H K
5

DO NOT REMOVE FROM BOOK

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXXIIe ANNÉE. — SIXIÈME PÉRIODE

TOME XI. — 1er SEPTEMBRE 1912.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXXIIe ANNÉE. — SIXIÈME PÉRIODE

TOME ONZIÈME

SCOLASTICAT — SOC. DE MARIE

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1912

Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/revuedesdeuxmon1912unse_3

THE GETTY CENTER
LIBRARY

LA VALLÉE BLEUE[1]

TROISIÈME PARTIE [2]

V. — MARTHE BOURIN

— Mon oncle, s'écria, le lendemain, Rolande, qui pénétrait en coup de vent dans le petit atelier de Gabriel; mon oncle, nous venons voir Bastien. Est-ce que cela vous dérangerait de nous le présenter ou de nous présenter à lui : je ne sais quels sont les usages?

— Je n'ai pas fini mes cartouches, mais je m'y remettrai ce soir. Qu'est-ce que je ne ferais pas pour ma chère petite nièce? répondit Gabriel Baroney. Maxime est là?

— Oui, il fume, dehors.

— Vous êtes donc venus à pied.

— C'est à n'y pas croire. Père nous a chipé la voiture pour aller voir un entrepreneur...

— Et alors, pris au dépourvu, vous vous êtes dit : si nous allions visiter les bêtes de l'oncle Gabriel...

En chasseur classique, Gabriel Baroney confectionnait lui-même ses cartouches, pesant la poudre, mesurant le plomb. Tout en parlant, il dévissa le sertisseur, compta les cartouches faites et ferma au cadenas la petite table qui servait de « coffres à grains pour les perdreaux d'alentour. »

— Cent cartouches de moins chaque année, ma pauvre Rolande. Le gibier s'en va.

— Il me semble, mon oncle, que vous l'aidez à s'en aller.

(1) *Copyright by* Jacques des Gachons, 1912.
(2) Voyez la *Revue* du 1er et 15 août 1912.

— S'il n'y avait que de vrais chasseurs, le nombre du gibier *augmenterait*. Mais il y a les marchands de plume et de poil, les braconniers. Inutile de se plaindre! Nous vivons en un temps ennemi de la loyauté. Le braconnage n'est pas officiellement autorisé, mais il est toléré. Il paraît que c'est démocratique! Mieux que cela. On vient de juger un braconnier qui a tué un garde; trois ans de prison. Encore quelques années et on lui donnera le Mérite agricole... Alors, comme cela, ma belle Rolande, tu veux faire la connaissance de Bastien. Je t'avertis qu'il n'est point galant. Ton ombrelle ne te conciliera pas ses grâces. Ce n'est pas cependant qu'il soit sot. Il sait très bien distinguer les visiteurs que le pâturage reçoit. Il a pitié du pêcheur à la ligne, du chercheur de taupes, du botaniste dont les lunettes et le filet à papillon sont du même vert criard. Il ne poursuit jamais les enfans, pourvu qu'ils ne fassent pas trop de tapage .. Mais ceux qu'il hait par-dessus tout, ce sont les gens qui entrent chez lui en rampant. A son tribunal à lui le braconnier n'obtient jamais de circonstances atténuantes... Mais, je cause, je cause et tu trépignes d'impatience. Là, j'ai fini. En route.

Maxime, sur un banc de la terrasse, à l'ombre, achevait un gros cigare en sommeillant. Cependant, il avait promis à Rolande d'être de la partie et il se leva avec un soupir.

Le domaine de Bastien, le grand taureau nivernais, s'étendait sur plusieurs hectares de pâturages. Il était borné du côté du levant par un chemin creux, ombragé de gros noyers luisans; du côté du Nord, par un petit bois qui escaladait en désordre un coteau; au Midi, par une haie qui le séparait d'un chaume; enfin, au couchant, il s'arrêtait tout près de l'Igneraie. Cette vaste prairie recevait la lumière du soleil à tous les momens du jour.

Dans la partie la plus élevée, vers le chemin creux, un très vieux chêne étendait ses rameaux en un large geste de protection et donnait une ombre douce et ronde. Plus bas, bruissait un rideau de peupliers. Une source, tout près, remuait et s'élançait, sur la pente, jusqu'à une petite mare qui servait d'abreuvoir aux hôtes du champ.

Il y avait là deux jumens, quatre poulains, douze vaches, six veaux, deux taurins et le taureau Bastien. Çà et là, quelques seigneurs de moindre importance : une vingtaine de poules, deux coqs et un troupeau de dindons. Tout ce petit monde

vivait paisiblement, les chevaux avec les chevaux, les veaux avec les vaches, les dindons en tas noir, les poules picorant en tirailleurs.

Les animaux, dans les herbages, mènent une existence harmonieuse et simple. Quand elles ont tondu un petit espace, les sages jumens, pour l'exemple, s'ébrouent et partent, au galop, vers un autre bout du champ, et les poulains s'élancent, sur leurs pattes raides, à la poursuite des tétines maternelles. Au bruit de cette brusque cavalcade, les dindons gloussent, quelques poulets s'effarent, mais c'est à peine si la gent bovine daigne tourner la tête. Vautrés dans la verdure, le poitrail un peu soulevé, les grands bœufs blancs du Nivernais émergent comme des rochers hors de la mer. Ils ruminent, lentement, religieusement. Les veaux blonds ont de gros mufles roses et des yeux de poupées. L'un d'eux, au moment où arrivait Gabriel Baroney et ses neveux, s'agenouilla et tira une énorme langue dont il caressa le cou de sa mère qui ferma les yeux de plaisir.

— Où est-il? demanda Rolande, penchée sur la barrière et que le taureau seul intéressait.

L'oncle Gabriel étendit le bras.

Bastien, le cou dans les épaules, se promenait, le long de la haie, le long du bois, vers la mare, vers le vieux chêne. Il regardait partout, il écoutait chaque bruit, il surveillait le champ. Ses sabots s'enfonçaient dans le sol, autoritaires : il était chez lui. Tout à coup, se trouvant un peu loin des siens, il s'arrêta, tendit le cou et poussa un bref mugissement pour qu'on vît où il était et pour qu'on sût qu'il n'y avait rien à craindre. Puis il reprit sa tournée.

Les poulains n'aimaient pas beaucoup ces promenades du taureau aux yeux brusques, et les jumens, à son approche, battirent en retraite, d'un mouvement tournant, pour ne pas offusquer leur rageur compagnon. Et cependant, ils le savaient, Bastien n'attaquait jamais les hôtes du champ : il leur demandait seulement de lui laisser la place libre lorsqu'il faisait sa ronde. On le craignait, mais on l'admirait. Il était la force, la décision, l'audace.

— A quelle heure le rentre-t-on? demanda Rolande inquiète. Quel chemin prend-il?

Mais l'oncle Gabriel rassura sa nièce. En été, les bêtes vivent aux champs. On ne les rentre pas. D'ailleurs, ni le vent, ni la

pluie n'inquiètent Bastien. Lui et les siens supportent très bien les intempéries. Si l'orage augmente, le « maître du champ » marche, digne, vers les peupliers ou vers le vieux chêne, selon que les nuages viennent du Nord ou de l'Ouest, — et son troupeau le suit. Et dès que le soleil perce la brume, il mugit de reconnaissance et sort de son refuge.

— Voulez-vous entrer? demanda Gabriel Baroney.

— Peuh! répondit Maxime sans enthousiasme, vous savez, moi, les taureaux...

— Avec moi, il n'y a aucun danger. Bastien ne plaisante pas avec le protocole, mais ma présence vous accrédite.

— Entrons, dit Rolande qui s'amusait à être brave.

Tout de suite, Bastien aperçut le petit groupe et fit lentement quelques pas dans sa direction pour se rendre compte.

— Bonjour, Bastien! s'écria l'oncle Gabriel.

Le taureau tendit le cou, s'arrêta, puis, indifférent, se mit à brouter l'herbe, à ses pieds. Et la traversée s'acheva sans incident.

Sur le chemin qui les ramenait vers la ferme, Gabriel Baroney raconta à Rolande, car Maxime décidément était bien distrait, une histoire de chasse dont Bastien avait été le héros.

Un jour, après avoir ouvert sans bruit la barrière, un homme tout ramassé sur lui-même et une corde entre les doigts, se glissa vers les poulains. Bastien d'abord laissa faire la blouse suspecte ; il continua de brouter en marchant vers la barrière comme s'il n'avait rien vu. Tout était calme dans le champ. Bastien seul se méfiait. Il avança en retenant son souffle. Les jumens, le col allongé, tiraient à elles, par-dessus la palissade, les branches d'un chêne, régal interdit. Les poulains, les quatre fers en l'air, se roulaient en découvrant le ciel, avec ses nuages, et le soleil qui fait fermer les yeux. Adroitement lancé, le lasso s'enroula autour d'une patte qui gigotait. D'un coup de reins, le petit fut debout. Mais déjà l'homme le saisissait aux naseaux, l'immobilisait. Les jumens continuaient, confiantes, leur dînette. Mais le taureau, en quelques bonds, gagna cent mètres. Il était maintenant à quelques pas de la barrière. Il savait que l'homme allait revenir de ce côté : les voleurs de chevaux arrivaient toujours par le chemin creux. Ce n'était pas la première fois qu'il avait affaire à eux... Tout à sa victoire, l'homme n'avait rien vu. Il tira le poulain, le cingla d'un coup de trique qui réveilla les mères. Mais il n'était plus temps ; le poulain trot-

tait vers la barrière, malgré les appels désespérés des jumens, des autres poulains, malgré les sifflemens des dindons, malgré les meuglemens de tout le troupeau blanc qui galopait en désordre vers la haie que côtoyaient le voleur et sa proie. Ce fut un grand drame. Tout le champ se révolta, s'apitoya. Les animaux, entre eux, ont d'obscures amitiés et le poulain que le pâturage allait perdre était un bon petit galopin que les vaches regardaient avec étonnement, mais qui, par ses gambades imprévues, amusait les jeunes veaux un peu lourdauds de leur naturel... A dix pas du barreau entr'ouvert le voleur aperçut le taureau à l'affût et qui, tête baissée, fondit sur lui. Il n'y avait pas de lutte possible. Il essaya bien d'interposer le poulain, mais celui-ci ne voulut pas se prêter à la manœuvre, et déjà Bastien jouait des cornes. L'homme lâcha sa conquête, puis, par un saut de côté, tenta de gagner, seul, la porte du champ. Le taureau ne l'entendait pas ainsi. Il barra le chemin à l'intrus et le poursuivit le long de la haie. L'homme tout à coup sentit le souffle de la bête furieuse et, sans réfléchir, sauta au milieu de la broussaille. Le taureau entra derrière lui parmi les ronces. Alors l'homme, épouvanté, cria au secours. C'était ce qu'attendait sans doute Bastien, car, tout de suite, il s'arrêta. Ce hurlement de l'homme avait dû s'entendre à la ferme. On allait accourir. Son rôle de gardien était terminé.

— Quand, aidé par le père Clément, dit l'oncle Gabriel, j'ai fait sortir l'homme, tout ensanglanté et penaud, de sa cachette, Bastien, à petits pas, a regagné le haut du pâturage et tout le champ a repris son grand calme quotidien. Car c'est le propre des animaux, mes enfans, d'oublier vite leurs peines, leurs joies et de ne point tirer vanité de leurs victoires.

Maxime avait rallumé un nouveau cigare et, les mains dans les poches, il suivait Rolande et leur oncle. La jeune fille était enchantée de son excursion au pays des bêtes à cornes et puis elle aimait les récits pittoresques de son oncle. Aux haies du chemin, des chèvrefeuilles en fleurs embaumaient. Mais, au fond, elle poursuivait son « idée » de la veille. La promenade avait un but. Rolande brûlait de parler du baron :

— Est-ce que M. Malard fait de l'élevage ?

— Mais certainement, répondit Gabriel Baroney.

— Il n'est donc pas aussi excentrique qu'on se plaît à le répéter ?

— Il aime à faire ce qui lui convient, voilà tout. N'est-ce pas un peu ta propre manière de te conduire dans la vie ?

Rolande sourit du rapprochement ingénu de l'oncle Gabriel. Ils arrivaient en vue de la ferme. Au milieu de la cour, on apercevait Étienne et son frère Philippe, sa bicyclette en main, examinant un cheval, en compagnie du père Clément.

— Eh bien ! mon oncle, dit tout à coup Maxime, il nous reste à vous remercier. Nous avons promis à mère de prendre le thé avec elle et...

— Tu nous lâches, acheva Gabriel Baroney en se caressant une moustache et en examinant son neveu. D'ailleurs, tu n'as pas l'air dans ton assiette. Tu m'as laissé causer tout le temps ; ça n'est pas naturel.

Maxime se contenta de hausser les épaules. Gabriel Baroney n'insista pas et quitta sa nièce et son neveu pour rejoindre ses enfans.

Le père Clément montrait le gros percheron qu'il avait acheté à la foire du Magnet, une occasion, et qui allait être fort utile, les deux jumens du domaine n'étant guère en état de fournir du travail, pour l'instant. Étienne regardait sans parler. Il fut tout de suite évident pour son père qu'il pensait à autre chose. Et dès que la conversation eut pris fin, Gabriel interrogea son fils aîné.

— Qu'est-ce qu'il y a qui ne va pas ?

Philippe avait enfourché sa bicyclette et ils le virent bientôt descendre vers le village. Étienne eut un geste brusque de la main.

— Oui, je suis préoccupé, agacé. Ce Maxime est un chenapan.

— Maxime ?

— Oui, mon père. A vous, on n'ose rien raconter, mais à moi, à La Châtre, on me dit tout. Maxime se compromet publiquement. Ferdinand m'a cité plusieurs noms, et moi-même, samedi dernier, j'ai vu descendre de sa voiture une employée du bazar, vous savez cette grande effrontée qui s'affiche le dimanche au bras de son patron Cohen. Tout cela ne serait rien ou du moins ne me regarderait pas s'il se contentait de suborner les filles de La Châtre, mais il tourne autour de Marthe et Marthe en est tout impressionnée...

— Qu'est-ce que tu me dis là ? Voyons, moi je tombe des nues. As-tu vraiment quelque indice précis ?

Gabriel Baroney ne tombait pas d'aussi haut qu'il voulait bien le dire. Et il n'était pas fâché de voir Étienne prendre un peu la mouche.

— Mon père, je vous serais bien obligé de nous priver pendant quelque temps de la présence de ce godelureau, ou bien je le calotterai devant tout le monde.

— Ce ne serait pas une solution. Aux inconséquences de cet enfant mal élevé n'ajoute pas des brutalités. Mais, tu as raison, nous allons espacer un peu nos réunions. D'autant plus que les petits commencent à trop l'admirer, à trop parler de lui. J'ai déjà eu un entretien avec Maxime...

— Il a dû vous mettre dans sa poche, selon son expression.

— Il a été suffisamment impertinent.

— Est-ce qu'ils ne vont pas bientôt s'en aller ? murmura Étienne.

— Allons, allons ! mon petit, pas de découragement. De l'énergie, que diable ! Montre-toi capable de lutter ! Tiens, la tante Annæ est chez nous.

Ils gravissaient l'allée qui mène du domaine à la maison et ils venaient d'apercevoir au pied de la terrasse la grosse jument grise et la victoria du Château-Neuf. La grise fumait des pieds à la tête. On avait dû lui faire gravir la côte au trot, ce qui n'était guère dans les habitudes de la tante Anna.

« Qu'est-ce qu'il y a encore de ce côté ? se demanda Gabriel Baroney qui, tout confiant qu'il fût dans la vie, savait cependant que les ennuis viennent d'ordinaire par troupe. Est-ce que cette bonne maman Malvina serait souffrante ? »

Étienne et son père allaient pénétrer dans la grande salle : les éclats de la voix perçante de la tante Anna les arrêtèrent sur le seuil. Pour la dixième fois, sans doute, la grosse dame racontait son histoire.

— Qui est-ce qui aurait cru cela d'Artémise ? Une petite si rangée, si timide. « Ah bien ! par exemple, que je lui ai dit, tu m'étonnes... » Alors, elle s'est mise à pleurer : « M. Maxime m'a dit que personne ne le saurait. Et puis il est si gentil, si drôle ! » Ah ! bien par exemple, oui, il est drôle. Mais pas toujours, pas toujours ! C'est même vilain, bien vilain ! Oh ! oui, bien vilain. Mais je ne veux pas croire qu'il ait osé embrasser Marthe...

A ce nom, Étienne bondit dans la pièce. Tante Anna poussa un cri, puis se mit à rire :

— Ah bien ! par exemple, tu m'as fait peur, Étienne. Est-ce que tu nous écoutais ?

Gabriel était entré à son tour et interrogeait sa femme des yeux. Mais la tante Anna était remontée. Personne n'aurait pu l'arrêter. Elle reprit son récit :

— Je ne sais pas ce qu'il y a de vrai là dedans, mais Artémise, la fille à Biard, le cafetier, a demandé à me parler après déjeuner et, c'est tout de même trop fort, je ne peux encore le croire, elle dit qu'elle est la bonne amie de Maxime. « Ah ! par exemple, que je lui ai dit, tu m'étonnes... » Alors, elle s'est mise à pleurer...

— Oui, ma tante, interrompit Étienne, vous l'avez déjà dit. Mais vous parliez de Marthe...

— De Marthe... oui... mais attends. Artémise avait, à ce qu'elle dit, rendez-vous avec Maxime, hier soir, dans mon potager et elle l'attendait sur le chemin, lorsque tout à coup, ah ! par exemple, c'est trop fort, elle a vu, à ce qu'elle dit, notre Maxime avec Marthe Bourin à son bras. « Laissez-moi, monsieur Maxime, disait Marthe. — Non, non, je veux vous reconduire jusque chez vous. » Artémise les a suivis par jalousie et, à un moment, ils se sont arrêtés et Maxime a embrassé Marthe. Moi, je ne peux pas croire cela. Ce serait trop, trop vilain. Mais, j'ai voulu tout de même vous avertir... Ah bien ! par exemple, ce serait fort... Dans mon jardin, mon jardin ! Je ne peux pas croire cela !

Étienne était atterré. Il s'était assis près de la tante Anna et il la regardait fixement comme pour mieux entendre, pour mieux comprendre.

Madeleine Baroney avait des larmes dans les yeux. Gabriel, debout près de la table, fixait son fils. Quand la tante Anna eut fini d'égoutter ses exclamations, Gabriel s'approcha d'Étienne :

— Ce n'est pas toi qui as reconduit Marthe chez elle hier soir ?

— Non.

— Comment, non ? et qui est-ce qui l'a reconduite ?

— Je n'en sais rien. Elle m'a quitté brusquement en me suppliant de la laisser partir seule...

— Mais pourquoi ?

— Nous avons eu une scène stupide.

Étienne, la gorge serrée, raconta en quelques mots, à son père et à sa mère, le drame du kiosque. La tante Anna, les yeux

hors du visage, avait de la peine à ne pas pousser ses clameur favorites. Lorsque Étienne se tut, sa mère parla d'abord :

— Mon pauvre garçon, comment tout cela va-t-il finir?

— Cela finira, répondit son mari, à l'honneur d'Étienne.

— Honneur, je ne sais pas, dit Étienne; malheur, sûrement.

— Les deux peuvent très bien aller ensemble, mais nous n'en sommes pas là. Ma chère Anna, je n'ai pas besoin, n'est-ce pas? de te recommander le secret le plus absolu sur tout ce que nous venons de raconter devant toi. Il ne serait même pas mauvais que la petite Biarde fût chapitrée à ce sujet. Tâche donc de la revoir et de lui promettre quelque chose.

— Ah! par exemple, oui, je vais la chapitrer. Je lui dirai...

— Oui, ma bonne Anna, tu lui diras tout ce que ton bon cœur te dictera. Nous te sommes bien reconnaissans de nous avoir mis au courant.

La tante Anna, encore émue, ne songeait pas à se lever. Il fallut que Gabriel Baroney lui conseillât d'aller voir tout de suite Artémise Biard, afin d'éviter les commérages.

— Elle est maligne, dit la tante Anna, elle ne parlera pas. Elle n'a rien à y gagner...

Ce qui n'était pas si mal raisonné pour une tante Anna, toute rouge de cette énergie qu'elle avait déployée depuis quelques heures...

Gabriel Baroney, sa femme et leur fils n'étaient pas fâchés de se retrouver tous les trois sans témoin.

— Avant tout, dit Étienne, il faut que je voie Marthe.

— Certainement, approuva son père. De mon côté, j'irai parler à Jérôme.

Madeleine Baroney ne voulut pas dire tout haut sa pensée, de peur de faire souffrir son grand fils qu'elle ne sentait pas de force à entrer en lutte avec Maxime. Une autre chose la tourmentait, l'« inconséquence » de Marthe Bourin. « Il se passe en cette petite quelque chose de singulier, se disait Madeleine Baroney; ce n'est peut-être qu'un enfantillage dont elle se repent déjà. C'est peut-être plus sérieux et alors, elle est bien à plaindre. » Et Madeleine songea qu'il avait manqué à Marthe, en ces années si délicates de la formation de la jeune fille, la présence d'une mère. Mais il fallait qu'elle parlât à son tour

et elle proposa d'aller rendre visite à M. Bourin, « puisque cette pauvre Florence n'était plus là pour conseiller sa fille. »

Il fut convenu qu'on en reparlerait le lendemain, et Étienne, qui souffrait de cette situation équivoque, se disposa à descendre à Saint-Chartier.

— N'aie pas l'air trop méchant, mon bon Étienne. Cela n'est pas dans ton caractère, recommanda Madeleine, et si tu te reconnais le moindre tort, avoue-le gentiment. Arrange un peu tes cheveux, ta cravate.

— Ma toilette, je le crains bien, ne fera rien à l'affaire. Nous n'en sommes plus à ces petits détails. Et puis d'ailleurs, de ce côté, ne suis-je pas vaincu d'avance ? Je ne suis qu'un rustre, on ne me l'a pas caché.

— Allons donc ! toi un rustre, Étienne. Tu n'es pas plus un rustre que Maxime n'est un « homme du monde. » Et si vraiment Marthe vous juge ainsi l'un et l'autre, elle est doublement aveugle...

— A tout à l'heure, dit Étienne, sur le seuil de la grande salle. Mon avenir va se décider dans un moment.

Et il sortit, le regard anxieux, tourné vers les toits de Saint-Chartier qu'on apercevait au fond de la vallée, mêlés aux arbres, dans une confusion qui frappa Étienne.

— Cette Marthe est folle, dit Madeleine Baroney. Ce n'est pas de l'étourderie, cela ! Est-ce de la naïveté ou de l'inconscience ? Je l'avais dit que ce n'était pas la femme qui lui fallait.

— Eh ! c'était mon avis aussi, tu le sais bien, et si nous avons cédé, c'est uniquement parce que nous avons jugé qu'Étienne était un garçon assez sérieux pour ne pas s'engager à la légère... Bourin est seul coupable : il a toujours été trop absolu, trop autoritaire ; livrée tout à coup à elle-même, cette petite a perdu l'équilibre. Elle n'était pas armée contre les entreprises de ce beau parleur.

— Quel bonheur que les bans ne soient pas encore publiés, soupira Madeleine.

— Les bans, passe encore ! mais vois-tu ce qui serait arrivé si le mariage...

— Oh ! pour cela, Gabriel, on ne peut pas avoir de doute : Marthe Bourin est d'une famille honorable et elle saura se tenir en honnête femme.

— Espérons-le pour elle, mais je n'ai plus confiance...

Gabriel Baroney, les bras croisés, regardait par la fenêtre sa chère vallée :

— A la rigueur, je comprends qu'à la ville, parmi le heurt des intérêts, des tentations du luxe, des appétits, au milieu des bruits discordans, on aille de-ci, de-là, pauvre détenu privé d'horizon, mal guidé par l'instinct, mal retenu par les traditions ; mais quand on a devant les yeux ce spectacle-ci, cette grandiose simplicité, cette divine harmonie, cet espace et toute cette charmante intimité, comment peut-on ne pas voir clair en soi, comment peut-on ne pas marcher tout droit, le front haut, comment peut-on dissimuler et trahir?

— Elle n'est peut-être pas coupable ! prononça lentement Mme Baroney. Nous la jugerons mieux ce soir...

Marthe Bourin n'était pas beaucoup mieux renseignée sur elle-même que les Baroney de Filaine. Quand elle put enfin quitter le bras de Maxime et rentrer chez elle, elle monta tout droit dans sa chambre et s'y enferma pour pleurer à son aise. Tapie dans un grand fauteuil, témoin de toutes ses bouderies, de toutes ses colères enfantines, elle laissa échapper le flot contenu de son désespoir. Il lui était impossible d'enchaîner ses pensées qui s'entre-choquaient dans son pauvre cerveau fatigué. Une image se présentait obstinément à son souvenir : deux hommes, deux ombres, les poings menaçans, et, entre eux, une autre ombre toute vacillante et qui était elle-même, Marthe Bourin, fiancée déloyale. Du reste de la soirée elle ne se rappelait que la brûlure d'un baiser. Comment avait-on osé profiter de son émoi? Pourquoi n'avait-elle pas crié? Pourquoi s'était-elle laissé reconduire dans cette nuit fiévreuse, magnifique et méchante tout à la fois? A aucune de ses questions, elle ne trouvait de réponse. Elle, *elle*, avoir laissé cette énormité s'accomplir, elle, Marthe Bourin, à jamais compromise, humiliée. A quoi lui avait servi de tant s'appliquer en face de Rolande, de se figer dans cette réserve dont l'excès la gênait elle-même? Elle était la plus malheureuse des créatures. Elle n'était plus bonne qu'à pleurer, à pleurer, jusqu'à ce que fût tarie à jamais la source des larmes.

Elle passa la nuit ainsi et, quand elle s'endormit de fatigue au petit jour, elle laissa échapper des soupirs et des gémissemens tout le long de ses rêves. Lorsqu'elle s'éveilla, la réalité

lui parut si affreuse qu'elle se jeta sur son lit pour essayer de dormir encore. Mais elle s'aperçut qu'elle n'y parviendrait pas. Il fallait coûte que coûte qu'elle réfléchît à sa situation nouvelle.

Ce qui l'effrayait par-dessus tout, c'était d'affronter la présence de son père. Maître Bourin ne parlait guère et n'avait pas pour habitude d'interroger : mais, sur toutes choses, il avait, immédiatement, une opinion qu'il exprimait avec une netteté sans réplique. Qu'allait-il lire sur le visage ravagé de sa fille? Qu'allait-il deviner? Qu'allait-il décréter? Que pourrait-elle imaginer pour sa défense?

Elle voyait bien passer devant ses yeux le visage satisfait de Maxime, le visage anxieux d'Étienne et, puis, comme une ronde macabre, tourner autour d'elle, étonnés, courroucés, moqueurs, tous les Baroney de Filaine et Mme Anna Bouquet et la femme du docteur et M. l'abbé, si bon d'habitude. — Quelle honte! Quelle honte! — Mais des heures, des jours peut-être les séparaient d'elle tandis qu'il allait falloir descendre déjeuner en face de son père, et c'était cela surtout qui la faisait trembler de tous ses membres...

Maître Bourin déjeunait à dix heures et demie, selon un usage qui persiste dans les petites villes du Bas-Berry. Les plus hésitans et les plus bavards de ses clients n'ignoraient point ce détail et, de peur de mécontenter leur grave conseiller, ils n'avaient garde de le retenir dans son cabinet après l'aigre carillon qui tintait au fond du corridor quelques secondes avant la demie de dix heures. Maître Bourin était redouté et admiré de tout le monde. Grand, mince, invariablement vêtu d'une redingote noire, il était cravaté d'un non moins inamovible nœud de reps noir, dont les pans et les boucles, également minces, formaient le signe de la multiplication. Une vie méthodique avait sauvé ses cheveux qu'il portait noirs, longs et rejetés en arrière, mais maîtrisés et aplatis par un cosmétique qui n'était peut-être pas étranger à leur couleur uniforme. Ses courtes moustaches aussi étaient noires. Un teint un peu bistré accentuait encore sa gravité coutumière.

Il portait les secrets des familles du canton à la façon des jeunes prêtres qui, avant leur sermon, restent enfermés en eux-mêmes et n'osent sourire par crainte de laisser échapper quelque bribe de ce dont leur mémoire est chargée. Il avait le respect de sa mission de confiance. C'était un notaire à l'an-

cienne mode, qui s'occupait beaucoup moins d'échafauder sa propre fortune que de veiller aux intérêts de sa clientèle. Ses jeunes confrères souriaient de lui entre eux, puis l'élisaient président de leur Chambre à l'unanimité.

Il avait été, deux fois, maire de Saint-Chartier et avait déployé pendant ces huit années un tel zèle d'administrateur qu'une cabale s'organisa entre gens que cette paix contrariait. Un cafetier braillard lui avait succédé à la mairie, mais on continuait de venir consulter M. Bourin à la moindre difficulté. Sa vanité, certes, était flattée; son désir d'être utile et sa passion de « tirer les choses au clair » y trouvaient surtout leur compte.

Ce matin-là, Maître Bourin fut, comme à l'ordinaire, ponctuel, il salua sa fille de son mot habituel : « Bonjour, petite, » il dénoua et déplia sa serviette avec ses gestes de tous les jours, il apetissa ses yeux pour son regard circulaire de vérification ; la jeune fille remarqua tout de suite le sourcil froncé de son père. Maître Bourin était préoccupé. Le trouble de Marthe s'en accrut. Le repas fut silencieux. Maître Bourin n'était pas un très gros mangeur. Sans considérer les repas comme une corvée, — il était d'avis qu'on devait s'appliquer dans les moindres actes de la vie, — il n'aimait pas « les entr'actes entre les plats, » ni les conversations oiseuses qui « retardent la mastication. » Aussi répondait-il volontiers par des monosyllabes et réclamait-il les objets par leur nom sans se donner la peine inutile de construire une phrase : « Sel... Fourchette... Cornichons... »

Marthe avait l'appétit de ses vingt ans; mais, aujourd'hui, sa gorge serrée, la fièvre qui martelle ses tempes l'empêchent de manger. Elle attend le regard de son juge, l'éclat, la scène, le verdict. Rien ne vient. Ce sera pour le dessert.

M. Bourin frappe sur son assiette tandis qu'il pèle un fruit :

— Café !

Comme il est pressé ! Il porte à ses lèvres sa tasse fumante, noue sa serviette rapidement. Le voici debout. Marthe toute blanche est reprise de son tremblement de la nuit.

— M. Darmond m'a fait demander d'être à midi chez lui ; je pense être rentré à une heure. Si l'on me demande, que l'on fasse attendre. Adieu, petite.

M. Bourin en trois enjambées fut à la porte. Il la tira derrière lui bruyamment. Il était parti. Marthe respira profondé-

ment, et ses yeux en même temps s'emplirent de larmes. Elle était soulagée et vexée. Son père n'avait rien vu, rien deviné. Il n'était préoccupé que de l'acte que M. Darmond, un gros propriétaire des environs, allait lui faire rédiger.

Tout à coup débarrassée de ce souci qui l'avait tourmentée toute la matinée, elle feignit d'être souffrante, demanda qu'on lui fît une tasse de tilleul et alla s'enfermer dans sa chambre. Là, les plus folles pensées se mirent à tourbillonner dans son cerveau. Tantôt elle se voyait devenir la risée du bourg, puis sans transition, elle s'avançait au bras de Maxime, plein d'attentions pour elle ; il l'avait épousée, et ils partaient pour Paris, en auto. Mais son père entrait en coup de vent et dissipait ce beau rêve. Elle n'était plus maintenant qu'une loque qu'on regarde avec dégoût.

Vers quatre heures, la domestique vint lui annoncer que « M. Étienne était en bas. » Il fallait feindre et gagner du temps.

— J'ai trop mal à la tête. Dites-lui que je le prie de m'excuser.

La porte refermée, son regard se durcit et elle haussa les épaules : « Que lui voulait-on si tôt? » puis tout de suite une bouffée de stupeur embruma ses yeux. Elle cacha son visage dans ses deux pauvres mains impuissantes à retenir les larmes.

« S'il savait ! s'il savait ! » murmurait-elle en songeant à Étienne qui s'en retournait, tête basse, vers Filaine. Elle se demanda comment elle pourrait jamais aborder son fiancé, lui parler. Dans son ingénuité, elle n'arrivait pas à se faire une idée exacte de l'importance de l'événement qui la bouleversait. Ce baiser reçu, subi, prenait tour à tour, dans sa mémoire, la figure d'une horrible blessure dont elle porterait la cicatrice sa vie durant, et la forme d'une fleur épanouie dont le parfum continuait de l'enivrer.

Le marteau de l'entrée retentit à nouveau et, dans son désarroi, l'abandonnée fit les souhaits les plus insensés et les plus contradictoires : elle eût voulu voir arriver son frère, qui était aux Colonies, ou Rolande, ou sa tante Lucienne, de Châteauroux. Elle eût voulu voir entrer quelqu'un à qui elle aurait pu tout dire ou tout cacher... C'était tout simplement Gabriel Baroney.

La bonne lui avait répété la phrase qui avait déjà servi

pour Étienne, mais Gabriel Baroney avait passé outre et grimpé l'escalier sans façon. Il connaissait le chemin. Il savait que le salon et la chambre de Marthe étaient au premier, séparés par une porte à travers laquelle il allait pouvoir obtenir des nouvelles toutes fraîches.

Du revers de sa main, il frappa deux fois, légèrement, la boiserie. Marthe, sans plus réfléchir, s'élança et ouvrit. A la vue de Gabriel Baroney, son visage, un instant détendu, se ferma.

— Bonjour, Marthe, dit le visiteur inattendu; où voulez-vous que nous causions? Chez vous, ou dans le salon?

Il y avait une telle assurance dans son accent que la jeune fille comprit qu'il savait quelque chose. Elle n'osait le regarder en face et ne pensa pas un instant à parler de « sa migraine. » Elle répondit dans un souffle :

— Où vous voudrez, père...

Cependant Gabriel Baroney entendit, et cette confusion augmenta son courage... Ils s'installèrent tout près l'un de l'autre, dans le salon, dont les volets étaient à demi tirés, mais cette pénombre ne déplaisait ni à l'un ni à l'autre.

— Voyons, ma petite Marthe, parlez-moi franchement... Qu'est-ce qui se passe?

— Mais rien.

— Si, mon enfant. Vous ne vous en rendez peut-être pas bien compte, mais il y a quelque chose. Interrogez-vous loyalement. Pourquoi n'avez-vous pas voulu recevoir Étienne? Il rentrait chez nous la figure décomposée quand je l'ai rencontré. Je sais qu'il y a eu, hier soir, entre vous, une petite querelle. Mais cela justifie-t-il l'affront que vous venez de lui faire? Profitant de l'occasion qu'il vous offrait, vous auriez dû lui tendre la main, et, au contraire, vous avez défendu votre porte... Vous avez donc une autre raison de vous tenir enfermée. Dites-la-moi. J'ai habitué mes enfans à tout me raconter de ce qui se passe en eux. Je crois qu'ils s'en trouvent bien. Quand je suis entré, vous m'avez appelé « père. » Prouvez-moi que vous êtes encore ma fille... ma petite Marthe. Un peu de courage. Vous verrez comme cela vous fera du bien.

Marthe Bourin écoutait de tout son être les paroles à la fois fermes et conciliantes de Gabriel Baroney. Son mutisme se détendait peu à peu; sa mauvaise humeur se dissolvait; cepen-

dant les mots ne venaient pas : tout à coup, des larmes emplirent ses yeux, roulèrent sur ses joues.

— Mais vous avez peut-être déjà tout dit à votre père?

— Oh! papa, dit la jeune fille à travers ses sanglots, papa ne s'inquiète pas de moi. Il est trop occupé. Il est content de mon mariage. Mais il ne m'en parle guère... Je suis toute seule, ici, toute seule.

— Oui, je vois, ma pauvre enfant... C'est votre mère qui vous manque... Aussi puis-je vous conseiller? Venez ici, plus près de moi. Il n'est rien de mieux pour dire la vérité. Qu'est-ce qui se passe? Ma question est-elle trop vague? Précisons. Si je vais trop loin, vous m'arrêterez...

— Comme vous êtes bon! J'ai tant, tant besoin qu'on m'écoute, qu'on me guide. Je ne sais ce qui se passe en moi. Je ne me reconnais plus moi-même. Je suis troublée, troublée...

— Oui, je le sais. Et cela date déjà de quelque temps. Je l'avais remarqué...

— Vous l'aviez remarqué?

— Oui, mon enfant. Vous n'aviez plus la même façon d'écouter, de rire, de répondre. Vous n'étiez pas *naturelle*. Ce bon Étienne vous aime trop pour saisir ces nuances. Il a fallu cette altercation pour lui ouvrir les yeux. Et peut-être était-il trop tard?

— Croyez-vous, père?

— Nous allons nous en rendre compte, tous deux.

Gabriel Baroney regardait Marthe affectueusement, il l'écoutait, mais il avait encore d'autres témoins de son émotion : ces mains si vivantes, si frémissantes, et qui s'abandonnaient entre les siennes. Gabriel Baroney savait tout avant le brusque aveu qui jaillit des lèvres de la jeune fille :

— J'ai peur de ne pas aimer M. Étienne... comme il faudrait.

— Tout est là, ma chère Marthe, et si vous croyez cela, c'est que vous en aimez déjà un autre. Ne dites pas non. Je ne serai pas indiscret. Votre secret vous appartient. A mesure que vous vous éloignez de mon fils, vous m'échappez davantage.

— Oh! père, soyez bon jusqu'au bout. Ne m'abandonnez pas. Je voudrais pouvoir vous dire ce qui s'est passé hier soir, après que j'ai fui, pour ma perte, peut-être, M. Étienne...

— Je sais qui vous a reconduit jusque chez vous...

— Vous savez?

— Oui. Quelqu'un vous a suivi. Oh! n'ayez crainte. Quelqu'un qui ne nous est rien ni à l'un ni à l'autre... Alors, maintenant, que pensez-vous faire?

— Je ne sais pas, moi, je ne sais rien....

Les larmes étaient prêtes à revenir. Gabriel Baroney sentit que la pauvre fille était sincère et aussi qu'elle n'était pas coupable ou, du moins, pas responsable de ce qui était arrivé. Il était venu en père offensé et, peu à peu, il se transformait en protecteur. Son grand front blanc était comme un miroir sur lequel Marthe Bourin attachait ses regards...

— Je ne sais pas, répéta-t-elle, mais vous allez me le dire. Ah! si mon père m'avait parlé comme cela. Je n'en serais pas où j'en suis. Je saurais ce que j'ai fait. Je saurais à quoi cela m'engage.

— Ma chère enfant, prononça Gabriel Baroney après un instant de réflexion, l'importance d'un acte est en rapport avec le plus ou moins grand don de soi qui s'y trouve mêlé... Je devine de quoi vous voulez parler... On n'est pas maître des actions des autres... Mais il n'y a pas que ce... baiser subi. Il y a une situation nouvelle. Vous ne vous êtes pas assez... révoltée pour être considérée comme une victime. A mesure que vous me parlez et malgré vos réticences, je me persuade davantage que vous avez pris une voie autre et que vous ne pouvez plus retourner en arrière... Je vois qu'il ne peut plus être question d'Étienne, et cela, je le déplore et pour lui et pour vous. Vous auriez eu un bon mari! L'espèce est assez rare... Vous aviez la sécurité, vous allez vers l'inconnu. Je fais des vœux pour que vous ne rencontriez pas trop de ronces sur votre chemin...

— Si l'on ne veut pas de moi, je resterai fille, voilà tout.

— Ce n'est pas si simple, même de rester fille. Et puis, qui sait si l'on se dérobera? Les Baroney sont tous des honnêtes gens.

— Oui, je le sais... et c'est peut-être pour cela que j'ai été si faible.

— Non, ça n'est pas pour cela, ne vous faites pas d'illusion. Vous n'avez rien calculé; aussi je vous conserve mon amitié...

— Vous ne m'en voulez pas trop? Je suis pourtant bien coupable après l'accueil qui m'avait été fait par tous les vôtres.

— Je ne vous garde pas rancune parce que je sens que, si vous faites souffrir mon garçon, vous allez bientôt avoir à souffrir. C'est *certain*.

— Ce sera ma punition. Je l'accepte d'avance.

— Vous avez raison. Si vous obtenez un peu de bonheur, il sera centuplé par ces bonnes dispositions. Et voyez comme la vie est logique ; elle vous apporte l'amour peut-être? et tout un cortège de tracas; puis, tout de suite, elle vous mûrit, elle vous arme pour que vous sachiez, à l'avenir, prendre mieux vos précautions.

La voix de Gabriel Baroney s'était faite plus grave pour prononcer ces derniers mots. Il y eut ensuite un silence; il se leva, passa la main sur son grand front, saisit son chapeau qu'il avait posé sur un meuble en entrant, et se dirigea vers le vestibule. Avant de quitter Marthe, il se tourna vers elle, considéra un instant son visage que l'émoi embellissait et lui dit :

— Mon pauvre Étienne, lui aussi, va beaucoup souffrir... et il n'a rien à se reprocher... Mais je ne suis pas fâché d'avoir eu cet entretien avec vous. Nous avons remis les choses au point et, grâce à votre franchise, gagné du temps. C'est très bien d'être franc dans tous les momens dramatiques de l'existence, surtout lorsque cette sincérité peut réparer, — ça n'est pas toujours possible, — les désordres qu'entraîne l'orgueil mal dompté... Ah ! mon enfant ! méfiez-vous de l'orgueil... De ce pas, je vais voir mon frère Jérôme. Et peut-être lui parlerai-je de vous.

Marthe Bourin rentra à petits pas dans sa chambre. Ses yeux pétillaient presque, à son insu. Tout son jeune corps flexible se redressait comme l'arbuste après l'orage. Elle n'avait point quitté de la journée le petit tablier écossais à bavette qu'aimait son père et qu'elle avait revêtu pour le déjeuner. Ses poings se caressaient aux poches comme des oiselets dans leur nid. Elle s'arrêta devant l'armoire à glace et se sourit. Pourquoi se sentait-elle comme délivrée de tout remords? Et même ce n'était pas le passé seul qui lui apparaissait sous un jour favorable, l'avenir aussi s'ouvrait, pour elle, tout illuminé.

Elle se permit alors de songer plus ouvertement à Maxime. Elle se souvenait de toutes ses paroles : « Laissez-moi vous reconduire... J'ai, du reste, beaucoup de choses à vous dire... Ce que vous avez fait est très brave et je vous en félicite d'autant plus que votre geste a été tout spontané... Vous ne pouvez pas aimer ce rustaud d'Étienne. Vous êtes trop fine pour lui. Il ne vous comprendra jamais. Il lui faut une fermière. Et, pour vous, je vois un jeune homme d'aujourd'hui qui sache s'habiller, causer, rire et surtout s'apercevoir que vous êtes charmante... »

Elle répétait tout bas les mots, avec les inflexions câlines et elle revoyait, tourné vers elle, dans la clarté lunaire, le regard enjôleur et les lèvres, si nettement, si joliment dessinées.

Et parbleu, oui! C'était Maxime qu'elle aimait. Il la ferait souffrir? Pourquoi? et puis qu'importe! Qui est-ce qui ne souffrait pas, ici-bas, par quelqu'un?... Mais souffrir près de Maxime, souffrir par Maxime, quelle délicieuse perspective!... D'ailleurs Maxime saurait vite reconnaître qu'elle lui serait utile. Comme contrepoids à sa désinvolture, à son égoïsme libéré de toute contrainte, elle apporterait toute la modération et la prudence héritée de son père et toute la sagesse ménagère que l'absente lui avait léguée. Ils feront un « parfait » ménage.

Comme Gabriel Baroney avait été bon pour elle, comme il avait su la confesser sans la froisser! Quel excellent homme! « Comme c'est dommage, se dit-elle ingénument à mi-voix, qu'il ne soit pas le père de Maxime! »

Gabriel Baroney n'était pas le père de Maxime, mais il en tenait l'emploi.

Il était en face de son frère, dans son atelier d'Épirange, et cherchait à engrener une conversation : ce n'était point aisé. Jérôme, grimpé sur une haute chaise et à moitié couché sur les larges planches qui servaient de table, vérifiait des dessins :

— Alors tu ne t'aperçois de rien? disait Gabriel.

— Est-ce qu'il y a quelque chose à voir? demandait sans enthousiasme Jérôme. Laisse-moi le temps de finir, nous causerons après tant que tu voudras...

Et l'on n'aurait pas su dire s'il parlait de terminer quelque menu travail ou le château lui-même dont il avait entrepris la restauration.

— Alors, je m'en vais.

— Mais non, reste donc. Parle, je t'écoute. Je puis très bien entendre tout en calculant. Il y a entre les deux corps de bâtiment de l'Ouest et du Midi un changement de niveau presque insignifiant, mais qui me tracasse. Il devait y avoir à cette anomalie une raison que je ne saisis pas. Ces diables d'hommes ne faisaient rien à la légère. Figure-toi...

Gabriel Baroney poussait de gros soupirs, et, les bras dans le dos, se torturait les mains d'impatience. Il laissa son frère aller jusqu'au bout de son éloge des architectes de la Renaissance, puis, suivant son idée, lui aussi, et jugeant qu'il fallait frapper

un grand coup pour se faire entendre, il mit la main sur les papiers étalés devant Jérôme et, le regardant en face, il prononça ces mots :

— Mon cher Jérôme, je ne veux pas te déranger davantage, mon temps à moi aussi est précieux. J'étais venu simplement te dire que Maxime te prépare une surprise de sa façon et pas très jolie.

— Maxime? il est capable de tout. Je vois plus de choses que l'on ne croit. Et ce que je ne vois pas, je le devine.

Jérôme repoussait peu à peu la main de son frère et alignait avec soin ses papiers, tout en parlant au hasard :

— Je le connais, le gaillard ! Il m'en a déjà fait voir de plusieurs couleurs. Et quelle est sa dernière aventure ? Tu sais, avec lui, ça ne tire jamais à conséquence. Il flirte à la hussarde, puis il esquisse une belle révérence. Ne t'inquiète pas de lui !

— Il n'y a pas que lui dans cette affaire, et sa facilité à disparaître, son méfait commis, ne peut que m'alarmer davantage.

— Ah ! ah ! C'est si sérieux que cela. Alors, tu devrais lui en parler. Il t'écoutera mieux que moi. Le discours d'un père, c'est un peu pompier, aujourd'hui.

— Celui d'un oncle, c'est encore pire. Toutefois, j'ai bien l'intention de lui glisser quelques mots... Auparavant, je voulais te mettre au courant.

— Je te donne carte blanche. J'ai eu assez d'embêtemens avec lui à Paris. Ici, tu es chez toi. Tu es le maître. Mieux que cela, c'est toi qui nous a amenés ici. Tu es responsable de tout ce qui arrive !

Et Jérôme se mit à rire bruyamment, content de son bon mot. Il enleva ses lunettes bleues pour les essuyer, regarda son frère en face pour la première fois, puis les remit vite devant ses yeux. Gabriel écarta les bras en signe d'irrévocable impuissance :

— Sacristi ! tu n'es pas curieux.

— Ma foi, non. Ou plutôt, je suis un peu blasé. Que cela te passionne, rien de plus naturel : c'est nouveau pour toi !

— Mais enfin, c'est ton fils, dit Gabriel qui ne put s'empêcher d'exprimer son étonnement. Le travail, c'est très bien, mais ta famille...

— Ma famille ?... Sans moi, ils n'en mèneraient pas large, tous trois.

Jérôme était déjà recouché sur sa planche à dessin. Tout à coup, il s'écria :

— J'ai trouvé... Parfaitement... C'est ça !... Comment n'y ai-je pas songé plus tôt ? Ah ! les bougres !... Il faudra que j'aille conter cela au baron... Je crois qu'il sera satisfait...

Mais Gabriel à son tour n'écoutait plus. Il venait d'apercevoir Maxime par la fenêtre. Voulant tout de suite achever la mission qu'il s'était donnée, il s'élança dehors.

— Ah ! Maxime ! Viens donc t'asseoir avec moi sur un banc que je connais à l'entrée du bois.

C'était une allée couverte qui menait aux bords de l'Igneraie. Quand ils furent installés, il ajouta :

— J'ai à te parler sans témoins.

— Sans témoins, mon oncle ! Est-ce que vous voudriez m'assassiner ? s'écria Maxime, ennuyé de rencontrer son oncle là où il comptait saluer le baron Malard.

— Non, ni te couvrir de fleurs, — répliqua brusquement Gabriel Baroney. L'indifférence de son frère l'avait impatienté et l'accueil de Maxime achevait de le faire sortir de son caractère. — Je viens, en deux mots, te demander si tu es un honnête homme, ou un paltoquet.

— Oh ! mon oncle, ni l'un ni l'autre, très probablement. En ceci du moins, je suis assez partisan du juste milieu. Je ne mérite ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.

— A mon humble avis, tu mériterais des gifles, tout bonnement.

— Pourquoi me dites-vous cela ?

— Parce que je connais, minute par minute, l'emploi de ta soirée d'hier.

— Eh bien ! mais, mon cher oncle, cette soirée n'est pas toute à mon déshonneur.

— Laisse-moi parler. Je ne veux pas te faire de discours ni de morale. Tu as grossièrement agi envers ton cousin Étienne et tu as compromis une jeune fille des plus honorables.

— Compromis ?

— Cinq personnes savent à quoi s'en tenir sur ta conduite « chevaleresque » de Filaine au Château-Neuf. Demain, quoi qu'on fasse, il y en aura vingt.

— En voilà un pays !

Maxime fronça le sourcil. Il sentit tout à coup qu'il n'avait

plus le beau rôle. Il n'était pas, depuis le matin, très rassuré sur les conséquences de sa promenade nocturne avec la fiancée d'Étienne. On a beau se croire libéré des traditions, on n'en ressent pas moins quelque malaise à l'examen d'un acte malpropre que l'on vient de commettre. Maxime, heureux d'un côté d'avoir joué un bon tour à Étienne, cherchait maintenant une issue à cette situation où il s'était jeté à l'aveuglette.

— Tu as même fait pis que compromettre cette petite, tu l'as troublée. Je viens de la voir. Tant que tu restais dans la théorie ou dans le simple badinage, je voulais bien prendre plaisir à tes propos. Je sentais même pousser en moi la sotte vanité d'avoir un neveu spirituel... Mais c'est fini de rire. De la théorie tu es descendu aux réalisations. C'est du propre. Je croyais que, pour un jeune homme d'éducation chrétienne, une jeune fille était un être digne de respect et deux fois sacrée, lorsqu'elle était fiancée. On a changé tout cela, probablement. On ne respecte plus le mariage, comment garderait-on des égards pour une personne qui a engagé sa foi sur parole! Est-ce que cela compte, un serment?... Moi, je suis resté vieux jeu, et sais-tu le vrai nom qui te convient, depuis hier,... ne ricane pas d'avance! Tu es un voleur!

Maxime se leva, piqué au vif. Ses lèvres étaient blanches et tremblaient.

Gabriel ne lui laissa pas le temps de réfléchir.

— Tu trouves le mot un peu précis? Il t'a ouvert les yeux. Puisse-t-il t'obliger à la réflexion et te montrer ton devoir!

Gabriel Baroney se tut. A son tour, il se leva du banc. Il croisa les bras et attendit, comme un juge, la réponse de son neveu. Celui-ci ne semblait plus pressé de parler. Il se livrait en lui un étrange combat. Son orgueil se regimbait, mais à son dépit se mêlait la honte. Il ne savait contre qui il avait le plus de colère, contre son oncle ou contre lui-même. Les mains dans les poches, les sourcils rejoints, il allait de long en large dans l'allée, devant Gabriel immobile. Tout à coup, il regarda son oncle en face et, haussant d'une saccade ses épaules, il dit :

— J'avoue que j'ai agi comme un idiot. Seulement, vrai, cette petite semblait si peu tenir à Étienne, et Étienne avait l'air si godiche en face d'elle que...

— Laisse Étienne tranquille. Est-ce que tu peux le comprendre? Il est dix fois ton maître, entends-tu? dix fois, en tout! sauf dans l'art d'enjôler les filles! Godiche, si tu veux, mais c'est

grâce aux gens de sa sorte que notre pays ne croulera pas de sitôt dans la fange définitive que nous préparent les « gigolos » de ton espèce.

Le visage de Gabriel Baroney, si calme d'ordinaire, était pourpre. Les yeux eux-mêmes étaient injectés de sang. Maxime au contraire reprenait possession de ses moyens. Il songea soudain à la fameuse scène de Musset et, prenant le ton ironique et l'air impertinent de Le Bargy, il s'écria, les mains tendues :

— Mon oncle Van Buck, vous allez vous mettre en colère...

C'était si imprévu, si blessant et si niais tout à la fois que Gabriel Baroney laissa tomber ses mains de découragement. Il n'y avait rien à tirer de cet insolent, de ce grimacier! Cependant il ne voulait pas encore abandonner la partie :

— Je dois t'avertir, pour ta gouverne, prononça-t-il, épuisé, que le père Bourin n'est pas homme à se laisser jouer.

— Qui vous dit, mon oncle, que je veuille me moquer de lui et de sa fille?

Gabriel était abasourdi. Avec sa loyauté coutumière, il se refusa à suspecter la sincérité de Maxime. Son visage s'éclaira d'un espoir et il s'écria :

— Tu épouserais Marthe?

— Pourquoi pas? répondit son neveu, impassible. Si elle est troublée, c'est qu'elle m'aime, et c'est le principal.

— Ta main, Maxime. Si tu fais cela, je te rends toute mon estime!

Maxime tendit une main un peu molle, — il fallait bien encore jouer la comédie de l'indifférence, — que son oncle serra de toutes ses forces.

— Vous ne m'avez pas laissé le temps de m'expliquer, commenta Maxime.

Cependant, ils n'avaient plus rien à se dire et ils se séparèrent bientôt.

Gabriel Baroney remonta à Filaine par le plus long chemin. Le résultat de sa triple ambassade n'était guère satisfaisant au point de vue d'Étienne. Sans doute, son fils n'était point homme à se livrer à des excentricités. Il supporterait vaillamment sa mauvaise fortune. Mais il n'en souffrirait que plus. Et puis vraiment, c'était injuste...

Et Gabriel Baroney marchait, le front bas, par le petit chemin à ornières et par les larges « traînes » herbues. Il ne regardait

ni ses champs, ni les arbres, ni sa chère vallée, ni le ciel. Il évita de passer par le champ de « l'Oreille, » où vingt moissonneurs travaillaient depuis le matin. Il n'existait plus pour lui, en ce moment, que le désordre apporté par Maxime et que la douleur de son enfant.

VI. — LE BEL ARBRE

D'un pas nerveux, serrant dans son poing la canne dont il décapitait sur son passage les fleurs et les pousses fragiles, les lèvres pincées, le feutre en bataille, Maxime Baroney remontait vers le Château-Neuf. Il n'était pas du tout content de ce qu'il avait fait, pas davantage de ce qu'il venait de dire. Il sentait qu'il s'enlizait. Aussi convenait-il de prendre une rapide décision. Rolande était de bon conseil, parfois. Il allait consulter Rolande. Cela ne le ravissait guère. Lui qui ne préparait jamais ses discours, il pesait les phrases par lesquelles il allait mettre sa sœur au courant de la situation. Besogne inutile : Rolande, assez négligée dans ses atours, quelque peu échevelée, était debout sur le perron et l'accueillit par ces mots :

— Eh bien! tu en fais de belles. Écoute ce « raffût! » On parle de toi là dedans et dans des termes tout à fait coquets!

Et d'un geste bref, elle indiqua la fenêtre de la cuisine.

— De moi? à quel propos?

— Oh! tu sais, ça ne prend pas, ces airs-là. Si tu ne sais rien, je vais te renseigner : la petite Biard que tu as courtisée, — tu les prendras bientôt au biberon, — fait courir toute sorte de bruits sur ta conduite, et la Louise, la mère d'Ernestine, veut retirer sa fille d'une maison où habite un débauché tel que toi. La tante Anna est « aux cent coups. » La vois-tu perdant, et par ta faute, sa brodeuse de fin? Nous serions jolis. Avec cela que c'est gai ici, déjà! Vrai, tu aurais pu braconner plus loin!...

— Je commence à en avoir plein le dos du patelin, et toi? Qu'est-ce que tu dirais d'une fuite prompte vers des rivages plus hospitaliers?

— Une fuite? tu choisis bien le moment!... Et l'héritage de la tante Anna, qu'est-ce que tu en fais?

— L'héritage de la tante Anna! Dans cent un ans, merci... Je repasserai...

La voix de la Louise se fit à ce moment-là plus stridente :

— J'vous dis qu'c'est un saligaud, ce'ch'ti fi-là.

— Ça, c'est pour toi, dit Rolande, ses noirs sourcils froncés. Sérieusement, tâche d'arranger ça.

— Arranger! Tu ignores le principal, ma pauvre vieille. Cette sale gosse d'Artémise, il suffira de quelques louis à sa famille, pour la remettre au pas... Mais il y a autre chose. J'ai soufflé Marthe à la barbe d'Étienne! Et il paraît que cela se sait déjà. Artémise nous a épiés et dénoncés.

— Qu'est-ce que tu dis? s'écria Rolande, au comble de la surprise. Marthe et toi! Toi! toi! et... et... Marthe Bourin?

Elle répétait ces mots comme si elle n'arrivait pas à comprendre. Maxime traversait un pénible moment. Rolande était son égale et les exclamations de sa sœur l'atteignaient en plein orgueil. Il y eut un silence pendant lequel Maxime mesura mieux la profondeur de sa sottise et qui permit à Rolande de se sentir supérieure à son frère.

— Marthe Bourin! C'est à n'y pas croire! Cette mijaurée qui prenait des airs offusqués en apprenant que j'allais dans tous les théâtres... Mademoiselle choisit; elle tient, aux champs, l'emploi des Marguerites. Aux jeux de scène elle préfère les réalités. C'est à se tordre! Ah! la pureté provinciale!

— Tu sais, interrompit Maxime, elle n'est pas venue toute seule dans mes bras. J'ai joué mon rôle...

— Oui, oui, je m'y attends. Mais ça ne m'empêche pas de trouver qu'elle s'est conduite comme une poupée pleine de son ou comme une roublarde achevée. Ah! bien, je la retiens, celle-là. Étienne en verra de toutes les couleurs... Qu'est-ce que l'oncle Gabriel va penser de cette aventure si jamais il est mis au courant?

— Il sait tout déjà... Je le quitte à l'instant... Il a été un peu dur... Et puis il s'est radouci...

— Radouci?... Alors?

— Il paraît que la petite m'aime!

— Marthe?... et puis?

— Et puis... rien... ou tout. Qu'est-ce que tu veux que je te dise? Attendons les événemens. Ne précipitons rien. Tiens, voilà la cloche du dîner. J'ai une faim d'ogre... Les émotions me creusent, comme dirait l'oncle de Filaine...

Rolande tourna le dos à son frère et rentra brusquement, sans ajouter un mot. Elle avait à se recoiffer, puis à préparer

ses desserts. Maxime attendit le second coup pour se diriger vers la salle à manger. « Pourvu, se disait-il, que la tante Anna ne me fasse pas une scène ridicule! Je lui éclaterais au nez et Rolande serait furibonde. »

Ce fut d'abord du désarroi. La vieille tante Malvina était installée à sa place d'honneur et attaquait déjà son potage. En face d'elle, la chaise de Jérôme restait vide. Comme d'habitude, l'architecte était en retard. Maxime s'assit à la droite de l'aïeule silencieuse, puis la tante Anna à la droite du couvert de Jérôme. Mme Jérôme Baroney avait sa migraine, et la scène de la Louise avait achevé de la décider à monter se coucher. Rolande arriva seule, un peu trop poudrée, et tout de suite elle parla pour rompre le mauvais charme qui semblait figer les hôtes du Château-Neuf. Mais personne ne lui répondit. Ernestine servait; toute rouge d'avoir été ainsi mise sur la sellette et jetant à la dérobée des regards d'envie et d'admiration étonnée vers Maxime qui, contre sa coutume, n'ouvrait la bouche que pour manger et boire.

Au beau milieu du service, Jérôme arriva sur la pointe de ses gros souliers et souriant derrière ses lunettes. Il était heureux. Tout allait bien sur le chantier.

— Bonsoir, tante Malvina, bonsoir Anna. Ah! Fanny a sa migraine. Ça va, petite? Bonsoir, toi...

Jérôme n'oubliait personne. Puis il se jeta sur la soupe qu'il avala brûlante. Il renaissait, littéralement, de jour en jour; même sa vue semblait s'améliorer. Il avait plaisir à manger, plaisir à boire, plaisir aussi à voir davantage sa famille.

— Ah! bonnes gens, reprit-il à la dernière cuillerée, qu'on est au calme ici et qu'il fait bon ce soir dans la vallée! Le baron est toujours aimable. Il m'a adopté. Il assure qu'il ne pourra plus se séparer de moi, qu'il vit les plus heureux jours de son existence.

Mais on n'entendait guère le pauvre homme. On avait tellement l'habitude de ne point écouter ses ordinaires propos de bâtisse!.. Maxime ruminait une sorte d'amende honorable pour la tante Anna, qui était plus cramoisie que nature et visiblement agitée. Lorsque son père eut terminé son « boniment » (ainsi que Maxime appelait ce plaidoyer *pro domo*), il se tourna vers elle :

— C'est égal, ma tante, je crois que nous devenons un peu

encombrans et que vous seriez ravie de nous voir partir. Cela ne tardera pas, allez.

— Oh bien ! par exemple, commença l'intrépide tante.

— Qu'est-ce que tu dis ? s'écria Jérôme en soulevant ses lunettes bleues, pour mieux voir son fils...

— Je dis que nous n'allons pas nous éterniser à Saint-Chartier. Je ne parle pas pour vous, mon père, bien entendu.

— A la bonne heure ! Moi, je me sens très bien ici. Et je ne me trouve pas encombrant. Qu'est-ce que tu en dis, Anna ?...

— Oh ! moi, Jérôme, tu penses bien...

Les mots ne lui venaient pas. Ses yeux seuls sortaient de sa tête.

— Enfin, tante, reprit Maxime, ayez encore quelques jours de patience. Rolande et moi avons comploté d'emmener mère faire une grande tournée en auto...

La tante Anna, ne sachant que dire, gloussait par contenance...

— En voilà une idée, dit Jérôme en haussant les épaules et en se replongeant dans son assiette.

A ce moment, Ernestine rentra avec une enveloppe qu'elle porta à Maxime. Au dos, il lut : « Étude de Me Bourin, notaire à Saint-Chartier, Indre. » Il l'ouvrit d'un doigt rapide. Deux lignes seulement, d'une toute petite écriture, au milieu de la page. L'encre était à peine sèche, et les mots portaient encore des parcelles de poudre bleue :

« Monsieur,

« Vous êtes prié de vous présenter à mon étude le plus tôt qu'il vous sera possible. Affaire urgente.

« J'ai l'honneur de vous saluer. « BOURIN. »

et en bas, cette indication précise :

« M. Baroney (Maxime), chez Mme Anna Bouquet, au Château-Neuf. »

Maxime froissa brusquement le papier en maugréant :

— Oh ! il m'embête, celui-là !

Rolande interrogeait son frère du regard. Alors Maxime lança le nom de son correspondant, sans détail :

— Bourin.

D'un œil soupçonneux, Jérôme avait suivi tout le manège de son fils. A ce nom, il s'écria :

— Bourin t'écrit. Qu'est-ce qu'il peut bien te vouloir?

— Je n'en sais rien, répondit Maxime, sèchement; puis se levant, il mit la lettre dans sa poche et sortit en murmurant :

— Je veux en avoir le cœur net.

La tante Anna était devenue violette : on la devinait près d'éclater; Rolande jouait nerveusement avec une petite cuiller. Seule la vieille tante Malvina restait absente et mâchonnait les fruits qu'on lui avait servis.

— Enfin, qu'est-ce qu'il y a? demanda Jérôme. Vous avez l'air d'être au courant, vous deux. Dis-moi, Anna...

La tante Anna n'attendait que le moment de parler, mais elle avait attendu trop longtemps, les mots se précipitèrent au hasard :

— Ah bien! par exemple, oui, je suis au courant. Mais j'aimerais mieux ne rien savoir, parce que... Ah! oui, c'est joli. Mon jardin... et puis Artémise tient bien ses promesses. Oui! par exemple, elle tient bien ses promesses!... Mais Ernestine ne peut pas s'en aller; non, elle ne peut pas s'en aller.

Devant ce flot incohérent, la tante Malvina leva le front, s'étonna. Jérôme recula sa chaise et se tourna vers sa fille qui agita ses mains pour se récuser.

— Moi? Oh! papa, ne compte pas sur moi. Je n'y comprends rien. Et puis, j'ai horreur de ces cancans de petit trou. S'il y a quelque chose d'important à savoir, Maxime nous l'apprendra à son retour.

— Et où va-t-il?

— Chez M. Bourin. Il l'a dit tout haut.

— Maxime, chez Bourin, c'est du plus haut comique...

— Tu trouves?

— Est-ce qu'il veut entrer dans son étude?

— Non, je ne crois pas.

— Enfin, vous ne voulez rien me dire, c'est parfait.

Et tout son corps s'affaissa, ses traits se tirèrent. Il avait suffi de ce nouvel ennui pour le faire rentrer dans la peau du vieil homme des veillées parisiennes.

— Je me demande, reprit-il, pour combien vous me comptez? Pour un simple zéro. Un fournisseur de pièces de cent sous. Utile au dehors, mais toujours de trop dans les conversations. Eh! j'y songe. Gabriel est venu me voir cet après-midi et voulait absolument m'entretenir d'une chose grave. Je l'ai envoyé promener. J'ai eu tort. Il m'aurait tout dit... Maxime a commis

encore une sottise. Ah! l'animal, il s'y entend à compliquer l'existence, sous prétexte qu'il ne faut pas se faire de bile... Bourin le demande. Quelque famille qui a à se plaindre de notre cher jeune homme... Un beau jour, on nous le rapportera avec une balle dans la tête...

— Oh! papa, peux-tu dire des choses pareilles!... Tu n'as pas de cœur!

Et, sur ce beau mot, Rolande sortit. Elle brûlait d'aller au-devant de son frère, de connaître l'avenir. Elle aurait voulu pouvoir accompagner Maxime, combattre à son côté. Elle était dans un jour « Bernstein, » comme elle disait. Elle attendit une grande heure dans le jardin, l'oreille aux aguets, les yeux plongés dans la nuit, toute noire.

Enfin, Maxime parut. Son allure n'était point celle d'un vainqueur.

— Eh bien? lui lança de loin Rolande.

Maxime hâta le pas, puis à mi-voix :

— Eh bien!... j'épouse.

— Tu épouses? qui? quoi? voyons, explique-toi.

— J'épouse Marthe Bourin.

Rolande partit d'un éclat de rire nerveux.

— J'aurais voulu te voir à ma place, expliqua Maxime en colère. C'est un terrible homme que ce Bourin. Il m'a fait peur, je l'avoue. En voilà un qui ne transige pas sur les affaires d'honneur. Toute la conversation a eu lieu debout, dans son cabinet. Il a la tête de plus que moi et de grandes mains sèches. Si j'avais fait le moindre mouvement pour me dérober, j'ai eu le sentiment très net qu'il m'étranglait.

— Tu auras un beau-père agréable.

— Il aura son bon côté. Pour le dégoûter de moi, je lui ai avoué mes dettes. Il les payera! Mes défauts. Il m'en corrigera,... à ce qu'il prétend. Il va me faire entrer dans une étude à La Châtre et il l'achètera pour moi... dans quelques années...

— Est-ce que c'est lui qui te couchera?

— Oui, sur son testament... Et puis, tu sais, en mon honneur, il double la dot.

— Le pauvre homme! tu vas lui coûter cher... mais ce que fille veut... C'est bien ce que je pensais. Cette petite pensionnaire est une rouée... Elle t'a gentiment pris dans son filet à papillon...

— Mais non, Marthe n'a eu qu'à avouer sous l'empire de

la peur. Son père avait été renseigné par la rumeur publique.

— Quel trou! Et c'est là que tu vas t'enterrer?

— L'avenir nous dira cela. N'anticipons pas.

— Il est joli, ton grand tour en auto...

— Il colle toujours. Tu penses que je ne tiens pas à faire une cour officielle à Marthe, aux yeux des badauds. Un voyage s'impose plus que jamais. Nous emmenons la petite avec nous, voilà tout...

— Nous emmenons, nous emmenons! on dirait que tu es le maître. Et Bourin, tu crois qu'il te laissera faire? Il aurait trop peur que tu ne détériores sa fille avant la lettre.

— Tu es stupide.

— Non, je vois clair... A propos, papa t'attend avec impatience. Tâche de lui dire quelque chose. Il n'est pas content.

— Bon. Rentrons. Du reste, il faut qu'il aille faire dès demain la « demande, » selon les règles en usage dans la contrée... Quelle tête il va faire, à l'annonce de cette corvée!...

— Tu sais, il y a de quoi!

Le jardin de la tante Anna, qui s'étendait en partie derrière les maisons du bourg, était dessiné à la française. Maxime et Rolande s'étaient retrouvés sous un quinconce des tilleuls. La lune se levait et badigeonnait de blanc les murs et le tronc des arbres. Le frère et la sœur marchèrent vers la maison sans parler. Un peu avant d'atteindre le perron, Rolande s'arrêta, et, regardant Maxime, elle haussa à petits coups les épaules, puis :

— Tu me fais rire avec tes Bourin, dit-elle à mi-voix. Sérieusement tu ne vas pas croupir ici? Et moi, qu'est-ce que je deviens dans toute cette histoire?

— Toi? répliqua vivement Maxime, n'as-tu pas le baron?

Ils se mirent, tout de suite en rentrant, à la recherche de leur père. On leur dit, à la cuisine, qu'il était allé se coucher.

L'ouverture de la chasse se ressentit un peu, à Filaine, de toutes ces secousses. Mais pour Gabriel Baroney, « l'ouverture » était une solennité que, pour rien au monde, il n'eût négligée. Il traina de force Étienne hors de la maison après avoir rempli ses poches de cartouches et mis en état le fusil de son fils.

— Il n'y a rien de meilleur pour balayer la mauvaise humeur qu'une dizaine de kilomètres de chaumes et de brandes dans les jambes, avec, de temps à autre, un lièvre qui déboule et une

compagnie de perdreaux qui monte devant vous à grand bruit peureux... Ah! mon grand! nous ne sommes pas les maîtres du destin. Il y a des momens où il faut baisser la tête, accepter,... remercier! Plus tard, on comprend mieux...

Gabriel, serré dans son veston kaki, avait sur la tête un feutre mou, rond, qui devait avoir reçu pas mal d'averses au long de sa carrière, mais qui était orné de trois plumes prises à l'aile de la première perdrix rouge tuée l'année d'avant. Il parlait à mi-voix : il voulait bien verser de bonnes paroles dans le cœur de son enfant déçu, mais il ne tenait pas à effaroucher le gibier.

Gabriel Baroney chassait religieusement, avec une joie de néophyte, un zèle toujours neuf et une gravité qui n'admettait pas les plaisanteries. « Chasser : c'est une des grandes traditions humaines. » Aussi avait-il du dédain pour ceux qui faisaient de ce devoir une simple distraction, une promenade champètre, destinée surtout à donner de l'appétit. Il chassait pour tuer, pour apporter des proies au logis ; il chassait, comme les hommes de l'époque des cavernes, pour nourrir sa famille.

Et il avait une telle foi dans la vertu de cette sacro-sainte occupation qu'il cessa bientôt de parler à son compagnon pour se livrer tout entier à sa passion. Rip et Jap étaient de la partie, le jeune Jap obéissant à Étienne, la bonne Rip devant Gabriel.

— Il n'est chasse que de vieux chien! avait coutume de répéter son maître quand on l'interrogeait sur l'âge de Rip.

Et de fait, Rip, un peu lourde à la maison, amie des paillassons et du coin du feu, se réveillait vers la fin d'août. Elle devinait que la grande fête approchait, qu'elle allait en être, et que son maître, toujours excellent, lui prodiguerait caresses, bons morceaux et complimens. C'était une chienne griffon, d'une couleur indéfinissable, à longs poils jaunâtres, roussâtres, aux yeux dorés capables d'exprimer tour à tour le contentement, la crainte, le doute, la reconnaissance. Parfaite en plaine, d'un arrêt impeccable, elle se surpassait dans la chasse aux buissons, aux « bouchures » comme on dit de ce côté-là du Berry. La minuscule truffe rose de son nez en guise d'éperon, ramassée sur ses pattes, elle entrait dans les ronces qui glissaient tout le long de son corps agile. Mais, Rip disparue, Gabriel Baroney devinait tout ce qui se passait et il s'apprêtait à tirer le lapin qui allait bondir. Au coup de fusil, Rip réapparaissait, contente, puis très vite humble.

Gabriel Baroney ne se faisait jamais suivre d'un porte-carnier. Il tenait à honneur de rapporter lui-même toute sa chasse, trop heureux si, la poche de derrière de son veston étant pleine, il était contraint de rentrer au logis... faire de la place, puis de repartir et de continuer! Car il y a des heures pour rentrer définitivement de la chasse, onze heures, six heures! Et les jours où Gabriel Baroney chassait, il chassait. *Age quod agis!* Pour inculquer des principes à ses enfans, il prêchait d'exemple.

Étienne, lui, n'était guère attentif. Malgré les brefs encouragemens de son père, il chassait sans conviction. Il marchait d'un pas lourd, « butait » sur les mottes de terre, se trompait de direction, ratait tout ce qu'il tirait. Si distrait qu'il fût, il remarqua cependant plusieurs fois que son père haussait les épaules à ses maladresses, et il en fut sourdement irrité : « Vraiment, que lui importait la chasse, en ce moment? Est-ce qu'il pouvait avoir sa tête à lui? Son père se consolait bien vite du chagrin de ses enfans! La chasse, la chasse! il ne mettait rien au-dessus de la chasse! » Il résista à l'envie de rebrousser chemin, de fausser compagnie à ce père dont les travers prenaient vraiment trop d'importance.

Gabriel sentait toutes ces nuances et, rapproché d'Étienne pour franchir une haie ou suivre un chemin creux, il ne manquait pas de lui lancer quelque mot affectueux :

— Et puis, vois-tu, mon pauvre ami, dans cette malheureuse histoire, ce n'est pas toi le plus à plaindre.

Ou bien :

— Tu auras ta revanche! Car enfin tu ne méritais pas cela.

Étienne n'avait point revu Marthe, ni M. Bourin, ni Maxime. Aux récits de son père, le pauvre garçon était entré dans un violent courroux, menaçant « d'arracher, à Maxime, ses oreilles de polisson. » Mais Gabriel Baroney avait remis les choses au point :

— Laissons, à leur place, les oreilles de ce garnement. Il y a des chances pour que le sort se charge de les lui tirer. Ou il va, d'un coup, racheter toutes ses fautes passées, ou il va commettre la plus grande fourberie de sa carrière... Je me demande comment cette pauvre Marthe a pu songer tour à tour à toi, puis à lui... Vous êtes si loin l'un de l'autre, mon cher Étienne! Au milieu de son cynique triomphe, il fait bien piteuse figure.

Continue à le dominer par ton caractère. Si j'avais le choix entre vos deux situations, je choisirais la tienne qui est nette, propre! Tu souffres : c'est peut-être une bénédiction. L'avenir nous le dira. L'avenir, mon bon Étienne, l'énorme et généreux avenir; travaillons à l'avenir. Quant au passé, mon pauvre enfant, avouons qu'il y a un peu de ta faute dans tout ce qui arrive. Tu as mal défendu ton bien. Par le temps qui court, il faut se méfier des enjôleurs et des charlatans. Il ne suffit plus d'être un honnête homme : il faut être malin ! Tu as été un peu bourru, surtout ces jours-ci. Tu as été trop effacé. Ta mère et moi, nous en avons convenu ensemble plusieurs fois...

— Oui, peut-être ! se contenta de répondre Étienne. Il faut bien que vous ayez raison.

Et il résolut, mordant son frein, de se tenir coi.

La chasse fut une heureuse distraction aux soucis des deux hommes, la chasse et les battages.

Les récoltes étaient rentrées, seigles, avoines d'hiver, blés. Les battages commençaient au domaine : quatre batteuses, actionnées par une locomobile, ronflaient à la fois comme des orgues de cathédrale. Une poussière blonde montait, vapeur sèche, dans l'air chaud. Les cheveux et la chemise poudrés, les yeux clignotans, les mains agiles, cinq hommes, tous du pays, aidaient les Delage.

Après les premières heures d'énervement et de pénibles réflexions, Étienne se donnait tout entier à son labeur habituel, comme un jeune veuf qui, son tribut payé à l'adversité, songe à l'avenir. Ses épaules se redressèrent, ses regards s'affermirent, sa voix reprit sa netteté coutumière. Ses fiançailles inattendues avaient développé en lui ses tendances à la timidité. Malgré ses efforts, il n'avait jamais pu parler vraiment d'égal à égal avec Marthe. Il savait bien que la jeune fille deviendrait une bonne épouse, sérieuse et capable de s'intéresser à la vie champêtre, mais il sentait, en même temps, une résistance qui le contrariait. Avec la certitude d'être dans la bonne voie, il souffrait de certains silences un peu railleurs de cette quasi-citadine. Marthe avait beaucoup à apprendre et son orgueil qui la conseillait mal voyait l'ignorance d'autrui. Leur amour en somme n'était pas puissamment étayé, mais le mariage consoliderait tout.

Étienne n'était donc pas absolument préparé au coup de théâtre du kiosque aux jeux, mais il n'était pas non [plus par-

faitement tranquille. Si bien que son épreuve, deux fois pénible, par elle-même et à cause du rôle joué par Maxime, comportait une atténuation dans un certain sentiment de soulagement. Plus de responsabilités ! Marthe, en manquant à la parole donnée, le dispensait de tout souci... C'était comme un opium bienfaisant et provisoire qui s'imposait à lui.

Et l'attitude courageuse qu'il adopta lui conserva toutes les sympathies. Les paysans, qui sont simplistes, donnèrent tous les torts à Maxime, dont la désinvolture dédaigneuse et les « simagrées » ne leur allaient guère. Quant à Marthe, ils ne l'accablèrent qu'à demi, car l'opinion générale fut qu'elle se repentirait de son coup de tête « avant les semailles de l'an prochain. »

Personne ne s'avisa de trouver Étienne ridicule. Le pauvre garçon en eut l'impression immédiate et, au lieu d'être satisfait, il en souffrit : il eût préféré que ce fût lui la victime, et non celle qu'il avait appelée quelques jours sa fiancée. Et ainsi, la douleur, dominant la surprise, affina sa sensibilité.

Il put donc affronter sans trop d'appréhension la curiosité de son frère Paul qui allait débarquer d'Épinal.

La nouvelle du séjour prolongé des Jérôme à Saint-Chartier avait beaucoup ému Paul Baroney, et comme il n'avait pas encore « fêté ses galons, » il obtint une permission de quinze jours avant les grandes manœuvres. Il arriva à Filaine le surlendemain du drame. Il en voulut d'abord à Étienne de s'être laissé « souffler » sa fiancée : il lui semblait que le déshonneur rejaillissait sur lui. Puis il se débarrassa de ce « préjugé » et se moqua de son frère maladroit. D'ailleurs, il ne dit mot à personne de ces réflexions contradictoires. C'était un homme à la volonté froide, ennemi du sentiment et qui ne supportait aucune contrainte. Il avait pris son congé pour le passer auprès de Maxime et de Rolande. Aucune considération ni personne ne l'eût empêché de se rendre au Château-Neuf dès le lendemain de son arrivée.

Il était grand, mince, brun, avec des moustaches coupées court, et portait avec aisance l'uniforme bleu clair de sous-officier de chasseurs à cheval. Il venait d'être nommé maréchal des logis. Sa garnison d'Épinal ne lui permettait pas de venir souvent dans sa famille, mais il était bien noté et obtenait aisément de plus longues permissions.

Au Château-Neuf, où l'on avait besoin de petits incidens

extérieurs, son apparition eut un vrai succès. Rolande, qui n'avait conservé de lui qu'un très vague souvenir, poussa une exclamation dépouillée d'artifice.

— Quelle surprise, Paul! Vous êtes un homme, et un fort bel homme!

— Ma cousine, vous allez me faire rougir. Et que vais-je dire de vous, moi?

— C'est bien simple. L'expression est courante. Dites-moi : Vous en êtes un autre!

La glace ainsi rompue, les deux jeunes gens se serrèrent la main à la bonne franquette. Ils étaient de la même espèce et, tout de suite, s'accordèrent très bien. Maxime qui s'était fait réformer et fréquentait à Paris un monde cosmopolite, antimilitariste, était un peu gêné par cet uniforme « tapageur. » Mais l'esprit indépendant de Paul lui plut vite, et Maxime, toujours superficiel, eût été bien en peine d'expliquer les raisons de ses haines passagères et de ses emballemens. Et puis, il lui avait paru « très chic » de se poser en amoureux fou de Marthe et, pour le moment, il ne pensait guère à autre chose.

Les deux familles ne tenant plus à se voir quotidiennement comme les mois précédens, Paul et Rolande devinrent, entre elles, les intermédiaires tout naturels. Paul ne parlait pas volontiers. Gabriel, curieux, l'interrogeait.

— Ma présence les gêne un peu, disait Paul des fiancés du Château-Neuf; cependant ils ont l'air de s'entendre. Marthe rit. Rolande l'instruit. Maxime fait la roue et raconte des histoires dont les trois quarts ont dû arriver à ses amis et aux amis de ses amis, mais dont il fait parure sans vergogne.

— Et Fanny?

— Tante, elle bâille.

— Et Jérôme?

— Il est enchanté. Maxime lui a suggéré une idée qui ne pouvait que le flatter et qui a vite pris corps. Il s'agit tout bonnement de construire à La Châtre, dans le quartier neuf, un petit hôtel moderne pour notre futur notaire. Maxime notaire à La Châtre! Il faut que Bourrin soit complètement fou pour avoir songé à cela! Mais pour l'oncle Jérôme, il ne voit que son cottage « modern style, » avec panonçeaux formant aigrette à l'auvent de l'entrée. Le plan est déjà esquissé!

— Tu l'as vu?

— Bien entendu. Le baron a été appelé en consultation. Il est ravi de voir les Jérôme s'installer dans le pays.

— Les Jérôme ?

— Mais oui, tous.

— Alors, cette maison ?

— Énorme. Conçue pour deux ménages... au moins... Tout le monde a l'air d'oublier Paris...

— On voit qu'il fait beau. Vienne l'automne, et nos oiseaux trop vite apprivoisés s'envoleront vers d'autres rivages.

Gabriel Baroney ne savait plus trop que penser de son œuvre de transplantation. Lorsqu'il avait engagé son frère à venir se reposer à Saint-Chartier de tous ses travaux parisiens, il s'était dit naïvement que Jérôme, libéré de ses multiples besognes, reprendrait la direction de son foyer. Mais il n'en devait rien être. On ne se fait pas impunément, pendant vingt ans, l'esclave de son métier. Jérôme ne voyait qu'à travers l'architecture, ce qui changeait la couleur du monde plus encore que ses lunettes bleues. Que lui importait l'avenir précis de sa famille ? Il avait une maison à construire, et pour lui-même !

— Mais enfin, dit Gabriel à son fils Paul, Rolande ne doit pas, elle, être fort enthousiasmée de cette décision.

Paul sourit. Il avait peur de trahir sa belle cousine. Il eut un geste vague :

— Rolande n'en fait qu'à sa tête. Si elle veut bien rester provisoirement dans le pays, c'est qu'elle y trouve son compte.

Le jeune sous-officier gardait pour lui certain épisode lyrico-comique qui l'avait bien renseigné sur les intentions de sa brillante cousine. C'était sur le chemin d'Épirange, au retour d'une amusante et fructueuse chasse au rabat. Paul Baroney, bon tireur, avait reçu des complimens. Tout émoustillé, il marchait aux côtés de Rolande, et ses propos cavaliers prirent peu à peu la forme d'une véritable déclaration. La jeune fille, le fusil en bandoulière, un doigt passé dans la ceinture de son costume trotteur, le laissa parler quelques instans, flattée de cette impétuosité militaire, puis, quand il eut terminé, elle s'arrêta, et, les yeux fixés sur les yeux du jeune homme, elle répondit :

— Mon cher Paul, vous perdez votre temps. Nous ne sommes plus des collégiens pour cousiner de la sorte ! Je vous ai trouvé joli garçon et je vous l'ai dit ; vous me trouvez à votre goût et vous ne me le cachez pas. C'est parfait. Mais, halte-là ! J'ai vingt

et un ans bien sonnés et je songe à m'établir. Vous, mon pauvre Paul, il vous faut encore attendre quelques années. Si je ne m'abuse, un maréchal des logis touche soixante-cinq francs par mois. Nous ne pourrions pas entrer en ménage dans ces conditions-là. Ne froncez pas vos beaux sourcils. Je ne veux point me moquer de vous. Restons bons amis. Là, donnez-moi votre main, et maintenant, marchons et écoutez-moi. J'ai encore quelque chose à vous dire et qui vous prouvera que vous vous étiez fourvoyé... J'ai des projets...

— A Paris?

— Non. Ici.

— Aux environs.

— Non. Ici.

— Qu'est-ce que vous appelez « ici? »

— Et vous? Sur quelles terres sommes-nous?

— Sur les terres de Malard... Vous voulez épouser Malard?

— Oui. Qu'est-ce que vous en dites?

— Je dis qu'il aura rudement de la veine.

— Bon. Mais je parle à mon point de vue?

— Eh! eh! Malard est un original; c'est aussi un homme de ressource.

— Il est riche. Mais je le crois un homme de premier ordre. Il a un culte modéré pour l'élégance, c'est entendu: il est fort intelligent, ce qui vaut mieux.

— Est-ce que vous savez que?...

— Oui, je sais *que*... comme vous dites. Je sais tout. Je ne crois pas l'obstacle insurmontable. Tout homme traverse sa période d'amourettes. Celle du baron a été plus longue par veulerie provinciale. J'en augure un avenir de tout repos.

— Bravo! bravo!

— Ça n'est pas le grand enthousiasme.

— Ah! ma chère Rolande, donnez-moi le temps de me faire à cette idée. Il se passe tant d'événemens dans notre calme coin depuis quelques semaines que je m'y perds un peu. Étienne blackboulé: ça, c'est dans l'ordre. Maxime se fixant à La Châtre et épousant la petite Bourin: c'est tout de même digne de remarque. L'oncle Jérôme quittant Paris pour réparer des châteaux: cela reste logique. Rolande Baroney, Parisienne, épousant le baron Louis-Napoléon Malard dit Bric-à-Brac, c'est le bouquet inattendu de cet invraisemblable feu d'artifice.

— C'est un mariage comme on en bâtit couramment.

— Oh ! on a vu pire...

— Mais il y a mieux, direz-vous ; cela se peut très bien. Je suis avant tout une fille pratique, mais pas à la manière antique qui consistait à se garder de l'argent pour ses vieux jours. Mon avis est qu'en fait d'argent, il faut en avoir dès qu'on entre en ménage...

— Vous avez parfaitement raison, ma chère Rolande, et je souhaite que tous vos désirs soient satisfaits. Est-ce qu'il y aurait indiscrétion à vous demander où vous en êtes ?

— Aux préliminaires, tout au plus. Et si je vous en ai parlé, c'est qu'il me semble que vous pourriez... m'aider.

— Vous aider ? Je ne vois pas bien...

— N'ayez crainte : je ne vous demande pas d'aller offrir ma main au baron. Soyez mon allié. C'est très important. Un mot placé à propos vaut mieux, parfois, qu'un long discours...

Et ils scellèrent d'une poignée de main fraternelle un pacte d'alliance. Paul Baroney, grâce à son uniforme et à une certaine gravité élégante, était le plus brillant des Baroney de Filaine. Et cela plaisait à Rolande. Il était donc assez adroit de la part de Rolande de l'avoir choisi pour servir en quelque sorte de trait d'union entre la Parisienne et le célibataire campagnard.

Il se tira très bien de sa première négociation.

— Monsieur Malard, dit-il un jour au baron, vous allez peut-être me faire observer que je me mêle de ce qui ne me regarde pas. Cependant, voici : est-ce qu'il vous serait agréable de faire plaisir à l'oncle Jérôme ?

— J'en serais enchanté.

— Eh bien ! je crois que si vous consentiez à être garçon d'honneur de Maxime, ils seraient tous...

— Moi, garçon d'honneur ! grands dieux ! quelle idée saugrenue !

— Pourquoi ?

— D'ailleurs, l'on ne m'a rien demandé !

— Par discrétion sans doute. J'ai cru saisir que ma cousine serait ravie de vous avoir pour cavalier.

— Mlle Rolande ? Un gros pataud tel que moi ? Allons donc ! Vous voulez vous moquer ?

— Pas du tout. D'ailleurs vous avez fait sa conquête.

Et, à l'étonnement de tous, le baron accepta de remplir le

rôle qu'il avait toujours regardé comme une corvée ridicule...

A quelque temps de là, on sut même à Filaine que la cérémonie aurait lieu dans la petite chapelle d'Épirange, fermée à la mort de la baronne.

Depuis la rupture des fiançailles d'Étienne, l'auto ne venait plus que très rarement à Filaine. Une après-midi cependant, Rolande s'y fit conduire. C'était un samedi et, les samedis, Rolande ne tenait pas en place à cause des « absences » du jeune baron. Étienne était au marché de La Châtre et Gabriel était à la chasse. Elle joua avec les fillettes dans le jardin. Vers cinq heures et demie, Gabriel rentra, la tête basse, le sourcil froncé, l'air de porter le diable en terre. Il était bredouille. Les enfans le devinèrent et prirent tous des mines soucieuses.

— Pauvre papa, murmura la petite Gabrielle.

Rolande ne comprenait rien à ce changement de tableau.

— Bonsoir, mon oncle, combien de pièces? s'écria-t-elle.

Gabriel leva la tête; ses yeux bleus parurent plus foncés :

— Bonsoir, prononça-t-il lentement. Tu permets que j'aille me changer?

— Oh! mais je veux savoir, insista la jeune fille, et elle s'avança pour tâter le veston-carnier de son oncle qui se défendit les deux mains en avant :

— Laisse, je te prie. Je n'ai rien tué! Es-tu satisfaite?

— Rien, mais alors vous n'êtes plus mon oncle et vous avez raison de prendre le deuil. Très réussie, la comédie. Vous me rappelez Footit à qui Chocolat, sans le faire exprès, a joué un méchant tour...

— Merci, Rolande, tu es vraiment trop bonne.

L'oncle Gabriel continua son chemin, d'un pas plus nerveux, mais sans se dérider. Sa vieille chienne le suivait, penaude, à l'unisson.

Rolande ouvrait de grands yeux et faillit éclater de rire.

— Cousine Rolande, dit Solange, il ne faut pas se moquer de papa. Il a du chagrin.

— Comment! il a du chagrin?

— Oui, quand papa ne tue rien à la chasse, il a beaucoup de chagrin, répéta Gabrielle.

Et les deux petites hochaient la tête ensemble, en regardant s'éloigner le chasseur malheureux. Rolande n'arrivait pas à

bien saisir la portée exacte de ces propos et de la conduite de son oncle. Elle se demandait si c'était touchant ou ridicule.

Et tout en regagnant Saint-Chartier par les petits chemins verts, — elle avait renvoyé l'auto, — elle sentit en elle toute une floraison d'idées noires : « Non, décidément, ce pauvre oncle Gabriel était grotesque; on ne se met pas dans des états pareils parce qu'on rentre le carnier vide! Mais, dans ce trou-ci, c'est bien simple, on ne sait rien mettre à son plan : on ignore, on dédaigne les grands événemens, — politique, art et littérature, — et on fait un sort au moindre incident journalier. Quelle petitesse! Et je suis sûr que tante va avoir le cœur gros de la désolation de son pauvre mari. Quelle vie! Et la solennité inlassable de Mòssieur Bourin, de « maître Bourin, notaire, » un personnage d'Émile Augier. Et cette petite Marthe, — notre Marthe, — qui se déniaise, qui s'avise d'être heureuse. Heureuse. Ah! la pauvre! Mon Dieu! que tout le monde est sot! Et tante Anna, le bouquet, c'est le cas de le dire. C'est la fleur même de notre sainte province, l'aboutissement logique, nécessaire. Est-ce que Maxime va se laisser enlizer? Cela me paraît tout de même impossible. Dieu! quel avenir, ces gens sont bouchés, vraiment tous, le Bourin, l'oncle Gabriel, sa femme, tante Anna. Étienne, lui, bien entendu, ne peut rien faire, il est disqualifié. Mais vraiment les autres ne voient donc rien... que les convenances? Les convenances! parlons-en! Il est convenable de marier ensemble le jour et la nuit sous prétexte qu'un soir, ils se sont rencontrés à la croisée d'un chemin. Il est pourtant fatal que, dès qu'ils seront libres, ils tireront chacun de son côté. Si bien que les convenances auront été satisfaites l'espace d'un crépuscule. Mais, advienne que pourra, n'est-ce pas? ô cher oncle. Maxime aura épousé, l'honneur est sauf. Et moi, qui juge tout le monde, qu'est-ce que j'ambitionne? Lier mon existence à un original qui, pendant que je lui fais la cour, s'en va... dîner chez sa belle, chez son horreur! Tout cela n'est pas fort ragoûtant. C'est la vie. Il faut l'aider à s'arranger et non pas, comme a fait Maxime, se faire accommoder par elle. Louis-Napoléon, qui, j'espère, voudra bien se laisser appeler Louis tout court, n'est pas sot, Dieu merci. Il y a de la ressource en lui, comme dit le cousin Paul, sans parler d'un certain bas de laine qui ne doit rien à personne... Et puis, vraiment, s'il m'épouse, je ne le plains pas! »

Ainsi Rolande se donnait à elle-même l'absolution qu'elle refusait à tout le monde. Sa démarche se fit plus ferme, plus souple. Sa taille se cambra. Faute de public, elle se donnait en spectacle aux haies lourdes de mûres noires, aux chaumes rugueux, aux prairies qui la regardaient à travers les barreaux des clôtures, à la rivière fureteuse. Lorsqu'elle parvint à Saint-Chartier, elle continua de faire la roue pour un groupe de gamins, casquette au front, déjà bons appréciateurs de jolies filles; pour le charron, qui resta un instant le marteau levé, tandis que le cheval qu'il avait à ferrer hennissait d'impatience; pour la mercière, qui sans gène ôta ses lunettes, pour mieux juger la coupe de sa robe et sa façon de marcher.

Elle était au beau milieu de la rue quand elle vit s'avancer, à sa rencontre, Étienne, à bicyclette. Sous le regard des gens du bourg, ils ne pouvaient pas s'éviter. Étienne, dès qu'il l'aperçut, à quelques pas de lui, « freina » et descendit pour lui serrer la main.

Ils ne trouvaient rien à se dire, pas même de ces paroles banales qui partent toutes seules quand on a peur du silence. Étienne avait eu, vers sa cousine, un regard si ouvert et si grave! Rolande avait serré la main d'Étienne avec une sympathie si spontanée que tous les deux restaient étonnés de se comprendre ainsi, tout à coup. Parce qu'ils s'étaient ignorés jusqu'à ce jour, ils avaient été plusieurs fois injustes l'un vis-à-vis de l'autre. Rolande n'était pas la simple poupée frivole qu'Étienne imaginait. Étienne n'était pas non plus tout d'une pièce, et la faculté de souffrir discrètement, que Rolande lui reconnaissait, à cet instant, le mettait en marge de la catégorie des rustres où elle l'avait rangé trop vite. Ce ne fut sans doute qu'une lueur, qu'un moment lucide, ils se sentirent très loin l'un de l'autre, sans doute, avec des aspirations presque opposées, mais malgré tout, de la même race honnête et saine. Il suffit parfois d'un regard et d'une poignée de main pour éclairer deux consciences. Rolande et Étienne n'eurent pas besoin de s'interroger; ils se chargèrent mutuellement d'amitiés pour leurs parens et ils se séparèrent, réconfortés tous deux par cette rencontre fortuite.

La petite crise de pessimisme que venait de traverser Rolande s'évanouit à la vue d'Étienne et de sa vraie souffrance, noblement portée. Et son cousin sourit en songeant que si

Maxime était un paltoquet, Marthe aurait au moins près d'elle une femme de cœur et qui saurait panser ses blessures.

Rolande avait raison de prévoir que Mme Baroney compatirait à la contrariété de son mari. Dans ces circonstances, très rares du reste, — Gabriel Baroney était le meilleur fusil du canton, — l'unique règle de conduite était le respect du mutisme du maître de la maison. Personne ne riait, on parlait à mi-voix. Les domestiques et les enfans avaient des prévenances inaccoutumées. Cependant rien ne fut changé au programme de la soirée. Après la double lecture, les enfans montèrent se coucher. Étienne sortit dans le jardin, puis le père et la mère. Gabriel Baroney continuait d'être triste, mais la tristesse, si elle est le plus souvent un résultat, peut parfois devenir une cause. Gabriel Baroney savait se servir de ses chagrins.

Il passa doucement sa main dans le bras de sa femme et ils marchèrent quelques instans sans prononcer une parole. Madeleine Baroney se laissait guider par son mari, mais elle savait d'avance où il la conduisait. Ils prirent une allée tournante qui dévalait vers un taillis de noisetiers et de coudriers. On traversait un court tunnel d'ombre glauque et l'on débouchait dans un endroit découvert, large pelouse d'où s'élançait, à quelque distance et un peu en contre-bas, le haut fût d'un peuplier argenté, de cette espèce qu'on nomme couramment « blanc de Hollande. »

C'était un bel arbre. Non pas qu'il fût bien droit, ni régulièrement bâti : il avait ses défauts, mais il était harmonieux. Tout d'une venue jusqu'à cinq ou six mètres du sol, il se divisait à cet endroit en deux maîtresses branches, dont l'une se courbait presque horizontalement pour se relever en une fourche hardie et d'où naissaient plus loin vingt rameaux. L'autre branche-mère restait unique et ne donnait naissance qu'à de plus modestes ramures, mais variées à l'infini... Les feuilles de ce peuplier sont toutes petites, vert tendre et luisant d'un côté, elles présentent de l'autre un velours léger, blanc, qui s'argente par moment. On dirait des coquettes qui au moindre souffle s'agiteraient pour être vues à leur avantage. L'ensemble du feuillage est somptueux, le détail est familier et charmant. Ce géant a une figure de bon génie.

Gabriel Baroney avait un culte véritable pour ce bel arbre. Et lorsque le cultivateur ou le chasseur avait mérité sa récom-

pense, il allait, au moment de l'exode de ses enfans, passer quelques minutes en sa compagnie. Sous un tilleul, à la lisière du taillis, un banc avait été planté, un banc de bois cintré, peint en vert et sur lequel le tabac, à en croire le maître du logis, devient un régal divin. En été, Gabriel apportait à cet endroit un seau d'eau fraîche, une bouteille de cidre, un verre et sa pipe. Quelles soirées! Après les travaux du jour, et ses fatigues, il buvait de longues gorgées, posait son verre doucement à ses côtés, puis tirant quelques bouffées, il songeait, en regardant son arbre, son ami fidèle, devenu comme le gardien de ses pensées les plus secrètes, de ses projets les plus élevés. Les soirs moroses, quand il retrouvait la parole, Gabriel Baroney employait volontiers des paraboles. Ses méditations solitaires, s'il avait quelqu'un avec lui, se changeaient en homélies.

Arrivés au carrefour du banc, il fit asseoir sa femme, et tout de suite, après avoir jeté un coup d'œil vers son silencieux confident, comme pour en recevoir un encouragement, il dit :

— Te souviens-tu, Madeleine, de cette année pluvieuse où toutes nos récoltes furent gâtées. L'Igneraie avait débordé sept fois et les ruisseaux du coteau, devenus torrens, avaient emporté notre terre. Nous ne pûmes pas même rentrer en foin de quoi nourrir nos bêtes l'hiver suivant. Le blé, maigre et rare, ne put être vendu. Il n'y eut pas de fruits, et les pommes de terre elles-mêmes pourrissaient avant d'arriver à maturité. Une épidémie se déclara dans nos étables. Et chez nous, notre Lucien, aujourd'hui le plus gai de nos enfans, faillit mourir. Lucien ne fut pas le seul qui guérit; notre terre, nos bêtes, nos arbres, tout oublia, l'an d'après, la saison meurtrière. Et cependant, tu te rappelles nos transes et ces longues journées de découragement. Il faut savoir regarder plus loin que l'heure qui sonne, plus haut que l'orage qui passe.

Il se tut. Dans l'arbre, on n'eût pas su dire sur quelle branche, le rossignol commença son concert nocturne. Madeleine remuait la tête doucement, et elle sentit que ses yeux se remplissaient de larmes. Gabriel fumait silencieusement, les regards fixés sur le grand peuplier de Hollande. Puis il reprit :

— Regarde. Là-haut, entre les deux maîtresses branches, une autre branche avait voulu pousser. Que lui est-il arrivé? Je ne sais. Brisée par le milieu, il n'en reste plus là-haut qu'un

tronçon. La branche, pourrie, sert aujourd'hui de nid à toute une colonie de geais. L'arbre ne doit pas s'inquiéter de son rameau meurtri. La sève monte, de nouveaux rameaux poussent et, de printemps en printemps, tout l'arbre prospère. Même on dirait qu'il veut cacher sa blessure à laquelle le feuillage fait un habit décent. Je suis peut-être le seul être vivant qui connaisse ce défaut de mon cher arbre.

Madeleine devinait que son mari voulait faire allusion aux ennuis d'Étienne qui passeraient; aux sottises de Maxime qu'on avait cachées le mieux possible aux regards des curieux et à cette tache familiale qui n'empêcherait pas les Baroney de continuer d'être de parfaits honnêtes gens... Quand elle parla à son tour, ce fut dans un langage plus direct, mais qui ne choqua point Gabriel. Car, au fond, tous les deux avaient les mêmes pensées.

— Qu'allons-nous faire des enfans pendant les noces? Ne serait-il pas bon de les conduire chez nos cousins de Valençay? Ils y passeraient huit jours excellens. Nos cousins seraient ravis, et les enfans aussi, très probablement.

— Oui, ma chère Madeleine, tu as raison. Protégeons nos petits. Nous ne sommes point les maîtres de l'avenir, et les desseins de la Providence sont parfois incompréhensibles; mais notre devoir est d'agir dans le sens que nous croyons le bon. J'écrirai demain. Ils partiront lundi. Philippe seul restera avec nous : il est assez grand pour comprendre et il convient que les enfans soient représentés au mariage de notre neveu.

Ils rentrèrent à pas lents, dans la nuit claire. Parfois d'un même mouvement, ils se retournaient pour voir la vallée dont le recueillement silencieux est si émouvant. Puis ils reprenaient leur marche, serrés l'un près de l'autre, réconfortés et sourians.

Dans le bel arbre argenté par la lune, le rossignol continuait son concert.

JACQUES DES GACHONS.

(La dernière partie au prochain numéro.)

PAYSAGES D'AMÉRIQUE

23 avril. — Promptement, la mer a été mauvaise. Toute la nuit, le vent a poussé contre nous, droit sur l'avant, les longues barres de la houle. J'entendais comme des cloches qui appelaient. Étaient-ce les lames faisant sonner les tôles? Je disais : « Pas tout de suite, cloches de l'office dernier! Vous ne détruirez ni nous, ni cette *France* magnifique à son premier voyage et que toutes les nations regardent. » Je crois bien que chacun a pensé à la mort, chacun selon son âge, son éducation et l'habitude de son cœur. Non qu'il y eût danger : mais nous nous sommes embarqués au lendemain du désastre du *Titanic*, et le plus durable écho de ces pauvres appels, il est là, chez nous, qui succédons aux victimes sur la route.

Cependant, aux flancs du bateau, ce matin, dans la poussière qui vole au-dessus des collines d'eau éventrées, un arc-en-ciel nous suit. Des nuages passent et l'effacent. Il renaît avec le soleil, et je regarde ce petit arc, où vivent et voyagent les couleurs des jardins, dans l'immensité bleue, d'un bleu de métal, bleu terni par le vent. Le chef télégraphiste frappe à la porte de ma cabine. Il me tend une enveloppe que je déchire. Je retire un papier plié en carré, je l'ouvre, je lis d'abord les mots qui sont là pour moi seul, et, avant de remercier, afin de cacher peut-être mon émotion, je continue de lire, je parcours les lignes imprimées en tête de la feuille. Il y a ceci : « Radiotélégramme en provenance de Paris, reçu du poste extra-puissant de Poldhu (Angleterre), le 12 avril 1912, à 11 heures du soir, *France* étant à 1000 milles de ce poste. » Je venais d'apprendre, par les deux mots qui suivaient, que tout allait bien dans ma

maison de Paris. O merveille! Visite de la pensée maîtresse de sa route! On l'a jetée en l'air, cette pensée; elle a pris son chemin, non le long d'un fil, mais comme elle a voulu, libre à travers les espaces, et, comme elle passait, les antennes du bateau l'ont saisie au vol, et on me l'amène, vivante. Je vois, dans les mains de l'employé, un paquet d'enveloppes grises, pareilles. J'étudie ce travailleur d'un nouveau métier. Il est Anglais, long, mélancolique, de visage creusé, de regard planant. Écouteur d'océan! Il a si bien l'habitude d'écouter, là-haut, près de la passerelle, coiffé du casque et toute l'attention tournée en dedans, qu'il a l'air d'un contemplatif. Je lui demande :

— Vous avez des navires en vue?

— En vue, non, mais dans le voisinage : à moins de cent milles, dans le Nord-Ouest, un pêcheur qui se rend sur les bancs. Nous causons.

Il « avait, » au delà de l'horizon désert, dans le champ d'action de son appareil, un petit vapeur terreneuvas, et, invisibles l'un pour l'autre, les deux bateaux s'étaient dit leur nom, et ils causaient.

Quelques heures plus tard, je rencontre ce même chef télégraphiste auquel j'avais remis le texte d'une réponse. Avec sa gravité et sa déférence coutumières, il s'approche. Je comprends qu'il a une communication d'ordre professionnel à me faire. Nous nous retirons à l'écart, et nous échangeons ces phrases :

— Monsieur, j'ai préféré, à cause de la distance, ne pas expédier à terre votre radiotélégramme.

— Ah! tant pis!

— Mais je l'ai confié à un bateau qui est derrière nous.

— Et qui le transmettra?

— Qui l'a déjà transmis.

— Comment le savez-vous?

— Monsieur, j'ai entendu le bateau qui relançait vos mots.

Mercredi 24 avril. — Je suis réveillé par la sirène, mais non celle des anciens qui chantait. La nôtre meugle. Nous sommes dans la brume. Il fait chaud et blanc. Je cherche et ne trouve plus la douceur de respirer, la bouche ouverte au vent du matin. Car le vent, dans ces fourrures mouillées, perd sa force et son goût. Je fais tout le tour du navire, par le pont couvert. Quelques passagères, étendues sur leurs fauteuils de toile, enve-

loppées dans des manteaux et des châles, lèvent la tête, et cherchent à voir si le jour a grandi. Mais le jour n'a pas grandi. Il n'est aucune heure. Une toute jeune femme, malade, énervée par ce crépuscule, et par le meuglement de la sirène, murmure :

— Ce Christophe Colomb! Quel besoin avait-il d'aller découvrir l'Amérique?

Je me penche au-dessus de la mer. Quelle redoutable puissance, cette poussière d'eau à qui le ciel appartient en ce moment! Comme elle pèse! Comme elle nous enserre et comme elle change toute chose! L'énorme voix de la vapeur est prisonnière, elle aussi, elle ne va pas loin, on le devine, elle reste autour du bateau. Je me rappelle des brumes pareilles, sur les côtes de Norvège. Mais des voix nombreuses répondaient à notre appel. Nous étions entre les îles. On apercevait tout à coup, dans les déchirures que les grandes meules de brouillard ont entre elles, des profils d'îles, la cime d'une forêt, le sommet d'une roche plate et un chien courant dessus. Ici, nous sommes dans le désert, ou à peu près; rien ne répond, pas même la petite corne, manœuvrée au pied, d'une goélette de pêche, partie de Perros ou de Saint-Servan. La mer, — l'étroite mer visible, sur qui le brouillard s'appuie et glisse, — n'a plus de crête, ni d'aigrette d'écume; elle est d'un vert pâle, et sans cesse traversée, à toutes les profondeurs, par de longs rubans d'eau jaunâtre, qui vont plus vite que les houles, et qui sont pareilles à des algues fuyant le long du navire, et pareilles à des bêtes. Je suis le manège inquiétant de ces lames-chattes, si longues, si souples. Souvent elles montrent la tête, leurs yeux s'épanouissent, leurs yeux qui sont tout, elles rient et elles plongent aussitôt. Je les ai vues aussi dans les nuits calmes, mais en nombre moins grand. Ce sont les mêmes. L'abîme en est plein. Nul ne peut dessiner la forme de ces yeux, mais leur regard va au cœur, parce qu'il est chargé de vie, et cruel affreusement. Comme tout cela nous guette, nous cherche, nous menace et nous revient après avoir fait un tour dans les grands fonds! Ces formes enlacées montent de l'abîme, éclairent la mer de ce regard qui ne s'est pas trompé, et qui nous a tous vus, et elles s'enfoncent un peu au delà, comme si elles se perdaient dans l'ombre blanche qui arrête tout, la lumière et le son, tout ce qui nous ferait communiquer avec le monde. Vers neuf heures, je fais une seconde ronde. Toute la mer est dépolie, et l'air

aussi, le blanc jaune de la brume, d'où filtrent un peu plus de rayons non brisés. Quand apercevrai-je la première moucheture du soleil? A force de guetter, j'ai vu mon gibier d'or. Ç'a été d'abord à la pointe d'un mât. Vous n'étiez donc pas hautes, brumes qui nous teniez en prison! Peu à peu, l'or du ciel, par des chemins secrets, a glissé dans le brouillard. J'ai vu des sentiers de joie descendre dans le gris. Ah! printemps de la mer, vous aussi, vous avez votre heure. Sur les labours de l'Océan mes yeux ont retrouvé le vert des jeunes blés. Et je n'ai plus peur d'apercevoir, devant l'étrave, là, porté sur nous, flottant, perdu, le long corps vêtu de noir et la tête coiffée de blanc d'une goélette bretonne.

Jeudi 25 avril. — Voici la terre d'Amérique. Le beau bateau tout neuf a bien marché. A midi et demi, en avant et à tribord, une terre s'élève au-dessus des eaux limoneuses. Elle est plate et pareille à un banc de sable où des enfans auraient bâti des tours carrées, une ici, l'autre là, toutes sans toit. C'est Long Island. Nous suivons un chenal que des dragues à vapeur ne cessent de dégager, rejetant en dehors la boue de l'Hudson. Une caille, effarée, rasant l'eau, file vers la terre où je suis sûr, maintenant, que toute la moisson est drue et le nid des pies en échafaudage. Au loin déjà, très loin, dans la brume fine, j'aperçois le dessin de la baie de New-York, et les bateaux nombreux, qui viennent de toute la terre et vont à toute la terre. Ils sont presque tous dans la demi-lumière, gris sur l'eau jaune; leurs fumées, toutes ensemble, allongées dans le ciel, forment un nuage pas plus gros qu'un trait de crayon. Un rayon de soleil tombe sur une voile petite, qui devient comme un phare. L'étendue magnifique est mesurée par des points colorés. Devant nous la côte grandit. La couleur des rives commence à nous venir, traversant le brouillard; je vois le vert des pentes gazonnées, des bois dont la ramille est encore mal vêtue, des villas en ligne sur les falaises. La *France* incline enfin pour entrer dans l'Hudson; nous doublons une pointe qui nous cachait la ville, et, à grande distance dans la brume, mais de face, nous voyons New-York. J'avais redouté ce moment. Eh bien! non. Je suis séduit. La brume nous favorise. A travers ce voile lumineux, les maisons à vingt et trente étages, coupées ras au sommet, les campaniles, les clochers et les toits ordinaires de la pointe

de Brooklyn semblent plus étroitement soudés les uns aux autres ; la base est presque cachée ; les plans s'effacent ; il reste une dentelure irrégulière, une bâtisse très haute, d'une richesse inusitée de mouvement, hérissée de minarets et d'aiguilles, et toute cette industrie a l'air d'une cathédrale maigre et qu'on n'aurait pas faite exprès. Le voile de brume se déchire, et ce ne sont plus que des maisons de rapport, bâties sur le modèle des piles de planches, auxquelles il faut laisser des jours, afin que l'air circule et que le bois ne pourrisse pas. Mais tout le charme ne s'en va pas, parce qu'il y a la couleur variée de ces façades, et leurs diverses lumières. Quelques-unes sont d'un grenat foncé, d'autres jaunes. J'observe à gauche la fusée magnifique d'un toit vert d'eau. La plus haute bâtisse est blanche, d'un blanc de nacre avec campanile rose ; elle mène le regard jusqu'aux nuages étendus sur la ville. Nous nous arrêtons, pendant que « la santé » monte à bord. Des journalistes croisent à tribord, sur un remorqueur, attendant l'autorisation d'embarquer sur la *France*. Le fort qui commande la rade a le pavillon à mi-mât, en signe de deuil, car les journaux, — déjà nous les lisons, — annoncent que plus de deux cents cadavres de passagers du *Titanic* viennent d'être retrouvés, flottant sur la mer. « La santé » apportait aussi les lettres. Parmi celles que je n'attendais pas, et qui m'émeuvent par leur âme vivante, l'une dit : « Cher monsieur René Bazin, nous avons appris que vous étiez à bord de la *France*, et cette nouvelle nous a comblées de joie. Nous sommes des religieuses chassées de France par la persécution ; nous aimons par devoir notre patrie d'adoption, mais nous ne pouvons oublier l'autre ! Tout ce qui nous vient d'elle nous fait l'effet d'un rayon de soleil. Vous nous trouverez peut-être indiscrètes, d'oser vous écrire ; cependant, si vous deviniez le plaisir que nous y trouvons, vous nous pardonneriez tout de suite. Nous n'osons pas vous demander de nous faire une petite visite, bien que nous ne soyons qu'à quelques heures de New-York. Acceptez du moins nos souhaits de bienvenue en Amérique... Vos compatriotes et vos bien respectueusement dévouées in X^to^. » Hélas ! j'ai reçu plusieurs invitations de cette sorte, toutes signées de noms français, en diverses villes des États-Unis ou du Canada. Et je n'ai pas osé compter, de peur d'être trop triste.

Que cette apparition est loin de répondre aux descriptions qu'on m'avait faites des « gratte-ciel, » et mon émotion de res-

sembler à tous les rires que j'ai entendus! J'ai voulu renouveler l'expérience, et étudier, non plus de la mer, mais du milieu de ses rues, le paysage de la grande ville. Avant le coucher du soleil, j'ai ouvert la fenêtre de ma chambre, située au 11e étage de l'hôtel Vanderbilt. Me suis-je trompé? Mais non. Je domine toutes les terrasses de l'autre côté de l'avenue, toutes les maisons qui s'élèvent au delà jusqu'à l'East River. Et je vois une étonnante, une superbe mosaïque décorative. Évidemment, chacun des élémens disparates dont elle est formée peut être discuté. Mais ce champ de couleurs a une beauté grande. Je suis sûr que New-York est affreux sous la pluie. Mais le soleil du soir, celui des rayons plus dorés et des ombres plus longues, peintre, sculpteur et grand costumier du monde, rajeunit les lignes des toitures, les arêtes des balustrades et des cheminées, et met en magnificence tout ce qui a un éclat, toute pierre et toute poussière. Les premiers plans, jusqu'au bras de mer qui coupe en deux le paysage, ont une violence de ton méridionale. Le grenat des briques et des enduits domine. Au delà de l'immense berge bâtie que j'aperçois de ma fenêtre, l'East River flambe d'un feu gris d'argent; elle est large, moirée, couturée de rides brillantes par le passage des bateaux de toute espèce. Au delà encore, la plaine bâtie s'enfonce dans d'incroyables douceurs de mauve et d'or. Deux ponts géans limitent à droite et à gauche ce vaste fragment de New-York qui appartient à nos yeux. Et tout cela n'est pas remarquable par le dessin. Il y a peu de formes belles, mais il y a une beauté singulière de couleur, dans ces zones successives de lumière, éclatantes d'abord, et peu à peu atténuées par les brumes du couchant.

La nuit est venue. Un autre décor succède à celui du jour. Toutes les rues, des milliers de rues que je ne soupçonnais pas, divisent en se croisant le double espace des ombres d'avant la rivière et des ombres d'après. Ni la tristesse, ni avec elle la grande paix des ténèbres n'ont pu s'emparer de la ville. La joie des grands feux de bois, l'étincelle, est partout. Les deux ponts mirent leurs puissantes lanternes dans les eaux sur lesquelles mille fanaux de barques et de navires tremblent et s'avancent. A l'extrême horizon, sur la terre, dans la nuit, je découvre des lueurs minuscules qui sont des groupes de lampes électriques, comme dans le ciel des étoiles toutes menues. Et le nombre est si prodigieux de ces lumières, l'illumination est si puissante que

le grand voile, toujours flottant sur les villes, est clair au-dessus de l'East River, clair au-dessus des quartiers qui sont au delà, mais non d'une seule teinte, comme est la vapeur rouge au-dessus de notre Paris. Par endroits, en beaucoup de ces avenues, de ces rues et de ces carrefours étendus devant moi, les lampes sont bleues, ou orangées, ou d'un or très pâle, et je ne puis dire la douceur de ces îlots d'une clarté de jour, d'une clarté matinale, dans la nappe couleur de nacre étendue entre la ville et la nuit.

Mais que d'hommes doivent souffrir et mourir pour que New-York soit ainsi parée !

Washington, 29 avril. — Un de ces hommes qui excellent à tout mettre en formules, et qui se donnent à bon compte une réputation d'originalité, m'avait dit : « Ils gâchent tout, la campagne d'abord ; elle est cultivée quelquefois. » J'allais avoir l'occasion de juger ce jugement. Nous partions, hier, de New-York pour Washington, où la Délégation doit être reçue par le Président. Le pays est d'abord marécageux. La ligne des rails passe au milieu de bois inondés, futaies abandonnées, où la gelée et le vent bûcheronnent seuls, cassant par la moitié des baliveaux de chêne qui tendent leur perchoir mort aux aigles de passage. Beaucoup de bouleaux, signes d'un sol médiocre, quelques hêtres, et des pâtures sauvages, où les plantes à larges feuilles, les roseaux et des buissons crépus font des îles nombreuses et d'un sombre vert parmi l'herbe nouvelle. Le vent était brutal, le vent de fin d'hiver qui secoue et déroule les bourgeons. Çà et là, des essais, non pas de culture, mais de villégiature : deux, quatre, dix villas posées dans une clairière sèche, et qui ne diminuaient point l'impression de solitude, et n'éveillaient pas même dans l'esprit le désir prompt à s'échapper, prompt à revenir : « Si j'habitais ici ! » Non, pas même un dimanche. J'étais las de regarder ces étendues sans mouvement, qui n'ont ni passé, ni avenir, semble-t-il, et qui ne sont que des déserts, et des filtres pour l'air et pour l'eau. Mais, à une heure environ de New-York, voici que la terre se met à onduler, d'un beau mouvement de houle atlantique, régulier et large d'épaule. Les forêts s'éloignent jusqu'à ressembler à de l'herbe au sommet des dernières collines. Partout des pentes labourées, des fromens jeunes, des avoines, champs que rien ne sépare l'un de l'autre, ni haie, ni barricade, et que

dessinent seulement la couleur et l'humeur des épis. Au milieu, bien situées, de grandes maisons de ferme, bâties en planches, peintes en clair, et tout près, des granges goudronnées comme une coque de navire. Autant qu'il est possible de juger, quand on passe à quatre-vingts kilomètres à l'heure, les paysans ou plus exactement les entrepreneurs de ces vastes cultures sont des gens entendus. Puis la forêt reparaît, le train traverse un pont au-dessus d'une rivière; une ville toute en usines, en fumée, en tapage, enlaidit la rive droite d'un estuaire vaseux. Elle est déjà oubliée. Toutes les fenêtres du wagon reçoivent une lumière plus ardente. A gauche, aussi loin que les yeux peuvent voir, il y a des eaux qui emplissent l'horizon.

Ce n'est pas la mer, et, si je ne le savais pas, je le devinerais aux rides du courant, aux sables qu'il entraîne et aux moires épanouies. Le vent non plus n'est pas marin. Il n'a pas le goût du sel, ni la jeunesse de ce qui n'a pas touché la terre. Mais ces larges eaux ne ressemblent point à celles d'Europe, à celles du moins qui me sont familières. Elles me rappellent seulement les fleuves débordés. On ne les voit point dominées par des caps, ou des collines, et les courbes des terres qui limitent leur cours, et les pointes de forêts qui s'y enfoncent, n'étant point d'un sol élevé au-dessus des eaux, semblent nager sur elles, et y mirer leurs arbres sans racine et sans herbe à leurs pieds. Ces grands fleuves enflés de lacs sont répandus encore sur des terres qu'ils abandonneront un jour, ils vivent leur période d'inondation permanente. Si vite que passe le train, j'ai le temps d'éprouver l'impression de solitude magnifique de celui qui s'avancerait ici, dans un canot, dans la pleine lumière. Aucun bateau visible. Ces eaux inhabitées, immenses, venues à travers toutes les Amériques, les terres à blé et les bois, font des clairières de soleil, et les nuages au-dessus luisent. Déjà la terre monotone, des fermes, des bois, des herbages, a repris sa course aux deux vitres du wagon.

Cette impression des eaux jaunes, prodigieuses, à la mesure de ces continens nouveaux, je l'ai éprouvée ce matin comme hier. A onze heures, la « Délégation Champlain » était réunie sur le quai du Potomac. Nous avions avec nous le ministre de la Guerre, le chef de l'État-major général de l'armée américaine, l'ambassadeur de France, plusieurs autres personnages officiels. Un piquet de soldats rendait les honneurs; dix-neuf coups de canon saluaient les couleurs françaises que venait de hisser la

canonnière *Dolfin*, et la musique du bord jouait la *Marseillaise*. Nous allions visiter Mount Vernon, l'ancienne demeure de Washington. En peu de temps, nous perdons de vue les quelques usines à haute cheminée, que cette ville des avenues, des jardins et des parcs a laissé bâtir sur la rive du fleuve, et nous nous avançons, toutes les fumées et les maisons étant restées en arrière, au milieu de ces grands espaces d'eau qui, n'ayant pas de montagnes pour les contenir, n'ont pas d'ombre sur eux et ne reflètent que du ciel. Le *Dolfin* suit un chenal à distance à peu près égale des deux rives. Celle de droite est relevée en talus. Tout est boisé, cette pente, l'autre bord qui est plat, les anses qui s'ouvrent et éclatent tout à coup, comme des bulles de lumière, et les petits caps de lagunes, très lointains, qui n'ont point de relief, et qui portent sans se montrer, aussi avant qu'ils peuvent dans le courant, la découpure nette d'une ligne d'arbres. Lorsque nous nous approchons un peu plus des rives, les différentes et jeunes frondaisons apparaissent, et parmi elles, des fleurs blanches. Je crois d'abord que ce sont des aubépines. J'ai vu de si beaux aubépins, à Regent's park, et, qui feraient, dans une futaie, des taches pareilles à celles-ci. Mais non, pas pareilles, car l'aubépine est un buisson, un fouillis de bouquets d'étoiles, et fleuri jusqu'en dedans : ce que j'aperçois, sous les futaies, parmi les hampes jeunes, les baliveaux et les végétations protégées, c'est un arbuste dont les branches en éventail, comme celles d'un hêtre, portent de larges fleurs, d'un blanc soyeux, un arbre qui a ses fleurs avant ses feuilles, il me semble, ce qui est une permission donnée à quelques-uns, pour notre joie. Je demande à une Américaine. « Nous l'appelons Dogwood, » me dit-elle. Et je crois voir que les Dogwood se multiplient, à mesure que nous avançons vers Mount-Vernon. Ils blanchissent l'ombre bleue, quand la futaie se creuse, s'enfonce dans une faille, et fait un pli comme un livre entr'ouvert. Des mains se tendent vers cette pente forestière ininterrompue, fuyante, et désignent un point blanc, tout en haut. La canonnière ralentit sa marche, des fusiliers de marine, en armes, se rangent sur le pont, face à la terre. Les conversations cessent. Nous allons passer devant le tombeau de Washington, qui est là-bas, entre les arbres du parc. L'officier qui commande le piquet d'honneur tient son sabre levé. Tous les invités du Président et les marins de l'équipage sont debout et découverts. La musique, à l'avant du

bateau, joue l'hymne américain. A peine la dernière phrase musicale a-t-elle commencé de courir sur les eaux, qu'un clairon, du milieu du bateau, derrière le piquet des fusiliers, salue à son tour le héros. Il l'appelle. Il jette aux collines d'en face, par deux fois, une plainte déchirante, et ces notes prolongées, d'une tristesse inattendue, m'émeuvent. J'admire ce peuple où se fait passionnément, en toute occasion, l'éducation du patriotisme. Je sais qu'il a une marine redoutable, dont les équipages, autrefois très mêlés d'étrangers, sont aujourd'hui presque entièrement américains. Je pense que ce salut au fondateur des États-Unis, il n'y a pas un grand ou un petit bateau passant en vue de Mount-Vernon, qui ne l'adresse à sa manière, chacun ayant à bord une sirène, un sifflet, un drapeau étoilé, ou un marin levant son bonnet. C'est une chose émouvante de voir grandir un pays. Et nous qui avons tant d'ancêtres, tant de héros tombés pour la patrie ! Chaque colline et chaque plaine de France abrite un mort glorieux ou plusieurs inconnus qui ont peiné et mérité. Nous pourrions aller tête nue par nos chemins, et le clairon pourrait tourner dans tous les sens son pavillon. Tant d'amour qui servirait encore ! Passé précieux et gaspillé ! L'Amérique ne laisse pas perdre une parcelle du sien. Nous descendons dans des canots automobiles qui nous mènent à terre. Les groupes s'engagent dans les allées d'un parc en pente rapide, les unes décrivant des lacets à travers les bouquets d'arbres, et la plus grande, carrossable, montant presque droit, avec sa large banquette de briques posées sur champ. J'imagine les attelages et les lourdes berlines du seigneur qui habitait là-haut. A présent, cette avenue ne connaît plus le poids des roues, à moins que ce ne soit d'une charrette de feuilles mortes ou de foin ; le tombeau du maître est à mi-colline, chapelle rouge dans la verdure ; il ne vient plus que des visiteurs, par la voie du fleuve, et la maison est à jamais inhabitée. La maison, longue, plate et blanche, posée à la crête du plateau, regarde, par-dessus les pelouses, tout un pays, les eaux coudées du Potomac, et les forêts qu'en s'écartant elles enveloppent et limitent de leur lumière. En arrière, elle a son accompagnement obligé de dépendances et de communs, son village, ainsi qu'on peut le voir, aujourd'hui encore, dans les domaines seigneuriaux d'Angleterre, cuisines, maisons du jardinier, boulangerie, et dix autres pavillons, y compris celui qui servait à fumer les jam-

bons. Devant la demeure du jardinier, — quel poste enviable ! — des bordures de buis d'une authenticité certaine, des buis taillés en murets, en corbeilles, en pétales de lys, des buis dont on aperçoit la membrure tordue et dégarnie à moitié, vestiges encore somptueux, abritent des fleurs dont un curé du village ne voudrait plus, primevères, oreilles d'ours et pensées. Je n'ai pas vu le jardinier. Il n'est pas fonctionnaire. Il dépend de la « Mount-Vernon ladies association, » qui conserve à l'admiration de l'Amérique le domaine du grand homme ; et je le crois assuré de ne point déplaire, s'il remplit bien son rôle de retardeur de la mort et de défenseur des bosquets. Quels beaux momens il doit connaître ! Lorsque la nuit d'été va commencer, — tous les visiteurs partis, et le petit pavillon d'accostage n'étant visé par aucune proue, — quelle splendeur pour lui ! La ville, au loin, mijote dans la chaleur humide de l'été. Les habitans riches ont tous quitté la capitale politique ; les mouches à feu traversent les avenues. Le jardinier de Mount-Vernon, debout au-dessus d'une contrée assoupie, regarde d'en haut les bateaux qui passent, et le premier souffle de vent est pour lui, que la brise se lève du fleuve, ou de l'océan invisible, ou des forêts qui l'ont gardée fraîche, tout le jour, parmi les mousses, et capable seulement d'un vol court.

Washington, après une soirée. — Parmi les gloires américaines, il faut célébrer l'œillet rose et la rose qui a nom, équitablement, « american beauty. » Ce sont des fleurs de grande santé, d'une richesse de ton qui ne heurte pas et ne fatigue pas ; elles ont le parfum non pas subtil, mais d'une fraîcheur vive et durable ; elles coûtent cher ; elles meurent à profusion sur les tables et dans les salons ; on m'a dit qu'elles vivaient en serre, — du moins les premières de la saison, — et si j'en préfère d'autres, je ne veux pas le savoir, mais elles ont le droit d'être aimées.

A la fin d'un de ces dîners d'apparat qui ont groupé, chaque soir, les membres de la Délégation Champlain, j'ai posé cette question à mes voisins américains : « Ne pensez-vous pas que l'Amérique, qui a eu un bel éveil littéraire, avec Longfellow, Edgar Poë, Thoreau, Hawthorn, aura un jour sa grande période de littérature et d'art ? » Un citoyen considérable des États-Unis a répondu fermement :

— Non.

— Parce que ?

— Nous ne faisons rien pour cela. Nous ne le désirons pas.

— Les Barbares ont dû dire comme vous.

— Pas tout à fait. Ils brisaient les œuvres d'art : nous les achetons.

— Comment pouvez-vous admettre que votre patrie pourra manquer, toujours, de génies créateurs ? Vous acceptez qu'elle n'ait qu'une civilisation moindre ? Toute matérielle ?

— Oui, surtout matérielle, nos profits nous permettant de jouir, comme d'un luxe, des arts qui n'auront pas fleuri chez nous. Nous buvons votre champagne : c'est la même chose. J'accepte très bien l'idée d'une Amérique tributaire de quelques nations anciennes, pour les jeux de l'esprit.

— Ce que vous appelez jeu, c'est la vie même. Je vais vous dire le rêve que j'ai fait. Je suis, pour vous, plus ambitieux que vous.

Ma voisine, Américaine, écoutait de ses deux yeux où il y avait une mine d'or et une forêt mêlées ; tandis que mon interlocuteur, comme un taureau qui va charger, baissant un peu sa face carrée, coiffée d'une lamelle de cheveux noirs, fixait sur moi des prunelles non habituées aux nuances, et qui ne cessaient de dire : « Non, non, non. »

— Pourquoi pas ? Vous dites que l'éducation, l'exemple, la lecture des journaux, le besoin de luxe, développent jusqu'à la folie l'ambition de la richesse, et que toute la puissance des esprits américains est captée par les affaires. Vous faites de l'hyperbole, tout simplement, comme les poètes. Vous oubliez de quels élémens votre peuple est fabriqué. C'est un alliage où il entre de tout. Il n'est pas possible que, de tant de races qui se rencontrent ici, et se fondent, quelques hommes ne naissent pas, doués du génie qui fait les grands poètes ou les grands peintres. Je suppose qu'ils naissent. Que leur faut-il pour devenir illustres ? L'admiration ? Ils auront celle des femmes américaines qui ont cent fois plus de culture que leurs maris. Elles proclameront que ce livre est très beau et que ce panneau décoratif est une merveille. Elles y mettront la passion de la découverte, et la ténacité de l'amour-propre. Et les hommes ne tarderont pas à les croire, et à répéter : « Nous avons de grands artistes, » non parce qu'ils goûteront le livre ou la peinture, mais par patriotisme, et parce que les Américaines l'auront dit. Alors, le monde sera averti et sommé de ne pas marchander son admiration à

l'Amérique pensante, versifiante, romanisante, à l'Amérique décoratrice ou musicienne. Vous élèverez un palais à l'Art américain ; vous ferez faire, en or, la statue de vos poètes vivans, et vous mettrez un droit *ad valorem*, prohibitif, sur tout exemplaire importé d'Homère, de Dante ou de Shakspeare. Vous pouvez rire de mon rêve. Il est pour le bel honneur de l'Amérique.

Ma voisine approuvait, et disait :

— Oui, les femmes inventeront les génies.

L'homme politique riposta, rudement :

— Qu'elles les fassent donc : c'est beaucoup mieux leur rôle.

Une grande dame, anglaise, resta droite, et dit :

— Parce qu'ils commencent, ils s'imaginent que les autres finissent. La vérité est qu'ils commencent, et que les autres ne finissent pas.

Je me souvenais de ce fragment de conversation, en recevant, à l'hôtel, et au moment où j'allais quitter Washington, la visite d'un Français. C'était un religieux, jeune encore, et que j'avais connu en France. Nous avions, à nous retrouver, cette joie et cette peine qu'on imaginera. La joie cependant dominait. Nous ne pouvions nous faire qu'un petit nombre de questions, car le temps pressait. Les premières furent : « Vous souvenez-vous ? » La seconde : « Parlez-moi de la France. » Et, en finissant, mon ami me racontait sa vie en exil. Il professe à l'Université catholique de Washington. Je demandai :

— Vos étudians ont-ils le goût de la philosophie et de la théologie ?

— Remarquablement, me répondit-il. J'avais été l'objet de grandes commisérations, le jour où l'on avait appris que je devais enseigner en Amérique. « Les Américains, me disait-on, ne vous suivront pas ; ils ne sont pas doués pour d'autres sciences que les mécaniques et les mathématiques. » Or, cela n'est pas vrai. Vous pouvez le dire hardiment. L'esprit philosophique est répandu en Amérique ; je suis frappé du progrès rapide, de l'aptitude, de la vigueur et de la bonne volonté intellectuelle que je rencontre parmi mes auditeurs. Vous ne sauriez croire, au surplus, l'admiration de l'Américain, en général, pour toute intellectualité.

3 mai. Lac Champlain. — Nous avons, ces jours derniers,

assisté à un bal donné par la « Société des Cincinnati. » Les descendans de ceux qui ont combattu, dans la guerre de l'Indépendance, portaient, hommes et femmes, un bijou qui rappelle cette noblesse. A Philadelphie, on nous a montré la *maison de l'Indépendance*, la cloche, aujourd'hui fêlée, qui sonna la liberté de l'Amérique, et, dans les salles du premier étage, les portraits des Américains et des gentilshommes français qui se battirent pour la même cause. Il y a partout, ici, un respect du passé, une recherche des moindres bribes d'histoire et de tradition. Les Américains réussissent, à force d'amour, à faire une grande histoire avec un court passé. Et nous? Quels mauvais trésoriers de l'histoire de France nous avons eus! Dix peuples pourraient se faire des ancêtres avec ceux que nous avons vu calomnier, oublier, effacer. La joie est vive, même si un peu de rougeur nous en vient ensuite, lorsque des étrangers célèbrent quelqu'un de ces Français d'autrefois, et nous rappellent la parenté. Nous avons eu cette joie, aujourd'hui, de l'aube à la nuit.

Depuis hier soir, nous voyagions en train spécial, afin de gagner les rives du lac Champlain. Ce matin, à la première heure, la sensation d'immobilité m'éveille. J'ouvre la fenêtre du Pullman, et je reconnais qu'en effet nous sommes arrêtés, sur une voie de garage, en rase campagne. Le jour est levé, le soleil ne l'est pas, mais va paraître. J'ai devant moi, à droite de la ligne du chemin de fer, des terres baissantes, herbues, sauvages à la manière des pâtures délaissées; au delà une maison grande, sous des ormes, et au delà encore les eaux du lac, dont le luisant ne m'arrive que par lames, entre les brouillards blancs qui voyagent et qui montent. Le silence est admirable. C'est la saison, — déjà passée chez nous, — où les merles, à l'aube, se posent sur la pointe des arbres. Ils n'y manquent point. La dentelure des collines, au delà du lac et au-dessus des brouillards, devient d'un bleu vif, et soudain le globe du soleil dépasse le bord de l'écran. Aussitôt, un gros héron butor, qui regagne les bois, arrive au vol, les pattes en gouvernail et franchit le remblai. J'entends le bruit de rames de ses ailes courtes. J'entends venir un train, de l'extrême horizon, et le bruit est si menu qu'il rend présente l'immensité du paysage où il se dilue. La paix primitive est encore ici. Je sors, je vois, sur la gauche de la ligne, des plans successifs de collines boisées, dont les dernières ont un air de montagnes. Ce sont les monts Adirondackse.

On les appelle montagnes vertes, dans le pays, mais elles regardent le matin, et des milliards de bourgeons, tout empâtés, les habillent de pourpre. Chênes peut-être, érables probablement : ce bel érable qui a deux saisons rouges.

Vers huit heures, des automobiles viennent nous chercher. Je monte dans la première, avec Hanotaux et deux autres de nos compagnons. Nous n'avons pas un long chemin à faire : une côte entre des futaies claires, un palier de peu d'étendue, un tournant à gauche, une belle courbe descendante, jalonnée d'arbres verts, et nous voici devant le perron d'une grande villa, au bord de l'eau. Nos hôtes pour la matinée, Mr et Mrs S. H. P. Pell, s'avancent sous la véranda. L'automobile s'arrête, et, à ce moment, un petit coup de canon retentit en avant. Nous regardons dans la direction d'où le coup est parti, et nous voyons l'herbe de la prairie toute constellée de drapeaux tricolores. Une seconde automobile arrive ; elle est saluée comme la nôtre. Dans la belle maison très claire, très blanche, ornée de portraits de famille, et de gravures anciennes représentant les aspects d'autrefois de ce lieu tout ennobli d'histoire, nous sommes accueillis avec une grâce intelligente, et une science du monde qui laisse transparaître un cœur attentif et vrai. Il y a des minutes où de simples particuliers et de simples actions deviennent des argumens en faveur d'un pays. Et je ne pourrai plus entendre médire de l'esprit américain, sans me souvenir de l'hospitalité des Américains de Ticonderoga. Le nom est le nom indien de la forteresse qui fut confiée par Louis XV au marquis de Montcalm. Les Français disaient, disent et diront encore « Carillon. » A Carillon, le 8 juillet 1758, le marquis de Montcalm n'avait que 3 570 réguliers, 87 marins, 85 Canadiens et 16 sauvages sous ses ordres, c'est-à-dire 3 758 soldats ; mais il était retranché dans les bois, et il avait un refuge, en cas de besoin. Abercromby commandait une armée de 16 500 hommes, et il s'avançait pour vaincre cet ennemi faible et pour établir définitivement la domination anglaise sur le Canada. L'heure n'était pas venue. Une fois de plus, bien que l'ennemi fût vaillant et obstiné, la France, à armes inégales, fut victorieuse. En entrant dans la maison de Mr Pell, nous nous rappelons cette date, ces chiffres, et tout leur bel honneur. Nous nous souvenons que le matin, dans cette forêt où nous allons entrer tout à l'heure, Montcalm, enlevant sa veste et l'accrochant à une

branche d'arbre, dit à ses hommes, qui achevaient de garnir de pieux les retranchemens : « Enfans, la journée sera chaude. » Nous nous rappelons que, le soir, à cette même place, à la lueur longue du jour allongée par le reflet du lac, il écrivait : « Quelle journée pour la France! La trop petite armée du Roi vient de battre ses ennemis... Ah! quelles troupes que les nôtres! Je n'en ai jamais vu de pareilles. »

En combien de lieux de la terre, chez les autres, notre mémoire ne pourrait-elle pas nous parler ainsi, tout bas, de la gloire de nos armes? Mais ce qui est délicieux, c'est que la famille étrangère qui nous reçoit se souvient aussi, et qu'elle comprend, et qu'elle sait encore autre chose que de l'histoire. Tandis qu'on nous sert un premier déjeuner d'une ordonnance jolie et méditée, — il y avait jusqu'à des fruits de Californie ou de Floride jetés dans du vin aromatisé, — nos hôtes et les parens de nos hôtes nous parlent de cette France qu'ils connaissent, et qu'ils aiment, de Jacques Cartier, de Roberval, de Champlain « père des sauvages, » des missionnaires, de Frontenac, de Vaudreuil, de Montcalm. Ces noms revivent, et ceux des adversaires. Nous apprenons que M. Pell a voulu acheter tout le territoire où se battirent, autour de Carillon, les Français et les Anglais, afin qu'on ne puisse y bâtir d'hôtel, et diminuer le caractère sacré de ce paysage. N'est-ce pas un joli trait, et appartient-il, par hasard, à cette « civilisation matérielle » dont on fait aux Américains, tantôt un reproche, tantôt un si lourd compliment? Nous sortons de la villa; nous traversons la prairie, et, le terrain se relevant un peu, nous sommes devant un fortin carré, en pierre, protégé par des fossés. Les propriétaires l'ont restauré, mais la plus grande partie de ces moellons sont véritablement des pierres de guerre, et les poutrelles noires des chambres ont bruni à la fumée des pipes que fumaient, dans l'hiver dur de ces climats, les enfans perdus et presque abandonnés des régimens de France. On pense à ces reproches qu'ils devaient faire, aux nouvelles apportées par les sauvages, au vent qui soufflait, à la tempête de neige, et au « quand même » qu'ils disaient tous, après avoir grogné. Le fort est pavoisé en notre honneur. Sur la façade, une plaque de bronze porte cette inscription : *Germain redoubt, constructed by captain Germain, régiment des Gardes de la Reine, in 1758, by order of the marquis de Montcalm, in com-*

mand of the forteress of Carillon. Le long de l'ancien chemin couvert, tranchée aujourd'hui, nous montons vers l'intérieur des terres. Devant nous, à 500 mètres, de hauts glacis couronnent la colline, et cachent, jusqu'à la toiture, une construction qui devait servir de logement aux officiers. J'aperçois deux drapeaux claquant à la pointe de deux perches immenses, et plus bas, comme une corbeille de fleurs violettes, — mouvantes, car le vent est vif, — où ils auraient été plantés. Mais personne ne m'explique encore ce que nous allons voir. Et M. Pell, qui marche près de moi, se baissant, cueille la feuille laineuse d'une plante sauvage et me dit : « Gardez-la, en souvenir. Ici même, voilà quelques années, nous avons voulu faire une tranchée. Aux premiers coups de pioche, les ouvriers ont découvert des corps couchés, revêtus d'uniformes galonnés. L'ordre a été donné aussitôt de reniveler et de n'y plus toucher. » L'émotion nous gagne. Je continue de gravir la colline. Il faut tourner un peu pour trouver l'entrée de la forteresse de Carillon. Une douzaine de canons, en dehors, sont encore braqués sur le lac et sur la petite montagne voisine, « le mont de France, » d'où tirait l'artillerie anglaise. J'entre dans l'enceinte de la forteresse. Elle est en atours de fête. Elle attendait la France. Ah ! la voici qui est venue, la France. Et elle voit, devant la façade du vieux logement de Montcalm, dix étendards de soie que le vent déplie et qui retombent, pesans, sur la hampe, carrés violets bordés de blanc, panneaux bleus barrés de rouge, panneaux multicolores, tous les étendards des régimens de France qui furent représentés à la bataille de Carillon. Les couleurs victorieuses revivent dans la lumière. Et, bien au-dessus, dominant les talus et les toits, deux grands drapeaux protègent les autres, les commandent et les expliquent : le drapeau étoilé de la jeune Amérique, et le drapeau de l'ancienne France, tout blanc, fleurdelisé. Mes yeux se sont emplis de larmes, et je crois bien que deux larmes ont coulé. Je suis sûr qu'elles disaient : « Vive cette Amérique-là, qui a le cœur profond ! » Elles disaient autre chose encore, et je me sentais vivre dans la France d'autrefois, unanime.

La maison du fort est devenue un musée. Des épées, des fusils, des balles, des lettres, des clés, des bêches qui se sont battues, elles aussi, en élevant des retranchemens, des gravures de plusieurs époques sont là, pendus aux murailles ou serrés dans des vitrines, jusqu'à une vieille montre que le journal de

la forteresse, — conservé également, — disait avoir été perdue parmi les ruines. Nous nous attardons là, et je vois que nos compagnons de voyage parlent moins que tout à l'heure. Mais, lorsque nous faisons le tour des talus de Carillon, et que nous observons, dans la pleine clarté de dix heures du matin, toute la contrée que commande le vieux fort, les paroles reviennent, la joie aussi. Au delà des terres descendantes, au delà du lac, étroit en ce point, les collines s'étagent, et le bleu des lointains s'affermit jusqu'à dessiner des lignes nettes sur l'azur pâle de l'horizon. Quelqu'un dit :

— N'êtes-vous pas d'avis que cela ressemble à la plaine de Pau, vue de la terrasse?

En effet, si j'efface de mon souvenir l'image des eaux bleues, que ne rappellent en aucune façon les eaux du lac Champlain, troublées par la fonte des neiges, et qui refusent le ciel, les deux paysages ont une parenté de mouvement. L'atmosphère même est transparente ici, et favorable aux architectures étagées des lointains.

Un autre de nos compagnons, qui observe plutôt la forme longue du lac, et la couleur des arbres de premier plan, dit, presque au même moment :

— Je crois voir les Vosges, avec Retournemer et Longemer.

Tous d'ailleurs, nous reconnaissons ici des harmonies françaises.

Quelques heures plus tard, nous sommes sur une pointe de terre, loin déjà du fort de Carillon, au pied d'un phare de pierre blanche. Le phare domine un meulon de mauvaise rocaille, unique, debout parmi des lieux bas et des prairies, qui s'étendent en arrière. Quel désert ce doit être, et depuis l'origine du monde, cet éperon que bat la vague courte du lac Champlain! Mais aujourd'hui les gens des villages américains, ceux qui habitent dans les monts Adirondacks, ceux de l'autre côté de l'eau, mineurs, fermiers, et quelques industriels, ou des pêcheurs de truites venus pour préparer la campagne prochaine, sont accourus à *Crown point*. Des chevaux, au piquet, broutent dans les prairies; d'autres sont attachés aux branches d'un fragment de haie, reste peut-être d'une plantation faite par la main d'un vieux Français jalonneur et jaloux; des carrioles américaines, — un petit siège sur quatre roues légérissimes, — des chariots, vingt

automobiles sont épars dans les herbes, tandis qu'autour du phare, à tous les degrés du raidillon de pierre, assise sur des planches ou sur la terre, la population mélangée, familière, contenant mal les enfans qui trottent comme des cailleteaux, écoute, comprend ou fait semblant de comprendre les discours qui glorifient Champlain. Le médaillon de bronze qui représente la France, l'œuvre de Rodin, apportée par nous, est déjà posée dans sa niche, face au large. Le vent souffle. Il fait vibrer les dix cordes tendues depuis la lanterne du phare jusqu'à terre, en couronne, et claquer le grand pavois, tous les drapeaux qui les ornent. Et, comme j'ai de longues distractions lorsque le discours est en anglais, j'entends ce que disent les drapeaux :

— Les voyez-vous, ces hommes assis au premier rang? Ils ne sont pas d'ici.

— C'est évident qu'ils ne sont pas d'ici! Vous parlez pour dire peu de chose : sont-ils tannés par le grand air? Ont-ils l'honnête laisser aller du citoyen américain?

— Je suppose qu'ils sont de Paris?

— Vous avez un moyen bien simple de le savoir, mon cher. Ne faites pas tant de bruit! Écoutez! Quand ils sont de Paris, ils ne manquent jamais de le dire!

— ....Justement, l'orateur vient de le proclamer : ils viennent de Paris.

— Pas très étendue, la France?

— Pas très redoutable?

Un drapeau où il y avait de la fumée noire dit :

— Pas très sérieuse?

Alors, le drapeau anglais, qui n'avait rien dit, claqua d'un coup si sec qu'un fouet n'aurait pas mieux fait.

— Très sérieuse, mon cher. J'ai connu les Français à une époque où vous n'étiez pas grand'chose, soit dit sans vous offenser. J'ai connu Champlain. Il avait l'air jovial. Il plaisantait volontiers. Les sauvages lui disaient : « Nous aimons que tu nous parles. Tu as toujours quelque chose de joyeux à dire. » Mais, croyez-moi, je m'y entends : c'était un colonial, et un rude adversaire. Je dis adversaire, parce que c'est le nom qu'on donne à ses anciens ennemis quand ils sont devenus nos amis, vous comprenez?

— A peu près.

Je laisse les drapeaux s'agiter. Je pense à ce brave dont c'est

la fête, en ce moment, à sa petite ville de Brouage, endormie et ruinée dans les herbes, aux rêves de gloire qu'il y fit, tout jeune, semblable en cela à beaucoup d'hommes de son temps, et qu'il accomplit parce qu'il avait un cœur capable de souffrir pour son amour. Or il aimait la France; il la quitta pour la mieux servir; il emporta d'elle, aux Indes Occidentales et plus tard au Canada, pauvre compagnon, une image parfaite et toute sainte. Presque seul parmi les sauvages, ayant chargé sur ses fortes épaules des rames, des provisions et la couverture où il se coucherait pour la nuit, éprouvé par le chaud, le froid, les moustiques, la longueur des exils et l'incessante trahison des hommes, il allait, sur les terres mêmes où nous sommes, à la découverte, voyant un monde nouveau se lever autour de lui, et le donnant à son maître du ciel en même temps qu'il le donnait au Roi, secrètement, à chaque heure, à chaque regard par quoi il prenait possession de ce monde inconnu. Car il disait : « Les rois ne doivent songer à étendre leur domination dans les pays infidèles, que pour y faire régner Jésus-Christ. » Le commerce n'était pas oublié. Mais quelle humanité supérieure ! Elle est encore vivante, méconnue seulement. Champlain a passé ici. Je songe que ce paysage a été reflété dans ses yeux comme il l'est dans les miens. Ce paysage? Est-ce bien sûr? Où sont les témoins certains? Ce n'est pas la prairie, qui est neuve. Ce ne sont ni les arbres, trop jeunes pour l'avoir pu connaître, ni les eaux qui ont changé, ni les nuages, ni les ancêtres même des spectateurs rassemblés sur cette grève : à peine peut-on dire que le mouvement du sol chantait comme aujourd'hui, le même vers dans l'hymne universel.

... *8 heures du soir.* — Nous avons repris notre train spécial, et longé, aux dernières heures du jour, le lac Champlain. Il n'y a pas deux semaines que la débâcle des glaces a donné le signal du printemps. Déjà les bouleaux, au bout de leurs branches d'acier menu, ont des pendentifs d'un vert pâle. Les eaux sont devenues, vers le Nord, extrêmement larges. Nous cherchons, dans la campagne où la lumière s'éteint, les clochers de chez nous. Les villages, à présent, sont presque entièrement habités par des Canadiens émigrés. Nous approchons de la frontière. Voici deux grandes fermes bâties sur le dos d'une longue et large vague de terre parallèle au remblai. Elles doivent voir,

dans les demi-ténèbres, la fumée, qui est rouge en dessous, de la machine, et les panneaux de lumière entraînés sur les « lisses. » Nous, le front appuyé aux vitres, nous voyons, car la distance ne doit pas être de trois cents mètres, des constructions nombreuses, trapues, faites en planches et qui ont l'air d'être posées sur le sol nu ; puis des champs qui attendent la charrue. Un peu de neige dort et meurt en dormant dans le creux d'un sillon. « Ne trouvez-vous pas que les clôtures sont plus rapprochées ? — Oui, besoin d'intimité : la famille et les champs sont comme chez nous, serrés autour des chefs. Voyez cette palissade qui clôt la jachère ? — Et la ligne de poteaux autour du pré ! — Et la haie ! Oui, une haie ! une clôture vivante ! Ah ! monsieur, qu'elle fleurisse seulement, et je me croirai à cinquante lieues de Paris ! — Regardez l'homme, à présent ! » Il rentrait, le dernier, lent, balancé sur ses jambes, un peu courbé en avant et les bras dépassant la ligne du corps, comme s'il tenait la charrue. Mais je voyais bien qu'il causait avec sa terre, en marchant, et qu'il avait si profond dans l'esprit l'espérance et le souci du printemps, que le passage du train n'interrompit pas le songe. Il revenait. Il était une ombre dont la forme s'est promptement fondue avec les mottes et couchée dans l'universelle ténèbre, et il n'y eut plus, pour nous déjà bien loin, qu'une fenêtre éclairée, un point lumineux, dominateur et doux, sur la courbe invisible, et vers lequel le fermier s'avançait.

La nuit est venue. Le sommeil commence à nous prendre. Tout à coup je sursaute. Le train s'arrête. Nous sommes enveloppés d'une foule qui crie. Le nègre se précipite pour empêcher ces voyageurs d'envahir les wagons. Le bruit augmente. Hanotaux paraît à l'extrémité de la voiture, et appelle à haute voix : « M. de Rochambeau ? Général Lebon ? Barthou ? Lamy ? René Bazin ? Blériot ?... » et tous les autres noms successivement. Il nous presse : « Dépêchez-vous ! On veut vous voir ! Le train ne s'arrête que cinq minutes ! » Nous accourons. L'un après l'autre, nous apparaissons sur les marches du petit escalier du Pullman : mille, deux mille personnes peut-être se pressent sur le quai de la gare ; hommes, femmes, enfans, tous nous tendent les mains ; tous essayent d'approcher ; tous crient : « Vive la France ! Vivent les Français ! Parlez-nous ! Parlez-nous ! Vive la France ! » Je ne sais plus ce que j'ai dit. J'ai crié : « Vive le Canada ! » Je crois que j'ai promis de revenir !

Déjà ! Les visages étaient de ceux que j'ai toujours connus. Les yeux brillaient d'une amitié sans étonnement, qui est celle de la race. Quand j'ai demandé :

— Où sommes-nous ?

— Saint-Jean ! Et vive la France ! m'ont-ils répondu.

... Le train s'est remis en marche. Les lumières de la gare de Saint-Jean sont menues comme un grain de poudre qui flamberait dans la nuit. Nous serons bientôt à Montréal.

Dimanche 5 mai. Montréal. — Hier soir, les Montréaliens nous ont reçus d'une façon magnifique, dans la grande salle de l'hôtel Windsor. Et, quand mon tour a été venu, à la fin du dîner, de saluer le Canada, je n'ai eu qu'à raconter mon émotion de l'après-midi et de la nuit d'avant-hier, de ce que je puis appeler « la nuit de Saint-Jean : »

« La courtoisie traditionnelle et si haute de l'Angleterre ne sera pas surprise si, venant pour la première fois dans ce pays, et y rencontrant de lointains et chers parens, c'est à eux que j'adresse mon salut.

« Canadiens-Français, j'ai deviné à plus d'un signe, et longtemps d'avance, hier, que nous approchions de votre pays.

« Dès le Sud du lac Champlain, j'ai commencé d'observer que les labours étaient bien soignés. Les mottes s'alignaient droit, sans faire un coude, tout le long des guérets. A peine la neige avait fondu, que déjà de grands amis de la terre, de fins laboureurs ouvraient les sillons pour la semence. Et j'ai pensé : C'est comme chez nous : quand les hargnes de mars sont passées, la charrue mord les jachères.

« Un peu plus loin, j'ai vu des haies, des palissades plus multipliées qu'en pays de New-York. L'espace était immense, mais il était clos. Et j'ai pensé : Ce sont bien sûr nos gens, qui aiment à être chez eux !

« En même temps, le caractère des paysages, par la culture qui fait une physionomie plus souple et plus vivante au sol, le caractère des paysages changeait. Quelques-uns de nous disaient : « N'est-ce pas notre plaine ? N'est-ce pas nos montagnes ? N'est-ce pas la claire lumière ? »

« Dans un chemin, j'ai vu beaucoup d'enfans. Ils ont levé les yeux, et ils riaient à la vie nouvelle. Et j'ai dit : Nombreux, mutins, bien allans, ce sont leurs fils !

« J'ai aperçu, enveloppé d'ormeaux, un clocher fin, tout blanc, d'où partait l'Angelus du soir, et j'ai dit : Puisque mon Dieu est là présent, les Canadiens sont tout autour !

« Et, en effet, dès que le train se fut arrêté, nous vîmes une grande foule qui nous attendait, et des visages heureux, et tout à fait de la parenté. On se reconnaissait. On se disait : « Ah ! les braves gens ! Les gens de chez nous ! » Le bruit des acclamations renaissait comme la houle.

« Alors, chacun de nous a senti les larmes lui monter aux yeux, celles qui sont toutes nobles, celles qui effacent peut-être les fautes du passé.

« Et j'ai résolu de saluer, ce soir, les Canadiens-Français, qui ont fait pleurer les Français de France. »

Aujourd'hui dimanche, nous allons voir le parc de Montréal. Il est au milieu et au-dessus de la ville, montagne boisée d'assez bonne hauteur. Les premières pentes sont couvertes de belles villas et de jardins, puis les routes montent en lacet parmi des futaies. Nos chevaux tirent à plein collier. Nous rencontrons des groupes de cavaliers qui sont, certainement, des Anglo-Canadiens, car cette ville est mixte, partagée inégalement entre des races différentes. J'ai même traversé plusieurs fois un quartier où abondent les enseignes et les affiches en hébreu. Il y a peu de monde au parc ce matin, et, par momens, lorsque les érables, les chênes, les hêtres, forment muraille et font l'ogive, ou qu'une avenue transversale ouvre sur un petit plateau gazonné, mouillé et tournant, on se croirait loin d'une ville. Cependant, la ville nous enveloppe. Un caillou bien lancé retomberait sur une maison. Nous arrivons sur une vaste terrasse sablée, ménagée au sommet du parc, et protégée par une balustrade. De là, le jour étant limpide, et le paysage très plat, on a une vue géographique, étendue et précise. En bas, à une belle profondeur, apparaît très net et presque sans relief le dessin de la ville, avec les rues, les avenues, les places, quelques clochers, quelques tours, et, à la périphérie, des cheminées d'usines. Elle s'infléchit à l'Ouest et à l'Est ; elle fera bientôt, nous disent nos amis Canadiens, le tour de la montagne, et elle sera une cité immense comparable aux plus grandes des États-Unis, dominée par une gerbe de futaies. Déjà son étendue et sa puissance me surprennent. Elle occupe tout l'espace entre la montagne et le Saint-Laurent, qu'on voit venir des brumes de

l'extrême Ouest et se perdre dans les brumes de l'Est. Elle a ses manufactures au bord du fleuve, et un voile de fumée, qui paraît mince parce que tout est grand ici, flotte sur les eaux jaunes. Au delà du fleuve, s'étend une plaine et, si je ne savais où je suis, je dirais le royaume des plaines. Il n'a point de limite discernable. Les plus voisines de ces étendues sont à cette distance où déjà les couleurs des choses se fondent et renaissent en harmonie. A l'heure où nous sommes, le ton commun est un roux ardent, qui se mélange peu à peu de violet, et se perd dans cette pourpre qui unit le bas du ciel à la ligne invisible de l'horizon. Des montagnes pareilles à celle qui nous sert d'observatoire, des Laurentides isolées, se lèvent au Sud-Est ; elles ont la forme des meules de paille, les premières presque nettes, les autres, deux, trois, je ne saurais donner un nombre, si transparentes et d'un contour si léger qu'elle semblent des nuages pour un moment posés.

Les campagnes autour de Montréal. — Je n'ai pas entrepris de raconter le voyage de la Délégation Champlain, ni de nommer tous ceux que je me félicite d'avoir connus ou retrouvés, ni de décrire les réceptions qui nous furent faites, à Étienne Lamy et à moi, après le départ de la Délégation, par les principales œuvres de charité ou d'enseignement chrétien de Montréal. Je recevrai, bien sûr, à Québec, dans les grandes salles des maisons d'éducation, ce même accueil, délicieux et ancien, composé d'amitié, de menuet et d'éternité. Que de fois, en France, j'ai été ému par ces visages mêmes, cette politesse, cette révérence, cette grandeur et cette jeunesse ! Je n'écris pas un livre, mais des notes où le paysage a la plus grande part. Et je dirai quelque chose des campagnes, parce que je les ai vues mieux que tout le reste.

Je suis invité à déjeuner chez un riche cultivateur du village de Saint-Laurent, frère d'un chanoine de la cathédrale. Et comme le chanoine fait partie de cette sorte de famille ecclésiastique, vicaires généraux, secrétaires, économes, que préside l'archevêque, mon très honoré et cher ami Mgr Bruchési, c'est de l'Archevêché que nous partons. Il est de bonne heure. L'automobile qui est venue nous chercher appartient à un cultivateur, frère aussi du chanoine et de mon hôte prochain. Nous passons au pied de la montagne-parc, dans ce joli faubourg

d'Outremont où sont bâties des villas, parmi des verdures caduques, en ce moment jeunes et fines. La route ne vaut pas les routes de France ; elle est seulement suffisante ; mais nous n'avons pas fait trois milles hors de la ville, que nous nous trouvons en présence de l'obstacle le plus inattendu : une maison en voyage. Oui, une maison en bois, comme elles sont presque toutes à la campagne, de notable largeur, et composée d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage et de deux mansardes. Elle a dû se mettre en marche à l'aurore. Elle est solidement assise sur des rouleaux ; les rouleaux peuvent tourner sur des madriers qu'on a disposés sur le chemin, l'un à droite, l'autre à gauche, comme des rails, et l'énorme promeneuse est tirée par une chaîne, qui s'enroule autour d'un treuil, en avant. Quant au treuil, il a été planté, — pouvait-il l'être mieux? — droit au milieu de la couche de macadam, et un brave cheval, tranquillement, tourne autour du pivot. Notre chauffeur n'hésite pas ; il donne un coup de volant à droite, fait sauter l'automobile sur la banquette d'herbe, coule dans un caniveau, remonte, salue le cheval résigné qui hale la maison, puis il reprend la route et file à bonne allure. La campagne est de sol léger, propre à la culture maraîchère. Je n'aperçois pas une terre en friche, pas un buisson inutile. Mes compagnons me donnent quelques détails sur Saint-Laurent, dont nous approchons.

— 500 feux, dont 150 abonnés au téléphone.

— A quoi sert le téléphone, dans les fermes?

— Pour les affaires, donc! Et en hiver, quand on ne peut pas sortir, on fait un bout de causette par le fil. Ce qu'on s'amuse, l'hiver!

Cette note, cette allusion au plaisir de l'hiver, voilà dix fois que je l'entends, depuis le peu de jours que je vis au Canada. J'apprends aussi que la spéculation sur les terrains, qui détruit tout l'ordre des valeurs en abaissant le travail, se porte particulièrement sur cette région où nous sommes. Un nouveau chemin de fer, le Grand Nord, va la traverser. Les compagnies américaines n'acquièrent pas seulement, comme les nôtres, la largeur d'un trait de plume sur le plan cadastral : elles achètent des domaines considérables, qu'elles revendront s'il leur plaît. Presque toutes les fermes de la paroisse de Saint-Laurent ont été cédées ainsi, depuis quelques mois, soit au Grand Nord, soit à des compagnies financières. Tout autour de

Montréal, d'ailleurs, ce sont des centaines de familles qui se trouvent, volontairement, appauvries de leur maison et de leur terre, et chargées d'or. Des fermes de 50 000 francs viennent d'être payées 200000 francs, d'autres 500 000. La tradition rurale est ébranlée et la vocation des jeunes en grand péril. Je regarde les guérets sablonneux où demain seront bâties des usines. L'automobile s'engage dans un chemin transversal et médiocre, et s'arrête devant une très jolie maison, construite en bois verni, et précédée d'un petit pré clos. Tout le long de la clôture blanche, des drapeaux aux couleurs françaises, d'autres aux couleurs pontificales ont été plantés, et, çà et là, des banderoles portent écrit, en lettres d'or, le mot « Bienvenue. » La façade du cottage, les colonnes de la véranda qui tourne, selon la mode canadienne, autour du rez-de-chaussée surélevé, sont décorées de drapeaux aussi et de guirlandes. Toute la famille est là groupée, le père et la mère, des frères et des sœurs, des fils et des filles. On me reçoit comme un parent qui aurait longtemps oublié de venir en Amérique, et que l'on fête, afin qu'il se souvienne et qu'il regrette sa négligence. Quelqu'un m'a dit hier, à Montréal, dans la rue : « Vous allez dîner chez M. Adélard Cousineau? — Oui. — C'est un homme qui « vaut » un gros chiffre. » Il avait précisé. Mais ce n'est pas notre manière de compter. La richesse est ici évidente : il suffit, pour n'en pas douter, de pénétrer dans le salon où l'on me fait asseoir, puis dans la salle à manger ornée de fleurs. Mais, en voyant mon hôte robuste, aux yeux clairs, au visage hâlé, je pense beaucoup moins à sa fortune qu'à ce qu'il « vaut » moralement, à son air d'honnête homme, de brave homme, et encore de pionnier qui a lutté. Il préside la table, autour de laquelle ont pris place des frères, des beaux-frères, des fils, des neveux; les jeunes femmes et les jeunes filles servent les plats innombrables, changent les assiettes, et ne cessent d'aller et de venir entre la salle et la cuisine; mais non pas toutes, car, dans le salon voisin, pendant le repas, une voix fraîche chante des chansons et des romances. Les souvenirs me reviennent en foule, surtout ceux des métairies de la Vendée, où les femmes, qui sont reines, et reines incroyablement, d'après l'usage ancien mangent après les hommes. Nous causons aisément, et sans chercher les mots, à cause des fraternités qui nous lient, et du goût de la terre que nous avons commun. Puis je vais visiter la ferme voisine, « la

maison de Jasmin, » qu'on m'a dit être du vrai type français, et pareille aux anciennes. Elle date de 1808. C'est, en effet, en plus grand, un logement de fermiers français. Hélas! le domaine a été vendu. Il va falloir quitter le sol défriché par les aïeux, voir détruire les plantations qui promettent et celles qui sont en plein remerciement. Le père me montre ses groseilliers et ses pommiers. La mère, — elle a eu dix-sept enfans, — me présente deux jeunes gars élancés, à l'œil timide et brillant, et me dit, avec fierté : « En voici deux, monsieur, qui seront cultivateurs, comme nous. Ils ne veulent rien autre chose. N'est-ce pas? » Et les enfans confirment de la tête, gravement, la parole maternelle.

Nous remontons en voiture. L'automobile achève de traverser la grande île sur laquelle est bâti Montréal. Je retrouve un de ces paysages fluviaux qui sont vraiment une des caractéristiques de la nature américaine : eaux débordantes, îles et rives boisées, terres à peine émergentes, solitude des forêts primitives, noyées dans les fleuves géans. Nous entrons alors dans la paroisse de Saint-Eustache. Les cultures reparaissent, puis les bois. Nous avons pris une belle route qui coupe un bois non exploité. Et je ne veux pas dire que des bûcherons n'y sont jamais venus couper un tronc d'arbre, mais la main de l'homme, la main ravageuse n'a pas travaillé avec méthode. Les essences les plus diverses sont mêlées, et j'admire le vert tout jeune des épinettes, et ces thuyas échevelés, qu'on appelle cèdres au Canada, et dont le bois n'est jamais attaqué par la vermine. Le regard est vite arrêté; il ne fouille pas les profondeurs : mais il y a des clairières, aux deux bords de la route, et j'aperçois, au milieu des arbres qui font le rond, des fleurs d'une blancheur vive, que je ne connais pas. « C'est le lys des bois, » me dit un de mes compagnons. Je descends, et, marchant sur la très épaisse mousse, toute gonflée d'eau, j'approche du massif sauvage. Non, je n'ai jamais vu ces trois pétales charnus, pointus, d'un blanc parfait, ouverts à l'extrémité d'une tige fine et haute d'un pied. Je cueille une gerbe de ces premières annonciatrices du printemps canadien. Nous repartons. Les terres de labour nous rendent l'horizon. Un peu de temps, nous suivons un vallon encaissé, fait en corbeille longue, et plein d'arbres qui ne dépassent les bords que du sommet de leurs frondaisons, et, quand nous sortons de là, nous sommes devant une ferme de belle appa-

rence, qui a ses étables à droite et, à gauche, ses hangars.

— Je vous présente M. Philias Barbe.

Je vois venir à moi un homme encore jeune, maigre, roux de cheveux, qui me tend la main. Une chose m'étonne. Il ignorait, il y a une minute, qu'il dût recevoir une visite; nous sommes à la fin de la semaine : et cependant il est rasé avec soin, il porte une chemise blanche et un complet de drap noir avec lequel il pourrait faire son tour de ville. Je ne tarde pas à avoir l'explication. Nous montons l'escalier qui conduit à la salle de réception, bien ornée ici, de tapis, de fauteuils, de rideaux et de gravures. On m'a raconté, en chemin, que M. Philias Barbe, qui possède, par héritage, un domaine de deux cents arpens, en a acheté un second, de même étendue, dans le voisinage immédiat, pour établir son fils aîné. Il est propriétaire, il est riche, la plupart des agriculteurs canadiens le sont, du moins ceux qui possèdent la vieille terre patrimoniale : mais cela ne m'explique pas la barbe fraîche, un samedi à quatre heures, alors qu'il est de tradition lointaine, dans nos campagnes, de passer chez le barbier le dimanche matin, avant la grand'messe. Au moment où nous entrons dans le salon de la ferme, — aucun autre mot n'est exact, — deux grandes jeunes filles travaillent à des ouvrages de couture. L'une est en corsage blanc, l'autre en corsage rose. Je demande en riant si les fermières canadiennes s'habillent ainsi pour faire le ménage.

— Non, bien sûr, répond l'aînée : mais, le samedi après midi, c'est l'habitude que les pères, les mères et les jeunes filles fassent un brin de toilette.

— Et qui achève l'ouvrage?

— Les garçons. Vous n'avez qu'à voir mes frères.

En effet, un jeune homme entre, décidé et de mine intelligente, comme le père. Il est en habits de travail. La mère a dix enfans, cinq filles et cinq fils. Deux des filles sont religieuses. Les fils font valoir le domaine, et il n'y a pas besoin de valets de ferme, non! bien que l'ouvrage ne chôme pas. Il faut des spécialistes chez maître Philias Barbe. Tout le lait des vaches doit être expédié à la beurrerie. Et, pas de retards!... Beau temps ou mauvais temps, on est toujours pressé. La grande culture, à elle seule, occuperait bien six hommes qui n'auraient qu'une demi-bonne humeur au travail ; mais le père a entrepris de cultiver les fraises, les tomates, et autres bricoles, et tout doit

arriver frais au marché de Montréal, à plus de sept lieues d'ici!

Nous allons, entre hommes, visiter les terres. Elles sont jolies, plaisantes à l'œil, et fines de grain. Ce n'est plus tout à fait la plaine, mais une lente montée, qui fait voir toute la moisson au soleil, dès l'aurore, et au maître également. La meilleure partie est labourée. Mais au sommet de la vague, loin de nous, et dans le bleu déjà des brumes d'horizon, il y a des bois.

— A qui sont-ils?

— Ils sont à moi. Mais ceux de droite sont à l'aîné.

J'ai pris congé de toute la famille rangée devant le perron de la ferme. La mère m'a offert un verre de « chartreuse, » qu'elle avait faite avec des herbes puissantes. Et je suis parti, regardant derrière moi, tant que j'ai pu apercevoir la maison et les gens.

J'ai parcouru, un autre jour, le chemin de Montréal à Sainte-Anne de Bellevue, qui côtoie le Saint-Laurent et les rapides de Lachine, et j'ai visité la ferme modèle du Bois de la Roche. Étables, écuries, bergeries, porcheries, poulailler, où vivent des bêtes de races choisies, j'ai visité toutes les dépendances de ce beau domaine qu'exploitent un régisseur et quatorze « engagés. » Mais je ne saurais pas juger l'agriculture de luxe. Je m'en tiens aux fermes conquises sur l'antique forêt, et transmises de père en fils, dans la même famille, presque toujours d'origine française et toujours cultivant elles-mêmes. Plusieurs études généalogiques ont été faites, sur les familles rurales de telle ou telle paroisse. On y relève des noms qui nous sont familiers, parmi lesquels beaucoup de sobriquets, de seigneuries, comme on disait jadis. Il semble qu'on revoie, rien qu'à les prononcer, les anciens soldats des régimens de France, qui se firent laboureurs quand le Canada passa sous la domination anglaise. Je relève par exemple, dans le dictionnaire des familles de Charlesbourg, par le curé Gosselin, des Amiot, Larosée, Brindamour, Aubry, Beaulieu, Bergevin-Langevin, Blondain, Bresse, Ladouceur, Latulippe, Lavigueur, Roy, Vandal, Malouin, Papillon, Provençal, Robitaille, Sansfaçon. Mais le document le plus intéressant est ce *Livre d'or de la noblesse rurale canadienne-française*, qui fut publié à l'occasion des grandes fêtes du troisième centenaire de Québec, en 1908. Un *Comité des anciennes familles* fut chargé de rechercher, dans la province, quels étaient les cultivateurs qui pouvaient justifier

de plus de deux cents ans de présence familiale sur la même terre. A chacun de ceux-ci, une croix de vermeil était promise, et un diplôme. Or, il y eut deux cent soixante-treize de ces nobles, et, assurément, le recensement ne put être complet. Qui étaient-ils, les chefs de la lignée? Après le traité de Paris, du 10 février 1763, il fut accordé aux Français un délai de dix-huit mois pour vendre leurs biens et retourner en France. Un grand nombre en profitèrent. Les historiens nous disent qu'il resta cinq cents soldats, quelques rares employés et artisans, et des laboureurs « attachés au sol et qui ne le quittèrent point. » La plupart des prêtres, attachés aux âmes comme les paysans à la terre, ne songèrent pas même à laisser les paroisses commençantes. Et ce fut le début d'un empire.

Québec. — De la terrasse de Québec, où des habitués se promènent, dans le vent du matin, j'aperçois le plus beau carrefour d'eau qui soit au monde. Quatre régions de plateaux, d'une hauteur à peu près égale et s'opposant deux à deux, s'avancent dans le fleuve : celle de Québec, élevée de plus de cent mètres au-dessus des eaux, la côte de Beauport à gauche, la pointe de Lévis à droite, en face l'île d'Orléans. Je ne vois limpidement, avec tout l'amusement des reliefs et des couleurs, que la basse ville étendue au-dessous de moi. Les autres terres sont distantes. Le paysage est immense. L'œil ne s'intéresse plus aux formes secondaires, mais aux longues lignes droites de ces terres hardies, qui enfoncent leurs falaises dans le courant. Les pointes sont brunes, les sommets d'un vert pâli par le lointain. Entre eux, il y a la lumière des eaux, qui est jaune aujourd'hui, et qu'un vieux Canadien m'assure avoir vue très bleue, et glauque, et violette, et quelquefois encore, au soleil descendant, toute tavelée d'or et de rouge, comme une forêt d'érables transparente. Cette lumière, au moment où je passe, n'a qu'une beauté médiocre. D'où vient donc mon émotion ? Pourquoi mes lèvres, malgré moi, s'ouvrent-elles pour dire : Que c'est beau ! que c'est beau ! Pourquoi mes yeux se reposent-ils, avec une telle joie, sur ces étendues qui bâtissent, autour du Saint-Laurent, un dessin géométrique? Vers le Nord et vers l'Est, toute la côte de Beauport et de Beaupré est dominée par la chaîne des Laurentides. Elles suivent le fleuve; elles ont des mouvemens d'une souplesse parfaite ; elles font, au bas du ciel, une suite de

dentelures légères, dont la dernière, et d'un si grand dessin, celle du cap Tourmente, se perd, à d'infinies distances, du côté où est la mer. Longtemps je les ai regardées, et j'ai regardé l'île d'Orléans, et la pointe de Lévis. Et je devine que la beauté du paysage de Québec est d'abord d'ordre architectural, conforme à un instinct mystérieux de l'esprit, et qu'elle procède de cette ordonnance où se mêlent les lignes droites des caps et les lignes courbes des Laurentides.

Rien, en France, n'est plus français que ce Québec du Canada. Les gens et les maisons sont de chez nous. On ne voit pas de gratte-ciel. Les gamins, rencontrés dans la rue, flânent, jouent, rient, se disputent, s'envolent comme les nôtres. Lorsque, le soir, je rentre chez sir Adolphe Routhier, et que nous causons de toutes choses françaises, librement, il me semble que je suis en déplacement, aux environs de Paris, chez un confrère de l'Institut, qui a une belle maison et une famille fine.

Les campagnes. Saint-Joachim. — Je vais voir, sur la rive gauche du Saint-Laurent, des terres qui appartiennent, ou ont appartenu au séminaire de Québec, en vertu du testament de Mgr de Montmorency-Laval (1680). Mon compagnon de route, le savant abbé Gosselin, me cite, de mémoire, les dates où quelques-unes des familles de Saint-Joachim s'établirent au bord du fleuve et défrichèrent le sol que les descendans n'ont pas quitté. « Il y a là, me dit-il, un Joseph Bolduc, dont la noblesse remonte à sept générations, jusqu'à Louis Bolduc, procureur du Roi, de Saint-Benoît, évêché de Paris, et qui vint ici, dans le comté de Montmorency, en 1697. Il y a un Féruce Gagnon qui descend d'un Pierre Gagnon, de Tourouvre en Perche, venu à Saint-Joachim en 1674. Les Fillion descendent d'un Michel Fillion, notaire royal, de Saint-Germain-l'Auxerrois, mais ils ne sont « habitans » que depuis 1706. Les Fortin ont commencé d'ensemencer la Grande Ferme en 1760, et les Guilbault de cultiver La Fripone en 1757. Vous verrez combien sont prospères les familles, celles-là ou d'autres, que nous visiterons. »

Le train s'arrête à la station de Saint-Joachim. Nous montons dans une petite voiture à quatre roues, et traversons le village, puis un grand bout de plaine, où chaque champ est soigneusement clos, où, çà et là, bordant les chemins, se lève une double ligne d'ormeaux. Les terres plates où nous voyageons,

terres d'alluvions sans nul doute, s'étendent jusqu'au pied de la belle montagne qui porte le nom de Cap Tourmente Quelle joie ce serait, de vivre une semaine de chasse et de pêche dans ces Laurentides! Je n'ai pas vu encore d'aussi belles futaies d'érables. Elles n'ont pas leurs feuilles, mais leurs ramilles, et sans doute aussi les bourgeons entr'ouverts, font de grandes tentures, ocellées et moirées, aux flancs de la montagne. Nous devons être à une lieue au moins, peut-être une lieue normande, de cette forêt attirante. N'y pensons plus. Le chemin ne nous y mène pas. Il va, parallèlement au fleuve, et voici, devant nous, une longue habitation en bois, avec la vérandah coutumière. Le fermier, — par exception, le mot peut s'employer ici, — nous reçoit à l'entrée. Il est jeune, solide, haut en couleur, et il porte les moustaches, et ces demi-favoris que j'ai souvent vus en Normandie. La fermière, accorte, claire, pas très parlante, mais parlant bien, a préparé le déjeuner. Elle a jeté, sur sa robe grise, un tablier à broderies rouges, et, quand nous entrons, elle appelle, pour nous faire honneur, sa dernière ou avant-dernière :

— Allons, viens dire bonjour, Marie-Olivine!

Les étables sont presque vides, car le temps est arrivé où les bestiaux vont dans les pâtures. Elles renferment d'ordinaire cent bêtes à cornes, et je pourrais visiter la laiterie modèle. Mais plus que la laiterie et que le déjeuner, le paysage m'attire. Nous avons dépassé l'île d'Orléans dont j'aperçois l'extrémité boisée. D'autres îles, mais bien plus petites, tiennent le milieu de ce fleuve de douze kilomètres de largeur en cet endroit, et paraissent disposées en ligne, comme des navires en manœuvre : île aux Ruaux, la grosse île, île Sainte-Marguerite, île aux Grues, île aux Canots, île aux Oies. L'eau est basse, et la berge découverte. Devant moi, sur les vasières, ces choses immobiles, d'une éclatante blancheur, que sont-elles? Elles couvrent de grands espaces. Je sais que ce n'est pas une prairie de fleurs de nénuphars : il y aurait des feuilles. Des cailloux? Ils seraient roulés et ramenés sur les rives. Tout à coup, le vent souffle vers nous et m'apporte le cri des oies sauvages. Elles s'agitent. Quelques-unes étendent leurs ailes. En même temps, de l'extrême horizon au-dessus du fleuve, du fond de l'azur brumeux, d'autres oies sauvages, en troupes immenses et formées en arc, émergent, arrivent dans la lumière, l'étincelle au poitrail, tournent un

peu, s'abattent, et le bruit de leurs ailes passe comme une trombe. Les vasières sont entièrement blanches.

Je les ai revues, une heure plus tard, du sommet du Petit Cap. C'est le nom d'une colline toute voisine du Saint-Laurent, et qui porte, parmi les bois, la vieille et vaste maison de campagne, — bien française aussi, — du séminaire de Québec. Un sentier suit la crête de la falaise, et la splendeur des eaux, le vent tiède, le cri des oies sauvages, le ronflement d'un canot à pétrole qui paraît menu comme un scarabée, nous viennent à travers la futaie. Arbres verts, chênes, érables, frênes, tout pousse bien sur la butte. La saison du sucre d'érable est à peine terminée. La sève sucrée coule encore le long des troncs qui sont percés de deux ou trois trous d'un demi-pouce de diamètre. Je demande à mon guide combien produit un érable de taille moyenne.

— Cinquante ou soixante litres d'eau, me dit-il, qui donnent une livre de sucre.

Pendant que nous traversons de nouveau la plaine, il me raconte des traits de mœurs rurales. Je sens bien, au ton de la voix, que ce prêtre a le respect et l'amour de la profession de laboureur. Il me dit encore :

— Mon père avait fait ses humanités jusqu'à la rhétorique. A ce moment, il se mit à cultiver la terre. Et il avait coutume de nous répéter : « Je n'ai jamais eu de regrets. »

Ce pays de haut labourage me conquiert. En peu de temps nous gagnons la partie de la paroisse où commencent les premières pentes du cap Tourmente, et les forêts merveilleuses ne sont plus très loin. Les cimes des érablières ont une grâce qui retient. Il me semble que le sol est plus pauvre. Mais les cultures sont toujours bien encloses. Des fossés bordés de saules suivent le pli des pâtures. Nous entrons un moment chez M. Thomassin, qui est propriétaire de Valmont, vieil homme, tout droit encore, qui ressemble à un retraité de la marine.

— Venez au moins dans la grand'chambre ? me dit-il.

Et nous allons dans la grand'chambre. La mère de famille arrive : des cheveux très blancs, des yeux très bleus, un visage doux ; puis un gars de dix-neuf ans, géant magnifique et rieur, le torse serré dans un tricot de laine ; puis une des filles, qui porte, — ce doit être la mode dans le comté de Montmorency, — un joli tablier brodé. La maison, dont nous visitons une

partie, est double. Elle a trois belles pièces en avant, du côté opposé à la montagne. Dans la troisième, où est le poêle, il y a des provisions, la table à manger et des vaisselles.

— Voulez-vous goûter la tire?

La tire, c'est le sucre d'érable à l'état filant, une pâte brune dans le plat, dorée par transparence, où l'on pique la pointe d'un couteau. Je goûte la tire, et la déclare délicieuse, ce qui me vaut une demi-naturalisation canadienne. On cause de l'hiver, des terres qui sont encore bien froides pour le labour, et aussi de la race. En prenant congé de M. Thomassin, je ne puis me tenir d'observer tout haut, voyant l'homme au grand jour, à la porte de son royaume :

— Avez-vous l'air d'un de nos marins !

— Eh ! monsieur, riposte-t-il, ça se peut bien : on est venu du comté d'Avranches !

Le cheval se remet à trotter, et nous conduit chez les Braun, qui ne sont pas plus prévenus de notre visite que ne l'étaient les Thomassin. La mère a eu dix-sept enfans ; elle en a quatorze vivans. Sept ou huit sont autour de nous dans la première pièce, et le plus petit dort dans un berceau d'osier, posé à terre. Vraiment, il y a une distinction et une dignité singulières chez la mère canadienne. Celle qui nous reçoit a sûrement passé plusieurs années de son enfance dans un couvent, comme presque toutes les fermières qui prennent là un degré de culture et de civilisation que les hommes n'ont pas. Elle a un visage ovale, grave et bon, que la jeunesse n'a pas quitté. Plus jeune, elle a dû ressembler à un modèle du Pérugin. L'un après l'autre, elle me présente les grandes filles qui l'aident dans le ménage, les petits qui jouent autour d'une table, puis, regardant le dernier, qui dort, elle me dit :

— Je suis bien contente : je n'ai pas eu d'enfant cette année. C'est dur, voyez-vous, d'être toujours penchée sur le berceau et réveillée la nuit! A présent, on attend la récompense.

De quelle récompense voulait-elle parler? De l'éternelle? De l'appui que prêtent, aux parens, les enfans devenus grands? Les deux pensées étaient sûrement dans son esprit.

Que cela est admirable, divin et humain!

A peine a-t-elle achevé, que le dernier né se met à s'agiter dans le berceau. Elle fait un signe, du doigt. Et, aussitôt, une petite de six ans, qui était là, jouant aux dés sur la table,

mais attentive, et les yeux vers nous au moindre mouvement, saute à terre, court au berceau, s'assied sur un des bords d'osier, appuie sur l'autre sa main droite, et, prenant de l'élan, se balance en mesure, et rendort le nourrisson.

Le père est d'origine écossaise. De la ferme des Coteaux à Saint-Joachim la distance est longue déjà. Je sais que, même dans le plus rude de l'hiver, quand il fait quinze ou vingt degrés de froid, les « habitans » ne manquent pas la messe du dimanche. « C'est du brave monde, » comme l'a dit l'un d'eux. Plusieurs font deux ou trois lieues pour se rendre au village. Mais les enfans, comment vont-ils à l'école? Ceux des Coteaux? Le père répond :

— N'y a-t-il pas les traîneaux à chiens? Le mien est grand : ils se fourrent cinq dedans. Et youp! youp!

Je vois en esprit, sur la neige fraîche encore, le chien qui tourne brusquement, et les écoliers qui roulent, poudrés comme des moineaux. Le soleil baisse. Il faut repartir. Un jeune homme, à la barrière du premier champ, nous regarde, debout près d'une paire de bœufs de labour. Il reconnaît en nous la nation.

— Voyez, dit-il, nos bœufs sont enjugués à la française!

En effet, tandis que, bien souvent, les bœufs ont un harnachement, collier ou bricole, ici, je retrouve le joug en bois d'érable et la courroie de cuir qui le lie aux quatre cornes.

Les campagnes, Montmagny. — Nous sommes quatre qui partons pour Montmagny, deux Français et deux Canadiens-Français : Étienne Lamy, un sénateur, un médecin et moi. Le village étant situé sur la rive droite, il faut d'abord traverser le Saint-Laurent, de Québec à Lévis. Puis nous prenons un train, qui longe la côte. Les paroisses ont des noms qui, pour nous, sont plaisans : Saint-Vallier, Berthier, Saint-François. Un lac, le lac Beaumont, fait une longue clairière dans une forêt pauvre, lande plutôt, où abonde la myrtille. Puis la terre ameublie succède aux étendues sauvages. Nous voyons nettement, car alors les arbres sont rares, les lignes successives d'habitations rurales et le dessin des propriétés. Celles-ci ont toutes la même largeur de cinq cents mètres, et la même longueur d'un kilomètre. A l'époque lointaine des concessions de terrains, les arpenteurs ont commencé à mesurer et borner les lots en partant du fleuve et remon-

tant vers l'intérieur. Les colons de la première ligne ont bâti leurs maisons à la limite extrême de leur domaine, c'est-à-dire exactement à un kilomètre du Saint-Laurent. Mais les concessionnaires de la seconde ligne ont pu bâtir, de même, la ferme et les dépendances au commencement de leur concession, de l'autre côté du chemin. On cherchait à se rassembler, à se porter secours en cas d'incursion des sauvages, ou d'accident, ou de grand travail. De telle sorte que les campagnes sont sillonnées de rues parallèles, où les maisons, il est vrai, sont bâties à de longs intervalles, et que l'on vous dira, si vous demandez l'adresse d'un cultivateur : « Il habite dans le deuxième rang, ou dans le quatrième. »

Je crois que Joseph Nicole habite dans le deuxième. Des automobiles nous attendaient à la gare. Ce Montmagny est le chef-lieu judiciaire de trois comtés, gros bourg ou petite ville, dont les maisons de bois sont bien peintes et qui a ses jardins, ses trottoirs et ses clubs politiques. Je remarque le goût des gens du pays pour la brave « potée » tant aimée de nos pères, et qui a encore bien des fidèles. Ce géranium-lierre, ce bégonia, ce fuchsia, ce dahlia tuyauté, modèle 1850, ont péniblement poussé leurs premières feuilles dans la cuisine, peut-être dans la grande salle, où les « cavaliers » viennent « voir la blonde, » et aujourd'hui, ils s'épanouissent sur l'appui de la fenêtre. Les fermes en ont aussi, de ces belles potées, et, quand nous entrons chez M. Joseph Nicole, la première couleur vive que j'aperçois, c'est un géranium-lierre, en espalier, qui fait son petit vitrail, vert et rose, devant une fenêtre. A la demande du père, une jeune fille d'une trentaine d'années, vive d'esprit et « bien disante, » va chercher le registre sur lequel sont notées l'histoire et la généalogie de la famille. Je copie ces premières lignes, concernant l'ancêtre, le premier de la race : « Voyageur, originaire de France, arrivé en Canada, acheta de Basile Fournier et de Françoise Robin, son épouse, un certain terrain au Sud de la rivière du Sud, provenance de la seigneurie de Saint-Luc, qui fut cédée, par le roi régnant Louis XIV, à M. de Montmagny, premier seigneur, le 5 mai 1646. »

Le souci, l'orgueil même de la tradition sont évidens. Mais le goût d'un progrès sage ne me paraît pas manquer à l'habitant canadien. Je crois que le laboureur de vieille race demande à la nouveauté d'avoir fait ses preuves, mais sa défiance pre-

mière n'est pas de l'entêtement. L'un d'eux, ces jours derniers, m'a dit : « Toute machine nouvelle, qui fait du travail rapide, et qui n'a pas cassé aux mains des premiers acheteurs, je l'achète. » Aujourd'hui, je visite les étables de M. Nicole, avec le fils aîné, qui vient d'acquérir le domaine voisin. Le plafond est bas, sans doute pour que les bêtes aient plus chaud pendant le long hiver. J'en fais la remarque.

— Les nouvelles étables, chez moi, dit l'aîné, seront bâties un brin plus haut, mais les sociétés d'agriculture ne conseillent pas d'élever beaucoup plus la charpente.

Il s'est informé ; il connaît les méthodes et les plans recommandés. Les vaches mâchonnent un reste de foin dans le râtelier, et, juste au-dessus de leurs cornes, il y a, pendues au mur, des boîtes à trois compartimens, et, dans les boîtes, une ou deux poules qui pondent.

— Bah ! dit encore l'aîné, qui me voit sourire et qui retrouve un mot de la marine, bah ! c'est le poulailler des anciens : à présent, ça se grée autrement.

Et je ne dirai plus qu'une des visites que j'ai faites à mes amis de la campagne : ma visite à Fortunat Bélanger.

Il habite le troisième rang, par conséquent à trois kilomètres du fleuve, et tout au bord de la rivière du Sud. Pas plus que Nicole il n'a été prévenu. Nous le voyons au dépit qu'il ne dissimule pas, lorsque les premières politesses ont été échangées. Il dit au sénateur, il dit au médecin :

— Ce que ça me fâche ! Si seulement vous m'aviez écrit !

La maison a six pièces au rez-de-chaussée et autant au premier étage. Un calorifère la chauffe entièrement. Malgré les protestations de la ménagère, une maman de onze enfans, — mince et de visage délicat, — qui assure que tout n'est pas en ordre, on nous ouvre les portes des chambres et des dortoirs de là-haut. Les lits sont faits, les courtes-pointes tirées, et le plancher est net. Je remarque deux penderies, fort bien garnies ; des armoires où sont entassés des cartons à chapeaux aussi larges que ceux de Paris ; des tuyaux qui amènent l'eau de la rivière à l'étage. En bas, le mari me montre les deux pièces de réception, tout à fait élégantes, et la « chambre nuptiale, » devenue chambre d'apparat. Les oreillers et les draps du lit sont brodés ; une belle commode, des chaises légères, un miroir,

le bénitier, des chromolithographies ont encore leur air de jeunesse et d'étalage. Nous revenons dans la salle à manger, où le couvert était mis quand nous sommes entrés.

— Vous prendrez bien une bouchée avec nous ?

Je reconnais les mots, l'accent, la politesse de la France rurale non diminuée. Et tout de suite l'hôte ajoute, en hochant la tête, et regardant avec tristesse les deux Français :

— Vous ne nous aimez pas comme nous vous aimons. Nous avons l'œil sur la France, toujours.

Il est jeune ; il a le type conventionnel du Gaulois, et la physionomie sans repos d'un homme des villes. Tandis que nous goûtons au pâté en croûte, doré et délicieux, que la ménagère avait préparé pour le dîner de midi, M. Fortunat Bélanger reprend :

— Je n'ai pas toujours été tel que vous me voyez. Il a fallu travailler, et même voyager...

— Oui, interrompt sa femme : pensez qu'il a fait deux séjours au Yukon, de dix-huit mois chacun, l'un avant son mariage, et l'autre après !

— Comme mineur ?

— Prospecteur et mineur, répond le Canadien. Il fallait dégrever le bien de mon père. J'y suis arrivé, et j'ai même gagné plus.

Lamy l'interroge sur la vie dans l'extrême-Nord. Nous écoutons. La causerie dure trop peu à mon gré. Nous quittons la ferme et retournons au village, chez le docteur Paradis.

Nous étions là depuis une heure peut-être, quand on sonne à la porte. Le docteur va ouvrir, et revient tenant une lettre à la main.

— Il n'a pas voulu entrer ! J'ai insisté : rien à faire !

— De qui parlez-vous ?

— De Bélanger : dès que nous l'avons eu quitté, ce matin, — vous vous souvenez que notre arrivée à l'improviste l'avait chagriné, — il s'est mis à écrire. Voici la lettre.

Cette lettre était adressée à Étienne Lamy, qui me l'a donnée. Je la transcris fidèlement :

Rivière-du-Loup, Montmagny, mai 1912.

« Cher monsieur,

« Pardon de venir vous relancer, mais, si je comprends bien

votre visite, vous venez étudier l'âme française en Amérique, et je crains bien que, pendant votre courte visite sous mon toit, je n'aie pas eu le temps de vous la montrer dans toute sa vivacité. Pour bien la comprendre, il vous faudrait entendre nos enfans, quand ils sont tous réunis, dérouler leur répertoire de vieilles chansons de France et nous questionner sur votre beau pays.

« Vos malheurs, vos succès, vos gloires, trouvent un écho dans nos cœurs, et cet attachement profond à la vieille mère patrie ne nous empêche pas d'être de loyaux et fidèles sujets britanniques. Expliquez cela si vous le pouvez.

« Merci à vous et à vos compagnons de voyage pour l'honneur que vous m'avez fait de visiter mon humble toit. Je comprends que c'est le paysan canadien-français que vous avez honoré en ma personne, et je vous remercie au nom de tous.

« Croyez-moi, cher monsieur, votre bien dévoué

« F. Bélanger. »

Si on me demandait, maintenant, quelle est mon opinion sur les Canadiens-Français en général, je me récuserais, n'ayant pas eu le temps d'étudier chacun des groupes humains dont le peuple est composé. Mais si on limitait la question à la population rurale, d'origine française, de la province de Québec, je n'hésiterais plus. D'autres ont célébré et préféré l'audace du colon américain, ou la méthode de l'Écossais, ou la patience de l'Allemand. Mais, si l'on juge à la fois les trois élémens qui font l'homme de labour, la famille, l'âme, le goût du métier, le Canadien-Français n'a pas de rival. On pourrait lui en trouver pour le métier : il n'en a pas pour l'âme. On la sent enveloppée, menacée, attaquée déjà par plusieurs ennemis, la richesse, l'alcool, la politique, la mortelle Révolution. Mais, si elle résiste, quelle grande nation, bientôt, elle animera !

René Bazin.

LES « MÉMOIRES »

DE

SIR ROBERT MORIER

Mrs Rosslyn Wemyss a entrepris la publication des Mémoires et lettres de son père, sir Robert Morier, et les deux premiers volumes qui comprennent la période de 1825 à 1874 sont du plus haut intérêt (1).

Sir Robert Brunett David Morier, fils unique de David Richard Morier qui fut attaché à l'ambassade de lord Aberdeen en 1815 et devint consul général, est né à Paris le 31 mai 1826. Les Morier étaient d'origine française. Leur famille, au lendemain de la révocation de l'édit de Nantes, émigra dans le Valais. Une branche de la famille se fixa en Orient. En 1806, Isaac Morier fut naturalisé sujet anglais et nommé consul d'Angleterre à Constantinople. La grand'mère de sir Robert Morier eut plusieurs sœurs dont l'une devint la marquise de Chabannes la Palice. Sir James Morier, secrétaire d'ambassade à Constantinople avec lord Elgin, puis ministre en Perse, auteur de romans connus, *Zohrab le prisonnier* et *Ayeska*, était l'oncle de l'auteur des Mémoires que nous allons étudier.

Sir Robert Morier, comme son père, choisit la carrière diplomatique où il devait laisser les meilleurs souvenirs. En 1853, il était attaché à l'ambassade de Vienne et en 1858 à celle de Berlin. Dans son premier voyage en Prusse, il avait fait la

(1) London, chez Edward Arnold, 2 vol. in-8, avec portraits.

connaissance du juriste Samwer et du publiciste Roggenbach qui prirent une part importante aux luttes pour la constitution de l'unité allemande et eurent sur la carrière du jeune diplomate une influence décisive. Robert Morier se lia également avec le baron de Stockmar qui lui témoigna une fidèle et profonde amitié. En octobre 1860, Morier mandait à lord John Russell que l'alliance anglo-prussienne était fort difficile à conclure, en raison de la faiblesse ou de l'ignorance des ministres de l'Angleterre et de l'hostilité de l'opinion publique allemande contre tout ce qui était anglais. Morier attachait le plus grand prix à cette alliance, car il rêvait d'unir l'Angleterre libérale à la Prusse libérale, partageant à cet égard les idées de son ami le baron de Stockmar (1).

En mars 1865, Morier fut envoyé, à Vienne, comme second secrétaire d'ambassade et commissaire anglais pour signer une convention commerciale avec l'Autriche. Dans le courant de septembre de la même année, il remplit les fonctions de secrétaire de légation à Athènes et, le 30 décembre, il fut transféré, avec le même titre, à Francfort-sur-le-Mein. En 1863, il suivit de près la grave affaire du Schlesvig-Holstein et en relata les curieuses phases dans un journal anglais. C'est à ce moment qu'il accentua sa liaison avec François de Roggenbach, lequel lui fit connaître le prince royal dont il conquit bientôt l'amitié. En juillet 1866, Morier retourna à Vienne négocier un nouveau traité de commerce, puis revint à Francfort et de là à Darmstadt, dont il dirigea la légation. Le 8 juillet 1871, il passa à la légation de Stuttgart, puis à celle de Munich le 30 janvier 1872, et se rendit en 1876 à Lisbonne comme ministre plénipotentiaire. En 1881, il fut nommé ambassadeur à Madrid, puis en 1884 à Saint-Pétersbourg. Là, il fit preuve d'une habileté exceptionnelle dans les relations de l'Angleterre avec la Russie, spécialement au sujet de l'incident du Pendjab, et il contribua fortement au maintien de la paix entre les deux pays.

Durant trente-trois années de diplomatie active, il avait acquis des connaissances variées et une expérience qui furent employées utilement par lui au service de sa patrie. Il n'était

(1) Ernest-Alfred-Christian de Stockmar, jurisconsulte et historien des plus estimés (1823-1886), était le fils du célèbre baron Christian-Frédéric de Stockmar, homme d'État allemand, ami du roi Léopold, conseiller très habile et très sage de la reine Victoria et du prince Albert.

pas de ceux qui consentent à se réduire au rôle de « drogman télégraphique, » et il ne s'en remettait pas uniquement aux ordres donnés. Malgré la fièvre de vitesse qui a gagné aussi bien les chancelleries que les autres administrations, il prenait le temps de réfléchir, de méditer les instructions reçues et de peser les termes de ses réponses. Il était, pour tout dire, de la vieille et bonne école. On le prisait fort. On l'écoutait. Sa physionomie était attrayante. Son front vaste, ses yeux clairs et francs, sa bouche finement arquée, un ensemble de bonté et de gravité douce parlaient en sa faveur. La sincérité de son langage, la droiture de son caractère l'avaient rendu populaire à Saint-Pétersbourg. Il n'en fut pas de même en Allemagne où ses allures indépendantes avaient déplu à M. de Bismarck qui aurait voulu trouver en lui un instrument docile et non un collègue habile et réservé. Sa popularité en Russie avait été augmentée par les attaques de la presse allemande excitée à cet effet par le chancelier, lequel avait répandu contre lui des bruits calomniateurs. Ainsi, on avait accusé sir Robert Morier d'avoir transmis au maréchal Bazaine des renseignemens sur le passage de la Moselle par les Prussiens en 1870. Or, cela était complètement faux. Et lorsque Herbert de Bismarck, le fils aîné du chancelier, osa faire répéter ces bruits par la *Gazette de Cologne*, l'ambassadeur anglais envoya un démenti formel qui ne fut pas inséré dans la feuille allemande. Alors Morier publia sa correspondance qui le dégageait de toute compromission. Les lettres que donna le *Times* en 1875 furent à cet égard d'une netteté et d'une portée décisives. Roggenbach, qui avait été mêlé injustement à ces fâcheux incidens, disait avec raison de ses calomniateurs : « Le temps est mal choisi pour un tel déploiement de sottises et un pareil sport de persécution ! »

Le tempérament impulsif de sir Robert Morier, joint à une parfaite rectitude d'esprit, tranchait sur l'attitude gourmée des autres diplomates. Tant de naturel et d'autorité déplut à la coterie allemande et augmenta les rancunes de Bismarck. Celui-ci connaissait son intelligence et son savoir. Il n'ignorait pas que, dans les questions compliquées de la politique allemande, le Foreign Office avait souvent recours aux lumières de Morier. Mais, malgré les attaques incessantes des reptiles excités contre lui, Morier vit son crédit s'accroître à Saint-Pétersbourg, tandis que celui de Bismarck et de ses agens diminuait d'autant. Le

bruit de son savoir-faire se répandit partout, et ce ne fut pas sans plaisir qu'un jour Morier entendit un chef de gare, pendant qu'il traversait la France, le désigner ainsi à haute voix : « C'est le grand ambassadeur qui a roulé Bismarck ! »

Le rude climat de la Russie et un labeur assidu fatiguèrent sa constitution pourtant fort robuste. Sur les instances du tsar Alexandre qui lui témoignait une amitié et une estime particulières, il consentit à rester quelque temps encore à Saint-Pétersbourg, mais la mort prématurée de son fils unique Victor-Albert-Louis, frappé en 1892 à l'âge de trente-six ans, l'affecta profondément. Un an après, il succombait à Montreux, entouré de toute sa famille. Il s'était marié en 1861 avec la fille du général Joachim Peel et avait trouvé joie et consolation dans cette union parfaite. Ces quelques lignes tracées pour donner immédiatement une idée de la personne et du caractère de sir Robert Morier seront sur certains points complétées par des renseignemens précis que nous trouverons dans les Mémoires dont nous allons nous occuper.

***

Les divers chapitres de ces Mémoires portent sur les parens de Morier, son enfance, ses études à l'Université d'Oxford, ses voyages en Suisse et en Allemagne, ses premiers essais de diplomatie à Vienne et à Berlin, le conflit constitutionnel soulevé dans la Hesse électorale et les affaires du Schlesvig-Holstein, le traité de commerce austro-anglais, la guerre de 1866, la légation de Darmstadt, la guerre de 1870, les légations de Stuttgart et de Munich, les rapports de la Prusse avec le Vatican et l'Alerte de 1875. Des écrits littéraires et politiques, des aperçus sur la diplomatie, complètent la physionomie attrayante du politique, du diplomate et de l'écrivain qu'était sir Robert Morier.

Je n'ai point la prétention de donner au lecteur le détail de tous ces sujets qui les uns et les autres offriraient un réel intérêt, mais j'ai fait choix des pages où il est question de la guerre de 1870, de l'Alsace-Lorraine et de l'Alerte de 1875, questions toujours actuelles et qu'on ne saurait trop étudier. On y verra que, surtout au début de la guerre, les sympathies de Morier n'étaient pas pour nous, mais que, à mesure qu'elle continuait, il perdit quelques-unes de ses illusions sur les vainqueurs et même sur la politique de son propre pays. Le lecteur trouvera peut-être

çà et là quelques contradictions qui proviennent des fluctuations auxquelles est soumis, lui, un diplomate, même très avisé, mais l'ensemble des vues demeure d'une gravité et d'une importance considérables.

Deux mois avant la guerre de 1870, Morier écrivait de Darmstadt à lord Clarendon que Bismarck pensait à faire proclamer l'Empire allemand, mais qu'en présence des nombreuses difficultés soulevées par ce dessein, il se cassait la tête pour découvrir quelque *deus ex machina* qui l'aidât à sortir d'embarras. Il avait retenu ces mots du prince royal à Roggenbach : « Nous courons au-devant d'une grande guerre. » Le prince croyait cependant que l'Angleterre empêcherait cette guerre d'éclater. Il ne se doutait pas qu'elle conserverait, à son propre détriment, une imprévoyante neutralité.

« La France, écrit Morier avec un certain humour, se tenait sur le seuil du salon impérial dans lequel Bismarck voulait faire entrer la Prusse, et elle barrait l'entrée comme l'Ange à la porte de l'Eden, en disant : « Messieurs, l'entrée est interdite... » « L'Angleterre, ajoute Morier, aurait pu alors intervenir comme médiatrice, mais elle préféra le rôle de spectatrice. Nous avons choisi la meilleure place pour voir la grande course de taureaux. Nos sympathies vont tantôt aux taureaux, tantôt aux matadors. » Les craintes de Morier furent trouvées inopportunes par son gouvernement. Le sous-secrétaire d'État au Foreign Office, lord Hammond, croyait pouvoir affirmer, à la veille de l'orage, que jamais l'aspect de l'Europe n'avait été aussi pacifique.

Le 15 juillet, Morier prédit que la guerre serait effroyable et que la France serait vaincue. A son avis, une alliance anglo-allemande eût pu empêcher les hostilités, car jamais Napoléon III n'aurait osé affronter les deux nations unies. Le 20 juillet, le diplomate anglais qui semblait avoir changé d'opinion sur le succès immanquable des Allemands, déclarait qu'ils n'étaient pas prêts, et qu'une partie de l'Allemagne serait occupée par les Français avant le premier choc qui aurait lieu au cœur de l'Allemagne même. Et le 28, il s'étonnait fort que les Français n'eussent pas encore fait la moindre démonstration. « S'ils avaient eu besoin, dit-il, de quelques jours de délai pour se préparer, ils auraient pu envoyer 30000 hommes, qui n'auraient rencontré aucune opposition et auraient pu détruire les ponts, les chemins de fer et rendre impossible la concentration des troupes alle-

mandes. » Morier ne savait pas que la mobilisation était si défectueuse, le commandement si mal pourvu, les plans et les ordres si contradictoires, les préparatifs si confus, que nous étions au 20 juillet dans l'impossibilité de détacher de la masse désordonnée de l'armée un corps spécial de 30000 hommes qui eût pris les devans et se fût jeté au delà du Rhin.

Venant ensuite à l'intrigue Hohenzollern, Morier affirme que cette affaire fut conduite par le Roi avec légèreté et insouciance, et par Bismarck avec son audace accoutumée. Or, le roi Guillaume savait fort bien ce dont il s'agissait, puisque, le 15 mars, il avait lui-même présidé le Conseil où fut décidé le choix du prince Léopold dans l'intérêt de l'Allemagne. La présence de Bismarck, de Moltke et de Roon à ce Conseil donnait à l'affaire la gravité qu'elle devait avoir. Seulement, le roi se ménageait une habile retraite au cas où tout eût mal tourné. Prudent et réservé de nature, il attendait le moment favorable et se montrait aussi disposé à s'effacer, si l'adversaire eût été de taille à lui disputer le terrain, qu'à avancer s'il n'y avait eu aucun obstacle redoutable. En ces terribles circonstances, il a secondé l'action du chancelier, mais en prenant toutes les précautions pour sauvegarder sa dignité et les intérêts primordiaux de la Prusse. Dire qu'il fut léger et insouciant, c'est émettre un jugement hasardé, car les faits ont exactement prouvé le contraire.

Les Mémoires affirment que, la guerre une fois déclarée, une grande animosité se manifesta en Allemagne contre l'Angleterre que l'on croyait hostile. Morier avait dit que si l'on avait extrait de la blessure d'un Prussien une balle provenant de Birmingham, il se fût soulevé une tempête de haine qui eût duré plusieurs générations. Aussi, suppliait-il le ministère anglais de cesser toute importation d'armes en France. Le 3 août, il était allé saluer le prince royal à son quartier général à Spire et il n'avait pu s'empêcher d'exprimer son admiration pour ce prince qui, ayant blâmé la guerre, se préparait néanmoins à y prendre part, « ayant maintenant confiance dans la justice de sa cause. »

Le cabinet anglais n'avait pas encore manifesté ses vues et déjà on l'accusait de prendre parti pour la France. Le duc de Cobourg croyait que l'attitude équivoque de l'Angleterre au début des hostilités était due aux sympathies de lord Granville pour l'Empereur et l'Impératrice, quoique Gladstone et les autres membres du Cabinet britannique fussent mieux dis-

posés pour l'Allemagne. Morier attribuait cette information à Bismarck « qui aimait toujours, dit-il, à chercher midi à quatorze heures, » et il ajoutait : « Lord Granville est absolument neutre et incapable de se laisser diriger par des sympathies personnelles dans une affaire d'intérêt public. » Morier ne cachait pas ses propres dispositions. Elles étaient alors favorables à l'Allemagne et il raillait « l'invention fantastique » des Français qui avaient cru effrayer les Teutons en plaçant les turcos en avant-garde. N'en déplaise au chargé d'affaires de Darmstadt, ces trois bataillons de turcos causèrent un très grand effroi aux Prussiens, et nul n'a oublié leur panique à Wissembourg. Pour excuser cette panique, Morier dit que l'Allemagne, fort calme au début, est devenue furieuse à la suite des atrocités commises par les turcos. Il appelle « atrocités » une défense désespérée de vaillans soldats contre des forces dix fois plus nombreuses. « Les pauvres diables, remarque Morier qui a cru aux inventions de la Presse allemande, les paient cher maintenant et on ne leur fait aucun quartier. Cela rendra la paix plus difficile, car la nation entière crie vengeance. » On le vit bien à Bazeilles où les cruautés commises par les Bavarois sont restées inoubliables. Mais cette vengeance féroce ne devait pas suffire. « Elle se manifestera davantage, prédisait Morier, sous la forme d'une demande de territoire en Alsace-Lorraine. » Il ajoute le 8 août, — et ceci fait honneur à son jugement : « Ce sera la pire faute que puisse commettre l'Allemagne ! »

Il s'étonne de l'ignorance des journaux anglais qui supposaient qu'après une bataille décisive Napoléon III et Bismarck se donneraient une poignée de main et prendraient, l'un la Belgique, l'autre la Hollande. « Ne savent-ils pas, s'écrie-t-il, que l'Allemagne doit battre la France, car elle a tiré l'épée, non pour assurer comme la France sa prépondérance politique, mais pour assurer son existence nationale? » Il écrit ensuite à son ami Stockmar : « Je suis corps et âme avec l'Allemagne, mais j'ai d'abord craint les conséquences de la victoire plutôt que la possibilité de la défaite. Ces conséquences seraient la demande de l'Alsace et de la Lorraine; *car prendre deux grandes provinces dont les habitans sont plus Gaulois que les Gaulois eux-mêmes, et devenant Allemands seraient obstinément plus Français que les Français*, cela créerait un état de choses que je n'aime-

rais pas pour les débuts de l'Empire allemand au XIXe siècle. Ceci est le côté sentimental de la question. Voici le côté pratique. Une telle occupation hostile demanderait un état de paix armée et rendrait tout désarmement impossible. J'aurais voulu voir l'armée des citoyens allemands, remettant au fourreau son épée sanglante, proclamer le vieux roi Empereur sur le champ de bataille et montrer au monde qu'elle avait combattu pour l'unité de l'Allemagne et pour vivre en paix avec ses voisins. »

Voilà bien plutôt le côté sentimental!... Depuis des siècles on avait mis dans la tête de tous les Allemands que Strasbourg et Metz devaient leur revenir comme des propriétés dérobées, et le professeur d'histoire et le maître d'école avaient pénétré les générations de cette nécessité inéluctable. L'orgueil allemand exigeait l'Alsace et la Lorraine... Il les a eues et il commence seulement à comprendre que ce n'était pas tout de conquérir et qu'il fallait encore assimiler. Or cette assimilation, cette germanisation tant prédites et tant désirées ne se font pas, comme l'a reconnu tout récemment le chancelier Bethmann-Hollweg lui-même, et les prévisions de Morier sur une paix armée, aussi coûteuse qu'une guerre, se sont réalisées. Quant à l'attitude effacée de l'Europe au lendemain de la guerre de 1870, on sait ce qu'elle a coûté à cette même Europe.

Se tournant vers son pays qui avait retenu dans une inertie calculée la ligue des Neutres, Morier mandait à Stockmar : « Je n'ai pas besoin d'ajouter combien je suis honteux de l'attitude du lion britannique. Pauvre bête! Au début, ses instincts furent justes. Mais aujourd'hui, s'il sent qu'il devrait combattre pour la Belgique, il ne sait pas contre qui. Quant à son gardien, on ne vit jamais une telle maladresse, une telle incapacité, une imbécillité aussi absolue! » Voilà qui n'est guère conforme à la réserve diplomatique; mais, une fois lancé sur cette pente, Morier ne s'arrête pas : « Les gens s'attendaient, dit-il, à trouver plus de moralité sur la rive gauche que sur la rive droite du Rhin. » Il fait allusion ici à la révélation subite du piège tendu par Bismarck à Benedetti au sujet de la réunion de la Belgique à la France : « Le chancelier aurait dû attendre pour faire ses révélations, d'avoir battu définitivement les Français; car c'est une rude épreuve pour la confiance publique de savoir qu'un homme d'État allemand a pu être parmi les conspirateurs. » Cependant, on peut croire que lord Granville n'a pas dû être

étonné d'apprendre que Bismarck, dans ses intrigues avec Napoléon III, faisait bon marché des États d'autrui. Morier semblait ici trop novice en subtilités et en roueries diplomatiques. Quand il sut que Gortchakov avait envoyé aux puissances une circulaire pour les informer que la Russie ne se considérait plus comme liée par le traité de Paris au sujet de la Mer-Noire, il manifesta sa tristesse et son indignation contre le cabinet anglais qui perdait son temps en grimaces et n'osait élever la voix. Il se plaignait hautement, et ses plaintes étaient répétées au chancelier qui ne les lui pardonnait pas.

Une autre circonstance allait exciter la méfiance et la colère de Bismarck contre lui. La princesse royale Victoria et la reine Augusta, d'accord avec la grande-duchesse de Bade, prévoyant la capitulation prochaine de Paris, avaient demandé à Morier son concours gracieux pour faire réussir un projet d'approvisionnement rapide de la capitale. Les vivres nécessaires devaient être concentrés dans les ports d'Angleterre et à Ostende, à proximité de la France. Bismarck en fut averti et témoigna publiquement son indignation contre une générosité aussi surprenante. Cette indignation s'accentua, quand il s'aperçut que le retard du bombardement de Paris était dû aux mêmes influences féminines. Moritz Busch nous a conservé à ce sujet des propos du chancelier, aussi cruels que significatifs.

Morier ne cessait de déplorer l'inaction politique de son pays. « Le rôle de l'Angleterre, écrivait-il le 5 janvier 1871, a été nul. Elle aurait pu appliquer le vieux remède du cordon sanitaire, si elle avait conservé son ancienne position en Europe. Elle ne l'a malheureusement pas conservée. Elle est fort embarrassée par les derniers événemens. » La manière brutale dont l'Allemagne conduisait les hostilités lui aliénait peu à peu les sympathies qu'elle avait eues dès l'origine en Angleterre. Morier lui-même était outré des actes violens et des excès commis par les troupes allemandes, tout en conservant une opinion favorable aux résultats politiques de la guerre. On s'étonnait autour de lui de la prolongation des hostilités et on ne comprenait pas comment le chancelier n'y avait pas encore mis fin. « Bismarck, écrivait Morier, est Bismarck et non pas Daniel. Il est donc tout naturel qu'il fasse durer la guerre jusqu'à ce que la France épuisée demande la paix. » Et se livrant alors à une comparaison bizarre : « Les vrais coupables, disait-il, sont

les maîtres du ballet qui préparèrent la mise en scène mélodramatique dont l'Europe fut régalée quand le rideau se leva sur la France républicaine... Les coupables sont aussi les bandits de la pièce qui organisèrent le spectacle de Paris sanglant, ruiné, affamé! Il faut accuser enfin la galerie anglaise qui applaudit ces sataniques maîtres de ballet et leur offrit le public devant lequel ils voulurent se pavaner. Je ne puis cacher mon indignation pour les hommes qui, sachant que l'Angleterre n'interviendra pas en faveur de la France et que la France devra se soumettre en fin de compte à l'Allemagne, ne trouvent rien de mieux que d'applaudir aux efforts désespérés de la pauvre victime! » Aussi, lorsque l'Angleterre interviendra en 1875, — comme on le verra dans cet article, — Bismarck raillera ses efforts pacifistes et écrira à Hohenlohe cette phrase ironique : « C'est en 1870 que ces efforts auraient été à leur place! »

Les troupes allemandes entrent enfin à Paris. « Cette entrée, remarque Morier, fut une affaire des plus ridicules et en fait une humiliation. » Il ne s'extasie pas, comme l'a fait son collègue des États-Unis, sur la gloriole des Allemands. Il remarque qu'ils se sont contentés de peu, puisqu'on les a parqués dans les Champs-Élysées et qu'un seul échelon de 30 000 hommes y est venu. Il constate que cette entrée a eu pour effet de hâter le vote des préliminaires de paix par l'Assemblée de Bordeaux et il ajoute : « Pour ma part, je n'aurais jamais eu le courage de soumettre l'armée allemande à cette épreuve. » Singulier jugement!... S'il y a eu épreuve, l'épreuve a été pour nous.

On voit que, tout en blâmant les excès de l'Allemagne et l'inertie de l'Angleterre, Morier ne dissimulait pas ses sympathies allemandes, avouant lui-même que ces sympathies l'avaient fait considérer par beaucoup de gens à Londres « comme une sorte de démon. » A son retour à Darmstadt, le grand-duc lui exprima ses regrets de n'avoir pu le décorer, le gouvernement anglais ayant décliné sa proposition à cet égard. « J'aurais aimé cependant, dit-il, vous pendre quelque chose au cou. — J'espère en tout cas, répondit gaîment Morier, que ce ne serait pas une corde! » Il n'eût certainement pas fait la même réponse à Bismarck. Mais il recevait d'autres marques de sympathie qui le flattaient particulièrement, comme celles qui lui vinrent du roi et de la reine de Wurtemberg. Celle-ci était aussi belle qu'aimable et tenait la beauté de son père, l'empereur Nicolas

auquel, rapporte Morier, une « cocotte » française avait dit un jour avec enthousiasme : « On voit bien que tu es le Tsar, car tu as le physique du métier ! »

Un grave incident, survenu le 9 décembre 1870, inquiéta fort Morier. A cette date, le gouvernement du grand-duché de Luxembourg reçut une note menaçante de Bismarck. Le chancelier lui faisait savoir que le roi de Prusse ne se croyait plus tenu de respecter la neutralité du grand-duché, parce que la population avait maltraité des fonctionnaires allemands et parce que le gouvernement avait ravitaillé, par des convois venus de Luxembourg, la place de Thionville et permis à des officiers et à des soldats français, échappés de Metz, de passer librement sur le territoire pour aller reprendre du service en France. C'était tout simplement une menace contre tous les États secondaires, ce qui jeta la consternation dans le monde diplomatique, facile d'ailleurs à émouvoir. Un fait aggravait l'incident. A la suite du traité de Londres de 1867, le premier ministre d'Angleterre avait déclaré que la neutralité du Luxembourg était placée sous la sauvegarde des co-signataires du traité, mais que, si un seul des contractans refusait de combattre en faveur de cette neutralité, il déliait tous les autres. Bismarck avait retenu cette déclaration et en profitait pour accentuer son hostilité contre le Luxembourg. Le 15 décembre, Morier écrivit à Stockmar : « J'ai le cœur brisé. Je suis dans le désespoir quand je vois l'état de l'horizon politique. J'ai fait tout ce que j'ai pu pour obtenir qu'en échange de nos bons services en faveur de la Russie à propos des affaires d'Orient, cette puissance conclût avec nous une entente cordiale et agît en quelque sorte comme un *Polizei Ordnung* (règlement de police). Et voici qu'au milieu des pourparlers, *bang !* éclate la bombe luxembourgeoise ou l'exacte contre-partie du manifeste russe ! » Morier voulait dire ainsi que la note du chancelier allemand avait une analogie frappante avec la récente circulaire du cabinet de Saint-Pétersbourg relative au traité de 1856.

« Jamais, ajoute Morier, plus grand acte de stupidité n'a été commis, si l'objet en est l'acquisition du Luxembourg qui aurait pu être obtenu tout aussi aisément par des moyens honnêtes et respectables. J'ai quelques raisons de savoir que c'est la préparation et l'exécution d'un plan formé depuis longtemps, ayant pour but la restauration de Louis-Napoléon avec la partie fran-

çaise de la Belgique comme *Morgengabe* (corbeille de mariage) et la Hollande réunie à l'Allemagne. » Je remarque qu'ici Morier est plus affirmatif qu'au mois d'août où il critiquait à cet égard les dires de la presse anglaise. « Ces résultats, déclare-t-il, peuvent être désirables en eux-mêmes, mais s'ils doivent être octroyés à l'Europe par la seule volonté de M. de Bismarck au mépris de toute loi, de toute justice et de l'honnêteté internationale, alors je voudrais voir l'Angleterre dépenser son dernier homme et sa dernière cartouche pour s'opposer à une si damnable restauration des pires périodes de l'histoire moderne. J'ose dire que nous serions battus, mais nous combattrions assez pour fatiguer de la guerre l'Allemagne elle-même. Je crois que l'ambition de la gloire allumée comme elle l'est maintenant en Allemagne y brûlera d'une manière plus terrible qu'elle ne brûla jadis, même, dans *la grande Nation*, comme le charbon une fois enflammé brûle plus vivement que la paille. »

Le ministre du grand-duché, Servois, répondit avec calme et dignité aux accusations du chancelier et releva ses erreurs. Il fit remarquer que plus d'une fois des uhlans et des détachemens prussiens avaient pénétré sur le territoire luxembourgeois sans avoir été désarmés et que des milliers de wagons appartenant à l'exploitation luxembourgeoise étaient retenus en Allemagne où ils servaient au transport des troupes et de leur matériel. M. Servois ajoutait que l'on ne pouvait toucher à la neutralité du grand-duché sans réunir préalablement les puissances pour modifier l'accord de 1867. Bismarck, que cette réponse dérouta quelque peu, se borna à déclarer qu'il se réservait pour l'avenir de réclamer certaines indemnités pour les dommages dont l'Allemagne avait à se plaindre. Mais l'incident suffit pour faire comprendre combien l'indépendance du Luxembourg et des petits États était chose fragile devant l'audace et les appétits de l'Allemagne. Et cependant, l'Angleterre ne dit rien, contrairement aux désirs de Morier, pas plus que la Russie, l'Autriche et l'Italie. Tout était abandonné aux caprices du vainqueur et le silence de l'Europe était comme une abdication dont elle allait bientôt se repentir. Bismarck s'en étonnait lui-même. « La possibilité d'une intervention européenne, a-t-il dit plus tard, était pour moi une cause d'inquiétude et d'impatience. Je redoutais que la participation de la France aux conférences de Londres relatives aux clauses du traité de Paris ne

fût utilisée pour greffer, avec l'audace dont Talleyrand avait fait preuve à Vienne, la question franco-allemande sur les discussions prévues par le programme. C'est pour ce motif que j'ai mis en œuvre les influences du dehors et celles du pays pour empêcher Jules Favre d'assister à cette conférence. » L'idée de coalitions possibles donnait de mauvais rêves à Bismarck. Ni l'Angleterre, ni l'Autriche, ni la Russie n'osèrent transformer ces rêves en réalités.

Quant à croire que le chancelier allemand préparait la restauration de Napoléon III en lui offrant pour gage de réconciliation la Belgique et en se réservant la Hollande, c'est le bruit qui a couru à l'époque, mais rien de probant ne l'atteste.

La délégation de Bordeaux fit remarquer à l'Angleterre la portée considérable des menaces de Bismarck contre le Luxembourg. Elle montra l'Allemagne prête à saisir les bouches du Rhin et à détruire d'un geste le système des ports neutres; mais le gouvernement anglais ne s'émut pas. Lord Granville se borna à pressentir le gouvernement allemand sur la réunion d'un Congrès. Bismarck répondit qu'il serait inutile, car on ne pourrait y parler ni de l'armistice avec ravitaillement, ni de la paix sans cession de territoires. Il ne laissait voir aucune des inquiétudes qui le tourmentaient, et on fut assez aveugle pour ne pas les deviner. L'Angleterre avait cru tendre la perche à la Défense nationale en l'invitant à la conférence de Londres, mais le gouvernement français ne le comprit pas. Obéissant à une sentimentalité inopportune, Jules Favre, malgré l'avis de Gambetta et les conseils de Chaudordy, demeura à Paris pour partager les périls de ses habitans, et le dernier espoir d'une intervention possible en notre faveur s'évanouit. Après six mois de résistance acharnée, la France allait payer une colossale indemnité de guerre et céder l'Alsace et la Lorraine.

Morier reconnaît que ces deux provinces ont toujours été le prix convoité par la Prusse en cas de victoire. Il croit pouvoir affirmer, d'après l'opinion des divers cercles politiques de Berlin, que si l'Europe s'était opposée à cette conquête, les Allemands auraient violé la neutralité de la Belgique et échangé plus tard avec la France les provinces de langue française, Namur, Liége, Hainaut, contre l'Alsace et la Lorraine. Morier se dit très choqué, — *much schoked*, — par ces révélations qui lui avaient été faites le 17 septembre 1870. Il convient que cette annexion des

pays de langue française à la France était la meilleure carte à jouer des pangermanistes, mais il redoutait que cette « combinaison » n'amenât la guerre navale avec l'Angleterre « qui a toujours eu un sentiment particulier pour la Belgique. » Quelle que soit ici l'exactitude, plus ou moins grande, des informations de Morier, — auxquelles, pour mon compte, je ne crois nullement, — la Prusse aurait pu prendre la Belgique et même la Hollande, sans que l'Europe, qui n'était pas prête à la lutte, eût fait entendre autre chose que des gémissemens ou des approbations. Certes, Bismarck connaissait bien sa force, mais il aurait pu être encore plus audacieux. S'il avait étendu ses conquêtes en Belgique et en Hollande, tout en capturant l'Alsace et la Lorraine, il eût désintéressé les uns par des promesses et effrayé les autres par des menaces. Mais il était homme à ne prendre que ce qui lui était indispensable, et il l'a prouvé.

Morier voulut, pendant la guerre, sonder les sentimens des Alsaciens-Lorrains au sujet de leur annexion à l'Allemagne. Il se mit en rapport avec diverses notabilités. Causant d'abord avec le docteur J... de Mayence, il entendit celui-ci formuler ainsi les sentimens de la Prusse à l'égard de l'Alsace : « La France a autrefois volé l'Alsace à l'Allemagne. C'est pour celle-ci un souvenir douloureux, une épine enfoncée dans le côté. La France lui a pris la cathédrale de Strasbourg et lui a laissé en échange les ruines d'Heidelberg. » Faut-il faire observer qu'aucun pays envahi n'a tiré un parti aussi fructueux d'une violente mesure de guerre ? L'Allemagne a fait des ruines du château d'Heidelberg, non seulement un « leit motiv » de ressentiment qui dure depuis plus de deux siècles et alimente chez des générations d'étudians une haine inextinguible contre nous ; mais elle en a fait encore une attraction pittoresque qui amène au pied des ruines, aménagées et truquées avec art, une foule de touristes qui viennent y dépenser leur or et satisfaire une banale curiosité. Que n'a-t-elle conservé aussi les ruines de Strasbourg ? On eût vu de quel côté avait été la plus déplorable violence et comment les Allemands avaient souhaité la bienvenue au retour de frères égarés !

Le docteur J..., qui ne pouvait « sans frémir » passer sur le pont de Kehl, n'était pas suspect de sympathie à notre égard ; il avouait cependant que le sentiment national des Alsaciens-Lorrains « *était français à un degré exagéré.* » Cela tenait,

suivant lui, à ce que l'Alsace avait été incorporée à la France « au moment où celle-ci touchait au zénith de sa gloire. »

Morier voulut savoir du docteur J... si l'assimilation n'exigerait pas la durée de plusieurs générations. Le docteur répondit que cela irait beaucoup plus vite à cause de l'identité de langage et du caractère de la race, mais que d'eux-mêmes les Alsaciens ne s'y prêteraient guère. Cependant, il croyait que les sentimens *de chaude bienvenue*, — on venait de bombarder Strasbourg ! — qui se manifestaient partout en Allemagne à l'égard des infortunés habitans de l'Alsace, ne pourraient rester sans effet. « Les Allemands, disait-il, entrent en Alsace, non avec l'orgueil des vainqueurs, mais avec les sentimens provoqués par le souvenir de leur ancienne amitié, et, quels que soient les sentimens hostiles manifestés actuellement par le parti anti-annexionniste, quand l'annexion sera un fait accompli, ces sentimens se modifieront et deviendront ceux de la satisfaction pour un régime qui accordera aux Alsaciens la liberté religieuse aussi bien en pratique qu'en théorie. » On sait quelles libertés leur ont été données et où en est, après quarante et un ans d'annexion, l'assimilation rêvée !

Le grand-duc de Bade, auquel s'adressa ensuite Morier, croyait qu'il n'y avait pas de parti annexionniste en Alsace et que les sentimens de la population étaient aussi français que possible. En ce qui le concernait, il avait toujours désapprouvé l'idée de l'annexion. Il paraîtrait que le Kronprinz était du même avis, mais que le gouvernement, l'eût-il partagé, eût rencontré mille difficultés insurmontables. « Si des considérations géographiques ne l'eussent exigé, disait Bismarck, — ce propos a été rapporté par Maurice Jôkai, — nous n'aurions jamais annexé à l'Allemagne un empan de terre habité par des Français. Ce sont des ennemis irréconciliables et sauvages ! » A Metz et aux environs, Morier n'osa même pas consulter les Lorrains à ce sujet, de crainte que ses questions ne fussent considérées comme des injures. A la suite de son enquête, il pensait que la paix pourrait se conclure facilement si la France cédait Strasbourg et l'Alsace à l'Allemagne qui renoncerait à la Lorraine. Morier ne connaissait pas encore les Français.

Revenant sur cette question si délicate, au lendemain de la guerre, Morier croyait qu'il aurait mieux valu établir une union intime entre l'Alsace et la Lorraine, et en faire un

duché séparé de la couronne allemande, gouverné par un vice-roi, et cela *bona fide*. Il estimait que plus on développerait le particularisme en Alsace-Lorraine, plus ce particularisme se tournerait contre la France. Nous dirons cette fois que Morier ne connaissait pas les Alsaciens-Lorrains. Les événemens ont prouvé en effet que, quelle que soit la tactique des Allemands à l'égard de l'Alsace-Lorraine, violente ou modérée, rigoureuse ou insinuante, rien ne leur ramène ni les esprits ni les cœurs. Il y a littéralement un abîme entre les deux peuples, et rien ne pourra le combler. Morier rapporte un curieux entretien qui eut lieu entre le dernier maire de Strasbourg, M. Klein, et Bismarck. Aux argumens que le maire donnait au chancelier contre le service militaire prussien imposé à nos compatriotes, Bismarck répondait : « La Prusse a une immense expérience des résultats qu'on obtient en faisant porter aux conscrits l'uniforme prussien. Au bout de trois ans, celui qui le porte devient non seulement un bon soldat, mais un fidèle citoyen. » M. Klein reconnaissait que ce serait fort simple si les conscrits alsaciens se laissaient mettre l'uniforme prussien, mais il croyait que beaucoup s'échapperaient en France. « Et alors, vous n'aurez ni soldats ni citoyens ! » En moins d'un an en effet, douze cents jeunes Alsaciens s'étaient fait inscrire sur les contrôles français à Nancy, et l'exode continuait et continue toujours. Aux exigences du recrutement allemand, Morier ajoutait le manque de tact des autorités et s'irritait de tant de rigueurs inutiles. Examinant un jour avec le docteur Brandis, secrétaire de l'impératrice Augusta, quelles devraient être les armes du nouvel Empire, Morier dit ironiquement : « Vous prendrez sans aucun doute le lion de Juda. — Pourquoi cela ? — Parce que vous combattez comme des lions et faites la paix comme des Juifs ! » Cette boutade cruelle montre qu'à la longue Morier avait senti décroître sa sympathie pour le gouvernement allemand. Il laissait entendre d'ailleurs que tous les moyens étaient bons aux yeux de Bismarck pour arriver à ses fins. C'est ainsi que le chancelier détermina, par le comte Hohnstein, le roi de Bavière à accepter et à préparer lui-même le rétablissement du titre impérial en faveur du roi de Prusse, non seulement en flattant l'amour-propre bavarois, mais en offrant à Louis II accablé de dettes, une somme considérable à titre de libéralité officieuse. Le fait est peu connu, et cependant il est certain.

***

Une des parties les plus importantes des Mémoires de sir Robert Morier est consacrée à l'Alerte de 1875. Elle mérite d'être étudiée avec soin.

Dès le mois de février 1874, Morier écrivait que le chancelier allemand s'efforçait de faire admettre à l'opinion publique la possibilité d'une nouvelle guerre avec la France, et le diplomate anglais regrettait à ce propos l'attitude effacée de son pays en 1870. Le conseiller Geffcken, qui était en relations amicales avec lui et possédait la confiance du Kronprinz, l'avertissait qu'une crise extérieure pourrait bien sortir des embarras causés à Bismarck par sa lutte contre les catholiques.

Le prince impérial vint à passer à ce moment par Munich et eut avec Morier un long entretien. Il s'efforça de rassurer le diplomate sur l'imminence d'une guerre et l'autorisa à répéter ses paroles au ministre français, Lefebvre de Béhaine. Cependant, tout en affirmant que l'idée de nouvelles hostilités lui était odieuse, il paraissait se préoccuper, lui aussi, des armemens de la France. L'empereur Guillaume avait dit à Hohenlohe qu'il ne doutait pas que les Français ne se préparassent à attaquer à la première occasion. Morier affirmait que leurs armemens n'étaient que purement défensifs. Mais les bruits de guerre s'accentuaient à Berlin. Le monde financier s'inquiétait. L'Empereur aurait demandé au chancelier d'où venaient tous ces bruits, et celui-ci en aurait rejeté la responsabilité sur le maréchal de Moltke, dont le Kronprinz disait lui-même : « C'est un grand génie militaire, mais il est absolument dépourvu d'idées politiques. » A ses intimes, le chancelier affirmait que l'impératrice Augusta était plus responsable encore et l'accusait d'avoir elle-même inquiété Gontaut-Biron. Cependant, il était certain que Bismarck, devant l'échec du Kulturkampf, cherchait une diversion. Il attribuait la résistance des catholiques non seulement à leur fanatisme, mais à des encouragemens venus de l'étranger. Il s'irritait de voir les catholiques français applaudir aux nobles efforts des catholiques allemands pour défendre leur foi et leurs intérêts. Il voyait des ennemis partout. Sa politique tracassière était surtout soupçonneuse. N'a-t-il pas fait lui-même cet aveu significatif dans ses *Souvenirs* : « Si, après le traité de Francfort, un parti catholique, d'opinion soit royaliste, soit républicaine, était

resté au pouvoir en France, il eût été impossible d'ajourner la guerre aussi longtemps que cela a eu lieu. Il aurait fallu redouter dans ce cas le rapprochement de deux puissances voisines, que nous avions combattues : l'Autriche et la France, rapprochement opéré sur le terrain de la commune religion catholique. »

Bismarck détestait Gontaut-Biron qui était allé, en mars 1874, passer quelques jours à Saint-Pétersbourg, où il avait de nombreuses et hautes relations, Gontaut s'était efforcé d'enlever tout caractère politique à ce voyage. A la vérité, il y vit Gortchakof, et celui-ci le prévint que le chancelier allemand lui chercherait chicane, mais il ajouta qu'avec de la patience et de la modération on pourrait se tirer d'affaire. « Il ne peut vous faire la guerre, dit-il, en ayant contre lui l'opinion morale de l'Europe et, remarqua-t-il énergiquement, il l'aurait. » Le tsar confirma la déclaration de Gortchakof et reconnut que le prince de Bismarck était un personnage « entreprenant, entier, pas commode. » Il espérait bien toutefois que la paix ne serait pas troublée. Mais il résultait du voyage en Russie que l'ambassadeur français n'avait combiné aucune intrigue avec le chancelier russe contre le chancelier allemand. Le seul fait d'avoir été à Saint-Pétersbourg avait excité les soupçons de Bismarck. Furieux de trouver en Gontaut un diplomate averti et un catholique convaincu, mécontent de sa campagne du Kulturkampf qui tournait mal, cherchant une diversion nécessaire, il jugea habile de faire croire aux Allemands que les Français se préparaient à fondre de nouveau sur eux. Il fallait donc les prévenir et en finir avec ce peuple aussi incorrigible que téméraire. C'est là tout le secret de l'Alerte de 1875.

D'après une légende, dont le major général Braccia di Montone s'est fait récemment l'éditeur, Bismarck n'aurait cherché la guerre que parce que Mac Mahon voulait fortifier Nancy, contrairement à une promesse secrète de M. Thiers. On aurait donné comme prétexte le renforcement de l'armée par les quatrièmes bataillons, pour ménager l'amour-propre des Français. Je dois dire que jamais M. Thiers, ni dans ses écrits, ni dans ses discours, ni dans ses conversations, n'a fait la moindre allusion à une semblable promesse. Jamais il n'est venu du côté de l'Allemagne, comme voudrait le faire croire le major général Braccia, une interdiction dans n'importe quelle forme,

de fortifier Nancy. Il n'y a pas à cet égard de veto mystérieux à chercher ou à rappeler. Ce qui est vrai, c'est que Bismarck a donné pour prétexte de l'Alerte de 1875 la création par l'Assemblée nationale de nouveaux bataillons destinés à augmenter l'armée française. Ce fait est indéniable. Il a trouvé, même chez nous, des écrivains qui, ajoutant plus de foi aux paroles du chancelier qu'à celle de Le Flô et de Gontaut-Biron, ont supposé que l'Alerte n'était qu'une invention « de la France monarchiste de Mac Mahon qui voulait montrer qu'elle n'était pas à confondre avec la République de M. Thiers et pouvait trouver des alliés. » N'en déplaise aux sceptiques, l'Alerte, comme le prouve péremptoirement Morier, était une réalité.

Voici comment s'exprimait le journal allemand, la *Post*, le 8 avril 1875, sous ce titre : *Der Krieg im Sicht?* — la guerre est-elle en vue? — « Depuis quelques semaines l'horizon politique s'est couvert de nuages. Le gouvernement français a fait acheter de nombreux chevaux auxquels le gouvernement allemand fut forcé d'opposer un arrêt qui en interdisait l'exportation (1). L'attention publique fut ensuite excitée par l'augmentation considérable des cadres de l'armée française, décidée par le vote de l'Assemblée nationale à Versailles, et qui fut volontairement dissimulée pendant qu'on discutait les questions relatives à la nouvelle Constitution... On ne peut douter que l'organisation nouvelle de l'armée ne soit plutôt un instrument destiné à une guerre prochaine qu'une réforme prévue, durable et justifiée... La préparation de cette guerre a été la raison de l'union des républicains et des orléanistes dans le dernier vote de la Constitution. Si donc nous devons répondre à cette question qui sert de titre à cet article : La guerre est-elle en vue? nous pouvons dire : « Oui, certes la guerre est en vue, » ce qui n'empêche pas cependant que les nuages puissent se dissiper. » Cette menace non déguisée frappa Gontaut-Biron.. Depuis deux ou trois ans, il savait que Bismarck disait ouvertement : « Si la France s'identifie avec Rome, elle devient par là même l'ennemie jurée de l'Allemagne. Une France qui se soumettrait à la direction de la théocratie pontificale serait incompatible avec la paix du monde. » Il savait que le chancelier l'accusait de pactiser

(1) Le 26 février 1875, le prince de Bismarck priait le prince de Hohenlohe d'examiner avec l'attaché de Bülow ce que l'on en pensait à Paris, « avant de faire les démarches nécessaires. »

avec les ultramontains et de chercher, comme d'Arnim, à l'écarter du pouvoir. Il savait que Bismarck disait n'être pas disposé à laisser aux Français le temps de renforcer leurs effectifs et de devenir menaçans. Il savait enfin que le prince de Hohenlohe avait dit le 25 mars au grand-duc de Bade : « Il est possible qu'on évite la guerre, mais ce n'est pas probable. » D'autre part, notre chargé d'affaires à Munich, Lefebvre de Béhaine, croyait que l'attitude arrogante du cabinet de Berlin était calculée pour fournir en France et en Italie des armes aux partis révolutionnaires, en leur offrant le prétexte de se présenter aux populations comme seuls capables de sauvegarder la paix compromise par les conservateurs et par les cléricaux.

La crise était due à l'impulsion donnée par Berlin à l'Empire pour le maintenir dans un véritable système d'entraînement militaire et satisfaire au besoin fiévreux des Allemands d'affirmer leur prépondérance en Europe. Lord Derby le disait à Charles Havard, notre chargé d'affaires à Londres : « La nation allemande a conscience depuis ses succès qu'elle inquiète tous ses voisins, et elle est poursuivie de l'idée qu'ils s'apprêtent à se coaliser contre elle. » Cette idée n'a pas changé depuis quarante et un ans, et le cauchemar des coalitions hante toujours le sommeil des diplomates allemands. Enfin, Bülow avait confié à Le Flô cette nouvelle menace de Bismarck : « La France se réorganise trop vite, mais nous nous donnerons une garantie. Nous occuperons Nancy. » Lorsque Hohenlohe partit pour prendre possession de l'ambassade allemande à Paris, le chancelier lui dit en propres termes : « Nous sommes intéressés avant tout à ce que la France ne soit pas assez puissante à l'intérieur et assez estimée au dehors pour avoir des alliés. Une République et des troubles intérieurs sont une garantie de la paix. Une forte République est un mauvais exemple pour l'Europe monarchique. » Gontaut-Biron était averti de toutes ces menaces, et il crut bon d'en donner connaissance à son ministre, le duc Decazes qui, comme on le sait, montra en ces graves circonstances autant d'énergie que de sang-froid.

Radowitz, âme damnée de Bismarck, était parti en mission spéciale pour Saint-Pétersbourg afin de hâter les dispositions de la Russie, au cas où l'Allemagne serait obligée de riposter par le fer aux dispositions hostiles de la France. Il avait fait

entendre aux Russes que l'Allemagne était prête à les laisser agir en Orient s'ils lui laissaient les mains libres en Occident. C'est ce que Gortchakof fit connaître lui-même à Morier aux eaux de Wilbad. « Ceci, remarque Morier, me donna l'occasion de lui faire observer que c'était un dogme de la politique prussienne de chercher à empirer les relations anglo-russes en Asie pour améliorer d'autant la situation allemande. Et sans nommer personne, je lui donnai, comme provenant d'un éminent homme d'État prussien, la substance de confidences qui m'avaient été faites par Schweidnitz. Je vis clairement qu'elles n'étaient pas choses nouvelles pour lui, mais il parut s'amuser de la naïveté des aveux faits à un diplomate anglais. Il dit seulement : « C'est une ficelle si facile à voir qu'on ne s'y laisse pas prendre ! » Et Morier conclut que Bismarck en avertissant la France de ne pas s'associer aux menées ultramontaines, ne cherchait qu'un prétexte pour fondre sur elle.

Déjà, le 19 mai 1874, Morier, conversant avec Hohenlohe, regrettait l'attitude rogue du chancelier à l'égard de la France, et émettait l'espoir que le nouvel ambassadeur à Paris saurait calmer les esprits inquiets. Hohenlohe reconnaissait lui-même que Bismarck semblait vouloir une guerre nouvelle, mais il disait que le danger disparaîtrait le jour où les Français cesseraient de crier à la revanche. Quelques jours auparavant, lord Russell avait interpellé le Cabinet britannique à la Chambre des Lords sur les difficultés apparentes des relations franco-allemandes et sur la possibilité de maintenir la paix. On avait, à Berlin, fait la plus grande attention à ce débat et on avait accusé Morier d'avoir excité Russell à interpeller. Bismarck se défiait de plus en plus du diplomate anglais et le faisait observer par ses agens et attaquer par les publicistes à sa solde. Morier ne se préoccupait pas outre mesure de cette animosité, et continuait tranquillement ses relations avec les personnes que le chancelier détestait le plus : Geffcken était du nombre (1). Ce conseiller, très au courant de la politique allemande, le renseignait sérieusement. On en jugera par cette lettre, datée de Strasbourg le 27 mai 1875.

(1) Le docteur Henri Geffcken appartenait à la fraction conservatrice du parti libéral et jouissait de la confiance du Kronprinz. Ancien ministre résident hanséatique, il avait de profondes connaissances philosophiques, politiques et littéraires. Il écrivait dans nombre de journaux et Revues et était très opposé à la politique de Bismarck.

« ... Quand Bismarck fut convaincu que tous ses efforts pour *internationaliser* sa politique religieuse étaient vains, il eut pendant un moment l'idée de jeter le ministre des Cultes Falk pardessus bord et de faire la paix avec les catholiques. Un peu avant Pâques, je causais avec un homme qui le voit beaucoup et qui me demanda, tandis que je l'entretenais de la folie des procédés actuels, comment on pourrait sortir de cette impasse? Je répondis à cette question par un long exposé dans lequel je montrais que ce serait possible sans reculade, et je présentais trois esquisses de lois aux moyens desquelles la chose pouvait être réglée. Un mois après, vint cette courte réponse : « Mes bonnes intentions étaient vivement appréciées, mais les blessures béantes ne pouvaient être fermées avec un emplâtre. » La phase de conciliation était passée et le chancelier avait résolu de sortir des complications intérieures par une action à l'étranger, de frapper un grand coup dont la Belgique serait l'objet.

« Je ne puis dire qu'il soit déterminé positivement à faire la guerre, car il serait obligé de créer d'abord une situation où l'Allemagne semblerait être l'offensée... Ceci ne serait pas aisé, car les Cabinets sont méfians et il n'y a plus d'aveugle *camarilla* française ou autrichienne pour penser à la guerre. Mais il est déterminé à annihiler la Belgique qu'il déclare être le foyer des conspirations. Il consentirait aisément au partage de ce pays entre la Hollande et la France, et voudrait désintéresser cette dernière de manière à lui faire accepter définitivement la perte de l'Alsace-Lorraine. Il parle avec mépris de l'Angleterre qui ne serait pas capable de donner une aide militaire effective à la Belgique. Il méprise le gouvernement actuel, mais dit qu'il serait content de voir Gladstone au pouvoir... Il ne craint rien de l'Autriche; tous ses efforts sont concentrés sur la Russie. Ce fut l'objet de la mission de Radowitz (fév. 1875), et il remuerait ciel et terre pour gagner Gortchakof et le tsar pendant leur visite à Berlin. Il leur dira que c'est le moment d'accomplir leurs projets en Orient et que l'Angleterre, absorbée par l'affaire belge, est incapable d'y opposer une résistance effective. Mais il faut qu'il agisse cet été. Andrassy peut être renversé; les élections bavaroises peuvent être défavorables; l'Empereur Alexandre peut mourir; mais surtout, en supposant que la France refuse le marché, l'armée française n'est pas encore organisée, tandis qu'elle le sera dans quelques années. Au

contraire, l'armée allemande a son effectif complet et ses nouveaux fusils, de sorte que les chances d'un conflit ne deviendraient que moins favorables en attendant. L'exécution de ce plan commença par la note à la Belgique. L'article de la *Post* suivit, puis la seconde note. La *Gazette de Cologne* déclara que le même siècle, qui avait vu naître la Belgique, la verrait disparaître. Bismarck essaiera de faire de cette question un réel conflit. Je ne sais pas si notre gouvernement se rend compte de la gravité de la situation. Je ne crois pas que le gouvernement belge s'en rend compte, car, autrement, il ne commettrait pas l'imprudence de célébrer Deschamps (1), ce qui est de l'eau pour le moulin de Bismarck. Vous voyez que nous allons avoir un été assez *chaud*, mais il faut savoir quelles forces pourront être opposées à ce *fou furieux* qui va hasarder l'avenir de l'Allemagne par sa politique aveugle. Il y a d'abord l'Empereur lui-même qui, à son âge, n'aimera pas à risquer dans une nouvelle guerre ce qu'il a gagné. Le jeu de Bismarck est de l'acculer à une position où la guerre deviendrait inévitable, et il faut tout faire pour empêcher cela. Votre Reine ne pourrait-elle lui écrire, lui dire nettement le but de Bismarck et déclarer que l'Angleterre n'abandonnera jamais la Belgique? Je ne puis concevoir le paisible langage de vos ministres. Mais la chose la plus importante est d'empêcher une entente de Bismarck avec la Russie. Je puis à peine penser que Gortchakof, qui désapprouve la politique religieuse de Bismarck et qui a résolument refusé de marcher avec lui, puisse prêter la main à une entreprise qui, si elle réussissait, ferait de Bismarck le maître de l'Europe. »

Cette lettre est assez nette, je crois, pour que désormais on ne traite plus de roman l'Alerte suscitée en 1875 et pour qu'on n'accepte plus les démentis intéressés de Bismarck. Mais il y a mieux encore. Au retour d'un petit voyage à Innsbruck, Morier trouva une lettre de Blowitz, parue dans le *Times* du 6 mai 1875,

(1) Adolphe Deschamps, homme d'État belge, chef éminent du parti catholique (1807-1875), se plaignait de la pression exercée par l'Allemagne sur le ministère, et disait que sa tâche devenait impossible. « La déclaration faite à Perponcher le 11 mai que la démission du Ministère mettait en danger l'indépendance même de la Belgique, dit Hohenlohe, donne, aux yeux de Bismarck, une très petite idée de la vitalité du pays. Pour nous, nous ne pouvons en aucun cas nous réjouir de voir la Belgique gouvernée par des ministres appartenant au parti qui nous fait la guerre. Tout ce qui est ultramontain gravite autour de la France. » (*Mémoires*, t. II, p. 321.)

qui avait répandu dans l'Europe entière une émotion considérable. Cette lettre, dont on connaissait la source diplomatique, n'attribuait pas les inquiétudes nouvelles à l'imagination surexcitée des Français. Elle en affirmait la réalité. Le parti militaire allemand estimait que l'indemnité de cinq milliards avait été trop minime; qu'on avait eu tort de laisser Belfort à la France et que celle-ci se préparait à une guerre de revanche. Ses armemens, peu dissimulés, motivaient des hostilités nouvelles qui auraient pour but de lui reprendre Belfort et de lui imposer une seconde indemnité de dix milliards. La lettre de Blowitz reconnaissait bien que la France conservait l'espoir d'une revanche, mais que ce n'était pour le moment qu'un rêve qui ne devait pas troubler l'esprit d'un homme aussi réfléchi que l'était le prince de Bismarck. L'Assemblée nationale était d'ailleurs aussi pacifique que la Chambre des Communes. Mais certains Allemands pensaient que le meilleur moyen de protéger l'Allemagne et ses conquêtes, c'était d'écraser la France. « Raisonnement aussi faux qu'odieux! » s'écriait le *Times*. Le grand journal anglais ne pouvait croire qu'un dessein aussi cynique existât dans la masse du peuple allemand. Il lui paraissait impossible que le prince de Bismarck pût sérieusement préparer la guerre et qu'un souverain, tel que l'empereur Guillaume Ier, consentît à la sanctionner; enfin que la nation allemande pût accepter la proposition de détruire un État voisin, tout simplement parce qu'il pourrait devenir agressif. Le *Times* affirmait que l'origine de ce bruit néfaste provenait des fanfaronnades de l'état-major prussien et peut-être aussi « des vagues menaces qu'avaient laissées tomber des hommes d'État allemands qui attribuaient à la tactique de l'intimidation une valeur diplomatique efficace. » En résumé, d'après le *Times* qui faisait sienne la lettre de Blowitz, la situation et les intentions de la Prusse pouvaient se résumer ainsi : Même avec les cinq milliards, l'Allemagne n'était pas plus riche qu'avant la guerre. Elle ne pouvait, sans épuiser ses ressources, défendre ses conquêtes devant une puissance qui ne voulait pas les oublier. Aussi, fallait-il en finir avec la France et réparer les bévues du traité de Francfort qui avait laissé à ce pays la faculté de réparer ses ruines et de recommencer la lutte un jour ou l'autre. Le moment était favorable. L'Angleterre, l'Italie, l'Autriche laisseraient faire. La Russie seule pourrait présenter

quelques objections, mais on lui démontrerait qu'il fallait à tout prix se débarrasser de cette nation gênante pour tous... Le *Times* faisait l'Europe juge de tels desseins. Qui dès lors pouvait être sûr de sa propre indépendance? Que ne devait-on pas attendre de ceux qui déclareraient une nouvelle guerre dans de semblables conditions? Il fallait dissiper l'angoisse générale. C'était à l'Allemagne de rassurer par une déclaration formelle, non seulement la France, mais tout le monde civilisé, car des théories aussi sauvages mettraient en péril le droit des gens.

Au moment où allait paraître le premier article du *Times*, le prince de Hohenlohe s'était présenté au quai d'Orsay, porteur d'une note du chancelier qui visait les armemens exagérés de la France. Cette note, je puis l'affirmer d'après ce que m'en a dit autrefois Albert Sorel, qui avait reçu les confidences du duc Decazes, ressemblait à un ultimatum et jeta le plus vif émoi dans le monde officiel. Aussi, cet émoi gagna-t-il bientôt les diverses chancelleries. Si l'on traitait ainsi la France, quel était le sort qui attendrait prochainement les autres puissances? « Telle est, ajoutait la lettre envoyée au *Times*, la considération qui devrait faire sortir l'Europe de son indifférence et lui rappeler cette recommandation peu flatteuse, mais ingénieuse, d'une paysanne qui, en laissant ses enfans seuls à la ferme leur disait : « S'il vous arrive quelque chose, ne criez pas : Au voleur! Personne ne viendrait, car vous seriez seuls en danger d'être volés... Criez au feu! si vous voulez faire accourir les voisins, car le feu peut brûler tout un village? »

A la suite de la lettre de Blowitz, le journal anglais appréciait en ces termes la théorie attribuée au parti militaire allemand : « Elle serait plus digne d'un conquérant barbare que d'un État civilisé. » Le lendemain, 7 mai, le *Times* consacra à cette grave affaire un second article aussi impressionnant que le premier. « Qui peut croire, disait-il, que des hommes d'État, comme le prince de Bismarck et ses collègues, ne se préoccuperaient pas de l'irritation que causerait en Europe un procédé inconnu depuis le premier Empire? Il semble presque impossible que l'empire allemand entreprenne l'effroyable tâche de ruiner la France sans amener le rapprochement de ses voisins et leur réunion en une ligue hostile contre lui? » Puis, dans un troisième article, il ajoutait : « Il est inadmissible que les craintes des Français se réalisent. L'Allemagne n'osera pas ou-

trager le sens moral de l'Europe en attaquant une nation qui ne lui fait aucun mal et qui cherche à garder la paix. C'est alors que tous les États européens considèreraient l'Allemagne comme leur ennemie et que l'Allemagne verrait se former une ligue internationale qui mettrait en péril son Empire à moitié constitué. »

Il importe de rappeler, — et c'est ce qui fit impression sur Morier, — que le 21 avril précédent, dans un dîner chez l'ambassadeur d'Angleterre, le comte de Radowitz avait, à propos des bruits de guerre répandus en Allemagne, manifesté de l'inquiétude sur la formation des quatrièmes bataillons en France. Le vicomte de Gontaut-Biron avait essayé de le rassurer en lui jurant que c'était une simple question de réorganisation militaire et nullement le désir de préparer des hostilités nouvelles. « Vous nous rassurez sur le présent, répliqua Radowitz, mais l'avenir, en répondez-vous? Pouvez-vous affirmer que la France, ayant repris son ancienne prospérité et réorganisé ses forces, ne retrouvera pas alors des alliances qui lui manquent aujourd'hui, et que les ressentimens qu'elle conserve très naturellement pour la prise de ses deux provinces, ne la pousseront pas à déclarer la guerre à l'Allemagne? Si la revanche est la pensée intime de la France, pourquoi attendre pour l'attaquer qu'elle ait repris des forces et qu'elle ait contracté des alliances? Convenez en effet que politiquement, philosophiquement *et même chrétiennement*, ces déductions sont fondées et que de semblables préoccupations sont bien faites pour guider l'Allemagne! »

C'était la pensée même de Bismarck que divulguait Radowitz. Il la divulguait un peu trop, car après l'échec de la menace, le chancelier irrité s'écria que, suivant son habitude, après le troisième verre, Radowitz avait exagéré son langage. Et plus tard, il dit à Hohenlohe : « Quant à Radowitz, même s'il s'est imprudemment avancé, Gontaut a eu tort de le rapporter. Le conseiller du bureau des Affaires étrangères n'est pas le ministre. » On comprend cependant que, devant la déclaration du diplomate allemand, Gontaut-Biron éprouva une indignation bien naturelle qu'il eut quelque peine à réprimer. Ayant repris son calme, il se borna à répondre que ce que l'on disait au sujet de la France, on pouvait le concevoir pour les autres puissances. « Vous êtes en paix avec la Russie, dit-il. Cependant, vous pouvez avoir des raisons de la redouter un jour et à vos yeux ce serait un

motif suffisant pour l'attaquer ? — Oh ! ce ne serait pas la même chose ! Pourquoi penserions-nous à faire la guerre à la Russie avec qui nous n'avons cessé d'entretenir des rapports excellens ? Il n'en est pas de même pour la France. Trop souvent nous avons été en guerre avec elle. Il y a deux cents ans qu'elle a ravagé le Palatinat et enlevé l'Alsace à l'Allemagne ! » Gontaut-Biron répliqua qu'il pourrait relever à son tour les incursions des peuples allemands en Gaule et qu'il ne s'agissait pas de rappeler les injures du passé. Pour le moment, la France était tout entière à ses affaires et avait grand besoin de la paix. « Vous me donnez cette assurance pour cette année, objecta Radowitz, mais me la donneriez-vous pour l'année prochaine ? — Oui, certainement et pour plus encore ! » Mais les affirmations du diplomate français ne convainquirent pas le diplomate allemand et la persistance de son attitude rogue et ironique redoubla les inquiétudes de Gontaut.

Morier avait lu avec attention le numéro du *Times* qui venait si à propos appuyer ses propres sentimens. Il l'envoya au Kronprinz et y joignit la lettre suivante sur laquelle j'appelle tout particulièrement l'attention du lecteur :

« Monseigneur, en rentrant chez moi la nuit dernière, j'ai trouvé le *Times* de jeudi arrivé en mon absence. Il contient une lettre importante de Paris et un remarquable *leading article*, tous deux sur le sujet dont j'ai essayé de parler à Votre Altesse Impériale hier dans le train ; et, comme ils confirment, d'une manière vraiment extraordinaire, l'anxiété dont j'ai parlé à Votre Altesse Impériale et qui oppresse des personnes bien informées, je prends la liberté de les joindre à ma lettre, au cas où ils auraient échappé à l'attention de Votre Altesse Impériale. Le point le plus important me paraît être que cette chose alarmante venant apparemment de Paris, je l'ai entendue, il y a au moins trois semaines, comme provenant des sources purement allemandes de Berlin ; et puisque l'alarme causée en France n'est que la fumée d'un feu allumé en Allemagne, puisque, au lieu d'être, comme le dit le *Times*, une *alerte française* ou le résultat de la maladive imagination française, cette alarme est causée directement par une personne ou quelques personnes officielles de Berlin, qui ne pourrait reconnaître qu'il y a intention de la part de l'Allemagne d'attaquer la France, maintenant qu'elle est affaiblie ? Nous sommes en face d'un fait d'une importance

si grave et si périlleuse pour l'avenir de l'Europe et même de la civilisation humaine, que je confesse le déchirement de mon cœur quand j'y songe, et que je me rappelle, au moins vingt fois par jour, les paroles de Votre Altesse Impériale en 1868, me disant qu'une guerre entre la France et l'Allemagne reculerait la civilisation d'un siècle et que vous feriez tous vos efforts pour prévenir une telle calamité. Je n'ai jamais songé que, si cette catastrophe avait lieu, ce même danger serait renouvelé par l'Allemagne ayant appris et exagéré le tort du peuple qu'elle avait vaincu. Car il ne faut pas se dissimuler que *la maladie dont souffre maintenant l'Europe est causée par le chauvinisme allemand, type nouveau et plus formidable de la maladie que le chauvinisme français, car, au lieu d'être spasmodique et indiscipliné, il est méthodique, calculé, de sang-froid et en pleine possession de soi-même...* Si la doctrine qui déclare qu'un danger abstrait, hypothétique, complètement différent d'un danger immédiat et concret, est une raison suffisante pour qu'un voisin plus fort attaque le plus faible et y voie un *casus belli*, si une telle doctrine se traduisait par des actes officiels, comme une sommation de désarmement adressée à la France en ce moment, j'ose prophétiser à Votre Altesse Impériale que l'Allemagne ne se laverait jamais de la tache qu'un tel retour a un pur *Faustrecht* imprimerait sur elle.

« ... Si un individu peut le faire sous une impulsion diabolique, une nation ne peut s'offrir le luxe du cynisme et ne peut risquer de se placer au ban de l'opinion publique, parce qu'une nation ne meurt pas... Ce ne fut pas Caïn mort, mais Caïn vivant qui fut maudit, comme meurtrier de son frère. Nous avons tous été élevés dans la haine du nom de Napoléon Ier; mais j'ose dire que si l'Allemagne attaquait et écrasait la France maintenant, sous quelque prétexte que ce soit, son nom éveillerait plus de haine encore dans l'histoire future. Aucune des circonstances, qui peuvent excuser Napoléon, n'existe dans le cas présent... Plonger l'Europe dans une nouvelle guerre pour satisfaire la conscience scientifique de professeurs militaires serait une action marquée de férocité pédante, de cynisme scientifique, de *cruauté académique*, une action que l'histoire n'oublierait jamais et que l'humanité serait longue à pardonner... Sans doute, les armemens de la France sont exagérés, mais ce sont les armemens du désespoir, les armemens d'un peuple qui

a la mort dans l'âme... Un Français bien informé me disait, il y a quelque temps : « Nous savons qu'en Allemagne les autorités militaires invoquent sans cesse la nécessité d'une nouvelle guerre... Nous devons être prêts contre un coup de main. Nous savons qu'aucun de nos préparatifs ne peut nous assurer la victoire, mais nous devons être capables de mourir avec dignité... » L'émoi des Français est indicible et même exagéré, ajoutait Morier. Le danger réel contre la paix se trouve : 1° dans la doctrine des professeurs militaires allemands qui déclarent *a priori* qu'une guerre est nécessaire d'après des principes scientifiques ; 2° dans les idées personnelles de certains hommes d'État qui voient dans une guerre étrangère le moyen de sortir des difficultés intérieures.

« Comment parer à ce danger ? J'y ai songé toute la nuit et j'en suis venu à conclure qu'il faudrait surveiller les armemens français et non protester fortement contre ces armemens, ce qui amènerait la guerre et inaugurerait un nouveau principe de droit international contre lequel s'élèverait le monde entier. Il faudrait proposer le renouvellement de la ligue des Trois Empereurs uniquement dans le dessein de maintenir la paix de l'Europe... Je dois réclamer l'indulgence et le pardon de Votre Altesse Impériale pour lui avoir écrit si longuement, mais Elle sait combien j'ai profondément à cœur la cause de l'Allemagne et le profond intérêt que je prends à tout ce qui concerne Votre Altesse Impériale et la Princesse Royale... J'ai l'impression que si cette crise de chauvinisme réussissait à venir *zum Durchbruch*, (par violence,) fût-elle couronnée de succès, l'avenir de l'Allemagne serait compromis au moins durant nos vies respectives. »

Le Kronprinz savait que Morier lui avait dit la vérité et ses derniers mots, en le quittant, avaient été : « Souvenez-vous que je garde tout ce que vous m'écrivez parmi mes archives les plus secrètes et les plus précieuses. Vous ne pouvez trop m'écrire. » On reconnaîtra toute la gravité de cette lettre qui dénonçait en Allemagne un état de choses qui, malheureusement, n'a pas encore cessé.

A la même date, Morier disait à Lefebvre de Béhaine : « Je sais qu'on se promet d'obtenir de grands résultats du prochain séjour de l'empereur Alexandre à Berlin. Le prince de Bismarck persiste à se montrer préoccupé de vos armemens. A quelle

résolution cela le conduira-t-il? C'est ce que je ne suis point parvenu à connaître. Mais qu'il se prépare quelque chose, c'est ce que je puis vous affirmer. Lord Derby m'a dit qu'il était inquiet. Le chancelier a toujours eu cette idée que vous ferez une guerre de revanche et il veut la prévenir. Il a eu récemment la pensée de vous forcer à prendre la moitié de la Belgique et d'octroyer l'autre à la Hollande. Dans ce cas, il donnerait carte blanche à la Russie, en Orient, aux dépens de l'Autriche et il voudrait vous obliger, bien entendu, à entrer dans une ligue contre la Papauté. » Il y avait quelque vérité dans ces assertions, provenant de Geffcken, mais les desseins de Bismarck sur des modifications possibles en Europe étaient tellement mystérieux et changeans qu'on ne peut y ajouter une sincère créance. Vers cette même époque, les *Munchener Nachrichten* traitaient la Belgique de « nid de Jésuites, » et accusait ce pays et la France de s'être ligués avec le Vatican pour faire rouler la petite pierre qui devait ébranler l'Europe. Le journal bavarois exprimait l'espoir que la Russie et l'Autriche dégoûteraient le coq gaulois de son envie de chanter et il appuyait sur la pensée conçue par Bismarck de grouper les trois Empires dans une triple alliance contre la France et le Saint-Siège. Mais les espérances fondées sur la Russie surtout devaient s'évanouir rapidement, et la politique aventureuse du chancelier allemand allait subir un rude échec.

Tout confirme les intentions brutales de Bismarck, malgré ses dénégations répétées, lorsque le coup, préparé par lui, fut manqué. Dans une conversation qui eut lieu entre Gortchakof et Morier pendant le mois de juin, Gortchakof faisait semblant de rejeter la responsabilité de l'Alerte sur le maréchal de Moltke et sur son état-major. Morier fit alors allusion à la célèbre phrase de Radowitz : « Pour des raisons philanthropiques, morales et chrétiennes, c'est le devoir de l'Allemagne d'attaquer la France. » En entendant cela, Gortchakof parut s'émouvoir et, après un long silence, fit cette grave déclaration : « Puisque vous en savez tant, je vais vous raconter un fait qui vous intéressera. » Et il apprit à Morier que la phrase citée par lui avait été envoyée à Radowitz à Saint-Pétersbourg de Berlin même, dans un rapport confidentiel. Gortchakof en avait eu connaissance, l'avait copiée lui-même et montrée au tsar. Quelque temps après, se trouvant à Berlin, il parlait de l'Alerte avec le

chancelier, lequel rejeta naturellement tout le blâme sur les militaires. Mais Gortchakof ajouta tranquillement : « Après tout, il y a des hommes d'une tout autre importance que de petits lieutenans qui ont tenu un langage similaire, » et il répéta la phrase de Radowitz. Sur ce, Bismarck jura que cette phrase était controuvée, que Radowitz lui-même lui avait rapporté sa conversation, *ipsissimis verbis*, et que rien de pareil ne s'y trouvait. Pour le mieux prouver, le chancelier envoya quelques jours plus tard à Gortchakof un long memorandum de Radowitz qui relatait son entretien avec Gontaut-Biron (memorandum visiblement écrit *ad hoc*) et dans lequel non seulement la phrase incriminée ne figurait pas, mais où il n'y aurait pas même eu possibilité de l'introduire. Cette démonstration si habile n'empêcha pas le chancelier russe d'exprimer à Morier sa conviction absolue de la parfaite correction de Gontaut-Biron, homme trop loyal pour s'être permis des affirmations mensongères. Ceci explique encore l'animosité de Bismarck contre l'ambassadeur français auquel il ne pouvait pardonner ce fait que Gortchakof avait plus de confiance en ses dires qu'en ceux des Allemands. Il avait à diverses reprises fait demander son rappel par Hohenlohe, en prétendant « qu'il était impossible dans l'intérêt de la paix, d'entretenir à Berlin de bonnes relations, tant que le poste d'ambassadeur serait occupé par un légitimiste ultramontain avec lequel le prince de Bismarck n'avait pas sa liberté de parole et qui ne possédait pas une connaissance suffisante des affaires. » La vérité, c'est qu'il les connaissait beaucoup trop !

***

La haine de Bismarck contre Gontaut-Biron s'était portée sur Morier, et depuis longtemps. En 1858, Morier qui débutait dans la carrière, avait été envoyé, sur la demande du prince Consort, à Berlin comme secrétaire d'ambassade. L'ambition du jeune diplomate était d'amener une alliance politique et intellectuelle entre l'Allemagne et l'Angleterre. Lié, ainsi que je l'ai dit, avec le baron de Stockmar, il avait foi dans les hautes destinées de l'Allemagne et croyait « qu'elle serait la lumière qui éclairerait les Gentils et aurait un avenir plus magnifique que celui des autres nations. » De cette époque date son amitié avec le prince héritier et la princesse Victoria, auprès de laquelle il eut une situation privilégiée. Ses relations et ses sentimens libéraux lui

attirèrent bientôt à la Cour des jalousies et des inimitiés. Dès que Bismarck arriva au pouvoir, il s'inquiéta de voir Morier en si bonne position auprès du prince Frédéric-Guillaume, le fit pressentir et le trouva trop indépendant à son gré. Il lui reprocha bientôt d'influencer le roi Guillaume par l'entremise de la Reine, du prince héritier et de sa femme. Quand Morier occupa à Darmstadt une situation où il croyait n'avoir rien à craindre, le chancelier fit tous ses efforts pour l'en déloger et lui faire quitter l'Allemagne, en le dénonçant comme un agitateur antiprussien, et cela même au moyen de lettres anonymes. Dès 1867, le baron de Stockmar avertissait Morier qu'il était accusé de nouer des intrigues contre l'Allemagne et que le chancelier avait adressé à lord Napier une plainte formelle contre lui. Morier avait les preuves de toutes ces menées et connaissait le dénonciateur, un diplomate prussien, qui avait servi d'espion contre certains habitans de Darmstadt et contre le prince Waldemar de Holstein lui-même. Voici comment Morier expliquait la persécution de Bismarck contre lui : « Je ne crois pas être injuste envers le prince en affirmant que la politique se présente à lui d'une manière moins abstraite que concrète ; en d'autres termes, bien moins en rapport avec les principes qu'identifiée avec les personnes. Il réagit contre l'idéalisme de ses compatriotes. C'est ce qui fait sa force et aussi sa faiblesse ; c'est ce qui a donné à sa méthode politique un caractère si accusé, pour ne pas dire violent, contre les personnes. L'arène politique est pour lui, au sens littéral du mot, une sorte de *jeu de bagues*, dans lequel l'homme le plus fort l'emporte sur le plus faible et ramasse sans cesse l'enjeu. Il méprise cette politique et juge inutile toute action fondée sur des principes moraux, ou sur tout autre fait que l'action personnelle. On pourrait lui appliquer ce passage concernant Napoléon : « Cet homme comprit tout, excepté une seule chose, le scrupule en matière de morale ; quant à ceux qui avaient des principes moraux, il les brutalisa, il les ridiculisa; il ne les comprit jamais. »

Morier insiste sur cette conduite habituelle à Bismarck : « Le résultat naturel de l'oubli des principes moraux comme levier de l'action politique, est de les remplacer par l'intrigue personnelle. Or, l'intrigue personnelle a joué dans la carrière de Bismarck un rôle immense. Aux yeux du chancelier, les personnages qui occupent la scène politique sont uniquement de deux sortes: ses

amis et leurs cliens, ses ennemis et leurs cliens. Dès qu'il voit un homme doué de quelque influence, il essaie de le mettre dans la première catégorie par cajolerie ou par force, et il réussit à convertir ainsi ses propres ennemis en instrumens actifs. Mais quand il n'y réussit pas, oh! alors, il n'est satisfait que lorsqu'il a écrasé ceux qu'il n'a pu séduire, et rien, rien ne peut surpasser la persévérance et la violence de son animosité.

« Les personnes qui lui font l'opposition la plus obstinée et qu'il aurait voulu passionnément convertir à sa politique pour en faire ses instrumens, sont le prince héritier et la princesse. Cette opposition date des premières tentatives faites par Bismarck pour détruire la Constitution prussienne. Elle est fondée sur le simple principe que la Constitution existante étant un contrat solennel passé entre la dynastie et la nation, l'héritier présomptif est, d'une façon spéciale, obligé de la respecter. Mais ceci était une considération qui n'entra jamais dans le cerveau de Bismarck. Il était persuadé que ce n'était là qu'une affaire personnelle et que le prince lui était hostile. « Le prince royal, dit-il, doit agir sous l'influence de la princesse royale; celle-ci sous l'influence de la Reine, et la Reine sous l'influence de lord Palmerston et de lord John Russell. Enfin, il doit se trouver quelque part un agent secret au courant de ces intrigues, et cet agent ne peut être que sir Robert Morier. » Aussi, vu la résistance du prince royal à la politique du chancelier, des intrigues misérables surgirent, et Morier aurait pu en révéler plusieurs. Il se contente de citer ce seul fait pour donner une idée de l'animosité de Bismarck. « Son but, dit-il, a été et est encore d'isoler le prince royal de toute autre influence que la sienne. Il sait que le prince est nerveux et que l'isolement le déprime; mais étant littéralement aveugle en matière de principes, il ne sait pas qu'il a affaire à un homme de l'esprit le plus élevé, qui agit par conviction et qui continuerait à agir de la sorte, même s'il devait rester seul dans l'univers. » Pour qui connaît bien le caractère dominateur et jaloux de Bismarck et son esprit de rancune formidable, il n'est pas de meilleur portrait que celui qui vient d'être tracé par Morier. Le chancelier le détestait tellement qu'il fit tous ses efforts pour l'empêcher de rentrer à Berlin. Aussi, en 1884, lorsque mourut lord Ampthill, Bismarck s'opposa au remplacement de cet ambassadeur par Morier, « à cause de ses tendances anti-germaniques bien connues. »

Quand la paix fut assurée grâce à l'intervention du tsar Alexandre et de la reine Victoria, Bismarck changea son fusil d'épaule. Il accusa le maréchal de Moltke d'avoir voulu troubler la paix et, comme le constate Morier, Moltke devint le bouc émissaire. Furieux de sa déconvenue, le chancelier s'en prenait à tout le monde. Tantôt, il affirmait gravement à lord Russell que la presse berlinoise était entre les mains des Jésuites et échappait à son action. Tantôt, il reprochait au prince de Polignac, l'attaché militaire français dont il demandait le rappel, d'avoir osé « parler des tendances agressives des généraux prussiens. » Tantôt, il accusait Gortchakof d'avoir ourdi d'accord avec les Français une odieuse intrigue contre lui et d'avoir fait semblant de croire à des hostilités qui n'étaient que le fruit de ses propres chimères. Il lui reprochait, avec une ironie lourde, d'avoir donné à ses dépens une représentation de cirque et d'avoir voulu paraître devant la société française comme un ange gardien en robe blanche et avec des ailes, au milieu d'un beau feu de Bengale. Tantôt, il s'emportait contre la reine Victoria qui avait pris au sérieux de faux bruits transmis à Windsor, car s'il y avait eu quelque émoi en Europe, la faute en était au *Times* en particulier. Il se plaignait que la Reine eût, dans sa lettre à l'empereur Guillaume, fait allusion à des déclarations inquiétantes de l'ambassadeur allemand à Londres, le comte de Munster. Et tout en les niant, il les avouait ainsi : « Le comte de Munster peut, tout aussi bien que le comte de Moltke, avoir parlé à un point de vue théorique, *académique*, de l'utilité d'une attaque opportune à diriger contre la France, quoique je n'en sache rien... On peut dire que ce n'est pas un gage de paix que de laisser à la France la certitude qu'elle ne sera jamais attaquée, quelles que soient les circonstances et quoi qu'elle fasse... Mais il n'est pas utile de donner à l'adversaire l'assurance que de toute façon on attendra qu'il vous attaque. Aussi, ne suis-je pas disposé à infliger un blâme à notre représentant, s'il a parlé occasionnellement dans ce sens. » Bismarck reconnaissait indirectement le fait, et ses intentions hostiles contre la France s'étaient manifestées aussi bien par les paroles de Radowitz que par celles du comte de Munster. Il ne pardonnait pas à la reine Victoria, qu'il appelait « la dame exaltée, » d'avoir fait faire par son gouvernement des démarches peu bienveillantes envers le gouvernement allemand et d'avoir fait exercer sur lui

une pression par d'autres puissances. Il traitait avec moquerie la lettre où la Reine avait dévoilé à l'empereur Guillaume ses vives appréhensions contre une guerre injuste et inexplicable et l'avait conjuré de ne pas se charger de nouvelles et lourdes responsabilités, à la veille peut-être de rendre des comptes au tribunal de Dieu. Enfin, il se rejetait sur les ultramontains qui l'avaient accusé de vouloir la guerre à bref délai, et sur l'ambassadeur français qui, vivant dans ces milieux, avait transmis des mensonges de Paris comme nouvelles sûres et certaines.

Ces récriminations faites, il paraissait se calmer et se réjouir des démonstrations pacifiques de l'Europe, disant qu'il n'oserait pas engager son maître à faire la guerre immédiatement par le seul motif que l'adversaire n'était pas prêt, « car on ne pouvait jamais, en pareille matière, prévoir avec assez de certitude les voies de la divine Providence ! » Il se déclarait très heureux de l'alliance de l'Angleterre avec la Russie et faisait les plus amicales déclarations. Mais il avait de la peine à dissimuler son dépit. Devant ses intimes, il manifestait sa colère contre ceux qui l'avaient déjoué et notamment contre lord Derby qui avait, devant le Parlement anglais, confirmé officiellement l'Alerte et l'intervention amicale des puissances. Comme chancelier de l'Empire, il essayait de tenir la chose pour peu importante, « mais, disait lord Russell, derrière notre dos il s'emportait et jurait comme un damné. Il affirmait qu'il prendrait sa revanche contre ceux qui avaient fait échouer son plan. »

Bismarck tint parole. Il se vengea de Gontaut-Biron en obtenant de la France le rappel maladroit de cet ambassadeur qui avait pénétré et déjoué ses intrigues. Il se vengea de Gortchakof au Congrès de Berlin en faisant réduire les avantages remportés par la Russie dans sa guerre contre la Sublime Porte. Il se vengea de Morier en faisant diriger contre lui une campagne de presse des plus violentes, au moment où Morier occupait le poste d'ambassadeur à Saint-Pétersbourg. Il l'accusa de manœuvres anti-allemandes et de sympathies ultra-françaises, lui attribuant le rôle d'informateur aux dépens de l'Allemagne. On sait que Morier se disculpa nettement de ces accusations, mais la haine de Bismarck n'en demeura que plus opiniâtre contre lui et tous les siens. Le chancelier se vengea aussi de Geffcken en le faisant arrêter et traduire devant la Haute-Cour de Leipzig

pour avoir publié le Journal du prince royal. « Ce journal, affirmait Bismarck, avait été complété à l'aide de phrases par lesquelles les ambitieux de la Cour cherchaient à rendre le fond plus vraisemblable. J'ai exprimé, dans le rapport (du 23 septembre 1888) à Sa Majesté, mon opinion que ce journal avait subi des altérations, et j'ai exprimé en même temps l'indignation que j'éprouvais à voir des intrigans et des délateurs s'imposer à un caractère loyal et noble comme l'était l'empereur Frédéric. En écrivant ce rapport, je ne doutais pas qu'il fallait chercher le faussaire dans Geffcken, le guelfe hanséate que sa haine pour la Prusse n'avait pas empêché autrefois de briguer la faveur du prince royal pour pouvoir nuire à sa personne avec plus de succès, à sa Maison et à son État, tout en jouant lui-même un certain rôle. Geffcken était de ces ambitieux aigris depuis 1866, parce qu'ils se croyaient méconnus, eux et leurs talens. »

Or, la Haute-Cour de Leipzig acquitta Geffcken à la grande colère de Bismarck, et la Russie répondit aux procédés du Congrès de Berlin par une alliance avec la France, alliance qui, se resserrant de jour en jour, inquiète et exaspère le parti pangermaniste, héritier des rancunes du chancelier. Les Mémoires de sir Robert Morier ont contribué à éclairer tous ces faits. Nous espérons que les derniers volumes offriront à leurs lecteurs autant d'intérêt que les deux premiers.

HENRI WELSCHINGER.

ESQUISSES MAROCAINES

SOUVENIRS

I

I. — LA CUEILLEUSE D'IRIS

A Tanger, après les longues et désespérantes pluies du tardif automne, tout d'un coup, un matin, le ciel est lavé, pur et rajeuni. Alors, de la terrasse où je suis venue tant de fois essayer de percer l'obscurité du ciel et le triste voile de grisaille uniforme qui enveloppe la terre, je revois enfin la forme et la couleur des choses.

C'est une impression qui fait penser au mot de la Bible : « Et Dieu sépara la terre des eaux. » Sous la tempête, nous n'avons vu et senti pendant une si longue série de jours que deux forces : le vent et l'eau ! On ne savait plus, au bas des falaises de sable, où finissait la mer et où commençaient les côtes. La pluie éternelle et souvent furieuse tombait sur les toits plats et sur les terrasses des jardins avec un crépitement monotone de petites balles qui frappent la pierre. Aujourd'hui nous revoyons la terre. Au delà du détroit les monts d'Espagne se révèlent en vapeurs bleues ; les sables de Tarifa étincellent comme des gemmes dans la lumière du matin ; la mer, dans le détroit, sur ses deux bords, dessine les côtes. Les vagues

jouent, bondissent et jappent comme de jeunes chiens en venant mordre le ruban d'or des plages.

En rade, à l'arrière de nos bateaux de guerre, s'éploie dans l'espace vide et clair le pavillon aux trois couleurs : sur la hampe invisible, le bleu, le blanc, le rouge transpercés de la flamme du soleil ressemblent à trois colonnes de lumière, debout dans le ciel. Je les vois, immobiles et fulgurantes, comme le signe d'un impérieux message inscrit dans le bleu divin du matin.

Et, — je n'ai pas besoin d'y aller voir, — je sais que dans notre jardin, toute droite contre la petite maison des Algériens au burnouss bleu, soldats de garde, bien voilée, bien cachée dans son haïk, dont elle retient le bord entre ses dents pour qu'on ne voie pas son visage, m'attend, m'attendra, obstinée, confiante en ma venue et mon accueil, la marchande de fleurs, la cueilleuse d'iris des champs : Lialah!

Lialah! je ne sais qui nous dit son nom, ou si peut-être nous le lui avons donné. Elle n'a pas plus l'air d'avoir un nom à elle que la régulière hirondelle qui vient, à peu près au même moment, voleter autour de la maison. Lialah porte sur sa tête une charge qui ferait plier son cou robuste, si elle ne se tenait si droite, appuyée contre le mur blanc, les bras un peu écartés pour mieux assurer l'équilibre de ce poids si lourd : une gerbe tassée, faite des grands iris sauvages tout gonflés des pluies récentes qu'on voit hauts et droits dans les champs.

C'est comme si on disait que le beau temps va revenir. Cette Lialah! de tout le torride été passé, de toute la saison grise des pluies, on ne l'a pas seulement aperçue. Jamais on ne la rencontre, avec les femmes, aux fontaines, jamais on ne la devine parmi les groupes familiers des indolentes qui s'attardent le soir à rêver ou à babiller, assises sur les pierres blanches dans le champ désolé du cimetière. Mais une fois que nous avions laissé nos chevaux courir à l'aventure dans la campagne sauvage, le soldat algérien, le caïd Achmet m'a montré une minuscule hutte de terre au toit de chaume tressé. Elle était cachée sous les épineux remparts des cactus et des aloès. Par le trou ménagé dans le toit pointu passait la fumée, deux autres trous faisaient les fenêtres, un quatrième faisait la porte. Et le caïd Achmet, penché sur sa selle, me dit tout bas

avec son rire fin : « Ç'i là qu'y demeure si qu't'y aimes bien : ta Lialah. »

La petite hutte ! elle ressemblait bien à un nid d'hirondelle, bâti brin à brin. Elle était un peu branlante au vent, malgré les grands aloès et les cactus bleutés. Un bel amandier sauvage, unique dans la campagne, faisait pleuvoir la neige rosée de ses fleurs sur le toit pointu. L'ingénieuse hirondelle comptait sur l'amandier pour l'ombrage de l'été et les rudes remparts de cactus, qui présentent leurs raquettes plates au vent, l'abritaient des tourbillons si froids de l'Est, des tempêtes venues de l'Atlantique qui font courir au ciel ces rouleaux de nuées noires, grosses des pluies torrentielles.

C'est là, dans les champs de la solitude, que vivait Lialah, celle qui apportait au premier printemps, avec les gerbes d'iris bleutés, le rayon du matin. L'œil embrasse un horizon circulaire de terre nue, un peu vallonnée, où un seul bouquet d'arbres au-dessus du village des Beni-Macada fait une tache d'ombre. En été, c'est le désert : le soleil appelle à lui et dévore toute l'eau, brûle les brousses, les fougères, les lentisques ; c'est comme le ravage d'un incendie où ne restent debout, comme des murs démantelés, que les indestructibles cactus. Quand la brousse brûlée craque et crépite sous le pas des chevaux et que la cendre de la terre vole dans les yeux, on a soif. Mais aux premières pluies, la terre se ranime. Alors, le paysan marocain amène ses bœufs, vient dans les murs de cactus repérer ses champs méconnaissables, ouvrir avec sa charrue l'écorce de cette terre durcie et morte, pareille à une pierre calcinée. Péniblement, le soc de bois l'ouvre enfin aux semailles.

Et quand les grandes pluies sont passées, que le blé pointe, que les acanthes, dans les espaces non cultivés, se lèvent et couvrent le sol de ces grandes feuilles lustrées et découpées qui font toujours penser au couronnement des pilastres dans les temples, alors, c'est l'heureux temps de Lialah, de l'hirondelle ; elle sent venir le printemps, on la voit tresser des chaumes pour réparer les brèches faites dans son toit par les intempéries d'hiver, et un jour, au matin, une petite faucille à la main, elle sort de sa hutte où elle est restée blottie, effrayée, grelottante, toute la mauvaise saison. On la voit alors, seule et blanche, dans les champs.

J'aimais la surprendre ainsi dans son royaume. Quand elle n'est plus voilée de son grand haïk, elle est comme délivrée d'une majesté mystérieuse : elle apparaît si mince et petite, dans l'étroit caftan rose, pâli sous le caftan blanc. Sa figure est toute brune, lisse et sèche comme une châtaigne dorée; le fichu à ramages éclatans qui lui serre la tête et les tempes, pend sur sa nuque en franges de soie vive; la lumière y joue et chatoie comme sur un plumage d'oiseau. A chaque mouvement du cou, c'est un éclair bleu comme sur un cou de colombe. Juste au-dessus des sourcils s'échappe du bandeau de soie une onde de cheveux noirs. Sous les yeux, le grand trait noir du kohl, et sur le menton, trois raies de tatouage bleu nous disent que Lialah ne néglige pas les secrets de beauté.

Dans ce triste Islam, où, pour l'étranger, la femme est absente, un sourire féminin, deux yeux gais et confians qui se posent sur vous sont chose si rare! Il faut guetter Lialah d'un peu loin, comme on regarderait un oiseau qui attend la sécurité de la solitude pour chercher son grain ou le brin de paille de son nid. Si elle entend le pas des chevaux ou si, surprise, elle voit un cavalier surgir tout près d'elle, derrière les murs d'aloès, d'un geste instinctif elle cache sa figure ou bien elle disparaît dans sa hutte pointue, et le paysage, animé de cette unique créature vivante, semble tout d'un coup immobile et vide. Mais, si elle reconnaît une femme, elle n'a plus peur et salue d'un beau : « Psal'rherr » sonore. C'est son bonjour. On sent alors tout l'accord rythmique de cette créature simple et sans beauté avec cette campagne nue dont le charme impérieux et pauvre, à la longue, prend le cœur. C'est un accord secret des êtres et des choses. La vie humaine est à peine séparée de la nature. Rencontrer Lialah toute seule, qui moissonne avec sa petite faucille les fleurs des champs, c'est comme apercevoir de loin l'amandier sauvage, aussi solitaire qu'elle, qui fait neiger ses fleurs là où il puise sa vie modique, dans cette terre misérable où les blés ne montent jamais plus haut qu'une petite coudée.

Lialah cueille dans les champs les iris violets au cœur d'or. Ils se dressent lisses et brillans comme des cierges dans toute la plaine. Ce n'est pas le champ de fleurs où toutes les têtes pressées s'inclinent ensemble sous la houle du vent. Non, les

grands iris poussent un peu séparés les uns des autres, chacun sort royalement de la touffe de feuilles lamées, arrondies en arc, et monte seul au soleil. Les six pétales qu'un ciseau tranchant a découpés, s'évasent, s'irradient régulièrement et se recourbent, striés de jaune et de violet, fermes et lumineux. C'est la précision et l'éclat des émaux. Vraiment, quand les iris des plaines sont dans leur splendeur debout dans la campagne on croit voir un luminaire immense porté sur ces tiges, hautes et droites comme des chandeliers. La voilà, la moisson de Lialah ! C'est pour ce jour de printemps précoce qu'elle a subi les ardeurs de l'été, et langui pendant la saison des pluies monotones. Depuis bien des jours, elle guette au ciel inquiet le matin qui sera celui de la première éclosion des fleurs sauvages. Ces champs vides sont à elle, les grandes fleurs rigides dans lesquelles la lumière met d'abord sa gloire lui appartiennent, et sous le ciel limpide qui révèle à nouveau sa beauté elle marche, elle cueille, elle moissonne aussi fière qu'une Sémiramis en ses jardins. Aujourd'hui les iris, demain les grandes asphodèles légères, rayées de noir comme des ailes d'abeille, puis la gentiane bleue, et la petite fleur pourpre qui fait sur le sol une traînée rouge comme la trace d'une blessure et qu'on appelle la « goutte de sang, » les cystes impalpables qui meurent sous les doigts en y laissant une poussière de soie blanche comme font les ailes des papillons. Lialah est heureuse ; j'entends de loin son chant du matin, sa mélopée hésitante comme l'appel plaintif d'un oiseau et puis le trille aigu qui bat dans sa gorge et par où sa voix s'élance. Penchée, elle coupe sa moisson tige à tige ; elle en fait une gerbe que ses deux bras peuvent à peine étreindre et puis, un peu plus tard, enroulée dans le grand haïk blanc dont elle mord un pan entre ses dents blanches pour cacher une moitie de son visage, la voilà, son fardeau lié, ajusté sur sa tête, en marche, les pieds nus dans la poussière, sur la route de Tanger.

La route ! ce sont les champs ravinés de sillons noirs où pointe le blé nouveau, les grands espaces informes, les allongemens de terre inculte revêtue des brousses courtes ou des tapis de fleurs qui s'épanouissent au ras du sol et brillent avec des reflets métalliques. Les bœufs dans ce demi-désert trouvent encore à paître. On les voit qui cheminent lentement et ruminent, chacun d'eux religieusement suivi du grand oiseau

blanc qu'on appelle « l'oiseau des bœufs. » Cet oiseau, on ne le voit jamais voler, mais toujours marcher lentement derrière le bœuf dont il épouse tous les pas, comme un page attentif qui suit un maître solennel et indifférent. C'est que le bœuf à chaque coup de queue se débarrasse de moucherons que l'oiseau guette et happe de son grand bec qui s'ouvre et se referme avec un claquement régulier. Ces processions lentes de bœufs et d'oiseaux blancs caudataires ressemblent à un rite secret de la nature qui s'accomplit avec ordonnance.

Après les champs, c'est la large sente, éternellement battue sous les pieds mous et pesans des chameaux. Les longues caravanes couleur de terre ondulent à l'horizon, comme des rouleaux de sable mouvant ; les mules patientes se suivent en longues files mornes sous les vociférations des muletiers. Elles passent... et puis plus rien que le grand silence. Et dans ce renouveau du silence, Lialah, toute mystérieuse sous son haïk, qui porte sur sa tête les fleurs éblouissantes, c'est le printemps qui marche et vient vers nous. Aux buissons de genêts blancs elle s'arrête pour arracher et couper, avec ses dents s'il le faut, les longues grappes folles, souples, qu'elle enlace autour des iris, les grappes blanches comme la neige, légères comme des lianes, caprices d'un matin de printemps, fleurs éphémères qui s'émiettent déjà et font un chemin blanc sous les pas de Lialah en répandant leur odeur un peu sucrée. Et puis, ce sont autour de Tanger les premiers jardins d'orangers où, sur le feuillage dense et lustré, les boutons de cire blanche se gonflent sans s'ouvrir encore, où les dernières oranges se chauffent et se sucrent, et puis les sables dorés qui montent et descendent en grandes vagues au bord de la mer, sur lesquels, l'éperon prêt à mordre, il faut que le cavalier passe vite parce que les chevaux, dans ces sables si doux à leurs pas et qui fléchissent sous eux, sont tentés de jeter d'un coup d'échine impatient le cavalier de côté. Alors, avec jubilation et des hennissemens fous, les quatre jambes en l'air, ils se roulent dans la vague chaude. Enfin voici la mer, la plage lisse, le luisant noir sur lequel glisse le flot, et où les chevaux aiment courir. Les pieds nus de Lialah se reposent et se rafraîchissent quand l'ourlet blanc de l'écume les touche. Tanger est là, qui ferme la plage et dévale comme une seule coulée de roches, lavées de pluies, dans la mer bruissante.

C'est le terme de la course matinale de Lialah: la petite ville basse, aux terrasses plates, d'où fusent seulement les deux minarets de faïence verdie et un seul dattier très haut sur sa colonne mince. Vite Lialah a grimpé les ruelles tortueuses où l'hiver a laissé sa boue fétide; la voilà au *socco* au milieu des petits marchands accroupis sous les tentes en lambeaux ou sous les grands parapluies de coton délavé fichés en terre, qui les abritent aussi bien de la pluie que du vent et du soleil. Les chameaux encore assoupis mugissent sous les grands coups de trique des chameliers et font effort, balançant leurs têtes endormies, pour se relever gauchement sur les genoux; la colle des dattes confites se mêle à la boue séchée sur leurs flancs. Vite Lialah passe, elle n'a rien à faire ici, c'est pour les madames roumis qu'elle cueille ses fleurs; elle reçoit bien quelque algarade et quelque quolibet des vendeurs de légumes, d'oranges, de ferrailles, de vaisselle cassée. Ils se perdent dans la rumeur assourdissante des ânes qui braient, des femmes qui se disputent, des cimbales qui sonnent, du charmeur de serpens qui harangue le monde et du sorcier qui vend ses amulettes. C'est la pauvreté brutale et vraiment misérable. Vite Lialah passe; elle sait où on l'attend depuis bien des jours et où chaque matin une piécette blanche assurera son modique pain quotidien. Et par le petit chemin parfumé, bordé d'acacias où pendent les grappes, le petit chemin familier où s'alignent patiemment sur le passage des roumis les mendians, les estropiés, les aveugles supplians, elle enfile l'allée de sable fauve au fond de laquelle est la maison aux volets gris, au toit pareil à ceux de France qui porte à son sommet un pavillon à trois couleurs.

Et là Lialah se repose: elle sent l'accueil prochain, elle ne demande rien et vient en silence, toute droite, s'appuyer contre la petite maison des soldats algériens. Ils jouent aux dés sur le seuil et ne lèvent pas seulement la tête pour la voir. Elle attend, patiente, cachée dans son haïk qui a la blancheur terne des marbres bruts, et tombe en plis rigides depuis la tête jusqu'aux pieds. C'est une statue: les lourdes tiges des fleurs sont stables sur sa tête comme un fragment d'architrave. Seulement elle mord toujours le bord du haïk pour respirer et voir clair. Son œil mobile renvoie en éclairs noirs la lumière du matin et suit tous les mouvemens du vieux petit jardinier le *rifain*, le

gnome toujours courbé à terre, qui balaye toujours avec une verge de brindilles mortes toutes les feuilles et les aiguilles des pins qui tourbillonnent. Quand il a fini, il attend et recommence. Lialah attend, les soldats algériens attendent. Pour ces humbles de la vie primitive, tout est attente et habitude. On attend toujours, et rien ne suspend l'attente que la mort. Peut-être qu'il se passera des heures avant qu'une fenêtre s'ouvre. Mais alors une voix française dira : « Ah ! voilà Lialah. » Et Lialah s'avancera, elle écartera son voile, je la verrai debout dans l'allée, ses lèvres avec leurs blessures de tatouage me souriront. Son visage fin, un peu vieilli déjà, se plissera de plaisir. Elle montrera sur sa tête les gerbes des iris, restés raides et luisans dans la floraison humide des genêts blancs. Et baissant la tête, elle me la présentera comme une offrande.

Quand la tempête marocaine a soufflé trop longtemps, quand les jeunes eucalyptus ont tracé sur le sable, du bout de leurs tiges ployées sous la force du vent, des demi-cercles comme font les roseaux sur nos plages, quand on a vu pendant de longs jours, sur la mer, les vagues fouettées par le vent monotone accourir toutes ensemble avec leurs crinières d'écume blanche comme une chevauchée guerrière, quand la maison légère a tremblé sous les grondemens du vent, quand les courriers de France ont apporté tous les jours la rumeur nostalgique des vies chères dont le devoir sépare, ou bien quand ils ont manqué parce que la côte était trop inhospitalière, il y a des matins, au réveil, où le cœur fléchit sous un poids de mélancolie : malheureux celui qui n'a jamais connu le mal du pays ! Une religieuse qu'une obédience avait retenue toute sa vie en Palestine montrait un jour de la terrasse de son couvent de Sion, à Jérusalem, l'horizon bleu où l'on devinait les monts de Moab, la vallée, creusée plus bas que la Méditerranée, au fond de laquelle la Mer Morte roule ses eaux lourdes, et comme on lui disait, regardant l'accord de ses yeux mystiques avec ce paysage où chaque nom lui était sacré : « Ma sœur, vous êtes heureuse ici, sous ce ciel, au milieu de ces souvenirs, » elle répondit : « Oui, mais on regrette parfois les orages de France. »

Les orages de France ! Lequel de ceux qu'une autre obédience retenait, il y a quelques années, dans une de ces villas blanches qui cherchent l'air et la lumière hors du vieux Tanger, lequel

de ceux-là ne les a regrettés durant les beaux étés arides? Et quand s'apaise sur le détroit la tempête, et que, déchirant tous les voiles, le soleil brusquement sépare de sa volonté impérieuse « la terre des eaux, » lequel ne regrettait aussi les longs frémissemens incertains des printemps de France?

Mais en ces jours de mélancolie, deux visions toujours ranimaient le cœur. Sous la fenêtre, j'aimais voir Lialah relever son haïk et montrer ses fleurs transpercées de lumière où le violet, le jaune, le blanc avaient des éclats de verrières. C'était comme après l'orage, un prisme soudain d'arc-en-ciel qui promet la clémence, les bourgeons, les fleurs, les moissons, les parfums dans les jardins.

Et derrière Lialah, au bas des jardins et des vagues de sable, on voyait sur la mer deux grands vaisseaux à tourelles, immobiles sur la houle qui faisait danser les barcasses. A l'arrière, les pavillons haussés sur les hampes invisibles se déployaient. Le vent les ouvrait tout grands. Ils se détachaient avec une précision lumineuse sur l'infinie coupole bleue où les monts d'Espagne ne sont que des ondulations de vapeurs. C'était comme une apparition. Les couleurs de France barrant trois fois en trois colonnes l'espace sans fond semblaient y inscrire un message.

Alors le cœur inquiet des orages de France et de tous les orages croyait entendre la voix qui raffermit un jour un espoir incertain, la voix qui dit : « *Hoc signo vinces.* »

Lialah! maintenant que les temps s'accomplissent, que peu à peu les ombres se lèvent devant le signe qui vole sur ta terre d'Islam, tu es le premier être auquel je songe. Tu m'apparais, fantôme blanc, muet, un doigt sur la bouche. Je me souviens du jour où, te trouvant belle et singulière, une jeune fille voulut avec son pinceau de sépia faire ton portrait. Je me souviens de l'air sauvage et timide avec lequel, hirondelle, un matin de printemps, tu passas notre seuil, et de la curiosité effrayée avec laquelle tu observais ton image à mesure qu'elle se dessinait sur le grand papier bleuté. Tes lèvres étaient muettes, mais tu semblais nous aimer et, petit à petit, tu savais nous révéler le mystère de ta vie simple et de ton âme solitaire. Rien qu'avec des signes et l'éclair de tes yeux, tu nous disais, en touchant tes joues creusées : « Ma jeunesse est finie. » Et une fois qu'on voulait avancer sous ton

bandeau de soie une onde de tes cheveux, tout d'un coup, tu fis avec tes bras le geste de dessiner un grand manteau qui te couvrait les épaules, abritait ta pudeur et te descendait jusqu'aux genoux. Et la tristesse passant soudain dans tes yeux, nous comprîmes que tu pensais à la belle chevelure que les années t'avaient prise dont il ne restait plus qu'une toison amincie, encore noire, et qui retombait un peu sur ton front. Enfin un jour, faisant semblant de bercer dans tes bras un enfant que tes yeux couvraient d'amour, tu nous contas ta maternité douloureuse. « C'était une fille, » semblais-tu dire en montrant la jeune fille qui te dessinait, « grande comme elle, pareille, toute pareille, » disait ton doigt qui montrait ses yeux et ses cheveux noirs. Et puis, l'expression d'horreur crispant soudain ton visage, tes bras retombèrent et sur les dalles noires et blanches où tu t'affaissas agenouillée, ton doigt farouche dessina une tombe.

Pauvre mère, devenue fille solitaire de cette invincible nature qui prend paisiblement possession de nous quand elle nous a tout repris, tu semblas, en nous voyant, ranimer ton cœur mort et l'ouvrir à l'amitié des étrangères. Et quand un jour on te montra le vaisseau qui allait les emporter de l'autre côté du détroit, quand tu compris qu'elles allaient disparaître dans ces vapeurs qui représentent pour toi des régions aussi lointaines et aussi mystérieuses que celles au-dessus de ta tête derrière les nuages, quand tu vis qu'elles allaient partir, des larmes roulèrent en silence dans tes yeux. Tu leur donnas les dernières fleurs de tes champs et de petits anneaux d'argent qui me remuent le cœur lorsque, touchant les choses du passé, j'entends leur petit bruit de sonnailles.

Tu ignores encore pourquoi les roumis vont, partent et reviennent, toujours plus nombreux et plus forts. Tes champs sont libres et pour toi rien ne sera changé si longtemps que les iris sauvages dresseront dans la campagne leur grand luminaire. Tu ne sais pas... mais moi qui sais, je t'aime d'un cœur deux fois fraternel, ô femme innocente, ô mère sœur de toutes les mères, fille incarnée de cette nature élémentaire, si belle et si pauvre, qui s'imposait à nos cœurs, ô Lialah!

II. — LE RAKKAS

Le rakkas, au Maroc, c'est ou c'était (hâtons-nous de nous souvenir) le courrier, le vrai courrier qui va sur ses jambes, porte et rapporte les lettres d'une ville à l'autre, traverse la dangereuse Montagne Rouge pour aller de Tanger à la côte Atlantique, fait la navette à travers les premières ondulations de l'Atlas, de Tanger à Fès et de Fès à Tanger. Il n'y a pas de cheval, pas de mule qui soutienne aussi longtemps que le rakkas une marche régulière et rapide. Sur les deux cent quarante kilomètres qui séparent Tanger de Fès le rakkas qui marche, s'il le faut, jour et nuit, gagne un jour sur le cavalier.

De tous les rakkas que nous voyions indéfiniment aller et venir, celui que j'aimais le mieux était Hadj' Ali. C'était un grand Berbère mince. Son visage jeune avait la régularité des types intacts qu'aucun jeu de pensée ou de sensibilité n'a modifiés. Il avait l'air d'un Adam éveillé à la vie avec le soleil du matin. Mais, au lieu d'être modelé dans le limon de la terre, le visage d'Hadj' Ali semblait avoir été sculpté dans un beau bois de forêt encore tout brillant de sève, un bois fin qui s'évide bien aux angles, et un peu doré. Toutes les lignes en étaient si parfaitement nettes! L'arête mince du nez descendait si droite sur les lèvres bien dessinées! Les cheveux tondus ras ne faisaient qu'une ombre bleue sur la tête, et on voyait toute la structure du crâne long qui brillait comme une boîte d'ivoire. On y suivait le chemin bleu des veines, toutes les saillies et les creux des os, on croyait voir jouer toute l'horlogerie intérieure d'une tête d'homme jeune et saine et qui ne pense pas. Hadj' Ali était habituellement grave et indifférent. Mais quand il nous voyait, il riait subitement. Alors il avait l'expression d'un chien intelligent qui regarde son maître avec ses yeux tout pleins des ténèbres de l'ignorance et tout criblés de petites flammes jaunes, qui s'alimentent de la joie de vivre. Ai-je besoin de le dire? Hadj' Ali ne savait pas lire, mais ses yeux lisaient dans les nôtres. Quand nous étions gais, il souriait. Un des rares assemblages de mots français qu'il eût appris était celui-ci : « Quand toi conn'tent, moi conn'tent, » et quand il était *conn'tent*, la raie blanche de ses dents illuminait son visage? Il ne savait pas écrire, mais ses pensées simples s'inscrivaient toute seules dans ses yeux

mobiles et rapides, — des yeux qui voient, des yeux qui devinent, qui enregistrent, des yeux qui ne lisent pas dans les livres, mais dans les autres yeux et dans les choses.

Hadj' Ali n'était pas un rakkas ordinaire. Il ne faisait que les courses de « rakkas spécial, » c'est-à-dire que, pour une somme spécifiée à l'avance, et dans un délai convenu, il devait porter un pli et souvent rapporter la réponse sans s'arrêter comme les rakkas ordinaires aux étapes, aux repas, aux routes défoncées par les pluies, au fleuve Sebou trop grossi pour être passé à gué! Il s'agissait de marcher vite, de manger peu, de dormir moins encore. Tant pis pour les pluies, les routes, le soleil, le gué! Si le fleuve est trop gros, il passe à la nage, tout nu en nageant d'un bras, l'autre tenant la djellab repliée sur la tête. Le *taleb* qui envoyait Hadj' Ali, rakkas spécial, inscrivait sur l'enveloppe l'heure du départ, le délai prévu pour la marche, la somme fixée. Et pour chaque heure d'avance, c'étaient des pesetas supplémentaires qui le faisaient rire de plaisir.

Quand une lettre était importante ou pressée, on disait dans un certain cabinet de travail : « Ah! il faut s'assurer de Hadj' Ali. »

Et quand on voulait s'assurer de Hadj' Ali, le soldat algérien, le grand caïd Achmet dont le burnouss bleu était décoré de médailles, homme de ressources, et qui savait tout, disait en riant toujours : « Un quart d'heure, et je vas te l'amener. » Et, selon l'heure, on trouvait Hadj' Ali endormi au soleil sur les pierres blanches du cimetière ou bien assis sur ses talons au socco, les coudes ramassés sur les genoux, le menton dans ses mains, les yeux brillans comme des escarboucles, absorbé devant le conteur d'histoires qui, tous les jours, le marché fini, les petits campemens volans levés, tisse et retisse, brode et rebrode pour un quadruple cercle d'auditeurs les aventures du grand Haroun al Rachid.

Le caïd Achmet touchait Hadj' Ali à l'épaule et lui disait, toujours avec son rire un peu narquois : « Viens-y, c'est pour aujourd'hui, » et Hadj' Ali, levé d'un bond, venait à la légation. Pour commencer, il n'avait qu'à attendre. Il se tenait immobile et silencieux, tout droit contre le mur, ou bien il dormait accroupi sur ses talons, le capuchon rabattu sur la tête, quelquefois des heures, pendant que les dépêches se terminaient, se signaient, se scellaient. Quand elles étaient prêtes, le caïd Achmet

paraissait sur le grand perron. Il avait l'air d'un rajah avec ses grands burnouss, ses décorations, son énorme turban et les gestes impérieux qu'il avait pour parler au petit monde. Il frappait trois fois dans ses mains.

Alors, c'était fini, plus d'attente, plus de sommeil, plus de langueur, le rakkas bondissait, et, les yeux fixés sur le grand pli, couvert d'écritures pour lui hiéroglyphiques et de cachets, il écoutait les instructions que lui transmettait, avec une autorité royale, le caïd qui venait lui-même de les recevoir avec autant d'attention et de respect que lui en témoignait maintenant le rakkas. J'ai toujours admiré et aimé chez les Arabes la souplesse, l'intelligence instinctive des rapports sociaux qui les font tour à tour, selon l'heure et l'occasion, maîtres ou serviteurs. Ils plient et se redressent avec leur aisance grave.

Quand le caïd avait, avec l'approbation du *taleb*, passé le marché, fixé le prix, le temps, Hadj' Ali recevait avec une gravité religieuse le pli spécial enveloppé de toiles imperméables. Il l'enfermait dans la djellab blanche que recouvrait l'autre djellab en laine de chameau à petites bouffettes de soie vertes, bleues et rouges. On lui disait : « Pour chaque heure que tu gagneras, c'est un douro. » Il répondait par un geste brusque de la tête qui voulait toujours dire : « Oui... oui... oui, j'ai compris, » et les mains vides, les pieds nus dans ses babouches jaunes, sans autre bagage qu'un morceau de beurre enveloppé dans une feuille de chou et du papier gommé, il partait aussi léger, aussi insouciant qu'un chien qui porte et rapporte, doux comme un mouton, prêt pourtant à découdre le premier qui viendrait en travers de son but. On le voyait obliquer à droite, d'un pas rapide, mais sans courir, les bras ballans, sur la grande piste de Fès battue des caravanes où les seigneurs aux voiles blancs montés sur les belles mules trottinantes, l'avaient vite dépassé. Il allait, sachant bien que le soir, pendant que les belles mules et leurs seigneurs se prélasseraient au camp, il serait, lui, le rakkas, le courrier, le coureur, blotti peut-être sous une mauvaise hutte, mais bien en avant d'eux sur la route de Fès.

Car il ne s'arrêtait plus guère, il marchait toujours du même pas, qui n'est pas du tout rythmé comme le pas de course, un pas plus glissant : les pieds peuvent à peine quitter

le sol à cause des babouches ballantes. Ils vont, c'est comme une pierre qui roulerait toujours du même train, épousant les moindres petits accidens du sol. Où mangeait Hadj' Ali? où dormait-il? je ne l'ai jamais bien su, car il ne répondit que par un bon rire à nos questions le jour où il arriva, ayant franchi les deux cent quarante kilomètres en quarante-sept heures. Il avait à compter non seulement avec les heures, mais encore avec les pluies, le vent, le soleil. Rien de fixe. Si la nuit est tranquille et claire, on marche. Si, le matin, la pluie tombe à rafales, on dort, Dieu sait où! dans un creux de rocher, sous une hutte hospitalière dans un village, ou sous une tente, au campement d'un personnage en voyage; on dort, la tête sur le bras replié, le grand capuchon pointu rabattu sur le visage. Quand on voit ainsi un Arabe couché à terre, écroulé, sous la djellab et le grand capuchon, on croit toujours frôler un mort. Manger! il y a les vieilles dans les villages, celles qui restent à la maison, pendant que les jeunes sont aux champs, les vieilles qui fabriquent les sorts, les amulettes, qui vitupèrent, bénissent et maudissent, qui surveillent et dispensent le lait caillé. Le rakkas les connaît, les bonnes et vieilles sorcières qui font sonner leurs boucles d'oreilles. Elles sont rudes ou caressantes selon l'heure. Elles lui rient de leurs bouches édentées, lui tendent le bol de lait caillé, si doux au gosier. Il rit, et les grumeaux blancs lui restent au coin des lèvres. Quelquefois, avec les pièces hassani, il achète un peu de riz cuit, un morceau de mouton et, si c'est l'été, dans les champs séchés un feu flambe vite. Le riz se chauffe, le mouton se cuit et se recuit et, ouvrant sa djellab, le rakkas retire le petit morceau de beurre ranci, enveloppé dans la feuille de chou et qui voisine avec le pli marqué des sceaux de France. Ce pli, quand il arrive, sent de si drôles d'odeurs : le beurre, le chou, le poil de chameau et la sueur humaine, — et l'on y voit toutes les empreintes des doigts qui ont déchiré le mouton, et puis assujetti sur la poitrine la grande enveloppe lourde, le repas fini, avant de reprendre la route interminable.

Quand Hadj' Ali était parti depuis cinq ou six jours et qu'on attendait de Fès quelque réponse, celui qui l'avait envoyé était tenté souvent de tromper l'éternelle impatience qu'engendre un pays où tout est attente et incertitude. La journée finie, il ne pouvait se retenir d'aller faire sa promenade sur la route de Fès

et de lancer son cheval au galop dans cette plaine que traversait la sente et dont un léger vallonnement fermait l'horizon. Dans ces champs où les arbres sont si rares, les blés si bas, où les buissons sauvages, les rhododendrons et les lentisques habillent si chichement le sol de leurs fourrés courts, une silhouette qui surgit sur le ciel vide se voit de si loin et semble si grande! Et il arrivait que le caïd qui savait tout et devinait l'attente et l'impatience dont on ne parlait pas, tenant ses yeux perçans tendus sur l'horizon, disait : « Le rakkas là-bas. » On voyait un point noir grandir et suivre la pente douce, « une pierre qui roule. » Le rakkas descendait la côte de son pas glissant et dérythmé. Le Caïd lançait son cheval dans un nuage de poussière au galop de fantasia; le vent enflait son burnous bleu. Nous voyions le rakkas s'arrêter net, ouvrir sa djellab, en tirer religieusement le pli caché sur sa poitrine comme un scapulaire et puis s'asseoir tranquille sur ses talons, les yeux perdus dans la grande rêverie morne qu'apportent au Marocain le flamboiement du couchant, ses gloires d'or et ses crépuscules où l'incendie du soir se fait si vite cendre froide et grise, où l'homme primitif, immobile dans une sorte d'extase triste, a l'air, avec la nuit qui descend, d'entrer lui-même dans la mort.

Un jour, nous étions nous-mêmes en voyage sur cette route de Fès, au delà de ce Sebou qu'on avait passé laborieusement la veille dans les grandes barcasses. La matinée avait été si mauvaise, la pluie si rude, qu'on avait décidé de ne pas lever le camp. Il fallait attendre. Ah! ce pays d'attente, ce pays de Belle au Bois dormant, qui touchait à la fin de sa longue léthargie, dont on guettait toutes les respirations, chaque battement de cœur faible et irrégulier, avec la certitude que l'enchantement triste et séculaire allait se briser aujourd'hui, demain, au son des fanfares françaises, et qu'il allait vivre. On attendait, ce n'était qu'un jour, mais on ne savait plus attendre. Des rumeurs inquiétantes venues des villages étaient arrivées au camp : les tribus en mouvement, des troubles à Fès, la route coupée peut-être, les Zemmours en campagne, le rakkas qui portait le courrier allemand, dévalisé et laissé pour mort la veille. On n'avait d'autre certitude que celle des crépitemens de la pluie sur les toiles. Tous étaient à table, un peu mornes, dans un de ces silences où le cœur se ronge d'impatience. Tout

à coup un pan de la tente se releva. Un soldat algérien parut et dit : « C'est le rakkas. » Et nous vîmes Hadj' Ali qui se pliait en deux pour passer sous les cordages et la porte basse. Il avait l'air d'un gnome, d'un être aquatique, tout ruisselant de pluie, tout sale, tout rapetissé dans la djellab de toile imperméable que l'eau et la boue avaient raidie et qui luisait sur lui avec les reflets irisés comme des écailles, qu'y jetait notre petite lampe incertaine. Il entra presque en rampant, il était méconnaissable. On le fit interroger sur l'état des routes, sur les rencontres qu'il avait faites. Il répondit très vite avec beaucoup de gestes, il riait, je voyais l'éclair de ses yeux et de ses dents blanches.

Le soir, tard, comme le déluge cessait, nous voulûmes respirer un peu dans le camp l'air froid de la nuit de janvier. Notre promenade était embarrassée dans les cordages, les piquets et les petits fossés circulaires que l'on creuse autour des tentes par les mauvais jours, pour que la pluie, glissant sur les toiles, s'y écoule. C'est toujours une impression singulière que de sortir de la tente le soir, à l'heure où le camp s'endort, où les rumeurs une à une s'assourdissent jusqu'au moment où on n'entend plus que les hennissemens espacés des chevaux et les cris lointains et réguliers des gardes qui veillent autour de la petite ville de toile et se jettent ces appels stridens qui sont la sécurité du voyageur et aussi son tourment, son insomnie. Les petites portes de toile s'étaient toutes rabattues et les lumières qui font ressembler les tentes à des lanternes allumées dans la nuit s'éteignaient une à une. Mais un dernier et persistant grattement de guitare résonnait encore et une flamme à l'extrémité du camp nous attira. Hadj' Ali était là, devant une petite tente encore ouverte, avec deux soldats algériens, tous trois assis sur leurs talons. Ils avaient fait un feu avec des racines de figuier, ces sarmens noueux et biscornus qui brûlent avec des flammes fantastiques, des crépitemens de fusillade et des étincelles qui sautent avec fracas et retombent comme des fusées. Hadj' Ali délivré de ses écailles se chauffait, grattait sa guitare, grignotait des dattes. Il faisait à son tour le conteur d'histoires, nos soldats l'écoutaient. Il contait avec ces intonations gutturales, cette ardeur et cette gesticulation un peu démoniaques qu'ont entre eux les Arabes qui ne se savent point aperçus. C'est une passion sans cesse traversée de gaîtés d'en-

fans, de brusques colères, de longs silences, pendant lesquels la main inhabile cherche sur la guitare un accord, un commencement de chanson, trois notes brèves, tristes comme un cri d'oiseau de nuit, qui ne s'achèvent pas. Ils faisaient tous trois un étrange tableau, serrés les uns contre les autres, les visages éclairés d'en bas par ces flammes aux éclats saccadés qui tournoyaient avec le vent et semblaient par momens leur entrer dans les yeux.

Nous étions à peine rentrés dans le silence toujours grandissant, sous le ciel tragique, que nous entendîmes le pas connu et régulier du caïd Achmet qui faisait une sorte de ronde autour de nos tentes. Et quand le grand caïd se promenait ainsi très tard, d'un pas solennel, on savait bien que c'était dans l'espoir de faire part des bruits venus au camp, des histoires de pillage, de révoltes, de mouvemens de tribus et de leurs conciliabules. On connaissait l'air confidentiel du caïd, ses pas prudens, ses tousseries discrètes, et le *taleb* algérien, docile à l'indication du loyal serviteur, ne manquait jamais d'apparaître alors au seuil de la tente et de prêter l'oreille à ces rumeurs, qui volent en terre d'Islam et bourdonnent dans l'air à toute heure, véridiques parfois, toujours incertaines comme des présages.

Ce soir-là, le caïd dit au *taleb*, toujours avec son rire amusé de vieux finaud : « Tu sais pas, quand le rakkas a passé chez les Zemmours, ils y ont tiré dessus avec leurs remingtons. Hadj' Ali, il m'a montré le trou dans sa djellab. La balle... Mais Hadj' Ali, y s'en fiche. » Le lendemain, je voulus voir Hadj' Ali. Il venait de partir; au petit matin on lui avait remis des plis tout prêts pour Fès. Je pus tout juste, sur la large sente dont les deux bords se perdaient dans les champs d'asphodèles, apercevoir un point noir qui montait la côte sans hâte, sans effort. Le caïd dit avec son sourire de vieil enfant rusé qui aime les niches : « Y est content, y va passer encore chez les Zemmours. »

. . . . . .

Il y a quelques jours, au coin d'un bon feu de France, nous rappelions avec un ami ces souvenirs; ils ont, pour ceux qui les ont vécus, l'attirance et le charme triste des ombres.

Les jeux rapides de la politique et de l'histoire les feront reculer demain dans la nuit des temps. L'ami qui nous parlait avait subi le siège de Fès. Il nous le contait avec la sobriété traversée de ce petit sourire propre à tant de Français qui ont

appris, dans la lutte, dans la vigilance perpétuelle, dans le danger quotidien, à se garder du pathétique.

J'écoutais X... et croyais le voir encore à Fès, dans la maison mauresque où nous l'avions connu et sur la terrasse de laquelle nous avions si souvent, le soir, essayé d'imaginer la destinée proche et mystérieuse de la ville du silence, toute blanche dans ses murailles, sous le cirque de monts et de forêts, d'où montait, à l'heure où sonne chez nous l'Angelus, la voix stridente du muezzin.

Je dis à X... :

« Ainsi, vous et les autres Européens, vous désespériez d'être secourus? »

Il répondit :

« Oui, nous n'avions aucune nouvelle, la pression des tribus autour des vieux murs qui serrent la ville était toujours plus forte, plus serrée, le Maghzen ne se défendait pas, nous ne savions rien de la marche de la colonne de secours, nos rakkas ne passaient plus. »

Il se tut, hésitant un instant, et dit : « Savez-vous quand nous avons perdu espoir ? Un jour j'ai fait venir Hadj' Ali. C'était son tour. Je voulais tenter de communiquer avec Tanger. Je dis au rakkas : « Quand peux-tu être revenu ? » il me dit en arabe : « Si je ne suis pas là dans huit jours »... et il fit avec ses deux mains le signe de se trancher la tête. On savait que des têtes de rakkas avaient été vues hissées au sommet des tentes des chefs de tribu. Il prit ma lettre et la colla dans la semelle d'une de ses babouches. Il partit avec son air de chien en quête qui flaire la route, le gibier, les trous, les pièges, il partit de son pas glissant. Vous souvenez-vous, madame, de ce que vous disiez : « une pierre qui roule. »

Un silence se fit, je compris et dis : « Et Hadj' Ali n'est pas revenu ? »

« Hadj' Ali n'est pas revenu, » dit notre ami de sa voix brève. Quand on prit le camp des révoltés, sur la tente du chef, la tête de Hadj' Ali fut reconnue piquée au poteau du centre. »

X... se tut : les flammes dansaient dans la cheminée, et chacun de nous y lisait ses pensées et ses souvenirs en silence.

Et, tout d'un coup, j'eus la vision triste des grandes plaines nues, incendiées de soleil ou ravagées des pluies et des vents de l'Atlantique, la vision des larges sentes incertaines que le

pauvre rakkas a tant de fois battues de ses pieds fidèles quand il allait insouciant, d'une maison de France à une autre maison de France, montant et descendant ces échines de montagne qui font l'une derrière l'autre des vagues bleues. Je revis dans les flammes dansantes les paysages indigens, les villages de huttes sordides, le campement inquiet du soir d'hiver sous la pluie glacée, et puis les beaux vieux murs crênelés de Fès qui semblaient prêts à s'écrouler, à la fin de l'enchantement triste, et mortel au son d'une trompe victorieuse. Je revis tout le Maroc vétuste qui meurt pour renaître, enfant barbare, aux bras de la France. Je revis l'humble Hadj' Ali et tous les aspects des choses avec la même nostalgie qu'on a là-bas en pensant aux hautes moissons dorées, aux beaux villages serrés autour des clochers dans nos plaines, la même nostalgie qu'on a, les jours d'hiver, devant les diaboliques feux de racines de figuier, en pensant aux grandes flammes tranquilles qui brûlent aux foyers de France.

III. — LE VIZIR

Le vizir n'est pas content.

Ah ! non, il n'est pas content. Un grand pli barre son front de vieux Fasi, son front presque rose. Sa bouche s'abaisse aux coins sous la floconneuse barbe blanche. Et les pommettes vermillonnées de ses joues pâlissent. Il tourne autour de son doigt l'anneau d'argent où luit le rayon vert d'une émeraude. Il tortille, d'un air contrarié, le pan de son burnous blanc qui flotte aérien sur le caftan couleur d'azur. Si son visage de vieillard citadin, doucement rosé dans la neige des mousselines et des laines, n'avait cette ombre de maussaderie, il aurait l'air, le vizir, du patriarche des anges. Mais, hélas ! il n'est pas content !

Quoi ! des embarras, des soucis dans ces yeux, d'habitude rians, de vieillard débonnaire, sous ces voiles liliaux ?

Hier encore, quand il a quitté les roumis après une longue palabre, le vizir n'était que sourires. C'étaient la grâce pliante des salutations, le miel des lèvres, les bénédictions qui s'en remettaient à toute la nature de nous épargner tous les maux et de nous combler de bienfaits. Il remontait lentement avec

ses pas de velours la longue salle étroite où se captent l'ombre et la fraîcheur. Arrivé sur le seuil, il prit longuement le jardin, les fleurs, les oiseaux du ciel, et le jour à témoin de sa tendresse. Il salua, le dos ployé, égrenant ses mystérieuses litanies de politesse. On le vit remonter sur le dos de sa mule et partir au pas, sous l'abri des grands chasse-mouches. Les blancheurs de ses burnous, quand sa silhouette s'est estompée au bout de l'allée d'orangers, dans la grisaille du jour finissant, se mélangeaient à celles des nuages. Il avait l'air d'un enchanteur de conte qui s'envole dans la fumée blanche, laissant derrière lui une douceur, un bien-être, une vertu d'espérance, un baume odorant d'amitié.

Alors, les roumis qui prenaient congé de lui se sont regardés. Leurs bouches étaient graves, mais un sourire rehaussait le coin de leurs yeux. Ils ne parlaient pas.

Et aujourd'hui le vizir n'est pas content! C'est que les roumis l'attendent encore pour les palabres : et le ciel de printemps est si limpide ! l'air si léger ! Les citronniers dans la cour carrée du palais ouvrent leurs cœurs parfumés ; des pousses nouvelles sur les amandiers rosissent; des trilles d'oiseaux vibrent dans la joie du matin. Le vizir fronce le sourcil : son pied gras bat d'impatience dans la babouche jaune. Faut-il vraiment encore aller parler d'affaires avec ces roumis qui s'obstinent à dire « aujourd'hui » au lieu de « demain? » Autrefois, les roumis, c'était tout plaisir ; ils venaient avec leurs cortèges de mules toutes chargées de joujoux splendides et ingénieux. Ils en vendaient, ils en donnaient. Et maintenant, il vient d'autres roumis, non pour vendre les joujoux magnifiques, mais pour discuter très sérieusement pendant de mortelles heures. Ils ne veulent plus qu'on « prenne le bien de Dieu sur sa route, » ni qu'on dise : Inch Allah : « La destinée est comme un oiseau que l'on porte au cou et qui n'est pas libre ; » ils parlent comme si la volonté d'Allah ne tissait pas à son gré tous les jours et toutes les heures et ne réglait pas à elle seule la plénitude du trésor chérifien : Que Dieu le remplisse !

Oui, que Dieu le remplisse, car le vizir aide puissamment à le vider.

Et le vizir, rabaissant ses paupières, pousse un grand soupir. Il entend dans la cour carrée les rires des petites esclaves qui font voler avec leurs souffles et se jettent à la figure les pétales

qui tombent des orangers ; il hume par la porte étroite, découpée en trèfle dans le haut, l'air chaud chargé de parfums, il voit le jet d'eau qui bruit sur la mosaïque. Il appelle le *taleb*, — il le regarde et dit seulement : « Boukra. »

Et le *taleb* a très bien compris. Car *boukra*, c'est le mot que tout le monde aime, le mot magique qui délivre du travail, des soucis, des peines et des roumis. *Boukra* veut dire : demain. C'est le mot cabalistique qui s'est prononcé il y a des siècles quand a commencé le sommeil léthargique, le sommeil de l'enchantement dont la fin s'annonce à mille présages et que le vizir voudrait prolonger quelques heures, ses yeux clos, ses narines ouvertes aux parfums, aux fumées de benjoin et de nard qui montent des cassolettes, en croisant ses mains blanches l'une sur l'autre et en disant : *Boukra..., boukra.*

Et le *taleb*, ayant entendu ce mot chéri de *boukra*, arrive avec son encrier de terre verte aux sept trous, sa plume de roseau. Il écrit aux roumis les excuses du vizir, des excuses douces comme la myrrhe : « O roumi, — que Dieu t'accorde ses félicités, — impatient comme le cerf qui s'approche des fontaines, je m'approcherai de tes sources de sagesse, j'y tremperai mes lèvres altérées de tes conseils. Permets seulement dans ta générosité qui s'épand sur le pays d'Allah comme le rayon du matin sur la terre encore tout épeurée des ténèbres, permets que ce ne soit pas aujourd'hui, mais seulement demain : *boukra.* »

Et le *taleb* se retire à reculons avec ces pas silencieux qui laissent toute leur amplitude aux sonorités des eaux fraîches. Les eaux montent et retombent dans la cour en pluie de cristal. La fleur d'eau s'épanouit sur le jet mince, s'arrondit comme un calice et se soutient éternellement jeune et vivace, secouant sa rosée comme un trop-plein de vie importune.

Le matin s'avance et s'alanguit. Avant que le cruel midi jette la mort de feu sur les sentes, le vizir, délivré encore un jour des roumis, ira dans ses jardins. Il fait un signe et les esclaves noirs plient la tente, assemblent les soies couleur de lune et de soleil qu'on jettera sur les divans minces ; les petits vases de bronze où brûlera le benjoin, les théières pointues, les bouquets de menthe fraîche. Les musiciens arrivent avec les cithares, les tambourins, les longs pipeaux et les cornemuses. Sur les guitares déjà les cordes résonnent.

Et dans les longues salles sans fenêtres, où les divans recouverts de tapis s'alignent sous les *haïtis* bariolés, les femmes du vizir, épouses ou concubines, font tourner, dans leurs petites mains inhabiles, les grandes clés des coffrets rouges cloutés de cuivre. Elles tirent les mouchoirs de soie, les caftans jaspés de fleurs d'or, les énormes ceintures de brocart qui se tournent six fois autour des hanches et les emprisonnent comme une gaine. C'est jour de fête; les femmes s'étirent de la longue paresse et, pour se parer, se raniment: elles rient, en tirant des grands coffrets les colliers à boules d'or, les anneaux barbares d'or serti d'émail, qui pendent avec un fil aux oreilles; les écheveaux de perles s'enroulent tout embrouillés autour des cous et des épaules et retombent en cascades sur les seins. Pour les bras et les chevilles, il y a des bracelets d'or souple où pendent de grandes émeraudes toutes striées de fêlures; le rayon de lumière s'y brise comme dans des yeux blessés qui ne voient plus. Les jeunes femmes reçoivent les avis de leurs aînées, les vieilles épouses assagies devenues maternelles et qui vont, les reins épais, les hanches roulantes, les seins ballans, apostrophant de leurs gronderies verbeuses les petites créatures minces tour à tour triomphantes et timides, les petites mariées d'hier ou de l'an passé. Le kohl s'allonge sous les yeux noirs un peu stupéfiés, le carmin arrondit la bouche en un trou saignant, et des dessins bleus font sur les joues comme des lignes symétriques de blessures volontaires. Est-ce un mystère de volupté qui donne à ces femmes prêtes pour l'amour une apparence de suppliciées? Mais, avec leurs grands yeux attristés de kohl et leurs visages blessés, elles rient et jacassent : c'est le ramage d'une volière où il y a des roucoulemens et des cris que suivent des coups de bec et d'ongles.

Et puis, quand elles sont toutes parées avec les beaux caftans, les ceintures rutilantes, les mouchoirs de soie bien collés sur la tête, les franges qui pendent comme des plumages, les émeraudes, les écheveaux de perles aux reflets dorés, quand tout luit et chatoie sur elles comme les frissons nacrés sur des corps de sirènes, le grand et rugueux haïk blanc, le masque de soie noire percé de deux trous viennent subitement, comme un sortilège triste, tout éteindre. Elles sont comme changées en pierre. Tout le ramage cesse. Quand les épouses sont hissées à califourchon sur les larges mules, ce n'est plus qu'une file de

petites pyramides blanches. Mais leurs yeux brillent comme ceux des chauves-souris sous l'ombre des masques noirs. On dirait un cortège de criminelles vouées au silence, privées à jamais de la lumière du jour, qu'on mène, au train du deuil, à la potence.

Le vizir (qu'Allah l'inonde de ses béatitudes!) est debout dans la grande cour intérieure dallée de marbre. Il commande et il attend, les yeux perdus sur les arabesques des murs où se mêlent le bleu, l'or et le rouge. Sur les piliers engagés qui coupent les murailles aux angles, il peut lire des versets du Coran. Pour coupole au-dessus de la grande cour, il voit le ciel indigo d'où tombent, quand le soleil est haut, comme d'une batterie meurtrière, des flèches de feu, et où passent, le soir, dans le train régulier des nuits transparentes, les légions d'étoiles.

Un grand esclave noir vient s'incliner devant le maître. Tout est prêt. Alors le vizir passe sous l'ogive qui s'ouvre sur le jardin, il suit l'allée d'orangers au fond de laquelle est une petite porte basse. Il lui faut baisser la tête, ramasser autour de lui ses voiles blancs. C'est comme s'il s'échappait par une trappe. Et le voilà dans la ruelle étroite où la mule l'attend, les larges flancs couverts des neuf tapis de feutre qui portent la haute seridja de velours. Les larges étriers d'argent ciselé, où le pied chaussé de babouches s'engage tout entier, pendent. Un esclave plie le genou et le vizir monte en selle. Il prend la tête du petit cortège de fête qui s'ordonne à grands cris et à coups de trique, dans la mince ruelle où deux mules ne se croisent que si, sous le bâton, l'une se colle au mur.

Vers les jardins! Passé la porte de Bab Segma et la grande Kasbah des Cherarda, la procession blanche, d'une allure religieuse, va son chemin, précédée des joueurs de luth. La dernière enceinte franchie, c'est tout de suite la campagne, la vraie campagne, comme en Europe, comme en France par les jours d'été. Sur les montagnes, il y a de vraies forêts vivantes que l'eau des torrens arrose, des toisons touffues qui se dorent, se plissent, se sèchent et meurent à l'automne, revivent au printemps en frondaisons vertes pointillées de fleurs. Ah! oui, c'est beau! et le Fasi sait goûter l'enchantement des eaux descendues des neiges de l'Atlas et qui ont fait surgir la ville sainte comme le miracle de la grande oasis. Il sait bien que

tout près c'est déjà la plaine aride. Il fait bon se reposer de la fatigue et du souci de vivre ; il fait bon dire *boukra* aux roumis, être porté au balancement tranquille des mules, dans les effluves des arbres en fleurs. Sur le ciel sans tache les amandiers s'épanouissent en bouquets blancs : la nature célèbre encore une fois ses noces éternelles dans la musique du vent qui frémit sur les oliviers et les saules. Les feuillages bruissent et se retournent avec des miroitemens d'argent. On se laisse envahir par cette griserie tranquille où s'exalte le simple plaisir d'être, de respirer, d'ouvrir et de fermer les yeux à la palpitation de la lumière. C'est le grand silence des grandes voluptés : le vizir, les esclaves, les épouses, tout est muet. Seul le petit serin jaune chante dans sa cage. Car il est de la fête, bien arrimé, tout en l'air sur un bât au-dessus de tout l'attirail des tentes, des piquets, des bouilloires et des théières pointues qui dansent au pas des mules avec un bruit de cymbales.

Et voici, entre ses murailles, le jardin clos, la retraite parfumée, l'abri sacré des doux sommeils, des longues rêveries oisives que berce le jasement de l'eau, l'eau qui court dans les canaux de faïence, et baigne à gros bouillons froids les pieds des orangers. La tente se dresse, et le sol s'adoucit, sous les tapis de haute laine verte, diaprée de rouge et de blanc, qui ressemblent aux prés où s'étirent les marguerites au cœur jaune et les coquelicots. Les divans, les coussins, brodés à petits points serrés par les jeunes filles, au fil des longues heures, derrière les murs inviolables, tout se prépare pour le repos du vizir. Le triste voile noir tombe du visage des épouses, et de leurs corps les grands haïks où elles étaient enfermées comme dans des gangues.

Et l'on voit à nouveau dans l'ombre dense, sous les branches lustrées, le chatoiement des perles, les rayons brisés des émeraudes barbares, les frissons de feu sur les têtes serrées dans les mouchoirs à ramages, et la paresse voluptueuse des corps qui s'allongent, des membres qui s'étirent, des yeux qui brillent avec de longs éclairs noirs, et s'éteignent subitement dans la langueur des paupières closes.

Beauté ! Sommeil ! Silence ! « El Kessel Kif el Assel, » le repos est pareil au miel. Les abeilles bourdonnent, enivrées par les fleurs de cire dont le parfum met dans l'air une pesanteur.

Elles oublient leurs aiguillons. Heureuses, bienveillantes, elles tournent inlassablement, et tracent dans l'ombre avec leurs corps jaunes, leurs ailes brillantes, de minces cercles de flamme.

. . . . . .

« Chante, » dit le vizir.

Les musiciens déjà sont assis les jambes croisées, en file, près de la rivière qui traverse les jardins, y dessine deux méandres bleus, où cheminent des processions de tortues, dont on voit affleurer les têtes branlantes. Guitaristes et batteurs de tambourins cherchent le rythme, l'accord, essais gémissans qui passent au ras de l'eau comme des plaintes d'oiseaux blessés.

Musique arabe ! charme des jours d'Orient, simple et monotone, et pourtant intraduisible comme sont les cris de l'âme, élémentaire comme les premières syllabes que balbutièrent les hommes pour sortir des ténèbres du silence, et manifester les uns pour les autres l'obscure mélancolie de leur être, leur émerveillement devant la beauté des choses ! musique arabe, que l'on reconnaît dès qu'on a mis le pied sur la terre musulmane, la même aux rives d'Asie et au cœur de la sainte cité d'Afrique, signe personnel de l'Islam qui ne saurait tromper, pas plus que les bourdonnemens d'abeilles, les crissemens de cigales, ou les cris d'oiseaux dans les bois, musique naturelle de l'être ignorant qui ne sait qu'un rythme : le battement de son cœur troublé toujours des mêmes angoisses et des mêmes espérances : joie incertaine de vivre, d'aimer, de combattre, certitude triste de mourir ! musique arabe, qui ne varie qu'un thème : l'élan impatient de la vie, qui se précipite à l'amour, et puis s'arrête en soupirs tristes suivis de longs silences : soupirs pareils au souffle suprême de ceux qui meurent sans avoir tout dit !...

Le chanteur s'est levé. Pâle dans sa gandoura blanche, la tête renversée, le bras tendu, ses yeux semblent se retourner pour voir derrière lui dans le fond du passé. Qui ne connaît, chez le conteur ou le chanteur arabe, cette facilité apparente de l'extase, la mort vivante où il pénètre comme dans l'infini des siècles et où le suivent, comme pour une commémoration glorieuse et funèbre, ceux qui l'écoutent immobiles, les prunelles dilatées. Le chanteur a touché le thème éternel de victoire et

de deuil : la conquête sarrasine, les architectures fabuleuses aux palais des Khalifes et puis la perte de Grenade, les larmes de Boabdil. Le vizir, les femmes, les esclaves, tout le cercle muet entre dans la contemplation de la beauté invisible, de la gloire incroyable. Ce sont les Paradis qui s'ouvrent ; les rêves passent, magnifiques et funèbres dans le bourdonnement confus des guitares dissonantes et l'humble battement des tam-tams. Chaque minute célèbre un siècle et meurt extasiée, emportée au fil des petits flots limpides qui se séparent de la rivière pour courir par les canaux de faïence, aux arbres altérés. Les fleurs de grenade y tombent dans la langueur du jour et y font comme des taches de sang.

Grenade ! Le Paradis perdu ! Le chanteur la voit-il avec ses yeux de visionnaire ? Son chant devient rauque quand la vieille rhapsodie rituelle qui descend du fond des âges évoque les combats, et puis, il s'adoucit, roucoule dans la gorge comme un chant d'amour quand il dénombre les noms des glorieux Khalifes, les jours de victoire, les trésors, les lions pacifiques, rangés en cercle, dont les gueules versent des eaux froides dans les bassins de marbre, les pierres précieuses qui brillent dans l'ombre savante comme des yeux toujours flamboyans, les galeries ajourées en dentelles où la lumière éclatante, rose le matin, bleue à midi et couleur d'incendie le soir, se tamise et se refroidit : et la salle des « bachadors » où, dans la joaillerie de mosaïque des murs, neuf ouvertures découpent sur trois pans, entre les colonnades, les Sierras, les vallées, les vignes et les jardins où, comme des colonnes funèbres, les cyprès se dressent.

J'ai vu un soir le silence passionné des lèvres closes, des yeux tendus, et la léthargie des corps stupéfiés d'extase. Un vizir entouré de son peuple, de ses femmes, de ses serviteurs, entrait dans le rêve séculaire. Dans ses yeux passaient des lueurs comme celles qui font flamber les prunelles d'or des chats lorsque, roulés en boule à nos foyers, ils ont l'air de se souvenir des pompes égyptiennes, et des siècles où l'esprit des dieux les habitait.

Alors plus de mensonges, plus de grâces rusées. L'artifice des sourires se détend en gravité noble. Ce qu'il aime, le vizir, ce sont ces musiques discordantes où tous les cris et les frénésies se mêlent, et c'est ce chant ténébreux écouté dans les jar-

dins où l'eau épand sous les ombres sa fraîcheur. Alors il est comme devant l'être qu'on aime, et devant qui l'on ne saurait mentir. Son visage pâle, impassible, dit enfin la vérité, tandis que les rheïtas battent plus vite, que le vieux rêve monotone divague et s'exalte dans cette incantation de gloire et de douleur où renaît l'orgueil de domination et la passion des guerres. L'âme barbare et voluptueuse se repaît du rêve effrené qui s'apaise dans la douceur du ciel, la blancheur des lys, l'arome de leurs cœurs ouverts, le bruissement des eaux aux pieds des orangers. Le visage pâle dit la vérité comme un visage pâle aux lèvres scellées sur lequel on lit l'amour.

. . . . . .

« Assez, » dit le vizir.

D'un seul geste de la main il suspend le vacarme heureux des guitaristes et des batteurs de tambourins qui subissent la contagion spasmodique. Les instrumens criaient sous les battemens dérhytmés de leurs doigts tremblans.

Et c'est le silence de nouveau. Toute la vision de gloires éteintes passe dans le cerveau du vizir, comme les fumées montent des cassolettes et s'évanouissent. Avec le dernier grincement des rheïtas s'enfuit l'ombre des splendeurs mortes : le vizir songe, il se reprend, son regard oblique, ses paupières clignotantes ressaisissent la réalité des choses... Il revoit ces « roumis » tenaces auxquels il a échappé un jour et qui le reprendront demain. Il leur a dit *boukra*. Le jour s'apaise, le soleil penche :

Et quand *boukra* s'est annoncé, qu'as-tu vu, ô vizir, qu'as-tu entendu? la plainte et la révolte de ton peuple : le cri de « ceux qui ne sont pas morts dans leur jour, » le lugubre chant de misère qui monte dans la fumée des gourbis. Tu as vu le cercle fatal des tribus hostiles. Elles sont venues dresser leurs tentes et faire une seconde enceinte autour des vieux murs à créneaux. Elles ont battu comme un ras de marée les neuf portes de la cité sainte, et tu as tremblé aux cris de guerre des menaçans chefs de tribus, les chefs aux pommettes saillantes, aux longs yeux cruels, aux nez recourbés comme ceux des oiseaux de proie. Ils ont des boucles noires pareilles à des cheveux de femme qui donnent à leur barbarie une sorte de douceur astucieuse.

Alors tu n'as pas dit *boukra*. Tu as appelé au secours. Tu

as couru éperdu dans les enceintes vides du Dar El Maghzen où l'on vous voyait, toi et tes frères les vizirs, aussi épeurés que les vanneaux innombrables qui viennent à la fin du jour tournoyer dans le désert des parvis. Ils battent des ailes et tracent de grands cercles affolés, comme si, les rayons froids du soir leur annonçant la fin du monde, ils voulaient échapper à la terreur des ténèbres mortelles qui descendent.

Pour toi aussi, c'était la fin du monde. Les grands coups des hordes révoltées battaient sur les neuf portes, sur les vieux murs que seule la main sacrée des siècles avait touchés. Alors, tandis que tes bras dans leurs voiles blancs suppliaient, appelant au secours, un bruit a retenti, un bruit régulier de colonnes en marche. C'est comme une respiration de la terre qui grandit : tu trembles d'espoir, tu montes sur les terrasses d'où tu ne contemplais jamais que le vol pacifique des cigognes et les Paradis du soir. Tu vois maintenant une nuée grise qui vient vers toi. Les pas qui font battre la terre font battre aussi ton cœur. Tu entends des voix inconnues, des fanfares claires. Tes sentinelles aux portes ont appris de « roumis » au dolman bleu le cri d'alarme. A Bab Segma, à Bab Ftou, à Bab-Djdid, leurs gorges rauques ont crié : « Qui vive ! »

Et une voix répond, une voix que ne couvrent ni les cris des hordes fuyantes, ni le vent des forêts, ni l'éternel roulement des eaux qui font la ceinture miraculeuse de la cité sainte : une voix pacifique et victorieuse. Ses timbres clairs sonnent comme une trompette d'archange sur les vieux murs où des siècles de soleil ont laissé des rayons dorés.

Tes sentinelles ont crié : « Qui vive? » Et la voix a répondu : « France ! » Tes neuf portes se sont ouvertes.

O vizir, *boukra* est arrivé.

CLAUDE BORINGE.

LA MONARCHIE DE JUILLET

ET

L'EXPANSION COLONIALE

C'est une opinion commune de voir dans le récent essor colonial de la France un brusque réveil succédant à une longue indifférence : en matière d'expansion lointaine, il n'y aurait eu de notre part, dans toute la première partie du XIXe siècle, que des velléités hésitantes, et partout, fût-ce en Algérie, le hasard des circonstances ou des initiatives locales aurait constamment primé la volonté fluctuante des gouvernans. La simplicité même de cette vue historique suffit presque à la faire soupçonner d'inexactitude. De fait, l'œuvre coloniale de la troisième République qui demeurera toujours admirable, ne saurait être tenue pour un glorieux accident. Son ampleur et sa soudaineté résultent, en bonne partie, de ce qu'elle s'était trouvée systématiquement, encore qu'obscurément préparée, car bien avant qu'on songeât aux grands partages du globe, il y eut constamment chez nous des fonctionnaires ou des hommes d'État qui surent considérer l'ensemble du monde pour suivre, dans toutes ses parties, des projets persistans et parfois très logiquement coordonnés. Montrer l'influence de ces vues générales comme la suite ou l'enchaînement de ces traditions exigerait des développemens assez longs. Les limites d'un article permettent tout au plus de fournir quelques exemples typiques et quelques preuves partielles : je voudrais

essayer de le faire ici en considérant la seule période de la Monarchie de Juillet et, durant cette période même, une partie seulement de l'œuvre alors accomplie. Malgré son importance qui lui mériterait une étude distincte, l'Algérie, en effet, peut être laissée en dehors, puisqu'elle s'est développée à part et dans des conditions spéciales. Mais on sait qu'elle n'absorba pas tous les efforts du gouvernement de Louis-Philippe qui, dans le temps même où il entretenait une armée pour combattre Abd-el-Kader, trouvait le moyen de s'occuper aussi de la Guinée, de Madagascar et de l'océan Pacifique. Je ne songe point à raconter par le menu ces diverses affaires dont certaines péripéties, l'incident Pritchard, par exemple, sont du reste bien connues. Mais, utilisant des documens inédits, je souhaiterais dégager quelques-uns de leurs caractères et montrer la façon dont elles se rattachèrent les unes aux autres, comme la mesure où elles engagèrent l'avenir. Et ceci conduira à résumer d'abord les projets ou entreprises poursuivis du lendemain de la Révolution de 1830 jusqu'en 1843, pour voir ensuite comment, en cette année qui fut encore à maints égards décisive, les velléités un peu éparses se fondirent en un plan d'ensemble dont la réalisation demeura très incomplète, mais dont l'application fut pourtant sérieusement commencée.

I

Pour résumer tout d'abord les entreprises ou tentatives un peu éparses qui se produisirent entre la Révolution de Juillet et le début de 1843, le mieux sera de considérer séparément les différentes régions du globe. La clarté de l'exposé y gagnera et pareille division demeurera, d'autre part, complètement légitime. Car, si nous retrouvons partout les mêmes tendances et un égal souci des intérêts nationaux, ces intérêts varieront, et les mêmes causes ne détermineront pas nos interventions sur la côte occidentale d'Afrique, dans l'océan Pacifique ou dans l'océan Indien.

Après avoir occupé sur la côte occidentale d'Afrique un certain nombre d'établissemens échelonnés, la France n'y détenait plus qu'Albréda dans la Gambie, l'îlot de Gorée, enfin, dans le Sénégal propre, la ville de Saint-Louis d'où dépendaient trois ou quatre postes espacés sur le fleuve et séparés par des terri-

toires soustraits à notre autorité. Un dessein conçu sous la Restauration pour transformer le Sénégal en colonie de culture aurait pu nous rendre les maîtres effectifs du pays; mais le succès ayant été médiocre, on venait précisément d'y renoncer et de ramener nos établissemens à leur ancien rôle de comptoirs strictement commerciaux. Pour que nos négocians pussent commercer avantageusement avec les indigènes qui leur fournissaient la gomme, il fallait toutefois que les roitelets locaux ne les molestassent pas et qu'une paix suffisante régnât; pour imposer cette paix et faire respecter nos ressortissans, force était de ne pas se cantonner dans les postes, mais de s'immiscer de plus en plus dans toutes les affaires de la région. Ainsi se développa rapidement, au Sénégal même, une politique d'influence, extrêmement curieuse à plus d'un titre. Mais comme elle ne visait nullement des accroissemens territoriaux, elle ne saurait nous retenir ici. Passons donc immédiatement aux entreprises que les mêmes ambitions commerciales firent poursuivre sur la côte, au Nord comme au Sud du Sénégal.

Assez loin de celui-ci, immédiatement au Sud du Maroc et dans le voisinage de l'Atlantique, nos cartes actuelles font figurer sous le nom d'Oued Noun une région aux confins incertains. Au temps de Louis-Philippe on l'appelait Wad Noun ou Awad Noun et l'on ne possédait sur elle que des notions extrêmement vagues. Or, en 1837, un cheik de ce pays pratiquement inconnu s'aboucha avec M. Delaporte, notre consul à Mogador, et parut vouloir rechercher un appui du côté de la France. C'était, semble-t-il, à la suite de la mort d'un voyageur anglais, Davidson, assassiné dans ces parages où il passait pour chercher à créer un établissement. Quoi qu'il en soit de ce fait et des mobiles qui pouvaient pousser le cheik, le ministère des Affaires étrangères estima l'incident sans intérêt. Mais en 1839, le même cheik revenait à la charge, et cette fois, ses demandes parvenaient, au ministère de la Marine, jusqu'à la Direction des Colonies. Avec l'esprit d'entreprises et l'enthousiasme que nous lui verrons affirmer en chaque occasion, celle-ci ne partagea point le scepticisme indolent des Affaires étrangères. Si nous n'intervenions pas, pensait-elle, d'autres profiteraient des dispositions du cheik et ce ne sauraient être que nos perpétuels rivaux, les Anglais; un établissement étranger dans la région pourrait, en outre, drainer une partie du commerce de l'inté-

rieur que nous cherchions à capter pour le profit du Sénégal. Pour parer à de tels inconvéniens, le plus simple comme le plus sûr était de profiter de l'occasion offerte et d'en profiter sans délai. Cette façon de voir fut adoptée par le gouvernement et ainsi s'engagea une affaire assez curieuse, maintenant bien oubliée, quoique des événemens tout récens lui aient donné un petit regain d'actualité. Mais l'Oued Noun était tenu, non sans raison, pour indépendant du Maroc, et une négociation n'avait, d'autre part, chance d'aboutir qu'en empêchant les immixtions marocaines : notre agent à Mogador ne pouvait donc servir de seul intermédiaire, sans compter qu'il n'était pas qualifié non plus pour procurer les indications géographiques indispensables. Il fut donc décidé qu'un officier de marine partirait de France en mission spéciale. En conséquence, dans l'automne 1839, un lieutenant de vaisseau de rare mérite, Bouët-Willaumez, reçut l'ordre d'explorer avec le brick *la Malouine*, la région côtière de l'Oued Noun et de se mettre en relations avec le cheik. La *Malouine* arriva en novembre devant Mogador où Bouët-Willaumez devait, comme de juste, se renseigner plus complètement auprès du consul. Les choses commencèrent alors à se préciser. Surpris, semble-t-il, voire un peu inquiet, de la suite donnée à ses propres communications, Delaporte spécifia que le cheik songeait simplement à la fondation d'un port, nullement à une cession de territoire, et fit remarquer que la saison était très peu favorable pour une exploration. C'était aussi l'avis des marins. La *Malouine* gagna donc le Sénégal et la suite des opérations fut remise à plus tard. Mais, dès le mois de février 1840, le ministère ordonnait de les reprendre, témoignant ainsi d'une hâte significative. Bouët repartit. Cette fois, il put procéder à une étude hydrographique en règle, nouer d'autre part des négociations et, au mois d'août, il adressait à Paris un rapport et un traité dûment signé. Le rapport qui visait les ressources du pays côtier et les conditions de la navigation, était peu encourageant ; le traité, en revanche, était formel. Le cheik s'engageait à créer un port avec l'aide de la France ; il en demeurerait le souverain, mais, en cas de besoin, recourrait à la protection que la France promettait de lui fournir. La France, d'autre part, entretiendrait un consul dans la ville à fonder et y jouirait d'un monopole commercial. Ces clauses, qui nous semblent

assez bizarres, témoignent de l'inexpérience qu'on avait encore de ces sortes d'affaires : elles ne nous en assuraient pas moins des droits politiques éventuels, droits dont il pouvait être aisé de tirer grand parti et, immédiatement, les avantages commerciaux que l'on visait surtout. Elles étaient, en outre, certainement conformes aux vues du gouvernement. Les Affaires étrangères, en effet, se bornèrent à formuler, au sujet du monopole commercial qui leur sembla peu en harmonie avec les principes modernes, quelques objections toutes théoriques ; quant à la Direction des Colonies, elle ne dissimulait point sa satisfaction et insistait pour qu'un avancement rapide vînt récompenser Bouët-Willaumez de son succès. L'approbation du Roi, formellement réservée par le négociateur, fut donc accordée sans hésitation, encore que sous une forme un peu conditionnelle, et comme une indiscrétion locale avait fait connaître la conclusion de l'accord, toutes les mesures furent prises, afin de hâter l'exécution. Dès la fin de 1840, des instructions précises partaient pour Mogador et, dans le courant de 1841, Bouët retournait sur place. Ce qu'il y constata modifia la physionomie de l'affaire. Une nouvelle exploration conduite par lui-même et par un autre officier, M. de Kerhallet confirma les difficultés que présentait la navigation. Le cheik, d'autre part, n'arrivait pas à fixer ses idées. Toujours désireux de voir créer le port, il hésitait sur l'emplacement, et le gouvernement français ne trouvait pas dans les rapports reçus des indications suffisantes pour lui en imposer un. Dans ces conditions, il devenait bien difficile d'aboutir. Il n'y eut pourtant pas abandon officiel ; la France ne renonça pas aux droits immédiats ou éventuels que lui assurait son traité, mais les choses demeurèrent en suspens et, en 1843, notre intervention au Nord du Sénégal n'avait conduit à rien de positif.

Au sud du Sénégal, en revanche, les résultats étaient très nets, car nous prenions pied dans deux régions distinctes. — Dans le bassin de la rivière Cazamance tout d'abord, où nous entraînait cette association de marchands, dite Compagnie de Galam, qui absorbait au Sénégal tout le trafic avec les indigènes et à laquelle le gouvernement français renouvelait périodiquement un privilège exclusif. En 1836, lors d'un de ces renouvellemens, les négocians sénégalais avaient présenté des statuts prévoyant une extension du champ de leurs affaires : à la « traite » de la gomme dans les « escales » traditionnelles du fleuve ils voulaient

ajouter maintenant des opérations analogues dans la région de la Cazamance. Leur demande accueillie sur des ordres formels venus de Paris, une série de traités furent passés de 1837 à 1839 avec les chefs indigènes et nous assurèrent quelques privilèges commerciaux en même temps que diverses parcelles de territoires situées le long de la rivière. Les récriminations anglaises ou portugaises nous empêchèrent de tirer grand parti des privilèges commerciaux; de la plupart des petits territoires nous ne prîmes pas non plus immédiatement possession. Sedhiou cependant fut occupé militairement dès 1838, et la France se trouva ainsi réinstallée, et définitivement cette fois, dans des parages qui l'avaient attirée déjà au cours des siècles précédens.

Ce fut, surtout, on vient de le voir, grâce aux sollicitations des négocians sénégalais : ceux-ci se trouvèrent satisfaits de ce fait, les régions plus méridionales ne les intéressant pas. Ces régions commençaient au contraire à attirer l'attention de commerçans métropolitains. Depuis quelque temps, en effet, des maisons de Marseille, celle notamment de MM. Régis frères, avaient noué des relations avec la côte du Bénin dont elles tiraient des bois de teinture, de l'ivoire, de la poudre d'or, enfin de l'huile de palme, utilisée dans la savonnerie. Les négocians de Bordeaux, de leur côté, entendaient ne pas se laisser distancer, et ils demandèrent alors une exploration officielle, à la fois géographique et économique, de toute la contrée. Toujours désireux de protéger les intérêts du commerce, le gouvernement consentit et confia la mission à l'officier et au bâtiment qui devaient être désignés peu après pour l'affaire de l'Oued Noun : Bouët-Willaumez fut ainsi chargé de visiter sur la *Malouine* les côtes du golfe de Guinée. Il partit en 1837 et revint en 1839, rapportant des échantillons variés, des renseignemens géographiques et deux traités. Par le premier, des chefs du pays de Garroway, près du cap des Palmes, cédaient une partie de leur territoire à la France; par le second, Denis, principal chef de la rive gauche du Gabon, contractait une « alliance offensive et défensive » avec le roi des Français dont il acceptait la protection et auquel il cédait d'autre part, en échange de marchandises, une bande de deux lieues de terrain. Les échantillons furent immédiatement mis à la disposition des Chambres de commerce, et les renseignemens géographiques groupés dans un travail autographié sans grand délai ; en revanche, un peu d'incertitude se produisit,

ou tout au moins quelques atermoiemens, touchant l'utilisation des traités.

Non pas que le gouvernement se désintéressât maintenant de ces régions. Son désir persistant d'y stimuler le commerce s'affirmait par des ordonnances modifiant les tarifs douaniers en faveur de leurs produits. De même, il était entendu, et dès la fin de 1839, que les territoires obtenus par Bouët-Willaumez serviraient à fonder des établissemens. Seulement, la décision de principe ainsi prise, deux ans s'écoulèrent sans nulle mesure d'exécution. Songeant à l'exemple de la Cazamance, on aurait souhaité l'intervention d'associations commerciales, et celles-ci étaient évidemment difficiles à organiser, puisqu'elles finirent par ne se pas constituer. Les graves préoccupations diplomatiques de l'année 1840 durent aussi détourner momentanément l'attention ; peut-être enfin, la prudence traditionnelle de notre administration lui fit-elle désirer trop d'études et d'informations complémentaires. Cette dernière excuse, que le ministère de la Marine invoqua lui-même un jour, est une des plus vraisemblables, car l'exploration de la côte se poursuivait sans interruption. Bouët-Willaumez, devenu commandant de la station navale d'Afrique, continuait de s'en occuper, et, en 1842, il signait six traités nouveaux nous assurant encore des parcelles territoriales, notamment à Grand-Bassam et au Gabon.

Tous ces traités ne pouvaient naturellement demeurer secrets, ni toutes ces explorations rester inaperçues. Les Anglais commencèrent donc à s'en préoccuper, et une enquête parlementaire qu'ils ordonnèrent alors parut témoigner chez eux du désir de nous devancer. Comme ils venaient précisément d'y parvenir dans une région du globe dont nous allons parler dans un instant, la direction des Colonies s'émut et parvint à brusquer les choses. Les mesures arrêtées vers le mois de novembre 1842, une ordonnance du 29 décembre ouvrit les crédits nécessaires et, en janvier 1843, les ordres étaient expédiés au Sénégal pour procéder à l'installation de postes militaires à Garroway, à Assinie et sur la rive du Gabon. Sur la côte de Guinée donc comme en Cazamance, la France, tout en réservant les droits qu'elle tenait de ses divers traités, se bornait à l'occupation d'une partie des parcelles qu'elle s'était fait céder. Comme en Cazamance, aussi, il s'agissait d'établissemens modestes : quelques magasins protégés par des blockhaus, pareils à ceux utilisés en Algérie, semblaient

suffire aux besoins commerciaux dont on se préoccupait uniquement. Pourtant la fondation de ces diverses dépendances du Sénégal ne pouvait manquer d'avoir une importance politique. La France reprenait pied dans des contrées qu'elle avait totalement abandonnées et s'y installait plus solidement qu'elle n'avait fait jamais. En outre, l'estuaire du Gabon dont nous nous trouvions pratiquement les maîtres, offrait aux navires un abri très sûr et pouvait dès lors devenir un excellent port de ravitaillement. C'est cette dernière considération qui devait rattacher bientôt le nouvel établissement, et partant les entreprises sur la côte occidentale d'Afrique, aux entreprises poursuivies dans d'autres parties du monde, et qu'il nous faut considérer maintenant.

Sur la côte d'Afrique nous n'avons guère rencontré que des visées commerciales : dans l'océan Pacifique comme dans les mers avoisinantes des intérêts d'ordres divers entraient en jeu. Les négocians proprement dits, qui envoyaient des navires dans ces parages, les dirigeaient à peu près exclusivement vers les îles de la Sonde, la Chine ou les côtes de l'Amérique du Sud, négligeant les archipels peu civilisés de la Polynésie. Mais ces archipels précisément étaient visités par les bâtimens baleiniers ou cachalotiers qui poursuivaient les cétacés au cours de campagnes durant parfois plusieurs années. Enfin, dans les îles éparses du plus lointain Pacifique, comme dans celles qui avoisinent l'Asie ou sur le continent asiatique lui-même, des Français étaient installés, qu'aucun désir de lucre n'y avait attirés. Après la fondation de la Société pour la Propagation de la Foi qui marqua, comme on sait, un renouveau de notre zèle apostolique, de nombreux missionnaires s'étaient dirigés vers l'Océanie, jusqu'alors assez négligée, et on avait vu ainsi des Pères de Picpus aux îles Sandwich en 1827 et aux Gambier en 1834, des Maristes aux Wallis comme aux Foutouma en 1837, puis, en 1838, en Nouvelle-Zélande, tandis que d'autres prêtres français, ceux notamment de la Société des Missions étrangères, s'efforçaient de prendre pied en Corée ou de se maintenir en Chine et en Annam.

Le gouvernement ne se désintéressait ni des missionnaires, ni des baleiniers, ni des négocians. Favoriser ces derniers faisait partie de cette politique d'expansion économique dont nous avons vu déjà des exemples, et qui, dans le cas présent, parais-

sait d'autant plus facile que des avantages de tarifs, inscrits dans les lois de douane, semblaient un stimulant suffisant. Les longues campagnes des baleiniers passaient, d'autre part, pour une des meilleures écoles où se pussent aguerrir des marins, et c'était un motif très suffisant pour les encourager. Ici, toutefois, impossible de se contenter de combinaisons financières ou de primes. Il fallait que baleiniers ou cachalotiers trouvassent, le cas échéant, l'aide et la protection qui leur seraient nécessaires ; il fallait aussi que leurs équipages ne perdissent pas à la longue toute discipline au point, par exemple, de se livrer, lors des relâches, à des violences regrettables. Pour exercer une surveillance comme pour accorder la protection, point d'autre moyen que de faire effectuer des croisières dans les régions de pêche. C'est dans ce dessein qu'à la fin de 1836 le futur amiral Dupetit-Thouars était nommé au commandement de la *Vénus* et chargé d'une mission de surveillance, d'enquête et d'exploration dans les archipels du Pacifique. En ce qui concerne enfin les missionnaires, le gouvernement de Louis-Philippe appréciait leurs efforts et, comme jadis le gouvernement de Charles X, les tenait pour capables de contre-balancer l'influence britannique ; mais son affectation d'indépendance religieuse le condamnait en même temps à quelque réserve. De là des contradictions, au moins apparentes, et ce qui put sembler parfois un certain manque de franchise. A ma connaissance, nulle pièce ostensible n'affirme, durant les dix premières années du règne, l'intention de se servir des missionnaires, ni le désir de les protéger. De même, si un vicaire apostolique écrit au ministre de la Marine, celui-ci ne répond pas : il fait cependant répondre par un directeur, en même temps qu'il tient grand compte des renseignemens envoyés. Il parle aussi quelquefois des missionnaires dans des instructions « très secrètes » qu'il remet à des commandans de navires. En outre, — et cela seul serait déjà caractéristique, — ce sont très fréquemment des bâtimens de l'État qui amènent les missionnaires dans les lieux d'évangélisation et qui les visitent ensuite systématiquement. Enfin, quand les missions sont en butte aux vexations des indigènes, le premier commandant de croiseur informé intervient pour exiger réparation et garanties : c'est ainsi, notamment, que des traités pour la protection du culte catholique furent conclus en 1837 et 1839 avec les souverains des îles Sandwich et de Tahiti.

La protection des missions avait déterminé les premières relations politiques avec les petits peuples du Pacifique : les intérêts du commerce et de la pêche, joints peut-être à des considérations administratives, provoquèrent la fondation des premiers établissemens.

L'idée de prendre pied dans ces parages n'était d'ailleurs pas nouvelle et, sans remonter aux projets du XVIIIe siècle sur l'Indo-Chine, sous la Restauration, le capitaine Philibert avait été chargé d'étudier l'acquisition d'une île dans les mers d'Asie, tandis que M. Thierry de Ville-d'Avray offrait de céder au Roi les droits qu'il prétendait avoir à la souveraineté de la Nouvelle-Zélande. Rien n'avait pu résulter des explorations du commandant Philibert. En revanche, Thierry, nullement découragé par la fin de non recevoir qui lui avait été opposée, s'occupait encore de réunir les capitaux nécessaires à une expédition et assiégeait maintenant les ministres de Louis Philippe des mêmes sollicitations qu'il adressait naguère aux ministres de Charles X. Exactement dans le même temps, Mgr de Pompailler, évêque de Maronée, débarquait en Nouvelle-Zélande comme vicaire apostolique. Au courant, semble-t-il, des espérances de Thierry, persuadé d'autre part que la fondation d'un établissement serait chose aussi profitable que facile, il écrivait de son côté à Paris, et le gouvernement se trouvait ainsi, par deux voies différentes, saisi de la même question. Au ministère de la Marine, l'occasion semblait bonne et la hâte nécessaire, car les journaux anglais commençaient à parler des visées de Thierry. Mais une entreprise de ce genre ne pouvait se décider sans entente avec le ministre des Affaires étrangères, surtout si celui-ci détenait la présidence du Conseil, et c'était alors précisément le cas. A trois reprises, de juin 1837 à janvier 1839, la Marine écrivit donc à Molé. Comme nous aurons occasion de le constater encore, le ministère des Affaires étrangères de cette époque n'aimait, en pareille matière, ni la rapidité, ni même les décisions. Il commença par ne pas répondre. S'il répondit ensuite, ce qui n'est pas certain, ce dut être de façon peu topique et les desseins sur la Nouvelle-Zélande demeurèrent effectivement suspendus. Mais une société d'armateurs et de banquiers qui se formait pour exploiter le territoire qu'un capitaine au long cours, émule de Thierry, M. Langlois, prétendait avoir obtenu des indigènes néo-zélandais, sollicita bientôt la coopération du gou-

vernement. Celui-ci, pris dans son ensemble, fut heureux peut-être d'arriver à faire quelque chose, sans toutefois s'engager aussi directement que dans la combinaison Thierry. Un accord intervint : assurance fut donnée d'une protection efficace, et, à la suite d'un accord signé le 11 octobre 1839, l'État équipait deux bâtimens pour favoriser la compagnie Nanto-Bordelaise, dont l'entreprise fut dès ce moment poussée très activement (1). Il était malheureusement trop tard. Quand la corvette *l'Aube*, précédant les émigrans, arriva en Nouvelle-Zélande, ce fut pour recevoir notification de l'annexion par la Grande-Bretagne. Ainsi que le faisait remarquer peu après un fonctionnaire des Colonies, les Anglais avaient agi pendant que nous délibérions.

Quoique mortifié par cet échec, le ministère de la Marine ne se découragea pas. Dès l'année suivante, en 1841, il proposait, d'accord avec le ministère du Commerce, l'acquisition de l'île de Poulo-Condor qu'il venait de faire explorer et qui pouvait offrir un point de relâche sur la route du Pacifique et de la Chine. Cette fois encore, les Affaires étrangères témoignèrent peu d'enthousiasme et firent écarter le projet. Les divergences de vues entre les ministères et la lenteur de leurs discussions semblaient donc devoir faire abandonner toute idée d'installation dans ces mers lointaines quand brusquement, dans le cours de cette même année 1841, une autre affaire aboutit.

Elle est partout racontée, et cependant certains détails de son élaboration demeurent encore impossibles à démêler. Le récit qu'en a donné M. Guizot, dans ses *Mémoires pour servir à l'Histoire de mon Temps*, doit d'une manière générale être tenu pour exact. Le désir de réparer l'échec essuyé en Nouvelle-Zélande fut certainement un des motifs déterminans ainsi que le désir d'assurer un point de relâche aux baleiniers qui parcouraient le Pacifique comme aux croiseurs chargés de les surveiller; rien n'empêche non plus d'admettre que le gouvernement songeât à créer un lieu de déportation pour se débarrasser des forçats dont l'entassement dans les bagnes de France passait depuis longtemps pour un danger. Il est évident aussi que les renseignemens recueillis par Dupetit-Thouars, au cours de la mission de la *Vénus*, servirent à fixer les idées et à guider dans le choix d'un archipel. Mais divers documens provenant de la

(1) Voyez à ce sujet, dans la *Revue* du 15 janvier 1882, l'étude d'Émile Blanchard.

Marine s'accordent mal avec certains points du récit de M. Guizot, et rien en outre ne permet encore de préciser la date à laquelle l'idée prit corps, non plus que les personnes ou les services qui en eurent l'initiative. Ces détails, heureusement, peuvent sembler ici négligeables. Il nous suffit, en effet, de relever les faits suivans. Nommé au commandement de la station navale du Pacifique, l'amiral Dupetit-Thouars reçut, le 17 septembre 1841, des instructions générales qui ne prévoyaient aucune acquisition territoriale. Le 15 octobre, des instructions complémentaires lui prescrivirent d'occuper, au nom du Roi, l'archipel des Marquises. Ces dernières instructions étaient qualifiées de secrètes; de fait, le souvenir de la Nouvelle-Zélande et la crainte de donner encore l'éveil aux Anglais conduisirent à un luxe extrême de précautions. Les ordres à l'amiral furent discutés verbalement entre les ministres des Affaires étrangères et de la Marine dans le cabinet de ce dernier, et le texte n'en fut pas transmis de ministère à ministère. Rien ne transpira jusqu'à la réalisation. Celle-ci s'opéra, comme on sait, très tranquillement, au mois de mai 1842. La nouvelle en parvint à Paris en décembre. Le *Moniteur* la publia aussitôt et, le 8 janvier 1843, en ouvrant la session des Chambres, Louis-Philippe confirma, dans son discours du trône, que la France possédait désormais aux antipodes une colonie nouvelle.

Tout paraissait ainsi réglé, quand, peu après, des dépêches arrivaient du Pacifique relatant des incidens complètement inattendus. Pour comprendre leur portée et apprécier l'attitude du gouvernement, il faut toutefois considérer d'abord les desseins parallèles poursuivis dans l'océan Indien.

Après le traité de paix de 1814, la France ne détint plus dans l'océan Indien que la Réunion, naguère l'île Bonaparte, et qui recouvrait maintenant son vieux nom de Bourbon. Héritière des traditions de l'ancien régime, la Restauration voulut alors reprendre pied à Madagascar, pour trouver surtout un port qui remplacerait celui de l'Ile de France passée aux Anglais : Bourbon, on le sait, n'en possédait aucun. L'îlot de Sainte-Marie avait donc été occupé dès 1821 et, en juillet 1830, une expédition s'équipait à Brest pour aller châtier les Hovas qui ne cessaient de nous harceler. Dès son avènement, le gouvernement de Juillet jugea plus prudent de ne point disperser nos forces : les prépa-

ratifs furent contremandés et l'ordre donné d'évacuer Sainte-Marie. Cet ordre ne fut toutefois pas exécuté, car les ministres se heurtèrent à la ténacité des bureaux. La Direction des Colonies, que l'on invitait depuis dix ans à préparer une installation à Madagascar, ne pouvait voir dans la chute d'un régime un motif suffisant pour changer une habitude maintenant prise, et cela d'autant moins que le port jugé nécessaire dans l'océan Indien continuerait à nous manquer après comme avant. Elle fit donc maintenir l'occupation « provisoire » de Sainte-Marie. Elle était décidée à ne l'abandonner que si elle trouvait, dans la région, un établissement plus avantageux, et, conservant, d'autre part, ses projets d'extension, guettait l'occasion de les remettre au jour.

Cette occasion ne tarda pas. Dès le début de 1832, le ministre de la Marine se trouva conduit à déclarer à la Chambre, dans la discussion du budget, que la France défendrait ses droits sur Madagascar. Il ne souleva nulle protestation. Profitant aussitôt du fait, la Direction des Colonies adressa au gouverneur de Bourbon des instructions spéciales : il importait, lui disait-on, de ne pas laisser s'éteindre nos droits positifs; ordre était en outre donné d'explorer, en vue d'un établissement éventuel, une certaine baie sur laquelle des rapports nautiques avaient donné quelques renseignemens intéressans : et c'est là l'origine de notre installation à Diégo-Suarez qui devait finir par se réaliser grâce à l'inlassable obstination des services coloniaux, mais seulement cinquante-trois ans plus tard.

Aussitôt, en effet, que l'idée prit officiellement corps, des oppositions surgirent. L'exploration prescrite avait fourni des indications telles que le gouverneur de Bourbon fit immédiatement étudier les fortifications à élever par la suite sur la baie, puis adressa à Paris un plan détaillé d'occupation. Mais ce plan dut être soumis au Conseil d'amirauté. Celui-ci émit un avis si nettement défavorable que, tout en refusant les argumens invoqués, la Direction des Colonies ne put que s'incliner. Supposer toutefois qu'elle se tint pour battue serait mal connaître ses habitudes d'alors : dix-huit mois ne s'étaient pas écoulés qu'elle trouvait un moyen de revenir à la charge. Un certain M. Garrot, capitaine au long cours, qui passait pour jouir d'un certain crédit à Madagascar, avait été alors chargé d'examiner officieusement la possibilité de conclure avec les Hovas un traité de

commerce et de bon voisinage : or, en novembre 1836, une lettre de lui parvenait à Paris, annonçant de Tananarive qu'il rentrait en Europe avec une ambassade hova chargée de visiter Londres et Paris. La nouvelle intéressa le ministère de la Marine, et les Affaires étrangères elles-mêmes s'émurent à la venue d'ambassadeurs. Toutes les mesures furent donc prises pour en profiter. Tandis qu'à Londres, au début de 1837, les Malgaches étaient successivement reçus par Palmerston et par le Roi, les Affaires étrangères se faisaient informer de leurs faits et gestes par notre chargé d'affaires; la Marine, de son côté, obtenait de Garrot quelques renseignemens et les deux départemens, enfin, se concertaient au sujet de la négociation à engager.

On commencerait, bien entendu, par proposer un arrangement commercial; mais ce ne serait qu'une sorte d'entrée en matière, voire de prétexte. Ici, en effet, reparurent les ambitions persistantes des services coloniaux. Ils tenaient la situation de Sainte-Marie pour beaucoup moins bonne que leurs affirmations officielles ne le donnaient à croire, et, sachant aussi que la colonie de Bourbon s'en désintéressait, commençaient à penser que force serait un jour d'abandonner la petite île; ils entendaient toujours, d'autre part, venir à leurs fins touchant Diégo-Suarez : ils lièrent donc très habilement les deux questions et firent décider qu'on proposerait aux Hovas de nous reconnaître la possession de Diégo-Suarez qu'ils n'occupaient du reste pas effectivement, en échange de la rétrocession de Sainte-Marie, dont ils nous avaient à diverses reprises contesté la propriété. La France aurait ainsi la baie tant convoitée, et sans recourir à une expédition de conquête dont la seule idée effarouchait beaucoup d'hommes politiques. Malheureusement, les prétendus ambassadeurs n'avaient que des pouvoirs fort limités : ils passaient pour n'avoir rien fait à Londres ; il semble qu'à Paris ils se bornèrent aussi à des conversations sans portée. Heureusement, Garrot était là, toujours serviable et toujours optimiste. On le munit d'instructions précises et, au début de l'été 1837, continuant d'escorter ses Malgaches, il repartait pour Tananarive, afin d'y préparer la conclusion d'un accord officiel. L'affaire paraissait décidément en bonne voie, et, dans son désir de la voir aboutir sans retard, le ministre de la Marine proposait même de procéder à l'occupation sans attendre la signature. Avec une prudence que l'événement justifia, les Affaires Étrangères vou-

laient au contraire un traité préalable pour pouvoir, le cas échéant, l'opposer aux Anglais. Cette divergence entre les deux Ministères arrêta pendant plusieurs mois toute décision. Pour regrettables qu'elles fussent en principe, ces lenteurs hésitantes n'exercèrent nulle influence sur la suite des événemens : on apprenait, en effet, bientôt que le crédit dont se targuait Garrot était imaginaire et que tout espoir devait être abandonné d'arriver à l'accord projeté. L'affaire de Diégo-Suarez échouait une fois de plus ; mais cette fois encore, la Direction des Colonies allait la faire renaître et, qui plus est, singulièrement amplifiée.

Le gouverneur de Bourbon était alors le contre-amiral de Hell, qui, de son propre aveu, s'était proposé comme objet principal de son activité, la mainmise sur Madagascar. C'est dire les soins tout particuliers qu'il donna aux explorations qu'on lui avait prescrit de faire exécuter dans la région de Diégo-Suarez. Il y avait notamment employé, dans les premiers mois de 1839, un officier de son état-major, le capitaine Passot, qui étudia toute la partie Nord-Ouest de Madagascar et constata les vexations infligées par les Hovas aux Sakalaves habitant la région. Visitant aussi les îles voisines, Nossi-Bé en particulier et Nossi-Mitsou, il y trouva d'autres Sakalaves établis avec leurs chefs pour fuir les Hovas, et très disposés à bien accueillir quiconque offrirait de les protéger. Il remarqua de plus qu'avec leurs ressources forestières et leurs mouillages sûrs, ces îles pouvaient offrir des points de relâche. C'étaient là des indications intéressantes à plus d'un titre. Avec son intelligence très avisée, le gouverneur de Bourbon fut le premier à les bien apprécier. Essentiellement homme d'initiative, il résolut d'en tirer un parti immédiat et de sauvegarder tout au moins l'avenir en attendant les ordres sollicités à Paris et les mesures définitives. Dès le mois d'avril 1840, il renvoya donc à Nossi-Bé et dans les îles voisines une mission qui, sous couleur d'y chercher des bois, devait, en réalité, les mettre à l'abri d'un coup de main éventuel des Hovas et préparer leur occupation par la France. Dans le courant de l'été le ministère de la Marine recevait ainsi, presque à la fois, les renseignemens réunis par la mission Passot sur les îles du canal de Mozambique et l'annonce de mesures déjà prises pour y faire prédominer notre influence. Or, la Direction des Colonies regrettait toujours de voir ajourner l'occupation de Diégo-Suarez, et la menace d'un conflit avec l'Angleterre rappe-

lait en outre, à ce moment, la nécessité de s'assurer des abris dans l'océan Indien. La conduite de M. de Hell fut donc complètement approuvée et, dès le 25 septembre, ordre lui fut envoyé de poursuivre sans délai ce qu'il avait si bien entrepris. Inutile d'ajouter qu'il n'hésita point. En vain l'iman de Mascate lui adressa des protestations en tant que suzerain du Sultanat des Comores dont aurait dépendu Nossi-Bé : Passot repartit encore et prit possession de Nossi-Bé, après avoir en mars et juin 1841, passé des traités réguliers reconnaissant à la France Nossi-Bé, Nossi-Cumba et Nossi-Mitsou, plus la côte Nord-Ouest de Madagascar, côte dont la reine de Nossi-Bé affirmait avoir hérité de ses ancêtres. C'était l'exécution intelligente et complète des instructions venues de Paris. Mais entraîné par les circonstances locales, le capitaine Passot les dépassa. Le sultan de Mayotte n'éprouvait pas moins que la reine de Nossi-Bé le besoin d'être protégé. Repousser ses avances et laisser d'autres Européens s'établir dans son île risquait d'ôter par avance toute valeur à la position qui venait d'être occupée. A l'instigation peut-être de M. de Hell et, en tout cas, avec la quasi certitude de n'être point désavoué de lui, Passot conclut un traité par lequel le sultan de Mayotte déclara céder son pays à la France. En même temps qu'il apprenait l'exécution de ses ordres, le ministre de la Marine se trouvait dès lors en présence des préparatifs d'une annexion supplémentaire et imprévue. La Direction des Colonies applaudit sans réserve et souhaita l'installation immédiate; le ministre de la Marine peut-être, et, certainement, le Conseil des ministres témoignèrent moins d'ardeur, et, en avril 1841, la question fut réservée.

Ceci n'était pas pour plaire aux bureaux, et d'autant moins que, toujours d'accord avec le gouverneur de Bourbon, nos postes du canal de Mozambique n'étaient à leurs yeux que des étapes préparatoires. Ils guettèrent donc l'occasion d'imposer un nouvel examen de l'affaire et comme de juste ne tardèrent pas à la trouver. On a vu nos opérations sur la côte du Bénin stimuler les ambitions britanniques : peut-être en allait-il de même touchant Madagascar, et d'autant plus aisément que notre excessive prudence administrative multipliait des missions préparatoires impossibles à dissimuler, tandis que les interminables pourparlers interministériels reculaient constamment les résolutions. Toujours est-il que, dans le courant de 1841, une série d'avis

parvenaient de Bourbon, de Maurice, de l'Inde et d'Angleterre qui tous s'accordaient pour signaler l'imminence d'une intervention anglaise à Madagascar : des journaux s'occupaient de l'île d'une façon significative, une société se constituait à Londres pour y entreprendre de grandes opérations commerciales, et des notices étaient répandues qui vantaient les ressources du pays, énumé-raient ses titres à devenir une colonie britannique et mention-naient particulièrement des points auxquels nous-mêmes por-tions un intérêt spécial : Fort-Dauphin par exemple, où nous avions eu un établissement, et la baie de Diégo-Suarez chère à la Direction des Colonies. Celle-ci estima, vers le début d'oc-tobre, qu'il y aurait péril dans le moindre délai nouveau, et son chef, Filleau Saint Hilaire, prépara d'urgence un long mémoire qu'il adressa au ministre avec une note extrêmement vive et qui lui fait honneur, en même temps qu'elle honore le service dont il suivait simplement les traditions. La note débu-tait par l'affirmation d'une vérité que beaucoup de fonction-naires et beaucoup de ministres ont trop souvent méconnue : « S'il y a une responsabilité d'action, il y a aussi une responsa-bilité d'inaction. » Le mémoire concluait à une action rapide, en rappelant la mésaventure toute récente de la Nouvelle-Zélande : il fallait devancer, cette fois-ci, les Anglais, compléter l'encerclement du Nord de Madagascar en occupant Mayotte sans délai, enfin examiner et régler une bonne fois, en Conseil des ministres, la question même de Madagascar. Il semble tou-tefois que les ministres n'en délibérèrent pas. Le travail de la Direction des Colonies fut envoyé aux Affaires Étrangères où Guizot exerçait en fait la présidence du Conseil, nominalement dévolue au maréchal Soult. Or, comme nous en aurons la preuve dans un instant, Guizot était alors peu soucieux des grandes entreprises lointaines et les visées anglaises ne s'étaient d'ail-leurs pas précisées : les choses furent donc encore laissées en suspens et l'idée d'une intervention à Madagascar semblait de nouveau écartée, quand l'inlassable Direction parvint à la ressusciter une fois de plus.

L'amiral de Hell était rentré en France et prenait un congé dans son château familial d'Oberkirch, en Alsace. Le 11 juin 1842, on lui demanda un rapport sur la situation de Madagascar et les conditions d'une intervention éventuelle. L'amiral répondit dès le 25 juillet par un travail développé. Il insistait sur les inap-

préciables avantages de la position de Nossi-Bé et sur la nécessité de s'installer aussi à Mayotte pour en écarter les Anglais. L'occupation des petites îles n'était toutefois qu'un acheminement. C'est à Madagascar même qu'il fallait aller, à Diégo-Suarez bien entendu, mais non pas seulement là : la France devait faire valoir ses droits sur toute la grande île et substituer sa domination à celle des Hovas. Ceux-ci ayant exaspéré une bonne partie des populations, le moment se trouvait favorable. Il fallait recruter parmi les Sakalaves, dont nous avions fait déjà nos protégés, les élémens d'une petite armée. Dans un délai de cinq ans, dix mille hommes bien entraînés seraient disponibles : renforcés par un bataillon d'infanterie de marine, un bataillon de volontaires de Bourbon et un demi-bataillon d'artillerie de montagne, ils suffiraient pour marcher sur Tananarive. L'itinéraire, enfin, était déjà indiqué, et c'était précisément celui qui devait être suivi un demi-siècle plus tard : on partirait, disait l'amiral, de la baie de Bombetoke, c'est-à-dire, en fait, de Majunga. Un pareil projet était l'aboutissement logique de toute la politique de M. de Hell pendant son gouvernement de Bourbon ; il s'accordait, en outre, à merveille avec les visées ambitieuses de la Direction des Colonies ; il semble bien, enfin, qu'il séduisit aussi le ministre de la Marine du moment, l'amiral Duperré. Celui-ci résolut donc de le soumettre à ses collègues, et ceux-ci furent appelés à en délibérer dans les premiers jours de 1843, très vraisemblablement le samedi 7 janvier.

Mais cette délibération ne se limita point à l'objet particulier qui la provoquait et les résolutions qui la terminèrent eurent un caractère assez général. Ce Conseil des ministres de janvier 1843 établit en effet un lien entre les entreprises poursuivies sur la côte d'Afrique, dans l'océan Pacifique ou dans l'océan Indien, et c'est alors que se précisa le dessein de systématiser notre expansion.

II

En ce temps déjà lointain, les bâtimens à voiles, plus nombreux que nos navires actuels, naviguaient plus constamment et, la fièvre des partages n'ayant pas encore sévi, on rencontrait sur tout le globe maints territoires réputés sans maîtres. Aussi ne se passait-il guère d'année sans que des rapports d'officiers

ne vinssent suggérer à Paris l'occupation de quelque île ou la fondation d'un poste sur telle côte écartée. Et ces insinuations commencaient généralement par être bien accueillies. La Direction des Colonies avait un peu de l'esprit aventureux des marins avec lesquels elle voisinait sans cesse. Qu'elle fût dirigée, de 1826 à 1842, par un vieux fonctionnaire de carrière, M. Filleau Saint-Hilaire, ou, après celui-ci, par un parlementaire tel que M. Galos, député de la Gironde, elle se considérait toujours comme la gardienne attitrée de nos ambitions séculaires d'expansion et rêvait de les faire aboutir toutes. Aucun des multiples plans qui s'entassaient dans ses cartons ne lui paraissait complètement négligeable, et comme elle apportait dans ses desseins la persévérance obstinée dont j'ai fourni des exemples, le ministre de la Marine se trouvait toujours prêt à prôner quelque projet d'installation lointaine. Mais si c'était incontestablement au chef de la Marine que revenait le soin de présenter de pareils projets, puis, le cas échéant, de les exécuter, l'ordre d'exécution ne pouvait émaner de lui seul. Le Conseil des ministres devait en connaître, car on sait qu'il était devenu, sous Louis-Philippe, un véritable corps délibérant, et le chef d'un autre département avait, en outre, des droits particuliers à se faire écouter. Toute expédition qui immobiliserait des forces militaires, toute acquisition territoriale qui susciterait peut-être des jalousies, risquait de rompre l'équilibre général des puissances et d'entraîner des complications internationales : aussi appartenait-il aux Affaires étrangères de s'en préoccuper. Or, dès qu'il s'agissait d'entreprises coloniales, les vues du ministère des Affaires étrangères s'accordaient peu avec celles du ministère de la Marine. Les incidens relatés ont permis d'apercevoir la divergence : peut-être convient-il de préciser ses causes.

De toute évidence elle ne provenait pas simplement de ce que l'un des départemens témoignait plus de hardiesse, l'autre plus de défiance prudente; de ce que l'un envisageait exclusivement les intérêts français, tandis que l'autre songeait aussi aux appétits des rivaux. N'étant point un département politique, la Marine, dans le genre d'affaires qui nous intéressent ici, se souciait peu des conceptions d'ensemble. Sans doute quand on lui parlait des vieilles colonies, elle demeurait assez attachée, par respect ou par habitude, au système trop logique qu'avait légué l'ancien régime; mais en présence d'affaires nouvelles, elle

subissait la complète influence des hommes d'action et des praticiens, au point d'afficher un empirisme presque absolu. Des commerçans voulaient être protégés sur la côte de Guinée? elle leur donnerait quelques postes copiés sur ceux de l'Algérie. Des navigateurs réclamaient un point d'appui dans le Pacifique? elle leur procurerait quelque archipel, sans songer à en rattacher l'acquisition aux principes qui dictaient la fondation des postes. Forcée de s'occuper, au même titre et de la même manière, des bateaux qui naviguaient dans les mers d'Asie ou de ceux qui parcouraient la Méditerranée, elle était aussi habituée à considérer constamment toutes les parties du globe avec un soin égal, sans estimer qu'en raison de leur proximité, les questions méditerranéennes, par exemple, dussent nécessairement primer celles qui se rapportaient aux mers de Chine. Aux Affaires étrangères il en allait différemment. Le prestige dont les entreprises y jouissaient variait suivant leur théâtre ou leur nature, et toutes devaient, en outre, se coordonner en système. Car le temps se trouvait encore proche où, dans l'Europe de la Restauration si savamment hiérarchisée, le but suprême était de maintenir un ingénieux équilibre entre les puissances dirigeantes, ou encore, dans les momens d'ambition, de remporter sur telle d'entre elles quelque victoire d'amour-propre. Les situations de fait avaient maintenant changé; les traditions demeuraient. Pour les diplomates de race, la grande politique consistait toujours dans des évolutions savantes entre l'Angleterre, la Russie et l'Autriche, à propos de révolutions espagnoles ou de prépondérance morale en Italie. Les avantages matériels n'étaient pas tenus pour les plus grands et s'en trop préoccuper passait même volontiers pour une politique un peu mesquine. Or, le plus souvent, les affaires se déroulant dans les parties lointaines du monde ne mettaient directement en jeu que des intérêts de négocians et ne pouvaient ainsi conduire qu'à des discussions sans gloire à propos de territoires sans passé. Pareille besogne était nécessaire, de temps en temps, mais demeurait de second ordre et seulement digne d'attention quand rien ne se passait dans la vieille et classique Europe des chancelleries. Voilà pourquoi le projet sur Poulo-Condor était repoussé sans recevoir même l'honneur d'un examen, pourquoi la crainte de froisser les Anglais ou les Portugais faisait imposer un effacement exagéré en Cazamance, pourquoi enfin les projets

sur Madagascar étaient perpétuellement combattus. L'opposition entre les Affaires étrangères et la Marine ne procédait pas d'une appréciation différente de chaque cas particulier. Deux tendances très nettes existaient dans le gouvernement français d'alors, dès qu'il s'agissait de questions coloniales. Après s'être plus ou moins manifestées au cours des affaires que nous avons résumées, elles vont maintenant, lors du débat sur Madagascar, mettre directement aux prises les deux ministères qui les représentaient.

Ce débat s'engagea vraisemblablement, je l'ai dit, dans le Conseil du 7 janvier 1843. L'amiral Duperré dut lire alors à ses collègues réunis sous la présidence du Roi la Note préparée par ses services. Reprenant les conclusions de l'amiral de Hell, cette note proposait, on s'en souvient, de réaliser sans délai l'occupation de Mayotte, mais pour un double but : procurer immédiatement un excellent point d'appui à nos bâtimens et, en même temps, préparer notre installation complète à Madagascar. Ce fut presque certainement ce dernier point qui provoqua une discussion digne de n'être pas oubliée par les historiens de notre expansion lointaine. Rien ne permet toutefois de la reconstituer positivement. Nous ne savons même pas si le Roi y intervint, non plus que le président du Conseil ou la plupart des assistans; mais qu'il y ait eu discussion demeure incontestable, tout comme l'opposition entre le ministre de la Marine et celui des Affaires étrangères. Le premier soutint la politique d'action et de conquête à laquelle la Direction des Colonies demeurait traditionnellement attachée, le second la combattit et par des argumens que nous devinons aisément : pour savoir qu'elles étaient en pareille matière et à cette époque précise les idées de Guizot, il suffit en effet de compléter un passage de ses *Mémoires* par deux discours parlementaires et par les allusions très claires de quelques pièces officielles.

Son passé et son éducation politique le portaient vers les problèmes classiques de la diplomatie européenne, et, s'accordant à merveille en cela avec les habitudes invétérées de son département ministériel, il était toujours tenté de considérer les entreprises lointaines comme accessoires et subordonnées. En outre, partisan de l'entente cordiale avec l'Angleterre, sa politique était dans une large mesure conditionnée par la préoccupation de ne rien faire qui pût troubler les bons rap-

ports entre Londres et Paris. Il estimait aussi, et non sans raison, que les conquêtes coloniales exigent un certain désintéressement en Europe et ne se justifient que par la réunion de diverses conditions. Il déterminait toutefois ces conditions d'une manière trop rigoureuse. En dépit des formes multiples que prenait dès ce moment l'expansion coloniale, il n'admettait l'annexion de territoires un peu vastes que précédée par les entreprises d'un commerce très puissant et suivie, sans délai, par des efforts administratifs considérables, comme par le transport de nombreux émigrans. Or, il jugeait le commerce français chétif, les émigrans hypothétiques et les affaires européennes trop préoccupantes pour permettre une dispersion de forces. Mais s'il faisait un cas insuffisant des ressources coloniales de la France, il admettait les prouesses de ses navigateurs et les ambitions de ses armateurs. Très au fait des progrès de la puissance anglaise, il sentait également que le champ des traditionnels conflits entre grandes puissances se déplaçait et s'élargissait : l'Europe occidentale avait été seule en cause jadis; l'Orient méditerranéen était entré ensuite en ligne de compte; voici maintenant qu'on en venait à considérer les parages les plus lointains. Or Guizot était trop bon patriote pour tolérer que son pays se laissât bénévolement distancer, trop imbu de considérations abstraites sur l'équilibre pour ne pas désirer maintenir cet équilibre simultanément dans toutes les régions. Il désirait aussi, sans nul doute, aider des négocians qui représentaient dignement ces classes moyennes considérées comme les solides assises du gouvernement de Juillet. Il devait enfin souhaiter de ne pas heurter obstinément un collègue aussi considérable que l'amiral Duperré. Une série de motifs, dont les uns nous sont explicitement connus, dont les autres se devinent, le portaient donc vers des entreprises coloniales, précisément dans le temps où une série de motifs opposés l'incitaient à l'abstention.

Cette situation n'était pas pour l'embarrasser. Un théoricien dogmatique de son envergure ne pouvait évidemment songer à trancher séparément et empiriquement chaque question particulière, s'agît-il même d'une grande guerre contre les Hovas, mais ne pouvait non plus demeurer dans l'incertitude. Pour en sortir définitivement, il suffisait d'ailleurs de trouver une formule conciliant toutes les tendances et permettant ensuite

de régler toutes les espèces : c'était un simple jeu pour un doctrinaire de sa force. On sait aussi qu'une fois les formules trouvées, son talent merveilleux leur communiquait aussitôt une apparence d'implacable nécessité. Ajoutez encore sa situation prépondérante dans le ministère où il tenait d'un consentement tacite le rôle d'un président virtuel, et vous comprendrez sans peine que le débat colonial de janvier 1843 dût forcément tourner à son avantage. De fait, nous savons que ce fut son influence qui dicta au Conseil les résolutions arrêtées : une décision de principe, d'abord, puis des décisions de détail qui en faisaient application immédiate aux cas spéciaux de Mayotte et de Madagascar. Dans les quelques pièces qui la mentionnent, la résolution de principe se trouve toujours formulée à peu près en ces termes : renonciation à toute conquête de vastes territoires; en revanche, maintien ou développement d'un nombre suffisant d'établissemens maritimes pouvant fournir à nos vaisseaux les points de relâche dont ils avaient besoin. De cette façon on éviterait les entreprises pour lesquelles la France était supposée manquer d'aptitudes et de moyens : on ferait cependant quelque chose, ce qui donnerait une satisfaction aux ambitieux, et on le ferait partout à la fois, ce qui contribuerait à maintenir partout le fameux équilibre. C'était, on le voit, l'aboutissement logique des considérations que je me suis efforcé de résumer : on voit aussi comment de tels principes s'appliquaient au cas particulier qui était la cause de tout le débat. Le Conseil décida donc l'occupation immédiate de Mayotte puisqu'elle pouvait s'effectuer sans grands efforts ni risques, mais en spécifiant bien qu'elle n'aurait d'autre but que d'assurer à notre marine un refuge dans la mer des Indes, car toute visée d'installation à Madagascar devait être entièrement abandonnée.

Ces résolutions arrêtées, il importait d'en poursuivre l'application pratique, seule capable de leur donner une réelle portée et d'affirmer du même coup l'avènement d'une politique véritable et nouvelle. Il fallait, en d'autres termes, exécuter strictement les décisions prises au sujet de Mayotte et de Madagascar, puis, orienter et coordonner nos efforts conformément aux vues qui avaient prévalu. Les deux choses se firent, mais non sans délais ni péripéties qui ouvrent des jours assez piquans sur nos mœurs administratives, tout au moins de ce temps-là.

Un élément nouveau intervint tout d'abord, grâce à un incident si connu, du reste, qu'il suffira de le rappeler en précisant simplement sa date. Presque au lendemain du jour où le ministère de la Marine avait expédié à Bourbon l'ordre d'occupation immédiate de Mayotte, des dépêches importantes lui parvenaient du Pacifique. Après avoir arboré notre drapeau sur les Marquises, l'amiral Dupetit-Thouars s'était rendu à Tahiti dont la reine s'était engagée, on s'en souvient, à respecter les Français et notamment les missionnaires; or les vexations continuaient; l'amiral avait adressé des réclamations vigoureuses et la reine, affolée, offrant alors de placer ses États sous le protectorat de la France, il avait accepté. Cette acquisition nouvelle et complètement imprévue n'était pas pour plaire à tous les membres du gouvernement. Après quelques hésitations, semble-t-il, on décida pourtant de ratifier le traité de protectorat. Désavouer brutalement un officier général était une mesure grave; au moment où nous prenions pied dans ces lointains parages, nous ne pouvions non plus y faire montre d'hésitation; Tahiti enfin offrait des avantages nautiques, car nos navires y trouveraient un meilleur abri que dans les rades foraines des Marquises. Son occupation se rattachait ainsi aux préoccupations qui avaient dicté celle de Mayotte et, en s'y installant, on restait fidèle aux idées adoptées par le Conseil des ministres.

Le ministère de la Marine s'était naturellement employé en faveur de l'acceptation du protectorat qui cadrait avec ses vues et satisfaisait notamment la Direction des Colonies. Mais cette Direction, chargée d'envoyer les ordres pour Mayotte, avait témoigné, en les rédigeant, d'une énergie particulière : elle avait prescrit le débarquement, même dans le cas où les Anglais se seraient déjà installés. En outre, et c'était là le fait grave, le gouverneur de Bourbon avait reçu, avec le texte de la note dont le Conseil des ministres avait repoussé les conclusions, l'assurance formelle que l'ajournement des projets sur Madagascar n'équivalait pas à leur abandon. Toujours en quête de nouveaux territoires, la Direction des Colonies applaudissait à l'acquisition systématique de points de relâche. Elle souscrivait avec enthousiasme à une partie de la résolution arrêtée en Conseil, mais à une partie seulement, car, en dépit des délibérations de Cabinet et des opinions de Guizot, elle entendait ne pas renoncer à ses

projets particuliers. C'était, bien entendu, à l'insu des Affaires Étrangères, mais, bien entendu aussi avec la connivence ou l'approbation du ministre de la Marine qui signait les dépêches : la situation respective des deux départemens demeurait ainsi, après le Conseil de janvier, ce qu'elle était auparavant. Le ministère de la Marine n'acceptait pas sa défaite, bien que l'amiral Roussin y eût remplacé l'amiral Duperré. Le conflit persistait, et au point qu'il ne tarda pas à devenir public.

L'occupation déjà effectuée de Nossi-Bé et celle imminente de Mayotte entraînaient des dépenses non prévues au budget. Deux cent mille francs furent donc inscrits comme « subvention à divers établissemens coloniaux, » dans un projet de loi sur des crédits supplémentaires et extraordinaires déposé au commencement de janvier 1843. Quand cette subvention vint en discussion à la Chambre, le 30 mars, des explications furent demandées : l'amiral Roussin répondit et, invoquant avec beaucoup de force la nécessité de ne point renoncer à nos droits sur Madagascar, présenta presque l'occupation de Mayotte comme une étape sur la voie d'une conquête. L'émotion fut assez vive. La Commission de la Chambre délibéra et voulut entendre le ministre des Affaires étrangères : Guizot se rendit à son appel, très volontiers sans doute, et quand, le lendemain, l'un des membres de la Commission souleva à nouveau le débat, ce fut lui qui parut à la tribune. Il commença, comme de juste, par couvrir son collègue dont il interpréta les paroles, mais, cette politesse parlementaire rapidement expédiée, il le désavoua complètement. La France ne ferait rien à Madagascar, elle ne voulait rien y faire. Le ministre des Affaires étrangères ne s'en tint d'ailleurs pas là, et, ayant solennellement condamné la politique particulière de la Marine, il établit celle de la majorité du Cabinet. Après avoir affirmé que l'intérêt du pays n'était pas dans la possession de vastes territoires, il montra l'utilité qu'offrirait un réseau de points de relâche. L'idée avait été indiquée la veille par l'amiral Roussin : il s'y attacha, la précisa, et la développa. Quelques semaines plus tard, la discussion de crédits demandés pour les établissemens d'Océanie lui fournit l'occasion d'y revenir à nouveau et de paraphraser encore la résolution du Conseil de janvier. Or comme tous ces discours avaient été prononcés à l'occasion de demandes de crédits qui furent accordés par les Chambres ; comme, d'autre part,

la Marine avait été enfin contrainte de céder et, après le prompt remplacement de l'amiral Roussin par l'amiral de Mackau, de prescrire à Madagascar une politique d'effacement, la situation vers la fin de l'été de 1843 se trouvait exactement la suivante. A la suite d'entreprises amorcées un peu au hasard, dix ans durant, dans toutes les parties du monde, le gouvernement français s'était trouvé conduit à examiner dans son ensemble le problème de notre expansion. Sous l'influence des circonstances générales, en partie aussi pour limiter des ambitions qui lui déplaisaient et pour faire échouer des projets particuliers, M. Guizot avait alors improvisé une doctrine : après l'avoir fait adopter en principe par ses collègues, il l'avait fait admettre effectivement par les récalcitrans en même temps qu'il la précisait devant les Chambres qui l'approuvaient implicitement. Lors donc qu'il parla dans un discours du « système » dans lequel était entré le gouvernement, il n'avançait rien qui ne fût exact. Le système était probablement trop restrictif. La Direction des Colonies et le ministère du Commerce voyaient sans doute juste en estimant que de simples points de relâche n'offriraient pas aux négocians les débouchés dont ils avaient besoin. Par un phénomène extrêmement rare dans notre histoire coloniale, il y avait pourtant un système d'ensemble, embrassant le monde entier. Chose non moins digne de remarque, ce système était hautement avoué, officiellement proclamé, et à son propos, gouvernement et parlement se trouvaient d'accord.

Rien de cela, toutefois, ne suffisait. C'était peu de chose, en somme, que l'affirmation d'une doctrine, même si on lui rattachait arbitrairement, après coup, des occupations comme celles du Gabon ou de Mayotte préparées pour des motifs très différens. Si l'on était réellement sincère, force était d'envisager des mesures d'application générale. Du moment que nos ambitions devaient se limiter à l'acquisition de quelques points d'appui maritimes, il fallait que ceux-ci, assez nombreux et judicieusement choisis, formassent tout autour du globe un réseau à peu près complet. Or, un simple coup d'œil jeté sur la carte montrait qu'il n'en allait pas encore ainsi. Aucun port français ne jalonnait la route à suivre pour aller de l'océan Indien au Pacifique, entre Mayotte et Tahiti. Une fois quittée la côte d'Afrique, rien non plus sur la route du Pacifique par le cap Horn. De pareilles lacunes ne se justifiaient plus. On se mit donc

méthodiquement en devoir de les combler, et ceci prouve à quel point le « système » était pris au sérieux.

Je ne sais si le gouvernement voulut profiter, pour réaliser ses vues, des différends qu'il avait avec la République Argentine et qui l'amenaient à des démonstrations maritimes répétées. Je ne sais non plus si c'est à ces mêmes préoccupations que se rattache la brusque curiosité dont la Direction des Colonies témoigna, vers l'automne de 1843, à l'égard des Malouines où Bougainville avait jadis fondé un établissement et où les Anglais s'établissaient maintenant. Les desseins formés relativement à l'Amérique méridionale demeurent fort obscurs, bien que leur existence soit attestée dans un rapport que le ministre de la Marine soumit au Roi. En revanche, les projets d'établissement sur la route du Pacifique, par les détroits de la Sonde, prirent immédiatement corps.

Des circonstances particulières y contribuèrent d'ailleurs. A la suite de la guerre de l'opium, l'Angleterre venait de signer le traité de Nankin qui ouvrait cinq ports chinois à son commerce et lui assurait en outre la possession de Hong-Kong. Avec ce souci de l'équilibre que nous lui avons entendu invoquer, Guizot entendait obtenir pour la France des avantages du même ordre ; mais s'il pensait qu'une négociation avec la Chine devait légitimement nous procurer l'accès des ports, il estimait que, n'ayant pas fait la guerre, nous n'étions pas fondés à réclamer un territoire : des scrupules subsistaient en 1843 auxquels les diplomates ont renoncé depuis. Force était alors de trouver, en dehors de la Chine, un établissement territorial qui contre-balancerait Hong-Kong, en même temps qu'il rentrerait dans notre organisation de points de relâche. On se mit en devoir de le rechercher. Or, dans les derniers jours de 1842, un médecin, le docteur Mallat, était rentré en France d'un long voyage d'études qui lui avait fait parcourir à ses frais quelques régions d'Extrême-Orient. Séduit par elles, il avait résolu d'y procurer un établissement à son pays et son choix même s'était fixé : c'était au sud des Philippines, dans l'archipel des Soulou, l'île de Basilan. Elle présentait, selon lui, des avantages sans nombre et son enthousiasme devait être fort grand, car, dès cette époque, semble-t-il, ses amis commencèrent à l'appeler Mallat de Basilan. Assiégeant les administrations publiques de ses demandes, il finit, en juillet 1843, par être reçu

au ministère de la Marine, avec d'autant plus de facilité sans doute qu'il arrivait au bon moment. Ses propositions se rattachant aux préoccupations de l'heure, la Direction des Colonies se mit à les étudier. L'île de Basilan lui parut convenir pour l'un de ces établissemens maritimes qu'on cherchait maintenant à multiplier ; elle pouvait être tenue pour indépendante, la souveraineté des Espagnols sur les Philippines ne devant pas s'étendre jusque-là ; elle était bien située, au débouché des détroits de la Sonde, sur la route de la Chine comme sur celle du Pacifique. Si donc une exploration attentive confirmait les dires de Mallat, il n'y aurait qu'à occuper sans délai. Le Conseil des ministres ayant approuvé ces conclusions, les mesures d'exécution commencèrent aussitôt La mission chargée d'aller négocier avec la Chine un traité analogue à celui des Anglais se préparait à partir : Mallat lui fut adjoint avec le titre significatif d'agent colonial. Le chef de mission, M. de Lagrenée, reçut, en outre, le 9 novembre des instructions spéciales signées de Guizot, qui complétèrent ses instructions générales et le mirent au courant de nos vues sur Basilan. En même temps, l'amiral Cecille, commandant la nouvelle station des mers de Chine, recevait du ministre de la Marine des instructions parallèles. L'amiral et le diplomate devaient, guidés par Mallat, explorer l'île de concert et, si les renseignemens fournis se trouvaient exacts, conclure immédiatement un traité par lequel les chefs locaux reconnaîtraient la souveraineté de la France.

Après avoir conçu son plan général d'expansion, le gouvernement en poursuivait donc, et sans aucun délai, l'exécution très méthodique. C'est là encore un phénomène suffisamment rare pour mériter d'être soigneusement relevé. Cela fait, inutile d'ajouter, car chacun le sait par avance, que les tentatives d'exécution n'aboutirent pas.

Pour modestes qu'ils fussent, nos premiers établissemens nouveaux sur la côte d'Afrique, dans l'océan Indien ou dans l'océan Pacifique avaient immédiatement attiré l'attention peu bienveillante de l'Angleterre. La méfiance et la susceptibilité de celle-ci à peine mises en éveil, des circonstances particulières leur fournirent l'occasion de s'affirmer. Dans l'océan Pacifique, l'amiral Dupetit-Thouars avait, en effet, poursuivi sa politique

entreprenante et, dans le temps où le gouvernement acceptait, non sans hésitations, le protectorat sur Tahiti, il avait transformé ce protectorat en annexion complète et favorisé ainsi, ou provoqué, un conflit très aigu avec le pseudo-consul britannique, Pritchard. La nouvelle de ces incidens parvint en Europe au début de 1844. A ce même moment, le développement de nos opérations en Algérie et la nécessité d'en finir avec Abd-el-Kader conduisaient à préparer une expédition contre le Maroc, expédition qui, elle aussi, provoquait à Londres de vives récriminations. S'ajoutant aux rancunes qui persistaient depuis la crise orientale de 1840, comme aux difficultés toujours pendantes à propos du droit de visite, une série d'incidens qui se rattachaient à notre développement colonial venaient ainsi surexciter les passions populaires des deux côtés du détroit, et, du même coup, envenimer assez sérieusement les rapports entre les deux gouvernemens. L'entente avait beau devenir peu cordiale, le ministère français entendait lui demeurer fidèle et peut-être ne pouvait-il pas faire autrement. Mais il se trouvait alors dans une situation particulièrement défavorable à l'exécution d'un plan quelconque d'expansion lointaine.

A ce fait général, dont l'action fut certaine, encore qu'impossible à mesurer, s'adjoignaient des considérations particulières, qui ne sont pas, du reste, toujours faciles à démêler. Dans un rapport au Roi, le ministre de la Marine se bornait à mentionner la nécessité d'attendre des circonstances plus propices avant de créer l'établissement projeté sur la route du cap Horn. Cette formule, qui semble volontairement énigmatique, permet simplement de constater la persistance des desseins en même temps que l'ajournement de l'exécution ; il demeure provisoirement impossible de démêler l'histoire de ces visées sur l'Atlantique méridional. Sur le point de relâche dans les mers de la Sonde, nous sommes en revanche mieux renseignés, et fort heureusement, car ce fut cette seconde affaire qui devint la pierre d'achoppement de tout le système. Lagrenée et l'amiral Cecille avaient été cependant on ne peut plus satisfaits de leur visite à Basilan. L'île offrait bien, pour l'établissement d'un grand port, tous les avantages annoncés par Mallat ; ses chefs, puis le sultan de Soulou dont ils dépendaient plus ou moins, avaient également consenti des traités qui, s'ils ne nous transféraient point la pleine propriété juridique, nous garantissaient

une sorte de prise à bail parfaitement suffisante pour nos desseins. Il ne restait donc plus qu'à ratifier ces traités et à envoyer la garnison et le matériel : le ministre de la Marine, qui avait fait étudier l'opération dans ses moindres détails, la proposa au Conseil, en juillet 1845. Malheureusement, à Basilan même, un des bâtimens de l'amiral Cecille était, au cours d'une reconnaissance, entré en conflit avec des indigènes et son commandant avait eu alors l'idée malencontreuse de faire intervenir un fonctionnaire de Luçon. Cela suffit naturellement à mettre en éveil le gouverneur général espagnol d'abord, puis le gouvernement de Madrid. L'Espagne n'avait, à bien prendre, nul droit sérieux sur Basilan ; mais l'occasion pouvait lui paraître bonne pour s'en créer. Le ministère français, d'autre part, tenait à ménager la reine Christine, puisque le mariage des princesses espagnoles était devenu la préoccupation principale de sa politique. Quand donc l'amiral de Mackau vint demander l'autorisation de brusquer les choses en expédiant marins et soldats, des objections nombreuses surgirent, et M. Guizot notamment ne se fit pas faute de formuler les siennes.

La discussion fut, sinon vive, tout au moins très sérieuse, à en juger d'après les notes que Mackau eut soin de prendre comme pour dégager sa responsabilité personnelle d'une décision qu'il désapprouvait. Tout porte à croire, en effet, qu'il défendit le projet chaleureusement : en tout cas, il le défendit en vain. Les habitudes traditionnelles l'emportèrent. On ne voulut point compromettre ce qu'on croyait être la grande politique pour une de ces affaires qu'on estimait d'ordre inférieur. La réalité d'un port lointain fut jugée moins précieuse qu'un chimérique avantage d'amour-propre en Europe et finalement la France dut renoncer à s'installer solidement dans les mers d'Asie, afin d'être mieux assurée d'établir en Espagne un des fils de son Roi.

Ce fut, du même coup, la fin du système des points de relâche. Non que son abandon fût solennellement décidé. Les ministres s'en réclamaient encore : on lui rattacha le maintien du protectorat sur Tahiti, quand les protestations anglaises obligèrent à désavouer l'annexion proclamée par Dupetit-Thouars, et l'amiral Cecille se vit invité, d'autre part, à chercher dans les mers de Chine une île qui remplacerait pour nous Basilan.

C'était peut-être demander l'impossible, et chacun sait, en outre, combien les occasions négligées se retrouvent rarement. Eût-on d'ailleurs pu combiner quelque projet nouveau que sa réalisation se serait sans doute heurtée à des obstacles, cette fois insurmontables. La situation se modifiait rapidement en France comme en Europe. Ébranlée par les incidens coloniaux, l'entente cordiale s'effondrait à la suite des mariages espagnols, et le ministère Guizot voyait miner ainsi les fondemens de sa politique étrangère, tandis que sa politique intérieure commençait à soulever dans le pays un mécontentement grandissant. Pour la monarchie de Juillet, le temps était passé des préoccupations lointaines. Lorsqu'en 1845, le fameux cheik de l'Oued Noun essaya de reprendre les pourparlers, on mit de l'obstination à l'éconduire sans affirmer du reste l'abandon de l'affaire. Lorsque, à la même époque, des difficultés survenues à Madagascar firent songer à un nouveau projet d'expédition, ce projet ne put aboutir; il ne se rattachait plus, du reste, au système de 1845, et son étude même en consacrait implicitement l'abandon. Je ne sache pas, d'ailleurs, que postérieurement à 1845 des ministres de la monarchie de Juillet se soient préoccupés de l'acquisition méthodique de ports disséminés. Le dessein, sans nul doute, ne disparut pas à jamais, car, par la suite, la constitution des points d'appui pour notre flotte, fit revenir aux mêmes idées, mais sans partir exactement des mêmes données et sans demeurer fidèle à la conception échafaudée par Guizot. Officiellement adoptée, au Conseil des ministres de janvier 1843, celle-ci fut bien réellement abandonnée en juillet 1845, lors de la renonciation à Basilan.

Le système des points de relâche n'eut donc nul aboutissement pratique : ceci ne signifie pourtant point qu'il soit négligeable. Sans parler de son intérêt pour les personnes curieuses des opinions ou des procédés d'un ministre dont le rôle fut si considérable, ce système offre, comme je l'ai remarqué chemin faisant, le phénomène assez rare chez nous d'une vue coloniale d'ensemble. Il témoigne aussi d'un souci, incomplet sans nul doute et assez nébuleux, mais bien réel cependant, de ce qu'on a qualifié depuis la politique mondiale, et cela à une époque et sous un régime qui passent volontiers pour être demeurés étrangers à de si vastes préoccupations. Enfin, et surtout peut-être, ce système de 1843 ne doit pas être considéré en lui-

même. Il fut une résultante. Les ministres en délibérèrent parce qu'ils se trouvaient en présence d'entreprises réitérées, et celles-ci sont intéressantes pour l'histoire de notre développement colonial, soit que l'on considère leurs liens avec le passé ou avec l'avenir, soit aussi que l'on examine la façon dont elles avaient été menées.

Le rôle que les bureaux jouent depuis longtemps dans la vie publique de la France fournit un thème inépuisable à des railleries très souvent méritées. Il y aurait pourtant injustice à médire toujours de ces entités anonymes, encombrantes et mystérieuses. Même lorsqu'elles sortent de leur objet propre, qui est d'exécuter, pour prétendre à diriger, leurs défauts sont parfois heureux, soit qu'elles poussent en avant, soit qu'elles déploient une incommensurable force d'inertie. Cela se voit surtout dans les momens où le gouvernement véritable hésite, désemparé, ou bien oscille entre des tendances contradictoires. Les ministères ont beau se succéder, en effet, et les régimes eux-mêmes changer, comme la vie administrative ne saurait s'arrêter, les bureaux demeurent, subrepticement hardis, parce qu'ils ont conscience de leur force, et prodigieusement patiens, parce qu'ils se savent éternels. Au lendemain comme à la veille de n'importe quel bouleversement politique, ce sont pratiquement les mêmes hommes qui, dans les mêmes locaux ministériels, continuent à s'occuper des mêmes affaires : nécessairement avec les mêmes habitudes et dans le même esprit. Ils assurent ainsi une cohésion, malgré les troubles de la surface, et maintiennent l'enchaînement des temps. Le rôle que nous avons vu jouer à la Direction des Colonies en fournit une preuve. Loin de moi la pensée de rabaisser des hommes tels que Bouët-Willaumez, Hell, Dupetit-Thouars, ou maints de leurs émules. Je ne songe pas à contester les résultats féconds de leurs initiatives. Mais certains de leurs panégyristes ont été trop loin en prétendant qu'ils agirent toujours de leur propre mouvement et violentèrent les pouvoirs métropolitains, brusquement mis en présence d'événemens accomplis. Certes, ce qui se fit alors en matière d'expansion lointaine déconcerta plus d'une fois les ministres. Mais il y avait à Paris même des hommes qui l'avaient obstinément voulu, inlassablement préparé. Pour connaître les noms des fonctionnaires qui paperassaient alors à la Direction des Colonies, nous devons feuilleter l'*Almanach Royal;* nous ignorons leurs

mérites respectifs comme la part qu'il faudrait faire à chacun. Mais ce que nous savons d'eux peut suffire. Tous travaillèrent à une même tâche dont ils ne soupçonnaient du reste pas la grandeur. Continuateurs corrects de leurs prédécesseurs administratifs, défenseurs scrupuleux des intérêts dont ils estimaient avoir charge, ils étudièrent force projets qui n'aboutirent point, et firent acquérir d'autre part quelques établissemens nouveaux. De cette double façon, ils furent parmi les principaux auteurs de l'œuvre coloniale de Louis-Philippe, l'Algérie devant toujours être laissée à part.

Quant au caractère comme à la portée de cette œuvre, ils sont très nets. Les petits territoires épars, occupés à cette époque, ont été avant tout des jalons. Divers archipels sont venus se grouper autour de ceux que le ministère Guizot avait choisis en Océanie, et ce fut la politique de protection aux missionnaires qui nous engagea dans la conquête de l'Indo-Chine. Après Nossi-Bé et Mayotte, Diégo-Suarez, puis Madagascar tout entier finirent par devenir français. Le développement du Sénégal et les postes de la côte de Guinée amorcèrent notre empire de l'Afrique Occidentale, tout comme notre Afrique Équatoriale procède des quelques lieues de territoires généreusement cédées à l'embouchure du Gabon, par notre « allié, » le roi Denis. Pour ces accroissemens prodigieux, il fallut, sans nul doute, des circonstances impossibles à prévoir vers 1840; mais nous avons pu profiter de ces circonstances, parce que, à l'insu du public, à l'insu même des gouvernans, un véritable esprit colonial subsistait quelque part en France, ainsi que des aspirations très étudiées et des traditions très nettes. L'histoire coloniale de la monarchie de Juillet permet de constater la persistance de ces traditions et la façon dont elles se conservèrent, en même temps qu'elle montre la préparation matérielle des temps futurs. C'est pourquoi quiconque cherche à comprendre notre expansion présente ne saurait la tenir pour indifférente.

CHRISTIAN SCHEFER.

POÉSIES

L'AME ÉPANOUIE

DÉCLIN

Quelque chose de moi s'en va, qui fut divin,
Qui fut de la lumière et qui fut de la joie,
Et qu'au printemps, alors que tout vibre et flamboie,
D'un nostalgique accent j'appelle encore en vain.

Quelque chose s'en va, qui fut de l'harmonie,
De la grâce et de la chimère et de l'espoir,
Assombrissant de plus en plus l'horizon noir
Où s'enfonce mon âme aux ténèbres bannie.

Quelque chose de moi chaque jour disparaît,
Qui, naguère imprégné d'inoubliables baumes,
M'évoque amèrement la vie et ses fantômes,
Et que je ne vois pas s'éteindre sans regret.

Et pourtant je ne sais quelle image sereine
Persiste en mon destin fait de trop peu d'instans,
Ainsi que, sur la mer, le regard suit longtemps
Le sillage léger d'une molle carène.

J'IRAI

J'irai semant l'amour dans ma hâte exemplaire,
Et divine sera la moisson que j'attends,
La moisson que mûrit le rêve et que le temps
Transformera pour tous les pauvres en salaire.

Je me perdrai par les sentiers, par les chemins,
Où tant de malheureux succombent sous leur charge,
Et j'épandrai d'un geste idéalement large
La semence d'espoir que recueillent leurs mains.

Or, je ne garderai de ce qui m'environne,
Quand mon corps las sera par la marche affaibli,
Le soir venu, qu'un peu de silence et d'oubli,
Et Dieu m'en tressera peut-être une couronne.

L'INGÉNU TRÉPAS

C'est de toi que je tiens, ô mère, j'en suis sûr,
Mon poétique amour, digne de quelque fée;
Toi qui, telle une perle au velours agrafée,
As fixé ma pensée aux choses de l'azur.

Je dois à ta candeur magique et souveraine
Ce don d'imaginer qui transfigure tout,
Et tu m'as su donner, dès l'enfance, le goût
Des contes qu'enjolive une bonne marraine.

Aussi, quand il faudra que je quitte à jamais
Cette vie, où la grâce est mêlée au mystère,
C'est de naïvetés que mon cœur solitaire
S'emplira pour mourir, ô mère que j'aimais.

RENOUVEAU

C'est une immense fête heureuse et nuptiale.
Le printemps semble ému de soupirs attendris,
Et, sur la jeune écorce où des noms sont inscrits,
La sève fait pleurer l'ancienne initiale.

Mais, je ne sais pourquoi j'assiste en étranger
A l'ample éclosion de tant d'ivresse vierge,
Ni pourquoi mon vieux cœur comme autrefois n'héberge
La divine douceur de croire et de songer.

Peut-être quelque chose en ce cœur que j'ignore
S'est-il fatalement brisé jusqu'au trépas;
Ce quelque chose, hélas! qui ne refleurit pas,
Et qui fit cependant ma chanson plus sonore.

DIEU

Une grande douceur tombe du soir d'été.
Il semble qu'absorbant toute l'extase en elle,
Cette heure doive enfin demeurer éternelle,
Et que le temps se soit pour jamais arrêté.

Or, moi-même si près du ciel que l'humble argile
Dont fut formé mon corps n'enferme plus l'esprit,
Je m'élance vers l'idéal qui me sourit,
Explorant l'horizon serein d'un vol agile.

Et je sens qu'au delà de ce que nous voyons,
Plus loin encor que les plus lointaines étoiles,
Irradie un foyer caché par tant de voiles
Qu'à peine l'homme en soupçonne-t-il les rayons!

OCTOBRE

Automne aux pas feutrés, automne, te voici
Dans la plainte des bois, dans leur rouille naissante;
Mais ta venue est tendre assez pour que je sente
Ma souffrance embaumée en mon cœur adouci.

La noble gravité dont tu marques les choses
Gagne de proche en proche et sans hâte s'étend
De la mélancolie intime de l'étang
Au jardin merveilleux que tu métamorphoses.

Et, tandis que très loin pleurent de vagues cors,
Les suprêmes splendeurs qu'accumule ta gloire
Ont, dans l'ombre où je puis encore aimer et croire,
Avec mon âme en deuil de suaves accords.

DOUTE

L'aile d'une colombe au passage t'évente.
Un attendrissement léger plane sur nous.
Dans des nuages d'or et de pourpre dissous,
Le soleil semble peindre une fresque savante.

L'été décline et sans bruit nous sommes venus,
Avant qu'un si beau jour en pénombre s'achève,
Éterniser l'émoi de notre unique rêve
Et remplir de clartés nos regards ingénus.

Or, nous ne savons plus, par tant d'illustres flammes
Éblouis, aveuglés par notre amour si fort,
Si ces rayons, qu'attend l'inévitable mort,
S'abîment dans le vide ou sombrent dans nos âmes.

STANCES

Clair été, tu te meurs feuille à feuille, et l'automne
Sur un tapis doré pose déjà ses pas;
Mais, dans mon cœur déçu, clair été, tu n'as pas
Laissé les souvenirs dont la douceur étonne.

O clair été, toujours propice aux amoureux,
Tu n'as pas déposé dans mon cœur las d'attendre
L'émotion suave et la caresse tendre
Qui charment un instant les destins douloureux.

C'est pourquoi ces vers purs, où le regret s'écrie,
Et qui savent souffrir et qui veulent prier,
S'enlaceront peut-être au stoïque laurier
Dont la racine amère est de larmes nourrie.

FIN D'AUTOMNE

J'ai, dès l'aurore, erré dans le parc dévasté,
Et, remplissant mes mains pâles des feuilles mortes
Dont un funeste vent balayait les cohortes,
J'ai gémi sur la gloire éteinte de l'été.

O jours d'or et d'ivresse où tout l'être s'exalte,
Jours dont me hante encor le vierge souvenir,
Que n'ai-je pu, divins instans, vous retenir
Et de l'ardent solstice éterniser la halte !

Mais je vois l'ombre croître où grandissait l'azur,
Et, n'ayant voulu boire à la source première
Que des flots jaillissans de limpide lumière,
Je pleure, face à face avec l'hiver obscur.

DOULEURS COMMUNES

Tout le jour, sous l'ardeur du soleil, immobile,
La forêt, s'éveillant aux souffles frais du soir,
Exhale un long soupir si triste qu'on croit voir
Un cœur gonflé d'amour et dont s'émeut l'argile.

Or, c'est un cœur peut-être, endormi très longtemps,
Que remue un désir ou qu'un regret oppresse,
Et qui, ne pouvant plus contenir sa tendresse,
La communique à l'ombre en murmures flottans.

C'est donc pourquoi, mon Dieu, l'âme d'angoisse étreinte,
Le front penché sur des abîmes d'infini
Et par mille liens à la nature uni,
J'écoute éperdument la fraternelle plainte.

COMME AUTREFOIS

Des cimes de cyprès dentellent l'horizon
Comparable aux plus fins paysages d'Ombrie,
Et dans la plaine au loin par places assombrie
Une humble cloche éteint sa limpide oraison.

Je prie et ma pensée est si légère et j'ose
Vous implorer, mon Dieu, d'un cœur si familier,
Qu'avec vous le pécheur va réconcilier
Sa vie à votre immense amour trop longtemps close.

Veuillez donc que, devant ce site où sont noyés
Mes yeux dans la douceur d'une enfantine extase,
Ma chancelante foi naïvement s'embrase
Et vous conçoive enfin, si grand que vous soyez.

LA VIE

J'ai tant aimé la vie, ô mon Dieu, que ma cendre,
Quand vous m'aurez exclu du monde des vivans,
Au plus léger soupir de la mer ou des vents
Frémira tout à coup d'un tressaillement tendre.

Vous le savez, mon Dieu, j'ai tant aimé les fleurs,
La verdure, les eaux, la clarté, l'harmonie,
Que mon ombre, parmi les fantômes bannie,
Regrettera jusqu'aux plus atroces douleurs.

Et, s'il est au repos définitif des trêves,
On me découvrira peut-être, quelque jour,
Les mains jointes encor pour implorer l'Amour,
Et les regards levés vers l'Étoile des rêves.

NOSTALGIES

Le rire ensoleillé des innombrables lames
Laisse en nos yeux songeurs un éblouissement,
Et notre cœur ému s'imprègne doucement
De cette ample harmonie et de ces nobles flammes.

L'écume aux rocs se brise avec de longs sanglots
Et des barques s'en vont et glissent, si légères
Qu'elles semblent d'un rêve ailé les messagères,
Vers le large vibrant de lumineux îlots.

Mais, demeurés debout sur la grève de sable,
Les regards fascinés par cet horizon clair,
Nous sentons mieux ce que l'amour, comme la mer,
A pour nous d'éternellement infranchissable.

SILLAGES

Sur la plage sans fin, nacrée et miroitante,
Où le flot roule encor les galets qu'il polit,
Entre deux sombres rocs je me suis fait un lit,
En face de l'immense horizon qui me tente.

Et, le cœur exalté d'illusoires départs,
Alors que, franchissant des millions de lieues,
Des navires sans nombre ouvrent les lames bleues,
Je regarde gisans tous mes rêves épars.

Car nul d'entre eux n'a pu terminer son voyage
Et conquérir un peu des espaces amers;
Mais chacun, dont la proue a fendu tant de mers,
A laissé dans l'écume un douloureux sillage.

RAFALES

Le vent gronde du large en souffles lamentables,
Si tragiques et si farouches qu'on dirait
Les rauques beuglemens jaillis de mille étables,
Et dont vibre la mer sonore, sans arrêt.

Sur les rocs dénudés d'où l'océan qui fume
Semble une cuve ardente et saute et râle et bout,
Je marche enveloppé de rafales d'écume,
Et, malgré l'ouragan, je demeure debout...

Que n'ai-je en cette vie aux tempêtes sauvages
Affronté sans faiblir les rigueurs du destin,
Et promené du haut de stoïques rivages
L'impassibilité de mon regard hautain!

COIN DE TOURAINE

Nul, mieux que ce terroir aux nobles horizons,
Ne sent battre le cœur de notre vieille France,
Nul n'étant fait d'autant de joie et d'espérance,
Et d'autant de douceur en toutes les saisons.

Plus délicatement qu'ailleurs ton ciel s'azure,
Doré de chauds rayons portant l'ivresse en eux;
Et ton illustre sol, et tes coteaux vineux
Gardent jusqu'en leur gloire une sobre mesure.

Car c'est non loin des frais vallons de ce pays,
Qu'inspirés à son souffle et le cœur épris d'elle,
Ronsard et du Bellay par la Muse fidèle,
Harmonieux amans, se virent obéis.

POUR TOI

En t'aimant je savais qu'il me faudrait souffrir,
Que toute juvénile ardeur est inconstante,
Et je n'aurais pas dû naïvement t'offrir
Mon vieux cœur las d'errer, qu'un peu de calme tente.

Je savais en t'aimant, toi qui ne m'aimes pas,
Que ton regard si doux me deviendrait sévère,
Et que le moindre, hélas! de mes funestes pas
Allongerait pour moi la route d'un calvaire.

Pourtant, je n'ai pas plus, sur ce chemin amer
Hésité, — le poète en rêves se consume, —
Que n'hésite la source à rejoindre la mer
Qui l'engloutit dans son tumulte et son écume.

ÉPITAPHE

Ici dort d'un sommeil divin comme sa vie,
O voyageur, la vierge aux limpides regards
Qu'à sa mère une fin trop précoce a ravie,
Et dont flotte l'esprit dans les souffles épars.

S'il émane encor d'elle un vestige de grâce,
Goûte-le dans les fleurs dont son tertre est semé.
Aspires-en longtemps le chaste arome, et passe
En évoquant tout bas un cœur naguère aimé.

Et, même dans la mort se sentant immortelle,
Peut-être, car l'amour né du rêve le suit,
Sa cendre au nuptial tombeau frémira-t-elle,
Heureuse qu'une étoile ait traversé la nuit.

LE CYPRÈS

L'obscur cyprès qu'au seuil du jardin a planté
Quelque ancêtre inconnu, dont l'image rustique
Est vénérée encore au foyer domestique,
Se découpe sur l'or du ciel ensanglanté.

C'est l'heure où cependant un rossignol suave,
Invisible dans l'épaisseur de l'arbre noir,
De son timbre splendide émerveille le soir,
Et chaque note ailée en mon âme se grave.

Or, la voix nuptiale éclate, vibre, luit,
Et je cherche ébloui quel féerique mystère
Mêle, afin de charmer le crépuscule austère,
Tant de lumière harmonieuse à tant de nuit.

SOUVENIRS

J'ai goûté la douceur limpide de ton ciel
Et le murmure frais qui coule avec ton fleuve,
Contrée harmonieuse où l'idéal s'abreuve,
Où chaque heure voit naître un rêve essentiel.

J'ai longuement erré sous tes grands lauriers-roses,
Dans des jardins si beaux qu'on songeait aux élus;
Mais à présent, pays sacré, je ne sais plus
Si j'ai vécu ces jours, si j'ai connu ces choses.

Car la neige des ans me couvre de flocons
Et, précoce vieillard, dans l'oubli je m'enfonce,
Et déjà je vois croître et prospérer la ronce
Sur mes champs qui naguère ont été si féconds.

L'ASILE

Quand l'âme souffre tant que c'est avec stupeur,
Frère immémorial de l'oubli, le silence
Assoupit la douleur trop amère et balance
Sur les maux qu'il apaise une calme torpeur.

Cherche dans ce vallon tranquille ma retraite,
Ami. Retrempe-toi dans un labeur humain.
De rustiques vertus fleuriront ton chemin.
Entre et mange. Le pain est cuit, la chèvre est traite.

Vis sous mon humble toit du labeur de tes bras.
La fatigue éteindra toute mélancolie,
Et seul le souvenir de la tâche accomplie
Hantera ton sommeil lorsque tu dormiras.

LES MARTINETS

Dans le beau soir d'été, les fins voiliers de l'air
En cercles éperdus virent avec ivresse.
Un vent chargé d'odeurs suaves les caresse,
Et le soleil s'effondre à l'occident plus clair.

Quel mirage insensé hâte leur vol rapide?
Quel espoir vibre au bout de leurs élans subtils?
Quel rêve en leurs légers réseaux enlacent-ils,
Avec des cris stridens où le ciel d'or trépide?...

Ainsi, comme eux, humains stoïques, nous tournons
Dans le cycle infernal des fuyantes chimères;
Puis, nous cessons bientôt nos rondes éphémères,
Sans laisser ici-bas même de vagues noms.

A L'HEURE SUPRÊME

Mon Dieu, vous avez fait de matières si douces,
Les prés en fleur, les ciels de gloire s'empourprant,
L'or de la feuille morte et le bronze des mousses,
Que seule une adorante extase vous comprend,

Vous avez accompli des miracles si tendres,
Que seule vous conçoit la prière, ô mon Dieu!
Et qu'enfouis déjà sous de précoces cendres,
Mes rêves bien-aimés en trahissent l'aveu.

Laissez-moi donc mourir devant quelque beau site,
Les yeux pleins de votre œuvre et le cœur plein de vous,
Et demeurez propice au peu que sollicite
Le pécheur d'autrefois qui veut s'éteindre absous.

LÉONCE DEPONT.

L'ÉVOLUTION DE LA PEINTURE JAPONAISE

DU VI^E AU XIVE SIÈCLE

Si les expositions et les ventes ont mis depuis quelques années à la mode l'art d'Extrême-Orient, il faut humblement avouer que le grand public français n'a pu encore examiner qu'un nombre infime des œuvres dues au pinceau des anciens maîtres du Japon. On ne connaît guère en France que quelques paysages des peintres de la Renaissance qui se produisit aux XVe et XVIe siècles sous l'influence chinoise Song Youën, les Kakemonos des écoles naturalistes modernes de Kyôto et surtout les estampes d'Ukiyoye (« dessins de ce monde qui passe ») de Yedo et d'Osaka. Mais, l'époque la plus glorieuse et la plus vraiment nationale de l'histoire de la peinture japonaise, celle qui s'étend de la fin du XIIe au XIVe siècle, a été encore peu étudiée.

Et de ce fait l'explication est simple : la plupart des œuvres des maîtres de Yamatoye ne sont jamais sorties du Japon où elles sont conservées dans les trésors des temples et dans quelques collections particulières. Certaines d'entre elles ont pu être admirées à notre Exposition Universelle de 1900. En outre, les admirables publications que sont les *Selected Relics of Japanese Art* de M. S. Tajima et la Revue d'art le *Kokka*, se sont donné pour tâche d'en fournir d'excellentes reproductions gravées sur bois avec un infini respect des couleurs et des moindres détails. Ces documens étant à la portée de tous dans la bibliothèque des Arts décoratifs du Pavillon de Marsan et dans celle qui a été si

libéralement mise à la disposition des amateurs d'art par M. J. Doucet, nous nous permettrons d'y renvoyer souvent le lecteur au cours de cette étude.

La splendide éclosion artistique de l'époque de Kamakura (1185-1335) n'a pas été spontanée. Elle s'est trouvée préparée et annoncée longtemps à l'avance par toute une série d'œuvres caractéristiques qui ont conduit la peinture japonaise des débuts les plus humbles aux parfaites réalisations finales. C'est cette lente évolution que nous nous sommes proposé d'analyser ici dans ses grandes lignes, nous efforçant surtout de montrer de quelle admirable façon le génie japonais a su s'assimiler, puis transformer les idées étrangères.

I

Le Japon a-t-il possédé un art véritablement autochtone antérieur à l'introduction du Bouddhisme au VIe siècle de notre ère? La question est encore assez controversée et ne peut être actuellement résolue de façon définitive par l'examen des rares vestiges d'objets décorés, — principalement des sarcophages, — datant de cette époque lointaine. Jusqu'à ces derniers temps, on revendiquait comme productions insulaires des statuettes à but funéraire dites de haniwa. Mais de récentes découvertes faites dans les anciennes tombes de la Mandchourie ont prouvé l'existence de figurines chinoises très analogues dès l'époque des Han (206 avant J.-C. à 221 de notre ère). Celles-ci, assez grossières, servent en quelque sorte d'intermédiaires entre les statuettes de même époque, mais beaucoup moins primitives du Honan et du Chantoung et celles de haniwa. L'usage de ces dernières au Japon paraît donc être lui-même une importation continentale, et l'un des principaux argumens des partisans de l'art autochtone tombe de ce fait.

En raison de sa situation insulaire à l'extrémité du vieux continent, le Japon s'est trouvé longtemps privé des institutions et des arts dont l'empire voisin bénéficiait depuis plusieurs siècles. L'ethnographie contemporaine nous montre dans ses habitans actuels un type résultant de migrations et d'invasions successives qui se sont effectuées dans les deux sens Ouest-Est (élémens ouralo-altaïques, puis chinois) et Sud-Ouest — Nord-Est (élemens

malais), et dont les descendans se sont plus ou moins métissés avec Aïnos autochtones. Suivant les plus anciennes annales, un conquérant nommé Zin-mu, parti au VIIe siècle avant notre ère de Kiu-Siu, l'île la plus méridionale du Japon, aurait successivement conquis Shikoku et la partie sud du Hondo. Mais on omet de dire quel était ce Zin-mu plus ou moins légendaire et d'où il venait.

Durant les trois premiers siècles après J.-C., tous ces élémens plus ou moins barbares se fusionnèrent progressivement, mais toute la partie nord du Hondo et l'île d'Ezo devaient rester encore pour plusieurs siècles aux mains des Ebisu (Aïnos) autochtones. Les premières manifestations de l'activité du nouveau peuple furent des expéditions en Corée. Les dates auxquelles les écrits officiels japonais les attribuent sont peut-être discutables. Il est en tous les cas certain qu'au Ve siècle les royaumes les plus méridionaux de la péninsule étaient soumis et qu'on exigeait d'eux le paiement d'un tribut. En 461, une ambassade coréenne fut reçue par le souverain japonais; dont le siège de la puissance était alors établi en Yamato, au cœur même du futur empire. Dès lors, la civilisation chinoise commença à pénétrer au Japon par l'intermédiaire des vaincus plus civilisés que leurs conquérans. L'étude des caractères d'écriture chinois, probablement entreprise dès le IIIe siècle de notre ère, se généralisa au Ve. De nombreux artisans coréens débarquèrent au Japon et composèrent sans doute pour une bonne partie ces *bé* ou corporations de peintres héréditaires qu'un des livres sacrés du Nippon, le Nihongi, signale dès l'année 463. On sait, en effet, qu'au temps de l'empereur Yûryaku (457-479), un certain prince Anki, descendant d'un empereur chinois de la dynastie des Wei, vint du Japon et s'y fit naturaliser. Il avait dans sa suite un prêtre nommé Shinki Nanryû, originaire du Kudara coréen, qui forma une lignée d'artistes dont le 5e reçut le titre officiel de Yamato-eshi, « maître-peintre du Yamato. » Ce premier art japonais eut sans doute un caractère quasi industriel et dut consister principalement dans la décoration d'objets usuels. Seule la venue du Bouddhisme (522-552) put modifier ces tendances pratiques en fournissant aux peintres un but plus élevé : la représentation de la divinité.

Mais avant d'atteindre le Japon, la doctrine de Gautama avait déjà parcouru une longue route et n'y arrivait pas dans toute

sa pureté primitive et telle qu'elle était née dans l'Inde du Nord. Il en fut de même de l'art qu'elle inspira. Dès leur entrée en Chine par le Pélou et le Nanlou, — la pentapole et l'hexapole, — les deux grandes voies naturelles d'accès du Turkestan conquises par les généraux Han de l'an 120 avant J.-C, à l'an 92 de notre ère, les croyances et les idées artistiques issues du Gandhâra indo-grec se heurtèrent à une civilisation déjà vieille de plusieurs siècles. Cette dernière, si l'on en croit certaines particularités du décor des bas-reliefs et des poteries Han (par exemple la représentation des animaux à l'allure du galop allongé), s'était elle-même trouvée influencée par de lointains apports de provenance grecque mycénienne (XIIe siècle avant notre ère), venus par la voie scythe. Pour subsister, les élémens nouveaux durent peu à peu se transformer dans ces régions du Nord-Ouest de la Chine aux frontières vagues et aux populations multiples où chrétiens, nestoriens et bouddhistes devaient bientôt voisiner. L'examen des fresques et des statues des stûpas et des cryptes en ruines, du Turkestan chinois qui jalonnent la marche glorieuse de l'art nouveau à travers l'Asie centrale, — et qui ont été si heureusement fouillées durant ces dernières années par les missions Bonin, Stein, Von Lecoq, Chavannes, Pelliot, Chûta Ito, — prouve qu'à mesure qu'on s'éloigne de l'Inde, les types rendus se modifient et deviennent de plus en plus chinois. Il faut d'ailleurs voir là une question d'époque. C'est ainsi que, durant la première moitié de l'époque Wei du Nord (398-493), les œuvres découvertes ne montrent que les caractères classiques du Gandhâra (caves de Yün-kiang, par exemple). En revanche, avec la fin de la période Wei (493-549), on assiste à la fusion du courant gandhârien tout imprégné de la grandeur élégante et de la souplesse de l'art grec et des traditions autochtones tendant davantage à la stylisation et à la recherche prédominante de l'effet décoratif (caves de Lung-men, près de Loyang). L'iconographie bouddhique s'est déjà modifiée : les attributs des divinités ont été changés et les attitudes se sont hiératisées.

La traversée de la Corée paraît avoir eu une tout autre influence sur l'art religieux. Les divinités de second ordre principalement, moins éloignées de l'humanité que les Bouddhas et les Bodhisattvas, y ont sans doute pris une allure moins hautaine, une bonhomie souriante et naïve non exempte de grâce. Et ce sont toutes ces influences diverses que nous retrouvons dans les

plus anciennes peintures japonaises connues qui remontent au début du VIIe siècle.

II

Grâce aux efforts de plusieurs souverains convertisseurs et du célèbre prince Shôtoku Taishi (572-621), le Bouddhisme s'était solidement établi au Japon, si bien qu'à la fin du VIe siècle, on comptait déjà plus de quarante temples dans ce pays. Il fallut les décorer, et on fit largement appel aux Coréens et aux artistes japonais formés par ces derniers. Alors s'ouvrit la première période de l'histoire de l'art japonais, celle dite sino-coréenne ou de l'impératrice Suiko (552 à 644).

Par une insigne bonne fortune, un des plus anciens sanctuaires japonais, le temple de Horyùji bâti entre 593 et 607 dans un site magnifique des environs de Nara a, jusqu'à nos jours, résisté aux ravages des incendies et des guerres civiles. Dans un de ses édifices, on peut encore admirer le tabernacle tamamushi qui appartint à l'impératrice Suiko. Ce reliquaire en forme de pagode dont le *Kokka* a donné d'excellentes photographies (n° 182, juillet 1905) comprend trois parties : le daizu ou base, le sumiza ou trône et le kyùden (sanctuaire). Les portes doubles du sanctuaire sont décorées de Bodhisattvas, aux longues écharpes flottantes pleines d'élégance. Sur les quatre panneaux du « trône, » des peintures religieuses exécutées en mitsuda (siccatif obtenu en faisant bouillir de la litharge avec de l'huile), de couleur jaune et rouge sur fond noir, représentent : une adoration des restes du Bouddha par deux personnages symétriquement accroupis sur des piédestaux, de chaque côté d'un reliquaire ; — les trois phases de la légende d'un prêtre qui s'élança du haut d'un rocher pour donner son corps en offrande à un tigre, en vue de se libérer de toute préoccupation charnelle ; — la matérialisation des quatre volontés dernières du Bouddha ; — et enfin, la silhouette étrange du mont Sumi (Sumirù). Suivant certaines traditions, le tabernacle serait originaire de l'Inde. Il est certain que les dessins floraux sont nettement indo-grecs et aussi le déhanchement légèrement marqué des Boddhisattvas ornant les portes du sanctuaire et la courbe gracieuse donnée au corps du saint qui se jette dans le repaire du fauve.

Mais il est, d'autre part, intéressant de constater les analogies existant entre ces peintures et les fresques du Turkestan chinois étudiées par MM. Pelliot et Chûta Ito, remontant à l'époque des Six Dynasties et des Soei (265 à 620 après J.-C.). Ces dernières montrent l'influence indo-grecque déjà modifiée par les idées chinoises. On y retrouve les mêmes figures célestes volant dans le ciel, le même motif de l'ascète se précipitant du haut d'un rocher, figurés sur les panneaux du reliquaire tamamushi. Des sujets analogues sont d'ailleurs encore traités dans les fresques un peu postérieures des caves de Touen-houang (vers 700).

Dans les peintures de la châsse d'Hôryûji, la façon de rendre les rochers est très conventionnelle; en revanche, les arbres sont représentés avec un souci beaucoup plus grand de la réalité. En figurant les deux prêtres qui adorent les reliques du Bouddha, l'artiste a peut-être même voulu faire œuvre de portraitiste, et, dès les débuts de l'histoire de la peinture japonaise, nous trouvons ainsi esquissés les élémens fondamentaux des trois genres, religieux, semi-religieux et paysagiste, appelés par la suite aux plus brillantes destinées.

La seconde période que les auteurs japonais distinguent parfois dans l'histoire de leur art, — celle dite de Tenchi Ier (647-710) n'est en somme que la continuation de la période précédente. On doit néanmoins signaler durant celle-ci un fait capital : l'ouverture directe des relations avec la Chine dont l'unité avait été reconstituée par les Soei (590-620). Dès la seconde moitié du VIIe siècle, les Tang qui leur succédèrent (620-907) étendirent leur domination sur les marches du Nord et de l'Ouest. D'une part, refoulant les hordes Toukiou, ils remirent la main sur le Pelou et, de l'autre, ils conquirent la Corée (vers 655-661). Cet accroissement de puissance politique se manifesta d'une double façon dans l'art japonais de la fin du VIIe siècle : la Chine transmit au Japon les traditions indo-grecques d'une manière beaucoup plus fidèle que ne l'avait fait la Corée durant l'époque précédente. En outre, ce dernier pays joua désormais un rôle important dans la formation de la peinture et de la sculpture japonaise. D'autres influences ne tardèrent, d'ailleurs, pas à se manifester. Les nombreuses ambassades chinoises reçues à la cour impériale apportèrent de splendides présens qui servirent par la suite à la constitution de l'inestimable trésor du Shô-so-in

par l'empereur Shomù Ier (746). On peut encore y admirer de nos jours des étoffes sassanides ornées de scènes de chasse royales, de lions et de rosaces; des verreries, des objets en argent de provenance occidentale.

Les traditions indo-grecques sont surtout reconnaissables dans les célèbres peintures du Kondò (ou temple d'or) d'Horyùji qu'on a pu comparer aux fresques découvertes dans la salle centrale du palais d'Adschantâ (ve au VIIe siècle après J.-C.) dans le Nizam indien. La légende veut que ces peintures aient été exécutées par le prêtre coréen Donshò qui débarqua au Japon en l'an 600, mais rien ne paraît devoir légitimer cette hypothèse. Le Kondò, dont l'édification datait des premières années du VIIe siècle, fut en effet détruit par un incendie en 670 et dut être restauré, — peut-être même entièrement reconstruit durant le nengò Wadò (708-715). C'est probablement de cette époque que datent les fresques. Les figures y ont été d'abord dessinées au trait avant l'application des couleurs. Celles-ci diffèrent sensiblement de l'enluminure des écoles bouddhiques postérieures et semblent correspondre à des procédés oubliés depuis. Les verts, les rouges, les bruns et les jaunes tournés aux tons neutres et ternis par le temps y dominent. L'aspect des divinités est plus vivant, moins hiératisé que celui des images dues aux époques suivantes, les profils sont droits, les yeux horizontaux, les gestes pleins d'élégance. L'influence de l'Inde se fait en outre sentir dans les déhanchemens nettement prononcés, l'allongement canonique des oreilles, l'addition d'une fine moustache à la lèvre supérieure de certains Bodhisattvas (*Kokka*, n° 192, mai 1906). Sur les auréoles on peut distinguer des motifs analogues à ceux des décorations architecturales du temps d'Azoka (fleurs de lotus stylisées) et ailleurs des feuilles ressemblant fort à l'acanthe grecque. M. Cl. E. Maitre, dans sa très attachante étude sur « l'art du Yamato, » a fait, d'autre part, remarquer que « certains détails révèlent du moins que ces fresques ne sont pas purement hindoues : c'est ainsi que les Bouddhas y sont représentés parfois l'épaule droite à demi recouverte d'un pli d'étoffe, alors que, dans l'iconographie de l'Inde, l'épaule est toujours vue entièrement nue ou complètement cachée par une robe prenant au cou. » Les ombres sont marquées par des épaississemens et des traits plus foncés des contours. On note déjà l'emploi de conventions qui subsisteront longtemps dans l'art religieux, par

exemple le triple pli formé par des lignes concentriques renforcées en vermillon, marquant le cou des divinités.

Les leçons des maîtres coréens n'étaient d'ailleurs pas oubliées. Au pinceau d'un de leurs élèves, nous sommes redevables du très intéressant portrait de Shotoku Taishi qui dut être exécuté sous le règne de Temmu Ier (673-686) et est actuellement conservé dans la collection impériale. M. S. Tajima et M. Morrison, dans son récent ouvrage, *The painters of Japan*, en ont donné de bonnes reproductions. Le grand propagateur du Bouddhisme est représenté debout ayant à ses côtés deux jeunes princes, tel un grand prêtre flanqué de ses acolytes. Il est vêtu d'une belle robe rouge plissée, coiffé d'un bonnet de soie décoré de laque très caractéristique de l'époque (en usage de 673 à 697 seulement) et tient dans ses mains cachées par de larges manches le Shaku, sorte de tablette d'ivoire que les nobles portaient autrefois en présence de l'empereur, comme attribut honorifique. A une ceinture très riche et par l'intermédiaire d'une double bélière, pend une longue épée droite, à poignée ciselée. Le visage assez régulier est orné d'une très fine moustache et de rares poils de barbe. Les yeux fendus en amande et les sourcils très haut placés répondent bien à l'idéal de beauté extrême-orientale. Les deux jeunes gens qui l'accompagnent, avec leur chevelure retombant de chaque côté de la figure sur les oreilles et roulée en anneaux, ont l'aspect candide d'enfans de chœur de notre moyen âge. Le portrait est tracé tout entier au trait d'encre, les ombres sont rendues par des bandes de demi-teinte accompagnant les contours et les couleurs employées sont le pourpre, le vermillon, l'ocre-noire, le jaune, le bleu-vert et l'argent. Certains noms de peintres de l'époque sont encore très caractéristiques de leur origine coréenne. Tel est le cas pour Komaeshimaro (littéralement : personne maître peintre du Koma) qui fut naturalisé vers 660.

III

Avec la première moitié du VIIIe siècle s'ouvre pour le Bouddhisme japonais une époque particulièrement glorieuse. C'est celle des souverains bâtisseurs de temples (Shômu Ier : 724-748 ; l'impératrice Kôken) et des grands bonzes prédicateurs revenus

de Chine après avoir été y étudier les textes sacrés. Ils fondèrent des sectes très nombreuses : Hossô, Sanron, Jôjitsu, Kegon, etc., parmi lesquelles l'école Mikkyô ou mystique tint une place toute particulière. Par leur intermédiaire, la culture chinoise des Tang parvenue à son apogée commença à rayonner sur le Japon et, suivant la jolie comparaison d'une antique poésie, la capitale, « Nara, la verdoyante, s'épanouit comme une fleur embaumée. » Ce fut désormais la Nara-no jidai ou « époque de Nara. »

Les peintures qu'elle inspira sont malheureusement assez rares, et ceci peut s'expliquer par cette observation que l'architecture et la sculpture étaient alors jugées plus facilement utilisables pour l'instruction des foules. N'en a-t-il pas d'ailleurs été de même durant une bonne partie de notre moyen âge? On ne sait plus rien des cinquante sortes de paravens et d'écrans peints portant des paysages et des scènes de fêtes énumérés dans le registre des offrandes du Tadaiji, non plus que des quatre-vingt-dix effigies de Rakkans décrites par celui du Daiôji.

De rares peintures ornant des panneaux de chasse montrent l'empreinte très sensible du style des Tang et ont déjà presque entièrement perdu les caractéristiques des fresques de Horyûji. L'artiste s'attache alors surtout à exprimer une idée principale, celle qu'on appelait alors Yemman (vertu pleine et entière), sans chercher à donner aux images des dieux une individualité quelconque. Le trésor du Shôsoin conserve une admirable peinture exécutée à l'encre de Chine sur toile de chanvre (*Kokka* n° 216, mai 1908) où l'idéal nouveau se trouve quintessencié. Cette esquisse sommaire, mais pleine de promesses, ne tire ses effets que de la vigueur du coup de pinceau et de la sobriété du trait affectionnés des maîtres Tang. La divinité portée sur un nuage est très remarquable par sa physionomie largement indiquée et l'aisance du mouvement de ses bras. Tout autour d'elle de longues écharpes s'envolent et viennent encore ajouter au charme de l'effet décoratif obtenu dans cette peinture caractéristique de l'ère tempyô (729-748).

Il est non moins important de signaler l'éclosion de tendances vraiment japonaises très probablement nées de la transformation des élémens artistiques coréens des époques précédentes. Les peintres semblent s'être alors reposés de la solennité des images de Bouddhas et de Bosatsu, en représentant des divinités

secondaires, des Devas du genre de cette Kichijò tennò considérée par le peuple de l'époque comme l'idéal de la beauté féminine. Une œuvre très illustre du temple Yakushiji en Yamato nous montre cette Aphrodite connue également sous le nom de Devi de Buangu, s'avançant gracieuse et souriante, revêtue d'une robe presque transparente qui rappelle, par sa forme ample et ses longues manches, les vêtemens des princesses du sang de l'époque. Elle est nimbée et tient à la main la pèche mystique : seuls ces attributs veulent rappeler son origine divine. On sent que l'artiste s'est efforcé de lui donner une beauté toute humaine (reproduit dans l'ouvrage de Morrison, *loc. cit.*).

Très proches parentes de cette image de Kichijò-tennò sont les peintures décorant un paravent de six feuilles du Shòsòin. (*Kokka*, n° 226, mars 1909). Si l'on en croit une inscription du registre des offrandes de ce trésor, ce byòbu (paravent) doit être daté de l'année 756. Certaines parties ont été primitivement décorées d'applications de plumes, mais celles-ci ont depuis longtemps disparu, et on ne retrouve actuellement que quelques brins de duvet sur les vêtemens. Les robes et les coiffures flottantes, ou formant une sorte de turban, des beautés figurées sont fort analogues à celles d'une statue de Kichijò tennò, en bois peint, du Jòruriji. Les visages d'une aimable rondeur expriment une bonté un peu naïve, l'exécution des draperies est fort souple et l'attitude générale d'une simplicité en complète opposition avec la stylisation hiératisée chinoise. En revanche, les paysages servant de cadres aux jeunes femmes sont vraiment Tang dans leur façon vigoureuse de rendre les rochers et les arbres fleuris. En ce sens, il est très intéressant de rapprocher ce paravent des Senzui byòbu (paravens à paysages) postérieurs dont il est l'ancêtre. Et par là se montre une fois de plus l'admirable continuité de l'évolution artistique japonaise.

IV

En 794, l'empereur Kwammu Ier (782-805) transporta la capitale à Heian, la ville qui devait devenir par la suite Kyòto et ouvrit ainsi l'ère dite Heian-no jidai (794-1185). Politiquement celle-ci se divise en deux époques principales : la première s'étendant de 794 à 885 correspond à l'affermissement de la

puissance impériale, la seconde voit, au contraire, l'accession au pouvoir de la famille Fujiwara dont les membres visèrent au rôle de maires du palais. Au point de vue particulier de l'histoire de la peinture, il semble plus exact de distinguer les deux périodes suivantes qui formèrent comme deux nouveaux anneaux de la longue chaîne à laquelle on peut comparer le développement de la peinture japonaise : de 794 jusque vers 950, apogée des écoles bouddhiques et lente assimilation des idées étrangères : de 950 à 1167, transformation complète de ces dernières par le génie national et naissance véritable de l'art laïque.

Le règne de Kwammu Ier est illuminé de la gloire qu'il acquit en restaurant le gouvernement et en imprimant aux beaux-arts une impulsion nouvelle. La peinture prit sa revanche sur la sculpture en regagnant le temps perdu durant l'époque précédente. Elle utilisa pleinement les idées artistiques de l'apogée des Tang et rajeunit son inspiration religieuse aux sources des doctrines bouddhiques Tendai et Shingon introduites la première par le prêtre Saigyô (Dengyô Daishi) et la seconde par Kukai (Kôbô Daishi). Cette période religieuse est celle de la foi mystique. La doctrine ésotérique prêchée appartenait, comme celle des autres sectes japonaises au Mahâyana, ou « grand véhicule, » école datant du concile tenu à Djâlandhara sous le règne de Kanichka au milieu du premier siècle de notre ère. Il est indispensable de l'analyser rapidement pour comprendre la portée des images religieuses de l'époque de Heian. Elle reconnaissait des Bouddhas éternels n'ayant jamais passé par la condition humaine (Dhyani Bouddhas), des Dhyani Bodhisattvas chargés de la direction et de la protection du monde et des Bouddhas humains dont le principal était Sakya Muni en sa qualité d'« envoyé du Bouddha éternel. » Mais les sectes précédentes reconnaissaient pour principal Dhyani Bouddha Amida, tandis que celles de Shingon et de Tendai donnent la première place à Dai nichi Nyôrai (Vairocana), intelligence suprême dont toutes les autres divinités, Amida, par exemple, ne sont que des transformations secondaires. Au-dessus de Dainichi Nyôrai trônent les Bodhisattvas Fugen, « celui qui répand la sagesse, » représenté généralement sur un éléphant et le bon Kwannon, dieu de la charité, puis enfin Sakya Muni.

Une place à part doit être faite aux Myô-o, « grands rois lumineux, » personnifiant les instincts violens opposés à l'intelli-

gence, descendants des génies sivaïques et des démons malfaisans du lamaïsme, mais dans le Bouddhisme japonais, mis au service de Dainichi Nyòrai contre les Asûras ou mauvais esprits. Le principal d'entre eux est Fudò, le dieu du glaive et du lacet, flanqué de ses acolytes Kongara et Seitaka, émanations des Bodhisattvas Kwannon et Miroku comme lui-même l'est du Bouddha suprême.

La doctrine ésotérique se proposait en outre de détruire l'illusion des sens et d'éteindre les passions par l'ascétisme et l'absorption de l'esprit et du corps dans l'essence du monde, atteignant par là le but le plus profond du Bouddhisme. Elle était très fortement imprégnée de symbolisme : L'image des dieux était souvent remplacée dans les textes de la secte par des caractères sanscrits bien calligraphiés. Kòbò-Daishi réglementa les rites et les symboles en créant des canons (giki). Mais il fallut faire comprendre au peuple cette doctrine très élevée et la matérialiser à ses yeux. De là la multiplication des cérémonies et en particulier des kajikitò (incantations et prières) pour implorer le secours de la divinité contre les calamités naturelles, vaincre les maladies et les ennemis. Le peuple s'efforça d'attirer les bénédictions du Bouddha sur la terre en faisant œuvre pie, en bâtissant des temples et surtout en les peuplant de statues et de peintures. De là le grand nombre des prêtres qui manièrent le pinceau ou le ciseau pour la plus grande gloire de la divinité. On s'efforça de donner aux fidèles une représentation complète du paradis : dans des Mandalas ou « ensembles parfaits, » fut figuré l'univers par le groupement des divinités principales. On sait que Kôbô Daishi en personne créa un de ces Mandalas dans le temple Toji de Heian au commencement du IXe siècle.

La période de Heian produisit des peintures et des statues dans lesquelles on s'efforça de révéler la personnalité de chaque dieu, par l'expression autant que par l'attitude données à son image. La première place fut accordée désormais aux divinités dont l'individualité se trouvait le plus fortement marquée, à ces dieux en colère que sont les Myò-ò : on voulut inspirer ainsi au peuple une crainte salutaire. En revanche, les Bouddhas et Bodhisattvas détachés de tout désir et noyés dans la béatitude céleste furent exprimés par des images majestueuses, mais en même temps pleines de grâce et de beauté. Il est à remarquer, d'ailleurs, que les traditions artistiques chinoises venaient agir

dans le même sens que les nouvelles doctrines religieuses. Les artistes de la belle période Tang aimaient les conceptions puissantes et les exécutions vigoureuses, cherchant principalement à faire de la peinture « un écho de l'esprit » (Ch'i yün), à exprimer au moyen du pinceau les qualités essentielles de l'âme, suivant en cela le premier des principes enseignés dès la fin du ve siècle par Sie-ho.

Un des plus anciens en date des « dieux en colère » est le Kongo Rikku (un des cinq vidya-rajas) attribué à Kukai (nom posthume : Kôbô Daishi, 774-835), le grand apôtre de la secte Shingon et en même temps peintre et calligraphe distingué. Cette œuvre avait été prêtée à l'exposition anglo-japonaise de 1910 par les temples du Kôyasan dans la province de Kii auxquels il appartient d'une manière indivise et elle figure dans le catalogue publié à cette occasion sous le n° 1. La divinité accroupie sur un trône en forme de fleur de lotus largement ouverte est entourée de flammes stylisées d'une très curieuse façon. Celles-ci ressemblent à certains très anciens motifs qui existent sur les poteries et les miroirs chinois de l'époque Han. L'auréole est faite d'autres flammes en spirales. Malgré ses yeux exorbités et ses dents saillantes, l'image du dieu est loin d'être ausssi terrible que celles de deux Ki Fudô conservés au Manjuin du Onjôji. Si l'on en croit la légende, l'un de ceux-ci aurait été exécuté en 838 par le prêtre Kukô sur l'ordre de Enshin, à la suite d'un songe de ce dernier, et sa vue porterait malheur.

L'autre, reproduit dans le *Kokka* (n° 240, mai 1910), est debout sur un rocher. Tous ses muscles saillans rendus d'une façon conventionnelle, mais très vigoureuse semblent tendus pour l'effort, sa face est crispée dans un terrible rictus qui retrousse la lèvre supérieure sur des crocs effrayans : c'est une bête fauve divine que cet exécuteur des hautes-œuvres du Bouddha. Les contours sont exécutés au trait vermillon ainsi que tous les muscles et les trois plis quasi canoniques du cou. Les tons neutres bistre, brun et verdâtre de l'ensemble sont rehaussés par le vêtement rouge qui tombe de la ceinture et par les applications d'or des bijoux. Non moins célèbre que les deux précédens est un troisième Fudô du Myô-ô-in sur le Kôyasan. Celui-ci est dû au prêtre Enchin que l'on connaît surtout sous son nom posthume de Chishô-Daishi (814-892), qui était le propre neveu de Kukai et, comme ce dernier, voyagea en Chine où il resta

six années. A son retour, il fonda la branche Jimon de la secte Tendai et fut successivement supérieur des bonzes de plusieurs temples. Son Fudò, connu sous le nom de « Fudò rouge » à cause de la couleur donnée à son corps, est considéré comme une des œuvres les plus caractéristiques de l'art inspiré par la doctrine de l'ésotérisme. Son attitude diffère beaucoup de celle des autres images divines énumérées ci-dessus. Le peintre a voulu donner l'impression de la puissance calme mais irrésistible et fatale. Il est assis sur un rocher dans la pose du latita, la jambe droite pendante et la gauche repliée, le coude appuyé sur la pierre. Dans sa main droite, il tient le glaive entouré d'un dragon et dans la gauche le lacet. Un de ses deux jeunes assistans possède un aspect enfantin plein de candeur. C'est un lointain descendant des jeunes princes accompagnateurs de Shôtoku-Taishi dont nous avons déjà eu l'occasion de parler : Par là le vieux courant artistique coréen, en voie de transformation japonaise, manifeste sa grande vitalité.

L'archipel recevait d'ailleurs encore des émigrans coréens. L'un d'entre eux, demeuré célèbre : Kudara Kawanari (782-853) était tout à la fois un soldat et un peintre. Les ouvrages anciens racontent qu'il fut souvent appelé au palais impérial pour le décorer, ses peintures étant fort admirées pour leurs qualités de mouvement et de vie. Il reçut toute une série d'honneurs : vice-gouvernement du Mimasaka (en 823), puis du Harima (ère 834-847) et d'Aki. Quatre volets peints autrefois au Kozôji et appartenant aujourd'hui à la collection Kashiwagi de Tokyô seraient dus à son pinceau.

Dans une image de Zennyô Ryùwô, roi des dragons et en cette qualité grand distributeur de pluies bienfaisantes (temple Kongôbuji, *Kokka*, n° 227), attribuée à Jôchi disciple peu connu de Kukai, on peut, en revanche, discerner l'influence chinoise Tang très nettement marquée. Celle-ci se manifeste dans la distinction sévère de l'ensemble, dans la sobriété du geste du génie et dans l'ordonnance parfaite des draperies.

Parmi les plus belles « divinités tranquilles » de la première moitié du IXe siècle, le portrait de *Yemmaten* (Yama Deva; *Kokka*, n° 221, octobre 1908) de la collection de M. Tomitaro Hara, doit être cité. Le dieu assis sur son bœuf témoigne d'une grâce hautaine. Son visage régulier, ses yeux demi-fermés surmontés de sourcils en arc parfait expriment un idéal plein de

mysticisme. Le dessin est exécuté au trait vermillon accompagné d'une bande ombrée de même nuance. Quant aux couleurs des vêtemens, elles sont assez semblables à celles des peintures déjà étudiées : robe rouge à petits décors bleus et verts, écharpe rouge doublée de vert.

L'ère Kònin (810-823) vit enfin naître le genre semi-religieux. Le Tòji de Kyòto conserve avec un soin jaloux une suite de sept peintures représentant les fondateurs de la secte Shingon. Deux d'entre elles sont attribuées à Kòbô Daishi (Ryùchi et Ryùmyò). Les autres auraient été rapportées de Chine par ce dernier, et l'une d'entre elles est datée de 821. Ces peintures, au coloris un peu plat, mais visant à un certain réalisme, sont bien les ancêtres des si nombreux portraits de prêtres des époques suivantes. Les maîtres Tang avaient d'ailleurs déjà porté ce genre à la perfection en Chine.

Les premiers auteurs européens qui ont écrit sur l'art japonais ont pu paraître étonnés de voir surgir un talent tel que celui de Kanaoka. La chose ne doit plus surprendre maintenant que nous connaissons les œuvres qui, du VIIe au IXe siècle, ont préparé les hautes réalisations effectuées par le fondateur de la famille Kose ou ses contemporains. Son génie est un aboutissement, et non un point de départ. Avec lui, la peinture bouddhique a atteint presque son apogée. Les renseignemens fournis par les auteurs japonais au sujet des dates de sa naissance et de sa mort sont assez contradictoires. Il aurait vécu sous les règnes de cinq empereurs différens qui gouvernèrent de 859 à 930. On sait d'autre part que l'empereur Uda (règne de 888 à 897) lui ordonna de peindre les portraits de neuf sages fameux et qu'en 928, l'empereur Daigo lui confia une nouvelle commmande. Enfin, d'après une tradition de sa famille, il ne serait mort qu'en 987... M. Morrison a essayé, dans son récent ouvrage, d'éclaircir le problème et a émis l'hypothèse suivante: l'empereur Uda aurait recouru au talent du peintre non durant la courte période de son règne, mais après s'être retiré dans l'Inkyò (on sait, en effet, qu'il vécut dans un couvent jusqu'en 930.) La période d'activité de Kanaoka se serait alors étendue des environs de 928 à 987. Comme celle de tous les artistes fameux, sa biographie contient une foule de légendes plus ou moins vraisemblables ; on le fait d'ailleurs passer pour l'auteur de nombreuses peintures dont l'attribution est peu certaine. Parmi les

plus probables, on peut citer un Juichimen Kwannon (Kwannon aux onzes faces) de la collection du marquis Kaòru Inoué. Il aurait exécuté en outre les images de Jizò, de Yakushi Nyòrai, de Bishamonten, d'Amida Sanson, du dieu du tonnerre et de celui du vent; les portraits de Shotoku Taishi, de Kamatari Kotobuko, etc.

De grandes discussions se sont élevées autour d'un célèbre paysage : *la Cascade de Nachi*, appartenant à M. Tetsuma Akaboshi de Tokyô. A notre avis comme à celui de plusieurs critiques japonais, cette œuvre admirable ne paraît pas avoir été exécutée avant la fin du XIIe siècle et n'est pas due à Kanaoka. Nous aurons d'ailleurs l'occasion d'en reparler.

Si les œuvres indiscutables du grand Kose sont peu nombreuses, il est du moins possible d'apprécier la splendeur de l'art religieux de son époque d'après quelques peintures conservées au Japon. Il nous suffira de signaler le Miroku Bosatsu du Hòzanji (*Kokka*, n° 188). Aucune expression n'en appréciera assez la grandeur, l'élégance sans maniérisme, la splendide couleur rouge des draperies. Par quelques détails cette image sacrée se souvient encore des fresques de Hòryùji, mais l'influence Tang, elle-même sur le point de se trouver japonisée, est venue modifier l'ensemble de façon très marquée.

IV

Durant la seconde partie de l'époque des Fujiwara (950-1160), le Japon s'engage franchement dans une voie purement nationale. Vers la fin du IXe siècle, la dynastie chinoise des Tang était en pleine décadence. Le gouvernement japonais jugea inutile de conserver des relations officielles avec l'Empire du Milieu. En 894, un décret supprima l'ambassade résidant à Si-N'gan. Seuls des religieux avides de doctrines nouvelles et quelques particuliers traversèrent la mer à de longs intervalles sans que leurs voyages aient eu une influence appréciable sur l'art contemporain de leur pays. Si le prêtre Chônen rapporta de Chine quelques peintures Song dès l'année 987, celles-ci furent peu appréciées jusqu'à la fin du XIIe siècle. L'art japonais avait lentement absorbé les idées Tang et s'en trouvait comme sursaturé. Il lui fallut une longue période de recueille-

ment national avant d'être à même de s'assimiler de nouvelles notions.

Politiquement, l'époque des Fujiwara est marquée par un affaiblissement de la puissance impériale. Le Japon n'était pas encore mûr pour la centralisation, et de longues luttes féodales allaient encore être nécessaires pour faire disparaître les multiples barrières intérieures du pays. Ayant perdu tout esprit guerrier, les Mikados du xe siècle se placèrent sous la tutelle de la famille Fujiwara. Leur pouvoir devint rapidement nominal. Ils vécurent confinés dans leur palais de Kyôto entourés du respect qui se rattachait à l'idée de leur origine divine, se retirant même très souvent plus complètement du monde en entrant en religion. De 823 à 1338, sur 43 empereurs, 23 abdiquèrent et 3 furent déposés. La cour impériale, le Gôshô, soumise aux influences féminines, menait une existence toute de dilettantisme, se complaisant dans les tournois poétiques et les fêtes où se déployait un faste extraordinaire. Les mœurs y étaient très légères, mais l'étiquette extérieure fort sévère. Les Fujiwara, dont la suprématie datait de l'année 888 où ils avaient obtenu la charge héréditaire de Kambaku, ne tardèrent pas eux-mêmes à subir l'influence déprimante du milieu et se lassèrent d'exercer le pouvoir, confiant l'administration à des sous-ordres et préparant ainsi leur propre perte. La corruption des mœurs devint générale.

Il n'était pas jusqu'au bouddhisme qui ne se fût modifié. Poussé par le désir des honneurs, le clergé était peu à peu tombé sous la domination de l'aristocratie. En se faisant l'instrument de la puissance d'une caste, il perdit beaucoup de sa dignité. Un tel état de choses devait avoir fatalement sa répercussion sur l'art religieux : l'idéal étant moins élevé, les œuvres perdirent beaucoup de leur majesté. On s'attacha surtout désormais à peindre de « beaux dieux, » et la forme tua l'esprit. L'époque précédente s'était efforcée d'individualiser les divinités par l'attitude générale, les particularités physiques et l'habillement. Les détails extérieurs absorbèrent bientôt toute l'attention de l'artiste aux dépens de la puissance de la conception.

Le prêtre Eshin (genshin) (942 à 1017), d'abord disciple de Jitsuye Sôjô, tenta de sauver la religion en la rendant plus compréhensible aux foules. Il se retira au monastère Eshin-in sur le mont Hiei et y composa plus de soixante-dix ouvrages de

théologie, fruits de ses longues méditations. Le plus célèbre de ceux-ci fut le *Wôyô-Yôshû*, terminé en 983. Il fixa pour but aux fidèles l'accession au Gokuraku Jôdô, dont il décrit les merveilles en ces termes :

« La région surnaturelle du Jôdô est entourée d'un sextuple rempart, d'une sextuple rangée d'arbres et d'une sextuple grille. A l'intérieur est le lac des sept pierres précieuses dans lequel coule l'eau des huit vertus. Près de là se trouvent des maisons faites d'or, d'argent et de joyaux. Nuit et jour des oiseaux de tout genre se joignent en chœur pour charmer les oreilles des habitans. Fréquemment des brises rafraîchissantes glissent sous les arbres. En vérité, tout dans ces lieux divins est plein de beauté et d'élégance. » Ce paradis n'est autre que celui de Soukhavati. Pour y parvenir, il est nécessaire d'implorer sans cesse Amida. Ce dieu compatissant est d'ailleurs sans cesse occupé à sa mission de salut aidé de ses acolytes Kwannon et Seishi et suivi de vingt-trois autres Bosatsu. Le paradis de la doctrine Jôdô veut symboliser le monde idéal de la nature dont Amida est l'esprit. Le Sûtra qui porte le nom d'Amida Kyô admire les beautés de cette nature au lieu de vénérer des idées personnifiées comme le faisaient les écrits des sectes mystiques. Par ces conceptions gracieuses l'art bouddhique se trouva entièrement renouvelé ; la nature y fut introduite. Le sourire du Bouddha contemplant la terre se fit plus doux : ce fut un Nouveau Testament de miséricorde succédant à l'Ancien de terreur. Mais le pinceau était plus apte que le ciseau à rendre les grandes scènes du Jôdô. La peinture prit donc une importance encore plus grande que dans la période précédente. En outre, dans la voie ouverte par Eshin, le génie japonais, tout imprégné d'amour de la nature et très apte à une observation perspicace, trouva à s'employer de façon merveilleuse. Il fit descendre les dieux sur la terre en les peignant sous les traits de « beaux hommes. » Les artistes tinrent à réaliser des conceptions harmonieuses, susceptibles de matérialiser le bel ordre de l'univers. Enfin, l'introduction des paysages dans la peinture bouddhique créa des œuvres intermédiaires entre celles d'inspiration purement religieuse et celles uniquement laïques.

Le Sôzu (évêque) Eshin ne se contenta pas d'élaborer une doctrine, il voulut fournir des exemples. De là d'admirables peintures qui sont la gloire de la deuxième moitié du xe siècle

japonais. La plus connue d'entre celles-ci est la « Mida Raigô, » la « venue du Bouddha sur la terre, » (*Kokka*, n° 233) d'un temple du Kôyasan où Amida et 25 Bosatsu descendent du ciel sur des nuages pour aller chercher l'âme d'un saint prêtre vivant retiré dans les montagnes. L'art de Yamatoye s'y trouve annoncé par la composition soucieuse de l'effet pittoresque et par la façon de traiter le paysage. Les rochers du premier plan supportant de beaux arbres en fleurs ont la forme tourmentée de ceux des Ye-makimonos postérieurs et se souviennent de certaines œuvres Tang. Se fondant sur ces remarques, on a parfois discuté l'attribution de la peinture à Eshin, lui assignant plutôt pour date le XIIe siècle. Ce que l'on ne peut nier en tous les cas, c'est qu'elle fut directement inspirée par la doctrine de l'évêque du Hiei-san.

La même observation s'applique au triptyque du Kinkai Kômyôji de Kyôtô (*Kokka*, n° 224) portant le nom de « Yamagoshi no Mida, » « passage de la montagne par Mida » et qui aurait été exécuté durant l'ère Shôriaku (990-994). Les trois divinités : Amida et ses acolytes, apparaissent à mi-corps sortant radieusement d'une chaîne de montagnes, telles que, — suivant la tradition, — elles apparurent en rêve à Eshin sur le Hiei-san. Il est fait dans leurs images un très habile emploi des applications de filets d'or dites Kirikane. Les montagnes émergeant des nuages et couvertes de verdure ont des contours renforcés en bleu comme dans les Senzui Byobû, du XIIe siècle. Deux paravens latéraux représentent des scènes du Paradis et du Purgatoire.

Un fait vient s'ajouter à tous les précédens pour montrer comment la peinture laïque japonaise sortit peu à peu de l'art bouddhique : Motomitsu, fondateur de la très yamatisante école des Kasuga, fut d'abord l'élève de Kose Kimmochi, le petit-fils du grand Kanaoka et commença par exécuter des Butsuzô (images bouddhiques), telles que l'Avalokitésvara du Tôji à Kyôtô. D'origine illustre, — il appartenait à la branche Kanin des Fujiwara, — il reçut différens titres honorifiques, tels que ceux de Takumi no kami (chef du bureau des Constructions) et d'Echizen no mori (gouverneur de la province d'Echizen.) Il créa une technique nouvelle consistant à tenir le pinceau obliquement par rapport à la soie ou au papier. Vers le Nengô Kwankô (1004-1011), ses œuvres étaient fort goûtées, ce qui explique sa nomination d'Edokoro-no Azukari (chef du bureau de peinture,

sorte de ministère des Beaux-Arts de l'époque). A sa suite, ses descendans immédiats, puis les Tosa devinrent en quelque sorte les peintres officiels de la Cour. C'est à son petit-fils Takayoshi (vers 1072-1076) que revient l'honneur d'avoir porté au plus haut point la gloire des Kasuga. L'œuvre la plus importante exécutée par celui-ci fut l'illustration du célèbre roman de Murasaki Shikibu, le Gengi Monogatari (datant de l'an 1004.) Par elle, on peut se rendre compte des tendances de l'école. La peinture est essentiellement décorative; le coloris en est éclatant, mais parfois un peu épais. On sent, en outre, une certaine gaucherie et de la raideur dans les attitudes. Le mode conventionnel de représentation de ses personnages a reçu au Japon le nom de Hikime Kagihan (littéralement : « les yeux linéaires et les nez comme des clefs. ») L'artiste nous représente ses héros sous la forme de courtisans d'allure fort distinguée, de dilettantes, discutant gravement de choses futiles tout en s'efforçant de déranger le moins possible les plis de leurs amples vêtemens empesés. (*Kokka*, n° 182, juillet 1905). Le luxe des ors et des brillantes couleurs rend admirablement la somptuosité des étoffes. L'école de Kasuga, en un mot, est en complet accord avec les mœurs et les goûts de l'époque. Les paysages sont traités de manière très simple et primitive, la perspective fait à peu près défaut. En revanche, le peintre s'efforce de donner une reproduction exacte des intérieurs en faisant disparaître les cloisons mobiles servant de murs aux maisons.

Une tendance très différente de la nouvelle peinture laïque japonaise apparaît dans l'œuvre de Kakuyù (1053-1140.) Celui-ci fut durant une partie de sa vie dai-sòjò, — c'est-à-dire archevêque, — de Toba, d'où son surnom de Toba Sòjò et celui de Toba-ye donné à ses dessins humoristiques. On doit voir en lui le grand fondateur du style Yamatoye dans son expression la plus énergique. Ses peintures sont de deux sortes. Dans trois makimonos en noir conservés au temple Kòsanji en Yamashiro, il paraît avoir fait œuvre satirique en remplaçant les hommes par des animaux à la façon des fabulistes. De tels croquis, pleins d'une vie débordante, ne sont certes pas ceux qu'on pourrait attendre d'un grand prêtre bouddhiste. Il semble qu'il se soit proposé pour but de railler les mœurs de son époque, mais, par malheur, la plupart des allusions contenues dans ces merveilleux dessins nous échappent forcément (*Kokka.*)

Dans l'illustration de la légende du Shigisan-Engi, Kakuyû inaugure un genre tout autre qui sera porté à la perfection par les maîtres du commencement de l'époque de Kamakura (1185-1337). L'œuvre a été exécutée sous la forme dite ye-makimono et le moment semble venu de parler de cette dernière. C'était un rouleau de peintures se développant dans le sens de la largeur, différant en cela des kakemonot destinés à être pendus et traités en hauteur. Les plus anciens ye-makimonos actuellement conservés semblent remonter au IXe siècle. Le genre aurait même existé antérieurement si l'on en croit un passage du *Genji-monogatari :* on l'employa pour illustrer des romans ou des légendes. Dès l'époque de Nara (710-794), des écrits bouddhiques présentés sous la même forme de rouleaux étaient ornés de quelques peintures. Mais dans ceux-ci, l'illustration subordonnée au texte pour renforcer certains de ses enseignemens, n'occupait qu'une place secondaire. Peu à peu, les choses furent inversées et le texte, à son tour, réduit à quelques lignes, ne servit plus qu'à élucider le sens des figures. Le ye-makimono allait devenir un merveilleux instrument entre les mains des maîtres yamatisans. Sa forme rendait en effet facile le développement de longues scènes où pouvaient se grouper de nombreux personnages. Les sujets traités dans le *Shigisan-engi* sont pourtant encore assez simples. Ils mettent bien en lumière le talent simple et nerveux de l'artiste. Le coloris est sobre et les tons neutres dominent. On voit que Toba Sôjô attache bien moins d'importance à la couleur que ne le faisaient les Kasuga. Toute son attention se concentre en revanche sur l'expression des physionomies ; celles-ci perdent leur impassibilité dont elles font preuve dans les œuvres de Takayoshi et de ses successeurs.

Bientôt va commencer une période de transition entre l'époque efféminée du Fujiwara et l'ère guerrière de Kamakura. Elle a reçu le nom de Heike-jidai (1160-1181). Profitant de la faiblesse du gouvernement, la noblesse s'était rendue indépendante et, fortifiée dans ses châteaux, narguait le pouvoir central. Deux familles ne tardèrent pas à se signaler entre tous les autres clans militaires : les Minamoto (ou Gen) et les Taira (ou Heike). Les premiers étaient solidement établis dans les provinces de l'Est (le Kantô), les seconds cherchaient à dominer dans la région de Kyôto. Elles entrèrent en lutte pour la suprématie devant un empereur impuissant à maintenir l'ordre. Les

campagnes de Hôgen (1156-1158) et de Heiji (1159-1160) assurèrent le triomphe du Taira Kiyomori. Celui-ci ne sut garder aucune mesure dans sa victoire. D'un caractère violent et brutal, il s'adonna à une vie de débauche qui dura jusqu'à sa mort (1181). Durant cette période, les caractéristiques de l'art japonais restèrent sensiblement les mêmes. La société profitant de ce que la paix était rétablie pour quelques années oublia vite les horreurs de la guerre civile et la leçon ne porta pas. Plus que jamais elle se livra au tourbillon des fêtes et de telles circonstances furent peu favorables à l'éclosion d'idées nouvelles.

On doit pourtant noter l'importance prise par les peintures destinées à l'ornementation d'écrits sacrés très soigneusement calligraphiés. C'était là reprendre une vieille tradition remontant, comme nous l'avons vu, au VIIIe siècle, mais en la modifiant par l'introduction d'illustrations profanes dans les écritures bouddhiques, en vue de commenter le texte. Le temple de Kumodera dans la province de Suruga possède en ce genre 18 rouleaux exécutés dès l'époque de l'empereur Toba (1108-1123). Mais les plus célèbres de ces œuvres sont celles de la période Heike jidai. En 1164, Kiyomori offrait au temple d'Itsukushima dans la province d'Aki une série de makimonos consacrés au texte Hokekyô. La calligraphie en était due à 32 membres de la famille Taira. Le fond de ces makimonos est somptueusement décoré d'or et d'argent en poudre et en feuilles. Les peintures accompagnant le texte consistent en utaye (dessin ornant des poésies), en ashide-ye (peintures sous la forme calligraphique) et en scènes d'intérieur pleines de charme, exécutées avec la minutie d'un miniaturiste de notre moyen âge. Les couleurs sont très brillantes et assez épaisses (*Kokka*, n° 318, juillet 1908).

Une autre sorte de manuscrits enluminés de la fin de l'époque des Fujiwara se présente sous la forme de volume relié dite Yamato-toji (littéralement : reliure du Yamato).

Dans l'exemplaire du *Hokekyô* appartenant à M. Riichi Uyeno d'Osaka (*Kokka*, n° 199, décembre 1906), le texte n'est pas interrompu par les peintures, dispositif qui produit, au premier abord, un singulier effet sur l'œil de l'observateur non prévenu.

Un troisième genre de peintures doit être enfin cité. Elles

différent des précédentes par la forme d'éventail de leur encadrement (manuscrits du temple Shitennoji, d'Osaka, datant de 1170 environ, *Kokka*, n° 204, mai 1907). Les sujets traités sont en outre plus variés : l'artiste inconnu n'a pas reculé devant la représentation de scènes populaires, chose nouvelle pour l'époque, mais ses personnages conservent une allure compassée et leurs traits sont encore rendus d'après toutes les conventions chères aux maîtres Kasuga.

Il fallut le fer rouge d'une nouvelle guerre civile plus violente encore que les précédentes pour purifier les mœurs, régénérer la philosophie japonaise et fournir aux beaux-arts de nouveaux élémens d'inspiration.

V

Les Heike avaient à leur tour perdu leurs qualités guerrières. Le Minamoto Yoritomo en profita pour soulever le Kantô, et la mort du grand Taira Kiyomori (1181) amena la ruine défininitive de son clan après une guerre de cinq ans. Yoritomo victorieux et proclamé Sei-i-tai shogun en 1196, établit sa cour à Kamakura qui devint la capitale de l'Est. Là régnèrent les mœurs austères des soldats qui pratiquaient la belle morale du Bushidô tout imprégnée du sentiment de l'honneur et du culte des vertus militaires. Pendant ce temps, à Kyôto, continuait à régner un fantôme d'empereur entouré d'une cour efféminée et dissolue. Tout ce que la période dite de Kamakura (1185 à 1337) produisit de plus beau, de plus énergique, de plus national dans le domaine artistique fut inspiré par les tendances de la capitale de l'Est. L'ère des luttes n'était d'ailleurs pas close. Dès 1201, les Hôjô devinrent les ministres (Shikken) tout-puissans des successeurs de Yoritomo incapables. Ils firent et défirent les souverains à leur guise. Kyôto fut à plusieurs reprises dévastée par les émeutes et les incendies; les bonzes eux-mêmes se soulevèrent et se mirent à porter les deux sabres des samuraï. Un vent d'héroïsme souffla partout que les victoires du Hôjo Tokimune sur les envahisseurs mongols (1274-1281) vinrent encore renforcer. En de telles circonstances, les peintres se trouvèrent naturellement portés à représenter les foules agissantes et les grandes scènes de bataille. Les vertus guerrières de l'époque et

la bonne trempe acquise par les caractères se reflétèrent dans les œuvres des maîtres géniaux que furent Mitsunaga et Keion Sumiyoshi.

La période durant laquelle travaillèrent ceux-ci, la plus glorieuse à bien des titres dans l'histoire du ye-makimono, commence vers 1180 et dure une cinquantaine d'années. Les peintres portent alors toute leur attention sur les personnages qu'ils veulent rendre vivans, tandis que le paysage ne joue qu'un rôle secondaire. En revanche, à partir de la fin du XIIIe siècle, ce dernier fait de grands progrès et devient la partie la plus intéressante des ye-makimonos. Il faut voir dans cette évolution le jeu d'un facteur nouveau : à la fin de l'époque de Kamakura, l'influence chinoise Song vient heureusement rénover des genres prêts de tomber en décadence. Depuis bientôt un siècle, elle a d'ailleurs commencé à agir sur l'art bouddhique des Takuma transformant de façon très sensible les conceptions religieuses de l'ère Fujiwara. Elle s'attaque ensuite au genre du portrait et imprègne tout ce qu'elle touche d'un caractère tout à la fois plus réaliste et plus simple. Telle est sommairement esquissée la physionomie de la grande époque artistique que nous allons étudier.

Fujiwara Mitsunaga était le petit-fils de Takayoshi. Ses traditions de famille le rattachaient donc à l'école nationale de Kasuga. Son talent est, en effet, purement japonais. Mais il sut modifier les idées de ses ancêtres en les développant dans le sens de la vie et du mouvement. En ce sens, les œuvres de Toba Sôjô ont dû influer fortement sur sa formation. Les auteurs japonais rapportent que, dès 1173, il travailla au palais impérial à décorer les shôji (cloisons mobiles) de la salle du Shishinden réservée à certaines cérémonies solennelles. Ce ne sont pourtant pas ses œuvres de jeunesse, mais bien l'illustration des makimonos qui lui ont valu d'être considéré comme le plus grand peintre de Yamato-e du Japon. Il fut, en effet, le premier à savoir utiliser complètement la largeur du makimono pour y grouper de nombreux personnages en des scènes débordantes de vie. Ce sont les foules en délire de ses « Aventures de Ban Dainagon » (collection du comte Tadamichi Sakai) ou les diableries de son Yamai zoshi (*Kokka*, n° 210) qu'un Bosch ou un Callot n'auraient pas désavouées. Dans le premier de ces makimonos existe une page admirable où l'artiste nous montre un rassemblement

populaire assistant impuissant à l'incendie qui consume l'escalier du palais impérial. Il sait nous faire sentir tout à la fois l'arrêt de l'élan de la foule vers la demeure de l'Empereur et la panique qui commence à la gagner. Le coloris est assez sobre : des tons neutres sur lesquels ressortent les vêtemens bleu, rouge, orange ou jaune. Des flammèches d'un rouge vif viennent tomber au milieu du peuple poursuivi par de gros nuages d'une fumée noire. Le dessin très nerveux témoigne d'une admirable sûreté de pinceau (*Kokka*, n° 192, juillet 1905). En revanche, le paysage est indiqué de façon fort sommaire, consistant souvent en montagnes aux contours indécis se confondant avec les nuages. Aux arbres et aux habitations du premier plan, Mitsunaga donne beaucoup plus d'importance. Il se conforme d'ailleurs en cela aux traditions léguées par les époques précédentes.

Si nous revenons, à ce propos, quelque peu en arrière, nous trouvons déjà un embryon de paysage, bien naïf et bien primitif, il est vrai, dans le Kwakogenzai-ingwa-Kyô de l'époque de Nara (710-794). Puis la doctrine Jôdô, au xe siècle, adjoint les scènes de la nature aux images divines. Une autre étape intermédiaire est ensuite marquée par les peintures de ces grands paravens employés dès l'époque des Fujiwara dans certaines cérémonies religieuses et portant le nom de Senzui Byôbu. Dans ces derniers, les élémens Tang sont déjà en voie de pleine transformation. Ce ne sont plus les hautes montagnes de la Chine, mais bien les plaines ondulées ou les collines des environs de Kyôto et de Nara que le peintre veut y représenter. De grands cours d'eau paisibles y déroulent leurs méandres ; de beaux arbres et des maisons aux intérieurs très souvent entrevus par de larges baies, viennent encore égayer l'ensemble. Les Senzui Byôbu parvenus jusqu'à nous ne paraissent guère antérieurs à la fin du XIIe siècle, les plus connus étant ceux du Tôji (*Kokka*, n° 187, décembre 1905) et du Jingôgi (*Kokka*, n° 256, septembre 1911). On y remarque souvent un certain impressionnisme très caractéristique du génie japonais, celui-là même que les Koêtsu et les Kôrin intensifieront cinq siècles plus tard. Les contours des montagnes sont renforcés par une large bande ombrée bleue ou verte. C'est là la technique dite Mosenhô (littéralement : règle de l'exécution des contours) évidemment artificielle, mais produisant un effet décoratif très particulier.

Il restait à animer ces paysages en y introduisant de grandes

scènes à personnages. Les premiers maîtres de ye-makimonos le tentèrent quelquefois, mais durent le plus souvent reculer devant la difficulté. Ils préféraient d'ailleurs, sans doute, concentrer tout l'intérêt sur les personnages principaux.

Le plus brillant émule de Mitsunaga fut sans conteste Keion, son frère cadet. Il prit le nom de Sumiyoshi parce qu'il habitait cette localité dans la province de Setsu. On est assez mal renseigné sur les dates de sa vie; on sait seulement qu'il vivait encore durant le nengô Keinin (1201-1203). Il est l'auteur très admiré des illustrations de l'*Histoire de la Campagne de Heiji* dans laquelle Taira Kiyomori sortit vainqueur des Minamoto. Elle est pleine de scènes de bataille (*Kokka*, n° 182, juillet 1905), traitées avec un sens extraordinaire du pittoresque. On ne sait ce qu'on doit y admirer le plus du mouvement intense donné aux combats ou de la merveilleuse façon dont sont rendus les personnages et les chevaux. Ces petites bêtes japonaises, nerveuses et souvent même vicieuses, à la forme ramassée et à l'encolure courte, possèdent encore aujourd'hui la silhouette que leur a donnée Keion dans ses œuvres. Celles-ci témoignent d'une science des allures bien capable de nous dérouter, nous autres Européens, dont les peintres sont demeurés si longtemps ignorans en la matière. Keion sait utiliser une savante opposition des nuances, mais il ne tombe jamais dans les empâtemens du temps des Fujiwara.

Il eut pour fils Tsunetaka, le fondateur de la célèbre lignée du Tosa. Celui-ci habita successivement Nara et Kyôto et entre autres charges honorifiques reçut celle de gouverneur de la province de Tosa : de cette circonstance provint le nom pris par son école. On sait qu'en Kenchô (1249-1255) il travailla au palais impérial. Ses principaux makimonos sont ceux des histoires de la fondation de Kuramadera et de la vie du prêtre Saigyô Hôshi (*Kokka*, n° 146). Ce dernier renferme des paysages d'hiver très curieusement traités, mais le mérite de Tsunetaka est loin d'égaler celui de son père, bien qu'il ait obtenu le titre de Edokoro-no azukari, jusque-là à peu près héréditaire chez les Kasuga.

A l'époque où florissait le talent de Mitsunaga, Takanobu (1146-1205), appartenant à une branche différente de la famille Fujiwara, avait fondé une autre lignée de peintres surtout illustrée par son fils Nobuzane (1177-1265).

Ce dernier est l'auteur d'un certain nombre de makimonos, par exemple de ceux du Kitano Tenjin Engi (histoire de la châsse de Tenjin), conservé au Kitano Juishô de Kyôto et du Kegon Engi (du temple Kôzanji). Le style de ses peintures semble avoir subi tout à la fois l'influence des Kasuga et celle des Tosa. Des premiers il se rapproche par une certaine minutie et une extrême perfection dans sa manière de rendre les moindres détails, mais les attitudes de ses personnages sont moins raides et les scènes dans lesquelles ils figurent plus mouvementées. Le coloris est plus vif que ceux de Mitsunaga et de Keion et souvent rehaussé d'or. Ce ne sont peut-être pas d'ailleurs ses illustrations de légendes qui constituent le principal titre de gloire de Nobuzane, mais plutôt ses portraits.

Nous avons vu comment le genre du portrait s'implanta au Japon dès la fin du VIIe siècle (Shotoku taishi) et fut mis en faveur au IXe par l'intermédiaire des images semi-religieuses (bonzes et fondateurs de sectes), mais ces dernières se souvenaient encore trop de la sculpture dont elles étaient manifestement imitées. Il fallut arriver à l'époque de Kamakura (1185-1337) pour assister au plein développement du genre : comme les illustrations des ye-makimonos, les portraits se répartissent alors en deux périodes bien différentes. Durant la première, celle dont nous nous occupons actuellement, ils montrent toutes les caractéristiques de la peinture nationale Yamatoye des Kasuga : dignité des attitudes, teintes brillantes et surtout empâtemens très caractéristiques de couleur blanche des visages sur lesquels les traits sont exécutés en lignes délicates. Les chefs-d'œuvre de cette période semblent être le portrait de l'empereur Goshirakawa (*Kokka*, n° 195, août 1906), datant du commencement du XIIIe siècle et conservé au Myô-ô in de Kyôto et celui du prêtre Mongaku attribué à Fujiwara Takanobu (1146-1205) (*Kokka*, n° 248). — Très curieuse est aussi l'image de la divinité Nibu Myôjin (*Kokka*, n° 234) appartenant au Shintoïsme et peinte en cette qualité sous les traits d'une princesse de l'époque à la physionomie grave, aux cheveux dénoués tombant sur les épaules et vêtue d'une robe splendide toute tissée d'or, l'entourant de ses énormes plis.

A Nobuzane nous sommes sans doute redevables de la série fameuse des Agedatami Kasen, « les poètes célèbres assis sur des agedatami, » (sortes de nattes servant de sièges). Actuellement,

elle est malheureusement dispersée dans diverses collections, dont celle du vicomte Matsudaira. Un portrait du poète Minamotono Shitago appartenant à M. Morrison semble s'y rattacher. Nobuzane a fait de visibles efforts pour bien individualiser les images des grands personnages qu'il représente et se rapprocher de la réalité, mais les procédés dont il disposait ne lui permettaient qu'imparfaitement d'atteindre ce but. Il fallut l'influence Song de la seconde partie de l'ère de Kamakura (fin du XIIIe et commencement du XIVe siècle) pour mener à son apogée l'art du portrait.

Cette époque nouvelle est marquée par la pénétration réciproque des écoles. L'influence de celle des Tosa sur les peintres des autres lignées est particulièrement marquée : elle absorbe, pour ainsi dire, en elle toutes les autres écoles à tendances yamatisantes de l'époque. C'est ainsi que le bonze En-i, d'abord élève de Takuma, se montre surtout disciple de Tosa dans sa « Vie du prêtre Ippen, » exécutée en 1299 (*Kokka*, n° 245, octobre 1910). La façon dont il groupe ses personnages et le mouvement qu'il sait mettre dans les scènes représentées le rapprochent même parfois des premiers maîtres de Yamatoye. Mais la grande originalité de cette œuvre comme de tout un groupe d'autres analogues, (Vie de Hônen Shônin, un des fondateurs de la secte Jôdô, par Tosa Yoshimitsu, de la fin du XIIIe siècle ; illustration du Kasuga gongen-genki dont l'auteur principal fut Takakane au commencement du XIVe siècle) consiste dans l'immense progrès accompli par le paysage.

On remarquera que tous les makimonos que nous venons de citer appartiennent à une série spéciale : celle des légendes religieuses. Les édificateurs de temples se proposèrent sans doute pour but de démontrer aux fidèles la raison de la construction de ceux-ci, en faisant intervenir la divinité dans le choix de leur emplacement. Dans de telles œuvres, la nécessité de la description du site amena le peintre à donner une plus grande importance au paysage. Son étude poussée, beaucoup plus loin qu'elle ne l'avait jamais été, fut d'ailleurs facilitée par les modèles chinois Song qui se répandaient de plus en plus au Japon en cette fin du XIIIe siècle. Ces derniers étaient nettement caractérisés par leur recherche d'une simplicité voulue et leur emploi des teintes légères en opposition complète avec les enluminures épaisses des maîtres de Yamatoye de la période précédente.

Le coloris de Yoshimitsu et de Takakane, comme de En-i, demeure généralement clair et sans empâtement. Ces maîtres apportent toute leur attention à rendre la perspective aérienne. On a souvent fait remarquer la manière conventionnelle dont paraissent figurés les nuages que certains ont comparé à des doigts de gant. Pour expliquer ce procédé très particulier nommé Kou-le en Chine, il y a tout d'abord lieu d'observer que, dans les pays de brouillard tels que le Japon, on voit fréquemment de longues bandes brumeuses flottant en l'air et desquelles émergent les sommets des arbres, comme dans les makimonos des maîtres Tosa.

En outre, M. Sentarô Sawamura, dans une étude publiée par le *Kokka*, a réuni les quelques remarques suivantes très intéressantes à recueillir de la bouche d'un Japonais. Le procédé Kou-le aurait été souvent employé en raison de la difficulté de figurer dans leur entier les montagnes élevées, par suite du peu de hauteur relative des makimonos : on a alors caché leurs sommets dans les nuages, chose d'ailleurs fréquente dans la réalité. On s'en serait encore servi quelquefois pour séparer les unes des autres les diverses scènes d'un même makimono; ou encore comme d'un moyen décoratif destiné à intensifier le reste du coloris par le contraste des masses grises des nuages; ou, au contraire, afin d'atténuer par leur superposition des couleurs trop violentes. Par la suite, des représentans d'autres écoles, et en particulier Kano Motonobu dans ses illustrations de légendes, adoptèrent le même procédé.

Dans l'art du portrait de la fin de l'époque de Kamakura s'accomplit une transformation analogue à celle du paysage. Les enduits de couleur blanche formant le fond des visages durant la période précédente, disparaissent dans les œuvres influencées par les Song. On vise davantage au réalisme : l'emploi des couleurs légères et des ombres permet de mieux individualiser les traits des personnages. Ces progrès s'observent dans le remarquable portrait du prêtre Daitokushi remontant au milieu du XIVe siècle (*Kokka*, n° 235, décembre 1909) et conservé au temple Daitokuji de Kyôto. L'auteur inconnu a atteint la plus grande intensité d'expression dans cette physionomie très fouillée tout illuminée d'intelligence et d'énergie. Combien, à côté de cette œuvre magistrale, paraît conventionnel et froid le portrait de l'empereur Godaigo du même temple, exécuté suivant les

anciens procédés Yamatoye et attribué à Tosa Yukimitsu (première moitié du XIVe siècle)!

Durant l'ère de Kamakura, la peinture religieuse est elle-même rénovée, tout d'abord sous l'impulsion de l'art laïque, puis par l'imitation des Song.

Dès l'ère des Fujiwara, nous l'avons vu devenir plus humaine et descendre des hauteurs où l'avaient placée les sectes mystiques. Un célèbre Nehanzô datant de 1060 (*Kokka*, n° 228, mai 1909) et figurant l'entrée du Bouddha dans le Nirvânâ est déjà très voisin des peintures des Kasuga. Les disciples qui entourent le maître reposant dans le calme de l'éternel sommeil se lamentent tragiquement, et leur douleur se traduit par des poses d'une diversité et d'une variété merveilleuses, dignes d'un Tôba Sôjô ou d'un Mitsunaga. Au XIIIe siècle, la tendance réaliste s'accentue. La grande école bouddhique de l'époque de Kamakura, celle des Takuma fondée par Tamenari dès le milieu du XIe siècle, était d'ailleurs très proche parente des Kasuga et des Tosa et se rattachait à la même classe des maîtres de Yamatoye.

Les divinités gardiennes conservent l'aspect terrible de celles de l'époque des Fujiwara. Celui-ci s'accentue même souvent sous l'influence des mœurs de l'époque. Tel est le cas pour le Daishô Fudô Myô-ô appartenant à M. Kaoru Inoué (*Kokka*, n° 247, décembre 1909) et considéré comme un des derniers chefs-d'œuvre bouddhiques.

D'autre part, le courant artistique créé par la secte Jôdô produit des peintures où le paysage continue à être heureusement combiné avec les images divines. Derrière une Kwannon de la collection Kaoru Inoué (*Kokka* n° 253), on aperçoit des montagnes élevées d'où descend une cascade qui vient rouler torrentueuse auprès du dieu imploré par un personnage à genoux. Cette cascade veut sans doute symboliser l'abondance de la grâce divine. Dans son exécution, elle rappelle quelque peu celle du kakemono attribué parfois à Kanaoka que nous avons déjà signalé, ce qui contribue à nous faire attribuer ce dernier au XIIIe siècle et non au Xe.

Les maîtres Song étaient plus préoccupés de rendre le beau plastique que de faire œuvre mystique. Ce souci apparaît dans les œuvres du premier des Takuma qui ait modifié le style de sa famille sous l'influence chinoise : nous voulons ainsi désigner Shôga. Celui-ci aurait été seulement un enfant d'adoption de

Takuma Tamehisa, lui-même petit-fils de Tamenari, et aurait appartenu en réalité à une branche des Kose. Il est l'auteur du paravent décoré des douze Devas du Tôji de Kyôto qui furent peints en 1192. Ces images sont délicieuses, et dénotent un sens extraordinaire de la ligne. Le dessin exécuté au trait d'encre est très ferme et les couleurs employées ont la légèreté d'un lavis. L'or est uniquement réservé aux bijoux, et l'ensemble d'une distinction suprême. Jamais le rendu des draperies n'avait été jusque-là porté à une telle perfection (*Kokka*, n° 211).

Au XIVe siècle, l'art bouddhique parvint au dernier stade de son développement. Par la suite, il ne fit plus que décliner, les idées religieuses allant sans cesse en s'affaiblissant. Sous les Ashikaga (1337-1573), les nouvelles sectes influentes, parmi lesquelles la Zen tient la première place, ne pourront enrayer cette décadence. L'esprit religieux subsistera seul et se répandra dans la nature exprimée de façon si merveilleuse par les grands maîtres de la Renaissance japonaise (XVe-XVIe siècles). Sous la double influence des élémens artistiques Song-Yoüen devenue prédominante, d'une part, et de la secte Zen de l'autre, le paysage atteindra à son tour son apogée.

En revanche, le genre Ye-Makimono des vieux maîtres nationaux du Yamato, celui dont nous avons essayé de raconter la naissance (XIe-XIIe siècles) et l'âge mûr (XIIIe et 1re moitié du XIVe), perdra beaucoup de ses qualités initiales pour tomber finalement dans la décrépitude. La perfection de la forme tuera la vigueur de la conception. Les peintres se feront miniaturistes, préoccupés avant tout du fini des moindres détails. Contre l'éclat trop grand du coloris et l'emploi exagéré de l'or, l'École de l'Encre accomplira sa réaction. L'art des Tosa se contentera dès lors de fournir de belles images destinées à distraire les loisirs des hautes classes de la société, reproduisant inlassablement d'analogues scènes de fêtes et de beaux costumes de la cour. Durant l'époque des Ashikaga, Mitsunobu (1434-1525) tenta de lui donner une nouvelle impulsion, si bien que certains historiens ont cru pouvoir lui décerner le titre de « restaurateur du vieux Tosa, » mais il faut bien remarquer que son style différa notablement de celui des grands maîtres de la belle époque, en raison de l'influence, peut-être inconsciente, mais très certaine, exercée sur son œuvre par les peintres chinois des écoles Song et Youën.

Avant de clore cette étude, nous devons accorder un souvenir ému à cette grande période de plus de deux siècles (1100 à 1340 environ) durant laquelle le génie japonais s'exprima de si admirable façon dans les makimonos des Toba Sôjô, des Mitsunaga et des Keion. Elle avait été préparée par une longue période d'assimilation des idées chinoises Tang et fut l'aboutissement de ce courant national observable dans certaines œuvres, dès le VIIIe siècle. Par leur pittoresque façon de rendre les foules agissantes et même les gens du peuple employés aux métiers les plus humbles (charpentiers au travail du makimono du Tengu Soshi peint en 1296 et appartenant à la collection du vicomte Akimoto Okitomo), les maîtres du début de l'ère de Kamakura se sont à leur tour montrés les vrais précurseurs de cette école d'Ukiyoye qui, à la fin du XVIIe siècle, devait réagir contre les Écoles académiques des Tosa et des Kano proches de la décadence.

Nous croirons avoir atteint le très modeste but proposé comme fin dernière à cette étude si nous avons suffisamment mis en lumière le caractère harmonieux de l'évolution de la peinture japonaise au cours des siècles et prouvé combien cet art s'est montré logique dans son expression parce que toujours il fut en intime union avec le développement national correspondant.

Marquis DE TRESSAN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

On attendait en France, avec un intérêt croissant, le retour de M. Poincaré de son voyage de Russie. Déjà une note officielle, rédigée avec précaution par les deux gouvernemens, avait fait connaître à l'opinion attentive le caractère, sinon les résultats, des conversations de Saint-Pétersbourg; mais cette note n'était pas sortie des généralités habituelles en pareil cas. Rien d'ailleurs de plus naturel : ce n'est pas dans les documens de ce genre qu'il faut chercher la pensée profonde et précise des hommes d'État qui les ont écrits. Le style en est d'habitude tout protocolaire, c'est-à-dire superficiel et sommaire. En débarquant à Dunkerque, M. Poincaré a prononcé quelques paroles auxquelles il a pu donner un accent plus personnel et plus chaud, mais qui, sur le fond même des choses, ont été empreintes de la même réserve. Il s'est contenté de dire que jamais l'alliance franco-russe n'avait été plus solide, plus vivante, plus active, et c'était là, en somme, ce qu'il nous importait le plus de savoir. Et comment aurait-on pu attendre davantage? Les journaux ont publié jusque dans le plus menu détail l'emploi des quelques journées que M. Poincaré a passées en Russie : il n'y a pas eu beaucoup de place pour les conversations politiques. Sans doute notre ministre des Affaires étrangères et M. Sasonoff ont échangé quelques propos utiles, mais trop rapides pour qu'ils aient pu y vider les questions complexes qui sont aujourd'hui posées en Europe et en Asie. Les conversations de ce genre servent à déterminer le but qu'on se propose en commun et à indiquer d'une manière approximative les moyens à employer pour l'atteindre; elles servent surtout à inspirer d'un côté et de l'autre une confiance réciproque et à dissiper peut-être de légers malentendus; mais c'est tout.

S'il en est ainsi, pourquoi la visite que M. Poincaré vient de faire

en Russie a-t-elle produit en Europe une impression si vive et donné lieu à des commentaires qui durent encore ? La raison principale en est dans la manière dont M. Poincaré a été reçu. Ce n'est pas ainsi que, d'habitude, on reçoit un ministre, fût-il même président du Conseil en même temps que chargé du portefeuille des Affaires étrangères. Il ne couche pas chez l'Empereur. On ne passe pas de revue en son honneur. On ne déploie pas autour de sa personne, quelque distinguée et sympathique qu'elle soit, un cérémonial aussi expressif. La mesure ordinaire a été dépassée, et elle l'a été, on n'en saurait douter, de propos délibéré. Lorsque, il y a vingt-deux ans, nos navires sont allés à Cronstadt, nous ne nous attendions pas à ce qu'ils fussent accueillis comme ils l'ont été : l'alliance franco-russe est sortie de l'initiative que le gouvernement russe a prise ce jour-là. Il y a eu, toutes proportions gardées bien entendu, quelque chose d'analogue dans cette nouvelle démonstration. Il ne s'agissait pas de faire l'alliance, elle est faite depuis longtemps ; mais, précisément à cause de sa durée, le bruit avait couru qu'elle avait perdu quelque chose de son énergie première. Le gouvernement russe a voulu montrer qu'il n'en était rien, et nous lui en sommes reconnaissant. Son intention a été comprise de tout le monde, et voilà pourquoi le voyage de M. Poincaré a été considéré comme un événement considérable. Il devait dès lors produire et il a produit dans les divers pays des impressions diverses. Nous disions dans notre dernière chronique que la presse allemande en avait parlé avec sang-froid ; nous ne le répéterions pas aujourd'hui. Le gouvernement allemand a été d'une correction parfaite ; il a même montré plus que de la correction, et le salut qu'il a fait adresser en mer à M. le président du Conseil, à l'aller et au retour, est un acte de courtoisie d'autant plus significatif qu'il n'était pas obligatoire. Il a fait preuve de bon goût. Mais l'opinion est devenue de plus en plus impatiente et chagrine à mesure que se déroulaient les incidens du voyage. Certains journaux ont même exprimé l'amertume de leurs sentimens dans ces termes rageurs dont ils ont et dont il faut leur laisser le secret. Qui ne connaît le poids de l'ironie germanique?

Dans la mauvaise humeur éprouvée par l'opinion allemande il y avait de la déception. La récente entrevue de Port-Baltique a mis une fois de plus en présence deux hommes qui ont de la sympathie l'un pour l'autre et deux souverains qui sont partisans du maintien de la paix ; mais on avait voulu y mettre autre chose, à savoir l'inauguration d'une politique nouvelle dans laquelle l'alliance franco-russe

tenait une place chaque jour moins grande et qui, de diminution en diminution, finirait par se réduire à rien; on assurait que déjà maintenant l'alliance n'existait plus que pour la forme et à la condition de ne pas y toucher, de ne pas s'en servir, car c'était le vase brisé. L'opinion allemande se complaisait dans cette illusion que les journaux s'appliquaient à entretenir. On pouvait croire à les lire, que la France, comme la Russie elle-même, ne tenait plus guère à l'alliance, qu'elle en était bien revenue, qu'à l'usage elle en avait senti le vide et reconnu l'inefficacité. Qu'avait-elle produit en effet? Rien, affectait-on de dire: les espérances du début s'étaient peu à peu dissipées, et la France, sentant qu'elle n'avait entre les mains qu'un instrument stérile, s'en était finalement détachée.

Nous ne perdrons pas notre temps à discuter ces allégations et à en démontrer l'inanité. Dans une durée déjà longue, l'alliance a pu éprouver quelques fléchissemens accidentels et provisoires, mais si on envisage ses résultats dans leur ensemble, elle a tenu ce que les deux parties en avaient espéré. En ce qui nous concerne, elle a modifié profondément notre situation en Europe. Nous étions la veille dans un isolement qui n'avait rien de splendide, exposés à tous les caprices d'un voisin puissant, exigeant, parfois menaçant: le lendemain, la paix trouvait une garantie précieuse dans un commencement d'équilibre, qui n'a pas tardé à se compléter par l'accession de l'Angleterre à un groupement déjà imposant. Ce ne sont pas seulement nos intérêts, mais aussi notre indépendance et notre dignité qui ont été consacrés par cet état nouveau de l'Europe. Ceux qui parlent de la banqueroute de l'alliance franco-russe semblent croire qu'elle avait été faite pour la guerre et, puisque la guerre n'a pas eu lieu, ils concluent qu'elle n'a pas rempli son objet. La vérité est que, sans exclure la possibilité de la guerre à laquelle elle prenait ses dispositions pour faire face, l'alliance avait pour but principal le maintien de la paix, et ce but a été pleinement atteint. C'est pourquoi la France et la Russie sont également résolues à la maintenir, et, puisqu'on en doutait, elles ont cru loyal d'en donner une affirmation publique. Le voyage de M. Poincaré en Russie et l'accueil qu'il y a reçu n'ont pas une autre signification. L'alliance reste un des facteurs les plus importans et les plus solides de la politique générale.

Il y en a d'autres, certes; nous n'en avons jamais douté. Est-ce pour le rappeler que M. le comte Berchtold a pris à la hâte auprès des grandes puissances une initiative imprévue, si urgente à ses yeux qu'il n'a même pas attendu, pour la produire, le retour de M. Poincaré à

Paris? Nous parlerons dans un moment de cette proposition qui a pour objet de donner de bons conseils à la Porte d'une part et aux pays balkaniques de l'autre: mais il faut auparavant dire un mot de la situation de l'Empire ottoman, de la manière dont elle se développe et des dangers qui s'y manifestent. C'est là d'ailleurs qu'on trouvera la meilleure explication des préoccupations du comte Berchtold et de la résolution qu'elles lui ont fait prendre. La situation de l'empire ottoman, en effet, est loin de s'être améliorée depuis quelques jours; les inquiétudes qu'elle inspirait déjà se sont au contraire singulièrement aggravées, d'autant plus qu'à mesure que les difficultés augmentent, le gouvernement s'affaiblit. Danger albanais, danger monténégrin, danger bulgare, danger de tous les côtés, et, à Constantinople, ébranlement continuel d'un ministère qui s'en va en lambeaux: il y a là de quoi encourager les prophètes de malheur qui, depuis si longtemps déjà, annoncent la chute imminente de l'Empire.

Nous avons plusieurs fois parlé de l'insurrection albanaise et de ses causes. La principale a été l'imprudence jacobine du gouvernement jeune-turc qui, imprégné de certaines idées occidentales, a confondu l'unité de l'Empire avec l'uniformité de ses institutions et a voulu imposer la même loi à des provinces profondément différentes. Le sultan Abdul-Hamid a commis des atrocités qui rendent sa mémoire odieuse, mais on ne saurait contester l'intelligence avec laquelle il avait compris les nécessités qui résultaient de cet état de choses. Sa politique à l'égard des Albanais les lui avait solidement attachés, et cet attachement subsiste au fond des cœurs. Les journaux ont en effet parlé d'une conspiration albanaise qui avait pour objet d'enlever Abdul-Hamid de la villa où il est prisonnier dans les environs de Salonique et de s'emparer de sa personne pour en faire sinon un chef, car très probablement le vieux Sultan n'est plus aujourd'hui que l'ombre de lui-même, au moins un instrument et un drapeau: effrayé de ce projet, le gouvernement de Constantinople aurait ordonné le transfert d'Abdul-Hamid dans un lieu resté ignoré. Nous ne saurions garantir l'exactitude de cette nouvelle, mais elle n'a rien d'invraisemblable. Les Albanais peuvent d'ailleurs se passer d'Abdul Hamid; ils sont assez forts par eux-mêmes. Si ce n'est pas à eux seuls qu'est due la chute du gouvernement jeune-turc, ils y ont contribué pour une grande part et, le lendemain, ils ont dicté la loi au nouveau ministère. Celui-ci désirait dissoudre la Chambre, mais il ne savait comment s'y prendre, et peut-être l'audace lui aurait-elle manqué jusqu'au bout s'il n'avait pas reçu les injonctions impérieuses des insur-

gés albanais. La Chambre a donc été dissoute et on a cru tout de suite à l'apaisement de l'insurrection. C'était malheureusement aller trop vite et prendre son désir pour la réalité. S'il y a eu ralentissement momentané dans l'insurrection albanaise, il n'y a pas eu apaisement véritable. Les Albanais, jugeant de la crainte qu'ils inspiraient par les concessions qu'on leur avait faites, ont continué leur entreprise révolutionnaire et, mêlant la ruse à la violence, ils sont entrés par petits groupes armés à Uskub devant les troupes ottomanes qui les ont laissé faire, soit qu'elles n'eussent pas d'ordres, soit qu'elles ne les aient pas exécutés. On a appris un jour que les Albanais étaient en fait maîtres d'Uskub et le bruit s'est répandu qu'ils ne s'en tiendraient pas là : leur mouvement devait se continuer vers le Sud, du côté de Salonique. Ils n'avaient pas besoin d'aller si loin pour provoquer un soulèvement général des Balkans. Les diverses populations de la péninsule en acceptent l'occupation par les Turcs parce qu'elles regardent cette occupation comme temporaire, jusqu'au jour où elles seront elles-mêmes en état d'y substituer la leur. Et chacune rêve de s'emparer du même pays que les autres. Les mêmes territoires doivent servir à faire la grande Serbie, ou la grande Bulgarie, ou à compléter le royaume de Grèce, ou à arrondir celui du Montenegro, ou à étendre la domination des Albanais ; mais en attendant que l'exécution de ces projets mette le feu entre elles, toutes ces populations rivales regardent la Turquie comme l'entrepôt où elles ont relégué leurs espérances, et on peut dire du Turc ce qu'on a dit autrefois chez nous de la République, qu'ils sont ce qui les divise le moins. Le *statu quo* actuel, considéré comme provisoire, peut donc se maintenir encore quelque temps, peut-être longtemps ; mais le jour où un des pays balkaniques s'emparera d'un lopin de terre en dehors de ses frontières, tous les autres voudront eux aussi réaliser les grandes destinées où leur imagination se complaît et quelquefois sommeille ; le réveil sera général, et Dieu seul sait ce qui se passera ! Le gouvernement ottoman s'en doute toutefois un peu lui aussi, et c'est pourquoi il a été sérieusement inquiet quand il a vu que les Albanais, entrés sournoisement à Uskub, menaçaient d'étendre leur mouvement encore davantage. Secoué par l'imminence et la gravité du péril, il a eu un sursaut d'énergie. Des troupes ont été concentrées au Sud d'Uskub, et un ultimatum a sommé les Albanais d'évacuer la ville dans un délai très court, faute de quoi ils en seraient expulsés par la force. Ils ont cédé. Les chefs de l'insurrection n'ont pas voulu compromettre les résultats déjà si considérables qu'ils avaient obtenus, sans compter

ceux qu'ils avaient l'espoir d'obtenir encore. A leur tour ils ont rédigé une sorte d'ultimatum en quatorze articles qu'ils ont adressé au gouvernement de Constantinople, et que celui-ci a accepté à une exception près : il n'a pas consenti à l'article qui demandait la mise en jugement du ministère Kakki pacha : le fait aurait été d'un trop mauvais exemple, il aurait constitué un trop dangereux précédent. Mais, devant tout le reste, le ministère Ghazy Moukter pacha s'est incliné : pouvait-il faire autrement ? Cette fois encore, on a parlé d'apaisement et il est probable qu'on en aura au moins le simulacre. Toutefois les Albanais restent en armes ; ils avaient même eu l'audace de demander qu'on leur en distribuât de nouvelles, ce que le ministère Mouktar ne leur a pas accordé ; il y a suspension d'hostilités, mais est-il besoin de dire combien l'avenir est précaire ?

Quant au Montenegro et à la Bulgarie, leur cas est à peu près le même. On sait que le Montenegro a été récemment érigé en royaume : le roi Nicolas trouve sans doute son territoire un peu mesquin pour être surmonté d'une couronne. Il y a eu, on a créé un mouvement sur les frontières, chose toujours facile : un conflit entre musulmans et chrétiens s'est produit et les Monténégrins, pour secourir ces derniers, sont entrés sur le territoire ottoman. Des représentations ont naturellement été faites à Cettigné par la Porte, sans qu'il en ait été tenu grand compte, et un moment la tension des rapports entre les deux gouvernemens a été si forte qu'on a pu craindre une rupture. Il s'en faut d'ailleurs que ce péril soit définitivement conjuré. Les nouvelles les plus contradictoires alternent du jour au lendemain. Tantôt on annonce que le Montenegro mobilise, tantôt on assure que les bons conseils des puissances ont produit leur effet et que l'affaire est arrangée. Malheureusement, des affaires ainsi arrangées sont toujours sur le point de se déranger de nouveau, et le Montenegro est un des points des Balkans sur lesquels il faut avoir toujours les yeux ouverts. Il en est de même de la Bulgarie, où il y a aussi un roi de fraîche date et un peuple sérieux, laborieux, ambitieux, muni d'une armée bien outillée, bien commandée, dit-on, et toujours prête à entrer en campagne. Elle y entrera sans doute brusquement un jour ou l'autre : si elle ne l'a pas fait encore, c'est grâce à la prudence, à la sagesse du roi Ferdinand qui, connaissant mieux que ses sujets les dispositions de l'Europe, n'a pas encore trouvé le moment favorable. Mais les Bulgares sont impatiens. Doués d'un esprit essentiellement utilitaire et pratique, ils ne veulent pas avoir fait pour rien de grands sacrifices, et ils estiment que, s'ils ont une armée qui leur coûte très

cher, c'est pour s'en servir. Les occasions, c'est-à-dire les prétextes, ne leur manqueront pas quand ils croiront l'heure sonnée. Une de ces occasions a paru s'offrir à eux ces jours derniers, ils en ont fait énormément de bruit, mais ils s'en sont tenus là. Une bombe a éclaté à Katchana sur le territoire ottoman. Par qui a-t-elle été lancée? Les Turcs ont cru que c'était par des révolutionnaires bulgares, ce qui est possible, et comme chez eux le premier mouvement se traduit aisément par un massacre, ils ont massacré un certain nombre de Bulgares. L'impression produite par cette nouvelle en Bulgarie a été immense. Le cri : « On assassine nos frères! » est sorti de toutes les bouches, ou plutôt est parti de tous les cœurs. Des démonstrations belliqueuses ont été faites dans tout le royaume; le gouvernement a été sommé de déclarer la guerre. Le mouvement a été profond et il n'y a pas lieu de douter de sa sincérité, mais il est permis de dire qu'il a été aussi l'objet de quelque mise en scène. On s'est livré, en Bulgarie, comme à une répétition générale de ce qui y arrivera plus sérieusement quand le grand jour sera venu. Le roi, qui était absent, a dû rentrer à Sofia ; il y a rempli son office ordinaire qui est de calmer l'effervescence des esprits. N'y a-t-il donc plus rien à craindre? Le danger immédiat est sans doute conjuré, mais celui qui résulte de la situation générale dans les Balkans est bien loin de l'être. Il ne faudrait qu'une étincelle pour tout enflammer. Les passions sont surexcitées, les appétits sont aiguisés, les gouvernemens sont attentifs. Jusqu'ici la Serbie était restée immobile : elle vient à son tour de déclarer qu'on égorgeait ses frères du côté de Novi Bazar et elle crie vengeance comme la Bulgarie, avec laquelle on assure d'ailleurs qu'elle a conclu une entente. La Grèce seule n'a pas encore bougé, bien qu'on la dise aussi d'accord avec la Bulgarie et la Serbie. Il y a partout de l'inquiétude, de l'agitation, de l'attente, — et heureusement aussi quelque circonspection.

Pendant ce temps, le ministère ottoman donne le plus fâcheux spectacle de faiblesse interne. Dans une situation aussi grave que celle que nous venons de décrire, — encore n'avons-nous parlé que des difficultés intérieures et il ne faut pas oublier qu'elles se compliquent d'une guerre étrangère qui dure trop et se prolonge sans aboutir, — il semble que tous les patriotes ottomans devraient ne songer qu'à la patrie en danger. Il n'en est pas ainsi : les ligues qui divisent le pays et les armées continuent de se livrer à leurs dissensions et se disputent dans le sein du gouvernement lui-même. Jamais pays n'a eu un plus grand besoin d'un gouvernement fort : le ministère Mouktar est trop

divisé pour être fort. Il a été formé de personnages considérables, mais dont chacun avait des vues différentes de celles de son voisin sur la conduite à tenir envers le Comité Union et Progrès, vaincu sans doute, mais non pas défait. Tous avaient, disons-nous, des vues particulières : il faut faire exception pour Mouktar pacha qui paraît bien n'en pas avoir du tout : son glorieux passé sert de couverture à des passions qu'il ne partage peut-être pas et à des intrigues où il se perd. Aussi a-t-on dit tout de suite qu'il n'était là qu'à titre provisoire et serait bientôt remplacé. Mais par qui ? Pour lui donner un successeur, il faudrait qu'un des deux partis qui se disputent la direction des affaires eût définitivement prévalu. En somme, les uns veulent, sous prétexte de conciliation en face d'un danger commun, ménager le Comité Union et Progrès, et nous ne disons pas qu'ils aient tout à fait tort : les autres veulent en finir avec le Comité et lui arracher ses racines, afin de l'abattre définitivement. Ses racines sont les fonctionnaires qu'il a partout et qui, lors des élections dernières, ont été, avec la brutalité et le cynisme que l'on sait, les instrumens de son influence : qui pourrait dire que ceux qui veulent s'en débarrasser n'ont pas quelques bonnes raisons pour cela ? Qu'arrivera-t-il, en effet, si les élections prochaines se font sous les mêmes influences et par les mêmes procédés que les précédentes ? Qu'adviendra-t-il du gouvernement actuel et de la Ligue militaire qui l'a fondé ? Un des ministres d'hier n'a-t-il pas dit qu'il attendait le moment de demander des comptes à ceux d'aujourd'hui ? Ces divergences dans le gouvernement ont rendu particulièrement délicate la situation du ministre de l'intérieur ; aussi, à la difficulté d'en trouver un, s'est ajoutée bientôt celle de le conserver ; à peine a-t-il été en place qu'il a été impossible de l'y tenir ; Zia pacha est parti le premier, puis un second, puis, croyons-nous, un troisième. Ils étaient tous partisans de la manière forte, c'est-à-dire de l'épuration du personnel et de la nécessité d'en constituer un nouveau sur le dévouement duquel on pût compter. L'homme qui dans le ministère agissait le plus fortement en sens opposé était Hussein Hilmi pacha : il vient à son tour de démissionner. Son départ peut donner plus d'homogénéité au ministère, mais n'augmentera pas son autorité, car Hilmi pacha en avait personnellement plus que ses collègues : son passé le recommande et, dans les débats parlementaires qui ont précédé la dissolution de la Chambre, il a montré une présence d'esprit, un sang-froid, une fermeté qui ont été très remarqués. Nous n'avons pas à prendre parti entre les ministres ottomans et les politiques

qu'ils représentent ; leurs perplexités sont naturelles, mais les conséquences en sont funestes. N'a-t-on pas dit qu'il valait mieux avoir une mauvaise politique que de n'en avoir aucune? Cela n'est pas toujours vrai, car les Jeunes-Turcs avaient une politique qui, étant mauvaise, ne leur a pas réussi. Il faut pourtant en avoir une, et c'est ce dont le ministère Mouktar pacha paraît incapable. On le savait, mais on comptait sur Kiamil : d'après les dernières nouvelles, il refuserait le grand vizirat. S'il persiste dans son refus, la confusion augmentera encore.

Qui pourrait s'étonner que M. le comte Berchtold se soit ému de tout cela? Il ne s'en est pas préoccupé seulement au point de vue autrichien, il l'a fait encore au point de vue européen. L'Autriche a sans doute des intérêts politiques importans dans la péninsule balkanique ; elle leur a donné une satisfaction récente par l'annexion de l'Herzégovine et de la Bosnie ; mais rien n'autorise à mettre en doute sa sincérité lorsqu'elle affirme qu'elle veut s'en tenir là, au moins pour le moment, et que le maintien du *statu quo* est le seul but qu'elle se propose. En conséquence, M. le comte Berchtold veut aider la Porte, directement par ses conseils ou plutôt par ceux de toutes les puissances, indirectement par ceux que les puissances donneront aussi aux États balkaniques. Pour déterminer quels seront ces conseils, M. le comte Berchtold invite les puissances à échanger leurs vues et il donne par avance un aperçu de ce que sont les siennes, en disant qu'il convient d'encourager la Porte dans les voies de la décentralisation où elle est spontanément entrée après la chute des Jeunes-Turcs, et de recommander la modération aux États des Balkans.

A parler franchement, on a été un peu surpris de l'initiative prise par l'Autriche ; elle était inattendue, même à Berlin, paraît-il. En agissant comme il l'a fait, le comte Berchtold a imité le comte, alors baron d'Ærenthal, qui a procédé à l'annexion de l'Herzégovine et de la Bosnie sans s'être entendu avec personne, pas même avec ses alliés ; mais où l'imitation cesse, c'est dans l'appel qu'il a adressé à toute l'Europe pour la convier à se mettre d'accord sur une politique commune. Cette nouveauté a produit une bonne impression : on a cru y démêler que l'Autriche renonçait à jouer un rôle à part, isolé, personnel, pour rentrer dans le concert européen. Comment n'aurait-elle pas été bien accueillie dans cette attitude nouvelle? Elle devait l'être d'autant mieux que la politique qu'elle conseillait était celle de tout le monde. Il fallait, bien entendu, l'expliquer d'une manière un peu plus précise, car la proposition autrichienne était conçue en termes

si généraux qu'elle restait un peu vague; mais ses tendances étaient notoirement conformes à celles des autres puissances. Aussi s'est-on demandé pourquoi l'Autriche avait jugé utile de donner tant de solennité à l'expression de sa pensée. L'empereur François-Joseph a même ajouté son autorité personnelle, qui est si considérable, à celle de son ministre auquel il a choisi ce moment pour décerner une des plus hautes décorations dont il dispose. Se présentant avec cette consécration suprême, la proposition du comte Berchtold devait rencontrer auprès de tous les gouvernemens une sérieuse déférence et, en effet, ils lui ont fait tous une réponse favorable. Mais, nous le répétons, il faut s'expliquer pour être sûr de bien s'entendre, et c'est la seconde phase de l'opération diplomatique dans laquelle on est entré. La troisième sera remplie par les démarches à faire, s'il y a lieu, auprès de la Porte et des États balkaniques. Il ne s'agit pas d'intervention, dit l'Autriche; il ne s'agit pas de pression; soit, mais de quoi s'agit-il exactement? L'Autriche déclare qu'elle veut fortifier le gouvernement ottoman dans la voie de la décentralisation où il s'est engagé. S'y est-il engagé tant que cela? La voie est très longue, très accidentée, elle peut conduire très loin. L'exemple de l'Albanie, où elle est obligée de faire des concessions qui créent une véritable autonomie, n'est pas sans effrayer la Porte. Ce mot de décentralisation ne lui dit rien qui vaille. Parce qu'on a trop incliné dans le sens du jacobinisme unitaire, faut-il tomber maintenant dans une sorte de fédéralisme? Poussée jusqu'à un certain point, la décentralisation peut être la préface de la dislocation et du démembrement. C'est ce que craint la Porte. Ce que peut craindre l'Europe, c'est que l'affaiblissement du pouvoir central ne déclanche, ne déchaîne entre les États balkaniques, âprement jaloux les uns des autres et tout prêts à se disputer les mêmes territoires, des querelles redoutables auxquelles elle ne saurait rester étrangère. Et voilà pourquoi, si tout le monde approuve la proposition autrichienne au point de départ, on se demande où elle conduira. Ces questions n'ont pas encore de réponse; elles ne peuvent pas en avoir de si tôt. Au surplus le comte Berchtold n'est plus à Vienne; il est allé en Roumanie, à Sinaïa, où il est reçu par le roi Charles. La Roumanie n'est pas une des grandes puissances auxquelles la proposition autrichienne est adressée; mais, par sa situation géographique et par les forces militaires dont elle dispose, elle peut avoir une influence considérable sur certains États balkaniques, notamment sur la Bulgarie. Elle est de plus en Orient comme une sentinelle avancée de la Triple alliance. Tout donne à croire que le comte Berchtold est allé à Sinaïa avec des

intentions précises. Sa démarche est de nature à contribuer au maintien du *statu quo* oriental, sans qu'il soit besoin pour cela de mettre en mouvement l'appareil compliqué du concert européen.

Dès le retour de M. Poincaré à Paris, la France a adhéré à la proposition autrichienne, comme elle adhérera à toutes celles qui pourront contribuer au maintien de la paix dans les Balkans, ou à son rétablissement entre l'Italie et la Porte : mais, naturellement, elle ne fera rien sans s'être entendue avec la Russie et l'Angleterre, son alliée et son amie. L'intention principale qu'a eue M. Poincaré dans son voyage à Saint-Pétersbourg a été, en effet, non pas tant de resserrer l'alliance qui n'en avait pas besoin, que d'en régulariser l'exercice qui s'était peut-être relâché depuis quelque temps. Ce résultat, s'il est obtenu, aura mis plus de clarté dans la situation respective des puissances : il facilitera par là des solutions que personne aujourd'hui ne peut imposer et qu'on ne peut dès lors obtenir que grâce à une bonne volonté commune. On vient de voir, par le tableau dont nous avons rapidement esquissé les traits, combien il est désirable que cette bonne volonté soit à la fois assez énergique et assez prudente pour parer au mal sans risquer de l'aggraver.

Si la situation de l'Orient intéresse toute l'Europe, celle du Maroc nous touche particulièrement et elle est loin d'être rassurante : elle est d'ailleurs ce que, depuis plusieurs années, nous avons prévu et annoncé qu'elle serait inévitablement à la suite de la politique où nous sommes entrés. Cette politique nous a imposé des obligations auxquelles nous devons faire face, puisque nous en avons pris l'engagement, et, sans plus récriminer sur le passé, ce qui serait désormais bien inutile, nous demandons au gouvernement de pourvoir aux impérieuses nécessités du présent. La France doit remplir avec honneur la tâche qu'elle a revendiquée et que, à la suite de cette revendication, les puissances lui ont attribuée. Pour cela il est de plus en plus manifeste que les troupes dont le général Lyautey dispose ne sont pas suffisantes : il faudra en augmenter le nombre et probablement le doubler. Puisqu'il le faudra, et que personne n'en doute, pourquoi ne pas le faire tout de suite ? Combien de fois n'avons-nous pas entendu critiquer le système des petits paquets qui finit par être le plus coûteux et le plus onéreux de tous, en même temps qu'il nous donne une apparence, — est-ce seulement une apparence ? — d'hésitation et de faiblesse ? Allons-nous retomber dans ce système ? Allons-nous nous embourber dans cette ornière ?

Il est triste de voir par quelle étrange fatalité les mêmes situations se renouvellent. Nous ne voulions pas aller à Fez ; le gouvernement le disait du moins ; il y a été entraîné par l'obligation de sauver les Français qui s'y trouvaient. Et cela recommence à Marakech! Nous avons maintenant au Maroc plusieurs roguis ou prétendans : le plus sérieux de tous est El-Hiba, le fils du terrible Ma-El-Aïnin, qui entraîne avec lui toutes les tribus du Sud depuis le Soudan algérien jusqu'à la Chaouïa. Nous n'avions pas de forces suffisantes à lui opposer à Marakech ; il a donc été décidé que la ville serait évacuée par les Européens, sage mesure qu'on aurait dû prendre autrefois à Fez et y exécuter complètement. On l'a bien prise à Marakech, mais l'opération a été incomplète. Neuf Français, dont notre consul, M. Maigret, notre vice-consul, M. Monge, et un officier supérieur envoyé en mission, le commandant Verlet-Hanus, sont restés dans la ville : ils croyaient avoir le loisir de s'évader et ne l'ont pas eu, tant les mouvemens d'El Hiba ont été rapides. Que sont-ils devenus? On s'est rassuré d'abord en disant que notre ami El Glaoni leur avait ouvert un refuge où ils étaient en pleine sécurité; El Glaoni avait promis d'ailleurs de ne jamais les livrer à l'ennemi; c'est pourtant ce qu'il s'est empressé de faire dès que celui-ci s'est présenté. Faut-il en accuser sa bonne foi? Qui sait? Peut-être n'a-t-il pas pu agir autrement. Que vouliez-vous qu'il fît contre des forces évidemment supérieures aux siennes? Qu'il mourût? Ce n'est pas un héros de Corneille. Ces grands chefs féodaux, comme on aime à les appeler, n'ont pas les sentimens de chevalerie qu'ont eus autrefois les nôtres. Ils ne considèrent pas que leur parole les engage, ni que les devoirs de l'hospitalité les obligent jusqu'au point où ils se compromettraient eux-mêmes. Nous ne les changerons pas, ils sont ainsi, et nous ne pourrons compter sur eux que si nous sommes nous-mêmes les plus forts : alors ils seront fidèles. Quoi qu'il en soit, nos malheureux compatriotes sont entre les mains d'El Hiba. Il a promis à son tour de les conduire sains et saufs à la côte : nous verrons bien ce qu'il en fera. On a pu croire que son intérêt serait de nous les rendre pour que nous le laissions tranquille à Marakech pendant un temps plus ou moins long; mais il doit compter avec le fanatisme de ses troupes, et ne sera-t-il pas entraîné par le sien propre? Nous ne demandions qu'à ne pas l'attaquer, au moins pour le moment. Le gouvernement l'avait décidé ; nous devions d'abord consolider notre situation autour de Fez, elle en a grand besoin, et nous aurions conquis ensuite peu à peu le reste du pays. Mais il aurait fallu pour cela que nos neuf compatriotes parvinssent à

s'échapper ou nous fussent rendus. Le général Lyautey a réun des forces pour les dégager, si c'est nécessaire, si c'est possible Qui ne l'en approuverait? Mais, une fois de plus, notre plan se trouv changé, et les événemens sont plus forts que notre volonté, plus fort surtout que notre prévoyance. Au surplus, El-Hiba n'est nullemen disposé à faire halte à Marakech, à s'y cantonner et, après avoi pris sa part du gâteau, à attendre les événemens : il les provoqu au contraire, il nous attaque, il cherche à soulever contre nou les tribus voisines de la Chaouïa auxquelles le doigt de Dieu n' pas encore montré distinctement de quel côté est la force, et qu hésitent. Nous avons confiance dans nos troupes ; elles feront leu devoir et leur effort sera heureux ; mais pour que le résultat e soit durable, cet effort devra se renouveler plus d'une fois et, si o ne les renouvelle pas elles-mêmes par de nouveaux renforts, on leu demandera plus qu'il n'est permis d'attendre de la fatigue humain Entre les intérêts de notre mobilisation qu'il ne doit pas compro mettre et les obligations de notre politique marocaine qu'il doit rem plir, le gouvernement est dans un dilemme redoutable : il fau cependant qu'il en sorte à son honneur, et au nôtre, et le temps com mence à presser.

Pendant qu'il s'écoule, la population joyeuse et désœuvrée de Vich fait fête à Moulaï Hafid dont la démission inopportune a encore aug menté nos embarras marocains. Elle s'amuse de lui, mais il sembl bien que lui-même s'amuse aussi de nous, et, vraiment, nous lui don nons beau jeu. Il va venir à Versailles, à Paris où peut-être il s'amu sera seulement pour lui-même et où on le remarquera moins. Mai les reporters lui laisseront-ils un moment de repos ? Il ne manque n de bon sens, ni d'à-propos, ni même quelquefois d'esprit dans le conversations auxquelles il se prête. Il a tout l'air satisfait de s'êtr tiré à son avantage, et avec de grosses rentes que nous lui faisons d'une situation pleine pour lui d'angoisses et de dangers. Heureu homme en effet ! Qui ne l'envierait? Il a quitté le Maroc et nous restons : nous sommes obligés d'y rester.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LA VALLÉE BLEUE[1]

DERNIÈRE PARTIE (2)

VII. — LA FUGUE

Assise près de la fenêtre qui donnait sur l'avenue de la gare, Marthe Baroney attendait son mari.

Marthe avait changé de silhouette. Maxime l'avait aisément décidée à modifier la forme de son chignon. A la sage coiffure de jadis, cheveux relevés sur le front et bouffans, avait succédé un énorme chignon à la grecque, avec bouclettes couronnant la grosse torsade circulaire et brune qu'éclairaient par endroits de petits nœuds de satin rose. Sous ce gracieux échafaudage, on voyait d'abord ses yeux, plus vifs, et ses joues un peu creusées.

Ses doigts, machinalement, maniaient un petit ouvrage de laine blanche qui n'avançait guère.

Il y avait plus de trois heures qu'elle guettait à la fenêtre, dans un état nerveux qu'expliquait l'épaississement de sa taille... Elle regardait tantôt à droite, vers la ville, tantôt à gauche, vers la gare. Il était cinq heures ; la nuit approchait. Il pleuvait. Il pleuvait, du reste, depuis huit jours, une vilaine pluie qui glaçait rien qu'à la contempler à travers les vitres... Et quelle boue sur l'avenue ! On venait d'allumer un bec de gaz en face de la maison, et ce n'était partout que reflets, sur la chaussée, sur les parapluies des passans, sur les capes noires des paysannes et là-bas sur l'échine maigre de ce chien qui court... Pourquoi

(1) *Copyright by* Jacques des Gachons, 1912.
(2) Voyez la *Revue* des 1er et 15 août et du 1er septembre.

fallait-il qu'il plût justement un pareil jour ? A mesure que l'heure avançait, Marthe Baroney sentait l'anxiété l'envahir.

Le matin, Maxime était parti de bonne heure, contrairement à ses habitudes, et il n'était pas rentré déjeuner. Marthe l'avait attendu jusqu'à une heure, puis elle s'était dit que, dans son état, qui datait déjà de cinq mois, il convenait de ne pas bouder à la nourriture et elle s'était mise à table, toute seule. Maxime avait déjà déjeuné dehors, mais, jusqu'à présent, il avait averti sa femme. Ce silence la troublait. Depuis quelques jours, Maxime n'était plus le même. Il se trouvait, il est vrai, sur le point de prendre la plus grave décision : signer l'achat d'une étude ; on serait fébrile à moins ! Marthe se demandait maintenant s'il n'y avait pas « autre chose. » La lune de miel avait été délicieuse : voyage aux Lacs, huit jours à Venise, retour par Genève et le Jura avec un Maxime gai, prévenant, parfait. Mais, dès le second mois, la jeune femme avait vécu dans la crainte presque quotidienne de cette catastrophe que tout le monde s'était fait un devoir de lui annoncer. Cependant l'hiver s'avançait, ce premier hiver loin de Paris que Marthe avait tant redouté, et rien ne s'était produit, à peine quelques sautes d'humeur. Et puis voilà que tout à coup, sans rien dire, Maxime ne rentrait pas déjeuner.

Marthe, parfois, se levait brusquement pour appuyer son front à la vitre et mieux voir un passant, mais bientôt elle se rasseyait. Ce n'était pas Maxime. Elle l'eût reconnu tout de suite, à son allure qui n'était celle d'aucun autre homme de la ville. Ce n'était pas Maxime.

Comme dans beaucoup de petites villes, l'avenue de la gare, à La Châtre, tracée en pleins champs, était encore à demi déserte. Les terrains avaient été vendus par lots irréguliers et l'on avait commencé à construire de tous les côtés à la fois. Si bien que l'on voyait à la file de grandes maisons bourgeoises, des terrains vagues, des jardinets, de belles villas, des chantiers et de modestes demeures d'ouvriers raisonnables et soucieux seulement du bien-être de leur ménage.

Maître Bourin, possesseur de deux emplacemens, en avait donné un à sa fille, et sur ce terrain Jérôme Baroney édifiait la très moderne villa que devait habiter, l'an prochain, son propre ménage et celui de Maxime. En attendant, partagé entre Épirange et La Châtre, notre architecte continuait de coucher chez la tante Anna. Maxime et sa femme avaient loué un premier étage

dans une maison de cette même avenue de la gare et à peu de distance de leur nid futur.

De la fenêtre près de laquelle se tenait Marthe, on voyait la façade de la nouvelle villa. Jérôme Baroney avait mené rondement cette construction, et l'on avait pu poser le toit avant le cœur de l'hiver. Aussi, malgré un horrible mois de février, continuait-on de travailler et cela avait été une des distractions de Maxime. Il avait imposé à son père toute sorte d'excentricités empruntées au « modern style » des expositions d'avant-garde. M. Bourin avait voulu donner quelques prudens conseils. Il avait été fort mal reçu. Maxime, depuis son mariage, comme si cet événement l'avait fait monter en grade et lui avait procuré toutes les qualités qui lui faisaient auparavant défaut, traitait son beau-père d'égal à égal et n'admettait aucune immixtion dans ses affaires personnelles. M. Bourin comptait bien prendre sa revanche lorsque son gendre, une fois notaire, viendrait lui demander des instructions. Maître Genou, chez qui Maxime faisait un stage, avait cru devoir aviser son collègue Bourin de l'insuffisance professionnelle de Maxime, mais maître Bourin l'avait pris de haut :

— N'ayez crainte. Je serai toujours là!

Et il y avait dans le propos une telle assurance, une telle autorité qu'on le répéta et qu'il contribua à affermir la situation du futur notaire. On avait dans le pays une telle confiance en Me Bourin que, sur cette unique déclaration du beau-père, on eût été prêt à confier ses intérêts au gendre. Mais avant d'entraîner les autres, le notaire de Saint-Chartier se persuadait lui-même. Il faisait de sa propre rectitude comme l'apanage de toute sa famille. Son gendre serait un bon notaire : ainsi en avait-il décidé.

« Vous connaissez Sarront de Châteauroux, aurait-il pu dire à Me Genou s'il avait eu l'habitude de développer ses opinions. Il n'y a pas dans le département d'officier ministériel plus strict, plus soucieux d'accomplir ses devoirs jusqu'au bout, dût-il en pâtir. Eh bien! Sarront, l'intègre, l'austère Sarront a débuté par les pires sottises. A dix-huit ans, il a fait du violon. Il s'amusait à arracher les cordons de sonnettes. Une nuit il a été remplacer le drapeau de la préfecture par le grand polichinelle du bazar et porter la pancarte d'une sage-femme au-dessus d'un pensionnat de demoiselles. Et tout cela se passait dans la ville

même où il exerce aujourd'hui. Maxime au moins a commis ses fredaines à Paris, c'est-à-dire presque dans une autre planète. »

Me Bourin connaissait ces détails et il était prêt à assumer les responsabilités, car il savait que ce serait lui, qui les premières années au moins, dirigerait l'étude de son gendre.

Maxime avait senti tout cela, car il n'était rien moins que sot ; mais son intelligence, consciente de son ignorance des affaires, se drapait d'orgueil. C'est ainsi qu'il s'était dit qu'il frapperait l'imagination de la ville en habitant la plus « amusante maison » de La Châtre.

Et Jérôme Baroncy, à son habitude, avait suivi le caprice de son fils et il édifiait consciencieusement la villa la plus baroque du monde. Les badauds poussaient chaque jour une pointe vers la gare pour assister aux progrès de ce chef-d'œuvre du mauvais goût. Trois auvens, surmontant l'entrée personnelle, celle de l'étude et l'entrée de service, se rejoignaient en pente douce en un unique toit, coiffé de trois clochetons en forme de bonnet de clown, celui du milieu plus petit que les deux autres, tous trois habillés de briques multicolores. Le bleu dominait le reste de la construction, turquoise et saphir assez heureusement associés et dessinant les plus gais motifs.

— Je veux être un notaire rigolo ! avait dit Maxime à son père. Le matin, je recevrai en pyjama bleu Nattier. Cela se mariera délicieusement avec les blouses de la Vallée Bleue.

Rolande, qui retrouvait son frère dans ces extravagances, avait beaucoup ri, et Jérôme s'était incliné...

Dans le crépuscule, gênée par la pluie et la lueur blafarde du bec de gaz, Marthe regardait « sa maison » qu'elle ne parvenait pas à aimer. Elle n'avait jamais osé faire la moindre observation à Maxime. Elle professait pour son mari la plus fiévreuse admiration. Il avait sur tout de si originales théories ! Il éclipsait si aisément tous les hommes de la ville, jeunes ou âgés ! Cette maison bleue, c'était une boutade de plus. Il n'y avait qu'à applaudir, il n'y avait qu'à sourire. Marthe ne souriait pas. Cette villa tapageuse ne réalisait pas du tout la maison qu'elle avait rêvé d'habiter. Sans être d'une modestie exagérée, elle ne se plaisait pas à attirer les regards sur elle. Elle aurait voulu abriter son amour dans une de ces vieilles maisons telles qu'on en voit encore à La Châtre, retirées au fond de leur cour

pavée. Le rez-de-chaussée eût été en partie consacré à l'étude et le premier réservé à la vie de famille. Mais Maxime avait voulu « sa » maison, « éclatante comme une affiche de Cappiello, » une « maison-réclame » et qui le dispenserait de faire « un tas de démarches assommantes » et grâce à laquelle « la clientèle doublerait en moins d'un an, » et Marthe en était tombée d'accord.

Mais lorsqu'elle était seule, comme ce soir, toutes les critiques qu'on faisait de la villa lui revenaient à la mémoire. Mme Grenouillou, la femme de l'avoué, avait dit entre haut et bas :

— C'est la maison d'un saltimbanque.

La vénérée Mme Pinard, fille, mère et veuve de notaires, avait refusé de laisser discuter le sujet devant elle. Les deux mains en avant, elle s'était écriée :

— Mesdames, je vous en prie, en lui prêtant notre attention, nous ferions un succès à ce qui n'est qu'un vulgaire scandale !

On avait aussi rapporté à Marthe le mot d'une jeune femme dont la conduite n'était point irréprochable :

— On ne s'ennuiera pas dans cette baraque-là ! Ce ne sera sans doute pas le temple de la fortune : ce sera peut-être la maison des bonnes fortunes. Le beau Maxime y amènera ses petite amies de Paris. Je ne désespère pas d'aller pendre la crémaillère.

Personne ne prenait la construction au sérieux, pas même Jérôme Baroney, qui y travaillait certes, mais sans enthousiasme. Marthe souffrait de cette indifférence et de ces sarcasmes, mais son mari n'avait qu'à paraître et tout son dépit s'évanouissait. La jeune femme adorait Maxime, sa silhouette élégante, ses gestes plaisans, ses mains soignées, ses regards brusques, sa conversation impétueuse, narquoise, sans réplique !

Six heures ! Il ne rentrait toujours pas. Décidément quelque chose d'anormal se passait. Elle ne pouvait pas rester dans cet état d'incertitude. Il fallait aviser. Une dernière fois, elle se pencha vers la rue. Il pleuvait toujours. La maison bleue aux trois clochetons tricolores était piteuse, lamentable. Mais, devant elle, une silhouette drapée dans un vaste caoutchouc surgit. Marthe ouvrit précipitamment la fenêtre et cria de toutes ses forces :

— Père ! père ! montez donc !

Jérôme, que le bec de gaz éblouissait, mit sa main au-dessus

de ses lunettes, puis d'un signe, il montra qu'il avait entendu et compris.

— Père, où est Maxime? demanda Marthe d'une voix tremblante dès que son beau-père fut entré.

— Comment! où est Maxime?

— Il est parti à neuf heures et demie ce matin. Il n'est pas rentré déjeuner. Voici la nuit, alors, n'est-ce pas? je m'inquiète. Il ne lui est rien arrivé, j'espère...

— Rien que je sache. Il m'a serré la main au chantier à Épirange, vers dix heures... Ah! sapristi de sapristi!...

— Mon Dieu, qu'est-ce qu'il y a?...

— Je suis le dernier des pauvres d'esprit.

Jérôme se frappa le front, puis se mit à fouiller dans ses poches :

— J'ai une lettre pour vous.

— Une lettre?

— Oui, Maxime, qui avait l'air très pressé, m'a remis cette enveloppe en me priant de vous la donner à midi, en passant devant chez vous. Et je l'ai complètement oubliée. J'espère que cela n'était pas grave. Sans doute un rendez-vous imprévu...

Pendant que Jérôme se maudissait, s'excusait, se rassurait, Marthe avait ouvert la lettre. Toute blanche, la bouche close, les yeux fixes, elle la relut deux fois, puis écartant les bras, elle tomba comme une masse sur le tapis, sa tête glissant le long d'un fauteuil. Cela fut si imprévu pour Jérôme qu'il n'eut pas le temps d'arrêter la chute. Les mains tremblantes, il jeta sur un meuble son chapeau, sa serviette et se précipita pour relever la jeune femme. Il la souleva avec précaution, la déposa sur un canapé, puis il appela. La domestique, mise au courant, apporta une serviette et du vinaigre. Tandis qu'elle donnait ses soins à sa maîtresse, Jérôme ramassa la lettre qui était restée à terre et il lut :

« Ma chère Marthe,

« J'étouffe ici. J'ai besoin de prendre l'air de Paris. Arrangez-vous, le père et toi, pour que ma petite fugue ne fasse pas trop de bruit dans Landerneau. Non, décidément, je ne me vois pas encore notaire ici. Je ne suis pas mûr. Ce que je fais est peut-être idiot. Mais tu t'y attendais tellement (cela se lisait en toutes lettres sur ton front) que je n'ai pu résister à te donner raison.

Combien je resterai de temps absent? Je n'en sais rien. Cela dépendra des circonstances. Il faut suivre son destin. Je ne te laisse pas seule, en somme. Tu as ton père, le mien et les gens de Filaine. Et puis, tu vas avoir un marmot. J'avoue que la perspective ne me souriait qu'à moitié. Tu t'es trop pressée. Je ne sais pas du tout mon rôle et je ferai meilleure figure de loin qu'à côté du berceau.

« Voilà.

« Ça m'a pris tout d'un coup, hier ou avant-hier, en lisant une lettre de Rolande. Et puis vraiment, tu sais, *il pleut trop ici cette année.*

« Ne me juge pas trop sévèrement. Je reviendrai peut-être plus vite que je ne le crois moi-même.

« Le baiser d'un évadé qui n'oubliera pas qu'il a une gentille petite femme en province.

« MAX. »

A mesure que Jérôme avançait dans sa lecture, ses traits s'altéraient. Des larmes lui venaient aux yeux. Il dut enlever ses lunettes. Son fils l'avait habitué à toutes les sottises, aux plus folles inconséquences, mais la série semblait clôturée depuis le mariage. Et voilà qu'au contraire Maxime commettait l'acte le plus méchant, le plus lâche. Il abandonnait, après quelques mois de ménage, sa femme sur le point de devenir mère. Une grande bouffée de colère l'envahit, et ses poings se durcirent.

— Le mauvais drôle! le mauvais drôle! murmura-t-il tandis que Marthe, tirée de sa syncope, laissait couler silencieusement ses larmes le long de ses joues. Oh! c'est trop vilain, trop vilain! Ce n'est pas sérieux, ni définitif. Nous allons lui écrire. Il regrette peut-être déjà son coup de tête. Nous allons lui écrire! Il faudra bien qu'il revienne...

Marthe n'avait pas encore la force de prononcer une parole, mais de la tête, elle nia, elle nia obstinément l'efficacité de ce pauvre moyen. Alors Jérôme se tut. Au milieu du guéridon où il l'avait jetée, la lettre dont le pli n'avait pas été effacé se redressait à demi, comme vivante, gouailleuse, abjecte.

Jérôme avait envie de la déchirer, de la détruire. Marthe résistait à la tentation de se lever pour la toucher encore, pour la relire une troisième fois. Elle ne voulait retenir qu'une phrase : « Je reviendrai peut-être plus vite que je ne le crois

moi-même! » Elle s'y raccrochait comme à un suprême espoir. Maxime reviendrait. Il reviendrait de lui-même, sans en être prié. Maxime allait revenir. Et le cauchemar serait fini. « Je reviendrai peut-être plus vite que je ne crois moi-même. » Une rafale d'eau frappa soudain les vitres. Jérôme et Marthe se souvinrent ensemble du mot de Maxime : « Il pleut trop ici cette année! » Quelle excuse misérable! Ainsi, c'était tout ce qu'il avait trouvé. La peur d'une signature irrévocable, l'appréhension de la paternité, ce n'était rien en face de ce fait : Il pleut trop cette année, ici! Que lui importait l'amour d'une femme, le manquement à la parole donnée à un notaire, le scandale inévitable de ce brusque départ? Il pleuvait trop ici cette année!

Jérôme, arrêté devant la fenêtre, regardait, écoutait tomber cette pluie qui avait fait de son fils un pleutre, un homme déloyal :

— C'est un misérable! prononça-t-il à mi-voix.

Le mot fit sursauter Marthe.

— Non, père, dit-elle, c'est un faible, un enfant...

— Oui, un enfant, c'est la vérité, un être qui ne voit dans la vie que l'amusement passager, pour qui les récréations et les vacances sont la grande affaire et qui ne veut plus rentrer en classe. Un enfant, certes, mais de la pire espèce et qui me fait honte. Ah! ma pauvre petite Marthe, c'est pour votre malheur que vous avez épousé ce monstre.

— Je ne regrette rien, dit lentement la jeune femme... Je m'attendais à souffrir. J'en souffre moins... Et puis, il reviendra. Il l'a promis. Il ne pourra pas faire autrement. Comme il sera beau, le jour de son retour! Comme j'oublierai tout le méchant passé!... Non, père, ne me plaignez pas ; je ne regrette rien...

Marthe se bercait de paroles vaines, d'espoirs impossibles. Jérôme ne voulait pas se laisser convaincre. Au lieu d'essayer de consoler la malheureuse, il s'ancrait dans l'amertume, et il répétait machinalement :

— C'est un misérable! C'est un misérable!

Alors Marthe Baroney se remit à pleurer à grands sanglots qui la secouaient toute. Et devant la douleur de sa belle-fille excitée par sa propre maladresse, Jérôme restait tout hébété, les bras ballans, incapable de trouver les mots convenables, et furieux maintenant contre lui autant que contre Maxime. Cepen-

dant, il fallait, coûte que coûte, rompre ce silence dont il voyait bien que Marthe souffrait. Il chercha dans son pauvre cerveau vidé ce qu'il pourrait bien dire. Il n'aboutit qu'à cette piteuse question :

— Et maintenant, qu'allez-vous faire ? Qu'allons-nous faire ?

Marthe considéra, à travers ses pleurs, ce géant dont les muscles restaient inemployés et qui se penchait vers elle, pantelante, comme pour puiser des forces. Et il lui vint cette pensée qu'il n'était aussi qu'un grand enfant, travailleur lui, mais pas beaucoup plus prévoyant que ce fils dont il blâmait les actions incohérentes. Alors elle lui répondit :

— Ce que je vais faire ? Oh ! je vais me coucher, je suis brisée. Je réfléchirai demain. Quant à vous, père...

Elle hésita à poursuivre. Jérôme l'encouragea. Il avait tant besoin qu'on le conseillât !... Marthe se rappelait quel réconfort lui avait apporté Gabriel Baroney dès le début du drame dont la fuite de Maxime était un épisode logique, prévu. Elle lui était reconnaissante de sa rude franchise d'alors. Il ne l'avait point convaincue, mais il l'avait instruite. Il y a des mots qui sont des semences. Pour les avoir entendus un jour propice, on reste toute sa vie sous leur heureuse influence. Marthe aurait voulu que Jérôme profitât de l'expérience de son frère.

— Si vous alliez voir l'oncle Gabriel...

— Gabriel ? répéta Jérôme. Oui, peut-être... Il voit plus clair que moi dans toutes ces histoires-là...

Tout en regagnant Saint-Chartier dans la voiture que le baron avait laissée à sa disposition et qui l'attendait à l'hôtel Descosses, Jérôme Baroney, enfoui dans le capuchon de son manteau, arracha de son cœur ses dernières illusions. Jamais il n'avait ressenti pareil écrasement. Et ce n'était certainement pas la tante Anna qui allait lui porter secours. Car il demeurait seul des hôtes d'été du Château-Neuf. Rolande et sa mère avaient quitté le Berry depuis une quinzaine, emmenant avec elles le baron Malard. La jeune fille avait résolu de guider Louis-Napoléon dans ses achats modernes pour l'aménagement pratique du château. C'était le prétexte officiel, pour la galerie. Son intention véritable était de se montrer au baron dans toute sa gloire parisienne et d'achever sa conquête... Et la maison de la tante Anna s'était vidée. A Épirange, en l'absence du baron, Jérôme travaillait seul. Il ne restait plus que Maxime qui venait, de

temps à autre, voir les progrès de sa villa. Et Maxime partait à son tour. Il avait mis la clef sous la porte comme un rastaquouère qui, après avoir « bluffé » quelques mois, n'attend même pas la livraison de ses commandes pour aller exercer ailleurs ses déplorables aptitudes à se moquer d'autrui.

Jérôme était loin d'approuver les projets « cavaliers » de Rolande. Il vivait trop en dehors du mouvement mondain pour se rendre compte que ses procédés, sans être d'un usage général, étaient assez répandus. Il espérait et redoutait tout à la fois l'échec de sa fille. Il était de la vieille école qui refusait à la poule la permission de chanter avant le coq. Mais il eût été ravi de voir le baron devenir son gendre. Il eût eu ainsi un enfant de son élection et de sa race, si singulièrement dénaturée chez Maxime, ce pantin, et même chez Rolande, honnête, certes, mais d'un snobisme gênant.

Il n'y avait pas jusqu'à sa femme, la pâle Fanny, dont Jérôme n'eût pas su dire, à cet instant, si elle avait rempli tout son devoir. N'aurait-elle pas dû, en l'absence perpétuelle et forcée du chef de famille, assumer davantage la direction du foyer ? Qu'avait-elle fait de son fils, de sa fille ? Où allaient-ils, ainsi, tous, à la dérive ?

Jamais le pauvre homme n'avait aussi nettement regardé la réalité. Son vêtement ruisselant ne détonnait pas au milieu de ces réflexions démoralisantes... Et lui-même, Jérôme Baroney, à quoi aboutissait sa vie éreintante ? A cet échouement chez la tante Anna et à l'absurde édification d'une villa baroque où aucun des siens ni lui-même n'habiterait jamais.

« C'est ma juste punition, murmurait-il entre ses dents. On n'a pas idée de faire les quatre volontés d'un sauteur sous prétexte qu'il est votre fils... Ah ! si c'était à recommencer ! Quelle vie ! quelle vie ! »

Les tantes Anna et Malvina achevaient de dîner quand il arriva au Château-Neuf.

— Ah bien ! par exemple, Jérôme, s'écria la tante Anna, je te croyais bien perdu ou noyé. Noyé, oui, noyé, plutôt. Quel temps ! Ce n'est pas de la pluie qu'il faudrait en février. Non, ce n'est pas de la pluie... Mais le vent a tourné ce soir... Il fera peut-être beau demain.

— Beau ? interrompit Jérôme, sans réfléchir, ça m'étonnerait.

Tout en parlant, il fourrageait dans son courrier, en gros tas près de son couvert. Il reconnut l'écriture de Rolande. Laissant de côté les papiers d'affaires et les journaux, il ouvrit la lettre de sa fille. Rolande aimait à écrire. Jamais Jérôme n'était aussi bien renseigné sur la vie quotidienne de sa famille que lorsqu'il s'en trouvait éloigné. Rolande ne lui faisait grâce d'aucun détail. Et Jérôme lisait ces lettres avec soin, dévotement.

« Mon cher petit papa, disait la lettre du jour, nous allons bien, tous les *trois*. Car le baron est notre fidèle caniche. Il ne nous quitte que pour le sommeil réparateur qu'il prend dans le petit hôtel « saint-sulpicien » que lui a conseillé l'oncle Gabriel. Drôle d'idée! Il a une fortune à se mieux loger, même la nuit. Mais il est têtu et ne veut pas démordre de son auberge, sous prétexte qu'il y a trouvé un bon lit. Sentiment de vieux garçon. Pour presque tout le reste, il nous obéit au doigt et à l'œil. Expositions de toutes sortes, séances de musique, répétitions, thés artistiques, — la fureur de cet hiver, — il absorbe tout avec la bonne grâce de ces ours qu'on rencontre aux carrefours avec un anneau dans le nez et qui dansent au son du tambourin. Je n'ai pas besoin de te dire, cher papa, que je trouve mon ours, notre ours, car ton nom revient à chaque instant dans nos conversations, que je trouve notre « ours, » dis-je, très bien léché. Il est un peu fermé pour la musique, mais il m'a promis de s'ouvrir à *Carmen*. Il en est encore à *Carmen!* Ah! ça ne sera pas une sinécure, si je l'épouse. Je dis *si*, car, en somme, rien n'est moins certain. Mais, tu me connais, si mes projets ratent, j'en ai d'autres en réserve. Je ne sais pas quel effet je lui produis dans le décor de Paris, — car, tu sais, là, vraiment, il n'y a que Paris : la province n'existe pas! — mais à moi, il ne me paraît pas du tout à son avantage. D'abord, il ne sait pas s'habiller. Pour nous faire honneur, il est allé dans je sais quel grand magasin, et en une petite demi-heure (il nous l'a avoué!) il a acheté un habit, un complet jaquette, un pardessus et deux chapeaux... Sans commentaires, n'est-ce pas? Mais à qui, mon Dieu! vais-je parler de l'art de se parer pour plaire? Je vois mon cher papa rire derrière ses lunettes et dans sa barbe. Allons! je n'ai rien dit et puis l'habit ne fait pas le moine. Dans les présentations, il s'ingénie, cela n'est pas douteux. Parfois, je remarque des goutte-

lettes autour de son front : la couronne du martyre. Et j'ai conscience qu'il me maudit, tout bas. Tant pis. Je fais mon devoir. Part à deux. Je ne l'épouserai que s'il me cède à Paris comme je lui céderai sur ses terres. Je ne veux pas me faire épouser pour un temps. Je tiens à un mariage définitif.

« N'est-ce pas que j'ai raison? Ne fais pas lire cette lettre à Maxime; il me trouverait antédiluvienne.

« D'ailleurs, je n'ai pas l'intention saugrenue d'amener M. Malard à *épouser mes idées*. Chacun les siennes... et les troupeaux d'Épirange seront bien gardés. Son homme en littérature, c'est Balzac. Je lui ai assuré qu'il était mort; il m'a soutenu qu'il n'en était rien et qu'il se portait même beaucoup mieux que tous mes « auteurs faisandés; » il prétend qu'il voit les vers grouiller en marge. Il va un peu loin, mais, tout de même, j'avoue que ma littérature préférée n'est pas des plus saines. Est-ce qu'il m'aurait convertie? Déjà! Ce serait vraiment drôle.

« D'ailleurs, elles sont défendables, les idées arrêtées de cet honnête campagnard, Berrichon pur sang! Il n'est pas éloquent, il est mieux que cela, il est contagieux, si l'on peut dire. Ses gestes, ses regards, ses sursauts, ses sourires sont tellement spontanés, tellement sincères, qu'ils donnent tout de suite à réfléchir et qu'on en oublie, du coup, ses propres raisonnemens. Il ne raisonne pas, lui, il a une sorte d'instinct supérieur qui le guide avec une précision déroutante. En politique, en art, en littérature, en musique, en tout, il divise les gens en deux camps : d'un côté les anarchistes, de l'autre les conservateurs. Il y a entre les deux une sorte de champ de manœuvre où s'essayent les hésitans. « C'est du battage, prétend-il, le soir ils couchent à droite, ou à gauche. » Il est vrai qu'il fait entrer un tas de choses dans son conservatisme. D'un seul mot, il définit le rôle de chaque armée; l'une *détruit*, l'autre *construit*. Ce n'est pas plus difficile que cela... D'ailleurs, pas pessimiste pour un sou! Il assure que de tout le théâtre nouveau, il restera « une coupe de poudre d'esprit, » que le reste, l'action, les personnages étant inexistans s'en iront en fumée. Sévère!

« Sa plus terrible qualité, à mon point de vue, c'est la fidélité. Vendredi, il a glissé à la poste une lettre qu'il avait mis plus d'une heure à écrire. Or, il n'y a pas deux personnes sur

terre à qui le baron puisse écrire aussi copieusement. Il n'y en a qu'une... C'est couru !... Alors quoi ?... »

— Alors quoi ? répéta machinalement Jérôme, c'est un brave homme, lui ! Je n'en ai jamais douté une minute. Il n'épousera pas Rolande ! Et Rolande est assez fine pour commencer à le deviner. C'est dommage, en somme. Il aurait fait quelque chose de ma fille.

Il lut tout haut la fin de la lettre où Rolande décrivait gentiment, pour la tante Anna, une exposition de dentelles, et où elle s'informait de la santé de chacun.

Après dîner, il dépouilla son courrier, fort chargé, y répondit, ce qui le conduisit jusqu'aux environs de onze heures. Quand il put enfin réfléchir à la situation créée par la fugue de son fils, il se trouva tellement fatigué, si déprimé, qu'il alla se jeter sur son lit.

Le lendemain, Jérôme se réveilla tout courbaturé, plus désemparé encore que la veille. Il eût voulu mettre tout de suite à exécution son projet de visite à Filaine ; mais, ne sachant dans quelle partie du domaine il trouverait son frère, il résolut d'attendre l'heure du déjeuner. Gabriel le lui avait souvent répété : « Ton couvert est toujours mis à ma table, tu n'as qu'à entrer sans frapper. » Mais l'heure du déjeuner le surprenait toujours sur un des chantiers, et il préférait dîner au Châteauneuf où les conversations consistaient en une série d'onomatopées reposantes et où il avait, sous la main, ses paperasses, ses plans et... son lit. Aussi s'était-on habitué peu à peu, chez les Gabriel, à ne plus voir du tout le morose architecte. Mais on ne l'y oubliait pas.

Il se mit donc en route ce matin-là à tout hasard, persuadé qu'il serait le bienvenu. Il prit par le chemin de l'Igneraie, et, à travers champs, jusqu'à la ferme. Le vent avait chassé les nuages. Le soleil, pour la première fois de l'année, venait jeter un coup d'œil sur son domaine... Février, c'est le réveil de la terre, elle aspire à secouer la torpeur hivernale : les jours allongent. Les abeilles, qui devinent tout, sont sorties en même temps et les voici qui s'élancent, joyeuses, vers les chatons des noisetiers. Dans les terres saines, on commence à semer les avoines. Ailleurs, on laboure pour les semailles de printemps. C'est, de tous côtés, comme une fièvre de travail. Jérôme sentait vaguement cette bonne agitation. Il n'y participait point. En

traversant la ferme de Filaine, il rencontra Étienne qui vint lui serrer la main :

— Il nous est né deux poulains, cette nuit!

— Bravo! dit Jérôme, que la nouvelle ne toucha guère.

Enfin, il arriva dans la propriété. Il aperçut, au loin, les petites Solange et Gabrielle qui, coude à coude, se promenaient, sagement, sous les tilleuls dépouillés, serrées dans leurs manteaux. Des oiseaux, dans les arbres, fêtaient la venue prochaine des beaux jours. Le long de la terrasse de Filaine, un homme s'avançait lentement, à pas réguliers. Armé d'un long balai de bruyère, il dessinait tantôt vers sa droite et tantôt vers sa gauche, le large geste du parfait cantonnier. Arrivé au bout de sa tâche, il revint sur ses pas, à la recherche de la moindre brindille, fignolant dans les encognures, et entre les dalles. Il était si attentif à son travail que Jérôme put s'avancer jusqu'à lui sans être vu et s'arrêter pour le contempler et aussi pour ne point le troubler. C'était Gabriel Baroney. Quand il eut achevé son labeur, il s'appuya sur son balai comme sur une crosse, s'épongea le front et jeta autour de lui un regard satisfait. C'est à ce moment qu'il aperçut son frère :

— Ah! bravo! s'écria-t-il tout de suite, tu viens déjeuner... Brielle, Soso! allez dire à maman d'ajouter le couvert du tonton prodigue.

Les deux fillettes vinrent embrasser l'oncle Jérôme, puis coururent faire leur commission.

Jérôme promenait sa main sur sa longue barbe et regardait son frère. Il finit par manifester son étonnement, le calme de Gabriel faisant un tel contraste avec sa propre agitation :

— Alors, tu balaies!

— Mais oui! Et ce n'est pas une corvée, je t'assure! Balayer est une de mes plus grandes joies sur terre...

— Il est certain que tu avais l'air véritablement heureux!...

— Quand je balaie, mon cher Jérôme, il me semble que je remplis un office sacré. Je songe qu'il y a au même instant des milliers et des milliers de gens qui font comme moi. Grâce à nous la Terre reste présentable. Nous sommes les humbles fonctionnaires de la propreté universelle... Au fond, n'exagérons rien, je n'en pense pas si long d'ordinaire. Mais, balayer est pour moi l'exercice le plus tonique. Tout le corps y participe et, comme il n'est pas pénible, l'esprit peut se livrer en même temps à sa petite gymnastique. Tu devrais en essayer...

— Moi? balayer! et quoi? et où?

— C'est justement là que réside peut-être la sagesse : toujours se garder, par le monde, un coin à balayer!

Jérôme Baroney n'avait pas l'air convaincu. Il se forçait à rire des propos de son frère.

— Ah! mon pauvre Gabriel, il s'agit bien de balayer et de rire! Il se passe des choses épouvantables.

Et d'une voix saccadée, il raconta la scène à laquelle il avait assisté la veille, il résuma la lettre éhontée de Maxime et peu à peu, la colère l'emportant sur la prudence, il cria tout son ressentiment contre son fils, toute sa rancœur, toute sa douleur de traîner une vie absurde.

Gabriel le laissa dire; ne parvenant pas à lui faire baisser le ton, il l'entraîna doucement dans le parc, ne cherchant pas à l'interrompre, conscient du soulagement que ce flot de paroles pouvait procurer au pauvre homme.

Gabriel Baroney connaissait toutes les récentes fantaisies de Maxime. La nouvelle de l'escapade le peina sans le surprendre. N'avait-il pas tout prévu, n'avait-il pas averti Marthe des suites probables de cette malheureuse aventure de leur amour? Il ne dit rien de tout cela. Jérôme finirait peut-être par se rendre compte de son perpétuel aveuglement. Appartenait-il à Gabriel de donner une leçon à son aîné? Aussi bien n'était-il plus temps!

— Que faire? Que faire? répétait Jérôme.

— Rien! répondit nettement son frère. Maxime n'est pas un homme à se laisser mener de force. Et c'est la pauvre Marthe qui a sans doute raison : il reviendra, il ne peut pas ne pas revenir. Seulement, à mon avis, il faut faire en sorte qu'il n'aggrave pas la situation. Avec quel argent va-t-il vivre à Paris?

— Pour moi, il va aller se faire héberger par sa mère!

— Tu crois? Mon Dieu, c'est, en somme, ce qui peut arriver de moins fâcheux! Et s'il en est ainsi, mes craintes s'évanouissent...

— Quelles craintes?

— Puisqu'elles sont évanouies! Et puis, tu me connais, je vais chercher midi à quatorze heures...

Ce que Gabriel redoutait, et qu'il ne voulut pas avouer à Jérôme, c'est que Maxime ne dilapidât la dot de Marthe.

— En résumé, continua Gabriel Baroney, ne rien créer d'irrévocable entre les deux jeunes époux. Gronder doucement le

fugitif, non pas tant de son départ que du procédé qu'il a cru devoir employer. Peindre Marthe résignée, courageuse, confiante... Oui, mais j'y songe. Bourin ne verra peut-être pas cela du même œil...

— Bourin agira comme il lui conviendra, s'écria Jérôme. Et s'il se fâche, il aura rudement raison...

— Eh! parbleu! je n'en disconviens pas, mais il ne serait pas mauvais que tu allasses toi-même l'avertir...

— Charmante perspective...

A moins que Maxime n'ait poussé la gentilhommerie jusqu'à lui écrire, à lui aussi.

— Ah! cette lettre à sa femme! On n'a donc plus de cœur aujourd'hui?

— C'est très mal porté. Mais c'est une maladie passagère, une mode:... sous ce vernis d'indifférence dont la jeunesse d'aujourd'hui se badigeonne, les hommes restent à peu près normaux. Il suffira d'un choc pour briser ce misérable enduit... Allons déjeuner, veux-tu? Après, nous irons ensemble chez Bourin.

— Avec toi! Ah! tant mieux!

A ce cri du cœur, on eût pu croire que ce qui ennuyait le plus Jérôme Baroney, c'était, non pas l'événement lui-même, la fuite de Maxime, mais les mille conséquences qui allaient l'assaillir personnellement. Gabriel connaissait son frère et savait qu'il ignorait l'art de montrer ses bons sentimens aussi bien que l'art de cacher ses mouvemens de mauvaise humeur.

Huit jours plus tard, Jérôme Baroney surveillait, à Épirange, le déchargement des poutres de fer qu'il avait résolu de substituer, de loin en loin, aux poutres de bois. Deux gendarmes à l'écart faisaient les cent pas. Les ouvriers charpentiers étaient en grève à La Châtre, l'équipe d'Épirange, en dépit de son contrat, avait abandonné brusquement le travail. Jérôme, habitué à ces gentillesses, avait embauché des ouvriers agricoles pour le déchargement et la mise en place des poutres qu'on venait de livrer. Cette décision avait été fort mal accueillie, et Jérôme avait reçu une lettre de menaces qui lui avait permis de faire appel à la force armée et de porter plainte. Comme il avait l'habitude de bien traiter les hommes qu'il employait, il prétendait être payé de retour. Il fit avertir qu'il ne reprendrait aucun des

« ouvriers déserteurs. » Et en attendant la nouvelle équipe, il se servait de jeunes gaillards des champs, contens de jouer un bon tour aux « feignans de la ville. »

Grâce à ses préoccupations d'architecte, Jérôme oubliait ses soucis de père de famille. La seule résolution qu'il eût prise au sujet de Maxime fut de cesser jusqu'à nouvel ordre la construction de la villa baroque. Il lui semblait impossible que son fils, après cet esclandre, habitât jamais sous un toit aussi voyant. De ce côté, la grève favorisa ses desseins.

Et, de nouveau, il se donnait tout à Épirange, passant les journées entières dans son atelier, avec le dessinateur et le vérificateur. Les soirées étaient consacrées aux affaires de Paris qui lui procuraient de constans soucis. De telle sorte que ses nuits s'en ressentaient souvent et que, certains lendemains, il avait de la peine à assembler ses idées et à prendre les décisions nécessaires.

Une après-midi, les lunettes posées près de lui, un vieux chapeau de paille sur la tête, les bras écartés, il était aplati en travers de la grande table ; ses yeux tout près d'un plan détaillé du futur premier étage du château d'Épirange se fermaient de fatigue. La porte s'ouvrit familièrement.

— C'est vous, François? dit l'architecte croyant avoir affaire au jeune dessinateur.

Comme personne ne répondait, il leva la tête, se laissa glisser de sa grande chaise et s'écria :

— Ah ! par exemple ! quelle bonne surprise !

C'était le baron qu'on n'attendait pas avant une quinzaine.

— Oui, c'est moi, ce n'est que moi, dit Malard dont tout le visage marquait le contentement de se retrouver en face de son bon compagnon. Je suis rentré, il y a une demi-heure ! Je suis descendu à Nohant-Vic et venu à pied, pour me réchauffer.

— Vous aviez assez de Paris, hein ?...

— Je l'avoue. Ces dames ont été charmantes, du reste... Elles vont très bien. Mlle Rolande est faite pour vivre à Paris, rien qu'à Paris. Elle y a meilleure mine qu'ici. C'est invraisemblable. C'est sa nature. Moi, j'aime mieux mes arbres, mes bouquins et mes bonshommes en bois vermoulu...

Après un court silence, le baron, taquinant sa barbe et regardant autour de lui, ajouta :

— Je puis aussi vous donner des nouvelles de votre fils.

— Ah ! vous avez des nouvelles...

— Oui, je l'ai rencontré, aux Folies-Bergère...

— Ah ! aux Folies-Bergère.

— Il n'était pas seul...

— Ah ! il n'était pas seul ?...

Jérôme haussait les épaules, gêné et, sans s'en douter, répétait les mots à la façon de la tante Anna. Malard toussait par contenance. Ils n'étaient bavards ni l'un ni l'autre ; tout de même, le baron était surpris du laconisme de Jérôme.

— Et sa femme ? demanda-t-il.

— Le mieux du monde !

A cette réponse banale, l'étonnement de Malard s'accrut. Jérôme, les lunettes quittées, se frottait le visage, pétrissait le globe de ses yeux clos. Peut-être cherchait-il quelque chose à dire, quelque détail à donner sur la fugue de son fils, sur l'état de Marthe ; mais rien ne venait. Tout à coup, ses mains tombèrent et découvrirent sa face altérée. Comme il avait changé en quelques jours ! Malard eut envie de lui crier : « Qu'est-ce que vous avez ? Vous êtes malade ? » Il se retint. D'ailleurs Jérôme, après ces minutes d'égarement, retrouvait ses esprits :

— Venez voir où nous en sommes, dit-il. Ah ! nous n'avons pas perdu notre temps ici, malgré les syndicalistes, anarchistes et autres fumistes.... Les sous-sols sont achevés. Nous avons posé les poutres et les solives. Ça ne se raconte pas. Venez sur les lieux.

Et Jérôme Baroney entraîna le baron Malard vers le château... Le baron hésita un instant, puis les poings dans ses poches, comme un homme qui renonce momentanément à ses projets, il emboîta le pas rapide de son architecte.

Certes, il brûlait de revoir les travaux. Mais le lendemain, il ne parut pas sur le chantier. Il alla d'abord à Filaine. Jérôme l'inquiétait. Cette indifférence à l'égard des siens, ce regard mort, n'étaient pas naturels.

— Ces ravages ne m'ont pas échappé, dit Gabriel. Sa froideur n'est qu'en surface. La vérité est qu'il n'est pas habitué à cumuler les soucis de nature aussi différente. Et comme il n'a jamais employé qu'un moyen de se consoler et de conjurer le sort contraire : travailler davantage ; alors, il se tue. Il veille tous les soirs. Il met les bouchées triples. Il se laisse de plus en plus reprendre par son cabinet de Paris.

— Il faudrait le lui faire céder.

— Travaillons-y, mais ce sera d'autant plus malaisé qu'il nous jettera son devoir dans les jambes. La clientèle de La Châtre, que j'avais fait miroiter à ses yeux, continue à le bouder.

— Il peut bien s'en passer. Il a de quoi faire ici, que diable !

Puis ils échangèrent d'aigres propos au sujet de Maxime :

— Ah! c'est du joli.

— Il ira loin, de ce pas-là !

De Filaine, Malard se fit conduire à La Châtre. Il avait absolument besoin de voir Marthe, de lui dire son opinion sur la fugue de son mari. Dès qu'ils furent seuls, dans le petit salon où se tenait la jeune femme, Marthe fondit en larmes, et Malard, troublé, ne savait plus pourquoi il s'était résolu à faire cette démarche. Mais il comprit bientôt que Marthe ne pleurait pas seulement de chagrin, mais aussi, un peu, d'anxiété et presque de joie. N'était-il pas l'homme qui pouvait avoir vu son mari, l'homme qui lui avait peut-être parlé ?

— M. Jérôme, madame, m'a dit que vous étiez forte et brave.

— Je ne sais pas, monsieur. Le présent est affreux, mais il y a l'avenir.

Le baron Malard n'était pas un grand clerc en condoléances, ni en encouragement. Il regardait cette jeune femme vêtue d'un kimono bleu à grands ramages, entourée d'objets futiles, grès, statuettes, tableautins d'humoristes, et qu'on avait abandonnée, qui vivait toute seule sans perdre l'espoir. Et il songeait à son amie, à lui, à Suzanne Miroir qui avait dû souffrir elle aussi, qu'il avait été sur le point de « planter là, » et qui avait en lui toute confiance.

« Lâcheté, lâcheté, » murmurait-il, et il revoyait le beau Maxime, en habit, la boutonnière fleurie, le chapeau enfoncé jusqu'aux oreilles, dans une loge de concert, tournant le dos à la scène et savourant du bout d'une paille une boisson glacée, tandis que sa compagne, une danseuse de bouis-bouis, commune, mais célèbre, bavardait avec de jeunes fêtards, installés dans la loge voisine. Les quelques mots grossiers qu'il avait entendus au passage avaient suffi à sa curiosité. « Lâcheté ! »

Marthe, à cet instant, pensa aussi à Maxime. Elle ne pouvait plus ne pas en parler.

— Vous avez vu mon mari ? demanda-t-elle.

— Oui, je l'ai vu.

— Il allait bien ?

— Il allait bien.

Que pouvait-il dire de plus, le pauvre Malard?

— Et Rolande? Comment va-t-elle?

— Très bien.

— Vous deviez rentrer plus tard.

— Oui, je me suis tout à coup ravisé. Cette arrivée de Maxime à Paris... Nous sommes des gens de province, nous autres, la ville ne nous vaut rien. C'est une vraie chance que vous habitiez en Berry. A Paris, vous seriez deux fois plus malheureuse.

— Je vous remercie, monsieur Malard, dit Marthe, les yeux toujours brouillés de pleurs. Vous êtes bon, vous.

— Oh! je suis bon, je suis bon, ronchonna le baron. Ce n'est pas encore démontré. J'ai bien failli commettre une vilaine action.

— Oh!

— Oui, madame, oui.

Alors à l'aide de petites phrases hachées, — il n'était pas bon avocat surtout de ses propres causes, — il raconta sa liaison avec Suzanne Miroir, son arrangement égoïste : Suzanne continuant sa vie médiocre et lui se prélassant dans sa grande maison. Soudain, l'arrivée de Rolande, sa cavalière franchise qui le met à l'aise, l'enthousiasme de la jeune fille pour le château, et puis, pourquoi ne pas l'avouer? ses avances non douteuses... Enfin, il est épris! Et il part pour Paris, il mène trois semaines « une vie idiote au milieu de pantins qui le stupéfient. » Et comme conclusion, l'arrivée de Maxime...

— Ah! nous sommes de jolis cocos, nous autres, les hommes. Nous arrangeons notre vie, avec l'une, avec l'autre...

Et la colère, mêlée à sa timidité naturelle, congestionnait son visage. Marthe, les mains jointes, considérait cet homme qu'elle connaissait à peine et qui lui faisait en ce moment tant de mal et tant de bien. Les mains jointes, elle laissait tomber par moment une larme qui faisait une tache sombre sur son clair costume.

— Oui, oui, de jolis cocos! Les femmes sont meilleures que nous...

Et l'on sentait que, dans son ressentiment, il pensait autant à Maxime qu'à lui-même. Il n'avait trouvé que cela pour exprimer sa sympathie : se montrer à Marthe dans un rôle d'une vilenie égale à celle de Maxime, et puis tout à coup faire éclater son repentir comme s'il était avant-coureur de celui du mari volage.

— Oui, madame, voilà quelle a été ma vie à moi, pas bien propre comme vous voyez. Mais, Dieu merci, tout a une fin. Je n'épouserai pas Rolande. De ce pas, je vais demander à Suzanne Miroir si elle veut être ma femme, oui, ma femme. Et ce sera une bonne femme, vous verrez!...

VIII. — LE PRINTEMPS DANS LA VALLÉE BLEUE

Marthe avait donné à sa fille le nom de Marie-Paule, en souvenir de son père et de sa mère. Tout s'était normalement passé, sauf que Maxime n'avait assisté ni à la naissance, ni au baptême. Mme Jérôme Baroney et Rolande, après trois jours passés près de la jeune femme, étaient reparties enthousiasmées par la toute petite.

Marthe avait quitté La Châtre. Sa chambre de jeune fille lui avait été rendue. Il n'y avait eu qu'à ajouter un berceau.

Les rideaux du lit et des fenêtres, le papier, les chaises, tout était uniformément de cretonne blanche à minuscules et innombrables bouquets bleus noués d'une faveur. Le tapis était une moquette à fond bleu. Une étagère d'acajou supportait une rangée de livres à couverture rouge : les prix de Marthe. Sur la cheminée, quelques menus objets en peluche, des coquillages, la photographie de Mme Bourin, et au milieu, sous un globe, une douzaine d'oiseaux des îles, empaillés, les uns en sage brochette, les autres le bec ouvert, comme figés en plein chant.

Aux murs, étaient accrochées quelques gravures sentimentales : « la mort du canari, » « la veuve du marin, » et un portrait à l'aquarelle de la grand'mère de Marthe qui ressemblait à l'impératrice Eugénie.

Marthe avait retrouvé le calme dans cette solitude et dans tout ce doux passé qu'évoquaient autour d'elle les objets et les images. Elle était redevenue Marthe Bourin. Dans un lit de mousseline blanche dormait sa nouvelle poupée. Quel sommeil calme ! Comme les cheveux à petites boucles dorées étaient

fins et les sourcils bien dessinés! Marthe adorait sa nouvelle poupée, cette gentille Marie-Paule, « Paulette, Paulinette, Linette, Nénette, » qui bientôt aura un an.

Un an déjà! Quel grand personnage ce sera dans six semaines. Marthe souriait à sa chambre de jeune fille, aux oiseaux des îles, aux fleurettes bleues qui l'entouraient, à sa mignonne fillette dont les petits poings à fossettes faisaient deux taches roses sur la couverture de laine blanche. Elle souriait et cependant un souvenir tout à coup lui traversait l'esprit, le souvenir de la Grande Salle où, de génération en génération, les Baroney de Filaine élevaient leurs enfans, la Grande Salle imposante avec le lit monté sur l'estrade, avec les vastes fenêtres sur le parc et sur la vallée. Ce n'était pas Étienne seulement qu'elle évoquait dans ce décor, mais Gabriel Baroney, Madeleine, tous les enfans. Comme elle aurait été choyée, entourée, aimée! on se serait disputé pour la relayer près de sa fille. Étienne eût été bon, Madeleine prévoyante, Gabriel gai. Les petites Solange et Brielle auraient dit, l'une :

— Alors, Paulinette est notre nièce, à nous, bien à nous. Comme c'est amusant!

Et l'autre :

— Il me semble que j'aime encore plus Marthe depuis que, grâce à elle, nous sommes des petites tantines.

A cette évocation, des larmes brouillèrent les yeux de Marthe et elle ne vit plus rien, ni la Grande Salle de Filaine, ni sa chambre de jeune fille, tapissée de cretonne, elle ne vit plus que son abandon.

Mais, vite, elle essuya ses larmes; elle entendait son père qui montait. Maître Bourin n'avait pas changé. Il avait toujours ses cheveux de jais, son teint bistré et son assurance. Ce fut du moins ainsi qu'il se présenta devant sa fille; mais on sentait que sa démarche et son sourire étaient un peu contraints. Sous son masque professionnel, maître Bourin avait tout de même vieilli :

— Bonjour, mes petites filles!

— Bonjour, papa.

On sait que M. Bourin n'est point loquace ; il se retirerait donc après avoir embrassé sa fille sur le front et fait, en se penchant sur le berceau, une courte grimace sympathique, s'il n'avait quelque chose à savoir. Il y a deux jours, Marthe a reçu

une lettre de Maxime. Une sorte de pudeur mêlée de sourde inquiétude l'avait empêché de s'informer de son contenu. Aujourd'hui, il avait besoin de savoir. Il convenait que Marthe le comprît. Elle n'y manqua pas. Elle savait si bien déchiffrer le grimoire des attitudes de son père !

— C'est toujours la même chose, tu sais, du côté de Maxime, dit-elle simplement.

— Ah !

— Oui. Son dernier billet, en réponse à une longue lettre de moi, disait simplement que sa cure n'était pas terminée, qu'il avait encore besoin de quelques mois de traitement.

— Quelques mois ! Ah ! ah !

— C'est son expression habituelle. Je compte par jour, par minute ! lui, il compte par mois. Quinze mois, déjà, qu'il nous a quittés...

— Il ne doit plus savoir comment revenir... Tu verras qu'il faudra qu'on aille le chercher ?

— Je suis prête !

— Non ! pas de nouvelles émotions. L'enfant a été sauvé, il s'agit de ne plus compromettre sa santé... Ton mari reviendra quand bon lui semblera.

Et maître Bourin songeait qu'en France on a beau faire tous les matins une loi nouvelle, la morale s'y trouve de moins en moins protégée. Ah ! s'il disposait du pouvoir ! Me Bourin serait le plus froid, le plus rigide des tyrans. Il y aurait moins de lois, elles seraient très simples, mais personne ne s'y pourrait soustraire impunément. On s'habituerait vite à obéir à ce code-là ! La fugue de Maxime aurait été impossible. Et tout le monde s'en porterait mieux, à commencer par le coupable, en train de se ruiner la santé...

C'était la vérité. Maxime se surmenait. Sa situation fausse avait éloigné de lui les amis de son père et jusqu'aux prêteurs auxquels il avait eu si souvent recours. Me Bourin en savait, sur ce sujet, plus long qu'il n'en disait à Marthe. Il avait sa police.

Profondément émue de l'abandon de la jeune maman et de la pauvre petite, Mme Jérôme, — ou plutôt Rolande qui menait désormais la barque, — avait signifié à Maxime d'avoir à se préoccuper de son logement et de ses repas. Rolande ne voulait plus vivre auprès d'un « tel être. »

Maxime avait pris son parti de sa mise en quarantaine. La vie de famille, d'ailleurs, le « rasait » de plus en plus. Il envoya à sa sœur une carte de remerciement et loua une élégante garçonnière meublée, en rez-de-chaussée, rue Cardinet, près du parc Monceau, dans la maison même de Liane des Étangs, la danseuse excentrique qu'il avait aidé jadis à lancer, et qu'après son année d'exil, il avait retrouvée quasi célèbre et solidement entretenue... Maxime n'était point de ces « empaillés » qui se verraient déshonorés s'ils profitaient des bonnes grâces d'une jolie femme dont ils ne payent pas le loyer et le couturier. Mais s'il ne se croyait pas obligé de subvenir aux besoins de son amie, il lui fallait tout de même faire figure. Devant les difficultés imprévues des emprunts, il se mit à jouer avec frénésie, ce qui n'avança pas ses affaires. Tout à fait mis à sec un après-midi d'Auteuil, il alla voir un de ses amis, directeur commercial d'une maison d'automobiles qui l'embaucha sur l'heure, avec ce double rôle à remplir : parler et faire parler de la marque à tous propos, dans les salons, les journaux, les romans ; puis négocier des achats, dans le monde qu'il pouvait fréquenter, au théâtre et au pesage. Un grand journal d'informations photographiques s'étant fondé, il y entra comme reporter mondain et déploya tout de suite une rare adresse pour dénicher les potins sensationnels, recueillir et amplifier les opinions des gens notoires sur les événemens de la veille. Dans ces deux « métiers » bien modernes, il subit de cuisantes rebuffades qui assouplirent un peu son caractère. Et il passait l'éponge sur ses petites misères et sur les graves inconséquences de sa vie en se disant fièrement : « Je travaille ! »

Travailler, pour lui, c'était, avant tout, se remuer, passer d'un milieu dans un autre, parler, rire, s'élancer vers un but qui fuit sans cesse, et il n'y a qu'à Paris qu'on puisse trouver à travailler de la sorte !

Me Bourin, qui connaissait cette évolution, en eût peut-être bien auguré pour l'avenir, pour le lointain avenir, s'il n'avait senti en même temps tout ce que cette existence comportait de factice. Maxime avait cessé d'être un oisif parce qu'il lui fallait quelque argent, mais cet argent, il le gagnait sans ordre, par à-coups. Son labeur n'avait ni grandeur, ni noblesse. Même en « travaillant » il restait un irrégulier, un amateur.

Et de plus, il s'éreintait. Il n'était plus que l'ombre du beau

Maxime de jadis, mais une ombre élégante, raffinée même et qui ne passait nulle part inaperçue.

Son père, — et c'est tout dire, — en fut frappé pendant le voyage qu'il fit à Paris, au printemps de cette nouvelle année, pour régler définitivement la cession de son cabinet. Et Jérôme en informa Gabriel sur le quai même de la gare de La Châtre.

— Il a une sale mine.

— Ah ! s'il pouvait tomber malade, s'écria Gabriel, il serait peut-être sauvé.

— Il n'en est pas là. Il s'use, simplement.

— Et il ne t'a rien dit de particulier ?

— Non. Il était pressé. Il avait trente-six choses à faire dans sa matinée. Nous avons causé en taxi-auto.

— En taxi-auto ! Ah ! pauvres pères d'aujourd'hui qui sont obligés de faire des scènes à leurs enfans en taxi-auto.

Les deux Baroney étaient sur la place de la gare. Ils hésitèrent un instant devant une des voitures de ville.

— Allons à pied jusque chez Descosses ? proposa Gabriel, puisque le baron doit t'y prendre.

— Si tu veux.

Il n'avait pas été facile de décider Jérôme à vendre son cabinet : il avait résisté pendant des mois et chaque fois qu'il allait à Paris, Gabriel et Malard craignaient qu'il ne revînt pas. Malard, qui s'attachait de plus en plus à Jérôme (il n'avait pas épousé sa fille, mais il était devenu un peu son fils tout de même), imagina de le mettre au pied du mur en lui faisant signer un traité en règle l'attachant pour dix ans à Épirange. Gabriel vint à la rescousse et démontra magistralement que la vente de son cabinet de Paris lui procurerait un capital qu'il avait tort de laisser mutiler d'année en année. Jérôme ne répondit rien et partit. C'était de ce voyage-là qu'il revenait.

Gabriel passa son bras dans le bras de Jérôme et ils descendirent l'avenue de la gare. Jérôme était plus grand, mais il se voûtait et paraissait de la même taille que Gabriel, bien campé sur ses jambes nerveuses, le torse droit, la tête plantée d'aplomb. Plusieurs fois des passans les saluèrent. Gabriel répondait, de la main ou d'un bonjour familier. Jérôme, engoncé dans son pardessus, soulevait son chapeau, machinalement, ne voyait rien, n'entendait rien.

Ils passèrent ainsi devant la maison baroque sans que son

architecte y prît garde. Mais Gabriel y jeta un regard à la dérobée. Ah! le lamentable spectacle! Les échafaudages l'entouraient toujours, longues perches fichées en terre avec une figure d'arbres morts. Dans le jardin qui n'avait pu être tracé, ce n'était que plâtras, gravats, pierres inemployées, tas de terre et vieilles planches. Les vitres des fenêtres n'avaient jamais été débarbouillées de leurs souillures. A la place du perron, qui n'avait point été construit, l'escalier provisoire, en bois, s'était écroulé, et les liserons commençaient de grimper entre les décombres pour en atténuer la désolation. Si bien que cette maison aux vives couleurs et sans seuil avait l'air d'une folle qui agite des oripeaux et ne sait plus parler, ou encore de quelqu'une de ces vieilles femmes si laborieusement fardées qu'on ne voit plus d'elles que le fard. La jeunesse même de la maison avait l'air truquée.

« Les choses comme les gens doivent savoir vieillir, se disait Gabriel Baroney. Qu'est-ce donc que ces constructions d'aujourd'hui qui prétendent à l'éternelle jeunesse et au rire quotidien. La maison, c'est le vêtement de la famille. Elle doit se plier à toutes les réjouissances, certes, et ne pas montrer un front trop morose; mais elle doit savoir pleurer aussi. C'est notre amie : jamais elle ne reste indifférente. La maison imaginée par Maxime n'a pas d'âme : c'est à cause d'elle que les cliens que j'avais annoncés à Jérôme se sont enfuis.

Jérôme avait un pas lourd, fatigué. Sans le vouloir, sans même qu'il s'en aperçût, il s'appuyait sur le bras de son cadet. Gabriel en fut tout à coup ému. Qu'avait-il donc comme cela à philosopher tandis que son frère souffrait?

— Et toi, Jérôme. Tes affaires? Où en es-tu?

— C'est fini. J'ai tout vendu.

— Tu n'as pas l'air content. Voyons, c'est pourtant ce que tu désirais?

— Sans doute.

— Ça n'a pas été tout seul?

— Si! oh! si. Seulement, je me suis fait rouler. Et par deux blancs-becs encore! Deux petits messieurs à qui j'ai tout appris, sauf l'usage de la reconnaissance. Sous prétexte que je ne suis plus sur place pour garder la clientèle, ils me dépouillent.

— C'est une façon de parler?

— Ils m'ont offert exactement la moitié de ce que valait mon cabinet. Ah! on sait faire, aujourd'hui, et même refaire! Il est vrai que ce n'est pas un bien joli cadeau que je leur abandonne... Ah! le sale métier!...

Jérôme avait de la rancune dans la voix. On sentait qu'il ne disait pas tout ce qu'il avait sur le cœur.

— Allons, allons, lui dit son frère doucement, tout ça, c'est mort, Dieu merci! quand, au contraire, cela aurait pu te tuer.

— Je n'en vaux guère mieux.

— Ce n'est pas l'avis de Malard. Il me disait, encore hier, combien tu avais changé, et à ton avantage, depuis un an. Des nuances, qu'il a très bien saisies.

— C'est un brave garçon, et que j'aime bien.

— Et maintenant que te voilà débarrassé de la correspondance de Paris, tu vas rajeunir tous les matins.

— Non. Je suis au bout de mon rouleau!

— Quelle idée!

— Et puis, quoi! c'est parfait. J'ai rempli mon rôle. J'ai subvenu aux besoins d'une femme : un grand flémard de fils m'a tiré des carottes jusqu'à vingt-cinq ans ; et j'ai doté ma fille. De la vente de mon cabinet, je n'ai pas gardé un sou pour moi. Pour avoir la paix, je leur ai tout laissé, ainsi d'ailleurs que tout ce que je possédais d'argent et de titres. Je suis liquidé. Des honoraires d'Épirange, je ferai deux parts : l'une payera ma pension chez Anna ; je placerai l'autre sur la tête de ma petite-fille. Jusqu'à ma dernière minute, je travaillerai pour les autres. C'est notre devoir à nous, et je ne me plains pas de cela. Il est plus agréable de donner que de recevoir... Ah! je t'assure qu'on n'a rien fait pour me retenir à Paris! Je suis au rancart! Est-ce qu'on garde les vieilles coques de noix quand on les a vidées? Fanny, elle, est restée en otage. Rolande a encore besoin d'elle pour quelques mois ou quelques années... Et puis ce sera son tour d'aller crever dans son coin... C'est charmant, la vie!

Jérôme se tut. Gabriel laissa passer quelques instans, puis :

— Pauvre vieux! Tu es fatigué de ton voyage. Demain, tu verras moins triste. Et qui sait? ce soir peut-être! Nous voici arrivés. Tu auras à faire toute la journée, probablement. A cinq heures, je t'enverrai la jument. Tu viendras dîner à Filaine. C'est dit? Moi, je vais rentrer par les prés et les champs pour

voir si nous aurons du perdreau cette année. J'ai bien peur que les pluies de février n'aient gâté les couvées...

Si février est le réveil de la terre, avril est sa splendide renaissance. Ici, ce sont les légumes : les carottes aux feuilles en dentelle, les salades toujours pressées d'être bonnes à manger, les choux si fiers d'élever sur un piédestal le trésor bleu de leurs robustes feuilles, les oignons, les poireaux à la silhouette exotique, l'ail, l'échalote poussent à qui mieux mieux. Les artichauts ressuscitent. Et voilà les blés qui verdissent. Il est temps de les sarcler, d'enlever de leur beau domaine, qui doit être exempt de toute tache, les chardons gourmands. Les avoines déjà cachent le sol. On sème les betteraves. On plante les pommes de terre.

Des beuglemens plaintifs partent d'une ferme. Gabriel hocha la tête :

— On est en retard chez les Pâcault.

C'est qu'à Filaine on a depuis huit jours lâché les bêtes. Il ne reste sous le toit que les mères vaches avec les tout jeunes veaux qui ont besoin d'une nourriture plus substantielle et qui craignent le froid du matin et les giboulées. Mais toute la jeunesse des étables est partie pour les prairies. Quel étonnement d'abord pour les nouveaux venus et, vite, quelle joie! Quelles gambades, quelles courses folles, quelles lourdes cabrioles sur ce merveilleux tapis vert! Et ce jeune soleil qui les salue! Et ce grand air qui les enivre. Eh oui! vraiment, avril est un beau mois pour les herbes, pour les bêtes...

« Et pour les gens, donc! ajoute Gabriel Baroney serrant dans son poing son bâton à lanière de cuir! Vive Dieu! l'année s'annonce bien. La terre, notre grande nourrice, a les mamelles gonflées. Quel beau lait pour ses poupons les hommes! On a beau lui être infidèle, elle ne connaît pas la rancune. Toujours la première au rendez-vous, elle absout, elle sourit et se donne. Qu'il fait bon vivre! »

Il était maintenant sur Filaine. Penché sur une barrière, il assista aux manœuvres des jeunes poulains. Ils se mettent en tas d'un côté du pré et tout à coup, comme à un signal, ils piquent une charge jusqu'à l'autre bout.

— Des jarrets, mes petits, faites-vous des jarrets.

Mais voici qu'il fronce le sourcil. A gauche sous le chêne, quelle est cette grande tache brune? N'est-ce pas une des

jumens du domaine? Gabriel pousse le « barreau, » le cœur battant, s'approche de Ragotte, car c'est Ragotte, il la reconnaît à son pied blanc ; Ragotte ou son cadavre... Il n'est plus qu'à dix pas. Ragotte est étendue sur le flanc les pattes raides, le cou tendu. Le maître de Filaine s'arrête. Il frappe du talon. Aussitôt l'oreille de Ragotte remue doucement. Ragotte ne se lève pas, mais Ragotte écoute. Eh! parbleu! elle n'est point morte! au contraire, elle est si heureuse d'être vautrée dans l'herbe que même de sentir son maître tout près d'elle ne l'émeut pas. D'ailleurs Gabriel Baroney n'insiste point, il est rassuré. Il retourne sur ses pas en sifflotant une marche joyeuse...

Il va s'engager dans la large « traîne » qui borde le domaine au couchant, lorsqu'une jeune voix qui chante attire son attention. Il se tient coi un moment, cherchant à deviner qui s'avance ainsi à sa rencontre. La voix est jolie, fraîche avec un fond de mélancolie qui se devine au rythme plus lent qu'il ne conviendrait. L'air, une chanson de nourrice, dévoile que c'est une maman qui promène son enfant. Un petit grincement se fait entendre : la maman pousse une voiture de bébé. D'ailleurs tout l'équipage débouche là-bas du chemin qui vient de Saint-Chartier. C'est Marthe Baroney seule avec sa petite Marie-Paule. Les paroles maintenant sont plus distinctes :

Quand ils furent sur la colline
Mes agneaux voulurent danser.

Au son, au son, d'la cornemuse
Ils se mirent à danser.

Ils se sont pris par la patte
Et se sont mis à danser.

Il n'y eut qu'la mère moutonnière
Qui ne voulut pas danser.

Gabriel est resté caché. Bien lui en a pris, car voici un autre personnage. Il surgit du chemin d'en face qui dévale de Filaine : Étienne, un Étienne surpris, hésitant, timide, mais qui tout de même aborde Marthe, qui lui tend la main.

Gabriel Baroney se retire à reculons, singulièrement ému :

« Les pauvres enfans ! prononce-t-il tout bas. Est-ce moi qui les ai séparés ? Est-ce par ma faute qu'ils sont malheureux? En voulant faire le bien si l'on cause du chagrin, est-on res-

ponsable? Mais si l'on jugeait ses actes par leur résultat, on n'oserait plus faire le moindre geste! Heureux celui qui dessine le présent d'après une claire vision de l'avenir! Qui peut se vanter de tout prévoir? Nous n'avons qu'un guide : la ligne droite. Il faut marcher la tête haute avec le ferme désir de tout améliorer. C'est ainsi que nous conduisons notre vie, et puis, la vie, à son tour, à sa guise, nous façonne : tantôt elle nous sourit pour l'avoir aidée, tantôt elle ricane de nos erreurs... Il y a deux réalités : celle qu'on voit, celle qu'on sent. Je vois la douleur persistante d'Étienne et la courageuse résignation de Marthe, et cependant ma conscience ne me reproche aucune légèreté : je ne me sens pas coupable. Pouvais-je rester indifférent devant l'extrême fatigue de Jérôme, devant la sotte conduite de Maxime et l'insouciance de tous les siens? Non. Était-il naturel et sage de les convier tous à la campagne, de recommander mon frère au baron Malard? Oui. Mon pouvoir, hélas! s'arrêta là. J'avais tiré tous ces malheureux jusqu'au faîte du coteau où je pensais qu'ils auraient la révélation nécessaire. J'ai desserré les mains... Et puis, je n'ai plus entendu que le mauvais rire de ma chimère. »

La chanson de nourrice s'était tue. Gabriel ne chercha pas à se rendre témoin de la scène qui se préparait. Il fit un détour et regagna Filaine où l'attendait à quatre heures son fils René pour la leçon de latin.

La rencontre de Marthe et d'Étienne n'était pas concertée; le hasard, ou la Providence, avait guidé leurs pas. Ils s'étaient vus, salués quelquefois, jamais ils ne s'étaient abordés depuis la scène du kiosque. Mais chacun d'eux connaissait la vie de l'autre. Cette longue année les avait l'un et l'autre armés contre eux-mêmes. Ils savaient mieux ce qu'ils voulaient, où ils allaient. Leur courte poignée de main fut très franche, indulgente au passé, résignée à l'avenir.

— Bonjour, monsieur Étienne.

— Bonjour, madame... Bonjour, Marthe.

— Il fait si bon cet après-midi que je me suis laissée aller à rouler jusqu'ici ma petite Paulette...

Étienne se pencha au-dessus de la voiture :

— Comme elle est jolie! Tiens, elle est blonde.

— Oui, je voudrais bien qu'elle le restât...

— Mais elle a vos yeux... Bonjour, mademoiselle Paule...

Voulez-vous me permettre d'embrasser votre menotte... Oh! comme vous êtes aimable!... Ce sourire est pour moi, vraiment?

Étienne est troublé par ce sourire où il retrouve Marthe et qui lui remémore ses premiers émois. Son cœur est gonflé. Il est heureux et il sent des larmes venir. Son pauvre roman d'amour, dont les premières pages se sont si vite envolées au vent du mauvais destin, l'a rendu plus renfermé que jamais. Pour tout ce qui regarde le domaine, il est plein de zèle, d'une activité infatigable qui émerveille son père. Il est devenu vraiment le meilleur cultivateur de la contrée. Il a l'œil à tout. Gabriel peut s'en rapporter à lui. Rien ne cloche nulle part, et plusieurs améliorations, auxquelles Gabriel n'avait pas songé, ont été réalisées par Étienne. Il a fait ses preuves. Aussi, à la ferme, on lui obéit comme à son père. Ce qu'il demande est toujours juste... Mais pour tout ce qui concerne ses sentimens, il reste impénétrable. Sa mère ayant tenté de l'interroger sur l'avenir, il a tout de suite coupé court l'entretien ébauché :

— Laisse donc, mère, laisse donc, j'ai bien le temps! Le plus tard sera le mieux!

Garderait-il l'espérance de reconquérir Marthe? Madeleine Baroney en a peur. Étienne, à la vérité, n'a pas d'espoirs si précis. Sa rude déception l'a détourné pour un temps des préoccupations amoureuses, voilà tout. Il n'y pense pas. Il croit qu'il n'y pense plus. Son mutisme est là qui prouve le contraire. Son secret (le connaît-il lui-même?) est sa persistante fidélité, moins peut-être à Marthe elle-même, qu'à l'amour qu'il lui avait voué. Étienne était un amant déçu et constant, pour sa vie entière peut-être. Mais jamais il n'eût osé chercher à revoir Marthe. Elle avait maintenant sa vie à elle qu'il devait respecter. Sa délicatesse de campagnard timide s'exprimait par le silence et par l'éloignement discret.

— Vous allez bien, Marthe? Vous avez bonne mine.

— Une nourrice se doit à son nourrisson.

— Il vous fait honneur!

— N'est-ce pas? Pauvre petite...

— Oui... pauvre petite!

Et tous deux en même temps pensèrent à Maxime, mari ingrat, père insensible, insensé! C'était peut-être maladroit, grossier, mais Étienne ne put s'empêcher de poser la question qui lui vint à la gorge :

— Est-ce qu'il viendra, cette année?

Marthe, loin d'être choquée, leva ses yeux vers Étienne et gravement répondit :

— Oui, je le crois, je l'espère !

Ce ne fut qu'un regard après lequel Marthe baissa les yeux. Les paroles n'ajoutèrent rien, Étienne était renseigné. Marthe aimait toujours Maxime. Il s'en doutait. Maintenant, il en était certain. Marthe aimait Maxime. Marthe aimait Maxime! Les mots scintillaient dans son cerveau. Il les avait sur le bout des lèvres. Il faillit les prononcer tout haut pour que tout le monde désormais le sût : pour que le chemin, les arbres, les bêtes, les gens, toute la vallée en fussent informés. Marthe aimait Maxime ! Elle l'avait aimé dès son apparition à Filaine. Il était venu et il l'avait conquise, à jamais...

Marthe reprit sa promenade dans le chemin. Étienne se mit à marcher près d'elle simplement. Cette présence atténuait délicieusement sa peine. Ils allaient l'un près de l'autre, sans échanger une parole. Étienne n'était point jaloux des pensées de Marthe. N'avait-il pas la jeune femme à lui pour quelques précieux instans? Pourquoi les gâter par de vilains sentimens? Quant à Marthe, elle se sentait en sécurité auprès d'Étienne et elle cherchait comment le lui dire. Ce besoin n'était-il pas plus qu'un accord entre parens, plus que de la camaraderie,... de l'amitié véritable?

Dans la voiturette, ses petites mains tendues vers le ciel, vers les rameaux des arbres, vers les oiseaux qui traversaient ses regards, Marie-Paule gazouillait, s'agitait sur ses coussins, riait de tout de son cœur. On eût dit qu'elle avait conscience de la splendeur de tout ce qui l'entourait et que paraissaient ne pas voir ses compagnons.

La Vallée Bleue, en avril, est un émerveillement. Les chênes n'ont pas encore daigné revêtir leur costume nouveau. Ce sont les rois des arbres et toute la nature se fait belle pour assister à leur petit lever. Les ormes, les frênes, les noisetiers sont en habits vert tendre; les pruniers et les cerisiers en robe blanche. Les chemins d'herbe se constellent de pâquerettes au cœur d'or, les fossés de renoncules jaunes. C'est partout la fête de la jeunesse et du renouveau. On dirait que l'air est plus pur; sous leur toit de paille, couronné de lances d'iris, les chaumines les plus pauvres sourient au soleil revenu.

La gaieté de la fillette est à l'unisson. Les abeilles bourdonnent, les moineaux piaillent, les poulains hennissent. C'est le printemps. Une autre vie commence.

— Une autre vie commence ! prononce Marthe en regardant sa fille.

— Oui, une autre vie commence, répète Étienne Baroney qui sent autour de lui la montée de toutes les sèves printanières.

A l'accent dont il a prononcé ces mots, Marthe comprend sa peine secrète. Il ne faut pas qu'Étienne soit malheureux un tel jour, où toute la terre est en joie et où elle-même se livre entière à la nouvelle espérance.

— Monsieur Étienne, dit-elle très bas, il faut que je vous dise, il faut que vous me pardonniez... Si vous saviez combien j'ai souffert et quelle est encore aujourd'hui ma pauvre vie...

— Oh ! Marthe, s'écrie Étienne, il y a longtemps que je vous ai pardonné, et depuis ce jour-là, je n'ai cessé de vous plaindre.

— Il ne faut plus me plaindre. Votre père m'avait averti. Je savais où j'allais... Maintenant, j'ai ma fille, je puis attendre...

— Attendre ? Toujours attendre...

— Mais vous, mon ami, il faut fixer votre vie... Ne me punissez pas si longtemps. Cherchez une bonne femme et fondez votre famille. Vous êtes fait pour être heureux. Je n'étais pas digne de votre amour...

— Oh ! si, si.

— Non. C'est le malheur qui m'a amendée. J'avais besoin de souffrir. Aujourd'hui, vous pouvez m'accorder votre amitié...

— Marthe ! Marthe !

Étienne ne sut pas mieux remercier, mais ses yeux, ses mains dans celles de la jeune femme, parlèrent pour lui. Il lui sembla qu'il avait reconquis le droit au bonheur. Les paroles de Marthe qu'il attendait depuis tant de mois avaient été le plus efficace des baumes. Il était guéri. Il serait l'ami de Marthe. Marthe aurait encore besoin de lui. Il serait là, dans l'ombre, toujours prêt au moindre appel.

— Au revoir, Étienne.

— Au revoir, Marthe.

Et ils se séparèrent dans le printemps. Ils n'étaient point faits pour suivre la même voie, mais leurs chemins désormais pourraient se croiser. Ils ne se feraient plus de mal.

Et bientôt, en sourdine, la chanson reprend :

Quand ils furent sur la colline,
Mes agneaux voulurent danser !

***

Jérôme vint dîner à Filaine, comme il l'avait promis. Cette journée parmi ses ouvriers, sur son chantier, l'avait reposé :

— Ah ! mon cher Gabriel, que c'est bon de travailler sans arrière-pensée, de travailler pour travailler, de travailler parce que nous sommes faits pour cela. Le baron toujours parfait... Il se marie ces jours-ci. Il a enfin décidé Suzanne Miroir. J'ai cru qu'il en ferait une maladie. Elle ne voulait rien savoir. Elle sera baronne. Eh ! parbleu, elle en vaudra bien d'autres...

Les deux Baroney marchaient à pas lents dans une allée du jardin de Filaine. La soirée était d'une douceur émouvante. Jérôme se détendait. Il sentait comme une trêve dans sa vie. Il était heureux du bonheur de Malard. Son frère le surprit qui regardait les étoiles.

« Tout de même, se dit Gabriel, au milieu de cette débâcle, je lui aurai sauvé les yeux. C'est bien quelque chose. »

Gabriel souriait à la satisfaction de son aîné. Il souriait à sa femme qu'il apercevait par la fenêtre éclairée du premier étage. Elle couchait les petites. On avait de bonnes nouvelles des absens. Il souriait à tous ses enfans. Il avait lu dans les yeux d'Étienne un bonheur nouveau, exempt de souillure. Gabriel souriait à sa maison, qui avait dans la nuit la discrète silhouette qui convient, à sa maison simple, vivante, harmonieuse, à sa maison qui avait de la race, de la solide et bonne race bourgeoise. Gabriel souriait à sa pipe, à son bel arbre argenté, à sa chère vallée, à son domaine...

Ses narines frémissaient. Il appuya doucement la main sur le bras de son frère, puis humant profondément l'air autour de lui :

— Comme cela sent bon, la terre que l'on cultive !

JACQUES DES GACHONS.

L'AMÉRIQUE DU NORD

ET

LA FRANCE

I

On dirait que la France et l'Amérique du Nord cherchent à renouer les relations intimes qui existèrent entre elles pendant si longtemps. Les manifestations sympathiques se multiplient, les idées s'échangent, les œuvres se créent. On s'ignore un peu moins les uns les autres ; de là à se rechercher, à se rapprocher, à s'unir, la pente est naturelle.

Certes, bien des préjugés subsistent, encombrant les cerveaux et les cœurs; on nous a dénigrés si longtemps et nous nous sommes, avec tant d'application, dénigrés nous-mêmes !... Combien sont nombreux les livres, écrits sur la France par les Français, ayant pour objet d'établir l'infériorité de la race française, de dépeindre sa décadence rapide, ses maladies mortelles, sa ruine inévitable : quand il suffit de passer les frontières ou la mer pour constater que les autres ont aussi leurs difficultés et leurs crises, leurs faiblesses et leurs impuissances !

Tous les ratés des lettres ou de l'action rendent leur patrie responsable de leur échec. Leurs mauvais propos qui ne trompent personne chez nous, sont soigneusement colligés, développés, colportés par nos adversaires ou nos concurrens : il faut, ensuite, des années pour réparer l'imprudence d'une heure. Comment protéger la France contre ses enfans fournissant des armes à ses ennemis ?

La France a des avocats qualifiés au dehors : les diplomates

et les consuls. Mais, sauf de très heureuses exceptions, ils s'enferment dans leur besogne technique ou dans l'étroitesse « du monde » où ils se confinent. Ils sont sans contact direct avec l'opinion. Ils n'aiment pas la presse, qui le leur rend. Et même s'ils s'efforçaient de lutter, que serait leur voix, perdue dans le tapage de la publicité ?

L'univers est, désormais, un immense champ magnétique où la nouvelle fulgure à l'état irradiant : ceci n'est pas une métaphore, mais l'expression d'un fait. On a cette sensation émouvante quand on traverse l'Océan à bord d'un transatlantique : le bruit de l'un ou de l'autre continent ne vous quitte pas : des quatre points cardinaux, il assiège le vaisseau. Les antennes de l'appareil Marconi, promenées sur le ciel, le recueillent. Quand la communication directe manque avec la terre, les navires circulant sur les eaux se renvoient la dépêche ; elle rebondit, de l'un à l'autre, comme un écho. Le « journal » paraît quotidiennement à bord et livre aux badauds du pont les nouvelles de la terre ; en plus, le commandant reçoit l'*Havas* confidentiel qui lui explique l'état du ciel, de la mer et du vent : c'est un perpétuel crépitement d'ondes muettes. Le moindre passager est touché, maintenant, par une adresse comme celle qui flattait si fort la vanité de Victor Hugo : « un tel, océan. »

Ainsi, la publicité enserre la terre d'un fil ininterrompu : partout, on sait tout, en même temps. L'ambassadeur des États-Unis, M. Herrick, le disait, dans un discours substantiel prononcé par lui, récemment : l'idée est, désormais, soumise, à peine née, au « contrôle » des penseurs et des foules. On sait que le mot « contrôle » désigne pour les Américains, non seulement l'esprit critique et l'esprit d'examen, mais l'action réfléchie, la pensée se surveillant elle-même.

Donc, entre les deux continens les résonnances se multiplient, et se prolongent ; les obstacles s'aplanissent en même temps. Michelet avait raison : la mer ne sépare pas ; elle rapproche.

Telles sont, sans doute, les raisons actuelles d'un progrès sensible dans la copénétration réciproque de la France et de l'Amérique du Nord ; mais elle était préparée par d'autres causes plus anciennes, plus actives et plus durables.

Il y a, d'abord, de très hauts souvenirs historiques communs. Remontant à la découverte du nouveau continent et aux origines de la plupart des colonisations américaines, ils

s'étaient atténués et comme effacés à la suite des défaites françaises, laissant la place à l'hégémonie britannique. Maintenant, ils se ravivent comme un pastel fané qui reprend ses couleurs.

Les communications se multiplient. Aux héros américains en France, aux héros français en Amérique, on élève des statues qui manifestent la survivance de ces sentimens traditionnels. Reconnaissons que, dans cette course au souvenir, nous sommes dépassés, comme en beaucoup d'autres choses, par l'Amérique. Aux États-Unis, le nom de La Fayette est, pour ainsi dire, constitutionnel ; ce n'est pas sans une réelle émotion que le visiteur français voit, dans la salle de la Chambre des représentans, de chaque côté de la tribune présidentielle, deux portraits, pareils en grandeur et en importance, veillant sur les délibérations de l'assemblée, celui de Washington et celui de La Fayette.

Des monumens analogues sont conservés pieusement partout, aux États-Unis : on se refuse à oublier, là-bas, que deux des étoiles qui forment la constellation américaine sont françaises, — le « Maine, » la « Louisiane, » dont le nom est celui d'une de nos provinces et d'un de nos rois, — que nombre de villes ont des origines françaises, que du sang et du ciment français sont partout à la base du magnifique édifice de l'Union.

Champlain, qui était déjà grand, grandit encore après trois siècles; il est appelé, au Canada, « le père de la patrie; » les États-Unis le considèrent comme l'initiateur qui marqua les premiers pas sur le sable, — ou sur la neige. Il eut, en effet, la divination de tout ce que l'avenir devait réaliser, non seulement dans la région où il fondait un Empire, mais au delà des espaces et du temps, sur le continent septentrional tout entier.

Je rappellerai brièvement les traits les plus frappans de cette admirable vie française que, — pour la rendre plus claire et plus proche de nous, — je comparerai à celle d'un Brazza. L'un et l'autre furent, à la fois, des explorateurs et des fondateurs, des hommes de labeur, de courage et de haute vision prophétique. Les grandes tâches choisissent leurs grands hommes, et les ouvriers de la première heure sont toujours et restent, en tout, les *premiers*.

Samuel Champlain n'est pas le plus ancien des pionniers envoyés par la France en Amérique du Nord. D'autres avaient paru avant lui. Ainsi, ce Verazzano, qui explora les mers septen-

trionales par l'ordre de François Ier et qui, égaré, à un second voyage, vers les mers du Sud, fut, finalement, pris et mangé par les sauvages du Brésil. L'espoir de la découverte des chemins vers l'Inde par les voies boréales, tint en éveil les imaginations pendant tout le XVIe siècle. Le goût de l'impossible est un goût français : rien ne tente ces beaux courages comme le risque de mort ; le bon sens de la race se relève et s'épice volontiers d'un grain de folie. Après Verazzano, un malouin fameux, Jacques Cartier, devint, à son tour, le navigateur du Roi et renouvela l'entreprise. Celui-ci est de la grande lignée : on ne doute plus, aujourd'hui, que Rabelais ne l'ait connu et pris pour type du voyageur fabuleux à la recherche de la « Dive Bouteille (1). »

Champlain a toutes les consécrations, y compris celle du succès ; il réalisa le rêve de ses prédécesseurs et fonda une « Nouvelle France ; » et cela avec une énergie, une patience, une hardiesse, une bonhomie, qui font, de lui, un excellent type de Français. Il serait bien à désirer que tous nos colons s'inspirassent de ses exemples, maintenant qu'ils ont, devant eux, un immense champ où répandre la semence des nations futures, et c'est pourquoi j'insiste sur les traits saillans de son caractère : ce qu'il fit tient surtout à la manière dont il le fit.

Dans son *Traité de la Marine et du Bon Marinier*, (2) il nous donne une parfaite image du « Capitaine courageux ». « Il faut, dit-il, que le bon marinier soit robuste, dispos ; il doit avoir le pied marin, être infatigable aux peines et aux travaux, afin que, quelque accident qu'il arrive, il puisse se présenter sur le tillac et, d'une voix forte, commander à chacun ce qu'il doit faire. Quelques fois, il ne doit mépriser de mettre luy-même la main à l'œuvre pour rendre la vigilance des matelots plus prompte et que le désordre ne s'en suive. Doit parler seul pour que la diversité des commandemens et, principalement aux lieux douteux, ne fasse faire une manœuvre pour une autre.

« Il doit estre doux et affable en ses conversations, absolu en ses commandemens, ne se communiquer trop facilement

(1) Voyez les belles recherches de M. Abel Lefranc : *les Navigations de Pantagruel*, étude sur la géographie rabelaisienne, 1905.

(2) Publié à la suite des *Voyages de la Nouvelle France occidentale dit le Canada, faits par le sieur Champlain, xaintongeois; etc., dédié à Mgr le cardinal de Richelieu.* A Paris, chez Pierre Le Mur, 1632, in-4. — Voyez aussi Gabriel Gravier, *Vie de Samuel Champlain fondateur de la Nouvelle-France.* Paris, Maisonneuve, 1900, in-8.

avec ses compagnons, si ce n'est avec ceux qui sont de commandement... Cependant, s'il est sage et advisé, il ne se doit tant fier en son esprit particulier, lorsqu'il est principalement besoin d'entreprendre quelque chose de conséquence, qu'il ne prenne conseil de ceux qu'il cognoîstra les plus advisés et notamment des anciens navigateurs qui ont éprouvé le plus de fortunes de la mer...

« Il doit être libéral et courtois aux vaincus, en les favorisant selon le droit de la guerre ; surtout, tenir sa parole, s'il a fait quelque composition... Il ne doit user de cruauté ni de vengeance... S'il use de la victoire avec courtoisie et modération, il sera estimé de tous, des ennemis mesmes qui lui porteront tout honneur et respect... »

C'était l'ancienne manière française.

Ce qu'ont accompli des hommes vivant selon ces règles de conduite, ne peut s'expliquer que par leur parfait équilibre et leur solidité physique et morale. De 1603 à 1633, Champlain a fait vingt-quatre fois la traversée de l'Atlantique sur des bâtimens qui ne valaient, certes, ni comme tonnage, ni comme sécurité, les grands canots des steamers d'aujourd'hui. Il a subi les orages, les tempêtes, les maladies, les fatigues de la guerre et de la paix, les rebellions, les embûches, les trahisons, la résistance du temps et de la nature sur les mers et sur les terres sauvages ou civilisées. Ce qu'il redoutait le plus, c'était la navigation sur les eaux de la politique et de la Cour; mais, là comme ailleurs, il « tenait droit le timon. »

Le premier, il a parcouru le continent septentrional américain depuis la baie d'Hudson jusqu'aux lieux où devaient s'élever Boston et New-York; il fit une pointe à l'intérieur jusqu'à la ligne des Grands Lacs et comprit l'avenir du Mississipi, comme artère centrale d'une vaste domination. Dans sa jeunesse, il avait parcouru le Mexique et l'isthme de Panama, pronostiquant le percement du canal qui devait mettre en communication les deux océans ; pareil à ces hommes qui trouvent les sources, il lisait, selon la disposition des lieux, la fondation et la prospérité des futures métropoles ; il traça le dessin de la domination qui devait être celle des États-Unis, et qu'il espérait française ; il fonda Québec et désigna l'emplacement de Montréal ; il débarbouilla les esprits du préjugé de l'or et enseigna que toute colonie, dans l'Amérique septentrionale, devait s'appuyer avant

tout sur le travail de la terre et se suffire à elle-même : il eut le très rare bon sens de voir toujours les choses, non seulement comme elles étaient, mais comme elles devaient être dans le présent et dans l'avenir.

Cet homme, d'une imagination si puissante, était un piéton infatigable, arpentant le terrain avec la même lenteur et les mêmes précautions minutieuses que s'il n'avait pas eu un monde à ouvrir et un empire à fonder. Après avoir établi la ville de Québec au milieu des sauvages, il dut la défendre contre les Anglais ; il la perdit après un long siège et il la recouvra après une pénible négociation dont il fut l'âme et où il conduisit la volonté et la main de Richelieu.

Champlain fut tel ; et ceux qui ont lu son histoire dans le livre charmant et naïf où il la raconta et la dessina, tout à la fois, savent qu'il y avait autour de lui beaucoup d'hommes pareils à lui : il n'est pas exceptionnel en son temps. Ces générations ont répandu, dans le monde, le bon renom de la France ; il ne s'effacera pas, en Amérique, tant que leurs œuvres resteront, et, comme elles sont confiées au sang des races, elles sont impérissables.

La colonie que Champlain avait fondée, Montcalm la défendit, et il périt sous ses ruines. Le parallèle des deux siècles est écrit dans les deux vies. Champlain, parmi toutes ses traverses, fut compris et soutenu par ses chefs, Henri IV, Richelieu. Montcalm, discuté jusque dans ses succès, fut, finalement, laissé à ses seules ressources. Champlain, homme de peu, fils de ses œuvres, tout en vigueur et en poids, aborde, d'un geste rude, la nature et les hommes. Montcalm, gentilhomme et soldat, élégant et raffiné, Vauvenargues colonial, chrétien et « citoyen, » selon sa propre expression, n'ayant pas choisi sa tâche, l'accepte et l'accomplit, non par préférence, mais par devoir : d'une belle lucidité d'esprit, il sait que la cause pour laquelle il combat, est perdue, et, après l'avoir sauvée deux fois sur le penchant de la ruine, il succombe avec la grâce suprême d'un athlète saluant le Prince pour lequel il va mourir (1).

On ferait un florilège délicat et vivifiant des paroles semées par lui dans sa Correspondance adressée à sa femme, à sa mère, et dans le *Journal* publié par l'abbé Casgrain : c'est le bréviaire du

(1) *Le marquis de Montcalm* (1712-1759), par Thomas Chapais. Québec, Garneau 1911, in-8.

galant homme. Il vit dans un monde à la fois brutal et héroïque, candide et dépravé, ce monde colonial du XVIIIe siècle où les écumeurs de mer voisinent avec les Paul et Virginie. Autour de lui règnent l'exaction et la corruption ; pourtant, soldats, Canadiens, sauvages, à l'appel du chef, tout ce peuple uni se jette au péril et se bat bien. Quelle complexité dans la vie sociale, quelles difficultés dans le commandement, quel embarras dans le ménagement des caractères ; quels contrastes : la barbarie et une civilisation raffinée ! On danse, on joue, on fait bombance dans une capitale où la disette sévit et que l'ennemi va surprendre. On gaspille les deniers et les approvisionnemens, quand il faudra, bientôt, soutenir un siège avec des forces et des ressources lamentablement déficiantes. On n'est pas plus « France du dix-huitième. » Étourdis ou fripons ne s'en remettent pas seulement au déluge : ils le bravent.

Ne croyez pas que Montcalm joue les chevaliers de la triste figure parmi ce monde corrompu, futile et vaillant : il suit les bals et les fêtes, joue et danse avec les autres ; mais il voit et prévoit. En rentrant, le soir, il fait, à son journal, ses tristes confidences : « Misère affreuse au gouvernement de Québec... Bals, amusemens, parties de campagne, gros jeux de hasard en ce moment... » Et encore : « Les plaisirs, *malgré la misère et la perte prochaine de la colonie*, ont été des plus vifs à Québec. Il n'y a jamais eu tant de bals ni de jeux de hasard aussi considérables... « Qui diable sait où tout en sera en novembre (écrit en janvier ; sa défaite et sa mort en septembre ? Quand est-ce que la pièce que nous jouons au Canada finira ?... Je prévois avec douleur les difficultés de la campagne prochaine... Si la guerre dure, la colonie périra d'elle-même, ne succombât-elle pas par la supériorité des forces de l'ennemi... »

Et, un peu plus tard, en mars, quand la campagne va s'ouvrir : « A moins d'un bonheur inattendu,... le Canada sera pris cette campagne et sûrement la campagne prochaine. Les Anglais ont 60 000 hommes, nous au plus 10 à 11 000 hommes. Il paraît que tous se hâtent de faire leur fortune avant la perte de la colonie, que plusieurs, peut-être désirent, comme un voile impénétrable à leur conduite. »

Enfin, le 16 mai 1759, au maréchal de Belle-Isle qui, du ministère, lui écrit : « Vous ne devez pas espérer de troupes de renfort ; » mais qui ajoute (lettre du soldat au soldat qu'il connaît) :

« J'ai répondu de vous au Roi ; je suis bien assuré que vous ne me démentirez pas et que, pour le bien de l'État, la gloire de la nation et votre propre conservation, vous vous porterez jusqu'aux dernières extrémités plutôt que de jamais capituler, » cette promesse sublime, parce qu'elle va se réaliser : « J'ose vous répondre d'un entier dévouement *à sauver cette colonie ou à périr*. Je vous prie d'en être le garant auprès de Sa Majesté. »

Le post-scriptum est dans la lettre, toute d'émotion contenue, que Montcalm écrit à sa femme, le 21 mai : « Bourlamaque est déjà en campagne; et je crois que je ne tarderai pas à m'y mettre. Je crois que j'aurais renoncé à tous les honneurs pour vous rejoindre, (on lui faisait espérer le bâton de maréchal de France); mais *il faut obéir au Roi;* le moment où je vous reverrai sera le plus beau de ma vie. Adieu, mon cœur; je crois que je vous aime encore plus que je n'ai jamais fait. »

Montcalm périt, comme il l'avait dit, en même temps que la colonie ; frappé à mort dans la bataille des plaines d'Abraham, il fut, d'après une tradition accréditée, enterré dans un trou fait par une bombe au pied du mur du couvent des Ursulines. De telles morts sont des exemples qui ne meurent pas. C'est Montcalm qui grava, dans la mémoire de l'Amérique, le caractère « chevaleresque » comme un des traits de la race française. La « chevaleresque France, » cette formule est un truisme, là-bas. Les truismes ne font que consacrer l'autorité du fait établi. Imposer un truisme à la mémoire des hommes, c'est la gloire.

La gloire désintéressée : tel est le bénéfice réel obtenu par la France en Amérique à la suite de l'expédition de La Fayette et de ses compagnons d'armes. On a dit et répété que la France, en intervenant par les armes dans la guerre de l'Indépendance, profitait d'une circonstance favorable pour se venger de l'Angleterre, pour relever son propre prestige, pour rétablir l'équilibre en Europe et sur l'Océan. Cela est vrai, surtout à partir de 1780, lorsque Vergennes conseilla au Roi d'envoyer en Amérique l'armée de secours, commandée par Rochambeau

Mais le départ des volontaires, des La Fayette, des Noailles, des Ségur, en 1776, a un tout autre caractère. Ceux-là sont bien les « paladins » de la liberté. L'affection qui unit Washington et La Fayette, le chef grave et l'élégant gentilhomme, l'attachement que La Fayette, *l'ami du soldat*, « soldier's friend, » sut inspirer aux miliciens américains, voilà ce qui constitue la vérité his-

torique, celle qui saisit l'imagination des peuples, la seule qui laisse une empreinte durable et féconde, une légende.

Cette légende s'évoquera, désormais, dans les esprits américains, quand le nom de la France sera prononcé ; elle perpétuera et rafraîchira, en quelque sorte, la renommée des Champlain, des Montcalm, des Lévis. On la retrouvera, répandue sur tout le continent où elle s'entretiendra à coups d'exploits. Quand, après 1815, les soldats de Napoléon y eurent transporté le trop plein d'activité dont l'Europe était lasse, quand ils eurent multiplié les actes et les œuvres, l'opinion accepta le legs que la France du XVIIIe siècle lui laissait et il n'appartint plus à la France elle-même, si négligente qu'elle fût, de le dilapider. C'est le mot de Balzac dans la *Duchesse de Langeais* : « Il y a donc de la France partout, dit un soldat ! »

Le discrédit dont souffrirent les œuvres françaises en Amérique du Nord, est frappant, quand il s'agit de la part qui revient aux philosophes français du XVIIIe siècle dans les origines de la Constitution américaine. Il suffit de lire l'acte lui-même, il suffit de parcourir la *Fédéraliste* et les écrits laissés par les auteurs de la Constitution, pour constater, selon la remarque de M. Esmein, que « Montesquieu était leur oracle, » non pas seulement, comme on l'a dit, en tant que disciple de la Constitution anglaise, mais comme génial et pénétrant enquêteur de l'« esprit des lois. » Quand ils lui empruntent des raisonnemens et des exemples sur l'organisation des fédérations, sur l'origine de la souveraineté populaire, sur la séparation des trois pouvoirs, c'est bien de son autorité philosophique et théorique qu'ils recherchent et acceptent les leçons.

Jean-Jacques Rousseau, Mably, Delorme, Raynal étaient étudiés, par eux, avec une même attention et, s'il s'agit du premier, ils étaient, comme le siècle tout entier, sous l'impression de son génie. L'idée du « contrat social » réjouissait l'âme de ces « insurgens » qui venaient de rompre le contrat tra[illegible] tionnel les liant à la royauté britannique. L'une des premi[illegible] di- constitutions particulières d'État, celle de la Virginie [illegible] ères mulguée le 12 juin 1772 (et l'on sait quelle influence eu[illegible], pro- de la Virginie sur les destinées de la future fédérati[illegible] l'État mence par une déclaration des Droits de l'homme qu[illegible] on) com- autre chose que l'application des théories du Contra[illegible] n'est rien [illegible] social.

Ce n'est pas le lieu de pousser une démonstration qui demanderait une étude plus détaillée : il suffit de rappeler un fait précis, à savoir, qu'en 1776, au moment où la France se décidait à intervenir dans la querelle et apportait ainsi, aux colonies révoltées, un concours moral non moins appréciable que l'appui militaire et pécuniaire, Paris, — le Paris des fils de Jean-Jacques, gros lui-même d'une Révolution, ne rêvait que de la Constitution américaine : « Toutes les têtes étaient exaltées, écrit Mme Campan ; il n'y avait point de cercle où l'on n'applaudit avec transport à l'appui que le gouvernement français apportait à la cause de l'indépendance américaine. *La constitution projetée pour cette nation se rédigeait à Paris,* tandis que la liberté, l'égalité, les droits de l'homme faisaient le sujet des délibérations des Condorcet, des Bailly, des Mirabeau, etc. »

Condorcet comptait au premier rang des fournisseurs patentés pour les peuples en besoin de constitution. Consulté, il s'essaya par ses *Lettres à un citoyen de Virginie,* au rôle qu'il devait jouer, en France, sous la Révolution. M. Jules Roche a signalé déjà, dans les conseils émanant de Condorcet, les principes qui dominent la Constitution américaine : les droits naturels de l'homme antérieur aux institutions sociales, la séparation du pouvoir législatif et du domaine de la loi, l'impôt proportionnel, la Constitution d'un tribunal suprême, etc...

Certes, d'autres influences se sont exercées : ni la Hollande, ni l'Allemagne, ni la Suisse n'ont été tout à fait absentes de l'esprit des hommes qui fondaient, en pleine maturité et conscience, une république démocratique et fédérative; encore moins saurait-on nier l'empreinte britannique ; elle est partout ; mais, de dire qu'elle ait été prédominante dans la constitution elle-même, c'est un singulier abus des mots. On pourrait affirmer, au contraire, qu'il y eut, chez les rédacteurs de l'acte constitutionnel, un dessein bien arrêté de prendre le contre-pied du système anglais : au lieu d'une royauté, ils fondent une république ; rejetant le principe héréditaire, ils soumettent tout le système constitutionnel à l'élection ; au lieu d'un régime parlementaire, ils affranchissent autant que possible, le chef du pouvoir exécutif de l'autorité du Parlement ; pas de ministres responsables, pas de cabinet ; une fédération de parlemens locaux rognant les ongles au Parlement fédéral (1).

(1) Hamilton établit que c'est de parti pris et par opposition au système anglais

Ces grands propriétaires, ces maîtres d'esclaves, ces hommes considérables qui sont à la tête du mouvement, ne songent nullement à créer des castes et à consolider des privilèges ; ils entrent, à pleines voiles, dans le principe, presque uniquement théorique alors, de l'égalité. Non, ce n'est pas ici une vieille civilisation qui se prolonge, c'est une nouvelle civilisation qui se crée !

Le principe égalitaire est éminemment colonial. Dès qu'un homme s'installe sur une terre nouvelle, il se sent plus maître de son activité, de son œuvre, de son existence sociale. Il n'admet pas qu'un voisin le gêne ; il se déplace au besoin et va s'installer plus loin dans la sylve, sur la savane ou sur la pampa. Un homme vaut un homme, voilà le droit colonial, dans son essence. L'autorité de la conquête, les emprises traditionnelles ou héréditaires n'ont que faire ici. De tels esprits, évangélisés par les livres saints, raidis dans la fierté puritaine ou la rébellion huguenote, étaient, plus que nuls autres, accessibles aux théories que le XVIIIe siècle français et les encyclopédistes, élèves eux-mêmes de Locke et des publicistes protestants du XVIe siècle, avaient répandu de par le monde (1).

La parenté intellectuelle des deux démocraties égalitaires ne serait pas démontrée par les faits qu'elle le serait par la logique elle-même ; les constituans américains ne pouvaient pas échapper à leur siècle ; une carrière comme celle de Thomas Payne explique, plus clairement que toutes les dissertations et les rapprochemens plus ou moins ingénieux, l'analogie des idées et des sentimens qui existaient entre les publicistes insurgés et les constituans américains, d'une part, les philosophes et les révolutionnaires français de l'autre. Démonstration vivante et, comme on dit, en chair et en os. Le *Common Sense* et la col-

que le Gouvernement de Cabinet n'a pas été admis en Amérique : « En Angleterre, le magistrat est perpétuel, et c'est une maxime admise pour les besoins de la paix publique, qu'il est irresponsable de son administration et que sa personne est sacrée... Mais, dans une république où chaque magistrat doit être personnellement responsable de l'exercice de ses fonctions, les raisons qui justifient dans la constitution britannique l'existence d'un Conseil non seulement cessent de s'appliquer, mais tournent contre l'institution. Dans la République américaine, un conseil ne ferait que détruire ou qu'affaiblir considérablement la responsabilité voulue et nécessaire du premier magistrat lui-même. *Le Fédéraliste*, édit. Boucard et Jèze (p. XXVII et 590).

(1) Sur les débuts puritains, voyez l'intéressant ouvrage de M. A. Schalck de La Faverie : *les Premiers interprètes de la pensée américaine*, Sansot, 1909, in-8. Je me rallierais assez volontiers à la formule de l'auteur, p. 163 : « L'Angleterre représentant la tradition conservatrice et la France défendant les idées nouvelles, — les États-Unis, au début du XIXe siècle, furent ballottés entre ces deux extrêmes. »

lection des *Crisis* qui se répandirent à des milliers d'exemplaires (1776-1778), firent pénétrer les doctrines nouvelles partout où on lisait, où l'on méditait sur le territoire américain.

Aux origines puritaines et britanniques se soudèrent en quelque sorte les idées nouvelles : ainsi se forma l'amalgame auquel présida l'expérience du peuple américain, déjà formé, depuis longtemps, aux mœurs de la liberté (1). La Constitution américaine où se trouvent combinés des principes, des raisonnemens, des procédés empruntés aux civilisations les plus diverses, *repensés à l'Américaine*, appartient en propre au sol où elle est née, mais on ne peut nier qu'elle ait été, pour ainsi dire, arrosée et fécondée par l'idéalisme et le rationalisme cartésien et philosophique français : l'influence française est aussi présente et actuelle dans la constitution américaine que l'alliance française le fut, et l'est encore, dans l'œuvre de l'Indépendance américaine.

Cette autorité a été discutée d'abord, niée ensuite. Elle subsiste cependant dans le sentiment des peuples et dans un fait plus éclatant que la lumière du jour, l'analogie du régime égalitaire et républicain survivant, après cent cinquante ans d'expérience, des deux côtés de l'Océan. Fait d'autant plus frappant qu'il n'a pu s'établir et se maintenir en Amérique qu'en remontant, pour ainsi dire, le courant des mœurs et des lois.

En effet, si le régime politique se distingue de celui qui régit l'Angleterre, les coutumes, les habitudes intellectuelles, la législation civile, les tendances religieuses, la vie sociale se conforment beaucoup plus fidèlement à la tradition britannique (2). A cette tradition, la langue et la littérature ont servi à la fois de truchement et de soutien. L'honneur de se dire

(1) Le docteur Borgeaud, dans son livre, *les Origines de la démocratie moderne dans la vieille et dans la nouvelle Angleterre*, a cité cette résolution prise, *en 1641*, par l'assemblée générale de Portsmouth, Rhode-Island, etc. : « Il est convenu et ordonné que le gouvernement que dirige, en cette île, (de Rhode-Island) cette assemblée investie de la juridiction qu'elle y exerce par la faveur du prince, est un gouvernement *démocratique et populaire*, c'est-à-dire que les citoyens paisiblement assemblés, ou une majorité d'entre eux, ont le droit de faire et maintenir en force les lois justes qui leur serviront de règles et de *nommer parmi eux les délégués* chargés de veiller à ce que ces lois soient fidèlement exécutées d'homme à homme. »

(2) « L'illustre John Adams, le second président de l'Union, était très entaché d'aristocratiques prérogatives, et il releva avec plaisir que, sous sa présidence, se dessinait un semblant d'aristocratie à Boston. Il portait un écusson à ses armes, sur sa voiture de gala, ce qui n'empêchait pas les dames, réputées nobles, de Boston, de dire en parlant de lui : « Ce fils de savetier. » Il eût voulu rapprocher le régime américain de la monarchie constitutionnelle de l'Angleterre. Il échoua parce que le courant était ailleurs. » *Premiers interprètes*, loc. cit. (p. 156).

anglo-saxons, enorgueillit les Américains, même quand leurs origines particulières sont autres. L'émigrant, à la deuxième génération, oublie la langue maternelle, s'élève lui-même à l'américaine, affecte de ne parler que l'anglais, anglicise son nom, se glorifie de son reniement : ce n'est que plus tard, bien plus tard, qu'il revient en Europe se rechercher des ancêtres (1).

II

Ainsi s'est constitué, avec des apports empruntés aux différens peuples, mais où celui de la France n'a pas manqué, une formation originale, autochtone, maintenant répandue sur tout le sol des États-Unis. Les caractères en sont si nettement tranchés qu'ils frappent les observateurs les moins attentifs : leur notation est, pour ainsi dire, classique. Selon qu'on se place au point de vue optimiste ou pessimiste, selon qu'on blâme ou qu'on loue, les qualificatifs diffèrent, mais les constatations sont les mêmes.

Parmi les Américains, — pour les laisser parler eux-mêmes, — les uns vantent, comme les qualités éminentes de leur race : la confiance en soi, l'esprit d'équité, l'énergie, l'amour de l'ordre social et l'aptitude à l'organisation, le développement personnel et l'éducation collective, l'esprit religieux, la recherche de l'égalité des conditions et des chances.

Les pessimistes déplorent l'idéal industriel et l'esprit *business*, une « sentimentalité conventionnelle » dans la vie émotive, une « débilité spirituelle » dans la vie religieuse, un « manque de formes » dans la vie sociale ; un « aveuglement volontaire » dans la vie politique ; enfin, une « nonchalance d'intelligence » pour toutes les questions qui ne touchent pas aux affaires (2). »

(1) M. l'abbé Klein cite un trait frappant de cet oubli des origines chez l'émigré en Amérique : « Où j'ai le mieux constaté le pouvoir assimilateur des États-Unis et la facilité avec laquelle on s'y détache des anciennes patries, c'est dans la rencontre que j'ai faite en chemin de fer, au Nouveau-Mexique, d'un jeune homme et d'une jeune femme d'environ vingt-cinq ans, nés, tous deux, au Kansas, l'un d'une mère et l'autre d'un père émigrés de France : non seulement les deux voyageurs n'avaient aucune espèce de relation familiale avec nous, mais ils étaient incapables de dire un seul mot de notre langue et ils ne savaient le nom ni de la ville, ni de la province où étaient nés leurs parens. Tout au plus, la jeune femme conclut-elle que ce devait être près de Paris, le seul nom sans doute qu'elle connût de la France. » *L'Amérique de demain*, p. 64.

(2) Indications empruntées au livre si intéressant de M. Van Dyck, *le Génie de l'Amérique*, Calmann-Lévy, in-12. Voyez notamment p. 135. — Voyez aussi Firmin

Ces deux jugemens peuvent se ramener, en somme, à un verdict unique : l'Américain du Nord, l'Américain « classique, » poussé par la nécessité de faire vite et de faire grand, en raison de l'étendue du territoire et de l'immensité de la tâche, a développé les qualités d'action qui ont fait, de lui, avant tout, un homme d'affaires et de travail. Maintenu par les origines puritaines dans une disposition religieuse atavique, il a respecté cette armature de la civilisation traditionnelle, l'a développée en s'appuyant sur elle; ayant senti, dans son isolement, le prix de « la croyance, » il s'y donne parfois jusqu'à un excès où l'Europe méfiante verrait poindre l'hérésie et la superstition.

La valeur individuelle de chaque énergie humaine est une force inestimable sur un champ d'action aussi vaste : on l'a développée et on la développe sans cesse par les exercices physiques, intellectuels et moraux, par un entraînement continuel dû à la gymnastique de « la vie intense : » on fait appel sans cesse au pouvoir de l'éducation individuelle et collective. L'être humain devient un mécanisme admirablement adapté, astiqué, huilé pour le service qu'il est appelé à rendre. Ces admirables types de l'animal-homme, — muscles et cerveau, — que l'Amérique offre en modèles aux temps modernes, sont les produits de cet entraînement et de cette sélection.

Si l'on ajoute que ces types occupent une immense surface territoriale sous des climats très différens, avec une diversité d'origines qui complète la richesse et la variété des dons et de la culture, si l'on observe que l'effort national, depuis un siècle et demi, par le régime politique, les mœurs et les institutions sociales, tend à développer les armes de défense et d'attaque en vue de la lutte pour la vie, si l'on ajoute que l'homme américain, *homo americanus*, a pu se former normalement, échappant à la contrainte qu'imposent certaines hérédités, des traditions trop lourdes, la subordination des classes, la menace de voisinages inquiétans, la sujétion du service militaire, certaines pénuries économiques, on s'expliquera que ce type ait pu prendre un développement original, une prestance superbe et atteindre peut-être à la limite de la croissance humaine.

Mais, si le type existe, s'il est vigoureux et se multiplie

Roz, *l'Énergie américaine*. Bibl. de Philosophie scientifique, 1910. — Au point de vue politique : Ostrogorski, *la Démocratie et l'organisation des partis politiques*, 1903, in-8, t. II.

chaque jour, si, malgré certaines défaillances et certaines tares, il demeure un modèle et oserais-je dire? un *étalon* dont l'espèce humaine peut s'enorgueillir, il reste à définir sa valeur réelle, les chances qu'il a de se propager, de se perfectionner encore, en un mot les conditions probables de son succès et de sa survie.

Tout le monde admet que l'Américain, « tel qu'on l'admire, » est le produit d'une préparation et d'une sélection propres à certains États, ou, mieux encore, à certaines grandes villes : c'est l'Américain ayant plusieurs décades de séjour et d'établissement, l'Américain des classes supérieures ou des classes moyennes étroitement groupées autour du drapeau étoilé, relevant la fierté du nom déjà transmis par plusieurs générations : « démocratie » qui est déjà, comme celle des républiques antiques, une espèce d'aristocratie.

Le type américain de demain sera-t-il entièrement conforme à celui qui vient d'être décrit? Un certain doute commence à effleurer l'esprit des « nationalistes » américains les plus avisés. Inutile d'évoquer la question « nègre » ou la question jaune pour comprendre de quoi il s'agit (1).

Récemment, à propos de l'étrange lutte engagée entre M. Taft et M. Roosevelt, un des hommes les plus considérables de la République exprimait devant moi ses doutes, sinon ses inquiétudes. Il faisait un exposé rapide des conditions de la lutte et s'efforçait de pronostiquer le verdict dont le secret repose dans l'âme du peuple américain : « Nous autres Américains, disait-il... et, tout à coup, il s'arrête : « *Nous*, reprend-il ; qui, *nous?* Le peuple américain est-il resté pareil à lui-même. L'afflux des émigrans qui deviennent si vite des votans, le transforme sans cesse. Qui peut dire le véritable caractère social de ces millions d'étrangers et métèques mêlés à notre substance par un apport constant? » Le même personnage ajoutait, à titre d'exemple : « New-York compte, maintenant, un million d'israélites. C'est la plus grande cité juive du monde. Et les juifs arrivent sans cesse. Comment notre vieille demeure puritaine supportera-t-elle l'adjonction de cette « Jérusalem nouvelle? »

L'aspect d'une ville américaine fournit une image frappante de l'état de cette civilisation inachevée, inégale, incomplètement

(1) Ces questions sont étudiées avec précision dans l'ouvrage de P. Leroy-Beaulieu. *Les États-Unis au XXe siècle*. A. Colin, 1904, in-12, p. 1-57.

évoluée : près des maisons à trente, quarante, cinquante étages, les fameux gratte-ciels qui accrochent les nuages, de vieilles petites bâtisses hollandaises, anglaises, normandes, les maisons des premiers débarqués subsistent; à mi-hauteur, d'autres maisons de cinq ou six étages rappellent les modèles en usage dans les villes européennes; si bien que le profil général de ces rues ressemble assez, — qu'on me permette une comparaison aussi triviale, — à un peigne ébréché, les maisons modernes aux dents longues, alternant avec les maisons anciennes usées et diminuées encore par l'insolente croissance de leurs voisines, toutes reluisantes d'acier, de fer et d'or.

Au pays des milliardaires, l'égalité des conditions et des chances aboutit à une prodigieuse inégalité des fortunes; au pays de la « vie intense, » l'effort énergétique révèle certains symptômes de neurasthénie trépidante qui paraît, de plus en plus, le mal du siècle et du pays; l'émotivité religieuse produit ces épidémies de miraculés, qui, par leur nombre et leur intensité, ont fourni à William James tout un champ d'observations et une philosophie de la *mind-cure*, un peu surprenante pour nos esprits d'Européens; la puissance redoutable des « machines » et du « Tammany » a conduit le régime politique et municipal à une sorte d'anarchie violente qui pousse un Roosevelt dans l'arène avec un programme où le mysticisme et le réalisme font le plus étrange apparentement. Enfin, si j'en crois certaines révélations qui m'ont été faites, signalant un mal non encore avéré, mais, paraît-il, latent, la puissante organisation universitaire, due aux générosités insignes des milliardaires, couve une génération nouvelle d'intellectuels et de scientistes dont l'apparition prochaine ferait pâlir toutes les hardiesses du vieux monde. Sous les arbres à peine feuillus de ces Oxford et de ces Cambridge d'outre-Océan, une moisson nouvelle se prépare pour la plus grande surprise des hommes bienveillans, généreux, pacifistes, — et un peu trop riches, — qui l'auront semée.

Comment conclure, sinon par l'expression d'un fait incontestable : le peuple américain n'est pas encore formé; l'idéal américain ne s'est pas absolument dégagé. L'effort est admirable; il a donné des résultats merveilleux; mais, pour que ces résultats se confirment et s'harmonisent, il reste un dernier progrès à accomplir, un dernier coup de pouce à donner.

Ce coup de pouce achèvera la statue et, sans altérer son

galbe et ses formes puissantes, il lui donnera une expression achevée et un caractère définitif.

III

Précisément à l'heure où le peuple des États-Unis, en pleine possession de lui-même, commence à remplir son vaste territoire, au moment où il se met à déborder sur le dehors, au moment où le percement de l'isthme de Panama va faire, de lui, l'arbitre des deux Océans, au moment où, autour de lui, toutes les républiques latines et le Dominion voisin du Canada évoluent vers un avenir qui paraît devoir être très rapide et très brillant, il est particulièrement opportun de rechercher ce que l'esprit américain offre d'original au vieux monde et ce qu'il peut, d'autre part, emprunter encore à celui-ci. On ne s'étonnera pas, si, dans cet examen, nous avons surtout en vue les relations de l'Amérique du Nord et de la France.

La France a beaucoup à apprendre de l'Amérique. On parle de faire venir les étudians américains en France : nos jeunes gens gagneraient à passer l'Océan et à séjourner quelques mois ou quelques années en Amérique. Je ne demande pas l'impossible ; je sais combien la vie est pressée, combien les longs sacrifices qu'exige l'éducation des enfans accablent nos modestes fortunes : je ne crois pas qu'un futur notaire, un futur avocat, même un futur médecin praticien, ait beaucoup à gagner dans des études poursuivies à l'étranger ; mais, pour ceux qui ont quelque loisir, et qui, moins traqués par le besoin immédiat, cherchent, surtout, à devenir *des hommes*, un séjour en Amérique serait la plus tonifiante des cures d'air. Les exemples, la connaissance de certains usages et de certains tours d'esprit, une façon nouvelle d'envisager l'existence, cela, comme on dit, vaut le voyage. Ces voyageurs, s'ils se multiplient, rapporteraient aux sédentaires quelque chose de l'atmosphère d'outre-Atlantique, dans notre pays un peu renfermé et qui aurait tant d'avantages à ouvrir largement les fenêtres.

Le bénéfice de cette « ventilation, » il est facile de l'indiquer : d'abord, se dépouiller du « préjugé européen, » secouer la veulerie béate qui amollit les nerfs de notre jeune bourgeoisie, devenir par le simple fait du déplacement, des observateurs et des hommes d'action. L'indifférentisme résulte du trantran

d'une existence sans surprise, toute réglée et prévue d'avance : du jour où l'œil vif de nos éphèbes aurait découvert des raisons d'agir réelles et immédiates, observé des exemples convaincans, ils ne seraient pas les derniers à l'œuvre et à la peine.

Je voudrais que nos jeunes filles pussent faire le même voyage et les mêmes séjours : des institutions de toute sécurité et repos pour la santé morale et physique, abondent aux États-Unis et au Canada, et j'ose dire, qu'aux États-Unis notamment, l'entraînement intellectuel de la jeune fille est infiniment supérieur à tout ce que nous pouvons supposer en France, en Belgique, en Angleterre. La volonté « d'être soi » est non moins affirmée dans un sexe que dans l'autre ; les méthodes d'éducation de la femme ont un caractère très original et très pratique. La femme américaine est, peut-être, le produit le plus remarquable de la transplantation des vieilles races sur le jeune continent. Une jeune femme du monde Française, ayant reçu une légère teinture de l'exotisme américain, ne perdrait rien de son charme et gagnerait en saveur, en richesse intellectuelle et en possession de soi-même.

C'est cette qualité, le *self control*, qui serait pour les jeunes Françaises, et pour tous les Français en général, le principal bénéfice d'un contact plus étroit avec l'Amérique du Nord : la surveillance du « moi » est l'objet constant des soins éducatifs soit dans la famille, soit dans les écoles. Habituer les gens à réfléchir sur les conséquences de leurs actes, n'est-ce pas les adapter à la vie ?

Une anecdote donnera l'idée de la vigilance des parens et de la tendance naturelle des enfans à ce sujet : en visite à New-York chez des amis, je trouvai la mère dans une inquiétude mortelle. Ayant à s'absenter pour l'heure du déjeuner, elle avait envoyé son fils, un bambin de neuf ans, prendre son déjeuner dans sa propre famille, à quelques pas de la maison. Elle rentre chez elle à la fin de l'après-midi, au moment où l'enfant est d'habitude revenu de ses classes. Il n'est pas là. Elle téléphone. L'enfant est parti après le repas ; on ne sait rien de plus. La pension est fermée, pas de nouvelle à obtenir de ce côté. L'enfant n'arrive pas, l'inquiétude s'accroît, on envoie les domestiques. Tout à la fin de l'après-midi, l'enfant s'amène tranquillement. On le questionne. Que s'est-il passé ? — La chose la plus simple du monde. En sortant de l'école, supposant que

la maman ne serait pas encore rentrée, il est allé jouer chez un ami. La mère gronde. L'enfant ne dit mot, ne pleure pas, ne boude pas. Enfin, il se retourne vers sa mère et lui dit : « A l'avenir, pour ne pas vous faire de la peine, j'aurai un meilleur contrôle sur moi-même. Mais vous aussi, vous êtes avertie et vous ne vous donnerez pas tant d'émotion. »

Il ne faut pas croire que ces gens réfléchis soient nécessairement des gens graves et tristes : il y a, au contraire, dans le caractère américain, une gaieté, une belle humeur qui tient certainement à l'habitude constante de l'entrain et de l'action : le chagrin et l'ennui sont fils de la paresse.

Et, dans ce sens encore, combien n'avons-nous pas à imiter des Américains ? Qu'elles sont vides, nos existences bourgeoises ! L'esprit d'initiative, l'esprit d'organisation, le goût du risque, cet élan qui saisit l'avenir et force la destinée, cette allégresse active qui caractérisa, si longtemps, la race française, deux causes, la pusillanimité des mères et l'étroitesse bornée de l'enseignement, les ont entravés et comme figés.

Si nous voulons reprendre la tradition qui sema le continent américain, lui-même, des initiatives françaises, retournons en Amérique. Le président Roosevelt rappelait, quand il parla à la Sorbonne, que, s'il est quelque part, sur le nouveau continent, au front de la forêt défrichée, une maison, une ferme exposée et construite, pour ainsi dire, en avant-garde, un établissement qui s'appelle la *Folie* ou l'*Aventure*, cette demeure, souvent, a été celle d'un Français. Revenons à cette tradition ; allons mettre les pas sur les pas de nos ancêtres. Que le culte d'un Champlain ne soit pas purement verbal ; mais qu'il remue notre âme. L'Amérique devrait bien nous rendre, après des siècles, l'élixir d'action qu'elle nous a emprunté à nous-mêmes.

Un effort plus intense, un travail plus soutenu, une réflexion plus sérieuse, une tenue physique et morale plus droite et plus fière, telles sont les hautes leçons que le peuple américain peut donner à une race qui, fort heureusement, ne craint pas de multiplier ses tâches et ses devoirs.

Ne pourrions-nous pas, en plus, emprunter à l'Amérique quelque chose de cette tenue morale que lui donne son traditionnalisme religieux ? En France, nous affectons de traiter un peu cavalièrement les problèmes qui ont, de tous temps, passionné l'humanité, — les problèmes du mystère et de la

croyance. Notre « raison » nous suffit et se suffit à elle-même : n'est-ce pas beaucoup de suffisance ?

Un parti pris trop catégorique laisse souvent l'âme française sans appui et sans réconfort : ces contours rigides de la pensée que n'enveloppe et n'auréole nulle pénombre sont bien secs et bien tranchans ; quel inconvénient y aurait-il à ce que notre société, comme la plupart des sociétés humaines, ne s'en tînt pas si strictement aux données de l'expérience et de la science positives ? Se refuser à rechercher au delà, n'est-ce pas, surtout, paresse d'âme ?

Je n'entends pas soulever ici, incidemment, un débat qui serait le plus grave de tous : je n'ai aucune qualité pour enseigner un évangile quelconque. Je n'ignore pas, qu'en Amérique comme en Angleterre, les esprits se portent vers un certain latitudinarisme religieux : peut-être les Anglo-Saxons vont-ils passer par une phase analogue à celle que la France traverse depuis plus d'un siècle (1). Pourtant, la grande majorité, chez ces peuples entreprenans, pense qu'il n'y a que des avantages à ne pas séparer trop brutalement l'individu et la société des traditions qui, pendant si longtemps, les ont soutenus dans leurs luttes contre la barbarie et contre la destinée.

Pour l'individu, la religion, selon l'observation de William James, « rend aisés les sacrifices inévitables et même aide à trouver le bonheur : » s'agirait-il d'une simple illusion, qu'elle serait un incomparable réconfort. Pour la société, l'avantage d'une règle établie et vieille comme le monde, la consolide et la maintient. L'expérience humaine accumulée est conservée dans un enseignement moral tout constitué, et dont les grandes lignes sont universelles et intangibles. Quoi de plus sage que de transmettre cet enseignement aux enfans ? Si l'homme le veut, il saura bien, quand il se sentira pleinement maître de lui-même, se libérer de la discipline catéchiste, — à supposer que, plus libre, il agisse mieux.

GABRIEL HANOTAUX.

(1) Voyez, à ce point de vue, le livre si saisissant d'Edmund Gosse : *Père et Fils* traduit par Aug. Monod et Henri-D. Davray.

LUTHER

Wittemberg a gardé tout le charme du passé. Mollement étendue sur les bords de l'Elbe, à l'orée de cette plaine du Nord, sans heurts et sans éclat, elle se détache à peine du cadre de verdure qui l'abrite. Son calme extérieur répond bien à cette paix des choses. Dans la petite ville discrète, un peu grave, rien ne rappelle l'agitation, la fièvre intense des grandes sœurs industrielles. Celle-ci vit de ses souvenirs. Elle les raconte par ses monumens, vieilles églises, maisons « gothiques » qui n'ont guère changé depuis quatre siècles. Elle les respecte par son silence. On la croit assoupie; elle se recueille, comme ces personnes pieuses qui, les yeux mi-clos, veillent en priant sur une châsse. Nous voici au centre de la vieille Allemagne, au cœur même de la Réforme. Dans cette longue et large voie qui, du cloître des Augustins, mène au château, a déferlé le courant de l'histoire humaine. C'est dans le couvent que Luther a enseigné: c'est sur les portes de la chapelle ducale qu'il a affiché ses thèses; c'est dans le sanctuaire qu'il repose, aux côtés de Mélanchthon, à l'ombre de l'aigle impériale et des écussons princiers, qui s'inclinent, comme l'hommage d'un peuple, sur la dalle de pierre où est gravé son nom.

I

En 1516, il a trente-trois ans. Son enfance fut triste. Dans cette faille du plateau saxon où il est né, la nature est âpre comme l'horizon étroit; entre les crêtes monotones et recti-

lignes qui courent sur le ciel, rares sont les échappées de verdure et de lumière. Au foyer paternel, il ne trouve d'abord que le labeur et l'angoisse. Ses parens sont pauvres; mais son père, paysan rude, intelligent, tenace, aspire et réussit à s'élever; il deviendra un bourgeois, puis un magistrat de Mansfeld. Sa mère, Marguerite Ziegler, de conscience timorée, de piété superstitieuse, ne semble pas plus tendre. Dure au travail, elle élève durement ses fils. Dans ce milieu, l'enfant ne connaît guère ces premières caresses des choses et des êtres qui dilatent une âme. A la moindre faute, on le fouette jusqu'au sang. La chanson qui le berce lui rappelle que nul ne lui sourit. La religion même l'effraye. On ne lui parle que des jugemens de Dieu ou des embûches du diable, et il pâlit au nom du Christ. Plus tard, il se souviendra des terreurs qu'il a ressenties ou des verges qu'il a reçues.

Ces impressions profondes de l'enfance, l'école ne les changera guère. Jean Luther était ambitieux, pour les siens comme pour lui-même, et il se doutait du prix attaché au savoir. Tout jeune, Martin est confié au pédagogue de Mansfeld. A quatorze ans, il est envoyé à Magdebourg, chez les frères de la vie commune. Dans la grande ville, il demeure isolé, comme perdu. La dureté des maîtres est proverbiale, et, plus d'une fois, les écoliers pauvres ont dû, par les rues, chanter des noëls pour avoir du pain. En 1498, nous retrouvons l'adolescent à Eisenach; trois ans plus tard, à l'Université d'Erfurt, son père le destinant à la judicature. Enfin, l'existence s'est adoucie. La famille a un peu d'argent; le jeune homme trouve des amis. Malgré tout, sa nature rêveuse et sérieuse se révèle dans ses goûts. Il adore la musique; il se passionne pour les livres : il découvre la Bible. Sous la bonne humeur de l'étudiant, percent déjà les préoccupations du futur moine. En 1502, une maladie grave l'entraîne presque au désespoir. Visiblement, il y a peu de jours sereins dans cette jeunesse. A part l'affection maternelle d'une femme qui s'est penchée sur le petit écolier d'Eisenach, toute tendresse en est absente. Il grandit seul, ou presque seul, sous l'aiguillon de la misère, des ambitions paternelles, de l'effort rude et incessant. Ces expériences ne préparent guère à l'optimisme. Mais dans ces natures repliées sur elles-mêmes, la vie se concentre et se développe en profondeur. Les facultés émotives, tendues à l'excès, ne restent plus en équilibre avec les facultés céré-

brales. De telles âmes ne se contentent guère de demi-vertus, de demi-vérités, de demi-mesures. Il suffit d'une secousse pour changer leur destinée.

On sait par quels incidens celle de Luther se décida. Un ami meurt subitement à ses côtés; lui-même échappe, comme par miracle, à la foudre. En vérité, sa nature morale n'avait-elle point déjà préparé sa vocation? Le 16 juillet 1505, malgré l'opposition de son père et les instances de ses amis, il entre aux Augustins d'Erfurt.

Que furent ces premières années de vie religieuse? Nous le savons mal. Il semble bien que l'exaltation qui le jeta dans le cloître ait provoqué, dans cette âme de vingt-deux ans, la crise inévitable. A travers les déformations ultérieures de ses souvenirs, nous percevons comme un écho des tempêtes où il s'est débattu d'abord. — Pas une ombre sur la foi. Mais dans cet état qu'il a choisi avec toute la fougue et l'illusion de sa jeunesse, c'est de lui-même qu'il doute. Être moine, c'est être parfait. Or, toutes les forces de la nature nous poussent vers le mal. Le péché est dans la chair! Il faut meurtrir la chair. Il tyrannise l'esprit! On doit abattre l'esprit. La « superbe, » voilà le mal profond, invincible, que le novice dénonce et dont il souffre. A chaque aveu de ses fautes, contrit, pardonné, « il se croyait meilleur que les autres; » il s'aperçoit qu'il est toujours « sous la loi du péché. » Dans cette nostalgie de la perfection impossible, ce corps à corps avec la nature toujours rebelle, on s'use vite. Le jeune moine s'éveille en sursaut, « inonde son lit de ses larmes, » multiplie les dévotions sans retrouver la paix. Elle revient enfin, sous l'influence de son supérieur, Staupitz, qui le console, le rassure, lui fait comprendre la sérénité de l'Évangile et la douceur de l'abandon à Dieu. En 1507, la crise semble bien finie. Luther s'est voué à l'étude, passionnément. Il reçoit le sacerdoce. Bientôt, il écrira contre les moines qui songent à faire plus et mieux que la règle, s'égarant dans les œuvres d'un ascétisme surhumain. Lui est devenu un religieux exact, soumis, de bonne santé. Il se mêle aux affaires comme aux querelles de son ordre. Il écrit, il étudie, il prêche. En 1511, nous le voyons à Rome, en mission; en 1515, il deviendra vicaire général de district. Il a renoncé « à escalader le ciel. »

Mais déjà est formé le pli de sa vie morale. Dans cette crise, l'infirmité de sa nature, comme de notre nature, lui était

apparue la seule vérité incontestable. Dans l'apaisement même, sa conscience délicate et timorée gardera cette obsession maladive du péché. De ces sentimens intimes, dont les premiers sermons et les premiers livres ont gardé l'écho : « Heureux ceux qui pleurent leurs péchés... Toi seul, Seigneur, les connais tous. La multitude de tes miséricordes ne sert à rien, là où ne se rencontre point la multitude de nos misères. Tout notre effort doit être d'exalter, d'aggraver nos fautes..., de nous accuser, de nous juger, de nous condamner nous-mêmes... Nous devons sans cesse nous être suspects, craindre, pleurer..., toujours pécheurs, toujours immondes... Le péché est notre être. » — Mais si nous sommes tels, infailliblement et inlassablement, où est notre salut? Ainsi l'angoissante question qu'il se pose lui révèle le sens du christianisme. Le Dieu vivant qu'il cherche, n'est point celui de la dialectique et des systèmes, mais ce Dieu qui justifie, qui rassure et qui console. Croire à sa bonté, nous abandonner à sa grâce, ne chercher qu'en Lui et par Lui seul, non dans nos vertus, nos pratiques ou nos œuvres, le pardon et la paix : voilà toute la religion. « Se tenir debout par nos propres forces, écrira Luther en 1516, j'ai été, moi aussi, dans cette erreur, et je lutte contre elle... La foi seule est notre joie. » Sa pensée religieuse a sa genèse dans cette expérience morale. Sa psychologie prépare sa théologie. Pour que le sentiment s'érige en dogme, que faudra-t-il? Sur ce fond de pessimisme et d'absolu que renferme sa nature, les influences qui vont agir sur son esprit.

Celles-ci sont complexes. Luther grandit à cette aube de siècle où dans le ciel de la pensée se croisent les lueurs les plus diverses, rayons pâles, confus, des choses qui finissent ou des choses qui commencent, et dont cette âme va s'imprégner. On peut dire que de 1501 à 1516, tous les courans, tous les contrastes de son époque, Moyen Age et Renaissance, rationalisme et mysticisme, passé et avenir, en lui viennent se rejoindre. Peu de cerveaux sont plus souples et plus ouverts. Pour le jeune moine, l'étude n'était point seulement une sauvegarde, mais un besoin; cette activité intellectuelle lui laisse à peine le temps de dire ses Heures ou de « célébrer. » Il cherche partout, lit tout, retient tout. Sa curiosité inlassable n'a d'égale que sa rapidité à assimiler ou sa puissance à retenir. Avec la Bible son

commerce est si étroit, qu'il en cite de mémoire des passages entiers. Pour préparer ses leçons sur les Psaumes, il ne consulte point seulement des éditions, mais des Pères, comme saint Augustin et saint Jérôme, des exégètes comme Isidore de Séville, Nicolas de Lyre, Paul de Burgos, des philologues comme Reuchlin et Lefèvre. En même temps, et pêle-mêle, il dévore les théologiens et les poètes, Scot ou Occam, Érasme ou le Mantovano. A vingt-neuf ans, il a déjà la réputation d'être un des plus savans hommes de son ordre. — Mais dans quelle mesure a-t-il subi ces disciplines diverses, et que leur doit-il?

A la culture classique, il devra peu. « Je ne suis qu'un barbare, » dit-il plus d'une fois. En cela il se trompe. A Erfurt, où il avait étudié la philosophie et le droit, il avait pris contact avec les humanistes : Lang, Spalatin, Rubianus, ses amis devenus plus tard ses disciples. Grâce à eux, sans doute, « il goûta à la douceur des lettres. » L'antiquité latine lui est familière. Il en connaît les orateurs et les poètes, même les élégiaques, préférant à tous, d'ailleurs, Horace et Virgile. Il en nourrit son style, mettant une coquetterie à leur prendre des sentences, des comparaisons ou des images, citant d'abondance, en hôte de la maison. Et combien il dépasse les cicéroniens de son temps par l'éclat, la force, le relief! Mais il ne se trompe qu'à demi, si connaître l'antiquité est moins emprunter à ses livres que se pénétrer de sa vie.

De l'immense domaine que chaque jour explorent les humanistes, une province d'abord, l'hellénisme, lui est mal connue. Il n'apprendra le grec qu'assez tard; encore la connaissance des mots ne lui donnera-t-elle qu'une notion incomplète des œuvres. Il ignorera la plupart des historiens et les tragiques. De Platon, il n'a guère lu que le *Phédon*, et une traduction latine lui a révélé les seuls traités d'Aristote dont il ait, semble-t-il, fait une étude complète : l'*Éthique*, la *Physique* et le *Traité de l'âme*. L'unique livre qu'il ait connu dans l'original est l'*Iliade*. En réalité, l'hellénisme ne sera jamais à ses yeux qu'une « agréable » littérature. Et des Latins mêmes, sommes-nous bien sûrs qu'il ait lu tous les auteurs qu'il cite? Comme ses contemporains, Luther s'est certainement servi des lexiques et des recueils des commentateurs : la *Margarita philosophica* de Reisch, le *Répertoire* de Judocus Windsheim. Manuels commodes qui groupaient, à l'usage des étudians et des maîtres, les vers ou les sentences

célèbres des anciens. Dans cette vision, souvent rapide et superficielle, comment donc s'étonner que le sens profond de l'antiquité lui échappe? Il respire le parfum, sans goûter le miel.

Aussi bien, ce sont les idées maîtresses de la culture classique, sa religion du beau, sa foi dans la justice, son respect de la raison, en un mot, ce par quoi elle est une des plus nobles formes de la culture humaine, que sa nature repousse et que sa croyance réprouve. De tout cet idéal, l'art seul le touche. Il adore la musique; n'est-elle point, comme la poésie, cette musique du verbe, l'expression la plus immatérielle de notre être et l'écho de notre vie intérieure? On ne peut dire que l'ami de Cranach et de Dürer ait été insensible à la beauté de la forme; et si le luthéranisme n'a pas eu les fureurs iconoclastes de la Réformation française, c'est un peu à son fondateur qu'il le doit. Cependant il écrira en 1523 : « Je pense qu'on doit détruire les monastères et les cathédrales, » ajoutant comme pris d'un remords, « ou au moins les abandonner. » Il aime la nature, et, dans une lettre célèbre, parlera en poète du chant des oiseaux. Mais contrariés, détournés par les préoccupations doctrinales, ces souffles bienfaisans du dehors passent vite. L'hôte de la Wartburg écrira à Mélanchthon : « Qui sait ce que, dans les conseils du silence, Dieu va faire sur ces hauteurs? » Regard rapide et distrait!... De l'admirable paysage, aucune voix ne s'élève pour lui prêcher l'apaisement et l'oubli, et, « dans ces conseils du silence, » ce qu'il écoute, ce sont ses griefs, ses haines, le tumulte des doctrines, l'agitation de la place publique dont ses correspondans lui renvoient l'écho. — Assurément, il ne regarde que vers les choses de l'âme, et, à ces profondeurs, entre l'idéal chrétien et l'idéal antique, quels rapprochemens peut-on rêver?

Toute la sagesse, toute la morale de l'antiquité sont fondées sur la croyance à la valeur de l'homme. « Nous demandons avec Juvénal, un corps sain et une âme saine... C'est quand nous sommes sains que le mal de la chair est inguérissable. » Partant, des grandes disciplines classiques, il n'en est point à qui le jeune théologien fasse grâce. Le Droit? Cette science du juste ne lui paraît qu'une procédure de l'utile, un ensemble de règles destinées à justifier la ruse ou la force, de traditions « tout au plus bonnes aux puissans et aux riches. » « Le mot de justice, écrira-t-il en 1516, je l'entends avec de telles nausées que je serais

moins en peine, si on me volait quelque chose. » Civil ou canonique, le Droit n'est que le triomphe de l'égoïsme, « l'hypocrisie » de l'intérêt, donc l'opposé de la morale et de la charité. Comment l'amour de la loi se concilierait-il avec la loi de l'amour. « La vraie justice pour l'homme est de ne rien retenir... L'universelle justice est l'humilité. » — La philosophie ? « Il y a plus de philosophie et de sagesse dans tel verset des Psaumes que dans toutes les métaphysiques qu'un Aristote pourrait écrire. » On verra par ailleurs comment, dès 1511, Luther traite le Stagyrite, « ce raconteur de fables. » Il n'est guère plus juste pour Platon, et si on a pu relever des idées néo-platoniciennes dans ses premiers écrits, ce n'est point à Athènes, ni à Alexandrie, c'est à saint Augustin qu'il les emprunte. Le stoïcisme lui semble « une sottise, » comme toute philosophie d'ailleurs, illusion d'impuissans « qui roulent le rocher de Sisyphe... » Et si enfin notre moine se pique de connaître les poètes, il n'est point dupe de leurs leçons. « Que sont Homère, Virgile et les poètes tragiques, sinon des incendiaires, les conseillers de l'homicide, les panégyristes de tous les péchés humains ?... » Hyperboles, certes ! qu'adouciront plus tard l'influence de Mélanchton et la pratique de la vie. Mais à l'encontre d'un Érasme, d'un Zwingli, Luther n'est pas un humaniste. Il a pu pratiquer l'antiquité, sans se livrer à elle. Il ne l'aime point ; et il lui manquera toujours ces dons que la culture classique donne à un esprit, la grâce et la mesure, et à une doctrine, le sens du relatif qui rend humaine la vérité. Ce génie religieux est et restera avant tout un théologien.

Prenons-le donc comme tel et analysons les élémens spéculatifs dont son fidéisme va se constituer.

Par éducation, par profession, c'est d'abord à la théologie médiévale qu'il se rattache. A Erfurt, Trutvetter et Usingen lui avaient enseigné l'aristotélisme. De 1504 à 1512, c'est la scolastique qu'il étudie et professe, en prenant ses grades de théologien. Ainsi le futur réformateur avait-il commencé par être l'élève de la tradition. Tradition spéciale, cependant, celle de son ordre, celle des Mineurs, qui lui fera ignorer la pensée plus compréhensive de saint Thomas, et qui le rattachera à l'influence presque exclusive d'Occam. « Je suis de son parti, » écrira-t-il encore en 1520. — Querelles d'écoles, dira-t-on. — Mais prenons garde qu'il n'y a pas eu avant la Réforme de plus

grande révolution intellectuelle. En ruinant l'idée de loi, le criticisme d'Occam avait mis en pièces l'œuvre synthétique et réaliste des sommateurs. D'une part, elle avait dissocié la théologie de la philosophie, séparé et parfois opposé les deux intelligences, celle qui, par la raison, saisit le monde phénoménal, celle qui, par la foi, nous élève au surnaturel, proclamant ainsi l'existence de deux « vérités, » parfois inconciliables et peut-être contraires. D'autre part, la raison découronnée, le monde n'avait plus apparu que comme un système d'activités individuelles. La volonté était passée au premier plan, et elle-même ne pouvant se concevoir sans sa pleine autonomie, toute la valeur de l'être avait été concentrée dans cette puissance souveraine de se déterminer et de choisir : la liberté. De cette conception de la connaissance et du monde il n'est pas difficile de retrouver l'influence dans la pensée originelle du réformateur.

Elle domine sa théologie. Et donc, si dès 1511, dans ses premiers écrits, il oppose les vérités de foi et les vérités de raison, la philosophie et l'Écriture, s'il ramène, dans l'ordre religieux ou moral, toute certitude à l'autorité seule de la parole divine, c'est la doctrine d'Occam qu'il reflète. De son fidéisme voilà le point de départ intellectuel. Et pareillement, s'il conçoit le problème religieux comme celui des relations individuelles de Dieu et de l'âme, des rapports de la grâce et de notre activité, c'est toujours la pensée occamienne qu'il reproduit. Ce problème, Luther le résout alors comme son maître, par une théologie des œuvres et de la liberté. Peu à peu cependant, il allait trouver, et dans l'occamisme même, des raisons spéculatives de s'en éloigner. De la double affirmation de l'École, la liberté de Dieu et la liberté de l'âme, c'est à la première surtout que sa nature religieuse s'attache. Mais si Dieu est libre, comment une liberté souveraine se peut-elle concilier avec nos idées de justice et de loi ? Conditionner l'action divine, lui fixer des raisons, et quelles raisons ? les nôtres, c'est la limiter. « La raison que Dieu ne peut être injuste, écrira-t-il en 1516, est que sa volonté n'a aucune loi... Il n'y a pas, il ne peut y avoir d'autre cause à la justice de Dieu que sa volonté seule... » Et encore, si Dieu est libre, comment notre liberté peut-elle se concilier avec la sienne ? Car si l'homme peut s'ériger en cause, ne dépendre que de lui-même et de lui seul, être, d'un mot, une petite souveraineté dans l'univers, que devient l'universelle souveraineté de

Dieu ?... A ces contradictions, les souples disciples d'Occam avaient pu échapper. Mais Luther n'était point de ces esprits qui concilient, et de même que le criticisme du maître lui avait fourni les élémens de son fidéisme, il allait trouver dans sa théodicée les premiers argumens en faveur de ce déterminisme moral, des idées de prédestination, d'« élection arbitraire, » dont les *Thèses* et le *Serf Arbitre* seront plus tard la conclusion.

On voit ainsi en quoi la doctrine luthérienne se rattache à une des grandes doctrines médiévales, à la fois comme une conséquence et une réaction, et c'est dans une philosophie de la liberté qu'elle allait trouver ses premières armes contre la liberté même. Ce n'étaient point cependant ces oppositions logiques qui allaient détourner Luther des croyances traditionnelles. Le système occamien était encore, malgré son fidéisme, trop rationnel et raisonneur pour lui suffire. C'était toujours la scolastique... Et au moment où le jeune moine l'étudiait, il avait perdu le goût, sinon de ses doctrines, du moins de ses procédés. Son commerce étroit avec la Bible et, dans la Bible, avec les livres les plus humainement divins l'avait déjà préservé des controverses, des subtilités où s'épuisaient les écoles. Staupitz le poussait vers la mystique. De telles influences, non moins que ses propres besoins d'âme, appelaient une discipline nouvelle qui mît d'accord sa pensée et sa conscience. Cette discipline, il la trouve dans saint Augustin.

Luther le lit, pour la première fois, en 1509. C'est l'heure où la pensée du grand évêque, presque oubliée depuis le VIIIe siècle, se réveille. Elle reparaît dans les couvens réformés qui suivent sa règle. Elle s'infiltre dans l'élite. En 1506, ses œuvres sont éditées à Bâle. Bâle était en relations étroites avec Erfurt ; il est probable que les augustins de cette ville furent appelés ainsi à connaître ses écrits. De 1509 à 1511, Luther étudie, au moins, quelques traités, ceux qu'a glosés le moyen âge, les *Confessions*, la *Cité de Dieu*, la *Vraie Religion*, la *Doctrine chrétienne*. Ce fut une révélation. Avec quel enthousiasme notre théologien va se donner au maître, les notes marginales écrites sur ces livres en font foi. Le grand enchanteur ramené à la lumière a conquis cette âme qui cherche. A la place des arguties, des sophismes, des « intentions, » des « quiddités, » voilà une pensée forte qui plonge aux profondeurs de la vie morale ou s'élève aux sommets

de la vie divine, faite, non de raisonnemens secs, mais d'intuition, d'émotion, tout imprégnée de sensibilité humaine, alors même qu'elle condamne notre raison et nos vertus, et dont la hardiesse, parfois subtile, se pare toujours d'un verbe chaud, ensoleillé, étincelant, tout en relief et en couleur. On devine sans peine l'influence qu'elle va prendre sur une âme ardente et jeune, moins avide de syllogismes que de vie. Luther proclamera Augustin, le premier des Pères. Il l'oppose à saint Jérôme. Il le défend passionnément contre le vieux Wympheling qui a osé douter de l'authenticité de sa Règle. N'est-il point la « vérité catholique? » Et ne lui doit-il point cette théologie qu'il cherche : la connaissance du Christ et de la grâce, « l'intelligence la plus intime de l'Esprit? »

Cette emprise profonde va s'accuser, de 1511 à 1517, dans les sermons comme dans les écrits. Elle détache Luther de la scolastique. Désormais à l'analyse des données de la révélation, à la logique de la foi, le théologien va substituer ces grandes antithèses où la pensée augustinienne aime à s'enfermer. « Esprit » et « Lettre, » grâce et liberté, Évangile et Loi ! Oppositions redoutables de mots ou d'idées et qui ne répondaient que trop bien à son tempérament intellectuel ! L'intuition prendra à ses yeux le rôle de la dialectique, et, allégée des raisonnemens, la foi sera ramenée à une illumination intérieure et à un témoignage de la conscience. C'est encore à saint Augustin que Luther va demander son interprétation de l'Écriture : celle des « Psaumes, » en 1511, celle de la pensée paulinienne, dans le commentaire sur l'Épître aux Romains. Et enfin, c'est à saint Augustin qu'il prendra quelques-unes des doctrines et des formules dont il aimera à revêtir sa propre pensée : la régénération par la foi, l'infirmité de la nature, l'action toute-puissante de la grâce, la pénitence. On sait le retentissement qu'eut en 1516, la publication du *de Spiritu et Litera*, faite par Carlstadt, et son influence sur les thèses célèbres de la nouvelle école. L'augustinisme est devenu l'enseignement officiel de Wittemberg. En son nom, Luther et Carlstadt prétendront restaurer la théologie de la grâce contre les « nouveaux Pélagiens » et la théologie de la liberté.

Cet idéalisme devait trouver dans la mystique ses applications morales, et on ne peut s'étonner que Luther se soit tourné vers ces maîtres de la vie intérieure que l'augustinisme,

plus ou moins, a inspirés. Le Dieu du nominalisme lui avait apparu comme un despote arbitraire ; le Dieu des mystiques sera pour lui, à travers le Christ, le Dieu intérieur des consolations et des miséricordes. Détourné des « théologiens de la gloire, » il va donc aux « théologiens de la Croix : » Bernard le prédicateur de l'humilité, une des âmes qui ont le mieux contemplé les blessures de Jésus et compris les enseignemens de sa Passion ; Gerson, l'apôtre de la vie cachée, des effusions saintes, si pénétré du néant de l'homme, de la bonté paternelle de Dieu, qu'on a pu lui attribuer l'*Imitation;* en Allemagne même, Gérard de Zutphen, et surtout Tauler qui deviendra, en 1515, un de ses livres de chevet. Il dévore ses sermons. « Je n'ai jamais vu, écrit-il alors, soit en latin, soit en notre langue, une théologie plus saine, plus conforme à l'Évangile. » C'est que, si Augustin lui a montré les grandes vérités qu'il cherche, Bernard, Gerson, Tauler lui ont fait toucher les réalités dont il vit. Leur théologie est « la sagesse de l'expérience. » Somme toute, « les pratiques sont plus illuminés dans la foi, que les spéculatifs. » Ils nous apprennent que, pour posséder Dieu, nous devons nous abaisser nous-mêmes, recevoir *passivement* la grâce, sans aller au-devant d'elle, être « agis, » non agissans. « Nous sommes la matière, Dieu est la forme, » car il « opère tout en nous. » Le quiétisme de Luther est déjà en germe dans ces définitions.

Ainsi, cette théologie de l'illumination et de la grâce, contemptrice de la nature, hostile à la liberté, poussait Luther sur la pente où l'engageait sa propre nature. Nous tenons là un de ses leviers intellectuels, le plus solide, le plus puissant, et qui l'incline vers cette conception d'un christianisme intérieur, dégagé des œuvres et des moyens de salut. Ces tendances allaient trouver une impulsion nouvelle dans le mouvement créé par l'humanisme chrétien.

Dans ces années mêmes où, au fond du cloître de Wittemberg, Luther commence et poursuit son enseignement, Reuchlin, Lefèvre, Érasme ont donné à la culture religieuse son orientation et ses chefs. A coup sûr, le théologien qui commentait les Psaumes et allait étudier saint Paul, ne pouvait rester étranger à l'immense labeur de philologie et d'histoire qu'ils avaient entrepris. Comment interpréter la Bible sans en avoir d'abord le texte authentique? Dans la voie où il s'engage, rien de plus naturel qu'il les rencontre, et, très vite, entre

le jeune maître et les grands érudits de l'humanisme chrétien, le contact est étroit. De 1511 à 1516, Luther a compulsé déjà les commentaires de Lorenzo Valla sur l'Évangile, et il est au courant des travaux de Pic de la Mirandole. Dès 1509, il a Reuchlin entre les mains; il se servira des *Rudimenta hebraïca* comme aussi du lexique d'Alexandre. Il a surtout, devant lui, les travaux de Lefèvre. Il annote son *Psalterium Quintuplex*, qu'il suit dans le détail de ses corrections. Il lui emprunte le principe de sa méthode, opposant à l'exégèse historique et littérale de Nicolas de Lyre, une interprétation spirituelle et mystique qui fait des Psaumes le récit de la vie et de la Passion du Christ. Peut-être est-ce aussi à l'exemple de Lefèvre que, en 1515, Luther sera entraîné vers saint Paul? Leur pensée suit une marche semblable. Enfin l'influence du *Nouveau Testament d'Érasme*, paru en 1516, est visible dans la seconde partie du *Commentaire de l'Épître aux Romains*. C'est dans ces grandes éditions critiques que Luther a trouvé les matériaux solides de sa théologie.

N'est-ce que cela? L'humanisme chrétien n'aspirait point seulement à une renaissance érudite. C'était une révolution théologique qu'il préparait.

La diffusion de la Bible, dont les éditions se multiplient, celles surtout des Psaumes et de saint Paul, prépare les esprits à un changement. Une théologie nouvelle, plus simple, plus claire, affranchie de la barbarie des mots, du fatras des questions; une religion, plus vivante et plus libre, moins entravée de pratiques, d'observances, de règlemens : voilà ce que les consciences les plus hautes réclament. Le génie d'Érasme, la querelle de Reuchlin ont donné une voix puissante à ces griefs. Cette voix, comment Luther ne l'eût-il point entendue? Il est facile de démêler, dans ses premiers écrits ou ses sermons, l'influence exercée sur lui par les maîtres de la pensée nouvelle. Avec eux et par eux, il entre alors dans le courant de réaction qui se manifeste par toute l'Europe contre les abus des observances, du culte et de l'autorité. On peut noter, dès 1512, dans un de ses sermons, ces idées réformatrices. Il y réclame déjà une prédication épurée de l'Évangile : moins de pratiques, de pèlerinages, de dévotions, de religion « corporelle; » plus de sentiment chrétien. « Celui-là seul est sauvé qui croit; celui-là seul croit qui écoute la Parole de vérité ; celui-là seul écoute la

Parole qui écoute l'Évangile. » A coup sûr, ces tendances s'accusent dans les Commentaires sur les Psaumes. Luther s'y prononce contre l'excès « des lois et des œuvres » qui changent le caractère du pouvoir ecclésiastique, mais il y critique aussi tous les abus qu'Érasme a déjà dénoncés ou raillés dans ses satires contre le peuple ou contre les moines. « Ceux qui vénèrent, qui préfèrent à ce point leurs professions, leur ordre, leurs saints, leurs règles, qu'ils méprisent ceux des autres... ne te semblent-ils point judaïser?... Combien en voyons-nous pour qui tonsures, génuflexions, inclinaisons de tête, chants, prières sont seulement un geste corporel et dont le cœur est absent! » Et ce sont aussi les pratique populaires qu'il attaque. Il reviendra à plusieurs reprises, dans ses sermons, puis dans ses *Decem Præcepta*, contre ce culte utilitaire et tout matériel des saints. « Nous sommes submergés par un océan de superstitions. On honore d'autant plus les saints qu'ils ont une auréole plus grande de légendes ou de fables. » Dans ces railleries contre les croyances populaires, les dévotions spéciales à sainte Barbe, saint Antoine, saint Christophe, ne retrouve-t-on point les accens et jusqu'aux termes mêmes de l'*Enchiridion?*

Nominalisme, augustinisme, mystique, humanisme chrétien : voilà bien les disciplines intellectuelles qui détachent Luther de la vieille théologie. Toutes le poussent vers cette conception d'un christianisme plus moral que savant, plus avide de croire que de comprendre, d'être consolé que d'agir, doctrine de vie intérieure, d'illumination et de grâce, non d'œuvres, de raison et de liberté. A vrai dire, il n'en a retenu que ce qui pouvait s'adapter à sa nature et les matériaux qu'il leur a pris n'entrent qu'altérés, modifiés, dans sa construction théologique. Nous n'en tenons pas moins les élémens spéculatifs, que vont mettre en œuvre et son expérience propre et celle du milieu social où il se meut.

Que d'autres, en effet, plus égoïstes ou plus timides, se contentent de prier ou de gémir, trouvant, dans l'ascétisme du cloître ou la pratique des vertus individuelles, cette certitude de paix et de salut. Par devoir, par profession, le jeune maître regarde et compare... Jamais les œuvres de piété n'ont été plus répandues et les observances plus nombreuses. Églises qui se construisent, confréries qui se fondent, couvens et hôpitaux qui se multiplient, fêtes, aumônes, indulgences, pèlerinages, tout semble annoncer la restauration de cette Église encore affaiblie

par deux siècles de schismes et de guerres. — Mais au dedans, quels contrastes! De sa cellule, il a pu entendre d'abord l'écho des controverses qui troublent son ordre, où lui-même devra prendre parti, les premières révoltes de ceux qui, fiers de leur observance étroite, de l'ascétisme légal, prétendent se soustraire à l'autorité de son Père, Staupitz. Au delà, une chrétienté divisée, livrée aux convoitises des princes ou aux antagonismes des peuples, une Église encore corrompue par le désordre ou la grossièreté des mœurs, trop de prêtres sans vocation et sans idéal, enlizés dans la recherche des biens temporels, et dont le chef belliqueux ressemble plus à un monarque qu'à un apôtre, les consciences assoupies dans la quiétude des petites dévotions et sevrées de l'aliment nécessaire, l'Évangile, l'Évangile lui-même défiguré par l'École, la religion par les « théologiens; » et, pour répondre aux griefs qui s'aggravent, à l'incrédulité qui monte, au naturalisme qui se répand, des demi-mesures, des réformes incomplètes, encore plus décrétées qu'appliquées... Comme beaucoup, il s'étonne et il s'inquiète. Cette sécurité lui paraît le plus grand péril de l'Église, « sa dernière et redoutable persécution. » — Et alors se pose la question pleine d'angoisse : Comment, avec tous ces moyens, par tous ces moyens, l'idéal chrétien n'a-t-il pu dominer la vie publique, rétablir la paix, faire régner le Christ parmi les hommes? Ne serait-ce point que cet effort tout extérieur et humain n'est point le véritable Évangile?

A cette question, il veut une réponse. Et non moins que sa nature et ses idées, l'âpre désir de régénérer l'Église va lui faire chercher dans une interprétation nouvelle du christianisme le salut de tous comme son propre salut.

II

Cette interprétation, Luther devait la formuler dans son *Commentaire sur l'Épître aux Romains* (octobre 1515-1516).

On a dit, et Luther l'a dit lui-même, que sa doctrine avait été une « révélation, » le sens subitement retrouvé de la pensée paulinienne et du vrai christianisme. Légende dont la critique a fait justice! C'est oublier que, dès 1513, sa pensée était déjà imprégnée de la lecture des Épîtres et qu'il avait noté ces textes célèbres où Paul, « le plus profond des théologiens, » avait proclamé contre la justice des œuvres, l'imputation qui nous est

faite de la justice du Christ. C'est oublier aussi que cet esprit toujours en mouvement et en travail ne cessait de chercher le principe qui unit tous les éléments de sa pensée. En 1545, jetant un regard plus calme sur le passé, le réformateur pouvait écrire avec vérité : « Comme Augustin, j'ai été du nombre de ceux qui ont progressé en écrivant et en enseignant. » En vain cherchera-t-on dans les premières œuvres de Luther ces crises d'idées qui jettent l'âme dans des voies nouvelles. L'« hérésie » ne fut point chez lui l'éclair qui déchire et qui embrase, mais la lumière qui, lentement, insensiblement, se lève, non la rupture brusque avec le passé, mais la déviation qui détourne de la route que le passé même avait ouverte.

De 1509 à 1515, il a écrit, il a prêché. Nous pouvons suivre dans ces écrits ou ces sermons comme l'évolution de sa pensée religieuse. Il avait commencé par gloser le Lombard, saint Augustin, saint Anselme. Notes brèves qui n'en révèlent pas moins son premier stade d'esprit, la conciliation entre les deux grands enseignemens qu'il a reçus : la scolastique et l'augustinisme. A ses yeux, la grâce et le libre arbitre « s'accordent pour justifier et sauver l'homme. » « Doctrine admirable, déclare-t-il ! » Elle ne lui suffira pas longtemps. Le *Commentaire sur les Psaumes* (1511 à 1513) marque une étape. Dans cet amas de scholies, de paraphrases, de citations, écrites presque au jour le jour sur un vieux psautier, jetées pêle-mêle au bas des pages, sur les marges, entre les lignes, où se croisent des versets de la Bible et des vers de Virgile, des passages des Pères ou des explications des humanistes, c'est déjà, sous l'influence de saint Augustin et de saint Paul, une construction théologique qui s'ébauche. L'équilibre entre la doctrine de la grâce et celle des œuvres est rompu. Contre la croyance à la valeur de l'être humain, l'attaque est engagée.

Qu'est donc le christianisme? Dans l'histoire, la religion de l'Esprit, de la grâce, de la foi, venant détruire la religion de la Lettre, de la contrainte, de la loi ; dans la conscience, l'épanouissement de l'être intérieur et spirituel que nous sommes appelés à devenir, par l'extinction de l'être extérieur et charnel que nous sommes. Mais, dans cette lutte implacable, que pouvons-nous? Que valons-nous? Nous croyons devenir justes en observant la loi, en pratiquant ses œuvres... Justice légale, justice humaine, qui sera toujours viciée par le mal inhérent à notre nature, le « sens

propre, » l'amour du moi. Voilà la corruption indélébile, qui atteint tous nos actes, même les meilleurs, le mensonge humain, celui des Juifs, des hérétiques, des « superbes, » qui, prenant les apparences pour le bien, leur sagesse pour la vérité, se fient à leur raison comme à leurs œuvres. Or, tel est l'enseignement des *Psaumes*, ce livre de la pénitence et de la miséricorde, que notre justification ne puisse leur être attachée. Dieu seul peut créer en nous la « justice spirituelle, » vertu du Christ opérant par la foi, rénovation intérieure qui transformera notre être. Dieu seul aussi nous sauve, non en ayant égard à nos mérites, mais en substituant les mérites du Christ et sa propre justice aux nôtres, par un acte pur de sa bonté.

Régénération par la foi, corruption de nos œuvres, justice de Dieu entendue de la justification : voici donc déjà quelques-unes des idées maîtresses du luthéranisme, de 1513 à 1516; et dans les sermons, cette attaque contre le « sens propre » va prendre un singulier relief. Qu'est-ce à dire? Seraient-elles déjà l'hérésie?... Mais si l'auteur s'attache à ces notions, s'il y ramène l'essence du christianisme, au moins croit-il encore à notre activité, à cette faculté, si faible qu'elle soit, qu'a « l'âme de choisir le salut. » Mériter par nos œuvres? Non. Mais une œuvre nous est possible : la pénitence. Nous sommes libres de nous juger. Et nous juger, c'est nous condamner : dompter la chair, par la mortification, l'esprit, par le renoncement, être humiliés et humbles. En cela nous pouvons nous préparer et coopérer à la grâce. — En 1516, ces réserves vont disparaître. Les *Commentaires sur l'Épître aux Romains* peuvent se rattacher aux *Psaumes* par un filon mystique ou moral. Ils sont la première affirmation d'un système luthérien.

« Nous naissons, nous mourons dans l'iniquité et l'injustice, justifiés par la seule imputation du Dieu miséricordieux et la foi en sa Parole. » — Formule concise qui, pour la première fois, définit la théologie nouvelle. Aussi bien, nul autre que Paul ne pouvait en fournir les élémens, car nul autre, en termes plus précis, plus pressans, n'a mis en relief dans les premiers chapitres de sa *Lettre aux Romains* et l'infirmité de notre nature et la gratuité de notre salut. Que cette doctrine ait dans l'apôtre, dans son épître même, ses tempéramens, que le milieu judaïque ou judaïsant, auquel elle fut destinée, en explique certaines affirmations redoutables, les interprètes traditionnels, aussi bien

qu'Érasme, l'avaient admis. Mais Luther n'a cure de l'histoire. Il étudie en théologien, et, dans les textes qu'il retient, c'est un principe organique de vérité qu'il cherche. L'Apôtre ne s'adresse pas uniquement aux Juifs, aux Gentils, mais « à tous; » il écrit moins « contre ceux qui sont des pécheurs manifestes que contre ceux qui paraissent justes à leurs yeux et confient leur salut à leurs œuvres. » Et par cette « justice des œuvres » que le christianisme est venu détruire, n'entendons point seulement celle des observances, des cérémonies, des rites, mais celle « des préceptes de la Loi. » Par là est révélé « que tous sont dans le péché et l'ignorance, pour qu'ils reconnaissent que leur sagesse et leur justice ne sont rien, » que « nul n'est juste, sinon celui qui croit... Justifiés donc par la foi, ayons la paix... Voici la clé d'or qui ouvre toute l'Écriture sainte... » Avec quelle allégresse, saint Paul a parlé, Luther le remarque. Mais aussi avec quel enthousiasme lui-même rencontra une doctrine si conforme à ses besoins, nous nous en doutons. « On trouverait à peine dans l'Écriture un texte semblable à ce chapitre... » Il écrira plus tard qu'il en fut tout « illuminé. » Il tient enfin cette certitude dont l'aveuglante lumière inonde une âme et se transforme en croyance comme en action.

Quelques doutes, en effet, que lui suggèrent encore ses souvenirs, les traditions, son éducation première, dans cette voie nouvelle où il est entré, rien ne l'arrêtera plus. Les thèses de 1517 ont eu plus d'éclat. Elles sont elles-mêmes un lendemain de rupture. En réalité, celle-ci est faite le jour où Luther, sous le couvert de saint Paul, proclame la doctrine de la corruption totale, irrémédiable de la nature, l'identité de l'être et du péché.

Cette corruption, avec quelle énergie, quelle éloquence âpre il la dénonce ! Le péché d'origine est-il donc seulement la privation de la justice originelle ? Il est celle « de toute rectitude, de toute force pour le bien, » plus encore, la tendance invincible au mal, « le dégoût de la lumière et de la sagesse, l'amour de l'erreur et des ténèbres, » « la blessure incurable de l'homme dans sa chair et dans son esprit. » Les théologiens ont enseigné qu'après le baptême, la concupiscence n'était plus en nous qu'une peine du péché, un état que nous restions libres d'aggraver ou de réduire. Aveugles, qui ne voient point qu'elle est le péché même, et qu'elle ne disparaît point, en un moment, « comme les ténèbres devant la lumière ! » Les théologiens nous disent qu'absous de

nos fautes, nous sommes purs. Superbes, qui nous endorment dans une fausse justice ! La faute est remise « non pour qu'elle ne soit plus, mais ne soit plus imputée. » Nous naissons, nous vivons, nous mourons corrompus. Ainsi, dans l'homme point d'inclination naturelle vers le vrai ou vers le bien. Tous les avantages dont il se pare, « depuis ceux du dehors jusqu'aux vertus morales, jusqu'à la connaissance même de Dieu, affirmé dans ses propriétés divines, » portent le germe de cette idolâtrie qui infecte ce qu'il pense et ce qu'il fait. Sa raison ne peut atteindre Dieu, ni le souverain Bien, ni la Béatitude. Philosophie et sciences humaines peuvent-elles donc entrevoir le mystère de l'infini ? Elles sont « à bout de souffle. » La volonté ne peut créer le bien. Viciée elle-même dans sa source, comment produirait-elle des actes purs ? Plaisante prétention que la vertu des Régulus ! « Les plus sages, les plus justes de l'antiquité n'ont pu être justes, car ils ne pouvaient s'empêcher de se complaire en eux-mêmes. » Pas de vertus morales. Nos œuvres les meilleures, en elles-mêmes, sont « des péchés. » Dieu seul les rend bonnes, les réputant telles... Et comme un cri de triomphe s'échappe des lèvres du théologien cette dernière malédiction : « Où est maintenant le libre arbitre ?... Où sont-ils ceux qui affirment que par nos facultés naturelles nous pouvons aimer Dieu par-dessus tout. Comme s'il nous était permis de vouloir, de pouvoir quelque chose ! » Sur les ruines de notre raison et de notre justice tombe la dernière idole que l'homme a érigée de lui-même : la liberté.

Nous sommes au cœur du système luthérien. Luther avait pu trouver dans la théologie antérieure quelques-unes des idées qu'il fait siennes. Et, par exemple, le catholicisme avait déjà formulé la doctrine de la justice de Dieu qui « justifie par la foi sans les œuvres de la Loi. » Ce qui lui est propre, c'est la notion de la nature et du péché. Voilà en quelque sorte le dogme spécifique, la pierre d'angle de son système, celle qui appelle tout l'édifice et en détermine la structure et le plan.

Nous pouvons saisir, en effet, quel lien intime et étroit va souder à sa doctrine du péché celle de la justification, de la foi et des œuvres. — Si la nature est mauvaise, incapable, par elle-même, de bien, l'accomplissement de la loi divine est au-dessus de nos forces ? — Cela est vrai. — Le christianisme alors serait-il donc une doctrine de découragement et de désespoir ? — Mais

ce désespoir de nous-mêmes est la condition de notre espérance; l'Apôtre a magnifié le péché, précisément pour exalter la miséricorde, et c'est notre impuissance irrémédiable qui appelle, prouve, certifie la nécessité de la Rédemption. De nous, aucun acte bon, en nous, aucun mérite! Mais un autre a accompli, a mérité pour nous. Tous pécheurs et toujours pécheurs! Mais un juste, le seul, le médiateur, est mort pour nous faire vivre. Qu'importe donc notre péché? Il est même nécessaire pour que le Christ nous impute sa justice. Le manteau de sa sainteté couvre notre pourriture. Et pour incorporer sa justice, la seule chose qu'il nous demande, c'est la foi.

La foi! Telle est, en dernière analyse, « l'œuvre unique, » parce que, ne venant pas de nous, elle opère, sans nous, notre salut. — Non cette foi intellectuelle ou acquise qui adhère à la vérité des enseignemens, mais cette foi totale et infuse, faite de confiance, de pénitence et d'amour, qui rend présente en nous la personne même du Christ. « Quiconque est uni à Dieu par la foi devient juste; en même temps pécheur et juste, pécheur par la réalité de sa nature, juste par la promesse et l'imputation de Dieu. » Que parlons-nous donc maintenant des œuvres? La foi crée en nous la pénitence; moins ces pratiques extérieures et imposées où l'homme met toujours l'orgueil de son être, que ce sentiment de notre indignité totale qui nous pousse sans cesse à gémir devant Dieu, à craindre son jugement, à le supplier pour la rémission, c'est-à-dire la non-imputation de notre péché. Elle crée à son tour les œuvres, ou plutôt elle les réintègre dans notre vie morale : œuvres spirituelles, œuvres « d'humilité, » qui ne justifient pas, qui ne sauvent pas, mais qui témoignent de « notre justice intérieure. » Les œuvres sont un produit de la foi comme le fruit de l'arbre. Et d'un mot, la foi est dans nos âmes la loi vivante, ce par quoi Dieu pense, agit, opère en nous, substituant sa justice à la nôtre, sa vie à la nôtre, et nous révélant, dans le sentiment même de notre misère, notre guérison.

Péché, justification, foi! Le système luthérien est trouvé; pour achever de se dessiner, il n'aura plus qu'à formuler le principe scripturaire. Doctrine d'une simplicité et, partant, d'une puissance incomparable, créatrice d'action, dans ses négations mêmes. Ce n'est plus la critique de l'humanisme, l'appel vague des mystiques à une religion intérieure, l'attitude de lettrés qui spiritualisent les formes ou les formules qu'ils gardent.

C'est une théologie positive qui aspire à diriger, à consoler, à soulever les âmes. Dès septembre 1516, le jeune moine va jeter ses idées dans les foules, par les thèses de Bernhardi de Feldkirch. Le 26 avril 1517, Carlstadt publie, à son tour, ses cent cinquante et une propositions sur le conflit de la nature et de la grâce; le 4 septembre, la « dispute » de Günther de Nordhausen accuse l'attaque; le 31 octobre, Luther affiche les thèses fameuses contre les indulgences. Le mouvement est lancé qui, de Wittemberg, va se propager dans toute l'Allemagne, et, bientôt, dans toute l'Europe.

Comme l'humanisme, il n'entend être qu'un retour à l'Évangile, une réaction contre la scolastique qui, sous l'influence « sacrilège » d'Aristote, a altéré la foi, au contact de la philosophie et de la morale humaines. Nous allons voir qu'il est bien autre chose, et pourquoi et en quoi, du christianisme historique il va détruire les deux forces vives : la tradition doctrinale et la hiérarchie.

III

Au problème initial du christianisme, le rapport de l'homme et de Dieu, saint Paul avait donné une solution. Mais valable contre le judaïsme, cette solution allait-elle suffire à la pensée religieuse, mise en présence de la culture antique? Et si, en effet, la raison humaine avait pu affirmer Dieu et définir quelques-uns de ses attributs, si la volonté humaine avait pu s'élever jusqu'au bien et parfois jusqu'à l'héroïsme, il fallait bien admettre que la nature, même sous la loi du péché, n'était point condamnée à une impuissance totale. Dès lors se précisaient les données de la spéculation. Quelle était la part respective de Dieu et de l'homme dans l'œuvre du salut? L'action révélatrice et rédemptrice devait-elle exclure tout concours de la créature? Cette harmonie, tout l'effort de la théologie chrétienne va être de l'établir. Elle l'affirme déjà au IIIe siècle, quand les Pères alexandrins, dans le domaine spéculatif, prétendent concilier le platonisme avec le dogme. Elle apparaît, au IVe siècle, en Occident, quand saint Ambroise cherche à souder le stoïcisme à la morale du Christ. Un instant interrompu par la controverse pélagienne et sous l'influence mystique de saint Augustin, ce travail d'entente se reprend, se poursuit, œuvre

de la science médiévale qui l'achève. Anselme, Abélard, Lombard, saint Thomas, proclament à nouveau l'union de la foi avec l'intelligence, de la grâce avec la liberté. Et quand, le grand siècle fini, la pensée religieuse, comme épuisée de son vol, se retourne vers les réalités morales, c'est toujours du même esprit qu'elle les observe et les définit. Du grand œuvre de dissection et d'analyse était née une conception théologique très compréhensive et très humaine : la faute originelle comprise, moins comme une corruption totale que comme une déformation ; dans l'âme régénérée par le baptême ou purifiée par la pénitence, la concupiscence, peine du péché, distincte du péché, œuvre de notre volonté libre ; la justification gratuite opérée en nous par la foi, achevée par la justification personnelle de nos œuvres ; dans nos œuvres, une mesure plus exacte des responsabilités et des valeurs, du mérite comme de la faute, en un mot, l'homme, *actif* pour la vérité comme pour le salut.

A l'inverse de cette tradition, le christianisme de Luther est un fidéisme pur. Là où elle a uni, il sépare ; où elle concilie, il oppose. Dans la pensée, comme dans la vie, il dissout les éléments que la pensée chrétienne a rapprochés.

La foi seule. — Pour concentrer sur cette conception unilatérale toute la vie religieuse, c'est d'abord dans les matériaux de la foi que Luther découpe et élimine. Dans la tradition intellectuelle, docteurs ou Pères qui ont cru au pouvoir de la raison ou de la volonté : un saint Thomas, un saint Jérôme, un Origène. Un seul, à ses yeux, « explique l'Évangile, » Augustin ; mais Augustin, tel qu'il le comprend et le déforme. Même travail sur la Bible. Les grands penseurs chrétiens avaient été frappés de la variété infinie, presque inépuisable du contenu divin et dans le Livre de Dieu ils avaient tout pris, soudant l'une à l'autre, interprétant l'une par l'autre, les vérités partielles, comme autant de faces diverses, mais non contraires, de la vérité totale. Il s'agit bien de ces concordances ! Si le christianisme se ramène à quelques notions, la Bible se résume elle-même dans quelques textes : dans l'Ancien Testament, certains passages de la Genèse ou des Psaumes, un verset d'Habacuc ; dans le Nouveau, saint Paul. Voilà le premier des théologiens, sinon le seul. Plus encore, ramenant toute la théologie à saint Paul, Luther ramène saint Paul lui-même à quelques-uns de ses écrits. Toute la vérité évangélique tiendra, à ses yeux, dans les

textes célèbres de l'*Épître aux Romains* ou de l'*Épître aux Galates* sur la justification et sur la foi. Sur ces définitions, il concentre son esprit, comme l'Écriture. « Le Christ dans l'Évangile, écrira-t-il en 1519, ne demande que la foi... Je voudrais que le mot de mérite ne figurât pas dans l'Écriture à cause de l'abus qu'on en fait. » Que lui oppose-t-on des textes contraires? En voulant concilier saint Paul avec lui-même, Lefèvre a affaibli le sens de sa doctrine. Ses adversaires rappellent l'épître de Jacques sur les œuvres. Soit! Mais « le style de l'apôtre est au-dessous de la majesté apostolique. » « Épître de paille, » dira-t-il plus tard. C'est qu'il cherche dans la Bible un système, non une synthèse; il n'y regarde que les aspects que lui fait voir son propre esprit.

Procédure de théologien, qui n'en ruine pas moins l'unité harmonique et la complexité de la spéculation. Prenons garde qu'elle justifie un divorce autrement grave : celui qui, de la connaissance et de la vie de la foi, va exclure tout élément humain.

Plus de procédés intellectuels dans la croyance. Seul moyen de la soustraire aux prises de la raison! La belle formule de saint Anselme, la foi cherchant l'intelligence, l'intelligence cherchant la foi, a pu être celle de la spéculation chrétienne. Elle n'est plus celle de Luther. Admettre l'esprit humain aux conseils du mystère, n'est-ce point reconnaître ses droits à le juger? Erreur donc de prétendre acquérir, démontrer la foi. Cette force supérieure, mystérieuse et cachée, qui nous éclaire et nous soulève est, comme la vie, hors de notre atteinte. Elle vient en nous, non par nous. Raisonnemens et systèmes ne nous donneront, ne nous prouveront jamais sa vertu indéfinissable. « Il n'est pas dans le pouvoir de l'homme de croire en Dieu. » Dieu seul parle à qui il veut, illumine qui lui plaît, se cachant aux savans et se révélant aux simples. La foi s'impose à l'intelligence « comme ces vérités mathématiques » dont l'évidence ne se démontre ni ne se conteste. Toute autre croyance que cette foi « infuse » n'est rien, et « n'opère que le mal. » — Erreur de vouloir, rationnellement, dépasser ou étendre les données de la foi. Les théologiens ont, depuis quatre cents ans, « aristotélisé » l'Église. Mais le dogme ne peut être que la formule authentique et littérale de la parole de Dieu. Toute pensée qui sonde l'insondable, toute synthèse qui, sous couleur d'harmoniser, systématise, usurpe et déforme. Partant, il faut

renoncer à tous ces problèmes qu'une théologie « orgueilleuse » se flatte de résoudre, sur Dieu, sur la création, sur l'invisible. De l'au-delà nous ne saurons jamais plus que ce que la sagesse éternelle nous a dévoilé. La dialectique est un « fléau ; » toute logique de la foi, « une fiction. » Encore plus faut-il expurger la théologie de toutes ces notions empruntées aux sciences humaines : substance, quantité, quiddités, ce par quoi elle prétend expliquer les principes mêmes de l'être. Sous ces altérations impies, le christianisme est défiguré, le mystère ramené à l'intelligible, la religion à une philosophie, Dieu au niveau de l'homme. Et c'est aussi substituer à la Parole qui unit, les sectes, les écoles, les disputes qui divisent. La vraie science sacrée est celle qui, se détournant du pourquoi des choses, s'exerce et nous exerce dans le deuil de nos péchés, la pénitence, l'humilité. L'autre « ne cherche et ne trouve que le principe de Satan. » — Erreur enfin d'appliquer toute méthode rationnelle à l'exégèse. La parole de Dieu seule : dans son sens littéral ou spirituel. Avec leurs gloses, leurs scholies, leur « quadruple sens, » leur symbolisme, commentateurs et humanistes « ont lacéré » le message divin. En voulant allégoriser la Bible, Origène en a faussé l'étude. En l'interprétant par l'histoire, saint Jérôme en a affaibli l'enseignement. A fixer, à comprendre la lettre, la grammaire suffit : à pénétrer l'esprit, la libre inspiration. Le Christ, caché dans la Bible, comme dans son vêtement, peut seul nous initier à sa pensée, comme à sa vie.

A la vie de la foi, plus de concours moral. Il faut déraciner jusqu'aux dernières fibres cette idolâtrie que l'homme a de ses facultés à connaître comme à pouvoir le bien. Entre l'élection divine et notre nature, nos inclinations, nos actes, quelle conciliation possible? Ainsi, du principe formulé, en 1516, sur la corruption totale de l'être, Luther va-t-il pousser à fond les conséquences. Dans ses *Commentaires sur l'Épître aux Romains*, il pouvait encore admettre l'existence d'une activité, si faible qu'elle fût, pour le salut. Dans les écrits ultérieurs, de 1517 à 1520, les thèses d'Heidelberg, l'*Épître aux Galates*, la *Captivité de Babylone*, toute restriction va disparaître. C'est qu'ici surtout, dans le domaine moral et pratique, plus que dans le domaine spéculatif, l'aristotélisme païen a tout envahi. Il faut donc le frapper au cœur, dans ses notions de moralité, de libre arbitre, de responsabilité, de mérite, idoles intérieures autrement dangereuses

que ces divinités de pierre qui ont vécu. Vainement, théologiens et moralistes affirment-ils dans la conscience un principe inné, qui lui fait discerner le bien du mal. « Cela est faux, celles-ci seules sont bonnes parmi nos œuvres qui sont commandées par Dieu; mauvaises, celles qui sont défendues. » Pas de fondement rationnel à la morale. La volonté de Dieu, voilà l'unique critère. Vainement, lui objecte-t-on, avec l'École « que l'homme ayant en lui-même une raison droite peut y conformer sa volonté libre. » « O Pélagiens! qui détruisez le bienfait nécessaire de la grâce! » Et si de l'exemple des anciens, vous prétendez conclure que l'homme est capable de vertu, « je réponds : Les anciens ont pu dire des choses vraies, sans avoir la vérité; faire des choses bonnes, sans faire le bien. Tout au plus Fabricius sera-t-il moins puni que Catilina, parce que moins impie et moins pervers... Tous nos actes bons sont des péchés. » Vainement enfin, dans nos péchés eux-mêmes, analysant la part de l'ignorance ou de l'instinct, la science morale s'est-elle efforcée d'établir des degrés, comme une échelle des responsabilités et des valeurs... Hors la grâce, « tous sont mortels. » — Hors la grâce? Est-ce bien sûr? Et admettrons-nous encore ce correctif? Car s'il y a identité entre la nature et le mal, comment le juste, par cela seul qu'il est homme, cesse-t-il de vivre sous la loi du péché? Et s'il est capable d'acte bon, conséquemment de mérite, que devient l'imputation du Christ? — Donc, chez le juste même, aucune œuvre qui ait une valeur de salut. « Celles-ci seraient mortelles, s'il ne les jugeait ainsi dans la crainte de Dieu. » Et bientôt, dans la grâce, nulle part de notre activité. Il faut fermer ces dernières issues par lesquelles le moi humain peut s'insérer dans l'œuvre divine. La liberté n'est qu'un mot, « un titre, » un néant. Et sous l'effusion de l'esprit qui va vivre, se mouvoir, agir en elle, l'âme perd jusqu'à son autonomie. La mystique d'un saint Augustin ou d'un saint Paul pouvait concevoir la grâce comme un don de Dieu, se prêtant pour se faire vivre, élevant notre nature sans la supprimer. Pour Luther, elle est Dieu même dans sa puissance, son élection arbitraire, s'emparant de l'homme comme d'une chose, s'imprimant en lui, se substituant à lui. Le Saint n'est qu'un automate spirituel, attendant, inerte et passif, l'empreinte mystérieuse qui marque les élus.

Ce déterminisme moral devait nécessairement conduire à la doctrine théologique de la prédestination et de la certitude du

salut. Mais cette notion de la foi a d'autres conséquences. Ce qu'elle ébranle encore, c'est la vertu sociale du christianisme, cet ensemble de croyances, d'institutions, ces formes de vie chrétienne que la théologie des œuvres a constituée.

Quelque effort, en effet, que fasse Luther pour se soustraire aux applications de son dogme, quelque hésitation qu'il montre à les formuler, il faut bien aller au bout. Sur l'idée de notre valeur morale et de notre puissance au bien, l'Église avait créé l'admirable entraînement qui nous exerce à la vertu, l'étroite communion qui nous unit aux âmes. Elle nous avait appelés à réparer dans notre repentir, à mériter par nos actes. Et de toutes les miettes de nos mérites, trop abondans parfois pour nous-mêmes, s'était formée comme la réserve des plus pauvres, des déshérités de la prière et de la vertu. Ainsi la réversibilité avait créé le culte des saints et le culte des morts, le patrimoine qui, formé d'abord par la valeur infinie du Christ, s'était par Lui, en Lui, enrichi de toutes les valeurs surérogatoires de l'humanité. Mais, si seule la foi nous sauve, si nos œuvres ne peuvent rien pour nous comme pour les autres, à quoi bon? Secours extérieurs et humains qu'il faut encore détruire! — En 1517, Luther a limité, puis rejeté la valeur des indulgences. En 1519, ce sont les œuvres satisfactoires qu'il élimine de la pénitence; bientôt c'est le purgatoire qui va disparaître du dogme. Et puisque la foi seule importe dans les sacremens, qu'elle-même est le seul sacrement, c'est encore toute la doctrine sacramentaire qui s'écroule. Les seuls qu'il garde, le baptême et la cène, ne sont plus des moyens, mais des signes de notre justification. Dès 1520, Luther commence à attaquer les vœux monastiques, le célibat des prêtres, les observances, lee fondations pieuses, les confréries. Il peut encore admettre l'invocation des saints et la prière pour les morts. Derniers vestiges d'« idolâtrie » qui tomberont après la rupture! Plus d'intermédiaires entre Dieu et l'âme. Il n'y a devant Dieu que des consciences individuelles, serves du péché ou serves de la grâce.

Christianisme pur, enfin dégagé de tout alliage humain! Et, assurément, dans cette logique rigoureuse de la foi, plus de place pour nos moyens personnels de salut. L'homme cesse d'être une cause. Nulles conditions à la grâce. Elle redevient une liberté, une libéralité pure, descendant, à son heure et à

son gré, sur les remous humains comme ces rayons qui tombent sur la crête des vagues. La vérité religieuse s'infuse, opère en nous, sans nous, et malgré nous-mêmes : l'homme n'est plus rien et Dieu est tout. Mais, pour épurer la foi, on voit ce que Luther supprime dans le christianisme : non pas tant l'héritage de la pensée antique, que sa propre tradition. Et il ne change point seulement le sens de la vie chrétienne, mais le sens de la vie, ayant broyé, sous ce mécanisme spirituel, ces moteurs ailés de l'âme, sa liberté comme sa raison, ce par quoi l'homme, dans l'univers est devenu le coopérateur de Dieu.

IV

Suivons l'œuvre de destruction. Après la théologie, l'« Église. » Contre son autorité, doctrinale ou disciplinaire, l'« Écriture » va devenir la seule autorité.

Que, dès 1516, formulant sa doctrine du péché et de la foi, le réformateur ait eu le sentiment de se séparer de l'unité catholique, c'est là une idée qu'on ne saurait lui imputer. Il entend être avec l'Église, dans l'Église. Encore moins la recherche d'un principe intérieur de religion l'entraîne-t-elle à rejeter un organisme extérieur. « L'Église, dit-il dans son *Commentaire sur les Psaumes*, est le corps vivant, dans lequel tous participent pour tous... » Nul doute alors sur la primauté de Rome « qui demeure dans la vraie foi. » Nulle attaque contre les autorités du sacerdoce. Et, en 1516, quand apparaît déjà un système luthérien, la liberté des critiques s'arrête devant l'institution. « L'Église, de même que toute parole tombée de la bouche d'un de ses chefs, est la parole même du Christ... » Il n'en discute ni les lois, ni la hiérarchie. « Celui qui se sépare de cette unité, de cet ordre, peut s'applaudir de grandes lumières et d'œuvres admirables; cela n'est rien... » Ces affirmations d'obéissance, nous les retrouvons encore en 1517, au lendemain des premières controverses, et jusqu'à la fin de 1518. Luther ne croit pas seulement que sa doctrine est conforme à celle de l'Église; au jugement de l'Église il prétend la soumettre et se soumettre. Cependant, et déjà même, tout en gardant la notion traditionnelle de l'institution ecclésiastique, il l'idéalise et l'affaiblit.

Église spirituelle et Église positive, Église de la foi et Église de l'histoire : cette conception, Luther l'avait trouvée avant lui.

Elle était celle des mystiques comme de l'humanisme, et on ne peut s'étonner que, sous l'empire de ses idées religieuses, il s'en soit pénétré. Mais humanistes ou mystiques s'étaient arrêtés à une distinction, sans pousser à l'antithèse. Luther dépassera vite cette attitude intellectuelle. Dès 1513, contre l'Église extérieure et légale, les leçons sur les Psaumes marquent une réaction. Celle-ci s'accuse dans les *Commentaires sur l'Épître aux Romains*, protestation acerbe, souvent injuste, contre l'autoritarisme religieux, les formes juridiques du pouvoir spirituel, la confusion du ministère et du gouvernement, du conseil et de la contrainte. Après 1517, nous n'en serons plus seulement aux contrastes, mais aux contraires. Sous la poussée des faits tout autant que sous celle de sa doctrine, Luther ne va plus seulement distinguer les deux Églises, mais les opposer.

Ce devait être une des conséquences de la querelle des indulgences, non seulement de rendre publiques et populaires les doctrines de Wittemberg, mais de donner aux aspirations réformatrices un chef et de mettre au premier plan la question de l'autorité. A Luther, qu'opposaient ses premiers contradicteurs? L'enseignement de l'Église. Attaquer l'indulgence était se mettre en révolte contre le pouvoir ecclésiastique. Menace à peine déguisée qui entraîne le théologien à répondre par la question : Ce pouvoir ecclésiastique, qu'est-il donc? L'Église extérieure et légale peut-elle connaître des choses de l'âme? — Non. Elle ne le peut. « Le pouvoir des clefs ne s'exerce que sur le dehors. » — Ébauchée déjà dans les thèses de 1517, la doctrine va prendre un singulier éclat dans le sermon du 16 mai 1518, sur la vertu de l'excommunication. « Le prêtre, y lisons-nous, peut retrancher de la communion extérieure, corporelle, celle du culte et des sacremens, qui unit, au dehors, les membres de l'Église. Il ne peut priver de cette communion spirituelle, celle de la foi, de l'espérance, de la charité qui unit à Dieu. » Il écrira presque en même temps : « Une censure de l'Église ne retranche point de l'Église ceux qu'y rattache la vérité. » Affirmation hardie, celle de Wycleff et de Huss, qui n'est rien moins que la négation du « for intérieur, » du « droit de lier et délier les âmes. » Elle ne va point tarder à se préciser dans le duel qui s'engage avec la papauté.

Dès le mois de mai 1518, et en prévision d'une condamnation, Luther avait pris ses sûretés, cherchant, dans les théories

conciliaires, un abri de fortune. Simple expédient, qui ne pouvait retarder l'échéance de la soumission ou de la révolte. Pour lui, déjà décidé à la lutte, il était condamné à avancer toujours, retenu par ses souvenirs ou ses scrupules, poussé par la fougue de sa nature, l'envoûtement de ses idées, les maladresses de ses ennemis, les concours successifs qu'il trouve, comme la foi dans le message qu'il apporte. Ainsi de ses doctrines fidéistes, devait-il être entraîné à appliquer aux institutions ecclésiastiques les conséquences. Presque séparé du catholicisme et voulant y demeurer, quel moyen, sinon d'en étendre les limites? Et proclamant la réalité de la plus grande Église, celle de l'esprit et de la foi, à laquelle il se flatte d'appartenir, comment ne serait-il point conduit à refuser à l'autre, extérieure et légale, cette institution divine qui l'a fondée et qui la perpétue?

Le lien doit être rompu qui unit l'Église à l'Évangile. Et successivement, d'étape en étape, rejetant toutes les formes d'autorité qu'on lui oppose, en appelant du Légat au Pape, du Pape au Concile, du Concile au peuple chrétien, et finalement à l'inspiration intérieure, Luther va-t-il abattre tous les pouvoirs ecclésiastiques. Plus de primauté. A Augsbourg, Luther avait déjà opposé l'Écriture aux décrétales, critiquant les abus, maintenant l'institution. En 1519, dans sa treizième proposition sur la puissance du Pape (juin) et ses *Résolutions* (septembre), c'est l'origine même du pouvoir papal qu'il conteste. Royauté sans titre. Pas de promesse faite à Pierre : les textes allégués sont torturés ou faux. Rome n'a pas plus de droits que Constantinople à la direction des âmes. La primauté n'est qu'une création de l'histoire. Et le temps n'est pas loin où le Pape déchu de son pouvoir sera proclamé partout comme le fils de Bélial et l'Antechrist. — Plus de pouvoir conciliaire. A Leipzig (juillet 1519), Luther pouvait admettre encore l'infaillibilité du Concile dans les seules définitions de la foi. Passagère réserve, qui ne tarde point à disparaître! Les Conciles se sont contredits : les Conciles peuvent donc errer. Anathème sur Constance qui a condamné les propositions chrétiennes de Huss. « Dans cette session au moins, l'assemblée n'a été qu'un conciliabule de Satan. » — Et enfin, il s'agit bien de pape et de concile! Plus de hiérarchie. Si la plénitude du sacerdoce est d'absoudre, tous ses membres sont égaux. « Le pape ne saurait être supérieur à l'évêque, l'évêque au prêtre. » Finalement, si les sacremens ne sont que des signes,

et si l'ordre n'est pas un sacrement, plus de sacerdoce. « L'Église fondée sur la foi n'a pas besoin de hiérarchie extérieure. » Les clefs ont été données à Pierre et en sa personne à toute l'Église chrétienne. » Et comme la fonction ecclésiastique n'est que le ministère de la parole, « tout fidèle est prêtre, » puisque tout chrétien peut recevoir de l'Esprit le don d'interpréter et de comprendre la Parole. En juin 1520, l'*Appel à la noblesse allemande* consacre cette théorie du sacerdoce universel.

Que reste-t-il donc ? La religion individuelle et l'autonomie de la conscience ? — On l'a dit, et on l'a cru. Et sans doute, poussant à fond certaines de ses idées, Luther fût-il arrivé au libre examen moderne. Mais sa doctrine toute mystique de l'inspiration intérieure ne ressemble en rien à notre subjectivisme. L'idée d'une vérité doctrinale comme d'une société religieuse l'obsède toujours. Sur l'Église historique jetée à terre, l'Église de la foi reste debout.

« Corps métaphorique et allégorique du Christ, » communion de tous ceux qui croient à sa vérité et sont confirmés de sa grâce, indépendante de l'espace, n'étant ni à Rome, ni à Jérusalem, ni même à Wittemberg, mais partout où le chrétien croit et adore, supérieure aux doctrines, aux traditions, aux rites, ouverte aux Grecs comme aux Romains, à Huss comme aux Pères, ne connaissant qu'une hérésie, l'« incrédulité : » la voilà, l'Église universelle et spirituelle qu'il rêve. Et que lui objecte-t-on, qu'il n'est point d'Église sans un principe d'unité et d'autorité ? Ce principe existe. Il est là, pierre angulaire de l'édifice : la parole de Dieu, dont le texte clair, intangible et sacré, s'impose à tous comme une foi et une loi.

Le principe scripturaire, de même que le principe fidéiste, allait donc devenir un des élémens constitutifs du nouvel Évangile. A vrai dire, Luther l'avait trouvé avant lui, et dans le catholicisme même. Jamais l'Église n'avait prétendu imposer une croyance qui ne fût, implicitement ou explicitement, contenue dans l'Écriture. Mais l'Écriture seule !... Cette affirmation, Occam et Huss l'avaient déjà opposée aux pouvoirs ecclésiastiques. Luther va l'incorporer dans sa doctrine. « N'admettre pour juge et pour guide que l'Évangile seul et unique du Christ... Rien au delà de l'Évangile, rien au-dessus de l'Évangile. » Voilà bien la formule du biblicisme intégral. Principe négatif d'abord, point d'appui du théologien dans la lutte contre l'École et

contre le sacerdoce. Ses adversaires ont l'Église : lui a la Bible. Autorité contre autorité. Mais principe positif qui va l'aider à reconstruire l'Église comme à la « libérer. »

Ce qu'il lui demande d'abord, c'est une certitude, *la* certitude : celle qu'il ne se trompe pas, que sa doctrine est vraie, que sa théologie « vient du ciel. » Rejetant le magistère de l'Église, ne croyant pas à celui de l'intelligence, où trouverait-il la vérité ? La Bible est le critère unique de la foi. La Parole de Dieu est la raison suprême qui domine toutes les raisons, la preuve qui tient lieu de toutes les preuves. La certitude de la foi n'est donc plus dans la continuité de la tradition, dans cet enchaînement qui soude l'Église du XVIe siècle à celle des premiers âges, saint Thomas à Bède, Bède aux Pères, les Pères aux Apôtres. Elle est tout entière dans l'unique témoignage de l'Écriture, prise « dans sa signification la plus simple. » Sont chrétiennes, les vérités qui sont évangéliques ; sont recevables les définitions qui ont un texte. Voici donc exclues du dogme toutes les idées greffées sur le dogme : seraient-elles vraies, seraient-elles probables, si elles n'invoquent point une formule scripturaire, elles n'ont qu'une valeur d'opinion. Seule, la Parole divine nous instruit et nous oblige. Et voici encore réprimés les écarts possibles de l'inspiration. C'est au nom de ce littéralisme scripturaire que Luther gardera le dogme de la présence réelle et se prononcera contre le radicalisme religieux de Carlstadt. Comment la foi risquerait-elle de s'égarer puisqu'elle a pour guide l'enseignement personnel, authentique et *clair* de la Révélation ?

A l'Écriture, Luther demande autre chose. Et en l'opposant à la tradition, ce qu'il prétend encore, c'est affranchir les âmes. « Le Christ est la liberté. » Cette liberté, avec quels accens il la proclame ! Cri d'espoir, de révolte, d'enthousiasme jeté aux vents de l'espace, comme celui d'une délivrance. L'Église est « captive. » Systèmes imposés à la croyance, règlemens annexés aux commandemens divins, cérémonies multiples et vexatoires, la tradition a créé dans le christianisme un autre christianisme ; dans la religion de la liberté intérieure et spirituelle, la triple servitude humaine des « opinions, » des observances et des lois. Mais s'il est vrai que l'Évangile soit au-dessus de l'Église, et non l'Église au-dessus de l'Évangile, à bas toutes ces geôles où le chrétien étouffe ! Pas d'autre vérité que la Parole. Certes !

Et aussi pas d'autre puissance. Le ministère ecclésiastique n'est qu'une fonction chargée de publier, d'enseigner l'Écriture aux hommes. Au Maître seul le droit d'imposer les lois qui lient la conscience. Nul en son nom ne peut les modifier, les restreindre, ou les étendre. « Si nous permettons qu'on change une seule constitution du Christ, nous rendons vaines toutes ses lois : une seule supprimée dans l'Écriture, supprime toutes les autres... Le Christ ne veut pas que l'on transgresse de sa doctrine le plus petit détail. » Et encore : « Nul n'est tenu au delà de l'Évangile... » L'Église ne peut décréter « une syllabe » sur les fidèles sans leur consentement. Elle ne peut contraindre, sous peine de péché, à l'observation des lois ecclésiastiques. « Nous chrétiens, sommes libres de tous. » — Transposez ces formules dans les faits! Le principe scripturaire achève l'œuvre de destruction commencée par le principe fidéiste. Et c'est au nom de la liberté chrétienne comme de l'Évangile que Luther renversera presque toute la discipline ecclésiastique : décrétales, canons, vœux, célibat, observances, cérémonies même, et la plus auguste de toutes, la messe. La réforme du culte tient déjà dans cette affirmation. Tout imprégné encore du parfum des premières croyances et de ses religieuses émotions, le grand révolté peut se refuser à proscrire tout rite extérieur et tout vestige du passé; d'autres iront plus loin, qui dans le temple, nu et froid, dépouillé de « l'idolâtrie » des images ou des autels, ne laisseront ouvert que le Livre où se lit la Parole de l'Éternel.

V

Le 15 juin 1520, la bulle *Exsurge Domine* condamnait Luther.

Le voici hors de l'Église, déchirant pour longtemps, sinon pour toujours, la tunique du Christ. Car l'ébranlement est immense : jamais depuis quatre siècles la société chrétienne n'a été si profondément remuée. Humanistes épris de nouveautés, croyans avides de réformes, petits seigneurs prêts à piller les biens des prêtres, paysans ou artisans enflammés par ces mots de liberté chrétienne, toutes ces ambitions, ces curiosités, ces haines, ces enthousiasmes, se retrouvent et fraternisent derrière l'homme prodigieux qui appelle le monde à la grâce et au salut. Il est un apôtre, un prophète, Daniel, Paul ou Moïse. Il ouvre une ère nouvelle. Il retrouve l'Évangile; sa

doctrine vient de Dieu; que dit-on, même, sa doctrine? c'est la pure parole du Christ. On le lit, on l'imprime, on le commente, on le discute; on s'inquiète de son sort et on se passionne pour son triomphe. A Bâle, à Zurich, à Strasbourg, à Paris, en Espagne, en Italie, à Rome même, dans toutes les forteresses de la vieille théologie, dans les cénacles de la culture nouvelle, il est un sujet de contradiction. Qu'on juge de sa force aux espérances qu'il éveille, comme aux colères qu'il déchaîne!... Une révolution religieuse commence, qui, bientôt sociale et politique, va soulever l'Allemagne et déchirer l'Europe, partout où les esprits, enhardis par le succès, enfiévrés par la violence, vont monter à l'assaut du vieil édifice pour reconstruire à sa place, et sur leur plan, l'Église du fondateur.

Qu'une telle doctrine de pessimisme ait pu, au IVe siècle, dans un monde finissant, consoler et raffermir les âmes, cela se conçoit. On reste confondu qu'elle ait réussi à se répandre dans une société jeune, ardente, passionnée d'agir et de savoir, et où, rarement, la foi dans la vie, dans l'effort, comme dans la valeur de l'homme, a trouvé tant d'adorateurs.

Le succès? Luther le doit d'abord à lui-même, à cette puissance extraordinaire de son être qui lui donne la maîtrise des âmes et l'audience des foules. On aime à l'entrevoir, non sous les traits un peu épais, déjà fatigués, du portrait célèbre de Cranach, mais encore jeune et sous le froc, dans cette petite gravure que la cellule de la Wartburg a conservée. Ce corps en avant, prêt à foncer sur l'ennemi, ces mains osseuses qui étreignent la Bible, cette figure émaciée, aux arêtes dures, au regard brillant, presque brûlant de fièvre, aux lèvres fortes, tendues, gonflées, comme pour sonner aux foules la diane de la foi nouvelle, tout en lui est passion, mouvement, énergie inquiète, volonté indomptable. Sa personnalité, voilà son originalité propre. On a pu analyser les élémens divers et souvent hétérogènes de sa doctrine, retrouver ceux qu'il a pris à saint Paul ou à saint Augustin, à Occam ou à Huss, à Carlstadt ou à Érasme. Les faisant siens, il les recrée : matériaux qu'il forge à la flamme de sa passion, au souffle de son verbe fulgurant « comme un éclair. » Le génie mesuré et souple d'un Melanchthon était nécessaire au réformateur pour filtrer ses idées et condenser sa théologie. Seul, il a eu la vision claire et prompte des formules qui rallient et du geste qui entraîne; nul n'eût dé-

chaîné ces enthousiasmes et ces espoirs qui créent une religion. D'autres ont eu, comme Zwingle, une culture plus savante; comme Calvin, une intelligence plus ordonnée et plus ferme. Lui, les domine de son tempérament. En cela, il est à part, et, dans la Réforme, il est unique. Tout vibre dans cet être d'impressions et d'impulsion, entraîné, débordé par sa nature. Il pense par sensations et il dogmatise avec ses nerfs. Son moi fuse en doctrines. Partant, dans cette tension continue de l'âme, le pouvoir de grossissement devient énorme. Plus de mesure dans l'esprit. Le regard fermé aux nuances va d'un bond à l'extrême des négations ou des principes; dans le plan de l'absolu, il ne voit que des sommets ou des abîmes. « Le docteur hyperbolique, » dira plaisamment Érasme. — Et tout se heurte aussi dans cette tempête d'idées, de passions et d'images. On peut dire que chez Luther la vie, comme les œuvres, est une suite de contrastes. Il n'y a point de sérénité dans cette nature parce qu'il y a une souffrance dans cette foi. Un mysticisme poussé jusqu'à l'hallucination, un sens pratique aiguisé pour la lutte, armé à la fois de calcul et d'audace, de brusquerie et de duplicité; ces fleurs exquises de l'âme, la poésie et la tendresse, et les bas-fonds de l'instinct, des hymnes qui volent vers le ciel, et des ordures qui traînent dans la boue, des émotions pures et un gros rire trivial, des dépressions d'humilité et des spasmes d'orgueil, les affirmations les plus simples, créatrices de certitude, les sophismes les plus subtils, tortionnaires de vérité, tout en lui déconcerte, mais attire, entraîne, irrite. On a pu l'opposer à lui-même. Contradictions ou incohérences, que lui importe? Elles viennent se fondre dans l'unité de sa nature et la logique de sa passion, dans ce bouillonnement d'idées ou de paroles dont la lave brûlante et trouble se déverse sur le siècle.

Cependant, quelque prodigieux qu'il soit, eût-il réussi à déchaîner le mouvement, encore plus à le conduire, s'il n'était venu à son heure, à l'appel de ces besoins obscurs et profonds qui émergeaient de toutes parts?

Si l'Allemagne est remuée, jusque dans ses profondeurs, c'est que, de suite, elle a reconnu dans Luther un de ses fils, dans son œuvre, un fait national. Le grand réformateur n'est pas seulement de son temps, mais de sa race. Il en a le type, les qualités et les défauts, ce par quoi, dès le début, il n'est et n'ap-

paraît pas seulement comme l'adversaire de Rome, mais l'opposition même au génie latin. En ce sens, il continue et achève l'entreprise commencée au xve siècle par les humanistes ou les politiques. Les premiers avaient rêvé d'une renaissance allemande, restaurant, sous la forme classique, l'histoire, le droit, la poésie de la Germanie. Les seconds avaient peu à peu transformé en une monarchie nationale l'empire universel du moyen âge. Luther veut donner à l'Allemagne sa religion. Aussi bien s'appuie-t-il sur le sentiment public. Dans sa lutte contre Rome, c'est l'italianisme qu'il attaque. Les masses ne pouvaient rien comprendre à la théologie des indulgences. Ce qu'elles voyaient nettement, et Luther ne manqua pas de le leur montrer, c'était une protestation contre les collecteurs pontificaux et la fiscalité des Médicis. « A nous, Allemands, que nous fait Saint-Pierre!... » Au légat italien qui le cite devant lui, il oppose son droit à être jugé dans son pays. Aux théologiens d'outre-monts, comme Mazzolini, qui le discutent, il rappelle durement que les Italiens ne sont pas seuls à connaître les Saintes-Lettres. Contre l'ironie méprisante de ces curiales à l'égard des « bêtes tudesques, » il relève la tête et accepte le défi. Voilà donc la lutte sur le terrain qu'il a choisi et où il va s'efforcer de rallier toutes les forces de sa nation : son prince, les seigneurs, la foule. En 1520, il en appelle de Rome à l'Allemagne. Sa cause est celle d'un peuple. Crotus Rubianus lui écrit, le 16 octobre 1519, de Bologne. « Frère Martin,... souvent je me surprends à t'appeler le père de la patrie. » Sa condamnation ne sera pas seulement « un outrage à la religion, » mais « au nom allemand. » Dans ce sentiment national perce déjà le nationalisme religieux.

Et le prophète saxon est aussi un prophète populaire. Du peuple dont il vient, auquel il appartient, il peut être compris. Il parle sa langue et c'est pour lui qu'il parle. Que les docteurs discutent dans les écoles, dans une langue morte et sous des formes désuètes, le problème de Dieu ; que les humanistes, dans leurs cénacles, murmurent, à huis clos, des vérités nobles et belles qui charment l'élite ! Lui, va droit aux masses; s'il dispute, c'est en public ; s'il tonne et enseigne, c'est du haut de la chaire. Ce n'est point pour les théologiens, mais pour les simples, qu'il compose tant de petits traités destinés à répandre et à défendre sa doctrine : en 1518, son instruction pour la confession des

péchés, et sa « courte déclaration sur les dix commandemens : » en 1519, son commentaire sur l'oraison dominicale. On peut dire que la traduction allemande de la Bible fut son œuvre préférée et demeure son œuvre maîtresse. L'éducation morale des enfans comme celle des pauvres gens l'attire. Rendre l'Évangile au peuple, pour ramener le peuple à l'Évangile, voilà le dessein de sa réforme. En voilà aussi la force, le secret des enthousiasmes qu'il éveille et qui feront cortège à sa mission.

Que dit-il donc, en effet, que les petits ne puissent comprendre ? Et de quel poids eussent pesé les habitudes religieuses qu'il prétendait abattre, s'il n'avait soulevé dans l'âme populaire toutes les réserves d'idéalisme qu'elle renferme, toutes les énergies morales qui sommeillent? Une certitude de salut, tel est le message qu'il prêche. Remarquons le sujet même de ses sermons. Point de dogme. Ce qu'il enseigne est ce qu'il médite; la foi, la pénitence, la grâce. Point de devoirs héroïques ou impossibles. Ce qu'il recommande, c'est l'abandon total à la volonté de Dieu, comme la pratique journalière de nos devoirs d'état. Surtout, plus de crainte dans la défaillance de nos forces, puisque nous ne pouvons rien par nous-mêmes et pour nous-mêmes. Dieu a exalté l'humilité et l'ignorance. Vertus de petites gens! A eux l'Évangile, les promesses divines, la part de l'héritage. La Parole qui a renversé les valeurs de ce monde condamne les puissans. Dignités, richesses, sacerdoces, ne sont pas le royaume de Dieu. « O homme ! regarde, il est près de toi. Il est en toi. » Et le sens de cette vérité, le Père lui-même « nous le donne. » « Tu es libre. » Cela, les petits, les pauvres, l'artisan dans son échoppe, le vilain sur sa glèbe, le comprennent. Ils ne le comprendront que trop quand, déformé, transposé de la vie morale dans l'ordre social, le dogme de la liberté évangélique se changera en ferment de haine, et la foi dans le Christ sauveur, en revendication du christianisme égalitaire, du communisme et du nivellement.

Et enfin, si son siècle l'écoute, c'est qu'aucune voix n'en remue à ce point les fibres. — « O Père ! toi qui es dans les cieux, nous sommes des enfans de la terre, tes fils, par toi sauvés. Prends-nous en pitié. — L'enfant honore son Père ; le serviteur, son maître. Si je suis votre Père, quel hommage me rendez-vous ? Votre maître ! Où sont vos craintes et vos respects ? — O Père ! Il n'est que trop vrai ! Hélas ! nous reconnaissons

notre faute. Mais sois pour nous un Père clément et ne compte pas avec nous. Ne nous laisse rien penser, dire, posséder, craindre qui ne soit à ta louange et à ton honneur... Fais que ton règne arrive et que le péché soit détruit. Fais tout ce que tu veux, mais que nous soyons à toi, non à nous-mêmes... Père aimé, conduis-nous dans tes voies... Oh! donne à la chrétienté des prêtres, des apôtres qui nous enseignent moins des fables spécieuses que ton Saint Évangile. Père! nous sommes faibles et malades. Soutiens-nous. Jusqu'à la fin, fais-nous persévérer, fais-nous combattre en braves, puisque nous ne pouvons rien sans ta grâce et ton secours. » — Imaginez dans toute l'Allemagne, dans toute l'Europe, des milliers de lèvres qui répètent ce dialogue enflammé, des milliers de cœurs qui s'en imprègnent, criant leur misère et appelant une espérance! A la place d'une théologie épuisée, exsangue, raisonneuse, parfois déraisonnable, perdue dans les subtilités de la logique ou les nuées des systèmes, en regard de prédications grossières ou frivoles qui trop souvent amusent sans instruire ou scandalisent pour édifier, voilà une parole simple, pratique, humaine dans son outrage même à l'homme, si pénétrée de la Bible qu'elle en redit presque l'accent, si proche parfois du Christ, qu'elle semble un écho de l'Évangile. Comment l'Europe religieuse serait-elle insensible? Esprits fatigués de grimoires, âmes simples et pieuses qu'inquiète le sensualisme grandissant, mystiques détournés d'un monde où la foi dans la nature risque de détruire la foi en Dieu, tous ces affamés de rénovation, de liberté et d'idéal, viennent se joindre à ceux que des mobiles moins purs entraînent à la suite. La voie est ouverte où Luther a passé. Et si tant d'âmes le suivent, c'est qu'elles se trompent elles-mêmes par ce qu'il garde de chrétien dans son accent, de vrai dans ses erreurs, de clérical dans sa réforme, et, comme sur les murs du temple où il repose demeure l'image de la Vierge, par tout ce qui survit de la vieille et maternelle église dans son cœur désaffecté.

IMBART DE LA TOUR.

HENRI POINCARÉ

SON ŒUVRE SCIENTIFIQUE — SA PHILOSOPHIE

Quand fut connue la mort soudaine de Henri Poincaré, une grande tristesse a passé sur tous ceux qui, dans le monde, ont le culte de l'idéal et de la science. Dans toutes les classes de la société on sentit qu'une grande et pure lumière venait de s'éteindre au firmament de la pensée; mais cette émotion ne fut nulle part aussi douloureuse, elle ne sera nulle part aussi durable que dans les arsenaux silencieux où se forgent lentement des armes contre l'Inconnu, dans le laboratoire du physicien, sous la coupole obscure de l'astronome, dans le froid cabinet que l'analyste meuble magnifiquement de ses seules pensées.

C'est que Henri Poincaré n'était pas seulement le Maître incontesté de la Philosophie naturelle, le phare intellectuel dont les rayons pénétrans savaient illuminer tous les cantons de la science; il n'avait pas seulement les qualités qu'on admire, il avait aussi celles qui font aimer; et c'est pourquoi il a eu plus qu'aucun autre penseur depuis un siècle « cette influence personnelle que savent seuls exercer ceux dont le cœur ne le cède pas à l'esprit (1). »

Et puis, quand la mort nous enlève un maître dont la tâche est terminée, c'est seulement l'homme que nous pleurons; dans son œuvre accomplie il nous a laissé le meilleur de lui-même. Mais quand c'est un savant encore jeune, encore plein d'acti-

(1) Toutes les phrases qui, dans cette étude, sont indiquées entre guillemets sans autre indication sont de Henri Poincaré lui-même.

vité créatrice, de vigueur intelligente, de force morale, dont la maîtrise sans cesse renouvelée restait égale à elle-même, alors nos regrets sont sans bornes; il s'y mêle une sorte de colère douloureuse contre la fatalité, car ce que nous perdons, c'est l'inconnu, ce sont les espoirs sans limite, les découvertes de demain, que celles d'hier nous promettaient.

A l'étranger, la perte de Henri Poincaré n'a pas été moins ressentie qu'en France. En Allemagne, où Poincaré, sur l'invitation des Universités, alla à diverses reprises exposer ses travaux en de lumineuses conférences, — et ces croisades intellectuelles étaient une de ses joies les plus chères, car c'est aussi annexer un peu les peuples que de les conquérir par le talent! — on avait pour lui une admiration sans réserves; les philosophes, les mathématiciens, les astronomes allemands l'appelaient « *die erste Autorität von dieser Zeit.* » — Et voici ce qu'écrivait, il y a quelques jours, un des plus éminents astronomes américains, le professeur Moulton, membre de l'Académie des Sciences des États-Unis : « Bien que la France ait le grand honneur d'avoir produit cet homme admirable, ne pouvons-nous pas le regarder comme un génie mondial? On devrait graver sur sa tombe les paroles que les Anglais ont mises sur celle de Newton : les mortels se félicitent de ce qu'un homme aussi grand a vécu pour l'honneur du genre humain. »

Pour avoir suscité de telles admirations chez les hommes compétens de tout l'univers, alors qu'il n'est même pas encore mort depuis un siècle ou deux, — ce qui est contraire à toutes les habitudes prises en matière de culte des grands hommes, — il faut vraiment que l'œuvre de Poincaré soit puissante et belle. Mais avant d'y jeter un coup d'œil, le coup d'œil du scarabée sur le chêne superbe, arrêtons un instant nos pensées sur la rêveuse et captivante figure de ce maître aimé.

I. — L'HOMME ET LE SAVANT

Avec son visage au teint coloré, sa barbe grisonnante dont l'ordonnance n'était point toujours parfaitement géométrique, ses épaules courbées comme sous le poids tenace des pensées, Henri Poincaré donnait dès l'abord une impression singulière de spiritualité et d'impérieuse douceur. Mais deux choses surtout frappaient en lui : la voix qu'il avait grave et musicale,

mais qui s'animait d'une étrange vivacité pour parler des problèmes qui le passionnaient, et aussi les yeux. Plutôt petits, bruns, sous des sourcils irréguliers, souvent animés de mouvemens rapides, on y pouvait lire le reflet de la prodigieuse vie intérieure qui sans repos anima son puissant cerveau. Le regard était distrait et bienveillant, plein de rêverie et de finesse, et le lorgnon en adoucissait à peine la profondeur aiguë. Sa myopie, mal corrigée par les verres qu'il portait, contribuait encore à lui donner cet air absent qui faisait dire aux gens du monde : « Il est dans la lune. » La vérité, c'est qu'il était souvent beaucoup plus loin...

La légende s'est emparée de lui bien longtemps avant sa mort et lui attribue une foule de traits dont plusieurs avaient déjà été il y a un demi-siècle mis sur le compte d'Ampère, dont beaucoup d'autres sont erronés, et dont quelques-uns même sont exacts.

On a dit qu'il était très distrait : absorbé serait plus exact. Les grands penseurs sont comme tous les passionnés, esclaves du tyran intérieur qui leur obsède l'âme. Quand la méditation s'est emparée d'un homme, elle met sur lui sa griffe comme le vautour de Prométhée; les visions profondes qui possédaient l'esprit de Poincaré ne lui laissaient point de repos; s'il en arrivait à ne plus voir souvent les objets rapprochés et mesquins de la vie quotidienne, c'est que sa vision était sans cesse accommodée sur l'infini. C'est lorsqu'il s'occupait des choses contingentes et ordinaires de la vie, — et il les jugeait alors avec le profond bon sens qu'il mettait en tout, — c'est alors seulement qu'il était réellement distrait, si nous voulons entendre ce mot au sens élevé que lui donne l'étymologie.

Dans le discours par lequel il l'accueillit à l'Académie française, M. Frédéric Masson a spirituellement narré quelques-unes des « distractions » attribuées à Poincaré. Il a notamment raconté d'une façon fort amusante le rapt qu'un jour, inconsciemment, fit Poincaré d'une cage d'osier à la devanture d'un vannier. L'aventure est exacte, mais, renseignemens pris, Henri Poincaré n'avait que quatre ans lorsqu'elle lui advint. Combien y a-t-il d'hommes de génie, combien y a-t-il aussi d'hommes dénués de génie dont personne ne s'est jamais étonné qu'ils n'eussent point à cet âge, dans leur conduite à la promenade, la prudence de Nestor? Et voilà qui n'est point fait pour dimi-

nuer notre scepticisme à l'égard de cette « petite science conjecturale » qu'on appelle l'histoire.

Poincaré était surtout amusé de toutes ces anecdotes : « Laissons dire, concédait-il avec un bon sourire ; cela crée une légende. » Il a d'ailleurs fort bien expliqué que « si on rencontre tant de géomètres ou de naturalistes qui, dans le commerce ordinaire de la vie, ont une conduite parfois étonnante, c'est que, distraits par leur pensée des contingences qui les entourent, ils ne voient pas ce qui est autour d'eux. Mais s'ils ne voient pas, ce n'est point qu'ils n'aient pas de bons yeux, c'est qu'ils ne regardent pas. Cela n'empêche nullement qu'ils ne soient capables de déployer quelque finesse quand il s'agit des seuls objets qui leur semblent intéressans. »

L'attitude psychologique de Poincaré a fait l'objet d'une étude intéressante et très nourrie du docteur Toulouse (1) dont certains résultats sont à noter. Il s'agissait notamment de soumettre à un critère expérimental la célèbre affirmation de Moreau de Tours que « le génie est une névrose. » On sait comment Lombroso a repris et amplifié cette idée, et qu'il avait cru pouvoir conclure de ses recherches que le génie est inséparablement lié à des troubles nerveux et notamment à l'épilepsie. Or, malgré toutes leurs recherches, et par quelque côté qu'ils conduisissent leur enquête, le docteur Toulouse et ses collaborateurs n'ont pas réussi à trouver chez Henri Poincaré la moindre trace de névropathies ; toutes leurs mensurations, tous leurs tests, leur ont montré un homme parfaitement normal au point de vue psycho-physiologique, et manifestant dans tous les domaines où se portait son attention l'équilibre le plus parfait, la mesure la plus harmonieuse. Et voilà qui a suffi à réduire à sa juste valeur l'une des plus brillantes erreurs, et l'une des plus sensationnelles, — qu'on me pardonne ce vocable anglo-saxon, — du professeur Lombroso.

De ce que, physiologiquement, Poincaré ne se distinguait guère, malgré son génie, de la moyenne des hommes médiocres, je ne manquerais pas, si j'étais spiritualiste, de tirer argument en faveur de la séparation de l'âme et du corps.

L'instabilité de l'attention chez Henri Poincaré est une des choses qui ont surtout frappé le docteur Toulouse. De fait, il

(1) *Enquête médico-psychologique sur la supériorité intellectuelle*, t. II.

avait une faculté prodigieuse de passer d'un sujet à un autre disparate, de sauter, si j'ose employer cette locution vulgaire, « du coq à l'âne. » De là cette habitude qu'il avait parfois, et qui étonnait fort certains visiteurs, de se lever brusquement au milieu d'une conversation et de se promener un instant avec vivacité pour se rasseoir ensuite. « Ce sont, disait-il, des idées qui passent ! » A ce point de vue, il nous fait comprendre ce que pouvaient être le « démon » d'un Socrate, et peut-être aussi les « voix » d'une Jeanne d'Arc.

« H. Poincaré, a écrit aussi le docteur Toulouse, n'est pas passionné pour ses sentimens, et il n'est pas liant ni confidentiel. » Cela pourrait laisser croire, et certains s'y sont trompés, que, retiré dans la tour ivoirine de ses pensées, il était insensible à tout ce qui fait palpiter le cœur des autres hommes. Il est de lui une phrase hautaine et pleine d'un stoïcisme douloureux qui a pu confirmer cette impression : « La seule fin qui soit digne de notre activité est la recherche de la vérité ; sans doute nous devons d'abord nous efforcer de soulager les souffrances humaines, mais pourquoi ? Ne pas souffrir, c'est un idéal négatif, et qui serait plus sûrement atteint par l'anéantissement du monde. » S'il semblait ainsi, aux yeux du monde, se raidir contre sa sensibilité, celle-ci n'en était pas moins exquise. Mais la bonté a sa pudeur tout ainsi que la beauté. Poincaré fut assez rebelle à la familiarité des amitiés particulières, mais c'est qu'il pensait avec Renan qu'elles rendent injuste et sont souvent préjudiciables aux affections collectives. Pourtant son aménité était parfaite, même avec « les importuns qui demandent un conseil et attendent un éloge. » La famille et la patrie, ces deux cercles concentriques où la société moderne nous a habitués à enfermer nos sentimens altruistes, il les aima tendrement. Il était trop bon Lorrain pour ne pas sentir un serrement du cœur lorsqu'il pensait à la France mutilée ; quels accens mâles et mélancoliques il a su trouver pour nous parler de « cette grande douleur qui nous laisserait deux fois inconsolables, si jamais nos fils semblaient s'en consoler ! » Mais c'est surtout dans la famille, cette patrie intime qu'il montra sans contrainte la charmante tendresse de son cœur. Il apprit lui-même à lire à ses quatre enfans, et je sais sur leurs jeux, auxquels il prenait part, des traits qui évoqueraient Henri IV, s'il n'était indiscret de les rapporter ici. Combien nous voilà loin

du pur esprit qu'on voulait nous montrer retiré comme un colimaçon monstrueux dans les volutes de sa pensée inaccessible! Il eut d'ailleurs cette bonne fortune de vivre dans le milieu le plus favorable au travail créateur, dans une atmosphère de silencieuse affection et de quiétude discrète que de douces mains de femmes surent tisser autour de lui.

Henri Poincaré était sensible à la beauté sous toutes les formes, pourvu qu'elles fussent nobles: musique, peinture, poésie, étaient ses délassemens préférés. Quant à la science elle-même, nous verrons qu'il l'a surtout aimée pour les ravissemens esthétiques qu'elle lui procurait. Une boutade de lui que nous rapporte M. Sageret montre bien le spirituel dédain avec lequel il négligeait ce qui n'était pas la science pour la science, ou, si j'ose employer cette nouvelle formule, *la Science pour l'Art:* Le directeur de l'École supérieure des Télégraphes lui avait demandé de traiter en une conférence une question très ardue relative à la propagation du courant électrique dans les câbles. Poincaré accepte et résout le problème d'emblée, sans avoir eu le temps de l'étudier. Félicitations du directeur : « Oui, réplique Poincaré, j'ai bien trouvé la valeur de L, mais s'agit-il de kilogrammes ou de kilomètres? » Inutile d'ajouter qu'il savait fort bien de quoi il s'agissait.

Pour être complet, il nous faudrait rappeler ses études brillantes, sa prodigieuse faculté d'assimilation, — il a suivi tous les cours de mathématiques de l'École polytechnique sans prendre une note, non qu'il retînt les démonstrations, mais parce qu'il savait les retrouver par le seul raisonnement; il nous faudrait rappeler qu'il fut un fort en thème, mais qu'est-ce que cela prouve? La généralité des forts en thème n'a guère laissé de trace dans ce monde, car autre chose est d'assimiler, autre chose d'inventer, et nous savons des savans de génie qui n'ont pas réussi à se faire recevoir agrégés de l'enseignement secondaire.

Pour être complet, il nous faudrait enfin parler de sa carrière, de son élévation aux plus hauts grades, aux honneurs les plus recherchés de la société. Mais cela importe peu ; il n'y a pas de commune mesure entre Poincaré et beaucoup d'autres hommes dont les grades et les titres dans la fourmilière sociale furent pourtant équivalens aux siens, et dont parfois, comme a dit je ne sais plus qui, la suffisance cachait mal l'insuffisance. Poincaré, au contraire, n'attacha jamais aux honneurs une impor-

tance très grande; il était modeste profondément, sincèrement, se défendant toujours de vouloir énoncer des choses définitives, et son attitude intellectuelle fut constamment dubitative. C'est peut-être pour cela que, seul parmi la douzaine de très grands savans qui ont vécu depuis un siècle, il réalisa ce miracle de n'avoir pas un seul ennemi, pas un seul adversaire dans la science.

Dans son œuvre scientifique, Henri Poincaré a touché à toutes les grandes questions de l'ordre physico-mathémathique. Il n'y a point touché, comme le pourrait laisser croire la multiplicité même des problèmes examinés, en les effleurant seulement; ce Michel-Ange de la pensée ne savait point, ne voulait point voir les détails, il ne s'attardait point aux minces récoltes que l'on peut faire dans les sentiers battus, aux affaires de mise au point. C'était dans les recoins les plus obscurs, les plus inabordables des choses, qu'il savait d'emblée, à larges coups de ciseau, faire jaillir des allées nouvelles pleines de lumière et de fleurs inconnues.

Mathématicien surtout et avant tout, il aurait pu se cantonner dans ces études dédaigneuses de la réalité et où le pur géomètre, perdu tout entier dans les abstractions harmonieuses de la déduction pure, construit à volonté des êtres immatériels impeccables et d'une si étrange beauté. La mathématique pure procure à ses initiés des ravissemens intimes d'une telle qualité esthétique, qu'ils en arrivent souvent à ne plus trouver d'intérêt au monde extérieur, noyés tout entiers dans une sorte de mysticisme grandiose. Poincaré ne fut point de ceux-là, bien que ses travaux de géométrie et d'analyse en aient fait le plus puissant mathématicien de ce temps. « L'expérience, a-t-il dit, est la source unique de la vérité. » Et cette parole acquiert une valeur singulière dans la bouche du plus grand théoricien de notre époque. C'est pourquoi, parmi les problèmes mathématiques, Poincaré attaqua surtout ceux que nous pose l'étude physique de l'univers; c'est pourquoi il passa si aisément de l'analyse pure à la physique mathématique, puis à la mécanique céleste; c'est pourquoi enfin, il se prit à réfléchir sur le fondement même de nos connaissances, sur le passé et l'avenir du monde, sur la valeur des reflets qu'en a notre pensée, pour se pencher enfin aux limites même du connaissable sur le bord de l'abîme où le physique et le métaphysique se côtoient; et ces

profondeurs effrayantes où la plupart ne peuvent point jeter les yeux sans vertige, et qui ont arraché à un Pascal tant de plaintes douloureuses et superbes, Poincaré sut les regarder, comme il avait regardé toute chose, sans désespoir inutile, sans préjugés ni folles illusions, avec un simple, profond et clair bon sens, il sut les regarder pour tout dire d'un mot, du coup d'œil de l'aigle.....

II. — POINCARÉ MATHÉMATICIEN

« Mes études mathématiques quotidiennes, a dit Poincaré, sont un peu... comment dirais-je, ésotériques, et bien des auditeurs aiment mieux les révérer de loin que de près. » Il disait cela pour s'excuser un jour de parler d'un sujet philosophique; chaque fois qu'il abordait quelqu'une de ces causeries profondes où il charmait les auditeurs, il éprouvait le besoin de s'en excuser; et c'est ainsi qu'il savait par sa modestie se faire pardonner, son génie. Quoi qu'il en soit, on me permettra de m'approprier ici la réflexion qu'il fit ce jour-là, et de ne point m'étendre outre mesure sur les travaux purement mathématiques de Poincaré. Au demeurant, une dizaine d'années d'études mathématiques préliminaires suffiront au lecteur curieux de les connaître, et, déjà familiarisé avec les élémens de l'enseignement secondaire, pour lui permettre de les aborder de front.

Si je devais pourtant résumer en quelques traits ce que Poincaré a apporté de nouveau dans les diverses disciplines qui relèvent du calcul, et ce qui lui a valu le titre incontesté de « Princeps Mathematicorum » que le consentement unanime n'avait décerné à personne depuis Gauss, je le ferais ainsi :

En algèbre, en arithmétique où il a introduit la notion nouvelle et féconde des *invarians arithmétiques*, dans la théorie générale des fonctions, ses découvertes sont multiples et eussent suffi à assurer la gloire de plusieurs mathématiciens.

Mais c'est surtout dans l'étude des équations différentielles que s'est manifesté le génie mathématique de Poincaré, et s'il a dépensé à leur étude une si grande partie de ses ressources intellectuelles, c'est sans doute parce que la plupart des problèmes soulevés par l'étude physique de l'univers conduisent précisément à de telles équations. Newton a le premier montré clairement que l'état d'un système mobile ou plus généralement

celui de l'univers ne peut dépendre que de son état immédiatement antérieur, que toutes les variations dans la nature doivent se faire d'une manière continue. Certes, les anciens avaient entrevu cela, leur adage : *Natura non fecit saltus* le prouve; mais Newton le premier, avec les grands philosophes du XVIIe siècle, a dégagé cette idée des erreurs scolastiques qui le faussaient, et en a assuré le développement. Une LOI n'est donc qu'une relation nécessaire entre l'état présent du monde et son état immédiatement antérieur. C'est ainsi qu'au lieu d'étudier directement la succession des phénomènes on peut se borner à étudier la façon dont se relient deux d'entre eux immédiatement successifs, on peut se borner, autrement dit, à en écrire l' « équation différentielle. » Toutes les autres lois naturelles découvertes depuis ne sont pas autre chose que des équations différentielles. A un autre point de vue, de pareilles équations ont encore été introduites dans la physique par le fait que la plupart des êtres homogènes observables peuvent être ramenés à la superposition d'un grand nombre d'êtres élémentaires, infinitésimaux, tous semblables entre eux.

La connaissance du fait élémentaire nous permet donc de poser une équation différentielle, et il ne reste plus qu'à en déduire par combinaison le fait complexe observable et vérifiable. Il faut pour cela faire l'opération mathématique qui s'appelle l' « intégration » de l'équation différentielle. Or, dans la plupart des cas, cette opération est impossible, et l'on conçoit tous les progrès dont pouvaient découler en physique, un perfectionnement des procédés d'intégration. Ce fut là la tâche principale de Poincaré en mathématiques. Dans cette voie, ses trouvailles furent prodigieuses et il y découvrit notamment ces fonctions aujourd'hui célèbres, dont les plus simples sont les fonctions *fuchsiennes* (il leur donna ce nom en l'honneur du mathématicien allemand Fucchs dont les travaux lui avaient été de quelque secours). On peut représenter par ces transcendantes nouvelles que l'on appelle aussi *automorphes* les courbes de tout degré et résoudre toutes les équations différentielles linéaires à coefficiens algébriques. Poincaré nous donnait ainsi, suivant la vive expression de son confrère, M. Humbert, de l'Académie des Sciences, « les clefs du monde algébrique. » Poincaré fit bientôt lui-même l'application de ces instrumens algébriques qu'il avait créés à la mécanique céleste.

A vrai dire, l'idée newtonienne de la continuité des phénomènes physiques est, aujourd'hui, sur quelques points au moins, quelque peu battue en brèche par la nouvelle et étrange hypothèse des *quanta* que de récentes découvertes physiques ont conduit à édifier, et qui tendrait à supposer une certaine discontinuité dans les phénomènes atomiques qui donnait naissance aux radiations (1). Sans vouloir entrer dans aucun détail à ce sujet, je me permettrai seulement une comparaison un peu hardie, mais qui n'est peut-être point dénuée de sens : l'hypothèse des *quanta* vient se dresser à côté de la théorie du continu physique, de même que, dans l'ordre des sciences naturelles, les théories lamarkiennes et darwiniennes de l'évolution lente et insensible, ont vu naître récemment en face d'elles la mutation brusque et discontinue du naturaliste hollandais de Vriès. Celui-ci, par les faits nouveaux qu'il a apportés, n'a pas ébranlé l'ancien transformisme ; il l'a seulement élargi, et s'il lui a tracé des limites, il l'a en somme laissé intact dans ses grandes lignes. Pareillement, il est probable que l'hypothèse des *quanta* n'empêchera pas que la plupart des phénomènes physiques, sinon tous, ne doivent être comme par le passé exprimés par des équations différentielles. Les progrès que celles-ci ont réalisés, les découvertes physiques qu'elles ont permis de faire, notamment en optique, en électricité, en astronomie, en sont garans. Et dans ce sens, les fonctions nouvelles découvertes par Poincaré resteront toujours une des contributions les plus brillantes qui aient été apportées par la théorie pure à l'étude du monde extérieur.

Que si l'on recherche les caractères de la méthode de Henri Poincaré et de son génie mathématique, on aperçoit qu'ils se distinguent par une étonnante faculté de généralisation ; au lieu de partir, comme font la plupart, de l'étude détaillée du particulier, il s'élance d'un bond au cœur même des questions, néglige en route les points de détail, et, pareil à un conquistador audacieux, se porte d'emblée et sans travaux d'approche vers la difficulté maîtresse, vers la forteresse dominante et qui semblait la plus imprenable, invente sur-le-champ les instrumens

(1) Poincaré résumait lui-même excellemment dans les termes suivans, peu avant sa mort, la conclusion à laquelle conduisait l'hypothèse des *quanta :* « Un système physique n'est susceptible que d'un nombre fini d'états distincts ; il saute d'un de ces états à l'autre sans passer par une série continue d'états intermédiaires. »

propres à le démanteler et s'en empare sans coup férir. Puis, laissant à d'autres le soin de fouiller et d'organiser la nouvelle province qu'il vient de soumettre, il passe sans transitions à d'autres conquêtes. C'est dans ce sens qu'on a pu dire de lui qu'il « était plus conquérant que colonisateur. » (1) De là résulte cette démarche particulière de sa pensée, si visible dans ses écrits philosophiques, si déconcertans parfois pour le lecteur non averti, et qui lui a fait encourir le reproche d'être « décousu. » Certes, la marche du raisonnement chez Henri Poincaré n'est pas sinueuse, elle procède par bonds successifs et offre plutôt l'apparence d'une ligne brisée; mais le profil du diamant est lui aussi une ligne brisée, et c'est de là que résulte précisément son mobile éclat. Une telle démarche logique n'est pas commune; mais, suivant la forte expression de M. Painlevé, « faut-il s'étonner que le lion ne fasse pas des enjambées de souris? »

***

Sur les rouages mêmes de sa pensée, sur les mécanismes de sa merveilleuse usine cérébrale, Poincaré nous a fait des confidences étranges et suggestives. Puisque, ce que nous connaissons de l'univers n'en est qu'une image réfléchie par notre âme, et qui par suite participe des propriétés et des déformations de ce miroir intime, la psychologie sera sans doute un jour la science essentielle. C'est pourquoi les attitudes psychologiques d'un cerveau comme celui de Poincaré, qu'il nous a mises à nu avec tant d'émouvante sincérité, sont d'un intérêt sans égal. En étudiant la genèse de l'invention mathématique, qui est sans doute l'acte le plus exclusivement et purement rationnel de l'esprit, celui dans lequel il semble le moins emprunter au monde extérieur, « c'est ce qu'il y a de plus essentiel dans l'esprit humain que nous pouvons espérer atteindre. » Et puis, comme l'a remarqué Laplace, « la connaissance de la méthode de l'homme de génie n'est pas moins utile aux progrès de la science et même à sa propre gloire que ses découvertes. »

Or, contrairement à toute attente, le travail conscient, volontaire et logique ne joue pas chez Poincaré le premier rôle. Rien de plus amusant à cet égard que la façon dont il nous a narré

(1) Borel, *Revue du Mois*, t. VII, 362.

sa découverte des fonctions fuchsiennes. Amorcée confusément dans son cerveau, un soir, qu'ayant pris, contrairement à son habitude, du café noir, il ne pouvait s'endormir, cette idée prend corps peu à peu dans les circonstances les plus bizarres; tout le monde a lu les pages où il raconte comment il aperçoit au fur et à mesure les difficultés maîtresses, pour n'y penser plus ensuite, comment, longtemps après, leur solution qu'il ne cherchait pas lui apparaît brusquement et par une sorte d'illumination, une fois lorsqu'il met le pied sur le marche-pied d'un omnibus, une autre fois, en traversant le boulevard, une autre fois encore dans une promenade géologique au milieu d'une conversation oiseuse.

Le « moi inconscient, » ou, comme on dit, le « moi subliminal » joue donc dans l'invention mathématique un rôle capital. Là où nous avons cru que règnent la seule volonté et la seule raison, nous voyons surgir quelque chose d'analogue à l' « inspiration » que la légende attribue aux poètes et aux musiciens. Et chose troublante, le moi inconscient réussit à résoudre des problèmes et des difficultés, là où le moi conscient avait échoué. Le premier n'est-il pas supérieur à l'autre? n'avons-nous pas en nous, quelque chose de plus grand que nous, une sorte de reflet divin qui, supérieur à notre volonté et à notre raison, nous rendrait capable d'exploits plus hauts qu'elles-mêmes? On conçoit l'importance d'une pareille question, quelles conséquences plus que spiritualistes entraînerait une réponse affirmative. Mais l'esprit positif de Poincaré répugne à admettre sans nécessité absolue des explications surnaturelles, et dans une étude pénétrante et fine il nous montre le moyen d'échapper à cette nécessité : il nous fait voir que l'automatisme du moi subliminal ne travaille que sur les matériaux qui lui ont été déjà préparés par le moi conscient, et explique comment d'autre part, parmi les combinaisons en très grand nombre que le moi subliminal a aveuglément formées, celles-là seules arrivent dans le champ de la conscience qui sont élégantes et belles et, par là, émeuvent notre sensibilité et attirent notre attention. Or les constructions géométriques les plus harmonieuses et les plus simples se trouvent être précisément les plus utiles comme le prouvent à la fois l'expérience et le raisonnement. Le sentiment esthétique de l'harmonie des formes et des nombres, de l'élégance géométrique domine donc la pensée du mathématicien.

Son âme est avant tout celle d'un artiste et d'un poète.

Ces vues si profondes et si vraies vont un peu à l'encontre des idées classiques sur le type du « savant, » respectable, certes, mais un peu caricatural, avec son cerveau mécanique, son œil que les lunettes traditionnelles rendent aveugle à toute beauté et son cœur où la nature a déposé, au lieu de sensibilité, une table de logarithmes à sept décimales.

Pourtant, en nous dévoilant dans l'homme de science digne de ce nom un sensitif et un esthète, Poincaré a cédé une fois de plus à sa modestie naturelle : l'infirmité de notre esprit nous oblige à hiérarchiser les mérites, et dans notre société moderne où règne le « culte de l'intelligence, » on a eu, on a peut-être encore, une tendance à exalter les vertus de la volonté, de la personnalité, aux dépens de celles qui viennent du cœur. Nous tenons pour supérieurs aux autres les attributs de la personne consciente, et c'est pourquoi notre justice a un si profond dédain pour les irresponsables qu'elle ne les juge même pas dignes d'être punis. En nous montrant que l'œuvre pourtant si rationnelle de la science est due pour une large part à des facultés inconscientes et involontaires et pour une autre aux facultés sensibles, Poincaré aura sans doute fait baisser sa propre gloire et celle un peu de tous les savans dans l'estime de quelques gens. J'imagine qu'il s'en sera facilement consolé.

Mais surtout cette belle étude auto-psychologique nous a expliqué cette chose d'abord surprenante que, ne travaillant que quatre heures, ou plutôt ne faisant que quatre heures de travail volontaire chaque jour, Poincaré ait pu fournir une production scientifique qui est peut-être la contribution la plus considérable qu'un mathématicien ait jamais apportée à la science. Échappant à sa volonté, nuit et jour, sans arrêt, la machine cérébrale marchait quand même. Peut-être sans cela ne fût-il point mort aussi jeune ! La flamme intérieure qui, sans arrêt, sans une éclipse, brilla d'un si intense éclat, a brûlé trop tôt la lampe qu'elle habitait.

III. — POINCARÉ ASTRONOME

En astronomie, l'œuvre de Poincaré est gigantesque. Cette science ne pouvait manquer de l'attirer, d'abord parce que, de tous les objets du monde extérieur, elle offrait à son esprit géné-

ralisateur et dédaigneux des contingences, ceux qui sont les moins périssables et les plus vastes; ensuite parce qu'il n'est aucune des branches de la Philosophie naturelle qui livre à la méditation et à la rêverie esthétique des sujets d'une aussi grandiose beauté; enfin parce que l'astronomie, mère de toutes les sciences, en est encore aujourd'hui la plus achevée, celle qui sait le mieux *prévoir* les phénomènes.

L'étude de la stabilité de notre univers est depuis deux siècles le problème fondamental de la Mécanique céleste, celui pour la solution duquel le génie mathématique s'est le plus dépensé. Le canton de l'espace où nous vivons, le système solaire est-il stable? Ces planètes que nous voyons, depuis qu'on les sait observer, décrire invariablement les mêmes orbes majestueux, avec à peine quelques oscillations périodiques autour de leurs positions moyennes, continueront-elles à se comporter de même indéfiniment dans l'avenir? Ou bien cette machine si harmonieusement agencée, et où nous n'apercevons d'abord aucun signe apparent de destruction possible, doit-elle se disloquer et disparaître un jour? Telle est la question.

Lorsque Newton eut découvert que l'attraction s'exerce non seulement entre le soleil et les planètes, mais aussi entre les planètes elles-mêmes, — on s'aperçut qu'il en résultait des irrégularités dans l'harmonie du système solaire, et que l'attraction réciproque des planètes déforme légèrement les ellipses parfaites que le soleil seul leur eût fait décrire. Certes, ces déformations étaient légères, à cause de la petitesse des masses planétaires relativement à celle de l'astre central. (Jupiter dont la masse égale trois cents fois celle de la terre, n'a que le millième de celle du soleil.) Mais ces perturbations planétaires, en accumulant avec les années leurs effets déjà observables au temps de Newton, n'arriveraient-elles pas finalement à rompre les ellipses képlériennes? En tout cas, la simplicité harmonieuse du monde képlérien n'existait déjà plus. Newton fort embarrassé par ces perspectives d'une catastrophe a fait dans son *Optique* allusion à ces inégalités planétaires « qui, probablement, dit-il, deviendront plus grandes par une longue suite de temps jusqu'à ce qu'enfin ce système ait besoin d'être remis en ordre par son auteur. »

En 1772, Laplace crut pouvoir dissiper ces appréhensions; il montra que les inégalités séculaires des élémens des pla-

nètes se compensaient périodiquement au bout d'un temps assez long et que leurs expressions dans les calculs disparaissaient dans les termes du premier ordre des perturbations. Cela impliquait une stabilité de notre système, au moins pour une très longue durée et des milliers de fois séculaire. Laplace, à ce propos, critiqua quelque peu le *deus ex machina* invoqué par Newton, et il crut orgueilleusement pouvoir affirmer, en partant de ses résultats, que la machine mondiale n'avait eu besoin que de « la chiquenaude initiale » et qu'elle était assurée désormais de marcher indéfiniment toute seule. Faut-il remarquer qu'il y avait quelque illogisme de la part de celui qui avait si magnifiquement fait sortir par une lente évolution le système solaire de la nébuleuse, à l'imaginer soudain arrêté dans ses transformations et figé à jamais dans l'immobilité, ou, pour mieux dire, dans une mobilité invariable? Mais les grands hommes eux-mêmes commettent parfois des fautes de logique; ils ne seraient pas hommes sans cela (1).

Bientôt après deux mathématiciens célèbres, Lagrange, puis Poisson complétaient et étendaient considérablement le résultat du système de Laplace. La stabilité indéfinie des élémens planétaires semblait assurée à tout jamais. Le discours prononcé par un astronome, et non des moindres, de l'Académie des Sciences, M. de Pontécoulant, lorsqu'on inaugura la statue de Poisson, montre bien quel était là-dessus l'état d'esprit du monde savant, qui n'en devait point changer jusqu'à la fin du XIXe siècle :

« Pour son coup d'essai, disait-il, Poisson a eu l'honneur de résoudre une question des plus importantes pour la stabilité du système du monde et qui, après les travaux de Lagrange et de Laplace, pouvait encore laisser des doutes dans les esprits les plus judicieux. Désormais, l'harmonie des sphères célestes est

(1) On a raconté maintes fois que lorsque Laplace présenta son travail à Bonaparte, celui-ci lui ayant demandé s'il avait, comme Newton, laissé quelque place au Créateur dans le maintien de l'ordre du monde, Laplace lui répondit : « Citoyen premier consul, je n'ai pas eu besoin de cette hypothèse. » Si cette réponse a réellement été faite, je n'y vois point le sens irrévérencieux et athée qui lui a été souvent attribué. Il y a peut-être un sentiment très hautement religieux dans la croyance à un univers assez harmonieusement agencé par son auteur pour n'avoir pas besoin de retouches et de coups de pouce continuels, et pour que les valeurs s'y conservent. « Les hommes, a écrit Poincaré, demandent aux dieux de prouver leur existence par des miracles; mais la merveille éternelle, c'est qu'il n'y ait pas sans cesse des miracles. Et c'est pour cela que le monde est divin, puisque c'est pour cela qu'il est harmonieux. S'il était régi par le caprice, qu'est-ce qui nous prouverait qu'il ne l'est pas par le hasard ? »

assurée, leurs orbites ne s'éloigneront jamais de la forme à peu près circulaire qu'elles ont aujourd'hui, et leurs positions respectives ne feront que de légers écarts autour d'une position moyenne à laquelle la suite des siècles finira par les ramener éternellement. Le monde physique a donc été fondé à l'origine des temps sur des bases inébranlables, et Dieu, pour la conservation des races humaines, ne sera pas obligé, comme à tort l'avait cru Newton, de retoucher son ouvrage. »

Tel est l'état de la question lorsque Poincaré s'y attaque; et bientôt les découvertes se succèdent. Le problème posé est le suivant : étant donné plusieurs corps de masses connues et dont les situations et les vitesses à un moment donné sont connues, établir ce qu'elles seront devenues au bout d'un temps quelconque t. Pour une seule planète et le soleil, le problème est complètement résolu par les lois képlériennes, mais il faut tenir compte de l'attraction réciproque des planètes, et le cas le plus simple est alors celui où l'on ne considère que deux planètes est le soleil : c'est ainsi que se pose le célèbre *problème des trois corps*. Or, les difficultés analytiques de ce problème sont telles qu'on ne peut le résoudre que par approximations successives. Dans les calculs qui les avaient fait conclure à la stabilité, Laplace et ses successeurs développaient les coordonnés des astres en séries ordonnées suivant les puissances des masses. Poincaré montre d'abord qu'on ne peut obtenir par ces procédés une approximation indéfinie et que la convergence de ces séries qui avait été admise sans discussion par ceux qui les employaient, n'est rien moins que certaine parce que, dans les termes d'ordre supérieur, on y voit le temps entrer non seulement sous les signes sinus et cosinus, — ce qui conduisait à des compensations périodiques des irrégularités, — mais aussi en dehors de tout signe trigonométrique, ce qui laisse à certaines d'entre elles, au premier abord négligeables, la possibilité d'augmenter indéfiniment avec le temps. Voilà du coup réduites à néant les conclusions de Laplace et de ses successeurs!

Poincaré découvre ensuite que certaines méthodes nouvelles permettent d'exprimer dans tous les cas les coordonnées des astres par des séries purement trigonométriques, évitant les inconvéniens précédens, et il démontre à ce sujet une brillante série de théorèmes nouveaux d'une grande généralité.

Pour résoudre en toute rigueur la question de stabilité il ne reste qu'à savoir si les nouvelles séries sont ou non convergentes. Là paraissait être le nœud du problème, car, avant Poincaré, tous les astronomes croyaient qu'une fonction représentée par une série trigonométrique absolument convergente ne peut croître au delà de toute limite. Poincaré montre que, pour classique qu'elle soit, cette opinion est erronée, et que quand même on serait arrivé à représenter les coordonnés des astres par de pareilles séries trigonométriques convergentes, ce qui n'était de loin pas le cas de celles qu'avait employées Laplace, *on n'aurait pas démontré la stabilité du système solaire.* Par tous ces résultats superbes qui sont comme le couronnement de trois siècles de recherches incessantes, la postérité placera certainement *Les méthodes nouvelles de la mécanique céleste* à côté des immortels *Principes* de Newton. Toutes les recherches faites à l'avenir dans ce domaine devront avant tout s'appuyer sur les solides fondemens posés par Poincaré.

La mécanique céleste ne considère en général les astres que comme des êtres assimilables à des points matériels pesans. Elle oublie d'autres modalités de ces êtres, évidemment négligeables à côté de l'attraction newtonienne, mais dont les effets accumulés peuvent avec le siècle devenir importans pour la stabilité des systèmes astraux. Attaquant la question de ce point de vue nouveau, Poincaré a montré finalement que, parmi ces forces physiques qui tendent à modifier les orbites, il en est trois, prépondérantes, la résistance si faible qu'elle soit du milieu interplanétaire, les marées que les planètes et la masse solaire produisent réciproquement les unes sur les autres et enfin le magnétisme des planètes, dont l'effet accumulé sera plus tard de précipiter toutes les planètes et leurs satellites dans le soleil. C'est ainsi que finira notre système. Sera-ce là la cause de la disparition de l'humanité? Non certes, car il est bien probable que d'autres événemens auront depuis longtemps anéanti toute vie terrestre le jour où, — si j'ose ainsi parler car il n'y aura plus de jours alors, la terre présentant sans cesse la même face au soleil — cette petite catastrophe cosmique aura lieu. Bien des raisons conduisent en effet à penser qu'infinitésimale dans le passé à côté de la durée de son support planétaire, l'existence de l'humanité le sera également dans l'avenir.

Les personnes qui craignent que leur fin ne soit hâtée par celle du système solaire peuvent donc se rassurer.

Le cortège du soleil une fois disparu, cela veut-il dire que d'autres systèmes analogues et lointains, et peut-être saupoudrés de-ci de-là d'une poussière pensante analogue à nous, n'existeront pas indéfiniment? C'est une question fort débattue dans les récentes disputes sur l'énergétique, et qu'il ne nous est point loisible de traiter aujourd'hui.

***

La question de la figure des astres, qui se ramène à l'étude de l'équilibre d'une masse fluide soumise à diverses influences, est après le problème des *n* corps, la partie la plus importante de la Mécanique céleste. Dans ce domaine, Poincaré a fait des découvertes remarquables ; elles marquent, comme l'a observé sir Georges Darwin, le jour où il remit à leur auteur la médaille d'or de la société Royale de Londres, « une époque dans l'étude du sujet. » On ne connaissait auparavant que deux figures d'équilibre d'une masse fluide en rotation, l'ellipsoïde de révolution et l'ellipsoïde à trois axes inégaux de Jacobi. Poincaré en a découvert par le calcul une infinité d'autres dont l'une est stable et a un peu la forme d'une poire ; d'où le nom d'« apioïdes » donné à cette nouvelle classe de corps. En fait, les figures piriformes découvertes par Poincaré paraissent jouer un grand rôle dans la nature, comme le prouve l'étude des nébuleuses et de certaines étoiles doubles serrées. Elles nous permettent de concevoir le mécanisme de la bipartition, assez analogue à celle des cellules organiques, qui a pu donner naissance à un grand nombre de systèmes binaires, séparer successivement la terre du soleil, puis la lune de la terre.

Enfin, dans une étude connexe, Poincaré a montré qu'aucune forme d'équilibre stable n'est possible si la vitesse de rotation dépasse une certaine limite, et il applique immédiatement ce principe à l'étude de cette énigmatique merveille que sont les anneaux de Saturne. Maxwell avait démontré que les anneaux ne peuvent être solides, et que, s'ils sont fluides, leur densité ne peut dépasser les 3/100 de celle de la planète. Poincaré établit alors que, si les anneaux sont fluides, ils ne peuvent être stables que si leur densité est supérieure au seizième de celle de Saturne, et il en conclut que la seule alternative possible est

de supposer les anneaux formés d'une multitude de satellites très petits et gravitant indépendamment. On sait comment l'analyse spectrale a vérifié depuis cette merveilleuse induction du génie mathématique !

Les détails qui précèdent ne se rapportent qu'à une faible partie de l'œuvre purement scientifique de Poincaré ; analyser même superficiellement toute celle-ci demanderait, tant elle est vaste, des volumes. Mais avant de porter nos pensées vers une autre partie de son œuvre, celle où il se révèle philosophe, ce n'est point sans une sorte de remords que je me vois obligé par les limites même de cette étude de passer sous silence toutes les belles découvertes qu'il a généreusement, — je dirais presque, si j'osais, indifféremment, — et avec une maîtrise toujours égale, répandues dans les sciences en apparence les plus disparates, aussi bien en optique ou en thermodynamique qu'en électricité et en astronomie : soit qu'il fouille d'un coup de sonde hardi, les rapports de la matière et de l'éther; soit que, assimilant les millions de soleils de la Voie Lactée aux molécules d'une bulle de gaz, il leur applique la théorie cinétique et nous ouvre sur l'univers stellaire des aperçus étonnans; soit que, dans le rayon de lumière d'une planète, il nous apprenne à lire tout à la fois le mouvement du soleil qui envoie ce rayon, celui de l'astre qui le réfléchit, celui de la terre qui le reçoit... Mais il faut se borner, ou plutôt, quand on parcourt une belle et vaste forêt pleine d'essences variées, il ne faut point s'attarder seulement aux premiers ombrages rencontrés, sûr que d'autres plus loin sauront aussi bien et sur des rythmes nouveaux faire vibrer nos tendresses et enchanter nos yeux.

IV. — L'ŒUVRE PHILOSOPHIQUE DE POINCARÉ

De la Science à la Philosophie il n'y a même point un pas à franchir, tant elles se côtoient et se pénètrent. Les Grecs n'avaient qu'un seul mot pour exprimer l'une et l'autre. Les Anglais encore aujourd'hui appellent *Natural philosophy* l'étude physique de l'univers. Poincaré ne pouvait échapper à cette tendance qui, de Démocrite à d'Alembert, a porté tous les grands ouvriers des sciences exactes à réfléchir, au déclin de leur journée, sur les mystères primordiaux de l'étrange Univers où passent, éphémères, nos pensées. Quand sur le fronton du

Parthénon quelque émule de Phidias avait taillé une frise équestre artistement sculptée, il devait, j'imagine, reculer d'abord pour mieux juger l'effet de son œuvre dans l'ensemble, puis s'absorber bientôt, oublieux de son propre effort, dans la vaste harmonie du temple tout entier. Ainsi au regard de l'Univers se comporte le savant digne de ce nom.

Les idées philosophiques de Henri Poincaré ont profondément remué tout ce qui pense dans le monde. Elles ont contribué par leur forte empreinte à donner à l'attitude intellectuelle de notre génération son profil si particulier. Par une fortune singulière elles ont créé de l'émotion dans les camps les plus adverses; on a voulu de part et d'autre de la barricade s'en servir comme de projectiles: vaines tentatives, car elles planaient très haut au-dessus de toutes les barricades. Il se rencontra même des circonstances où les idées de Poincaré déchaînèrent presque un scandale propre à ranimer des querelles d'un autre âge. Où cet homme puisait-il donc la force d'émouvoir ainsi, malgré lui, par sa seule pensée et dans un domaine abstrait, une époque réaliste et vulgaire où les conflits des intérêts priment plus que jamais ceux des idées? Cette force, il la puisait dans sa supériorité intellectuelle sans égale et surtout dans son admirable sincérité. En quoi et pourquoi les points de vue nouveaux que ce grand homme a apportés dans la contemplation des choses sont-ils donc si suggestifs, si utiles, si émouvans? Nous allons tenter de le chercher.

Si l'on exclut l'âpre lutte pour le mieux vivre, qui domine encore la société, mais ne s'est pas améliorée en dignité en passant du règne animal à l'homme, il semble que tous les déchirements humains proviennent seulement de ce que nous sommes avides à la fois de vérité et de justice. Or chacun a toujours convenu, — sauf le docteur Pangloss qui est un personnage mythique mort sans laisser de descendance, — que, si l'on étudie la réalité, on constate que la justice n'y règne guère. Ainsi ces deux mots « vérité » et « justice » que l'on a coutume d'accoupler, correspondent en un certain sens à des objets que la nature des choses rend exclusifs l'un de l'autre. Les hommes que la vérité, le besoin de savoir attirent par-dessus tout, suivront jusque dans leurs dernières conséquences les enseignemens de la raison, ils l'aimeront pour elle-même, dût-elle noyer dans l'amertume leurs plus chères illusions. Les autres, altérés avant

tout de cette liqueur magique qu'on appelle la justice, et dont je ne sais quel sens intime leur assure qu'elle doit exister, détourneront délibérément leurs yeux de cette réalité extérieure qui de toute part blesse leur rêve; il leur suffira qu'une idée soit généreuse pour qu'ils la tiennent pour vraie; leurs aspirations secrètes seront pour eux un guide supérieur à l'expérience.

La première tendance sert de drapeau aux diverses formes du matérialisme, du rationalisme, du positivisme, du scientisme; la seconde règne en maîtresse dans les diverses disciplines spiritualistes, dont la plus récente et la plus suggestive en ce que, contrairement à plusieurs devancières, elle prétend ne pas ignorer la science, mais au contraire s'appuyer sur elle, est le pragmatisme sous ses diverses formes. Avec des nuances et des prétentions variées et souvent modifiées par les circonstances, ces deux tendances ont, aussi haut qu'on remonte dans l'histoire, toujours partagé les hommes. Il ne pourra dans l'avenir en être autrement. Tant que notre nature sera ce qu'elle est, elle est condamnée à être ballottée entre ces deux pôles, qu'on nomme intelligence et sentiment, raison et rêve, réalité et idéal. Si bien que le nom que Gœthe a donné à l'un de ses plus beaux livres, *Warheit und Dichtung*, pourrait intituler et résumer toute l'histoire des tourmens de la pensée humaine.

Mais le conflit devient particulièrement angoissant et cruel lorsqu'il a lieu non plus entre des écoles et des êtres différens, mais dans le même individu; le champ de la conscience devient alors un champ de bataille : parfois l'une des disciplines l'emporte; mais souvent aussi le combat finit faute de combattans; l'amour de l'idéal et le goût du réel anéantis tous deux par leurs chocs réciproques, laissent l'âme inerte et vide.

La philosophie de Poincaré va nous montrer quelles raisons nous avons de nous défier dans un sens et dans l'autre des solutions extrêmes et dogmatiques. Elle le fera, non pas en prenant dans chaque camp des armes au préalable soigneusement émoussées pour en faire un faisceau informe et de tout repos; elle n'aura rien de commun avec ce vague éclectisme taillé, ainsi que l'habit d'Arlequin, de pièces et de morceaux, qui essaie vainement de cacher les chocs avec des mots, et qui ne survit plus que dans notre enseignement secondaire, ce musée d'antiquités. Elle attaquera au contraire le problème dans ses fondemens, en

assignant à chaque chose ses limites infranchissables; elle nous donnera des raisons de douter, mais en même temps des raisons d'agir, et d'aimer le beau et le vrai, bien qu'ils soient peut-être inaccessibles. Est-ce que nous n'aimons pas les étoiles, bien que nous ne puissions les toucher?

***

« Pour un observateur superficiel, la vérité scientifique est hors des atteintes du doute; la logique de la science est infaillible, et si les savans se trompent quelquefois, c'est pour en avoir méconnu les règles.

« Les vérités mathématiques dérivent d'un petit nombre de propositions évidentes par une chaîne de raisonnemens impeccables; elles s'imposent non seulement à nous, mais à la nature elle-même. Elles enchaînent pour ainsi dire le Créateur et lui permettent seulement de choisir entre quelques solutions relativement peu nombreuses. Il suffira alors de quelques expériences pour nous faire savoir quel choix il a fait. De chaque expérience, une foule de conséquences pourront sortir par une série de déductions mathématiques, et c'est ainsi que chacune d'elles nous fera connaître un coin de l'Univers.

« Voilà quelle est pour bien des gens du monde, pour les lycéens qui reçoivent les premières notions de physique l'origine de la certitude scientifique. Voilà comment ils comprennent le rôle de l'expérimentation et des mathématiques. C'est ainsi également que le comprenaient il y a cent ans beaucoup de savans qui rêvaient de construire le monde en empruntant à l'expérience aussi peu de matériaux que possible. »

Cette conception dont Poincaré entreprend d'abord de montrer la fragilité, et qui prétend ramener tous les phénomènes au temps, au nombre et à l'espace, nous a été léguée par les traditions des XVIIe et XVIIIe siècles. La « mathématique universelle » dont le rêve esquissé par Descartes a été poursuivi par les grands encyclopédistes, exprimerait ainsi l'essence même des choses, sous une forme absolue, définitive, participant de l'évidence même de la géométrie; la matière qui, d'après la conception cartésienne, aurait toutes ses propriétés réductibles à l'étendue et au mouvement, n'aurait pour nous plus rien de caché. Ce rêve ambitieux n'est pas seulement, comme le dit Poincaré, celui des lycéens et des gens du monde; encore de

nos jours des savans considérables l'ont cru réalisé, et qui n'a lu notamment les ouvrages où le célèbre naturaliste allemand Hœckel développe ce système, et croit avec un naïf orgueil avoir résolu ainsi les « Énigmes de l'Univers ? »

On se doutait bien un peu depuis Kant que les notions de temps et d'espace auxquelles ce matérialisme métaphysique, — si j'ose employer cette expression, — ce pangéométrisme absolu, croit ramener les phénomènes, sont quelque peu subjectives ; cela déjà pouvait rendre branlantes les bases de l'ambitieux édifice. Mais il appartenait à Poincaré de montrer d'une manière complète et difficilement réfutable, en usant de la méthode scientifique elle-même, ce qu'il faut penser au fond de ces idées. Pour cela il examine successivement les diverses sciences qui empruntent la forme géométrique et qui sont, si on les classe hiérarchiquement à ce point de vue : d'abord la géométrie elle-même, puis la mécanique, puis la physique.

Les mathématiques d'abord. Le rationalisme intégral, après avoir pourchassé le dogme et l'Absolu dans leurs anciennes forteresses, les a, par un retour étrange et quelque peu contradictoire, restaurés dans la mathématique ; il a cru que celle-ci ne pouvait être que ce qu'elle est, qu'elle avait quelque chose de fatal, de nécessaire, d'inéluctable, et que, dans la fluidité de toutes nos notions, elle seule était inébranlable comme un roc dans la mer, elle seule à l'abri des contingences et du relatif.

Or si nous examinons avec Poincaré la science du nombre et de l'étendue, et surtout ses premiers principes qui en sont la partie la plus délicate, à cause précisément de leur apparente et indémontrable évidence, nous voyons ceci : le postulatum d'Euclide sur lequel est fondé toute la géométrie dit que *par un point on ne peut faire passer qu'une parallèle à une droite donnée*. On a dépensé pendant des siècles des efforts inouïs pour démontrer cet axiome jusqu'au jour où, dans le courant du siècle dernier, le Russe Lobatschefski et le Hongrois Bolyai ont à peu près simultanément établi que cette démonstration est impossible. Depuis lors l'Académie des Sciences ne reçoit plus chaque année qu'une douzaine de pseudo-démonstrations du postulatum, ce qui n'est guère.

Mais Lobatschefski a fait mieux : en supposant que l'on peut par un point mener plusieurs parallèles à une droite, et en conservant les autres axiomes de la géométrie, il a déduit une

suite de théorèmes étranges, mais entre lesquels il est impossible de relever aucune contradiction, et construit une géométrie nouvelle dont l'impeccable logique ne le cède en rien à celle de la géométrie euclidienne. Puis sont venus Riemann et d'autres encore qui ont établi qu'on peut construire autant de géométries non euclidiennes qu'on veut, et dont chacune est parfaitement logique et cohérente. Les théorèmes de ces nouvelles géométries sont d'ailleurs fort étranges. En voici un que l'on démontre dans une d'entre elles que Poincaré lui-même a imaginée : *Une droite réelle peut être perpendiculaire à elle-même!*

J'imagine que les architectes et les arpenteurs admettraient difficilement des déductions de ce genre, bien qu'elles ne soient en contradiction en rien avec la logique ; et c'est ce qui précisément nous amène au nœud de la question. Si, comme il ressort de ce qui précède, les axiomes de la géométrie ne sont que des conventions, ou, comme dit Poincaré, des « définitions déguisées, » si la géométrie euclidienne n'est pas plus vraie absolument qu'une autre, pourquoi les hommes l'ont-il choisie et utilisée de préférence? Parce qu'elle s'adapte mieux qu'une autre à nos besoins, à notre existence journalière, au monde extérieur dans lequel nous vivons, parce que dans ce monde-là ses théorèmes et les rapports qu'elle indique entre les choses sont les plus simples possible. Un métreur pourrait à la rigueur exprimer exactement au moyen de la géométrie lobatschefskienne les rapports qui lient le volume d'un stère de bois à ses côtés. Mais la nature des stères de bois terrestres ou du moins la façon dont ils tombent sous nos sens est telle que ces rapports nous paraîtront alors beaucoup plus compliqués qu'avec les formules euclidiennes.

On peut d'ailleurs imaginer des mondes constitués physiquement de telle sorte que des gens ayant notre cerveau, c'est-à-dire notre logique, trouveraient que la géométrie la plus simple n'est nullement celle d'Euclide.

La géométrie n'est donc plus, comme d'aucuns l'avaient espéré, le dernier temple de l'Absolu. Elle est une création arbitraire de notre esprit ; elle ne nous peut renseigner que sur la démarche logique de celui-ci. Et pourtant, en un certain sens, la géométrie est aussi un résultat de l'expérience, puisque nous avons vu tout à l'heure que notre monde extérieur nous impose l'attitude

euclidienne. Cela ne veut pas dire que les vérités géométriques puissent être démontrées ou infirmées par l'expérience : nos instrumens, nos sens sont imparfaits tandis que dans un théorème géométrique ce qui n'est qu'à peu près vrai est faux : si donc nous mesurons avec un instrument la somme des angles d'un triangle tracé sur le papier, nous ne la trouverons jamais *rigoureusement* égale à deux droites. Tantôt nous la trouverons un peu plus petite, d'un millionième, d'aussi peu qu'on voudra, mais enfin plus petite, ce qui vérifierait un théorème de la géométrie lobatschefskienne, tantôt un peu plus grande, ce qui est conforme à la géométrie de Riemann. L'expérience ne peut donc pas démontrer la vérité exclusive de la géométrie euclidienne, et celle-ci, au même titre que les autres, est avant tout un édifice de la logique formelle. Si l'attitude euclidienne est innée en nous, c'est uniquement sans doute à cause de l'expérience ancestrale, parce que le cerveau des hommes s'est peu à peu adapté aux conditions du monde extérieur par sélection naturelle, et que la géométrie euclidienne s'est trouvée être « *la plus avantageuse* à l'espèce, ou, en d'autres termes, *la plus commode.* »

Si dans les sciences mathématiques la déduction est presque tout, le fait presque rien, c'est l'inverse que nous voyons dans les sciences d'observation. La déduction pure ne pouvait nous renseigner sur la Nature que d'une manière indirecte, et par cela seulement que notre esprit s'est adapté à elle peu à peu dans le cours des âges de façon à nous harmoniser au monde extérieur avec le moins de heurts possibles. Dans ce sens, certes, l'étude seule de notre propre esprit nous renseigne indirectement sur l'Univers de même que la forme d'une blessure mortelle renseigne le médecin légiste sur l'arme qui l'a faite et sur le geste de l'assassin. Mais ce renseignement est non seulement indirect, il est incomplet, car il ne nous apprend rien sur celles des choses extérieures qui étaient indifférentes à l'adaptation de l'espèce, et qui sont précisément les plus nombreuses. Et c'est pourquoi les découvertes que feront les sciences expérimentales sont indéfinies, tandis que celles des sciences purement déductives sont sans doute limitées. Mieux vaut regarder que raisonner, et c'est dans ce sens que Poincaré l'entend sans doute lorsque, étudiant la méthode des sciences physiques, il écrit : « L'expérience est la source unique de toute vérité ; elle seule

peut nous apprendre quelque chose de nouveau ; elle seule peut nous donner la certitude. »

***

Mais alors les théories de la physique mathématique qui ne sont que l'expression et la synthèse de l'expérience physique ne doivent-elles pas nous fournir cette image définitive et en quelque sorte dogmatique de l'Univers que nous a promise une certaine philosophie? On l'a cru un temps; et ayant observé combien la fortune de ces théories a toujours été précaire, combien les plus brillantes passent rapidement pour céder la place à d'autres indéfiniment, d'aucuns ont eu beau jeu pour proclamer que la science était vaine, et qu'elle avait fait faillite. Mais Poincaré va nous apprendre que les théories physiques ne méritent ni cet excès d'honneur, ni cette indignité, et rappeler leurs aveugles adorateurs comme leurs détracteurs systématiques à une notion plus saine des choses.

L'observation et l'expérience fournissent au physicien des faits. Se contentera-t-il de les recueillir sans plus ? Non, car « le savant doit ordonner ; on fait la science avec des faits comme une maison avec des pierres; mais une accumulation de faits n'est pas plus une science qu'un tas de pierres n'est une maison. » Et tout d'abord le physicien doit « prévoir » les phénomènes ; il n'y arrivera qu'en généralisant ce qu'il a vu, en interpolant, en réunissant par une courbe les faits isolés ; puis il extrapolera, il prolongera cette ligne qui pénétrera alors dans un domaine non observé, où les coordonnés de la courbe lui indiqueront des phénomènes nouveaux ; par l'expérimentation qui lui permet de disposer de ces coordonnés, il constatera si ces phénomènes sont ou non réalisés. Dans le premier cas l'extrapolation était légitime, et le tracé de la courbe exprimait bien des rapports réels. Dans le second cas, il faut chercher autre chose.

Si je ne me trompe, l'image précédente indique assez exactement ce qu'est la physique mathématique et son rôle à la fois de synthèse et de prévision ; les expressions mathématiques des théories physiques ne sont que la traduction algébrique de la courbe que j'imaginais tout à l'heure et que trace mentalement le physicien. Plus une théorie de physique exprimera de rapports réels entre les phénomènes, plus elle les exprimera simple-

ment, plus elle nous fera voir de rapports cachés et décelables par l'expérimentation, plus elle sera utile, plus elle sera commode, plus elle sera *vraie*.

Mais la *vérité* d'une théorie ne doit pas être entendue au sens que lui donnent les gens du monde. « Nulle théorie ne semblait plus utile que celle de Fresnel qui attribuait la lumière aux mouvemens de l'éther. On lui préfère aujourd'hui celle de Maxwell qui l'attribue à des courans électriques oscillans. Cela veut-il dire que la théorie de Fresnel était erronée? Non, car le but de Fresnel n'était pas de savoir s'il y a récemment un éther, s'il est formé ou non d'atomes, si ces atomes se meuvent réellement dans tel ou tel sens ; c'était de prévoir les phénomènes optiques. Or cela, la théorie de Fresnel le permet toujours, aussi bien qu'avant Maxwell. » Ce qui change, ce sont les images par lesquelles nous nous représentons les objets entre lesquels la physique découvre et établit des rapports ; des raisons variées nous font de temps en temps remplacer ces images, qui d'ailleurs importent peu ; mais ce sont ces images seulement qui changent dans les théories physiques ; les *rapports* restent toujours vrais s'ils reposent sur des faits bien observés.

C'est grâce à ce fond commun de vérité, que les théories les plus éphémères ne meurent pas tout entières, puisqu'elles se transmettent, comme le flambeau que de main en main se passaient les coureurs antiques, ce qui est la seule réalité accessible : les lois qui expriment les rapports existant entre les choses. Ces conclusions auxquelles arrive Poincaré relativement à la physique s'appliquent à toutes les autres branches de la science, à la chimie, aux sciences naturelles, à ces sciences encore vagissantes qu'on appelle les sciences morales ou sociales, puisque toutes y prennent leur point de départ, puisque toutes, à mesure qu'elles se constituent, ont pour objet final de ramener les lois de plus en plus complexes qu'elles établissent aux lois de la physique, et que c'est donc à celles-ci en définitive que serait réductible la connaissance toute entière du monde extérieur.

Or il est clair que ces conclusions poincaristes réduisent à sa juste valeur, qui est minime, un certain matérialisme vulgaire et naïf qui avait fait le rêve d'atteindre l'*Absolu* et de l'enfermer dans quelques équations différentielles. Il n'y a pas, il ne peut pas y avoir de conception métaphysique de la science.

Ceux donc qui ont proclamé à nouveau la « faillite de la science » au nom des idées de Poincaré, n'ont rien compris à ces idées; ils auraient vu sans cela qu'elles ne battent en brèche qu'une interprétation particulière de la science due pour la plus large partie à des hommes qui ne connaissaient guère celle-ci. L'attitude de Poincaré n'a rien à voir avec celle de ces « gens du monde » sur lesquels il aimait parfois à exercer son indulgente ironie, et dont l'agnosticisme cache mal l'ignorance. « Il ne suffit pas de douter de tout, il faut savoir pourquoi l'on doute. »

La fragilité des théories scientifiques ne prouve rien contre la science; elles ne sont que des vitrines, des cadres, des rayons où l'on range plus ou moins commodément des trésors. Pareillement dans les expositions universelles on réunit tous les produits les plus merveilleux de l'industrie en des palais de carton-pâte aux formes brillantes et éphémères; de ce que, demain, le vent et la pluie démoliront ces monumens de carton-pâte, si on les veut conserver trop longtemps; de ce que nous les démolirons nous-mêmes pour en construire ailleurs d'autres fort différens et y exposer à nouveau nos produits, qui osera déduire que l'industrie humaine a fait faillite? C'est ainsi pourtant que raisonnent ceux que j'appellerais, si j'osais, les syndics perpétuels de la faillite de la science. N'est-ce pas un peu ainsi que raisonnerait un aveugle si l'idée lui venait de dénigrer la lumière des étoiles?

***

Mais, à côté de cette catégorie de détracteurs simplistes et en somme naïfs, on a vu récemment se dresser pour critiquer la science et en diminuer la valeur, tout un corps de doctrines dues à des hommes très fins, très intelligens, très instruits, et qui se rattachent plus ou moins à la nouvelle philosophie *pragmatique;* et ces doctrines ont cru pouvoir puiser des argumens dans les idées de Poincaré. Qu'en faut-il penser?

Ce qui donne au pragmatisme son intérêt passionnant, c'est que tout en n'ignorant pas la science, en prenant même argument de ses résultats, il fait appel à d'autres disciplines qu'à la raison. Mais ce n'est pas le moment d'examiner cette doctrine. Pour savoir ce qu'en pense Poincaré, interrogeons-le lui-même. Tout d'abord surgit une antinomie essentielle : Pour le prag

matisme, — de là son nom, — l'action, l'activité pratique est le but et si la science a une valeur, ce n'est que comme moyen d'action et parce qu'elle nous fournit des recettes pratiques et utiles. Pour Poincaré, au contraire, c'est la connaissance qui est le but et l'action qui est le moyen; s'il se félicite du développement industriel, ce n'est pas seulement parce qu'il fournit un argument facile aux défenseurs de la science, c'est parce qu'en affranchissant de plus en plus les hommes des soucis matériels, il donnera un jour à tous le loisir de faire de la science. Ce point de vue n'est pas seulement plein de noblesse et de beauté, il se trouve par surcroît être plus riche de conséquences utiles, que l'utilitarisme pragmatique : il y a un siècle et demi, les pragmatistes, comme aussi les positivistes, — et comment ne pas admirer l'étrange tentacule qui réunit des écoles aussi séparées? — auraient considéré les expériences que Galvani et Volta faisaient sur des grenouilles comme parfaitement oiseuses et inutiles. Ces hommes pourtant, avec une curiosité toute désintéressée, poursuivaient ardemment leurs recherches; et ce sont de ces petites expériences, bonnes tout au plus alors à amuser les loisirs des petits abbés de cour, qu'est sortie toute l'industrie électrique, avec ses incalculables conséquences *pratiques*.

Continuons. Pour beaucoup de pragmatistes, la science n'est qu'un nominalisme; le savant crée le fait en l'exprimant; il dénature les faits bruts en les métamorphosant en « faits scientifiques. » Poincaré réplique et démontre que « tout ce que crée le savant dans un fait, c'est le langage dans lequel il l'énonce. » Si on constate un jour que l'énoncé d'une loi physique est reconnu incomplet ou ambigu, il faudra seulement changer le langage dans lequel on l'exprimait. De ce que le langage à l'aide duquel chacun exprime les faits de la vie quotidienne n'est pas non plus exempt d'ambiguité, *en conclura-t-on que les faits de la vie quotidienne sont l'œuvre des grammairiens?*

Enfin, et c'est là le point culminant du débat, le pragmatiste considère la science comme une création artificielle, incertaine, contingente et qui ne nous apprend rien sur la réalité objective. Poincaré n'a-t-il pas démontré en effet que les sciences mathématiques sont contingentes et que les théories physiques n'expriment que des rapports, que des relations entre les objets, et non pas les objets eux-mêmes? Ici Poincaré crie halte-là! et

il démontre que *la seule réalité objective, ce sont précisément les rapports, les relations des choses.*

La première condition de l'objectivité des choses extérieures à nous, c'est en effet qu'elles nous soient communes avec d'autres êtres pensans, ce que nous pouvons savoir par les raisonnemens qu'ils nous font et en les confrontant avec nos propres impressions. Peut-être à mon sens, Poincaré va-t-il un peu loin lorsqu'il affirme que cela nous garantit l'existence du monde extérieur, que cela suffit à distinguer la réalité objective du rêve. Nous pouvons en effet très bien *rêver* toute notre vie que des êtres semblables à nous nous font part de sensations analogues aux nôtres sur des objets qui, dans notre rêve nous paraîtront extérieurs à nous. Mais ce n'est pas le lieu de discuter ici la réalité du monde extérieur, puisque son existence supposée est à la base à la fois des doctrines scientistes et des doctrines opposées. L'objectivité de ce que nous appelons le monde extérieur étant donc laissée hors de doute à la fois par la science et par le pragmatisme, il résulte clairement de ce qui précède, et puisque c'est le « discours, » le langage qui transmet entre les hommes les sensations, qu'il n'y a pas d'objectivité sans discours. Le « discours » qui, d'après certains nominalistes créait des faits inexistans et était un voile devant l'objectivité, devient au contraire sa condition nécessaire. Mais, d'autre part, « les sensations d'autrui sont pour nous un monde éternellement fermé; » je ne saurai jamais si les sensations colorées que produisent sur moi un bleuet, et la première et la troisième bande du drapeau français sont les mêmes chez vous; tout ce que je sais, c'est que, chez vous comme chez moi, le bleuet et la première bande produisent la même sensation que nous appellerons bleu ou autrement, et que la troisième bande produit, chez vous comme chez moi, une autre sensation différente des deux premières. Donc, « ce qui est qualité pure dans les sensations est intransmissible et impénétrable. » Seules les relations entre ces sensations sont transmissibles et peuvent par conséquent avoir une valeur objective. *Et c'est pourquoi la science qui nous fournit les rapports existant entre les phénomènes nous enseigne tout ce qu'il y a en eux de purement objectif.*

La critique profonde et fine que Poincaré a faite des théories scientifiques ne conduit donc nullement à des conclusions

agnostiques. Ceux qui ont voulu s'en servir pour contester la valeur de la science ont raisonné à rebours.

V. — POINCARÉ ET LE PROBLÈME MORAL

Notre âme est pareille au double visage de Janus; par l'une de ses faces elle aspire au réel, par l'autre à l'idéal. Entre les deux attitudes possibles que cela nous donne au regard de l'Univers, toute l'œuvre de Poincaré montre celle qu'il a choisie.

Mais celui qui a écrit : « La recherche de la vérité doit être le but de notre activité, c'est la seule fin qui soit digne d'elle, » celui-là avait l'esprit trop compréhensif pour ne pas apercevoir aussi tout l'intérêt passionnant du problème moral. Il lui a consacré à diverses reprises son analyse pénétrante, et on sent que tous ses efforts ont tendu, ici comme ailleurs, à montrer le danger des solutions dogmatiques, et à concilier le point de vue « bonheur » et le point de vue « vérité, » que symbolise sous une forme un peu grossière le vieux dilemme : Vaut-il mieux être Socrate malheureux ou un porc satisfait? Et d'abord, Socrate ne peut être malheureux, précisément parce qu'il est Socrate. La Science, certes, ne peut donner le bonheur complet ; « mais pouvons-nous regretter ce paradis terrestre où l'homme, semblable à la brute, était vraiment immortel puisqu'il ne savait pas qu'on doit mourir? Quand on a goûté à la pomme, aucune souffrance ne peut en faire oublier la saveur, et on y revient toujours. Pourrait-on faire autrement? Autant demander si celui qui a vu peut devenir aveugle et ne pas sentir la nostalgie de la lumière. Aussi l'homme ne peut être heureux par la science, mais aujourd'hui il peut bien moins encore être heureux sans elle. »

Et d'abord, la vérité scientifique peut-elle être en conflit avec la morale? La raison peut-elle démentir ces raisons du cœur qu'elle ne connaît pas? Certains l'ont pensé et le pensent encore. Pour eux, la science est une école d'immoralité; elle accorde d'abord trop de place à la matière; et puis « elle nous enlève le sens du respect, parce qu'on ne respecte bien que les choses qu'on n'ose pas regarder... Elle va nous dévoiler les trucs du Créateur qui y perdra quelque peu de son prestige; il n'est pas bon de laisser les enfans regarder dans les coulisses; cela pourrait leur inspirer des doutes sur l'existence de Croquemi-

taine. Si on laisse faire les savans, il n'y aura bientôt plus de morale. »

En face de ces gens et comme toujours de l'autre côté de la barricade, d'autres se sont dressés qui croient au contraire que la science pourrait servir de base à une morale rationnelle. Pour eux cette « morale scientifique » devrait être bien plus puissante que la morale religieuse elle-même. Si les religions révélées fournissent en effet au problème moral des réponses commodes et apaisantes pour les croyans, tout le monde n'est pas croyant. Tout le monde au contraire devrait s'incliner devant des règles morales établies par la science et démontrées comme des théorèmes de géométrie. L'écho n'est point encore apaisé des tentatives faites dans ce sens, et n'avons-nous pas vu le prince charmant des sceptiques, l'ingénieux Anatole France, parler lui-même quelque part de la « Morale issue des sciences naturelles ? »

Poincaré examine ce qu'il faut penser des espérances de ceux-ci et des craintes des autres. Mais ici un *distinguo* est nécessaire, sur lequel Poincaré lui-même n'a peut-être pas suffisamment attiré l'attention, ce qui a causé divers malentendus. La morale a des lois comme la physique; la loi physique, la loi scientifique est simplement l'expression, la constatation d'un fait; elle s'exprime à l'*indicatif;* la loi morale peut être entendue dans le même sens que la loi physique, lorsque la morale est considérée comme la science des mœurs. Dans ce cas, la loi morale dira : Si tu veux obtenir tel résultat, agis de telle façon, ce qui se ramène à un indicatif. Mais le mot « loi » en morale n'a pas seulement ce sens « scientifique; » pour la morale métaphysique et religieuse, il a un sens que j'appellerai « parlementaire, » parce que, comme les lois parlementaires, il implique une obligation et s'exprime à l'*impératif :* fais ceci; ou : il faut faire ceci. Or, Poincaré comprend le mot « Loi morale » dans ce dernier sens qui est le sens kantien. Il montre alors qu'il ne peut y avoir de morale scientifique pas plus d'ailleurs que de science immorale, et sa démonstration qui est en quelque sorte grammaticale peut se résumer d'un mot : La science ne peut nous renseigner sur la nature qu'à l' « indicatif; » d'un « indicatif » seul, aucune jonglerie du raisonnement ne pourra jamais faire sortir logiquement un « impératif; » *donc, la science ne peut fonder la morale* (en entendant celle-ci au sens kantien, qui exprime

une chose essentiellement différente de la science des mœurs.

A certains signes, on aurait d'ailleurs pu depuis longtemps s'en douter, et notamment à ce fait que chez les individus la science et la vertu sont, pour employer le langage mathématique, des variables indépendantes, l'expérience le prouve.

Poincaré montre ensuite que la morale métaphysique ne peut s'imposer davantage, car rien ne nous oblige d'obéir à la loi générale de l'être qu'elle prétend avoir découverte plutôt qu'à la loi particulière de chacun de nous.

Reste la morale religieuse. Poincaré montre qu'elle n'est pas plus heureuse, même quand on a la foi (pour les croyans la question ne se pose pas) : « on ne peut pas démontrer qu'on doit obéir à un Dieu, quand même on nous prouverait qu'il est tout puissant et qu'il peut nous écraser ; quand même on nous prouverait qu'il est bon et que nous lui devons de la reconnaissance. »

Toute morale dogmatique, toute morale démonstrative est vouée à l'échec ; « elle est comme une machine où il n'y aurait que des transmissions de mouvement et pas d'énergie motrice. » Le moteur qui met en branle tout l'appareil ne peut être qu'un *sentiment* spontané, comme la pitié, la bonté, la charité...

Or dans la métaphysique il n'entre pas de sentiment. Mais s'il n'en entre pas non plus dans la religion, tant qu'elle énonce des dogmes, ou nous fait entrevoir des châtimens et des récompenses (car être moral d'une façon intéressée ce n'est plus l'être), en revanche, c'est un sentiment spontané que d'*aimer* ce Dieu dont elle parle, et alors sans qu'il soit besoin de démonstration, l'obéissance devient joyeuse et naturelle. Et c'est pour cela que « les religions sont puissantes, tandis que les métaphysiques ne le sont pas. »

En résumé, la morale ne peut s'appuyer que sur elle-même et la boutade de Schopenhauer reste vraie : « Il est plus facile de prêcher la morale que de la fonder. » J'ajouterais presque, si paradoxal que cela puisse paraître : il est même plus difficile de la fonder que de la pratiquer !

Il faut donc en prendre son parti : la science ne peut servir de base à une morale impérative. D'ailleurs, qu'importe ? croit-on que si le théorème du carré de l'hypothénuse réprouvait les actes indélicats, il s'en commettrait un de moins sur cette machine ronde ?

En revanche, ce que la science nous aide à comprendre, c'est comment ce sentiment du juste et de l'injuste qui imprègne nos âmes a pu s'y former. Elle nous laisse concevoir comment peu à peu, par la sélection naturelle et l'action accumulée des générations, l'altruisme est devenu instinctif dans les cœurs, ou plutôt cette combinaison équilibrée de l'égoïsme et de l'altruisme qui caractérise l'honnête homme.

En tout cas, Poincaré pense qu'il n'y a pas de vérités dangereuses pour la société. Et à ceux qui posent la vieille question : Toute vérité est-elle bonne à dire? il répond : « Non, il n'y a pas de mensonge salutaire ; le mensonge n'est pas un remède, il ne peut qu'éloigner momentanément le danger en l'aggravant ; il est impuissant à le conjurer. C'est à ceux qui ne savent pas regarder la vérité en face qu'elle inspire de périlleuses tentatives ; ceux qui sont plus familiers avec elle n'en aperçoivent que la splendeur sereine de même que le sculpteur, en face du modèle nu, oublie ses désirs pour ne plus songer qu'à l'éternelle beauté. » Et c'est pourquoi il dit encore : « Le meilleur remède contre une demi-science, c'est plus de science. »

***

Mais par cela même qu'il redoutait toutes les contraintes extérieures pour l'indépendance de la pensée, Poincaré professait et pratiquait le respect le plus délicat de la conscience individuelle. Il sentait profondément que les vieilles croyances mystiques ont empêché bien des âmes meurtries de sombrer dans le désespoir ; il sentait aussi cette poésie, qui comme un modeste pot de fleur au fond d'une chaumière, parfume et orne les âmes des simples qui pratiquent le culte du cœur. Il faut avoir l'âme bien stoïque, si la vie n'est qu'une douleur sans lendemain, pour aimer quand même la vérité et la beauté morale. On ne peut exiger que tous les mortels soient des Marc-Aurèle. Et c'est pourquoi tant d'hommes de science éminens ont conservé leur foi, tout en étant de vrais hommes de science. Admirons-les avec Poincaré ; pour affronter cette angoisse à laquelle ils se trouvent tous les jours exposés, « pour pouvoir appliquer aux faits une critique impartiale, et après cette critique, se soumettre aux faits sans réserve, il leur faut plus de courage qu'à nous autres ; il leur faut un esprit mieux trempé et peut-être vraiment plus libre. » Envions-les surtout de pouvoir développer sans heurts

et sur des plans différens le besoin de savoir et le besoin d'espérer: ils sont en un certain sens des hommes plus complets que les autres puisque de leurs deux attitudes possibles en face du monde, l'idéaliste et la réaliste, l'une n'a pas tué l'autre; leur capacité d'être heureux s'en trouve doublée.

En revanche, Poincaré ne ménage pas son ironie à ceux, — méritent-ils encore le nom de savans? — qui ne voient dans une conquête scientifique que l'avantage qu'en peut tirer tel ou tel parti, à ceux qui, en présence de tel fait nouveau s'écrient : « Ah! je voudrais bien savoir quelle tête vont faire les cléricaux! », à ceux qui, d'autre part, considèrent « la partialité comme une obligation morale, ainsi qu'on fait lorsqu'on est dominé par un souci d'apologétique. »

Ces derniers soulevèrent autour de Poincaré et du poincarisme une tempête bien inattendue, et dont le fracas n'est pas encore oublié, le jour où s'emparant d'une phrase de *Science et Hypothèse*, ils clamèrent que la terre ne tournait pas, que Poincaré, auxiliaire imprévu du Grand Inquisiteur, se dressait contre Galilée, et que celui-ci avait été justement condamné. Cela prit les proportions d'un vrai scandale. Exposant ses idées sur l'incertitude de nos connaissances, sur notre impossibilité de connaître autre chose que le relatif, et notamment, sur notre impuissance à la fois logique et expérimentale à concevoir l'espace absolu, Poincaré avait écrit ceci, qui déchaîna toute l'affaire : « Puisque l'espace absolu, c'est-à-dire le repère auquel il faudrait rapporter la terre pour savoir si réellement elle tourne est hors de notre atteinte, « cette affirmation « la terre tourne » n'a aucun sens; ou plutôt ces deux propositions « la terre tourne, » et « il est plus commode de supposer que la terre tourne » ont un seul et même sens. »

L'erreur de ceux qui partirent en guerre là-dessus fut de n'avoir guère compris, faute, sans doute, de l'avoir suffisamment étudié, l'aspect particulier de l'agnosticisme de Poincaré. Là où nous avons l'habitude de dire : « Il y a divers degrés de certitude, » lui dirait : « Il y a divers degrés d'incertitude, » et bien que cette formule soit moins usitée, c'est elle qui est la plus vraie, puisqu'il n'y a pas de certitude. Il n'y a que de l'impossible, du possible et du probable.

C'est pour n'avoir pas senti tout cela que certains se sont si étrangement mépris sur la fameuse affirmation de Poincaré. Et

si Poincaré avait écrit : « Ces deux propositions : « Le monde « extérieur existe, » et : « Il est plus commode de supposer qu'il « existe, » ont un seul et même sens, » qui aurait osé conclure que Poincaré affirmait la non-existence du monde extérieur? Et voici qui suffirait à régler la question, puisque la rotation de la terre conserve le même degré de certitude que l'existence même du monde extérieur, que l'existence même de la terre.

Mais on peut aller plus loin : nous avons vu que pour le poincarisme, une théorie physique est d'autant plus vraie qu'elle met en évidence plus de rapports vrais; d'autre part, le sens commun reconnaît qu'entre deux explications quelconques d'un fait, la plus vraie est celle qui accumule le moins d'hypothèses, et surtout le moins d'hypothèses absurdes. Or l'hypothèse de la rotation de la terre indique entre le mouvement diurne des corps célestes, l'aplatissement des pôles, la rotation du pendule de Foucault, la giration des cyclones, les vents alizés, beaucoup d'autres phénomènes encore, des rapports vrais; elle seule permet à la Mécanique céleste d'exister et de prévoir à l'avance de nouveaux phénomènes que l'expérience reconnaît vrais.

L'immobilité de la terre est possible absolument parlant; mais alors il n'existe plus aucun rapport entre tous ces phénomènes et on est obligé d'accumuler les hypothèses les plus invraisemblables pour les expliquer. La cause est entendue. « La vérité pour laquelle Galilée a souffert reste donc la vérité, encore qu'elle n'ait pas tout à fait le même sens que pour le vulgaire, et que son vrai sens soit bien subtil, plus riche et plus profond. »

Et c'est ainsi que, à un reporter qui venait, anxieux, lui demander des nouvelles du système de Copernic, Poincaré put répondre avec humour : « Vous pouvez vous risquer à le répéter sans danger : La Terre tourne! Galilée eut raison! *E pur si muove.* » Ceux qui ont cru servir la cause religieuse et diminuer du même coup la science en soulevant cette polémique se sont donc trompés.

D'ailleurs, au fond, la science ne peut rien prouver ni pour ni contre les *croyances* religieuses puisque celles-ci sont, par essence et par définition, hors de la discussion ; elle n'a jamais pu tuer la foi que des hommes chez qui celle-ci n'était déjà plus qu'une feuille morte, prête à tomber au premier souffle.

Chercher Dieu, a dit Pascal c'est déjà l'avoir trouvé; on pourrait dire aussi et symétriquement : vouloir prouver la religion c'est déjà l'avoir perdue. A mesure qu'avance la physique de l'Univers, la métaphysique doit, si elle ne veut disparaître, lui céder les terrains concrets qu'elle occupait indûment. Aussi peut-on entrevoir le temps où les religions auront élagué d'elles-mêmes tout ce qui n'est pas hors des atteintes de l'expérimentation. C'est la tendance qu'on peut deviner dans le livre si sincère et si émouvant que, peu avant sa mort, Albert de Lapparent a intitulé *Science et Apologétique*.

Ce jour-là, la conciliation sera possible chez tous les hommes qui ne peuvent se passer de croyances métaphysiques, entre l'esprit positif et l'esprit religieux, — jusqu'ici elle n'était qu'illusoire car ce n'est point concilier deux choses que de les séparer par une cloison étanche.

La science nous montre en effet que l'Univers est un tout ordonné, cohérent, harmonieux ; et c'est par là plus encore que par ses dimensions qu'il est grandiose ; c'est par là qu'il est mystérieux et divin. La science qui nous le montre tel, si beau et si « un, » organisé comme une vaste et muette symphonie, dominé par la loi et non par le caprice, par des règles inflexibles, et non par des volontés particulières est, à sa manière, une Révélation.

Ces réflexions ne nous éloignent pas autant qu'il semble de Poincaré. Il a magnifié souvent, avec des accens enthousiastes et presque mystiques l' « harmonie interne du monde ; » il nous a montré la science manifestant cette harmonie par les *lois* dont l'astronomie surtout a décelé l'existence et l'universalité.

VI. — CONCLUSION

Grand inventeur, grand philosophe, Poincaré fut aussi un grand écrivain. Ne fût-ce qu'au point de vue littéraire, il mériterait une longue étude. Sa langue était nerveuse, pittoresque, d'une concision et d'une clarté bien françaises. Il ne dédaignait pas d'enrober quelque pensée profonde et abstraite dans les fanfreluches d'une jolie phrase, et par là il se rattache aux encyclopédistes qui, comme d'Alembert, pensaient qu'une précieuse liqueur l'est plus encore lorsqu'elle est servie dans un vase artistement ciselé.

Les cent dernières années ont produit des expérimentateurs de génie, comme Pasteur, des intuitifs étonnans comme Maxwell; elles n'ont pas produit d'hommes qui aient autant que Poincaré fait progresser les sciences purement déductives et toutes celles qui relèvent de la discipline mathématique; elles n'en ont pas produit non plus qui aient su comme lui « penser la science » et la situer exactement. Le tableau qu'il nous en laisse est à la fois réconfortant et mélancolique. La science a ses limites, elle ne peut connaître que le « relatif, » mais dans son domaine elle reste souveraine. Quant à vouloir pénétrer ce qu'on appelle l' « Absolu, » la « chose en soi, » ces questions « ne sont pas seulement insolubles, elles sont illusoires et dépourvues de sens. » La science est asymptote à la totale vérité, comme l'hyperbole est asymptote à ses directrices, et c'est pourquoi comme l'hyperbole elle croîtra sans fin.

Dans la sombre forêt du mystère, le Savoir est comme une clairière : l'homme élargit sans cesse le cercle qui la borne; mais en même temps, et par cela même, il se trouve en contact sur un plus grand nombre de points avec les ténèbres de l'inconnu. Nul n'a su, sur les bords confus de cette clairière, conquérir plus de fleurs magnifiques et nouvelles que ne fit Henri Poincaré. Aussi, tant qu'il y aura des hommes qui penseront qu'il est noble de vivre sur les sommets où trône l'âpre Vérité, son nom lorrain voltigera sur leurs lèvres.

Il fut, — s'il m'est permis de paraphraser un mot célèbre, — un des momens de la pensée humaine.

CHARLES NORDMANN.

LE
VICOMTE DE LAUNAY

Car ce n'est pas de Mme de Girardin que je veux parler; c'est uniquement du vicomte de Launay. Mme de Girardin n'est pas méprisable; mais comme tant d'autres, elle s'est trompée sur son génie. Née à l'aurore d'un demi-siècle où l'on ne fit vraiment cas que des poètes, elle se crut poète et, comme elle ne manquait ni d'imagination, ni de style, ni de bonnes études, elle fit des vers à mi-côte du classique et du romantisme, dans le genre de Casimir Delavigne et de Soumet, des vers qui n'étaient pas plus mauvais que d'autres, mais qui ne valent pas qu'on s'affaire pour les lire aujourd'hui. Elle réussit mieux et beaucoup mieux à mon avis dans la comédie sentimentale et dans la comédie comique, et *Lady Tartufe*, *la Joie fait peur* et *le Chapeau d'un horloger* sont des choses ou très touchantes ou très divertissantes et extrêmement adroites. Mais enfin, c'était surtout une femme qui causait le plus spirituellement du monde et elle était faite, exactement comme Mme de Sévigné, pour écrire des lettres. La partie qui est d'elle dans *la Croix de Berny*, roman *par lettres* écrit en collaboration avec Méry, Théophile Gautier et Jules Sandeau, est tout à fait excellente.

Or, en 1836, son mari, directeur de *la Presse*, la pria de causer, ou d'écrire des lettres, dans le feuilleton de son journal. Il avait trouvé la voie qui était bien la sienne et il l'avait comme forcée à écrire selon son génie. Elle s'en aperçut très vite et l'on voit très bien, à la lire, que jamais elle n'écrivit avec plus de plaisir. C'est du vicomte de Launay, pseudonyme qu'elle avait pris, et qui est resté le nom sous lequel on désigne

la collection de ces « lettres parisiennes, » que je vais parler.

Le style en est, pour moi, délicieux. C'est très exactement le *style parlé*, et c'est à savoir le meilleur des styles, à preuve que pour les sots ce n'est pas du style et qu'ils n'appellent style que ce qui, d'une façon ou d'une autre, s'éloigne de celui-ci. Pour eux, Montaigne, La Fontaine, Mme de Sévigné, Voltaire, Mérimée, Edmond About ont du mérite, chacun le leur, mais il est regrettable qu'ils n'aient pas de style. A la bonne heure; Fléchier en a un. Mme de Girardin n'est pas de la famille de Fléchier; elle est de la famille des autres.

Sa manière va, sans disparate, de la confidence abandonnée, quoique toujours en langue très correcte, à la maxime, à la sentence, au trait, mais qui n'a jamais l'air cherché, qui ne l'est pas, je le jurerais, et qui n'est que sa pensée se résumant et se ramassant comme tout à l'heure elle se laissait aller à une démarche nonchalante. En d'autres termes, Mme de Girardin se promène avec vous en causant, à petits pas, puis, quelquefois, s'arrête et vous regarde et vous jette un mot isolé, sa pensée ayant fait sur elle-même comme un nœud. Les traits de Mme de Girardin ne sont que les nœuds en relief du fil de sa conversation. Le tout est très piquant, très savoureux et toujours parfaitement simple : la pensée varie, mais le *ton* est toujours le même. Cette unité dans la variété est appréciable.

Voyez ceci, simple comparaison, mais combien juste, et (parce qu'elle est juste, mais encore il y faut du talent) si bien suivie. Il s'agit d'un esprit systématique qui finit par être comme dévoré par son système : « On ne possède pas impunément une grande idée. Les idées sont comme les femmes en amour. On les poursuit avec ardeur jusqu'au jour où ce sont elles qui vous poursuivent avec passion. Une idée qu'on a trouvée est comme une femme qu'on a séduite; elle ne vous laisse plus de repos. Hier vous la cherchiez: c'est aujourd'hui elle qui vous cherche; vous ne pouvez pas l'abandonner. Une seule chose peut vous délivrer de la femme ou de l'idée; c'est l'infidélité. Qu'un autre s'empare d'elle, et vous êtes libre; mais qui voudrait de la liberté à ce prix? Fourier a été pendant de longues années la proie de l'idée sublime qu'il avait trouvée. D'abord il l'a aimée pour elle-même et il a vécu de l'espoir de la réaliser; puis les obstacles sont venus, que dis-je? les impossibilités. Alors l'idée méconnue s'est révoltée; elle est devenue acariâtre et maussade

comme une femme qu'on tient prisonnière et qui s'ennuie; il a fallu l'occuper malgré tout. Or il n'y a qu'un moyen de s'occuper d'une idée qu'on veut mettre à exécution, c'est de la fausser et de la compliquer, de même qu'il n'y a qu'un moyen de s'occuper d'une femme qu'on ne peut mener au bal ni au spectacle, c'est de lui chercher querelle et de la tourmenter... » — Comme tout cela est juste et neuf! Un peu travaillé, direz-vous. Je ne crois pas. Il me semble qu'une fois l'idée trouvée (celle de Mme de Girardin) elle devait se développer, se dévider d'elle-même comme cela. Ce n'est pas le développement qui est travaillé, c'est l'idée qui est rare. Et j'y reviens, parfaitement juste.

Voyez quelle *gaîté de style* dans son *Eloge des Cercles*. Les femmes, en général, médisent des cercles. Quelle erreur et quelle ingratitude! Les cercles sont comme ces substances chimiques qui dévorent les miasmes. Ils absorbent les ennuyeux et en débarrassent les salons et les familles : « Il y a dans le monde des personnes qui sont douées de cette fatale propriété d'arrêter subitement la circulation des idées comme un poison arrête la circulation du sang... Eh bien! tous ces esprits pesans, exclusifs d'idées, qui encombrent la conversation, les clubs les absorbent. Ce sont des temples hospitaliers ouverts aux infirmes, aux affligés; ce sont les hospices des importuns; ils accueillent tous ceux qu'on repousse, ils appellent tous ceux qu'on fuit : les maris de mauvaise humeur, les joueurs de mauvaise compagnie, les pères ronfleurs, les oncles rumineurs, les tuteurs sermonneurs, les gens qui n'entendent pas bien, les gens qui parlent mal, ceux qui ne comprennent pas bien, ceux qui ont un mécompte à dissimuler, ceux qui ont appris une mauvaise nouvelle, ceux qui ont fait dans la journée une fâcheuse découverte, ceux qui commencent à soupçonner un tiers dans leurs amours... » — L'énumération continue; le *club* grandit pour ainsi dire avec elle et devient comme le sauveur de l'humanité encombrée de ses sots et de ses grincheux, comme de ses parasites, et que le cercle assainit, protège, garantit, soulage, guérit. Au cercle, temple d'Hygée, l'humanité reconnaissante. Le *crescendo* est à souhait.

Le style ironique de Mme de Girardin est exquis. La comparaison paraîtra bizarre. C'est au terrible Royer-Collard que, quand elle *ironise*, elle me fait songer. Elle s'engage dans l'ironie de telle sorte que d'abord on y est parfaitement pris : on croit

qu'elle dit vrai, qu'elle parle tout droit. Et puis peu à peu... et c'est un régal. Elle félicite Dupin d'avoir dit dans un discours académique : « Que deviendrait le pays si tous les fonctionnaires se retiraient subitement à l'instant où le chef d'État vient à changer? Quel danger n'y aurait-il pas dans leur retraite!... » Tout simplement, le vicomte de Launay *suit l'idée* de Dupin, tranquillement : « Ce principe bien généralement répandu, aurait des résultats plus importans et plus efficaces qu'on ne le pense. Pourquoi fait-on des révolutions? Pour avoir des places, n'est-ce pas? On ne se révolte pas pour autre chose. Or, quand on saura une bonne fois pour toutes que, quoi qu'il arrive, les gens en place garderont leurs places, que, malgré leurs convictions blessées, ils resteront; que, malgré leurs affections trahies, ils resteront; que, malgré leur drapeau déchiré, ils resteront; que malgré tout ils resteront *et se feront un ingénieux point d'honneur de rester;* alors tout naturellement on cessera de tenter des bouleversemens inutiles et de rêver des changemens qui ne changeront rien du tout. Plus nous y réfléchissons, plus nous trouvons ce système raisonnable. Comme religion politique, il n'est peut-être pas d'une orthodoxie bien rigoureuse; mais, comme hygiène sociale, il nous paraît être le meilleur remède pour guérir à jamais la fièvre des révolutions. » — Ah! c'est d'un joli tour de main. Le fin du fin dans l'ironie, c'est d'amener à croire que celui dont on se moque n'a pu dire ce qu'il a dit que, lui-même, par ironie, tant c'est ridicule. M. Dupin, pour se sauver, a dû dire le lendemain : « Oui, Mme de Girardin m'a bien compris. J'avais commencé en étant méchant, elle a continué en étant cruelle. »

Comme la conversation des gens d'esprit a tous les styles, la plume de Mme de Girardin les a tous. Elle a celui des portraits, elle a celui des récits. Comme récit bouffe, il n'y a rien au monde de plus heureux que son histoire du courrier bigame. Je suis bien marri d'être forcé de la résumer. Un courrier de Paris à Strasbourg, que l'on nommait à Paris Martin de Strasbourg, et à Strasbourg Martin de Paris, avait, ce qui est assez naturel, une femme à Strasbourg et une femme à Paris. Il les aimait également et leurs enfans; « il trouvait tout simple que les hommes qui habitaient toujours la même ville n'eussent qu'une femme et qu'un ménage; mais il trouvait très raisonnable aussi qu'on eût deux ménages quand on habi

tait deux pays. Il aurait donné des coups de fouet à l'insolent qui l'aurait traité de bigame. » La chose fut enfin connue d'une des deux femmes qui alla en prévenir l'autre. C'étaient des femmes très sensées. Elles comprirent qu'il ne fallait pas faire de procès, parce que mieux vaut encore deux femmes de bigame que deux veuves de pendu. Elles raisonnaient un peu comme cette mormonne qui disait : « J'aime mieux être la quatrième femme d'un homme supérieur que la femme unique d'un imbécile. » Elles convinrent de tout taire. Les choses continuèrent jusqu'au jour où le courrier versa dans un fossé à proximité de Strasbourg et fut transporté mal en point chez Lisbeth, sa femme strasbourgeoise. Se sentant près de la mort, il fit des aveux : « Lisbeth, je t'ai trompée, pardonne-moi : quand je t'ai épousée, j'étais déjà marié. — Il y a longtemps que je le savais; ne te tourmente pas, tout est pardonné. — Tu le savais? Qui te l'avait dit? — L'autre, Caroline. Nous nous sommes entendues pour que tu ne sois pas pendu. — Tu es une bonne femme... L'autre aussi. Allons, c'est l'heure du départ. C'est égal, tu peux te vanter que je t'ai bien aimée... L'autre aussi, ajouta-t-il. Va chercher les enfans. Ah! les gaillards! Ils me ressemblent joliment... Les autres aussi... Mais, les voilà! Et leur mère aussi. Ma foi! Ça se trouve bien; nous voilà tous réunis. » Lisbeth et Caroline tombèrent à genoux devant lui. Il tendit à chacune d'elles une de ses mains mutilées : « Adieu mes petites veuves, adieu, courage, consolez-vous ensemble, et priez Dieu qu'il me pardonne comme je vous ai pardonné... » — Je connais peu de récits mieux conduits et menés dans une plus juste mesure de comique presque attendrissant. Dickens n'aurait pas mieux fait.

Les portraits abondent et sont souvent étonnans de *fantaisie juste*, de fantaisie qui n'est, tout à fait comme chez La Bruyère, que le coup de pouce de l'artiste, léger, discret et sournois, ajouté à la réalité. Tels ces fameux portraits; car ils furent célèbres, des femmes à vocation contrariées, c'est-à-dire des femmes nées pour un emploi dans le monde, et à qui leur condition sociale en impose un autre, mais qui obéissent à leur nature en remplissant infailliblement le premier.

Telle femme, qui est marquise, est née actrice : « Elle joue chez elle, dans une seule soirée, toutes sortes de rôles. Pathétique : elle vient vous serrer la main en levant les yeux au ciel.

Grande coquette : elle détache de son bouquet une branche de bruyère et la donne avec un doux sourire à un vieux monsieur. Mère sensible : elle court embrasser une petite fille qu'une bonne mère aurait envoyer se coucher à neuf heures... Il faut que leur salon soit un théâtre. »

D'autres très grandes dames sont nées courtisanes. Leur excellente éducation les a préservées de tout écart. Mais, par une pente naturelle... Voyez celle-ci : « Elle aime le bruit, l'agitation, le désordre et même un peu le scandale. Elle s'habille d'une manière inconvenante ; elle fait événement partout. Elle a horreur du repos ; au théâtre elle change de place à chaque moment ; elle va boire dans le foyer ; elle affecte des peurs enfantines ; elle pousse des cris aigus pour le moindre incident... Dans le salon de ces femmes rien ne se passe d'une façon convenable. On n'y parle pas d'une façon convenable. On n'y sent pas le besoin de s'observer, de se contraindre et de se surveiller. La société n'y est pas une réunion générale, c'est une collection de tête à tête... On y respire un parfum de mauvaise compagnie qui est piquant par le contraste ; car le bel hôtel de cette grande dame ressemble à une petite maison. »

Il y a de très grandes dames qui sont nées portières et qui se maintiennent portières dans les situations les plus élevées. Chez elles, tous les jours, chacun, en passant, va raconter sa petite anecdote et déposer sa fausse nouvelle... Elles savent, à ne jamais s'y tromper, la fortune de chacun. Les N... ne sont pas si riches que l'on croit ; les D... sont beaucoup moins pauvres qu'ils ne le disent. Cette jeune fille a un amour dans le cœur. Cette autre ne se mariera pas, à cause de sa mère... Voilà ce qu'on dit chez ces femmes-là. Leur magnifique salon est une loge.

Il y a d'autres femmes, très puissantes par leur situation et par leur fortune, qui sont nées suivantes, dames d'honneur, dames de la reine, et qui ne peuvent pas être autre chose « et qui trouvent toujours le moyen d'être à la suite d'une autre femme quelquefois placée bien au-dessous d'elle. Ces femmes ont des instincts d'esclave et des qualités de confidentes. Ce sont des Œnones qui finissent toujours par se procurer une Phèdre et qui la composeraient même au besoin... Quelle que soit leur fortune, tout chez elle se ressent de leur état de domesticité. On va les voir un moment aux heures où la princesse n'est pas visible.

Leur salon est une salle d'attente ; c'est quelquefois une antichambre. »

Il y a encore des femmes qui sont nées « sergens de ville, garde municipal, gendarme. Ces femmes courageuses font gratuitement la police des salons ; elles vont et viennent de la salle de bal à la salle à manger avec un zèle et une activité infatigables ; elles traversent la foule et la foule se range à leur aspect ; elles font taire les bavards quand on va chanter ; elles ordonnent aux hommes assis de céder leurs places aux femmes récemment arrivées ; elles font ouvrir les fenêtres, évacuer les portes, enlever les banquettes... Ces femmes, en général, sont grandes comme de beaux hommes ; elles ont une bonne voix de commandement. Plus d'un colonel voudrait trouver pour dire : « Portez arme ! » l'accent qu'elles trouvent pour crier : « Chut ! Chut donc ! » Elles ont une attitude martiale qui impose un grand respect. Leur robe à brandebourgs ressemble toujours un peu à un uniforme, et leur toque de velours est un reste de chapeaux à trois cornes. »

Quelquefois et même assez souvent, le Vicomte procède par ce que j'appellerai une pluie de portraits, comme Molière dans l'*Impromptu de Versailles* et l'effet de fourmillement est très plaisant. Notez que l'on sent très bien que de chacun de ces portraits réduits à deux lignes elle pourrait faire un grand portrait en pied et qu'il y a de la ressource avec chacun de ces personnages. Voici, par exemple, « l'homme malheureux » parce qu'il est bien élevé ; l'art consistera à faire comme tourbillonner autour de lui tous les gens mal élevés de Paris, chacun lui faisant sa blessure particulière et chacun caractérisé par la blessure qu'il fait ; et les portraits ainsi se succéderont avec une rapidité réjouissante comme au cinématographe : « ... C'est une jeune élégante qui vient lui dire après une partie de whist : « Eh bien ! vous avez perdu. Vous êtes *enfoncé !* » C'est une autre femme qui lui répond : « Merci, ma mère est guérie, elle est encore un peu faible ; mais *en masse* elle se porte bien. » — « C'est une autre merveilleuse qui ne parle qu'en style de fabricant : elle est sortie le matin dans son coupé (style de sellier), elle vient d'essayer son amazone (style de tailleur) devant sa psyché (style d'ébéniste) enveloppée dans son kamaiouska (style de couturière).... C'est une autre merveilleuse un peu mûre qui a l'air de réciter le calendrier. Elle était inquiète d'Isidore, mais

Casimir l'a rassurée, car il a vu ce matin Stanislas qui venait de chez Rosalie où il avait rencontré Léon, qui lui avait dit qu'Isidore était beaucoup mieux et qu'il viendrait la voir le soir même avec Zéphirine : « Ah ! les voilà » et l'on voit entrer Isidore avec Zéphyrine. Zéphyrine est une grosse femme de quarante-cinq ans et sidore est un petit vieux expirant... Et c'est un maniaque qui bat le rappel sur son chapeau, et c'est un autre maniaque qui touche à tout sur la table, qui ouvre toutes les boîtes, qui dérange tous vos flacons, qui déplace le signet de tous vos livres ; c'est un curieux tâtillon qui décroche vos petits tableaux et vous les apporte en vous demandant ce qu'ils représentent : c'est un monsieur qui choisit toujours la chaise la plus difficile à prendre et qui s'obstine à la conquérir, refusant obstinément celle qu'on lui offre et qui est à côté de lui ; c'est un importun maudit qui, de porte en porte, de fenêtre en fenêtre, de salon en salon, suit comme un chien deux pauvres causeurs qui le fuient ; c'est un monsieur qui vous raconte sa maladie comme si vous étiez son médecin ; c'est un tremblant audacieux qui, pour cacher son embarras, fait le tapageur et l'insolent et à qui l'on est tenté de dire ce que Mme de R... disait à un faux brave de ce genre : « Ne vous contraignez pas : osez être timide et vous serez très convenable... » C'est un impertinent qui affecte de ne vous parler jamais que de votre profession. C'est un sot qui, dans un bal, vient vous questionner sur les récens chagrins de votre vie et qui change en un poignant remords ce premier plaisir que vous vous reprochiez déjà ; ou bien c'est ce barbare étourdi qui, en sautillant, vient vous demander des nouvelles des parens que vous pleurez... »

Mme de Girardin a été aussi, dans ses « lettres parisiennes, » à coup sûr le plus indépendant, à coup sûr *le moins* impartial et souvent le plus sagace comme le plus spirituel des critiques littéraires. En général, elle est romantique. Ses Dieux sont Victor Hugo en toute première ligne, Lamartine, Musset, Eugène Suë, Balzac (que l'on considérait alors, avec beaucoup de raison, selon moi, comme romantique, sans faire attention à son réalisme et sans se douter que toute une école réaliste allait sortir de lui). Elle semble ne jamais s'être avisé qu'Alfred de Vigny existât. Son adoration pour Victor Hugo ne l'empêche pas de garder son admiration pour Racine et d'avoir le courage de la

déclarer en pleine *Presse*. Elle s'en excuse, elle en demande pardon ; elle allègue que Racine est pour elle un ami d'enfance ; elle ressemble à ce Monsieur qui, pour se faire pardonner une maîtresse bête, ne manque pas de vous dire qu'il l'a connue quand elle avait dix ans ; mais enfin elle fait l'éloge de Racine, et dans *la Presse* ; et elle trouve ses vers « sublimes » et elle prie qu'on lui fasse grâce pour son style « suranné. » Il est étrange qu'il y ait eu une époque où l'on trouvât surannée la manière de Racine, qui est précisément l'auteur dont le style a le moins vieilli. Je crois pourtant comprendre cela. Les choses surannées de Racine, car il en a, éclatent d'autant plus que tout le reste de son texte est d'un style qui n'est d'aucun temps, est d'un style éternel, et il est certain que « brûlé de plus de feux que je n'en allumai » (qui, du reste, est d'un poète grec, mais très 1650 nonobstant) et que « le simple appareil d'une beauté qu'on vient d'arracher au sommeil » et que « le soleil a trois fois abandonné les cieux et le jour a trois fois chassé la nuit obscure... » choquent plus dans Racine qu'ils ne choqueraient dans Corneille, dont le style est, lui, presque continuellement suranné, ce que les gens de 1840 n'ont jamais songé à lui reprocher. Ne soyez pas parfait, parce que, comme on ne l'est jamais, vos petites imperfections parmi votre grande perfection paraîtront énormes. Il ne faut pas gâter les gens. A qui l'on reproche le plus ses défauts, c'est celui qui n'en a que de petits.

Elle a quelquefois des parallèles qui ne sont pas très heureux. Voulant caractériser Lamartine et Hugo par leurs différences, ce qui, du reste, est toujours dangereux, elle démontrera longuement que Lamartine a pris pour matière le beau et Hugo le laid, et qu'ils sont sublimes tous les deux chacun dans leur genre. C'était une idée assez répandue en 1840 à cause des drames de Victor Hugo. Je n'ai pas besoin de dire à quel point elle est superficielle. Ni quand il a encensé, ni quand il a critiqué, Sainte-Beuve n'a dit cette au moins demi-sottise. Le vicomte se relève quand, à propos des *Voix intérieures* ou des *Rayons et Ombres*, il oublie totalement son Hugo exploiteur du laid et ne songe plus qu'à sourire ou à pleurer.

Chose curieuse, elle découvre *Théophile Gautier* comme poète en 1838 ! Jusque-là elle ne le connaissait que comme *prosateur satirique*. J'ai besoin de citer pour me convaincre de

cette singulière ignorance ; c'est une manière de se frotter les yeux : « La *Comédie de la mort* par Théophile Gautier! Quoi! Théophile Gautier poète! Le prince des moqueurs (elle avait lu *les Jeunes France*) ce maître en ironie, ce grand sabreur de renommées, est aussi un rêveur de cascades, lui, le brillant feuilletoniste de *la Presse*... » Du reste elle admira très fort la *Comédie de la mort*, qui, après tout, je le reconnais, quoique aussi peu de Gautier que possible, contient des *morceaux de facture* très remarquables.

En revanche, elle a bien suivi et bien compris George Sand, non pas dans son évolution interne (de quoi l'on ne pourra s'apercevoir que vers 1860), mais dans son évolution apparemment capricieuse qui dépendait des amis successifs qui la modifiaient et la transformaient tour à tour ; et comme Latouche avait dit d'elle, très heureusement : « C'est un écho qui agrandit la voix, » Mme de Girardin a dit, la première fois, je crois, à son propos : « Le style, c'est l'homme. » — « A chaque amitié nouvelle de Mme Sand, nous nous réjouissons ; chaque nouvelle relation est un nouveau roman. L'histoire de ses affections est tout entière dans le catalogue de ses œuvres. Elle rencontra un jeune homme distingué, élégant et froid, un ingrat de bonne compagnie, ce qu'on appelle un homme du monde (de Sèze ?) et notre littérature vit éclore un chef-d'œuvre, *Indiana*. Plus tard, un jeune homme, d'une condition moins brillante, mais de bonne famille et d'un admirable talent (Jules Sandeau) est présenté à George Sand, et bientôt les lecteurs enchantés apprennent que *Valentine* a donné sa vie à Benedict. A l'horizon apparaît un poète (Musset) et soudain George Sand a révélé Stenio (dans *Lélia*). Un avocat se fait entendre (Michel de Bourges) et George Sand se montre au barreau et *Simon* obtint la main de Fiamma. George Sand rencontre sur sa route périlleuse un saint pasteur (Lamennais), et voilà que les idées pieuses refleurissent dans son âme, et voilà George Sand qui redevient morale, austère même, plus austère que la vertu ; car la vertu consiste à refuser simplement ce qui est mal ; George Sand va plus loin : elle pousse le scrupule jusqu'à refuser ce qui est bien et l'on voit sa dernière héroïne, en compensation de toutes les autres, refuser un honnête et bon mariage qui ferait son bonheur et celui de toute sa famille, mais que George Sand trouve plus généreux de lui faire dédaigner... Cette sainte métamorphose étant due

aux *Paroles d'un croyant*, déjà le nouveau héros de George Sand est un vénérable curé, comme celui de *Valentine* fut un chanteur, et celui de Fiamma un avocat, et celui de *Lélia* un poète... Tout cela faisait dire l'autre jour à un mauvais plaisant : « C'est surtout à propos des ouvrages de femmes que l'on peut s'écrier avec M. de Buffon : « Le style, c'est l'homme. »

Elle a parfois la dent fine et dure, comme quand, sur Marie Joseph Chénier raillant lourdement Chateaubriand, elle dira : « Chénier, spirituel comme le doute et amer comme le remords. »

En femme du monde qui est sans cesse en plein contact avec le public littéraire, elle sait très bien quelle est la *clientèle* de chaque auteur, qui sont ceux qui l'aiment, qui sont ceux aussi qui ne sauraient pas l'aimer, quoi qu'ils puissent faire. Par exemple, sur Victor Hugo, elle dira que la France se partage en gens passionnés et en gens affairés, et que ceux-là sont tous Hugoïstes et que ceux-ci le détestent sans l'avoir lu, et, du reste, s'ils le lisaient, le détesteraient davantage. « Il a pour admirateurs le peuple, les femmes et les hautes célébrités littéraires, c'est-à-dire la partie rêveuse et passionnée de la nation ; il a pour détracteurs *le Roi*, les journalistes voltairiens et la classe bourgeoise, c'est-à-dire la partie affairée de la nation, les gens occupés qui n'ont pas le temps de s'exalter. [Oh ! disons simplement : qui n'ont pas le temps d'avoir du goût] et qui ne connaissent les ouvrages de nos auteurs modernes que par fragmens dénaturés. Bref, Hugo a pour détracteurs tous les gens qui ne l'ont pas lu. Nous ne parlons pas de ses rivaux. Ceux-là plus que personne l'admirent. La preuve, c'est qu'ils le haïssent. On ne hait pas pour rien. »

Le discours de Victor Hugo à sa réception à l'Académie l'a déçue. Elle s'attendait à ce que Victor Hugo entrât à l'Académie en conquérant, rappelant ses précédens échecs avec une hautaine amertume, se proclamant vainqueur. Victor Hugo se présenta en homme du monde, fit l'éloge de son prédécesseur, qui l'avait honni, fut la politesse même et la même courtoisie, et, au lieu d'être satirique, fut éloquent. Mme de Girardin était double : elle était très satirique et elle était très femme du monde ; comme satirique, elle eut du dépit ; comme femme du monde, elle comprit que Victor Hugo avait été plein de tact, ce qui lui permit de se ressaisir ; et elle applaudit, tout en laissant apercevoir

quelques regrets. Elle eût voulu une journée, elle eut une soirée; elle se consola en reconnaissant que la soirée était de très bonne compagnie.

« Par exemple, » pour la réception de Sainte-Beuve, elle s'en donna à corps joie. Elle appréciait son talent, à peu près; mais comme *traître* à Hugo (en 1845) et comme déserteur du romantisme et aussi comme cultivant, depuis quelque temps, le faubourg Saint-Germain, elle ne pouvait pas le souffrir. Au fond, Mme de Girardin avait éminemment, même quand il s'agissait de grands hommes, ce flair particulier que j'appelle le flair du pleutre. Elle fut sanglante. On comprend que Sainte-Beuve, qui pardonnait peu, ne lui ait jamais pardonné : « On se dispute pour aller jeudi à l'Académie. Il y aura là toutes les admiratrices de Victor Hugo (qui recevait Sainte-Beuve), il y aura là toutes les protectrices de M. Sainte-Beuve, c'est-à-dire toutes les *lettrées* du parti classique. Qui nous expliquera ce mystère? Comment se fait-il que M. Sainte-Beuve, dont nous apprécions le talent incontestable, mais que tout le monde a connu jadis républicain et romantique forcené, soit aujourd'hui le favori des salons ultra-monarchiques et *classiquissimes* et de toutes les spirituelles femmes qui règnent dans ces salons? Il a abjuré! Belle raison! Est-ce que les femmes doivent jamais venir en aide à ceux qui abjurent? La véritable mission des femmes est de secourir ceux qui luttent seuls et désespérément... Qu'elles refusent même un applaudissement au vainqueur félon qui doit son triomphe à la ruse! Le présage est funeste! Ceci n'a l'air de rien. Eh bien! c'est très grave. Tout est fini dans un pays où les renégats sont protégés par les femmes; car il n'y a que les femmes qui puissent encore maintenir dans le cœur des hommes, éprouvé par toutes les tentations de l'égoïsme, cette sublime démence qu'on appelle le courage, et cette divine niaiserie qu'on appelle la loyauté. »

Scribe et Casimir Delavigne lui déplaisaient comme vulgaires et bourgeois, et il n'y a rien de plus terrible que la *décortication* savante qu'elle fait de *la Popularité*, dont elle ne veut voir que les défauts, et du *Verre d'eau*, qu'elle considère comme une transposition des mœurs royales en mœurs d'épiciers parvenus. En quoi elle n'a pas tout le tort. Cependant elle a assez de justice et surtout assez de goût pour bien démêler une très véritable beauté du *Verre d'eau* : « Cependant le caractère de

cette femme nonchalante et timide qui ne se rappelle qu'elle est reine que le jour où elle devient jalouse et qui retrouve l'indépendance par l'amour, nous semble une idée très heureuse, une inspiration profonde... » Je le crois bien ! Cela ressortit aux procédés de Victor Hugo et Madame de Girardin ne peut pas ne point admirer Victor Hugo, même chez un autre.

Avec son esprit où il y a de la gamine de Paris (remarquez que Lamartine qui l'a beaucoup aimée dès sa première rencontre avec elle, près d'une cascade, en Italie, trouva cependant qu'elle riait trop) elle renouvelle des mots célèbres bien heureusement. Voltaire avait dit :

On ne va pas, sur Pégase monté,
Avec si gros bagage à la postérité.

Oh ! pas même à l'Académie, pense Mme de Girardin, et elle écrit : « Un trop fort bagage est un empêchement ; à l'Académie la consigne est la même qu'au Jardin des Tuileries : on ne laisse pas passer les gros paquets. »

Je ne sais pas si elle avait de la facilité ; elle semble en avoir ; elle semble même être la facilité même ; mais on sait qu'il n'y a rien de plus fréquent que l'air de facilité acquis par un très grand travail. En tout cas, en pédagogie et en art d'écrire, elle n'aime pas la facilité et la nonchalance et croit que le beau comme le bien est le prix du grand effort : « Aujourd'hui, les mères sont des amies, des divinités familières, des providences domestiques qui vous secourent au moindre danger, qui vous assistent au moindre doute, qui écartent avec empressement de votre destin les obstacles et les ennemis, c'est-à-dire qui vous ôtent tout caractère, toute initiative et toute énergie... Écarter les obstacles et les ennuis ! Il faudrait les créer s'ils n'existaient pas ! La lutte, c'est la vie. Le travail lui-même n'est qu'un combat, ne l'appelez pas un plaisir. L'art, c'est un duel avec la nature ; chaque œuvre enfantée est une bataille gagnée. Ne supprimez pas la difficulté, elle fait la force ; *l'obstacle est toujours généreux*. Ne supprimez pas la rime pour affranchir le génie. C'est la rime *mesquine et taquine* [très joli] qui fait le poète inspiré et admiré... »

— Mais les prosateurs, direz-vous ?

Elle se tire de la difficulté très heureusement, et, de plus, je suis persuadé qu'elle a raison : « Est-ce la rime, me dira-t-on,

qui fait les grands prosateurs? *Oui*, c'est elle! Les grands prosateurs sont encore plus préoccupés de la rime que les poètes. C'est parce qu'ils n'ont jamais pu la soumettre par leur volonté qu'ils cherchent à la vaincre par leur toute-puissance. Ils ne peuvent lui pardonner de leur avoir résisté toujours, à eux qui avaient tant de belles choses à lui offrir pour ses parures, tandis qu'elle va servir complaisamment tant de niais qui ne savent rien faire d'elle. Et ils luttent contre elle, phrase à phrase, mot par mot; et *ils inventent chaque jour de nouveaux effets d'harmonie pour remplacer cette cadence rebelle;* et ils choisissent les mots les plus sonores, les sons les plus retentissans, afin que leurs poèmes non rimés soient plus lyriques et plus mélodieux que tous les poèmes réunis de tous les rimeurs célèbres. » — Eh oui! je crois qu'elle a raison; et, en tout cas, c'est extrêmement ingénieux.

Mme de Girardin n'est pas négligeable même au point de vue politique. Précisément parce qu'elle pourrait dire avec le poète (de qui du reste j'ignore le nom) :

> Je n'ai d'autre parti que celui de mon cœur,

elle est assez juste dans les critiques qu'elle adresse à tous les partis. Étant radicalement hostile aux légitimistes, parce que le faubourg Saint-Germain ne la reconnaît pas pour sienne, et ayant en horreur les républicains qui, pour elle, sont des gens qui ne se lavent pas les mains, elle serait assez volontiers *juste milieu progressiste*, comme son mari; mais, quoique sympathisant avec quelques princes de la famille royale, elle ne peut pas souffrir le roi lui-même, de sorte qu'elle est très indépendante et que sa satire est extrêmement impartiale, c'est-à-dire omnilatérale et universelle. Elle considère la France comme une femme qui a divorcé d'avec un premier mari et que les amis du premier mari poursuivent de railleries, chargent de mépris, accablent de médisances et détruisent le plus qu'ils peuvent. Ils y sont aidés par les frères mêmes de cette pauvre femme, qui, eux, ne sont ni pour le premier mariage, ni pour le second, qui sont hostiles à tout mariage; et ils s'arrogent sur elle une autorité étrange et ils ruinent son mari dans son esprit, lui persuadent qu'il ne l'aime pas et qu'il la trompe pour une vieille maîtresse étrangère qu'il lui préférera toujours.

Et enfin les amis du second mari pourraient être de bons

conseillers et de bons appuis ; mais ils sont bêtes et furieusement égoïstes, et leur idée est que le second mari doit s'être marié, non point du tout pour elle, mais uniquement pour eux. Et ces amis du second mari sont les plus dangereux ennemis du second mari et de sa femme.

Ce petit résumé parabolique a de très grands airs de réalité, au moins. Un historien ne mépriserait pas cet « état de la France en 1840. »

Quand elle creuse le problème démocratique, — tout comme une autre, Monseigneur, tout comme une autre, — elle s'aperçoit, non seulement que son principe est l'envie, ce qui n'est pas difficile à trouver, mais que ce principe a pour conséquence le goût d'être gouverné par qui l'on méprise : « Nous sommes maintenant un peuple d'envieux qui voulons rire de nos maîtres et nous ne nous laissons mener que par ceux que nous dédaignons. Nous ressemblons à ces maris... (vous vous y attendiez ; oui, c'est toujours par comparaison avec les rapports intersexuels que cette femme, tout naturellement, sinon juge de tout, du moins rend compte et se rend compte de ses jugemens sur toutes choses) nous ressemblons à ces maris, *aveuglément jaloux de leur indépendance*, qui résistent aux conseils de leur femme, mais qui cèdent au caprice de leur maîtresse. Ils bravent l'une, parce qu'ils craignent son autorité et ils obéissent à l'autre, parce qu'ils la trouvent indigne de commander. » — Très juste : nous obéissons à ce que nous n'estimons pas, parce qu'un peu de mépris nous sauve de la honte d'obéir ; et nous avons ainsi la honte d'être opprimés sans être honteux. L'orgueil est admirable pour aller chercher le joug qui le meurtrit le moins, parce qu'il devrait le blesser le plus.

A-t-elle lu Mme de Staël ? On le dirait bien ; mais je souhaite que non, pour qu'elle ait le mérite de l'idée suivante : Mme de Staël avait très bien vu que la Révolution avait détruit les inégalités artificielles pour les remplacer par les inégalités naturelles, privilèges de naissance et de faveur par talens et supériorités intellectuelles ; ce qui ne vaut rien du tout, parce que les inégalités naturelles sont aussi insupportables aux médiocres, sinon beaucoup plus, que les inégalités artificielles. Et la nouvelle société, comme l'ancienne, cherche d'instinct à neutraliser les inégalités naturelles et à les remplacer par des inégalités artificielles analogues aux anciennes. « Pour contrebalancer la

force naturelle, elle crée une force sociale : *la richesse;* pour contrebalancer l'intelligence naturelle, elle crée une *intelligence sociale :* l'éducation, qui souvent détrône l'instinct » (qui, comme l'a remarqué Nietzsche, consiste toujours, beaucoup moins à élever les médiocres au niveau des supérieurs, ce qui lui est impossible, qu'à abaisser les supérieurs au niveau des médiocres, ce qui est toujours facile.)

Ainsi de suite et de cette façon, en demi-démocratie comme en régime aristocratique, la Société fait ce qu'elle fit toujours, et seulement plus ou moins : elle combat les supériorités naturelles qui lui seraient salutaires, mais qui l'humilient, pour les remplacer par des supériorités factices qui la perdent, mais qui lui plaisent, en cela au moins qu'elles ne lui déplaisent pas. Il n'y a à cet égard rien de changé que la méthode et les bénéficiaires; le fond est le même.

Le régime parlementaire, qui précisément est une des méthodes de la société nouvelle pour créer des supériorités factices et pour éliminer les supériorités vraies, trouve un juge sévère dans le vicomte de Launay. Ce régime abaisse les caractères de la façon suivante : pour entrer au Parlement et, une fois que l'on y est, pour se hisser au pouvoir et pour s'y maintenir, il faut mentir et calomnier sans cesse. Oh ! « l'on calomnie très fort sans être méchant et l'on ment beaucoup sans être menteur ; » mais enfin on ment toujours et l'on calomnie incessamment; « c'est un effet constitutionnel qu'il faut subir. Il en résulte que ces méthodes se répandent dans le monde non politique lui-même : « Nous étions jadis francs, généreux, braves, élégans et spirituels, et voilà que nous devenons fourbes, avides, poltrons, sales et bêtes. Des roués bêtes, oh ! Nous étions un peuple de trouvères et de chevaliers ; nous devenons un peuple de vieux avoués retors et rapaces, tristes et lourds, ne riant jamais — que d'une belle action.... »

Son résumé sur l'histoire politique à laquelle elle assiste est celui-ci : « Il n'y a que deux partis : le parti de ceux qui veulent tout garder, le parti de ceux qui veulent tout prendre. » Il y a apparence, et elle prophétise dès 1846 une révolution sociale. Il y avait apparence aussi.

En 1847, pendant la campagne des banquets, elle disait joliment : « Allons, c'est net. C'est le veau froid contre le veau d'or. » Elle avait de bons résumés historiques.

On a déjà vu que c'est comme moraliste qu'incontestablement elle a toute sa profondeur et tout son élan. En ce domaine, toutes ses remarques sont intéressantes et judicieuses et beaucoup sont très neuves et beaucoup vont très loin. Elle observe que les vertus sont soumises à la mode, comme les casaquins, et qu'il faut savoir la vertu que l'on porte cette saison : « comme les habits, les vertus subissent la mode ; *cela ferait croire qu'elles ne sont que des parures.* »

Elle compare bien spirituellement les préjugés à des lunettes, et il y a des gens qu'elle évite pour n'être pas vus d'eux à travers leurs préjugés, comme cette dame qui fuyait un homme, charmant du reste, mais qui avait des lunettes bleues : « J'en ai peur. Je ne veux pas qu'il me voie. Il me voit bleue. Je ne puis pas souffrir cela. »

Elle a de bien jolies observations sur le caractère anglais et particulièrement sur celui des femmes anglaises : « Mme de Flahaut a choisi la carrière politique comme celle qui convenait le mieux à son activité ; ce n'est pas chez elle une vocation, c'est une résolution. En général, les moindres actions d'une Anglaise sont l'effet d'une résolution. Les Anglaises ne connaissent pas les entraînemens de la nonchalance ou de la rivalité française ; elles ne font pas une chose plutôt qu'une autre indifféremment ; tout chez elles est l'œuvre d'une décision : leur manière de marcher, d'aimer et de prier. Elles ne désirent jamais ; elles veulent ; elles ne se promènent pas, elles marchent parce qu'elles ont résolu de marcher ; elles vont tout droit... à rien ; elles partent pour aller... nulle part ; mais n'importe, elles sont décidées ; elles y arriveront et leur manière de marcher semble dire : « Je n'irai certainement pas ailleurs. » Chez elles tout est volontaire, tout marque un parti pris, un effort, des préparatifs comme pour un voyage ; elles s'embarquent pour toutes choses. Cela tient peut-être à leur île, dont on ne peut sortir par hasard ou par distraction, qu'on ne peut quitter qu'avec une ferme résolution, qu'on ne peut laisser qu'avec la ferme résolution de passer sur le continent. Cet esprit résolu, qui manque de grâce lorsqu'il s'applique aux choses légères et indifférentes, est d'une grande valeur appliqué à des intérêts plus graves. »

Comme La Rochefoucauld avait dit : « Les vieillards se consolent, par donner de bons conseils, de ne plus pouvoir donner de mauvais exemples, » elle explique très bien pourquoi

les vieux vicieux se transforment si souvent en professeurs de morale : « Une vieillesse précoce leur vaut une précoce vénération et les tapageurs retirés se font journalistes vertueux. O moralité, il faut que ton autorité soit bien grande pour que ton manteau puisse couvrir les infirmités de tels apôtres... »

Mais pourquoi les supporte-t-on et fait-on semblant de les prendre au vrai ? Elle répond ailleurs : c'est que la vertu n'est guère supportable que quand on sent qu'elle est fausse ; « toute vertu est un reproche ; toute qualité est une épigramme. »

En revanche, que de défauts sont nécessaires pour réussir ! Le premier est la présomption. « Ce défaut est à lui seul une fortune. Il vaut mieux, pour un jeune homme qui veut faire son chemin, être présomptueux et n'avoir pas le sou que d'être modeste avec une terre en Normandie. La présomption est un patrimoine. » — Le second défaut utile et presque nécessaire pour réussir, « c'est une complète ineptie. » Personne ne protège le jeune homme plein de mérite. On se repose sur lui, sur son talent, au lieu de se dire que c'est précisément à cause de son talent qu'il rencontrera plus d'obstacles ; et l'on protège et l'on soutient l'imbécile qui en a tant besoin ; et comme, d'une part, il est soutenu et que, d'autre part, il ne fait ombrage à personne, il va très loin. — La susceptibilité est encore un défaut humain qui est une qualité sociale. On ménage le susceptible comme un oncle à héritage et, n'y eût-il pas autre avantage, « être susceptible, c'est obtenir le plus grand bonheur qu'homme ici bas puisse rêver : n'être jamais oublié. » — L'importunité encore... Demander est une indiscrétion ; mais avoir demandé cent fois constitue un droit. — La versatilité aussi est un bel atout en politique. Le *député flottant* arrive à tout. Il est toujours sur toutes les listes. Être sur toutes les listes, c'est avoir pris tous les billets à la loterie. En revanche, la dignité qui froisse, la bonté « qui ne nuit pas précisément, mais qui déconsidère, » la franchise qui fait passer pour un fou, l'impartialité « qui vous isole, » le courage qui fait peur et qui par conséquent fait haïr, la délicatesse enfin qui, parce qu'elle est toujours entourée d'un certain mystère, — et rien n'attire plus les soupçons qu'une belle action inexpliquée, — prête toujours à la calomnie et pour ainsi dire la fait naître ; sont de lourds poids morts à traîner dans le monde et condamnent à la retraite, si l'on doit considérer la retraite comme un châtiment.

Elle a très bien vu et elle signale à plusieurs reprises un des défauts les plus graves du caractère français : le mépris ou le dédain du Français pour son métier, pour la profession qu'il exerce. La vanité personnelle fait tort ici à la vanité professionnelle et par la vanité personnelle la vanité professionnelle finit par être complètement détruite, ce qui est un très grand malheur : « Paraître ce qu'on est, c'est un crime ; paraître ce qu'on n'est point, c'est un succès... Faire valoir la beauté qu'on a, faire briller l'esprit qu'on possède, dépenser une fortune réelle et se parer d'un vrai talent, il ne faut pas beaucoup d'imagination pour cela; mais se recomposer une figure, se faire une mine grave quand on a un minois chiffonné, dépenser beaucoup quand on n'a rien, se poser en homme de science quand on est un dandy ou en élégant quand on est un homme de science, se faire papillon quand on est abeille ou se faire tigre quand on est mouton ; passer pour une femme politique quand on valse bien ou pour une évaporée quand on est mère de famille ; faire croire que l'on est financier quand on est astronome et que l'on est auteur français quand on est né en Allemagne : voilà qui est amusant, voilà qui occupe l'existence. » — C'est ce qui est cause des révolutions, chacun voulant sortir de sa sphère comme il veut sortir de son tempérament. « La France n'est le pays des révolutions, que parce qu'elle est le pays des prétentions. Le jour où chacun mettra son orgueil dans les qualités qu'il a, nous serons guéris et le monde se reposera. » — Elle y revient un an plus tard : «... Ainsi de nos jours chacun rougit de son métier et, tout en l'exerçant, chacun n'a qu'une pensée qui est de paraître ne le point exercer. Mais on fait mal ce qu'on n'est point glorieux de faire. Si le génie est l'idée fixe, le talent est le travail passionné... Il faut qu'un notaire ait l'air d'un notaire, que ses manières calmes et simples inspirent la confiance. On ne va point conter ses secrets et dicter son testament à un dandy, n'est-ce pas?... »

La cause de cela, c'est la vanité d'abord et c'est aussi notre manie de railler les ridicules professionnels. On s'est moqué de la gravité des médecins, de la perfection d'articulation des acteurs, de la gaîté des perruquiers, du pédantisme des professeurs. Il eût fallu les en louer. La qualité professionnelle transportée dans le monde y devient un défaut; mais ce défaut est le signe de la persistance et de la profondeur de cette qualité et

du respect du professionnel pour sa profession et de la ferveur avec laquelle il la pratique. A égalité de génie, le meilleur professeur de danse est celui qui, comme celui de Molière, ne voit pas dans le monde d'art plus utile que la danse, et le meilleur médecin est celui qui croit profondément que la médecine guérit. Et si les défauts que cette conviction donne sont les signes du sérieux du professionnel, ils en sont aussi les garans. Ne raillons pas les ridicules professionnels, parce qu'en raillant quelqu'un sur sa profession, nous lui apprenons à s'en railler lui-même, et cette dérision est une désertion. Il faudrait apprendre à chacun à se ridiculiser personnellement plutôt qu'à ridiculiser son métier et beaucoup mieux vaut celui qui dit : « Je suis ridicule, mais je suis avocat, » que celui qui dit : « N'était que je suis avocat, je n'aurais pas de ridicule. »

C'est surtout comme psychologue des femmes que Mme de Girardin tient un très haut rang. Elles les a observées sans cesse et avec un regard assez bienveillant, si vous voulez, mais enfin qu'on ne peut pas dire qui fût aveugle. Elle a très bien vu que les femmes, sans doute sont envieuses, mais que cela tient à ce qu'elles sont plus modestes que les hommes : « Les hommes se croient tous charmans; cela les préserve d'être envieux ou du moins cela fait qu'ils ne le sont que quand ils ont un sujet d'envie... Les femmes, plus modestes, ayant plus le temps de s'observer, s'aveuglant moins sur elles-mêmes, dès leur entrée dans le monde éprouvent une jalousie vague, une inquiétude humble qui les rend envieuses d'avance... » De là leur état de rivalité perpétuelle. De là l'impossibilité où elles sont d'entendre faire l'éloge d'une autre femme : « On ne loue jamais bien une femme quand on en loue deux. »

Un défaut commun aux hommes et aux femmes ou plutôt à beaucoup d'hommes et à beaucoup de femmes, et beaucoup plus grave chez les femmes que chez les hommes, c'est d'être livresque, c'est d'être fait avec des livres. La femme faite avec des livres est d'autant plus odieuse qu'elle est une créature d'instinct, qui, quand elle s'est *refabriquée* littérairement, sort de sa nature et s'y oppose beaucoup plus que toute autre créature : « Les femmes littéraires sont un des fléaux de l'époque; les plus beaux sentimens sont gâtés, dénaturés, frelatés par ces souvenirs de lecture... On n'aime plus un beau jeune homme parce qu'il plaît;

on l'aime parce qu'il a imité le héros du roman à la mode dans une aventure quelconque. Les femmes littéraires, en disant : « Je vous aime, » pensent toujours à un auteur en vogue. Toutes les faiblesses de ces femmes ont un prétexte littéraire ; il n'est pas une de leurs fautes qui n'ait un précédent dans la littérature. Jeunes soupirans, ne perdez pas vos jours en vœux naïfs. Voulez-vous être aimés, entrez dans un cabinet de lecture, et copiez la page décisive de l'ouvrage que vous entendez citer. *Elle* attend la dernière période pour être attendrie ; votre bonheur est au verso de la page ; vous n'aurez pas soupiré, je veux dire vous n'aurez pas copié en vain. »

Et pour Mme de Girardin, Mme Roland n'est autre chose qu'une femme faite avec un seul livre, c'est à savoir *la Nouvelle Héloïse*. Elle a été démocrate, elle a dédaigné Saint-Preux, elle a épousé Wolmar, le tout pour s'appeler Julie. La page, quoique furieusement injuste, n'est pas sans un grain de vérité ; et il est certain que vouloir s'appeler Julie, j'entends vouloir s'appeler soi-même Julie et se dire du matin au soir : « Sois Julie, » cela peut mener assez loin.

Tout de même, il y a bien du vrai, avec un peu et si vous voulez beaucoup de parti-pris dans son portrait général de « *la Française*. » Pour Mme de Girardin (comme pour Stendhal ; mais je ne crois pas qu'il y ait réminiscence), les Françaises n'ont pas de passions féminines. Elles sont ambitieuses, « l'ambition est toute leur vie ; avoir de l'importance, c'est tout leur rêve. L'amour n'est pour elles qu'un succès : être aimée, c'est seulement prouver qu'on est aimable. » Plus une Française est jeune, plus elle est ambitieuse et intéressée. « Une Française n'a pas une pensée généreuse avant trente ans. A cet âge elle s'interroge, se demande si elles n'a pas fait fausse route, et quelquefois découvre la vanité des vanités ; mais vite elle retombe dans la vérité de son caractère... » De là, de cette volonté tendue par l'éternelle passion ambitieuse, l'empire des femmes de France sur leurs maris ou sur leurs amis : « Il n'y a pas un homme à Paris, en province, qui n'agisse par la volonté de sa femme. Presque tous les actes de nos hommes politiques répondent à des noms de femmes. A Paris, tous les gens importans sont menés par une intrigante de leur société. En province, l'influence est *légitime*. Nous avons habité pendant six mois une petite ville de Touraine. Tous les maris étaient menés par

leurs femmes, excepté un seul, qui était mené par la femme d'un autre. »

Ce n'est pas que, cette influence, Mme de Girardin l'estime très bonne. Aucun moraliste, français du moins, n'a été, comme vous venez de le voir, plus sévère pour les femmes et Mme de Girardin devient véritablement injuste quand elle parle de leur rôle général dans l'humanité. Mais encore que dans cette question elle ne voie que les mauvais côtés, elle les voit très bien, et son observation est très juste, et elle doit rester en ligne de compte, tout en étant corrigée par d'autres : « Dans les arts, dans la littérature, l'influence des femmes est *toujours mauvaise*. Leur demi-instruction les égare. Molière consultait sa servante ; oui ; *mais il ne consultait pas sa femme*. Les femmes bien élevées ont en général le goût faux en littérature. Poètes, chantez-les ; ne les consultez pas... Chaque fois que l'on remarque une mode monstrueuse, un excès de ridicule dans une époque littéraire, on doit tout de suite en accuser les femmes de ce temps-là... L'autorité de l'Hôtel de Rambouillet a été funeste à la langue française ; elle l'a privé de ses mots les plus sonores, de ses plus poétiques images. L'influence des femmes en littérature n'est guère plus salutaire aujourd'hui. C'est à cette douce influence que nous devons les horreurs à la mode. Ces adorables créatures aiment les crimes, les descriptions détaillées des lieux infâmes ; on les sert selon leur goût (1845). Vous criez contre les auteurs et les journalistes, est-ce leur faute s'ils sont forcés de vous offrir de telles peintures ; ils avaient commencé par de rians tableaux qu'on n'a pas regardés... (Frédéric Soulié, Eugène Suë ; Mme de Girardin les nomme). Depuis... Accusez-en les femmes, les jolies petites femmes ; ce sont elles qui donnent le ton et voilà comment elles comprennent les effets en littérature ; voilà leur agréable influence. A l'hôtel de Rambouillet elles rêvaient la délicatesse et le sentiment ; et elles ont amené la préciosité et la fadeur ; aujourd'hui elles rêvent « l'énergie » et le « naturel » et vous voyez ce qu'elles inspirent. »

Il est certain qu'ici Mme de Girardin se trompe, qu'elle ne se trompe que partiellement, mais qu'elle se trompe ; que le succès des *Mystères de Paris* n'a été qu'un succès de petite bourgeoisie, immense à la vérité, mais borné à la petite bourgeoisie et au peuple et qu'il n'y a peut-être pas eu d'époque où les

femmes de haute situation se soient plus intéressées à la littérature élevée que l'époque 1820-1848. Il manque à Mme de Girardin une certaine envergure de connaissances historiques, ce qui lui permettrait des comparaisons plus justes entre les différens temps.

C'est ainsi qu'elle se trompe, et cette fois radicalement, dans la question de la femme de trente ans, dans la grave question de la femme de trente ans. Pour défendre Balzac, — et du reste elle le défend très bien, et ce n'est pas ici qu'elle se trompe, — elle dit : « Mon Dieu, est-ce la faute de M. de Balzac si l'âge de trente ans est aujourd'hui l'âge de l'amour? M de Balzac est bien forcé de prendre la passion où il la trouve et certes on ne la trouve plus dans un cœur de seize ans. Autrefois une jeune fille se faisait enlever à seize ans par un mousquetaire ; elle s'enfuyait du couvent par-dessus le mur à l'aide d'une échelle et les romans de cette époque étaient remplis de couvens, d'échelles, de mousquetaires et d'enlèvemens... Aujourd'hui Julie, ambitieuse et vaine, commence par épouser volontairement à dix-huit ans M. de Volmar, puis à vingt-cinq ans, revenue des illusions de la vanité, elle s'enfuit avec Saint-Preux par amour. » Etc. Je ferai remarquer à Mme de Girardin que c'était exactement la même chose « autrefois, » c'est-à-dire au XVIIIe siècle. Les jeunes filles à seize ans épousaient, et sinon tout à fait volontairement, sinon spontanément, du moins sans aucune résistance, un vieux monsieur que les convenances de famille, les combinaisons financières, désignaient à leur choix, et, dix ou douze ans plus tard, elles prenaient un amant qu'elles gardaient généralement toute leur vie. Que les environs de la trentaine soient l'âge de la passion, ce n'est ni Balzac qui a inventé cela, ni les mœurs de 1840 qui ont imposé cela à Balzac ; c'est la vérité de tous les temps.

— Mais le mérite de Balzac c'est de s'en être aperçu !

— A la bonne heure !

Les *Lettres parisiennes*, qui commencent en 1836, s'arrêtent en 1848. A partir de 1848, une autre société remplaçait celle que Mme de Girardin aimait à peindre, aimait à railler et tout compte fait, aimait. Elle cessa d'écrire des chroniques. Elle était malade du reste et si, sur sa chaise longue, vêtue de sa fameuse robe de chambre blanche, elle recevait encore, et les plus illustres visiteurs, elle ne sortait pas. Elle ne regardait que de loin un

monde nouveau qu'elle n'aimait même pas assez pour le taquiner. Elle s'éteignit en 1855, âgée de cinquante et un ans, magnifiquement pleurée par Victor Hugo (*Jadis je vous disais: Vivez, régnez, Madame*), par Théophile Gautier et Lamartine; et par Dante aussi, puisque Gautier assura que c'était pour elle que Dante avait écrit :

La bella creatura di bianco vestita

Tout le monde (et elle ne laissa pas de le faire entendre) avait songé pour elle à l'Académie française et c'est à dire, et il n'y aurait rien de plus juste, à deux places à réserver aux femmes dans l'Académie, deux places dont, à cette époque, la première serait revenue de droit à George Sand et la seconde à Mme de Girardin. Quand les femmes seront admises à l'Académie, on dressera une liste de toutes celles qui auraient dû en être, et cette liste commencera par Mme de Sévigné, se terminera par... ne mettons aucun nom, pour ne désobliger personne et pour encourager tout le monde; et contiendra les noms de Mme de La Fayette, de Mme Deshoulières, de Mme de Maintenon, de Mme de Lambert, de Mme du Chatelet, de Mme de Staël, de Mme George Sand, de Mme de Girardin et de Mme Arvède Barine.

Certainement le dernier mot sur Mme de Girardin a été bien dit, comme tous les derniers mots, par Sainte-Beuve : « Cette femme avait bien de l'esprit; » mais vraiment, ce n'est pas assez dire. Cette femme avait bien de l'esprit; mais elle avait aussi de la sensibilité, une brillante imagination fantaisiste, et elle était un moraliste fort digne de considération. On a imprimé le *Vicomte de Launay*, avec des coupures, en 1868, en quatre volumes. Pour la postérité, on n'a pas coupé assez. Il y reste trop de ce qu'il y avait de meilleur pour le public du temps et peut-être pour l'historien : faits divers, bals, soirées, entrées des souverains, avènement de la girafe. Il faudrait ramasser en un volume de quatre cents pages environ le *Vicomte de Launay* moraliste, et l'on s'apercevrait que, parmi nos moralistes français, c'est un des mieux avertis, un des plus pénétrans et l'un des plus spirituels.

ÉMILE FAGUET.

L'EMPEREUR MUTSUHITO

I

Quand Mutsuhito, second fils de l'empereur Komei, naquit le 3 novembre 1852, tout au Japon était confusion. Les mikados y régnaient depuis les temps préhistoriques comme les descendans de la déesse solaire, que la religion shinto appelle la créatrice de l'Archipel. Vers le VIe siècle de notre ère, ils avaient adopté le confucianisme et le bouddhisme, bientôt fondus avec le shinto, la civilisation des Chinois et leur système de gouvernement centralisé, Kioto avait été choisi comme capitale de l'empire et les charges de l'État étaient devenues la propriété de quelques grandes familles de nobles de cour ou *kuge*. Mais, énervés par la civilisation nouvelle, mikado et *kuge* avaient bientôt perdu toute autorité sur le Nord et l'Ouest du Japon, restés barbares, où s'étaient fondés des clans féodaux dont les membres s'appelaient samurai et les chefs daimio. Le plus grand des daimio, le shogun, après avoir enfermé l'Empereur et sa Cour dans le palais de Kioto, avait commencé contre les daimio, une lutte de quatre cents ans, qui lui avait enfin donné la victoire au XVIIe siècle. 200 daimio seulement avaient conservé leurs États sous sa tutelle; ils passaient la moitié de l'année à Yedo, sa capitale; quand ils s'en éloignaient, ils y laissaient leurs femmes et leurs enfans en otages; aussi leurs clans s'étaient-ils transformés en républiques de samurai. Dans les États Shogunaux, qui comprenaient le tiers de l'archipel, le régime était celui de la monarchie absolue; mais, avec le temps, les shoguns incapables avaient laissé usurper leur autorité par

leurs ministres et leurs fonctionnaires; la décadence avait été rapide, et, quand Mutsuhito naquit, le désordre de l'administration et des finances, les famines répétées, les soulèvemens populaires, les clans du Sud-Ouest (Choshu, Satsuma, Hizen et Tosa) redevenus indépendans, les conspirations des samurais pauvres et des *ronins* chassés de leurs clans, également désireux de détruire, tout annonçait une révolution.

Cette révolution éclata lorsqu'en 1853 la flotte des États-Unis jeta l'ancre dans la baie de Yedo en exigeant l'ouverture de l'Archipel au commerce international. Il y avait plus de deux siècles que le shogun, craignant l'ambition des puissances européennes, avait chassé du pays tous les étrangers, excepté les Hollandais, qui pouvaient déposer leurs marchandises dans un îlot de la baie de Nagasaki; l'établissement des Anglais à Hong-Kong, des Russes à Vladivostock avaient réveillé les craintes d'autrefois, et l'arrivée de l'escadre américaine, que suivirent bientôt des vaisseaux de toutes les grandes puissances, fut considérée comme le signal de l'invasion. Tous alors, las du shogunat incapable, les daimio, les samurai, le peuple se tournèrent vers l'Empereur, prisonnier dans son palais de Kioto.

La cité sainte s'élève dans une plaine riante qu'entoure un cirque de montagnes sauvages; elle a la forme d'un rectangle allongé, où les rues se coupent à angle droit; au Nord du rectangle se trouve le *gosho*, le palais impérial, qu'entourent des jardins: dans l'enceinte réservée on ne voit que des cours couvertes de petits cailloux et des bâtimens de bois peints de blanc, rayés de rouge; le blanc et le rouge sont des couleurs saintes. En 1853, rien ne paraissait y avoir changé depuis douze siècles; les hommes s'y vêtaient encore d'amples tuniques de soie, les femmes d'une douzaine de larges pantalons et de robes flottantes, sur lesquelles pendaient leurs cheveux; les manières, les amusemens, la langue, tout y disait le passé. Nul homme n'approchait l'Empereur servi par des femmes à genoux. Élevé dans cette demeure mystérieuse, ignorant du monde, ignorant même du Japon, comment Komei qui n'avait d'ailleurs que vingt-deux ans, eût-il pu guider son peuple à cette heure difficile? Il se contenta de répondre que le shogun avait pour mission propre de chasser les barbares. Mais les ministres du shogun ne voulaient pas affronter la coalition des puissances; des conventions provisoires furent donc conclues qui ouvraient quelques

ports au commerce. Dans tout le pays ce fut un frémissement d'horreur, et l'horreur redoubla quand des calamités survinrent qui semblèrent le châtiment des dieux : la famine, des épidémies, le choléra introduit par les bâtimens des étrangers, des tremblemens de terre, qui firent cent mille victimes. Enfin un incendie dévora une partie du *gosho*. Effrayé par ce qu'il regardait comme un présage céleste, Komei s'opposa de toutes ses forces à la signature de traités définitifs et, comme le gouvernement shogunal n'écoutait pas ses ordres, lui, le fils du Ciel, ne craignit pas de s'allier à ceux qui préparaient la Révolution. Le premier ministre de Yedo, Ii Kamon, était un homme dont la netteté d'esprit et la décision approchaient du génie; un matin il fit cerner le *gosho* par les troupes qu'il avait à Kioto ; des soldats, pénétrant dans le palais même, arrêtèrent les conjurés, les princes, pour les jeter en prison, les autres, pour les envoyer au supplice. Le shogun prit le titre de *taikun*, qui semblait désigner le souverain du pays, il signa les traités que l'empereur n'avait pas voulu signer (octobre 1858). Mais bientôt on apprit que Ii Kamon venait de tomber à Yedo sous les coups de samurai, vengeurs de la majesté impériale (23 mars 1860). Alors chaque mois, puis chaque semaine, puis chaque jour apporta la nouvelle d'un autre succès des révolutionnaires, d'une autre concession du shogun. Enfin ce fut la grande nouvelle attendue depuis des siècles : les daimio avaient abandonné Yedo, le shogun impuissant allait se rendre à Kioto pour se prosterner devant l'empereur et l'appeler son maître (octobre 1862).

Le prince Mutsuhito avait alors dix ans; comme il avait perdu son frère, à l'occasion de la cérémonie où les Japonais échangent leur nom et leurs habits d'enfans contre un nom et des habits d'homme, il fut proclamé héritier présomptif. La rude éducation qu'il avait reçue, habitué à supporter toutes les privations, à ne jamais trahir ses sentimens, comme aussi les terribles événemens qui avaient marqué son enfance lui avaient donné un esprit et un caractère qui n'étaient pas de son âge. Quels spectacles d'ailleurs pour sa jeune imagination! Quelles impressions pour sa jeune sensibilité! D'abord, l'enfant est tout curiosité ; le shogun et soixante-dix daimio s'établissent à Yedo avec leurs troupes: samurai du nord, dont le chapeau de fer ou de cuir au masque grimaçant, l'armure aux lamelles de laque et de métal rappellent le moyen âge; samurai du Sud-Ouest déjà

presque équipés à l'européenne. Chez l'enfant l'orgueil succède à la curiosité, lorsque dans ce palais, où il a connu la pénurie, où ses serviteurs ont connu la misère, le shogun agenouillé devant son père et devant lui répand des monnaies, des armes, des pièces de soie et de brocart. Bientôt ce seront de tout autres émotions. Le mikado et le prince héritier sortent du palais pour conduire des processions solennelles aux temples des dieux, leurs ancêtres. Pareil fait ne s'est pas produit depuis des siècles. Le confucianisme chez les grands, le bouddhisme dans le peuple ont pu affaiblir la croyance au shinto, l'invasion étrangère la ravive, il faut maintenant se décider, ou croire, ou ne pas croire, et l'on ne peut pas ne pas croire, ne pas se persuader que le sol national est un sol sacré, que les dieux créateurs le protègent, que l'image vivante de leur protection est le mikado, leur fils. Aussi partout où paraissent Komei et Mutsuhito voici des foules prosternées; le noble de cour s'y mêle au samurai, le marchand au paysan. C'est un peuple qui s'offre, qui supplie son prince de vouloir accepter le don qu'il fait de lui-même. Cette offre produit des mouvemens différens chez le père et chez l'enfant. Komei, élevé dans les idées du passé, ne comprend de cet hommage que la soumission; s'il pouvait s'imaginer que son peuple osât l'aimer, il s'en offenserait; lui-même, quand il adore ses ancêtres, n'éprouve qu'un froid respect, ne trouve que des mots, des gestes de convention. Dans l'âme au contraire de Mutsuhito naissent ces sentimens, qui feront un jour la force et la gloire de son règne : il entre en communion avec ses ancêtres par la piété qu'il leur voue, par la protection qu'il croit recevoir d'eux, en communion aussi avec son peuple, dont il leur transmettra les prières.

Le mouvement qui jette la foule aux pieds du mikado est plein de haine contre l'étranger. La guerre sainte a été décidée, l'Empereur lui-même la proclamera, il se rendra solennellement dans le temple du dieu de la guerre pour y donner au shogun le glaive sacré qui chassera les barbares. De jour en jour cependant, de mois en mois on remet la proclamation, finalement on convient de s'abstenir. Et cet aveu d'impuissance, qui nuit aux dieux mêmes du pays vaincus par une puissance inconnue, provoque chez tous un affreux découragement. Cette fois encore combien Komei et Mutsuhito en sont diversement affectés! Si les étrangers sont pour Komei des êtres impurs,

dont il ne souffrira pas la présence dans le voisinage de son palais, il se soucie peu que le shogun leur permette de s'établir aux portes de Yedo. Dans l'âme de l'enfant, qui sera le grand empereur, naît au contraire cette fièvre patriotique qui lui fait ressentir toutes les angoisses de son peuple, lui fait considérer la moindre parcelle du sol national comme aussi sacrée que son palais ; il ne peut en même temps avoir pour les étrangers la haine de son père ; quand il voit leurs fusils, leurs montres, leurs instrumens de physique, il se demande le secret de leur génie mystérieux.

Déjà la déception, la rancœur qu'a produites l'abandon de la guerre sainte a laissé le champ libre aux révolutionnaires. Les samurai des clans établis à Kioto ont perdu toute discipline, leurs cris parviennent jusqu'au palais ; la nuit, le jeune prince voit des feux s'allumer au sommet des montagnes ; ce sont les *ronin*, les samurai chassés de leurs clans, les *kiheitai*, les révolutionnaires sortis de toutes les classes et de toutes les provinces, qui échangent des signaux avec les conspirateurs de Kioto. Peu à peu ils se risquent dans la ville, ils la remplissent bientôt, ils s'en rendent les maîtres, y imposent la Révolution : leur comité de salut public abolit toutes les lois, supprime les distinctions de classe, fixe les salaires et le prix des alimens. Pour chaque contravention la mort. Chez ces hommes, ivres d'alcool, ivres d'excitations de toutes sortes, c'est la folie du meurtre ; sans cesse ils voient rouge, tirent leurs sabres, frappent au hasard, un être vivant ou une statue, un noble ou un serf, un homme ou une bête. Alors Komei se repent de s'être allié aux clans partisans de la Révolution, surtout à Choshu, qui a permis aux *kiheitai* d'envahir sa capitale ; il traite en secret avec le shogun et les clans qui lui sont restés favorables ; ceux-ci dissimulent leurs troupes dans la banlieue, puis un matin ils saisissent par surprise les portes du gosho ; l'empereur somme Choshu de se retirer ; après quelques heures d'hésitation, Choshu obéit ; les *kiheitai* le suivent dans sa retraite. Kioto est délivré de la Terreur (30 septembre 1863).

L'année suivante, Choshu et les révolutionnaires reviennent en force, assiègent Kioto, veulent emmener l'empereur prisonnier. Celui-ci a confié la garde du palais au shogun et aux clans ralliés. Dans la nuit du 19 au 20 août 1864, les révolutionnaires se glissent dans la ville ; au lever du jour ils atta-

quent le *gosho* de cinq côtés à la fois, leur élan est d'abord irrésistible, ils enlèvent les portes extérieures, conquièrent le quartier des nobles et les jardins, emportent la première enceinte du palais. Des balles, des boulets tombent dans les appartemens qu'habite l'empereur, les *nobles de cour* effrayés parlent de traiter, les shogunaux ne veulent rien entendre; pour isoler les assiégeans, ils mettent le feu à quelques maisons de *kuge;* le vent, des malfaiteurs étendent l'incendie; au milieu des flammes, c'est une lutte sauvage : des révolutionnaires cernés, peu réussissent à s'échapper, les autres s'ouvrent le ventre, sont massacrés ou pris vivans pour être livrés à la torture.

L'attaque du *gosho* réconcilia définitivement Komei avec le shogun et lui fit prendre dans la même haine que les révolutionnaires tous les partisans des réformes. Pour Mutsuhito, bien qu'il n'osât s'élever contre son père, il réfléchissait, il doutait, et chaque jour augmentait ses doutes : on avait cru que l'appui de l'empereur faisait la force des rebelles, il se tournait contre eux et leur nombre augmentait, leurs bandes battaient les troupes du shogun; les clans des îles, Satsuma, Hizen et Tosa, suivant l'exemple de Choshu, embrassaient la cause de la Révolution. Et tout à coup Komei, pris de la petite vérole, mourut (février 1867), laissant à l'enfant de quatorze ans un trône chancelant, un pays démembré. Komei était pourtant capable de faire de grandes choses, mais il n'avait su comprendre ni l'enseignement de ses ancêtres, qui lui disaient de renoncer à la lettre de la loi pour en garder l'esprit, ni l'appel de son peuple, qui lui demandait de fonder une monarchie nouvelle, où les sujets seraient unis au maître, non plus par la crainte, mais par l'amour.

II

Komei mort, tous se tournèrent anxieux vers cet enfant inconnu, dont la taille haute et frêle, le visage aux yeux fixes, ne laissaient pas deviner le caractère. Ce que son père n'avait pu accomplir, pourrait-il, lui, l'accomplir? De ces clans en guerre les uns contre les autres, de ces castes qui se haïssaient et voulaient se détruire, saurait-il refaire un peuple? En attendant qu'il devînt un homme, les partis ennemis cherchaient à

s'emparer de lui comme d'un otage. Le shogun Keiki avait obtenu de l'empereur mourant qu'il lui confiât la garde du jeune souverain; bientôt pressé par le mouvement qui emportait le pays, effrayé des progrès que faisaient les clans du Sud-Ouest, il crut plus sage d'abdiquer son titre de shogun et de prendre celui de régent (octobre 1867). Inutile concession. Le 3 janvier 1868, les révolutionnaires se saisissent par surprise du *gosho*. A côté des nobles de cour, dont l'un, Iwakura, se rallie ouvertement à la Révolution, à côté des daimio du Sud-Ouest, ils sont tous là, ces hommes qui, depuis dix ans, ont ourdi tant de complots, fomenté tant de révoltes, suscité ou laissé commettre tant de crimes : Saigo de Satsuma, géant brutal et borné, follement brave, superbement chevaleresque, l'idole de la foule; Okubo, lui aussi de Satsuma, fin et cultivé, d'une intelligence hors ligne, de nobles instincts, capable de faire de grandes choses, mais ayant perdu au cours de dix ans de conspirations beaucoup de son sens moral et toute sa franchise; Kido, de Choshu, aventurier ayant fait tous les métiers, pris part à toutes les insurrections, même à l'assaut du palais impérial, la figure d'un gamin, les manières du plus bas peuple, avec des yeux qui révèlent son génie, le plus grand de ces hommes, le plus modéré aussi et le plus honnête; Okuma, de Hizen, adroit, inventif, plein de ressources, orateur méridional, dont l'éloquence intempérée devance toujours la pensée quand elle ne la supplée pas; Itagaki, de Tosa, le dictateur redouté de l'île de Shikoku, démagogue aux formules creuses, naïf d'ailleurs, le jouet de ses alliés. Combien d'autres encore, plus dangereux que leurs chefs et plus coupables! Malgré la présence du jeune souverain, dont l'impassible visage cache les étonnemens, les dégoûts, même les craintes, ces hommes, qui n'ont rien de commun que leur haine du passé, se contredisent, s'insultent, se menacent. Iwakura, dépouillant enfin l'indifférence hypocrite, qu'il a montrée depuis dix ans, s'abandonne aux emportemens de son caractère hautain et passionné, il tire son poignard, menaçant d'en frapper ses adversaires, puis de s'en frapper lui-même. Les plus violens l'emportent; on rédige un décret où sont supprimées toutes les institutions politiques du Japon, aussi bien celles dont le souvenir s'est conservé au *gosho* que celles qu'a fondées le shogunat; devant l'enfant pâle et muet, qu'on feint d'adorer, on saisit le sceau impérial, on en

applique la marque sur le décret, il ne reste plus d'autre légalité que la Révolution.

Et pourtant, à quelques centaines de mètres, se dresse le château que les shogun ont bâti pour surveiller la Cour impériale, sombre forteresse à l'extérieur avec ses larges fossés, ses épaisses murailles, ses tours et son donjon carré, admirable palais à l'intérieur, que la magnificence de ses décorations a fait appeler un rêve d'or. Là, dans une salle où les artistes du XVIIe siècle ont réalisé le chef-d'œuvre de l'art décoratif japonais : d'immenses pins maritimes de grandeur naturelle, au-dessus desquels planent des aigles guettant leur proie, siègent, autour de l'ex-shogun, dans leurs admirables costumes de couleur pâle, la tête coiffée du *cornet* noir, tous impassibles, tous polis jusqu'à la préciosité, les princes fidèles, les représentans du régime qui va finir. Leur cause est perdue, ils le sentent. Aussi quelques-uns seulement parlent-ils de marcher sur le palais ; le shogun, qui a jadis défendu ce palais contre Choshu, refuse de l'attaquer aujourd'hui, il se replie sur Osaka. Sa faiblesse augmente l'audace de ses ennemis, un décret impérial lui enlève ses titres et ses fiefs ; il se repent alors, veut reprendre Kioto ; c'est en vain : ses troupes sont battues ; il s'enfuit par mer, tandis que le ciel se rougit des flammes d'Osaka incendié (31 janvier 1868). Keiki est mis par décret impérial hors la loi humaine, hors la loi divine, les troupes des clans et les bandes révolutionnaires fondues ensemble deviennent l'*armée du châtiment :* en février, cette armée, traversant toute la grande île, envahit les états shogunaux, Keiki se résigne, il s'abandonne, lui et les siens, à la clémence de l'Empereur, le Japon central est pacifié (mai 1868), mais plus d'un an la lutte se poursuivra contre les clans du Nord, puis contre les samurai qui proclament la république dans l'île de Yezo (juin 1869).

Devenus tout puissans, les révolutionnaires convoquent dans la forteresse de Kioto, où s'est tenue la dernière assemblée de l'ancien régime, un parlement de samurai élus par les Comités de salut public des clans vainqueurs et des clans ralliés aux vainqueurs ; ils y conduisent le jeune empereur proclamé majeur et lui font prêter le serment d'établir un régime de justice et d'égalité où le gouvernement ne fera rien sans consulter l'opinion publique (6 avril 1868). On s'attaque aussitôt aux deux cents princes féodaux, à ceux qui ont fait la Révolution comme

à ceux qui l'ont combattue, tous perdent leurs états et leurs biens; les clans sont supprimés, les anciennes provinces sont remplacées par des départemens. C'est ensuite la loi agraire : toutes les terres appartiennent en droit aux clans, en fait aux daimio et aux samurai; on les leur confisque; les forêts et les montagnes sont attribuées à l'État ou aux communes, les terres cultivées aux paysans. Comme indemnité, daimio et samurai doivent recevoir des pensions; ces pensions, l'État, sans ressources, ne peut les payer; on les rachète de force contre une indemnité dérisoire; les 1 500 000 samurai sont réduits à la misère. Ils ne forment déjà plus la caste militaire, ils n'ont même plus le droit de porter leurs sabres; pour les tenir en respect, on a constitué une armée de paysans commandée par les chefs des anciennes troupes révolutionnaires. La principale classe ainsi frappée, l'ancienne société peut disparaître tout entière : on abolit les castes privilégiées, les castes infâmes, les gildes et même toutes les associations. Puis on s'attaque à la religion : le bouddhisme est déchu de son rang de religion officielle, ses biens sont confisqués, ses principaux temples donnés au shinto. Enfin on détruit l'ancienne constitution de la famille par le fameux rescrit qui déclare : « Les recensemens ne seront plus pris par famille, mais par individus. » Bientôt pourtant les révolutionnaires s'aperçoivent qu'il ne peut exister un État, une société dépourvus de toute institution; alors, leur haine du Vieux Japon leur faisant oublier leur ancienne haine de l'étranger, ils prétendent imposer au pays les institutions les plus contraires qui se puissent rencontrer, celles de l'Europe, et de l'Europe révolutionnaire.

Aussitôt la guerre civile recommence. Saigo, qui haïssait le shogunat, mais qui hait autant la Révolution, veut sauver les samurai pour sauver avec eux le Vieux Japon : avant qu'on ait formé une armée nouvelle, il prendra le commandement des samurai, les conduira contre la Corée et contre la Chine. Itagaki, qui souhaite au contraire de pousser la Révolution à ses conséquences extrêmes, cherche aussi à sauver les samurai parce qu'il juge le peuple trop peu formé pour fonder une démocratie véritable et qu'il pense y réussir avec l'aide des samurai d'idées avancées. Saigo et Itagaki s'unissent donc, entraînant Eto, qui vient d'introduire les codes français, Maebara, le vice-ministre de la guerre, d'autres encore. Iwakura, Okubo, Kido

refusent de s'aventurer dans une guerre, et d'accorder une Constitution (1873). Ce sont eux qui l'emportent. Les autres quittent le Conseil, que Kido lui-même abandonne, adressent un manifeste à la nation, et se retirent dans leurs clans. Eto soulève Hizen, Eto est vaincu et décapité. Maebera soulève Choshu, Maebera est vaincu et décapité. Saigo enfin soulève Satsuma (1877); toute l'armée impériale doit marcher contre celui qui l'a créée ; la lutte dure neuf mois; elle est terrible : 14 000 hommes périssent, 20 000 sont blessés, 40 000 emprisonnés, les paysans vont au feu avec les samurai, et les femmes se font tuer comme les hommes. Enfin Satsuma est écrasé; cerné sur une colline, Saigo s'ouvre le ventre, un ami lui coupe la tête, qu'il enterre ; tous ses fidèles font harakiri. Le commandant des impériaux est Kawamura, le beau-frère de Saigo, il fait rechercher les restes du héros, de crainte qu'on ne répande le bruit de son évasion et de son prochain retour. Le corps du géant est retrouvé, il faut encore la tête ; enfin Kawamura la déterre ; il la saisit par cette touffe de cheveux que les samurai conservent au milieu de leur crâne rasé, il la présente aux soldats, aux paysans accourus, hideuse maintenant, maculée de sang et de boue, les yeux restés grand ouverts dans l'agonie. Saigo est bien mort, le Vieux Japon avec lui.

Mais comment, se demandera-t-on, ces luttes affreuses n'aboutirent-elles pas à l'anarchie? Pour quelle raison cette œuvre de destruction et de haine devint-elle le principe d'une transformation féconde? C'est que la Révolution se couvrait du nom de l'empereur et l'empereur représentait les traditions du Japon, son histoire séculaire, ce patriotisme farouche qui l'avait toujours empêché de se démembrer au cours de guerres civiles, et qui maintenant lui faisait consentir à tous les sacrifices nécessaires pour devenir un grand peuple. Entre la Révolution et le shogun la lutte aurait pu se poursuivre pendant des années, mais Katsu, le ministre de la Guerre du shogun, lui avait écrit : « Le succès de notre armée réserverait au Japon le sort de la Chine ou même celui de l'Inde, » et le shogun s'était remis à la merci de l'empereur. Les daimio auraient pu refuser de céder leurs États, comme les samuraï de dissoudre leurs clans : un ordre de l'empereur les avait fait s'incliner. Le peuple d'ailleurs s'éveillait, et le peuple tout entier allait à l'empereur. Il avait haï l'ancien régime, accueilli avec joie l'avènement du nouveau,

mais ce nouveau régime, il le haïssait maintenant plus encore que l'ancien, comme dépaysé dans son propre pays. Effrayé du génie sinistre de ces hommes, qui ne voulaient rien lui laisser de ce qu'il connaissait et de ce qu'il aimait, il se tournait avec angoisse vers l'Empereur, descendant des dieux, qu'il appelait lui-même un dieu, lui demandant sa protection contre ses propres ministres, l'interrogeant anxieusement sur ce qu'il fallait croire, puisqu'on arrachait les images des temples, sur ce qu'il fallait faire, puisque les nouvelles lois défendaient tout ce qui était autrefois commandé, commandaient tout ce qui était autrefois défendu. Quand Mutsuhito avait quitté Kioto en 1868, la foule à genoux l'avait supplié de rester, des bandes armées l'avaient suivi pour le forcer à revenir et ne s'étaient retirées que devant son ordre exprès. Partout le peuple l'avait accueilli avec une foi religieuse, et quand, arrivé à Yedo, devenu Tokio, la capitale de l'Est, il s'était rendu sur la tombe des 47 ronin, la multitude lui avait juré la fidélité que ces héros avaient jurée à leur maître.

Quels étaient donc les sentimens du jeune empereur? Se considérait-il comme le souverain de ceux qui s'appelaient ses ministres ou comme leur prisonnier et leur otage? Que pensait-il de leur œuvre, qu'ils imposaient au peuple en la présentant comme son œuvre à lui? Ce qu'on sait du caractère de Mutsuhito, la fierté, le goût des belles manières qu'il avait hérités de son père, l'horreur du désordre, que lui avaient donnée les tristes expériences de son enfance, tout tend à prouver que les chefs de la Révolution lui inspiraient de l'aversion ; aussi, cherchant auprès de lui un intermédiaire, nommèrent-ils chancelier Sanjo, qui, du moins en apparence, dirigea les affaires de 1868 à 1885 : *noble de cour*, il savait transmettre à l'empereur sous la forme la plus respectueuse et avec l'assurance d'un dévouement sincère les désirs ou même les ordres des chefs de la Révolution. Un seul de ces derniers réussit à gagner avec le temps la faveur du monarque : Okubo; dès cette époque Mutsuhito avait le don de connaître les hommes, il avait compris les grandes qualités d'Okubo; tout en réprouvant les exagérations d'un esprit porté à l'utopie, il lui donna sa confiance et, la lui conservant jusqu'au bout, réussit à le faire triompher de ses adversaires. Avec l'âge, en effet, le caractère de Mutsuhito se formait ; l'affection du peuple augmentait

chaque jour sa puissance, tandis que chaque jour les luttes intestines des révolutionnaires diminuaient la leur. Si l'enfant qui renversa le shogunat en 1868 n'était guère qu'un otage entre les mains de ses prétendus conseillers, s'il se taisait de crainte de se voir contredire, de crainte peut-être de se voir déposer, l'homme qui vainquit Saigo en 1877 était déjà un souverain.

Ce serait pourtant mal juger l'empereur Mutsuhito que de le présenter comme hostile ou comme indifférent à l'œuvre de destruction accomplie pendant les dix premières années de son règne. Il promulgua toutes les grandes réformes, non seulement comme souverain, mais comme représentant du Ciel et des dieux; il n'y a donc pas de doute qu'il ne les approuvât au moins dans leurs grandes lignes. A l'époque où il monta sur le trône, le sentiment qui semble avoir dominé chez lui était le mysticisme. Tandis que pour Komei le culte des ancêtres était simplement un de ces rites tout de forme où se plait le confucianisme dégénéré, Mutsuhito, imbu de romantisme, y voyait l'union du présent et du passé, des descendans et des ascendans, du souverain et des ancêtres divinisés, et parce que cette union était chez lui un sentiment, non un rite, qu'elle avait son temple non dans tel ou tel édifice, mais dans le cœur même, il croyait possible, il croyait même nécessaire de l'affranchir des coutumes qui avaient fini par en cacher le sens. Pour lui, la Révolution n'était donc pas impie, si elle se faisait dans un sentiment de piété envers les aïeux, si l'on ne rejetait les formes extérieures de leurs institutions que pour en rechercher l'esprit; et cette croyance, il la poussait si loin que c'est comme représentant des aïeux qu'il crut de son devoir d'accepter la civilisation de l'Occident. Élevé d'ailleurs dans la haine de tout ce qu'avait fondé le shogunat, il considérait comme son devoir de n'en rien laisser subsister. Et son mysticisme ne le portait pas seulement vers ses ancêtres, il le portait aussi vers son peuple. Confucianiste, Mutsuhito ne voulait plus d'intermédiaire entre lui et ses sujets; en supprimant les principautés, les classes, les corporations, il rétablissait l'unité de la famille, il écartait ceux qui, en l'absence du père, avaient pris sa place, il rendait tous ses enfans égaux parce qu'il avait envers tous les mêmes devoirs et qu'il portait à tous le même amour. Sans doute il faut admettre aussi que Mutsuhito, encore très jeune, se

laissa emporter par le mouvement général de 1868, qu'ambitieux, décidé à ne pas redevenir le prisonnier du gosho, il s'efforça de se rendre populaire, qu'il voulut plaire à l'Europe, se faire admettre au nombre des souverains gouvernant des pays pleinement civilisés et même qu'à de certains momens au moins, il eut, lui aussi, la fièvre de la Révolution. D'ailleurs, dans l'œuvre de destruction, une partie s'accomplit en quelque sorte d'elle-même, une partie, pour avoir été voulue, n'en était pas moins nécessaire, et qui aurait pu déterminer la limite où l'on devait s'arrêter, refréner les passions qui voulaient la franchir?

Quand Mutsuhito commença de voir clair dans ce qui s'accomplissait, il lui incomba le devoir de rétablir la paix entre les partisans et les adversaires des réformes : or les événemens lui avaient donné les révolutionnaires comme ministres et comme alliés, mais les révolutionnaires ne lui obéissaient pas, tandis que les conservateurs jetés par les circonstances dans le camp opposé s'inclinaient pourtant devant ses ordres ; il crut bien faire en leur commandant de se sacrifier pour le bien commun. Un événement tragique devait lui faire comprendre qu'il avait tort de demander tous les sacrifices au même parti, qu'en affaiblissant les forces conservatrices du pays, il affaiblissait la monarchie elle-même, et qu'en supprimant tout intermédiaire entre son peuple et lui, il se privait de tout appui contre les égaremens de son peuple. C'était le 14 mai 1878. L'empereur attendait au palais Okubo, devenu son tout-puissant ministre. Ce dernier, qui habitait dans le Sud-Ouest de Tokio, suivait en victoria le chemin creux d'un vallon boisé. Deux paysans lui offrent des fleurs. Soudain ils tirent leurs sabres, ce sont des samurai, chevaux et cocher tombent sous leurs coups. Quatre autres samurai, s'élançant d'un bosquet de bambous, se jettent sur Okubo, qui veut sauter hors de la voiture, le hachent à coups de sabre. Saigo le jeune, le frère du grand Saigo, découvre le cadavre et court annoncer le crime à l'empereur.

A la nouvelle de cette mort, éclate le mouvement révolutionnaire depuis longtemps préparé. Tant que Satsuma les a menacés, les partis avancés n'ont pas osé s'attaquer au gouvernement ; maintenant ils peuvent parler librement : ce qu'ils veulent, c'est un régime démocratique sous un empereur ou sous une république ; en formulant le programme du parti radical, Itagaki évite de faire aucune allusion à la maison impériale. Aux atten-

tats, aux complots, aux soulèvemens, Sanjo et Iwakura répondent par des mesures coercitives; mais Okuma les trahit et quitte le ministère avec tout le clan de Hizen pour fonder un nouveau parti d'opposition, le parti progressiste. Iwakura est mourant. Sanjo se reconnaît incapable de gouverner seul dans ces circonstances nouvelles. L'empereur alors intervient, et d'une manière décisive, qui révèle enfin son caractère. Cédant à la pression des révolutionnaires, il déclare, le 12 octobre 1881, qu'il accorde une constitution, mais il en retarde la promulgation jusqu'en 1890; il s'adresse à ses sujets en termes sévères : « Nous remarquons que la tendance de notre peuple est d'avancer trop rapidement sans la pensée et la considération qui rendent seuls les progrès durables, c'est pourquoi nous avertissons nos sujets, les grands comme les petits, que ceux qui troubleront la paix de notre royaume en réclamant des transformations soudaines et violentes encourront notre déplaisir. » Et aussi résolument qu'il a fait une concession devenue nécessaire, Mutsuhito met fin à l'œuvre de destruction et décide que les neuf années qui le séparent de la date fixée pour l'établissement du régime constitutionnel seront consacrées à l'œuvre de reconstruction, qui maintenant absorbera toutes les forces du pays. Cette double détermination, digne d'un chef d'État, produit son effet. Les révolutionnaires, privés de l'appui de l'opinion publique, se calment et la masse de la nation, effrayée de tant de ruines, s'associe franchement à la grande œuvre qu'entreprend son souverain. Les mauvais temps sont passés.

III

L'empereur avait maintenant vingt-neuf ans; haut d'un mètre quatre-vingt-dix centimètres, fort, large d'épaules, le teint brun, les arcades du front proéminentes, les sourcils touffus, les yeux durs, le regard profond, la bouche grande aux lèvres épaisses mal cachées par la moustache, le menton saillant et volontaire accusé encore par la barbe taillée à l'impériale, il s'imposait comme un maître : nul ne pouvait le voir et douter que ce fût lui qui gouvernât. Le mysticisme de ses premières années, qui devait se développer plus tard, s'était tempéré alors par l'action, la vigueur du caractère, le sens de la réalité, un tour d'esprit pratique et précis. Les épreuves de son enfance lui avaient

donné le courage et le sang-froid nécessaires pour ne reculer devant aucune décision, mais sans l'assombrir, sans lui enlever la faculté de jouir de la vie, et pendant ces dix années, qui marquent une trêve entre les dangers de la triste époque et les préoccupations de l'époque glorieuse, il y eut chez lui comme le besoin de posséder tout ce que la vie peut accorder. Ce furent d'abord les joies du foyer. Il venait de connaître bien des tristesses. La charmante impératrice Haruko, qu'il avait épousée en 1870, ne lui avait pas donné d'enfans. Suivant l'usage de la maison impériale, il avait choisi parmi les dames de sa cour cinq femmes de second rang; deux fils lui étaient nés; ils étaient morts; le père en avait souffert cruellement; le prince ne cachait pas son inquiétude de ne pouvoir assurer sa succession. Enfin le présent empereur Yoshihito naquit le 31 août 1879; les soins de chaque jour dont il fallut entourer sa frêle enfance rendirent plus douce encore la joie de le reconnaître officiellement le 31 août 1887 et de le proclamer prince héritier le 3 novembre 1889. Sa naissance fut suivie de celle de quatre princesses, dont deux sont aujourd'hui mariées.

Mutsuhito résidait à Tokio; depuis 1889, ce fut dans le palais japonais qu'il s'était fait construire sur l'emplacement de l'ancien château shogunal; il décida que les appartements publics recevraient la riche décoration qui sied à un souverain, mais il voulut une grande simplicité dans ses appartements privés, le style shinto le plus sévère pour le temple des ancêtres. Vêtu dans l'intimité de soie et de crêpe blancs suivant la coutume, l'empereur portait en public un uniforme sombre de général; l'impératrice et les dames de la cour s'habillaient à l'européenne pour les cérémonies officielles. Chaque année faisait perdre à l'ancienne étiquette un peu de sa rigueur : même à l'époque où les chefs de la Révolution étaient de véritables dictateurs, personne n'eût osé adresser la parole à l'empereur, mais il s'était plu à créer entre lui et ceux qui l'entouraient des rapports plus faciles; de même, quoique, par respect pour la tradition, il vécût une vie retirée, il ne craignait pas de se montrer en public; le but même de sa politique ne fut-il pas de supprimer les barrières que la coutume chinoise met entre le souverain et son peuple?

Dans les heures de répit que lui laissaient ses devoirs, il recherchait ces plaisirs délicats où s'était formé le goût exquis du vieux Japon; il admirait les peintures des maîtres

anciens et celles des maîtres modernes, les broderies, les bibelots; il accordait une attention spéciale au parc qui entoure le palais, y voulait de beaux arbres et des fleurs rares. L'Impératrice et lui aimaient à fixer leurs sentimens ou leurs impressions dans des *haikai*, ces petites strophes de dix-sept syllabes qui sont au Japon le régal des délicats. Mutsuhito, qui ne partageait pas les préjugés des samurai, veillait ainsi à ses intérêts matériels. Comme ses ancêtres avaient toujours souffert de la gène où les tenait le shogun, gène qui les empêchait de secourir même médiocrement un serviteur dans le besoin, il désirait s'assurer une fortune qui lui permît de faire largement ses devoirs de prince en dehors de tout contrôle du Parlement. Dans le partage des terres confisquées aux anciens clans, il avait reçu deux millions d'hectares, en grande partie incultes, dont il exploita les forêts et les mines. De plus, l'État, qui avait créé les principales entreprises : banques, chemins de fer, lignes de navigation, possédait un grand nombre d'actions des sociétés fondées pour les conduire ; les sociétés se plaignant de l'ingérence constante des fonctionnaires, Mutsuhito accepta que ces actions fussent attribuées à la maison impériale. Grâce au développement qu'ont pris les premières entreprises et celles auxquelles il s'est intéressé depuis, il a pu laisser une fortune d'un milliard de francs, sans compter la liste civile, qui est de dix millions.

L'empereur avait donc les qualités requises pour diriger l'œuvre de reconstruction, qui exigeait, avec le sens de la tradition, une connaissance nette de tous les besoins du présent; mais cette œuvre, il en devait confier l'exécution à des collaborateurs intelligens, énergiques et pénétrés de la civilisation de l'Occident ; ses premiers conseillers ayant disparu, il s'entoura de ces hommes qui, encore jeunes alors, figureront cependant dans l'histoire sous le nom qu'on leur donna plus tard d'*anciens*, de *genro*. Ils n'avaient pas pris part aux révoltes et aux luttes qui avaient précédé le coup d'État de janvier 1868; dans les premiers temps du nouveau régime leur influence avait été médiocre et, quoique depuis plusieurs années déjà, ils eussent des ministères, ce fut seulement après la disparition de leurs grands aînés qu'ils osèrent ambitionner le premier rang. La rivalité de Saigo et d'Okubo avait fait perdre à Satsuma son ancienne prépondérance; ses chefs Kuroda, Saigo, Matsukata,

Oyama ne jouèrent dans la politique qu'un rôle effacé, mais ce furent de bons organisateurs. L'influence de Choshu fut tout autrement considérable et, comme Inoue se contenta de suivre Ito, l'histoire intérieure entre 1888 et 1901 se résume dans la rivalité d'Ito et de Yamagata. Ito (1841-1910), le chef du premier cabinet (1885-1888), était, dans toute la force du terme, ce que nous voulons appeler un Oriental : jamais homme ne fut plus insinuant, plus subtil, plus amoureux de l'intrigue, plus fertile en combinaisons comme aussi plus apte à comprendre les idées des autres, à s'assimiler les connaissances de tous les peuples. Sa souplesse lui permit de réduire à de simples luttes parlementaires les rivalités nées de la Révolution, qui jusqu'alors avaient provoqué des guerres civiles, de trouver une constitution qui conciliât les idées de l'empereur et des réactionnaires avec les revendications des démocrates. Son admirable faculté d'assimilation fit de lui le véritable initiateur de son pays à la vie occidentale, le négociateur né des traités entre le Japon et les puissances. Malgré ces qualités ou plutôt à cause d'elles, Ito n'avait ni conviction profonde, ni décision de caractère : dans toutes les crises difficiles de la politique intérieure et de la politique extérieure, on le vit se dérober et lui, si jaloux du pouvoir, l'abandonner à d'autres parce qu'il lui manquait ou la netteté de vision nécessaire pour trouver la solution juste, ou le courage d'appliquer cette solution quand il la découvrait. Le maréchal Yamagata (1838), aussi intrigant que son rival, avait des manières plus rudes, un caractère plus cassant. On trouvait en lui un curieux mélange du vrai soldat intransigeant dans l'accomplissement de ses devoirs et de l'officier de fortune trop longtemps mêlé aux conspirations. Sa conception autocratique du gouvernement plaisait à Mutsuhito, il lui avait d'ailleurs rendu de grands services comme ministre de la guerre (1873-1881) en soustrayant la jeune armée à l'influence de Saigo. Yamagata témoigna, soit comme général, soit comme administrateur civil, des plus remarquables talens d'organisateur ; comme homme d'État, il s'est imposé par la faculté même qui manquait à Ito, la décision.

L'œuvre de reconstruction accomplie par l'empereur et les *genro* comprend les grandes lois organiques promulguées de 1881 à 1890, la Constitution de 1889 et les lois qui en assurent le fonctionnement, enfin les Codes, dont le texte définitif fut

réservé à la sanction du Parlement, qui les a votés de 1890 à 1911. Cette œuvre s'inspira d'abord et avant tout du caractère et des besoins des Japonais; par suite, elle se montra respectueuse de la tradition et revint sur beaucoup des mesures destructives trop hâtivement accomplies : le bouddhisme ne fut plus persécuté; la noblesse fut rétablie, les nouveaux titres furent partagés entre les kuge, les daïmio et les hommes nouveaux que l'empereur anoblit comme Ito et Yamagata; l'ancienne caste militaire fut maintenue sous un autre nom; on fit une large place aux samurai dans l'administration et dans l'armée, on facilita leur entrée dans les professions libérales, l'industrie, la banque et le commerce; les gildes se reconstituèrent. Cependant l'œuvre de destruction avait été poussée trop loin pour qu'on pût restaurer beaucoup d'institutions du passé; l'isolement du Japon avait été trop long pour que la plupart de ces institutions ne fussent pas incompatibles avec la civilisation générale. On fit donc les plus larges emprunts à l'Occident, en reconnaissant que, dans l'ensemble, sa civilisation représentait une forme supérieure de la civilisation humaine; seulement, averti par les fautes de l'époque précédente, on employa une méthode vraiment scientifique: tout ce qu'on prit à l'Europe, on s'efforça de l'assimiler à ce qui subsistait de l'ancien Japon.

Un pareil respect des traditions ancestrales suffirait seul à témoigner de la part qui revient à Mutsuhito dans les institutions nouvelles, mais d'autres signes permettent encore d'y reconnaître son esprit avec les tendances diverses que lui avaient données l'éducation première et l'expérience des années difficiles. Tel est d'abord le cas pour la Constitution, qu'il avait accordée à regret et qu'il finit par considérer comme son œuvre capitale. Sous une forme d'apparence occidentale, elle achevait à ses yeux l'œuvre même des ancêtres. Le Japon reste ce qu'il était dans le passé, une monarchie de droit divin, et, comme dans le passé, le monarque, pour ne pas perdre son caractère sacré, n'exerce pas directement sa puissance: il a recours à l'entremise de ses ministres nommés par lui et responsables envers lui seul, comme aussi de ses fonctionnaires, qui tous ne dépendent que de lui, car l'abstention apparente du souverain ne doit plus aboutir à son abstention réelle. Entre l'empereur et ses sujets nous trouvons au contraire des rapports nouveaux; le père ne surveille plus aussi jalousement ses enfans. Et c'est là

sans doute la conséquence forcée de l'influence européenne, mais c'est aussi le résultat de ces relations d'affection que Mutsuhito voulut établir entre lui et son peuple. En communiquant la Constitution à *ses sujets, descendans des loyaux et bons sujets de ses ancêtres,* il les assura *qu'il comptait sur leur coopération pour mener à bien l'œuvre entreprise.* Aussi leur accorda-t-il tous les droits civils et politiques qu'ont les citoyens des pays les plus favorisés. Il les associa même à l'exercice de son autorité en créant un Parlement composé de deux Chambres : la Chambre des pairs, dont les membres sont héréditaires, nommés par l'Empereur ou élus par les plus imposés, et la Chambre des députés, dont les membres sont élus par ceux qui paient un cens déterminé. Ce régime, qui a étonné les Européens, n'est donc ni l'absolutisme, ni le gouvernement parlementaire, c'est une forme nouvelle de l'ancien patriarcat, qui devait réaliser, dans la pensée de Mutsuhito, une union plus intime du souverain et du peuple et qui, malgré les troubles causés par les partis d'opposition, l'a dans une grande mesure réalisée.

Pour fortifier davantage cette union, Mutsuhito voulut que la monarchie nouvelle fût délibérément morale et religieuse. Tandis que ses ministres s'efforçaient de développer l'instruction publique et de répandre les connaissances de l'Europe, lui-même travaillait à restaurer les principes ébranlés par la Révolution : pour y réussir, il jugea nécessaire de s'adresser directement à son peuple, non seulement comme souverain, mais encore comme representant des aïeux divinisés ; tel fut le but du rescrit sur l'éducation du 30 octobre 1890. L'adoption progressive des lois européennes, le mépris que les chefs de la Révolution avaient montré pour le confucianisme et le bouddhisme, le mouvement d'indépendance et d'anarchie qu'avait produit la destruction de l'ancienne société, l'introduction de nouvelles conditions économiques, la carrière prodigieuse des aventuriers, qui s'étaient poussés dans la politique ou enrichis par la spéculation, avaient fait douter de tous les préceptes, ébranlé les relations sociales et même la famille. L'empereur, parlant donc à son peuple comme un maître et comme un père, lui dit en substance : Malgré la Révolution, la société subsiste, chacun doit gagner sa vie en travaillant de son métier sans chercher à sortir inconsidérément de sa sphère; l'ordre est le plus précieux des biens et la condition même de la richesse : le fondement de

toute association humaine est la famille; la famille a elle-même un triple fondement : l'obéissance respectueuse des enfans pour leurs parens et de la femme pour son mari, l'affection du père pour ses enfans, du mari pour sa femme, le culte que tous rendent en commun aux ancêtres. Par ce rescrit, l'empereur avait véritablement mis fin à l'œuvre destructive de la Révolution et donné un fondement solide à l'œuvre de reconstruction. Mutsuhito jugea cependant nécessaire d'aller plus loin. C'est la prétention des philosophes de la Chine et du Japon que dans leur pays la morale a toujours été indépendante d'une obligation divine et d'une sanction dans une autre vie, et les révolutionnaires japonais s'étaient proposé comme l'un de leurs buts les plus importans de détruire dans le peuple toute idée religieuse. Mutsuhito voulut réagir contre ces tendances, réveiller le sentiment de l'idéal et la foi en une aide surnaturelle. Pour y réussir, il s'inspira du shinto, du confucianisme et surtout de ses propres sentimens; ce qu'il voulut instituer, c'est le culte de la patrie divinisée dans tous ses morts, d'abord les ancêtres du peuple entier, qui sont honorés collectivement; puis les grands hommes et les soldats tués à la guerre, qui sont honorés individuellement; enfin, et surtout les ancêtres impériaux, qui reçoivent les honneurs suprêmes comme les représentans par excellence de la race et du pays. Cette religion, sortie du cœur même de Mutsuhito, ni ses ministres, ni son peuple ne paraissent l'avoir comprise. Ses ministres n'y ont vu qu'un culte civique, tout de forme comme les cérémonies du confucianisme chinois; pour le peuple, sa dévotion est allée à Mutsuhito lui-même; en 1891, on se mit à honorer ses images : dans le tremblement de terre de San Francisco, les coolies japonais abandonnaient le peu qu'ils possédaient pour les arracher aux flammes; récemment un instituteur, dont l'école avait pris feu, agit de même avant de s'occuper de ses élèves; le recteur de l'Université l'ayant réprimandé, l'indignation publique fut telle que le recteur dut démisionner. Mutsuhito acceptait ses hommages parce qu'il ne les considérait pas comme adressés à sa personne, mais à sa fonction, qui était d'unir les vivans et les morts en transmettant aux morts les prières des vivans, aux vivans les ordres des morts exprimés dans l'histoire et dans la tradition. Cette foi inspire le serment qu'il prononça le jour où il promulga la Constitution :

Nous, successeur au glorieux trône de nos prédécesseurs, humblement et solennellement nous jurons à l'impérial fondateur de notre maison et à tous nos autres ancêtres impériaux que, en poursuivant une grande politique coextensive avec le Ciel et la Terre, nous maintiendrons l'ancienne forme du gouvernement. Mais, considérant la tendance progressive du cours des affaires humaines,... nous jugeons opportun de formuler les lois fondamentales dans des articles exprès, afin que nos descendans soient guidés par une règle sûre et que nos sujets jouissent d'une plus grande liberté dans l'aide qu'ils nous apportent... Ces lois ne sont en réalité que le développement des préceptes légués par nos ancêtres, et c'est par une faveur spéciale de leurs glorieux esprits que nous avons été assez heureux pour réaliser notre œuvre.

En déposant devant les tablettes de ses ancêtres l'œuvre enfin achevée, Mutsuhito croyait avoir uni tous ses sujets et ceux de ses ancêtres, les vivans et les morts dans un même amour du présent et du passé. Il n'en était rien; l'œuvre écrite était achevée, l'œuvre réelle commençait à peine, qui devait consister à faire vivre la Constitution dans le cœur de tous les Japonais. Combien l'œuvre réelle était plus difficile que l'œuvre écrite, Mutsuhito l'apprit le jour même où il avait prononcé son serment. Comme il sortait de son palais pour proclamer la Constitution, Mori, le ministre de l'Instruction publique, tombait sous les coups d'un shintoïste fanatique. Aux yeux de la foule, Mori apparaissait comme le propagateur le plus audacieux des idées nouvelles, car, joignant les actes aux paroles, il affectait du mépris pour les coutumes anciennes, pour celles-là mêmes qui avaient un caractère religieux; dans le temple de Yamada en Ise, consacré à la déesse solaire, fondatrice de la maison impériale, il avait soulevé de sa canne le voile blanc qui cache aux profanes l'entrée du sanctuaire, des cabanes de bois couvertes de chaume, comme il en existait à l'époque préhistorique. C'est pourquoi Mori devait périr et périr au cours d'une cérémonie qui semblait la fête même des idées nouvelles victorieuses du passé détruit. Et ces sentimens n'étaient pas ceux d'un seul homme, c'étaient ceux de la foule, car, l'assassin ayant succombé dans sa lutte contre les amis de Mori, la foule recueillit ses restes, les enterra pieusement et dressa sur la tombe un monument, que visitèrent des pèlerins de tout le Japon. Ces pèlerinages duraient encore; et pourtant, convoqués aux premières élections législatives, élections pleines de tumultes et de combats sanglans, les censitaires: samurai, médecins, hommes

de loi, marchands, artisans allaient tous aux partis avancés, progressistes d'Okuma épris de l'Europe, radicaux d'Itagaki désireux d'achever les destructions commencées par la Révolution. Le ministère Kuroda (1888-89) n'avait pas osé affronter le Parlement, les ministères Yamagata (1889-91) et Matsukata (1891-92) ne l'affrontèrent que pour devoir bientôt se retirer, Ito lui-même (1892-96), le fondateur de la Constitution, dut demander deux fois au souverain la dissolution de la Chambre.

Mutsuhito ne se découragea pas; il venait de comprendre quelle nouvelle tâche lui incombait; la féodalité avait divisé le Japon pendant trop de siècles pour que les habitans de ses nombreuses îles, des diverses régions de la grande île pussent, après quelques années de gouvernement commun, se considérer comme des frères; la Révolution avait suscité entre les différentes classes des haines trop profondes pour qu'une Constitution pût les apaiser. Seul le patriotisme était capable d'unir ceux que tant de souvenirs, tant d'intérêts divisaient. Mutsuhito se rappelait ces heures dramatiques de son enfance où la foule se précipitait aux pieds de Komei pour le supplier d'empêcher l'établissement de l'étranger sur le sol national. Or ce sol, l'étranger l'occupait encore. Dans Yokohama et les autres ports ouverts, les concessions européennes étaient de petites villes soustraites aux lois du pays et à l'autorité de son souverain. Depuis quarante ans on cherchait à faire reviser les traités de 1854 et de 1858, où le Japon, trop faible, avait dû aliéner une partie de son territoire. Cette revision, Ito l'obtint enfin en 1894 et ce premier succès, l'enthousiasme produit dans le pays montrèrent à Mutsuhito qu'il avait choisi la bonne voie.

Il voulait davantage. Les meilleures qualités des Japonais avaient toujours été leurs qualités militaires : c'est en combattant qu'ils avaient appris à suivre aveuglément leurs chefs, à se lier les uns aux autres par une étroite fraternité d'armes, à mépriser le mensonge, à dédaigner la souffrance et la mort; pour cette morale on venait de trouver son nom véritable : *bushido*, morale militaire. L'empereur résolut donc de refaire l'unité et le cœur de son peuple dans la guerre.

La Chine disputait alors au Japon la prédominance en Corée. Ito désirait la paix, mais l'empereur se servait de ses ministres sans se laisser dominer par eux. Pendant qu'Ito négociait, Yamagata entraînait l'armée et maintenant Yamagata la disait

prête. Voilà donc que tout à coup on apprend une nouvelle incroyable : le commandant Togo (le futur vainqueur de Tsushima) a coulé un vaisseau anglais transportant des soldats chinois en Corée. Togo a obéi aux suggestions de Yamagata : Togo ne sait-il pas que le maître d'Ito et de Yamagata l'approuvera? L'âme de la guerre, bientôt déclarée, est l'empereur : c'est lui qui, contre le désir d'Ito, permet à Yamagata de passer le Yalu et d'envahir la Mandchourie ; après la prise de Port-Arthur, c'est lui encore qui, malgré les plaintes renouvelées de son premier ministre, décide l'expédition d'Oyama contre Wei hai Wei, la marche de Nozu et de Katsura vers le Nord-Ouest. Mais, la Grande Muraille atteinte, Mutsuhito donne raison à Ito, la campagne est arrêtée, et, quand les puissances exigent que le Japon, se contentant de Formose, restitue Port-Arthur à la Chine, Mutsuhito est le premier à juger que le Japon doit accéder à ce désir. La guerre de 1894-95 a montré que, dans l'audace comme dans la prudence, Mutsuhito est un véritable souverain ; elle a montré aussi que son instinct ne l'avait pas trompé : l'union du père, des aïeux et de tous les enfans, la guerre l'a pendant quelques mois réalisée.

La victoire, en préparant l'unité morale du Japon, dont la Révolution n'avait réalisé que l'unité matérielle, avait fait des Japonais un autre peuple. Après deux cents ans d'isolement, après quarante ans d'échecs et d'épreuves, ils avaient passé la mer, conquis d'immenses contrées, imposé au monde le respect de leur force, et maintenant, leur confiance en eux-mêmes retrouvée, ils se sentaient prêts à faire de grandes choses dans tous les genres d'entreprises. Tandis que la littérature et les arts témoignaient d'une vie nouvelle, que de jeunes savans élevés en Europe se montraient par leurs découvertes les égaux de leurs maîtres, c'est par milliers que se créaient les sociétés industrielles et commerciales ; la Chine versait une indemnité d'un milliard, enfin le Japon allait posséder ce capital premier, dont l'absence avait toujours arrêté ses efforts. Mutsuhito, sagement inspiré par Matsukata, comprit que cette ardeur bien dirigée, que l'indemnité bien employée pouvaient transformer son pays, mais que, pour atteindre à ce but, il fallait de l'ordre et même de la sévérité. Tous devaient s'inspirer de cette idée que les victoires, l'indemnité, l'ardeur générale ne devaient pas

être considérées comme le succès définitif, qui termine une longue période de privations et d'efforts, mais comme le point de départ d'une nouvelle période d'aussi grandes privations et de plus grands efforts; que, au lieu de rendre possible plus de liberté, de luxe et de confort, les succès obtenus exigeaient l'élaboration d'un programme de travail qui permît d'en décupler les fruits par la discipline et par la méthode. Telle fut l'origine du programme *Post Bellum*. Il comprenait d'abord une partie financière : l'indemnité chinoise n'était pas consacrée à des rachats d'emprunts, à des conversions d'impôts, elle formait la base d'un système financier plus hardi qui comportait de grands emprunts et d'importans relèvemens d'impôts. A ce plan financier était étroitement lié un plan économique : ne fallait-il pas mettre le pays en état de supporter les charges nouvelles? Donc, établissement d'une base sûre des transactions par l'adoption de l'étalon d'or ; augmentation du transit par l'ouverture de nouvelles voies de communication; consolidation du régime économique par une législation bien comprise sur les syndicats ; développement de l'industrie par des encouragemens de toutes sortes et la fondation d'une banque industrielle ; introduction de la métallurgie par la création d'une aciérie appartenant à l'État. De si grands progrès matériels n'étaient possibles que s'il se produisait simultanément de grands progrès moraux; on rendit donc l'instruction primaire gratuite et obligatoire; on établit l'enseignement professionnel, qui compta bientôt plusieurs centaines de milliers d'élèves; on développa l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur. Ce que voulait créer le programme *Post Bellum*, c'était de fait un Japon qui eût l'esprit et les ressources d'une grande puissance; il fallait donc que ses moyens de défense et d'attaque fussent ceux d'une grande puissance : l'armée fut doublée, la marine reçut des navires du type le plus puissant, tous les services concernant la mobilisation furent réorganisés d'après les expériences faites dans la dernière campagne. Mais il importait que le Japon ne gaspillât pas ses nouvelles forces dans des entreprises mal préparées; la conclusion du programme *Post Bellum* était donc un programme diplomatique : devenu la plus grande puissance de l'Extrême-Orient, le Japon ne resterait pas isolé et ne tenterait pas de se mettre à la tête d'une coalition asiatique; il rechercherait l'alliance d'une puissance européenne pour

rompre la coalition des forces qui l'avaient jusqu'alors arrêté; quand il n'aurait plus en face de lui qu'un seul ennemi, il aurait recours à la guerre.

Le programme tracé, Mutsuhito résolut de lui subordonner toute sa politique : sa politique extérieure d'abord, qui resta patiente jusqu'à l'achèvement complet de la tâche entreprise, et sa politique intérieure, qui, elle aussi patiente, fit aux partis avancés toutes les concessions nécessaires pour qu'ils votassent les mesures projetées. En effet l'union des cœurs qu'avait faite la guerre avait cessé avec elle. Radicaux et progressistes avaient donné à leurs revendications une nouvelle forme, ils demandaient la constitution anglaise, le droit pour le parti en majorité dans la Chambre basse de constituer le ministère. C'est seulement à force de ruses, de concessions, de flatteries, parfois même de corruption qu'Ito d'abord (1895-96), puis Matsukata (1896-98), puis de nouveau Ito (1898) réussirent à faire accepter par le Parlement les principales dispositions du programme.

De la Chambre l'agitation gagna le pays, le désir de conquérir des libertés inutiles, peut-être même dangereuses, lui fit oublier les dangers que couraient sa grandeur et son indépendance. Ito lui-même perdit le sentiment de la réalité : persuadé que l'empereur confierait toujours le pouvoir aux genro, que, seul des genro, il avait de l'influence sur le Parlement, dans une séance restée historique du Conseil des Anciens, il proposa d'abandonner la présidence du conseil pour fonder un parti politique : il parcourrait, disait-il, le pays en développant son programme; son succès ne pouvait faire de doute; vainqueur de l'opposition, il reprendrait le pouvoir sur un vote de la Chambre le désignant à l'empereur. Et comme ses collègues objectaient qu'un ministre désigné par la Chambre, fût-il Ito lui-même, ne serait plus un ministre choisi par l'empereur, que la réalisation de son projet établirait donc le régime parlementaire et détruirait la prérogative impériale, Ito répondait avec la subtilité d'un Oriental : Non pas, puisque le but même de mon parti sera de défendre cette prérogative, et sa véritable tâche d'empêcher la formation d'un gouvernement de parti. Mutsuhito ne montra ni surprise, ni mécontentement quand se trahit sous cette forme cauteleuse l'ambition d'un ministre, qu'il connaissait bien. Mais Yamagata s'emporta : chaque jour la guerre pouvait éclater, le pays avait besoin de recueillir ses forces

pour être prêt à l'heure du danger et l'on parlait de les disperser en affaiblissant l'autorité de l'Empereur, en confiant l'achèvement du programme *Post Bellum* à des parlementaires préoccupés uniquement de leurs intérêts privés. Saigo, Kuroda, Oyama, Matsukata se rangèrent à l'avis du maréchal et l'empereur, résumant les débats, déclara qu'il ne pouvait permettre à Ito de fonder un parti. Celui-ci s'inclina, mais il donna sa démission en conseillant à l'Empereur d'appeler au pouvoir Okuma et Itagaki (1898).

Mutsuhito craignait de ramener les troubles de 1881 dans le moment même où les puissances venaient de se partager la Chine ; très fin d'ailleurs, habitué à diriger les hommes, il savait que confier le pouvoir à l'opposition, c'était la ruiner. Il fit donc venir Okuma et Itagaki et leur posa ses conditions, qui étaient de conserver les ministres de la guerre et de la marine et de poursuivre le programme financier tracé par Matsukata ; sur leur réponse affirmative, il confia la présidence du conseil à Okuma, l'intérieur à Itagaki et nomma aux autres postes des députés appartenant aux deux partis vainqueurs ; c'était la première fois que des membres de la Chambre recevaient des portefeuilles. Les élections ne tardèrent pas à diviser radicaux et progressistes, qui firent âprement campagne les uns contre les autres. En automne, il se produisit un incident caractéristique : un ministre progressiste s'étant permis dans une phrase plus maladroite que malintentionnée de parler du temps où le Japon pourrait se trouver en république, tout le monde s'indigna, excepté l'empereur. Les radicaux exigèrent l'expulsion du fâcheux, qui leur fut accordée ; ils exigèrent aussi sa place, qu'on se garda bien de leur donner. Ils rompirent alors leur alliance avec les progressistes. Les deux partis en vinrent aux mains, et la police, qui appartenait à Itagaki, malmena les amis du président du Conseil. Force fut à tous les ministres de donner leur démission sans avoir même pu se présenter devant la Chambre, où ils avaient les deux tiers des voix.

L'empereur considéra que l'expérience avait été concluante : il appela aux affaires le maréchal Yamagata (1898-1900). Celui-ci accomplit heureusement une partie du programme diplomatique en obtenant que l'Angleterre, embarrassée au Transvaal, confiât, dans l'affaire des Boxers, le souci de ses intérêts au Japon ; la coalition des puissances, qui avait toujours arrêté

ses progrès, venait donc de disparaître ; il pouvait maintenant espérer une alliance. Mais Ito, dont l'ambition ne connaissait plus le repos, était revenu à l'idée de former un parti politique. L'empereur, qui s'était détaché de lui, jugea cette fois qu'il devait le laisser libre. Ito négocia donc avec Itagaki, qui lui céda la direction des radicaux ; ceux-ci prononcèrent la dissolution de leur parti historique et s'unirent aux amis personnels d'Ito pour fonder le parti libéral constitutionnel ou *seiyukai*. L'empereur, à qui l'âge avait appris la patience, consentit à la retraite de Yamagata et confia le pouvoir au nouveau parti (1900) ; il demanda même à la Chambre des pairs de ne pas lui faire d'opposition systématique. Mais, au bout de quelques mois, Ito, harassé des exigences des radicaux, remit sa démission et, malgré les instances affectées des autres genro, heureux de le voir dans une position ridicule (1901), il refusa de la reprendre.

Mutsuhito avait obtenu ce qu'il désirait. Ce n'était pas seulement se défaire d'Ito, c'était se défaire de tous les genro. Ces hommes, qui avaient débuté dans les conseils de la Révolution, qui depuis avaient constamment occupé le pouvoir, se prêtaient mal à la réalisation de ses conceptions personnelles ; chargés d'honneur et de gloire, ils se souciaient peu de les compromettre en prenant les redoutables responsabilités qu'exigeait la situation extérieure ; attachés aux idées d'une autre époque, ils ne comprenaient pas les sentimens et les besoins du Nouveau Japon, poursuivaient une politique de clans, alors que la nouvelle génération demandait une politique nationale et, se jugeant indispensables, considéraient leurs ambitions, leurs querelles comme la principale affaire de l'Etat. Le public était las d'eux. D'ailleurs Kuroda était mort, Saigo se mourait, Inoue avait perdu sa santé, Oyama et Matsukata ne désiraient plus se mêler de politique, la haine qui séparait Ito et Yamagata rendait impossible de les rappeler l'un ou l'autre aux affaires. L'empereur déclara donc qu'il choisirait dans l'avenir ses ministres en dehors des *genro*. Il les récompensa magnifiquement et continua de les consulter avec une parfaite courtoisie ; Yamagata conserva le contrôle supérieur de l'armée ; Ito reçut des missions de confiance ; ni l'un ni l'autre ne dirigea plus la politique générale. Mutsuhito avait résolu de gouverner par lui-même : ce n'est pas

qu'il entendît le faire à la façon d'un souverain occidental; c'eût été contraire aux traditions japonaises, contraire aussi à son caractère, dont la principale qualité était de chercher l'homme le plus capable d'accomplir une tâche particulière et de s'en remettre à lui du soin de la mener à bien. Il avait donné sa confiance au général Katsura. Ce choix était digne de lui. Supérieur à Ito et à Yamagata, l'égal de Kido et d'Okubo, Katsura s'impose en effet par les qualités de l'esprit et par celles du caractère : soldat depuis son enfance, il est hardi, énergique, prompt à se décider, et cependant, devenu chef du gouvernement, on l'a trouvé conciliant, diplomate, habile, quelques-uns disent même trop habile ; comme ministre de la Guerre, comme président du Conseil, comme ministre des Finances, il a montré un talent d'organisation supérieur. Mais ce qu'il a de génial, c'est la faculté de voir loin et de voir grand ; il ne traite pas les questions au jour le jour, uniquement préoccupé de sortir des difficultés du moment, il a une politique, et c'est la politique d'un grand ministre gouvernant un grand empire. L'empereur sut imposer son ministre au pays, au Parlement, au *seiyukai* d'Ito, plus intrigant que jamais, par deux dissolutions de la Chambre. Le ministre répondit à cette confiance en réalisant la politique dont l'empereur avait conçu les grandes lignes, et ce furent la première alliance anglaise, la guerre de Mandchourie, la paix de Portsmouth, la seconde alliance anglaise, le protectorat de la Corée. Cette époque fut la plus glorieuse, mais aussi la plus rude de la vie de Mutsuhito. Le maréchal Yamagata n'a-t-il pas dit en parlant du conseil où ministres et *genro* réunis sous la présidence de l'empereur décidèrent de rompre les négociations avec la Russie : « Nous étions décidés, dans le cas où les événemens nous seraient défavorables, à lutter jusqu'à ce qu'il ne restât rien de cet empire? » La guerre déclarée, l'empereur, malgré le travail et les soucis que lui donnaient la diplomatie, les finances, la conduite générale de la campagne, vécut par le cœur la vie même de ses troupes, souffrant des journées d'angoisse quand arrivaient les dépêches contradictoires qui racontaient les grandes batailles, plein de reconnaissance après chaque victoire pour tous ceux, grands et petits, qui l'avaient remportée, s'intéressant au bien-être de ses soldats, leur envoyant des couvertures tissées par les mains des femmes qui l'entouraient, des livres, même des friandises, disant son amour pour

eux dans de petites strophes, dont la plus charmante évoque, par une claire nuit de lune, le camp aux blanches tentes et plaint ses enfans qui souffrent du froid pour lui. Si le labeur, les émotions ruinaient sa santé chancelante, du moins pouvait-il constater que la joie des victoires remportées effaçait peu à peu et les divisions de l'ancien régime et les haines de la Révolution.

Cette œuvre d'apaisement n'était pas cependant tellement avancée que, les hostilités terminées, les partis d'opposition ne cherchassent tous les moyens de discréditer Katsura, dont le génie les offusquait. Ils persuadèrent au peuple, énervé par dix-huit mois de guerre, que la paix de Portsmouth méconnaissait les droits du Japon. La nouvelle d'un si beau triomphe aurait dû produire un débordement de joie, ce furent des soulèvemens, des incendies, des coups de feu entre la populace et la police, Tokio mis en état de siège et les troupes campant dans les rues comme si l'étranger vainqueur avait envahi l'archipel. Aussi l'empereur intervint-il avec une grande bonté, mais une juste sévérité; dans son message il prenait la responsabilité des conditions de paix acceptées et terminait en « mettant fortement ses sujets en garde contre toute manifestation de vaine fierté, en leur ordonnant de se livrer à leurs occupations ordinaires et de faire tous leurs efforts pour consolider l'empire. » Le peuple se soumit, et quand l'empereur se rendit dans le sanctuaire de l'Ise pour remercier la déesse solaire et ses ancêtres des succès obtenus, tout le pays était de cœur avec lui.

Les émotions de la guerre avaient transformé le caractère de Mutsuhito. La protection des dieux à laquelle il attribuait ses victoires avait fortifié chez lui le sentiment qu'il avait reçu d'eux une mission religieuse, tandis qu'une maladie, contractée par les émotions et l'excès de travail, lui rappelait sans cesse que le temps lui était mesuré. Sa vie fut dès lors entièrement consacrée à ses devoirs de souverain. Levé à six heures, il déjeunait à sept avec l'impératrice, pour laquelle son affection avait encore grandi avec les années; à huit heures, il entrait dans son cabinet, où il s'occupait avec les ministres et les hauts fonctionnaires jusqu'à la fin de la journée; le plus souvent on lui apportait son repas de midi dans cette pièce; on ne pouvait obtenir de lui qu'il prît de l'air et fît de l'exercice, même en le

prévenant des risques que courait sa santé. Il dînait et passait la soirée avec l'impératrice, ses enfans et ses petits-enfans, pour lesquels il avait la plus tendre affection. Le visage pâli, les traits quelque peu empâtés, le corps envahi par l'embonpoint, il en imposait plus encore qu'autrefois par sa maîtrise de lui-même, la conscience de sa puissance et sa sereine dignité.

Comme chef d'État, on l'avait toujours connu patient et prudent, mais d'une fermeté, qui, dans sa jeunesse, approchait parfois de la dureté et qui, dans son âge mûr, tendait à l'opiniâtreté; maintenant il était toujours porté à la conciliation et semblait moins tenir à faire prévaloir ses idées, si chères lui fussent-elles, qu'à unir tous ceux qui l'entouraient. Cette disposition s'accordait d'ailleurs avec les dispositions mêmes du pays; les désordres de 1905 apaisés, tous les partis désiraient éviter les erremens des années qui avaient précédé la guerre et cherchaient à s'élever au-dessus des querelles mesquines d'autrefois pour faire une politique vraiment nationale. Après la paix de Portsmouth, l'empereur avait rédigé avec Katsura un second programme *Post Bellum*, modelé sur le premier, qui comprenait l'augmentation de l'armée et de la marine, la création de nouvelles universités et de nouvelles écoles, l'extension aux femmes de l'obligation de l'instruction primaire, le développement de l'enseignement technique, la nationalisation des chemins de fer. D'accord avec Katsura qui voulait rendre ce programme populaire, il en confia l'exécution au marquis Saionji, noble de cour connu pour ses idées libérales, qui avait succédé au duc Ito comme président du *seiyukai*. Mais le Japon, au lieu de l'indemnité de 1895, avait en 1906 les dettes énormes qu'avaient laissées la guerre. L'exécution du Second Programme *Post Bellum* présenta donc de grandes difficultés et en 1908 l'empereur rendit le pouvoir à son ministre favori. L'un et l'autre collaborèrent intimement à des entreprises qui leur étaient également chères : les finances obérées furent remises en état, tous les emprunts contractés à de gros intérêts furent convertis en quatre pour cent; la conclusion de l'accord russe, les bonnes relations établies avec toutes les puissances permirent l'annexion de la Corée; enfin, tous les traités de commerce expirant en 1911, on les renouvela dans des conditions qui faisaient disparaître les dernières restrictions imposées à l'activité commerciale de l'empire. Sa mission achevée (1911),

Katsura se retira et l'empereur rappela au pouvoir le marquis Saionji. C'est alors qu'éclatèrent les troubles qui devaient amener la fondation de la république chinoise. Mutsuhito eût désiré le maintien de la monarchie dans un pays que rattachent au sien le voisinage et des traditions communes; il ne crut pas devoir mécontenter son cabinet libéral ni menacer par une intervention de compromettre la paix en Extrême-Orient. Du moins voulut-il assurer la situation du Japon en Mandchourie par un accord plus intime avec la Russie.

Cependant, au cours de ces années où l'empereur semble avoir vécu avec la pensée de la mort, les préoccupations de la politique ne tenaient plus la première place dans son esprit; il considérait comme son principal devoir de veiller à l'état moral de son peuple. Sans doute, dans l'ensemble, ce peuple était resté bon, soumis, frugal et travailleur; la criminalité avait même en vingt ans diminué des deux tiers. Mais, dans les hautes classes et plus encore dans les classe moyennes, on trouvait une véritable anarchie morale : le bushido avait pu remplacer éthique et religion pendant les années où les dangers de la patrie faisaient de chaque Japonais, quelle que fût sa profession, un soldat dans son cœur et presque dans sa vie de tous les jours; après les victoires de 1905, il y eut comme une réaction des caractères trop tendus, et ce fut le luxe, les plaisirs, le laisser aller, même le vice, puis le goût de tout ce qui est étrange, malsain ou paradoxal dans l'art, dans la littérature, dans la sociologie et la philosophie. Mutsuhito ne cessa de lutter contre cet abandon des vertus nationales : il inspirait à ses ministres les circulaires pleines de sagesse qu'ils envoyaient aux professeurs, aux étudiants, aux fonctionnaires, aux officiers; lui-même s'adressa directement à ses sujets dans le rescrit d'octobre 1908, où il leur recommandait « de se montrer frugaux et simples, de ne pas craindre les travaux pénibles et d'accomplir fidèlement tous les devoirs de leur état. » Encore une fois le peuple se montra docile à la voix du maître qu'il aimait, mais l'effervescence ne se calma pas dans ce petit groupe d'anarchistes à qui de longs séjours à l'étranger avaient fait perdre les qualités et les sentiments de leur race. Dans l'automne de 1910, ils résolurent de jeter des bombes sur le passage de l'empereur, des princes et des ministres, qui se rendaient aux manœuvres, et de faire sauter à la dynamite les principaux édifices de Tokio. Le complot fut découvert

par la police. Le pays tout entier en éprouva de l'indignation : c'était la première fois dans l'histoire du Japon qu'on avait osé attenter à la vie de l'empereur. Aussi tous les coupables subirent-ils la peine capitale. Mais Mutsuhito, qui sentait décliner ses forces, résolut de montrer à son peuple toute son affection en fondant le *sai sei kai;* cette association, que lui-même et ceux qu'il désigna dotèrent de quatre-vingts millions de francs, a pour but de créer des hôpitaux et des dispensaires gratuits dans toutes les agglomérations importantes.

Cependant les forces de l'empereur diminuaient; seuls quelques intimes connaissaient son état; mais, dans les dernières cérémonies, on avait remarqué la fatigue de ses traits et la lourdeur de son pas. Le 14 juillet 1912, il se sentit plus mal, le 19 il commença d'avoir la fièvre, le 20 la nouvelle de sa maladie fut rendue publique : étant donné l'étiquette de la cour, c'était faire prévoir un dénouement fatal. Mutsuhito habitait deux petites pièces du style japonais le plus simple, en partie meublées à l'européenne, où pour tout ornement on voyait sur une planchette quelques statues de divinités apportées de Kioto; il reposait sur un lit placé au milieu de sa chambre; les fenêtres ouvraient sur un grand jardin planté de beaux arbres, dont ces pins maritimes aux formes bizarres que les Japonais aiment tant. L'impératrice se tenait constamment auprès du malade, que soignaient les dames de la cour. Comme il avait vécu en souverain, Mutsuhito voulut mourir en souverain : chaque jour il recevait le prince impérial, avec lequel il essayait de s'entretenir, ses filles et ses petits-enfans; dans un moment où ses souffrances lui laissaient quelque répit il demanda si le duc Katsura était arrivé à Saint-Pétersbourg. Mais bientôt la fièvre et la faiblesse lui enlevèrent l'usage de la parole et le plus souvent même sa connaissance; dans les derniers jours, il ne survivait que grâce aux piqûres de sérum et à l'inhalation d'oxygène. Pas une plainte ne s'échappait de ses lèvres; à ceux qui lui demandaient s'il souffrait, il répondait par un sourire; il mourut doucement dans la nuit du 28 au 29 juillet, à minuit quarante-trois.

Tout était calme dans la chambre de Mutsuhito, tout agitation en dehors. Aussitôt la nouvelle de sa maladie connue, des prières s'élèvent dans tous les temples shintoistes et bouddhistes, la foule s'y presse; au lever du jour, on voit les fidèles

se baigner dans la mer ou dans les fleuves pour se purifier avant de demander aux dieux la guérison de l'empereur ; des hommes, des femmes, des enfans se suicident, offrant aux dieux leur vie en échange de sa vie. A Tokio, le long de la douve, qui sépare le jardin public du jardin privé, devant le pont qui la franchit pour conduire au palais caché sous les arbres, des milliers d'hommes et des femmes ne cessent de prier en silence, le front contre le sol ; le soir, ils allument les petites lanternes de papier, qui sont suspendues à leurs bâtons. Écartant cette foule pour gagner l'entrée du pont, des officiers conduisent leurs soldats, des instituteurs leurs élèves, les soldats s'inclinent, les enfans se prosternent. Ce sont aussi des processions de prêtres shintoistes habillés de blanc, de moines bouddhistes revêtus de leurs chappes d'or et de brocart. Les deux derniers soirs, la foule reçoit la permission de prier à haute voix ; 70 000 personnes sont là prosternées ; beaucoup allument du feu pour célébrer les offices rituels ; la lueur des flammes se mêle à la pâle clarté de la lune voilée de nuages. Dans les premières heures du mardi, la nouvelle se répand que tout est fini ; aucun bruit ne s'élève plus de la foule, qui se disperse lentement.

Comparer une pareille scène d'angoisse et de deuil à la vie morne et vide de l'ancien gosho, c'est dire l'œuvre accomplie par Mutsuhito, la monarchie hiératique d'autrefois transformée en monarchie populaire, tous les obstacles supprimés qui, en les séparant, rendaient le peuple indifférent à son souverain et le souverain indifférent à son peuple. Cette union, qui a fait sortir une œuvre féconde d'une révolution près d'aboutir à l'anarchie et produit de grands triomphes par un irrésistible élan national, fut le but de Mutsuhito, l'on peut même dire son but unique. Tout le reste ne fut pour lui qu'un moyen.

En Europe on l'admire surtout pour avoir introduit dans son pays la civilisation occidentale, mais ce serait mal comprendre son caractère que de voir en lui un esprit ouvert et curieux, prompt à tout comprendre, à tout s'assimiler. Une partie de son peuple s'est enthousiasmée pour la civilisation de l'Occident : tout Japonais qui a quelques économies veut visiter l'étranger ; des médecins, des ingénieurs, ont donné leur vie pour la science : plusieurs doivent être comptés parmi les grands savans de notre époque. Mutsuhito a de toutes ses forces

favorisé ce mouvement, encouragé cette ardeur, comme il a délibérément introduit au Japon les industries de l'Europe, parce qu'il a compris que la civilisation occidentale pouvait seule donner à son empire la richesse et la puissance. Mais ses goûts personnels l'attachaient au passé : il n'a pas visité l'Europe, il n'y a pas envoyé son fils, il a continué de vivre la vie d'autrefois; quand il s'adressait à ses sujets, c'était pour leur recommander le respect des anciennes coutumes. Encore moins devons-nous chercher en lui une intelligence avide de changement, éprise de nouveauté, une de ces âmes que dévore le désir d'atteindre à une vérité plus complète, à une beauté plus noble, à une vertu supérieure. Cette fièvre, à de certains momens, beaucoup de ses sujets l'ont connue; ils ont senti que l'art grec, le droit romain, les efforts séculaires de tant de penseurs et de savans et le christianisme avant tout ont donné à notre civilisation une force, une grandeur, où leur civilisation n'a jamais pu atteindre. Assurément le cœur de Mutsuhito n'était pas resté fermé à de pareils sentimens ; ce n'étaient pas les traditions de ses ancêtres qui l'inspiraient quand il fondait le *sai sei kai* ou d'autres institutions semblables, c'était l'exemple des missionnaires chrétiens, qui, les premiers, créèrent au Japon des hôpitaux, des orphelinats, des asiles. Mais, d'une manière générale, on peut dire qu'homme de tradition, Mutsuhito n'a jamais éprouvé le besoin d'une autre morale, d'un autre culte, d'autres croyances, d'autres idées, d'autres sentimens que ceux-mêmes de ses ancêtres. Le prince qui introduisit au Japon la civilisation européenne resta purement japonais; le prince qui a fait plus que tout autre pour la rénovation de l'Asie resta purement asiatique. Ce furent les circonstances qui lui imposèrent la culture de l'Occident; ce furent ses ministres qui l'étudièrent et la copièrent; lui ne fit rien d'autre que de chercher à concilier leurs réformes avec les préceptes des ancêtres. Mais, en agissant ainsi, il empêcha la division des forces du pays, la scission du présent et du passé; il permit au Japon de faire ce que la Chine, la Perse, l'Inde et la Turquie ont jusqu'ici vainement tenté de faire.

La Mazelière.

ESSAIS ET NOTICES

L'ABBAYE DE CHÂALIS

Dans le legs fait à l'Institut par Mme Édouard André figure, comme on sait, le domaine de Châalis. Au milieu du siècle dernier, cette terre appartenait à une amie de M. Thiers, Mme de Vatry. Une jeune artiste, dont Paris commençait à s'occuper, cliente ou protégée de cette dame, venait passer l'été chez elle à la campagne. Elle s'éprit vivement d'un site incomparable, des forêts, des étangs, des ruines qui ajoutent à la beauté des lieux le charme des souvenirs de l'homme, et composent dans cette contrée le plus inattendu des paysages historiques. En juin 1902, Mlle Nélie Jacquemart, devenue la veuve d'Édouard André, acquit des héritiers de Mme de Vatry la terre qui lui représentait l'image de sa jeunesse. Elle y régna dix ans, s'appliquant à orner, à embellir encore cette demeure désirée. Elle la laisse en mourant à l'Institut de France, avec le reste de sa fortune, son hôtel de Paris et ses collections célèbres.

Les collections de Châalis sont loin de valoir celles de Paris ; elles n'offrent que peu d'objets très remarquables. Mais il y a le cadre ; il y a l'abbaye elle-même, avec ses monumens, les restes de son église gothique, ses fresques italiennes, son château du XVIIIe siècle, son parc, ses miroirs d'eau, et l'enceinte infinie des bois qui l'environnent. Là s'écoulèrent sept siècles de vie religieuse, — un noble et long fragment de l'histoire nationale. C'est vraiment une parcelle de notre patrimoine dont la conservation se trouve désormais assurée, et qui fait retour ainsi à l'héritage commun.

Parcourons donc, interrogeons ces ruines éloquentes : qu'elles nous disent leur passé et nous racontent le nôtre. Les « âges » du monastère sont les phases mêmes qu'a traversées la conscience du pays. Ces forêts du Valois, où se trouve enchâssé Châalis, nourrissent en effet la plus profonde pensée française : c'est le berceau de la monarchie ; c'était le Fontainebleau des rois de la troisième race. L'un d'eux, et le premier qui ait quelque figure, fonda un jour Châalis : l'abbaye naît, pour ainsi dire, en même temps que la dynastie. Les princes qui suivirent lui conservèrent leur faveur : depuis le bon saint Louis, qui y faisait des séjours et lui-même, pieds nus, y porta des reliques, jusqu'au pauvre fol Charles VI, qui dans ces futaies rencontra le prodige ambigu, l'inquiétante merveille du cerf au collier d'or. Tous se plaisaient dans ces pays éminemment nationalistes. Les évêques de Senlis toujours furent pour le Roi, même contre le Pape. Treize d'entre eux, dont ce fameux Guérin, qui rangea les troupes à Bouvines, étaient enterrés à Châalis. Liée par tant de liens aux destins de la couronne, on comprend que l'abbaye en reflète un peu l'histoire. Elle en porte la fleur dans ses armes, et l'on ne sait plus, dans cette prière d'un poète de la maison, s'il est question des lys de France ou des lys de Notre-Dame :

Dame qui estes comparée
Par bon droit à la fleur de lys,
Nous vous prions, Vierge honoree,
Gardez votre lieu de Châalis.

Les origines de l'abbaye nous transportent dans un monde pieux, violent et ingénu. Le 2 mars 1127, le comte de Flandre, Charles le Bon, était assassiné à Bruges, en pleine église. Il faisait l'aumône à un pauvre : un coup d'épée lui abattit le bras. Il roula au pied de l'autel, percé de dix ou douze blessures. Le roi de France, son beau-frère, fit ce qu'on faisait alors en pareille circonstance : il consacra une abbaye, sous le patronage de la Vierge, au repos de l'âme du défunt. A mi-chemin de Ver et de Senlis, où il courait la bête rousse, existait un prieuré placé sous l'abbé de Vézelay ; le Roi obtint de l'abbé la concession de cet ermitage, et y fit venir douze moines de l'ordre de Cîteaux, l'ordre par excellence de la dévotion à Notre-Dame. Un vieux tableau, que Gaignières a vu encore dans la chapelle, développait ces scènes de meurtre et de piété ; et la légende mettait dans la bouche du Roi ces petits vers candides :

Ma chère amie espouse Alis,
J'ay faict un devôt monastère;
Si vueil qu'il soit nommé Châalis,
Pour l'honneur de Charles mon frère...

(Il va sans dire que ce jeu de mots n'a aucune espèce de valeur. Châalis, Chailly, sont de vieux noms d'endroits marécageux. Mais la philologie du moyen âge est éperdûment allégorique. Et qui ne se rappelle les subtiles étymologies, les calembours mystiques de la *Légende dorée*?)

Le premier siècle de la nouvelle abbaye répète un peu l'histoire de toutes les fondations analogues. C'est une histoire de donations, de testamens, d'aumônes : les grands événemens sont l'octroi d'une coupe de bois pour la construction de l'église, le don d'un champ, d'un pré, d'un étang, d'un moulin, d'une source dans la clairière d'Ermenonville. Châalis devint ainsi une des plus riches maisons de l'Ordre. La ferveur de ses moines la recommandait d'ailleurs aux largesses des fidèles. Ses abbés étaient renommés à la ronde pour leur vertu. Ils faisaient des miracles. L'abbé Guillaume fut élu archevêque de Bourges d'une manière surnaturelle. A sa mort, le pape Honorius, averti par un songe, l'inscrivit au nombre des saints sans autre forme de procès. Châalis essaimait à son tour; on désirait au loin des « filles » d'une mère si parfaite : âgée à peine de trente ans, la jeune abbaye en comptait déjà deux, celle du Gard, près d'Amiens, et la Merci-Dieu en Poitou. C'est le moment de vive impulsion, de fécondité et d'élan ; moins d'un siècle après la fondation, les anciens bâtimens cessèrent de suffire; on les remplaça par de nouveaux, plus convenables à la grandeur de l'abbaye.

Ces bâtimens sont ceux dont il subsiste les décombres. Ils donnent l'idée d'une œuvre de la plus rare beauté. Le Valois, si fertile en monumens illustres, n'en compte guère de plus intéressans. L'église, la partie la moins mutilée de ces ruines, est particulièrement précieuse. M. Eugène Lefèvre-Pontalis, dans une savante étude, en a fait ressortir l'originalité. C'étaient d'abord ses dimensions : près de cent mètres en longueur et de vingt-sept en largeur; on voit que les moines avaient résolu de faire grand. Par une disposition tout à fait singulière, un transept immense, agrandi de chapelles rayonnantes, précédait un chœur fort étroit, où brillait seul le maître-autel dans un isolement décisif. Mais la vraie nouveauté de l'église est ailleurs. Jusqu'alors, en effet, les architectes de Cîteaux n'avaient suivi qu'un style, qui sem-

blait l'uniforme de leurs nobles maisons : c'était le style roman dans toute sa gravité, dépouillé de tout ornement, de ce luxe d'imagination, de ce caprice décoratif, de cette fantaisie raffinée et barbare qui enchante le visiteur à Vézelay ou à Moissac, et contre lesquels on connaît la rude « sortie » de saint Bernard : « Que viennent faire chez des moines ces monstres ridicules ? Qu'est-ce que ce « beau » qui est le laid, ces laideurs qui sont des beautés ? » On se souviendra que Port-Royal est un couvent de Bernardines : la rhétorique de Pascal est un modèle d'éloquence cistercienne.

L'architecte de Châalis a observé à la rigueur cette austérité élégante. C'est dans le système général qu'il osa une rupture complète avec le passé. Les églises cisterciennes du XIIe siècle étaient romanes : celle-ci est une église gothique. Ce petit territoire, aux confins de l'Ile-de-France et de la Picardie, est en effet la patrie de l'architecture ogivale. Que n'a-t-on pas dit naguère, au temps du romantisme, sur les origines germaniques de cet art admirable ? On sait maintenant que ce grand style est l'œuvre française par excellence, — *opus francigenum*, comme on disait pour le désigner, — la création la plus parfaite et la plus ressemblante, la plus claire et la plus classique de notre esprit national. Il est né avec la nation, en même temps que les communes et que la monarchie, dans cette province trois fois française. C'est là, à Saint-Leu d'Esserens, à Saint-Yved de Braisne, qu'il a créé ses premières œuvres, qui sont peut-être ses chefs-d'œuvre. Rien n'efface cette gloire du XIIIe siècle commençant. Châalis, avec Longpont, semble être la plus ancienne application cistercienne de la formule ogivale. L'architecte de l'abbaye royale devait adopter des premiers l'art nouveau inventé par ces têtes royalistes. Il renonce au plein cintre, au massif arc latin, et épouse délibérément la méthode moderne. Fait d'importance considérable : dans le prodigieux rayonnement de l'ordre de Cîteaux, le principe gothique se trouva remplacer le lourd principe roman. Les moines de Saint-Bernard devaient en être par le monde les plus actifs missionnaires. Grâce à eux, un vêtement neuf se trouva prêt fort à propos pour l'extraordinaire sentiment religieux qui fermentait alors : le génie franciscain y entra comme chez lui. La basilique d'Assise n'est qu'une église cistercienne d'origine française. Cette révolution esthétique a son point de départ à Châalis.

En effet, l'église de Châalis, dédiée en 1217, est donc contemporaine des premiers mouvemens de l'agitation franciscaine. C'est l'heure où les ordres Mendians offrirent à la démocratie les cadres vastes et souples de leurs cohortes populaires ; les foules s'y précipitent. A partir

de ce moment, les vieilles « religions » de Cluny, de Cîteaux, ne progressent plus. La sève court ailleurs, et va porter la vie dans les jeunes pousses. Mais il s'en faut que la décadence des ordres anciens ait brusquement suivi. La concurrence des nouveaux venus s'exerce sur un autre terrain. Elle change peu de chose aux habitudes de leurs aînés. Ceux-ci poursuivent à l'écart leur existence suave, non dépourvue pourtant de toute action féconde. Beaucoup d'âmes, qu'effrayaient les orages du siècle, préfèrent à l'idéal nouveau l'idéal d'autrefois, et viennent chercher refuge à l'ombre sacrée des cloîtres. Ainsi, la manière de vivre fut à peine modifiée dans les couvens cisterciens. Saint Louis, le roi des « Mendians, » partage ses loisirs entre ses cordeliers de Senlis et ses moines de Châalis.

Il nous est parvenu un document curieux sur la vie intérieure qu'on menait dans la maison aux dernières années du moyen âge. C'est une lettre que Jean de Montreuil, secrétaire de Charles V, adresse à un de ses amis. Ce Jean de Montreuil était un des beaux esprits de son temps. On surprend chez lui les timides essais de l'humanisme. Il s'efforce, non sans bonheur, d'imiter dans sa prose la belle latinité cicéronienne de Pétrarque. Il cite à tout propos ses poètes favoris, Térence, Ovide, Virgile, qui est son livre de chevet, et dont il entremêle les savans hexamètres aux textes des Pères ou de la Bible. Il paraît même qu'il a lu Boccace, au moins dans ses œuvres latines, les seules, comme on sait, avouées par leur père. Dans cette épître familière, Jean nous fait de Châalis un portrait enchanteur. On a peine à croire que cette peinture est celle d'un coin de France aux pires années de la guerre de Cent ans. C'est sur ce fond assez sombre qu'il faut voir, en esprit, se détacher cette calme idylle monastique, cette pastorale pieuse au fond d'une Thébaïde française.

« Châalis est un vrai Paradis terrestre habité par des saints. » C'est en ces termes que l'auteur résume ses impressions. Tout ce qu'il voit confirme cette sensation de bien-être : le charme du paysage, la vue délicieuse, l'horizon de bois et de collines, les forêts giboyeuses, l'abondance des eaux vives, dociles à tous les besoins de la communauté, sans parler des arbres fruitiers, des prunes et des avelines, de la basse-cour pleine de volailles, et surtout des étangs regorgeans de poisson, « le meilleur, écrit Jean, que j'aie mangé de ma vie. » Les habitués de Châalis le reconnaîtront à ces traits ; il est tel aujourd'hui qu'il y a cinq cents ans ; c'est bien le même pays sauvage et forestier, éternellement voilé de sa grande nuit sylvestre, qu'éclairent par endroits ses eaux, les plus belles de France ; — pays d'aspect soucieux

et de forces latentes, avec ses chasses, ses pêches également fameuses, et où de petits lacs pensifs jettent çà et là leurs regards entre leurs cils de roseaux. Une seule chose à présent manque à ce tableau champêtre : c'est ce petit vin de Châalis, dont se régalait Jean de Montreuil, et qui « valait le Beaune ou les Côtes du Rhône. » En revanche, nous irions les yeux fermés à cette clairière, si propre à la « rêverie, » et où l'écrivain croyait voir, comme dans une autre Arcadie, le chœur des filles de Mémoire s'assembler aux accords de la lyre du poète ; mais dans ces pinèdes du Désert nous ne songeons plus à Virgile : nous y évoquons aujourd'hui une ombre plus tourmentée et plus mélancolique, l'ombre du maladif et frémissant « rêveur » qui entendit là les accents d'une Muse inconnue.

J'abrège la visite du couvent : voici la magnifique église abbatiale, et la chapelle de la Vierge, digne de la Sainte-Chapelle (elle existe toujours : l'extérieur a été restauré sans pitié ; mais l'architecture est restée intacte à l'intérieur : c'est un bijou de pureté et de délicatesse). Puis, nous faisons le tour des locaux conventuels, des trois cloîtres, du chapitre. Partout, c'est le même sentiment de vie ample et grandiose. L'abbé est logé comme un roi. La sacristie ruisselle d'orfèvreries précieuses ; le vestiaire seul est un trésor. Notre guide décrit longuement ce luxe sacerdotal ; il s'attarde surtout dans la bibliothèque, en bibliophile averti, qui avait fait le catalogue de la « librairie » de Charles V. Il avait feuilleté au Louvre les livres incomparables exécutés pour le frère du Roi, le duc de Berry : il vante en connaisseur l'excellence et la correction des copistes de Châalis. J'oubliais le pavé par où l'on accède à l'abbaye, et le Calvaire du carrefour, dont le bienfaisant aspect dissipe le maléfice, l'obscur génie des bois ; enfin, les douves de l'enceinte, et la forteresse ou le château, construit par un des derniers abbés, et qui défend aux agresseurs l'entrée de la sainte maison. C'est le seul détail qui rappelle, dans cet asile de paix, les tumultes extérieurs, l'inquiétude des routes, la terreur des bandes noires, l'épouvante des temps.

Le couvent est une ruche où règnent à la fois l'ordre et l'activité. On n'y rencontre pas un oisif : les moines distribuent leurs jours entre les exercices du chœur et les travaux des champs ; ils vaquent tour à tour à la prière, à la lecture, aux soins du fermage et de la terre. Ils surveillent leurs arbres, élèvent des abeilles. C'est merveille de voir avec quelle ingéniosité leur industrie a su tirer parti de ce qui est, et suppléer à ce qui manque : les vannes, les petites chutes des cours d'eau du voisinage animent force machines, font tourner force mou-

lins. Et c'est, tout autour de l'abbaye, tout un monde d'artisans, d'oblats et de convers : tisserands, tailleurs, corroyeurs, meuniers, charpentiers et maçons, tous les genres de métiers, depuis celui du toucheur de bœufs jusqu'à celui du scribe, s'exercent dans la communauté. On dirait le spectacle d'une villa antique, tel que nous le montrent les peintures de l'ancienne Égypte ou les fresques de Pompéï. Les moines, héritiers de ces vieilles civilisations, ont toujours excellé dans l'organisation de ces grandes colonies rurales et religieuses, de ces précieux centres de culture. Là on pratiquait noblement l'art de vivre. Le temps se divisait harmonieusement, au rythme de la cloche, entre la vie active et la contemplation ; on perfectionnait, sous ces deux formes, l'œuvre divine, on complétait l'ébauche féconde que l'artiste suprême a remise en nos mains. Ainsi le plus humble office devient une louange du Seigneur. Ces solitudes retentissent d'un psaume sans paroles, d'un éternel *Alleluia*. Cela ressemble à une laure de la sainte Palestine ; cela rappelle à la fois les lettres de saint Jérôme, un chant des *Géorgiques* et la *Cité de Dieu*. Et le tableau s'achève par quelques touches d'une grâce non indigne des *Fioretti* : ce sont des vols de passereaux qui, à l'heure du dîner, envahissent le réfectoire et viennent becqueter dans l'écuelle des religieux, « si bien qu'on ne sait plus, écrit gentiment notre auteur, si le Roi a doté Châalis pour les moines ou pour les moineaux ; » c'est un roitelet qui volète çà et là dans l'église, se perche sur la chaire du prieur ou de l'abbé, lisse ses petites plumes, secoue sa petite tête, écoute un moment la musique, part et revient tout à coup. Traits aimables, qui complètent la peinture de cette création innocente, de cette île des saints flottante au milieu des ténèbres et des orages du monde.

On serait tenté de reprocher à ces âmes heureuses leur félicité égoïste. Mais ce grief serait injuste : le monde profite plus qu'il ne le croit de ces foyers de spiritualité. Au nombre des célébrités de Châalis, Jean de Montreuil nomme « ce fameux Guillaume, auteur d'un ouvrage en trois livres, qui a eu un si grand succès. » Il s'agit de Guillaume de Deguileville et de son grand poème des *Trois pèlerinages*. Peu de personnes, j'en ai peur, connaissent aujourd'hui Guillaume de Deguileville ; et pourtant l'œuvre de sa vie, son immense épopée mystique en trente-cinq mille vers, a joui d'une fortune qui nous est attestée par le nombre des manuscrits et des éditions anciennes qui en sont venus jusqu'à nous. C'est une interminable allégorie morale, à l'imitation du *Roman de la Rose*. Le livre rapporte un songe ou une vision de l'auteur. On voit d'abord le pèlerin sur le chemin de la

vie, qui doit le conduire à la Jérusalem céleste ; il est assailli sur la route par mille ennemis conjurés ; par tous les vices qui le sollicitent ; par les périls qui le menacent, par le désespoir qui l'envahit, et par Satan lui-même qui a juré sa perte ; mais, avec l'aide de la Grâce, il échappe à tous ces périls et parvient heureusement au terme de sa vie. Ce n'est pas toutefois la fin de son voyage. Il lui reste à parcourir le cycle d'épreuves qui doivent le débarrasser des souillures contractées au cours de l'existence mortelle. C'est le *Purgatoire* de cette *Divine comédie*. Mais l'expiation ne finirait jamais, si l'infinie Miséricorde ne prenait sur elle de payer le reste de la rançon : il faut les mérites d'un Dieu pour combler le déficit des mérites du pécheur. Le troisième chant raconte donc le « Pèlerinage » de Notre-Seigneur et n'est autre chose qu'une vie de Jésus en vers, un texte rimé des Évangiles. Ainsi, l'œuvre de la Rédemption est parfaite, et le pèlerin arrive, avec le Sauveur lui-même, au but de son itinéraire.

Le poème de Guillaume offre plus d'un rapport avec celui de Dante. C'est par malheur tout ce qu'on en peut dire à son éloge : Guillaume de Deguilleville est un artiste pitoyable. Mais il écrivait en français : c'était un immense avantage au XIVe siècle. Le chef-d'œuvre de l'Alighieri fut à peine soupçonné dans les pays du Nord ; oublié par les humanistes, qui se perdaient dans ses arcanes, il n'a repris que de nos jours sa place parmi les titres de la langue italienne et du génie humain lui-même. Cependant, répandue à d'innombrables exemplaires, l'œuvre du moine de Châalis se voyait traduite en quatre ou cinq langues ; elle devenait européenne.

En veut-on une preuve ? On admire à Venise, à l'Académie des Beaux-Arts, un merveilleux petit tableau de Jean Bellin, dont le sujet est une énigme : c'est la « Madone au Lac ; » et nulle part peut-être, mieux que par cette œuvre du vieux maître, on n'éprouve cette impression de mystérieuse poésie, que donnent certains tableaux de Giorgione ou de Titien, et qui est propre à cette école tant accusée de « matérialisme. » Le regretté Gustav Ludwig a reconnu dans ce tableau l'illustration d'un passage du *Pèlerinage de l'âme :* c'est le jugement de « l'Arbre Sec » et de l'« Arbre vert, » c'est-à-dire une dispute, comme les aimait le moyen âge, sur le mystère de l'Incarnation. Mais voici qui est peut-être encore plus imprévu. Tout le monde connaît, au moins par Taine, qui en parle dans sa *Littérature anglaise*, le nom de John Bunyan, le chaudronnier visionnaire dont le roman, *The Pilgrim's progress*, a joué chez nos voisins un rôle si important. On le trouve

dans toutes les familles, comme chez nous la *Vie dévote* ou l'*Imitation*. Or, ce livre fameux ne fait que démarquer le *Pèlerinage de la Vie humaine* de Guillaume de Deguileville : Bunyan le connaissait pas la version en vers du cordelier Lydgate. Ainsi nous recevons la lueur d'étoiles depuis longtemps éteintes. Ce n'est pas un petit honneur pour un moine de Châalis, que d'avoir inspiré une des pages les plus exquises de la peinture vénitienne, et le manuel de piété qui fut pendant deux siècles, en Angleterre et jusque dans les États-Unis, le bréviaire de la conscience puritaine...

Mais la Renaissance arrivait. L'abbaye entre dans une phase nouvelle d'existence. La monarchie s'italianise, Châalis s'italianise aussi. Grande révolution dans le régime intérieur : le couvent tombe en « commende, » c'est-à-dire que l'abbé ne l'est plus, en réalité, que des rentes de l'abbaye ; au lieu d'être, comme autrefois, le Père de ses moines, choisi par eux, vivant près d'eux, il n'est qu'un étranger, souvent même un laïc, touchant leurs revenus et faisant chère lie. On pouvait cumuler plusieurs de ces « bénéfices. » Le Roi les donnait à sa guise, aux favoris naturellement, voire aux favorites. Henri IV, le bon compère, ne se fera pas faute de colloquer en menus cadeaux des abbayes à ses maîtresses : la belle Gabrielle est quatre fois Madame l'abbesse. Et il ne lui en coûte chaque fois qu'un poupon. La piété en souffrait, mais l'usage tolérait. C'est un genre de malheur auquel notre opulente maison était plus exposée qu'une autre. Aussi cette grasse proie n'échappa-t-elle pas longtemps. Mais tout ne fut pas perdu pour elle par ce nouveau destin : elle échut entre les mains du cardinal de Ferrare.

Cet archevêque de Milan était le fils d'Alphonse d'Este et de Lucrèce Borgia. Le Roi, dit le rédacteur de la *Gallia Christiana*, ne pouvait qu'accabler de ses dons un prélat de si haute naissance. La réalité est moins simple. Les Este, pris à Ferrare entre le Pape et l'Empereur, n'avaient d'autre salut que de s'appuyer sur la France. Ils sont nos partenaires dans nos campagnes d'Italie; on le vit bien à Ravenne : l'artillerie ferraraise y fit pour nous merveilles, en écrasant à point nommé les troupes de la Sainte Ligue. Pour sceller cette alliance, le duc Alphonse, après Marignan, demanda au vainqueur la main de sa belle-sœur, fille de Louis XII, pour son aîné Hercule. Cette Renée de France, faite ainsi duchesse de Ferrare, était une petite femme malingre, un peu bossue et, pour comble de disgrâce, une âme religieuse : elle devait faire mauvais ménage avec des Italiens. Elle

n'aimait que ses Français, recevait Rabelais, Marot, et se compromettait à plaisir pour Calvin, en tenant avec lui des conférences théologiques. Ceci justifiait des mesures de rigueur, qu'Hercule était ravi de prendre contre son avorton de femme. Mais tout finit par se savoir : il pouvait être dangereux de maltraiter la « sœur » du Roi. Que devenait l'alliance? Le duc, dans ce cas difficile, confia le sort de la maison à son frère Hippolyte; il l'envoya en ambassade auprès de François Ier.

Le bon apôtre joua supérieurement son rôle. Il fit parfaitement les affaires de son frère, mais il prétendait bien faire avant tout les siennes. Il convoitait le chapeau. Le Pape en exigeait quarante mille écus. Somme énorme pour les finances de Ferrare. Hippolyte cherchait à persuader son frère qu'il lui devait cela, qu'un cardinal peut toujours rendre de petits services dans une famille; le duc feignait de ne rien entendre. D'autre part, le Saint-Père, qui avait sur le cœur le canon de Ravenne, ne voulait rien rabattre. L'archevêque ne perdit pas courage. Il n'y avait qu'un remède à la situation : la chasse aux grosses abbayes. Le saint homme s'y employa avec une patience admirable. Il était à l'affût des vacances du royaume. Il avait un système particulier de renseignemens; quelque repu et goutteux *Pater* se sentait-il souffrant, avait-il une attaque, vite le prélat y dépêchait un émissaire à lui, l'installait à son chevet, recevait les nouvelles, épiait les progrès du mal; lui, cependant, à Fontainebleau, sans faire semblant de rien, flatteur, caressant, riant, s'insinuait dans les grâces du maître ou de la maîtresse. Alouettes lui tombaient en main toutes rôties. Il cueillait, râflait tout : il n'y en avait que pour lui. Il était la terreur de tous les porteurs de mitre. Parfois, le mourant lui jouait le tour de ressusciter tout à coup : « Ingrats! soupirait l'Italien. Je les guéris, et ils se plaignent! » Enfin, tant de persévérance obtint le prix de ses peines. Hippolyte fut fait cardinal. « Il n'est rien tel que d'être grand, » disait cet homme de Dieu : c'est toute la devise du nouvel abbé de Châalis.

Cet imbroglio sent bien un peu la simonie, mais quoi? C'était le train du siècle. Hippolyte d'ailleurs gagnait bien son argent. Cet Italien fut bon Français, meilleur et plus fidèle que plus d'un de chez nous. S'il coûtait cher, il servait bien. Il se conduisit avec honneur pendant le siège de Sienne, ce siège mémorable qu'a illustré Montluc. Pendant les guerres lamentables du règne de Charles IX, il ne tint pas à lui que les choses ne s'arrangeassent. Il était partisan de la conciliation. Il ne trouvait pas absurdes toutes les idées des huguenots. C'était un dilettante, de l'école de Léon X, un épicurien, un artiste qui avait fait ses classes à la cour de Schifanoia, dans le cercle incrédule de Boïardo et d'Arioste.

Il était très capable de comprendre les protestans : ce qu'il ne pouvait pas comprendre, c'était qu'on s'égorgeât pour des questions spéculatives. Il était tolérant dans un siècle fanatique. Les furieux qu'il voulait empêcher de se massacrer étaient beaucoup plus près de s'entendre mutuellement, qu'ils ne l'étaient de l'entendre lui-même. Il était d'un autre âge. Il faut le voir tel que nous le montre un témoin, expliquant à Mme d'Étampes, qui écoute et sourit au bras de son amant, la morbidesse, le mol contour de la Vénus de Cnide, rapportée par le Primatice : ce prince de l'Église faisant à la sultane les honneurs des secrètes beautés d'une déesse de Praxitèle, — quel tableau ! Les passions du temps prenaient le diplomate au dépourvu. Les gens étaient aux mains, et il cherchait encore quelque *combinazione*. Un jour il se montra au prêche, imprudence qu'on lui reprocha fort, mais qui peint tout entier le politique et le curieux. Longtemps il espéra l'accord. Le danger lui ouvrit les yeux. Le sang de Guise, mari de sa nièce, qui vint éclabousser sa pourpre, acheva de le détromper. Il fuit avec horreur ce peuple d'enragés, qui répondaient par des cris de mort aux conseils de la paix, et vint s'éteindre à Tivoli, parmi les grottes bleues et les cyprès de la villa d'Este, qu'il s'était fait construire, et où ce prélat païen, dans l'effroyable cauchemar où s'abîmait la Renaissance, demandait vainement aux nymphes et aux faunes sereins de ses terrasses le secret des tempêtes de ce monde sauvage.

Pendant les trente-deux ans qu'il fut abbé de Châalis, je ne sais si le cardinal y est venu deux ou trois fois. Il emboursait les revenus, dont il ne faisait qu'une bouchée : tout passait en magnificences, en galanteries, en fêtes, en palais de Serlio, en aiguières de Cellini. Les moines étaient réduits à la portion congrue ; ils se serraient le ventre, tandis que le seigneur abbé dépensait leur argent et menait train de prince. Son neveu Louis d'Este, le fils d'Hercule et de Renée, oncle de Charles IX à la mode de Bretagne, continua dignement les traditions de la famille. Ces Este méritaient bien les lys de leur blason. Louis porta quinze ans le titre de « protecteur de l'Église des Gaules : » cette fonction singulière, dans un pareil moment, ne devait pas être une sinécure. Il était d'ailleurs, comme son oncle, « splandide et libéral autant que prélat qu'on sçût voir, » écrit Brantôme, qui ne tarit pas sur sa munificence. Ses gens eux-mêmes étaient stylés dans ses principes. Son maître d'hôtel payait cinquante écus, à Rome, une lamproie que lui disputait celui d'un autre cardinal. Il approuvait : « Je me moque de la viande (en effet, il était fort sobre) ; mais je ne veux pas, déclara-t-il, qu'on puisse dire pour rien au monde qu'un

cardinal étranger surpasse en chose quelconque un cardinal français. »

De cet épisode de son histoire, Châalis conserve deux monumens. Les peintures qui ornent la « chapelle de l'abbé » sont un charmant exemple de décoration à l'italienne. Rien ne prouve qu'elles soient de Rosso ou de Primatice. Mais quiconque aime l'Italie en reconnaîtra ici la grâce indélébile ; c'est le sourire même, l'âme voluptueuse d'un fils de Raphaël ou de Corrège. Le peintre a représenté les Pères de l'Église, les quatre Évangélistes, et les anges portant les instrumens de la Passion, — le tout comme il a pu, à la volée, entre les nervures de la voûte. C'était un peu le même problème qui se posait à la Farnésine ou à la *Camera* de San Paolo, à Parme ; il fallait s'interdire les groupes, tout ce qui eût fait lourdeur, et ne laisser voir dans chaque espace qu'une figure à la fois. L'artiste s'est tiré habilement de la difficulté. Il suppose que les ogives forment le treillage d'une *pergola*, à travers laquelle apparaissent le champ de l'azur et les nuages. Là flottent des silhouettes légères, éparpillées, pas très sérieuses, mais si faciles, si gaies, si bien en l'air ! Une fête des yeux, une caresse d'un instant, un vif éclair de joie dans un ciel de satin, c'est déjà bien joli. Ce le serait plus encore sans les restaurateurs. La grande composition qui occupe le mur d'entrée est refaite de fond en comble. Le comte de Longpérier, qui l'a décrite vers 1860, n'y distinguait plus que le pied d'un personnage devenu invisible, et il prenait ce pied pour celui de saint Guillaume. On ne voit que trop clairement aujourd'hui une *Annonciation*, mais elle est de Paul Balze, qui acheva de détruire, il y a une trentaine d'années, ce qui restait de l'original. L'humidité du mur se charge de faire justice de cette « restauration. »

Enfin, dans le jardin, à quelques pas de la chapelle, s'élève un monument qui n'a pas son pareil de ce côté des Alpes. Ce n'est qu'un mur, et qui plus est, un mur de cimetière. Une arche, surmontée d'un fronton héroïque, timbré de l'écusson des Este, s'ouvre au milieu de cette muraille : une rangée de stèles se dresse sur la crête, scandée à intervalles égaux, et formant sur l'arête une barre horizontale, une chaîne de créneaux sévère et majestueuse. C'est tout, et cela est d'une beauté absolue. Rien de plus imposant que ce porche de la mort. Qu'on place devant la porte une fontaine lustrale, qu'on imagine par derrière un jardin italien, les haies en deuil des buis, les sombres flambeaux des cyprès, — vous avez l'expression « en soi » du paysage funèbre. Il ne faudrait que ce mur placé au fond d'un parc, pour faire de Châalis un pèlerinage célèbre. Puissance de la beauté ! L'Italie seule a eu, chez les peuples modernes, la faculté de créer ces décors gran-

dioses, ces œuvres qui s'imposent à l'esprit comme des formules universelles, ayant le caractère de « lois. » Un thème, un simple trait ou une cadence tragique, se répétant avec une insistance fatale autour d'un motif fastueux, éclatant en fanfare, — et voilà, par l'unique vertu de la ligne et du rythme, quelque chose d'inoubliable comme une mélodie de Monteverde ou de Carissimi. On devine l'empire d'une force inexorable, d'une nécessité terrible et auguste à la fois; en même temps, la « gloire » propre à la Renaissance inspire cet ouvrage, et nous fait concevoir des pensées magnanimes, qui nous font souvenir de la noblesse humaine. On a dit que l'âme italienne est peu accessible au mystère; c'est une opinion qui ne se soutient pas en présence d'une telle œuvre. Sans doute, ce n'est plus ici le mystère chrétien, le frisson de la chair devant les humiliations du tombeau, l'angoisse nerveuse et triste de la *Danse macabre :* c'est une méditation générale sur la mort, une porte solennelle sur le royaume de l'ombre et de l'inconnaissable. On aborde ce seuil redoutable avec un sentiment stoïque et triomphal, comme aux sons d'une marche pour les funérailles d'un héros. Ce portail, cette sublime « ouverture » de Campo-Santo, est le morceau le plus italien qui se trouve sur le sol de France; c'est l'expression parfaite de l'élégie monumentale.

Le reste de l'histoire de Châalis peut s'écrire en peu de mots. Des Este, l'abbaye, au XVIIe siècle, passa à leurs parens les Guise, puis à un d'Estrades, à un de Lionne. Le dernier abbé fut Louis II de Bourbon-Condé, le comte de Clermont, et celui-là fut désastreux. C'était un sang bizarre et hasardeux, que ces Condé : une race de maniaques, malades, frénétiques d'orgueil. Cela n'apparaît que trop chez le plus grand d'entre eux, celui qui sauva, et puis, de la même furie, faillit assassiner la France. Ce délire s'exagère encore chez ses fils et ses petit-fils. Chez ceux-ci, il affecte la forme de la folie de bâtir. Le duc de Bourbon étonna ses contemporains par les sommes fabuleuses qu'il engloutit en constructions : les babyloniennes écuries de Chantilly sont le témoignage superbe de son extravagance. Son frère l'abbé était bien de la même famille, mais il n'avait pas les mêmes ressources : il n'en fallait pas deux comme lui pour perdre Châalis.

Est-il vrai que le nouvel abbé conçut l'étrange projet de transporter chez lui le siège de l'ordre de Cîteaux? En tout cas, il était inouï que Son Altesse Royale consentît à se loger dans le moûtier « gothique » qui avait servi avant elle à vingt générations d'abbés. Il lui fallait une demeure en rapport avec son état. Avec un vandalisme inepte, Mon-

seigneur fit abattre les anciens bâtimens; barbarie qui pourtant fi jeter les hauts cris, car déjà il y avait chez nous des amateurs intelli gens de nos antiquités françaises. Cependant, on dressait les plans d la nouvelle manse; les travaux commencèrent vers 1740.

Rien n'excuse une démolition : mais cette fois on n'ose pas s'e plaindre, car ce que nous voyons est un chef-d'œuvre. L'abbé d Châalis était un pauvre homme, mais son architecte avait du goût. I a créé ici une merveille de convenance, le dernier modèle assurémen d'une demeure religieuse de l'Ancien régime; il a fait quelque chos de sobre et de magnifique, un mélange accompli de grand et de riant Avec une souplesse et une aisance incomparables, il accommode a goût du siècle l'antique austérité de la règle cistercienne. Et il fau avouer que cette règle, une fois de plus, a bien servi l'artiste : ce qu'il y a parfois de chiffonné ou de mesquin dans l'art de cette époque, o le chercherait en vain dans cette œuvre de haut style. L'ordonnance est toute classique. Le palais se compose d'un grand corps de logis aux combles pittoresques, flanqué de deux ailes sur la façade; une galerie de cent mètres parcourt à chaque étage toute la longueur de l'édifice, et reçoit toutes les portes de tous les appartemens. La cuisine et les « réceptions » occupent le rez-de-chaussée; toutes ces pièces sont voûtées et prennent le jour de vastes baies en plein cintre. Les appartemens privés se trouvent à l'étage. Un double escalier de pierre, situé à l'insertion des ailes, fait communiquer entre elles ces deux ordres de galeries, ainsi que les deux espèces d'appartemens qu'elles desservent. On n'imagine pas un programme plus simple, une composition plus noble et plus parfaite. L'ensemble est à la fois monastique et seigneurial, sérieux et mondain, commode et aristocratique. Tout est inondé de lumière. Cela tient en même temps du cloître et du château, du moyen âge et de l'âge moderne, avec la plus charmante tenue de bonne compagnie. Ni Boffrand ni Héré n'ont surpassé la grâce de cette création des Slodtz.

Mais ce chef-d'œuvre était ruineux. Sur ce terrain mouvant, perfide, le travail des fondations n'était jamais fini : l'argent fuyait, se buvait dans le sable comme de l'eau. On battit monnaie avec tout : on vendit l'argenterie; on vendit la bibliothèque. On s'endetta, on emprunta pour acquitter les dettes. Toutes les terres furent hypothéquées, les forêts furent saignées à blanc. Cent mille livres de revenus ne suffisaient plus à couvrir l'intérêt de la dette. D'ailleurs ces revenus, les terres n'étant plus cultivées, les fermages restant en souffrance, avaient bientôt baissé de près de la moitié. En 1770, le

passif s'élevait à 1 500 000 livres. Dès lors, malgré l'activité et les efforts désespérés d'un prieur énergique, l'histoire de Châalis n'est plus que celle d'une agonie. A la requête des créanciers, Louis XVI fit fermer l'abbaye. On nomma un séquestre. La Révolution pouvait venir : les bandes de sans-culottes qui saccagèrent Châalis, pillèrent, ravagèrent, brûlèrent, ne ruinaient plus qu'une ruine.

Ce qui subsiste de ces restes est encore de la plus émouvante beauté. Le Châalis de saint Guillaume n'est aujourd'hui qu'une ombre. Presque rien n'a échappé à la pioche du dernier abbé et à la rage des terroristes. Seul, un massif énorme, un bloc de maçonnerie, que surmonte, comme par hasard, un léger belvédère en forme de tourelle, domine le désastre et défie les orages. C'était le noyau central, l'axe même du système de l'ancienne abbaye. Là s'appuyaient d'une part les bâtimens des moines, le dortoir, le chapitre, le cloître, dont les arcatures se dessinent sous le manteau des lierres. De l'autre côté s'accoude le transept de l'église. Un pan est encore debout, avec trois fenêtres exquises qui se découpent en plein ciel. A terre, gisent les débris du temple : des linéamens indécis, des files de colonnes et de chapiteaux écroulés, des fûts de pierre à demi ensevelis par l'herbe, vague et douteux ossuaire où s'ébauche toujours la forme d'un sanctuaire ; les mousses, les graminées, les arbres et les ronces ont envahi le chœur et le baignent, même en plein jour, d'un clair obscur chenu et d'un religieux crépuscule. Cette cathédrale verdoyante semble encore le séjour d'une divinité. Certaines bases de piliers, rangées en hémicycle, et d'une pureté toute « grecque » au pied d'un mur qui tombe et d'un bosquet sauvage, paraissent attendre à l'aurore les rites et des sacrifices : on dirait des autels aux génies de la prairie.

Derrière cette ruine charmante, où Gérard de Nerval promenait sa Sylvie, dans un rayon de quelques pas, s'élèvent parmi les ormes la chapelle du XIIIe siècle avec ses fresques du XVIe, puis le noble mur du cimetière, enfin le blanc palais des Slodtz. Une même mélancolie enveloppe de ses voiles ces divers fragmens du passé. Chacun d'eux nous rappelle un moment de nous-mêmes. Tous nous sont également précieux et vénérables. Un jour, le public viendra contempler ce paysage d'histoire : il embrassera d'un regard le merveilleux tableau que composent sur cet étroit espace les monumens de l'abbaye. Le moyen âge, la Renaissance et la période classique y ont collaboré. Un abrégé de notre vie, une petite France en miniature, voilà Châalis. Sans doute, un pareil don n'a pas autant de quoi intéresser la presse, que certains prix d'enchères atteints par un Rem-

brandt ou par un Fragonard; mais on conviendra peut-être que pas un chiffon de toile, un meuble, un bibelot payé trois cent mille francs par un caprice de milliardaire, ne vaut la vivante « œuvre d'art » que la nature, les hommes, les siècles, ont lentement créée dans ce vallon mystique.

« Je lègue à l'Institut de France mon domaine de Châalis, avec ses bois, ses ruines, ses eaux, pour que ses murailles, son château, sa chapelle, ses rivières, ses étangs, ses arbres séculaires soient pour tous les Français un lieu de beauté et de repos... Je désire qu'on entretienne comme de mon vivant, ces sites historiques, où je serais heureuse de reposer après ma mort... Et surtout je défends de vendre sous aucun prétexte aucune parcelle du domaine : qu'il demeure éloigné de toute les usines qu'on pourrait menacer de construire alentour, et qu'il reste toujours un des plus admirables paysages de France, à jamais l'abri de la spéculation et de la prétendue civilisation moderne, qui souille, déshonore, détruit tout. »

Ces paroles, extraites du testament de Mme André, font comprendre la volonté d'une femme artiste et passionnée. Le « progrès » est-il réellement coupable de tant de crimes? Je l'ignore, mais c'est ici, dans cette vallée d'Ermenonville où a dormi Rousseau, et où son âme repose encore, qu'on inclinerait à le croire. Ce n'est d'ailleurs pas en deux lignes qu'on juge la démocratie et qu'on a le droit de condamner un phénomène universel, qui semble la loi même du développement social. Mais c'est un fait que cette loi, avec le nivellement des classes, l'instabilité des fortunes, le morcellement des héritages qui en sont le résultat, est très peu favorable à ces établissemens qui supposent le travail des siècles, et que l'on appelait autrefois des « maisons. » Une société démocratique n'est pas nécessairement l'ennemie du « capital, » mais elle est l'ennemie-née de la « main-morte; » c'est un obstacle qu'elle broie, une motte qu'elle émiette et pulvérise sur son passage. Bientôt, si nous n'y prenions garde, c'en serait fait d'un des traits qui ont constitué la physionomie de notre peuple. Nous oublierions, au sein de nos villes, dans notre vie artificielle, dans l'étourdissement de nos plaisirs et de nos besoins factices, combien cette France d'antan fut agreste, rurale; combien elle sut se passer des choses superflues des vanités du monde, pour mener dans la retraite une existence naturelle, féconde et parfumée, propice aux races robustes et à la vie intérieure. Nous ne saurions plus ce qu'étaient « les champs » dans l'économie de la force et la santé françaises, nous ne saurions pl

combien on vivait sur soi-même, en contact permanent et cordial avec la terre; nous n'aurions plus de notre histoire qu'une notion vague et abstraite. Nous serions étrangers dans notre propre patrie.

Le don qui nous est fait corrige en partie ce danger. Il nous sera une leçon de choses plus instructive que cent volumes. Nous y verrons de quelles réalités se forma lentement la France, ce qu'elle dut de son génie à la société du sol, à la patiente et douce appropriation qu'elle en sut faire, combien elle excella à créer dans la solitude des points de culture et de conscience. A titre de relique de l'histoire, Châalis, comme Chantilly, méritait d'être conservé. L'un est l'exemplaire-type de la France féodale; l'autre, un modèle parfait de la France religieuse. A eux deux, ils représentent deux aspects essentiels de notre tradition. L'Institut, dépositaire de nos richesses spirituelles, et qui a devant le monde la charge avec l'honneur de la pensée française, était le gardien naturel d'un domaine de ce genre. Ce sera, entre ses mains, une sorte de réserve ou de « parc national. » L'historien s'y rendra compte des conditions d'hygiène, de la respiration morale de l'Ancien régime; le poète verra se lever sur les étangs magiques la figure du passé, et le simple promeneur jouira de ces ombrages, de ces bruyères, de ces dunes, de ce vaste silence, de ce coin de nature, intact près de Paris, de ces vallées pleines de souvenirs et d'apparitions errantes sous le manteau de verdure qui couvre le Valois, et qu'agrafe à son sein, comme une aiguille d'or, la flèche divine de Senlis.

LOUIS GILLET.

REVUE LITTÉRAIRE

M. ANDRÉ BEAUNIER (1)

J'ai connu jadis une École normale charmante et sévère. Sous la direction de maîtres qui étaient de parfaits humanistes, on y vivait dans l'amour du grec et le culte du latin. L'étude de la littérature française y était considérée comme un peu frivole ; encore était-ce la littérature du XVIIe siècle. La bibliothèque, très riche en éditions des auteurs anciens, ne contenait à peu près rien des contemporains; nous n'aurions pas eu de romans, sans la *Revue des Deux Mondes* qui faisait passer les siens, sous le couvert de sa respectabilité, en contrebande. Une discipline rigoureuse nous ménageait d'avares sorties. Des salles de conférences nous passions aux salles d'étude auxquelles ressemblaient fort les salles de récréation qui étaient de longs corridors en manière de cloîtres. Notre jardin, moins fleuri que celui du poète, était fermé, lui aussi, par de hauts murs, aux regards curieux. Nous causions beaucoup entre jeunes gens et poursuivions d'interminables controverses, mais sur des questions d'ordre général et volontiers abstraites. Les bruits du dehors n'arrivaient pas jusqu'à nous. Seul un professeur, chargé de nous enseigner la poésie latine, apportait à son cours le journal du jour et nous en lisait des extraits qu'il

1 *Les Dupont-Leterrier* (Société libre d'éditions des gens de lettres); — *Notes sur la Russie, Bonshommes de Paris, la Poésie nouvelle; — les Trois Legrand, Pierate et Siméon, le roi Tobol, les Souvenirs d'un peintre, la Fille de Polichinelle, Trois amies de Chateaubriand* (Fasquelle); — *Visages d'hier et d'aujourd'hui, le Sourire d'Athéna, Contre la réforme de l'orthographe* (Plon); — *Eloges* (Roger et Chernoviz).

livrait ensuite à nos disputes; mais cela faisait un peu scandale. Cette École normale formait surtout des professeurs.

Ceux qui entrèrent, dix ans plus tard, dans la maison de la rue d'Ulm, la trouvèrent fort différente. Certes, elle était restée pour les études littéraires l'éducatrice sans égale. Gaston Boissier continuait d'y enseigner l'histoire de la littérature latine avec une verve que les années n'affaiblissaient pas et d'un ton de voix perçant qui était admirable pour réveiller les attentions défaillantes. Ferdinand Brunetière, avec un succès dont on n'avait pas connu l'équivalent depuis Nisard faisait sur l'histoire de notre littérature des leçons magnifiques de savoir, d'éloquence et de passion. Mais à côté de ceux-ci, qui demeuraient fidèles à la tradition de parler littérairement de littérature, d'autres apportaient des méthodes différentes, en complète contradiction avec le vieil esprit normalien : ils prétendaient faire de la science, ils affectaient un dédain sourcilleux pour les élégances littéraires, ils aspiraient à ne plus fabriquer que des érudits. Une autre nouveauté surprenait plus encore : c'était ce grand souffle d'air qui, venu du dehors, s'engouffrant dans les longs corridors, pénétrant dans les salles les mieux calfeutrées et triomphant des plus étroites clôtures, avait fait voler tous les vieux papiers et tourner toutes les jeunes têtes. Art, philosophie, politique, les doctrines les plus modernes, les opinions d'aujourd'hui et celles de demain s'étaient ruées en cohortes pressées. Les maîtres en égayaient leurs leçons et les élèves en disputaient à perte de vue. Au lieu de Platon et de Virgile, les noms aux sonorités les plus modernes et les moins classiques faisaient retentir les échos étonnés, et j'allais dire apeurés. — C'est dans cette École normale rajeunie que s'est formé M. André Beaunier. Il y a pris la passion des humanités, l'horreur de la science appliquée hors de propos, et un goût très vif de tout ce qui est moderne.

Les années d'École achevées, il ne perdit pas de temps à choisir sa voie : son parti était pris. Je ne crois pas qu'il ait jamais été professeur; ou, s'il l'a été, ce fut juste assez pour se dégoûter d'un métier vers lequel ne l'attirait nulle vocation : c'est le moins dogmatique des hommes. Je le trouve presque tout de suite au *Journal des Débats* qui est, comme on sait, de tradition universitaire et académique. C'était la règle dans ce journal que la chronique au jour le jour fût rédigée par des écrivains de haute culture, à qui l'affinement de leur esprit permettait de manier délicatement cette arme si française de l'ironie. On y avait vu passer M. André Hallays, au talent si personnel, avec sa manière dépouillée, sa phrase nette et mordante, M. Maurice Spronck qui

a tant de verve et conte de si amusantes histoires, M. Gaston Deschamps retour de Grèce, chroniqueur alerte, pimpant et brillant; on y rencontrait encore, on y rencontre toujours M. Henri Chantavoine dont le lecteur ne se lasse pas de goûter la bonhomie souriante. M. André Beaunier s'encadra tout de suite dans cette équipe, et s'y fit remarquer par une façon ingénieuse, subtile et narquoise qu'il avait de commenter les menus faits de chaque jour. L'observateur se trahissait par toute sorte de remarques fines et malicieuses ; l'humoriste mêlait à beaucoup de bon sens beaucoup de fantaisie et d'esprit. De là, et peut-être après quelques étapes, il entra au *Figaro*. Pour qui s'intéresse à toutes les formes de la vie actuelle, il n'est pas de meilleur observatoire qu'un bureau de journal : c'est le centre où tout vient aboutir. A parcourir tous les jours ces feuilles éphémères et frémissantes qui entretiennent dans le public cette petite fièvre dont brûle notre société, quelle opulente récolte on peut faire de paradoxes, d'excentricités et de cocasseries ! M. André Beaunier excelle à les souligner d'un trait presque imperceptible, d'un air innocent de pince-sans-rire. Comme il fait chaque matin la revue des journaux, il fait chaque semaine la revue des Revues. C'est une rubrique qu'il a, pour ainsi dire, créée et qui nous manquait en France. Les Revues se sont multipliées à foison, et il est bien entendu qu'elles sont toutes intéressantes ; mais tout n'y est pas également intéressant. Quel service un critique obligeant peut rendre aux lettrés, un peu empêchés de tout lire, en leur signalant ici ou là ce qui ne doit pas leur échapper, l'article qui contient ou des documens nouveaux, dont nous sommes si friands, ou, ce qui est plus rare, une idée neuve. Non content de les signaler à la curiosité de tous, il en dégage les parties essentielles, en élague les broussailles, et ainsi rend aisés à lire ceux mêmes qu'obscurcissaient de savantes ténèbres. N'oublions pas que nos pères ne concevaient pas autrement le travail du critique : ils appelaient nos articles, des « extraits. » Ce métier de journaliste littéraire exige beaucoup d'activité, de souplesse et de talent ; au surplus, il est un peu décevant. « Le journalisme mène à tout, disait-on jadis, à condition d'en sortir. » Nous avons légèrement modifié ce mot. On ne sort plus guère du journalisme à une époque où tous ceux qui écrivent, bien ou mal, écrivent dans les journaux. Mais en restant dans le journalisme il est bon de ne pas s'y limiter. C'est le cas pour M. André Beaunier, esprit agile, tenté par des genres littéraires très différens, et que nous avons vu même, la saison dernière, s'essayer au théâtre aux côtés de M. Paul Bourget.

Il commença par donner des romans de mœurs contemporaines. En l'année 1900, les mœurs contemporaines offraient à l'observateur le spectacle le plus curieux, l'un de ceux que les historiens de l'avenir ne se lasseront pas d'étudier. Une affaire fameuse avait divisé la France en deux camps ; des deux côtés l'ardeur de conviction était pareille et pareille la violence de la passion. Un Stendhal se fût réjoui : il y avait de l'énergie. *Les Dupont-Leterrier, histoire d'une famille pendant l'Affaire*, évoque l'aspect que pouvait présenter alors un intérieur bourgeois où, suivant le mot du caricaturiste, « ils en ont parlé. » Que d'orages, et de vaines discussions, et de subits accès de folie, et de soudaines explosions de rage, et quelle absence de sentiment du ridicule! Le comique naît ici de la disproportion entre la qualité des personnes et la gravité des questions, entre le peu de compétence des interlocuteurs et l'assurance de leurs propos. Puis ce furent, dans une note analogue : *les Trois Legrand ou les dangers de la littérature*. La famille Legrand est une de ces familles maudites où naît un poète. Ne faut-il pas qu'elle se sacrifie tout entière à celui qu'un décret nominatif de la Providence a désigné pour l'illustrer en la martyrisant? L'élu du Seigneur, qui n'est pas celui de la Faculté, vient de se faire refuser à son baccalauréat; l'atmosphère provinciale ne convient pas à l'éclosion de son jeune génie ; et voilà donc les trois Legrand, le père, la mère et leur dadais de fils, qui débarquent à Paris pour le conquérir. Ce qui les y attend, c'est une série de mésaventures burlesques qui nous promènent à travers les milieux dits littéraires : en fin de compte, revenu tour à tour du lyrisme, du naturalisme, du journalisme et autres mirages à duper les bons jeunes gens, l'héritier des Legrand, complètement ruinés, s'établit quelque chose comme garçon de café. On songe à *Bouvard et Pécuchet;* le procédé est le même : comment les idées se déforment en passant par des cerveaux d'imbéciles.

Une forme de roman devait tenter M. André Beaunier et convenait à la subtilité de son esprit : le roman philosophique. *Le Roi Tobol* est une sorte d'allégorie qui pourrait porter en sous-titre : *ou la recherche du bonheur*. Un bon roi de légende ou de conte populaire, ayant résolu de faire le bonheur de son peuple, et désireux de procéder avec méthode, commence par le commencement, qui est de chercher une définition du bonheur. Il convoque à cet effet tous les philosophes de son royaume : ce Congrès aboutit à une visible cacophonie et à une banqueroute lamentable. Le peuple, consulté à son tour en une espèce de vaste referendum, répond par autant d'opinions qu'il y a dans le royaume de sujets, — sans compter ceux de mécontentement. S'il ne

peut faire le bonheur de tous, au moins le roi Tobol fera-t-il le bonheur d'un seul, qui est son fils : c'est d'un bon père. Il établit le jeune prince dans un château où il organise autour de lui une vie délicieuse et délicieusement artificielle. Tant de délices inspirent au petit Tobol un seul désir : celui d'y échapper. Il se sauve de sa prison dorée ; il s'engage sur les routes du monde ; il n'a pas besoin d'y avoir fait un long voyage pour y rencontrer ces trois réalités : la maladie, la vieillesse et la mort. Qui donc nous parle de bonheur, puisque nous devons mourir et que nous le savons?

Pour ce qui est de *Picrate et Siméon*, l'embarras serait d'en résumer le sujet en quelques lignes ; mais c'est un genre d'ouvrage où le sujet n'importe guère, tout l'agrément y consistant dans l'aisance avec laquelle l'auteur passe d'une idée à une autre et les effleure ou y insiste au gré de sa fantaisie. Le dialogue d'un cocher de fiacre, (c'est la profession de Siméon), avec un cul-de-jatte, (c'est la position sociale de Picrate), a des chances, croyez-vous, pour manquer de variété, sinon de politesse. Mais cet automédon et ce stropiat ont des lettres; même ils ont passé par l'École normale. Dans leur conversation sinueuse ce sont deux conceptions de la vie qui se rencontrent et se répondent. « Moi, de mon siège élevé, dit Siméon, je regarde les choses de haut en bas ; toi, tout proche du sol, tu les regardes de bas en haut. » Siméon a été éduqué par des prêtres : la masse de la cathédrale, près de laquelle s'est écoulée son enfance dévote, fait peser sur sa conscience tout le poids des siècles et des dogmes. Picrate est le fils d'un positiviste qui porte dans sa tête le programme du bonheur universel organisé suivant les principes de la raison. Le petit café où ils se rencontrent chaque matin pour y prendre l'apéritif se transforme, par leur présence, en quelque palais de l'éristique. On y discute sur l'utilité des études classiques, sur le scepticisme, sur la philologie, que sais-je encore? Picrate, Siméon, et Marie Galande, la marchande de mouron, ces types de journaliers philosophes, je ne suis pas bien sûr que M. Beaunier les ait rencontrés dans nos rues ; mais il a lié connaissance avec eux dans les romans de M. Anatole France, dans la rôtisserie de la Reine-Pédauque, ou derrière la voiture que pousse Crainquebille. Et il s'est diverti à nous rapporter, lui aussi, leurs entretiens d'un byzantinisme exaspéré.

L'Homme qui a perdu son moi a une tout autre portée, puisqu'il y faut voir, avec une manière de confession personnelle, une indication sur les tendances de la génération d'écrivains qui arrive aujourd'hui à la pleine conscience de ses idées. Elle semble d'abord assez singulière, et

même terriblement exceptionnelle, l'histoire de ce Michel Bedée, savant de génie, qui, pour appartenir uniquement à la science, quitte sa femme, s'enferme dans la maison de Spinoza, s'aperçoit de sa grande erreur, qui a consisté à croire que, pour devenir plus complètement un savant, il devait cesser d'être un homme, — perdre son moi, — confesse son erreur et, maniaque, meurt assassiné par un plus maniaque. En fait, — ou plutôt en image, — c'est l'aventure intellectuelle des hommes qui partis, il y a vingt ans, d'un zèle immodéré pour les principes abstraits d'une science théorique, s'aperçoivent aujourd'hui que la raison pure n'est pas l'homme tout entier, et que ce n'est pas le tout de penser, il faut vivre. « En 1890, écrit M. Beaunier, quand les hommes de mon âge avaient dépassé leurs vingt ans, nous avons subi fortement l'influence d'un livre qui datait de 1848 et qui venait de paraître, *l'Avenir de la science* d'Ernest Renan. Et alors nous nous sommes figuré, avec une prompte certitude, que la science allait, toute seule, gouverner nos esprits et conduire nos existences. Nous lisions ardemment cette préface des *Dix ans d'études historiques* où le vieil Augustin Thierry, malade, aveugle pour avoir travaillé sans cesse, composait le sublime évangile du dévouement à la science. Et j'eus pour maître le grand Gaston Paris qui ressemblait à Charlemagne et que j'aimais avec respect. En 1870, au Collège de France, il avait affirmé tragiquement que le souci de l'exacte vérité prime tout et fût-ce la passion patriotique... De si imposantes doctrines m'ont ému : toute ma génération en connut le prestige... Combien est mieux humaine et mieux adaptée à nos besoins une croyance très ancienne, qui ait accompagné, à travers maintes péripéties, nos familles, nos parens et qui ait peu à peu, dès avant notre naissance, préparé nos âmes et les conditions de leur épanouissement naturel. » Rien de plus instructif que ces lignes d'un écrivain bon observateur, analyste perspicace, et qui s'est fait, cette fois, son propre exégète.

Nous assisterions à la même évolution, si nous parcourions les articles de critique que M. Beaunier a réunis en volumes. Ce sont, pour la plupart, des portraits tracés au gré de l'actualité. Et ce sont des modèles du genre. La ressemblance physique y est tout de suite marquée en quelques traits. Voici un savant dans son laboratoire : « Pierre Curie était alors un grand garçon timide, silencieux et doux, au visage méditatif jusqu'à la tristesse. Il semblait un peu effaré par tout le bruit qui se faisait autour de ses recherches. » Ferdinand Brunetière à son cours : « Il fut un grand batailleur. A l'École Normale, où il faisait son cours, je le vois encore qui arrive, à petits pas rapides, une

serviette sous le bras, déjà content de ce qu'il va décocher aux adver-
saires de son héros. Il était enveloppé d'un gros pardessus trè
fourré, d'où il sortait bientôt, tout petit, étroit d'épaules, serré dan
une petite veste, et chétif, l'air inquiet, et, en commençant, grogno
d'avoir à se ménager. Mais il ne se ménageait pas longtemps... Se mé
nager, quand chicanaient contre Bossuet les protestans! Il les secouai
ceux-là, il les accablait, et, après qu'il avait réfuté leur dernier so
phisme, il invectivait encore contre eux pour les achever, et, les ayan
achevés, pour les achever mieux. » Le cardinal Mathieu, le jour de s
réception à l'Académie française : « On voit d'abord des orbites enfon
cées qui font des trous noirs, un nez court relevé, une bouche qui ri
et qui tire à droite et à gauche deux rides bien marquées... Ce masqu
singulier ne cesse pas de s'agiter; il se contracte, il se détend, il s
tend à sa guise; la mimique est perpétuelle, variée, drôle, expressiv
de la plus originale manière. » Cette première esquisse n'est d'ailleur
pas une simple concession faite à notre badauderie et à notre goû
pour la photographie. Elle est déjà une indication annonçant l'étude qu
va suivre. Ici, ce qui frappe, c'est la sûreté avec laquelle le critique v
droit à ce qui, dans le talent de chacun, est essentiel et caractérise so
œuvre. C'est le signe auquel on reconnaît une préparation de longu
date, un savoir lentement acquis et soigneusement classé.

Si compréhensif que soit un critique, il a ses préférences. Elles ser
vent à le définir, ou tout au moins à le situer. M. Beaunier n'éprouve qu
peu de sympathie pour le mouvement réaliste qui, dans la second
moitié du XIXe siècle, pénétra la poésie aussi bien que le théâtre et l
roman. Les Parnassiens furent en leur temps des maîtres ouvriers
mais leur temps est passé, et c'est dommage que les symbolistes n'aien
pas eu plus de talent; leur principe était irréprochable : il n'est d'a
véritable que symbolique et l'art est déjà un symbole. Les romancier
naturalistes étaient vulgaires, grossiers, et si peu intelligens! et il
confondaient le travail de l'écrivain avec de telles niaiseries! Dan
l'ordre des idées, les dogmatiques, les prisonniers d'une scienc
étroite, les entêtés de l'affirmation choquent et chagrinent cet espri
ami des nuances. Il s'amusera, pour les mettre en colère, à faire,
leur barbe, l'éloge de la frivolité. « Être frivole, c'est regarder la vi
avec politesse. Il n'est pas bienséant de se fâcher, de déployer un
violence frénétique au sujet des incidens d'ici-bas, ni non plus de mu
tiplier les signes d'une ferveur continuelle. La vie terrible et dél
cieuse, avec ses inépuisables ressources de joies et de tourmens, nou
invite à une sorte d'irrésolution souriante. Elle y invite les meilleur

d'entre nous, ceux-là qui sont capables de quelque énergie, sans déploiement de manteaux amples ni de larges phrases. Car il y a dans la frivolité de la vaillance et, vraiment oui, de la vaillance à la française. » Entendons, par là, moins la frivolité que l'absence de morgue et de pédantisme, la manière aisée de l'honnête homme qui sait sourire, tout en gardant le sérieux de la pensée et l'attachement à des principes nécessaires.

Voulez-vous voir de quelle ferveur et de quelle foi agissante M. Beaunier est capable quand il croit compromis tels de ces principes qui font partie de notre tradition? Rappelez-vous sa campagne contre la réforme de l'orthographe. Il a vu dans le projet de réforme, et je crois qu'il a raison, non pas une tentative isolée, mais un des articles d'un programme, l'effet d'une conspiration qui s'est promis de détruire tout ce qui est l'âme même de notre antique et durable nation. Car les mots sont des êtres vivans et qui vivent précisément de la même vie que nous : en les adaptant à notre usage, nous les façonnons à notre ressemblance. A bien les regarder, ces mots, on y voit l'histoire d'une nation, non pas son histoire officielle, mais cette autre plus réelle, plus profonde, qui est l'histoire de tous et de tous les jours, le rêve intime de la race. C'est le Parlement qui a pris l'initiative de cette réforme, et cela même est déjà assez significatif : il est dit que chez nous rien ne saurait échapper aux atteintes de la politique, et prévaloir contre la puissance de destruction qui est en elle. L'Académie, consultée, a répondu que l'orthographe, avec ses apparentes singularités, rattache la langue dérivée à la langue primitive et qu'il ne faut pas altérer la physionomie des mots. Elle a montré peu d'empressement pour les réformes, mais sans oser refuser absolument toute espèce de réformes. « Il fallait tout refuser bravement, s'écrie plus bravement encore M. Beaunier. Car si l'on accepte quelques réformes, on n'a plus de bonnes raisons pour ne pas en accepter davantage. Le point où l'on s'arrête n'est qu'une limite arbitraire, tandis qu'il est logique de repousser par principe toute innovation. » J'aime cette belle intransigeance, et je la goûte d'autant plus chez un écrivain ennemi des violences... M. Faguet, chargé de rédiger le rapport, traita le projet des réformateurs avec une ironie dédaigneuse. « Il badine, remarque M. Beaunier, et il fait trop peu de cas de cette anarchie où se perdra la beauté du vocabulaire français ! » J'aime cette sévérité ennemie du badinage chez un auteur qui vient de faire l'éloge de la frivolité... Puis, prenant en mains le rapport rédigé par M. Ferdinand Brunot dans le sens philologique et ministériel,

M. Beaunier le « secoue » plus rudement que jamais Brunetière ne secoua les ennemis de Bossuet. Et, en terminant, il jette un cri d'alarme destiné à être entendu et répété par tous ceux qui, aujourd'hui, déplorent la « crise du français. » Ce ne sont pas seulement les politiciens et les journalistes qui substituent à notre noble parler français leur innommable jargon ; nos poètes et nos prosateurs ne savent plus le sens des mots qu'ils emploient à tort et à travers ; ils usent et abusent du néologisme, sans se douter qu'un mot, pour entrer dans la littérature, a besoin d'un long stage dans la conversation familière ; ils bousculent la syntaxe, comme si elle dépendait d'eux. Il y a trop d'illettrés qui écrivent, ou de demi-lettrés : les primaires sont en marche. Un critique fait une œuvre utile, — celle qui s'impose à l'heure actuelle, — en travaillant à leur barrer la route, et soutenant contre eux le combat pour ce que M. André Beaunier appelle « la défense française. »

J'arrive au meilleur livre qu'ait écrit M. André Beaunier, au plus charmant, au plus complet aussi, où toutes ses qualités ont trouvé leur emploi et se mêlent dans le plus harmonieux ensemble : *Trois amies de Chateaubriand*. Il porte tout à fait la marque aujourd'hui et répond bien à cette curiosité que nous avons pour l'intimité la plus secrète des grands artistes. Cela même ajoute à l'agrément du livre un attrait des plus piquans, car, en l'écrivant, l'auteur éprouvait un scrupule à l'écrire et se reprochait le plaisir qu'il y a pris et qu'il nous donne. M. Beaunier est d'avis que l'œuvre d'art doit se suffire à elle-même, qu'on la gâte en nous dévoilant l'anecdote qui en fut l'occasion, que la personnalité de l'artiste s'efface et disparaît derrière elle... Oui, en principe et d'une façon générale ; mais il y a des cas particuliers, et Chateaubriand en est un, et probablement le plus magnifique. Parler de son œuvre sans parler de lui, c'est impossible ; au lieu de se placer derrière son œuvre, il s'est mis devant elle : comment le négliger ? Il est vrai aussi qu'il y a bien de l'indiscrétion dans cette manie que nous avons de fouiller les vieux tiroirs où sont ensevelis les billets d'amour du temps passé. Nous devrions nous interdire de violer le secret qu'enferment et que ne peuvent plus défendre ces reliques des pauvres morts... Sans doute, mais quand il s'agit de ces grands personnages qui ont vécu pour le public et en public, l'indiscrétion est moins choquante ; et peut-être ne leur aurait-elle pas déplu ; et enfin, et surtout, cela est si tentant ! La tentation a été la plus forte. La Napolitaine qui savourait un sorbet, eût souhaité, pour y prendre plus de plaisir, que ce fût un péché. La critique, quand elle

réveille ces histoires d'anciennes amours, y goûte un plaisir de perversité.

De ces trois amies de Chateaubriand, la plus touchante est cette Pauline de Beaumont autour de qui flotte la tristesse des destinées trop courtes et certainement abrégées par le chagrin. Au moment d'évoquer son image, et pour choisir les teintes qui conviennent, M. Beaunier songe à ces portraits qu'on trouve dans les vieux châteaux et qui nous montrent, auprès des durs et tragiques seigneurs, les visages infiniment mélancoliques des femmes. « Visages doux et pourtant énergiques, mais qui consacrent toute leur énergie tendue et volontaire à être doux, à ne paraître pas souffrir. Il faut les regarder longuement : alors on devine un peu de la douleur lente et patiente qu'ils résument. Et l'on aime cette fierté qui cache tant de chagrin, cet air guindé qui maîtrise tant de fine fantaisie, cette grâce vigoureuse qui est le symbole aimable de tant d'héroïsme. Quelles journées ont ainsi apaisé, immobilisé le sourire de ces lèvres? » M. Beaunier a regardé longuement, avec une sympathie intelligente, ce fin visage de femme, et il a su dire en termes délicats ce qu'il a deviné de son secret.

On sait comment Chateaubriand rencontra Pauline de Beaumont : c'est Joubert qui les mit en relations. Ils avaient trente-deux ans, tous les deux. Ils passèrent leur lune de miel à Savigny-sur-Orge : Chateaubriand y acheva d'écrire son *Génie du Christianisme* et mêla agréablement les joies d'une liaison commençante à l'austérité du travail apologétique. Le lui a-t-on assez reproché! Nous sommes devenus de farouches moralistes. M. Beaunier n'a pas cette intransigeance. Il n'est pas de ceux qui mettent en doute la sincérité de Chateaubriand. L'enchanteur s'enchantait lui-même et pleurait en écrivant. Et sans doute il eût manqué quelque chose à son livre, si cette jeune femme malade et aimante ne se fût pas penchée sur les pages commencées : il y manquerait cette poésie mélancolique qui est le plus subtil parfum du *Génie du Christianisme*.

Mme de Beaumont connut-elle l'infidélité de René? Elle la soupçonna, pour le moins ; et, pour un cœur épris, la torture du soupçon vaut la souffrance de la certitude. Elle ne fit plus que languir : exténuée, à bout de forces, elle trouva dans son amour l'énergie qu'il fallut pour soutenir la fatigue d'un dernier voyage jusqu'à Rome, où elle vint mourir. Chateaubriand eut une vraie douleur. Il fut sincère, encore une fois, dans le regret que lui laissa la charmante femme. Sut-il jamais tout ce qu'il lui devait?

Elle aussi, Mme Récamier eut à souffrir pour n'avoir pas résisté au terrible séducteur. Son grand art, ce fut de transformer cet amour qui connut des orages en la plus durable et la plus tranquille amitié. Il est vrai qu'elle y était exercée par une longue pratique, et qu'elle avait l'habitude de ces métamorphoses. Tous ceux qui l'avaient approchée étaient devenus amoureux de sa beauté souriante et de son charme énigmatique ; elle avait changé en amis tous ces amoureux évincés. Mais cette fois elle avait affaire à l'âme la plus diverse, la plus agitée, la plus mobile. Comment, par quelle ingéniosité de tous les jours, réussit-elle à la fixer ? C'est son secret. Elle a ainsi ajouté un chapitre à l'histoire du cœur humain. Ou plutôt, les moralistes ont souvent fait l'éloge de l'amitié et celui plus paradoxal de la vieillesse, et leur optimisme nous laisse volontiers incrédules : ils n'ont rien dit qui n'ait trouvé sa confirmation éclatante et charmante dans la vieillesse de celle qui fut l'incomparable amie de Chateaubriand.

Pendant que Mme de Chateaubriand vieillit à l'Infirmerie Marie-Thérèse, et Juliette dans le salon bleu de l'Abbaye-au-Bois, Chateaubriand, qui approche de la soixantaine, reste jeune — incorrigiblement. Il a reçu à Rome la visite d'une femme de lettres, Hortense Allart, qui avait la plume et les mœurs faciles : la liaison se continue à Paris en parties fines et séances de cabinet particulier. Cette dernière aventure de René, — fût-ce la dernière ? — est affreusement déplaisante. Et quel portrait que celui de cette caillette pour compléter le triptyque où nous avons admiré la grâce souffrante d'une Mme de Beaumont et le sourire d'une Récamier ! Hortense Allart, qui avait été la maîtresse de Chateaubriand et de tant d'autres, le fut aussi, quelques jours, de Sainte-Beuve. Cela mène son biographe à établir entre la petite femme et le grand critique un parallèle un peu imprévu, mais amusant. « Évidemment Sainte-Beuve avait plus de talent et Hortense était plus jolie. Mais ils avaient à peu près l'un et l'autre la même méthode critique. Ou plutôt, Hortense est, à mes yeux, la caricature excellente de la critique littéraire telle que notre Sainte-Beuve la conçut, l'enfanta et la laissa grandir... Sainte-Beuve ne croyait pas que l'œuvre d'art valût par elle-même. Mais, psychologue, il la voulait expliquer par l'auteur. Alors il étudiait l'auteur. Ce fut sa méthode. Eh bien ! Hortense procéda de même. » Je cite le passage comme un exemple de cette forme vive, ingénieuse et légère, sous laquelle M. Beaunier aime à traduire des idées qui, la plupart du temps, nous sont présentées d'une façon moins riante.

J'en dirais presque autant du livre lui-même. Le titre n'annonce que la biographie de trois aimables femmes : c'est, en réalité, une étude sur Chateaubriand, la moins pédantesque qui soit, mais aussi l'une des plus pénétrantes. Car c'est Lui qu'on retrouve à chaque page de ce livre consacré à ses adoratrices, lui partout, lui toujours, avec le débordement de sa personnalité, son égoïsme, sa vanité, son ennui, son besoin de divertissement. Or, n'est-ce pas par sa sensibilité qu'il a agi sur son temps, et exercé sur la littérature une influence qui dure encore? Les hommes du XVIIe siècle subordonnaient la sensibilité aux autres facultés. Nous tout au rebours. Mais cette sensibilité que nous portons en nous et dont nous faisons la maîtresse de notre esprit, c'est la sensibilité même de Chateaubriand, inquiète, tourmentée, insatiable. Car il fut un des plus grands artistes qu'il y ait eu dans l'histoire de notre littérature. Et c'est à quoi il faut toujours revenir.

Ai-je dessiné, comme je l'aurais voulu, la complexe et délicate physionomie de l'écrivain qu'est M. André Beaunier? Il a d'abord, et contrairement à tant d'autres qui se disent littérateurs, un amour passionné de la littérature, qu'il aime pour elle-même, et non pour la mettre au service de théories philosophiques, politiques ou sociologiques. Formé à la meilleure discipline classique, il a la sûreté de goût du lettré qui a vécu dans la familiarité des grands maîtres d'autrefois. D'ailleurs nulle étroitesse. Son attachement à la tradition lui est une sécurité et lui permet de se montrer accueillant à celles des nouveautés qui ne risquent pas de bouleverser, sous couleur de progrès, la suite de notre histoire littéraire. A une intelligence très ouverte il joint une sensibilité qui volontiers se voile d'ironie. Il a, par-dessus tout, le sens de la mesure et des nuances. Ce sera un régal pour les lecteurs de cette revue de trouver ici chaque mois une « Revue littéraire » où il aura mis toutes ses précieuses qualités, qui sont celles mêmes d'un fin et pénétrant critique. Pour moi, c'est une joie de remettre en des mains si expertes une plume que j'ai tenue pendant près de vingt ans, — désireux maintenant de suivre, ici même, d'un peu plus près que je ne l'ai fait encore, le mouvement des théâtres, et de donner à mes études sur l'histoire de notre littérature une forme un peu différente.

RENÉ DOUMIC.

REVUES ÉTRANGÈRES

LA CONVERSION D'ALEXANDRE MANZONI

Carteggio di Alessandro Manzoni, publié par Giovanni Sforza et Giuseppe Gallavresi. — Première partie : 1803-1821. Un vol. in-8° illustré. Milan, librairie H. Hœpli, 1912.

J'ai eu l'honneur de dîner hier avec un grand homme, avec un très haut poète, avec un lyrique transcendant, avec Le Brun ! J'ai eu l'honneur d'imprimer deux baisers sur ses joues décharnées ; et ces baisers m'ont paru plus savoureux que si je les avais cueillis sur les lèvres de Vénus. Voilà un grand homme, de par les dieux ! Crois-moi, nous autres, Italiens, nous nous montrons bien impertinens lorsque nous déclarons qu'il n'existe pas de poésie française ! Je suis d'avis, pour mon compte, — et j'estime ne pas me tromper, — que nous n'avons pas en Italie (mais ceci entre nous !) un seul poète digne d'être égalé à Le Brun, sous le rapport de ce qu'on appelle la puissance lyrique. Aussi ses compatriotes le nomment-ils couramment Le Brun-Pindare ; et il se pourrait que l'éloge n'eût rien d'excessif.

C'est en ces termes qu'un jeune poète milanais, — dans une lettre écrite de Paris, le 12 mars 1806, — épanchait ingénûment le mélange d'admiration et de plaisir qu'avait fait naître en lui la rencontre du plus glorieux des poètes français de son temps. A quoi notre enthousiaste ajoutait que le magnanime Le Brun, sur le titre de l'exemplaire d'un de ses poèmes qu'il avait daigné lui offrir, avait tenu à inscrire cette dédicace : *A M. Beccaria.* « Un tel nom est trop honorable pour que vous ne saisissiez pas l'occasion de le porter ! — avait dit le nouveau Pindare à son jeune confrère italien. — Et je veux que le nom de Beccaria *s'entrechoque* avec celui de Le Brun ! »

En réalité, cependant, le destinataire de la dédicace ne s'appelait

pas du tout Beccaria. Son nom véritable était Alexandre Manzoni, et c'était seulement depuis sa récente arrivée à Paris qu'il s'était avisé de joindre au nom paternel, qu'il avait toujours porté jusque-là, un autre nom plus fameux, qui avait été jadis celui de sa mère. « Veille bien à ce que les imprimeurs n'omettent pas, sur la première page, de compléter mon nom par ce Beccaria, qui est pour moi un titre de gloire ! » écrivait-il à un ami qu'il avait chargé de la publication, à Milan, d'un de ses poèmes. Et peut-être, en effet, éprouvait-il un certain orgueil à pouvoir rappeler de cette manière son étroite parenté avec l'un des plus célèbres écrivains du siècle précédent, — ce marquis César Beccaria, son grand-père maternel, dont le hardi traité des *Délits et des Peines* avait obtenu, dans l'Europe entière, un succès presque comparable à celui du *Dictionnaire Philosophique* ou du *Contrat social*. Mais surtout, un tel allongement de son nom devait avoir, aux yeux du jeune poète italien, une double portée personnelle d'ordre plus intime. Il devait signifier, en premier lieu, que le fils du gentilhomme catholique Pierre Manzoni, tout de même qu'il était avec cela le descendant direct de l'un des chefs du mouvement « philosophique » du XVIIIe siècle, se considérait aussi, désormais, comme l'héritier des idées et des sentimens de son illustre grand-père maternel ; après avoir appartenu depuis l'enfance, par ses origines et son éducation, à l'aristocratie la plus « conservatrice » de sa ville natale, l'ancien élève des Pères Somasques de Milan affirmait son intention de rompre décidément tous liens avec son passé, pour s'affilier à l'école de « libres-penseurs » républicains formée naguère sous l'influence de César Beccaria. Et en second lieu, plus expressément encore, le jeune homme voulait proclamer que, non content de renier les opinions politiques et religieuses de son père, il reniait également, pour ainsi dire, jusqu'à sa parenté avec celui-ci. Faute de pouvoir, — comme le lui conseillait le « transcendant » Le Brun, — abandonner entièrement le nom d'un père qu'il s'était mis à haïr, il espérait que du moins l'accouplement à ce nom de celui de Beccaria ferait connaître à tous sa résolution solennelle de n'avoir plus rien de commun avec les Manzoni.

Car tout le monde, dans son pays, savait que sa mère, au printemps de l'année 1797, s'était définitivement séparée de son mari ; après quoi, ayant repris son nom de Julie Beccaria, elle avait associé sa vie à celle d'un autre gentilhomme milanais, le comte Charles Imbonati, avait accompagné son amant dans ses longs voyages à travers l'Europe, et venait de le voir mourir dans ses bras, le 15 mars 1805, à Paris, où le couple « illégitime » s'était fixé à demeure depuis quelques

années. Désespérée de cette mort de son compagnon, Mme Manzoni s'était ressouvenue de son fils Alexandre, âgé d'environ vingt ans, qui toujours jusqu'alors était resté à Milan, auprès de son père. Et le jeune garçon, sur son appel, s'était empressé d'accourir à Paris, trop heureux de pouvoir secouer, pour un moment, le poids de la sévère discipline paternelle; et bientôt la tendre pitié qu'il avait d'abord ressentie à l'égard de sa mère s'était changée, dans ce cœur d'enfant naïf et romanesque, en une affection, une vénération, un culte passionnés, de telle sorte que le fils de Julie Beccaria avait commencé dorénavant, lui aussi, à détester son père, en même temps qu'il s'était épris d'une admiration enthousiaste pour la mémoire de l'amant de sa mère. Non seulement il avait jugé bon que « sa Julie » acceptât l'héritage de la grosse fortune du défunt, et témoigné encore de bien d'autres façons son approbation respectueuse de toute la conduite passée de l'épouse infidèle; ce poème, sur le titre duquel il craignait que les imprimeurs milanais n'omissent de joindre à son nom familial le nom de Beccaria, ce poème qu'il avait composé avec une fiévreuse ardeur durant les premiers mois de son séjour à Paris se trouvait être une espèce de grande ode funèbre, consacrée par lui à la glorification de l'homme qui avait, autrefois, publiquement attristé et déshonoré son foyer paternel. « *Sur la mort de Charles Imbonati*, poème, par Alexandre Manzoni-Beccaria, dédié par l'auteur à sa mère Julie Beccaria : » ainsi s'appelait cet étrange morceau, tout rempli en vérité d'émouvantes images, et destiné à inaugurer brillamment la fortune littéraire du plus illustre des écrivains italiens du XIXe siècle.

A Paris, lorsqu'elle s'y était naguère fixée en compagnie de son amant, Mme Manzoni était devenue l'amie et confidente de la célèbre Mme de Condorcet, dont la liaison « irrégulière » avec le jeune érudit Claude Fauriel n'était pas sans ressembler un peu à ses propres relations avec Imbonati. Si bien que notre poète milanais, dès son arrivée, avait été accueilli dans l'intimité de ce couple éminemment « philosophique ; » et tout de suite aussi la connaissance du médecin Cabanis, beau-frère de Mme de Condorcet, lui avait permis d'entrer en contact familier avec les Morellet, les Daunou, et les Ginguené, le groupe entier des derniers représentans de l'ancien esprit « encyclopédiste. » Accoutumé de bonne heure à ne pas prendre trop au sérieux les croyances religieuses que lui avaient imposées son père et les pieux maîtres de son enfance, quelques mois de libres entretiens avec ses nouveaux amis lui avaient suffi pour s'imprégner très profondément

d'une atmosphère d'irréligion plus épaisse encore, peut-être, et plus étouffante que celle qu'avait jadis respirée la génération des contemporains de Voltaire. Ses lettres de cette période nous le montrent débordant de mépris et de haine à l'endroit des dogmes, des traditions, du clergé catholiques. Et comme, par ailleurs, sous la double influence des goûts « cosmopolites » de sa mère et de l'enseignement des « idéologues, » l'amour idéal de l' « humanité » n'avait pu manquer déjà d'amortir, dans son cœur, la flamme juvénile de son attachement à la terre natale, peu s'en fallait que tout son patriotisme se réduisît désormais à rechercher les moyens les plus sûrs qui auraient chance d' « éclairer » le peuple italien, ou, en d'autres termes, de l'arracher au funeste pouvoir de la « superstition. » C'est avec une véritable angoisse, — et mêlée d'une fureur non moins ingénue, — qu'il déplorait l'infortune monstrueuse d'un de ses plus chers compagnons milanais, le comte Louis Arese, qui, sur son lit de mourant, s'était encore trouvé condamné « à avoir devant les yeux l'horrible figure d'un prêtre ! »

Il n'y a pas même jusqu'à l'exemplaire élévation native de ce cœur du futur auteur des *Fiancés* dont nous n'ayons l'impression qu'elle fléchissait peu à peu, ou tout au moins se déformait, en conséquence de la brusque transplantation du poète dans un milieu intellectuel et moral le moins fait du monde pour lui convenir. Nous sentons qu'un cœur tel que celui-là ne possédait décidément ni les qualités essentielles, ni l'éducation qui lui auraient été nécessaires pour s'accommoder de circonstances extérieures aussi anormales que celles qui résultaient, notamment, de la situation sociale de Mme Manzoni. Alors qu'un Fauriel, par exemple, réussissait, sans l'ombre d'effort, à conserver son calme et sa pureté d'âme, tout en continuant de partager l'existence d'une femme à laquelle ne le joignait aucun lien légal, — d'une femme noble et riche, et plus âgée que lui de près de dix ans, — toutes les paroles aussi bien que tous les actes de Manzoni nous laissent deviner chez lui une sorte de gêne inconsciente et cachée, un sourd malaise énergiquement réprimé, mais assez fort pour que nous soyons tentés de lui attribuer l'origine de la longue et douloureuse affection nerveuse qui viendra bien tôt l'accabler. Trop évidemment il tâchait à faire taire en soi des scrupules importuns. Il s'obstinait, avec une tension incessante de tout son être, à approuver et à admirer un ensemble de choses qui, au fond, lui déplaisaient. Par là seulement s'explique, me semble-t-il, son insistance singulière, et quasi provocante, à célébrer la mémoire

de Charles Imbonati : c'était comme si nulle exagération ne lui eût paru suffisante pour convaincre les autres, — et pour se convaincre lui-même, — de la beauté morale de la conduite adoptée par sa mère.

Et semblablement on songe à tout ce que doit lui avoir valu de remords et de honte, dans la suite de sa vie, le souvenir de sa propre conduite vis-à-vis de son père. Ce père autrefois vénéré et aimé, — le meilleur des hommes, au demeurant, avec ses « travers » plus ou moins ridicules, — était mort le 18 mars 1807, après avoir dicté un testament par lequel il laissait à son cher Alexandre toute sa fortune : pardonnant au jeune homme la suprême et inoubliable douleur qu'il avait eue de son abandon, et le conjurant de « se rappeler, un jour, les saints principes dont il l'avait nourri. » Alexandre se trouvait alors en Italie, où il était venu, avec sa mère, remettre en état les domaines que leur avait légués Charles Imbonati ; et l'on ne saurait imaginer de quel ton froidement dédaigneux il avait annoncé à Fauriel la mort de son père, dans une lettre toute employée à de vains bavardages esthétiques et mondains. Après quoi le nom de Pierre Manzoni avait, de nouveau, entièrement disparu de la série de ses lettres, tout de même qu'avait sans doute disparu de son cœur l'image du vieux gentilhomme milanais vêtu selon la mode du siècle passé, coiffé d'un élégant bicorne sous lequel pendait une « queue » de cheveux blancs soigneusement tressés, et tenant à la main sa tabatière d'or. Mais un jour allait arriver où le fils de Julie Beccaria, désormais ramené aux « saints principes dont l'avait nourri l'éducation paternelle, » se rappellerait l'homme juste et bon qui, sur le seuil de la mort, n'avait eu de pensée que pour lui pardonner ; car c'était expressément en souvenir de son père, — par manière d'hommage solennel et de réparation, — que, le 21 juillet 1813, Alexandre Manzoni allait donner le nom de Pierre à son fils premier-né.

L'aventure de son mariage avait été, elle aussi, un symptôme bien caractéristique de l'espèce de « crise » morale qu'il avait traversée. Dans une lettre que je regrette de ne pouvoir pas traduire tout entière, au mois de février 1808, un jeune pasteur calviniste qui avait béni l'union du poète avec Henriette Blondel racontait à ses parens un trait curieux de la « sensibilité » de « la marquise Julie Beccaria. » Celle-ci, autrefois, s'était mise en tête de vaincre la répugnance de son fils à l'endroit du mariage.

Elle avait fait lire au jeune homme, — ou plutôt s'était fait lire par lui, — une idylle de Gessner qui dépeignait en de vives couleurs la félicité d'un

père de famille, et dont le texte s'accompagnait d'une image gravée. Cette lecture avait profondément ému Alexandre Manzoni, qui avait deviné l'intention de sa mère. Une larme était même tombée de ses yeux, sur la gravure ; et l'on m'a raconté que la mère, tout de suite, avait fait encadrer cette gravure d'un petit cercle d'or.

Le fait est, cependant, que Mme Manzoni ne paraît pas avoir éprouvé la moindre peine à éveiller et à entretenir dans le cœur de son fils le désir du mariage. Presque dès le début de sa correspondance, nous voyons celui-ci préoccupé de se choisir une femme, tandis que sa mère, de son côté, ne se montre pas moins impatiente de pouvoir « consacrer sa vie à celle qui sera la compagne de son Alexandre. » Lorsque, vers le milieu de l'année 1807, Mme de Condorcet et Fauriel ont révélé à leur ami qu'ils comptent le mettre bientôt en relations avec une fille du philosophe « idéologue » Destutt de Tracy, c'est avec son ingénuité et sa chaleur accoutumées que le jeune homme leur témoigne son adhésion immédiate à ce charmant projet. « Parlez-moi encore de cette affaire qui m'intéresse, qui *nous* intéresse sous tant de rapports, et dont l'initiative m'a offert tant de belles espérances ! » Quelques jours plus tard, il écrit à ses amis : « Vous devez vous imaginer aisément le plaisir que nous a fait ce que vous nous dites de la condescendance de M. et Mme de Tracy à ne plus envisager comme un obstacle invincible la condition que nos circonstances et le genre de ma fortune m'obligent à mettre à une alliance si honorable pour moi ! »

Cette « condition » doit avoir été le consentement de la fiancée à aller habiter l'Italie, où les Manzoni se voyaient rappelés, bien à contre-cœur, par le souci de leurs intérêts financiers. Mais un passage de la même lettre nous apprend que le jeune homme et sa mère exigeaient également, de la « future compagne d'Alexandre, » une autre condition, d'ordre spirituel, et consistant en « une bonne dose de tolérance. » Ce qui revenait à dire qu'ils n'accepteraient, — l'un pour sa femme et l'autre pour sa bru, — qu'une personne plus ou moins complètement affranchie de tous « préjugés » catholiques ; et il ne serait pas impossible que cette condition-là eût contribué plus encore que l'autre à l'échec de tel ou tel des divers projets qui se laissent entrevoir au cours de la correspondance des deux Manzoni. Car voici qu'au mois d'octobre de la même année 1807, dès le lendemain de son retour à Milan, la plus précieuse des qualités découvertes par Alexandre chez une jeune fille qu'on lui a proposée, — une qualité plus précieuse encore, à ses yeux, que le fait de « n'être pas noble, » — se trouve être

que la demoiselle, cette fois, ne présente plus absolument aucun risque d' « intolérance » ni de « superstition! » « Elle est, de plus, protestante! — annonce-t-il joyeusement à son cher Fauriel. — En un mot c'est un trésor; et il me paraît enfin que, bientôt, nous serons trois à vous désirer. »

« Protestante, » la jeune fille dont parlait Manzoni l'était à la fois de naissance et d'éducation. Née en 1791 aux environs de Milan, Henriette Blondel ne semble pas avoir jamais su au juste, il est vrai, si elle devait se regarder comme Française ou comme Genevoise; mais du moins nul doute n'était possible sur l'origine foncièrement « huguenote » de ses deux parens. Au plus loin que remontassent leurs généalogies, les Blondel et les Mariton n'y rencontraient que de zélés protestans, infatigables à détester l' « idolâtrie romaine; » et bien que le père de la jeune fille, dans une lettre du 6 avril 1809, se défendît d'attacher la moindre importance aux formes différentes des croyances religieuses, son attitude et surtout celle de sa femme, lorsque, bientôt après, leur fille se convertit au catholicisme, nous permettent suffisamment de comprendre qu'au premier rang des traditions transmises par eux à leurs enfans devait avoir figuré cette même horreur de l' « idolâtrie. » « Oh! Henriette, — allait écrire Mme Blondel à la jeune femme, qui lui avait timidement avoué son abjuration du protestantisme, — tu as eu le courage de trahir ta mère! Tu as eu le courage de l'exposer aux risées des uns, au mépris des autres! Cette mère a le cœur percé, navré, de mille façons! » Voilà bien une famille animée de cette « tolérance » particulière que souhaitait Manzoni chez sa « future compagne, » et qui sans doute aussi ravissait l'âme « sensible » de sa mère! De telle sorte que le poète, renonçant à son projet d'union avec Mlle de Tracy, s'était empressé de prendre pour femme la jeune protestante. Il s'était marié avec elle à Milan, le 6 février 1808; et comme le clergé catholique, avant de bénir son mariage, aurait exigé de lui la promesse d'élever ses enfans dans la foi de l'Église, notre « idéologue » s'était contenté de la bénédiction plus discrète de ce pasteur calviniste qui nous a raconté; tout à l'heure, un trait touchant de « sensibilité » de Julie Beccaria. Tout au plus Manzoni s'était-il souvenu de son ancienne éducation catholique, au lendemain de la cérémonie, pour appliquer plaisamment à son ami Fauriel les termes d'une antienne de la liturgie : *Veni, Domine, noli tardare!* Dans une autre lettre, tout en se plaignant des « prêtres, » il se déclarait résigné « à les supporter jusqu'à ce qu'ils commencent à nous ennuyer! »

Après quoi la correspondance du poète nous le fait voir s'instal-

ant de nouveau à Paris, en compagnie de sa « chère Julie » et de sa « chère Henriette. » De nouveau Manzoni consacre assidûment à son ami Fauriel tous les loisirs que lui laissent ses travaux poétiques. Sa mère, pareillement, est toute au bonheur d'avoir retrouvé son amie Mme de Condorcet; et il n'y a pas jusqu'à la jeune Henriette qui, dans les lettres qu'elle écrit à sa famille, ne se montre naïvement enchantée des divers milieux « philosophiques » où l'ont introduite son mari et sa belle-mère. Pas un mot qui trahisse, chez nos trois Milanais, le moindre changement de pensée, ni de vie. Après comme avant le mariage du poète, ce sont les mêmes correspondans qui défilent sous nos yeux, et ramenant avec soi les mêmes sujets : problèmes courans d'esthétique générale ou de technique littéraire, anecdotes mondaines, menus incidens de l'existence intime. Seule, au début de l'année 1809, la naissance d'une fille introduit un élément supplémentaire dans la matière habituelle de ces lettres au jour le jour; et c'est déjà avec un peu de surprise que nous voyons le sceptique Fauriel constamment appelé, depuis lors, le « parrain » de la petite Juliette, — sans que nous sachions d'ailleurs dans quelles conditions et selon quel rite a été baptisée cette enfant d'un père « idéologue » et d'une mère huguenote.

Mais voici que, soudain, le chapitre de l'année 1810 s'ouvre par une série de documens de la gravité la plus imprévue! C'est d'abord une lettre d'Alexandre Manzoni au pape Pie VII, où il s'accuse humblement d'avoir péché en négligeant de faire bénir son mariage par un prêtre, et se déclare « disposé à réparer cette grave faute d'après les principes de la sainte religion catholique. » Puis c'est l'acte officiel attestant que « M. Pierre Boilesve, prêtre docteur en droit canon, chanoine honoraire de l'Église métropolitaine de Paris, ayant vu le rescrit de Rome obtenu par Alexandre Manzoni, » a célébré le mariage de celui-ci avec Henriette Blondel, « en l'hôtel de Mgr Marescalchi, ministre des relations extérieures du Royaume d'Italie; » et parmi les signatures qui suivent celles des deux mariés, nous avons l'étonnement de lire, en premier lieu, celle de « Julie Beccaria, veuve Manzoni. » Après quoi vient une supplique signée d'Henriette Manzoni, qui, « appelée par la grâce toute-puissante de Dieu à rentrer dans le sein de l'Église, reconnaît les erreurs de la secte calviniste, les déteste sincèrement, et veut désormais vivre dans le sein de l'Église catholique, qui est la colonne de la vérité. » Si bien que, le 22 mai 1810, par devant le « prêtre Eustache Degola, docteur en théologie, » la jeune femme est admise à « abjurer solennellement la secte calviniste, » et à

« recevoir l'absolution des censures par elle encourues, » en présence d'une vingtaine de témoins notoires, parmi lesquels je me contenterai de citer Silvestre de Sacy, « membre du Corps législatif et de l'Institut, » André Constant, « ancien évêque d'Agen, » Pierre-Jean Agier, « président de la Cour d'appel, » P.-S. Audran, « professeur au Collège de France, » et enfin ce modèle de dévotion catholique qu'est devenue à présent la susdite « Julie Beccaria, veuve Manzoni. »

Alexandre Manzoni, lui, étant né catholique, n'a pas eu besoin d'abjurer publiquement les erreurs de son « idéologie. » Mais le fait est qu'il les a, depuis lors, abandonnées pour toujours, avec la ferme résolution de consacrer dorénavant au service de l'Église romaine son double talent de poète et de prosateur. Ses *Hymnes sacrés*, ses *Observations sur la morale catholique*, et le roman immortel dont la rédaction l'occupe tout entier au moment où s'arrête le premier volume de sa *Correspondance :* ce sont là autant de preuves de la réalité d'une « conversion » pour le moins aussi inattendue et aussi « radicale » que celle de la fille des huguenots Blondel. « La nouvelle que vous m'annoncez m'a plongé dans une véritable stupeur, » répondait le chanoine milanais, Tosi à son ami l'abbé Eustache Degola, qui lui avait appris le retour du jeune couple à la foi catholique. Et semblablement, le pieux président Pierre-Jean Agier écrivait à l'abbé Degola, après l'avoir félicité de la ferveur édifiante de sa « néophyte » Henriette Manzoni : « Ce que vous ajoutez au sujet du mari est admirable. Quelle miséricorde d'être appelé de si loin ! »

En sa qualité de janséniste, le vieux magistrat ne voulait voir dans cette conversion qu'un effet tout gratuit de la « grâce » divine, « appelant » le jeune poète du fond de l'abîme d'erreur où il se complaisait. Mais, que l'on partage ou non cette manière de concevoir la révolution religieuse accomplie dans l'âme d'Alexandre Manzoni, on n'en aimerait pas moins à connaître les circonstances historiques d'un événement qui, sans parler de son influence sur la destinée personnelle de l'auteur des *Fiancés*, a valu à l'Italie l'un des plus beaux monumens de sa littérature. Hélas ! j'ai dit déjà le silence absolu, l'étrange et inexplicable silence des lettres du poète sur ce point décisif de sa vie intérieure. Non seulement les pièces officielles que j'ai citées tout à l'heure nous arrivent à l'improviste, dans le précieux recueil de MM. Sforza et Gallavresi, sans que nous ayons rencontré, jusque-là, le moindre indice de préoccupations religieuses chez Manzoni lui-même, ni chez ses deux compagnes : mais plus tard encore,

c'est comme si les trois « néophytes » évitaient à dessein toute parole un peu significative sur les motifs ou les premiers symptômes de leur conversion. Et vainement aussi nous chercherions ailleurs, parmi la foule des écrits italiens et français consacrés à la biographie d'Alexandre Manzoni, des renseignemens positifs capables de suppléer à cette fâcheuse lacune de sa *Correspondance*. Nous y trouverions bien, en vérité, — pour ne rien dire d'une nombreuse série d'anecdotes banales, — toute sorte d'indications des plus intéressantes touchant la personne ou les œuvres des membres de ce curieux petit groupe de jansénistes parisiens dont faisait partie l'abbé Eustache Degola, et qui doivent sûrement avoir contribué à préparer la conversion du poète et de sa femme, tout de même que nous les avons vus assister à l'abjuration solennelle de cette dernière : mais rien de tout cela ne suffit à nous faciliter la solution du seul problème qui nous tienne au cœur. Ni de la propre bouche de l'auteur des *Fiancés*, ni de celle de ses biographes anciens ou récens, nul moyen d'apprendre par quelles voies est passé cet illustre « converti » pour revenir « de si loin » aux croyances de ses pères, quels obstacles il a eu à franchir le long de sa route, et combien il a laissé de son sang aux pierres du chemin !

Et cependant il me semble que la lecture du volume publié par MM. Sforza et Gallavresi nous permet, tout au moins, de deviner quelques-unes des principales « étapes » de cette conversion, d'après ce que nous y apprenons de l'évolution ultérieure de la vie religieuse des deux « néophytes, » — omission faite de la troisième, l'ex-« Julie Beccaria » redevenue désormais Mme Julie Manzoni, que je soupçonne d'avoir toujours apporté surtout à sa ferveur catholique son ancienne « sensibilité » un peu superficielle. Mais au contraire on ne saurait imaginer une piété plus profonde, à la fois, et plus belle, plus évidemment jaillie des sources secrètes du cœur, que celle que nous révèlent les lettres de la jeune Henriette Manzoni. Celle-là vient à peine d'entendre les paroles du prêtre janséniste, la « relevant des censures encourues par elle, » et « l'admettant à entrer dans le sein de l'Église, » qu'aussitôt une singulière et magnifique transfiguration s'accomplit dans toute sa personne, changeant la petite créature insignifiante de naguère en un type admirable de jeune femme chrétienne, pleine d'exquise sagesse sous son humilité. Aussi bien tout son entourage ne manque-t-il pas à subir le charme de cette piété merveilleusement souriante et limpide : il faut voir avec quel plaisir ingénu, par exemple, le vénérable chanoine Tosi, confesseur habituel

d'Henriette Manzoni, s'attarde à nous dépeindre la floraison enchantée qu'il découvre, chaque jour, dans cette âme imprégnée de lumière et de foi.

Or, pendant que la jeune femme de Manzoni marche ainsi d'un pas léger et sûr dans le chemin que lui a ouvert sa conversion au catholicisme, nous avons la surprise de constater que son mari ne la suit que d'assez loin, avec maints arrêts et maints regards en arrière. L'absence de toute allusion à des sujets religieux dans ses lettres à Fauriel s'explique, en vérité, par le sentiment qu'il doit avoir de l'indifférence totale et invincible de son ami aux sujets de cet ordre : mais déjà c'est chose assez étonnante que, préoccupé comme il doit l'être des questions théologiques, un « néophyte » de cette espèce-là, un « idéologue » fraîchement converti, un poète occupé à écrire des *Hymnes sacrés*, s'accommode d'échanger avec un ami incrédule une suite incessante de lettres souvent très longues, sans y rien trahir de ses plus intimes émotions et pensées. Encore n'en sommes-nous pas réduits à cette preuve « négative » de la médiocre qualité de la « conversion » du poète italien. Lui-même, dans ses lettres à l'abbé Tosi et à l'abbé Degola, s'accuse souvent de sa « tiédeur, » de la difficulté qu'il éprouve à laisser germer et fructifier en soi le grain qu'y ont semé les pieuses mains de ces prêtres. Et que l'on lise, simplement, ces quelques lignes d'une lettre de son confesseur, écrite environ un an après l'abjuration d'Henriette Manzoni : « Quant à ce qui est de notre bon Alexandre, j'avoue que je suis de plus en plus inquiet : mes craintes sur la *dissipation* que pouvaient lui causer le souci de ses affaires et les conversations de certains amis de Milan ne se sont pas du tout montrées vaines. Je voudrais le voir occupé plus sérieusement, plus docile aux tendres suggestions de sa femme et de sa mère. » L'année suivante, les « craintes » de l'abbé Tosi touchant le salut de l'âme de Manzoni, — qui vient d'achever les *Hymnes Sacrés* et s'apprête à écrire les *Observations sur la Morale Catholique*, — se sont aggravées à tel point que le saint prêtre demande instamment à Dieu de rendre impossible un voyage projeté du poète à Paris.

Non pas certes que Manzoni ne croie pas, pour son propre compte, à la vérité des dogmes religieux dont il s'est constitué l'interprète et le défenseur ! Jamais homme n'a été plus sincère que celui-là. Mais sa foi est « tiède, » exposée à des « dissipations » continuelles. Et cet état de choses ne changera que lentement, par des degrés insensibles, pour prendre fin à peu près vers le moment de la rédaction des *Fiancés*. C'est seulement à partir de cette date, — à partir de la der-

nière série des lettres du recueil nouveau, — que la « conversion » du poète italien peut être regardée comme décidément accomplie. Et que si, jusque-là, cette « conversion » demeure incomplète, si nous la voyons hésiter et fléchir, — sans cependant jamais aucun risque sérieux de retour à l'ancienne incrédulité, — c'est que, au début de l'année 1810, la jeune femme de Manzoni s'est seule réellement, pleinement « convertie. » Par un de ces miracles d'amour qui n'ont, Dieu merci, rien d'impossible, ni même d'exceptionnel, le poète s'est alors figuré ressentir en soi-même une révolution qu'il voyait s'opérer dans le cœur d'une compagne tendrement aimée. Son propre cœur n'est allé à Dieu, tout d'abord, que pour suivre cet autre cœur, désormais uni au sien; il l'a fait aisément et sans l'ombre d'effort, dans un de ces élans amoureux qui transforment en joie les plus durs sacrifices. Et il a fallu ensuite à la raison un long travail de rééducation et d'accoutumance pour que la foi nouvelle ainsi adoptée réussit enfin à imprégner l'âme toute entière de l'ex-idéologue, — achevant d'en effacer toute trace de « tiédeur » ou de « dissipation, » et y répandant, en échange, ce flot merveilleux de douceur, de sérénité, d'allégresse chrétiennes que nous laisse deviner immortellement le récit des touchantes aventures de Renzo et de Lucia.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Nous avons un peu négligé, depuis quelque temps, nos affaires intérieures : si intéressantes qu'elles fussent, elles l'étaient moins que les questions extérieures. Nous devons parler cependant de l'agitation qui s'est faite depuis plusieurs semaines autour des syndicats d'instituteurs. L'état d'esprit qui règne dans le personnel de l'enseignement primaire a suscité depuis un certain nombre d'années des préoccupations et des inquiétudes. Gardons-nous de généraliser ; la grande majorité de nos instituteurs est restée étrangère aux entraînemens que la minorité a subis ; il serait injuste de juger de tous par quelques-uns ; mais si ces derniers ne sont pas les plus nombreux, ils sont les plus actifs, les plus remuans, les plus encombrans ; c'est d'eux surtout qu'il est question dans les journaux, d'eux qu'on parle, d'eux qu'on s'occupe, et le public est obligé de faire un effort sur lui-même pour les distinguer de la masse silencieuse et inerte. Est-elle si inerte, d'ailleurs ? Elle se tait sans doute, mais elle laisse faire, elle se demande s'il n'en résultera pas pour elle quelque chose de bien, elle attend et on est parfois enclin à croire qu'elle consent. En tout cas, les pires meneurs sont le plus souvent désignés pour représenter le corps tout entier dans les syndicats, les congrès, la Fédération et de là vient l'esprit de suspicion qui pèse sur lui. Au récent congrès de Chambéry, six mille instituteurs étaient, dit-on, représentés par leurs syndicats. Bien que ce chiffre soit modeste proportionnellement à celui des cent vingt mille instituteurs qu'il y a en France, nous aimons à croire que six mille d'entre eux ne sont pas entachés du mauvais esprit qui s'est manifesté à Chambéry ; beaucoup sont entrés dans les syndicats sans bien savoir ce qu'ils faisaient, où ils allaient, où on les conduisait ; ils y sont à l'état passif. Mais il resterait à savoir si, parmi ceux qui ne sont pas encore dans les

syndicats, beaucoup aussi ne sont pas déjà sur la pente qui y conduit. Leurs meneurs se sont vantés, dans de nombreuses interviews, d'avoir depuis quelques années doublé, triplé, quadruplé leurs effectifs. Il est certain que le mouvement qui porte les instituteurs vers les syndicats s'accélère : il ne tarderait pas à se précipiter si le gouvernement n'intervenait pas pour l'arrêter.

Le gouvernement est intervenu : il a fallu qu'un grand scandale éclatât à Chambéry pour l'y décider, mais enfin il a fait son devoir et se montre résolu à y persévérer. Le Congrès avait pour objet de s'occuper des intérêts professionnels et surtout matériels des instituteurs, ce à quoi il n'y a rien à dire ; mais il ne s'en est pas tenu là et, entre autres décisions, il en a pris deux qui devaient révolter la conscience publique et faire enfin sortir le gouvernement de sa longue patience. La première a été celle de participer à l'œuvre du « Sou du soldat, » avec cette aggravation que, dans les villes où il y a une Bourse du travail, c'est là que les versemens devaient être faits. La seconde a consisté dans le rattachement, dans l'affiliation des syndicats d'instituteurs à la Confédération générale du travail, si connue sous l'abréviation de C. G. T. Le « Sou du soldat » a pour but de maintenir l'homme sous les armes en rapport avec les groupemens auxquels il appartenait avant d'entrer dans l'armée et de combattre les influences nouvelles qui pourraient s'y exercer sur lui au moyen d'une propagande qu'il doit à son tour propager parmi ses camarades. Quant à la Confédération générale du travail, tout le monde connaît son origine, ses tendances et ses exploits. La mesure était comble ; le gouvernement a pris rapidement les mesures nécessaires. Il n'a pas admis que les instituteurs, entrant dans l'armée de la guerre sociale, se missent en première ligne des combattans. Connaissant, comme tout le monde, le caractère haineux, anti-militariste, anti-patriote des institutions auxquelles les syndicats du Congrès de Chambéry se sont étroitement rattachés, il a compris que la faiblesse coupable qui avait été montrée envers ces syndicats deviendrait criminelle en se prolongeant. Une autre considération a agi sur lui. Bien qu'il y ait une grande exagération dans ce qu'on dit du péril que l'agression de ses adversaires fait courir à l'école laïque, il entre dans les intentions du gouvernement de la défendre contre un ennemi figuré ; cela fait partie de son programme et s'impose probablement à lui comme une nécessité de sa situation. Mais le caractère d'une école se manifeste aux yeux du public beaucoup moins par son enseignement que tout le monde ne voit pas, que par ses maîtres lorsqu'ils se mettent en

évidence, et comment défendre une école qui a des maîtres affiliés à la Confédération générale du travail? Le gouvernement a senti la difficulté, ou plutôt l'impossibilité de le faire avec succès, et M. le ministre de l'Instruction publique, dans la circulaire excellente qu'il a adressée aux préfets, n'a pas hésité à dire qu'il procéderait à cette défense de l'école laïque non seulement contre ceux qui l'attaquent, mais contre ceux qui la compromettent. A la bonne heure! Nous n'étions pas habitués à entendre ce langage, qui fait grand honneur à M. Guist'hau. De même qu'il y a eu des prêtres qui ont porté atteinte à l'intérêt de l'Église par des défaillances personnelles, il y a des instituteurs qui portent atteinte à celui de l'école laïque en étalant au grand jour tantôt l'esprit sectaire qui les anime, tantôt les ambitions sans scrupules qui leur font oublier les convenances de leur ministère. Ces instituteurs imposent une nouvelle tâche au gouvernement.

Le mal a plusieurs sources, mais une des principales est dans les syndicats, et c'est sur celle-là que le gouvernement a résolu de porter immédiatement son action. M. le ministre de l'Instruction publique a déclaré dans sa circulaire que les syndicats d'instituteurs étaient illégaux et qu'ils devaient être supprimés et dissous avant le 10 septembre, faute de quoi des poursuites contre les délinquans seraient portées devant les tribunaux. Rien n'a égalé l'étonnement des instituteurs syndiqués et de leur fédération à la lecture de la circulaire de M. Guist'hau. Ils étaient loin de s'attendre à une décision aussi nette, aussi ferme, de la part du gouvernement. Est-ce qu'on ne leur avait pas jusqu'ici passé toutes leurs fantaisies? Est-ce qu'on ne leur avait pas tout permis? Est-ce qu'ils n'étaient pas habitués à tout se permettre, sans qu'il en résultât aucun inconvénient pour eux? Enfin, est-ce qu'ils n'avaient pas pour eux un vote formel de la Chambre qui avait autorisé la survivance de leurs syndicats, de ceux du moins qui existaient au moment du vote, jusqu'au moment où on leur aurait donné un statut personnel? Ce moment, toujours annoncé, se cachant dans les brumes où disparaissent les calendes grecques, les instituteurs avaient conclu qu'ils avaient possession d'état et que rien ne pouvait les y inquiéter. Le vote de la Chambre existe en effet; il date de plusieurs années, et c'est assurément un des actes de faiblesse, ou plutôt de déliquescence morale les mieux caractérisés qu'une Chambre et un gouvernement aient jamais commis. Le gouvernement d'alors a proclamé que les syndicats d'instituteurs étaient illégaux; mais un certain nombre s'était formé quand même, il a reculé lâchement, — il n'y a pas d'autre mot, — devant l'énergie

qu'il aurait fallu déployer pour les dissoudre. Vivant au jour le jour, sans principe et sans volonté, il a renvoyé à l'avenir une difficulté qu'il ne se sentait pas la force de résoudre, et la Chambre s'est conformée à son sentiment, à moins que ce ne soit lui qui s'est conformé au sentiment de la Chambre : ils étaient faits pour s'entendre et pour combiner leurs conduites. La seule précaution qu'ils ont prise a été de décider que, si le *statu quo* était maintenu par tolérance, il ne serait pas aggravé : on ne pourrait pas créer de nouveaux syndicats. Jamais précaution n'a mieux mérité la qualification d'inutile. Les syndicats se sont en effet multipliés depuis cette époque, et leurs représentans les mieux qualifiés, en ont, peut-être imprudemment, tiré publiquement vanité ces jours derniers. Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas coupé court plus tôt à un mal qui empirait? C'est, a dit M. Guist'hau, parce qu'il espérait que les syndicats resteraient dans leur rôle et ne s'occuperaient que des intérêts professionnels de leurs membres. La vérité est que les syndicats ne se sont jamais tenus dans leur rôle professionnel et que tout le monde le savait ; mais, après la longue tolérance qui leur avait été témoignée par ses prédécesseurs, le ministère actuel était bien obligé de s'abstenir jusqu'au moment où ils manqueraient de nouveau et d'une manière éclatante aux conditions de la trêve qui leur avait été consentie. Ils y ont manqué, faut-il dire avec cynisme ou avec candeur ? Peut-être avec les deux. Ils ont provoqué, bafoué le gouvernement par leur audace ; mais, à en juger par le passé, ils ont pu croire, ingénuement, qu'aucune goutte d'eau ne ferait déborder le vase. C'est en quoi ils se sont trompés.

Que les syndicats d'instituteurs soient illégaux, rien à nos yeux n'est plus sûr ; il en est d'ailleurs de même de ceux de tous les fonctionnaires. Une longue série de défaillances de la part du gouvernement peut seule faire naître un doute à ce sujet. Aucun n'existait au début. Dans les premiers temps qui ont suivi la loi de 1884, tous les ministres qui ont eu à se prononcer sur la matière ont affirmé énergiquement que les fonctionnaires n'avaient pas le droit de se syndiquer. L'article 3 de cette loi dit en termes formels : « Les syndicats professionnels ont exclusivement pour objet l'étude et la défense des intérêts économiques, industriels, commerciaux et agricoles. » Exclusivement : nous appuyons sur cet adverbe. On ne voit pas ce que les fonctionnaires en général, et les instituteurs en particulier viendraient à faire ici. Si on prétend toutefois qu'il peut y avoir équivoque, et que les fonctionnaires, y compris les instituteurs, ont le droit de se syndiquer pour la défense de leurs intérêts économiques, — en prenant ce mot

dans le sens d'économie domestique, — nous répondrons par la loi du 30 novembre 1892 qui, dans son article 13, permet aux médecins, aux chirurgiens, etc., de se syndiquer pour défendre leurs intérêts professionnels à l'égard de toutes personnes « autres que l'État, les départemens et les communes. » Le sens de ces deux lois est très clair. Le législateur n'a certainement voulu, en 1884, accorder le droit de se syndiquer qu'aux ouvriers de l'industrie, du commerce et de l'agriculture et à leurs patrons : ni les fonctionnaires, ni les instituteurs, ni les médecins, ni les chirurgiens, ni les représentans des professions dites libérales n'avaient cette faculté. Elle a été reconnue plus tard à quelques-uns d'entre eux, mais il a fallu pour cela une loi nouvelle, et cette loi a eu soin de dire que les syndicats ne pourraient pas se former contre l'État, les départemens et les communes. Il y avait, dans cette législation, des garanties sérieuses : comment se fait-il quelles aient été de nul effet, ou peu s'en faut?

On écrira plus tard l'histoire de ces lois et de leurs conséquences ; il est trop tôt pour le faire et, en tout cas, ce n'est pas dans une chronique que nous pourrions y procéder : tout ce que nous en dirons, c'est que si la loi de 1884 a démenti beaucoup des espérances qu'elle avait fait concevoir et si elle est aujourd'hui l'objet de tant de critiques, c'est parce que les gouvernemens qui se sont succédé n'ont pas tardé à se relâcher dans la surveillance continuelle qu'ils auraient dû exercer sur son exécution. Plusieurs de ses dispositions essentielles n'ont jamais été observées : précisément celles où le législateur avait mis les précautions et les garanties dont nous avons parlé. C'est peut-être une injustice envers les lois et envers ceux qui les ont faites que de les juger seulement d'après leurs conséquences; ce critérium unique est souvent faux ; les lois ne sont pas bonnes ou mauvaises seulement en elles-mêmes et d'après leur texte, elles le sont aussi par la manière dont elles sont appliquées. Celle de 1884 n'a pas tardé à se déformer dans le milieu où elle a évolué, parce que le gouvernement qui devait tenir la main à sa stricte exécution a eu peur des ouvriers et a reculé devant leurs exigences. Bientôt aussi il a pris peur de ses fonctionnaires qui ont menacé de se mettre en grève et dont quelques-uns l'ont fait. Tous ces sentimens enfin, qui le rendaient si peu apte à la défense, se sont encore accentués et aggravés lorsqu'il s'est agi des instituteurs, considérés par lui comme une des forces du régime actuel. Entendons-nous bien : si les instituteurs étaient une des forces de la République parce qu'il est conforme au principe démocratique de répandre l'instruction le plus possible et de la donner largement,

libéralement, gratuitement, nous serions les premiers à applaudir à leur action ; mais leur force n'a pas été là seulement ; on a eu le tort de faire d'eux des agens électoraux qui, après avoir été à ce point de vue très précieux, n'ont pas tardé à devenir à beaucoup d'autres dangereux et inquiétans. Leurs prétentions ont grandi en proportion des services qu'ils avaient rendus parce qu'on les leur avait demandés, et on n'a pas tardé à se trouver en face de la force qu'on leur avait donnée. Ils en avaient pris conscience et ils en ont abusé. Après l'avoir employée pour les autres, ils l'ont employée pour eux. Cela devait arriver fatalement : notre surprise est que le corps des instituteurs soit malgré tout resté si sain dans la grande majorité de ses membres. Tout a conspiré à le gâter, les mauvaises mœurs politiques et électorales, les difficultés croissantes de la vie, les détestables exemples qui pullulent partout, enfin l'effacement du gouvernement, qui depuis plusieurs années chez nous a cessé de remplir sa tâche : au lieu d'être le serviteur de la loi, il a été celui d'un parti. Comme M. Guist'hau, M. Poincaré a prononcé une parole toute nouvelle : il a dit qu'il ne voulait pas « avoir l'air d'un gouvernement qui se laissait gouverner. » Ses prédécesseurs n'ont pas eu la même prétention ; ils ont eu de leur dignité un souci infiniment moindre ; ils se sont constamment laissé gouverner, et il leur a été indifférent d'en avoir l'air. Il en est résulté une atmosphère générale où un grand nombre de nos lois ont singulièrement dévié de ce qu'elles étaient en sortant de la main du législateur : celle de 1884 sur les syndicats professionnels n'est pas la seule qui ait présenté ce phénomène de décomposition spontanée. C'est une grande tâche de réagir contre l'anarchie qui en est résultée : sachons gré au ministère actuel de l'avoir entreprise, au moins partiellement, et de la poursuivre lorsque l'occasion s'en présente.

Au moment où nous écrivons, nous ne pouvons pas dire encore quelle sera l'attitude de tous les syndicats d'instituteurs en présence de l'injonction de se dissoudre qui leur a été transmise par les préfets. Ils ont commencé par affirmer qu'ils ne céderaient pas, qu'ils iraient jusqu'au bout, qu'on verrait bien qui aurait le dernier mot. Leurs premières déclarations ont été très arrogantes. Habitués à voir le gouvernement céder ou se défiler devant eux, ils ont jugé du présent par le passé et ont cru qu'après un moment de mauvaise humeur, le ministère actuel reculerait devant eux comme les autres. M. Guist'hau en serait pour sa circulaire et ce « patron » grognon s'inclinerait bientôt modestement devant la triple majesté des instituteurs, des syndicats

et de la Confédération générale du travail. Mais il n'en a rien été ; le ministre a tenu bon et les préfets ont répété que le 10 septembre était le dernier délai accordé aux instituteurs pour se soumettre. Ceux-ci ont expliqué alors qu'on les avait méconnus et calomniés, qu'en se ralliant au « Sou du soldat, » ils n'avaient eu d'autre intention que de venir en aide à leurs camarades, que leurs syndicats étaient couverts par un vote parlementaire et que la Confédération générale du travail, maison mère de tous les syndicats, n'avait jamais fait que du bien. Quelques-uns d'entre eux ont fait remarquer qu'ils étaient officiers de réserve et par conséquent bons patriotes. Enfin tantôt ils ont plaidé non coupables, et tantôt ils ont invoqué les circonstances atténuantes, avec une souplesse d'argumentation et des distinctions subtiles qui rappellent trop celles qu'on a prêtées à une congrégation célèbre. Mais l'évidence des faits était trop grande pour qu'on pût l'obscurcir, et la conscience publique, subitement éclairée par le jet de lumière parti de Chambéry, a persévéré dans son impression première. Alors les syndicats d'instituteurs ont adopté une autre tactique : ils ont dit qu'on était en vacances, que leurs membres étaient dispersés, qu'il était impossible de les réunir en ce moment : eux seuls cependant avaient qualité pour prendre une décision : encore ne serait-elle valable que si elle réunissait une majorité des deux tiers. Ils ont donc demandé un délai. Mais rien n'y a fait : le gouvernement a tenu ferme et les préfets ont continué de montrer du doigt la date du 10 septembre. Peu à peu les syndicats ont commencé à se décourager. Ceux du Morbihan s'étaient montrés les plus récalcitrans; ils étaient confirmés dans leur résistance par un ordre du jour du Conseil municipal de Lorient qui espérait bien par là leur donner une grande force; ils estimaient d'ailleurs avoir particulièrement charge d'âme parce que le siège de la fédération, qui est mobile, avait été fixé cette année dans leur département : cette décision avait été prise à Chambéry même. M. Cren, leur chef, se montrait fort énergique dans les interviews auxquelles il se prêtait volontiers. Pour tous ces motifs on se tournait vers Lorient comme vers une La Mecque. Qu'allait faire le syndicat du Morbihan ? O surprise, il s'est soumis : à partir de ce moment, il est devenu probable que beaucoup d'autres suivraient son exemple. Le syndicat du Morbihan a déclaré, il est vrai, que dans deux mois il se reformerait sous la forme d'une simple association, et que, moins le mot, ce serait même chose. Nous ne nions pas le danger; ceux qui établissent une distinction profonde entre les syndicats et les associations, en déclarant les premiers dan-

gereux et les seconds inoffensifs, nous semblent bien attacher plus d'importance à l'apparence qu'à la réalité : espérons que le gouvernement ne se laissera pas jouer. Enfin, si certains syndicats se soumettent, d'autres résistent : ceux de la Seine, par exemple, ont déclaré fièrement que cette attitude était la seule qui convînt à leur dignité. De quel côté est la majorité ? Il semble bien qu'elle soit du côté de la soumission, mais nous n'avons pas encore de statistique définitive. Le 10 septembre est passé : des poursuites vont donc être intentées contre les syndicats récalcitrans et les tribunaux prononceront

Dès maintenant l'attitude du ministre a fait réfléchir beaucoup d'instituteurs qu'on avait trompés, égarés, que les faiblesses des gouvernemens antérieurs avaient fait vivre dans l'illusion de leur propre puissance, mais qui, mieux renseignés, se ressaisissent déjà. On n'avait entendu jusqu'ici que le mot d'ordre des syndicats : quoi d'étonnant s'il a été suivi ? Le gouvernement se taisait et demeurait inerte, mais voilà que tout d'un coup il parle et agit. Il suffit qu'il exerce son autorité pour la retrouver. Bien des choses changeront s'il se ressaisit à son tour et remplit enfin sa fonction qu'il avait désertée. Les lois prendront un aspect nouveau si on les applique : on y trouvera des ressources insoupçonnées. Mais qu'il fût temps pour le ministère de faire enfin acte d'autorité, le scandale de Chambéry n'est pas seul à nous en fournir la preuve. Il y a une « Fédération nationale des associations professionnelles des employés de l'État, des départemens et des communes, » qui comprend 96 000 instituteurs, 5 000 employés d'octroi, 14 000 douaniers, 22 000 sous-agens des postes, 9 000 agens des contributions indirectes, 18 000 employés civils de la guerre, d'autres encore, en tout 300 000 fonctionnaires, un État dans l'État, contre l'État. Le Conseil de la Fédération, revendiquant très haut pour tous les fonctionnaires le droit de se grouper sous la forme syndicale, déclare qu'il regrette la restriction apportée à l'exercice de ce droit par les instituteurs et « revendique plus énergiquement que jamais le bénéfice de la loi du 21 mars 1884. » Cette revendication, ces regrets resteront-ils platoniques ? Annoncent-ils des actes, et lesquels ? Nous restons convaincu que, si le gouvernement continue de montrer la même fermeté, tout s'ordonnera autour de lui et relativement à lui. Mais que de choses à réparer ! Les fonctionnaires de la Fédération nationale etc., etc., craignent évidemment qu'après avoir refusé aux instituteurs le droit de se syndiquer, on le leur conteste aussi. La situation des uns et des autres est la même en effet, et il n'y a aucune raison de tolérer chez ceux-ci ce qu'on ne tolère plus chez ceux-là : la loi de 1884 est la

même pour tous les fonctionnaires, c'est-à-dire qu'elle les exclut. La Fédération nationale aurait peut-être mieux fait de ne pas attirer l'attention sur elle en ce moment.

Une heureuse nouvelle est arrivée du Maroc : nos troupes, habilement conduites par le colonel Mangin, ont atteint Marakech le 7 septembre et nos compatriotes, prisonniers d'El Hiba, ont été délivrés. Notre consul, M. Maigret, notre vice-consul, M. Monge, le commandant Verlet-Hanus, leurs six compagnons étaient sains et saufs, lorsque nos soldats sont arrivés sous les murs de la ville. Les détails manquent encore sur la manière dont ils y sont entrés, mais le fait seul importe : nos compatriotes sont sauvés, et nous sommes à Marakech.

Le salut des prisonniers est le côté sentimental de l'affaire. Lorsque la nouvelle du danger qu'ils couraient a été connue en France, l'émotion a été générale ; l'idée que les malheureux étaient entre les mains d'un barbare comme El Hiba et de ses troupes encore plus barbares que lui, était pour nous tous une cause d'angoisse. Il n'est pas douteux que le général Lyautey, le colonel Mangin, nos officiers, nos soldats partageaient les mêmes sentimens et qu'ils étaient résolus à faire tout ce qui serait possible pour délivrer les neuf otages ; mais qu'y avait-il de possible? Une expédition sur Marakech semblait être à ce moment une aventure. Si la route pour y arriver ne présente pas de grands obstacles, la ville est grande ; elle comprend, dit-on, 70 000 habitans ; elle est entourée de murailles qui ne sont pas contre notre artillerie sa meilleure défense, mais elle l'est aussi de jardins avec des clôtures nombreuses dont chacune était une barrière à enlever. La résistance pouvait devenir sanglante ; elle l'aurait été sans doute si El Hiba, porté à Marakech par une vague de fanatisme, avait montré quelque esprit politique, c'est-à-dire un peu d'adresse et de modération. Mais, soit que ces qualités lui manquent, soit qu'il n'ait pas pu contenir ses troupes, ces « hommes bleus » qui ne sont en somme qu'un ramassis de pillards, les intérêts alarmés n'ont pas tardé à se liguer contre lui ; des ennemis comme El Glaoui et M'Tougui se sont provisoirement réconciliés en face d'un danger qui leur était commun et, de peur de n'être pas assez forts pour le conjurer, ils ont fait appel à notre concours. Que devions-nous faire? Tout le monde a lu les notes officielles qui rendaient compte des résolutions de notre conseil des ministres ; elles étaient contraires à une marche sur Marakech considérée comme une imprudence ; on ajoutait que le géneral Lyautey était d'accord avec le gouvernement et, que toute expédition de ce genre était ajournée

jusqu'à une époque indéterminée. Nous devions opérer au Maroc par une progression méthodique, en dehors des poussées rapides qui pouvaient sans doute nous conduire jusqu'à un point éloigné comme Marakech, mais qui, dans l'obligation où nous serions d'y rester après y être allés, nous imposeraient des obligations nouvelles avec des forces peut-être insuffisantes pour les remplir. Toutes ces considérations, que le gouvernement avait pesées et qui avaient pour lui fait pencher la balance dans le sens de l'abstention, étaient certainement présentes à l'esprit du général Lyautey lorsqu'il a reçu des renseignemens imprévus sur la situation de Marakech et qu'il a entendu les appels qui lui étaient adressés. Il les a pesés à son tour; il a jugé que la balance n'était plus la même entre les raisons qui nous conseillaient de voler à Marakech et celles qui nous le déconseillaient: les premières étaient devenues subitement les plus fortes; nous avions lieu de croire que nous rencontrerions sous les murs de la ville des concours utiles et efficaces qui nous en rendraient maîtres avec un minimum d'efforts. L'occasion se présentait, s'offrait si favorable que le général a cru devoir en profiter. Le souci de délivrer nos compatriotes a certainement influé aussi sur sa détermination: puisqu'on pouvait, en quelque sorte d'un seul élan, obtenir tous ces résultats à la fois, il n'y avait pas à délibérer plus longtemps, il fallait agir. Le général l'a fait sous sa responsabilité, n'ayant pas eu le temps de consulter le gouvernement. Le succès a consacré l'entreprise. Nous avons appris que le colonel Mangin était parti pour Marakech et trois jours après qu'il y était arrivé. El Hiba était déjà en fuite: les habitans de Marakech nous avaient débarrassés de lui à coups de fusils.

Il y a lieu de remarquer ici, une fois de plus, à quel point, dans ces guerres coloniales, on est peu maître des dispositions et des résolutions qu'on a cru avoir arrêtées: on ne dirige pas les événemens, on est dirigé par eux. Il faut croire que nous ne voulions pas aller à Fez l'année dernière, puisque notre gouvernement ne cessait pas de l'assurer; nous y sommes pourtant allés, n'ayant pas pu, dit-on, faire autrement; nous nous étions mis dans l'engrenage, les lois de la mécanique nous ont poussés jusqu'au bout. A partir de ce moment, nous n'avons plus été libres; militairement et politiquement, nous étions engagés; nous n'avons plus eu qu'à régulariser notre situation avec l'Europe, c'est-à-dire avec l'Allemagne à laquelle nous avons fait pour cela les concessions que l'on sait. Les opérations ont commencé: le plan en avait été précisé, limité par le gouvernement et le général Lyautey. Nous ne voulions pas plus aller à Marakech qu'à Fez, et

nous y sommes allés de même. Il n'y a pas lieu toutefois d'en éprouver les mêmes regrets. Depuis notre traité avec l'Allemagne, nous avons pris à charge le Maroc tout entier : s'il nous est permis d'agir progressivement dans l'occupation du pays, celle de Marakech s'imposait à nous dans un temps assez restreint, plus restreint que le gouvernement ne semblait le croire. Marakech est la seconde capitale du Maroc; nous ne pouvions pas le laisser tomber entre les mains d'El Hiba et l'y abandonner. Un tel abandon aurait été un aveu d'impuissance, qui aurait singulièrement enflé l'audace de l'ennemi. Le Maroc aurait été coupé en deux, et tout le midi nous aurait échappé : nous l'aurions sans doute occupé plus tard, mais avec quel surcroît d'efforts! Conduits à Marakech par la force des choses, nous devons y rester, et il y a lieu de prévoir que cela nous coûtera assez cher, parce qu'une partie de nos forces y sera occupée et immobilisée. Ici encore, la même question se pose : ces forces sont-elles suffisantes? Et la même réponse s'impose, à savoir qu'elles ne le sont pas. Nous avions déjà de la peine à faire face à toutes nos obligations avant d'avoir Marakech à garder : nous en aurons davantage après. Gardons-le néanmoins puisque nous l'avons pris, mais sans aller plus loin de ce côté : nous aurons assez à faire pour assurer solidement la communication de Marakech avec la Chaouïa et pour continuer notre œuvre de pacification vers le Nord et le Nord-Est. C'est en ce sens que la politique qu'avait choisie et fixée le gouvernement doit être reprise.

Faut-il répéter qu'elle doit l'être... autant que possible? La nouvelle leçon de choses que nous venons de recevoir montre qu'on ne peut pas pousser plus loin l'affirmation. Qui sait si demain de nouvelles hordes barbares et fanatiques ne nous forceront pas de venir les combattre sur un autre point? En tout cas, nous pouvons être fiers de la vaillance de nos soldats et de l'esprit de décision, de l'intelligence rapide et sûre, de l'énergie de nos officiers. La marche sur Marakech, ordonnée par le général Lyautey qui a saisi au vol, en quelque sorte, la meilleure occasion de l'ordonner, fait le plus grand honneur au colonel Mangin qui l'a si bien exécutée.

La visite que l'empereur Guillaume vient de faire à la Suisse a fait couler beaucoup d'encre, plus peut-être que l'événement ne le comporte, non qu'il soit négligeable, mais parce qu'il ne paraît pas destiné à avoir des conséquences très importantes. Il y a deux ans, M. le Président de la République est allé, lui aussi, faire une visite officielle à la Suisse; il y a été reçu avec un grand empressement comme l'a été à

son tour l'empereur d'Allemagne; les rapports des deux pays sont restés le lendemain exactement ce qu'ils étaient la veille : hâtons-nous de dire qu'ils étaient excellens, comme le sont les rapports de l'Allemagne et de la Suisse. Ces visites sont bonnes en soi; elles permettent aux sentimens amicaux de se manifester; mais il est bien rare qu'elles apportent un changement à la politique générale. Est-il besoin de dire que l'empereur Guillaume le savait parfaitement? Il a paru vouloir lui-même enlever toute signification politique à son voyage en ne se faisant accompagner par aucun de ses ministres : il est allé seul en Suisse, suivi de quelques officiers, et tout fait croire qu'il s'est seulement proposé de voir l'armée suisse et d'assister à ses manœuvres.

L'intérêt qu'il y a pris s'explique fort bien. L'armée suisse repose sur des bases très particulières; c'est une milice, admirablement organisée et exercée il est vrai, mais enfin une milice, et il est tout naturel que l'empereur Guillaume ait désiré la voir de près, sans autre intention que celle de s'instruire. L'armée suisse convient à la Suisse, à la configuration du pays, aux nécessités de sa défense, au caractère de ses institutions : ce n'est pas un modèle pour les autres, mais tous peuvent y trouver des exemples à méditer : il y a là une manifestation de force vraiment virile, qui rend la Suisse actuelle digne de celle d'autrefois dans ses meilleurs temps. La visite de l'empereur devait d'ailleurs être agréable à la Suisse, comme l'est toujours celle d'un voisin très puissant, lorsqu'il est en même temps un ami, et l'homme, on le sait, est assez séduisant par lui-même pour qu'il soit toujours assuré de plaire. L'accueil qu'il a reçu a donc été partout très sympathique et particulièrement chaud dans la partie allemande de la Suisse, à Zurich notamment. La visite s'est terminée comme toujours par un banquet suivi de discours. Le président de la Confédération, M. Forrer, a souhaité la bienvenue à l'Empereur et l'a remercié de sa visite dans les termes les plus courtois, puis il a dit : « L'intérêt sympathique que Votre Majesté prend à nos institutions militaires nous cause une grande satisfaction. Nous avons la ferme résolution de défendre contre toute attaque notre indépendance, qui est notre bien suprême, et de sauvegarder notre neutralité contre quiconque ne la respecterait pas. Pour atteindre ce but, une bonne armée, toujours prête, nous est indispensable : une de nos tâches primordiales est de nous la donner, et nous y travaillons de toutes nos forces. Notre histoire, la forme de notre État et notre organisation sociale nous ont amenés à adopter le système des milices. Nous en connaissons les lumières et les ombres... » Ce langage fait

à la fois de simplicité, de modestie et de fierté a produit une heureuse impression. Au surplus, personne ne menace l'indépendance de la Suisse. Quelques jours plus tard, M. de Freycinet, qui est actuellement à Ragatz, a été interviewé par surprise et a eu besoin de rectifier quelques-uns des propos qu'on lui avait prêtés; mais sur un point, il les a confirmés en disant que jamais une violation de la neutralité suisse par l'armée française n'était entrée dans les calculs de nos autorités militaires : le contraire, a-t-il ajouté, « est une légende qu'on cherche à accréditer chez nos voisins et que nous avons intérêt à détruire. » Nous ne soupçonnons personne de préparer un pareil méfait, mais nous demandons qu'on ne nous en soupçonne pas nous-mêmes.

La réponse de l'empereur Guillaume à M. Forrer a été très éloquente. On sait que l'Empereur se plaît à évoquer les souvenirs historiques : la Suisse en fournit en abondance à ceux qui aiment l'énergie guerrière : on peut choisir parmi tant d'exploits d'où est sortie cette indépendance si chère à la Suisse d'aujourd'hui. Mais l'Empereur n'a pas parlé seulement des choses militaires. Pouvait-il ne pas faire allusion aux liens de toute sorte, matériels, intellectuels et moraux, qui rattachent à l'Allemagne une grande partie de la Suisse? Il n'a pas manqué de le faire et il en a conclu que les deux pays devaient « vivre à côté l'un de l'autre dans une amitié cordiale et constante. » « Depuis bientôt vingt-cinq ans, a-t-il dit en finissant, j'ai toujours été un bon ami de la Suisse et, autant que cela dépendra de moi, je ne cesserai de le demeurer. » Ce langage a été certainement apprécié comme il devait l'être. Cependant, parmi les objets matériels échangés entre les deux pays, la Suisse a pensé peut-être qu'il y en avait quelques-uns qui lui étaient imposés avec trop d'abondance; mais ce sont là des ombres dans un tableau qui a été brillant et sur lequel la parole de l'Empereur a jeté des couleurs très vives. Cette fête laissera un souvenir agréable à ceux qui y ont pris part. Quant aux rapports de la Suisse et de l'Allemagne, ils resteront ce qu'ils sont, comme sont restés ceux de la Suisse et de la France après la visite de M. Fallières. La Suisse tient à vivre en bons termes avec tous ses voisins. Elle sait bien que, si son indépendance trouve dans son armée une garantie très efficace, elle en a une autre qui ne l'est pas moins dans la sympathie, l'estime et la confiance qu'elle inspire à tous.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,
FRANCIS CHARMES.

LES SABLES MOUVANS[1]

PREMIÈRE PARTIE

A la mémoire d'Auguste Huzard.

I

— Je viens vous souhaiter la bonne année en passant, mes amis, dit Addeghem, l'omnipotent critique d'art, en pénétrant dans l'atelier du ménage Fontœuvre.

Et aussitôt, comme il s'avançait, essoufflé des cinq étages et majestueux de sa redoutable autorité, la charmante Fontœuvre quitta son chevalet, courut à lui, devançant à peine son mari qui, précipitamment, posait sa pipe et son journal pour s'empresser près du vieil homme.

— Oh! cher maître, comme c'est gentil, comme c'est gentil!

Jenny Fontœuvre, menue, brune et jolie, avec sa vivacité d'oiseau, son gracieux talent, son courage, faisait l'admiration du critique. Serrée dans sa blouse blanche d'artiste, elle lui venait au coude; il la regardait bénévolement, en lui tenant les deux mains; puis il dit, de sa grosse voix de Flamand, enrouée par quarante ans de brasseries et de criailleries artistiques :

— Hein! Fontœuvre, vous permettez que je l'embrasse, votre femme, pour le 1er janvier?

(1) *Copyright by* Colette Yver, 1912.

En même temps, il mettait deux baisers sonores sur les joues maigriottes de la jeune femme,

— Mais regardez-la donc, continuait-il, on dirait une petite pensionnaire en sarrau ! Elle paraît vingt ans !

— Oh ! oh ! mon cher maître, et ma grande fille de dix ans, et François, et Marcelle ? Je suis une vieille maman, au contraire, avec mes trois enfans.

Le mari riait en considérant Jenny, « sa chère Jenny, » comme il disait toujours, plus épris, racontait-on, de cette courageuse compagne après douze années d'union qu'au premier mois de la lune de miel. C'était un joyeux garçon, méridional, à l'air bourgeois, et qui déclarait lui-même, quand il se voyait devant une glace avec son poil noir épais, son sourire bonhomme, son embonpoint précoce, ses yeux vifs de Toulousain : « J'ai la tête d'un chef de gare. » Il professait le dessin dans trois pensionnats de Neuilly, où son extérieur pacifique plaisait aux dames directrices. Entre temps, il faisait agréablement le paysage, la nature morte, la copie de tableaux, ou le portrait. Ne s'attribuant d'ailleurs aucun génie, quand il parlait de son art, il ne disait généralement pas autre chose que « le boulot. »

A ce moment, Addeghem qui se frayait un chemin vers le feu, à travers le désordre de l'atelier, aperçut contre la baie vitrée la silhouette d'une vieille dame assise. Il salua.

— C'est maman, s'écria Jenny Fontœuvre, c'est maman.

— Oui, dit le gendre à son tour, ma belle-mère est venue de Saintes nous conduire pour les fêtes notre fille aînée, Hélène, qu'elle élève là-bas.

Le critique s'inclina de nouveau, offrit ses hommages. Plus menue encore que sa fille, tout émaciée dans sa robe provinciale, la grand'mère avait quelque chose d'exquis dans la finesse, et cette noblesse de visage des vieilles femmes qui ont beaucoup pleuré.

— Voilà qui est bien, se crut obligé à dire le critique : vous vous êtes réunis pour ce jour de l'an ; c'est tout à fait traditionnel, c'est délicieux. Ah ! les anciens usages, la famille ! la famille !

Il se montait l'imagination, s'émouvait presque, lui, vieux bohème égoïste et sceptique. Mais la petite Fontœuvre se mit à rire.

— Oh! moi, la tradition, je m'en fiche. Le jour de l'an ou un autre, c'est tout pareil. Pour ma part, je ne souhaite la bonne année à personne.

Le visage de Mme Trousseline s'attrista. Elle ne protesta pas, mais c'était comme si le Passé eût été offensé dans ce cœur de vieille femme, aux propos étourdis de la femme artiste.

— Vous permettez? demandait Addeghem en prenant un tabouret près du feu de coke auquel il présentait sa bottine; j'ai attrapé un sacré coup de froid en passant le pont des Arts...

Fontœuvre comprit alors la vérité : le grand homme, vieux garçon, en peine de son après-midi de 1er janvier, et apercevant leur maison quai Malaquais, était venu se chauffer chez eux. Or, Addeghem ne se prodiguait pas; et, de plus, il faisait ou défaisait à son gré la fortune d'un artiste. La petite Fontœuvre, avec son sens pratique aiguisé, entrevit rapidement tout le parti qu'on pouvait tirer de cette visite et de cet abandon.

— Il faut prendre une tasse de thé, dit-elle gentiment, en se penchant vers le vieillard.

Et comme il acceptait d'enthousiasme, tout disposé à savourer ce bien-être familial qu'il était venu inconsciemment chercher, Jenny Fontœuvre, avec une prestesse de petite fille, gagna la porte, disparut en appelant, d'un signe, sa mère.

Toutes deux par un corridor obscur se rendirent à la cuisine.

Brigitte, la vieille cuisinière, — un ancien modèle déformé que l'excellent Fontœuvre avait recueilli jadis par charité, — achevait la vaisselle. Elle essuyait « mesdemoiselles les assiettes, » comme elle disait dans sa manie devenue agaçante de personnifier tous les objets, de leur donner un sexe ou un âge arbitraire. Mme Fontœuvre, tout en enlevant sa blouse, s'adressait à sa mère.

— Il n'y a pas à hésiter, il faut retenir Addeghem à dîner. Le bonhomme peut nous être utile excessivement; un article de lui dans *le Figaro*, et l'on est lancé du coup. C'est une chance de l'avoir à sa table. L'ennui, c'est que...

Puis se retournant vers la cuisinière :

— Brigitte, vite du thé.

— Ah! bougonna la vieille femme, voilà que « monsieur mon fourneau » est éteint maintenant; il va falloir allumer le gaz.

— L'ennui, continua Jenny Fontœuvre, c'est que je ne suis guère en fonds. J'avais pensé à un vol-au-vent et à une volaille truffée qu'on trouverait rue du Bac; seulement, voilà... nous en avons eu déjà une pour la Noël, et le rôtisseur a envoyé sa facture hier.

Mme Trousseline, sur le seuil de la cuisine, suppliait des yeux sa fille afin qu'elle ne parlât pas ainsi devant une servante. Mais la jeune femme, comprenant, reprit :

— Oh! cela ne fait rien, Brigitte sait bien...

Et elle récapitula :

— Voyons : un potage jardinière, le vol-au-vent, la poularde; Brigitte réussit merveilleusement les croquettes de pommes de terre...

— Les pommes de terre, dit Brigitte en promenant une allumette sur la rampe à gaz qui crépita, il n'y en a plus.

— Ah! ma pauvre maman, s'écria Jenny Fontœuvre en se tournant vers Mme Trousseline, ce n'est pas rose, la vie! Tiens, veux-tu que je te dise? Il me reste aujourd'hui un louis dans la maison; et c'est pour les étrennes de la concierge qui jetterait mes lettres au feu si je ne lui faisais pas cette largesse. Je sais bien que Pierre touchera son mois de leçons à Neuilly vers le quatre ou le cinq. Mais c'est ce dîner d'aujourd'hui... Et le vin, Brigitte, où en sommes-nous, du vin?

— Madame, il reste une demie de champagne depuis le réveillon. Quant aux bouteilles de bourgogne, elles ont toutes filé. M. Nugues et M. Vaupalier s'en sont mêlés, l'autre jour.

— En vérité, Jenny, je ne te comprends pas, murmura tristement Mme Trousseline; vous êtes deux à travailler et je vois que tu as des dettes partout, au point de ne pouvoir obtenir, chez tes fournisseurs, cinq jours de nouveau crédit!

Jenny Fontœuvre était devenue sérieuse, désolée même. Des larmes montèrent à ses yeux, ses jolis yeux rieurs, fendus en amande, sous les larges bandeaux plats de ses cheveux.

— Nous ne sommes pourtant pas des bohèmes, dit-elle en réprimant une grosse envie de pleurer. Regarde, j'ai cette robe depuis un an, toujours la même. J'avais une femme de chambre, je l'ai renvoyée, et c'est cette pauvre Brigitte qui fait tout dans la maison. Souvent nous buvons de l'eau, je t'assure. Seulement, la peinture ne se vend plus. Mes toiles s'entassent dans

l'atelier. C'est très bien de travailler, mais quand c'est pour le roi de Prusse, ça n'enrichit pas.

— Dans ces conditions-là, mon enfant, on n'invite pas les grands hommes pour leur servir des poulets truffés et du champagne. On se donne une loi et l'on vit selon ses ressources.

— Mais, comprends donc, maman : ce dîner, cette mise de fonds que je fais aujourd'hui, c'est un placement sûr à intérêts énormes. Addeghem me fera connaître. Il ira criant partout : « Avez-vous vu les fleurs de la petite Fontœuvre : des merveilles ! c'est interprété ! Il y a là un sens des valeurs !... » Je doublerai mes prix, on s'arrachera mes toiles, et Pierre aura de la vogue. Mon dîner d'aujourd'hui ? mais il me sera remboursé mille fois avant un an. Les succès, vois-tu, chez nous, sont en raison directe des réceptions.

— Ce n'est pas avec de tels principes, à base de désordre, que tu as été élevée, ma fille, dit la vieille dame qui s'éloigna en soupirant.

Restée seule avec Brigitte qui préparait les tasses pour le thé, Jenny Fontœuvre lui demanda :

— Ma petite Brigitte, vous seriez vraiment gentille de m'avancer cinquante francs.

La bonne femme se redressa, essuya ses mains dans un torchon propre et fit semblant d'hésiter un moment, pour la forme. En réalité, un contentement indéniable éclatait sur son large visage couperosé. Elle attendait cette démarche ; elle la désirait, grillant d'obliger ses maîtres, ce qui était aujourd'hui la suprême satisfaction de sa vanité peuple, cette vanité qu'avait exaltée jadis dans les ateliers célèbres sa réputation de belle fille superbement plantée. Elle savait d'ailleurs ne rien perdre, étant comblée par les Fontœuvre dès que ceux-ci vendaient une toile.

— Comme Madame voudra, déclara-t-elle enfin, noblement.

— Brigitte, vous n'êtes pas une domestique ordinaire, murmura Mme Fontœuvre, émue aux larmes.

— Monsieur et Madame, c'est tout pour moi, répondit-elle, encore beaucoup plus attendrie que sa maîtresse.

Dès lors, tout souci ôté, Jenny Fontœuvre recouvra sa gaîté d'oiseau et revint à l'atelier, où son mari et Addeghem passaient la revue des toiles.

L'atelier, énorme, prenait jour sur une cour du quai Mala-

quais. C'était le gros morceau du logement, le sacrifice, la folie qui coûtait aux Fontœuvre cinq cents francs à chaque terme, alors que le reste de l'appartement se composait de petites pièces sombres, basses, étriquées, où, l'hiver, la lampe brûlait souvent du matin au soir. Des taches tendres, rose clair, bleu céleste, plaquaient la muraille au-dessus du linteau des portes. C'étaient des panneaux de fleurs peints par Jenny Fontœuvre-Trousseline à vingt ans. Des faisceaux de toiles attachés le nez contre le mur, montraient la trame et le châssis. Sur un piano long, la série bien connue des Tanagras s'alignait gracieusement. Dans un angle, un moulage des colonnes du Parthénon, lumineuses en leur blancheur de plâtre, donnait à la pièce un air grandiose. Partout ailleurs, c'était la cohue des paravens, des chevalets, des petites tables, des sièges hétéroclites, et, ouatant le tout d'un air de demi-luxe, un tapis persan, tout neuf, s'allongeait sous les pieds, sentant encore l'odeur de bazar oriental. Justement, comme Jenny Fontœuvre entrait, son mari exhibait devant le critique un portrait qu'elle achevait de sa petite Marcelle. Anxieuse, elle épia la physionomie de son juge : Addeghem se reculait, clignait de l'œil, penchait la tête.

A la fin, il laissa tomber ce satisfecit :

— C'est délicat. C'est très délicat.

— C'est ma petite fille, dit Jenny Fontœuvre ; je la crois assez ressemblante.

Et elle appela :

— Marcelle ! viens tout de suite !

Cependant, Addeghem s'attardait à des détails, à de petits conseils. Pour que toute cette chair rose chantât sur le fond orangé, il manquait une tache vive ; oui, par exemple un ruban dans les cheveux. Hé ! pourquoi pas un ruban cerise, hardi, éclatant, révolutionnaire ?

Il riait, le nez contre la toile, cherchait chicane à des tonalités, aux ombres de la chevelure, aux modelés du cou, lorsqu'une portière se souleva comme sous la patte de velours d'un chat ; une enfant de huit ans s'arrêta dans ce cadre, froide, méfiante, le sourcil froncé ; elle avait les traits du portrait, mais ce qu'elle possédait par surcroît, l'ardeur cachée de la vie, une passion, un emportement, une personnalité d'exception, tout ce qui n'était pas dans l'image, le grand critique ne le discerna pas, non plus que la mère artiste. On se contenta de

comparer les couleurs. Quand on l'eut bien regardée, la mère la renvoya. Mais à cet ordre, elle grimpa sur un fauteuil Louis XIII, et s'assit les membres raides, comme en bois.

— Cher maître, dit alors Jenny Fontœuvre, vous dînez avec nous?

Addeghem d'abord refusa. Non, non ; il était venu leur faire cette courte visite parce qu'il les aimait beaucoup l'un et l'autre. Certainement, il les aimait beaucoup ; il trouvait gentil leur petit ménage presque bourgeois, si uni dans le travail, si exemplaire au milieu des scandales de leur monde. Mais il n'allait pas troubler, en vieux gêneur, leur réunion familiale du nouvel an. Et voilà que de nouveau il s'attendrissait. Ses yeux, fatigués et rougis par les nuits de café, devenaient humides, il secouait les boucles grises de ses cheveux. Jenny Fontœuvre alors fit signe à son mari.

— Si, si, nous vous gardons, cher maître, dit Fontœuvre qui comprit.

— Vous nous ferez tant de plaisir ! supplia la charmante femme en lui prenant les mains.

A la fin, il dit oui. A ce moment, Brigitte apportait le guéridon à thé. Elle avait une telle coquetterie de propreté, qu'avec ses cinquante-quatre ans, la nature de ses ouvrages quotidiens, le contact du fourneau, des fritures, des eaux grasses, elle reprenait une sorte d'élégance rien que de nouer, à sa taille encore belle, un tablier blanc. Elle qui avait promené jadis, par les ateliers fameux, ses pieds nus de nymphe, des pieds nacrés au talon rose, y marchait aujourd'hui humblement, chaussée de galoches, en bonne vieille femme heureuse de servir les autres.

On abreuva le grand homme de la tisane bouillante. Ses soixante ans se réchauffaient à ces petits soins. Pendant qu'il buvait, Mme Fontœuvre glissa à l'oreille de Brigitte :

— Tâchez d'avoir une langouste ; maman se chargera de la mayonnaise.

La question du service l'inquiétait ; elle faisait semblant de goûter au thé, de croquer un biscuit ; elle répondait sans entendre au critique bavard qui lui parlait d'une exposition de la rue Laffitte. Soudain, une idée lui traversa l'esprit : M. et Mme Dodelaud, les antiquaires d'en bas, qui raffolaient de Marcelle, ne refuseraient pas de prêter pour la soirée leur jeune femme

de chambre. Elle s'approcha du fauteuil où s'était campée la petite fille et lui parla bas.

— Cours vite, ma petite Marcelle, raconte tout à cette bonne Mme Dodelaud; dis-lui qu'elle me rendrait bien service en m'envoyant Mariette...

Mais la fillette impassible déclara :

— Non, ça m'ennuie.

— Il le faut, je t'assure, Marcelle; c'est très important. Tu me tirerais d'embarras. Puis Mme Dodelaud t'aime tant ! Elle te promènera dans son magasin; tu verras les saintes vierges en bois, les commodes avec leurs bêtes de cuivre, et les robes d'argent des dames d'autrefois. Tu diras aux Dodelaud que, s'ils peuvent se passer de Mariette tout de suite, elle mettrait le couvert; même ils pourraient me faire apporter une boîte d'argenterie.

— Non, je n'irai pas.

Comme une idole inexorable, elle était nichée au fond de son fauteuil; elle ne faisait aucun éclat, aucun geste. Sa petite face têtue bougeait à peine dans son mouvement obstiné de refus.

— Dis pourquoi, au moins !

— C'est pas la peine, puisque je ne veux pas y aller.

Jenny Fontœuvre, exaspérée, se redressa, vaincue.

— Je ne peux pourtant pas la fouetter comme on le faisait autrefois! murmura-t-elle entre ses dents.

Et elle courut à la salle à manger pour charger du message le petit François qui avait neuf ans.

On sonna. Brigitte, qui s'en allait aux commissions, ouvrit. C'était Nugues, le paysagiste, un petit homme fluet, tout en cheveux roux, serré dans un complet de velours bleu. Quand il entrait, on ne voyait que ses boucles rousses, sa longue barbe acajou, tandis qu'une forte odeur d'absinthe et de pipe se répandait dans la pièce. Aujourd'hui, il apportait un bouquet de violettes à Mme Fontœuvre et il l'embrassa.

— Que vous êtes sot d'avoir dépensé vingt sous pour moi ! dit la jeune femme. Vous auriez mieux fait de vous payer une choucroute, mon pauvre Nugues,

Maintenant, il embrassait Fontœuvre à gros baisers sonnans, et il murmurait :

— Ta femme qui croit qu'en un jour comme celui-ci, on a un pareil bouquet de violettes pour vingt sous !

Mais les Fontœuvre, ravis de pouvoir obliger un ami, s'em-

pressaient de le présenter à Addeghem. C'était Nugues, un garçon de très grand talent ; tout le monde connaissait de lui ces jolis paysages faits de taches multicolores : Addeghem hochait la tête. Oui, en effet, il croyait avoir vu ; c'était très distingué, très mystérieux. En fin de compte, il s'embrouilla. On comprit qu'il parlait d'un autre. Nugues, mortifié, mordait sa moustache rouge. C'était un pauvre diable qui logeait dans un garni et travaillait à tour de rôle dans les ateliers des camarades, lorsqu'il n'était pas à peindre au bord de l'eau à Meudon ou à Nogent. Royalement, il se faisait nourrir par les amis, n'ayant jamais voulu s'abaisser à crayonner pour deux louis un dessin industriel, et, quoique d'une petite inspiration, demeurait un peintre inspiré que grandissait sa foi dans son art.

Soudain, comme Jenny Fontœuvre allumait elle-même les lampes, trottinant, glissant sa menue personne parmi les petites tables, Addeghem demande négligemment :

— Avez-vous quelquefois entendu parler de Houchemagne, Nicolas Houchemagne ?

Et comme ni les Fontœuvre, ni le paysagiste ne connaissaient ce nom, il précisa :

— Un jeune qui a un mérite inouï. C'est Vaugon-Denis, le marchand de tableaux, qui me l'a présenté. Vaugon-Denis prépare en ce moment, rue Laffitte, une exposition assez singulière des œuvres de ce Houchemagne, qui a représenté les êtres surhumains, les différents génies de toutes les théogonies antiques et modernes. Il y a un centaure tout à fait impressionnant, et aussi, dit-on, un ange chrétien. Comprenez-vous cela, un artiste du xxe siècle qui peint des anges comme Fra Angelico ?

Nugues fit une grimace. Par politesse, Fontœuvre dessina un geste évasif, Jenny déclara :

— Oui, c'est drôle, des anges !

— Un gentil garçon, un très gentil garçon, continua le grand homme, et qui a déjà sa légende. C'est un fils de paysans. Il a appris à peindre chez un ornemaniste, n'a jamais franchi le seuil des Beaux-Arts, s'est fait lui-même, quoi ! — et avec cela, beau comme un Titien. Je suis un vieil idiot, j'aurais dû vous l'amener ce soir, il vous aurait beaucoup plu.

— Mais, cher maître, dit Fontœuvre pour faire sa cour, il n'est peut-être pas encore trop tard. Nous serions enchantés de le connaître.

— Eh bien ! c'est une idée ! fit en toute simplicité Addeghem ; envoyez-lui donc un bleu pour le prier à dîner ce soir. Puisqu'il y en a pour moi, il y en aura bien pour lui, n'est-ce pas, madame Fontœuvre ? ajouta-t-il avec son sans-gêne d'homme adulé qui sait flatter les gens en se mettant à l'aise chez eux.

Ce qu'il n'avouait pas, c'est que Vaugon-Denis lui avait montré le *Centaure* d'Houchemagne, et qu'il en avait une envie, un désir frénétique de vieil amateur passionné, et qu'il voulait se le faire offrir à force de bienveillance excessive pour le jeune homme que le marchand de tableaux lui avait recommandé. Il le protégeait ostensiblement. Il le prônait partout, chez les bourgeois pour lui procurer des commandes, chez les artistes pour lui recruter des disciples. Il fallait qu'on pût dire un jour : C'est Addeghem qui a fait Houchemagne. Il fallait surtout qu'Addeghem eût le *Centaure*.

Et, pour que ce fût plus gentil, il rédigea lui-même l'invitation sur le papier gris perle de Jenny Fontœuvre. Le jeune homme habitait rue de Vaugirard ; il sortait peu. Le pneumatique avait toutes chances de le toucher d'ici huit heures du soir. Ce fut Pierre Fontœuvre qui courut à la poste. Sur le seuil, comme il partait, sa femme le retint.

— Téléphone donc chez Bouchy pour commander quatre douzaines de petits fours glacés en papillotes.

— Mais... interrompit le peintre, le visage effaré.

— Tranquillise-toi, mon gros, dit-elle en lui souriant, j'ai tout ce qu'il faut...

— Tu es un trésor, conclut-il, en lui baisant la bouche derrière la porte.

Juste à ce moment, quelqu'un s'arrêtait sur le palier, et les Fontœuvre, en apercevant une longue silhouette flexible, dans la pénombre, s'écrièrent ensemble :

— Tiens ! Nelly Darche !

Cette mince personne au lorgnon de cristal, à la voix grave, à la taille d'un mètre soixante-quinze, c'était en effet Mlle Darche, la jeune impressionniste déjà célèbre. Ancienne camarade d'atelier de Jenny Fontœuvre, qu'elle méprisait pour sa peinture mais estimait pour son caractère, elle lui témoignait de l'amitié ; et, comme elle était souvent reçue chez les Fontœuvre, elle avait coutume, au 1er janvier, d'apporter des marrons glacés à Marcelle.

— Excusez mon mari et venez vite, ma chérie, lui dit Jenny en la prenant par le bras. Nous avons Addeghem ; vous allez faire connaissance.

— Il a éreinté mon dernier salon, fit l'élégante fille.

— Raison de plus ; il n'osera plus recommencer s'il vous connaît.

Dans l'atelier, où Addeghem était demeuré avec Nugues dans un muet tête-à-tête, les présentations se renouvelèrent. La grande Darche et la petite Fontœuvre riaient maintenant aux hyperboles grandiloquentes dont usait le critique pour louer le talent de la nouvelle venue. Ah ! certes, elle avait de l'invention et de l'originalité comme on n'en trouvait pas du côté des hommes. Elle était une pure fille de Manet.

— Mais non, monsieur, se récria la jeune artiste, l'arrêtant là ; je ne me réclame pas du tout de Manet, je ne me réclame que de moi-même.

C'était une orgueilleuse au franc parler qui n'avait peur de personne.

— Pardon, fit Addeghem, comparez l'*Olympia* avec votre *Tunisienne* du dernier Salon ; je m'en souviens fort bien : c'était exactement la même inspiration, et aussi, dans les chairs, malgré la différence de tonalités, le même parti pris.

— Si l'on imitait toujours quelqu'un, reprit hardiment Nelly Darche, que deviendrait l'évolution de l'Art ? Nous peindrions encore comme monsieur Ingres. Moi, je ne copie que mon modèle, et mon œil est le seul maître de mon interprétation.

— Monsieur Ingres, monsieur Ingres... Mais tout de même, mademoiselle, sans parler de votre talent qui est hors de pair, savez-vous que beaucoup d'évolutionnistes modernes gagneraient à regarder un peu plus les tableaux de monsieur Ingres ?

— Il savait dessiner, prononça enfin Nugues, mais ce n'était pas un artiste.

— Oh ! fit Jenny Fontœuvre.

— Jeunesse ! jeunesse ! déclama gaiement Addeghem, qui ne redoutait rien tant, au fond, que de passer pour rétrograde.

Là-dessus, l'adroite Fontœuvre orienta la conversation sur une vieille amie commune, Mlle Angeloup, la doyenne des femmes peintres, qui tenait encore sa palette d'une main si ferme. Nelly Darche et Mme Fontœuvre plaisantèrent ses cheveux coupés court, ses faux-cols d'homme. Une femme avait-

elle besoin de se singulariser parce qu'elle était artiste? Mais Addeghem la défendit.

— Vous en parlez bien à votre aise, jeunes femmes d'aujourd'hui, qui avez trouvé la voie toute faite, un atelier à votre disposition aux Beaux-Arts, un Salon pour vos œuvres et une opinion publique favorable. Il y a cinquante ans, quand la petite Angeloup, escortée de son père, s'en allait copier les Velasquez au Louvre, elle était bafouée par les rapins, qui ne voyaient en elle que le ridicule d'une jeune fille empiétant sur leurs privilèges. Alors, elle a voulu cesser d'être une jeune fille timide; elle a rasé ses magnifiques cheveux, elle a supprimé de sa toilette toute grâce féminine et elle les a regardés en face, les rapins, en leur disant qu'elle était un homme comme eux. C'était très crâne! Et vous, mesdames, vous ne vous dites pas que si vous pouvez aujourd'hui conserver tout votre charme, c'est un peu à la mise baroque de cette aïeule que vous le devez.

Et tout le monde rit, quand précisément, sur cette phrase du grand homme, Juliette Angeloup ouvrit la porte. Tous la connaissaient ici. On l'entoura.

— Nous parlions de vous! Justement nous parlions de vous!

Son valet de chambre était derrière elle, chargé d'énormes paquets. Elle faisait sa tournée d'étrennes. C'était la part des petits Fontœuvre qu'elle apportait. On appela les enfans pendant qu'elle déballait elle-même les jouets. Marcelle avait les yeux luisans de désir devant cette fée Carabosse; car cette vieille artiste qui caressait et léchait ses tableautins avec des brosses de soie pour arriver à une peinture jolie, unie et comme sucrée, qui ne produisait que des images tendres, fraîches, éthérées, ressemblait à une sorcière avec son embonpoint, sa taille courte et ses cheveux en brosse, drus, secs, hérissés sous un chapeau d'amazone. Et elle avait des gestes onctueux pour délier les ficelles; elle sortait du papier une poupée mécanique, une automobile véritable :

— Voilà pour la petite, et voilà pour le petit.

François, le garçonnet mièvre et blanc qui portait encore, six mois auparavant, ses boucles flottantes, caressait la machine de ses doigts effilés. Marcelle, brutale, avait empaumé la poupée, et sa grande sœur Hélène, très sage, très sérieuse pour ses dix ans, lui faisait des remontrances. Alors Jenny Fontœuvre remer-

cia ; c'était trop, ils étaient comblés ! D'un mot la vieille femme la fit taire. Une idée vint à Jenny Fontœuvre : retenir à dîner Mlle Angeloup avec Addeghem. On parlait d'une liaison qu'ils auraient eue jadis. Ce n'était pas exact. A la vérité, elle en avait eu bien d'autres ; cette laideur avait été aimée pour sa bonté, pour son esprit, et pour quelque chose d'indéfini et d'excessivement charmeur qui attirait toujours la sympathie, quelquefois l'amour. Et tout le monde la savait la mère de la jeune princesse Oliviera, qui n'avait pas vingt-cinq ans.

— Ah ! certes oui, que j'accepte ! s'écria-t-elle lorsque Jenny Fontœuvre eut formulé son invitation. Dîner avec vous, mes enfans, passer en famille une soirée de premier de l'an, au lieu d'aller moisir toute seule dans mon trou, puis-je hésiter ? Ma petite Fontœuvre, tu es gentille, il faut que je t'embrasse.

Alors, elle ôta son chapeau, se mit à l'aise, et, après avoir renvoyé le valet de chambre en lui faisant dire qu'elle ne rentrerait qu'à onze heures, elle alla demander une cigarette à son vieil ami Addeghem. Aussitôt, tout le monde fuma, sauf Jenny Fontœuvre qu'un lambeau de respect pour les convenances mondaines, datant de son éducation provinciale et sévère, avait toujours retenue devant la cigarette. Peu à peu le tapage s'enfla dans l'atelier. Sous les colonnes du Parthénon les trois enfans jouaient, et l'on entendait le ronflement sourd de la petite auto sur le plancher. Entre Addeghem, Nugues et Mlle Darche, une querelle artistique s'élevait. Jenny Fontœuvre et Mlle Angeloup s'y mêlaient. Lorsque Fontœuvre rentra, un nuage de fumée obscurcissait les lampes, et le bruit des voix était tel qu'il dominait le roulement des jouets mécaniques.

— Tu sais, lui dit sa femme à voix basse, Angeloup dîne.

— Eh bien ! reprit-il sur le même diapason, il faut garder aussi Nelly Darche.

— Et moi ? dit carrément Nugues qui les avait entendus, est-ce qu'on me laissera m'en aller coucher sans souper ?

Tous riaient. On ne lui répondit même pas. Jenny Fontœuvre, alors, fit signe au petit François et l'entraîna vers la cuisine.

Le cliquetis des casseroles annonçait le retour de Brigitte. Elle commençait à perdre la tête au milieu des apprêts du dîner ; elle exhiba les commissions : le petit garçon s'amusait des antennes de la langouste. Mme Fontœuvre demanda :

— La poularde sera-t-elle belle, Brigitte?

— Oh! madame, un morceau d'empereur; oui, on peut le dire, une véritable mère poularde; elle arrivera ici à huit heures tapant, sur deux pattes à pantalon blanc.

— C'est que, Brigitte, nous allons être onze à table.

Brigitte s'exclama:

— Onze!

Les bras lui tombèrent. Madame compta: outre M. Addeghem, elle avait été forcée de prier Mlle Angeloup, Mlle Darche. M. Nugues et encore un autre monsieur.

La cuisinière se désola. Jamais on n'aurait assez de vin, et les cinquante francs étaient épuisés. Elle en avait encore mis de sa poche.

— Pour dix ou douze francs, soupira Jenny Fontœuvre, on aurait eu un très beau pâté de foie gras...

— Que Madame ne s'inquiète pas, dit Brigitte, j'en fais mon affaire, du pâté, et aussi du vin, si François se charge des cinq étages.

Après un nouvel élan de reconnaissance vers Brigitte, Jenny Fontœuvre s'en alla chercher sa mère pour lui confier le soin de la mayonnaise. En passant, elle donna un coup d'œil au couvert qu'organisait la jeune femme de chambre de Mme Dodelaud. Elle fit ajouter quatre assiettes et enfin gagna le petit cabinet où l'on dressait le lit de Mme Trousseline à chacun de ses voyages à Paris.

— Maman, es-tu là?

Une veilleuse crépitait sur la table, et à cette faible lueur, les pieds sur une chaufferette, serrée dans un châle, la vieille dame frileuse, assise dans un fauteuil, égrenait son chapelet. Son pâle visage reflétait la lumière de la flamme jaune qui flottait sur l'eau.

— Maman, comment! tu restes te morfondre ici, quand nous sommes tous dans l'atelier! Viens donc, tu verras, nos amis sont très gentils.

— J'irai, mon enfant, dès que j'aurai fini mon chapelet.

— Ah! oui, ton chapelet, fit la jeune femme avec sa condescendance d'artiste peu dévote. C'est égal, ce n'est pas d'une gaîté folle, ici, et cette lampe sépulcrale n'a rien de réjouissant.

— Je ne m'ennuie pas, ma chérie, je suis avec mes souvenirs, avec mes morts.

A l'imagination vive de Jenny Fontœuvre, ces simples mots évoquèrent des figures disparues : son père, le commandant Trousseline, son grand frère ; une sœur de dix-huit ans, et les bons vieux grands-parens ; tous peuplaient la petite chambre, invisiblement, ils y mettaient une tiédeur mystérieuse. Attendrie, la jeune femme s'agenouilla devant sa mère, caressa les mains ivoirines et délicates où les rhumatismes douloureux faisaient saillir les jointures.

— Chère maman, viens donc avec nous ; tu es très décorative, tu sais ; tu es si jolie, si fine ! Nos amis t'aimeront beaucoup. Seulement, il faut que je te prévienne de la qualité de nos invités en faveur desquels tu seras forcée à beaucoup d'indulgence. Je veux dire que ce ne sera pas le cas d'exhiber tes grands principes, parce que nous avons ce soir la vieille Angeloup, qui a eu de nombreux amans dans sa jeunesse et même après. Et aussi Nelly Darche, une fille aux pensées très hardies et qui ne se fait pas scrupule d'aimer un beau garçon quand ça lui chante. Oh ! c'est une honnête femme ; mais je lui ai connu jusqu'ici deux ou trois liaisons. Quant à Nugues, il est anarchiste, naturellement, mais c'est un si brave type ! Pour Addeghem, c'est un vieux viveur...

Ayant ainsi mis sa mère en garde contre les bévues possibles, Mme Fontœuvre s'avisa tout à coup que la vieille femme, scandalisée par ce tableau de mœurs, allait se récrier. Mais non ; Mme Trousseline se taisait. Un silence se fit dans la chambre mi-obscure. Toujours agenouillée, un sourire errant aux lèvres, la petite Fontœuvre revoyait les idylles successives de la grande Darche ; d'abord, à l'école, ç'avait été un élève architecte. Maintenant, c'était un jeune médecin qui avait voulu l'épouser, alors qu'elle aimait mieux vivre de son métier. Mais le plus plaisant pour Jenny Fontœuvre, c'était qu'un homme se fût jamais épris de cette affreuse mère Angeloup... Soudain, une goutte tiède tomba sur son poignet ; elle leva les yeux et vit le pâle visage inondé de larmes. Alors elle couvrit sa mère de baisers, lui demandant ce qu'il y avait, quelle peine elle lui avait causée.

— Ma pauvre enfant, dit Mme Trousseline, dans quel milieu es-tu venue créer une famille ! Autour de toi les ignominies s'accumulent ; tu n'en as même pas le dégoût. Tu accordes ton amitié sans t'inquiéter d'abord si tu dois ton estime : ou plutôt,

une trop facile tolérance te conduit à ne tenir compte ni du bien, ni du mal.

— Ah! le bien et le mal! fit la jeune femme agacée, on ne sait jamais où ça commence, où ça finit.

— Si, on le sait, Jenny ; il y a des lois bien précises, et je te les ai apprises autrefois, comme mes parens me les avaient apprises à moi-même. Nous autres, nous marchions sur un terrain ferme où nous sentions que tous nos morts avaient passé avant nous. C'était comme la route qui conduit chez nous à la campagne, et que nous voyons s'allonger si droite, si facile, piétinée, durcie par tous les gens du pays qui cheminent là depuis des siècles. On ne s'égare pas sur ces routes-là, ma fille. Mais toi, toi qui as été élevée, pourtant, dans ces principes certains, stricts, bien déterminés, qui, jusqu'à vingt ans, es restée dans ces vieux chemins de la tradition où l'on ne risque pas de se perdre, dès que tu as mis le pied sur ces sables mouvans de la vie parisienne, tu as brisé tous les liens qui s'attachaient au Passé, et je te trouve sans direction, sans une seule idée morale assurée. Oh! je crois pouvoir certifier la pureté de ta vie à toi; tu ne l'enlizeras jamais dans cette boue. L'impulsion que tu as reçue te dirige encore malgré toi; mais tes petits, François, Marcelle, qui te restent confiés, sur quelle base solide fondes-tu leur loi morale? Quelles certitudes leur donnes-tu? Que leur enseignes-tu, en un mot?

— Le fait est, répondit Jenny Fontœuvre, devenue très triste, que ce n'est guère facile d'élever des enfans. On se demande de quel droit les punir. Ils ont leur volonté eux aussi, qui vaut bien la nôtre, parfois. Et puis, je crois que je les aime trop, mes pauvres mioches.

— Je les aime trop, moi aussi, dit amèrement la grand'mère en s'essuyant les yeux.

Mais Jenny Fontœuvre ne pouvait supporter la vue de ces larmes. Elle prit de force le bras de Mme Trousseline et l'entraîna vers l'atelier en disant que la gaîté qui régnait là-bas aurait vite fait de noyer ses inquiétudes.

En effet, quand elles entrèrent, enlacées, le rire perlé de Nelly Darche, le rire puissant d'Addeghem, celui du joyeux Fontœuvre résonnaient dans l'énorme pièce, en faisaient un cénacle de fête. C'était Juliette Angeloup qui excitait cette joie; elle avait pris à partie Nugues, le pointilliste :

— Oui, mon garçon, je dis que vous êtes des farceurs, vous et tous ceux qui ont inventé de mettre de la physique dans des tableaux, et d'y faire de la décomposition de la lumière. Dé-compo-si-tion! Ah! c'est bien le mot, mais décomposition du goût, de la simplicité et du bon sens. La nature aussi a ses procédés, mais comme elle se garde de les faire paraître, comme elle les dissimule, comme elle fabrique sa cuisine à l'insu de nos yeux pour leur réserver une jouissance reposante! Quand elle fait monter des fleuves une buée bleue pour estomper les collines lointaines, est-ce qu'elle vous montre sa chimie? et quand elle fait une rose, est-ce qu'elle accumule les taches pour que cette fleur vibre, pour qu'elle soit une lumière? et quand elle fait une belle femme, bon sang! et qu'elle inonde d'un rayon de soleil sa chair blonde, est-ce qu'elle lui donne pour cela la petite vérole?

Nugues ne riait pas; il était tout crispé.

— L'artiste n'est pas un photographe, disait-il, en tapant du pied. Sa grandeur n'est pas de reproduire servilement, mais de créer. Je veux, moi, avec mes multiples couleurs, refaire tout seul, en petit, ce que la nature fait en grand; si le procédé éclate, tant pis; je veux que mes toiles bougent quand on les regarde, je veux que ça remue, que ça frémisse, que ça vive, nom d'un chien! La beauté de l'œuvre d'art n'est pas dans le contentement bête de qui la contemple, mais dans l'effort créateur de qui l'a mise au monde.

— Nugues a raison, appuya Nelly Darche en assurant son lorgnon, le peintre ne doit pas s'occuper de la satisfaction du spectateur, mais de la seule volupté que lui procure l'arrangement des couleurs. Ainsi, on me reproche la crudité de mes tableaux. Qu'est-ce que cela peut me faire? Le voisinage d'un chou et d'une orange me transporte; j'habille une femme d'une draperie aubergine et je lui mets un voile bleu de ciel; tant mieux si ça hurle, tant mieux si ça fouette l'œil : alors, c'est la joie, c'est la fête.

La vieille Angeloup suffoquait.

— Hein! Addeghem, vous les entendez? Ah! Je me vois encore le prédire à ce pauvre Manet: « Mon ami, vous êtes le Jean-Jacques d'un quatre-vingt-treize de l'Art qui finira dans la folie. » Voyons, Addeghem, pontife, manitou, donnez de la voix, arrêtez ces jeunes gens sur la pente, sauvez l'Art français de la déchéance.

— Que voulez-vous! dit-il après une hésitation; que puis-je contre ce courant de modernisme? Puis, ils sont respectables, ces jeunes; ils ont des idées, beaucoup d'idées... Au fait, pourquoi l'Art resterait-il emprisonné éternellement dans les mêmes lois?

— Alors, pour innover malgré tout, vous consentez à voir peindre de la laideur? demanda la vieille Angeloup.

— Hé! hé! ma chère, répondit Addeghem, rien n'est quelquefois plus beau que le laid.

Elle souffla avec mépris une grosse bouffée de fumée, et ne répliqua plus.

— Nugues, interrogea Jenny Fontœuvre, est-ce vrai que l'État a payé dix-huit cents francs l'*Effet du soleil sur la Seine*, de Vaupalier?

Alors, tout le monde parla du prix des toiles. La conversation devint générale, et, secrètement, plus passionnée encore que lorsque c'était des manières de peindre qu'on discutait. Addeghem lui-même prêta l'oreille à ce froissement de billets de banque qui semblait être dans l'air. On citait les tarifs de tel ou tel camarade. Nugues, avec des larmes dans les yeux, racontait que son plus chic paysage, *Notre-Dame vue du Pont de la Tournelle*, une petite toile qu'il aimait bien, où toutes les couleurs de la pierre étaient notées à ce point qu'on sentait un coup de vent souffler sous les arcs-boutans de l'abside, eh bien! il avait dû la donner pour deux louis! Addeghem établissait des règles. Entre les prix de famine et les prix excessifs, il devrait y avoir des chiffres moyens. Et de nouveau, Jenny Fontœuvre, Nelly Darche, Juliette Angeloup faisaient des évaluations.

Il était sept heures. La petite bonne des Dodelaud entr'ouvrit la porte de l'atelier sans bruit; personne n'entendit entrer Nicolas Houchemagne. Soudain, Addeghem, qui était adossé au marbre de la cheminée, fit un grand geste :

— Le voilà! le voilà!

On se retourna. Un homme d'environ vingt-huit ans, d'une très haute taille, la barbe en pointe courte et frisée, souriait, hésitait, n'avançait pas, cherchant à deviner, dans tout ce groupe, la maîtresse de la maison. Addeghem alla le prendre par le bras :

— Madame Fontœuvre, déclama-t-il avec emphase, et vous

tous, beaux sires et dames de la palette ici assemblés, je vous présente Nicolas Houchemagne, le Léonard du xxe siècle.

Il avait dit « Léonard » sans penser, pour le plaisir d'une phrase ronflante. Maintenant, il nommait tous les convives, faisait les honneurs du logis, et il cherchait Mme Trousseline; mais silencieusement, tout à l'heure, au plein de la causerie, elle s'était éclipsée pour la mayonnaise. Jenny Fontœuvre s'empressait près du favori d'Addeghem, lui disait des choses charmantes.

— Ce cher Maître nous a rendus si curieux de vous! Il paraît que vous avez des idées si étonnantes, que l'exposition que vous préparez est si magistrale!

Lui souriait toujours, plus accablé que touché par ce flot de louanges qu'il prenait fort bien pour de la monnaie courante. Jenny s'était préparée à mettre à l'aise ce fils du peuple que le petit apparat de son dîner allait déconcerter, peut-être. Mais voici qu'il ne paraissait nullement timide. Il n'avait encore rien dit; il avait seulement salué avec simplicité, et tout le monde se taisait, on était interdit. La vieille Angeloup examinait le nouveau venu. Nelly Darche le comparait à Nugues, à Pierre Fontœuvre, au vieil Addeghem.

— Je suis confus, prononça-t-il enfin; on est beaucoup trop bon.

— Mon cher, dit Addeghem, j'ai eu l'idée de vous faire venir ici; vous êtes dans un milieu de vrais artistes. Tous, vous vous comprendrez.

Et le critique lui refaisait l'histoire de chacun. Cette petite Fontœuvre, c'était un peintre délicieux; il verrait d'elle, tout à l'heure, un étonnant portrait de fillette. Et Fontœuvre, quelle sûreté dans le dessin! et Nugues, quelle sincérité! et Darche, quelles colorations! et sa vieille amie Angeloup, quelle distinction!

— Mais je n'ignore personne ici, fit Houchemagne finement, je connais mes salons.

Et comme, par un bienfaisant hasard, il se rappelait fort à propos une panthère, signée Fontœuvre, qui était, l'an passé, au Grand Palais, il fit les complimens d'usage. Dès lors, Pierre Fontœuvre l'adopta. Ils furent amis. L'éloge prononcé par le peintre inconnu avait inondé de vanité ce gros garçon; il l'entraîna dans un coin de l'atelier pour lui montrer quelques

études. Nugues suivit. Addeghem disait tout bas à ces dames :

— Hein ! est-il beau ! N'est-ce pas le François Ier du Titien? Voyez son profil, la fente de l'œil un peu bridé, la finesse de la ligne du nez, et jusqu'au sourire royal. Je vous dis, un physique d'empereur ! Et avec cela...

Il prit un ton plus confidentiel, et, le dos de la main sur la bouche :

— Et avec cela, raconte-t-on, une Sainte-Vierge... Oui, mes enfans, c'est positif, paraît-il. Jamais une heure de noce. Rien. Le travail dans la pureté absolue de la vie. Qu'est-ce que vous dites de cela ?

Juliette Angeloup hochait la tête gravement ; puis, jetant au feu le reste de sa cigarette :

— Bigre ! déclara-t-elle.

Fontœuvre, là-bas, dénouait les cordes qui liaient de vieilles toiles. C'était un déballage hétéroclite de torses, de natures mortes, de femmes nues, d'animaux. Avec une excessive politesse, Houchemagne examinait le tout ; cherchait, à intervalles, un mot flatteur. Il alla même jusqu'à interroger son hôte sur ses projets. Qu'exposerait-il cette année?

— Ah ! répondit Fontœuvre, j'y pense beaucoup. L'important, n'est-ce pas, c'est de dénicher une idée originale qui frappe le public, qui retienne la foule. Tout est là. J'ai rêvé quelque chose de très neuf, de très bien, qui pourrait donner un certain effet.

— Et ce serait?... fit Houchemagne qui s'intéressait.

Fontœuvre, modeste, expliqua :

— Un épisode de la grève des boueux. Traité en teintes grises, avec un paysage de neige fondue, de crotte, de balayures accumulées, et au premier plan sept à huit types d'alcooliques, hommes et femmes, drapés de hardes sales, je crois que ce ne serait pas mal. J'ai même déjà pris des croquis pour le geste canaille de mon premier balayeur, lançant un coup de talon dans une boîte à ordures.

Nugues déclara :

— Ça pourrait être épatant.

Houchemagne, qui cherchait sans doute un biais pour ne pas émettre d'opinion, se reculait doucement vers les colonnes géantes. Soudain, on entendit un craquement, puis, presque en même temps, un cri aigu, perçant, lamentable :

— Ma poupée !

Et du groupe des trois enfans qui s'étaient cachés pour jouer derrière le socle des colonnes, surgit Marcelle en petite lionne, le sourcil froncé, les lèvres serrées, l'œil terrible. Houchemagne, en opérant sa retraite, avait mis le pied sur la poupée mécanique de Mlle Angeloup, que la fillette avait oubliée à terre. Il était consterné ; il se baissa ; c'était l'écrasement complet, le petit corps automatique défoncé, les rouages sortant, pareils à des entrailles de cuivre. Au cri de l'enfant, tout le monde était accouru ; Houchemagne s'était agenouillé, tenant toujours les débris vêtus de satin vert. Auprès de lui, Marcelle, raide et impénétrable, ne versait pas une larme. Les autres faisaient cercle. Houchemagne dit :

— La pauvre petite ! la pauvre petite !

Il était vraiment très chagriné ; ce rugissement d'enfant lui était allé au cœur. N'était-ce pas pitié d'avoir peiné cette jolie petite fille ? Il la contemplait ; il analysait en peintre ces joues potelées, ces yeux verts à la vie intense. A la fin, il prit doucement la main de la fillette, demandant si elle voulait lui pardonner. Mais aussitôt, les yeux verts s'emplirent de méchanceté, l'enfant tira la langue au peintre et s'enfuit derrière un paravent. Ce fut si preste et si comique en même temps, que le gros rire d'Addeghem éclata en claironnement, et Nelly Darche aussi riait si fort que son lorgnon sauta. Les Fontœuvre étaient vexés, Juliette Angeloup criait :

— Tu en auras une autre, ma mignonne !

Houchemagne dit à Nugues :

— J'aime mieux ça que des pleurs. Je ne peux pas voir un enfant pleurer.

Mais Nugues, confidentiellement, répliqua :

— Bah ! ne vous agitez donc pas tant ! c'est une petite peste. Croyez-m'en, monsieur, je suis parasite dans la maison, je sais à quoi m'en tenir.

Heureusement, à cet instant, Mme Trousseline, qui rapportait de l'office un peu de fièvre au visage, vint prévenir sa fille que tout était prêt.

— Mon cher maître, demanda Jenny Fontœuvre au critique, avec un brin de cérémonie, voulez-vous offrir votre bras à maman, que nous passions à la salle à manger.

Elle se rappelait encore, dans le laisser aller de son milieu,

les dîners chez le général, les réceptions du commandant Trousseline, le décorum provincial. Elle fit un signe à Houchemagne qu'elle choisissait comme cavalier; les couples s'organisèrent et se rendirent à table par le vestibule étroit où des lampes éclairaient des toiles aux murailles.

Tout s'accomplit avec la plus stricte correction dans la petite salle à manger, où une ancienne armoire normande servait de buffet. La table s'allongeait superbement servie. Brigitte, qui en son temps avait plus d'une fois soupé sur le boulevard s'était souvenue du surtout : les pommes et les oranges étincelaient dans la mousse sous une gerbe de primevères et de camélias roses, pendant que la lourde argenterie des Dodelaud mettait sur la nappe un luxe de bon aloi.

— Eh bien! peintre des Anges, interpella gaiement Addeghem qui, assis à la droite de Jenny Fontœuvre, devait se pencher pour s'adresser à Houchemagne, que dites-vous de ce potage? Je ne parle pas des jouissances qu'il procure à notre palais, mais de celles de notre œil. Voyez donc les colorations délicieuses de ces fins légumes. Elles doivent être assurément trop tendres pour la farouche Mlle Darche, mais je suis sûr que ma vieille amie Angeloup se régale.

— Ma foi, dit Houchemagne en riant, je n'ai nullement la gourmandise artistique. Je me délecte, et c'est tout; et les légumes n'ont jamais intéressé que mon appétit.

Nugues, et surtout Nelly Darche, levèrent sur l'homme qui parlait ainsi un regard de commisération. Quoi! est-ce qu'un poireau princièrement habillé et, par exemple, les rapports qui naissent du voisinage des carottes et des petits pois, n'étaient point mille fois plus intéressans que les vagues mythologies de ce jeune homme? Cependant, lorsque Houchemagne eut répondu à leurs regards par son tranquille sourire, ils n'insistèrent pas. Et la fine Jenny, qui sentait déjà très vivement l'antagonisme naître entre cet idéaliste et les autres, fit dévier la causerie.

— Ce potage est l'œuvre de ma pauvre Brigitte. Vous savez, mademoiselle Angeloup, ma cuisinière, celle qu'on appelait Rose, dans les ateliers, il y a trente ans, et qui vous a posé votre Hébé.

— Ah! si je me souviens de Rose! s'écria Juliette Angeloup, illuminée. Ah! la belle fille! Ah! les belles hanches de satin! Quelle chair d'aurore, quelle ligne! et ce pied, ce pied en accent

circonflexe et d'une telle substance qu'il semblait n'avoir jamais foulé que des gazons humides!

La jeune femme de chambre, la taille ronde comme un fût de bouleau, tout en noir, avec les falbalas d'un tablier blanc qui lui grimpait aux épaules, passait le vol-au-vent. La poularde avait été apportée un instant sur la table, pour l'œil; maintenant Brigitte la découpait à la cuisine. Jenny Fontœuvre lançait des regards satisfaits sur le couvert. On plaignait tout haut Brigitte forcée de récurer les casseroles, malgré les brillans souvenirs de son passé.

— Mais, déclara Nelly Darche en décortiquant de la pointe de son couteau un aileron de la poularde, une femme n'a jamais de passé.

Et comme on s'étonnait, tout habitué que l'on fût à ses paradoxes :

— Hé! non; peu d'hommes en ont; quant à la femme, elle ignore totalement ce que c'est. Brigitte, lorsqu'elle pèle un oignon, ne pense pas plus à ses attitudes plastiques d'autrefois, que si la Rose printanière qu'elle fut jadis était sa voisine. C'est pourquoi Vaupalier a pu très raisonnablement épouser Dudu, qui était une petite diablesse de modèle, et qui fait aujourd'hui une très sortable Mme Vaupalier.

— Comment! s'écria Jenny Fontœuvre, il a épousé Dudu?

— Et il n'a pas eu tort; primo, parce que désormais Dudu n'a jamais existé; secundo, parce que Dudu était une bonne fille qui n'a jamais fait le mal de sa vie.

— Sauf que depuis l'âge de treize ans, dit Jenny Fontœuvre, elle traînait par les ateliers et les garnis des peintres ses formes de petite sauterelle.

— Bast! fit Juliette Angeloup, — qui, ce soir, avec la corne de sa serviette brutalement enfoncée dans son faux-col, ses cheveux drus, ses lèvres fortes, avait tout à fait l'air d'un vieux monsieur très petit, — où est le mal?

— En effet, reprit Jenny Fontœuvre, où est le mal?...

Nicolas Houchemagne regardait sans cesse Mme Trousseline, son visage blanc et fripé, ses yeux flétris, tendres et graves, et ce modelé, ce modelé si dramatique, si discret et si émouvant des vieilles femmes qui ont courageusement souffert. Il lisait toute une vie sur ce visage-là. Et il regardait aussi, de l'autre côté de Fontœuvre, Juliette Angeloup qui disait : « Où est le mal? »

Après l'interruption joyeuse que provoqua l'entrée de la langouste, — cette tache de lumière rouge que Nelly Darche, la paupière clignotante, caressait voluptueusement du regard, — la conversation s'aiguilla sur la morale.

— Le jour où vous voudrez me prouver, déclarait Juliette Angeloup, qu'une jolie fille, libre, n'a pas le droit d'aimer où elle veut, vous ne trouverez pas ça, en fait de bonnes raisons.

Et elle faisait craquer sous sa dent l'ongle blanc de son pouce étroit de vieille dame.

— Évidemment, tonnait Addeghem ; il n'y a qu'un précepte de morale qui soit indiscutable : ne nuire à personne. Mais condamner l'amour ! l'amour entre deux êtres qui ne relèvent que d'eux-mêmes, il n'est que douceur, bénédiction, sourire ! Il est beau comme la vie. Qu'il emplisse les rues, qu'il emplisse le monde !

Nugues riait tout seul en observant les deux bouteilles de bourgogne vidées, à droite et à gauche du grand homme.

— Seulement, ajouta Jenny Fontœuvre, il ne faut pas que l'amour s'accompagne d'une trahison ; il rentrerait alors dans la catégorie des fautes envers autrui ; exemple : une femme trompant son mari, son ami.

— Attendez, répliqua Nelly Darche, si autrui ne sait rien, s'il ne souffre pas, si son bonheur lui reste, il n'y a pas de faute envers lui. Je connais un peintre, dont je tairai le nom, que sa maîtresse trahit, comme vous dites tragiquement, ma petite Fontœuvre ; mais elle fait des merveilles pour qu'il l'ignore, lui étant très attachée. Jamais il ne connaîtra la vérité. Alors...

— Là, je ne pense plus comme vous, mon enfant, dit Mlle Angeloup. Cette femme pèche contre la loyauté.

— A propos, dit Jenny Fontœuvre, tout en ordonnant d'un signe qu'on repassât la langouste, que devient cette pauvre Synovie ?

Et se penchant vers Nicolas Houchemagne, elle expliqua :

— Synovie, c'est Blanche Arnaud que nous appelions ainsi aux Beaux-Arts à cause de ses confidences constantes, — des épanchemens, vous comprenez...

— J'aime beaucoup les portraits de Mlle Arnaud, fit le jeune homme ; c'est de la sensibilité saignante, si je puis dire...

— C'est qu'elle est elle-même tellement sensible ! continua Jenny Fontœuvre. Elle n'est guère heureuse. Positivement, elle

meurt de faim. Elle n'a pas trouvé à se marier. Aucun homme n'aurait voulu prendre à charge cette femme si vibrante, si artiste et si pauvre. C'était cependant un cœur débordant de tendresse. Elle a connu de grandes tentations, mais elle est très puritaine; elle a franchi victorieusement les passes difficiles. Maintenant elle vieillit; elle a trente-huit ans...

Juliette Angeloup à son tour raconta ce qu'elle savait de neuf. Synovie avait déménagé. Elle habitait maintenant à Montmartre avec miss Spring, son amie. Elles vivaient en commun pour n'avoir qu'un atelier à payer, qu'une cuisine à faire. Et c'était pitié que ce grand diable d'atelier, ouvrant sur le cimetière, avec leurs deux lits derrière des paravens, la cuvette sur le fourneau, et ces admirables toiles au milieu d'une telle misère, les têtes mélancoliques de Blanche Arnaud, les intérieurs si recueillis, si flamands de miss Spring.

Et pour finir :

— Ah! pauvre Synovie! cependant, si elle avait voulu, au lieu de vieillir solitaire dans cette pauvreté!...

Personne n'en disait plus long. Tous pensaient au célèbre peintre qui l'avait aimée, qu'elle avait adoré sans qu'ils eussent même échangé un baiser.

— Sa vertu ne lui a pas porté bonheur, fit distraitement Jenny Fontœuvre.

— Mais si, reprit doucement, tranquillement Nicolas Houchemagne; sa vertu lui a servi, puisqu'elle peint de si beaux portraits.

Mme Fontœuvre, qui buvait, manqua de s'engouer tant elle rit :

— Comme vous êtes amusant, monsieur Houchemagne! Sans avoir l'air d'y toucher, vous dites des choses...

— Mais je ne dis rien de plaisant, madame.

A ce moment, on salua d'un silence le passage de la salade et du foie gras. Cela, c'était un comble.

— Ma chère, disait la vieille Angeloup, je n'oserai plus vous inviter.

Pierre Fontœuvre regardait sa femme; il exultait et montrait ses dents blanches dans sa barbe noire. Mme Trousseline, les yeux fixés sur la nappe, étouffait un soupir. Pour prendre le café, on revint à l'atelier. Il y eut une dispute parmi les enfans. Le petit François voulait retourner jouer avec ses sœurs derrière les colonnes, mais Hélène avait pris une chaise près de

Mlle Angeloup, et s'obstinait à rester là, suspendue aux lèvres de la vieille artiste. Marcelle rôdait autour d'Addeghem qui, très excité, racontait à Nugues et à Nelly des histoires scabreuses. Mme Trousseline se rapprocha de sa fille.

— Jenny, observa-t-elle à voix basse, tu devrais envoyer ces enfans au lit ; les conversations qui se tiennent ici ne sont pas pour leurs oreilles.

— Ma pauvre maman, s'écria Mme Fontœuvre, crois-tu que je fasse attention aux propos qu'ils peuvent saisir? Marcelle en entend de toutes sortes. S'il fallait surveiller toutes ses paroles devant ces mioches, ce serait gai! Et quand même ils seraient dégourdis quelques années plus tôt, ils n'en seraient que mieux armés pour la lutte. Marcelle travaillera un jour pour gagner sa vie. Je veux qu'elle soit une fille avertie quand je la lancerai seule sur le pavé de Paris.

— Ma fille, reprit la vieille dame avec sa douceur triste, il importe de laisser grandir l'enfant dans l'ignorance du mal. Cet aveuglement contribue à la pureté de ses pensées, à celle de l'atmosphère morale où se forme sa jeune âme. Hélène est d'une nature curieuse. Je la réprimande sans cesse à ce sujet ; combien de fois l'ai-je surprise à fouiller mes armoires, à rechercher des lettres oubliées pour les déchiffrer, à feuilleter les volumes dans la bibliothèque de son grand-père. Heureusement, voici que sa première communion approche. La pauvre chérie fait effort pour se corriger. J'ai pu l'observer un jour, en plein combat, devant un dictionnaire dont je lui avais défendu la lecture. Elle se croyait seule; ses petits mains se portaient sur le livre avec une sorte de passion ; elle était pâle, frémissante, son corps tremblait ; mais elle fermait les yeux de toutes ses forces ; sans doute ma défense lui revenait en mémoire et les exhortations de son confesseur. Tout le désarroi d'une lutte terrible, je l'ai lu sur son pauvre visage. Enfin, elle s'est éloignée sans avoir seulement soulevé la couverture.

La jeune femme n'entendait plus, elle avait aperçu, dans le nuage des cigarettes qui envahissait de nouveau l'atelier, Houchemagne penché sur une photographie que portait un guéridon. Et, avec sa mobilité d'esprit, oubliant les réflexions de Mme Trousseline, elle courut au peintre.

— Hein! vous êtes en admiration. N'est-ce pas, monsieur, qu'elle est jolie, ma cousine?

Houchemagne prit le carton, l'examina de plus près, s'absorba une minute dans sa contemplation, puis :

— Oui, elle est très belle.

La photographie représentait un profil de jeune fille. Au-dessous des bandeaux blonds et légers, à la Vierge, le nez, les narines avaient une finesse excessive. Houchemagne répéta :

— Elle est très belle.

C'était, expliqua Jenny Fontœuvre, la propre nièce de Mme Trousseline. Elle habitait, avec son père, un vieux manoir au fond de la Bretagne. Elle s'appelait Jeanne de Cléden. C'était une fille adorable, une Ruskinienne, une emballée. Quel dommage qu'elle n'eût point été là ce soir! Mais, sans doute, Houchemagne reviendrait; alors, il la verrait, car elle passait un mois à Paris chaque hiver. Peut-être arriverait-elle bientôt.

— Oui, elle est très belle, redit une troisième fois Nicolas Houchemagne en reprenant la photographie.

Jenny Fontœuvre lui dit à l'oreille :

— Vous m'intimidez beaucoup, et cependant, je voudrais vous montrer maintenant le portrait de ma petite fille.

Avec une extrême bonne grâce, Houchemagne accompagna la petite Fontœuvre jusqu'à son chevalet. De toutes les personnes présentes, la vieille Mme Trousseline mise à part, c'était encore cette gentille femme qu'il préférait pour son naturel, son amabilité, sa sincérité. Il lui trouvait des yeux tendres et charmans. Elle reprit, en mettant sa toile en lumière :

— Soyez bien franc ; dites-moi ce que vous en pensez. Oh! vous savez, je ne suis pas une artiste éthérée comme vous. Je cherche à faire mon métier passablement, pour gagner ma vie, et je ne vise pas plus haut.

— Oh ! oh ! il ne faut pas appeler l'art un métier, madame, fit Houchemagne, moitié rieur, moitié scandalisé.

— Comment voulez-vous que je dise? Je travaille par obligation : les temps sont durs. Vous êtes garçon, monsieur, libre de n'exister que pour votre art. Une femme mariée, une mère de famille qui a de gros soucis matériels, peut aimer sa peinture, certes ; mais ce n'est plus la grande flamme, la flamme unique, telle que vous la connaissez, vous.

Houchemagne dit tout bas, avec une sorte de pudeur :

— Tout ce qu'on donne de soi à son art, il vous le rend ; plus on est désintéressé avec lui, plus il est généreux ; il faut

s'offrir à lui comme à un dieu. Alors, il vous comble. Avec lui, la parcimonie est un mauvais calcul. Certes, une femme mariée se doit toute aux siens. Mais, quand, artiste, elle est en face de sa toile, alors, qu'elle oublie le reste, qu'elle appelle l'ivresse, qu'elle peigne comme si son œuvre était le but de l'Univers, qu'elle soit pareille à un créateur de mondes!

— Ah! si vous saviez! reprit-elle avec des larmes qui lui perlaient aux cils, quand je prends ma palette, que je commence à mettre de la couleur, je me trouve si sotte! L'exécution m'est pénible, je ne suis pas sûre de moi; j'ai peur des empâtemens, j'hésite, je gratte. La journée se passe; le lendemain, je recommence: et c'est ma vie. Et pourquoi? pour que, pendant six semaines, dans une salle, le public passe devant ma toile sans seulement y jeter un regard. Après quoi, elle sera accrochée à quelque mur. Voilà à quoi aboutit un tel effort, une telle dépense d'énergie, une telle lutte...

Houchemagne repartit:

— L'émotion qu'une âme élevée reçoit devant une véritable œuvre d'art, est d'une nature telle que l'artiste ne doit rien regretter, — eût-il arraché, en enfantant cette œuvre, des bribes de son cœur, — s'il donne cette émotion à une seule âme.

— Ah! bien ouiche! s'écria la petite Fontœuvre, en rentrant ses larmes. Croyez-vous que mes tableaux aient jamais donné une émotion à personne? Regardez ce portrait.

Il y eut un silence. Houchemagne cherchait l'éclairage, s'écartait un peu. A la vérité, le portrait lui semblait bien banal; mais il n'aurait pas voulu, pour un empire, chagriner la charmante femme, et il finit par dire:

— Vous avez beaucoup de talent; mais vous êtes une petite sceptique. Vous ne voulez pas être émue en travaillant. Il faut pleurer de joie quand on peint. Je puis bien vous l'avouer à vous toute seule: quand j'ai fait mon *Taureau ailé à tête humaine*, d'après des croquis pris au Louvre et après avoir bien étudié l'histoire de la Chaldée, et que j'ai senti venir la figure, ce visage surnaturel de génie assyrien, ah! mon cœur a crevé; j'étais comme un homme qui a perdu père et mère. J'étais fou. Il faut sortir de la vie pour travailler. Cette étude d'enfant est fort jolie; j'aimerais plus d'ardeur dans les yeux, mais vous peignez exquisement, madame.

— Comme c'est gentil de me dire ce que vous ne pensez pas ! répondit Jenny Fontœuvre.

Il protestait. Elle continua :

— Est-ce que vous ne voudriez pas vous marier, monsieur Houchemagne ? Je vous demande cela parce que je vous trouve très sympathique et que je vous prépare un tour de ma façon.

Il hocha la tête.

— Non, non ; pas de mariage. Mon art me suffit. Il me donne trop de volupté. J'ai mon compte de bonheur...

— Vous épouserez Jeanne de Cléden, la jeune fille aux bandeaux.

— Ni elle, ni aucune autre.

— Elle est très riche, elle est très belle, vous en deviendrez amoureux.

— Écoutez, madame, fit Houchemagne gravement, les plus belles femmes que j'aie vues, je les ai toujours fait servir à mon art ; la femme ne sera jamais pour moi qu'un modèle. Je ne serai jamais amoureux.

— Qu'est-ce que vous dites ? interrogea Addeghem qui venait prendre congé de Mme Fontœuvre.

Il était onze heures. Tous les convives se retirèrent ensemble. Ils partirent en un groupe bruyant dont les propos et les éclats de gaîté retentirent un instant encore dans l'escalier. On s'était donné rendez-vous, pour le 15 janvier, chez Vaugon-Denis, rue Laffitte, à l'exposition des œuvres de Nicolas Houchemagne.

II

Quand Jenny Fontœuvre sauta du lit ce jour-là, le baryton puissant de son mari vibrait déjà dans le cabinet de toilette, accompagné du ruissellement de l'eau froide dans le tub. La jeune femme ayant enfilé un peignoir court, se mit à trottiner pieds nus dans la tiédeur de la chambre à coucher, préparant le linge de Marcelle qui dormait encore, celui de Pierre, les manchettes, le faux-col. Bientôt, elle s'écria en s'asseyant enfin :

— Tu vas réveiller Jeanne, prends garde !

Jeanne de Cléden, était à Paris depuis une semaine. On l'avait installée dans l'atelier, sur un canapé-lit, entre trois paravens qui lui délimitaient une petite chambre. Elle trouvait cela très bohème, très amusant. C'était d'ailleurs la meilleure

enfant du monde, avec qui ses cousins ne se gênaient guère. A l'appel de sa femme, Pierre allongea la tête dans la chambre, sans interrompre une tirade passionnée de Samson à Dalila; il aperçut Jenny assise à sa table-bureau, un carnet à la main, menue et grasse dans son peignoir ouvert qui laissait voir sa poitrine ronde et son pied nu battant l'air. Elle était fraîche, presque enfantine. La nuit n'avait point défait ses cheveux. Dans la peau dorée de son visage, les yeux en amande avaient un glacé, un étincellement qui coupa court à la roulade de son mari.

— Comme tu es jolie, s'écria-t-il, comme tu es jolie!

Et jetant les serviettes, il vint à elle, humide encore et fleurant la lavande, et la fit rire à force de l'embrasser.

— Quand Jeanne est là, peux-tu dire que je suis jolie! fit-elle un peu coquette.

— Ah! fit-il en haussant les épaules, les autres femmes, je m'en fiche.

Un miaulement terrible, un cri de bête qu'on tue les fit se retourner vers le petit lit de Marcelle, où couchait le chat, d'ordinaire. La petite fille, éveillée, était assise le dos à l'oreiller, et Minette, affolée, bondissait à terre, entraînant après elle une robe de poupée dans laquelle son corps souple était à demi entravé. L'une des manches était passée à la patte gauche: l'autre patte libre, elle la tenait en l'air, douloureusement, tout en boitillant sur le tapis. Les parens s'approchèrent; l'enfant était toute blanche; elle levait les yeux hardiment sur sa mère en racontant:

— Je voulais l'habiller, elle se débattait: la première manche, ça a bien été; mais la seconde, pas moyen; j'ai un peu forcé, je crois que je lui ai fait mal.

Pierre Fontœuvre avait pris la chatte, l'examinait. Il finit par dire:

— Hé! ma petite, tu lui as bel et bien cassé la patte à ta Minette.

L'enfant était sans une larme. Elle regardait son père et sa mère, orgueilleusement.

— Pourquoi as-tu fait cela? demanda Jenny Fontœuvre, s'efforçant à la sévérité.

— Parce que je voulais l'habiller, je voulais!

On appela Brigitte, qui savait des recettes pour les animaux.

Justement elle revenait de conduire au cours le petit François. On lui expliqua l'accident. Elle emmena Minette à la cuisine pour la panser. Mme Fontœuvre s'installa près du lit de sa fille et s'avisa de lui faire un sermon. Elle l'appelait « Mademoiselle, » lui disait « vous, » et lui décrivait les souffrances de la pauvre bête estropiée qu'on serait peut-être obligé d'abattre. Mais, quoi qu'elle fît, Marcelle restait de glace. Elle ne pleurait ni ne s'excusait, mais répétait son unique raison :

— Quand je veux, il faut que Minette cède.

Dans le cabinet de toilette, Jenny confia tout bas à son mari :

— Cette enfant m'inquiète. Je doute qu'elle ait du cœur. As-tu vu comme elle est restée insensible tout à l'heure ?

— Allons donc ! fit le père, elle était blême. C'est par fierté qu'elle a retenu ses larmes, mais elle était prête à défaillir.

— Et quelle violence, continua la jeune femme, quelle passion dans ses désirs, quelle ardeur pour les réaliser ! Tu l'as entendue prononcer : *Je voulais*. Ah ! je crains de ne pas savoir l'élever. Maman, voilà une femme qui sait s'y prendre. Elle a fait d'Hélène un petit ange. Mais Marcelle !...

— Je te dis que Marcelle a une nature superbe, riche, vibrante, pleine de ressources. Ce sera quelqu'un, cette enfant-là ! Laisse venir les années ; quand la raison aura discipliné toutes ces forces vitales qui sont en elle, tu verras la femme qu'elle fera !

— Ah ! rien ne la disciplinera. Maman, elle, l'aurait élevée dans la religion. On prépare Hélène à sa première communion. Cela donne des scrupules aux enfans, les habitue à écouter sans cesse leur conscience, les oblige à se dompter. Mais moi, dans toutes ces histoires, je ne vois que de jolies légendes ; j'adore ces mystères ; mais de quel droit enseigner à ses enfans, comme vérité irréfutable, ce que l'on considère soi-même comme une mythologie charmante, tout simplement ?

— Évidemment, je pense comme toi, répondit Fontœuvre. L'enfant est trop respectable pour qu'on lui mente si froidement. Et puis, je t'assure que cet enseignement-là n'est pas indispensable. Je me charge, moi, le jour venu, de raisonner avec Marcelle, qui sera superbement intelligente à quinze ans.

Ils prenaient le chocolat dans la salle à manger, tous deux prêts pour le travail, quand Jeanne de Cléden ouvrit la porte.

C'était la grâce même qui entrait. Avec une légère préciosité, une nonchalance un peu voulue, elle marchait sans bruit ; la mousse blonde de ses cheveux en bandeaux arrondissait divinement son mince visage. Elle avait de grands yeux bruns, pleins de langueur. Elle donnait l'impression d'une femme si douce, si pure, si limpide, qu'au premier abord tout le monde l'aimait.

— Venez, belle déesse, lumière du matin, fille du printemps, s'écria Fontœuvre avec une pointe d'accent méridional qu'il laissait paraître à dessein, venez vous asseoir à la table de deux pauvres mortels.

— Veux-tu des ròties ou de la brioche? demandait Jenny en l'embrassant.

— Tu sais bien que je ne mange pas le matin, dit la jeune fille ; je prendrai seulement quelques cuillerées de chocolat.

Puis, à peine assise :

— C'est aujourd'hui que nous allons voir les tableaux d'Houchemagne ?

— C'est aujourd'hui, répondit Mme Fontœuvre.

Les deux jeunes femmes se sourirent à la dérobée. Fontœuvre déclarait que c'était pour Addeghem s'il allait à cette exposition, qui, malgré la singularité des sujets exhibés, devait être atrocement banale. On lui avait conté qu'Houchemagne n'avait aucun caractère, pas de procédé, pas de nerf dans l'exécution :

— Un gentil garçon, d'ailleurs, ajouta-t-il, mais un peu nul.

— C'est-à-dire que son art l'obsède constamment, repartit Jenny.

Jeanne de Cléden savait qu'il avait remarqué sa photographie. Elle était très occupée de lui. C'est pourquoi elle changea la conversation. Elle se mit à parler de l'existence qu'elle s'était faite dans sa solitude bretonne. Le château de Cléden était bâti sur la grande plaine de Sibiril, au fond du Finistère. C'était une petite place forte qui avait subi des assauts pendant les guerres de Bretagne. Il y avait un donjon, deux tourelles à créneaux, des meurtrières en ogives et des fossés pleins de gazon. Alentour, la campagne était plate, désolée, sans un arbre, hérissée d'ajoncs d'or. Au loin, on apercevait la mer et le clocher à jour de Saint-Pol-de-Léon. M. de Cléden laissait sa fille vivre à sa guise Elle s'était composé une admirable bibliothèque, elle lisait les plus beaux livres, elle jouait la plus belle musique. Tout ce dont elle jouissait était choisi, raffiné, exquis, jusqu'à

ses robes, ses chapeaux qu'elle dessinait et confectionnait elle-même, le plus souvent, pour qu'ils fussent vraiment artistiques.

Depuis un instant déjà, Jenny Fontœuvre écoutait à peine. Une idée trop puissante possédait son esprit de peintre. Le sujet de tableau qu'elle cherchait désespérément depuis huit jours venait de surgir à son imagination sur une simple phrase de sa cousine. Oui, elle ferait une jeune fille au piano, avec un éclairage brutal qu'elle voyait très bien : le profil, dans l'ombre, donnerait des méplats d'une douceur délicieuse, et les cheveux seraient pareils à un nimbe de lumière. Naturellement, Jeanne lui poserait cela. Et le projet fut bientôt si impérieux, si véhément, que rien ne put la retenir de le confier sur-le-champ à sa cousine. Celle-ci fut enchantée. Alors, il fallut commencer immédiatement. Elles passèrent à l'atelier. Jenny courait, chantait, riait. C'était la folie joyeuse de la conception. Elle allait faire une œuvre charmante. Ce serait inspiré, poétique, rêveur. La bonne Mme Dodelaud placerait cela négligemment sur un de ses gros meubles, au magasin, parmi les tabernacles dédorés, les soies éteintes, les saxes amoureux. Ce petit tableau se vendrait comme du pain. Elle se disait ces choses en enfilant sa blouse suspendue au chevalet. Justement, Jeanne de Cléden trouva d'elle-même la pose, et le piano était si bien placé par rapport à la lumière, que la conception fut réalisée du coup. Alors Jenny Fontœuvre prit ses fusains, commença l'esquisse sur un petit panneau, et l'enchantement redoubla. Elle travaillait, les lèvres serrées, toute fiévreuse ; par moment elle lançait une roulade.

Il lui fallut se mettre à peindre dès ce matin. Et ce furent, en rapides coups de brosse, les indications ternes, décousues, des esquisses. Du rose représentait la lumière dans la tunique vert bronze. Elle disait qu'elle aurait voulu de l'or pour peindre les cheveux. De temps en temps, le modèle, fatigué, dessinait sur le clavier une phrase musicale, ou bien chantait un bout de romance d'un soprano léger, ténu, comme lointain...

— Ah ! ma chérie ! s'écriait l'artiste, que Nicolas Houchemagne va te trouver belle !

— Comme j'aimerais le connaître ! soupira la jeune fille.

Jenny s'acharna pour finir l'esquisse avant le retour de Pierre, qui était à ses pensionnats de Neuilly. Elle ne desserra plus les lèvres. Quand son mari vit le panneau, il s'écria :

— Tiens ! ça rappelle comme sujet le Renoir du Luxembourg.

— Tu trouves, fit-elle d'une voix altérée.

— Oh ! ce n'est pas un plagiat, une simple réminiscence.

Et il lui fit recommencer le dessin du cou qui n'était pas dans le mouvement.

Au déjeuner, l'excitation de la petite Fontœuvre était tombée : elle ne parlait plus, elle paraissait soucieuse. Les enfans se disputaient. François taquinait sa sœur et ne cessait de répéter :

— Elle a cassé la patte de Minette ; elle a cassé la patte de Minette ; elle a cas...

— Veux-tu te taire, François, criait le père impatienté.

Et il causait d'art avec Jeanne de Cléden.

Jenny les quitta au dessert, retourna à l'atelier, fit une moue boudeuse en revoyant sa toile, qui lui parut banale, dénuée d'intérêt. Comment s'être sottement emballée sur une idée aussi commune !

Et elle restait là, prostrée, devant ce panneau qu'elle avait envie de faire flamber.

A deux heures, les deux jeunes femmes s'habillèrent pour aller rue Laffitte. La petite Fontœuvre mit son tailleur noir, acheté en confection ; Jeanne de Cléden avait une longue pelisse de fourrure décolletée, et une toque étroite qui ne voilait rien de son pur visage. Cette fourrure luisante, sur ses cheveux dorés, donnait même un effet de splendeur.

— Si ce vieux paillard d'Addeghem est là, dit Fontœuvre à sa femme, ta cousine va lui faire perdre la tête.

Mais il y eut une scène épouvantable de Marcelle qui n'entendait pas rester seule avec Brigitte. Il fallait qu'on l'emmenât. Elle voulait aller voir les tableaux, elle aussi. Et c'étaient des trépignemens, des pleurs, des cris furieux. La délicate figure d'enfant, si potelée, si fragile, aux rondeurs si tendres, était décomposée, et derrière les larmes apparaissait le masque d'une femme méchante. La mère fut bouleversée à ce spectacle. Elle finit par dire :

— Va demander à Brigitte de te mettre tes bottines fourrées et ton manteau de peluche.

— Comme tu la gâtes ! observa Jeanne.

Ils arrivèrent les premiers chez Vaugon-Denis. Ni leurs amis, ni personne n'étaient encore là. Enfilant un couloir, ils

gagnèrent la salle d'exposition dans laquelle, de loin, on apercevait de la lumière. Ils entrèrent en silence.

C'était un vaste salon carré, tendu de rouge sombre. A droite et à gauche, les grands cadres d'or étincelaient sur la muraille; mais, ce qui remplissait l'œil dès l'abord, c'était, en face de la porte, l'énorme forme blanche du *Séraphin*. Ce bel androgyne dépassait de beaucoup la taille humaine. On le voyait en marche, posant le pied en avant d'un mouvement fier. Une tunique dorienne l'habillait, serrée sous l'aisselle d'une cordelière et retombant en bouffans jusqu'à la taille ; rien n'était donc changé au céleste costume des légendes. Mais toute la magie de cet être surnaturel était dans le visage, un visage fort, un visage sans sexe qui souriait. Ce devait être l'Ange de l'allégresse. On se sentait soulevé, tiré jusqu'à lui ; son contentement serein vous gagnait ; on l'aurait idolâtré. Son mystère était infini, et le peintre n'avait pas obtenu cet effet en esquivant les formes ; il ne les avait pas enveloppées d'une vapeur, il n'avait pas fait un désincarné. Ce pur esprit avait embrassé véritablement, amoureusement la forme humaine dans toute sa beauté, dans sa vérité, dans sa vigueur. La couleur était grasse et copieuse; la pâte substantielle comme de la chair vivante. Houchemagne avait atteint dans la facture la perfection du métier. Le fond se composait d'un paysage de l'Ile-de-France, sobrement traité, où l'on reconnaissait, à leur douceur de lignes, les méandres de la Seine.

— Ah ! l'animal! prononça simplement Pierre Fontœuvre, après qu'ils furent tous demeurés béans une longue minute devant le tableau. Ah ! l'animal !

La petite Fontœuvre était haletante d'enthousiasme; elle signalait l'un après l'autre tous les morceaux, depuis la main qui tenait une rose jusqu'aux ailes à demi ouvertes, d'une blancheur si caressante, si moelleuse !

— Ce sont ces fameuses ailes dont Addeghem m'a conté l'histoire, dit son mari. Houchemagne a fait poser en même temps une femme et un cygne que deux hommes tenaient et qui s'ébattait, — il fallait cela pour les rapports des plumes et de l'épaule.

Et ils s'éternisaient devant la toile, sans jalousie, sans amertume, empoignés par un émoi supérieur, quand leurs yeux cherchèrent Jeanne de Cléden. Elle était à une petite distance,

derrière eux ; son charmant visage levé vers *l'Ange* ruisselait de larmes, et elle ne disait qu'un mot :

— Oh ! est-il possible ! est-il possible !

Il fallut, pour l'arracher à son extase, les cris que poussait Fontœuvre devant *le Centaure*. La fantaisie d'Houchemagne avait fait ici un petit tableau. La toile n'avait pas un mètre de haut. L'être fabuleux posait de trois quarts, sur un rempart au pied duquel se devinait une ville avec ses portiques, ses temples et ses terrasses. La croupe du cheval s'arrondissait puissante, massive, sous une robe d'un gris pommelé; et elle était plutôt d'un robuste percheron que d'un Pégase. Mais la noblesse humaine tout entière résidait dans la tête du demi-dieu pensif érigé sur cette base brutale ; ses mains écartaient les rameaux d'un buisson de lauriers et il se penchait pour contempler à ses pieds la cité endormie. Il en était le génie protecteur, il en lisait secrètement tous les mystères. Les Fontœuvre, cloués sur place, ne disaient plus un mot.

Et ce furent ensuite *le Taureau ailé*, puis *le Sphinx;* encore deux toiles immenses qui tenaient tout un côté de la salle. Le Sphinx surtout était formidable. Houchemagne n'avait pas copié la représentation antique, la bête surhumaine du Louvre ; il était allé directement à la conception égyptienne pour la réaliser personnellement. Et il avait peint gigantesque, plein d'une douceur céleste et d'une force redoutable, le fauve aux yeux de femme qui crispait sur un gazon vert ses pattes rousses aux ongles de nacre. Véritablement, de toute son exposition, c'était la création la plus singulière, la plus fantastique : l'un des premiers mythes du monde transposé par un cerveau moderne; la mystique du Nil interprétée par un des petits-fils des sculpteurs de gargouilles. C'était une gageure, un tour de force, la virtuosité d'un maître dont l'inspiration défie la folie.

Une quinzaine de petites études : nus, paysages, esquisses, remplissaient les vides, attestaient la sûreté professionnelle du jeune peintre inconnu. Jeanne de Cléden, dans une exaltation muette, allait du *Centaure* à *l'Ange*. Les Fontœuvre s'absorbaient dans l'examen des nus, surpris de cette manière si particulière qu'ils y trouvaient : la peinture épaisse, aux empâtemens invisibles, qui donnait aux chairs, corrigée par une délicatesse très française, la volupté des Rubens. Marcelle curieuse, effrayée, s'était plantée devant *le Sphinx*, quand un bruit de voix qui

s'approchaient retentit dans le couloir. En un clin d'œil, la salle fut envahie d'un flot de peintres. Addeghem en pérorant menait la bande. Il y avait des membres de l'Institut, des chefs d'atelier aux Beaux-Arts ; Brabançon Seldermeyer ; des figures correctes à chapeau haut de forme, des têtes hirsutes, coiffées de feutre mou. Vaupalier, chétif et mal portant, escorté de sa jeune femme ; Juliette Angeloup, énorme dans son pardessus d'astrakan, puis Nelly Darche, Nugues, et enfin deux personnes pauvrement vêtues auxquelles la petite Fontœuvre vint serrer la main et qui étaient Blanche Arnaud, dite Synovie, accompagnée de miss Spring. Le murmure bruyant qui s'était engouffré dans la galerie, s'arrêta net. Tout le monde recevait, à l'aspect de ces toiles, le choc de l'inattendu. Beaucoup étaient trop déroutés pour comprendre. Addeghem lui-même se taisait devant *l'Ange*. La grande Darche ajustait son lorgnon avec une moue en se penchant sur les nus de la cimaise. Seldermeyer, avec sa barbiche blanche, campé au pied du sphinx, ressemblait à un ancien officier de cavalerie. Puis, peu à peu, les discussions s'élevèrent parmi les peintres. La plupart ne savaient quelle opinion se faire. Si Houchemagne était un novateur, pourquoi peignait-il comme les classiques? Et si c'était un classique, pourquoi ses toiles vous suffoquaient-elles quand on n'était pas averti? Bientôt, il y eut un tapage assourdissant. Et ce fut à ce moment qu'un vieux monsieur, nu-tête et en pantoufles, vint dire quelques mots tout bas à l'oreille d'Addeghem. C'était Vaugon-Denis, le marchand de tableaux, et voici ce qu'il confiait au critique : ce pauvre M. Houchemagne était depuis une heure dans le bureau, bien déprimé, bien abattu : ne s'imaginait-il pas son exposition ratée, ses tableaux dépourvus d'intérêt, exagérés en leur simplicité voulue? *Le Sphinx!* Comment avait-il osé l'accrocher là? Et *le Taureau ailé*, quelle musculature mièvre pour le puissant être surhumain! Rien ne pouvait le consoler. Il doutait de son talent, de son idée, de son œuvre, du public, de tout. Il gémissait sur les trois années de travail inutile que représentait cet ensemble. Il disait qu'il eût mieux valu peindre honnêtement des enseignes, et c'était pitié de le voir, ajoutait le vieillard ému.

Cependant Jeanne de Cléden s'était assise à l'écart pour lire à son aise la petite brochure qu'Addeghem avait écrite sur le peintre. D'abord Houchemagne, Nicolas Houchemagne, quel

beau vieux nom de l'Ile-de-France qui sentait son XIIIe siècle, naïf, mystique et inspiré! Et en effet, c'était au plein de cette poétique et charmante Seine-et-Oise, si avisée, si sereine, si spirituelle et si pratique, sur les bords du plus français des fleuves, qu'était né le jeune peintre. Il était tout bonnement le fils d'un vigneron de Triel, le fils d'une de ces anciennes familles paysannes qui tirent leur petit pécule de ce raisin triellois, aigrelet, piquant et savoureux comme l'esprit même du terroir. Il avait grandi à l'ombre d'une église gothique, devant les lignes souples et douces que les collines dessinent à l'horizon en ce pays que les vapeurs de la Seine voilent sans cesse d'une atmosphère bleue, subtile et tendre. Dans cette province, quelle pure race française! s'écriait Addeghem. Les Provençaux et les Flamands, les Bretons et les Lorrains, les Gascons et les Normands sont tous, plus ou moins, des adoptifs ; ils composent bien, à force de bonne volonté, un tout national, harmonieux, homogène; mais ceux de l'Ile-de-France, qui sont demeurés à la maison de famille depuis quinze siècles, ils sont l'essence même du pays, ils lui donnent son sang, son esprit, le rythme de sa vie. Ils sont les maîtres et les gardiens de son génie, et c'était d'eux que devait sortir le régénérateur de la conception artistique.

Et Addeghem, vraiment exalté et soutenu par son sujet, contait l'enfance de Nicolas, ses rêveries devant les vitraux peints de sa vieille église, sa venue à Paris chez un ornemaniste, l'éducation qu'il s'était donnée, son étude des légendes chrétiennes, ses premières toiles essayées sous la direction d'un patron qui n'était qu'un artisan; ses théories sur l'hiératisme de l'Art et la nécessité de la noblesse dans l'inspiration.

Jeanne, la main tremblante, fiévreuse et nerveuse, tournait une page quand sa cousine s'approcha, lui disant :

— Viens-tu ? Addeghem nous entraîne au cabinet de Vaugon-Denis où, paraît-il, ce pauvre Houchemagne est plongé dans un morne désespoir. Il s'agit de lui faire une ovation pour le remettre en selle. Tout le monde y va. Accompagne-nous, ce sera très amusant.

La jeune fille se leva haletante encore de ce qu'elle venait de lire. Jenny Fontœuvre prit Marcelle par la main. Elles pénétrèrent en même temps qu'Addeghem dans la petite pièce où Nicolas Houchemagne, les deux coudes sur le bureau et la tête entre ses mains, roulait ses pensées amères. Il sursauta au

bruit de cette invasion, car tout le monde entrait en bavardant, et déjà le critique commençait à discourir : et la première vision qu'eut Nicolas fut le délicieux visage de Jeanne, avec l'or de ses bandeaux à la Vierge sous l'étroite toque noire, et sa somptueuse fourrure de jeune fille riche. Il crut l'avoir déjà rencontrée et la regarda une seconde. Aussitôt le cabinet fut plein ; et l'on criait, on gesticulait, on se bousculait, on manœuvrait pour se rapprocher du peintre ; c'était curiosité, sympathie, enthousiasme : sentimens divers et bien compréhensibles d'un public d'élite, où chacun croyait pour son compte qu'il venait d'inventer un génie. C'était à qui serrerait la main d'Houchemagne. Et lui, qui passait, sans transition, du découragement le plus douloureux à l'apothéose la plus fervente, s'était levé tout pâle, ne savait que répondre, se laissait faire en souriant. Addeghem l'embrassa ; Seldermeyer lui déclara d'une voix chevrotante qu'il avait un tempérament magnifique. Juliette Angeloup disait :

— Je ne comprends pas tout, non, je ne comprends pas tout ; mais c'est diablement peint, monsieur !

Le petit Vaupalier, frêle comme un saxe, avouait qu'il était transporté et qu'il donnerait toutes ses toiles pour avoir fait *le Centaure*. Quelques-uns se défendaient contre l'admiration. Nelly Darche, par exemple, qui demeurait silencieuse.

— Ah ! si vous aviez peint de la vie, avec cette habileté-là !

Blanche Arnaud et miss Spring, timides dans leurs costumes démodés, terriblement vieilles filles avec leurs gestes étriqués et leurs gants de coton noir, s'avancèrent enfin. Miss Spring, qui n'avait jamais su parler français, commença dans un charabia prolixe des félicitations entremêlées de révérences, et qui pouvaient se traduire ainsi :

— Cher monsieur Houchemagne, je suis bien aise d'avoir vu vos tableaux ; vous êtes le plus grand peintre de la France, de l'Angleterre, de toute l'Europe. Vous semblez saisir le principe même de la vie. Vous rendez ce qui est immatériel ; vous ne vous contentez pas de charmer les yeux, vous satisfaites les âmes. Vous êtes le plus grand peintre intellectuel depuis Vinci.

Elle avait, dans sa laideur britannique, des yeux de myosotis doux et charmeurs. Blanche Arnaud était, elle, une forte personne aux beaux bras qu'un collet de velours, datant de dix ans, dissimulait. Elle avait des larmes aux paupières.

— Ah ! monsieur, dit-elle, comme vous m'avez émue !

Jenny Fontœuvre glissa au peintre :

— C'est Blanche Arnaud et miss Spring.

Alors, il parut ravi. Comment ! c'étaient ces deux créatures fagotées dont les œuvres avaient tant de grâce ! Et il les retint ; il dit à l'une combien il aimait ses portraits, à l'autre, le recueillement de ses petits tableaux d'intérieur. Et pendant qu'il comblait de politesses ces deux vaincues de la lutte pour l'art, il se sentait observé par l'élégante jeune fille qui, seule, ne lui avait encore rien dit...

— Vous ne savez pas, vint conter l'expansive Blanche Arnaud à Jenny Fontœuvre, M. Houchemagne demande à venir chez nous ; il voudrait voir notre atelier. Croyez-vous, hein ! croyez-vous ! C'est la rançon de toute la vieille déveine !

La vérité, c'est qu'Houchemagne cherchait à fuir la manifestation qui l'avait plus surpris que grisé, et que ce biais lui avait paru expéditif : partir traîtreusement avec « l'entente cordiale, » comme on appelait l'association de l'Anglaise et de la Française ; au besoin, emmener les Fontœuvre, et laisser la foule retourner béate à la galerie. Jenny Fontœuvre trouva la combinaison charmante. Ce fut dans le couloir qu'ils faussèrent compagnie à la bande d'Addeghem. Ils étaient sur le trottoir de la rue Laffitte, qu'ils entendaient encore résonner, là-bas, l'organe impérieux du critique expliquant le Centaure.

Les Fontœuvre, Jeanne de Cléden, miss Spring, Blanche Arnaud et Houchemagne, grimpèrent à Montmartre dans l'autobus. On ne pouvait causer dans le fracas de la voiture ; mais cette exquise camaraderie si légère, si facile, qui naît d'elle-même entre les artistes parisiens, liait déjà subtilement ces six personnes étrangères, et l'on éprouvait le bien-être d'une intimité. C'était maintenant qu'enfin Houchemagne goûtait son triomphe. Il l'avait compris dans le discours baroque de miss Spring, dans les yeux mouillés de Blanche Arnaud, dans les prunelles rieuses de la petite Fontœuvre, et surtout dans le visage angélique de la jeune fille silencieuse. Elle l'admirait, il ne pouvait le méconnaître. Et soudain, il se rappela la petite photographie en grisaille, posée sur le guéridon des Fontœuvre.

Les deux amies habitaient, rue d'Anvers, au pied du Sacré-Cœur, dans la plus commune des maisons pauvres. L'atelier était au quatrième, au fond de la cour. On y arriva en proces-

sion. C'était une sorte de grenier vitré, sans meubles, sans tapis, sans tentures. Les lits des deux artistes étaient dissimulés ainsi que tout leur petit ménage. Elles s'empressèrent, allumèrent les lampes, firent du thé. On voyait, contre la muraille, les portraits de femmes de Mlle Arnaud, si expressifs, si mélancoliques et si vrais, qu'on y lisait comme en un livre toute la détresse cachée d'un cœur féminin. C'était de la souffrance fixée, disait Jenny Fontœuvre.

Mais Jeanne de Cléden avait rejoint Houchemagne au fond de l'atelier près des petites toiles de l'Anglaise. Ils contemplaient ensemble une étude de chambre. Qu'elle était paisible et douce, cette petite chambre minutieusement dessinée, avec son lit un peu défait, les chaises en un léger désordre, la mousseline des rideaux relevée, et la glace mirant cette intimité, comme dans les vers de Rodenbach! Aucune figure n'y apparaissait, et cependant, c'était plein de vie humaine. Les deux jeunes gens échangèrent un coup d'œil en pensant :

« Comme c'est exquis! »

Alors, miss Spring les voyant ensemble et se méprenant, baragouina d'un air sentimental, avec le sourire de ses dents proéminentes et de ses yeux de myosotis :

— Chère madame Houchemagne, vous trouvez peut-être qu'il manque là un très amoureux ménage comme le vôtre; mais en vérité, ce couple n'est pas loin; pendant que je peignais, je le savais dans la pièce voisine; il venait de sortir et je jure cela qu'il vous ressemblait à tous les deux. Oui, oui, tout à fait aimable, tout à fait suave comme vous.

— Spring! Spring! misérable gaffeuse! murmura Blanche Arnaud en la tirant par sa robe, que dites-vous là? Ces jeunes gens se voient pour la première fois aujourd'hui. Mademoiselle est la cousine des Fontœuvre.

Jeanne et Nicolas étaient devenus pourpres. Ils s'absorbaient dans l'examen du tableau; mais cette chambre, qui était véritablement tiède d'amour, sans qu'on pût expliquer pourquoi, les troublait encore davantage. Alors ils s'entre-regardèrent et rirent ensemble, juvénilement.

Désormais, les deux malheureuses, dévêtues de leurs oripeaux, n'étaient plus ridicules, ni démodées. Dans leur simple robe noire elles se dressaient devant leur œuvre, buvant les louanges d'Houchemagne, l'admiration des Fontœuvre, l'émo-

tion de cette charmante muse qu'était Jeanne. Leur puissance de grandes artistes méconnues éclatait si fortement que l'insuccès de leur vie comptait à peine. Elles connaissaient une heure de gloire.

On servit le thé dans des tasses dépareillées, on croqua de petits biscuits que miss Spring passait dans leur boîte de fer-blanc. Mlle Arnaud avait entraîné Jenny dans un coin, près du rideau qui, glissant sur une tringle, voilait le fourneau et les ustensiles de toilette. Elle lui confiait :

— Je l'ai revu hier en omnibus. Il m'a reconnue; il a pâli; il a soupiré comme un homme qui souffre, mais il ne m'a pas adressé la parole. Il a salué simplement en descendant. Ah! ce coup de chapeau, mon amie, ce coup de chapeau venant de *lui*...

Houchemagne et Jeanne de Cléden étaient demeurés en tête à tête près de la lampe. Maintenant le peintre contemplait la jeune fille avec la hardiesse d'un portraitiste devant son modèle. On aurait dit que les propos inconsidérés de miss Spring, les nommant mari et femme, l'eussent enorgueilli, lui eussent concédé un droit sur cette inconnue! Mais la vérité c'était surtout que cette extrême beauté l'enivrait et qu'il en prenait déjà possession, la traitait en maître, car il avait cette inconscience de l'artiste qui s'approprie sereinement tout ce qui peut servir à son œuvre. Jeanne sentait, sur chacun de ses traits, la caresse de ce regard. Elle dit timidement :

— Moi qui vis dans un désert, toute l'année, j'emporterai là-bas le souvenir de ce que j'ai vu aujourd'hui. Aujourd'hui, j'ai compris ce qu'était l'Art.

Il la remercia d'une phrase banale, et il contemplait, au fond de ses yeux de vierge, une âme tremblante et charmante, si pure qu'elle se laissait voir nue; âme d'une jeune sainte de la Légende dorée, et qui correspondait en lui à un rêve secret...

III

On parla longtemps d'Houchemagne chez les Fontœuvre. Ce beau jeune homme, qu'on n'avait plus revu après son apothéose de la rue Laffitte, avait laissé dans les esprits une impression profonde. Pierre Fontœuvre le discutait sans cesse. Lui, avait renoncé à ses boueux, sujet trop difficile, pour choisir, en vue du Salon, une composition d'animaux. Maintenant il

passait son temps aux abattoirs de la Villette, d'où il rentrait le soir fourbu, sentant l'écurie et l'étable, avec des pochades de veaux ou de génisses plein ses cartons. Il s'enthousiasmait, blaguait « les rêveries d'Houchemagne qui concevait dans l'irréel, » chantait les merveilles d'un jarret, d'une croupe ou d'un garrot. Il semblait que ses bêtes se fussent incarnées en lui, et il s'ébrouait comme un cheval, remuait du col comme un taureau, imitait le piétinement léger des moutons au pacage.

Jenny, qui n'avait pas vendu sa *Femme au piano*, en reprenait le sujet pour l'agrandir. Elle travaillait, harcelée par les ennuis d'argent. Ayant emprunté sur sa toile dix louis à Mme Dodelaud, elle n'osait plus envoyer sa fille chez les vieux marchands, de crainte de les importuner. Et Marcelle, qui vaguait tout le jour dans la maison, s'attachait aux jupes de sa mère, recevait tantôt un baiser, et tantôt une gifle, selon que la peinture allait bien ou mal.

Ce fut alors que Mlle Darche s'éprit de la petite fille et obtint de Jenny Fontœuvre la permission de l'emmener promener souvent. Cette émancipée aux airs tranchans, qui avait aimé plus d'une fois depuis sa prime jeunesse, était dévorée d'une soif insoupçonnée de maternité. Nul ne pouvait deviner que cette fille flegmatique avait désiré, avec des larmes, la venue d'un enfant. Se montrer en public avec les enfans des autres était pour elle une compensation à ce chagrin. Quand on la regardait alors, elle éprouvait une fierté qui, pour être usurpée, n'en était pas moins sensible.

Une fois, au retour d'une de ces promenades, Marcelle conta qu'elle avait vu le mari de Mlle Darche,

— Son mari? s'écria la mère stupéfaite.

— Oh! pas un mari comme papa, bien sûr, mais tu sais, le monsieur... Il l'a embrassée et lui a dit : « Donne-moi un faux-col propre, car je vais voir une malade chic. »

Jenny Fontœuvre eut un scrupule dont elle s'ouvrit le soir à son mari. Nelly Darche était ainsi, vivant dans l'amour libre avec une sorte de candeur; mais pouvait-on confier une enfant de huit ans à une fille qui avait un amant et ne s'en cachait guère? Là-dessus le père et la mère eurent une grave conférence où ils cherchèrent en vain les raisons qu'on a de dissimuler aux enfans tout ce qui, dans les mœurs, est en dehors des lois. Et

ils conclurent ensemble à la nécessité d'une initiation précoce pour une fille forcée dès l'adolescence de gagner son pain.

D'ailleurs, à ce moment d'autres idées les hantaient. Leur Salon avait du succès. Dès la fin d'avril, Jenny reçut deux lettres d'amateurs qui convoitaient son tableau, et Mme Dodelaud parlait d'un Espagnol qui tournait autour des bêtes de Fontœuvre. Déjà tous deux pensaient à un nouveau dîner où l'on inviterait cette fois les antiquaires avec Addeghem, qui avait loué copieusement les deux toiles.

Un soir de mai, les Fontœuvre lisaient paresseusement dans l'atelier au milieu du tapage des deux enfans, quand ils poussèrent un cri de surprise. La porte s'était ouverte très doucement, et Jeanne de Cléden, en appareil de voyage, cache-poussière, valise, voilette, se trouvait devant eux, souriante, silencieuse. Elle fut d'abord touchée de la joie sincère de ses cousins qui l'accueillaient avec l'hospitalité fervente du Parisien, si heureux de recevoir, si épris de l'imprévu, si curieux de toute diversion apportée à sa vie coutumière. Elle venait, disait-elle, pour noyer ses idées noires, pour reprendre un peu d'entrain au contact de Paris, car elle s'était mise à s'ennuyer là-bas. En effet, quand elle eut ôté sa voilette, on lui trouva un pauvre visage amaigri, tiré, où luisaient deux grands yeux languissans. Au dîner, elle ne mangea rien. Le soir, Jenny Fontœuvre vint elle-même l'enclore du paravent, la border dans le canapé-lit de l'atelier. Alors, la jeune fille levant sur elle son regard fatigué :

— As-tu revu Nicolas Houchemagne?

— Aperçu seulement une fois au Salon, et c'est tout.

— Il ne vient jamais à ton jour?

— Jamais.

— Ah! soupira Jeanne en fermant les yeux.

Ses traits exquis eurent une petite contraction. L'artiste, illuminée d'une divination soudaine, lui demanda :

— Tu... tu l'aimes donc?

— Oh! à en mourir!

Et, comme sa cousine, très émue, gardait le silence, elle poursuivit lentement, les yeux toujours clos :

— Je suis son esclave, son adoratrice, la chose de son œuvre. Toute ma vie, toute ma vie est à lui.

De tels mots, dits par une telle jeune fille si digne, si fière, émurent étrangement Jenny Fontœuvre. Même, ce soir-là, elle

ne put rien objecter, tant cet amour se présentait à elle comme une noble et fatale passion. Ce fut la nuit que, très agitée, elle aperçut les obstacles : la pauvreté d'Houchemagne, sa naissance, et un peu aussi sa marmoréenne attitude. Mais Jeanne de Cléden, qui avait tout quitté pour suivre l'entraînement, avait aussi tout prévu, tout envisagé. Ce n'était plus le fils des vignerons de la banlieue; c'était un être d'exception qu'elle aimait, un prince, un demi-dieu. D'ailleurs, M. de Cléden, après avoir pris de discrets renseignemens dans le pays natal du jeune peintre, consentait à tout. Et ce consentement du vieux noble Breton était la première attestation donnée à la profondeur, à la souveraineté de l'amour de Jeanne. L'altération de la santé, chez la jeune fille, fournissait la seconde, car c'était en vérité une pauvre enfant malade qui revenait ainsi à son dominateur; elle était extrêmement changée; moins belle, certes; mais quelle flamme spirituelle, quel drame intérieur se devinait en elle ! Comment ne se serait-on pas intéressé à cette jeune fille aimant si complètement et pour la première fois !

Un des jours qui suivit, Jenny Fontœuvre monta la rue de Vaugirard jusqu'à l'adresse d'Houchemagne. Elle le trouva chez lui; il la reçut dans une petite salle qui n'était pas son atelier, et parut bien surpris de sa visite; elle-même en était fort embarrassée et répétait :

— Ah! si vous saviez pourquoi je viens! si vous saviez pourquoi je viens!

Les longs yeux bridés d'Houchemagne s'ouvraient de curiosité; et elle tardait à parler; elle contemplait avec une certaine considération l'objet d'un amour si rare. A la vérité, Addeghem avait dit assez juste quand il apparentait le physique du peintre au François Ier du Titien. Houchemagne en avait le sourire intellectuel et presque philosophique qui se perd dans la barbe brune, et aussi l'allongement spirituel du nez. Enfin il demanda s'il pouvait être en quelque manière agréable à Mme Fontœuvre; et c'est alors qu'elle se décida et avoua ses intentions matrimoniales. Voilà, elle en revenait à ce projet exposé naguère en plaisanterie. Il devrait épouser Mlle de Cléden. C'était très sérieux aujourd'hui.

Il se mit à rire, il se défendit. D'abord, il ne voulait pas entendre parler de mariage. Puis, surtout Mlle de Cléden ne voudrait pas entendre parler de lui.

— Ah! vous croyez cela! insinua la petite Fontœuvre, énigmatique.

Et puis, tout à coup, en confiance soudaine près de cet homme loyal, et oubliant les règles de réserve qu'elle s'était imposées, elle raconta l'amour de Jeanne, son retour à Paris, ses confidences, la répercussion de cette grande tendresse sur sa santé, et comme elle était triste, et rêveuse, et charmante et nouvelle du fait de cette grave passion qu'il avait su inspirer à cette fille délicieuse. Elle allait, elle allait, non sans une certaine éloquence chaleureuse, et elle s'aperçut qu'elle avait certainement troublé l'artiste, qui pâlit.

— Mais moi, moi, reprenait-il très gêné de ce rôle ingrat, je n'éprouve pour Mlle de Cléden qu'une respectueuse admiration. Certes, je puis bien avouer que sa beauté, la merveilleuse pureté de son type m'a fort impressionné, et j'ai là des cartons où vous retrouveriez certainement son profil. Mais, vous comprenez, l'artiste seul s'est ému : vous devez connaître cela, vous aussi, l'emballement pour des traits, pour un corps, pour une chevelure qui vous hantent, vous enchantent, vous ravissent, sans qu'il soit question d'amour, sans qu'il soit à peine question de sexe.

— Ah! dit Jenny désolée, comment n'êtes-vous pas touché d'un si grand attachement? Jamais je n'ai rencontré pareil amour.

Et soudain, dans un coup de sang qui prit cet homme flegmatique, jusque-là muré dans son art, gardé par lui de toute faiblesse, des plus ordinaires penchans, Houchemagne entrevit la possession totale de cette suave et parfaite beauté. Il en pourrait connaître la continuelle présence, le constant enivrement. Et cette divine inspiratrice serait sa femme, sa femme à lui, docile, dévouée à son œuvre, sa compagne!

Ce fut alors seulement qu'il objecta presque douloureusement :

— Je ne peux pas me laisser toucher. Songez qu'avec la peinture à laquelle j'ai consacré ma vie, je ne gagne pas trois mille francs par an, et que je vis comme un cénobite. Et vous m'avez averti que cette jeune fille avait de la fortune. Au surplus, je veux que mon père soit toujours chez lui, chez moi; or, c'est un brave homme de vigneron qui vient à Paris en gros souliers et de la terre aux mains. Comment voulez-vous, comment voulez-vous?...

La petite Fontœuvre ne laissa pas échapper l'accent de regret qui était dans ces mots, elle répliqua seulement :

— Venez dîner ce soir. Elle ignore ma visite. Vous causerez librement.

La porte de l'atelier était restée close, mystérieusement. Elle partit sans l'avoir visité, quelque désir qu'elle en eût.

Houchemagne arriva le soir à sept heures, chez les Fontœuvre; et il eut une commotion quand il aperçut, dans la blancheur du vitrage drapé de toile écrue, la frêle et flexible Jeanne. Après le chaud accueil des deux Fontœuvre, sans dire un mot, elle lui tendit une main si glacée, si tremblante, que le sens des caresses amoureuses s'éveilla en lui, tendrement, et qu'il eut envie de couvrir de baisers cette pauvre main défaillante.

Qu'il la trouvait belle dans cet émoi! Qu'il lui savait gré de rester silencieuse!... Et ce cœur neuf de jeune homme, miraculeusement intact, connaissait enfin une puissance plus forte que lui-même, à laquelle il ne résistait pas. Quand il pensait que cette beauté, que cette douceur féminine seraient à lui quand il le voudrait, son sang battait si furieusement le long de ses artères, qu'en l'observant, on aurait pu le voir, parfois, se comprimer les poignets.

A table, on les plaça côte à côte. Elle lui dit :

— Si vous allez jamais en Bretagne, venez à Sibiril. Mon père serait heureux de vous recevoir; vous y trouveriez une campagne sans grâce, mais profonde, unie, pleine du rêve spirituel, et où il vole des anges invisibles.

Il répondit :

— Je vous promets que j'irai.

Et tout au long du repas, il s'aperçut qu'elle n'avalait que quelques miettes. Plusieurs fois, il se souvint du tableau qu'il préparait et de la figure de Sainte Agnès; alors il étudiait les gestes de Jeanne. Ensuite, il se trouvait odieux de faire servir égoïstement à son art, comme un modèle vénal, cette tendre fille. Puis des scrupules lui vinrent. L'élégance de Mlle de Cléden, les bagues de ses doigts, toute son aristocratie fleuraient un parfum d'opulence; et il s'aperçut qu'il convoitait bassement, lui aussi, une vie riche, avec la joie de peindre sans souci du pain quotidien, et de passer dix ans sur une toile, s'il le fallait. De ce moment, il résolut de résister à tout entraînement. Jenny Fontœuvre, qui l'observait avidement, le vit devenir glacial. Dans la soirée, Jeanne eut le cœur si gros qu'elle dut quitter l'atelier pour cacher ses larmes.

— Comment la trouvez-vous, voyons, sincèrement? murmura la petite Fontœuvre à l'oreille d'Houchemagne, quand la jeune fille les eut quittés.

— C'est une déesse, dit-il en affectant de plaisanter, quoiqu'il commençât à n'en avoir plus envie. C'est une déesse, et moi je suis un pauvre diable. Concluez, madame.

Il prit congé de bonne heure, et avec une si évidente cérémonie, que, dès la porte refermée, les Fontœuvre s'entre-regardèrent et dirent tristement :

— Fini !

Le lendemain, Jeanne de Cléden, les yeux rouges, se leva dès l'aube et sortit. Elle allait au Louvre. Les quais parisiens sous leur buée bleuâtre, les peupliers frissonnans, l'eau sous les ponts, le décor splendide du palais des rois, en face ; tout cela eût enivré Jeanne un autre jour. Mais elle n'en sentait l'attrait que secrètement, et tout blessait son cœur. Son idée touchante était d'aller souffrir, avec la majesté d'une grande âme, dans ces salles désertes et nobles, devant les chefs-d'œuvre émouvans. Et surtout elle voulait voir ce portrait d'une femme inconnue, attribué à Philippe de Champaigne, et dont Houchemagne avait déclaré, la veille, que Mme Trousseline lui ressemblait, — car les artistes, par une inversion singulière, voient les tableaux comme des prototypes, et la nature comme une image de l'art.

Ainsi qu'elle l'avait présumé, le musée était vide à cette heure matinale ; seuls des copistes installaient leurs chevalets le long des galeries. La charmante fille s'arrêtait çà et là, devant ses toiles préférées ; les larmes qu'elle retenait avec peine lui en voilaient la vue, comme l'eût fait un verre embué, mais elle les reconnaissait ; et au Salon Carré, elle disait aux Titien, aux Vinci, et à ces grandissimes *Noces de Cana* dont le voisinage l'oppressait comme le grouillement d'une cité vivante : « Oh ! mes chers chefs-d'œuvre, je n'ai plus que vous ! »

Ses pas légers trouvaient une résonance dans l'ampleur des salles ; elle les assourdissait en glissant ses bottines sur les parquets luisans. Elle pensait à Houchemagne. Et elle avait l'esprit si plein de son image qu'elle n'eut pas un mouvement de surprise quand elle l'aperçut au milieu de la grande galerie.

Comme si le drame muet de la veille ne s'était jamais passé entre eux, ils se sourirent en se tendant la main. Se retrouver ainsi, ce matin, c'était une de ces choses inexplicables en appa-

rence, un de ces événemens incompréhensibles qui semblent relever du surnaturel et qu'on jugerait au contraire tout simpels s'il était permis de suivre dans les âmes l'enchaînement logique des impressions, depuis leur source jusqu'à leur aboutissement. Chez les deux jeunes gens, une succession d'idées différentes avait eu une résultante identique, et ils se retrouvaient au même lieu, ce matin, dans la même disposition romanesque et mélancolique, avec le même désir de recourir aux puissantes et consolatrices sensations de l'art. Justement, le hasard les avait réunis devant le saint Jean-Baptiste de Vinci. Après un silence, Houchemagne montra celui qui montre l'invisible et demanda :

— Vous étiez venue le voir ? Vous l'aimez ?

Jeanne de Cléden, pâle et tremblante, murmura :

— Oui, je l'aime.

Quand elle eut prononcé ce verbe, Houchemagne eut un frisson ; il était à cent lieues du tableau ; il se rappelait la visite de Mme Fontœuvre ; il se rappelait que cette belle vierge aux yeux tendres le chérissait, et il eut une minute de désespoir, de regret déchirans.

Jeanne reprit :

— Que pensez-vous qu'il veuille dire avec sa main levée, son sourire, sa séduction divine ?

Houchemagne répondit amèrement :

— Qu'il faut dédaigner le siècle, ses joies vulgaires, les biens terrestres ; s'y arracher d'un effort douloureux, surhumain, vivre dans le rêve, dans ce qui est immortel, l'Art, la Beauté, Dieu...

— Voyez pourtant comme son sourire est doux, dit Jeanne.

— Il ment, dit Houchemagne ; ce ne sont que des larmes qu'il vous réserve.

Ils s'absorbèrent un moment dans la contemplation de la toile, puis, poussant un petit soupir, sans transition, Jeanne déclara :

— Demain, je partirai...

Houchemagne eut un cri :

— Oh !

Elle le regardait ; il était de profil devant elle ; une sueur légère luisait à sa tempe ; ses yeux étaient fixés sur le saint Jean, ses lèvres avaient une contraction de souffrance ; bientôt elles frémirent comme celles d'un homme qui pleure et, sans bouger, il prononça :

— Vous partez... vous disparaissez de ma vie... oui, cela

vaut mieux... Vous êtes la première femme qui m'ait jamais ému. C'est un scrupule qui me force d'étouffer ma tendresse. Elle n'est pas pure. Il s'y mêle quelque chose d'odieux. Je suis indigne de vous. Il vaut mieux que vous partiez.

Ils étaient absolument seuls dans l'immense galerie. Les rectangles dorés des cadres fuyaient en perspective jusqu'à la salle des Velasquez, là-bas, et les sombres visages de l'École espagnole, les terribles faces d'Inquisition seules semblaient en ressortir à force de vigueur, de puissance.

— Dites-moi tout, murmura Jeanne d'une voix à peine perceptible, j'ai le droit de savoir.

— Je vous aime riche, voilà ! dit le peintre en la regardant fixement, cette fois, malgré la honte qu'il avait de son aveu. Je vous aime riche comme je vous aime belle. La richesse est aussi une beauté. Elle contribue à donner à une femme telle que vous son charme de patricienne. C'est l'oisiveté de vos mains qui les a faites ce qu'elles sont. C'est la sécurité que crée la fortune qui a sculpté votre visage de paix, vos beaux traits de séraphin placide. C'est la puissance de l'argent qui vous a douée de votre aspect royal, car posséder est une grande chose, posséder, c'est pouvoir. Et c'est pour cela que je vous aime riche, et que votre fortune a allumé, dans le secret de moi-même, une convoitise ignoble.

A ces derniers mots, ses joues, son front rougirent, et il s'attendait à la sévérité de Jeanne. Mais il vit au contraire ses yeux s'adoucir jusqu'à l'humilité ; ses lèvres s'entr'ouvrirent de bonheur et elle vint à lui avec une simplicité de petite fille, prit sa main, la tint dans les siennes en disant :

— Oh ! je suis heureuse ! je suis heureuse !... Je n'ai que cela, moi, ma fortune ; est-ce que j'aurais osé sans cela ?...

Et le cœur défaillant, envahi par un sentiment inconnu d'adoration, il ferma les paupières, pendant que les mains de Jeanne s'accrochaient, se suspendaient à la sienne dans un geste d'abandon puéril, et qu'elle disait :

— Je suis la servante de votre génie...

COLETTE YVER.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

L'AMÉRIQUE DU NORD

ET

LA FRANCE[1]

II

IV

Qu'en moins d'un siècle et demi, une grande civilisation originale se soit développée sur le sol américain et que cette civilisation puisse donner des leçons ou des exemples même à la civilisation européenne dont elle est la fille, ce fait une fois reconnu permet d'envisager, en toute sincérité, les points par lesquels l'Amérique peut emprunter encore quelque chose à l'Europe et notamment malgré le préjugé courant là-bas, à la France.

La France a besoin d'être défendue devant l'Amérique. Diverses raisons nous ont diminués dans l'idée qu'elle se fait de nous : les unes réelles, les autres erronées ou singulièrement exagérées. Les Américains, eux-mêmes, paraissent avoir, depuis quelque temps, le vague sentiment d'une injustice ou d'une incompréhension ; ils s'efforcent d'être plus équitables et mieux avertis. Quel indice plus significatif que l'échange de professeurs qui s'est produit presque spontanément entre les

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

universités françaises et les universités américaines? C'est entrer dans ce mouvement que de présenter, à des esprits bien disposés, certains faits ou certaines interprétations sous un jour nouveau et peut-être plus clair.

Le peuple français est en décadence; la France est une espèce de « Pologne » vouée à un prochain démembrement, telle est l'opinion assez généralement répandue en Amérique, au sujet de notre pays.

Il est facile de savoir d'où vient cette appréciation si sévèrement pessimiste. La guerre de 1870, suivant de près la guerre du Mexique (où la France s'était trouvée presque en antagonisme avec la nationalité américaine en péril), fut considérée par les puritains d'outre-Manche et d'outre-Océan, influencés par la presse allemande et des autres pays protestans, comme un châtiment de la Providence se prononçant contre le catholicisme et les races latines. Les longues difficultés politiques et diplomatiques qui, après la guerre de 1870, mirent la nation française aux prises avec l'Angleterre, entretinrent, une animosité constante et une propagande perfide dans la presse et dans l'opinion. La nécessité où fut la France de constituer rapidement son nouvel Empire colonial (sous peine de déchoir de son rang dans le monde) prolongea, pendant un quart de siècle, cet antagonisme franco-anglais qui eut naturellement ses répercussions dans tous les pays anglo-saxons. Ajoutons que la France, accablée sous le fardeau de ses défaites et de ses tâches urgentes, s'absentait, en quelque sorte, du reste du monde, tandis que les peuples concurrens s'installaient à l'aise et prenaient possession de l'Univers.

Et puis, comme je le disais en commençant, la France s'est beaucoup déconsidérée elle-même : Taine a été le chef d'une école démesurément pessimiste. Le livre de Desmolins sur la supériorité des Anglo-Saxons, a marqué le point culminant d'une campagne où s'attardait le désenchantement de la défaite. La litttérature se plut à se déclarer « décadente. »

La France ne s'apercevait pas qu'elle se relevait au moment où l'on criait, — où elle criait elle-même, — à sa chute définitive. Les œuvres témoignaient pour elle à contre-pied des paroles. Loin d'être sur le penchant de la ruine, elle se redressait, jeune, prospère et bien vivante.

La preuve la plus frappante de la vitalité française fut don-

née au monde par l'entrain et la résolution avec laquelle la population accepta les charges militaires, imposées par la défaite et par la paix armée. Les puissances libérales, et notamment les races anglo-saxonnes, savent combien il est difficile d'obtenir, d'une population démocratique, maîtresse de ses propres destinées, l'adhésion *volontaire* au service militaire *obligatoire*.

Car, le mot *obligatoire* n'est qu'un mot : si le peuple ne voulait pas servir, qui donc l'y forcerait ? C'est donc, par un sacrifice spontané, constant, incessamment renouvelé de génération en génération, sacrifice personnel, sacrifice pécuniaire, sacrifice de la part des pères et de la part des enfans, que la France se maintient, depuis quarante ans, à l'état de « nation armée. »

Ni exceptions, ni privilèges, tous portent l'uniforme ou le sac; les chances d'avancement sont pareilles pour tous et les chances de vie ou de mort le sont aussi, à la caserne et sur le champ de bataille. L'armée est une école d'égalité, de discipline, de tenue physique et morale ; elle prend à l'homme plusieurs années de son existence pour les porter au compte de la survie du pays. Quelle conception plus noble du devoir social ?

Ainsi, la France s'est préparée et entraînée de telle façon, qu'au premier de tous les sports, le sport des armes, aucune puissance, même militaire, même impériale, n'est sûre de la dépasser : canons, fusils, forts, procédés techniques, enseignement, capacité, valeur, courage, elle a su tout mobiliser. L'armée française est la seule grande armée démocratique capable de lutter pour l'indépendance du pays. Le signe le plus frappant du vouloir vivre chez un peuple, n'est-il pas l'organisation et l'entretien d'une armée défensive où le peuple lui-même, *tout le peuple*, soit prêt à verser son sang ?

Non, ce n'est pas une nation en décadence que celle qui dispose de quatre millions d'hommes armés, exercés et commandés, celle vers qui viennent les autres peuples et sur laquelle ils comptent. Pour rompre l'équilibre international, il faudrait passer sur le corps de la France, et c'est bien là, pour le reste de l'univers. une sécurité. L'une des principales raisons pour lesquelles la France a reconquis un rang des plus honorables parmi les nations modernes, c'est la vaillance avec laquelle elle

a supporté et supporte la charge du service militaire. Avant de s'apitoyer sur son sort, que d'autres imitent d'abord son exemple !

Une certaine tendance, toute matérialiste, de la civilisation actuelle, porte les esprits à juger la valeur des peuples d'après leur puissance économique : à ce sujet encore, combien de jugemens erronés circulent sur le compte de la France ! Son activité économique serait réellement en recul qu'il ne faudrait pas en conclure à une chute irrémédiable. Les peuples à commerce peu développé ne sont pas toujours les plus proches de la décadence. Cependant, même à ce point de vue, il convient de voir les choses comme elles sont et de se méfier des jugemens tout faits.

Personne ne nie, d'abord, que la France soit le pays du monde qui possède le plus de fonds disponibles. La France intervient, par ses placemens ou les mouvemens de ses capitaux, chaque fois qu'une crise menace les affaires générales, ou chaque fois qu'un pays en voie de développement a besoin de ressources. Ainsi, elle s'est acquis, dans l'économie internationale, une situation aussi forte que celle qui lui appartient dans les questions militaires. Les alliances commerciales et financières viennent vers elle comme les alliances politiques, parce qu'elle dispose, de part et d'autre, de forces acquises également prééminentes : son armée et sa richesse.

Cette richesse, est-elle due uniquement aux habitudes d'épargne, invétérées dans la nation française ? L'épargne suffirait-elle à enrichir un peuple ?... Le proverbe français dit, d'un homme économe : « Il tond sur un œuf. » Tondre sur un œuf est d'un bien médiocre profit. « Où il n'y a rien, le roi perd ses droits, » dit un autre proverbe.

La richesse française a une source plus large, plus abondante et plus féconde : c'est l'activité constante de la production nationale, c'est la prospérité, sans cesse accrue et si mal comprise, du commerce français.

En général, les statistiques sont contre nous. La mer ne nous aide pas ; elle ensable nos ports et favorise nos concurrens : de même la statistique.

Incontestablement, notre marine marchande est en diminution : sans doute que cette sorte d'entreprises ne présente pas,

aux capitaux français et à la main-d'œuvre française, des avantages suffisans; il semble aussi que le système de l'inscription maritime, bon sous Colbert, n'est plus qu'une entrave et a fait son temps. Quoi qu'il en soit, nous ne voiturons pas nous-mêmes nos produits au delà des mers; et, du côté de la terre, nous sommes également obligés de passer par les territoires qui nous enserrent de toutes parts.

Il résulte de là que les produits français, embarqués sur les navires ou chargés sur les convois de nationalité non française, figurent trop souvent, dans les statistiques, sous une rubrique étrangère. D'autre part, la vente directe des produits au consommateur qui visite la France, et qui fait lui-même ses emplettes, apporte à l'activité nationale un profit extrêmement rémunérateur, mais qui échappe également aux relevés officiels. Ainsi des fuites ou des altérations très importantes se produisent.

En général, les tableaux statistiques comparatifs sont conçus selon le type anglais : or, certains articles ont, dans le commerce anglais, une importance énorme : le charbon, le fer, les tissus, tandis que les articles particulièrement français, comme les fruits, les vins, les objets de luxe sont relégués sous la mention : divers. J'ai eu sous les yeux des tableaux officiels qui indiquaient le commerce de la France avec la Chine comme à peu près nul, tandis, qu'en fait, lui vendant les riz de l'Indochine, et lui achetant les soies pour notre industrie lyonnaise, nous sommes parmi ses plus forts clients. Mais, sur les statistiques, les soies embarquées à Hong-Kong étaient inscrites au compte de l'exportation en Angleterre, et les riz d'Indochine étaient mentionnés sous la rubrique : « produits divers d'origine asiatique. » La France ne perdait pas un centime de son trafic ni de son bénéfice, mais sa face commerciale était atteinte.

Les forts tonnages sont mentionnés avec emphase par les tableaux officiels, alors qu'ils ne sont pas, d'ordinaire, l'objet du commerce le plus avantageux. Les marchandises françaises, souvent de médiocre tonnage, assurent de grands bénéfices, et c'est ce qui importe. Un chargement de charbon, par exemple, est de poids énorme et de médiocre profit, si on le compare à une affaire de diamans, autre charbon, de petit tonnage, mais de gros bénéfices. Un chapeau de la rue de la Paix est un article à petit tonnage et à gros bénéfice; un tableau de maître, un bijou,

une bouteille de champagne, une garniture de plumes : petit tonnage, gros bénéfice. Le commerce français se consacre de préférence à un genre d'affaires qui chiffre moins, tout en rapportant davantage. De telle sorte que les gains réels du commerce français sont, pour ainsi dire, inaperçus quand, en fait, ils existent et qu'on les retrouve au fond du fameux bas de laine.

Ces exemples pourraient se multiplier; ils suffisent pour fortifier cette observation de simple bon sens que, si la France peut disposer de capitaux considérables, c'est qu'elle est riche, et que, si elle est riche, c'est que sa puissance économique est grande et ses facultés commerciales aptes à tirer profit de ses richesses et de ses ressources naturelles ou industrielles. La France a une clientèle de luxe, élégante et payant bien, la fleur de la clientèle universelle. Voilà la vraie source de sa prospérité : qui ne la lui envierait?

La France touche, par les revenus de ses capitaux, placés à l'étranger, une rente annuelle égale à la somme du budget national. Elle pourrait vivre en rentière, n'ayant d'autre peine que de détacher ses coupons. Mais elle travaille sans cesse, s'ingénie continuellement, se critique parfois très sévèrement, parce qu'elle n'est jamais contente d'elle-même. Elle est, dans l'ordre économique, comme dans l'ordre militaire, scientifique, artistique, littéraire, toujours à l'ouvrage et toujours sur le pont.

Son entrain et sa belle humeur donnent le change : elle porte le poids du travail si aisément qu'on ne la voit jamais ni affairée, ni lasse; et sa richesse même ne lui est pas à charge : elle l'augmente, mais sans hâte et sans essoufflement. L'économie française est une prudence réfléchie, non une âpre convoitise. Elle profite aux autres autant qu'au pays lui-même. La France administre sagement cette fortune qui n'est, entre ses mains, qu'un dépôt servant au développement du bien-être universel; il n'est guère d'entreprise mondiale que la France n'ait soutenue de ses subsides.

En présence de ces faits, dire et répéter, comme une leçon apprise, que la France économique est en décadence, c'est un ridicule abus des mots, une aveugle adhésion à une campagne de dénigrement intéressé. Le quotient économique de la France est, proportionnellement au chiffre de ses habitans, l'un des plus hauts du monde : des statistiques bien faites l'établissent, et la

prospérité générale du pays le prouve, étant entendu, d'ailleurs, que le commerce n'est jamais que le commerce, et non, à aucun degré, la pierre de touche de la civilisation.

Faut-il maintenant plaider la cause de la France au point de vue de la moralité, soit générale, soit particulière.

Des observateurs de la plus haute autorité et impartialité, M. Barrett Wendell, sir Th. Barclay ont témoigné pour nous. La réaction en notre faveur est en voie d'accomplissement. On commence à pouvoir dire (ce qui est la simple vérité) que les étrangers qui viennent chercher en France des spectacles réjouissans, se les donnent souvent à eux-mêmes. La Côte d'Azur, aux jours du carnaval de Nice, n'est plus guère, maintenant, qu'une kermesse teutenne. Nous ne savons pas au juste d'où nous vient l'étrange foule qui, certains soirs, peuple nos boulevards; mais, à coup sûr, elle n'est pas en majorité française.

La littérature française (ou, pour parler plus exactement, le roman français) ne s'est pas signalée, il est vrai, dans une période récente, par une pruderie extrême. Mais pourquoi incriminer la littérature française tout entière? Nos publicistes, nos historiens, nos penseurs, nos philosophes, nos poètes ne comptent-ils pas dans la production littéraire du pays? Le théâtre, s'il expose parfois quelques scènes risquées, ne représente-t-il pas, dans son ensemble, un des plus nobles efforts d'observation et de moralisation que l'humanité ait jamais produits. Comment expliquerait-on, sans cela, qu'il alimente, presque exclusivement, les scènes des grandes villes étrangères?... Le théâtre, le roman consacrés à l'étude des mœurs et des caractères, ont insisté sur certaines peintures vives ou scabreuses; mais personne n'ignore que le roman et le théâtre ne s'adressent pas à la jeunesse, et que, dans tous les temps, ils ont figuré parmi les arts réservés.

La production littéraire française, la production artistique française, la production scientifique française sont considérables; elles livrent, chaque année, au public, une abondante moisson de belles œuvres, de bonnes œuvres, d'œuvres utiles. Révèlent-elles un abaissement quelconque des esprits et des cœurs? Quelle injustice de ne s'attacher qu'à de rares morceaux où l'art tantôt s'égare dans des subtilités dangereuses, tantôt

s'élève jusqu'à une indifférence hautaine ! Il se publie, en France, assez de bons livres, il se joue assez d'excellentes pièces pour que notre littérature ne se sente nullement atteinte par cette qualification de « décadente » qu'elle s'est si imprudemment donnée à elle-même. Les romans du genre ennuyeux ne sont pas toute la littérature de langue anglaise ; les romans du genre léger ne sont pas toute la littérature de langue française. Il est permis de goûter ou de négliger les uns et les autres : ceux qui s'y complaisent ou qui les entretiennent de leurs deniers n'ont de reproches à faire qu'à eux-mêmes.

Pour le fond de la moralité nationale, il n'a rien qui nous mette en état d'infériorité à l'égard de tel pays étranger qui nous accable de ses sarcasmes. On pourrait discuter, sur cette matière, à l'infini. En France, comme hors de France, les grandes villes offrent des spectacles et des tentations que la sage province ignore, et c'est la province qui garde les générations pures et saines. Les climats diffèrent, les races n'ont pas exactement le même tempérament : mais la fanfaronnade de vices de certains peuples ne craint pas le parallélisme avec la tartufferie brutale de certains autres.

En fait, la famille française est un modèle de tenue, d'union et d'affectueuse collaboration. Entre le mari et la femme, il existe (sauf de très rares exceptions) une solidarité de sentimens, de travail et de sacrifices, tendant toujours à reporter, sur les enfans et sur la descendance, le résultat du labeur commun. Le « bas de laine » s'emplit de ce dont se prive le présent en faveur de l'avenir. L'économie, c'est la chaîne continue reliant les générations successives. Le Français ne dépense jamais complètement son salaire, son gain ou sa rente : il met, d'abord, à part ce qui garantit la vie et la durée de la famille : en un mot, il *s'assure*, lui et les siens, contre les risques de l'existence, par une abnégation constante, prévoyante et intelligente.

Cette constitution de la famille, envisagée comme permanente et survivante à l'individu et à la génération, est une conception toute française. Elle se manifeste par l'usage de la dot des filles, — pour qu'elles occupent une place respectée dans la maison où elles entrent, — par l'usage habituel de la communauté de biens entre le mari et la femme, par le partage égal des biens entre les enfans, par la rareté des divorces, par

la solidité du lien familial. Cette conception met les époux entre eux et les enfans entre eux sur un pied d'égalité qui permet le plein développement de leurs facultés et le plein épanouissement de leur dignité. La France n'est pas le pays des suffragettes, probablement parce que la femme y tient une place autrement haute que celle qui résulterait pour elle du droit d'entrer dans les comices.

La femme française : faut-il rappeler maintenant, ce qu'elle est, quelle fille auprès de ses parens, quelle épouse auprès de son mari, quelle mère auprès de ses enfans! La femme est la véritable évangélisatrice de la moralité nationale : sur ses genoux, l'enfant suce l'honneur et la douceur de vivre avec le lait; ses exemples et ses leçons appuient la chère adolescence, et sa vaillance, sa sobriété, sa constance, accompagnent et soutiennent la vieillesse et le malheur.

Sommes-nous suspects en proclamant ce que la France doit à la femme française : que l'on en croie, du moins, l'étranger : « En France, dit M. Barrett Wendell, une honnête femme n'est pas seulement une bonne épouse; elle reste aussi ce qu'elle était avant le mariage, une fille modèle, profondément attachée à sa famille d'origine; elle est une bonne sœur et une amie fidèle... Elle est bonne mère plus absolument encore et ses obligations envers ses enfans, aussi bien qu'envers leur père, lui imposent d'être une bonne maîtresse de maison, ne négligeant jamais les détails monotones de son activité quotidienne. Ce devoir infini, minutieux, prosaïque, est la condition de toute son existence et elle l'accomplit, de la jeunesse à la vieillesse, oublieuse d'elle-même, heureuse, souriante. Car ce n'est pas la moindre de ses croyances de penser qu'elle *doit* rendre la vie agréable à ceux qui sont autour d'elle... Les Françaises qui sont dignes de ce nom d'honnêtes femmes (comme on disait jadis un *honnête homme*) sont sans nombre dans la France entière; elles ne sont pas seulement le plus beau type de la femme de ce pays; elles sont les plus nombreuses, les plus représentatives. Si l'œil indifférent de l'étranger, de l'artiste, ne le distingue pas d'abord, c'est parce que, comme l'air et la lumière, elles sont partout : c'est aussi parce que le soin silencieux qu'elles apportent à remplir leurs devoirs les rend invisibles... (1). »

(1) Barrett Wendell, *La France d'aujourd'hui*, trad. par G. Grappe. Paris, Flory, 1910, in-8.

Mais la population française diminue : quels que soient ses mérites, la race est appelée à disparaître, ou à ne se maintenir que par des apports étrangers. Le temps suffira pour réaliser les prédictions les plus funestes sur l'avenir de la France... Oui, la diminution de la natalité est un juste motif d'appréhension pour la survie de la race française. Ce n'est pas un suffisant réconfort d'ajouter que le mal n'est pas spécial à la France. Toute population qui s'enrichit tend à diminuer : la France, trop riche, voit sa natalité décroître : tel est le fait.

Il convient d'observer, tout d'abord, qu'il s'agit là d'un des plus mystérieux processus instinctifs de l'humanité. Les explications généralement alléguées ne sont guère que spécieuses. Le Play, en incriminant le Code civil et le système de l'égalité des droits entre les enfans dans les successions, la limitation du droit de tester et l'interdiction des substitutions, a fait fausse route. La dépopulation par manque de natalité ne sévit ni sur la Belgique, ni sur l'Italie, ni sur les pays rhénans, régions où le Code civil est appliqué. En revanche, elle frappe certaines provinces de la Russie, les classes élevées des États-Unis, de l'Angleterre et même de l'Allemagne, placées sous d'autres régimes.

Un des motifs déterminant la diminution des naissances paraît être la saturation en hommes du sol cultivable. L'agriculture a besoin de l'enfant; seuls, les travaux agricoles l'emploient sans danger pour lui; pour la plupart des autres classes de la société, l'enfant est une charge paraissant trop lourde parce qu'elle est trop longtemps prolongée.

Le petit bourgeois, le fonctionnaire cantonné dans les villes, condamné à un salaire minime, à des frais croissans, enfermé dans un appartement étroit et peu confortable, réduit pour ses besoins et ses plaisirs à la portion congrue, se refuse le luxe d'une famille nombreuse. Peu à peu, l'accoutumance vient : la femme craint pour sa grâce, pour l'élégance de sa taille, pour la fidélité du mari. L'exemple gagne de proche en proche ; les mauvais conseils circulent ; moitié calcul, moitié esprit d'imitation, le mal se répand. Quand l'âge vient démontrer la joie que cause l'enfant et la tristesse infinie des ménages « orphelins, » il est trop tard.

Une connaissance plus exacte des causes du mal permettrait d'indiquer certains remèdes. La France a eu, sans doute, un

instinct très juste de ce qu'il y avait à faire en préparant aux générations futures, par l'expansion coloniale, de grandes surfaces territoriales à mettre en valeur et à cultiver. Aux colonies, tout se transforme. On sait combien la natalité française est vigoureuse au Canada ; on sait moins que la race française en Algérie est la plus prolifique de toutes les souches européennes. Il en sera de même, probablement, dans les colonies où le Français peut vivre. La formule serait alors : où il y a de la terre disponible, les hommes naissent. Et, comme les terres nouvelles ne manquent pas à la France, elle aurait, de ce chef, un recours contre la loi qui paraît la frapper.

Peut-être aussi, une plus large éducation morale, une conception de la vie moins égoïste et plus relevée, remettront-elles en honneur les familles nombreuses. Que les exemples viennent de haut ; ils seront imités en bien comme en mal. Un véritable devoir incombe, de ce chef, à la bourgeoisie française. Les raisons pour lesquelles sa natalité est restreinte n'ont rien de fatal : elles dépendent de la volonté ; une volonté soutenue peut les corriger aisément. Puisque la bourgeoisie comprend les conséquences d'une abstention prolongée, puisqu'elle « raisonne son cas, » qu'elle soit la première à guérir le mal propagé par elle. Au moment où la natalité est en baisse chez la plupart des peuples civilisés, il serait bien que la France se ressaisît et prouvât qu'elle veut vivre — en vivant.

V

J'ai examiné en toute sincérité et bonne foi la plupart des critiques portées habituellement contre la France : mais je n'ai nullement la prétention de laver notre pays de tout reproche. Il a des défauts graves, des faiblesses insignes, des tares fâcheuses dont il devrait se débarrasser, se corriger ou se guérir. Mais les autres peuples ne sont pas non plus infaillibles, et le nôtre a, du moins, pour le réconforter, le souvenir de l'existence vingt fois séculaire dont il a parcouru bravement les étapes périlleuses.

La naissance de la France coïncide avec l'époque où le Christ parut. La France est entrée dans l'histoire, — par la conquête de César, — au moment où les temps modernes s'ouvraient. La France travaille, depuis bientôt deux mille ans, à

l'œuvre de la civilisation. De quel peuple vivant peut-on en dire autant?

Sans la France, la France de Charles Martel, de Charlemagne, de Guillaume le Conquérant, de Godefroy de Bouillon, de saint Louis, de Jeanne d'Arc, de Calvin, d'Henri IV, de Champlain, de Louis XIV, de Voltaire, de Napoléon, de Pasteur, quel déficit dans l'acquis de l'humanité! Or, pourquoi dénier, à la France de l'avenir, les facultés qui ont fait sa grandeur et sa force pendant de si longs siècles?

Aujourd'hui, ne reste-t-il rien de bon à apprendre de cette nation qui a donné au monde l'évangélisation par la croisade et par l'enseignement scolastique, l'art gothique, le doute de Montaigne, la philosophie de Descartes, l'art et la littérature du XVIIe siècle, la philosophie du XVIIIe, la déclaration des Droits de l'homme, le Code civil, le système métrique, l'art moderne, tant de grandes découvertes et d'œuvres dignes de l'immortalité?

La France a fait, souvent à ses dépens, des expériences dont les autres peuples ont profité. Elle est hardie, imprudente, téméraire: mais la source des dévouemens et du prosélytisme n'est pas tarie en elle. Dès qu'il y a un risque à courir, un péril à braver, sa jeunesse se présente. Hier, la conquête de l'Afrique; aujourd'hui, l'escalade du ciel.

Ces « imprudences » ne sont pas déraison; ces « folies » sont très sages, parce qu'elles sont conçues, selon le mot de Spinoza, sous l'aspect de l'Éternité. Une nation qui met la loi de sa survie si haut et qui, dans tous ses actes, depuis le plus glorieux jusqu'au plus familier, sacrifie toujours le présent au futur n'est pas de celles que l'histoire efface de la liste des vivans. Il n'est pas possible qu'elle n'ait pas l'avenir devant elle, elle qui pense sans cesse à l'avenir.

La nation française figure, en somme, parmi les plus saines et les mieux pondérées qu'il y ait, en ce moment, sur la terre. De là, l'intérêt avec lequel l'étranger et notamment les Anglo-Saxons, — revenus de bien des préjugés, — s'appliquent à la mieux connaître. Notre formation sociale, nos méthodes de travail (et notamment nos procédés agricoles), la constitution de la famille, le régime de la propriété, le système des successions, nos mœurs elles-mêmes font l'objet d'études plus attentives et plus équitables.

On sent qu'il y a quelque chose à apprendre de ce peuple qui passait pour futile et dont l'existence, il y a quelques années encore, n'était autre, pour l'étranger, que la vie du boulevard. Des faits très graves ébranlant les sociétés qui se croyaient le plus sûres d'elles-mêmes, des situations extrêmement tendues, des luttes terribles, ont modifié bien des convictions, ébranlé bien des partis pris, assoupli bien des fiertés. On compare; on ne se refuse plus à rechercher, dans les principes essentiels de l'ordre social réalisés par le droit civil des Français, la raison de cette stabililité qui commence à nous être enviée.

Le Droit civil français n'est pas, comme on l'a répété trop souvent, sorti tout armé de la tête de Bonaparte; il n'est pas une frondaison spontanée, apparaissant subitement sur la terre française aux temps de la Révolution: il est le produit d'une longue culture, d'un prudent assolement, poursuivi par les siècles, la moisson définitive de ces usages, de ces traditions, de ces expériences pratiques que notre vieille histoire appelait, d'un mot très expressif, les *coutumes*, c'est-à-dire ce qui était en usage.

Ce droit civil éminemment pratique, concret et réaliste, n'était pas édicté par des « législateurs » plus ou moins autorisés et compétens; il naissait, au jour le jour, de ce que Montesquieu appelle « les rapports permanens » entre les individus, les objets et la société. Recueillies et constatées par la pratique des tribunaux et de la jurisprudence, les « coutumes » furent authentiquées, après des siècles seulement, par le pouvoir politique; mais, sans que celui-ci ait jamais songé à s'arroger l'autorité de porter atteinte à leurs principes et à leurs effets. L'œuvre de la Révolution française ne fut elle-même que la codification suprême des coutumes, ou plutôt l'adaptation, à l'ensemble du territoire français, d'une coutume maîtresse, la coutume de Paris (1).

De ces indications historiques, je veux simplement retenir

(1) « En général, on remarque que les rédacteurs du Code ont donné la préférence au droit coutumier sur le droit romain, dans presque toutes les matières sur lesquelles les coutumes avaient admis des principes qui leur étaient propres. La raison en est simple : le droit coutumier était le droit de la majorité des Français, et la plupart des membres de la section de législation du Conseil d'État étaient originaires du pays de coutume. » Aubry et Rau, *Cours de Droit civil français*, , p. 24.

ceci que la législation moderne française n'est nullement, comme l'a prétendu l'école de Le Play et de Taine, une conception abstraite, transmise des philosophes du XVIIIe siècle et de la Révolution au Consulat. En réalité, c'est la vieille sève de la vie nationale qui s'est recueillie elle-même et s'est fixée en se condensant. La Révolution n'a été, en ceci, comme en beaucoup d'autres choses, qu'une phase de l'évolution nationale commencée depuis des siècles.

Le Droit civil français est le fruit de l'expérience d'une très vieille nation, héritière des deux grandes civilisations antiques, voilà le fait. Il exprime la pratique de la vie préférée par des centaines de générations : il est, comme la langue française, le résultat d'un long usage réfléchi. Sur les rapports de l'homme et de la femme dans le mariage, du père et des enfans, des êtres sociaux et des choses utilisées, du capital et du travail, ses décisions ont donc une incomparable autorité.

La plupart des pays anglo-saxons où, malgré l'abondance et l'autorité des hommes de lois, — et peut-être à cause de cela, — la jurisprudence est restée à un état étonnamment médiéval, gagneraient à mieux connaître les principes de la législation française. Ce clair langage, qui est celui du Code civil, jetterait, sur les esprits qui le recevraient avec des sentimens bienveillans et graves, des lumières imprévues,

Voici, d'abord, à la base de toute société, les rapports entre l'individu, les biens et la société elle-même. Tout est dit en deux lignes, mais des plus fortes et des plus pleines de sens qui se puissent écrire : « Article 544. La propriété est le droit de jouir et disposer des choses de la manière la plus absolue, pourvu qu'on n'en fasse pas un usage prohibé par les lois ou les règlemens. » Ainsi, les trois élémens primordiaux, le droit du propriétaire, l'objet de la propriété, l'ordre social lui-même, sont mis en présence et se pondèrent l'un par l'autre. — « Article 545. Nul ne peut être contraint de céder sa propriété, si ce n'est pour cause d'utilité publique et moyennant une juste et préalable indemnité. » Cette phrase ne résume-t-elle pas la lutte de l'ordre civil *contre* l'ordre politique? Le pouvoir politique, indispensable, puisqu'il assure la discipline, — mais violent et passionnel, prétend envahir sans cesse le droit individuel, le droit du travail. Celui-ci trouve sa défense dans le droit civil, plus équitable que la domination des chefs. La thèse et l'anti-

thèse, despotisme ou communisme, sont tenues en respect, l'une et l'autre, par ces quelques mots. — Article 732 : « La loi ne considère ni la nature ni l'origine des biens pour en régler la succession. » Simplicité admirable de l'énonciation interdisant, dans l'ordre civil, la réversibilité des fautes, admise dans l'ordre religieux et qui, en proscrivant la recherche de la paternité des biens, confirme, à chaque génération, la stabilité sociale que chaque mort et chaque naissance tendent à ébranler.

Voici les trois articles qui accrochent, pour ainsi dire, la famille à la société et les jointent l'une à l'autre : — Art. 165 : « Le mariage sera célébré *publiquement* devant l'officier de l'État civil du domicile de l'une des deux parties. » — Art. 191 : « Tout mariage qui n'a point été contracté publiquement et qui n'a point été célébré devant l'officier public compétent, peut être attaqué par les époux eux-mêmes, par les père et mère, par les ascendans et par tous ceux qui y ont un intérêt *né* et *actuel* (nuances d'une précision et d'une finesse singulières) ainsi que par le Ministère public. »

Et voici les articles qui décident de la transmission des choses aux hommes, de la propriété aux descendans pour la procréation indéfinie de nouvelles familles ; ce sont les articles maîtres, consacrant la permanence de l'État et de la société : — Art. 731 : « Les successions sont déférées aux enfans et descendans du défunt, à ses ascendans, et à ses parens collatéraux, dans l'ordre et suivant les règles déterminées ci-après... » — Art. 745 : « Les enfans ou leurs descendans, succèdent à leurs père et mère, aïeuls, aïeules, ou autres ascendans, sans distinction de sexe ni de primogéniture, et encore qu'ils soient de différens mariages. Ils succèdent par égales portions et par tête, quand ils sont tous au premier degré et appelés de leur chef; ils succèdent par souche, lorsqu'ils viennent, tous ou en partie, par représentation. » — Article 755 : « Les parens au delà du douzième degré ne succèdent pas. » — Article 896 : « Les substitutions sont prohibées. » — Article 913 : « Les libéralités, soit par acte entre vifs, soit par testament, ne pourront excéder la moitié des biens du disposant, s'il ne laisse à son décès qu'un enfant légitime ; le tiers, s'il laisse deux enfans ; le quart, s'il en laisse trois ou un plus grand nombre. »

N'est-ce pas là un remarquable exemple d'une parfaite mo-

dération dans les rapports sociaux? N'aperçoit-on pas le souci constant de l'équilibre entre tous les facteurs de l'existence nationale ?

Le principe supérieur est la permanence, la durée, la survie ; la famille importe plus que l'individu et la race plus que la famille. Les héritiers légitimes sont coexistans, en quelque sorte, à la propriété : ils « naissent » avec elle et ont un droit sur elle, dès qu'elle apparaît. Du fait qu'un homme produit, il crée, d'avance, une part pour les autres, pour ceux qu'il ne connaîtra pas. Singulière prévenance de la société actuelle à l'égard de la société future. L'homme ne peut pas disposer même de ce qu'il a gagné, même de ce qu'il a créé, sans réserver quelque chose à la série des générations ; car il ne peut pas se détacher d'elle ; elle l'a aidé, par le simple fait qu'elle existe ; il ne peut pas substituer sa propre volonté à la loi des mutations et des transmissions, telle qu'elle est inscrite dans le code promulgué avant lui et auquel il adhère par sa naissance même. Limitation du droit de tester, pas de mainmorte, pas de privilège masculin (dans le pays de la loi salique !) pas de droit d'aînesse, pas de substitution, tout tend à susciter l'activité constante des générations les unes après les autres, sans rompre jamais le lien qui les unit.

On connaît les maux issus de régimes différens : la monstrueuse inégalité des fortunes, l'enrichissement oisif de certaines classes ou de certains particuliers, bénéficiant sans équité et sans scrupule du travail des siècles, la disparition fatale de la petite propriété et de la petite culture, l'accumulation des pauvres dans les villes, l'encombrement des bureaux de bienfaisance, la division redoutable de la société en deux classes : trop riches, trop pauvres ; le luxe insolent des premiers, la violence irritée des seconds, et, finalement, les campagnes politiques qui jettent les uns à l'assaut des autres. Le progrès égalitaire accompli en France depuis plus d'un siècle n'a pas apporté de solutions définitives, mais il a diminué les souffrances et peut-être indiqué la voie.

Le sens de la mesure est un don que le climat de France fait, chaque jour, à la race française : la vie est naturellement équilibrée et pondérée sous son ciel indulgent. Cette leçon de modération et de discrétion, avec l'art de borner ses désirs et de tenir en bride ses ambitions, serait sans doute l'enseignement

le plus précieux que la France pourrait donner à l'Amérique.

Les vastes territoires, les richesses inexploitées, l'effort nécessaire pour aborder de pareilles tâches, surtendent le corps et le cœur de l'homme. Muscles et nerfs claquent à ce régime. L'heure viendra bientôt où, en Amérique même, l'œuvre sera assez avancée pour que l'entreprise d'exploitation et d'enrichissement ne soit plus l'occupation principale d'une grande civilisation, où il paraîtra bon, utile, raisonnable de jouir de la vie après s'être assuré les moyens de vivre. Alors, les yeux se tourneront d'eux-mêmes vers la France.

Peut-être s'apercevra-t-on qu'un certain emploi de l'activité française, — assez facilement tourné en raillerie au dehors, — a ses raisons profondes dans une longue expérience de la vie civilisée. Le culte des choses de l'esprit, le goût littéraire, l'activité artistique signalent, non les âges de décadence, mais les périodes de noble et pleine efflorescence. Les nations qui ont laissé quelque trace dans la mémoire des hommes et vers lesquelles s'élève encore la gratitude des siècles, sont arrivées, après de longs efforts, à cet épanouissement. Les monumens qu'ils ont élevés témoignent pour elles. Les puissantes cités marchandes de l'antiquité, Tyr, Carthage, ne sont plus que des noms; seules, les civilisations à large développement scientifique, artistique, littéraire ont été vraiment grandes. Celles-là se sont attachées à la vraie réalité, non à ce qui passe, mais à ce qui demeure.

Ce qui demeure, c'est l'Idée ou plutôt l'expression de l'Idée. Une « expression » claire et définitive, faisant saillir la pensée, c'est la seule chose humaine qui soit au-dessus de l'humanité et qui participe de l'éternité. Une loi physique ou mathématique arrachée au secret de la nature, une observation psychologique arrachée au secret de l'âme, une harmonie esthétique arrachée au secret du nombre, cela seul ajoute un appoint indestructible à l'acquis des siècles. Newton *exprime* la loi de chute des corps et il explique ainsi la mécanique de l'univers. Descartes dit : « Je pense, donc je suis, » et il fonde la philosophie de la raison ; un constructeur inconnu découvre le principe de la voûte sur croisée d'ogive et il formule les règles d'une architecture qui ajoute à la beauté de la création.

Découvrir, construire, philosopher, c'est exprimer. La notion dort confuse au fond de l'esprit, jusqu'à ce que l'éclair de l'ex-

pression l'éveille. Alors elle sort de l'ombre et elle devient l'*Idée*.

L'Idée exprimée est une révélation de l'Idéal, c'est-à-dire de ce qui est général et éternel. Il n'est pas un esprit qui, dans la sphère d'activité, de la plus haute à la plus modeste, ne tende à l'Idée, ne rende un hommage, bien souvent inconscient, à la puissance déterminante de l'Idée. On dit, du plus humble artisan, qu'il a *de l'idée :* cela veut dire qu'il est capable d'une certaine invention et d'une certaine généralisation. Dans toute société, la hiérarchie se fait entre les personnes et les professions selon qu'elles s'approchent plus ou moins de l'Idée. Or, cette hiérarchie, qui existe entre individus, détermine aussi les rangs entre les peuples; ils occupent une place plus ou moins haute selon qu'ils se consacrent, avec plus ou moins d'énergie et de succès, à la découverte de l'expression, c'est-à-dire de l'Idée.

Il faut, aux peuples, un Idéal ; il leur faut une occupation noble; il leur faut un objectif désintéressé. La perpétuelle élaboration de la pensée scientifique, littéraire, artistique est l'aboutissant naturel de tout effort humain. Quand le laboureur a labouré, quand le chasseur a chassé, quand le tisserand a tissé, il s'assoit devant sa maison et il rêve : c'est l'heure féconde où il vit sa vie.

Le Français ingénieux, actif, fils d'une vieille race et d'une vieille civilisation, se complaît à ce rêve et à cette recherche. La puissante production intellectuelle de la France, ininterrompue depuis de longs siècles, ne s'explique que par l'élaboration profonde et silencieuse qui se poursuit, sans cesse, dans la masse de la nation. Le « tour de main » de l'artisan, le savoir-faire de l'amuseur public (que les anciens appelaient *trouveur* ou *trouvère*), l'application à demi somnolente du petit bourgeois repassant ses classiques, la discussion littéraire qui s'engage sous l'orme du mail, tout sert. La nation « se cultive » par un continuel exercice ; elle cherche la pureté, la qualité, le fini ; elle critique ses fournisseurs et ses maîtres, elle se critique elle-même. Les débats portant sur l'expression (fût-ce de simples questions d'orthographe) la passionnent parce que ce sont des épreuves de précision. Elle juge, en ces matières, avec une extrême délicatesse ; elle soumet toutes les manifestations de l'esprit au contrôle de la réflexion, de la règle, de la raison.

Cet effort intellectuel est aussi un effort moral. S'élever vers

l'Idée, c'est se hausser vers l'éternel. Mûrir le goût, découvrir les causes, dégager la loi et s'y conformer, n'est-ce pas une religion ?

Peut-être est-ce par là que la civilisation française obvie à cette irréligiosité qui lui fait comme une entrave de doute et de scepticisme : doute et scepticisme qui ne seraient, ainsi, que des méthodes pour la recherche de la vérité. La France croit, puisqu'elle se donne et puisqu'elle souffre pour l'Idée. Un peuple où l'élan de la charité, le goût du beau, la soif du sacrifice excitent continuellement la vie privée et la vie publique n'est pas un peuple impie. Ses polémiques, ses luttes, ses âpres dissensions, ont, le plus souvent, à leur origine, un acte et une profession de foi et d'abnégation.

C'est dans ce sens, assurément, que M. Barrett Wendell a dit, après Nietzsche, « que le peuple français est instinctivement et profondément religieux. » M. Faguet s'étonne de trouver une telle remarque sous la plume de l'auteur de *La France d'aujourd'hui*. Pour lui, « le fond de la race française, depuis le moyen âge jusqu'à nos jours, est naturellement sceptique et, sinon hostile à la religion, du moins imperméable à un profond sentiment religieux. »

Peut-être l'éminent critique accorde-t-il trop au sens strict des mots. La race française a donné, au cours de son histoire, des exemples remarquables d'esprit religieux. Le pays de saint Louis et de saint Vincent de Paul a fait, à la religion, large mesure ; les grands ordres monastiques et, en particulier, les missions catholiques prélèvent, depuis des siècles, sur ses enfans, un tribut ininterrompu de dévouemens et de sacrifices. Même dans l'espèce de désorientation des âmes où vit notre temps, il ne serait pas impossible de reconnaître quelques-uns des caractères les plus frappans de l'esprit religieux. Nos grandes émotions sont des émotions de foi.

S'il est une race qui tende au général et à l'universel, c'est la race française. Le reproche lui en a été fait assez souvent pour qu'elle en réclame l'honneur. N'est-ce pas la grande critique adressée par Taine à la Révolution ? Le classicisme, le rationalisme, le dogmatisme de la race se sont exagérés jusqu'à cet esprit d'abstraction qui inspira la secte jacobine : c'est vrai ; mais l'excès même du fanatisme ne reste-t-il pas dans le développement logique du tempérament français ?

Cet esprit d'abstraction désintéressée, ce zèle de propagande, cette faculté de généralisation et d'universalisation, ce dévouement à l'Idée, en un mot, qui anime si souvent la race, c'est ce qui soutient, en somme, l'action française la plus efficace qui s'exerce encore, actuellement, sur le continent américain. Si l'Amérique du Nord (États-Unis et Canada) continuent à recevoir une certaine empreinte française, ce n'est ni par le commerce, ni par l'industrie, ni par la science ou la technique, à peine par la littérature, le théâtre et l'art : c'est, surtout, par la propagande religieuse, la propagande catholique dont les prêtres français furent, au Nord et au Sud des Lacs, les premiers initiateurs et sont encore, même aujourd'hui, les dévoués collaborateurs.

Le développement du catholicisme dans l'Amérique du Nord est un phénomène d'une importance historique magistrale. Je n'entreprends pas d'en exposer le tableau et d'en déterminer les causes. C'est un fait, cependant, qu'il trouve ses origines et ses principaux appuis, du moins au début, dans le Canada français.

L'histoire du Canada, c'est, en trois mots, l'exploration, la lutte, l'évangélisation. La politique n'y a guère commis que des fautes. La grande pensée de Champlain, celle qui consistait à réunir la baie d'Hudson à la mer des Antilles par une domination intérieure ayant pour champ d'action la vallée du Mississipi, parut se réaliser, comme on sait, au moment où Cavelier de La Salle inaugura la navigation des Grands Lacs, descendit le cours du Mississipi et fonda la Louisiane (1682). On sait aussi que ces belles explorations stimulèrent le zèle des Jésuites, qui envoyèrent, dans l'Ouest, les premiers explorateurs du Missouri, du Mississipi septentrional, de l'Arkansas, de l'Illinois : Jolliet, le Père Marquette.

Ce que l'on sait moins, c'est que les récollets, associés à l'œuvre de Cavelier de La Salle, fondèrent, au point de vue religieux, une œuvre durable. Le 27 février 1680, le Père Hennepin partit du fort Crèvecœur, descendit l'Illinois jusqu'au Mississipi septentrional et atteignit l'emplacement actuel de Saint-Paul. Le Père Hennepin découvrit aussi, sur le grand fleuve, les chutes qu'il baptisa : « chutes Saint-Antoine. »

L'œuvre se perpétue pendant toute la durée de la domination française au Canada, par l'envoi de missionnaires et l'exis-

tence d'une chapelle à Fort-Beauharnais. Une interruption suit la perte de la colonie du Canada. Mais, vers 1820, la tradition est reprise. Les Canadiens français s'installent sous la protection du fort Snelling, non loin du point où doit s'élever Saint-Paul. En 1841, le Père Galtier fonde Saint-Paul. En 1854, cette ville comptait 3 000 habitans : elle en a 200 000 aujourd'hui.

Saint-Paul fut érigé en évêché en 1850 ; en 1901, époque où Mgr Ireland, placé à la tête du diocèse depuis 1884, célébrait ses noces d'or, la ville était devenue siège métropolitain avec cinq suffragans et comptait 600 prêtres avec 400 000 catholiques et, rien que dans la ville archiépiscopale, vingt-trois églises. Mgr Ireland, dans le discours qu'il prononça, rendit hommage aux explorateurs et aux missionnaires français, n'oubliant pas que lui-même avait fait ses études en France : « Ah ! les prêtres du diocèse de Saint-Paul, ceux surtout des temps primitifs, ceux qui l'ont construit : c'est notre fierté à nous de glorifier leurs noms ! Les premiers catholiques du Minnesota parlaient français, pour la plupart. Mgr Crétin, un Français, tirait de France son clergé : la France est le pays des missionnaires. »

J'ai cité cet exemple et ce texte parce que rien n'explique mieux et n'autorise davantage la part que la France peut réclamer dans l'évangélisation catholique des États-Unis. S'il fallait dénombrer tous les services et tous les noms illustres, un livre entier n'y suffirait pas.

Les missions chez les sauvages occupent tout le XVIIe et le XVIIIe siècle. Mais, depuis la guerre de l'Indépendance et après la consécration de Mgr Carroll, évêque de Baltimore, en 1790, c'est l'organisation de l'Église américaine qui devient la grande œuvre catholique. Quand il fut question de recruter et de former le clergé américain, ce fut à M. Emery, supérieur de Saint-Sulpice, que le prélat américain recourut pour fonder un séminaire dans sa ville épiscopale : « Au mois de mars 1791, quatre Sulpiciens accompagnés de cinq séminaristes s'embarquaient à Saint-Malo, et le 3 octobre de la même année, s'ouvrait à Baltimore le premier séminaire américain d'où devait sortir un nombreux et puissant clergé indigène (1). » Donc, de cet arbre majestueux, ayant pris terre en sol américain, les racines sont françaises.

(1) A. André, *le Catholicisme aux États-Unis*, p. 63.

Il est bien entendu que les temps héroïques sont clos et que le clergé catholique américain tend de plus en plus à se recruter, comme il est naturel, parmi les fidèles américains. Menacé par la campagne violente du *Native americanism* ou *Know-Nothingism*, il craint, par-dessus tout, l'accusation de subordination aux influences étrangères. Malgré tout, les contacts et les services mutuels subsistent, surtout en raison du voisinage des Églises canadiennes françaises (1).

Il y a, en ce moment, aux États-Unis, 15 millions de catholiques, pour la plupart fils ou descendans d'émigrans catholiques. Rien n'établit formellement que la religion catholique soit en gain sur la religion protestante. Cependant, le cardinal Gibbons évalue à 30 000 par an la moyenne des conversions dans les dernières années du XIXe siècle. La puissante organisation *Catholic Church Extension Society*, « Société pour le progrès de l'Église catholique, » fondée seulement il y a sept ans, à Chicago, obtient de tels résultats qu'un témoin, d'ailleurs optimiste, a pu formuler ce double espoir que, « dans vingt-cinq ans, plus de la moitié des États-Unis appartiendra au culte catholique, » ou bien encore que, « selon un rêve qui commence à n'être plus un rêve, les États-Unis deviendront la première nation catholique du monde (2). »

Les causes d'un tel mouvement ne pourraient être dégagées que par une étude minutieuse. Au pays fondé par les Puritains, fuyant « les dépravations de l'Europe (3), » Rome reprend son empire. Parmi la multiplicité et le désordre des sectes, la discipline de l'Église catholique, sa persévérance, le dévouement actif de son clergé, secondé par la sympathie tolérante des autorités fédérales, présente, aux âmes, une assiette ferme où se tenir. Les émigrans, dont le nombre s'accroît sans cesse et qui finissent par couvrir, de leur apport, les couches les plus anciennes, se souviennent de leurs origines. Les Irlandais, les Italiens, les Canadiens français sont nombreux, féconds, énergiques. Une certaine rigidité protestante tient peut-être aussi en arrêt les âmes timides qui ont besoin d'appui et d'effusion.

(1) Voyez, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er novembre 1898, une étude de F. Brunetière sur *le Catholicisme aux États-Unis*.

(2) Abbé Klein, *l'Amérique de demain*, p. 70.

(3) Début du livre de Cotton Mather, *Magnalia Christi americana or the Ecclesiastical History of New England from 1620 to 1698*.

Les foules déracinées cherchent un abri contre la tempête : quoi d'étonnant à ce qu'elles se pressent dans le sanctuaire qui a bravé les siècles?

L'Amérique moderne est née dans le catholicisme : il y a mis le pied avec Christophe Colomb (*porteur du Christ*) le jour de la découverte (1) : cent cinquante millions de catholiques lui sont fidèles, depuis la baie d'Hudson jusqu'au détroit de Magellan. Il est impossible, maintenant, qu'il ne s'y développe pas.

A n'envisager que le point de vue humain, l'Église de Rome réussit parce qu'elle est une organisation puissante au service de la plus grande tradition civilisatrice qu'il y ait au monde. Fille des deux grandes familles sémitique et aryenne, héritière de l'Empire romain, mère des nations occidentales, elle touche au degré d'universalité le plus haut qu'il soit donné à l'humanité d'atteindre. Dans l'ordre actuel de la civilisation et en vertu d'impondérables plus faciles à sentir qu'à saisir, universaliser, c'est latiniser.

Or, le nom de la France se trouve associé, inséparablement, à celui de l'expansion catholique dans le monde, et, spécialement, en Amérique. Si le catholicisme se développe là-bas, étant nécessairement romain et latin, il se trouvera, dans une certaine mesure, français.

Cette suite logique des choses se confirme encore par les contacts immédiats et constans de l'Église des États-Unis avec l'Église canadienne-française.

Le catholicisme des États-Unis, le catholicisme du Canada sont deux frères, vivant côte à côte et d'une même vie. Ils ont grandi ensemble et vont se développer simultanément dans cet Ouest immense dont la colonisation sera la grande œuvre du XXe siècle.

Je ne puis aborder, ici, la question de l'avenir réservé au Canada : de l'avis unanime, il réalisera la parole de l'Intendant de Louis XIV : « Cette terre, Sire, verra quelque chose de grand. » Avant un demi-siècle, le Canada sera un des pays les plus puissans et les plus riches du monde. Or, sur ce domaine, une place très large est réservée, quoi qu'il arrive, à la race française, à la

(1) Peut-être même, avant Christophe Colomb, le catholicisme avait-il été porté par les Normands dans le Vinland (Acadie). Voyez Gaffarel, *Etudes sur les rapports de l'Amérique et de l'Ancien continent avant Christophe Colomb.*

langue française, à la tradition française, peut-être, demain, à la culture française.

Les Canadiens français avaient, après la séparation, un premier devoir : vivre, durer, multiplier. Ce devoir, ils l'ont rempli, et ils en ont rempli un autre par surcroît : fidèles au souvenir de la patrie d'origine, ils ont gardé au cœur le culte de leur passé orphelin. Le peuple canadien est, peut-être, de tous les peuples, celui qui a le plus de mémoire. Il ne veut pas s'arracher du cœur les fibres qui ont formé son être. Ses yeux restent tournés en arrière, et pourtant, ce peuple est le plus jeune des peuples; l'avenir lui appartient.

Dans la société qu'il forme avec l'élément anglo-saxon, le Canadien français ne se laisse pas absorber; il garde ses dons originaires, ses qualités et ses défauts bien caractérisés et tranchés. Dans la sylve ou sur la plaine, il est défricheur, bûcheron, fermier, paysan. A la ville, il est légiste, médecin, homme d'éloquence, habile et souple détenteur des idées, né pour le pouvoir. Urbain ou paysan, il est adroit et brave; en général, moins entreprenant dans les affaires que son voisin l'Anglo-Saxon, il tient une place proportionnellement plus considérable dans les affaires publiques. Il s'honore d'avoir vu naître et grandir la renommée mondiale de sir Wilfrid Laurier.

Le Canadien français est, dans sa grande masse, fortement attaché à l'Église romaine. Dans l'Ouest, le progrès catholique accompagne celui de la colonisation : « L'Ouest entier n'avait pas un prêtre catholique en 1817; en 1845, il y avait six prêtres : il y a, aujourd'hui, deux archidiocèses avec cinq suffragans; et le seul diocèse de Saint-Boniface compte (en 1907), 205 prêtres, 93 églises, 87 218 fidèles (1). » Il s'agit, comme on le voit, d'un puissant instrument, non seulement d'évangélisation, mais de civilisation. Le catholicisme conquérant est canadien français; il est donc à demi français.

Voilà de ces faits dont la vigilance française ne peut pas se désintéresser. Les progrès de l'Islam nous touchent en Afrique; combien autrement ceux du catholicisme en Amérique!

Le catholicisme canadien, travaillé par une propagande des plus actives, se porterait, parfois, à desserrer les liens qui l'attachent, traditionnellement, à la France. Les lois récentes,

(1) L'Abbé Klein, *l'Amérique de demain.*

notamment celles de la séparation (qui ont eu cependant, pour effet, de donner plus de liberté au clergé et aux fidèles), l'attitude du gouvernement français à l'égard de Rome et à l'égard des ordres religieux, ont fourni des armes à une campagne des plus dangereuses.

Elle eût réussi, peut-être, à la faveur de certaines obscurités. Mais, aujourd'hui, il semble bien que le haut clergé canadien ait réfléchi et qu'il se soit rendu compte des suites fatales d'une fausse démarche : s'il cherchait une alliance et un réconfort ailleurs qu'en France, il se *délatiniserait* inévitablement ; il marcherait donc à contresens de son propre objet.

Être catholique, c'est tendre à l'universel. Pour cela, la France est l'appui naturel. Il reste assez de force au catholicisme français pour offrir son bras à ceux qui veulent marcher de pair avec lui. Et la France, elle-même, subsiste. Bien médiocre vision du lendemain, — même pour les causes les plus certaines de l'avenir, — que d'accepter l'idée d'une rupture avec la France.

Le Canada français n'a pas à s'arrêter aux vicissitudes de la politique journalière. Il a charge d'âmes en Amérique, charge d'âmes et charge d'avenir. Il est, par destination, le défenseur des origines françaises et latines... Restez attachés au tronc ; là d'où vient votre sève, là où sont vos racines, là est votre force.

Puisque le Canada français a survécu, il se doit d'être digne de cette survivance. C'est en cultivant en lui-même l'esprit français, l'âme française, qu'il remplira sa destinée, qu'il réalisera sa propre conscience. L'heure est venue, pour lui, de prendre un parti, de voir clair devant lui, de se décider et d'agir. Il ne peut s'attarder dans l'isolement : les grandes tâches et les grandes responsabilités lui incombent.

La colonisation de l'Ouest ouvre une page de l'histoire : elle sera d'autant plus fortement gravée et plus belle qu'elle sera dictée par un plus haut idéal. La France peut apporter sinon les ressources, du moins les traditions et les principes qui ont fait sa propre grandeur. Il est naturel, qu'à cette heure précise, les deux pays se recherchent. L'exemple est donné par les plus hautes autorités canadiennes. Les ministres et les hommes d'État, à quelque parti qu'ils appartiennent, viennent en France et s'attachent aux choses françaises.

Que le Canadien français, que le jeune Canadien, surtout, fasse le même voyage ; qu'il séjourne, qu'il s'habitue à venir chercher, à la source même de la vie, les plus précieux souvenirs de sa race. En touchant le sol national, il prendra l'élan et acquerra la hauteur de vues qui lui sont nécessaires pour remplir pleinement sa tâche de civilisateur. Il reportera en Amérique le dépôt antique que l'histoire nous a confié pour lui être remis. Il renouera ainsi le fil des âges. Richelieu et Colbert, Champlain et Montcalm se retrouveront. La défaite n'aura été qu'un incident. La volonté des fils, en réparant l'échec des pères, reconstituera, vraiment, sur la terre américaine, une « nouvelle France. »

Cette nouvelle France sera la sœur cadette de la puissante république qui vit sous le drapeau étoilé.

Il est permis de penser, qu'entre les diverses civilisations européennes et chrétiennes, le conflit est clos en Amérique. Toutes travaillent pour l'honneur d'un même passé, pour le triomphe d'un même idéal. Qu'importent les différences de formes, de dogmes ou de rites? La même parole évangélique s'adresse à tous : « Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté ! »

Mais, la paix ne dépend pas uniquement de la volonté des hommes ; elle est à la merci de leurs passions, et, pour les contenir, l'équilibre des forces est nécessaire. Les démocraties américaines seront, aux âges prochains, les puissances d'équilibre, par excellence.

Entre l'océan Atlantique et l'océan Pacifique, le nouveau continent, ouvert par le canal de Panama, deviendra le régulateur des rapports planétaires (1). Le peuple qui l'habite, fils de toutes les races, héritier de toutes les civilisations, respectueux de toutes les croyances, les abrite et les pondère dans son sein.

Abri du monde, toi, dans la mante ouverte de qui
Les races errantes se reposent (2).

(1) V. Archibald Cary Coolidge. *Les États-Unis puissance mondiale.* Préface par Anatole Leroy-Beaulieu. A. Colin, 1908. — Capt. A. R. Mahan, *Interest of America in sea power, present and future.* Boston, 1897.

(2) Whold-shelterer, in whose open folds
The wandering races rest.

Selon le rêve des vieux navigateurs, les routes américaines ont porté l'Europe vers l'Asie: l'Extrême-Orient et l'Extrême-Occident sont un. Le nouveau continent les unit, et, en même temps, il les arbitre (on l'a bien vu quand il s'est agi de clore la guerre russo-japonaise). L'axe de la terre s'est déplacé. L'horizon s'est élargi; et sur cet horizon, toute puissance conquérante apercevra, désormais, le sommet sourcilleux de la grandeur américaine.

La France est, aussi, une puissance d'équilibre. Située au carrefour des routes européennes, elle a lutté, au cours de sa longue histoire, contre toutes les hégémonies et contre toutes les barbaries, qu'elles vinssent du Midi ou qu'elles vinssent du Nord. Atlantique et méditerranéenne à la fois, elle aussi, relie les deux mondes, l'Occident et l'Orient. Conformément à cette destinée, elle a ouvert le canal de Suez et donné le premier coup de pioche au canal de Panama.

Elle tend la péninsule de Bretagne comme une arche de pont, vers l'Amérique du Nord. De Québec et de New-York à Brest, c'est la plus sûre traversée et le plus proche atterrissement. La géographie et l'histoire dictent, entre la France et l'Amérique du Nord, des contacts de plus en plus fréquens et de durables ententes. États-Unis, France, Canada, une telle trilogie a un sens profond. Ces rapprochemens féconds auront de longs retentissemens sur l'avenir, si l'homme sait en saisir la portée et s'il ne contrarie pas l'œuvre du temps.

GABRIEL HANOTAUX.

AUTOUR DE LA RÉVOLUTION DE 1830[1]

EXTRAITS DU JOURNAL *DU COMTE RODOLPHE APPONYI*(2)

I

AVANT ET PENDANT

Paris, le 10 février 1830. — Mme de Polignac me dit, il y a huit jours :

— Mon mari, depuis qu'il est de retour en France, est un autre homme, il se porte à merveille, il se trouve heureux de pouvoir partager les peines du Roi son maître; cette idée le soutient, tandis qu'à Londres, entouré du bonheur, ayant une existence tranquille et brillante, il était toujours malade. « J'ai « trop de chagrins, me disait-il alors; le Roi est mal entouré, les « affaires vont pitoyablement et mon maître n'a personne « auprès de lui pour épancher son cœur, personne qui puisse « partager sincèrement ses ennuis, ainsi que je le ferais si j'étais

(1) *Copyright by* Ernest Daudet.

(2) Arrivé à Paris en 1826, à peine âgé de vingt-trois ans, le comte Rodolphe Apponyi y a vécu, sous les règnes de Charles X et de Louis-Philippe et sous la République de 1848, d'abord comme attaché, ensuite comme secrétaire, auprès de son cousin, le comte Antoine Apponyi, ambassadeur d'Autriche. Bien placé pour tout voir et tout savoir, en relations quotidiennes avec la Cour et la société aristocratique, curieux des spectacles que présentait la rue en ces temps agités, observateur intelligent, amusé, souvent malicieux, il a tenu, durant un quart de siècle, un journal fidèle de ce qui frappait ses yeux et ses oreilles. C'est de ce journal, qui sera prochainement publié par les soins de notre collaborateur M. Ernest

« auprès de lui; mon bonheur me devient à charge parce que « mon royal ami est malheureux. » Depuis qu'il est à Paris, poursuivit la princesse, il est content de pouvoir souffrir toutes sortes d'injures pour le Roi son maître, son unique ami. C'est un caractère digne d'admiration.

Si M. de Polignac avait autant d'esprit qu'il a un excellent cœur et du dévouement pour son roi, les affaires iraient bien en France.

18 février. — Il y a des royalistes qui disent qu'il n'y a plus moyen de défendre le ministère Polignac. « On s'expose trop, prétendent-ils, et si le ministère croule, nous sommes perdus dans l'opinion publique et il n'y a plus moyen de se rendre utile au Roi. » La confusion est au comble en France; tout le monde est alarmé de la tournure que prennent les choses. Il paraît que la Chambre des pairs est aussi contre le ministère; je ne vois pas trop où M. de Polignac trouvera sa majorité. Tout le monde est curieux de l'ouverture des Chambres.

27 février. — Il y a plusieurs dames et jeunes cavaliers même, qui sont malades jusqu'à garder le lit, des suites d'un cotillon que j'ai dirigé dimanche gras chez Madame la Duchesse de Berry. Les courtisans qui ne sont plus dans l'âge de pouvoir me suivre à mes exercices et qui, cependant, ne veulent pas manquer une occasion d'être agréable à Madame, désirent bien souvent m'envoyer à tous les diables. Pour être bon courtisan à la cour de France, il faut avant tout avoir de bonnes jambes. Le pauvre Pierre d'Arenberg a tous les membres rompus, il est tout éreinté par suite de ce fameux cotillon.

Au spectacle, à la Cour, comme notre loge touche à celle du Roi, Madame, en entrant, me demanda si je vivais encore.

— Certainement, Madame, et si bien que je suis prêt à

Daudet, que sont tirés les extraits qu'on va lire. Ils nous font assister à la chute des Bourbons de la branche aînée et aux débuts du gouvernement de Juillet, en mêlant à ces événemens quantité d'incidens mondains qui augmentent l'intérêt du récit. Il faut laisser d'ailleurs au comte Apponyi la responsabilité de ceux de ses jugemens que nous reproduisons ici sur la révolution de Juillet et sur les hommes qui l'ont faite. Partageant les opinions du monde particulier où il vivait, ses sentimens, ses préventions, ses préjugés, il relevait et notait à la hâte les bruits qui y couraient sans s'assurer toujours de leur rigoureuse exactitude; mais, sous cette réserve, son Journal est un document historique qui, s'il a parfois besoin d'être contrôlé, est toujours attachant. — *N. d. l. D.*

recommencer aujourd'hui; si Votre Altesse Royale, continuai-je, se trouvait en force demain, elle devrait ordonner un bal dans ses appartemens, ou bien dans ceux du premier gentilhomme de la chambre du Roi.

— Je vous avoue que je me sens fatiguée.

— Si vous aviez vu Madame, ce matin, me dit la duchesse de Reggio, vous ne lui feriez pas une pareille proposition.

— Il n'y paraît pas ce soir, répondis-je.

— J'aime cependant mieux me reposer aujourd'hui, répliqua la Duchesse de Berry, tandis que vous irez ce soir encore chez la duchesse de Montmorency.

— Oui, Madame.

— Vous y trouverez le Duc de Chartres; saluez-le de ma part.

1er mars. — L'adresse de la Chambre des députés au Roi, en réponse au discours de Sa Majesté, a passé dans le comité secret avec une majorité de quarante-huit voix. Elle est très impertinente; ces messieurs demandent tout simplement le renvoi des ministres.

« Cette adresse, disent les libéraux, est un monument admi-« rable de sagesse et de joyeux *attachement au Roi* et à la « Charte; elle met dans tout son jour cette vérité : qu'il n'y a « pas d'accord possible entre le ministère et la France, c'est à « dessein que nous disons la France! que le ministère dissolve « maintenant la Chambre : la majorité peut se présenter sans « crainte devant les électeurs : sa réélection se fera aux accla-« mations générales. »

Si jamais attentat fut commis en France contre les prérogatives de la couronne, certainement cette adresse sera le plus marquant. Le Roi recevra la députation aujourd'hui même; les membres qui la composent ont été tirés au sort, ainsi que cela se pratique toujours. Les royalistes qui se trouvent dans le nombre ont refusé de paraître devant le Roi avec une adresse aussi insolente. Le Roi, dit-on, ne leur fera aucune réponse, ni verbale ni par écrit; il prendra la feuille de la main du député sans permettre que celui-ci en fasse la lecture; puis, il dira :

— J'en connais le contenu, et je charge mon ministre de répondre à la Chambre.

2 mars. — Aujourd'hui a eu lieu l'ouverture de la Chambre.

Le Roi, comme toujours dans de pareilles occasions, a été couvert d'applaudissemens; jamais aucun souverain n'a eu meilleure tournure; il est impossible de mieux saluer, de mieux parler que ne le fait le roi Charles X; c'est une noblesse sans fierté; chacun de ses mouvemens est gracieux, rempli de dignité et bienveillant. Les gens de l'opposition aiment à prouver dans ces occasions qu'ils distinguent le Roi du gouvernement, distinction fausse autant qu'elle est malveillante. Le Roi, dans son discours, a dit à la fin une phrase bien forte, et il l'a prononcée avec cette fermeté que doit lui donner le sentiment de son droit et de sa dignité sacrée et suprême. « Pairs de France, a-t-il dit, députés des départemens, je ne doute pas de votre concours pour opérer le bien que je veux faire; vous repousserez avec mépris les perfides insinuations que la malveillance cherche à propager. Si de coupables manœuvres suscitaient à mon gouvernement des obstacles que je ne veux pas prévoir, je trouverais la force de les surmonter dans ma résolution de maintenir la paix publique, dans la juste confiance des Français et l'amour qu'ils ont toujours montré pour leurs rois. »

Tous les officiers de l'armée sont enchantés de la force que le Roi vient de déployer; les libéraux en sont furieux.

— Nous avons eu l'intention, disent-ils, d'être très modérés; mais, nous voyons bien qu'il n'y a pas moyen.

— Tant mieux, disent les royalistes; il vaut mieux que la guerre soit ouvertement déclarée, on sait au moins à quoi s'en tenir; nous saurons nous ranger autour du trône.

Beaucoup de personnes voient bien noir dans cette occasion; moi, tout au contraire, je crois qu'il n'y a jamais du danger pour un gouvernement qui montre de la force; s'il continue ainsi, tout ira bien.

18 avril. — Je fus tant occupé à faire les honneurs à notre bal de mardi que je n'ai pas eu le temps de parler un peu longuement avec le prince souverain de la Grèce (1); j'ai été plus heureux hier soir chez Mme du Cayla où il y avait grand concert en l'honneur de ce prince; il m'a paru bien triste et lorsque je

(1) Le prince Léopold de Saxe-Cobourg, veuf de la princesse Charlotte, héritière de la couronne d'Angleterre. Il semblait disposé à monter sur le trône de Grèce. Finalement, il refusa; il fut plus tard roi des Belges.

lui ai fait mes complimens sur sa souveraineté, il m'a répondu que cela n'était pas encore tout à fait décidé.

— Vous savez, me dit Son Altesse, qu'il y a quelques arrangemens à prendre relativement aux troupes que je demande et à l'argent; j'ignore si les puissances voudront y accéder.

A la manière dont le prince m'a dit ce peu de mots, il m'a paru souhaiter un refus,

3 mai. — La princesse de Castel-Cicala (1) est d'une humeur de chien, à cause de l'arrivée de Leurs Majestés siciliennes; elle a surtout peur pour son gros mari que la fatigue tuera, à ce qu'elle craint :

— *Il principe*, me dit-elle, samedi dernier, *va passare nel altro mondo per la fatica.* Le chevalier Medici, continua-t-elle, ne me sort pas de la pensée; aussi ai-je appelé, à l'aide de leur père, mes deux fils, le duc de Calvello, ministre en Suisse, et le marquis Ruffo, de Berlin.

Pendant que la pauvre ambassadrice de Naples me faisait sa jérémiade sur l'ennui que l'arrivée de Leurs Majestés lui causait, le duc de Luxembourg s'approche de nous et dit à la princesse :

— Puis-je, madame l'ambassadrice, vous faire mes complimens sur la prochaine arrivée de Leurs Majestés, le Roi et la Reine de Naples.

— Je ne vous en empêcherai point, monsieur le duc, répliqua la princesse; mais je suis trop franche pour vous cacher combien cette arrivée me cause d'ennui et combien je voudrais qu'elle n'eût jamais lieu.

5 mai. — Nous avons dansé lundi jusqu'à huit heures. Le Duc de Chartres n'a pu rester que jusqu'à cinq heures pour être de retour à Neuilly à six heures pour le dîner. Il m'a dit que le prince de Salerne devait arriver demain. Le prince de Partana et la princesse de Floridia sont aussi attendus tous les jours; le prince doit être nommé ambassadeur en Espagne. En se rendant à son poste, il fera sa cour au Roi, son demi-frère. On se formalise beaucoup à Paris de l'abolition de la loi salique en Espagne. On croit que la France avait perdu par cette nou-

(1) Femme de l'ambassadeur des Deux-Siciles à Paris.

velle ordonnance le droit de sa succession en Espagne; l'on ignore qu'il existe un acte par lequel la France renonce à cette succession. Ce traité date du temps de Louis XIV; l'abolition de la loi salique en Espagne ne regarde donc nullement la France. Les journaux libéraux, comme à tout propos, se déchaînent contre le ministère; l'ambassadeur d'Autriche et l'affaire des titres y sont aussi touchés.

15 mai. — En revenant aujourd'hui de Suresnes, où l'ambassadrice et moi avons été faire visite à la princesse de Vaudemont, nous nous sommes trouvés présens à la barrière de l'Étoile, au moment de l'entrée du roi de Naples. Il était dans la même voiture avec le roi de France, avec la Reine son épouse, Madame la Duchesse de Berry et le Duc de Bordeaux. Ils sont tous descendus à l'Hôtel de l'Élysée-Bourbon. Le Roi et Madame y ont mis les pieds pour la première fois depuis l'assassinat du Duc de Berry; aussi ont-ils été d'une tristesse affreuse. Madame en fut d'un changement extrême ; elle avait l'air plus vieille de dix ans. Monseigneur le Dauphin et Madame la Dauphine y sont arrivés un quart d'heure après l'arrivée du roi de Naples.

On m'a dit que le Dauphin était très content de son voyage à Toulon et que, dans le Conseil prochain, la mesure de la dissolution de la Chambre sera décidément prise; on fixe même le jour de la publication de cette grande résolution au 17 de ce mois.

17 mai. — Je viens en ce moment du Cercle diplomatique du roi de Naples; on a cru au commencement que Leurs Majestés recevraient les dames et les hommes à la fois; cependant, ce ne fut pas le cas : nos dames seront reçues à part. Les ambassadeurs furent invités par le prince de Castel-Cicala à passer chez le comte de Castellamare, chose fort singulière, car, certes, il ne pouvait recevoir le corps diplomatique que comme roi de Naples.

Sa Majesté est excessivement courbée; elle a l'air du père de Charles X, tant elle est décrépite ; avec cela, elle est aimable, causant à merveille. La Reine est très forte, avec une figure laide et commune, des pieds difformes, deux raquettes, bien larges et plates, couvertes d'un soulier en satin blanc. Elle est grosse, à ce que l'on dit, et voilà ce qui peut expliquer son gros

ventre; mais les rotondités du côté opposé à celui-ci égalent celles du devant. Malgré cela, la Reine a bonne façon, bon air, quelque chose de bienveillant et de noble en même temps; je crois qu'elle doit cela aux mouvemens lents et surtout à la manière dont elle salue, dont elle fait ses révérences. La duchesse de San Valentino, première dame d'honneur de la Reine, est inconcevable de tournure, de figure, de manières, de tout enfin; ce qui me désarme, c'est qu'on la dit la meilleure femme du monde. La toilette de la Reine était très soignée. Le prince de Cassaro, maintenant ministre des Affaires étrangères et autrefois ministre plénipotentiaire à Vienne, est très bien de tournure et de manières. Ce soir, il y a spectacle aux Tuileries; l'on donnera *le Comte Ory* et *la Belle au bois dormant*.

Les nouvelles d'hier nous disent que le roi d'Angleterre est à toute extrémité. La fête qui aurait dû avoir lieu à Bagatelle est remise à cause de cela. Nous avons été hier chez la duchesse de Gontaut, à Saint-Cloud; on m'a cité une phrase que cette dame a dite à propos de la première entrevue des deux souverains, que l'on trouve fort spirituelle; la voilà textuellement : « Le roi de France a dit au roi de Naples tout ce qu'il voulait dire à cette occasion, et le roi de Naples a dit tout ce qu'il pouvait dire. » J'avoue que je n'ai pas assez de finesse pour saisir l'esprit de ce mot.

18 mai. — L'ordonnance de dissolution de la Chambre a paru hier soir. C'en est fait, le prince de Polignac se flatte d'avoir dans la nouvelle Chambre une majorité de trente voix; il en est sûr même.

On commence à croire maintenant que l'expédition d'Alger ne sera pas chose aussi facile qu'on a pensé dans les premiers momens; cependant, tous ceux avec lesquels j'ai parlé et qui s'y entendent, m'ont assuré que la chose était immanquable. Mais, la guerre finie, que fera-t-on du territoire conquis? Le rendra-t-on au dey, et les dépenses de 100 millions seront-elles faites seulement pour donner un moment de popularité au ministère, dont il n'a pas besoin et qu'il n'acquerra jamais? Ou bien veut-on en faire une colonie? Ceci, certes, donnerait de la force au ministère Polignac; mais l'Angleterre et les autres puissances de l'Europe, que diront-elles à cette augmentation de territoire et de puissance maritime? Ce sont des nuages épais qui

se lèvent sur l'horizon politique. Espérons que la Providence tournera tout au bien de l'humanité, mais les faibles lumières de l'homme ne peuvent y voir autre chose qu'une nouvelle source de guerre et de bouleversement bien dangereux pour le repos de l'Europe.

20 mai. — Déjà hier, on parlait d'un changement de ministère; les bruits d'hier se confirment aujourd'hui; Peyronnet est appelé à l'Intérieur et Chantelauze à la Justice, Montbel a eu l'administration des Finances et Courvoisier et Chabrol se retirent; le premier est devenu ministre d'État, le second, qui l'est déjà, n'a pas eu de nouvelles dignités. Ces nominations, tout à fait anti-populaires, me prouvent que le ministère se soucie peu de la majorité; sans cela, il n'aurait pas fait un pareil coup avant les élections.

22 mai. — Au dernier spectacle de la Cour, je me suis amusé à faire mes observations sur ce qui se passa dans la loge royale. Elle avait été beaucoup agrandie, devant contenir non seulement la cour de Naples, mais même la famille d'Orléans, qui ordinairement n'y est point admise. Ces puissances furent placées dans l'ordre suivant : la place la plus rapprochée de notre loge fut occupée par Mademoiselle d'Orléans, sœur du Duc; à sa droite, se plaça le prince de Salerne et, derrière ces deux, le Duc de Chartres et le Duc de Nemours ; à côté du prince de Salerne s'assit Madame, Duchesse de Berry, puis Madame la Dauphine, puis le roi de Naples, puis le roi de France, qui avait à sa droite la reine de Naples. Le Dauphin prit place à côté de la Reine et offrit la chaise à sa droite à la Duchesse d'Orléans. Mademoiselle d'Orléans et sa sœur, Mademoiselle de Valois, se placèrent à côté de leur mère et les deux dernières chaises du devant furent occupées par Mgr le Duc d'Orléans et le Duc de de Bourbon.

Madame la Dauphine me parut de très mauvaise humeur; elle parla peu et ce qu'elle dit fut dit en grognant. Le roi de Naples lui adressa plusieurs questions avec beaucoup de grâce; mais, Madame la Dauphine lui répondit d'une manière fort brusque en criant très fort dans les oreilles du Roi, comme s'il eût été sourd. Dans les entr'actes, elle ne s'est pas approchée une seule fois de la reine de Naples. Le roi de France a été charmant avec ses

illustres hôtes, il l'est toujours. Sa Majesté causa avec gaîté, tantôt avec la Reine, tantôt avec le roi de Naples ; la Reine parut très contente du spectacle et en exprima son contentement au roi de France et à son mari, auquel elle fit remarquer mille petits détails, de peur qu'ils ne lui échappassent. Elle a l'air bien bonne personne, bien aux petits soins pour le Roi.

Mme la Duchesse de Berry est dans la joie de son cœur depuis l'arrivée de ses parens ; pendant tout le spectacle, elle adressa, avec sa vivacité napolitaine, la parole à son oncle et, dans les entr'actes, elle causait avec son père et sa belle-mère d'une manière fort intime. Les rapports entre le roi et la reine de Naples et la Duchesse d'Orléans me parurent beaucoup moins cordiaux ; il y a quelque chose de guindé, de forcé, ils paraissent se revoir avec moins de plaisir.

Le bal qui aura lieu aujourd'hui chez Madame, bien qu'il doive être superbe, ne sera qu'une ombre en comparaison de la fête du Palais-Royal. Déjà depuis des semaines, on la prépare ; les terrasses sont converties en jardins, une nouvelle façade a été construite en toute hâte comme par enchantement. Il n'y a pas quinze jours, il y avait à la place de la superbe galerie qu'on peut voir maintenant, quantité de chétives maisons bien sales, habitées par de pauvres ouvriers ; ces humbles demeures où régna la plus profonde misère sont converties en une pompeuse salle ; enfin 150 000 francs doivent être dépensés pour éblouir le roi de Naples pendant quelques heures.

31 mai. — Il y a eu hier grand dîner pour la famille de Naples, chez le prince de Castel-Cicala. Voici la liste des invités : le roi et la reine de Naples et le prince de Salerne, Monsieur le Duc et Madame la Duchesse d'Orléans, ses deux filles et sa belle-sœur ; des jeunes princes, il n'y avait que le Duc de Nemours ; le Duc de Chartres étant un peu indisposé a voulu se soigner pour le bal d'aujourd'hui, qui ne sera pas peu fatigant pour lui ; du corps diplomatique, il n'y avait que les ambassadeurs, tels que le nonce, l'ambassadeur de Russie, d'Autriche, d'Angleterre, de Sardaigne, d'Espagne.

Jamais on n'a vu faire de plus grands préparatifs pour une fête que ceux qui se font pour le bal du Palais-Royal ; 400 personnes y travaillent pour achever les décorations destinées à la fête.

Revenons maintenant à quelques petits détails d'étiquette du dîner que l'ambassadeur de Naples a donné à son maître et souverain. Le prince et la princesse de Castel-Cicala avec leurs deux fils, en allant au dîner, ont précédé la cour comme pour lui indiquer le chemin et cela aux sons des fanfares. Une fois arrivés dans la salle du dîner, la princesse s'est mise derrière la Reine avec une assiette en or à la main comme pour la servir, le prince fit de même ; comme de raison ni le Roi, ni la Reine n'ont accepté. Alors le prince s'est assis à un bout de la table et la princesse à l'autre, se levant de temps en temps pour demander à Leurs Majestés si elles n'avaient pas besoin de leurs services. On a bu aux santés des rois de France, de Naples et d'Espagne, de notre prince impérial et du Duc de Chartres, les deux Ferdinand. Après le dîner, le prince et la princesse de Castel-Cicala et leurs deux fils, le prince de Calvello et le marquis Ruffo ont encore reconduit la cour, chacun une bougie à la main, ainsi que le demande l'étiquette.

1er juin. — Voici quelques détails sur la fête donnée par le Duc d'Orléans. J'ai fait le tour de la galerie avec la Cour, donnant le bras à la princesse de Bauffremont ; je ne fus séparé du Roi que par les princes, par Mme de Bethisy, dame d'atours de Madame et par la duchesse de San Valentino. J'ai donc tout vu, tout entendu. Lorsque le Roi fut arrivé vis-à-vis du jet d'eau, il salua le peuple et il en fut beaucoup applaudi. En ce moment, un coup d'air s'éleva et arracha quelques petits cris de détresse à nos dames qui se voyaient déjà toutes défrisées avant d'avoir dansé. Le Roi, qui est la grâce et la bonté même et qui craignit peut-être que ce vent, s'il continuait, n'éteignît les lampions et ne dérangeât la fête, dit en riant au Duc d'Orléans et à nous autres qui étions présens :

— Messieurs, ce vent est bon pour ma flotte d'Alger.

Ce bon mot rendit la première gaîté à la société, on en rit ; la phrase vola de bouche en bouche, le vent en attendant cessa aussi et le calme se rétablit dans l'air et dans l'âme de nos belles dames.

En lisant le *Journal des Débats*, on le croirait la plus royaliste de toutes les feuilles. *Des enfans, dit-il, se jetèrent en signe de joie des chaises à la tête.* Le mensonge est trop absurde ! Voilà le fait : Je dansais dans la galerie du Théâtre-Français lorsqu'on

vint me dire qu'il y avait tumulte au jardin du Palais, qu'on se jetait des chaises ardentes à la tête. La contredanse finie, je m'y rends. Qu'on se figure une immense place remplie de monde qui se presse, se foule; c'est le mouvement de la mer orageuse, mais plus effrayant encore, car toutes ces vagues vivantes sont animées par la plus horrible malveillance. *A bas les habits galonnés*; *à bas les aristocrates!* crie-t-on de tous les côtés. Cependant un grand feu s'élève autour de la statue d'Apollon, on le nourrit avec des chaises, on les y jette les unes après les autres; déjà les flammes s'élèvent plus haut que les combles du Palais-Royal. Quel spectacle! Cette clarté effrayante, cette fumée qui monte en tourbillon jusqu'aux nues, ces murmures, ces cris des femmes qu'on écrase, tout cela dans ce palais superbe, garni de lampions de toutes les couleurs, tout illuminé intérieurement, au milieu d'une fête! Ces cris de la révolte se marient aux sons de la musique, des contredanses et des valses; plusieurs vieux Français, témoins des scènes de l'année 91 et 92 et qui se trouvaient en même temps que moi sur cette galerie, en frémirent; ils cherchèrent en vain à cacher leur terreur; elle était peinte sur leurs figures. Cette frayeur se communiqua aux autres personnes présentes, et point de troupes, point de gendarmes n'arrivent.

Comme dans la Révolution, un homme monte sur une tribune faite avec des planches qui avaient servi pour l'illumination du jardin; cet homme commence à haranguer le peuple; mais il ne peut se faire entendre, le tumulte devient plus grand de seconde en seconde. Enfin quelques gendarmes arrivent. Mais comment contenir une foule aussi immense? Aussi sont-ils bousculés, poussés, des débris ardens de chaises, des lampes allumées leur volent à la tête et les inondent de suif et d'huile bouillante; bientôt, ils sont séparés les uns des autres, et le peuple acharné parvient à désarmer un de ces malheureux. Il est jeté par terre, foulé aux pieds, rossé, abîmé; on l'aurait achevé sans doute; mais, heureusement pour lui, la garde d'honneur du Palais-Royal vint à son secours; on l'emporte sans connaissance. D'autres troupes arrivent presque en même temps avec la garde d'honneur et parvinrent bientôt à déblayer tout le jardin. Sept ou huit des principaux meneurs sont arrêtés, le harangueur en tête, qui se trouve être rédacteur d'une feuille archi-libérale ou révolutionnaire.

Un officier anglais donnant le bras à deux de ses cousines se trouva en même temps que moi sur la galerie; il se distingua parmi nous autres curieux par sa curiosité au point de se faire remarquer du peuple massé dans le jardin. Mille voix font chorus en criant : *A bas l'Anglais ! à bas l'Anglais !* et il fut sifflé et hué ; cette démonstration peu bienveillante le rendit furieux et il n'en fut que plus comique.

— Il ne vous reste rien de mieux à faire, monsieur, lui dis-je, que de rentrer dans le palais, et nous serons sifflés tous en masse, ce qui est moins désagréable parce qu'on se trouve en bonne compagnie ; mais, si vous essayez de braver le bon peuple de Paris, il n'en finira pas jusqu'à demain.

Chemin faisant, je rencontrai à l'un des buffets qui donnait sur la terrasse Mme de Jourgue, une des dames de la Duchesse de Berry et sa sœur, Mme de Pisieux, filles de feu Mme de Montboissier, fille de M. de Malesherbes. Toute cette famille est un véritable dépôt d'esprit; mais ces dames n'épargnent pas toujours leur prochain. Mme de Pisieux donnant le bras à son gendre, le prince d'Hénin, nous aperçoit, vient à nous et nous fait mille petites remarques un peu méchantes, mais fort spirituelles. Nous étions à en rire lorsqu'un des valets de pied s'approche de nous et dit d'une manière solennelle :

— Messieurs, mesdames, voilà un monsieur qui a son chapeau sur la tête ; que dois-je faire ?

A cette apostrophe, Mme de Pisieux prend la parole et lui dit de la manière la plus sérieuse du monde :

— Comment ! vous ne savez pas que les grands d'Espagne ont le droit de se couvrir devant le Roi même, à plus forte raison en présence de quelques meringues ; sans aucun doute, ce monsieur est grand d'Espagne :

Le valet de pied fut satisfait et laissa en repos son prétendu grand d'Espagne. Nous en rîmes comme des fous.

8 juin. — Mme de Bourmont est fort en peine de la flotte ; une brise contraire la retient toujours à Palma. Il ne fait que pleuvoir cette année ; c'est un été qui ne nous promet pas un très agréable séjour à Dieppe ; au moins, nous trouverons-nous en nombre, car je ne sais qui n'y va pas cette année.

Il n'y a pas de misanthropie qui tienne à l'accueil qu'on nous a fait à Maintenon ; le duc et la duchesse de Noailles,

Mlles de Beauvillers et de Mortemart vinrent à notre rencontre et nous dirent mille choses bienveillantes et aimables. Les premiers jours, le temps fut affreux; nous fûmes confinés dans l'intérieur du château et réduits aux plaisirs d'un salon de Paris. La petite société qui s'y trouvait était composée de plusieurs parens et parentes des Noailles, ainsi que le vicomte Henri de Mortemart, le duc de Mortemart, la comtesse de Saint-Aldegonde, belle-sœur de ce dernier avec ses deux filles, le comte Maurice de Noailles, neveu du duc, Mlle de Girardin, gouvernante de Mlle de Beauvillers et M. Mazas, auteur d'un ouvrage qui vient de paraître, intitulé : *La vie des Grands Capitaines français au moyen âge.*

Du matin jusqu'à cinq heures et demie où l'on alla faire sa toilette pour le dîner, nous avons causé, nous avons ri beaucoup, nous sommes allés et venus des salons dans nos appartemens, de nos appartemens dans la galerie. J'ai donné aux demoiselles des leçons de valse et de galop ; nous avons dessiné, on a fait la lecture, etc.

Un jour, Mme de Saint-Aldegonde nous a donné des détails sur la Cour de Napoléon. Mme de Saint-Aldegonde fut une des dames du palais de Marie-Louise. Son premier mari vivait encore, et Mme de Saint-Aldegonde d'aujourd'hui était alors la maréchale Augereau, duchesse de Castiglione.

— Napoléon, nous dit-elle, était insupportable dans l'intérieur en ce qu'il se mêlait de tout et qu'il se donnait la peine de nous gronder en personne et il choisissait ordinairement pour cela un cercle ou autre réunion à la Cour, ce qui amenait des scènes effroyables; aussi en avions-nous une peur indéfinissable.

Pendant notre séjour à Maintenon, Mme la duchesse d'Escars avec sa sœur la comtesse de Lorges et Mme la comtesse de Cossé vinrent faire visite aux Noailles; nous eûmes tous grand plaisir à recevoir ces dames et la duchesse m'invita avec tant de grâce à passer quelques jours dans son château que je ne pus résister à une aussi aimable proposition.

Nos soirées se passaient agréablement ; on faisait de la musique, la lecture ; on racontait des histoires de revenans, on jouait aux proverbes, on chantait; enfin on s'amusait comme l'on s'amuse à la campagne. Tout le monde était en train de gaîté, excepté Henri de Mortemart, qui avait la mine d'un

amoureux jaloux? L'objet de son admiration est Mlle de Beauvillers, et celui de sa jalousie, ce fut votre très humble serviteur qui tout bêtement ne s'en est pas aperçu; ce n'est qu'ici qu'on m'a mis sur la voie.

A notre retour de Maintenon, nous nous sommes arrêtés à Rambouillet, autre château royal, avec un parc superbe planté par Le Nôtre; nous avons vu la laiterie que Louis XVI a fait construire et son appartement si modeste; il ne pouvait être autrement pour convenir aux goûts simples de ce Roi. Quel contraste avec Louis XIV, qui aima tant la magnificence, et Louis XV, qui fut le prince le plus voluptueux de son siècle. Mais ce qu'il y a de plus amer dans la suite de ces souvenirs, c'est que ce bon Louis XVI a dû expier avec son sang, celui de sa femme, de sa sœur et de son fils, les fautes de ses ancêtres.

23 juin. — La convocation des collèges électoraux des vingt arrondissemens a été retardée de dix-neuf jours. Quelqu'un qui s'entend aux affaires des provinces, m'a dit que M. de Peyronnet n'aurait pu mieux faire; il obtient par là la revision des collèges par la Cour de Cassation. Quelles que soient d'ailleurs les élections, le Roi tiendra ferme, et si les deux cent vingt et un reviennent à la Chambre, il la dissoudra de nouveau et gouvernera par ordonnances. On n'est pas inquiet pour Paris, sous le rapport des désordres, mais bien pour le Midi; cependant, je m'attends, à Paris aussi, aux pétards et aux illuminations pendant les élections.

25 juin. — Les élections des petits collèges sont détestables, l'on devait s'y attendre; les deux cent vingt et un nous reviennent presque tous dans la Chambre l'un après l'autre.

Les Algériens se défendent très bien, à ce qu'il paraît; ils forment avec des chameaux des espèces de murs mobiles derrière lesquels ils se cachent pour tirer sur les Français; parfois ces animaux s'élancent ventre à terre dans les rangs français et percent les lignes. M. de Bourmont fut obligé d'y rendre attentives ses troupes, auxquelles ces manœuvres imposaient beaucoup. L'artillerie d'Alger doit être excellente, à ce que l'on dit.

Le roi d'Angleterre est au plus mal.

28 juin. — Hier, le télégraphe nous a donné la nouvelle du

décès du roi d'Angleterre George IV; il passa le 26, à trois heures un quart du matin. Cet événement, bien que l'on s'y attendît depuis longtemps, a fait quelque sensation. C'est une perte pour l'Autriche, le feu Roi aimait beaucoup notre Empereur; le duc de Clarence nous aimait moins peut-être; nous aimera-t-il davantage comme roi Guillaume d'Angleterre. Si le nouveau Roi change son Cabinet, comme on le dit, ce ne sera ni agréable, ni utile au ministère Polignac.

Dieppe, 15 juillet. — Les derniers jours avant notre départ pour Dieppe, je fus si occupé qu'il me fut impossible de continuer mon Journal. Le 7 et le 8, tout Paris fut en alarme, on croyait l'armée perdue. L'amiral Duperré, dans un rapport, déclarait que la baie où il se trouvait n'était pas tenable, ayant le vent contraire, qu'il serait par conséquent obligé d'abandonner cette position. En ce cas, l'armée eût été sans vivres, sans munitions de guerre, ce qui aurait été d'autant plus fâcheux que des milliers d'Arabes et de Bédouins accouraient de tous côtés pour fondre sur l'armée française. Ces bruits bouleversèrent toutes les têtes. Le 8, j'ai passé ma soirée chez Mme de Bellissen, femme très bien pensante et réunissant chez elle tout ce qu'il y a de plus royaliste au monde. Le duc de Rauzan en fut, et c'est même lui qui vint nous détailler avec une figure longue d'un aune tout ce qui est arrivé à l'armée et surtout ce qui lui arrivera encore.

— Le royalisme, dit-il, est perdu et si nos soldats périssent à Alger, ma foi, le Roi n'aura rien de mieux à faire que de s'en aller; nous ne pouvons plus le défendre, les Bourbons n'ont aucun parti. M. de Polignac ne pourra défendre le Roi contre les libéraux, c'est-à-dire contre l'opinion de toute la France, car enfin, il faut nous l'avouer, toute la société s'est prononcée dans ce sens, et si M. de Polignac veut lutter contre elle en restant à sa place, il mériterait d'être pendu.

Les fonds publics, sur les bruits désastreux venus d'Alger, ont baissé de 2 p. 100. Encore le 9 juillet, à dix heures du matin, la consternation dans Paris a été générale. Mais, à deux heures, les canons des Invalides nous annoncèrent à coups redoublés la prise d'Alger. De ce moment, tout a changé de face; M. de Rauzan, qui la veille voulait pendre M. de Polignac, fut le premier à complimenter ce ministre; l'ambassadeur l'y trouva à midi.

Ce même jour parut dans l'*Universel* un article de M. de Chateaubriand qui était une espèce de profession de foi. A l'en croire, il aurait changé subitement d'opinion ; il serait devenu ardent royaliste, se déclarant contre la licence de la presse et prouvant comme deux et deux font quatre, qu'une nouvelle loi était absolument nécessaire. L'étonnement a été général ; l'ambassadeur en fit compliment au ministre, qui l'accepta avec plaisir, tout en disant qu'il n'avait aucune connaissance de cet article. Cependant, notre cousin descendit chez la princesse de Polignac pour lui faire visite et pour y trouver le prince Esterhazy (1), auquel il avait donné rendez-vous. Il fut encore question de cet article et les deux ambassadeurs exprimèrent leur étonnement de ce que le ministre des Affaires étrangères ne le connût pas.

— Si vous voulez prendre patience un instant, leur dit la princesse de Polignac, je vous donnerai là-dessus les éclaircissemens que vous désirez. Je vais faire venir un jeune homme de nos bureaux, qui est rédacteur à l'*Universel*.

Il ne tarda point à arriver ; on le questionne et il déclare que le tout n'était autre chose qu'une mystification ; que l'article était bien de M. de Chateaubriand, mais de l'année 1816 ou 17, qu'on y avait simplement changé les noms propres et les dates.

Jamais M. de Chateaubriand n'a été plus cruellement joué ; tout le monde, jusqu'à ses amis les plus intimes, a été la dupe de cette mauvaise plaisanterie, car certes, c'en est une bien cruelle. Je n'aime pas M. de Chateaubriand, mais je désire que justice se fasse également pour tout le monde ; il n'est pas loyal de falsifier un acte, car, dans ce moment, M. de Chateaubriand ne pense plus ainsi qu'il pensait dans le temps où il a écrit cet article ; il ne peut l'avouer aujourd'hui, tant pis pour lui ; mais cela ne donne pas le droit aux autres de l'humilier publiquement.

Le prince Esterhazy a été pendant son séjour à Paris de la meilleure humeur du monde ; c'étaient des éclats de rire, des *shake hands*, des embrassemens de tous côtés ; il a eu surtout beaucoup de bonté pour moi et m'a invité à plusieurs reprises à venir le voir à Londres. Cet ambassadeur a quitté Paris la veille de notre départ pour ici et après un dîner qu'il fit chez nous

(1) Ambassadeur d'Autriche à Londres.

avec lord et lady Stuart, la princesse de Vaudemont, le ministre des Pays-Bas, la duchesse d'Escars et encore quelques hommes dont il ne me souvient plus. Le soir, nous avions quelques visites qui vinrent pour nous faire leurs adieux : parmi ces personnes étaient le duc et la duchesse de Rauzan, la marquise de Podenas et autres. Le comte Litta, Milanais et grand chambellan de Russie, qui se trouve en ce moment à Paris, fut aussi une des visites de ce soir; il vint avec son neveu de ce nom, qui est attaché aspirant et qui travaille en attendant dans notre chancellerie d'État. Il a eu la permission de passer quelques jours à Paris.

Le comte Litta avait épousé la mère de la princesse Bagration; il a perdu sa femme depuis peu et est venu à Paris pour voir sa belle-fille et pour lui remettre les superbes diamans de sa mère.

Le pauvre Amédée de Bourmont a été bien grièvement blessé; une balle lui a traversé le corps. Le Roi, à cette occasion, a fait complimenter sa malheureuse mère; on a cependant des nouvelles plus rassurantes sur son compte, et il est même tout à fait hors d'affaire, à ce que l'on dit.

Dieppe, 26 juillet. — Entre les personnes marquantes qui se cachent à Dieppe, il y a Mme d'Alopeus et Mme Récamier. Mme d'Alopeus prétend que toutes nos grandes dames l'effrayent; il n'y a vraiment pas de quoi. Lorsqu'on est douce et sans prétention comme elle, qu'on ne cherche pas à enlever quelque adorateur, alors on est très bien reçu par nos dames; mais il faut renoncer à avoir un salon rempli d'aspirans, de soupirans et d'expirans, ainsi que cela est le cas chez Mme d'Alopeus, à Berlin. A la voir, on le conçoit : sa douceur charme, et son organe jeune et sonore vous fait oublier qu'elle a quarante ans; ma vue basse me fait encore plus d'illusion.

S'il n'y avait pas tant de polissons à Dieppe, j'aimerais beaucoup à dessiner d'après nature; mais ils m'entourent, me gênent beaucoup et cependant je ne puis me résoudre à les gronder ou les chasser parce qu'ils sont heureux; c'est une fête pour eux de me voir dessiner; ils ont si peu de plaisir dans le monde qu'il serait cruel de ma part de les en priver par la simple raison que cela m'ennuie. Demain, il y a grand bal que la ville nous donne.

Dieppe, 28 juillet. — Nous venons de recevoir de Paris la nouvelle que la Chambre des députés est dissoute, avant de s'être réunie. Les journaux sont supprimés, il n'y a donc plus de licence de la presse! La loi d'élection est changée. Voilà des événemens qui bouleversent tous les calculs des libéraux. Cependant, le remède est trop fort, il me semble, pour ne pas laisser craindre une forte crise; enfin, pour sauver tout le corps, quelques membres doivent souffrir.

M. de Chateaubriand, qui arrive en ce moment de Paris, ne savait encore rien de la grande nouvelle, tant on a tenu cette mesure secrète. On devine sa stupéfaction; encore un peu et il aurait eu une attaque d'apoplexie; il s'apprête à aller rejoindre ses chers amis consternés. Je ne doute point qu'il n'y aille autrement que pour agir.

Monsieur et la marquise de Crillon, tous les deux archi-libéraux, nous ont fait visite ce matin. Vous auriez dû voir leur figure longue de deux aunes. M. Anisson ne voit que révolution, que massacre partout où il se trouve.

— Il est triste pour moi, me disait-il, de voir recommencer des révolutions après en avoir vu pendant trente ans de ma vie; je croyais finir mes jours en repos; au lieu de cela, ne voilà-t-il pas que le gouvernement provoque lui-même des scènes sanglantes, et cela sans aucune raison; jamais la France n'a été plus tranquille, plus heureuse qu'en ce moment; jamais il n'y a eu plus de prospérité, plus d'aisance réelle. Eh bien! de plein gré, si ce n'est pour soutenir M. de Polignac, on use de rigueur envers un peuple qui ne demande que le repos.

— Vous croyez donc, lui demandâmes-nous, qu'il y aura des scènes sanglantes?

— Indubitablement.

Nous fûmes interrompus dans notre conversation par le sous-préfet de Dieppe, qui s'efforçait de nous convaincre de ses sentimens royalistes; cependant, cela ne partait pas du cœur, car lui aussi, ce me semble, penche un peu pour le libéralisme. M. de Crillon qui, pendant toute notre conversation, ne faisait autre chose que soupirer sans nous régaler de ses idées, profita de l'arrivée du sous-préfet pour s'esquiver.

Nous avons eu des nouvelles par une lettre de l'ambassadeur. La capitale, au moment où il écrivait, était dans la plus parfaite tranquillité. Cette lettre est datée du 26, à cinq heures du

soir. On craignait cependant qu'il n'y eût quelques troubles pendant la nuit, surtout dans les rues où se trouvent les hôtels des ministres. Déjà, dans la journée, on avait cassé quelques vitres et insulté la voiture du prince de Polignac, mais ces attroupemens ont été très facilement dissipés.

Sur la terrasse, M. de Léon vint à moi en me disant que dans ce moment arrivait un valet de chambre de Mme de Biron, qui est parti de Paris le 26, à huit heures, et qui prétend que toute la capitale est en révolte, que les rues étaient encombrées de monde, qu'on avait été même obligé de tirer sur le peuple. Je crois, moi, que dans tout cela il y a beaucoup d'exagération ; cependant, ces bruits vrais ou faux nous inquiètent tous beaucoup.

M. de Polignac, après qu'une de ses voitures eut été assaillie par la populace, et couverte de boue, qu'on eut lancé des pierres sur les domestiques, que les vitres de sa voiture eurent été brisées, M. de Polignac écrivit une lettre au Préfet de police, l'invitant à prendre les mesures nécessaires pour empêcher de pareils excès ; mais il n'y eut pas moyen de faire parvenir cette lettre à la police. Les domestiques, tout effrayés du traitement que venaient d'éprouver leurs camarades, ne voulurent point s'en charger.

— Si c'est ainsi, leur dit M. de Polignac, j'irai moi-même.

Et il l'exécuta. Heureusement, il ne fut point reconnu, sans quoi c'en aurait été fait de lui ; la populace, montée comme elle l'est en ce moment, l'aurait mis en lambeaux. Cependant, non content d'avoir remis sa lettre, il parcourut à pied toutes les rues où il y avait des attroupemens, c'est-à-dire au Palais-Royal, à la place des Victoires, dans les rues Saint-Honoré, de Rivoli, etc., et revint sain et sauf chez lui où il trouva tous ses gens en larmes ; ils croyaient qu'il ne pouvait rentrer. Les fabricans qui sont dans l'opposition ont congédié leurs ouvriers pour augmenter le nombre des mécontens ; malheureusement, cela ne leur réussira que trop bien ; mais aussi seront-ils autant de victimes, car, cette fois-ci, il paraît qu'on a pris d'avance des mesures assez fortes pour réprimer ces perturbateurs du repos public. Ce ne sera pas comme sous Louis XVI, qui, en voulant épargner quelques misérables, s'est livré lui-même, sa dynastie, tous ses amis et toute l'Europe à la fureur d'un peuple effréné. Il n'y a point à se faire illusion, nous revoilà à la veille d'une

révolution. On voudrait bien faire une répétition des années 1790, 1791, 1792, etc., mais, cette fois-ci, je l'espère, la royauté sortira triomphante de la lutte.

L'on prétend ici qu'on avait proposé au Duc d'Orléans de monter sur le trône de France, mais qu'il ne l'avait point accepté. Le Roi a voulu que le Duc de Bordeaux, comme à son ordinaire, allât faire sa promenade à Bagatelle; la populace de Paris le sut, et aussitôt une immense quantité de gens armés s'y porta; heureusement, un régiment de la garde instruit à temps parvint à couper l'enfant de France de la horde sanguinaire et il put se sauver auprès du Roi qui le croyait perdu... Je tiens ces détails d'un rapport que le comte de Well, commandant de place à Paris, a fait au général Coutard qui était ici à prendre des bains de mer.

La consternation est à son comble; le *steamboat* est parti aujourd'hui de notre port, surchargé de monde, surtout d'Anglais qui se sauvent dans leur pays; les changeurs d'ici ne veulent plus accepter l'argent français en échange de celui d'Angleterre. Le général de La Fayette, le duc de Choiseul, le duc de Broglie et M. de Montesquiou sont à la tête de cette immense conspiration, car, en ce moment, on ne doute plus que cela a été mené de longue main. Une estafette arrivée au général Coutard, au moment où il montait en voiture pour Paris, lui apporta une lettre du commandant Well, dans laquelle il dit : « Depuis deux heures, nous avons le dessus, nos troupes se battent bravement, les renforts nous arrivent de tous les côtés, nous en avions grand besoin. » Malgré tout cela, il invite cependant le général Coutard à se rendre le plus vite possible sur les lieux. Dans quel temps vivons-nous! Le nombre de tués et de blessés est incalculable. Les premières scènes ont commencé sur la place des Victoires et dans les environs, notamment dans la rue Saint-Honoré; on y a abattu les réverbères, et des gens armés ont tué tous ceux qu'ils rencontraient dans les rues; on a emporté plusieurs cadavres de femmes même, tout couverts de coups de poignards et de sabres. Quatre gendarmes ont été pendus aux lanternes, comme dans la première révolution. L'ambassadeur dont nous avons eu des nouvelles aujourd'hui nous mande que le faubourg Saint-Germain était tranquille jusqu'à présent; mais on n'est pas sûr de ce qui arrivera d'une heure à l'autre; je crois qu'il faut se préparer à tout.

Dieppe, 30 juillet. — Ce matin, je suis sorti à 9 heures pour aller à la terrasse; j'y ai trouvé Gérald de Rohan, Biron et le frère cadet des Bongars; les dames de ma connaissance étaient à prendre leur bain de mer; nous parlâmes des tristes événemens du jour, on ne pense plus à autre chose! Cependant la société depuis hier a changé d'aspect, les opinions sont plus tranchées et on est beaucoup à s'observer; chacun regarde avec méfiance autour de lui, on a peur de se compromettre.

— Eh bien! Gérald, dis-je à Rohan, n'allez-vous pas à votre régiment?

— Que voulez-vous que j'y fasse? je reste ici, à moins que je reçoive des ordres de mon colonel.

— Et vous, comte Biron? J'entends que votre régiment est en marche sur Paris.

— Oui, comte, mais précisément pour cela, je ne saurais où le rejoindre.

Le Roi ne peut compter que sur bien peu de personnes. En voici une preuve. Faisant hier quelques visites avec l'ambassadeur, nous allâmes aussi chez Mme Alfred de Noailles; elle n'y était point; mais comme il n'y avait pas de domestique non plus, nous montons et nous trouvons dans le salon Mlle Cécile :

— Savez-vous les terribles nouvelles que nous avons eues de Paris? Les canons grondent dans la ville, il y a massacre général; c'est bien triste; enfin lorsque toute la France est contre *une famille*, il faut bien qu'elle cède!

Ce sont les propres paroles de Mlle Cécile; il faut avoir seize ans pour les prononcer devant l'ambassadeur d'Autriche. Sa mère ne l'aurait pas dit devant nous; mais cela n'empêche pas qu'elle le pense aussi bien que sa fille.

Jusqu'à présent, Rouen est tranquille, on est parvenu à mettre la presse hors d'état de nuire. Malgré cela, le *Journal de Rouen* a reparu. Ces gens, prévoyant qu'ils ne pourraient lutter longtemps avec la gendarmerie, avaient eu soin d'imprimer d'avance trois éditions qui sont remplies de mensonges afin d'alarmer la province. Dieppe jouit encore de la plus parfaite tranquillité.

4 heures. — La poste ne nous est point arrivée, nous sommes donc sans nouvelles. Nous apprenons par la diligence de Rouen que cette ville est tranquille; mais ce qui m'attriste, c'est que

M. de Clermont-Tonnerre y est venu de Paris, sans troupes et avec l'ordre de laisser paraître le *Journal de Rouen*, ce qui prouve qu'on est obligé de faire des concessions.

10 heures. — Je viens de la terrasse; deux messieurs du Trésor anglais viennent d'arriver, ils nous ont donné des détails qui font frémir. La ville de Paris est cernée; on ne laisse plus ni sortir en voiture, ni entrer qui que ce soit. Un vague affreux règne en ce moment sur la destinée de cette malheureuse capitale. Les uns disent que le Roi avait envoyé des ordres le 29, à cinq heures du matin, pour faire cesser le carnage qui durait déjà depuis le 27, à trois heures après midi, où ces horreurs commencèrent, et que Sa Majesté voulait prendre la ville par la faim; d'après d'autres versions, le Roi, après avoir tenu conseil, avait décidé de faire des concessions. Si c'est vrai, quel exemple pour tous les peuples de l'Europe! Espérons que le Roi n'est pas encore réduit à cette extrémité; il ferait mieux, ce me semble, d'abdiquer.

Presque toutes les rues de la rive droite de la Seine sont dépavées, c'est-à-dire le faubourg Saint-Honoré avec le quartier de la Chaussée d'Antin, les boulevards, le faubourg Saint-Jacques, Saint-Denis et Saint-Antoine; la populace s'était armée de pavés et, de tous les étages, une grêle meurtrière tombait sur les malheureuses troupes du Roi; un régiment des lanciers de la garde est anéanti, de même tous les régimens suisses qui étaient à Paris. Cette ville est, à ce que l'on assure, comme un champ de bataille après le combat le plus horrible. Les libéraux chassés deux fois de l'Hôtel de Ville sont parvenus à s'en emparer pour la troisième fois. Tous les gendarmes pris ont été pendus aux lanternes. Les gens que les gardes nationaux rencontraient dans les rues étaient forcés de se joindre à eux et s'ils résistaient, on les achevait. On dit que le drapeau tricolore flotte sur le pavillon de l'Horloge.

Le Duc d'Orléans est à Neuilly.

Des élèves de l'École Polytechnique sont parvenus, je ne sais pas comment, à s'emparer de quelques pièces d'artillerie et en font maintenant le plus diabolique usage, à la tête de la garde nationale. Mme de Laborde, femme archi-libérale et tante de Mme Alfred de Noailles, se trouve à Paris en ce moment; elle écrit à sa nièce que la cause des libéraux était menée avec une

telle adresse, une telle prévoyance que cela surprenait même ceux qui désiraient le plus cette marche des affaires. Les arbres des Champs-Élysées et des boulevards, ont été abattus pour en faire des barricades. Pendant plusieurs heures de suite, la troupe a tiré dans les croisées des maisons. Un jeune Anglais que nous avons vu ici il y a cinq jours, qui était venu de Brighton pour voir Dieppe, et avait eu la malheureuse idée d'aller à Paris, y a trouvé ainsi la mort dans un hôtel garni de la rue de Richelieu. M. de Polignac et tous les autres ministres sont encore toujours à l'hôtel des Affaires étrangères avec canons devant la porte. Mme de Polignac et ses enfans sont à la campagne à quelques lieues de Paris. Les ambassadeurs avec leurs secrétaires sont aussi chez eux sans pouvoir bouger.

Les billets de banque sont en ce moment hors de tout cours. J'ai voulu en faire changer un de 500 francs et on n'a pas voulu m'en donner cinq sous :

— Ce n'est qu'un chiffon, disait-on à notre valet de chambre.

Dieppe, 31 juillet, 11 heures matin. — Point de lettres, point de courrier ce matin; les seules nouvelles qui circulent aujourdhui sont puisées dans le détestable *Journal de Rouen*, qui déjà parle d'échaufaud et d'un *Moniteur* publié à Paris par un *gouvernement provisoire*.

On dit, et c'est même malheureusement fort probable, que le maréchal Marmont a été tué pendant les massacres par un élève de l'École Polytechnique. Le duc de Choiseul, Casimir Perier et Laffitte sont allés, dit-on, à Saint-Cloud pour traiter avec le Roi. Le parti révolutionnaire croit que le Roi fera toutes les concessions possibles pour se maintenir sur le trône; les royalistes disent que, si cela arrive, le Roi est perdu, c'est mon opinion aussi. Il vaut mieux pour lui qu'il abdique en faveur du Duc de Bordeaux et qu'il nomme un régent.

Au reste, tout va absolument comme dans la première révolution, mais avec plus de rapidité et d'une manière plus cruelle, plus horrible encore. Il est donc à craindre que le Roi ne s'engage dans la même voie que Louis XVI. On croit qu'il y a eu six mille hommes tués dans Paris; les troupes étaient déjà sorties de cette malheureuse ville que l'on s'égorgeait encore. On a vu des femmes bien mises arracher le pavé des rues pour le lancer des toits sur les soldats du Roi. Les mal pensans, en

répandant aujourd'hui les bruits de leurs victoires, se disaient tout bas que le maréchal Bourmont marchait à la tête de vingt-cinq mille hommes sur Paris, et les royalistes se flattent que le Roi n'a reçu la députation des révoltés que pour gagner du temps. Ce ne sont là que des conjectures; nous ne savons rien de positif. Exister comme nous le faisons en ce moment sans savoir ce qui arrive à celui que nous aimons avant tous les autres, ce digne et vertueux représentant de notre cher Empereur, cela ne s'appelle pas vivre, c'est pire que la mort.

Le drapeau tricolore flotte en ce moment sur les Tuileries, sur la colonne de la place Vendôme, sur l'Hôtel de Ville et dans les bras de la statue de Louis XIV, sur la place des Victoires. La nouvelle de la mort du colonel des gendarmes, comte de Foucault, paraît se vérifier.

Notre petite société parisienne à Dieppe est déjà toute divisée; les opinions sont fort tranchées, et avant-hier soir, spontanément, la partie de cette société qui tient au Roi s'est réunie chez la princesse de Léon, et les autres chez Mme de Noailles.

Dieppe, 2 août. — Mgr le Duc d'Orléans, nommé par le gouvernement provisoire lieutenant général du royaume, a publié une proclamation dans laquelle il dit que la Charte dorénavant ne sera plus un mensonge, mais une vérité. Il a nommé pour ministres : Sébastiani, Affaires étrangères, Gérard, Guerre, Broglie, Justice, Louis, Intérieur? Truguet? Dupin? Guizot (réformé), Instruction publique.

Le Roi est parti, il y a quelques jours, de Saint-Cloud, s'est rendu à Versailles, et de là à Senlis pour se rapprocher, dit-on, des camps de Saint-Omer et de Lunéville. Madame la Dauphine n'a pas encore pu rejoindre le Roi. Mme la Duchesse de Berry a congédié, à ce que l'on dit, ses dames d'honneur.

Notre cousin nous écrit de Paris que les balles sifflaient dans notre cour de tous les côtés, au point qu'on n'était sûr nulle part de n'être pas atteint; cependant personne de nos gens n'a été blessé. Nous avons été ici pendant trois mortels jours sans nouvelles de Paris; la tranquillité n'a pas été troublée un moment à Dieppe.

Dieppe, 6 août. — Les événemens se succèdent si rapidement qu'on a à peine le temps de les noter. Que de malheureux

autour de moi, que d'existences détruites! Il est presque certain qu'il n'y aura plus de pairs héréditaires; ce sera la Chambre des députés, dit-on, qui nommera les pairs à vie; ce sera une belle réunion de gens!

M. de Chateaubriand se prépare en ce moment à nous jouer une belle comédie bien sentimentale; il veut porter le Duc de Bordeaux devant la Chambre héréditaire; il fera de superbes phrases, ce seront de belles paroles, tout cela pour nous jeter la poudre aux yeux. M. de Chateaubriand, nous diront ses amis, couronne sa belle vie; il est le seul qui défend la famille royale, cette famille qui s'est montrée si ingrate envers lui. Tout cela est préparé d'avance; il est sûr de ne point se compromettre par une semblable démarche, elle ne peut avoir aucun résultat.

M. de Flahault vient d'arriver de Brighton pour se rendre à Paris; c'est un grand libéral et ami des d'Orléans et, malgré cela, il trouve que l'on est allé trop loin et qu'il aurait mieux valu brider Charles X que faire le Duc d'Orléans Roi. Mme de Flahaut, née Lady Knigth, une véritable tricoteuse, a sauté de plaisir, au reçu des nouvelles de la révolution, au point qu'elle est devenue insupportable, même à son mari qui s'en est plaint à Mme Potocka.

Après la séance royale, la Duchesse d'Orléans se rendit avec sa famille dans la salle attenante à la Chambre des députés pour y attendre le Duc; plusieurs pairs la trouvèrent dans cette salle et lui firent leurs complimens; un des premiers fut le duc de Caraman.

— Je vous remercie bien, cher duc, lui dit la Duchesse d'Orléans, de cette preuve de votre attachement. Vous connaissez mon cœur et vous concevez combien il doit souffrir de tout ce qui se fait.

On dit que cette princesse ne fait autre chose que pleurer toute la journée.

Dieppe, 7 août. — Le prince de Bauffremont, aide de camp de Mgr le Duc de Bordeaux, a quitté la famille royale à Rambouillet; il est allé chercher sa femme à Courtalin et nous l'amena à Dieppe par mille détours pour ne point passer par Paris. Le Roi a quitté Rambouillet avec six voitures, à peine suffisantes à les contenir tous. Le prince de Bauffremont s'était offert de les accompagner, mais Mme de Gontaut lui a dit qu'il n'y

avait pas de place. Le prince prit donc la résolution de chercher sa femme et ses enfans à Courtalin, de les transporter ici pour pouvoir se rendre, en cas de besoin, en Angleterre.

— Les membres de la famille royale, me dit M. de Bauffremont, sont comme des personnes tombées du cinquième étage, tout étourdies, ne pouvant encore se retrouver dans leur position, ne sachant que faire, quel parti prendre. Madame voulait aller à Rosny prendre congé de sa chapelle où se trouve le cœur du Duc de Berry et faire encore quelques arrangemens dans l'hospice qu'elle y a fondé. On le lui déconseilla.

Mademoiselle vient d'écrire une lettre d'adieu à Mme de Léon et ses enfans : la princesse m'a dit que c'était l'épître la plus touchante possible. La Duchesse de Berry a congédié Mme de Jourgue et Mme de Meffray qui voulaient absolument aller avec elle; il n'y a que Mme de Bouillé qui l'accompagnera, la seule de ces dames qui n'ait point d'intérêts en France. Cette même considération fait aussi que Madame la Dauphine fera venir Mme d'Agoult qui est veuve sans enfans et qui déjà une fois l'accompagna dans l'exil ; Mme de Sainte-Maure, qui est en ce moment auprès d'elle, accompagnera cette princesse jusqu'à l'endroit où la famille royale s'établira définitivement ; alors elle retournera auprès de sa famille, et Mme d'Agoult, trop vieille et trop délicate pour être d'aucune utilité à sa maîtresse pendant le voyage, la rejoindra directement au lieu de sa retraite.

Le cardinal archevêque de Besançon, duc de Rohan, est, à ce que vient de me dire son frère Gérald, parti de Paris, le 27, dans sa voiture, avec deux domestiques derrière, quoi qu'on ait pu lui dire. Il fut arrêté à la barrière de Paris par la populace : on voulait le forcer à crier : « Vive la liberté! » on voulut le forcer à prendre la cocarde tricolore. Il refusa tout, sur quoi on l'arracha de sa voiture, qui fut pillée et brisée : lui-même a eu trois plaies sur la tête, et il aurait été tué si, heureusement pour lui, un adjoint, qui l'a reconnu, ne l'avait pris sous sa protection et sauvé en lui procurant un déguisement. Le cardinal de Rohan se trouve en ce moment en Belgique.

Dieppe, 9 août. — Il paraît qu'il n'est plus question de république; le parti de ceux qui veulent un gouvernement royal, limité, a pris momentanément le dessus. Mais le Duc d'Or-

léans aura-t-il assez de force pour se soutenir? Aujourd'hui déjà, alors qu'il n'est pas encore monté sur le trône, on lui dit des choses bien dures, comme par exemple « de se souvenir combien sont fragiles les grandeurs de ceux dont sont fragiles les sermens. » Cela veut dire tout simplement : « Prenez garde à vous, nous allons vous mettre sur le trône, nous pourrons aussi vous en faire descendre. »

Maintenant que le peuple se sent le plus fort, ces messieurs à la tête des affaires en ont peur et ne savent plus comment le contenir. C'est la république que l'on veut d'un côté, et un gouvernement monarchique limité de l'autre. Mais ce gouvernement qui est beaucoup plus gouverné qu'il ne gouverne, comment fera-t-il pour arriver à sa monarchie, toute limitée qu'elle doit être? Le seul moyen pour y parvenir, c'est d'endoctriner les basses classes, de les flatter et les effrayer avec quelque chose, mais avec quoi? Le peuple est en ce moment tellement rempli de ses hauts faits que tout se présente facile à ses yeux. La seule chose avec laquelle on peut lui en imposer en ce moment, c'est le retour de la branche aînée des Bourbons. Le gouvernement d'aujourd'hui s'en sert donc comme d'un épouvantail vis-à-vis d'une populace qui ne veut plus obéir.

Dieppe, 11 août. — La princesse de Léon vient de m'envoyer la petite lettre que Mlle de France vient d'écrire à elle et à ses enfans, la voilà telle quelle :

« Ma chère Osine, je suis bien affligée de tout ce qui se passe, mais je le suis doublement quand je pense que je suis éloignée de vous, ce qui m'arrive bien des fois par jour. Votre mère vous écrit. Elle a eu bien raison de vous envoyer Josselin. Vous devez être tranquille à Dieppe. Mon cher petit Fernand, comment se porte-t-il? et les bains de mer lui font-ils du bien? Isabelle, Louise, chères petites, vont bien, j'espère. Les bains leur font-ils plaisir? Je leur envoie mes *best love* et vous aime presque plus tous (s'il est possible de vous aimer plus que je ne vous aimais) éloignés si longtemps et nous dans le malheur; nous rencontrons des gens quelquefois très bons. O Fernand, que tous les malheurs de la France doivent vous faire de la peine! mais notre peine est bien grande, je suis sûre que vous en éprouvez autant que moi et nous ; mes idées se portent sou-

vent sur vous et je suis de cœur, d'esprit et de pensée avec vous; je vous suis sur le galet et dans la mer. Oh! je vous aime tant tous. Je vous suis toujours attachée. — Yours MANELLE. »

« A Isabelle et à Louise :

« Mes chères, j'espère que vous vous portez bien, je pense bien à vous toutes les deux, à Josselin, à Fernand. Je vous aime avec l'amour le plus tendre, le plus vif après la mère et le frère. Adieu. Toujours vous me retrouverez votre plus tendre amie. — MANELLE. »

J'ai conservé fidèlement son orthographe, sa ponctuation et ses alinéas et sa plume était encore un peu plus mauvaise que la mienne.

Dieppe, 14 août. — Charles X va à très petites journées; la Dauphine est presque toujours à cheval et Madame en habit d'homme. Elle a été obligée d'emprunter le chapeau d'un des messieurs de la suite, la pluie ayant abîmé son chapeau d'Herbault qui, certes, n'était pas fait pour un aussi rude service, de même ses robes, qui ne pouvaient pas la garantir ni contre le froid, ni contre la pluie. Elle se fit donc faire pour elle et ses enfans des blouses d'une étoffe très grossière comme les paysans en portent. Le Roi, pour se distraire, tire sur des moineaux, le Dauphin est pitoyable, la Dauphine pleure beaucoup, Madame est dans un état violent. La famille royale n'a pas encore décidé dans quel pays elle s'établira et si elle se décide enfin, est-elle sûre qu'elle y trouvera l'hospitalité? Madame engage beaucoup le Roi à aller en Sicile.

La plupart des personnes de la haute société de Paris vont voyager pour se mettre à l'abri des intrigues. Que de fortunes, que d'existences compromises! il n'y a presque pas une famille de notre connaissance qui n'ait fait des pertes très sensibles de fortune par la suppression des charges qu'elles avaient à la Cour ou dans les provinces. Toutes ces belles dames qui vivaient dans le plus grand luxe, entourées d'hommages et de richesses, ont aujourd'hui à peine de quoi vivre.

Dieppe, 17 août. — Je viens d'avoir un entretien avec le prince de Bauffremont qui arrive de Cherbourg, où il a accom-

pagné la famille royale. Il en est tout triste, tout accablé.

— Ce cortège, me disait-il, avait l'air d'un convoi. Madame la Dauphine, lorsqu'elle était avec nous autres, pleurait à fendre le cœur. C'étaient des cris de désespoir, mais en passant par les villes et les villages, elle reprenait sa dignité ordinaire. Madame était dans son costume d'homme. Il fait toujours froid sur les côtes du grand Océan, elle avait donc grand besoin de ce pantalon et de la blouse qu'elle s'est fait faire dans un village.

Mme de Gontaut est la seule personne de toute la Cour qui n'ait pas perdu la tête; elle était toujours de bon conseil; elle expliquait à Mademoiselle tout ce qui se passait autour d'elle; un jour, elle lui a dit :

— Mademoiselle aura soin de plier elle-même sa serviette, parce que nous n'en avons pas d'autres pour demain.

Effectivement, on était obligé de s'arrêter quelquefois deux jours dans un mauvais petit endroit pour faire laver les chemises des princesses et des princes, parce qu'ils n'en avaient point pour changer. Le duc de Luxembourg, un des capitaines des gardes du Roi et M. de Girardin, premier veneur, veulent accompagner le Roi jusqu'à l'endroit de son établissement. Ce dernier surtout a poussé son attachement pour son maître jusqu'à lui apporter 500 000 francs qu'il avait épargnés sur la somme destinée aux chasses.

— Les laboureurs qui voyaient passer notre triste cortège, me dit le prince de Bauffremont, avaient l'air stupéfaits, émus; les ustensiles leur tombaient des mains, ils ôtaient leur chapeau avec respect et nous regardaient avec attendrissement. Madame la Dauphine, le Roi et Madame ne permirent pas à MM. Schonen et maréchal Maison, commissaires que le lieutenant du royaume leur avait envoyés, de se montrer à leurs yeux; il n'y a que le Dauphin qui leur parla. En arrivant à Cherbourg, le duc de Polignac s'approcha de la voiture où étaient ses neveux, les enfans du prince Jules. Lorsqu'il ouvrit la portière, ces malheureux enfans poussèrent des cris lamentables : ils croyaient qu'on allait les assassiner. Ils avaient été tout le temps enfermés dans une berline avec les stores baissés; on les traitait comme des pestiférés, tant M. de Polignac est en exécration, même parmi les personnes de la Cour.

Au moment de l'embarquement parmi les gardes du corps

qui ont tous suivi le Roi à pied pendant son triste voyage, deux sont devenus fous de désespoir et l'un d'eux s'est donné la mort. Cette brave troupe s'est rangée sur la plage lorsque le Roi et sa fille sont montés dans le bâtiment qui devait à jamais les éloigner de la France. Ces hommes à grandes moustaches, qui paraissaient avoir un cœur de fer, pleuraient comme des enfans; ils cassaient leurs armes, ils se jetaient par terre de rage et de désespoir. M. de Bauffremont m'a dit que jamais de sa vie il n'avait vu chose plus déchirante. Madame la Dauphine pleurait comme jamais on n'a vu verser des larmes à personne; c'étaient des cris, des sanglots qui semblaient lui arracher le cœur. Elle exprima sa reconnaissance de la manière la plus affectueuse à tous ceux qui l'avaient accompagnée à Cherbourg, elle les embrassa et prit congé d'eux comme s'ils avaient été ses frères.

— Quoi qu'il arrive, je ne reverrai jamais plus la France.

Madame était bien plus furieuse qu'attendrie. Le Roi donna, en signe de sa reconnaissance à tous ceux de ses amis qui étaient présens à Cherbourg, l'ordre de Saint-Louis. Monsieur le Dauphin était tout à fait stupide, ne sachant que dire, que faire, au point que plusieurs personnes prétendent qu'il avait tout à fait perdu sa raison.

Chacun des membres de la famille royale fugitive veut s'établir ailleurs que les autres. Madame la Dauphine est pour la Saxe, le Dauphin pour le Danemark, Madame pour la Sicile et le Roi pour l'Écosse ou Klagenfurt en Carinthie. Je ne conçois pas ce qui peut l'engager à s'établir dans la plus triste de toutes les villes que j'aie jamais vues.

La conduite de M. et Mme Sauton, maître d'hôtel et première femme de chambre de Madame, Duchesse de Berry, a été un prodige d'ingratitude. Elle les avait comblés de ses bontés, au point qu'on la soupçonna de protéger M. Sauton plus qu'elle ne le devait. Ce qui est sûr, c'est qu'il avait avec Madame un air qui m'a bien des fois étonné; il lui répondait d'une manière fort insolente et il s'oubliait jusqu'à la gronder, à la brusquer, ce que la Duchesse, il est vrai, prenait fort mal; mais cela n'empêchait pas qu'il ne fît la même chose le lendemain. Mme Sauton de même avait aussi toute la confiance de la Duchesse. C'était elle qui réglait les comptes, qui payait tout; c'était une véritable puissance au château que la duchesse de Gontaut même

croyait devoir ménager. Eh bien! ces vilaines gens ont abandonné leur maîtresse, et pour comble d'infamie, ils se sont emparés de quantité d'effets, ainsi que le linge et une grande partie de la garde-robe de Madame, qu'ils firent transporter sous escorte hors la barrière et là ils se les partagèrent avec les autres domestiques, ce qui a fait que Mme la Duchesse de Berry s'est trouvée dénuée de tout. La ménagère de Rosny, femme que cette princesse ne protégea pas moins que le ménage Sauton, ne s'est pas mieux conduite pour elle.

Mme de Mun vient d'arriver ici avec Mme d'Astorg, sœur de Mme d'Oudenarde. M. et Mme d'Astorg ont aussi tout perdu, il ne leur reste que des dettes et des enfans. Une chose bien triste pour tout ce monde, c'est qu'il doit se dire que tout a été perdu par un manque de réflexion, par un moment d'indécision. Si l'on avait donné des ordres aux troupes qui étaient réunies en ce moment aux camps de Lunéville et de Saint-Omer, elles auraient au moins entouré le Roi; il aurait pu se retirer dans quelque place forte et il aurait pu traiter. Mais on avait perdu la tête. L'armée en grande partie est au désespoir, honteuse d'avoir été battue par la populace de Paris, par les étudians, par des tailleurs et des cordonniers. C'est des mains de ces misérables qu'elle a dû accepter la cocarde tricolore.

Le Roi était encore à Rambouillet et déjà on vendait à Paris les caricatures les plus infâmes, les plus indécentes qui représentaient ces malheureux souverains fugitifs. Il n'y a que Madame qui y a échappé. Il y a encore tous les jours des attroupemens dans Paris; ce sont des ouvriers qui demandent tous les jours autre chose. Le gouvernement en a fait expédier six qui doivent avoir été les principaux moteurs de ces rassemblemens; on les a exécutés en cachette, de peur d'exciter du mécontentement. Voilà des traits de ce gouvernement éminemment libéral. Un despote de l'Asie à peine se permettrait chose semblable.

Dieppe, 20 août. — J'ai été hier chez M. de Biron, qui m'a fait la lecture d'une lettre que son beau-père, M. de Mun, lui a envoyée. Celui-ci la tenait de M. Molé lui-même, à qui elle a été adressée par M. de Polignac. Elle est conçue à peu près dans ces termes :

« Mon cher collègue, — Me voilà votre prisonnier; faites

donc finir ces petites plaisanteries. Je veux me retirer des affaires, je ne veux plus que la tranquillité ; je compte m'établir à la campagne en France ou en Angleterre. Je préfère la France.

« J'ai laissé au ministère des *bas* et différentes choses que je vous prie de m'envoyer à la campagne. Signé : POLIGNAC. »

Cette lettre prouve qu'il a perdu la tête entièrement ; elle est datée de Saint-Lô où on l'a arrêté. Il a fait mille maladresses pendant sa fuite ; rien au monde n'eût été plus facile pour lui que de se sauver, d'autant plus que le ministère actuel ne demandait pas mieux que de le savoir libre, le nouveau gouvernement ayant intérêt à éviter un procès dont le dénouement lui sera toujours funeste. M. de Polignac avait poussé la pruderie jusqu'à ne pas vouloir habiter dans la même maison que Mme de Saint-Fargeau, bien qu'il se fît passer pour le domestique de cette dame. Il se logea donc dans une autre maison. Comme il était un peu souffrant, cette bonne, mais imprudente Mme de Saint-Fargeau passa sa journée à le soigner. Cette circonstance jointe à un gros diamant que ce prince domestique portait sur une bague le fit découvrir.

Le Dauphin s'est conduit pendant toute cette affaire d'une manière peu chevaleresque, ainsi que le prouve la scène affreuse qu'il fit au maréchal Marmont. Il le traita de lâche et lui arracha son épée que le maréchal, peu d'heures auparavant, avait tirée pour le défendre et voulut la casser, mais malgré tous ses efforts, il n'y parvint pas et la jeta dans un coin de la chambre. On peut juger de l'état du maréchal maltraité ainsi par ceux auxquels il s'est dévoué au péril de sa vie.

Le duc de Polignac est tout aussi irréfléchi que son frère. Voici un détail que je tiens du prince de Bauffremont, qui était présent à la scène que je vais rapporter. C'était encore à Saint-Cloud, la Cour était au moment de quitter ce château ; M. de Hocquart et autres étaient à parler des terribles événemens du jour et celui-ci, sans remarquer que le duc de Polignac était présent, dit :

— Il est incroyable que, dans un gouvernement représentatif, on veuille rendre le Roi responsable de ce qui s'est passé ; ce sont les ministres, qui en ont toute la reponsabilité, qui doivent en être punis.

— Oui, répliqua M. de Polignac, ce sont les ministres qui doivent être punis, et non pas le Roi.

— Oui, dit un autre, qu'on les pende, qu'on en fasse ce que l'on voudra, cela me sera fort égal.

— Oui, dit Armand de Polignac, qu'on les pende.

Il avait tout à fait oublié en ce moment que son frère était parmi eux.

Dieppe, 24 août. — Mme Charles de Gontaut, sœur du duc de Rohan, avait un gouverneur auprès de ses enfans. Cet homme, pendant les journées des 27, 28 et 29, est resté absent de la maison; on le croyait tué lorsque, tout à coup, il reparaît le quatrième jour, harassé de fatigue, tout couvert de poussière et de sang; on l'entoure, on le questionne.

— J'ai été assez heureux, leur dit-il, pour tuer neuf gendarmes.

Figurez-vous l'horreur, l'indignation de Mme de Gontaut; elle se sauva de la chambre pour se soustraire à cette horrible présence et lui fit dire de ne plus se montrer devant elle et de quitter la maison dans la journée. Le gouverneur du petit de Mun figura aussi dans ces malheureuses journées, mais d'une manière fort honorable. Ce fut pour sauver autant de personnes qu'il pouvait et au risque de ses jours.

Dieppe, 26 août. — Le Palais-Royal offre le spectacle le plus étrange. Partout l'on voit des placards ignominieux, des caricatures indécentes sur le gouvernement de Charles X. Ce malheureux Roi et sa famille sont livrés à la merci des pamphlétaires, à la vile spéculation de ces indignes pour lesquels rien n'est sacré lorsqu'il s'agit de leurs intérêts. Le Palais-Royal est le centre, le foyer d'où émanent tous ces ouvrages impies et obscènes; l'aristocratie et le clergé y sont surtout diffamés et livrés au mépris public. Voici les titres de quelques-unes des brochures que les colporteurs crient dans le Palais-Royal et vendent deux sous : *L'histoire du bonnet trouvé dans l'appartement de l'archevêque de Paris. — Les amours de Mme la Duchesse d'Angoulême avec Mgr l'archevêque de Paris. — Les amours secrètes de Mme la marquise de Podenas, dame d'honneur de Mme la Duchesse de Berry. — Les amours de Mme la Duchesse d'Angoulême et de Charles X. — L'histoire d'un jupon*

de la Duchesse d'Angoulême et d'un polisson de la Duchesse de Berry, trouvés aux Tuileries. Voilà les beaux ouvrages du jour, voilà les progrès que la civilisation a faits depuis la glorieuse Révolution des 27, 28 et 29 juillet. Les spectacles aussi deviennent insupportables; on y chante des hymnes nationaux pendant lesquels on force le public à s'agenouiller devant le drapeau tricolore.

Dieppe, 28 août. — Décidément, nous quittons Dieppe lundi prochain. Mme de Karolyi nous précède d'un jour; elle part demain, elle dînera chez nous mardi à l'hôtel d'Eckmuhl où nous arriverons à six heures, tout juste pour le dîner, car de Rouen à Paris il y a seize postes à faire; il nous faudra donc partir du grand hôtel de Rouen à six heures du matin pour arriver à Paris à six heures du soir.

A propos de l'acte de violence, commis par le Duc d'Angoulême contre Marmont, on raconte que le Roi, instruit de l'affaire et voulant rapprocher les parties brouillées, pria le maréchal d'aller faire des excuses au Dauphin. Marmont ayant refusé, le Roi lui dit en l'embrassant :

— Cher duc, c'est le dernier acte de dévouement et d'obéissance que vous accomplirez pour votre roi Charles X.

Marmont ne put résister davantage et alla faire acte de présence chez le Dauphin; celui-ci vint à sa rencontre et lui dit en dandinant :

— J'ai été un peu vif avec vous, cher Maréchal, vous me le pardonnerez, n'est-ce pas? Voyez-vous, je me suis fait bien du mal en voulant casser votre épée; je suis donc assez puni de mon emportement; il faut avouer que votre épée coupe bien.

Les cinquante sans-culottes qui sont allés chercher le nouveau Roi dans son château de Neuilly sont encore dans son antichambre au Palais-Royal; il n'y a pas moyen de les en faire sortir, tant ils s'y trouvent bien. Cependant, ce régiment de la Charte, voilà le nom qu'ils ont pris, était si peu vêtu, que c'était indécent, surtout pour les princesses qui devaient tous les jours passer devant eux. Le roi Philippe prit donc la liberté de leur faire faire des uniformes bleus.

Mme Merlin, femme du général de ce nom, qui, par sa position, se trouve dans le cercle le plus libéral de Paris et est l'amie intime, comme elle me disait elle-même, de tous les mauvais

journalistes du royaume, qu'elle voit sans cesse chez elle, m'a assuré que ces gens, tout prudens qu'ils étaient avant la Révolution, en perdaient la tête maintenant ; ils sont fous de leur succès et gâtent eux-mêmes leur propre ouvrage.

— Je ne me gêne pas avec eux, je leur ai dit mon opinion, je leur ai dit qu'ils ne savent plus ce qu'ils veulent et que leurs journaux n'avaient plus le sens commun : « Vous voulez défendre « la Charte et vous la détruisez vous-mêmes ; sous Charles X, « elle pouvait être violée, cela prouve qu'il y en avait une. Phi- « lippe Ier ne pourra jamais la violer parce qu'il n'y a plus de « Charte. » Le jour où j'avais cette conversation avec ces messieurs, continua Mme Merlin, le chef des rédacteurs du *Figaro* me montra quantité de lettres qu'on avait trouvées dans l'appartement de Madame. Cette correspondance était fort compromettante pour Madame, et ces messieurs voulaient à toute force la publier. Je parvins cependant à leur prouver l'indignité d'un semblable projet.

Madame, ce me semble, est très vulnérable lorsqu'il s'agit de lettres. Lorsque la nouvelle du pillage des Tuileries arriva à Saint-Cloud, Madame en perdit tout à fait la tête ; elle pleura, elle ne put cacher son agitation, son trouble ; enfin elle exprima les plus vives inquiétudes sur le sort d'une cassette qu'elle disait avoir laissée dans son appartement. Un des gardes du corps s'offrit à la rapporter à Son Altesse Royale, si elle voulait bien lui en indiquer la place. Il s'en fallut de peu que Madame n'embrassât ce brave garde du corps. Muni de ses instructions, il se déguisa en charbonnier et se rendit au château. On le laissa entrer sans obstacles, il trouva la cassette, la prit sous son bras, la cacha dans son sac et courut pour atteindre la porte. Mais on ne laissait sortir personne sans une visitation préalable.

— Si on me prend la cassette, pensa-t-il, je suis un homme perdu.

La fuite était la seule chance de salut. Il prit donc son élan, donna des coups de poing à qui voulait l'arrêter et il passa heureusement sans qu'on pût l'atteindre. Mais on le poursuivait toujours ; il traversa en courant la place du Carrousel et arriva jusqu'au quai, se voyant au moment d'être atteint. Mais loin d'en perdre la tête, il jeta la cassette dans la Seine. Peu de secondes après, il est pris et fouillé, mais ne trouvant rien sur

lui, on le laissa continuer son chemin. Madame, en apprenant que la cassette était noyée, parut soulagée d'un grand poids; elle prit la main du garde du corps en lui exprimant tous ses remerciemens pour cette preuve de son dévouement et celui-ci embrassa la main de la Duchesse avec respect et attendrissement.

On me raconte encore que, le lendemain de la publication des Ordonnances, Mme de Gontaut alla chez le Roi et lui exprima de la manière la plus forte combien elle était contre ces mesures, et que Sa Majesté ferait bien de les révoquer en changeant son ministère. Le Roi offensé répliqua, dit qu'elle n'était pas appelée à donner des conseils à son Roi. Peu de jours après, la duchesse de Gontaut reparut devant Sa Majesté.

— Savez-vous, madame, lui dit le Roi en se souvenant de la scène qu'il avait eue avec elle, savez-vous que je devrais vous exiler pour les propos que vous avez eu l'audace de tenir, il y a quelques jours.

— Je voudrais bien, Sire, que vous en eussiez le droit : je quitterais la France heureuse, vous seriez son Roi.

Dans le conseil où la mesure des Ordonnances fut décidément adoptée, M. le Dauphin fit des propositions qui n'avaient pas le sens commun; les ministres ne pouvaient absolument pas y accéder et comme le Dauphin ne voulait pas en démordre, le Roi lui dit :

— Mon fils, vous ne comprenez rien à la politique; contentez-vous d'être le plus grand capitaine de votre siècle.

Comte Rodolphe Apponyi.

VISITES AUX VILLES D'ART SEPTENTRIONALES

LA PEINTURE A BRUGES

L'extérieur des retables flamands relève presque toujours d'une esthétique sculpturale. L'oraison finie, l'œuvre se faisait en quelque sorte de pierre. Point de luxe inutile ; des figures en grisaille d'une plasticité toute décorative. Fermé, le « tavelîau » s'incorporait au cadre d'architecture. La prière seule dévoilait les trésors cachés sous les volets. Ouvrait-on ceux-ci, les scènes pieuses s'offraient dans cette harmonie de tons purs qui fut le secret des Flamands du xve siècle ; et l'esprit du fidèle s'abîmait dans un flot de lumières colorées et de grâces irradiantes. Telle était la vertu de cette peinture mystique.

Bruges est un retable de pierre qu'il faut contempler au soir tombant. A l'extrémité du Lac d'Amour, une grosse tour séculaire garde un pont qu'on dirait hors d'usage. Ne craignons pas de nous y engager et retournons-nous vers la ville. La flèche de Notre-Dame, comme suspendue sur les arbres et les toits, se réfléchit dans le visage immuable de l'étang. Divin prestige de l'illusion ! Parce qu'un paysage doux et harmonieux résume la beauté de la cité, nous croyons mieux connaître les œuvres de génie éparpillées dans les églises et les musées ! Et si la brise nocturne promène quelques rides sur le Minnewater, jadis bassin maritime, notre perception d'autrefois s'aiguise et s'affine. Bruges n'est-elle pas fille de la mer ? A quelle cause la peinture

des Flandres et de la Wallonie doit-elle sa vigueur d'expansion si ce n'est à l'existence du trafic brugeois? Les artistes affluèrent dans cette ville de commerce et de finance qui est devenue la cité des peintres mystiques. La mer favorisait l'exil et la renommée des retables. Des pirates parfois imposaient aux œuvres des destinations inattendues; et la légende célébrait le capitaine qui apportait à l'étranger une peinture des Flandres ou supposée telle...

Aucun des chefs de l'*école brugeoise*, — Jean van Eyck, Memlinc, Gérard David, Jean Prévost, Lancelot Blondeel, Pierre Pourbus, — n'est né à Bruges. Et pourtant, admirer leurs œuvres, c'est dévoiler l'âme de la ville. Monumens et sites sont l'extérieur du retable urbain; pour déchiffrer le visage intérieur de la cité, il faut ouvrir les volets du polyptyque et pénétrer dans les sanctuaires brugeois. Refaisons ici un pèlerinage qui depuis longtemps nous est cher plus que tout autre. Bien certain sommes-nous de faire regretter les mérites psychologiques d'un Vitet, la maîtrise d'un Fromentin; mais nous arrivons un demi-siècle plus tard et peut-être sera-t-il utile de résumer les données récentes en un bref *cicerone* qui mesurera à nouveau la hauteur de ces phares immenses : Jean van Eyck, Memlinc, évoquera les maîtres élevés dans leur rayonnement et réveillera même un instant les ombres de la décadence.

***

Après son étonnante épopée démocratique et la lutte qu'elle soutint seule contre le roi de France, Bruges connut la grande prospérité matérielle et jusqu'en 1379, — alors commencent les funestes querelles avec les Gantois, — l'essor économique de la cité ne subit point d'arrêt (1). Bruges devient le grand centre hanséatique, le siège du *Deutscher Kaufmann* et des grandes banques italiennes, la *secrete camere der goeden cooplicde*, la chambre secrète des bons marchands. Toutefois le luxe cosmopolite, l'épanouissement communal (la *Scepenen-huus*, maison des Échevins, fut commencée en 1377) ne modifient pas la condition misérable du bas peuple et le problème social se pose avec une extrême violence; on trouve des solutions dans le sang, on cherche des consolations dans la rêverie mystique. Les hérésies des

(1) Cf. pour l'histoire de ruges à cette époque H. Pirenne, *Histoire de Belgique*, vol. II, p. 191 et suiv.

Flagellans, Danseurs, Begards, Lollards compliquent les luttes de classes; la Flandre pouvait périr dans l'anarchie, et voici qu'au contraire, avec l'aide des dynastes bourguignons, ces passions positives, ce mysticisme, cette richesse bourgeoise s'amalgament en substance immortelle dans les chefs-d'œuvre du xve siècle.

Dès le milieu du xive siècle, Bruges avait envoyé à la Cour de France un maître auquel Charles V conféra le titre de *pictor regis* en 1372 : c'est Jean Bandol ou Baudol, dit Johannès de Brugis, Jehan ou Hennequin de Bruges, désigné comme l'un des inspirateurs du naturalisme septentrional pour avoir exécuté sur le premier feuillet d'une bible historiée (Musée Westreenen de La Haye) un portrait de son maître, *de la laideur la plus ressemblante* (1). A Bruges même, les *pingers* et *scilders* (peintres de madones, saints, phylactères, armoiries, emblèmes) les *huuscrivers* et *beeldescrivers* (peintres de fresques, de tableaux, miniaturistes, héraldistes) venaient du Limbourg, de la Hollande, des bords du Rhin, de la Flandre wallonne. Le pouvoir tentaculaire de Bruges commence à s'exercer. De quelle valeur étaient les maîtres attirés par la cité? Il nous est facile de dire qu'aucune frontière ne séparait l'art du métier, que les artistes se confondaient avec les artisans. Mais quel langage l'art balbutiait-il?

Un portrait supposé de *Saint Louis* peint à la fresque dans le déambulatoire de l'église Notre-Dame, et le petit retable de la corporation des Tanneurs conservé à la cathédrale Saint-Sauveur, sont les uniques vestiges de la peinture brugeoise du xive siècle. Le *Saint Louis* présumé est debout tenant le sceptre d'une main, un livre de l'autre. Les couleurs bleues et rouges des vêtemens s'effacent et s'écaillent de même que les feuillages du fond. L'ovale des yeux s'allonge en amande, les doigts se recroquevillent en boucles bizarres, la hanche droite s'exagère en courbe démesurée, le manteau se complique en volutes multiples sur l'épaule gauche et sous la main qui tient le sceptre. Le peintre, — comme tous les septentrionaux contemporains, — est soumis aux doctrines des ateliers parisiens et s'enthousiasme pour les mièvreries de l'idéal gothique finissant. Son *Saint Louis* est un témoin de la francisation des Flandres au milieu du xive siècle; il doit dater des environs de 1340.

Le peintre du retable des Tanneurs n'est plus l'esclave de la

(1) Paul Mantz, *La Peinture française*, p. 156.

même tradition ; on surprend dans sa peinture les indices malhabiles et touchans d'un art nouveau. Du Christ en croix placé au centre, trois petits anges noircis par les siècles recueillent dans des calices le sang qui s'échappe des mains et du côté. La Vierge s'évanouit dans les bras des Saintes Femmes ; en pendant, un centurion, que l'on peut prendre pour un soudard du temps, vaguement costumé à la romaine, est escorté de trois personnages plus ou moins orientaux. Aux extrémités de la composition dans de petites niches qui voudraient être des palais romans, se tiennent sainte Barbe et sainte Catherine. Le fond du retable est d'or gaufré ; les figures sont peintes à la détrempe ; de petites cernures noirâtres accentuent par endroits les contours et sont assez visibles autour des doigts. Un restaurateur, — je ne sais quand, — s'est malencontreusement servi de l'huile pour retoucher la tête, la robe et le manteau bleus de la Vierge, la tête de sainte Catherine. Le retable doit avoir été exécuté vers 1370, et l'auteur participe à ce grand mouvement cosmopolite de la fin du XIVe siècle qui, chez les septentrionaux, mélange timidement des accens autochtones à des emprunts italiens et à des réminiscences du gothique français. Le charme tout siennois des deux saintes du retable des Tanneurs se perpétuera dans l'art brugeois et brillera chez les princesses mystiques de Memling. A-t-on jamais songé à la ressemblance qu'une égale ardeur de civisme, de luxe, de foi, confère à Sienne et à Bruges ?

***

Le XVe siècle brugeois est un diptyque aux contrastes cruels. La richesse des marchands *Espaingeulx*, *Portigalois*, *Bretons ;* les vastes opérations de crédit des Portinari, des Guidetti ; la supériorité de Bruges sur tous les comptoirs d'argent de l'Europe occidentale ; les *caraques* et *galées* encombrant les bassins maritimes ; le luxe des colonies étrangères ; les draps d'or et de soie, les tableaux vivans, les cortèges éblouissans des visites princières et des noces ducales : c'est le premier aspect. L'ensablement du havre brugeois ; le Zwin ; la décadence rapide du commerce hanséatique ; l'exode des marchands qui, vers 1450, se *repairaient* encore en foule dans la ville ; l'abandon à la fin du XVe siècle de quatre à cinq mille maisons signalées comme « vagues, closes et venans en ruyne ; » l'avènement de la prospérité anversoise : c'est l'autre aspect. La mâle puissance des

débuts du siècle s'avère dans le génie de Jean van Eyck ; la mélancolie des destins finissans se lit dans la suavité de Memlinc. Les ducs bourguignons associent leur sort, semble-t-il, à celui de la ville, et leur fortune ne survit pas à celle de la cité. L'idéal monarchique des princes de Bourgogne s'oppose au particularisme routinier des bourgeois flamands. Mais Bruges est pour les ducs un séjour favori de faste, d'art, — et le cadre de leurs noces légitimes. Ils s'éteignent avec la ville. Hasard sans doute! Fatalité qui rend plus saisissante la beauté bourguignonne de la capitale des Flandres. On respire le xve siècle bourguignon à Bruges, comme on respire le quattrocento médicéen à Florence.

Au début du xve siècle, les frères van Eyck parurent qui assignèrent à la peinture septentrionale une place unique et dotèrent l'art chrétien de son plus subtil moyen d'expression. On a qualifié leur perfectionnement de la peinture à l'huile *de procédé brugeois* (1), tant Bruges est accapareuse de la parure artistique de son temps. La *peinture à olle* allait éclipser les arts d'entaillure et d'enluminure si brillans à la fin du xive siècle. Sur des fonds plâtreux, soigneusement polis et imperméabilisés, très souvent recouverts de feuilles d'or, on étendit des couleurs mélangées à un vernis huileux, parfaitement siccatif. Et désormais les peintres purent étaler sur leurs *trencoirs en bois* ou palettes, des matières propres à reproduire toutes les merveilles du monde. Un petit tableau de la cathédrale de Saint-Sauveur a pris rang dans le catalogue de Hubert van Eyck : *Le Christ entre la Vierge et un donateur*. D'une expression suave, d'une exécution moelleuse, le Christ entouré de quatre angelots est une fleur suprême de l'idéalisme gothique. Les têtes de la Vierge et du donateur, leurs mains, sont de la plus caressante douceur. Tout en interrogeant la nature, l'auteur s'accommode de formules archaïques : phylactères, robes curvilignes des anges, absence de perspective dans le carrelage de l'avant-plan. Autour de la peinture de Saint-Sauveur se groupent quelques œuvres attribuées également à Hubert van Eyck et dans lesquelles reparaît ce Christ, si glorieusement doux dans la mort, dérivé de l'art giottesque, introduit d'abord par Hubert dans ses miniatures sans rivales, puis, croit-on, dans ses tableaux.

(1) Cf. Dalbon, *Les Origines de la peinture à l'huile*. Perrin, 1904, p. 147.

L'aîné des deux frères ne semble pas mêlé à l'histoire de Bruges; il est le fondateur de l'école de Gand et meurt dans la ville des Artevelde en 1426. Ses rapports avec la Cour de Bourgogne n'ont point laissé de trace. Les liens qui attachent Jean van Eyck à Philippe le Bon et à Bruges sont, au contraire, bien établis, et l'on sait que le grand prince d'Occident en toutes circonstances prodigue les attentions à son illustre peintre et « valet de chambre. » Le duc visite l'« hostel » de l'artiste à Bruges et distribue de l'argent aux « varlets de Johannes Deyck; » il réprimande ses receveurs d'avoir retenu la pension de son peintre ; il offre peu après six tasses d'argent au *baptisement* de l'enfant du maître et fait tenir le nouveau-né sur les fonts en son nom par le duc de Chargny. Des explorateurs d'archives ont révélé ces menues largesses que les chroniqueurs ordinaires de Mgr de Bourgogne ne prenaient pas la peine de relater. Le mécénat était fonction trop naturelle pour que les ducs s'en prévalussent devant l'histoire. D'ailleurs, les peintres, si grands fussent-ils, restaient de petites gens, même un Jean van Eyck. Il avait été chargé d'aller peindre au Portugal le portrait de l'Infante Isabelle dont le duc briguait la main (1428-1429). Le *Verbal* du voyage nous est conservé en deux versions : portugaise et française. Il y est longuement question de Messires les ambassadeurs envoyés par le duc auprès du roi Jean, père de l'Infante ; on nous conte par le menu les tournois et fêtes auxquels la Cour portugaise les convie ; quant au maître, on le cite en passant : « Et avec ce lesdits ambassadeurs, par ung nommé maistre Jehan de Eyck, varlet de chambre de mondit seigneur de Bourgoingne et excellent maistre en art de peinture, firent peindre bien au vif la figure de madite dame l'Infante (1). »

Au lendemain de ce voyage, le maître s'installa à Bruges, y acheta une maison, y acheva le polyptyque de l'Agneau, se maria, et devint père ; il mourut en 1441 après avoir vécu onze années de victorieuse maîtrise dans la grande commune flamande. Sa *Madone van der Paele* (1436) demeure l'essentielle parure du musée de Bruges qu'honorent pourtant des chefs-d'œuvre de Memlinc, de Gérard David, de Jean Prévost, de Pierre Pourbus. Le groupe de la Madone et de l'Enfant fut un thème cher au nouveau réalisme substitué définitivement à

(1) Cf. *Verbal du voyage de Portugal*, 2e registre aux Chartes. Archives de Belgique.

l'éclectisme du XIVe siècle par les imagiers de Philippe le Hardi; les frères van Eyck, interprètes illustres des aspirations nouvelles, ont varié ce thème à souhait tout en restant dans une sorte de réalité contemplative. Dans le tableau de Bruges, Marie plane au-dessus des temps et l'immuabilité grandiose de son expression confère à la lourdeur humaine de ses traits une majesté épique. Cet art exprime la synthèse du mystère virginal. C'est par la peinture inégalable du décor, du milieu, des accessoires que la scène se localise. Ce génie épique est en même temps très intime et c'est sous ce double aspect qu'il se prodigue dans la *Madone van der Paele*. La localisation du chef-d'œuvre est aussi dans la miraculeuse réalité du donateur, maître Georgius de Pala, élu chanoine de Saint-Donatien en 1410, décédé en 1444. Portraitiste infaillible, Jean van Eyck surpasse, dans ce vieillard adipeux et de visage crevassé, tous ses célèbres portraits des années brugeoises : l'*Albergati*, l'*Arnolfini*, l'*Homme au Turban*, *Jean de Leeuw*, *Baudouin de Lannoy*. Réalise-t-il ici l'idéal du portraitiste moderne qui veut, comme l'a dit Hegel, un visage façonné par l'esprit? Il ne se départ pas du calme de son génie épique. Son objectivité aboutit à des représentations d'éternité. Ce n'est pas l'homme avec ses servitudes et son orgueil ; c'est l'image d'un détachement irréel dans la fidélité physique la plus rigoureuse. Oserai-je dire que ce réalisme est de surface? L'aspiration gothique, malgré tout, survit en Jean van Eyck; et son Guillaume van der Paele, comme les figures des portails royaux du XIIIe siècle, est installé dans l'immortalité. Le peintre cherche-t-il à traduire un sentiment momentané, à dramatiser par conséquent la figure, il aboutit au sourire contracté et artificiel du saint Georges qui présente gauchement le donateur. C'est le sourire archaïque des marbres d'Égine et de l'Ange de Reims. Le saint patron est moins vrai que le donateur; son attitude garde des raideurs de mannequin et sa réalité est surtout dans la beauté de son armure ciselée et dorée. Jean van Eyck est un tel peintre de la vie des choses que la précision des accessoires trompe ici sur la réalité de la figure. Le maître se hausse de nouveau aux vérités éternelles de sa nature épique dans l'évêque peint en pendant au saint Georges, saint Donatien, patron de l'ancienne cathédrale de Bruges, héros chrétien représenté de profil et immobilisé dans une méditation sans fin. Est-il besoin de redire à quel point la couleur est adaptée à ce

style héroïque (1)? Des notes graves et extraordinairement riches s'harmonisent sur une rame d'or et vibrent en accords prolongés. Merveilleux plain-chant pictural qui engendrera les plus subtiles mélodies de a peinture chrétienne...

Rien n'autorise le maintien au catalogue de Jean de la *Tête de Christ* du musée de Bruges, réplique sans doute (comme les saintes Faces semblables de Munich et de Berlin) d'une œuvre perdue du maître ou de son frère Hubert. Avec le portrait de *la Femme du Peintre* (1439) nous remontons aux sommets de l'art « eyckien. » Ce chef-d'œuvre appartenait autrefois à la corporation des Peintres et Selliers et décorait la chapelle de cette gilde, bâtie en 1452 et devenue la chapelle des sœurs ligouristes. Un portrait perdu de Jean van Eyck servait de pendant à celui de sa femme. Ce dernier fut trouvé au marché aux poissons de Bruges en 1808 par M. Pierre van Lede qui en fit don au Musée. La femme de Jean van Eyck s'appelait Marguerite ; elle jouissait d'une rente viagère de 2 livres de gros par an sur la ville de Bruges, rente probablement acquise par son père et qu'elle risqua durant son veuvage dans une loterie tirée en février 1446. Tels sont les maigres renseignemens recueillis sur cette jeune femme blonde en laquelle le bon Bouchot a vu une bourgeoise pincée, désagréable, hautaine, monacale, embéguinée. Et l'impétueux critique plaignait le maître... Cette épouse aux traits réguliers et fins, au front énergique, sut inspirer un chef-d'œuvre suprême à son mari. C'est avec orgueil j'imagine que Jean van Eyck dédia ce merveilleux *ex-voto* à sa jeune compagne ; c'est avec une légitime fierté qu'il y pouvait inscrire sa devise : *Als ik Kan, comme je puis,* — aussi bien qu'il m'est possible.

N'est-il pas permis aussi de parler de la « paisible objectivité » de Jean van Eyck, comme de celle des imagiers gothiques ? Quel maître fut plus religieusement absorbé par les joies sublimes de son art ? Quel peintre comprit mieux la poésie des oratoires gothiques et créa pour les orner de plus précieux retables ? La splendeur héroïque de son réalisme le désigne comme le poète épique de la Flandre bourguignonne ; et le cadre idéal de sa *Madone van der Paele*, c'est une Bruges orgueilleuse de son or, toute vibrante encore de ses combats de légendes.

(1) Nous l'avons fait longuement dans notre *Renaissance septentrionale.* Van Oest, Bruxelles.

***

Il n'y a pas d'œuvres de Petrus Christus, de Roger van der Weyden, du maître de Mérode à Bruges; mais leurs noms et leurs personnalités ne sauraient se détacher de l'histoire artistique de la ville. Né à Baerle sur la frontière hollandaise, admis dans la bourgeoisie brugeoise en 1444, mort en 1473, Christus est un paysagiste de mérite, un « accessoiriste » de génie (surtout dans son *saint Éloi* considéré comme la première en date des peintures de genre) et de plus, il marche résolument dans la voie de l'individualisation ouverte par les van Eyck. Son *Jugement dernier* de Berlin (1452), réplique de l'œuvre eyckienne de l'Ermitage, range auprès du Christ des apôtres plus variés de visage que ceux de l'œuvre originale. De Roger van der Weyden, rapidement annexé à l'école brugeoise (*Rugerius Brugiensis*, dit Cyriaque d'Ancône; *Ruggieri da Bruggia*, écrit Vasari) (1), Bruges possédait jadis un chef-d'œuvre. C'était une *Vie de saint Jean-Baptiste* donnée à l'église Saint-Jacques en 1476, — une douzaine d'années après la mort de l'artiste, — par Baptiste del Agnelli, négociant de Pise. Albert Dürer admira l'œuvre le 8 avril et la nota dans son *Journal de voyage* en même temps qu'une composition de van der Goes ornant la même église. Une autre œuvre de l'illustre peintre wallon, encore conservée aujourd'hui, se voyait jadis dans une commune des environs de Bruges, Middelbourg. C'est le triptyque de la *Nativité* du Kaiser Friedrich-Museum : « l'exoration colorée la plus pure qui soit dans la peinture (2). » Ce retable fut commandé à Roger vers 1460 par le *maistre d'hostel* de Philippe le Bon, Pierre Bladelin, pour le village de Middelbourg fondé par lui. La *Vie de saint Jean-Baptiste* de l'église Saint-Jacques était sans doute conçue dans l'esprit narratif de la *Nativité* de Bladelin et avec un bonheur pareil dans la concrétisation des symboles. Mais ni le retable d'Agnelli, ni celui du célèbre « maistre d'hostel » ne renseignaient sur la puissance dramatique de van der Weyden, moins préoccupé dans sa *Descente de Croix* de l'Escurial de traduire les

(1) Van Mander mentionne deux Rogers; l'un est le grand fondateur de l'école de Bruxelles; l'autre est désigné par le vieux chroniqueur sous le nom de *Roger de Bruges*. Les deux Rogers du *Livre des Peintres* ne sont sans doute qu'une seule et même personnalité : Roger de la Pasture, dont nous avons entretenu les lecteurs de la *Revue* en septembre 1911.

(2) Huysmans : *la Cathédrale*.

caractères physionomiques et individuels que de noter la gamme des émotions humaines. Roger fut grand portraitiste pourtant. On peut voir au musée communal de Bruges un portrait de Philippe le Bon que l'on classe parmi les nombreuses effigies du grand mécène mises au compte de l'atelier de Roger; l'exemplaire n'est pas le moins attrayant de la série et rappelle que l'Asseuré, — c'est ainsi que les Brugeois qualifiaient leur prince, — distingua d'autres mérites que ceux de son peintre Jean van Eyck.

On sait que le maître de Mérode a cessé d'être Jacques Daret (1) et qu'on reconnaît en lui, en attendant quelque identification nouvelle, le maître de Daret, Robert Campin. Jacques Daret fut tout de même un maître notoire. « Conduiteur de plusieurs autres peintres soulz lui, » des cent trente-six peintres réunis en 1468 à Bruges à l'occasion des noces de Charles le Téméraire et de Marguerite d'York, c'est lui qui toucha les plus gros salaires. Son souvenir se mêle donc à celui d'une incomparable féerie bourguignonne. La personnalité mystérieuse du maître de Mérode s'impose à la mémoire devant une peinture de la cathédrale de Saint-Sauveur : un ensemble des environs de 1500 représentant le *Portement de Croix*, le *Crucifiement*, la *Déposition de Croix*. Faussement attribuée à Gérard van der Meire, l'œuvre est d'un peintre qui, à la veille de la période italianisante, emprunte encore des motifs au maître de Mérode. Le *Mauvais Larron* de ce dernier (Institut Staedel, fragment d'une vaste *Crucifixion* détruite) se retrouve dans cet ensemble de Saint-Sauveur ; la tête a changé, mais le dessin du corps, les plaies des jambes sont identiques. La *Crucifixion* originale se reproduit dans une copie de la Royal Institution de Liverpool où figurent les armes de Bruges. N'est-ce pas de Bruges aussi que provient l'*Annonciation* de la famille de Mérode? Quels exemples la grande cité offrait aux artistes qui la visitaient? L'incomparable conteur anonyme n'a-t-il pas répandu à l'avance dans son *Annonciation* de Mérode tout le *gemüth* d'un Bernhard Strigel, toute la grâce intime dépensée par Dürer dans sa *Marien Leben* (2)?

Le grand « pourtraiteur » de Louvain, Thierry Bouts, n'est point étranger non plus à l'histoire artistique de Bruges. Son

(1) Cf. notre article de la *Revue* sur la *Peinture wallonne*, 15 sept. 1911.

(2) Cf. Docteur Reylaender, *Die Entwicklung des charakteristischen und Sittenbildlichen in der Niederländischen Malerei des XV. Jahrhunderts* (Tilsitt, 1911).

style inspire les débuts de Memlinc, et la cathédrale de Saint-Sauveur possède un *Martyre de saint Hippolyte* qui, s'il n'est de Bouts, est de son meilleur disciple. Le morceau capital de cette œuvre est celui des donateurs (Hippolyte de Berthoz et sa femme Élisabeth de Keverwick?), agenouillés dans un beau paysage crépusculaire, plein d'une poésie fine, élégiaque et qui se retrouvera chez Memlinc. Ces donateurs sont si individualisés et si vivans qu'on les tient avec raison pour l'œuvre d'un autre artiste : Hugo van der Goes. Les mains charnues, les brocarts, les bijoux, les visages vus de trois quarts, tout résiste à l'analyse la plus rigoureuse, et les deux figures sont parmi les plus belles du xve siècle. Le reste de l'œuvre est de Thierry Bouts, — ou de son meilleur disciple, ce maître de la perle du Brabant (peut-être le fils aîné de Bouts, Thierry II?) à qui l'on assigne pour chef-d'œuvre une exquise *Adoration des Rois* de Munich.

Van der Goes, comme Roger van der Weyden, fut classé sans hésitation parmi les peintres brugeois par les chroniqueurs du xvie siècle. *Schilder van Brugghe*, disent van Mander et Sanderus; *schilder van Gent*, sommes-nous en droit de répondre en nous appuyant sur un document contemporain. Mais il s'en fallut de peu sans doute que van der Goes, dès ses débuts, ne s'installât à Bruges. Il travailla pendant dix jours et demi aux décorations du mariage de Charles le Téméraire avec Marguerite d'York et revint pour les fêtes célébrées à l'occasion de la réception solennelle de la femme du Téméraire, en qualité de comtesse de Flandre. On aime à croire que, dès ce moment, l'un de ses admirateurs fut Messer Tomaso Portinari, représentant des Médicis à Bruges. Une grande composition de van der Goes (*Crucifiement* ou *Déposition de Croix*, les renseignemens des chroniqueurs se contredisent quant au sujet) ornait le maître-autel de Saint-Jacques et était peut-être bien un témoignage de la sûre munificence du Florentin. Le souvenir de cette œuvre se perpétue, croit-on, dans une série de *Dépositions* répandues en Belgique (un exemplaire aux Hospices de Bruges) et ailleurs. C'est pour enrichir d'un trésor inestimable la petite chapelle de Santa-Maria-Nuova à Florence, fondée en 1285 par son ancêtre direct Foico Portinari, père de la divine Béatrice, que Messer Tomaso fit commande à van der Goes du considérable triptyque de la *Nativité*, de cette *tavola di Santa-Maria-di-Fiorenza* devenue l'une des gloires des Offices et devant laquelle méditèrent les Ghir-

landajo, les Pollajuoli, les Lorenzo di Credi... On a pensé que la *Mort de la Vierge* du musée communal de Bruges (copie ancienne à la cathédrale Saint-Sauveur) avait été exécutée par Hugo van der Goes, après qu'il fut entré au couvent de Rouge-Cloître, près de Bruxelles, où son génie sombra dans une terrible maladie mentale. C'est un tableau dont les glacis ont disparu à la suite d'une restauration (1865), en sorte que les draps violacés du lit de Marie, le vêtement bleu de la Vierge, les manteaux rouges, orangés, vineux des apôtres ont perdu de leur valeur originale. Mais voici l'œuvre d'un maître tout moderne qui reproduit littéralement les êtres en touchant leur âme, qui anime tous ses personnages d'un même souffle spirituel. Ce n'est plus la paisible objectivité de Jean van Eyck; c'est presque la sensibilité inquiète de nos temps. Marie est endormie d'un sommeil suave, mais ses yeux s'entr'ouvrent, comme avides de contempler les béatitudes éternelles. Faut-il mettre au compte de la folie naissante l'invention pathétique que révèlent les gestes, les visages, les attitudes des apôtres fébriles? En tout cas, devant cette œuvre où la maîtrise du dessin égale la profondeur de l'émotion, le moine Ofhuys, par qui nous connaissons les dernières années du pauvre dément de Rouge-Cloître, pouvait encore écrire « qu'on ne trouvait en ce temps-là personne qui, dans l'art de la peinture, fût l'égal du frère convers Hughes. » Celui-ci mourut en 1492 et fut enterré dans le cimetière de Rouge-Cloître.

Son enseignement, combiné avec celui de Thierry Bouts, se continue chez des épigones — tels le peintre de la *Légende de sainte Lucie* (église Saint-Jacques) et l'auteur d'une *Légende* indéchiffrable ou plutôt indéchiffrée, conservée au musée de la Chapelle du Saint-Sang. Le tableau de Saint-Jacques est de 1480; dans la partie centrale, sainte Lucie parle à sa mère et fait entrer chez elle des pauvres, qui ont cette réalité populaire introduite dans l'art par van der Goes; la comparution de la sainte devant le consul Paschasius fait plutôt penser à Bouts; dans le fond de la scène de gauche, on aperçoit Bruges dominée par les tours de Saint-Sauveur et de Notre-Dame. Le tableau du Saint-Sang, comme celui de Saint-Jacques, a quelque chose de dur et de sombre qu'on dirait emprunté à l'école catalane. Des peintres d'Italie et d'Espagne venaient étudier en Flandre. Ce n'étaient pas tous de simples apprentis; ils ne se sont pas contentés d'emprunter

et laissèrent quelque trace dans la peinture septentrionale.

Cet apport étranger ne doit pas être oublié si l'on veut s'expliquer l'évolution accomplie au dernier quart du xve siècle, pas plus qu'il ne faut négliger les miniaturistes fort brillans à Bruges et à Gand et dont le génie d'un Memlinc est tributaire. Bruges possédait une confrérie de *librariers* (enlumineurs, écrivains, marchands de livres, scribes, relieurs, maîtres d'école, etc.) et ses membres furent souvent employés par le duc Philippe et par le seigneur brugeois Louis de la Gruuthuuse, lequel fonda l'une des plus considérables bibliothèques du temps. Les miniaturistes célèbres de la corporation brugeoise étaient Louis Liédet, ou Lyedet, Guillaume Vrelant ou Vredelant, Maurice de Haac, Jean Paradis. La *Chronique de Hainaut* (Bibliothèque royale de Bruxelles) renferme des compositions de Liédet et de Vrelant ; par malheur, nous ignorons qui exécuta la miniature géniale de la première page où Philippe, accompagné de son fils Charolais, de seigneurs, de chanceliers, apparaît tel que le décrit le chroniqueur Chastellain : «... haut homme, droit comme un jonc... plus en os qu'en charnure. » Quels progrès depuis les temps où Jean de Bruges représentait Charles le Sage dans sa librairie du Louvre!

L'esprit de celui que Jean Lemaire de Belge qualifie de « prince d'enluminure, » Simon Marmion (1), se discerne dans les délicieux volets de retable de la chapelle du couvent des Sœurs noires : la *Légende de sainte Ursule* en huit scènes d'une finesse de tons qui va dans les lointains jusqu'à la plus fluide transparence. Les édifices sont fantaisistes; les gestes anguleux des personnages ramènent aux archaïsmes d'un Jacques Daret; mais une note de gaieté populaire se mêle au récit mystique et dans la première scène, — Agripinus, roi des Pictes, entouré de sa cour, — un singe est tranquillement occupé à épucer un chien. Memlinc a des traits semblables dans ses petites compositions synoptiques. La *Châsse* de l'Hôpital est postérieure à la *Légende* des Sœurs noires. C'est dire l'importance de cette *Légende*. L'attrait de cette dernière s'augmente de l'enchantement qu'opèrent le décor et la ferveur ambiantes. Après une visite aux Sœurs noires et avant d'aborder Memlinc, il fait bon rêver au quai voisin en réveillant dans sa mémoire les vers de Rodenbach :

(1) Cf. pour Simon Marmion notre article cité plus haut sur *la Peinture wallonne*.

Le gothique noirci des pignons se décalque
En escalier de crêpe au fil dormant de l'eau...

***

Van Mander dit que Memlinc florissait avant Pourbus, et qu'en échange de sa *fierte* de l'Hôpital Saint-Jean, on offrit plusieurs fois une châsse en argent pur. C'est tout ce que l'auteur du *Schilderboek* sait de maître Hans. Au XVIIe siècle, on racontait que Memlinc avait peint la fierte en reconnaissance des services que lui avaient rendus les frères de l'Hôpital. En 1753, Descamps imagine la légende du peintre Jean Hemmelinck, né à Damme au temps des van Eyck, soldat libertin, réduit à la misère et à qui un séjour à l'Hôpital Saint-Jean « ouvrit les yeux sur le dérangement de sa conduite. » Pour Viardot (1843), l'artiste, amoureux de la religieuse qui le soigne, reproduit dans ses œuvres « les scènes de l'Hôpital telles qu'il avait pu les contempler. » Chez Michiels, Memlinc revient à Bruges après le siège de Nancy, pâle, défait, les vêtemens en lambeaux; il sonne à la clochette du monastère de Saint-Jean et s'évanouit; recueilli par les frères, le malheureux lentement retrouve la santé; il redemande ses pinceaux « au retour des mois embaumés, » tandis que le printemps chasse « les troupeaux de nuages qui blanchissaient les plaines du firmament (1). »

Cette légende est aujourd'hui réduite à néant. Memlinc doit être né à quelques lieues de Mayence, au village de *Mömling* ou *Mumling*. Il adopta le nom de son lieu de naissance auquel les scribes brugeois donnèrent une physionomie de nom west-flamand. (Dans les textes contemporains le nom du maître se termine trente-deux fois par *inc*, quinze fois par *ync*, une fois par *yncghe*, une fois par *ynghe* et jamais par *ing*.) Hans Memlinc naquit vers 1430. Sans doute alla-t-il habiter d'abord Cologne; il a figuré strictement, fidèlement les monumens de la grande ville rhénane dans sa *Châsse de sainte Ursule*. Fit-il son apprentissage dans l'atelier de Stephan Lochner? Pour le prouver, il est insuffisant de souligner des affinités de sentiment entre les deux artistes et des réminiscences du *Jugement dernier* de maître Stephan dans celui de Dantzig attribué à Memlinc. Hans fut-il

(1) La bibliographie de Memlinc est considérable (Cf. la liste publiée par M. J. Weale en tête de son *Memlinc* des *Great masters*. Londres, G. Bell, 1901). Pourtant il n'existe pas de monographie digne du génie de maître Hans.

disciple de Roger van der Weyden comme le veut la tradition? La mention dans l'inventaire de Marguerite d'Autriche *d'ung petit tableaut d'ung Dieu de pityé* de la main de Roger avec *feulletz* (volets) de maître Hans; les empreintes du génie de Memlinc relevées dans le polyptyque de Beaune; la vision que Memlinc garde de l'*Adoration* de Roger (Munich) en peignant sa délicieuse théophanie de l'Hôpital Saint-Jean, — autant de faits qui confirment la tradition. Faut-il reconnaître Memlinc dans un certain « Hayne de Brouxelles » signalé à Valenciennes et y peignant entre autres (1459) le cadre commandé à Roger van der Weyden par l'abbé Jean Robert? Si oui, ce serait à Valenciennes même que Memlinc aurait subi le charme du prince d'enluminure Simon Marmion. Et après toutes ces remarques, nous devons bien avouer que les plus anciennes en date des œuvres certaines de Memlinc : le *Triptyque de sir John Kidwelly* (galerie du duc de Devonshire à Chatsworth) et le *Martyre de saint Sébastien* (musée de Bruxelles) décèlent moins l'influence de l'école de Roger ou de Simon Marmion que l'action directe du peintre de Louvain : Thierry Bouts. Le beau portrait du graveur Spinelli (musée d'Anvers), que l'on revendique bien à tort pour Antonello de Messine, est contemporain du *Triptyque de sir John* et du *Martyre de saint Sébastien*. Memlinc peignit ces œuvres à Bruges où il s'installa, croit-on, en 1468, l'année des noces de Charles le Téméraire et de Marguerite d'York. Le *Vieillard* du Kaiser Friedrich-Museum et son pendant, la *Vieille dame* du Louvre, mélancolique patricienne brugeoise qu'une mystérieuse correspondance rattache aux décors décrits par Rodenbach, doivent dater de 1470. Puis viendrait le *Jugement dernier* de Dantzig embarqué sur un navire hollandais, destiné à une église florentine et capturé en 1473 par le corsaire Paul Beneke. Mesurons le chemin parcouru par le maître depuis son arrivée à Bruges; il est énorme; c'est comme l'âme de la cité qui va l'inspirer désormais dans ses pages maîtresses et avant tout dans l'éblouissant *Mariage mystique de sainte Catherine* de l'Hôpital Saint-Jean.

Le chef-d'œuvre fut commencé en 1475, peut-être même un peu avant, et le maître y travailla pendant quatre ans. Jusqu'en 1637 le retable orna l'église de l'Hôpital; envoyé à Paris en 1794, rendu en 1815, il fut restauré en 1817, — non sans quelque dommage (taches brunâtres sur les figures du panneau princi-

pal, repeints sensibles sur le volet de saint Jean à Pathmos). Le motif du *triptyque de Sir John* est repris dans le *Mariage mystique*, mais modifié au point d'aboutir à une conception nouvelle. Les deux saints Jean qui figurent dans les volets du triptyque de Devonshire paraissent cette fois dans la partie centrale aux côtés de la madone et derrière sainte Catherine et sainte Barbe. On ne reprochera pas à l'Enfant Jésus d'être un nouveau-né rabougri comme l'Enfant de van Eyck ; c'est un joyeux bambin à qui Memlinc donne pour compagnons de jeux des anges ravissans, — un petit organiste entre autres au sourire presque luinesque, — qui font partie de la Sainte Famille. Derrière cette *sacra conversazione*, de fines colonnettes se couronnent de chapiteaux historiés montrant notamment la *Résurrection de Drusiane* qui, aux yeux de certains critiques, représentait Memlinc malade emporté sur un brancard... Les épisodes de la vie des deux saints Jean se répartissent dans un paysage urbain vu à travers les colonnettes et s'achèvent dans les sujets des volets. Au fond du volet de droite, Salomé danse devant le tétrarque et au premier plan la fille d'Hérodiade tient un plateau sur lequel le bourreau pose la tête du Prophète. Le volet de gauche, — saint Jean à Pathmos, — rassemble les diverses visions de l'Apocalypse. A l'extérieur sont les portraits des donateurs, les deux frères Antoine Seghers et Jacob de Kueninc avec leurs patrons et les deux sœurs Agnès de Casembrood et Clara van Hulsen avec leurs patronnes.

Le retable glorifie la Vierge, le Sauveur, les deux patrons de l'Hôpital Saint-Jean et la double vocation des frères hospitaliers voués au Christ (comme sainte Catherine) et aux œuvres actives (comme sainte Barbe). La scrupuleuse fidélité du peintre aux textes sacrés amène quelque confusion dans les visions de saint Jean à Pathmos, et cette complication s'aggrave de quelque coquetterie. Promenant la Famine, la Guerre, la Peste et la Mort sur les rives étalées au milieu du panneau, Memlinc prend un plaisir spécial à imiter les reflets dans l'eau. Ce peintre adorable ne saurait renoncer aux grâces extérieures, même dans les pages où il met toute son âme. Ne risque-t-il pas avec les élégances de sainte Barbe et de sainte Catherine de verser dans les joliesses d'un peintre de la mode ? Il entend rivaliser pour la grâce des détails, la vérité contemporaine et locale, avec les miniaturistes Simon Marmion, Guillaume Vrelant, Louis Liédet. D'ail-

leurs, des liens logiques rattachent les petits épisodes johanniques du *Mariage* les uns aux autres, renforcent l'unité et la signification symbolique de l'œuvre, en même temps qu'ils rendent tangible le charme de Bruges par l'évocation d'un coin de la cité.

A quoi bon tenter une nouvelle analyse technique du chef-d'œuvre, et redire maladroitement après Fromentin la beauté de la sainte Catherine (Marie de Bourgogne?) au visage exquisement juvénile, de la sainte Barbe (Marguerite d'York?) aux paupières baissées, et l'attrait de ce clair-obscur emprunté à Jean van Eyck, mais employé avec des souplesses nouvelles et des distances plus fines entre les demi-teintes et les lumières! Derrière la peinture on soupçonne une trame d'or, comme dans la *Madone van der Paele*, et quoi de plus admirable que ces petits anges sombres portant la couronne de Marie et volant devant un bandeau rouge du trône virginal! Le volet de droite souligne à merveille la place de Memlinc dans l'art flamand en découvrant sa filiation avec Thierry Bouts, en révélant ce que Gérard David et Quentin Metsys lui devront. La Salomé de Metsys, coquette sinon casuiste, est en puissance dans celle de Memlinc. Van Eyck et van der Goes eussent reconnu l'œuvre d'un grand disciple dans les portraits des revers et de plus, à travers ces images, la ferveur de Bruges les eût touchés comme nous-même. Il est vrai que, dans son constant souci d'angélisation, de grâce surhumaine, Memlinc n'échappe pas à quelque formalisme; il le rachète, — et dans quelle œuvre plus que celle-ci? — par une douceur irrésistible, un rythme des masses jusqu'alors inconnu, une plus délicate observation des chairs, un mélange sans précédent de beauté humaine et de séduction céleste.

C'est vers 1475 que sortirent de l'atelier du maître la petite *Passion du Christ* (Pinacothèque de Turin), le charmant diptyque du Louvre : la *Vierge de Jean du Gelier*, les beaux portraits de Guillaume Moreel et de sa femme Barbara de Vlaenderberghe du musée de Bruxelles; c'est de 1479 que date le ravissant triptyque de Jean Floreins, *alias* van der Ryst, autre joyau du musée de l'Hôpital. De tous les frères de la communauté, Jean Floreins échappa seul à la peste qui décima Bruges en 1489. Craignant de voir s'éteindre l'institution, il commit l'imprudence de recevoir comme frères quatre domestiques et quelques convalescens. Au lieu de soigner les malades avec zèle, ils négligèrent leur tâche, accusèrent Floreins d'avoir dissipé

le bien des pauvres, détruisirent ses comptes et papiers, lui aliénèrent les sympathies des bienfaiteurs et entraînèrent les religieuses dans leur révolte. Ils prouvaient de la sorte leur reconnaissance au Seigneur qui les avait préservés du fléau et au pauvre Jean Floreins. Celui-ci, incapable de ramener l'ordre, continua de servir les malades comme simple frère jusqu'à sa mort, en 1504. La vue des images de Memlinc et des jardins de l'Hôpital « ourlés de buis » ne parlent pas seulement de ferveur et de charité chrétiennes... L'*Adoration des Mages* est au centre du triptyque de Jean Floreins. On y voit le donateur, son jeune frère Jacob et, entre saint Joseph et l'élégant roi negre, — père des Maures fantastiques qui se multiplieront dans les retables anversois du XVIe siècle, — une tête d'homme encadrée dans une fenêtre étroite : Memlinc lui-même, dit la complaisante tradition. En pendant à la *Nativité* (volet de droite), la *Présentation au Temple* (volet de gauche) surpasse peut-être la solennité mystique de Roger de la Pasture; les petits personnages aux teintes d'aquarelle y ont des airs d'éternité comme les figures héroïques de Jean van Eyck. Le retable de Jean Floreins est un acte de foi, le plus pur, le plus net, le plus suave que Memlinc ait formulé. Jésus y est adoré par sa mère et les anges (*Nativité*), par les Juifs (Siméon et Anne), par les Gentils (les Mages), et surtout par le peintre, car ici comme dans la belle réplique de Madrid, la fin dernière des Memlinc est la prière.

De 1480 datent le panneau de Munich, les *Sept joies de la Vierge* (il conviendrait mieux de dire : le *Christ, lumière du monde*), le triptyque d'Adrien Reyns (musée de l'Hôpital), d'attribution douteuse, enfin la *Sibylle Sambeth* (même musée), qui est tout simplement, croit-on, le portrait de Maria Moreel, fille du bourgmestre Guillaume. La pseudo-sibylle, détachée sur un fond noir, porte un hennin orné d'un voile finement transparent; dans la peinture des tulles et linons de Flandre, Metsys sera l'élève de Memlinc. C'est en 1480 que le nom du maître apparaît pour la première fois sur le registre des peintres brugeois; c'est en 1480 que Memlinc achète une grande maison : *domus magna lapidea* et deux maisons attenantes. Il était riche; Bruges ne comptait que cent quarante bourgeois plus imposés que lui. Avec deux cent quarante-cinq citoyens il aida la cité à soutenir financièrement la guerre entreprise par Maximilien d'Autriche contre le roi de France. Peut-être sa

femme Anne, fille de Louis de Valkenaere (le mariage eut lieu entre 1470 et 1480), lui apporta-t-elle la fortune. Mais chargé de commandes, il devait gagner beaucoup d'argent. Ses élèves : Jean Verhanneman, Passchier van der Mersch, Louis Boels, sans doute l'aidaient. Les trois panneaux d'orgue du musée d'Anvers : le *Christ et les anges musiciens* où le grand art décoratif de la Renaissance s'élabore, sont vraisemblablement exécutés avec des collaborateurs et demeureraient l'œuvre maîtresse du peintre, si nous y trouvions les tonalités précieuses du *Mariage mystique* et du retable de Jean Floreins.

Le triptyque de Guillaume Moreel (musée communal de Bruges) fut terminé en 1484 et orna primitivement la chapelle fondée par Moreel dans l'église Saint-Jacques. Transporté à l'Hôpital Saint-Julien, lors des troubles religieux du XVIe siècle, exposé à Paris en 1794, il fut restitué à Bruges en 1815. Dans un beau paysage fluvial on voit au centre saint Christophe portant l'Enfant, saint Maur et saint Gille. Ces deux dernières figures respirent la noble et calme émotion que Bouts communiquait aux saints Jérôme et Bernard de son *Martyre de saint Erasme*. Et déjà toute la grâce vivante de Gérard David parfume le chef-d'œuvre de Memlinc. Le *Saint Benoît* des Offices et la *Tête de moine* à la gouache du Louvre s'apparentent au divin saint Maur, image naturelle des plus hautes joies mystiques. Guillaume Moreel est agenouillé avec ses cinq fils et présenté par son patron Guillaume de Maleval sur le volet gauche; en face Barbara de Vlaenderberghe avec ses *onze* filles est accompagnée de sainte Barbe. (Les grisailles de l'extérieur sont postérieures à la mort du maître.) Descendant d'une famille savoyarde établie à Bruges en 1336, les Morelli, Guillaume Moreel fut choisi comme bourgmestre en 1478 et vit son mandat renouvelé en 1483. Il défendit les privilèges brugeois contre les Français, puis contre Maximilien, qui le fit jeter en prison et refusa de l'amnistier en concluant la paix avec les États de Flandre. Dans la suite, Philippe le Beau indemnisa Moreel et les comptes de 1491 nous apprennent qu'il n'y avait que dix citoyens brugeois plus chargés d'impôts que l'ancien bourgmestre. Moreel appartenait à la puissante corporation des Épiciers que ne devait pas atteindre le reproche de béotisme. D'autres « cliens » de Memlinc en firent partie : Jean du Celier, Adrien Reyns, Jacques Floreins.

Le pieux et familial retable de Jacques Floreins (Louvre) est contemporain de celui de Moreel et rassemble le donateur, sa femme, leurs *Dix-huit enfans*, présentés à la Madone par saint Jacques Majeur et saint Dominique. Le diptyque de Martin de Nieuwenhove (musée de l'Hôpital), achevé en 1487, ornait primitivement la salle des directeurs de l'hôpital Saint-Julien; il fut enlevé par les Français en 1794, rendu à Bruges en 1815 et déposé à l'Hôpital Saint-Jean. Martin van Nieuwenhove, futur bourgmestre de Bruges, n'avait que vingt-trois ans quand Memlinc fit son portrait en y mettant le meilleur de son génie : tendresse, ingénuité, ferveur. Sur l'autre panneau du diptyque, la Vierge présente une pomme à l'Enfant; l'idéalité de la madone ne va pas sans une légère fadeur; mais une harmonie vaporeuse de teintes claires, azurées, duvetées comme du pastel justifie la popularité de la fine icone.

Les mêmes grâces délicates et un peu superficielles font le charme de la fameuse *Châsse de sainte Ursule*. Inaugurée solennellement le 21 octobre 1489 par l'évêque Gille de Baerdemaker, cette fierte en forme d'édifice gothique renferme des reliques rapportées de Terre Sainte et offertes à l'Hôpital par Anselme Adornes, conseiller et ambassadeur du Téméraire. Les peintures terminées un peu avant 1489 comprennent huit panneaux et six médaillons. A l'une des extrémités, Marie avec l'Enfant protège deux sœurs de l'Hôpital : Jossine van Dudzeele et Anna de Moortele; de l'autre côté, sainte Ursule abrite des compagnes sous son manteau. La légende, telle que le peuple la contait alors, se déroule sur les grands côtés en six compositions. La plus belle de ces scènes représente le pèlerinage de sainte Ursule arrivant à Rome; le grandiose de la *Présentation au Temple* du triptyque de Jean Floreins y reparaît. La plus pittoresque des compositions est la dernière; un archer élégamment cuirassé, en qui on a voulu reconnaître le fameux Dschem, frère du sultan Bajazet, ajuste la sainte défaillante. Dans cette jolie page, le peintre évoque les camps fastueux du Téméraire avec l'art fidèle et charmant d'un chroniqueur de la Cour de Bourgogne. Les médaillons du toit sont ou des travaux d'élèves ou des peintures maltraitées par les restaurateurs. Il s'en faut d'ailleurs que la *Châsse* soit le chef-d'œuvre de Memlinc. « Chef-d'œuvre de patience, plus voisin de la bijouterie que de l'art véritable, » a dit Vitet avec raison. Et il a comparé

la *Châsse* au *Mariage mystique de sainte Catherine* où le peintre ne cherche pas seulement à nous séduire, mais veut nous toucher, nous faire penser, nous faire prier. Memlinc ne luttait pas toujours contre sa tendance au *joli*. Il agrémenta, semble-t-il, d'ornemens décoratifs pris à l'Italie, quelques œuvres de la fin de sa carrière. Dans la *Châsse*, des *amorini* sont sculptés sur les édifices de l'*Arrivée à Rome*. Pourtant la dernière œuvre du maître nous ramène aux cimes du sentiment mystique. C'est le considérable triptyque à double volet de la *Passion* de Lubeck (7m,50 de long sur 2m,05 de large) peint pour le marchand Heinrich Greverade et daté de 1491. L'âme lyrique d'un Roger de la Pasture s'y épanche avec les richesses d'une palette à ce moment sans rivale.

Memlinc mourut le 11 août 1494 et fut enterré dans le cimetière de l'église Saint-Gilles. Il avait survécu sept ans à sa femme, laquelle lui avait donné trois enfans, Jean, Cornélie et Nicolas, encore mineurs en 1495. Un certain Jean Memmelingue est signalé en 1499 pour avoir peint le portrait d'Agnès Adornes. Est-ce le fils aîné du maître? Nous ne savons rien des enfans de Memlinc. Que savons-nous d'ailleurs du maître lui-même? Il n'est plus question de légende à son propos, mais quelle aventure miraculeuse que celle de ce peintre formé on ne sait où, venu en Flandre on ne sait quand! Ce qui est certain, c'est que le décor brugeois est inséparable des retables de Jean Floreins, de Guillaume Morcel, de Josse Willems. La Bruges des débuts du xve siècle sert de fond aux œuvres épiques de Jean van Eyck; la cité harmonieuse d'à présent est le cadre naturel des chefs-d'œuvre de Memlinc. Ce grand éclectique flamand absorbe en son génie la technique de Jean van Eyck, le lyrisme de Roger van der Weyden, la religiosité de Bouts, l'observation physionomique de van der Goes, le brillant esprit analytique des miniaturistes; peut-être même, à la fin de sa carrière, devina-t-il le rôle que l'Italie allait jouer dans l'art des Flandres. Comment sa nature tendre n'aurait-elle pas succombé parfois dans l'extase de ces multiples admirations? Mais à quelles hauteurs aussi cet éclectisme ne le mène-t-il pas aux heures inspirées? Nul servilisme d'ailleurs dans les réminiscences; l'unification des élémens est complète dans un idéal de douceur et de musical enchantement. Et nous ne pensons pas que ceci suffise à expliquer pourquoi Memlinc reste le peintre de Bruges; mais ne pouvons-nous parfois nous contenter des lumières de notre senti-

ment? La vitalité sociale de Bruges allait s'éteindre; et voici qu'elle se reflète dans le miroir qu'un peintre de génie penche sur elle; et sa beauté s'y reflète d'autant plus inoubliable qu'elle est alanguie et pleine de détachement rêveur. Un tel milieu, un tel art ne pouvaient mourir brusquement. La splendeur brugeoise survécut à la prospérité brugeoise. C'est en 1542 qu'Adrien Barland écrit : « *Pulcra sunt oppida Gandavum, Antverpia, Bruxella, Lovanum, Mechlinia, sed nihil ad Brugas.* » Et Memline se continue chez Gossart, Quentin Metsys, et trouve un grand disciple en Gérard David, lequel fit fleurir encore toute une école de maîtres mystiques par le secret des pures doctrines brugeoises.

***

Les excès du particularisme et de la démagogie furent au moins aussi funestes à la cité que le déplorable ensablement du Zwin. Les Brugeois croyaient éviter la ruine par le maintien d'un protectionnisme à outrance; le pouvoir monarchique se heurtait à ce particularisme démodé et l'insurrection de 1488 contre Maximilien mit en conflit les deux tendances économiques. La ville resta frappée au cœur. Dans la folie du désespoir, l'héroïsme et la férocité du XIIIe siècle ressuscitèrent. Maximilien dut se constituer prisonnier aux yeux du peuple; enfermé au Cranenburg, il voyait de ses fenêtres, au milieu du forum brugeois, le hourdage de justice où se succédaient les tortures et décollations offertes en spectacle à la lie. Mais la vengeance du roi des Romains fut lourde; un Guillaume Moreel, et plus encore un Peter Lanchals en connurent le poids. Rien ne pouvait plus enrayer l'œuvre du destin. Sacrifices particuliers, impôts nouveaux, loteries, appui du pouvoir monarchique sous le règne de Philippe le Beau, tout fut inutile. Le Zwin s'ensablait, les marchands fuyaient, les villes-sœurs se détournaient. Pour la Joyeuse entrée de Charles-Quint en 1515 les magistrats imaginent de représenter sur un échafaud la roue de la Fortune tenue par le prince et sa tante Marguerite aux pieds desquels est une vierge désolée symbolisant la ville, ce qui signifie « toute misère et extrême pauvreté de laquelle on ne se peut résourdre, sinon que cette roue soit tournée par la main mise des ditz deux personnages (1). » Les Brugeois ne connaissaient pas

(1) Pirenne, *Histoire de Belgique*, vol. III, p. 219.

la résignation. Sous la menace de leurs canons, ils voulurent forcer les navires cinglant vers Anvers à payer un droit. Délogés de leur fortin, ils acceptèrent que leurs amis de l'Écluse s'alliassent aux pirates. Mais Anvers, accueillante aux principes modernes du libre-échange, protégée par la politique libérale des ducs de Bourgogne, favorisée par la découverte du Nouveau-Monde, devenait à son tour le premier comptoir d'argent et le centre commercial du Nord. Les derniers soutiens de Bruges, les Hanséates, finirent eux aussi par émigrer vers la nouvelle métropole. Sous Philippe II, le Zwin se fermait à jamais pour devenir peu à peu un désert de sable.

Gérard David se rendit à Anvers en 1515. La triple action religieuse, politique, littéraire de la Renaissance s'exerçait déjà avec force sur le milieu anversois. Des genres nouveaux naissaient, exprimant des aspirations plus profanes, plus individualistes, plus « réalistes. » Metsys lui-même, grand maître mystique dans sa sublime *Déposition*, inspire par ailleurs l'école des « drôles » et déjà l'Italie, — sinon celle de Raphaël, du moins celle de Luini et de Francia, — modifie par endroits sa sensibilité native. Gérard David subit, lui aussi, des empreintes méridionales. Elles ne l'éveillent pas de la rêverie mystique où l'ont plongé l'admiration des maîtres brugeois et le charme de la vieille cité. Et après lui quelques disciples portent à leur tour le flambeau d'une école qui veut vivre dans une ville où tout meurt...

Van Mander ne savait plus rien de Gérard David, sinon que Pourbus le tenait pour un grand artiste (1). L'exposition des Primitifs de 1902 l'a popularisé et classé parmi les princes de la peinture flamande. Il naquit à Oudewater dans la Hollande méridionale, aux environs de l'année 1460, et ses premières œuvres sont d'un paysagiste préoccupé des aspects individuels de la nature, rattaché aux maîtres de l'école de Harlem, Albert van Ouwater, Thierry Bouts, Gérard de Saint-Jean, et sollicité en outre par la vie de l'âme. Son arrivée à Bruges en 1483 ouvre une seconde période dans sa carrière, période de transition, de recueillement, d'assimilation pendant laquelle il étudia des chefs-d'œuvre de van Eyck, Roger, van der Goes, Memline,

(1) C'est M. J. Weale qui a tiré G. David de l'oubli. Cf. son *Gérard David painter and illuminator*. Londres, 1895. Plus heureux que Memline, G. David a fait l'objet d'une monographie remarquable : Bodenhauser (E. von) *Gerard David und seine Schule*. Bruckmann, Munich.

allant parfois jusqu'à les reproduire dans ses peintures. Memlinc le toucha plus que tout autre. N'est-il pas naturel d'ailleurs qu'un maître illustre et vivant impose avec force son ascendant? Rapidement initié aux grandeurs brugeoises, Gérard David était admis, le 14 janvier 1484, dans la Gilde de Saint-Luc et devenait quatrième juré de la corporation quatre ans plus tard. En 1488, premier travail pour la ville; travail étrange. Après un séjour d'un mois au Cranenburg, Maximilien avait été transporté dans une maison que Jean de Gros venait de faire construire. Les Brugeois le gardèrent six semaines dans cette nouvelle prison. Voulurent-ils la rendre moins morose? Toujours est-il que Gérard David fut chargé de peindre en rouge les grilles de fer qui barraient les fenêtres de la demeure.

Premier juré de la Gilde en 1495-96 et en 1498-99, « maître Gheraert » fut doyen de la corporation en 1501. Il avait épousé en 1496 une miniaturiste de talent, Cornélia Cnoop, fille du riche doyen des orfèvres. En 1509, il était admis dans la patricienne confrérie de Notre-Dame de l'Arbre-Sec, et en 1509, il offrait, — luxe jusqu'alors ignoré des peintres, — un retable (le chef-d'œuvre du musée de Rouen) au couvent des Carmélites de Sion, l'un des plus aristocratiques de la ville. Parvenu au troisième stade de sa carrière, Gérard David fut donc le peintre d'un milieu riche et pieux où les modèles étaient parens de ceux de Memlinc. Les deux magnifiques tableaux de justice du musée communal de Bruges s'inscrivent en tête de la période de maturité. Reconnaissons qu'ils sont brugeois surtout par les circonstances de leur exécution. Après la révolte de 1488, l'écoutète Peter Lanchals et d'autres magistrats furent accusés de prévarication, jugés, condamnés, décapités. Les nouveaux magistrats, pour maintenir leur pensée dans des sphères incorruptibles, décidèrent de commémorer cette œuvre de brutal assainissement. Bruxelles et Louvain possédaient des tableaux de justice. Bruges voulut avoir les siens et s'adressa à Gérard David. En deux compositions il exposa l'histoire du juge Sisamnès rapportée par Hérodote et connue sans doute à Bruges par une version de Valerius Maximus.

Dans le premier tableau, Cambyse, vêtu de brocart et d'hermine, prononce un réquisitoire contre le juge prévaricateur et de ses doigts ornés de bagues il énumère les chefs d'accusation. (Ce roi barbu, aux cheveux bruns et bouclés avait servi jadis à

Gérard David pour le *Juge juif*, qu'on voit dans un fragment de triptyque au musée d'Anvers.) Sisamnès, frappé de stupeur, regarde devant lui tandis qu'on l'arrête. Une vingtaine de personnes assistent à la scène. A droite et à gauche du trône judiciaire, des médaillons en camaïeu s'incrustent dans la muraille et semblent inspirés de décorations florentines. Au-dessus du trône, des *amoretti* tiennent des guirlandes de fleurs, de feuillages, de fruits, pareilles à celles des madones attribuées aux dernières années de Memlinc, mais d'une rigueur plus mantegnesque. Les armes de Philippe le Beau et Jeanne d'Aragon blasonnent la muraille. A travers les baies du fond, bien mis en perspective, un carrefour de Bruges (la place Saint-Jean fermée par l'ancienne *Poorters looge?*) ; sur cette place une grande maison bourgeoise avançant son perron avec toit en voûte ; et dans cette sorte de niche un homme remettant un sac d'or au juge. — Dans la seconde composition le juge est étalé nu sur la table du supplice, le pied et le bras droits liés par des cordes, la poitrine calée par des pitons de fer plantés aux aisselles. Quatre tortionnaires lui enlèvent avec méthode des lanières de peau, ce qui le fait crisser des dents. Les muscles de la jambe gauche sont mis à nu et le bourreau, couteau aux lèvres, retourne la peau du pied comme on ferait d'un gant. Étonnant prélude à la *Leçon d'Anatomie!* La justesse à peindre des scènes horribles égalait chez ces Flamands leurs douceurs à rendre des émotions mystiques... Les raffinemens de l'histoire d'Hérodote sont rappelés fidèlement par Gérard David. La peau de Sisamnès, dûment travaillée, remplace sur le trône du juge le drap d'or du premier tableau, et le fils de l'écorché, devenu juge à son tour, est assis à la place de son père. — Comme dans le *Jugement*, les spectateurs, trop serrés les uns contre les autres, ont tous la tête au même niveau, et cette « isocéphalie » est un trait harlemois de l'art de Gérard David. Bouts s'évoque par le sérieux et le choix des types ; mais l'unité de l'action est plus marquée que dans la *Légende d'Othon* du pourtraiteur de Louvain. Les ombres brunes indiquent une vague connaissance du *sfumato* léonardesque, tandis qu'un détail trahit le miniaturiste, héritier des van Eyck : à droite du roi Cambyse, dans la scène de l'arrestation, le casque miroitant d'un soudard reflète l'image de l'église Saint-Jean à Bruges.

En 1498, le maître termina pour l'Hôtel de Ville de Bruges

un *Jugement Dernier* (perdu) et c'est vers 1500 sans doute (époque de ses *Noces de Cana* du Louvre et de son *Adoration des Mages* de Bruxelles) qu'il entreprit le retable de Jean des Trompes (musée communal de Bruges) tenu jadis pour un Memlinc, par Vitet entre autres qui préférait cette « étude de haute psychologie » à toute la production du peintre de l'Hôpital. Au panneau central figure le divin baptême dans les eaux du Jourdain. L'invisible se lit sur le visage du Sauveur et sur celui de saint Jean, plein de fermeté et d'humilité intraduisibles. Le bel ange, à droite du Christ, avec sa chape traditionnelle et cassurée à la façon des van Eyck, est une figure exquise, volontairement idéalisée, et si le manteau du saint Jean-Baptiste comme celui de l'Ange se plisse à l'ancienne manière, les manteaux des petits personnages du second plan sont classiques, ont perdu toute trace de contemporanéité. Malgré son conservatisme, le peintre subit l'esthétique nouvelle. — Sur le volet de gauche, saint Jean l'Évangéliste en qui se mélangent le mysticisme médiéval et l'inconsciente aspiration vers la beauté absolue, présente Jean des Trompes et son fils, tandis qu'en regard sainte Élisabeth patronne Élisabeth van der Mersch, première femme du donateur et ses quatre filles. A l'extérieur des volets, Madeleine Cordier (seconde femme de Jean des Trompes, morte en 1509) et sa fille, suivies d'une Madeleine enturbannée, s'agenouillent dans un décor de hautes baies cintrées, moulurées à la toscane. — La qualité spéciale et analytique du site détaillé à l'intérieur, l'individualité des arbres, la transparence des eaux cristallines, la précision des fleurs trempant leurs tiges dans le fleuve baptismal, attestent une conception plus rigoureuse du paysage que celle de Memlinc. Vitet n'aurait pas dû se tromper sur ce point. L'unité technique de l'œuvre contredit l'attribution du paysage à Patinir, proposée jadis. Est-il permis de parler de l'unité du style? Mettant plus de ressemblance exacte dans la nature inanimée, Gérard David tendait d'autre part à la synthèse de la nature vivante. Le sentiment de ses figures restait brugeois. Pour être fixé sur sa piété, il suffit de voir ses donateurs et donatrices; les énormes grains de leurs chapelets sont à l'échelle de leur ferveur. Ses vierges sont gracieuses; généralement elles baissent les paupières, et leur élégance n'est plus soumise aux modes du jour, comme celles des vierges de Memlinc.

Il est rare aussi que l'Enfant apparaisse complètement dévêtu.

Gérard David fut reçu par la Gilde anversoise en 1515 et y rencontra Quentin Metsys. Il s'inquiéta des recherches de dynamisme et de mise en pages de la nouvelle école. Il y paraît dans sa *Transfiguration* (église de Notre-Dame), œuvre peu agréable et de matière d'ailleurs usée. Les trois apôtres ont des attitudes mouvementées, diverses, mais gauches. Le Christ, fort noble, semble rigide à côté des disciples agités. Le paysage est d'une maigreur et d'une douceur péruginesques. L'impuissance à synthétiser les élémens nouveaux qui affluent dans l'art est manifeste. La grâce de Bruges en revanche se concentre dans une série de petites Madones des dernières années du maître. Celle du musée de Bruxelles est une « petite maman » qui donne le potage à l'enfant; le petit Jésus est si désireux de ne point perdre une goutte qu'il s'apprête à lécher la cuillère. Et à travers la fenêtre ouverte, l'eau sommeillante où glissent des cygnes est un coin du Minnewater actuel.

Gérard David aurait dirigé avec sa femme un atelier d'enluminures. Ses types, ses paysages, ses groupemens se reconnaissent dans les deux tiers du Bréviaire Grimani, chant du cygne d'un art avant tout flamand, flamme suprême des fastes de Bruges. L'italianisme se répand dans le Bréviaire où les tendances anversoises s'imposent. Il est significatif que les plus remarquables successeurs de maître Gheraert : Joachim Patinir, Jean Gossart, le maître des demi-figures, prennent rang dans l'école d'Anvers. Pourtant la parole mesurée et conservatrice de Gérard David fut écoutée à Bruges même par Albert Cornélis, Ambrosius Benson, Adrien Ysenbrant, Jean Prévost, d'autres encore (1). Ils furent fidèles à la ville où leur maître dormait son dernier sommeil. Gérard David était mort à la date du 15 avril 1523. Sa femme lui survécut et se remaria en 1529. Maître Gheraert fut enseveli sous la gigantesque tour de Notre-Dame. Que de souvenirs les vieux clochers érigent à la lumière du ciel !

***

D'Albert Cornélis, qui vécut à Bruges dans le premier tiers du XVIe siècle, on ne connaît que le *Couronnement de la Vierge* (église Saint-Jacques) commandé par les doyens des Fou-

(1) C'est M. Hulin qui a jeté le plus de clartés sur l'école de Gérard David. Cf. son *Catalogue des Primitifs*. Siffert, Gand, 1902.

lons, lesquels chicanèrent au moment de payer. Les neuf chœurs des anges assistent au *Couronnement*, et leur floraison innombrable se dispose en rangées clairement concentriques, un peu à la manière des petits musiciens de Gaudenzio Ferrari à Saronno. David et Ezéchiel, bruns, barbus, et qu'on croirait échappés d'une œuvre de Gérard David, déploient des banderoles dans les angles inférieurs ; au sommet, Dieu le Père et Dieu le Fils couronnent Marie et sont assis sur un trône en style plateresque, expression ultime du gothique septentrional.

Adrien Ysenbrant (Isenbrant ou Hysenbrant) venait de Harlem. Il s'installa avant l'année 1510 à Bruges et y devint, suivant Sanderus, le disciple de Gérard David ; ce dernier l'employa sans doute comme collaborateur (très probablement pour les *Noces de Cana* du Louvre). Ysenbrant mourut en 1551, ayant exercé son art pendant plus de quarante ans à Bruges. On lui attribue un diptyque consacré à Notre-Dame des Sept Douleurs par Barbara de la Meere, veuve de Jooris van de Velde, bourgmestre de Bruges ; et le catalogue de l'artiste, doctement établi et pesamment rempli, s'échafaude tout entier sur cette attribution ! L'un des panneaux du diptyque est à l'église Notre-Dame de Bruges. Les sept médaillons illustrant les Douleurs de la Reine des Martyrs entourent une Madone, aux mains jointes, vêtue de noir, coiffée de linon blanc et assise sur un trône où le plateresque s'achemine vers les formes de la Renaissance. Le visage immaculé et douloureux de la Vierge laisse transparaître une foi et une résignation célestes. Le poète J. P. van Male écrivait que la voix seule manquait aux figures d'Ysenbrant. Mais c'est ici une douleur qui n'a plus de voix. Et puisque cette Vierge fait penser avec obstination à Gérard David, ne faudrait-il pas la restituer à ce dernier ? L'autre volet du diptyque (musée de Bruxelles) rassemble Jooris van de Velde, sa femme, leurs neuf fils et leurs sept filles. Si Bruges se dépeuple au temps de sa décadence, ce n'est point la faute de ses notables, les Guillaume Moreel, les Jacques Floreins, les Jooris van de Velde...

Ambrosius Benson serait né en Lombardie (?). Reçu franc-maître à Bruges en 1519, il connut deux fois les honneurs du doyenné, — comme Gérard David et Jean Prévost, — et mourut avant 1550. L'œuvre la plus importante de son catalogue (hypothétique) est une *Deipara Virgo* du musée d'Anvers qui relève de Gérard David et s'apparente curieusement par le type, le

modelé, la prédilection pour les velours pourpres, aux œuvres du maître des demi-figures. Du peintre de cette *Deipara*, aucune œuvre à Bruges. Toutefois un triptyque de l'église Saint-Jacques nous ramène à sa production maîtresse. C'est une *Deipara* des Prophéties ordonnée en sa partie centrale comme celle d'Anvers et peut-être antérieure. Le peintre de cette *Deipara* de Saint-Jacques appartient certainement à l'école brugeoise et le volet représentant saint Jean à Pathmos le dit fidèle aux doctrines de Gérard David. On a choisi comme type des œuvres de cet artiste une *Descente de Croix* qu'inspirent les accens dramatiques de Quentin Metsys. Conservée à la Chapelle de la confrérie du Saint-Sang, elle a dicté le nom provisoire du peintre : « Maître du Saint-Sang. » Une *Mater Dolorosa* de la cathédrale Saint-Sauveur n'est pas sans ressemblance avec la Vierge de cette *Descente de Croix*. Elle aussi garde l'accent brugeois et y mêle l'inflexion pathétique suggérée par le génie anversois. On croit qu'elle interprète une œuvre perdue de Metsys dont il existe d'autres copies : son véritable auteur serait Jean van Eeckele (1er quart du XVIe siècle) que les actes désignent parfois sous le nom de Jan van Eeck, — ce qui aide à faire comprendre comment Jean van Eyck, par la grâce des sacristains, était devenu le peintre de cette Madone au manteau bleu, découpé sur champ d'or.

Jean Prévost ou Provost se rattache à l'école anversoise. Nous sommes fondé néanmoins à le situer dans l'entourage de Gérard David. La carrière de ce maître né à Mons, en 1462, mort à Bruges en 1529, a été esquissée par nous dans la *Revue* (1). Examinons seulement ses œuvres conservées à Bruges en démêlant leurs tendances. Ses œuvres? Le *Jugement dernier* peint en 1515 pour la salle échevinale de l'Hôtel de Ville est la seule peinture de Prévost qui soit d'authenticité certaine. Intéressante quant au traitement du nu, elle manque d'unité, ajoute un portail gothique à un autel renaissance, fait alterner les ingénuités physionomiques de Gérard David, avec des mièvreries qu'on dirait empruntées aux nymphes botticelliennes. Jean Prévost est un héraut du *früh Barok* septentrional. Son Enfer sans vigueur est inspiré de Bosch. Mais on l'a dénaturé. En 1550, le Magistrat de Bruges chargea Pierre Pourbus d'effacer de ce tableau un char menant des ecclésiastiques dans les flammes.

(1) Cf. notre article sur la *Peinture wallonne*, 15 septembre 1911.

Le *Jugement dernier* de van Orley (musée d'Anvers) contemporain de celui de Prévost atteste une autre entente du style monumental de Rome ; Prévost, malgré tout, reste primitif. Sans doute ne demandait-il qu'à marcher de l'avant. Mais le milieu brugeois n'était pas très propice. L'artiste cependant s'assimila certains genres profanes de l'école d'Anvers comme en témoigne *le Vieillard et la Mort* du musée communal de Bruges. Devant ce vieux comptable qui délivre un reçu à la Mort, on songe aux *Banquiers* et aux *Peseurs d'or* créés par Quentin. Le musée des Hospices possède une œuvre du maître, non signalée que je sache. Elle est très voisine comme facture du brillant *Martyre de sainte Catherine* du musée d'Anvers et représente, je crois, le *Bon Samaritain.*

Après la mort de Gérard David, Jean Prévost domine l'école de Bruges et les épigones de maître Gheraert restent ses satellites. Comme tous les artistes wallons, Prévost contribua au succès des idées méridionales. Elles rencontraient toujours une sourde résistance à Bruges et l'on ne voit pas que les chefs du mouvement italianisant aient beaucoup séjourné dans la grande Commune. A Saint-Sauveur, — on ne sait par quel hasard, — est un joli portrait, aux teintes atténuées, de Charles-Quint jeune d'après van Orley (autrefois tenu pour un Philippe le Beau par van der Goes), et l'on ne sait comment Notre-Dame se trouve être propriétaire de l'important polyptyque commandé en 1534 à Bernard van Orley par Marguerite d'Autriche pour l'église du couvent de Brou-lez-Bourg en Bresse. Van Orley mourut avant l'achèvement de l'œuvre ; Marc Gheraerdt de Bruges la termina. Placé jadis sur le maître-autel de Notre-Dame, le polyptyque agence le *Couronnement d'épines*, le *Portement de Croix*, la *Descente aux Limbes*, la *Déposition de Croix*, autour d'un grand *Calvaire* central. Le van Orley du beau triptyque de la *Famille Hanneton* (musée de Bruxelles) est reconnaissable dans les figures groupées au pied de la Croix et dans l'ample scène de la *Déposition*. Marc Gheraerdt, qui fit carrière en Angleterre, y devint peintre de la reine Élisabeth et laissa sa charge officielle à son fils, n'est pas seul responsable des ombres charbonneuses qui enfument les autres parties. Les calvinistes s'attaquèrent au retable, qui fut ensuite restauré par François Pourbus le Jeune en 1589. — Nulle apparence aussi que les « drôles » de la lignée anversoise aient été goûtés à Bruges, et c'est une

munificence du ministre d'État, M. Auguste Beernaert, qui a doté le musée communal de Bruges d'un triptyque chatoyant : *Paradis, Purgatoire et Enfer*, dû à l'un des meilleurs continuateurs de Bosch. — Comment une œuvre de Michel-Ange a-t-elle pu être vénérée dès les débuts du XVIe siècle dans ce milieu obstinément gothique ? Il est vrai que la *Madone* de Jean Mouscron est moins surnaturalisée par l'idéalisme platonicien du Buonarroti que par le pur esprit de la Toscane quattrocentiste. Et l'on comprend que cette belle Vierge florentine n'a pas été accueillie en étrangère au pays de Memlinc et de Gérard David.

***

Mieux valait *vivre* en consentant au sacrifice d'une cure méridionale que de mourir en répétant des formes créées par des maîtres inimitables. C'est ce que pensa résolument Lancelot Blondeel (1). Et cette fois Bruges se laissa persuader. Peintre, sculpteur, polychromeur de statues et d'écussons, dessinateur de cartons de tapisseries et de vitraux, ordonnateur de décors et de fêtes publiques, expert et restaurateur de tableaux, architecte, graveur, — géographe et ingénieur par surcroît, — Lancelot Blondeel représente à Bruges une génération d'italianisans *multiformes*, à qui sans doute le mot de Léonard n'était pas inconnu : *il pittore dev'essere universale*. Et bien que l'amour de Lancelot pour la décoration nouvelle s'étalât d'une façon presque agressive dans ses fonds dorés et ornementés, Bruges sut faire valoir les mérites de ce « moderniste » dont les œuvres ornèrent les édifices religieux et communaux, les logis corporatifs, patriciens et bourgeois.

Lancilotus, pictor brugensis praestantissimus, — ainsi le désigne Sanderus au XVIIe siècle, — naquit dans l'échevinage de Poperinghe vers 1496. Il aurait débuté comme maçon, — ce qui ne l'empêcha pas d'être reçu franc-maître dans la Gilde des Peintres dès l'année 1519. Les mérites du peintre sont éclipsés par ceux de l'ingénieur et du sculpteur. En 1546, il élabora le plan d'un port nouveau sur la mer à la hauteur de Heyst, relié à Bruges par une voie navigable à grande section avec canaux détachés vers Damme et l'Écluse. Faute d'argent le projet échoua. Blondeel venait trop tard, — ou trop tôt. Avec le port

(1) Cf. James Weale, *Lancelot Blondeel*. De Plancke, Bruges, 1908, et Pierre Bautier, *Lancelot Blondeel*, Van Oest, Bruxelles, 1910.

de Zeebrugge, les hydrographes modernes ont réalisé une conception pareille à la sienne. Sculpteur, Lancelot est l'auteur d'une des merveilles de la plastique septentrionale : la *Cheminée du Franc*. (Peut-être fut-il dessinateur de statues ou modeleur de maquettes plutôt que sculpteur proprement dit.) Il dirigea les travaux de sa cheminée *con amore*, consulta des artisans experts à Gand, Malines, Bruxelles, prit avis du fameux Jean Gossart. Les magistrats le mandaient souvent pour qu'il les renseignât sur la marche des travaux et lui offraient des *Kanne wyns*. Les pots-de-vin étaient alors une grande marque d'honneur. On connaît cette Cheminée toute resplendissante des inventions juvéniles de la première Renaissance. Le travail des cinq statues en bois (Charles-Quint et ses ancêtres paternels et maternels) est admirable autant que celui du pompeux décor de colonnettes, d'amours, de blasons, de médaillons, — et, s'il est vrai que la Cheminée prend trop de place dans la salle qu'elle orne, il est certain aussi qu'elle dit mieux qu'aucune autre œuvre l'indéracinable passion artistique des Brugeois de jadis.

La plus ancienne peinture connue de Lancelot Blondeel est l'*Histoire des saints Cosme et Damien*, exécutée en 1523 pour la corporation des Chirurgiens-Barbiers de Bruges (église Saint-Jacques). Habillés d'étoffes finement nuancées, les deux héros dressent leurs sveltes silhouettes de damoiseaux dans d'inextricables combinaisons architecturales inspirées du style plateresque et tracées au vernis brun. *Saint Luc peignant la Vierge* (musée communal) et la *Vierge entre saint Luc et saint Éloi* (cathédrale Saint-Sauveur) datent de 1545 ; le système décoratif, toujours très développé, s'éloigne cette fois du style plateresque et s'inspire du style mis à la mode par le traducteur flamand de Vitruve, l'alostois Pierre Coecke. Dans le charmant tableau de Saint-Sauveur, la Vierge et l'Enfant apparaissent dans une niche très ornementée, érigée sur une sorte d'arc triomphal où pend une guirlande mantegnesque et à travers lequel fuit un paysage de montagnes romantiques. Jean Bellin semble avoir disposé les figures et leur groupement est unique, je crois, dans l'art des Flandres. L'art triomphal remérore qu'en 1549, les échevins de Bruges consultèrent le maître « quant aux places et aux patrons d'un arc de triomphe à ériger pour congratuler le prince d'Espagne (Philippe II) lors de sa Joyeuse entrée en ville. » Le

Martyre d'un saint (1548, musée d'Amsterdam), dont le paysage justifie si bien l'éloge de van Mander : « Il (Lancelot) avait un vrai talent pour peindre les ruines et d'autres sujets d'architecture, » et les *Scènes de la vie de la Vierge* (attribution, cathédrale de Tournai) renseignent plus avantageusement sur les mérites picturaux de Blondeel que les tableaux de Bruges, lesquels d'ailleurs pourraient bien n'être que des bannières corporatives. Et peut-être partagerions-nous l'opinion flatteuse de Sanderus et de Guichardin sur Lancelot, si nous connaissions les œuvres perdues de l'artiste et notamment le *Jugement dernier* commandé par le Magistrat de Blankenberghe, en 1540. Enthousiaste des nouveautés méridionales, Blondeel restait l'admirateur fervent des gloires traditionnelles. Jan Scoreel et lui furent chargés de la première restauration du polyptyque de l'Agneau. S'étant acquittés de leur tâche, « ils baisèrent dévotement le retable en plusieurs endroits. » Cette humilité n'est-elle pas l'affirmation d'une maîtrise? Blondeel mourut le 4 mars 1561, fut enterré au cimetière de Saint-Gilles où reposait Memlinc, et loué dans une belle épitaphe par le poète Édouard de Denc. Sa manière ne disparut pas avec lui, comme en témoigne au musée de Bruges un *Saint Georges* terrassant le dragon « sous les yeux de la princesse grimaçante et niaise (1). » Au même musée est un curieux tableau provenant de l'église de Dixmude : la *Naissance de la Vierge*, où l'on a voulu voir une dérivation de l'art de Lancelot. Cette opinion est démentie par certains archaïsmes; les types féminins remettent d'ailleurs en mémoire les figures de Jacob Cornelisz van Oostzanen d'Amsterdam, maître de Scoreel dans les premières années du XVIe siècle.

Le gendre de Lancelot, Pierre Pourbus l'Ancien (ou mieux Peeter-Janz Poerbus), « bon peintre de figures, compositions et portraits d'après nature (2), » naquit à Gouda (Hollande), s'installa à Bruges aux environs de la trentaine, devint membre de la Confrérie de Saint-Georges en 1540, acquit en 1543 la maîtrise dans la Gilde des peintres, fut doyen de cette corporation et mourut dans sa ville adoptive le 30 janvier 1584. Le Magistrat de Bruges recourut souvent à ses talens divers et lui commanda entre autres une carte générale à laquelle il travailla pendant plusieurs années. Aux côtés de Lancelot, il peignit des

(1) Pierre Bautier, *op. cit.*
(2) Van Mander, *Schilderboek.*

torchères décoratives et dessina des costumes pour les rhétoriciens qui participèrent à la Joyeuse entrée de Philippe II. Ces artistes universels du XVIe siècle, enivrés de science et de théorie, redevenaient à l'occasion de simples ouvriers d'art. On a perdu toute trace d'une *Légende de saint Hubert* que van Mander vit à Delft et désigne comme la création la plus importante de l'artiste. Mais Bruges a gardé, de celui que l'on a dénommé son *dernier peintre*, quelques œuvres de valeur permettant l'estimation équitable de son robuste talent. Les plus anciennes sont au musée communal et datées de 1551 : les portraits de *Jean Fernaguut* et de sa femme *Adrienne de Bauck* et un grand *Jugement dernier*. Les portraits illustrent magistralement la race brugeoise du XVIe siècle. Fernaguut a vingt-neuf ans, sa femme dix-neuf. Placides, calmes, énergiques, ils détiennent l'héritage moral des grands ancêtres peints par Memlinc et Gérard David : de plus, la facture de ces frappantes images, lisse, mouillée, est d'un technicien raffiné.

Le *Jugement dernier*, d'un coloris peu agréable, vaut également par une science supérieure. Les graphiques de la préparation apparaissent par endroits sous les glacis légers et les ombres s'obtiennent encore au moyen de hachures; l'esprit de cette technique est strictement septentrional. Mais le modelé des corps nus, les élégances empruntées des têtes, les anatomies académiques sont d'un maître méridionalisé. Son italianisme toutefois a des accens primaticiens; on le dirait né à Fontainebleau et peut-être Pourbus, comme d'autres Flamands, a-t-il connu l'art transalpin par les maîtres italiens de la Cour de France. La belle *Vierge des Sept Douleurs* (1556, église Saint-Jacques), assise dans une niche brunâtre et vêtue d'un manteau détérioré par le temps, émeut par les accens simples qu'avait su trouver le créateur pathétique de la *Vierge des Sept Douleurs* de Notre-Dame, et Pourbus reste à la hauteur du portraitiste des Fernaguut dans les images des donateurs, Josse van Belle en merveilleuse simarre doublée de zibeline, sa femme Catherine Ylaert et leurs quatre fils. La même année — 1556 — furent peints en deux groupes, les trente et un membres de la Noble Confrérie du Saint-Sang, alignant des têtes énergiques, ornées de barbes rousses ou brunes, à côté de visages florissans un peu salis par le poil du menton rasé. Ce sont les modèles de Pourbus qu'évoquent surtout les Flamands d'à présent et l'on ren-

contre plus souvent les plantureux confrères de Peeter-Jansz dans les rues de Bruges que le saint Jean de Memlinc ou celui de Gérard David.

En 1559, Pourbus signe la grande *Cène* de Saint-Sauveur où triomphent toutes les conventions prônées par les ateliers romanistes. Hélas! l'âme flamande s'assimilait mal l'âme antique et l'idéalisme néo-platonicien de la Haute Renaissance. Ces apôtres aux toges impeccables sont bien ennuyeux; mais quelle sûreté dans les architectures et quel charme dans le paysage? Au revers de l'un des volets les quinze membres de la Confrérie du Saint-Sacrement, donateurs du triptyque, se pressent en rangées régulières, et leurs portraits sont parmi les plus vivans du maître. La *Cène* de l'église Notre-Dame (1562, restaurée en 1589 par Antoine Claeissins) n'a de vie et de relief que dans deux ou trois personnages qu'on devine peints d'après nature. En 1560, Pourbus peignait, pour la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, les effigies (perdues) de Charles-Quint et de Philippe II; en 1561, il rompt avec la routine des têtes superposées en groupant les treize membres de la famille Berchem autour d'un clavicorde (collection du marquis de la Boëssière-Thiennes, Bruxelles) et, en 1573, il réunissait sur les volets de la *Transfiguration* de Gérard David (Notre-Dame) à gauche Anselme Boetius et ses sept fils, à droite la femme d'Anselme, Jeanne Voet et ses trois filles. Blondes, coiffées à la Marie Stuart, la poitrine chargée de chaînes d'or, les dames Voet n'ont plus l'immatérialité des patriciennes peintes par Memlinc : elles gardent leur coquetterie. Dans la partie centrale de son *Adoration des Bergers* de Notre-Dame (1574), le peintre ne se dégage pas de l'académisme de ses *Cènes;* mais si son saint Joseph pose comme un modèle salarié, les donateurs, — sire Josse de Damhoudere, sa femme Louise de Chantraine, leurs fils et filles, — sont du meilleur Pourbus. Car le portraitiste ne craint pas de rivaux, et plus d'une de ses œuvres enrichit encore indûment les catalogues d'Antonio Moro, d'Adrien et Guillaume Key, d'autres contemporains notoires. Un beau portrait d'Adrien Key entré depuis peu au musée de Bruges ne fait pas passer le couple Fernaguut au second plan. Pourbus habitait à Bruges une grande maison appelée *Rome,* et il n'était pas possible de voir atelier plus beau et plus confortable, déclare van Mander. On y enseignait la vieille pratique flamande; pour la composition, on y recomman-

dait, comme chez Lombard à Liège, la rigueur et la *furia* romaines. L'italianisme romantique des van Orley, des Gossart, de van Coninxloo, des van Clève s'acheminait vers le romantisme intégral des Floris. Le « dernier peintre de Bruges » eut pour élèves son fils François Pourbus Ier, Antoine Claeissins et Hubin Boven. François Pourbus Ier fit une belle carrière à Anvers et eut un fils, le célèbre Franz Pourbus II, lequel était peintre en titre de Vincent de Gonzague, duc de Mantoue, lorsque que Pierre-Paul Rubens, engagé à la même Cour, débuta modestement à ses côtés.

***

Pourbus fut bien le dernier peintre de Bruges, car la médiocre dynastie de Claeissins s'attarde avec un provincialisme persistant aux formules de la vieille école (1). L'ancêtre fut Pierre Claeissins, peintre et enlumineur, maître en 1529, mort avant 1576, élève, croit-on, de Gérard David. Aucune de ses œuvres n'est connue et peut-être Pierre II et Antoine Claeissins passent-ils à tort pour ses fils. Pierre II, peintre de la ville de 1594 à 1621, fut cartographe, peintre de bannières, polychromeur d'édifices; en cette dernière qualité, il dirigea la peinture et la dorure des croix, faîte et girouette de Saint-Sauveur. Que penser de ses peintures? Pas grand bien.

Sa *Résurrection* de Saint-Sauveur (1585) est froide, violente et criarde; Pourbus l'aurait jugée sans indulgence, malgré les centurions habillés par un archéologue. Sa *Notre-Dame de l'Arbre-Sec* de l'Hôpital de la Poterie (1608) peut faire la joie d'un folkloriste avec son étoffage d'*ex-voto*, ses figurines d'éclopés et d'exorcisés. La Vierge rappelle de loin Gérard David, tandis qu'un *Ecce Homo* de Saint-Sauveur semble d'un pasticheur d'Antonello de Messine. Le portraitiste a du mérite et quelques-uns des patriciens de la *Convention de Tournai* (1584, musée communal) ne pâliraient pas trop à côté de ceux de Pourbus. — Antoine Claeissins se forma chez Pourbus, devint peintre officiel de la ville et mourut probablement le 18 janvier 1615. « Peintre de grand style, » dit M. von Wurzbach. L'éloge est démesuré. La *Cène* de l'église Saint-Gilles (vers 1593) n'est qu'un décalque indigent des *Cènes*, acadé-

(1) Cf. James Weale. *A family of flamisch painters. Burlington Magazine*, juillet 1911.

miques mais robustes, de Pourbus. L'empreinte de Pourbus est nette aussi dans les tableaux du musée communal : le *Maeltyt van der beionyc* commémorant l'entrée en fonctions d'un échevin et d'un clerc de la Trésorerie, et dans l'allégorie *Mars foulant aux pieds l'ignorance* (1605) où les muses vaguement primaticiennes se découpent sur une sèche reproduction du Minnewater, de Saint-Sauveur et du Beffroi. Les œuvres les plus archaïsantes d'Antoine Claeissins sont les plus défendables : le triptyque de Notre-Dame (1584) avec une grave Madone, à qui l'Enfant taquine gentiment le menton, et la *Vierge adorée par saint Bernard* (Saint-Sauveur), peinture probe, d'une polychromie anémiée et d'un gothicisme persuasif. — Aucune peinture n'existe à Bruges de Gillis, frère d'Antoine et de Pierre II, et qui fut peintre d'Alexandre Farnèse, de l'archiduc Ernest et des gouverneurs Albert et Isabelle.

Dans la galerie de ces Brugeois un peu fossiles, Jan van der Straet, illustre sous les divers noms de Stradanus, Stradano, della Strada, est une sorte d'enfant prodigue, qui mourut octogénaire et ne revit point le bercail. Né à Bruges en 1523, maître à Anvers en 1545, il vécut à Lyon, à Venise, à Rome, où il fut parmi les ordonnateurs du catafalque de Michel-Ange, à Florence, qui vit sa fortune, son amitié avec Vasari, sa mort enfin, survenue dans la quatre-vingt-quatrième année. Ses cartons de tapisserie justifient sa gloire et son tombeau de l'*Annunziata*. Sa peinture collige les pires maniérismes des successeurs de Buonarroti. Dans le triptyque qu'on lui attribue à l'église Saint-Sauveur (*Présentation*, *Naissance* et *Mariage de Marie*) l'académisme des architectures, des types féminins, des vêtemens dépasse tout l'effort des romanisans dans ce genre. Stradanus est plus catholique que le pape. Et quel amour agressif des couleurs enténébrées ! Les temps sont proches où les imitateurs du Caravage vont se complaire aux effets de soupiraux. Une peinture de Notre-Dame est mise au compte du terrible vériste : *les Disciples d'Emmaüs*. Mais l'œuvre est bien pondérée ; le Christ est d'un calme tout septentrional et, si la nature-morte était plus truculente, on croirait à un pastiche d'un des nombreux suiveurs flamands et hollandais de l'Amerighi.

Il y a toujours des peintres à Bruges au XVIIe siècle et Jacques van Oost, si inégal, si influençable soit-il, est un peintre de valeur. Né à Bruges en février 1601, maître en 1621, il fit le

voyage d'Italie, resta cinq ans à Rome, rentra en 1629 à Bruges, où il mourut, en 1671, n'ayant pas chômé un instant. Partout on rencontre ses grandes toiles décoratives, fortement colorées, d'ordonnance peu originale, souvent d'excellente pratique. A Notre-Dame, deux tableaux de maturité le disent fidèle à ses admirations italiennes : une excellente *Vocation de saint Mathieu* (1640), d'allure caravagesque avec une élégante figure de jeune spadassin en clair pourpoint au premier plan et quelques gracieux portraits féminins, et une très harmonieuse *Adoration de la Vierge* (1648) disposée en sainte conversation vénitienne, avec des opulences colorées et dorées prises à Véronèse. Nombreuses d'autre part sont les toiles où van Oost se borne à copier ou à interpréter Rubens (*Saint François recevant les stigmates* à Saint-Gilles ; *Têtes de saint Jean et de saint Paul* au maître-autel de Saint-Sauveur ; *Vierge allaitant* au musée des Hospices, etc.), ou à imiter van Dyck (*Miracle de saint Antoine*, *Jésus montrant les Instrumens de la Passion* à Saint-Sauveur ; *Christ en Croix* au couvent des Sœurs noires, etc.). Livré à ses propres inspirations, il perd toute fermeté de style et tombe dans le pire pathos comme avec son *Christ triomphant de la Mort et de l'Enfer* de Saint-Sauveur. Le charmant tableau du Béguinage : *Sainte Élisabeth au pied du Crucifix*, est de la fin de sa carrière ; il y revient à ses amours vénitiennes, silhouette des personnages véronésiens dans le fond et replace au premier plan, mais debout, le jeune homme en pourpoint de la *Vocation de saint Mathieu*.

Bruges regorge de portraits de van Oost, personnages moroses vêtus de noir (les meilleurs sont au musée communal et au musée des Hospices) et la liste est d'autant plus longue qu'elle s'augmente sans doute d'œuvres de van Oost le Jeune, passées au compte paternel. Jacques van Oost II (1639-1713) vécut plusieurs années à Rome et séjourna pendant quarante ans à Lille ; compositeur baroque (sa *Sainte Marthe* de Notre-Dame nous fixe à cet égard), il fut portraitiste de talent, non sans affinité avec van Dyck.

Bruges a gardé du XVIIe siècle quantité de grandes toiles ronflantes, peintes par les satellites de Rubens : Crayer, G. Seghers, van Hoeck, Érasme Quellyn, les frères Herregouts (l'un des deux mourut à Bruges), Liemakere, Backereel. La charmante *Assomption* de Boyermans (1676, église du Béguinage) séduit

par la grâce de sa Vierge aux vêtemens roses pailletés d'argent. Le goût des Brugeois pour la peinture est toujours grand au XVIIIe siècle. Mathias de Visch, de Deyster, Garremyn composent le petit groupe des peintres locaux, très féconds et qui remplissent les places restées vides dans les églises. Garremyn passa pour un aigle. A soixante-dix-neuf ans, il épousa une jeune fille qui en avait vingt-quatre; ses peintures de l'église Saint-Gilles (*Rachat des esclaves par les Frères trinitaires*) sont des turqueries pittoresques; la mort ne le surprit qu'à quatre-vingt-sept ans. D'énormes et agréables peintures du dernier des van Orley décorent le transept de Saint-Sauveur (1725, *Scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament*). Elles servirent de cartons aux derniers lisseurs de Bruxelles, et ces tapisseries rehaussent d'une incomparable parure le chœur de la cathédrale aux fêtes solennelles.

Et voici qu'à l'aurore de l'âge contemporain apparaît la silhouette sympathique et désuète de Jos.-Benoît Suvée, directeur de l'Académie de France à Rome. Né à Bruges, le 3 janvier 1742, il se forma chez Mathias de Visch, se perfectionna à Paris, chez Bachelier et obtint le prix de Rome en 1771 contre Louis David. A la nouvelle du triomphe, Bruges la vieille ville des peintres, illumina. Vingt-sept voitures, un char de la Renommée, des musiques, toute une cavalcade allèrent cueillir le vainqueur aux abords de la cité; après quoi, il y eut réception à l'Hôtel de Ville, remise à Suvée de deux flambeaux d'argent et banquet de cent vingt couverts. Revenu à Paris, après un premier séjour à Rome, l'artiste fut nommé peintre du Roi, puis emprisonné par la Terreur, ce qui lui permit de peindre l'unique portrait existant d'André Chénier (25 juillet 1794) et quelques autres effigies de condamnés, « dont la possession devait répandre un *baume* consolateur sur une femme ou des enfans à la veille d'être séparés pour jamais de l'objet de leur tendresse. » Libéré, nommé directeur de l'Académie de France à Rome, il installa l'école dans la villa Médicis et « dépensa généreusement sa fortune pour les réparations et embellissemens du palais. » Cet homme sensible mourut à Rome, le 9 février 1807. Le tableau du maître-autel de Saint-Walburge, à Bruges, est son œuvre. On jurerait de loin un tableau dans la mauvaise manière jaunâtre de van Oost le Vieux. Aussi Alfred Michiels y retrouve-t-il quelques souvenirs de la palette flamande. « Le soldat terrifié de l'avant-

plan est un mannequin d'atelier davidien. Au musée des Hospices est un *Christ mort* de Suvée, pénible étude d'amphithéâtre. Le panégyrique de ce parfait pédagogue tient en ces deux lignes d'un biographe ironique : « Il était passionné pour Rubens qui se trouvait, relativement à lui, aux extrémités opposées de l'art. »

***

Nous avons souvent brusqué notre pèlerinage en désignant avec une brièveté hâtive les autels les plus justement fleuris. Mais que désirons-nous, sinon raviver des émotions chez ceux qui ont vu Bruges ou éveiller chez les autres le désir de connaître la ville et ses peintres? L'intelligence complète de Memlinc ne s'acquiert que par la vue de la mystique cité flamande. Mais van Eyck, van der Goes, Gérard David, Blondeel, Pourbus s'incorporent tous à cette cité où le disparate des édifices, la grâce des pignons en deuil, l'élan sans repos des tours et des clochers, l'adorable chaos des toits vermillon, les nappes dormantes des canaux, les murailles et les dômes de verdure se confondent et s'accordent en une vision idéale. Le temps a écrit ici, dans le « grand catéchisme du silence, » une inoubliable leçon d'éclectisme, d'un éclectisme qui s'épure et s'unifie dans le charme d'une beauté conforme aux êtres et à leurs penchans intimes. Le génie des maîtres palpite dans l'air brugeois. Et c'est pourquoi il faut rêver devant le pieux retable du Minnewater au soir tombant...

FIERENS-GEVAERT.

LA CONDITION DES SALARIÉS AGRICOLES

ET

L'EXODE RURAL

Tout le monde a entendu dire que nos campagnes se dépeuplaient. Cette affirmation comporte à coup sûr des commentaires, des explications détaillées, et des restrictions prudentes; elle correspond toutefois à une réalité. Parmi les causes assignées à ce phénomène, il en est une que l'on doit signaler et étudier pour en discuter la valeur. Il s'agit de l'insuffisance des salaires et de la nourriture du personnel des fermes, de la durée excessive des travaux journaliers, du défaut de bien-être et d'hygiène, du chômage; il s'agit, en un mot, de la condition misérable de ce que l'on nomme avec plus d'audace que de vérité, le prolétariat rural.

Telle serait la cause de la dépopulation des campagnes. L'alcoolisme lui-même, avec les déchéances qu'il entraîne et ses terribles dangers, apparaîtrait comme la conséquence nécessaire de l'état de misère dans lequel les salariés agricoles auraient été maintenus jusqu'ici par le patron qui les « exploite. » Et, pour guérir tous ces maux, que faudrait-il, sinon adopter les conclusions socialistes et collectivistes, confisquer la terre entre les mains de ceux qui la détiennent sans la cultiver eux-mêmes, supprimer l'employeur dont le profit n'est qu'un prélèvement abusif opéré sur le produit d'un travail payé moins qu'il ne vaut?

On voit quelle est la portée du problème posé.

La condition du travailleur salarié serait-elle restée misé-

rable dans nos campagnes; l'insuffisance des rémunérations et du bien-être est-elle bien la conséquence du régime du salariat et d'une injuste répartition des richesses produites; cette situation, enfin, a-t-elle réellement provoqué l'exode rural?

Nous voudrions examiner ces questions et demander à l'étude seule des réalités les réponses qu'elles comportent.

LA CONDITION DU SALARIÉ RURAL

L'Administration de l'Agriculture vient de publier précisément les résultats d'une enquête (1) sur cette question. Il ne s'agit pas d'une étude superficielle confiée à des employés de mairie, ou à des fonctionnaires incompétens désireux d'achever à la hâte une besogne fastidieuse. Les hommes qui ont fourni ces renseignemens précis et sincères connaissent parfaitement chaque département et chaque région : ce sont les professeurs d'agriculture. Un long séjour, des tournées fréquentes dans toutes les communes de leurs circonscriptions, et l'étude journalière des faits, les ont admirablement préparés à ces recherches. Les conclusions qu'ils nous soumettent ont donc une sérieuse valeur.

Une première constatation du plus haut intérêt se rapporte à la rémunération du salarié. Nulle part on n'a constaté une baisse; partout, au contraire, la hausse est marquée. A cet égard, une affirmation a moins de valeur qu'une statistique précise. Nous citons ci-dessous les chiffres fournis par le professeur d'agriculture de la Haute-Vienne :

		Salaires annuels. (Nourris et logés.)	
		1910 (2).	1892.
		francs.	francs.
Garçons	12 à 16 ans	205	95
	16 à 20 ans	324	200
Hommes adultes		414	300
Fillettes de 12 à 16 ans		136	80
Servantes	16 à 20 ans	210	100
	Adultes	235	120

(1) Ministère de l'Agriculture. Enquête sur les salaires agricoles. Paris, Imprimerie Nationale, 1912.

(2) Ces chiffres sont la moyenne des dix-sept questionnaires provenant des divers points du département. Malgré leur augmentation depuis vingt ans, ces salaires sont jugés encore insuffisans, surtout en ce qui concerne les journaliers ruraux.

		Salaires journaliers. 1910. fr. c.	1892. fr. c.
Hommes (nourris).	Hiver	1 48	1 09
	Belle saison	2 16	1 67
	Fauchage et moisson	3 46	—
Femmes (nourries).	Hiver	0 82	0 58
	Belle saison	1 12	0 87
	Fauchage et moisson	1 63	—
Hommes (non nourris) (1).	Hiver	2 13	1 68
	Belle saison	2 92	2 46
	Fauchage et moisson (2)	4 33	—
Femmes (non nourries).	Hiver	1 25	1 05
	Belle saison	1 64	1 38
	Fauchage et moisson	2 19	—

Ainsi, les gages annuels des salariés ruraux ont augmenté en moyenne de 70 pour 100, durant la période 1892-1910, en dépit de la crise agricole qui avait réduit à la fois les bénéfices du patron agricole et le revenu du propriétaire foncier.

Il ne s'agit pas d'un fait isolé ou spécial à un département. Dans la monographie relative au Morbihan, nous voyons que les gages des divers domestiques se sont accrus de 93 pour 100, entre 1896 et 1910 (3). A l'autre extrémité de la France, dans les Hautes-Pyrénées, la rémunération annuelle des domestiques a varié de la façon suivante, depuis 1892 jusqu'à 1910 :

	1892. francs.	1910. francs.
Domestiques hommes	191	317
Servantes	130	185
Jeunes serviteurs	193	295

La hausse ressort en moyenne à 54 pour 100. Durant la même période, en revanche, le loyer du sol *diminuait* de 15 pour 100. Dans une partie du département de l'Yonne, la hausse des salaires et des gages aurait varié de 30 à 40 pour 100 depuis dix ans. Dans l'Isère, le professeur d'agriculture a relevé les augmentations des gages donnés aux pupilles de l'Assistance publique par les cultivateurs chez lesquels ils sont placés. Ces

(1) De plus en plus la tendance est de nourrir les journaliers souvent logés loin de l'exploitation. Même non nourris, les journaliers reçoivent un supplément de vin pendant la fauche et la moisson.

(2) En moyenne du 15 juin au 15 août.

(3) Enquête sur les salaires : *le Morbihan*, p. 284.

augmentations sont considérables entre 1896 et 1910. Ce phénomène est d'ailleurs général et il a été observé depuis fort longtemps. L'élévation des salaires ruraux fut particulièrement notable entre 1850 et 1870 ; elle est ensuite moins rapide, mais continue et marquée jusqu'en 1900. Durant les premières années du XXe siècle nous venons de voir qu'elle était signalée dans des régions nombreuses, très différentes, et très éloignées les unes des autres. Nier l'amélioration graduelle de la condition matérielle du travailleur rural, c'est donc nier l'évidence ou se refuser à constater les faits les mieux établis.

Les adversaires du salariat et du régime de la propriété privée font observer, il est vrai, que la hausse des salaires est plus apparente que réelle, parce que le prix des denrées et notamment des denrées alimentaires s'élève rapidement depuis quelques années. Deux observations enlèvent à cette critique la valeur qu'on serait tenté de lui attribuer. En premier lieu, un grand nombre de salariés agricoles, les journaliers surtout, sont en même temps propriétaires et cultivateurs. Qu'ils consomment en nature le produit de leurs terres ou qu'ils le portent sur le marché, le résultat économique et financier reste le même. Dans la première hypothèse, ils ne souffrent pas d'une hausse puisqu'ils produisent eux-mêmes et n'achètent pas; dans le second cas, l'élévation du prix de vente de leurs denrées compense l'augmentation de valeur marchande des produits qu'ils achètent. Or, le nombre des « journaliers-propriétaires » reste considérable dans notre pays. La plupart des monographies publiées par le Ministère de l'Agriculture signalent le fait et même le précisent avec des chiffres. Ainsi, dans l'Isère, on relève l'existence de *12 700* journaliers propriétaires contre *5 600* ouvriers non-propriétaires. Dans l'Indre-et-Loire on compte *6 140* propriétaires et *4 600* journaliers sans propriétés. Dans la Côte-d'Or, le nombre des premiers l'emporte également sur celui des seconds. La proportion est de deux à un. La Savoie et la Haute-Savoie comptent beaucoup de petits propriétaires, qui travaillent à la journée. Leur nombre serait *dix* fois plus considérable que celui des travailleurs salariés ne possédant pas de terres ! Sans doute on pourrait citer des régions moins favorisées à cet égard, surtout dans l'Ouest. En somme, pour la France entière, on avait relevé, vers 1892, le nombre des

journaliers propriétaires : il s'élevait à *588 000* contre *621 000* non-propriétaires. On peut dire sans exagération qu'un ouvrier rural sur deux produit en partie ce qu'il consomme, ou vend des denrées agricoles. L'influence de la hausse récente des produits du sol n'exerce donc pas l'influence fâcheuse que des observateurs superficiels ont signalée naguère. Cette influence est en tout cas visiblement modifiée et atténuée.

Il y a plus à dire. Dans un certain nombre de départemens les journaliers sont nourris par le cultivateur qui les emploie. « L'ouvrier vit à la table commune, » dit le professeur d'agriculture de la Savoie. — « Les journaliers et les femmes nourris à la ferme reçoivent une nourriture excellente, » déclare l'auteur de la monographie relative au Tarn-et-Garonne. — Dans la Vendée, le journalier est le plus souvent nourri, et dans la Vienne, il mange d'ordinaire à la table du maître. C'est ce que l'on constate encore dans les Vosges, dans l'Ain, etc., etc. Sans doute, le patron ne supporte pas toujours la charge de la nourriture et par suite de la hausse des denrées alimentaires, mais on voit que pour le journalier lui-même cette « cherté » se trouve encore limitée et atténuée.

Les journaliers non-propriétaires sont en outre très souvent locataires d'un jardin ou d'un petit champ, dans lequel ils peuvent récolter les légumes nécessaires à leur consommation. Personne enfin ne doit oublier que les salariés ruraux ne sont pas représentés uniquement par des ouvriers, mais surtout par des domestiques.

On en comptait *1 832 000* en 1892, contre *1 210 000* ouvriers. Cette proportion varie assurément avec chaque région, mais la supériorité numérique du premier groupe est incontestable. Les enquêtes récentes auxquelles nous nous référons mettent ce fait en évidence. Or, le domestique et la servante de ferme sont presque toujours nourris, logés, et même blanchis par l'employeur. Ce dernier supporte donc *seul* le sacrifice correspondant à l'élévation du prix des denrées. Quelles sont maintenant les conditions dans lesquelles la nourriture du personnel se trouve assurée ? Ce point est un des plus intéressans à bien connaître, car les légendes relatives à l'« exploitation » du salarié par le patron trouvent là leur meilleure réfutation. *Partout*, en effet, les professeurs départementaux d'agricul-

ture marquent la situation du même trait. Nous citons au hasard :

« Les domestiques et servantes se trouvent en général dans d'excellentes conditions d'alimentation. Ils sont considérés comme membres de la famille par les agriculteurs travaillant eux-mêmes leurs biens ou par les métayers. Il est très rare qu'un domestique se plaigne à ce point de vue de ses maîtres. » (Tarn.) « Les domestiques et servantes mangent à la même table et ont la même nourriture que leurs patrons. » (Hautes-Alpes.) « Les domestiques et servantes sont toujours nourris, couchés et blanchis. D'une manière générale, la nourriture des domestiques est la même que celle du propriétaire ou du fermier de l'exploitation. » (Finistère.) « Sauf dans les châteaux et chez quelques familles où les propriétaires se tiennent à l'écart de leur personnel, les domestiques sont, à peu près partout, nourris à la table des maîtres. Ils sont servis dans les mêmes conditions. » (Hautes-Pyrénées.) « Dans toutes les exploitations de moyenne et de petite culture, le personnel fixe est nourri à la table du maître. Il n'y a d'exceptions que pour les grandes exploitations où le personnel nombreux est nourri à part. Dans tous les cas, la nourriture des salariés agricoles (domestiques à gages ou journaliers) comporte de la viande au moins six jours par semaine ; il en est servi une ou deux fois par jour, suivant les exigences des travaux de la saison et la durée de la journée de travail. Les légumes variés sont en abondance... » (Aube.)

Cette dernière citation vise la qualité de la nourriture en même temps que le caractère tout patriarcal des relations entre employés et employeurs.

Ce qu'il faut noter précisément, c'est ce dernier trait. Patron et salarié partagent la bonne et la mauvaise fortune qui résulte des conditions générales de la production et du développement de la richesse. Ainsi l'auteur de la monographie de la Corrèze déclare très clairement : « En général, les rapports entre maîtres et domestiques sont excellens. Presque toujours, ces derniers sont traités comme les membres de la famille. Les repas se prennent en commun, et le menu reste le même pour tous. Ce menu, sauf pendant la période des grands travaux, laisse fort à désirer, mais les salariés, n'étant pas plus mal partagés à ce point de vue que la grande majorité de ceux qui les emploient, supportent sans trop de récriminations ces conditions d'existence un peu dures. »

D'ailleurs, presque partout, la nourriture est abondante et de bonne qualité.

Dans une région montagneuse et relativement pauvre, le Cantal, voici ce que l'enquête a relevé au sujet de l'alimentation :

« Les conditions d'existence des salariés sont en général les mêmes que celles du fermier et du propriétaire exploitant ; *ils vivent comme lui*, et la nourriture est presque toujours saine, substantielle et abondante. Ordinairement, à chaque repas, le menu se compose de soupe, d'un plat de viande ou de légumes et de fromage. Pendant les grands travaux, on donne de la viande tous les jours... »

Ailleurs, lorsque la terre refuse de porter les récoltes abondantes qui donnent la richesse, le sort du salarié devient douloureux.

« Les salariés agricoles ne vivent pas ; ils végètent. » Voilà ce que dit l'auteur de la monographie relative à la Lozère ; mais il ajoute aussitôt : « *Les salariés partagent la table du maître.* » C'est donc bien l'insuffisance de la production et non pas la « rapacité patronale » qui abaisse la condition du salarié. A cet égard, la vérité économique a été marquée d'un trait précis par l'auteur de l'étude relative à la Garonne : « Il est à remarquer, dit-il, que les salaires sont sensiblement plus élevés dans la région de culture intensive que dans le reste du département. L'exploitation raisonnée, méthodique du sol, *donnant lieu à une augmentation de produits*, permet de mieux rétribuer la main-d'œuvre. Le relèvement du salaire est ainsi intimement lié au développement de l'instruction technique des employeurs. »

Rien de plus juste. Il faudrait simplement compléter cette observation en ajoutant que l'abondance des capitaux de culture joue le même rôle, et que leur insuffisance encore trop générale s'oppose aux progrès de la richesse, progrès si intimement liés dans nos campagnes au relèvement de la condition du salarié.

On a signalé dernièrement les inconvéniens ou les dangers que présentent les logemens réservés aux domestiques de ferme. « Non seulement, a-t-on dit, les salariés de la ferme n'ont pas d'intérieur, de chez-eux, mais ils sont couchés dans des écuries, dans des étables, dans des granges, dans des fournils, dans des

greniers, ne pouvant trouver un abri chaud qu'à l'auberge voisine... »

Ces plaintes sont en partie fondées, mais les commentaires utiles expliquent cette situation, qui d'ailleurs s'améliore de jour en jour.

Ainsi dans la Thiérache, les domestiques sont logés, il est vrai, à l'écurie et à l'étable, « mais leurs lits sont bien conditionnés, » et, comme ils doivent eux-mêmes s'occuper de leur literie, *ils peuvent, s'ils le veulent, la tenir proprement!* Il est aisé, enfin, de citer des exemples qui prouvent que le logement assuré aux domestiques n'est point aussi malsain qu'on le prétend. « Dans la Champagne agricole, dit le rapporteur, les domestiques et les servantes sont très bien nourris, et *le couchage ne laisse rien à désirer.* »

Combien est grande la différence entre le sombre tableau tracé par les partisans des doctrines de bouleversement ou de haine, et la description suivante que fait l'auteur d'une note relative à la Meuse :

« Les domestiques sont généralement traités comme s'ils faisaient partie de la famille ; ils participent à toutes les réjouissances et sont plutôt considérés comme des collaborateurs. D'ailleurs, dans nombre de cas, il serait bien téméraire de chercher quel est le plus heureux, ou du domestique, qui peut faire des économies sur son salaire, ou du petit cultivateur, qui, péniblement, réussit à « mettre les deux bouts ensemble. »

« Sauf dans la Woëvre, où la plupart couchent dans une alcôve située dans l'écurie même, les commis de culture sont logés dans une chambre propre avec un lit confortable. Il n'y a d'exception à cette règle que pour ceux d'entre eux qui sont préposés à la surveillance des animaux ou lorsque l'exiguïté du logement ne permet pas de faire ainsi.

« En résumé, les domestiques ne sont généralement pas considérés comme appartenant à une classe inférieure, et leur situation sociale diffère peu de celle du petit cultivateur. »

Partout, les servantes de ferme sont mieux traitées que les hommes et sont logées dans la maison du maître. Ce dernier ne jouit pas, le plus souvent, d'un bien-être supérieur à celui que ses employés jugent insuffisant, et, à ce point de vue, la pau-

vreté du milieu économique exerce l'influence que nous avons déjà notée à propos de l'alimentation.

Les faits douloureux signalés avec fracas restent rares ; leur valeur sociale a été exagérée ; ils ne comportent comme conclusion, que la critique de la pauvreté générale et la condamnation de la stérilité relative du territoire agricole.

Qui donc ignore les inconvéniens de l'une et les conséquences fâcheuses de l'autre ? Il faut avoir l'âme d'un doctrinaire bien farouche pour accuser à ce propos l'égoïsme capitaliste ou la rapacité bourgeoise !

Le chômage est encore une des épreuves qui rendraient douloureuse autant que misérable la condition du salarié rural. Le travail lui-même serait impossible et manquerait aux plus courageux. Eh bien ! cette question redoutable ne se pose même pas en ce qui concerne les domestiques, toujours régulièrement payés et nourris. Elle n'offre pas le même caractère de gravité pour les journaliers *propriétaires*, qui trouvent chez eux l'emploi utile de leurs forces. Ailleurs, le chômage est la conséquence des intempéries et non pas de l'organisation sociale. C'est ce que l'on observe dans les régions montagneuses. D'ailleurs, là où le cultivateur a besoin de ses auxiliaires salariés, il s'efforce de leur assurer un travail régulier, même en hiver, pour conserver la main-d'œuvre indispensable durant la période des grands travaux. Souvent les ouvriers sont occupés en dehors des champs au moment où la culture ne réclame pas leurs bras. Ainsi, dans la monographie relative aux *Deux-Sèvres*, nous trouvons cette note caractéristique : « En ce qui concerne les ouvriers agricoles proprement dits, *le chômage n'existe pour ainsi dire pas ;* pendant les deux ou trois mois d'hiver, durant lesquels ils ne sont pas occupés dans les champs, ils trouvent des occupations diverses, le plus souvent à la tâche, sur les chemins pour les communes, en coupant les haies, en arrachant des arbres, etc. » « Dans les Ardennes, dit le professeur d'agriculture, la période de chômage comprend les mois de décembre, janvier, février; mais elle n'est cependant pas de trois mois, car cette saison est en partie utilisée pour les battages. Les ouvriers profitent de cette période pour faire leur bois, couper leurs osiers. Si l'ouvrier voulait bien, il trouverait de la besogne tout l'hiver *au bois*. A l'heure actuelle, une coupe de bois de grande ou

moyenne étendue ne peut plus être exploitée ici que par des Belges... Si bien qu'on peut dire que les bons ouvriers, ceux qui ont la ferme volonté de travailler, trouvent toujours à le faire et *ne sont pour ainsi dire jamais exposés au chômage.* » Voilà qui est précis. On remarquera l'allusion faite au travail dans les bois. La forêt ne rend pas seulement mille services, en conservant l'humidité, en régularisant le régime des eaux, en fixant la terre sur les pentes qui se dégradent sans son aide précieuse; la forêt fournit encore du travail à l'époque où cessent les besognes ordinaires dans les champs.

Le rôle social de l'arbre n'est pas moins intéressant et utile que son rôle agricole et physique. Les preuves abondent qui nous sont fournies par quelques notes des rédacteurs de l'enquête récente. — « Tous les journaliers qui ne trouvent pas à s'employer d'une façon constante dans les fermes travaillent, durant la mauvaise saison, aux exploitations de *bois*, ou comme carriers. » (Allier.) — « Le chômage de l'ouvrier agricole est inconnu dans les diverses régions agricoles du département de l'Aisne. Ce n'est que tout à fait exceptionnellement, lorsqu'une abondante couche de neige rend tout travail impossible au dehors, que l'ouvrier est contraint au chômage. D'autre part, *les forêts* assez nombreuses et étendues qui couvrent le département, assurent un travail pendant l'hiver à tous les ouvriers qui ne sont pas employés par la culture proprement dite. » — « Pas de chômage sauf durant les temps de neige. Les ouvriers agricoles, pendant l'hiver, trouvent à exécuter des terrassemens, ou enfin travaillent dans les coupes de *bois* et en particulier en Sologne. » (Cher.) — « Dans les régions boisées (Montagne Noire), les ouvriers n'ont pas à souffrir du chômage. En hiver, ils sont occupés à l'exploitation des coupes de *bois* et ne sont pas toujours assez nombreux. » (Tarn.)

Quand l'organisation du travail rural n'est pas complétée et améliorée par la présence des forêts, certaines industries familiales viennent encore prévenir ou atténuer les souffrances. C'est ce qui se passe dans le Jura et dans le Doubs.

Enfin, il nous reste à parler de la durée du travail. C'est le soleil, le beau et le mauvais temps, la saison et la nature des opérations culturales qui la fixent, car, en dépit de toute doctrine, la nature des choses gouverne souverainement l'industrie

agricole et ses agens. La note suivante qui se rapporte à l'Ille-et-Vilaine donne bien cette impression de nécessité et résume les faits suivans :

« La durée de la journée de travail ne varie guère d'une région à l'autre ; elle n'est du reste bien réglée nulle part ; elle dépend avant tout de l'urgence des travaux à exécuter, de la durée du jour, du temps plus ou moins favorable. Très courte en hiver (de huit heures du matin à quatre ou cinq heures du soir), elle peut aller, pendant les grands travaux d'été, de quatre à cinq heures du matin à sept ou huit heures du soir. Elle varie donc entre huit et seize heures. Elle est en moyenne plus longue pour les domestiques que pour les journaliers, car les premiers doivent, même en hiver, se lever de bonne heure pour donner les soins aux animaux. C'est surtout aux environs des villes, dans les fermes pratiquant la vente du lait en nature, que la journée est longue.

« Elle est du reste toujours coupée, pour les hommes surtout, par de nombreux repos : d'abord pour prendre les repas ou collations (quatre ou cinq fois par jour), puis de temps en temps, pour boire un coup de cidre ; en été, il y a un long repos d'une heure ou deux pour dormir après le repas de midi (« mérienne » ou « mériennée »). »

Ces détails familiers sont notés à peu près partout. Dans le Midi, et notamment dans le Midi viticole, la durée de la journée de travail est réduite. Il est rare qu'elle excède huit heures, parfois elle ne dépasse pas six heures. Quand le journalier demeure loin de l'exploitation où il travaille, le temps nécessaire pour s'y rendre le matin est compté dans le nombre d'heures prévu. Tous ces faits ne comportent aucun commentaire spécial et ne justifient nullement des récriminations ou des plaintes. Le patron rural travaille d'ordinaire aux côtés de son auxiliaire salarié, qui partage, nous l'avons vu, ses repas et vit de sa vie. Il serait singulièrement dangereux de vouloir régler le travail des champs ; les exigences de l'employeur sont simplement commandées par la nature même des travaux.

Nous venons de passer en revue dans un ordre logique toutes les questions qui se rattachent à la condition du salarié rural. Les faits observés et les transformations économiques notées par les esprits les plus sincères ne nous révèlent

nullement une situation douloureuse marquée par l'irrémédiable infériorité sociale et économique du travailleur manuel. Partout le progrès est visible, partout s'améliore rapidement la situation matérielle de l'employé. Ce dernier partage le sort de son patron; leur condition commune s'élève à mesure que la richesse produite grandit elle-même.

La rémunération et le bien-être de l'auxiliaire salarié restent étroitement liés aux progrès techniques accomplis, au développement de l'épargne productive appliquée à l'œuvre agricole. Le patron ne s'enrichit pas à côté du salarié appauvri et dépouillé; la hausse même des denrées alimentaires constitue une charge imprévue que l'employeur supporte au moment où il en profite. En un mot, les réalités observées ne justifient ni les indignations des révoltés, ni les colères des impatiens; elles nous apprennent simplement que les transformations sociales s'accomplissent avec lenteur, et qu'en cette matière, la nature ne procède pas par bonds. Vivre, c'est attendre.

LA CONDITION DES OUVRIERS AGRICOLES ET L'EXODE RURAL

A ces conclusions optimistes nos contradicteurs auraient le droit d'opposer un fait dont nous ne songeons à nier ni la réalité, ni la gravité. Il s'agit du mouvement continu, de la poussée presque irrésistible qui paraît entraîner la population agricole, loin des campagnes dépeuplées. Comment peut-on, en effet, concilier le phénomène de l'exode rural avec l'amélioration, soi-disant observée et de plus en plus marquée, de la condition des travailleurs manuels? Le contraste est étrange et la contradiction paraît visible : le personnel salarié abandonne-t-il donc les campagnes au moment même où il reçoit des satisfactions si longtemps désirées, si impatiemment attendues?

Pour répondre à ces questions, il est nécessaire de discerner les causes de l'exode rural et d'en observer soigneusement les modalités si différentes les unes des autres selon les régions.

Tout d'abord, notons que si l'enquête agricole récente signale *partout* une diminution du nombre des salariés ruraux, elle assigne à ce phénomène une première cause générale : c'est l'abaissement de la *natalité*. Ce mal si grave, et cette déchéance

volontaire si redoutable sont constatés d'un bout à l'autre de la France. La réduction absolue de l'effectif du personnel salarié est donc, avant tout, la conséquence de ce phénomène démographique. Ni la médiocrité des salaires, ni l'insuffisance du bien-être général n'ont entraîné cette décroissance du nombre des naissances. La preuve est faite : la natalité est d'autant plus faible et diminue d'autant plus rapidement que la richesse est plus grande et plus également répartie ! Ceci est vrai d'ailleurs à l'étranger comme en France.

Une autre cause de la réduction du personnel salarié mérite une mention spéciale; elle marque, en effet, une évolution sociale du plus puissant intérêt. L'ouvrier rural tend à devenir propriétaire et chef de culture, à conquérir ainsi son indépendance, à conserver pour lui seul le bénéfice de son activité qu'il dépense alors sans compter; il cherche à réduire au minimum les risques de chômage, à s'assurer dès lors la sécurité, la continuité et la productivité de son labeur. Les témoignages abondent qui ne sauraient manquer d'entraîner la conviction à cet égard. Voici ce que disent les rapporteurs qui ont rédigé une monographie pour chaque département.

« La diminution des salariés agricoles tient à l'*augmentation du nombre des petits propriétaires* qui, accroissant l'étendue de leur propriété par acquisitions, ne se louent plus comme journaliers. » (Charente.) « Dans tout le département, il y a désertion de la très petite propriété qui fournit les journaliers; ceux-ci émigrent, ou bien, s'ils restent dans le pays, arrivent à agrandir leur propriété; *ils ont alors suffisamment de travail chez eux et ne louent plus leurs services.* » (Côte-d'Or.) « En ce qui concerne les petits propriétaires journaliers, on n'en cite guère qui désertent la campagne. Ils sont attachés à leur terre. *Anciens ouvriers ou anciens domestiques* cultivant eux-mêmes, ne souffrant pas du manque de main-d'œuvre comme les moyens et les grands exploitans, et appliquant depuis quelques années de meilleures méthodes de culture, ils obtiennent d'excellens résultats, améliorent leur situation et deviennent bientôt *indépendans.* » (Gers.) Ce ne sont pas là des exemples isolés.

Nous trouvons, dans la monographie de la Haute-Loire, la réflexion suivante : « Le nombre des salariés agricoles tend à diminuer. Parmi les causes de ce mouvement, il faut noter l'augmentation, pour certains propriétaires-journaliers, de leur patri-

moine *qui alors suffit à leur activité et les empêche de travailler pour autrui.* »

Bien loin de là, dans le Lot, on observe des faits analogues. « L'ouvrier agricole qui vit exclusivement de ses journées, ne possédant rien dans la commune, existe en très petit nombre... : *cette catégorie d'ouvriers tend à disparaître totalement.* » En revanche, le nombre des petits propriétaires grandit en même temps que leur patrimoine s'élargit. L'importance sociale de ces faits est trop grande pour que nous hésitions à citer encore le passage suivant : « C'est principalement aux dépens des grandes et moyennes propriétés que le petit propriétaire s'agrandit ; lui seul, en effet, réalise des bénéfices. Récoltant suffisamment pour vivre lui et les siens, il n'a point, en effet, à débourser. Dès qu'il a quelques économies, son rêve est d'arrondir son patrimoine. » Il ne s'agit point d'une exception, car dans le Loiret, « la situation des propriétaires journaliers est devenue plus prospère ; *ils ont acheté des terres et travaillent exclusivement sur leur bien.* » Ce ne sont pas là des révélations ; le développement de la petite propriété est un des faits les plus connus et les plus anciennement connus, mais l'on voit clairement que la réduction de la main-d'œuvre salariée est liée à cette évolution. On la constate, ainsi que le prouve l'enquête, dans la Vendée, la Savoie, le Tarn, la Manche, la Meurthe-et-Moselle, la Somme, les Côtes-du-Nord, le Puy-de-Dôme, la Meuse, le Cantal... Nous citons au hasard pour montrer qu'il ne s'agit nullement d'un phénomène ayant un caractère régional et se rattachant notamment au développement d'une culture spéciale.

Une autre transformation moins connue du public agit dans le même sens et rend plus rare la main-d'œuvre salariée disponible. Les enfans des fermiers et des métayers ne sont plus assez nombreux pour augmenter comme jadis l'effectif des salariés ; ils restent à la ferme ou à la métairie pour aider leurs parens (Lot-et-Garonne).

Les ouvriers déjà propriétaires cherchent à prendre des petites fermes suffisantes pour les occuper toute l'année (Loiret). Le faire-valoir direct avec domestiques est remplacé par le fermage avec un cultivateur qui exploite avec sa famille *sans ouvriers* (Haute-Loire). Ailleurs, on fait cette observation instructive : « La diminution de la population agricole permet aux salariés de trouver plus facilement des situations de fermiers et de

métayers, *même quand ils n'ont pas le capital nécessaire.* » (Lot-et-Garonne.) C'est le propriétaire qui fait alors les avances nécessaires ; c'est lui qui facilite l'évolution grâce à laquelle le salarié devient un chef de culture indépendant. Tel est le régime social qui dépouille soi-disant le travailleur manuel au profit du capitaliste et de celui qui détient le monopole de la propriété foncière !

« Toutefois, nous répétera-t-on en insistant, l'émigration des campagnards est une réalité que vous ne pouvez pas écarter ! »

En vérité, nous ne songeons pas à dissimuler ce mouvement. Il s'agit seulement d'en discerner la cause et d'en montrer la portée réelle. Oui, un grand nombre de jeunes gens et de jeunes filles abandonnent les champs pour devenir notamment employés de commerce ou salariés dans les ateliers industriels. Est-ce donc là un mal ; est-ce une perte que rien ne compense? Il nous est impossible de l'admettre.

Le développement des échanges et de la production industrielle ne constituent ni une erreur ni un danger ; or il est lié sans discussion possible à l'augmentation numérique du personnel salarié. Dans un pays dont la population reste stationnaire, l'accroissement de cet effectif ouvrier suppose un déplacement, et ce mouvement est déterminé en particulier par l'offre d'un salaire élevé. Il y a plus : les progrès agricoles eux-mêmes et le développement si rapide de la production depuis vingt ou trente ans, provoquent à leur tour la multiplication des denrées industrielles que l'agriculteur peut consommer *parce qu'il en offre la valeur sous la forme d'une denrée produite, vendue, et réellement échangée, en fin de compte, contre une marchandise industrielle.* Nous restons persuadés que l'accroissement si notable du bien-être dans nos campagnes correspond à une demande plus active, à une consommation plus large, et par suite à un débouché nouveau ouvert à la production de nos manufactures, de nos ateliers, de nos mines ; il entraîne une circulation plus intense, c'est-à-dire, en termes plus clairs, des échanges commerciaux plus nombreux. Comment les dix-sept ou dix-huit millions d'agriculteurs français pourraient-ils recevoir les denrées industrielles qu'ils réclament et qu'ils paient si l'industrie, les transports, le commerce ne prenaient pas dans les campagnes elles-mêmes le personnel nécessaire

à leurs opérations? Momentanément, nous en sommes persuadés, mais enfin actuellement, le travail industriel ou commercial assure des profits assez larges pour attirer l'ouvrier par l'appât de salaires élevés, réguliers, que l'agriculture ne donne pas toujours ou ne donne pas *encore*. L'équilibre en quelque sorte est rompu pour un temps, mais pour un temps seulement. Si la ruine de l'agriculture devait être la conséquence de l'exode rural, la production des campagnes déclinerait aussitôt; le débouché ouvert à l'industrie et au commerce serait en partie fermé et la baisse des salaires dans les ateliers ferait disparaître la concurrence souvent victorieuse de la manufacture à l'égard de la ferme.

En est-il ainsi, et la réduction de la main-d'œuvre disponible dans les campagnes peut-elle ou doit-elle entraîner les désastres que tant d'esprits sincères prévoient, signalent chaque jour et voudraient conjurer? Au risque de paraître soutenir un paradoxe et de défendre une erreur, nous ne saurions admettre cette hypothèse. On vient de voir que le développement de la production agricole ouvrait aux produits de l'industrie un débouché d'une extraordinaire puissance, puisqu'il est représenté par les consommations sans cesse accrues d'une population de dix-sept à dix-huit millions de personnes. D'un autre côté, est-il indifférent pour les producteurs agricoles que le nombre et la richesse de leurs cliens augmente? Or, la population commerciale et industrielle se développe. Il ne s'agit pas ici d'un groupe social qui consomme sans produire. Les services industriels et commerciaux sont des services productifs, dont les produits s'échangent à leur tour contre des produits agricoles et leur offrent un débouché. Or le débouché est pour l'agriculture, comme pour l'industrie et le commerce, une cause permanente d'activité et de progrès. Selon le mot heureux et juste de Quesnay : « Tant vaut le débit, tant vaut la reproduction. »

Pendant longtemps notre industrie rurale a été privée de ce stimulant si actif. L'agriculture travaillait pour assurer sa propre subsistance et celle d'une population médiocre qui vivait dans les villes ou les bourgs. On ne s'inquiétait guère à cette époque de l'exode rural et de ses dangers. Mais, en revanche, faute de débouchés, la culture restait misérable et l'industrie à son tour était paralysée par la médiocrité des échanges possibles avec des consommateurs ruraux incapables d'acheter ses

produits. Le développement de la richesse industrielle et des progrès de la richesse agricole ont marché du même pas. Ils sont restés solidaires. L'agriculture est d'ailleurs chargée de fournir à l'industrie les matières premières que cette dernière transforme.

L'agriculteur et l'industriel sont donc des émules et non pas des rivaux. A mesure qu'a grandi la production rurale, la production industrielle a pu grandir à son tour, et, par une réaction ou une solidarité économique partout et toujours observée, l'existence d'une industrie prospère a précipité les progrès de l'agriculture elle-même. En multipliant ces consommateurs des produits de la terre, on peut donc dire que l'exode rural lui-même n'a pas été une cause de ruine pour l'industrie rurale; il a, dans une certaine mesure, servi au contraire ses intérêts et assuré sa prospérité.

Est-ce là un paradoxe, une idée fausse qui heurte le bon sens? Nous n'en croyons rien. En étudiant, il y a soixante ans, l'économie rurale d'un pays où l'exode rural avait été observé, Léonce de Lavergne concluait dans le même sens que nous, et disait à propos de l'Angleterre :

« Ce qui caractérise la culture anglaise, c'est moins la grande culture proprement dite que l'érection de la culture en industrie spéciale et la quantité de capital dont disposent les cultivateurs de profession. *Ces deux caractères dérivent l'un et l'autre de l'immense débouché de la population non agricole* (1). »

Pour rendre sa démonstration plus claire, Léonce de Lavergne compare ensuite la France à l'Angleterre. Le tableau qu'il trace de notre agriculture paraît trop sombre aujourd'hui, mais la pensée de l'auteur nous frappe par sa profondeur.

« Si nous nous transportons en France, dit-il, dans les départemens les plus arriérés du Centre et du Midi où règne le métayage, qu'y trouvons-nous? une population clairsemée, égale tout au plus au tiers de la population anglaise. Notre population est agricole à peu près exclusivement. Peu ou point de villes, peu ou point d'industrie, le commerce strictement nécessaire pour suffire aux besoins bornés des habitans. Le cultivateur ne peut trouver rien ou presque rien à vendre. Pourquoi travaille-t-il? Pour se nourrir, lui et son maître, avec ses produits. Le

(1) Léonce de Lavergne, *Économie rurale de l'Angleterre*, Paris, 1858, p. 172.

maître partage avec lui en nature et consomme sa part... On a beaucoup blâmé ce système : c'est le seul possible là où manquent les débouchés. Dans un pareil pays, l'agriculture ne peut pas être une profession, une spéculation, une industrie : pour spéculer, il faut vendre, et on ne peut pas vendre quand personne ne se présente pour acheter. Quand je dis personne, c'est pour forcer l'hypothèse, car ce cas extrême se présente rarement : il y a toujours en France, même dans les cantons les plus reculés, quelques acheteurs en petit nombre : c'est tantôt un dixième, tantôt un cinquième, tantôt un quart de la population qui vit d'autre chose que de l'agriculture, et, *à mesure que le nombre de ces consommateurs s'accroît, la condition du cultivateur s'améliore;* mais le dixième, le cinquième, même le quart, ce n'est pas assez pour fournir un débouché suffisant, surtout si cette population n'est pas elle-même composée de producteurs, c'est-à-dire de commerçans ou d'industriels.

« Dans cet état de choses, comme il n'y a pas d'échanges, le cultivateur est forcé de produire les denrées les plus nécessaires à la vie, c'est-à-dire des céréales ; si le sol s'y prête peu, tant pis pour lui, il n'a pas le choix, il faut faire des céréales ou mourir de faim. Or, il n'est pas de culture plus chère que celle-là dans les mauvais terrains...

« Prenons maintenant la partie de la France la plus peuplée et la plus industrieuse, celle du Nord : nous n'y trouvons pas encore tout à fait l'analogue de la population anglaise, mais c'est déjà le double de ce que nous avons vu ailleurs, *et la moitié de cette population s'adonne au commerce, à l'industrie, aux professions libérales ; les champs proprement dits ne sont pas plus peuplés que dans le Centre et le Midi, mais il s'y trouve en sus des villes nombreuses, riches, manufacturières.* Il s'y fait un grand commerce de denrées agricoles ; de toutes parts, les blés, les vins, les bestiaux, les laines, les volailles, les œufs, le lait, se dirigent des campagnes vers les villes qui les payent avec le produit de leur industrie. La culture peut devenir elle-même une industrie. Cette industrie commence dès que s'ouvre le débouché régulier, c'est-à-dire *dès que la population industrielle et commerciale excède une certaine proportion,* soit qu'elle se trouve immédiatement sur les lieux, soit que la distance soit assez faible et le moyen de communication assez perfectionné pour que les frais de transport n'absorbent pas les bénéfices ;

elle devient de plus en plus florissante à mesure que le débouché devient plus large et plus rapproché, c'est-à-dire dans les environs immédiats des grandes villes et des grands centres de fabrication. Là le débouché suffit pour donner naissance à des bénéfices qui accroissent rapidement les capitaux; la culture devient de plus en plus riche, elle tend vers son maximum. » Ces vues ne sont pas seulement originales et neuves, elles sont encore justes et profondes. Les événemens ont pleinement justifié la thèse de Léonce de Lavergne. La transformation des moyens de transport a contribué sans doute aux progrès de notre agriculture, mais si le débouché nécessaire à la production rurale n'avait pas été assuré par une population toujours plus nombreuse d'industriels et de commerçans, cet essor eût été moins rapide.

L'auteur que nous citons a donc raison d'ajouter et l'on peut répéter encore :

« Il importe que nos propriétaires et cultivateurs se rendent bien compte des seuls moyens qui peuvent les enrichir, afin qu'ils n'apportent pas eux-mêmes des entraves à leur prospérité. Leur opposition n'empêcherait pas le cours des choses, mais elle pourrait le rendre lent et pénible. Toute jalousie des intérêts agricoles contre les intérêts industriels et commerciaux ne peut faire que du mal aux uns comme aux autres. Voulez-vous encourager l'agriculture, développez l'industrie et le commerce qui multiplient les consommateurs, perfectionnez surtout les moyens de communications qui rapprochent les consommateurs des producteurs. Les débouchés, voilà le plus grand, le plus pressant intérêt de notre agriculture (1). »

L'exode rural n'a donc pas uniquement des inconvéniens et des dangers, à la condition, bien entendu, qu'en se déplaçant, la population des campagnes rende ailleurs des services productifs.

Il est permis toutefois de se demander si l'agriculture privée des bras dont elle a besoin sera capable de supporter cette épreuve sans subir en même temps une prochaine déchéance. Est-elle en état d'abandonner ainsi à l'industrie, au commerce, aux services des transports, aux administrations publiques, un

(1) Léonce de Lavergne, *loc. cit.*, p. 183.

nombre croissant de travailleurs? Pour le savoir, il convient d'étudier le passé, car la réduction de la main-d'œuvre rurale n'est pas un fait nouveau.

On l'a signalée depuis longtemps. Dans l'enquête agricole décennale de 1882, M. Tisserand insistait sur l'importance de ce mouvement. « Les deux millions de journaliers relevés en 1862 sont tombés, disait-il, à *1480 000* ; c'est une diminution de *520 000*, et de *443 000*, si l'on tient compte de l'Alsace-Lorraine. Ce mouvement de diminution est très général, car il s'accuse dans soixante et onze départemens. Pour les domestiques de ferme, on constate une diminution de *141 000* réduite à *104 000*, déduction faite des salariés de cette catégorie qui existaient dans les provinces annexées. Dans quarante-sept départemens, le nombre des domestiques a fléchi (1). » Le phénomène observé aujourd'hui a donc été constaté il y a trente ans. Cependant M. Tisserand n'hésitait pas à dire :

« La diminution de la population de la campagne, toute grave qu'elle soit, n'est cependant pas arrivée à un point tel qu'elle puisse être envisagée comme un péril. La main-d'œuvre, quoi qu'on prétende, est encore relativement et largement suffisante dans les fermes, surtout depuis le développement de l'outillage agricole. La diminution actuelle n'est donc pas encore un mal ; elle oblige l'agriculteur à mieux utiliser les bras, à diminuer ses frais de main-d'œuvre ; elle conduit à l'emploi de l'outillage perfectionné, tout en permettant de donner de meilleurs salaires ; en un mot, elle force à mieux cultiver. Le laboureur devient de son côté plus actif et son intelligence se développe pour la conduite des machines et pour les travaux qu'il est obligé de mieux soigner, en même temps que son bien-être augmente ; l'ouvrier rural voit ainsi sa condition s'élever au point de vue matériel et intellectuel, et c'est là un résultat auquel on ne peut qu'applaudir.

« Quant au chef d'exploitation, si, faute de surabondance de travailleurs, il est forcé de déployer plus d'activité, d'organiser son travail avec plus d'intelligence, de façon à suffire à tous les besoins, en développant par suite la puissance productive de l'ouvrier, il y trouve également son compte. Les 500 000 journaliers et domestiques qui, défalcation faite de l'Alsace-

(1) Enquête agricole de 1882. Introduction, p. 373, 1 vol., Berger-Levrault, 1887.

Lorraine, ont délaissé la culture du sol national, correspondent à une économie de salaire qu'on ne peut chiffrer, nourriture comprise, à moins de 240 à 250 millions de francs par an. C'est une diminution de frais de production qui dépasse le montant de l'impôt foncier en principal et centimes additionnels, et qui accroît d'autant le bénéfice des exploitans.

« Produire beaucoup avec le moins de dépense possible de façon à nourrir la plus nombreuse population, tel doit être le but du cultivateur. Le mal n'est pas d'avoir moins de bras pour obtenir le même produit, loin de là. Quand avec un ouvrier on arrive à faire le travail de deux, il y a progrès. Ce qui est un grand mal, c'est la diminution du nombre des enfans dans les familles rurales. »

La plupart de ces argumens n'ont rien perdu de leur force. On peut même faire remonter au delà de 1862, dans le passé, la diminution de l'effectif du personnel salarié. De 1852 à 1882, par exemple, il avait subi une réduction de près de *650000* unités. Le développement de la production ne laisse pas que d'être rapide entre ces deux dates. Grâce à la hausse générale du prix des produits agricoles et au merveilleux encouragement dont profite ainsi le cultivateur, la prospérité de l'industrie rurale reçoit un extraordinaire accroissement. La valeur de la terre passe de *61* à *91* milliards de francs, augmentant de 30 milliards dans l'espace de trente ans (1). Le capital de culture (2), indice fidèle de l'étendue des épargnes réalisées, s'élève de *2* milliards 800 millions de francs à *5* milliards 700 millions. La valeur de la production brute annuelle atteignait seulement, d'après M. Tisserand, *8* milliards en 1852 et dépasse *13* milliards en 1882. Comparée au nombre des cultivateurs qui la créent par leur travail et leurs capitaux, cette valeur augmente de 90 pour 100 ! Nous persistons à penser que cet essor merveilleux a eu pour conséquence un développement parallèle de la consommation dans les campagnes, et le phénomène que nous signalions plus haut s'est déjà produit. Pour satisfaire aux demandes croissantes d'une population rurale plus exigeante *parce qu'elle était plus riche*, la production industrielle a grandi. Il lui a fallu demander aux campagnes les auxiliaires indispensables à ses travaux et le

(1) Voyez l'enquête agricole de 1882. Introduction, p. 403.

(2) C'est-à-dire le capital employé par l'agriculteur pour mettre la terre en valeur (semences, bétail, outillage, etc., etc.).

déplacement observé de nos jours a été constaté dans la seconde moitié du XIXe siècle.

D'ailleurs la prospérité de l'agriculture n'en souffrait pas, puisque cette prospérité même était la cause puissante qui provoquait le développement de l'industrie en lui assurant un débouché plus large. La misère du salarié rural avait-elle, au contraire, chassé le travailleur manuel des campagnes? Rien de moins exact. De 1862 à 1882, dans l'espace de vingt ans, les gages des serviteurs de ferme augmentent dans les proportions suivantes :

Maîtres-valets.	104	francs ou	28	p. 100
Laboureurs, charretiers.	68	—	26	—
Bouviers, bergers.	60	—	26	—
Servantes	105	—	80	—

L'augmentation serait bien plus accusée si nous comparions les salaires de 1882 à ceux de 1852 (1). Ainsi nous constatons aujourd'hui ce que l'on observait hier.

L'agriculture a déjà subi l'épreuve que lui imposait la diminution du nombre des bras disponibles et la hausse simultanée des salaires. Elle a victorieusement résisté et triomphé de cet obstacle. Sous l'influence toute-puissante des débouchés qui s'ouvrent plus larges devant lui, l'agriculteur perfectionne les procédés techniques en vue de produire davantage et de profiter des hauts prix que lui assure précisément le développement de la consommation.

Ses épargnes réalisées accroissent le capital dont il dispose, c'est-à-dire les agens de transformations et les moyens de production de toutes catégories. Non seulement le territoire déjà cultivé est mis en valeur d'une façon plus parfaite, mais les surfaces incultes sont conquises ; la *jachère* est réduite ou disparaît. Ainsi l'étendue du sol productif augmente réellement, malgré la diminution *absolue* du nombre des travailleurs chargés de la cultiver. C'est cela que nous apprend l'étude du passé, et pareil enseignement ne saurait être négligé.

Il n'est pas question, d'ailleurs, de nier les inconvéniens que présente l'exode rural. Le patron agricole trouve là une difficulté de plus qui rend sa tâche pénible et ses préoccupations

(1) Voyez à ce sujet notre ouvrage : *Les Salaires et le Contrat du travail*, 1 vol., chez Brière, Paris, 1908.

incessantes. Le problème qui se dresse devant lui a cependant été résolu. L'emploi de l'outillage mécanique constitue une des solutions qui se sont imposées. Cet usage est efficace, et partout il est signalé. L'esprit d'association, si largement développé depuis quelque trente ans, permet aux petits cultivateurs de profiter des avantages que présente la machine agricole perfectionnée. Nos constructeurs se sont efforcés, d'ailleurs, de réduire les prix de l'outil mécanique pour le mettre à la portée de cette clientèle spéciale.

La main-d'œuvre nomade ou étrangère constitue encore un secours, une aide souvent indispensable utilisée dans nos départemens de culture industrielle et riche. Aux Bretons qui émigrent temporairement, aux Belges qui sont utilisés dans l'Ile-de-France, viennent se joindre, depuis six ou sept ans, et avec un succès *parfois* marqué, des travailleurs ruraux polonais. Une note, jointe à l'enquête officielle sur les salaires ruraux, nous donne quelques conclusions intéressantes au sujet de cette main-d'œuvre étrangère :

Comme il n'est que trop évident que, pour des causes multiples, la main-d'œuvre agricole fait en France de plus en plus défaut, les agriculteurs se trouvent donc dans l'obligation, pour y suppléer, d'avoir recours aux ouvriers étrangers. L'immigration polonaise de Galicie ne fait que répondre à un besoin déjà ancien, mais que le recrutement insuffisant d'ouvriers belges ou italiens a contribué à aggraver. Elle se trouve donc pleinement justifiée et ne peut à aucun degré porter préjudice à la main-d'œuvre agricole indigène. En outre, les ouvriers galiciens appartenant originairement à une nation qui est traditionnellement sympathique à la France, pourraient, mieux que d'autres, y être cordialement accueillis. Il semble donc que tous les efforts qui seront tentés pour organiser, utiliser et développer méthodiquement cette immigration, au mieux des intérêts réciproques des agriculteurs français et des ouvriers galiciens, doivent être favorisés par les pouvoirs publics des deux nations dont ils servent en même temps les intérêts généraux.

Enfin, la rareté et la cherté de la main-d'œuvre ont pour dernière conséquence la transformation véritable des systèmes de culture. Aux céréales, ou aux plantes industrielles le cultivateur substitue la prairie ou les cultures fourragères qui demandent moins de bras.

« Partout où le sol et le climat ne sont pas trop secs, dit le professeur d'agriculture de l'Eure, on a transformé les terres en pâture. Dans les arrondissemens de Bernay et de Pont-

Audemer, depuis cinquante ans, près de 35000 hectares ont été « couchés en herbe. »

Cette pratique est justifiée par une raison économique d'un autre ordre qui agit dans le même sens avec une égale puissance. Durant la période de crise agricole (1880-1900), le bétail n'avait pas subi, à beaucoup près, une baisse de prix semblable à celle qui avait atteint les grains. Depuis dix ans, le cours de la viande s'est élevé brusquement au delà même du niveau qu'il avait atteint, trente ans auparavant. L'élevage et l'engraissement constituent donc une des opérations agricoles les plus lucratives. L'extension des prairies et des cultures fourragères a été commandée par ces circonstances spéciales aussi bien que pour le défaut de main-d'œuvre.

Dans la monographie de la Sarthe nous trouvons cette note caractéristique :

« Une cause tend à amener la diminution du nombre des ouvriers, *c'est la prospérité* de l'élevage et le prix élevé de la viande. Beaucoup de cultivateurs, lorsque la qualité de leur sol le permet, augmentent l'étendue de leurs pâturages pour entretenir un plus grand nombre d'animaux de leur ferme à la pâture. Ce changement de destination des terres réduit naturellement le travail de leur exploitation et par conséquent celui des ouvriers agricoles. »

La même cause produit ailleurs les mêmes effets. Il s'agit bien d'une transformation culturale provoquée par des faits économiques dont la portée est générale. Ainsi, dans les Hautes-Pyrénées, on a constaté les modifications déjà opérées en Normandie ou dans le Maine. Le passage suivant est d'une précision parfaite :

Pendant ces dix-huit dernières années, même dans ce département où la culture est encore beaucoup trop routinière, des modifications profondes ont été introduites dans l'organisation ainsi que dans la direction des exploitations.

Non seulement dans les régions les plus septentrionales du département on a donné à la vigne une moins grande importance et réalisé par ce fait même une grande économie de main-d'œuvre, mais encore partout, sous l'empire des nécessités, ou en raison de conceptions meilleures, on a diminué la quantité de travail nécessaire.

Si, dans le nord du département, la friche a parfois remplacé l'ancien vignoble, partout on a laissé à la prairie une place beaucoup plus importante, et on a ainsi économisé annuellement un grand nombre de bras.

Dans la Loire, « on augmente les cultures fourragères permanentes et en particulier les prairies d'élevage et d'embouche qui n'exigent qu'un personnel réduit. »

« Tout est perdu, nous dira-t-on : l'extension des cultures fourragères et le développement simultané de l'élevage auront alors pour effet de réduire les surfaces consacrées à la culture des céréales et à celle du blé en particulier. La France va manquer de pain : tel sera le résultat de l'exode rural et des transformations agricoles qui en seront la conséquence. »

Aucune crainte n'est plus chimérique ; nulle idée n'est plus fausse et ne trouve plus aisément sa réfutation dans l'observation des faits. Les préoccupations exclusives et exagérées manifestées autrefois à propos de la production du blé ont causé à notre agriculture un véritable préjudice. Aujourd'hui encore, on affirme audacieusement que l'agriculture anglaise est ruinée parce que la surface réservée au froment a diminué d'étendue ! Léonce de Lavergne, dans ses études si pénétrantes sur l'agriculture de l'Angleterre, avait déjà combattu résolument le préjugé que nous signalons. Sans entrer dans des détails techniques qui ne seraient pas ici à leur place, il nous est permis de citer les passages suivans où l'on trouve des argumens si décisifs et des explications si claires (1) :

« Toute culture a pour but de créer la plus grande quantité possible d'alimentation humaine sur une surface donnée de terrain ; pour arriver à ce but commun, on peut suivre des voies très différentes. En France, les cultivateurs se sont surtout occupés de la production des céréales, parce que les céréales servent immédiatement à la nourriture de l'homme. En Angleterre, au contraire, on a été amené, d'abord par la nature du climat, ensuite par la réflexion, à prendre un chemin détourné qui ne conduit aux céréales qu'après avoir passé par d'autres cultures, et il s'est trouvé que le chemin indirect était le meilleur. Les céréales, en général, ont un grand inconvénient qui n'a pas assez frappé le cultivateur français : elles épuisent le sol qui les porte. Ce défaut est peu sensible avec certaines terres privilégiées ; il peut être d'un faible effet, tant que les terres abondent pour une population peu nombreuse, mais quand la population s'accroît,

(1) Léonce de Lavergne, *Essais sur l'Économie rurale de l'Angleterre*, p. 51.

tout change..... La terre s'épuise plus vite par la production des céréales dans le Nord que dans le Midi; de cette infériorité de leur sol, les Anglais ont su faire une qualité. Dans l'impossibilité où ils étaient de demander aussi souvent que d'autres du blé à leurs champs, ils ont dû rechercher de bonne heure les causes et les remèdes de cet épuisement. En même temps, leur territoire leur présentait une ressource qui s'offre moins naturellement aux cultivateurs méridionaux : la production spontanée d'une herbe abondante pour la nourriture du bétail. Du rapprochement de ces deux faits est sorti tout leur système agricole.

« Le fumier étant le meilleur agent pour renouveler la fertilité du sol après une récolte de céréales, ils en ont conclu qu'ils devaient avant tout s'attacher à nourrir beaucoup d'animaux. Ils ont vu dans cette nombreuse production animale le moyen d'accroître par la masse des fumiers la richesse du sol et d'augmenter ainsi leur produit en blé. Ce simple calcul a réussi...

« Dans l'origine, on se contentait des herbes naturelles pour nourrir le bétail; une moitié environ du sol restait en prairie ou pâturages, l'autre moitié se partageait entre les céréales et les jachères. Plus tard, on ne s'est pas contenté de cette proportion, on a imaginé les prairies artificielles et les racines. Plus tard encore, la culture des céréales a elle-même diminué; elle ne s'étend plus (1850), même en y comprenant l'avoine, que sur un cinquième du sol; et ce qui prouve l'excellence de ce système, *c'est qu'à mesure que s'accroît la production animale, la production du blé s'augmente aussi : elle gagne en intensité ce qu'elle perd en étendue;* l'agriculture réalise à la fois un double bénéfice. »

Fort heureusement, la culture française a suivi plus tard la même marche et opéré la même transformation. Les surfaces consacrées aux fourrages se sont accrues; le nombre et le poids des animaux domestiques ont augmenté, et, cependant, la production totale de céréales et celle de froment en particulier n'ont pas cessé de grandir. Ainsi l'expérience démontre que les changemens opérés de nos jours dans les systèmes de culture, — pour suppléer au défaut de main-d'œuvre, — n'ont pas le moins du monde réduit nos récoltes de blé. A ce point de vue encore, l'exode rural n'a compromis ni la prospérité agricole, ni les intérêts généraux des consommateurs.

Il ne convient pas toutefois d'exagérer et d'oublier les inconvéniens réels de cette désertion des campagnes. Nous cherchons la vérité, nous ne soutenons pas une thèse ou un paradoxe. Personne assurément ne doit oublier que le séjour dans les villes et le travail dans l'atelier présentent des dangers au point de vue moral aussi bien qu'au point de vue matériel. L'élévation des salaires industriels ne compense pas toujours l'augmen- des dépenses nécessaires... ou superflues, — celles qu'impose, même aux plus sages, le désir si humain d'acquérir ce que l'on voit étalé près de soi.

On voudrait épargner à l'émigré volontaire, au « déraciné, » les déceptions ou les regrets, les misères et les souffrances, en lui conseillant de demeurer et de vivre auprès de la colline qui avait abrité son berceau. Les conseils ne sont-ils pas inutiles, et les vœux impuissans? L'expérience paraît l'avoir prouvé. Ce que l'on peut seulement admettre et espérer, c'est que l'industrie rurale elle-même sera, dans bien des cas, en état de lutter victorieusement contre l'usine et l'atelier en leur disputant la main-d'œuvre. L'agriculture devenue précisément une industrie, comme disait Léonce de Lavergne, peut offrir des rémunérations assez régulières et assez larges pour retenir l'ouvrier rural. Dans la monographie des Bouches-du-Rhône, on peut lire cette note très instructive : « La seule région où le nombre des salariés tende à *augmenter* est celle de la basse vallée de la Durance. Les cultures maraîchères et fruitières, celles des plantes porte-graines, des chardons, etc., qu'on y pratique, sont très intensives et exigent beaucoup de main-d'œuvre. Comme la terre porte trois ou quatre récoltes par an, le chômage n'y est guère à craindre. La prospérité de la culture permet, d'autre part, de payer des salaires relativement élevés.

« Les conditions de bien-être des salariés agricoles y sont, enfin, meilleures qu'ailleurs, car la plupart d'entre eux habitent, avec leur famille, les agglomérations nombreuses dans cette région. Il convient d'ajouter que les femmes et les enfans trouvent du travail plus fréquemment qu'ailleurs, notamment à l'époque de la cueillette des fruits et de la récolte des légumes. Les ressources du ménage s'en augmentent d'autant. »

Est-il vrai d'ailleurs que le salaire industriel soit toujours supérieur au salaire agricole? Rien de moins certain, lorsqu'il s'agit notamment des salariés de l'industrie qui n'ont pas de

spécialités définies exigeant un apprentissage et une habileté technique toujours rare. On voit de suite l'intérêt social que présente cette question.

C'est en effet l'attrait des salaires plus élevés *nominalement* qui attire dans les villes et abuse trop souvent les travailleurs ruraux. Le professeur départemental de l'Isère a pris la peine de faire des recherches du plus haut intérêt au sujet du mouvement comparé des rémunérations à l'usine et à la ferme. « La variation des salaires agricoles constitue, dit-il, un fait économique d'une importance évidente, mais la variation parallèle des salaires industriels permet des comparaisons particulièrement instructives :

« 1° Le rapport compare l'accroissement des salaires en agriculture et en industrie. En vingt ans, il dépasse 30 pour 100 en agriculture : journaliers et domestiques.

« En vingt ans, dans l'industrie, il oscille entre 14 et 33 pour 100, soit une moyenne de 20 pour 100.

« 2° La valeur absolue du salaire de l'ouvrier agricole et de l'ouvrier employé en industrie, et d'aptitudes comparables, c'est-à-dire le groupe manœuvres.

« En réalité, la journée moyenne agricole ressort au minimum à 856 : 238 = 3 fr. 56, alors que la journée du manœuvre similaire industriel comptée dix heures, ce qui est actuellement le maximum, est de :

3 francs à l'usine de Jallieu ;

3 fr. 80 et 4 francs, chez les entrepreneurs de Grenoble ;

3 fr. 20 au bordereau de Grenoble ou 4 francs pour certains manœuvres spéciaux.

« On peut remarquer que nous comptons 238 journées seulement de travail agricole, alors que les manœuvres d'usine peuvent avoir 300 journées, mais les manœuvres employés aux travaux extérieurs de constructions subissent, eux aussi, un chômage climatérique presque égal à celui des cultivateurs, sans compter, tout comme les premiers, certains chômages d'ordre économique. Et, dans les grandes usines, les manœuvres ne sont embauchés qu'à 0 fr. 28 et 0 fr. 30 l'heure.

« Il ressort de ces faits que le salaire de l'ouvrier agricole non nourri est presque égal, et parfois même égal, à celui de l'ouvrier d'industrie qui n'appartient pas à une profession spéciale, n'est pas un ouvrier d'état. Dans les usines, beaucoup de

travaux sont aujourd'hui exécutés mécaniquement et le manœuvre de machines est de plus en plus substitué à l'ouvrier d'état. A l'usine de Jallieu, le salaire du manœuvre de machines est de 4 francs, celui du manœuvre ordinaire de 3 francs, alors que les salaires de forgerons, tourneurs, ajusteurs, varient de 5 à 6 francs. L'écart reste sensible, mais nous avons vu le bon ouvrier agricole capable, lui aussi, de réaliser une plus-value annuelle de 100 francs au moins sur le salaire de l'ouvrier ordinaire et, de ce fait, atteindre 900 francs pour 240 jours de travail ou 3 fr. 75 par jour moyen.

« Si l'on compare ensuite la différence de prix entre la vie à la campagne et la vie à la ville, on arrive à cette conclusion absolue que les salaires agricoles actuels, malgré le chômage imposé par les intempéries sont :

1° Aussi satisfaisans que ceux de l'industrie ;

2° Qu'ils ont progressé plus que les salaires industriels par le seul jeu de la loi économique de l'offre et de la demande, alors qu'en dix ans, à Grenoble, l'accroissement des salaires des manœuvres et des ouvriers des divers corps d'état, malgré les grèves et les revendications, n'a été que de 6 pour 100, variant de 0 à 17 pour 100 selon les spécialités. »

Est-il besoin de répéter que ces faits observés avec soin et avec la plus entière sincérité présentent le plus grand intérêt ? En nous appuyant sur eux et sur ceux qui précèdent, il nous sera donc permis de formuler une conclusion générale.

CONCLUSION

Au début de cette étude, nous nous sommes demandé quelle était la condition matérielle du salarié rural. L'observation des réalités nous a permis d'affirmer tout d'abord que les salaires s'élevaient. Jamais, depuis quarante ans, cette progression n'a été plus générale et plus rapide que durant les premières années du XXe siècle. La hausse des denrées alimentaires réduit, il est vrai, le pouvoir d'achat du salaire, mais l'ouvrier rural si souvent propriétaire n'en souffre pas ou en souffre peu. Le domestique nourri chez son patron ne supporte même aucune perte et profite, sans aucun retranchement, de l'augmentation de ses gages. Rien de plus faux à ce propos que de voir dans le patron

agricole le représentant de la « classe bourgeoise, » dont l'avidité et l'âpreté au gain transformeraient le salarié en un prolétaire exploité, vendant sa force de travail au-dessous de la valeur qu'elle produit et des bénéfices usuraires qu'elle assure à l'employeur. Ce dernier vit de la vie de son auxiliaire, travaille près de lui, supporte ses fatigues, et lui fait partager le bien-être relatif dont il jouit lui-même. L'étude de la réalité partout observée n'est qu'une protestation qui se dresse contre les conclusions théoriques de ceux qui professent les doctrines de bouleversement et de haine. La suppression du salariat agricole n'égaliserait pas des conditions qu'ont déjà égalisées, — en les confondant, — et les mœurs, et les circonstances économiques, et l'amélioration continue de la situation de l'employé.

Le chômage est moins redoutable qu'on ne l'a soutenu ; la diversité des opérations culturales ou des travaux de la ferme, le rôle spécial de la forêt qui couvre en France 15 millions d'hectares, la prévoyance avertie et intéressée du patron agricole, atténuent les inconvéniens de ce chômage climatérique et saisonnier, et souvent les font disparaître. Enfin la durée du travail n'est point commandée par le despotisme du maître, mais par la force des choses, et, s'insurger contre cette règle, c'est lutter contre le bon sens, en voulant réduire le développement de la richesse agricole, source de toute amélioration durable de la condition du salarié lui-même.

Un problème angoissant est cependant posé et se dresse devant nous. La population rurale adonnée à l'agriculture décroît d'une façon absolue et relative ; l'effectif des salariés agricoles diminue surtout. N'est-ce pas là un signe et une preuve de l'infériorité ou de la misère de sa condition ?

En réalité, l'exode rural nous apparaît comme la conséquence nécessaire d'un déplacement de la population, déplacement que justifie le développement de l'industrie, du commerce, des échanges, et des transports.

Est-ce donc là un mal, un signe de ruine et un présage de misère ?

Notre conviction profonde, au contraire, c'est que le déplacement de la population, déplacement limité, réduit à ses proportions véritables, *spécial aux salariés agricoles*, doit être considéré comme la conséquence du développement extraordinaire de la production rurale et du bien-être général dont

l'agriculteur a bénéficié. Produisant plus de matières premières et de denrées alimentaires, sur un sol mieux cultivé, ce cultivateur est devenu un consommateur plus exigeant. L'immense consommation de l'agriculture plus productive et plus riche a provoqué l'accroissement de la production industrielle en contraignant cette dernière à réclamer des travailleurs nouveaux qu'elle attire par des salaires plus élevés. La prospérité de l'agriculture n'a pas d'ailleurs été entravée par cette épreuve spéciale qu'elle supporte vaillamment, dont elle triomphe même intelligemment depuis quarante ou cinquante ans, car l'exode rural, imposé par la force des choses, est un fait observé depuis longtemps.

Enfin l'augmentation de la population industrielle constitue pour l'agriculture un encouragement, parce qu'elle lui ouvre un débouché.

En laissant de côté les considérations secondaires qui expliquent d'ailleurs l'exode rural ou en atténuent visiblement les dangers apparens, on peut voir que ce phénomène n'est pas la condamnation de notre régime social, pas plus qu'il n'est le signe précurseur de la ruine de l'agriculture.

Il convient, croyons-nous, de le juger ainsi, de l'accepter comme une nécessité, comme une conséquence de notre évolution économique générale, de le critiquer parfois, mais avec mesure, de le redouter au point de vue moral avec clairvoyance, mais surtout de l'apprécier avec discernement.

D. Zolla.

AUX SOURCES DU NIL

PAR

LE CHEMIN DE FER DE L'OUGANDA

Selon Ampère, après le plaisir de voyager, le plus grand est de raconter ses voyages; mais le plaisir de celui qui raconte est rarement partagé par celui qui écoute ou qui lit. J'espère pouvoir, sinon le charmer, tout au moins l'instruire en le conduisant au cœur du continent noir qui, hier, encore, était le continent mystérieux.

Quand Speke découvrit, en 1858, le lac Victoria, qui donne naissance au Nil, quand Stanley explora ses rives vingt ans après, l'un et l'autre eussent été bien étonnés si on leur avait prédit qu'au début du xxe siècle, le voyageur qui s'embarquerait à Marseille pourrait atteindre en trois semaines les bords de la grande mer intérieure de l'Afrique. Depuis que le rail franchit la contrée immense qui s'étend entre Mombasa, sur l'océan Indien, et Kisoumou, sur le Nyanza, on peut gagner l'Afrique centrale en moins de jours qu'il ne fallait de mois à l'époque, dont nos contemporains se souviennent, des voyages en caravane le long de la vallée du Nil. Joseph Thomson, le premier Européen qui entreprit, en 1883-1884, de gagner le Nyanza en partant de la côte orientale d'Afrique, arriva au but en quatre mois, et, à cette époque si récente, ce record pouvait encore passer pour une remarquable prouesse. Depuis lors, de nombreux voyageurs sont partis de Mombasa vers l'intérieur du continent noir pour ne plus jamais revenir, succombant aux fatigues, aux fièvres, aux privations, lorsqu'ils n'étaient pas dévorés par les fauves ou massacrés

par les indigènes. Aujourd'hui, le voyage se fait en chemin de fer, en deux jours et deux nuits, aussi facilement qu'en Europe.

I

Arrivé à Marseille par le rapide de nuit, je m'y embarquai le 22 juillet 1911 à midi précis, par une température écrasante de 36° à l'ombre que je ne retrouvai pas même en Afrique. La côte orientale d'Afrique est desservie par plusieurs lignes de navigation, et la concurrence qu'elles se font se traduit par le luxe et le confort de leurs paquebots. De Marseille partent les bateaux de la ligne française des « Messageries Maritimes, » ceux de la ligne anglaise *Union and Castle*, dont le port d'attache est Southampton, ceux de la ligne allemande *Deutsche Ost Afrika*, dont Hambourg est le port d'attache. On peut aussi prendre à Gènes la ligne italienne ou à Trieste celle du Lloyd autrichien. La durée de la traversée de Marseille à Mombasa varie entre dix-sept et dix-neuf jours, et dépend de l'état de la mer dans l'océan Indien, où la mousson souffle d'avril à octobre.

Le 10 août, dix-neuvième our de navigation, par une matinée brumeuse, nous sommes en vue de la côte orientale d'Afrique. A huit heures du matin, nous entrons dans la baie de Killindini-Mombasa. Il pleut, quoique le mois d'août passe pour être dans la saison sèche. Mais il paraît que cette année la saison des pluies se prolonge sous l'influence d'une mousson exceptionnellement forte.

Et nous voici dans cette baie chantée par Camoëns dans son immortelle épopée des *Lusiades*. Sur ses rives éblouissantes de verdure équatoriale se balancent les panaches des cocotiers, très vigoureux dans cet air humide et lourd, dans cette atmosphère de serre chaude qui me rappelle celle de Ceylan ou de Java.

Nous jetons l'ancre à 500 mètres de la terre, et le bateau est aussitôt entouré de chaloupes dont les rameurs sont de vigoureux noirs aux membres bien musclés. C'est par une pluie battante que je débarque devant les bâtimens de la douane de l'Afrique orientale anglaise, à 4 600 milles de Marseille. C'est un Hindou qui procède à la visite de pure forme de mes bagages. Sur ma déclaration que je n'ai ni armes, ni munitions, pas même un revolver, il me dispense d'ouvrir mes malles. Ainsi, dès le seuil de l'Afrique, l'invasion du continent noir par

les Asiatiques se révèle dans la personne du préposé de la douane. C'est le premier fait qui me frappe en débarquant, et je pourrai le constater à chaque pas sur cette terre que je croyais être le domaine de la race noire.

Ce sont des noirs pourtant qui, après la fin de l'averse tropicale, s'emparent de mes colis et les transportent vers les *trolleys* qui stationnent à quelque distance du débarcadère. On désigne sous ce nom une petite voiture de tramway avec deux places seulement, couverte d'un auvent, et poussée par des nègres qui vont tout le temps au pas de course, et qui, dans les descentes, laissent le véhicule courir tout seul sur les rails. Le trolley est, avec le *djin-riki cha* ou voiturette japonaise, le mode de locomotion dont se servent les Européens et aussi les Hindous qui marquent ainsi leur supériorité sur la race abjecte des noirs.

C'est dans ce curieux équipage que je gagne Mombasa, situé à 3 kilomètres de Killindini. La route, très large, taillée dans une terre jaune, court au milieu d'une végétation devant laquelle, nouveau débarqué, je m'extasie dans une muette admiration. C'est comme un jardin paradisiaque où croissent des manguiers au feuillage incomparable, des mohurs dorés tout resplendissans de fleurs rouges, des palmiers dont la grâce et la légèreté contrastent avec la lourdeur des baobabs. Des vols d'oiseaux au merveilleux plumage sillonnent l'air sous les épais rideaux de verdure, et le cri de l'hirondelle est le seul qui soit familier à l'Européen parmi ces oiseaux inconnus. Ils volent sous les ombrages humides d'arbres géans chargés de lianes et de plantes grimpantes, et se reposent sur les guirlandes fleuries qui se balancent d'un palmier à l'autre. Dans cette orgie de verdure et de fleurs se mêlent toutes les plantes que font éclore le soleil et les pluies de l'Équateur. D'adorables sentiers se détachent de la route, qui mènent à des huttes d'indigènes cachées dans la verdure.

Mais voici que nous sortons de cette forêt enchantée pour déboucher sur une grande plaine ensoleillée, où l'on ne voit plus que de loin en loin un immense baobab. C'est que la nature du sol a changé subitement. Près de la mer, c'était la terre végétale; maintenant nous sommes sur les rochers de corail. La zone forestière est le domaine malsain des fièvres et des moustiques; la zone rocheuse est, à cause de la sécheresse du sol, plus salubre et plus habitable : c'est là que s'est développée la ville de Mombasa.

L'hôtel où s'arrêtent mes noirs vaut ceux que j'ai rencontrés au fond de la Chine et de la Mandchourie. Mais nous sommes en Afrique. C'est le type de l'hôtel des tropiques, où tout est conçu en vue de l'air et de l'espace. Des rideaux en guise de porte. Dans une large véranda bien aérée sont alignées ces chaises longues connues sous le nom de chaises coloniales, qui invitent à la sieste pendant les heures chaudes de l'après-midi. Quant aux chambres, elles ont pour tous meubles un lit de fer, une cuvette sur une mauvaise table, et un unique clou au mur pour les vêtemens. Sur les murs et le plancher courent des araignées, des cancrelats et autres insectes, et ce qui achève de me prouver que je suis en Afrique, c'est que ma fenêtre, que protègent des volets verts, s'ouvre sur une cour où croît un énorme baobab sous l'ombre duquel gambade un singe.

Me voici donc sur la terre d'Afrique, ou, pour parler plus exactement, dans une île d'Afrique, car Mombasa, de même que Zanzibar, est bâtie sur une île corallienne qu'un détroit sépare du continent. Et pourtant, je suis si dérouté par tout ce que je vois, que je m'imagine être dans l'Inde. Tantôt, en débarquant sous les palmes des cocotiers, je me rappelais Ceylan. Et maintenant, je crois être dans un hôtel de l'Inde. Où sont donc les noirs? Cuisiniers, stewarts, gens de service, tout le personnel est hindou, et le carry de l'Inde est à table le plat dominant. Que j'aille au télégraphe ou à la banque ou à la poste, c'est toujours à des employés hindous que j'ai affaire. La police même est recrutée parmi les Sikhs du Punjab. Il n'est pas jusqu'à la monnaie qui ne soit celle de l'Inde. Le premier soin du voyageur qui débarque ici est de se procurer des roupies, seule monnaie qui ait cours dans toute l'Afrique orientale.

Mombasa (dont l'histoire est une longue succession de luttes sanglantes entre les Portugais et les Arabes) est aujourd'hui la tête de ligne du chemin de fer de l'Ouganda, un des plus magnifiques triomphes de la civilisation sur la barbarie africaine. Commencés en 1896, les travaux furent poussés avec une telle activité, que la voie fut terminée en moins de six ans. Dès 1902, fut organisé un service régulier de trains de voyageurs. Pour se procurer la main-d'œuvre, on fit venir des Hindous. On ne saura jamais combien de ces malheureux succombèrent sous les ardeurs du soleil et sous la dent des lions. Des milliers de vies humaines furent sacrifiées à la construction de cette voie ferrée.

Trois ou quatre fois par semaine un train part de Mombasa à midi pour arriver au lac Victoria le surlendemain matin, franchissant en quarante-deux heures un trajet de neuf cents kilomètres. Si le rapide de Paris à Marseille franchit en douze heures le même nombre de kilomètres, ce n'en est pas moins un immense progrès sur le temps où Thomson pouvait se vanter d'avoir fait le voyage en quatre mois. Comment d'ailleurs égaler la vitesse de nos trains rapides sur une voie d'un mètre d'écartement où l'inégalité du terrain et la dureté des ressorts causent de telles secousses et des soubresauts si inattendus, que c'est une plaisanterie courante de dire que le matériel du chemin de fer de l'Ouganda roule sur des roues à peu près circulaires ? Les traverses métalliques, commandées à la métallurgie belge, ne contribuent guère à adoucir le roulement, mais il a bien fallu y recourir le jour où l'on a constaté que les termites de l'Afrique équatoriale s'attaquaient aux traverses en bois.

La gare d'où partent les trains de l'Ouganda rappellerait une gare quelconque du Royaume-Uni, si elle n'en différait par le personnel du chemin de fer. Ici encore, je retrouve l'Hindou ; depuis le chef de gare jusqu'au dernier des employés, depuis le machiniste jusqu'aux contrôleurs du train, tous Hindous.

Midi précis. Les voyageurs pour le lac Victoria, en voiture ! Le troisième coup de cloche retentit, le train s'ébranle. Et me voilà parti pour le lointain et mystérieux Ouganda des Speke et des Stanley. Je suis tout seul dans mon compartiment. Les voitures sont du type adopté dans l'Inde. Elles sont divisées en deux compartimens s'ouvrant sur la voie et ayant chacun leur *lavatory*, muni d'une ample provision d'eau contre la poussière de la route. La toiture se rabat jusqu'à mi-hauteur des fenêtres au moyen d'auvens verticaux qui protègent tout à la fois contre le soleil, la pluie et les cendres. Les voitures sont plus étroites que les nôtres, à cause du moindre écartement de la voie. Les banquettes sont disposées en longueur, comme dans nos tramways, comme dans les voitures des chemins de fer japonais. Le voyageur tourne ainsi le dos au paysage, et il doit se tordre le cou pour le contempler, ce qui à la longue devient fatigant. Chaque compartiment de première classe peut admettre six voyageurs pendant le jour, quatre pendant la nuit. Pour la nuit, les deux banquettes servent de couchettes, et les parois se rabattent aux mêmes fins au-dessus des banquettes. Il n'y a pas

encore sur le chemin de fer de l'Ouganda des wagons-lits comme sur les chemins de fer du Sud-Afrique, et le voyageur qui ignore qu'il doit être muni d'objets de literie est réduit, et c'est mon cas, à dormir tout nabillé sur un colis en guise d'oreiller. Quant au service, il n'est pas fait par des blancs, et l'on s'en aperçoit aux pittoresques empreintes des pieds nus des indigènes marquées sur la boue séchée qui souille le plancher du compartiment.

Et maintenant que nous avons inspecté ce qui sera pendant deux jours et deux nuits notre maison roulante, voyons le paysage qui défile sous nos yeux. Nous traversons d'abord l'île de Mombasa, avec ses manguiers et ses bananiers, et ses populeux villages indigènes, et bientôt nous sommes sur le magnifique pont qui unit l'île au continent noir. Je suis ravi par l'admirable horizon de mer et de montagnes qu'on embrasse du haut de ce pont, et qui me rappelle certains paysages maritimes que j'ai contemplés dans la mer intérieure du Japon. Le détroit franchi, c'est l'Afrique équatoriale dans toute sa splendeur. C'est la forêt, et quelle forêt ! Des manguiers, des cocotiers, des palmiers borassus, des mimosas, des frangipaniers, des baobabs, à l'ombre desquels brillent l'hibiscus, et mille autres fleurs éclatantes. Dans l'orgie de cette exubérante végétation tropicale, il n'est pas rare de voir des arbres croître l'un dans l'autre, de voir s'épanouir un palmier magnifique dans le cœur d'un manguier. La première fois que j'ai vu ce phénomène végétal, je n'en croyais pas mes yeux : c'était dans les terres chaudes du Mexique : mais ici le fait est si fréquent, qu'on ne s'en étonne plus. Ce qui intéresse davantage, c'est de voir cette merveilleuse forêt habitée par des êtres humains qui y vivent de la vie de nos premiers parens dans le paradis terrestre. Sous les hautes futaies, à l'ombre des feuilles immenses des bananiers, apparaissent çà et là des cases en paille où s'abritent de paisibles et heureuses familles noires qui n'ont plus à redouter les razzias d'esclaves.

Mais l'idylle de la région côtière s'évanouit comme par enchantement quand la voie commence son ascension vers le plateau africain. Aux environs de la station de Mazeras, pendant qu'une pluie tropicale s'abat contre les vitres du wagon, un changement à vue se produit : à la zone forestière a succédé la zone des cultures, les rizières, les champs de maïs et de

sorgho, et les plantations de caoutchouc. Les arbres à caoutchouc, de l'espèce *peira*, sont disposés en lignes régulières, comme des caféiers : on les saigne tous les trois ans. Sous les tiges de maïs les indigènes cultivent la patate douce. C'est ici que se montrent les premiers euphorbes arborescens qui croissent souvent au cœur d'un autre arbre, et qui atteignent des dimensions monstrueuses, affectant la forme de gigantesques chandeliers : ils distillent un suc laiteux, âcre et caustique, qui est un poison très redouté des indigènes, car une goutte suffit à causer la perte de l'œil.

On entre ensuite dans la brousse, une brousse clairsemée. Et c'est la mélancolie d'un paysage du département des Landes. Dans ces immenses plaines, depuis longtemps je cherche à l'horizon une montagne qui a fasciné mon œil sur la carte d'Afrique. Vers cinq heures du soir, je la découvre enfin dans un prodigieux éloignement, avec son double cône émergeant d'une mer de nuages, entre une zone de cumulus et une bande de cirrus. C'est la plus haute montagne de l'Afrique, c'est l'auguste Kilimandjaro. La cime neigeuse du volcan s'élève à plus de six mille mètres et dépasse de près de neuf cents mètres le pic Marguerite, point culminant du Ruwenzori dont le duc des Abruzzes fit l'ascension en 1906. Son superbe isolement lui donne une majesté incomparable. Elle est comme perdue dans l'espace, et elle plane si haut qu'elle semble ne plus appartenir à la terre. A mesure que le soleil descend à l'horizon, elle apparaît de plus en plus distincte et découpe ses lignes fines et nettes sur un ciel d'or rouge embrasé de lueurs d'incendie. A six heures du soir, la mer de nuages s'est presque dissipée, et la montagne, sur laquelle planent encore de légers cumulus roses et diaphanes, se déploie dans toute sa grandeur. Ses deux cônes volcaniques, que sépare un large col, rappellent étrangement les deux cônes classiques du vieux mont biblique de l'Ararat, sauf que la cime du cône le plus élevé affecte la forme tabulaire qui caractérise les montagnes de l'Afrique depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'à l'Équateur. Au coucher du soleil, le Kilimandjaro, devenu d'améthyste, est d'une indicible magnificence. Par une singulière illusion d'optique, le géant semble tout proche, bien qu'il soit à près de deux cents kilomètres de distance. A peine se sont éteintes les dernières lueurs du couchant, que le ciel se fait obscur. C'est si soudain

dans cette zone équatoriale, qu'il n'y a pas de soir marquant le passage du jour à l'ombre. Et rien comme cette brusque tombée de la nuit ne donne à l'Européen l'impression mélancolique de dépaysement.

Il fait nuit noire quand le train s'arrête à Voi, la station d'où part la route commerciale qui aboutit au district du Kilimandjaro, dans la colonie allemande de l'Est africain. En attendant qu'un chemin de fer unisse un jour Voi au pied du volcan, le voyage demande actuellement cinq journées de cahotement dans une charrette indigène tirée par des ânes. Le train s'arrête à Voi le temps nécessaire pour permettre aux voyageurs de faire un mauvais dîner, au prix de deux roupies, dans un de ces *dak-bungalows* que la Compagnie a installés en guise de buffets, en attendant qu'elle inaugure un jour des wagons-restaurans. Ici encore, c'est l'encombrant Hindou qui exploite les voyageurs.

Je passe la nuit en wagon, étendu sur ma banquette, enroulé dans ma couverture de voyage sous laquelle j'ai vraiment froid, car les nuits sont glaciales sur les hauts plateaux africains.

II

A six heures du matin, nous sommes à douze cents mètres d'altitude, sur le plateau d'Athi, à Sultan Hamoud, dont le nom rappelle que hier encore les Arabes étaient les maîtres du pays. C'est là que, fatigué de ma solitude et éprouvant le besoin de causer, je vais retrouver dans son compartiment de deuxième classe le Père Fouasse, un Français de Normandie, avec qui j'ai dîné à Voi, et qui se rend à la mission des Pères Blancs, près de Nairobi.

Mon aimable compagnon de voyage, qui connaît la route pour l'avoir faite souvent, m'avertit que le moment est venu d'ouvrir les yeux, car nous entrons dans la région la plus intéressante de la ligne, la réserve de gibier. Je ne vois tout d'abord qu'un trait du paysage : ce sont les petites collines artificielles en forme de cônes, d'environ trois mètres de haut, d'une terre rougeâtre, qu'on aperçoit de tous côtés, généralement juxtaposées au nombre de trois. Ces édifices sont le résultat du patient travail des termites, improprement appelés fourmis blanches.

Tandis que j'observe ce curieux phénomène, mon attention est bientôt détournée par un autre objet : il me semble voir un

arbre isolé qui ne porte ni branches ni feuilles; et mon compagnon, s'amusant à mes dépens, m'explique que ce que je prends pour un arbre est une grande girafe solitaire qui regarde passer le train. Je crois qu'il se moque : comment admettre qu'une girafe puisse rester aussi immobile que si elle était pétrifiée ! Comme le train décrit lentement une longue courbe, nous voyons, pendant plusieurs minutes, cette forme se détacher sur l'horizon, et je ne reviens de ma méprise que lorsque, au moment de perdre de vue ce que j'ai pris pour un arbre, je le vois qui se met en mouvement et arpente la prairie à longues enjambées.

A peine revenu de mon étonnement, je vois courir, si près de nous que, cette fois, je puis parfaitement les observer, une harde de cinq girafes parmi lesquelles une toute petite : elles s'enfuient à l'approche du train, d'une course gauche et avec un balancement grotesque du cou. Je m'étais imaginé la girafe rapide et gracieuse lorsqu'elle erre en liberté, et voilà encore une de mes illusions qui s'envole. Elle est si lente dans sa fuite, elle a tant de peine à mouvoir ses longues jambes et son long cou, qu'elle doit difficilement échapper à la poursuite du lion qui en fait une de ses proies de choix. Et je me suis laissé dire qu'on les capture très facilement à cause de la peur qui paralyse leur course : souvent même elles tombent mortes d'émotion. Ne se nourrissant que des feuilles des arbres qu'elles atteignent grâce à la longueur de leur cou, elles ne se plaisent que dans les contrées boisées.

Et en effet, le pays où nous sommes rappelle à mon compagnon normand une plantation de pommiers de Normandie. Mais comme presque tous les arbres d'Afrique, ces prétendus pommiers sont des arbres à épines, et ces épines, longues comme le doigt, sont acérées comme des aiguilles. Bien que nous soyons dans la saison des pluies, l'herbe est jaune, brûlée par le soleil équatorial. Que doit donc être cette herbe dans la saison sèche ! Et pourtant, c'est la nourriture des innombrables hôtes de ces plaines immenses.

Car la région giboyeuse ne commence vraiment que là où les arbres disparaissent tout à fait, là où l'herbe constitue l'unique végétation. Au moment où nous abordons cette région, le Père Fouasse, de ses yeux de lynx, voit du gibier là où je n'aperçois rien encore.

Mais nous approchons, et voici le merveilleux spectacle que nous contemplons du wagon : des hardes d'antilopes et de gazelles, des cerfs et des élans bondissent à travers les hautes herbes ; puis ce sont des troupeaux de zèbres, parfois au nombre de plusieurs centaines, chevauchant si près de nous, que les raies de leur pelage sont visibles à l'œil nu ; puis des autruches, les unes blanches, les autres noires, qui détalent, moitié courant moitié volant, puis des *gnous* ou *wildebeests*, ces étranges animaux noirs, grands comme des chevaux, hauts d'épaules et bossus, à l'allure gauche et lourde, tenant à la fois de l'élan et du bison.

Et ce n'est pas seulement le long de la voie que le gibier foisonne : aussi loin que l'œil peut porter sur ces plaines à perte de vue qui s'étendent jusqu'au Kilimandjaro, dans toutes les directions, nous voyons grouiller toutes les variétés d'antilopes, depuis la gracieuse gazelle de Thomson, jusqu'au rouge *kongoni*, à l'élan de haute taille, et au cerf qui rappelle le *wapiti* d'Amérique ; puis encore des troupeaux de zèbres à la course rapide, et des autruches qui se balancent en courant, et des bandes de singes qui gambadent, et de loin en loin une hyène ou un chacal qui rôde solitaire, puis encore des antilopes et encore des autruches, et encore des zèbres, mais plus de girafes, car, pas plus que l'éléphant, elles ne sauraient vivre dans des prairies dépourvues d'arbres.

Tout en étant le paradis des animaux, ces plaines, à cause de l'absence complète d'arbres, sont d'une souveraine monotonie. C'est, sous l'équateur, la nudité de l'Islande. Mais c'est comme un jardin zoologique sans limites, qui, pendant des heures et des heures, se déploie tout le long de la voie. Et le spectacle est tellement fantastique, qu'on songe involontairement aux beaux jours de l'âge d'or. On n'a qu'à jeter les yeux vers n'importe quel point du paysage pour apercevoir des animaux errant en troupes dans l'attitude qu'ils devaient avoir aux temps primitifs du monde. Ils ne s'effarent nullement au passage du train, car ils semblent parfaitement savoir qu'il est défendu aux voyageurs de leur tirer des coups de fusil, et que de chaque côté de la voie le terrain constitue sur une certaine étendue une réserve de gibier interdite aux chasseurs. Et comme cette étendue est plus mince au Nord qu'au Sud, c'est à gauche de la voie que le gibier foisonne le plus, comme s'il savait qu'il s'y trouve plus éloigné du chasseur. Sous des peines très sévères,

cette réserve ne peut être violée par personne. Toutefois, lors de son très retentissant voyage cynégétique en Afrique, M. Roosevelt se vit gracieusement offrir, à titre exceptionnel, la faculté de chasser dans la réserve ; il eut le bon goût de ne pas vouloir enfreindre la règle commune.

Mais voici que les réserves de gibier ont soulevé des protestations qui ont eu leur écho jusque dans l'enceinte du parlement anglais. Il paraît que les dégâts commis par les éléphans causent de grands dommages aux cultures. Mais, ce qui est plus grave, c'est que le gibier semblerait favoriser la multiplication de la mouche tsé-tsé, et par suite l'éclosion de la maladie du sommeil. On a observé en effet que la tsé-tsé abonde et que la maladie du sommeil sévit particulièrement dans le voisinage des réserves de gibier. Missionnaires, commerçans et fermiers réclament unanimement des mesures pour la destruction du gibier et se plaignent du maintien des réserves à proximité des districts à population dense. Le jour est donc peut-être proche où le chemin de fer de l'Ouganda cessera d'être le rendez-vous de toute la faune africaine. Qu'ils se hâtent donc, ceux qui veulent se rassasier les yeux d'un spectacle unique au monde !

Le rhinocéros au nez cornu, tout antédiluvien qu'il est, aime à rôder le long du chemin de fer de l'Ouganda, et comme il considère la voie ferrée comme son domaine, il ne se dérange nullement à l'approche de la locomotive. Chaque fois que le train ralentit et que vous entendez le machiniste siffler éperdument, soyez sûr qu'un de ces pachydermes se promène entre les rails le plus philosophiquement du monde. Il a d'ailleurs si mauvaise vue, qu'il n'a pas l'air de se douter de la présence du train. C'est dans ces parages que M. Winston Churchill, aujourd'hui premier lord de l'Amirauté, tua un rhinocéros en 1908. Rien n'est plus simple que cette chasse. On s'approche de l'animal aussi près que possible, en ayant soin d'éviter le côté du vent, car s'il a de mauvais yeux, le rhinocéros a le flair très développé. C'est à la tête ou au cœur qu'il faut l'atteindre, sinon il charge aveuglément et avec une irrésistible furie.

Parmi les émotions de ce voyage plein d'imprévu, il n'en est pas de plus saisissante que celle qu'on éprouve quand, au lieu du menu gibier d'antilopes ou de gazelles, on voit s'enfuir à travers la prairie, en faisant de larges bonds avec une grâce et une agilité toutes félines, une lionne au pelage sombre, entourée

de ses lionceaux ; elle s'éloigne sans effarement, se retournant de temps en temps vers sa progéniture, et quand elle disparaît enfin dans les hautes herbes, la vision rapide se grave dans les yeux en traits inoubliables. La coutume a disparu d'arrêter le train pour procurer aux voyageurs la fièvre d'une chasse au lion et le plaisir de rapporter triomphalement la bête abattue.

Les lions sont toujours la terreur des travailleurs du chemin de fer, qui se souviennent du drame connu dans toute l'Afrique orientale, de Mombasa à la frontière du Congo. Par une étrange coïncidence, le fait se passa à la station qui porte le nom de Simba, lequel signifie « lion » dans la langue de l'Afrique comme Singa dans la langue de l'Inde.

Un vieux lion qui avait pris goût à la chair humaine avait dévoré coup sur coup plusieurs indigènes employés aux travaux de la voie. Et, comme il rôdait tous les jours autour de la gare, trois chasseurs de profession, un Allemand et deux Anglais, voulurent en finir avec cet hôte dangereux. La gare ne leur offrant pas d'installation suffisante, ils ne trouvèrent rien de mieux que de passer la nuit dans un wagon. L'un des Anglais devait veiller sur le plancher, pendant que les autres dormaient, l'Allemand sur la couchette supérieure, l'Anglais sur la banquette. Au milieu de la nuit, les deux dormeurs sont réveillés par le bruit d'une lutte sur le plancher. L'obscurité est profonde. Aucun d'eux n'a la présence d'esprit de frotter une allumette. Dans le désordre de la lutte, la porte se ferme. Dressés sur leurs couchettes, les deux hommes réveillés, muets de terreur, voient se dessiner sur la faible clarté du dehors les formes de leur visiteur nocturne au moment où il se précipite par la petite fenêtre s'ouvrant au haut de la porte, emportant le corps inanimé de leur compagnon. Quelques restes épars furent tout ce qu'on en retrouva le lendemain. Le malheureux veilleur s'était probablement endormi à son poste, et le lion affamé l'avait attaqué par surprise. Les vieux lions, qui ne savent plus poursuivre l'agile antilope, sont friands de chair humaine. Et ce qu'il y a de plus étonnant dans cette extraordinaire aventure, c'est qu'un vieux lion chargé de sa proie ait pu bondir par une aussi étroite fenêtre. Et pourtant l'histoire est authentique, et les deux témoins du drame vivent aujourd'hui paisiblement à Nairobi.

Je ne sais vraiment ce qu'il y a de plus intéressant à

observer, ou des animaux dont foisonne le plateau d'Athi, ou des hommes, presque aussi sauvages que les animaux, qui, à chaque station, accourent en foule pour voir passer le train avec la curiosité enfantine des noirs. Ces étranges tribus africaines nous observent en silence ou parlent entre elles des idiomes bizarres. Leurs corps sont couverts de tatouages aux dessins artistiques et compliqués. La palme de la beauté esthétique revient aux Massaïs, dont l'allure martiale révèle un peuple aux instincts guerriers. Voici les Taïtas, portant leur arc et leur carquois de flèches empoisonnées. Leur denture est limée en pointes aussi aiguës que les dents d'une scie, coutume qui date probablement du temps où ils avaient des mœurs d'anthropophages. Voilà les Kikouyous, qui se percent le lobe de l'oreille et élargissent l'ouverture jusqu'à lui donner des dimensions telles qu'ils peuvent y introduire une jatte en porcelaine ou un cercle en os plus grand qu'un bracelet ; pour les jeunes dandys, c'est le comble de l'élégance d'y suspendre une ou deux douzaines de larges anneaux de perles. Parfois le lobe se casse à force de tension, et alors les deux morceaux rompus pendent lamentablement sur l'épaule. Les hommes portent tout un arsenal de lances et de casse-tête qui leur servent à se défendre contre les fauves. D'autres ne se séparent jamais de leur attirail d'ustensiles de ménage, l'escabeau sur lequel ils s'assoient pour faire leurs repas, la calebasse dans laquelle ils boivent l'eau du ruisseau, la demi-calebasse qui leur sert d'assiette. Chaque tribu se reconnaît à la façon spéciale de se vêtir et de se coiffer. Les uns se drapent fastueusement dans leurs cotonnades imprimées, d'autres n'ont pour tout vêtement qu'un morceau d'étoffe noué autour des reins, d'autres jettent sur leurs épaules une couverture qui ne couvre jamais ce que, d'après nos principes, elle devrait couvrir tout d'abord. Et il en est, comme les Kavirondos, qui, sans distinction de sexe, se promènent dans les gares sans autre vêtement que le collier de perles qui pend à leur cou et les anneaux qui enserrent leurs chevilles.

Le train fait un long arrêt à Nairobi, capitale de l'Afrique orientale anglaise. Là réside le gouverneur, qui a échangé récemment l'écrasant climat de Mombasa contre l'air vif et frais d'une attitude de 1 660 mètres. La gare surgit au milieu de plantations d'eucalyptus. Je m'amuse de voir des types de trappeurs vêtus du costume des pays neufs, chemise de flanelle,

culotte bouffante, chapeau mexicain, jambes nues. Beaucoup de Boers : on les reconnaît tout de suite à leur saleté proverbiale, à leur barbe patriarcale et à leur pipe légendaire. J'accoste l'un d'eux et lui adresse la parole dans la langue de ses ancêtres : mais nous ne nous comprenons qu'à demi, car les Boers transforment le hollandais au point que « parler » se dit *praten* pour *spreken*.

Après un mauvais déjeuner dans une salle de la gare, je remonte en voiture, où je trouve trois Anglais qui, pendant mon absence, se sont installés commodément et ont encombré de leurs bagages le compartiment où j'étais seul depuis Mombasa. Je me console par la vue du paysage dont l'intérêt s'accentue.

III

Si merveilleuse que soit la contrée que parcourt la ligne entre Mombasa et Nairobi, celle qui s'étend entre Nairobi et le lac Victoria la surpasse encore par l'imprévu du paysage. C'est dans cette partie du trajet que le chemin de fer franchit, précisément au point le plus remarquable, cette fameuse fente de la croûte terrestre que les géologues désignent sous le nom de *Rift*, une des plus gigantesques dépressions du globe, s'étendant sur une longueur de plus de 1 500 lieues, à travers les terres et les mers, depuis la Palestine jusqu'au lac Nyassa, semée d'une multitude de volcans actifs ou éteints et de lacs salés ou saumâtres, dans lesquels on a cru voir les vestiges d'un ancien bras de mer qui faisait de l'Afrique orientale actuelle une autre Madagascar.

Par une longue succession de courbes et de lacets, nous montons vers le premier *Escarpment*, qui se dresse à 600 mètres au-dessus du plateau d'Athi. La voie serpente au milieu des splendeurs de la forêt vierge, dont les arbres immenses sont étouffés sous un inextricable fouillis de lianes et de parasites. Je ne me lasse pas d'admirer les énormes feuilles des arbres les plus rapprochés. C'est la nature tropicale qui triomphe à 2 000 mètres d'altitude, c'est l'Afrique dans sa primitive beauté. Mon enthousiasme laisse parfaitement froids mes Anglais qui, au lieu de contempler les magnificences du paysage, sont plongés dans la lecture des journaux de Nairobi. Et pourtant, il faut aller jusqu'à Java pour voir une semblable voie ferrée. Les

grands arbres se penchent d'une façon menaçante au-dessus de la voie, les plantes rampent dans les tranchées, le sol se cache sous l'orgie de fleurs et de feuilles qui envahissent les remblais. Sans le soin continuel avec lequel la voie est entretenue, elle disparaîtrait bientôt sous l'irrésistible poussée de la forêt, et elle serait enfouie en peu de temps sous une végétation telle qu'il faudrait organiser une expédition pour en reconnaître la place.

C'est dans les forêts que se trouve l'inépuisable réserve de combustible. C'est là qu'on fait du bois pour les locomotives du chemin de fer, à l'approvisionnement duquel sont employées des armées de noirs travaillant à la pièce. Si on les recrute facilement, il n'est pas aussi aisé de les conserver. Le noir se fatigue vite du travail, et l'appât du salaire ne le retient pas longtemps. Rares sont ceux qui consentent à travailler pendant plus d'un mois, quels que soient les avantages qui leur sont offerts. A peine commencent-ils à acquérir l'habileté du métier, qu'ils retournent dans leur village pour cultiver leur jardin, promettant vaguement qu'ils reviendront après la moisson ou à quelque autre date indéterminée. Et, dans l'intervalle, le chemin de fer doit être alimenté. Ces sauvages piochent au pied des arbres sans autre instrument que leur petite houe. Quand la charge est complète, ils la transportent sur la tête jusqu'à ces immenses empilemens de bois qui dans chaque station couvrent jusqu'à un hectare de superficie.

Tout est étrange dans les caprices de la nature sur cette terre d'Afrique, jusqu'à la brusquerie avec laquelle la forêt prend fin. Sans aucune transition, la prairie succède à la sylve ; il n'y a pas, comme on pourrait s'y attendre, une région intermédiaire d'arbres clairsemés. C'est donc soudainement que nous sortons de la forêt humide et fraîche, et que nous débouchons sur un plateau ensoleillé où renaît la chaleur de l'équateur au milieu d'une nature alpestre. A l'horizon surgissent des cimes de plus de 3000 mètres, comme le mont Sousoua, qui domine une mer de verdure. Nous dépassons *Escarpment Station*, à 2250 mètres d'altitude. Et soudain, au bout de ce plateau, l'œil plonge à pic dans une profonde vallée qui surpasse en grandeur et en imprévu tous les paysages de la Suisse. C'est un large bassin de verdure tropicale entouré de tous côtés de monts et de rochers, et comme ces rochers sont à pente excessivement rapide, c'est à une effrayante vitesse que le train descend au fond

de l'entonnoir. En quelques minutes, nous arrivons à Kijabe, ayant dévalé de 200 mètres sur un parcours de 10 kilomètres. Puis la descente continue jusqu'à Nakourou, qui n'est plus qu'à 1800 mètres d'altitude, en sorte que sur un parcours de 100 kilomètres, on descend de 450 mètres.

Mais ce n'est là qu'un recul pour mieux sauter. Car à peine a-t-on atteint le fond de l'entonnoir, qu'on aborde une nouvelle ascension de 700 mètres sur un parcours de 60 kilomètres; pour gagner le sommet du mont Mau, à 2 530 mètres au-dessus du niveau de la mer. Et ainsi la locomotive franchit, sur un parcours de 160 kilomètres, la gorge énorme du Rift, qui s'ouvre entre le plateau de Kikouyou et l'escarpement de Mau. Le fond de cette gorge, dont l'élévation est variable, contient des soulèvemens et des dépressions, des montagnes et des lacs, et l'on ne se rend réellement compte de sa nature de vallée que lorsqu'on la voit d'en haut : alors les forêts paraissent des prairies et les lacs des flaques d'eau, tant on se méprend sur les proportions des choses.

Quand la voie atteint le bord du plateau de Kikouyou, le paysage est un des plus saisissans et aussi des plus prestigieux qui soient au monde. Qu'on s'imagine un plateau finissant brusquement par une muraille à pic, comme si la terre manquait sous les pieds. Cette muraille est l'escarpement de Kikouyou, qui court parallèlement à l'escarpement de Mau. Tandis que le train descend par d'interminables lacets le long du rocher, cette grandiose vallée du Rift se découvre, baignée de soleil, à une incommensurable profondeur, à travers les couches de l'atmosphère; et il semble que c'est du haut d'un ballon qu'on distingue les bizarres collines volcaniques et les cratères brisés qui rompent l'uniformité de la vallée. Et le regard se perd bien loin, sur le gigantesque écran brumeux que forme la paroi de l'escarpement de Mau.

Parvenus enfin au fond du grand Rift, nous atteignons les bords du lac de Naivasha, la seule nappe d'eau douce parmi les nombreuses nappes d'eau salée qu'on rencontre dans cette vallée extraordinaire. Ce lac qui, vu du haut du plateau, semblait n'être qu'un débris de miroir, a quatre lieues de long. C'est un lac des Alpes transporté au cœur de l'Afrique, à 1860 mètres d'altitude. Ou plutôt, tel que je l'ai vu par un ciel sombre et morose, à l'heure où le soleil lançait un rais d'or sur les

monts lointains, c'était un lac de Finlande dont il avait toute la mélancolie. Au centre du lac surgit, étrange et imprévue, une île en forme de croissant, qui n'est autre qu'un cratère volcanique à demi submergé. Les eaux du Naivasha sont trop froides pour les crocodiles, mais elles attirent des légions d'hippopotames. Elles sont aussi le rendez-vous d'innombrables oiseaux sauvages. Ses rives sont giboyeuses, et nous y retrouvons les antilopes, les élans, les zèbres. Le climat de ce pays de chasse est un des plus beaux et des plus frais de l'Afrique. Les collines, les bois rappellent absolument nos paysages du Nord, et ainsi s'explique que les noirs n'y viennent guère.

Je grelotte encore rien que de penser à ma deuxième nuit en chemin de fer. J'eus beau m'enrouler dans une double couverture de laine, je me serais cru en Sibérie plutôt qu'en Afrique. C'est que nous étions au point culminant du territoire s'étendant de la côte orientale d'Afrique au lac Victoria. Et puis, la voiture de première classe venait immédiatement derrière la machine, en sorte que chaque coup de sifflet me réveillait quand je commençais à dormir.

Au point du jour, nous sommes du côté occidental du mont Mau, dans une large vallée où croissent des euphorbes géans. C'est le pays des belliqueux Nandis, où les Anglais eurent fort à faire pour soumettre les indigènes. Puis nous entrons dans le pays plat du Kavirondo où vit une nombreuse population de noirs adonnés à l'agriculture et à la vie pastorale. En moins d'une heure, la température a changé, comme par enchantement. A la fraîcheur des montagnes a succédé l'humide chaleur des tropiques. C'est que nous sommes déjà dans la sphère d'influence de la serre chaude qu'est le Victoria Nyanza, dont on peut, du haut des montagnes, voir miroiter l'immense nappe comme une mer lointaine.

Et le train nous dépose enfin au terminus du chemin de fer de l'Ouganda, à la station au joli nom indigène de Kisoumou, auquel sir Clement Hill a voulu substituer le nom européen de Port Florence, non pas, comme on pourrait le croire, en l'honneur de la ville qu'immortalisa Dante, mais par galanterie pour sa femme qu'il voulut immortaliser.

IV

Trois semaines après avoir touché au dernier port d'Europe, j'aborde à ce mystérieux lac Victoria dont la découverte me passionnait quand, tout petit, je lisais les livres des héros de l'épopée africaine. Et je vois s'accomplir un de ces rêves d'enfance qu'il m'a été donné de réaliser l'un après l'autre, le fleuve Bleu et la Grande Muraille; l'Oxus et le lac Baïkal, Ceylan et Java, les Indes et le Japon.

Et pourtant, le dirai-je? je n'éprouve pas l'émotion attendue. Peut-être ai-je trop tardé. Peut-être suis-je arrivé à ce tournant de la vie du voyageur où rien ne l'émeut plus parce qu'il a trop vu de spectacles qui émeuvent. Peut-être encore est-ce que le premier aspect du Nyanza, quand on l'aborde à Kisoumou, est plutôt une déception. Ce n'est point la nappe bleue d'un océan d'eau douce que l'on voit, c'est l'extrémité de ce long bras du Nyanza qui s'appelle le golfe de Kavirondo. Et comme ce golfe est la partie la moins profonde du lac, les eaux, au lieu de cette magnifique teinte des grandes masses liquides, ont une vilaine nuance terreuse et sale qui suffit à elle seule pour refroidir l'enthousiasme.

Kisoumou n'en est pas moins le port le plus important du lac Victoria. Malheureusement, le climat est déprimant, et, ce qui est pis, les eaux de la rade sont trop basses pour se renouveler, et les immondices, en s'y accumulant, ne contribuent pas peu à la fâcheuse réputation d'insalubrité d'un port qui, à raison de son altitude, semblerait devoir jouir d'un air pur. Le niveau actuel du lac Victoria se trouve, en effet, à l'altitude de 1133 mètres au-dessus du niveau de la mer, en sorte qu'on peut dire que Kisoumou possède le plus élevé de tous les arsenaux maritimes du monde. Un phénomène d'ailleurs semble devoir amener la décadence inévitable d'un port sur lequel on avait fondé de grandes espérances. On a observé que le niveau du lac diminue d'année en année, de sorte que le jour n'est pas éloigné où le port de Kisoumou ne pourra plus recevoir les navires d'un fort tonnage. Le seul moyen d'éviter cette fâcheuse éventualité serait d'exhausser les eaux du golfe de Kavirondo en construisant un barrage à l'endroit où le Nil sort du lac. Sinon, il faudra abandonner Kisoumou et prolonger

le chemin de fer jusqu'à Port Victoria, sur la rive Nord du lac, où les eaux sont d'une plus grande profondeur. Après tous les travaux accomplis à Kisoumou, les Anglais ne se résoudront qu'à regret à cette extrémité.

Kisoumou possède, en effet, une magnifique cale sèche et deux quais que j'ai vus encombrés de rails, de traverses métalliques, de balles de coton. On y trouve des ateliers de réparation pour les bateaux amenés d'Angleterre pièce à pièce, une forge, une menuiserie, une fabrique de glace artificielle, une fabrique d'eau de soda à laquelle des conduites amènent l'eau pure prise au centre du lac. Tous ces ateliers ont des machines actionnées par la vapeur et sont établis près de la cale sèche. Et partout c'est l'intelligent et envahissant Hindou qui surveille la main-d'œuvre des noirs. Et une fois de plus, je constate cet obsédant phénomène, la prise de possession de l'Afrique par l'Inde.

Déjà Kisoumou possède une fabrique de coton où le précieux végétal est préparé à la vapeur. Et c'est un spectacle qui fait rêver de voir tomber le coton des machines en floconneuses cascades blanches comme la neige. Ce sont des noirs qui mettent les machines en action, et dont le salaire n'atteint pas le dixième du salaire de nos ouvriers. Lentement, mais sûrement, l'Afrique centrale entre dans l'ère du machinisme. Ainsi les noirs seront d'éternels esclaves, que la direction vienne des hommes ou des machines.

Au sortir de la fabrique, les balles de coton sont chargées sur les wagons du chemin de fer qui stationnent à quai. Et dès aujourd'hui, l'Ouganda est en train de devenir un des principaux centres de production du coton. Pourquoi n'en serait-il pas de même du Congo qui confine à l'Ouganda? La production de l'Ouganda ne date que d'hier. Le mouvement commença en 1909. Pendant le premier trimestre de cette année, le port de Kisoumou expédia en ballots 34 tonnes de coton; en 1910, pendant la même période, il expédia 270 tonnes; en 1911, pendant la même période, 978 tonnes. Si cette progression continue, les Anglais auront drainé le commerce de l'Ouganda avant que les Allemands n'aient terminé le chemin de fer qu'ils construisent de Dar-es-Salam vers les grands lacs. Les Anglais, de leur côté, travaillent à prolonger vers le bassin du Nil le chemin de fer de l'Ouganda. J'ai vu, sur les quais de Kisoumou,

d'immenses accumulations de traverses métalliques destinées au chemin de Jinja, qui doit unir bientôt le lac Victoria au lac Albert. Et je n'ai pas été peu surpris d'apprendre que ces traverses de fabrication belge reviennent à meilleur marché que les traverses en bois.

Kisoumou, si l'on prend les mesures nécessaires pour relever le niveau du lac, avant dix ans sera le Liverpool de la grande mer intérieure de l'Afrique centrale. L'établissement est de fondation si récente, qu'on n'y trouve pas encore d'hôtel. L'usage est de loger à bord du *steamer*.

Visitons le village situé sur la colline qui domine la baie. Il y a en réalité trois villages, celui des noirs, celui des blancs et celui des Hindous. Les natifs de l'Inde sont accourus en masse sur les bords du lac Victoria, et l'on voit tout de suite que ce sont eux qui accaparent le commerce. Plus je pénètre au cœur de l'Afrique, plus je suis frappé de ce fait que les noirs sont évincés par les envahissans Hindous. Ce sont eux qui ont fait le chemin de fer, et, depuis lors, ils considèrent l'Afrique comme leur appartenant : leur village a l'aspect d'un bazar de l'Inde, rue interminable bordée d'une multitude d'échoppes avec, chacune, à l'entrée, un perroquet en cage. Ils vivent dans d'horribles maisonnettes en tôle ondulée, ce qui est, à leurs yeux, le dernier mot de la civilisation.

Les blancs, une centaine environ, occupent la partie la plus élevée de la colline, où ils vivent dans de confortables cottages de style anglais, ombragés par des eucalyptus qu'on a plantés partout sur ce plateau complètement dépourvu d'arbres. Il paraît qu'il y avait des arbres autrefois, mais, comme ils attiraient la mouche tsé-tsé, on a complètement déboisé le pays, et ce manque de verdure ôte tout attrait au paysage, qui a l'air aussi désolé qu'un paysage d'Islande.

Le sommet de la colline est occupé par la mission de Mill-Hill, dont le Père Brandsma m'a fait les honneurs. La chapelle est bien pauvre. Une lampe y brûle nuit et jour devant l'autel. Et de voir luire cette petite flamme au bord du lac Victoria découvert de notre temps, j'éprouvais une de ces émotions qu'on ressent plus vivement dans une humble chapelle de l'Afrique que dans nos somptueuses cathédrales : il me semblait, tandis que je méditais dans la solitude du sanctuaire qu'envahissait la nuit, voir grandir cette petite flamme, grandir au

point d'illuminer tout le continent noir hier encore plongé dans les ténèbres du plus grossier fétichisme.

Les Pères de Mill-Hill, institués par le cardinal Vaughan, se recrutent non seulement en Angleterre, mais aussi en Belgique et en Hollande. On les trouve établis principalement dans l'Ouganda et le Congo. Le Père Brandsma est Hollandais. Son nom est connu dans toute l'Afrique orientale britannique. Il exerce depuis dix ans son rude ministère dans la région des Highlands traversée par le chemin de fer de l'Ouganda. Il est constamment en route à travers la brousse et la montagne, et ses uniques ressources sont les modestes dons volontaires qu'il reçoit dans ses tournées pastorales et qui se bornent à quelques roupies. Le dîner qu'il m'offrit m'a donné une idée de sa pauvreté : un mauvais poisson, des œufs, des bananes cuites, et comme boisson de l'eau de pluie et un affreux café. Pour prétendre que les missionnaires catholiques font bonne chère en Afrique, il faut n'avoir jamais partagé leurs repas de cénobite, qui contrastent étrangement avec la vie large et plantureuse que mènent les missionnaires anglais; ceux-ci ont charge de femmes et enfans, et souvent mettent les préoccupations commerciales au-dessus du bonheur des noirs. Le seul missionnaire, dans le seul sens qu'il faille attacher à ce mot sublime, c'est le missionnaire catholique. Aussi est-il le seul qui soit attaqué. Mais, dans l'Ouganda, le gouvernement anglais et les missionnaires protestans eux-mêmes lui rendent justice.

Le quartier européen de Kisoumou, qu'on a eu soin de placer sur le point culminant de la colline, passe pour être moins insalubre que les bords du lac, surtout depuis qu'on a bordé les longues avenues de plantations d'eucalyptus dont on connaît l'efficacité contre le paludisme. C'est le long de ces avenues que se trouvent quelques bâtimens à prétentions architecturales, la poste et le télégraphe, la *Town Magistrate's Court*, la Banque, la chapelle protestante, la mission de Mill-Hill, et les bâtimens de la prison qu'il m'a paru intéressant de visiter. J'ai vu les condamnés. Sans parler de la peine du fouet, je n'oublierai jamais l'horrible cachot, dépourvu de tout mobilier, où j'ai vu un pauvre noir enfermé derrière les barreaux de fer sans autre alternative que de se tenir debout ou accroupi sur le sol. Je croyais qu'un parricide pouvait seul mériter un tel sort. Or le directeur m'apprit que ce n'était pas un criminel dans

le sens que nous donnons à ce mot : il avait, il est vrai, tué un autre noir d'un coup de sa lance ; mais, comme il s'était trouvé en état de légitime défense, il en était quitte pour quinze jours de cachot. Nos juges l'eussent justifié et acquitté; mais on estime, en Afrique, que tout meurtre doit être puni pour l'exemple, afin d'inculquer aux noirs le respect de la vie humaine.

J'ai assisté au repas des prisonniers dans la cour. Ils mangeaient de la soupe aux haricots, des patates douces, du riz et du *matanco*, sorte de bouillie de maïs. Le matin, on leur donne du *porridge*. Et j'ai assisté aussi à la rentrée des forçats condamnés à la chaîne et au *hard labour*. Sous l'escorte d'hommes de la police noire armés d'un fusil et d'un sabre, ils rentrent de leur travail du jour avec des entraves de fer aux pieds, afin qu'ils ne puissent s'échapper dans la campagne. Ces forçats n'ont commis d'autre crime que de n'avoir pas payé l'impôt sur les huttes, ou quelque contravention de simple police. Mais il faut bien, n'est-ce pas? trouver le moyen d'imposer aux noirs le travail forcé, si l'on veut se procurer gratuitement le bois qui doit alimenter les foyers des locomotives du chemin de fer et des bateaux du Nyanza et si l'on veut avoir des routes construites sans qu'il en coûte une seule roupie. Il est permis toutefois de penser que ce bienfait de la civilisation coûte cher à l'humanité.

Si Kisoumou est envahi par un grand nombre d'Hindous, les noirs y forment encore le fond de la population. Tandis que les blancs vivent dans de confortables cottages et les Hindous dans des cabanes de tôle, les noirs, eux, habitent dans des huttes moitié chaume, moitié argile, disséminées sur plusieurs points. Ils transportent avec une extrême facilité et sous le plus futile prétexte leurs villages d'un endroit à un autre. Rien de plus pittoresque que de les voir se rendre en foule au marché matinal, circulant, hommes, femmes et enfans, dans la nudité parfaite du paradis terrestre. C'est que nous sommes dans ce pays des Kavirondos. Les gens de l'Ouganda, d'une civilisation plus avancée, désignent avec mépris cette partie de l'Afrique sous le nom de *Bukedi*, la « terre de la nudité. » Les Kavirondos ont sur ce point des idées différentes de celles des autres populations de l'Afrique. A leurs yeux, la nudité est seule morale, et rien ne saurait vaincre leur répugnance contre les vêtemens qu'ils considèrent comme une cause d'immoralité. Et c'est un fait bien connu que les Kavirondos sont, de tous les peuples de

l'Afrique centrale, les plus sévères de mœurs, les plus stricts dans l'observation des lois de la pudeur. D'où l'on peut conclure que l'impudeur est un produit de notre prétendue civilisation. Aussi faut-il déplorer que, comme le constatait déjà le duc des Abruzzes lorsqu'il visita ces parages, ces mœurs aillent disparaissant rapidement devant cette trop envahissante civilisation, qui fera du monde entier un pays identique et uniformément monotone. Que ceux qui veulent voir le marché de Kisoumou dans son aspect pittoresque se hâtent! Ce marché, qui se tient à ciel ouvert, offre encore les mêmes scènes qu'ont pu observer les premiers explorateurs de l'Afrique centrale. Les noires forment des groupes curieux autour des vendeurs de bananes, de riz, de patates douces et de poissons du Nyanza, accroupis sur le sol auprès de leurs paniers et fumant de petites pipes. Le costume des hommes se réduit à des anneaux de métal aux bras et à la cheville, celui des jeunes filles à des colliers de perles et de verre; seules les femmes mariées portent une étoffe autour des reins. Les chefs sont armés de leurs lances et de leurs boucliers et ont la coiffure ornée de magnifiques plumes d'autruche et de dents d'hippopotame. La démarche des hommes et des femmes, pleine d'harmonieuse aisance, est due à leur habitude de n'être pas serrés dans des vêtemens étroits. Avec quel gracieux dandinement, avec quelle élasticité féline les femmes se retournent, dès qu'elles se doutent qu'un noir ou un blanc marchant sur leurs pas les observe!

La campagne autour de Kisoumou n'a rien qui réponde à l'idée qu'on peut se faire de l'Afrique équatoriale. A cause du déboisement nécessité par la maladie du sommeil, le pays est aussi nu que ses habitans, et les Bagandas sont parfaitement justifiés de l'appeler « le pays de la nudité. » En fait de végétation arborescente, il n'y a guère que les euphorbes géans : arbres rigides et sans feuilles, armés d'épines empoisonnées. Un autre arbre, non moins singulier, est connu vulgairement sous le nom d'arbre à saucisses, parce qu'il porte des calebasses de cette forme bizarre. Ses branches servent de perchoirs à de grands oiseaux pêcheurs dont la taille atteint presque celle des aigles.

J'ai suivi, par un soleil d'enfer, une de ces belles routes rouges construites par les forçats, qui sillonnent toute l'Afrique orientale. Les Kavirondos que j'y rencontrais cheminant tout nus me saluaient tous d'un énergique « yambo! »

auquel je répondais de même. La plupart circulent armés d'une lance. Au bout d'une heure de marche, j'ai atteint un de ces villages que les indigènes transplantent périodiquement. C'étaient de grossières maisons en boue séchée, carrées, couvertes de chaume, divisées à l'intérieur en plusieurs petites pièces invraisemblablement sales et puantes et dépourvues de tout meuble. Comme jamais blanc ne pénètre dans ces habitations de sauvages, on peut juger de l'ahurissement que causait mon intrusion. Mais, comme j'étais seul et sans armes, je voyais bien que la confiance naissait tout de suite.

Le noir a la crainte instinctive du blanc. C'est que Stanley n'est pas encore oublié sur les bords du Nyanza. De même Emin Pacha, que les noirs ont assassiné par vengeance. Stanley surtout s'est fait haïr des indigènes par l'emploi de la force. En revanche, les noirs bénissent la mémoire de Lowett Cameron, car ils se rappellent avec quelle bonté il les traitait. Ils s'expriment sur ce point devant les missionnaires avec une liberté qu'ils n'ont pas devant ceux qui n'ont pas leur confiance. Je n'ai pas oublié, pour ma part, l'appréciation de Cameron, que j'ai connu de près, de plus près que Stanley, qui était un homme impénétrable. Ce héros de l'exploration m'assurait qu'il faudrait plusieurs générations pour effacer chez les noirs le souvenir de la conquête sanguinaire de Boula-Matari. *I hate that man!* me criait Mme Cameron. Et il semble que dans ce cri énergique elle se faisait l'écho de la race noire.

V

L'heure est venue de nous embarquer sur le *Clement-Hill*. Une fois par semaine, ce bâtiment tout neuf fait en trente heures la traversée du Nyanza, de la rive orientale à la rive occidentale. Deux autres bateaux plus petits, le *Winnifred* et le *Sybil*, font chaque quinzaine en onze jours le voyage de circumnavigation du Victoria, l'un vers le Nord, l'autre vers le Sud. Ces trois bateaux ont été construits en Angleterre et transportés par sections à Kisoumou. Ils appartiennent à la Compagnie du chemin de fer de l'Ouganda, et le premier fut lancé avant même que ne fût terminé le chemin de fer dont ils constituent le prolongement par eau vers l'Ouganda et le Congo oriental. La flotte de la Compagnie comprend encore un petit

vapeur de cinq cents tonnes, le premier qui navigua sur les eaux du Victoria : il porte le nom du fondateur de l'Afrique orientale britannique, sir William Mackinnon. On se sert encore de ce petit bateau préhistorique lorsque quelque accident met les grands *steamers* hors de service.

Me voici donc à bord du *Clement-Hill*, magnifique bateau à hélice qui semble de taille à supporter les tempêtes et les orages du Nyanza. Le pont, d'une éclatante blancheur, est aussi bien tenu que celui d'un yacht de plaisance. Il y a de petites cabines éclairées à la lumière électrique, et des couchettes munies de moustiquaires, avec des hublots garnis de toiles métalliques contre l'invasion des cousins et de la terrible mouche tsé-tsé, qui est, sur le Nyanza, dans sa patrie. Deux officiers de la marine anglaise commandent des matelots d'un noir d'ébène, qui, chaque matin, sont passés en revue dans leurs *blue-jackets*. Cuisinier et gens de service sont recrutés parmi les Hindous, qui envahissent même les lacs de l'Afrique centrale. La cuisine du bateau est donc celle de l'Inde, et le riz au carry revient à chaque repas.

A dix heures du matin, nous démarrons, et nous filons à la vitesse de dix nœuds sur les eaux troubles et bourbeuses du golfe de Kavirondo. Ces eaux sont si basses, que l'hélice soulève des tourbillons d'une boue noire, épaisse, dégageant une odeur nauséabonde. La carte ne mentionne que neuf pieds de profondeur. Si le bateau n'était à fond plat, il toucherait fond au premier tour d'hélice. Dans ces eaux vaseuses se plaisent des troupeaux d'hippopotames, qui sortent de l'eau leurs grosses narines. Il arrive aussi que le museau d'un crocodile émerge comme une pièce de bois flottante. Et l'on éprouve un petit frisson à l'idée que c'est dans ces mêmes eaux que se tient le gigantesque serpent d'eau dont parlent avec terreur les riverains du Nyanza, et qui est si peu, comme on l'a cru longtemps, un produit de leur imagination, que le monstre vint un jour dérouler ses six mètres d'anneaux visqueux sur le pont du *Winnifred*, dont le capitaine put le photographier.

Pendant plusieurs heures nous naviguons dans le long golfe de Kavirondo, resserré entre de hautes montagnes abruptes qui sont les dernières ramifications du puissant soulèvement volcanique de l'Afrique orientale. Nous contournons l'île de Rusinga, qui se trouve à l'entrée du golfe, et nous voguons maintenant

au large, avec l'impression que nous sommes en pleine mer. Dans le golfe, les eaux étaient vertes, d'un vert sale; maintenant elles sont devenues bleues comme celles de l'océan Indien. Une fraîche brise s'élève, comme une brise de mer. Et devant cette immense étendue d'eau qui miroite sous un soleil de feu, je me réjouis d'accomplir ce beau rêve de naviguer sur un lac de l'Afrique équatoriale, à quatre mille pieds au-dessus du niveau de la mer, et le Victoria Nyanza, qui m'avait laissé presque froid au premier coup d'œil, m'émeut maintenant par la magnificence et la grandeur de ses eaux. Car le Nyanza est, après le Lac Supérieur, dans l'Amérique du Nord, la plus grande mer d'eau douce du globe. Sa superficie est deux fois et demie celle de la Belgique.

Nous naviguons en vue de la côte septentrionale du Nyanza, où s'élèvent des collines de 300 à 400 mètres de hauteur, qui trahissent leur origine volcanique par leurs cônes parfaitement réguliers. Au soleil couchant le paysage est d'une fascinante beauté. L'astre descend au milieu de nuages fantastiques, énormes, dont les bords minces rougissent comme de la braise, tandis que les parties épaisses restent d'un noir profond. L'obscurité se fait sans transition. En quelques minutes, la nuit tombe. Et, tout aussi soudainement, voici qu'éclate dans un air lourd et oppressant un de ces quotidiens orages du Nyanza. Le ciel est illuminé dans toutes les directions par de prodigieux éclairs qui se succèdent presque de seconde en seconde, avec une continuité inconnue dans nos climats. De quelque côté qu'on contemple l'horizon, on voit les jets de flamme plonger verticalement dans le lac avec de sinistres grondemens. C'est une scène formidable et grandiose comme tous les phénomènes de la nature équatoriale. Et cependant, ce n'est qu'un orage lointain : le bruit du tonnerre est sourd, affaibli par la distance, et la pluie n'éclate pas. Les mâts sont munis de paratonnerres, précaution indispensable, car il n'est pas rare de rencontrer, flottant sur les eaux du lac, les cadavres de troupeaux entiers d'hippopotames frappés par la foudre.

A huit heures du soir le *Clement-Hill* a jeté l'ancre en pleines eaux du lac. Il serait en effet périlleux de naviguer la nuit sur le Nyanza, qui n'est ni balisé ni éclairé par des phares. Cette mer intérieure est encore si mal connue, que les accidens ne sont pas rares. Il n'y a pas longtemps qu'en plein jour le

Sybil donna contre des rochers à fleur d'eau et fut fort endommagé. Par prudence donc, nous avons passé la nuit à l'ancre. Comme il y avait à bord plus de passagers que de cabines, j'ai dû en partager une, fort étroite, avec le docteur Nariman, un Parsi qui a fait ses études de médecine à l'Université de Bombay, et dont l'éducation et l'érudition ne le cèdent pas à celles d'un médecin européen. Mais c'est un Parsi, et j'ai appris par la suite que pas un Anglais n'eût consenti à coucher dans la même cabine qu'un homme de couleur, fût-il même de cette caste supérieure des Parsis dont les corps, après la mort, sont exposés aux vautours de la sinistre Tour du Silence. Ils veulent bien accepter les Hindous comme colons, ils ne les admettent pas dans leurs relations sociales. Ce préjugé de race des Anglais contre les Hindous est aussi profond que celui des Américains contre les noirs.

Après une détestable nuit passée sous l'étouffante moustiquaire, je monte sur le pont à l'aube, au moment où le bateau lève l'ancre. Nous sommes sous la ligne équinoxiale, où le soleil se lève tous les jours de l'année exactement à six heures. Je le vois surgir dans toute sa splendeur équatoriale derrière un groupe d'îles basses. C'est d'abord un tout petit point d'or qui perce les nuages et qui grandit, qui rougit et devient un disque énorme projetant une traînée de pourpre sur le flot grand comme une mer.

Et, comme la mer, ce flot est changeant et capricieux. Le soleil s'est levé sur un lac paisible, et voici que, en moins d'une minute, l'horizon s'assombrit, le ciel devient tout noir, un vent frais se lève, les eaux s'agitent, et, de calmes qu'elles étaient tout à l'heure, elles deviennent subitement furieuses, montent menaçantes, se hérissent d'écume blanche, et bientôt c'est la houle d'une mer démontée, c'est la grande bataille des vagues. Le *Clement-Hill* est secoué comme une coquille de noix, d'énormes paquets d'eau s'abattent sur le pont, c'est une de ces tempêtes qui font du Nyanza le lac le plus méchant du globe. La plupart des passagers payent tribut au mal de mer, entre autres une Anglaise dont l'âge est une énigme, et qui a parcouru tous les pays du monde depuis le temps lointain où elle subit dans Paris les horreurs du siège et de la Commune.

En dépit de la tempête, le *Clement-Hill* poursuit sa route, et comme nous nous rapprochons de la côte, je commence à

distinguer une verdure exubérante et des arbres à tête ronde, comme dans un jardin anglais. Sur les brisans la vague s'élève en gerbes énormes. L'aspect du paysage n'a rien d'africain : par ce ciel gros de nuages, on se croirait sur un lac du Nord. Quand, après une traversée de trente heures, le bateau accoste au quai d'Entebbe, la pluie tombe, une pluie diluvienne comme il convient sous l'équateur. C'est le dernier épisode de la tempête, et il faut patienter pendant deux heures avant de pouvoir débarquer.

VI

Entebbe, la jeune capitale de l'Ouganda, est le paradis de l'Afrique centrale. C'est là que la duchesse d'Aoste aime à retourner chaque hiver depuis que, comme séjour d'hiver, l'Égypte est devenue aussi banale que la côte d'Azur.

Je m'arrêtai huit jours dans cette délicieuse villégiature que, faute d'espace, je ne puis décrire ici. Puis je me rembarquai sur le *Clement-Hill* à destination de Jinja où je débarquai le lendemain. Jinja est un port de grand avenir situé au fond de la baie Napoléon, à ce point de la côte septentrionale du Nyanza où le Nil prend naissance à sa sortie du lac et forme une succession de cataractes et de rapides connus sous le nom de chutes Ripon.

La pluie tombait, diluvienne comme d'habitude, et accompagnée de formidables coups de tonnerre, lorsque, le 23 août 1911, j'accostai à l'extrémité de la baie Napoléon, qui est le plus magnifique bassin de verdure qu'offre le Nyanza. Le steamer se range le long d'un môle en bois flanqué de cet inévitable hangar en tôle ondulée où l'on emmagasine les ballets de coton récoltés dans l'Ouganda. Une locomotive lançait son sifflet strident à quelques pas du débarcadère. Déjà on posait les premiers rails du chemin de fer que les Anglais ont résolu de construire vers le lac Choga, et qui sera l'amorce du chemin de fer du lac Albert. Par ce chemin de fer, le Nyanza sera bientôt mis en communication rapide avec le Haut-Nil.

Actuellement Jinja, dont je n'avais jamais entendu le nom, n'est encore qu'un petit poste sans importance ; mais c'est le point où le Nil commence, et voilà qui fait de Jinja un des lieux les plus remarquables du monde. Et cependant, on a beau scruter la baie, on ne se douterait pas que là commence le Nil.

Et il faut se trouver sur place pour apprécier l'heureuse fortune qui favorisa Speke lorsqu'il fit la découverte qui immortalisa son nom. La côte septentrionale du Nyanza est découpée par des centaines de golfes et de criques, mais rien ne peut faire supposer que l'extrémité de la baie Napoléon est le berceau du plus merveilleux fleuve du monde. Aucun courant ne signale le voisinage des chutes Ripon. Et bien que Speke eût la conviction qu'une aussi vaste mer d'eau douce que le Nyanza devait avoir un écoulement, il aurait pu le chercher pendant des années sans le découvrir. Mais le hasard le servit. Comme il pagayait dans ces parages, il remarqua que son canot était emporté par un mouvement de dérive, tandis que le bruit lointain d'une cataracte arrivait jusqu'à lui. Et c'est ainsi qu'il atteignit enfin le but poursuivi depuis si longtemps et qu'il eut la gloire de résoudre le grand problème géographique du XIXe siècle.

Aussitôt que la pluie eut cessé, je me mis en marche, avec deux Italiens rencontrés à bord, vers la gorge dans laquelle s'engagent les eaux du Nyanza pour former le Nil Blanc. Ce n'est qu'après avoir parcouru un kilomètre que nous commençons à percevoir le bruit sourd des chutes. Nous suivons, à travers les hautes herbes, un sentier de noirs, si étroit qu'il faut marcher à la file indienne. Sur ce sentier se voient non seulement les traces des pieds nus des noirs, mais aussi d'énormes empreintes toutes fraîches de pieds d'hippopotames, et aussi des marques non douteuses de pattes de léopards. Ce chemin des chutes est comme un livre ouvert qui éveille des pensées troublantes. Mais voir naître le Nil vaut bien un peu d'émotion.

Le sol est tout détrempé par la pluie d'orage qui vient de tomber. Une boue rouge et grasse s'attache en plaques épaisses à nos semelles de bottes et embarrasse la marche. Les cigales chantent le retour du soleil après la pluie, et leur triomphal concert nous accompagne tout le long du chemin. Il fait plus frais, l'air est moins accablant, moins saturé de vapeurs et d'électricité. Avant d'atteindre les chutes, il nous faut franchir un plateau. De là nous dominons le lac qui se rétrécit vers le goulet d'où il déverse le trop-plein de ses eaux : de là nous voyons la fumée blanche qui plane éternellement au-dessus des cataractes ; de là nous voyons le Nil qui vient de sortir du sein du Nyanza prendre sa marche vers le Nord entre de hautes

collines verdoyantes. Et cet impressionnant tableau se grave en traits inoubliables dans les yeux et dans l'esprit.

Nous descendons dans la direction de la fumée fascinante des cataractes, nous nous avançons sur la péninsule rocheuse qui fait saillie dans le fleuve jusqu'au pied des chutes, et nous nous arrêtons au-dessus des roches plates où les crocodiles viennent habituellement chauffer leur carapace au soleil; mais aujourd'hui, sans doute à cause de la pluie récente, ils ne se montrent point. Trois îlots, éblouissantes corbeilles de verdure qu'épanouit une constante humidité, barrent la route au fleuve qui accourt du Nyanza; mais le fleuve, sans s'arrêter devant l'obstacle, se fraie passage entre les îlots, et forme, d'une rive à l'autre, quatre chutes distinctes. Nous sommes au bas de celle qui s'étrangle entre la rive droite et le premier îlot. C'est une splendide nappe d'eau verte, tombant de tout son poids, compacte et massive, unie comme une glace, sans aucune ride, s'écroulant avec un fracas étourdissant et une vitesse vertigineuse dans une mer d'écume blanche d'où remonte un éternel nuage de vapeur aux magnifiques nuances d'arc-en-ciel. Les rochers tremblent sous nos pieds, ébranlés par le tonnerre des eaux. Dans la nappe transparente de la cataracte on voit descendre malgré eux, comme enfermés dans une mouvante prison de cristal, des poissons de toutes tailles qui, plongés dans la mer d'écume, en sortent immédiatement par des bonds désespérés, comme s'ils voulaient retourner vers les eaux placides. Des indigènes, tapis dans une petite grotte sous les chutes, épient les pauvres poissons, et, munis de longs harpons, les capturent avec une dextérité de sauvages. Des vautours, des aigles pêcheurs tracent leurs orbes immenses au-dessus du gouffre bouillonnant et rasent les eaux de leur vol rapide, à l'affût de ces poissons que guettent aussi des cormorans noirs perchés sur les pinacles rocheux.

Pour avoir une vue d'ensemble des chutes Ripon, je propose à mes compagnons de descendre jusqu'au bord du fleuve, mais ils refusent de me suivre dans cette tentative qu'ils considèrent comme périlleuse. Je m'aventure alors seul sur un chemin de casse-cou où il faut sauter de rocher en rocher et franchir de perfides marais. Après quelques inévitables chutes sur les rochers, j'arrive un peu meurtri au point que je visais. Je suis au bord de l'eau. Mes pieds reçoivent le contact du flot encore

tout agité. J'embrasse d'ici la ligne entière des chutes, et je vois fuir le Nil, large de trois cents mètres environ, qui forme la limite naturelle entre le royaume de l'Ouganda et le district de Bousoga. Je suis sur la rive du Bousoga ; en face se dressent les collines admirablement boisées qui forment la rive de l'Ouganda. Les chutes voisines de l'Ouganda, qui étaient masquées tantôt par les îlots intermédiaires, m'apparaissent maintenant dans leur splendide blancheur de neige, ainsi que les rapides qui bouillonnent au-dessous en formant une série d'effroyables tourbillons. Et comme contraste avec tout ce fracas et ce mouvement, surgit en aval un paisible îlot peuplé d'innombrables oiseaux plongeurs qu'on prendrait de loin pour des manchots. Sur la rive de l'Ouganda des indigènes rôdent autour d'un piège à poissons. Les trois îlots qui séparent les différentes chutes apparaissent comme des bouquets de verdure, et leur végétation luxuriante est favorisée par l'humide nuage qui monte du gouffre et retombe éternellement en pluie. L'on se convainc sans peine que ces trois îlots sont les derniers vestiges d'un gigantesque muraille rocheuse qui, dans les temps géologiques, barrait la gorge, avant que les chutes Ripon ne fussent les portes du Nil.

Le fleuve à sa naissance est si profondément encaissé entre des rochers, qu'il est impossible de le côtoyer. Voulant poursuivre ma solitaire exploration, je me dirige vers les hauteurs qui se dressent au Nord, et j'aperçois bientôt, à une demi-lieue plus loin, d'autres chutes dont je n'avais pas tout d'abord soupçonné l'existence. Je domine d'une hauteur de deux cents mètres le gouffre dans lequel le fleuve se précipite par un nouveau bond. Cette seconde cataracte, moins belle et moins haute que la première, forme plutôt un impétueux rapide.

Toujours marchant sur un sol gluant et glissant où il faut s'avancer avec prudence pour ne pas être précipité dans le gouffre béant, je rejoins bientôt un sentier fréquenté par les noirs, qui descend au Nil. J'arrive ainsi à un endroit où le fleuve s'arrondit en une crique aux eaux parfaitement calmes, où se plaisent les plongeurs et autres oiseaux aquatiques. La crique est profonde, et l'eau si claire dans sa transparence glauque, que les rochers du fond se montrent dans leurs moindres détails. Dans les herbes et les roseaux coassent les grenouilles. Les noirs

viennent en cet endroit puiser de l'eau dans leurs calebasses, et de paisibles vaches à bosse y viennent s'abreuver.

Religieusement, j'accomplis comme un rite en plongeant mes mains dans le fleuve sacré, qui est ici à son berceau. Les gouttes d'eau tombant de mes doigts mettront plusieurs mois à accomplir le voyage immense au bout duquel elles iront mourir dans les flots bleus de la Méditerranée. La présence de quelques noirs, hommes d'une autre race et d'une autre langue, accentue encore mon impression d'isolement. Voici qu'ils s'éloignent après avoir pris leur provision d'eau. Et je n'entends plus que le cri d'un berger qui ramène ses troupeaux. Alors je me vois bien seul, tout à fait seul, et je me sens loin, bien loin, dans cette mystérieuse vallée que si peu de blancs ont vue, où naît le fleuve géant qui s'en va féconder, à mille lieues de là, la terre des Pharaons. Par un de ces sauts d'idée fréquens dans les solitaires rêveries, je songe à ceux que j'ai laissés si tristes à mon foyer, et j'éprouve ce sentiment poignant d'exil et de dépaysement, d'un si âpre mélancolie, qu'ont éprouvé tous ceux qui se sont vus seuls dans un coin perdu de l'Afrique centrale.

Et pourtant, je me trouve devant un des plus beaux paysages qui soient au monde. En remontant sur le haut plateau, je ne me lasse pas de contempler le ravissant tableau qu'offrent les premiers méandres du Nil, et je ne puis détacher les regards de cette succession de rapides, de cette suite d'îlots qui émergent comme des bouquets de verdure, et surtout de cette longue chaîne de collines couvertes de luxuriantes forêts qui se déploient à perte de vue vers le Nord, dans la direction de l'antique terre d'Égypte qu'on devine là-bas très belle, mais lointaine, prodigieusement lointaine.

JULES LECLERCQ.

REVUE LITTÉRAIRE

LES DEVOIRS DE LA CRITIQUE

On voit, sur d'anciens vitraux, Charlemagne rouge et bleu, couronné d'or et transparent, qui inspecte son école palatine. Il a rangé à sa droite les bons élèves et, à sa gauche, les mauvais. Il l'a fait avec décision ; et il n'a gardé devant lui, dans l'incertitude, personne.

Pour la vivacité de son coup d'œil et la netteté de son choix, l'empereur à la barbe fleurie, déjà pourvu du patronat des écoliers, mérite d'être institué prince de la critique. Sa forte image est un emblème des vertus que cet art exige.

Un critique doit juger les livres qu'on lui présente, les déclarer bons ou mauvais. Autrement, il omet sa tâche principale, qui est de séparer, de trier : l'étymologie le veut ; et il y a de l'impertinence, il y a de la révolte et enfin tous les signes de la fureur, à pécher contre l'étymologie.

La rudesse de la besogne a rebuté de charmans esprits. Ils craignirent de se donner l'air de régens, considérèrent qu'entre le bien et le mal les nuances sont infinies, montrèrent que le doute est l'attitude même de la sagesse ; et, autour des livres, ils badinèrent joliment.

Je crois, si élégant que fût leur jeu, qu'ils avaient tort ; mais aussi je crois qu'ils ont rendu de grands services. Ils réagissaient contre la rigueur d'une critique un peu intempérante et qui affichait la prétention d'être une science, avec sa méthode, avec ses lois et avec son dogmatisme.

Ils l'ont inclinée à plus de modestie.

Charlemagne va trop vite. Il est vrai qu'il a, pour le temps qu'il économise, un bel emploi; et puis le savant Alcuin l'a guidé. Il va trop vite, cependant. Parmi les jeunes garçons qu'il avait mis brusquement à sa gauche, ne lui poussa-t-il pas des capitaines?...

Il faut que la critique soit extrêmement attentive, inquiète et complaisante.

Un livre neuf et qui lui arrive tout frais de pensée et d'encre, les feuillets attachés, les pages invisibles encore, un livre neuf est un mystère qu'on n'aborde pas sans respect, sans alarme. Souvent, on est dupe et le mystère ne valait pas tant de cérémonie. Qu'importe? il sied de l'avoir accueilli avec prudence et politesse.

Un livre neuf a quelque chose de timide, a quelque chose d'incertain, de pareil aux fleurs de printemps qui ne mûrissent pas en fruits, si l'on n'a point favorisé leur tentative périlleuse. Que de livres se sont fanés, pour n'avoir pas eu autour d'eux une atmosphère bienveillante! Ils ont disparu. On les retrouve quelquefois, mais desséchés, trop tard pour ranimer leur sève. Que de scrupule on éprouve à remarquer, aux lignes de leurs petits cadavres, qu'ils étaient beaux et qu'ils auraient vécu amplement!

Un livre neuf, et qui n'est que l'idée de son auteur, une idée qui n'a point habité les têtes nombreuses d'une époque, ne possède pas toute sa signification. Je veux dire qu'on ne le comprend pas tout entier; mais surtout je veux dire que lui-même ne contient pas, dès ce moment, ce qui sera son opulente richesse. L'*Énéide* fut d'abord le poème de la grandeur romaine; et les adolescens de Rome y découvrirent les motifs de leur juste orgueil. Dante Alighieri eut d'autres raisons pour élire le Mantouan comme son maître aux enfers. Et nous aimons dans Virgile ce que nos pères n'y voyaient pas, ce qui n'était pas là, ce qui maintenant y est.

On ne rencontre pas l'*Énéide* à chaque instant, parmi les livres qui affluent. Mais le plus simple a besoin de vivre avant de raconter toute son histoire.

Aussi convient-il de lui accorder confiance et de l'aider. Si vous le méconnaissez, vous le tuez en quelque manière.

Une critique désinvolte et qui a bientôt fait de condamner ce qu'elle n'a pas regardé très soigneusement est meurtrière; et détestons-la. Cette folle commet de menus crimes avec une étourderie pleine d'entrain.

Pour éviter ces inconvéniens, pour n'être pas coupable de ces mé-

faits, si la critique est pusillanime, tant pis. C'est dommage. Elle n'accomplit pas tout son devoir.

Du moins, elle ne nuit pas. Et elle a encore un excellent rôle à jouer. Elle omet ce qu'elle aurait à blâmer ; ce qu'elle a goûté, elle le signale. Et elle annonce le plaisir que proposent les nouveaux livres à tout venant : plaisir divers et plaisir de toute sorte, un sentiment ingénieux, la mélodie adroite d'une phrase, la grâce d'une dialectique ; plaisir qu'elle a eu peur de discuter et qu'elle s'est hâtée de prendre.

Il y a, dans cette critique, une agréable mollesse, une volupté de l'intelligence à laquelle on cède volontiers. Il y a même, dans cette critique, une judicieuse entente de ce qu'est l'art, en son essence véritable : un amusement ou, selon Bossuet, une concupiscence de l'esprit.

Certains érudits parlent d'une musique, d'un tableau ou d'un poème comme ils traiteraient un problème de géométrie, par exemple, — si la géométrie elle aussi n'avait pas de quoi égayer l'imagination, — bref, avec une singulière froideur. Ce sont des ascètes, involontairement. Ils se privent de toute la joie que prodigue l'art et sans laquelle l'art n'est quasi rien.

A tant de renoncement, je préfère la légèreté des Épicuriens que j'indiquais et la facilité de leur contentement.

Mais la critique voluptueuse ne suffit pas. Elle a choisi la bonne part : la bonne part lui sera enlevée, si elle s'abandonne à ses délices. Elle ne songe qu'à jouir de son trésor : il est indispensable qu'elle le défende.

Trésor toujours menacé, les arts. Les mauvais écrivains foisonnent comme le chiendent ; et ils ravagent les cultures délicates. Qui les écartera ?

C'est urgent ; ce ne le fut jamais davantage.

A certaines époques, notre littérature avait une ordonnance parfaite. Les écrivains les plus différens les uns des autres obéissaient à la même esthétique, élaborée lentement, éprouvée. Ils semblent s'être partagé les genres littéraires ; et chacun d'eux, docile aux règles du genre, qui sont les corollaires spéciaux d'un idéal universel de la beauté, menait à l'excellence la tragédie, la comédie, l'oraison funèbre, l'épitre ou la fable. Il y avait aussi des irréguliers et des libertins : mais ils étaient, et quelquefois avec leur talent merveilleux, à leur place d'irréguliers et de libertins. L'on observait une hiérarchie, à laquelle l'avenir n'a pas changé grand'chose. La littérature était gouvernée, et

non par un tyran, mais par le goût public, si sûr de lui et si bien florissant.

Aujourd'hui, c'est l'anarchie. Elle résulte, assez naturellement, d'une production surabondante. Maintes personnes qui, jadis, auraient lu écrivent désormais. Je me souviens d'un petit pays, au nord du Cotentin, où le sol est si caillouteux qu'on ne le cultive pas. Alors, les habitans de ce pays sont tous, et au même titre, débitans. La seule rue de leur village est bordée, à droite et à gauche, de leurs comptoirs, de leurs bouteilles de vins et liqueurs. A qui débitent-ils? Apparemment, ils débitent entre eux, n'ayant pas d'autre clientèle que leurs émules. C'est un peu la situation paradoxale de nos littérateurs.

Je ne dis pas que nous ayons trop d'écrivains ; mais trop de gens écrivent. De là, une terrible confusion.

Le public s'est mis à écrire. Ainsi le public a disparu. Et, le goût public, où serait-il ?

L'intrusion des littératures étrangères a compliqué encore le désordre. Nous avons subi des crises de philosophie allemande, de lyrisme italien, de symbolisme scandinave et d'évangélisme russe. La secousse dure encore. On objectera que, durant toute son histoire, notre littérature s'est montrée curieuse de la pensée étrangère, accueillante pour elle, cela dès l'origine, et puis à la Renaissance, et voire au grand siècle. C'est la vérité. Mais l'aventure hasardeuse qui n'altère pas un organisme bien portant, qui même peut, en le divertissant, lui profiter, nuit à un organisme troublé. Or, la littérature française était au moins troublée quand survinrent les crises russe, scandinave, italienne et allemande.

Une autre cause de tribulations, pour l'art, c'est, à présent, l'extraordinaire profusion des idées. Il en vient de partout : il en vient des sciences, de leurs recherches multipliées, de leurs hypothèses capricieuses, de leurs tentatives, de leurs échecs et de leurs victoires ; il en vient de la foule de ces systèmes positivistes ou mystiques qui ont tant l'air de liquider le vieil esprit métaphysicien ; il en vient de la politique et de la sociologie, sa sœur turbulente ; il en vient des sages, et il en vient des énergumènes, et il en vient des imbéciles, qui certes ne les ont pas inventées, mais qui les ont détériorées. Il y en a de belles et de laides ; il y en a de toutes sortes. Elles ne ressemblent pas à des colombes qui font leurs rondes dans le ciel et retournent au colombier ; plutôt, elles ressembleraient à des vols d'oiseaux éperdus, plusieurs blessés, et qui s'abattent sur le sol, en multitude. On n'a, somme toute, qu'à les ramasser.

Tels sont les caractères du désordre que j'aperçois. Il est la conséquence d'une richesse excessive et qui réussira peut-être à se composer. La synthèse serait magnifique, alors; le tas donne l'impression de décombres.

La synthèse sera difficile. Jamais, sans doute, un art, une littérature n'ont eu à se dégager d'un tel amas de matériaux. L'art et la littérature des temps les plus heureux vivent sur un petit nombre d'idées familières.

Que faut-il attendre? L'anarchie continuelle et ses dévastations finales, ou l'ordre institué splendidement sur la libre luxuriance d'un siècle?

La critique peut aider à l'institution de l'ordre. Elle ne crée pas, mais elle organise. Que d'abord elle sache éliminer le mal : le bien, tout seul, prospère.

Aussi disais-je que la critique, avec ses devoirs de complaisance, a des devoirs de décision.

Mais où trouver le principe du choix qui est l'office premier de la critique? Les genres se sont défaits et les règles ont perdu leur prestige.

Il s'agit de distinguer, de tout le reste, la littérature. Et l'on vous demande : « Qu'est-ce que la littérature? » comme demandait l'autre, avec un sourire triste et ingénieux : « Qu'est-ce que la vérité? »

Eh bien! qui aime la littérature ne se laisse pas tromper : il la devine et il la sent. Elle lui est savoureuse et succulente : elle lui est une gourmandise; elle lui fleure bon.

Voici quelques années, ce fut la mode. Les moralistes avaient pris le haut du pavé. Ils disaient, fort dédaigneusement : « C'est de la littérature, » comme on dit : « Ce n'est rien. » Ils eurent avec eux des écrivains pour répéter : « C'est de la littérature, » et pour faire la moue. Autant vaut un soldat que la guerre ne tente plus.

Avaient-ils de prodigieux évangiles à proclamer? Peut-être; et alors vantons leur bel orgueil. Mais le simple littérateur, qui n'a point à sa disposition les ravissantes joies d'un apôtre, accorde toute sa ferveur à son art.

Ce n'est qu'un jeu de mandarin?... C'est un jeu savant. Et, lorsque les ignorans occupent, dans une société, la situation si avantageuse qu'ils ont dans la nôtre, le mandarin n'est pas méprisable. « Nous souffrons d'un excès de littérature, » écrivait Sénèque le philosophe.

sous Néron. Mais, ô Sénèque, nous souffrons maintenant d'un grand nombre d'illettrés.

Quiconque se met à composer un livre a fait profession de littérature; ou bien voilà un drôle de garçon. La littérature est exigeante : elle réclame un zèle délicat. Elle a ses rites et sa discipline. Elle est un métier, dont il faut qu'on possède les outils et le tour de main. Elle est une corporation, où il y a des maîtres et des apprentis : les ouvriers infidèles seront chassés. Elle est un culte et une dévotion.

L'intrus a bientôt gâché sa besogne. Et qu'importe? Mais il détériore les instrumens dont il se sert avec négligence, avec maladresse.

Ce sont des instrumens admirables et fragiles, d'une précision parfaite et qu'on fausse très facilement : les mots.

Il me semble que la critique doit, avant tout, veiller sur le vocabulaire. Si la littérature est un jeu, les critiques, je les compare à ces modestes gardiens qui, le soir et la partie achevée, rangent les raquettes et les balles, les soignent et, souvent, les raccommodent : qu'ils admonestent les joueurs imprudens, les forcenés, et puis ceux-là qui, pour étonner l'assistance, ont tenté des coups dangereux, au risque de tout casser.

Or, aujourd'hui, les variétés de ces mauvais joueurs se sont multipliées. Si l'on casse tout, le jeu sera fini. L'on a laissé entrer dans la partie, sans précaution, des passans. Et plusieurs, qui ne savaient rien, avaient pourtant des grâces aguichantes. Leur exemple fut assez pernicieux. Principalement, cette multitude faisait rage.

Un écrivain que la critique estimera est d'abord, — et l'on rougit d'avoir à l'affirmer, — un homme averti de la signification des mots qu'il emploie. J'entends : leur signification vraie et profonde, ancienne, et qui tient à leurs origines, et qui tient aussi à leur histoire. Un mot qu'on prend ainsi est beau de toute la pensée humaine qui se posa sur les objets et qu'il éveille comme par l'effet d'une magie. Un mot qu'on détache de son passé n'est rien, qu'une étiquette insignifiante. Il faut respecter les mots, les toucher avec soin; il faut avoir peur de les contrarier, de les pervertir et, en les coupant de leurs racines, il faut craindre de les tuer.

Les mots ne dépendent pas de nous. Ils ont, en dehors de nous, leur existence. Et nous pouvons les meurtrir, non les modifier. Un écrivain qui a blessé les mots est coupable dans son métier : haro sur le brutal !

Mais on dit que les idées nouvelles ont besoin d'un vocabulaire

nouveau. Sophisme! Les nouvelles idées sont de nouveaux assemblages d'élémens éternels. La trouvaille, c'est la synthèse ; les mots désignent les élémens : et vous les réunirez au gré de la trouvaille, sans brusquerie.

Là encore, vous ne céderez pas à toute votre fantaisie, car il y a une syntaxe, qui ne dépend aucunement de vous. Ce terme grammatical offense nos littérateurs les plus hardis, ceux qui font à leur génie le sacrifice de leur talent? Mais enfin, la syntaxe de notre langue note les procédés de notre logique française. Elle n'est pas arbitraire : elle constate que, dans notre intelligence, à laquelle ont travaillé de longs âges, les idées ont leur manière de se combiner. Et l'on n'y peut rien. D'ailleurs, la logique française a toute la plus jolie souplesse, une rapidité, une gaieté exquises. Elle se plie aux velléités les plus diverses du raisonnement ; elle a, pour les nuances du sentiment, des ressources merveilleuses : et, quand on la violente, que lui veut-on ?...

N'eût-elle pas ces qualités, ces vertus, cette obligeance, il faudrait cependant lui obéir.

Certains épisodes de notre histoire littéraire, et quelques-uns des plus illustres, paraissent démentir les préceptes que je formule. On citera volontiers Ronsard et son école, qui dépensèrent tant de fougue à enrichir notre langage, à dompter sa grammaire, à instaurer une poésie toute neuve. On citera les romantiques, si l'on veut, et leur prétention de mettre au vieux dictionnaire un bonnet rouge. Mais, ceux-ci et ceux-là, sommes-nous sûrs de les aimer en tant que novateurs? Et, leurs innovations, n'en exagère-t-on pas l'importance, comme j'avoue qu'ils étaient eux-mêmes assidus à l'exagérer ? Surtout, il est possible qu'au temps de Ronsard un grand poète, qui survenait après les vains rhétoriqueurs, dût prendre l'initiative audacieuse qu'il a prise : et il est possible qu'au temps d'Hugo l'on dût secouer un peu les manies des classiques derniers et fatigués.

Ce n'est plus le cas. Les libertés indispensables, on les a revendiquées ; on les a conquises ; et, durant des lustres, on a fortement abusé d'elles. Qui oserait dire qu'à présent nous manquions de mots, de tours ? Nous en avons, pour rendre nos idées et nos émois, plus qu'il n'en faut. Nous succédons à une époque de fécondité irréfléchie : et, s'il fut opportun d'agir comme on l'a fait, cette période est passée.

Dans la vie politique, on souhaite, après l'exubérance révolutionnaire, une accalmie où l'on profite de ses conquêtes. Il en est, dans la littérature, pareillement. Ou bien l'aventure des peuples et des lettres ne serait qu'une éternelle frénésie.

Il arrive un moment où le langage s'est épanoui, un moment où la littérature d'un pays s'est constituée.

Et voici le troisième des préceptes à l'observance desquels je considère que la critique doit veiller. Il faut que, de nos jours, un écrivain sache où en est la littérature de son pays, sache comment elle y parvint, par quels degrés et par quels moyens.

Nous avons mille ans de littérature derrière nous, sans compter les siècles de Rome et d'Athènes que nous continuons. Un écrivain qui sait son âge littéraire ne va pas faire le jeune homme : ce ridicule lui sera épargné. Qu'il ait conscience d'appartenir à toute une lignée ; qu'il entre dans une série et qu'il s'y mette à son rang.

Ayons pitié des vieux gamins qu'on voit tardivement surgir dans les littératures. Ils se figurent qu'on les attendait et qu'ils inaugurent enfin l'art d'écrire. Ils n'ont pas eu de prédécesseurs : à peine de vagues précurseurs les annonçaient-ils, et obscurément. Ils ont les manières du premier homme, dans le paradis. Pourtant ils sont dépourvus d'ingénuité, non d'ignorance. Ou bien, on les dirait partis pour défricher des terres inconnues. Il n'en reste plus guère au monde ; et, chez nous, il n'y en a plus. Ces pionniers sont drôles, dans nos villes, et même dans nos campagnes cultivées.

Il existe un vocabulaire français, qu'un bel usage a consacré ; il existe une syntaxe française, qui s'est adaptée à tous les désirs de notre race ; et il existe une littérature française qui a suivi toutes nos tribulations, qui s'est ornée de tous nos rêves, attristée avec nous, égayée avec nous, jusqu'à devenir la compagne fidèle et attentive de l'âme que dix siècles de vie ardente nous ont faite. Et c'est gaspiller son loisir que de tenter là contre de petites rébellions.

Les principes que je viens d'énumérer sont, à mon gré, les seuls que la critique ait à poser. Après cela, qu'elle apprécie, chez le conteur, le poète, l'essayiste et l'historien, l'habileté, l'imagination, la fantaisie, la vérité. Je la veux indulgente et curieuse, vite émue, sensible, heureuse de voir augmenter la quantité des œuvres belles ou jolies, prompte à signaler ses trouvailles. Quand elle aura bien accompli son devoir de vigilance à l'égard des ignorans et des barbares, il ne lui restera que gentillesse à dépenser. Elle dira : — Voici des chansons que l'on n'avait pas encore entendues ; écoutez-les. Voici des mots que l'on n'avait pas encore réunis ; comme ils sonnent bien ! Voici des idées que l'on n'avait pas encore inclinées à une si persuasive douceur, illuminées d'une clarté si pure, animées d'une telle force : regardez-

les. Voici des phrases toutes pleines de parfums ; respirez-les. Et voici les nouvelles parures de l'âme française ; admirez-les.

Évidemment, les principes que je lui donne à défendre sont, pour l'écrivain, des principes de soumission. Mais ce sont aussi les conditions mêmes de la littérature. Et, quant à la liberté de l'artiste, ainsi que toute autre liberté, où prend-elle son énergie utile, sinon dans la connaissance et l'acceptation des authentiques servitudes ?

Ces principes, en outre, imposent à la littérature une esthétique de lettrés. C'est assez naturel, semble-t-il.

Pour y contredire, il y aura néanmoins deux groupes de penseurs. Premièrement, les doctrinaires, les prophètes que nous avons en abondance, qui brûlent de répandre leur philosophie et qui ne s'attarderont pas aux frivolités du style : mais, s'ils dédaignent la littérature, elle n'a point à s'occuper d'eux ; et laissons-les à leur entreprise. Secondement, les partisans et les théoriciens d'une littérature populaire : mais, quoi qu'ils annoncent depuis les alentours de 48, il n'y a point de littérature populaire. Les échantillons qui nous en furent offerts, ou bien n'ont aucune espèce de valeur, ou bien attestent, de la part de leur auteur, une rouerie excellente. Le stratagème consiste alors, habituellement, à présenter comme populaire une œuvre anonyme : ce poète, qui n'a pas dit son nom, c'était un lettré. Les honorables gens du peuple qui ont signé leurs livres attendrissaient Mme Sand : elle avait le cœur généreux et politique.

Naîtra-t-il jamais une littérature populaire ? En somme, rien ne la fait prévoir, si d'éminens orateurs la préconisent. Et l'on n'en possède aucun exemple d'aucun temps ni d'aucun pays.

En l'attendant, avec peu de foi, réclamons la littérature pour les seuls lettrés. Elle est à eux.

Conclura-t-on de là que je la détache de toute l'activité contemporaine ; que je la sépare de la Vie, — et l'on mettra, si je ne me trompe, une majuscule à ce mot qui manque de simplicité ; — qu'enfin je l'enferme dans la fameuse tour d'ivoire, d'où se vantent d'être sortis, très vaillamment, des personnages qu'on a toujours rencontrés aux carrefours ?

Si l'on tire de mes propos cette conclusion, c'est qu'on se dépêche.

Il ne s'agit pas d'emprisonner la littérature. Pour écrire selon l'usage du vocabulaire et de la syntaxe française, il n'est pas indispensable qu'on se retire dans un cachot. Et, parce qu'on suivra la lente et noble tradition de la littérature française, on ne sera pas

réduit à fabriquer des sonnets pour Chloris. Il y a, dans cette tradition, Bossuet, Voltaire et Chateaubriand ; il y a, dans cette tradition, tous les modes de la parole influente, tous les échos de l'histoire, tous les frémissemens de la nation. Et c'est là que les écrivains les plus éloignés de l'isolement poétique, les plus cordiaux, les plus désireux de fraterniser avec la foule contemporaine, c'est là, dans cette tradition fertile, qu'ils puiseront leur énergie rayonnante.

Sans rien relâcher de ses indispensables exigences, de ses rigueurs grammaticales et, — disons-le bravement, — de son heureux pédantisme, la critique devra tenir compte à ces écrivains de l'ampleur qu'ils auront donnée à leur rêve. Une œuvre est plus grande qu'une autre, quand elle est associée à l'âme d'une époque. Indépendamment de sa perfection littéraire, de son agrément, de sa beauté, une œuvre a, dans son temps, une valeur significative, une valeur vivante et qui résulte de l'accord où elle est avec les volontés de ce temps.

Indépendamment, dis-je, de sa perfection littéraire, de son agrément et de sa beauté. Mais le véritable chef-d'œuvre est caractérisé par ces deux vertus. Et, faute des vertus de style, un discours qui a exalté les masses relève de la politique, non de la littérature, domaine réservé.

Cette valeur significative, cette valeur vivante, une œuvre l'a, disais-je, dans son temps. Elle l'a ensuite et la conserve. On se trompe, si l'on croit qu'un poème promis à la durée se forme, pour ainsi parler, dans l'intangible éther. Il a, bien au contraire, de solides attaches dans la réalité environnante : c'est elle qui l'a nourri et qui lui a communiqué la force de passer la cohue des âges pour s'établir enfin dans l'éternité. Ainsi l'*Odyssée* ou l'*Iliade;* ainsi l'*Énéide;* et ainsi la *Divine Comédie*, dont la première lecture a besoin d'un perpétuel commentaire. Ces poèmes, qui sont l'enchantement commun de l'humanité, furent d'abord des œuvres de circonstance : ils ont emprunté à la vie actuelle et ils ont assimilé la substance qui est leur chair et leur âme.

Donc, je ne fais pas de la littérature cette captive ; et, l'écrivain, je ne l'ai pas enclos dans une tour où ne parviennent pas les vacarmes du dehors, où ne pénètrent ni le soleil des champs ni le soleil des cœurs.

Même, j'accorde que c'est une infirmité pour un livre qu'en le lisant on ait à se dire : — C'est joli ; mais pourquoi me raconte-t-il ces jolies choses?

Il importe que l'écrivain ne semble pas intervenir comme un sourd qui répond à ce qu'on ne lui demandait pas.

Qu'un livre ait son opportunité. S'il ne l'a pas, c'est qu'il n'a point poussé au grand air, dans le sol plantureux : il est analogue à ces fleurs de serre qui montent, presque artificiellement, sur des tiges frêles et ne vivront pas.

Mais, son opportunité, — son « actualité, » — un livre l'a de maintes manières, et même s'il refuse d'avoir, avec son temps, nul contact. Il faut alors qu'on sente le refus. Dans la mêlée des passions ou des batailles, l'arrivée d'un joueur de flûte est simplement absurde, si le musicien ne paraît pas savoir qu'auprès de lui de rudes haines se démènent, de chauds partisans affrontent l'ennemi. Mais, si le joueur de flûte, par sa musique ensorcelante, proteste contre la furie déchaînée et, sans le déclarer, donne à entendre son déplaisir ; si je devine l'intention persuasive de son hostilité, je l'écoute et je subis le paradoxe pathétique de sa mélodie : elle éclate comme un souvenir des beaux jours dans les querelles et les bagarres.

Une petite chanson me touche, si je sais ce que le chanteur a voulu, si je sais le besoin qu'il avait de chanter ainsi, en ce temps où d'autres ont un autre soin. Ce n'est pas son projet que je lui demande, mais son désir.

Alors, auprès de lui, tout le reste n'est que l'accompagnement de sa musique.

On dira que je déplace les valeurs et que, dans l'histoire, les protagonistes ne sont pas les poètes et les assembleurs de mots. Si j'étais un conducteur d'hommes, ainsi penserais-je et devrais-je penser. Mais peut-on faire cas des artistes pour qui l'art tout seul n'est pas une fin suffisante ?

La critique a été gouvernée, — et magnifiquement, — par des historiens et des psychologues, un Taine, un Sainte-Beuve et leurs élèves : ils ont traité la littérature comme une dépendance de l'histoire et de la psychologie ; ils lui empruntaient leurs documens, leurs témoignages. C'est dénaturer l'idée même de la littérature.

L'art n'est pas une province dans un État, mais un État qui a commerce avec d'autres et qui, de ce commerce, tire plusieurs élémens de sa prospérité ; du moins n'a-t-il pas à payer tribut.

La critique doit affirmer l'autonomie de la littérature. Et, pour le faire, l'autorité ne lui manquera pas, quand elle aura d'abord affirmé les devoirs traditionnels et nationaux de la littérature, quand elle en aura condamné l'anarchie, organisé les puissances, dégagé l'idéal.

Voilà le programme d'une activité qui aurait de bons résultats,

— et d'une telle activité qu'on ne l'assume pas sans inquiétude.

Il m'a semblé qu'une sage modestie et la prudence m'engageaient à mettre mes jugemens sous le couvert de principes qui ont, en eux-mêmes et indépendamment de moi, leur qualité.

Je n'ai point osé dire que je tâcherais de suivre l'exemple de mes devanciers, — dans cette maison qui a, pour m'intimider, les voisinages qu'elle me donne et ses grands souvenirs : — car le zèle ne suffit pas. Mais, auprès de mes lecteurs, la recommandation de l'éminent écrivain qui, m'ayant précédé à cette place, m'y fait accueil avec tant de grâce est mon encouragement : et je l'en remercie.

Puis il y a, pour toute opinion, fût-elle vaillante, les adoucissemens que lui apporte la crainte de l'erreur. Et les méandres de l'erreur sont, parfois, des chemins d'approche, autour de la vérité.

Autour de la vérité, il y a le vaste pays de l'incertitude, où l'on découvre des paysages délicieux, et des villages qui ne sont pas tous extrêmement distans de la belle capitale : on s'y attarde sans inconvénient, pourvu qu'on sache qu'on est en route, et qu'on passe.

Le critique ne franchira pas trop hardiment ce pays de l'incertitude, s'il songe qu'il rencontrera peut-être le génie, si déconcertant et en face de qui l'on ne doit que s'excuser d'avance.

André Beaunier.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Les instituteurs continuent de faire parler d'eux ; ils parlent beaucoup eux-mêmes, ils parlent trop, et nous doutons que ce qu'ils disent leur ramène l'opinion que leurs manifestations au Congrès de Chambéry ont si fortement inquiétée. Le gouvernement, on le sait, a partagé l'inquiétude générale et il a enjoint aux syndicats d'instituteurs de se dissoudre avant le 10 septembre. Les préfets ont été chargés de leur transmettre cet ordre et de veiller à ce qu'il fût obéi. Il ne l'a été que partiellement. La majorité des syndicats s'est soumise, mais une minorité s'est révoltée, et cette révolte a été particulièrement accentuée de la part du syndicat de la Seine, qui a protesté contre la décision prise par le gouvernement et annoncé qu'il y résisterait jusqu'au bout. M. Chalopin, le champion de cette résistance, s'est rendu au Congrès tenu au Havre par la Confédération générale du Travail et, désigné par l'assemblée comme président d'une de ses séances, il en a profité pour prononcer un discours dans lequel il a fièrement jeté le gant au ministère et revendiqué pour les instituteurs le droit de se solidariser, sous la forme syndicale, avec le prolétariat organisé et conscient qui marche à la suite de la Confédération du Travail. En même temps, un certain nombre d'instituteurs ont rédigé un manifeste, conçu dans le même esprit que le discours de M. Chalopin et qui a été bientôt couvert de signatures. Tels sont les faits qui se sont rapidement succédé, depuis quelques jours, du côté des instituteurs : qu'a fait le gouvernement, du sien ?

Il avait annoncé que, s'ils ne se dissolvaient pas avant le 10 septembre, les syndicats seraient déférés aux tribunaux, sans préjudice des mesures administratives qui pourraient être prises contre les instituteurs dont l'attitude exigerait une répression immédiate, notamment contre les signataires du manifeste. Donc deux ordres de mesures :

les unes judiciaires, les autres disciplinaires. Le refus de se dissoudre ayant été plus caractérisé à Paris que partout ailleurs, le gouvernement a résolu de poursuivre devant les tribunaux le syndicat de la Seine, dans la pensée que le jugement qui serait prononcé sur lui s'appliquerait aux autres et formerait jurisprudence. Si ce jugement déclarait le syndicat de la Seine illégal, tous seraient illégaux et le gouvernement aurait une force nouvelle pour procéder à leur dissolution. Mais aurait-il vraiment une force nouvelle? Avait-il besoin qu'on la lui donnât? A dire vrai, nous en doutons. Les décisions judiciaires ne se fortifient pas toujours en se multipliant et la Cour de Cassation ayant déjà, par un arrêt rendu en 1905, déclaré les syndicats de fonctionnaires illégaux, la jurisprudence était déjà établie sur ce point : on ne voit pas de quelle utilité peut être le renouvellement d'une procédure qui était épuisée. Le gouvernement, en le provoquant, a paru douter de son droit après l'avoir affirmé. On dira peut-être, et naturellement les instituteurs le disent, qu'il y a en leur faveur une résolution de la Chambre. La Chambre en effet a autorisé, jusqu'à l'établissement du statut des fonctionnaires, le maintien du *statu quo* en ce qui concerne les syndicats existans. Mais a-t-elle créé par là, suivant l'expression dont se servent les instituteurs, une « légalité provisoire, » constituant pour eux un droit qu'ils s'efforcent de rendre définitif? Pas le moins du monde. Il n'y a pas de « légalité provisoire » et, s'il pouvait y en avoir une, elle devrait être établie comme la légalité ordinaire, au moyen d'une loi discutée et votée par les deux Chambres. La résolution de la Chambre des députés n'a eu d'autre objet que d'autoriser le gouvernement à ne pas appliquer strictement la loi pendant un temps donné, ce qui était déjà de sa part quelque peu hardi et peut-être inconstitutionnel; mais le gouvernement conservait sans nul doute le droit, dont il ne pouvait pas être privé, de revenir à la complète application de la loi, s'il le jugeait opportun. Le vote de la Chambre n'avait pas une autre portée. Au surplus, il est inexistant pour les tribunaux, qui ne connaissent que la loi et ne peuvent pas appliquer autre chose qu'elle. A côté des mesures judiciaires qui risquent de traîner, les décisions administratives peuvent être plus promptes. Là aussi, cependant, il y a une procédure à suivre, et elle impose quelques formalités et délais. L'intervention des conseils départementaux est inévitable; ils ont un avis à donner, sans que le gouvernement soit obligé de le suivre. L'autorité et la responsabilité de celui-ci sont donc entières; il ne l'oubliera pas; le mal qui vient de se révéler dans le corps ensei-

gnant est trop grave pour que les remèdes ne soient pas immédiats et suffisamment énergiques.

Nous sommes loin, en effet, des instituteurs que nous avons connus autrefois, braves gens sans prétentions déplacées, tout entiers consacrés à leurs fonctions, à leurs devoirs envers les enfans, leur enseignant à lire, à écrire, à compter, à connaître et à aimer leur pays, mais qui étaient loin de se croire les dépositaires de la science intégrale et de se considérer comme les prêtres d'une religion nouvelle, avec toutes les ambitions que comporte cette conception de soi-même et du rôle qu'on est appelé à remplir dans la société. Les instituteurs de nos communes ne cherchaient alors à s'imposer à personne et ils avaient les sympathies de tous. Dira-t-on qu'ils languissaient dans la misère et que personne ne songeait à les en tirer? Rien ne serait plus faux. La République n'a pas attendu qu'ils se fussent syndiqués pour améliorer leur sort; très spontanément et généreusement, elle a fait beaucoup pour eux et elle n'a jamais renoncé à faire davantage. Les instituteurs le savent bien et ils se tiendraient plus tranquilles, confians dans la bonne volonté des pouvoirs publics à leur égard, s'ils bornaient leurs désirs à l'amélioration graduelle de leur état professionnel; mais il s'en faut de beaucoup qu'ils s'en tiennent là; en réalité, ils veulent être leurs maîtres et ne reconnaissent plus aucune autorité au-dessus d'eux. C'est surtout pour ce motif, qu'on ne s'y trompe pas, qu'au Congrès de Chambéry, leurs syndicats se sont affiliés à la Confédération générale du Travail.

La célèbre Confédération a, en effet, un idéal dont elle poursuit la réalisation par tous les moyens que l'on sait, et qui n'est autre que de devenir la maîtresse unique, absolue, dictatoriale de la production industrielle, d'en modifier à son gré les conditions et de la dominer à la manière d'un gouvernement de droit divin. Ces conceptions nouvelles hantent les imaginations dans le monde du travail et elles sont passées de là dans un monde qui en était jusqu'ici très distinct, celui de l'administration. Les fonctionnaires de tous ordres y ont vu un exemple à suivre, et beaucoup l'ont suivi. La loi de 1884, sur les syndicats professionnels, a servi d'instrument à tous ces projets ; il a fallu pour cela la forcer, la dénaturer, la falsifier, mais on ne s'est pas gêné pour le faire et nous avons vu peu à peu, non seulement les ouvriers, mais une notable partie des fonctionnaires, constituer des syndicats, puis des fédérations de ces syndicats, et s'affilier finalement à la Confédération générale du Travail. Les instituteurs, s'ils avaient été vraiment plus éclairés que les

autres, se seraient tenus à l'abri de la contagion ; mais ils n'en ont rien fait; tout au contraire, c'est parmi eux que cette contagion s'est exercée avec le plus de force. Pourquoi ? Il y aurait là tout un problème psychologique à étudier. La partie élevée, tout intellectuelle, vraiment noble et désintéressée de leur mission aurait dû servir aux instituteurs de sauvegarde : s'il n'en a rien été, c'est sans doute parce que les prétentions exagérées ne se développent jamais mieux que dans une science incomplète. On a donc vu les instituteurs devenir peu à peu un danger pour la société dont on se plaisait à croire qu'ils seraient un des plus solides appuis et, aussi, un danger pour eux-mêmes. Jamais la nécessité d'un gouvernement en dehors d'eux, au-dessus d'eux, n'est apparue plus manifestement qu'aujourd'hui. Sans nul doute ce gouvernement a ses défauts et ils se sont singulièrement développés depuis quelques années. Lorsque les instituteurs se plaignent des ravages que le favoritisme politique fait dans leurs rangs comme partout ailleurs, ils ont cent fois raison, et s'ils demandent, s'ils exigent des garanties contre des excès devenus intolérables, la conscience publique les soutiendra. Mais l'émancipation qu'ils rêvent, émancipation dont ils feraient bientôt une nouvelle dictature, est bien loin d'être la panacée qu'ils annoncent : ce n'est pas par un mal qu'on en guérit un autre.

La crise actuelle nous a donné l'occasion de nous rendre mieux compte de l'esprit qui règne dans le corps enseignant : nous ne parlons, bien entendu, que des instituteurs primaires, ils sont seuls en cause. Est-ce à tort, est-ce à raison que, depuis quelques années, on s'est demandé si l'idée de patrie, avec toutes les obligations qui en découlent, ne s'était pas un peu obscurcie dans leur conscience ? C'est une grave question ; nous n'en connaissons même pas de plus redoutable, car l'avenir du pays dépend des générations nouvelles que les instituteurs élèvent dans nos écoles. L'enseignement qu'ils donnent et, en dehors de cet enseignement proprement dit, leur manière personnelle de penser et de sentir, l'exemple même de leur vie, en un mot ces émanations subtiles qui créent aux enfans une ambiance particulière contre laquelle ils n'ont pas de défense, sont à coup sûr des élémens de notre grandeur ou de notre décadence future. Voilà pourquoi, lorsque les mots d'antipatriotisme, d'antimilitarisme ont commencé à courir et qu'on a pu craindre que nos instituteurs ne fussent pas suffisamment garantis contre les dangers qu'ils recèlent, l'émotion dans le pays a été très vive. Mais enfin on doutait, on niait même volontiers et, en somme, les pessimistes n'avaient à citer que des cas

qu'on pouvait dire isolés : il est vrai qu'ils étaient nombreux et qu'il fallait bien reconnaître au mal un caractère pour le moins sporadique. L'éloquence officielle, notre bonne volonté aidant, nous rassurait pourtant à demi : nous ne voulions pas croire que le corps enseignant lui-même eût été atteint par l'épidémie dont un trop grand nombre d'instituteurs présentaient les symptômes manifestes; nous ne voulons pas le croire encore; pourtant, combien sont faibles les protestations et les explications que nous avons entendues ! A aucun moment, en aucun lieu, ne s'est élevée cette voix claire et loyale, tranchons les mots : honnête et française, qui aurait éclairé nos esprits et rassuré nos cœurs. Par amour de la lumière, on en est presque réduit à regretter les manifestations de Chambéry. Participer au « Sou du soldat » par l'intermédiaire des Bourses du travail et s'affilier à la Confédération générale du Travail, on comprend tout de suite ce que cela veut dire, et le gouvernement ne s'y est pas mépris : mais depuis, quelle obscurité !

Il serait sans doute injuste d'attribuer aux instituteurs en général les sentimens qui se sont manifestés au Congrès de la Confédération générale du Travail. La présence de M. Chalopin n'engageait que le syndicat de la Seine, et les instituteurs dont les syndicats étaient représentés à Chambéry ne sont eux-mêmes qu'une minorité du corps enseignant. Il n'en est pas moins vrai qu'un trop grand nombre d'instituteurs ont aujourd'hui les yeux tournés du côté de la Confédération générale et qu'ils en attendent le mot d'ordre : aussi les motions votées au Congrès du Havre ne sont-elles pas pour nous sans importance. Nous les avons relevées avec soin, sans en trouver aucune qui se soit prononcée contre l'antipatriotisme, l'antimilitarisme ; tout au plus, le Congrès, à la demande de M. Merrheim, a-t-il déclaré qu'il n'était pas partisan de la désertion. C'est peu ; ce n'est certainement pas assez. Nous avons, malheureusement, un document dont on ne peut pas nier l'importance et qui est déconcertant par l'inintelligence et l'inconscience dont il témoigne dans une situation qui demanderait tout le contraire. Il ne s'agit plus cette fois des syndicats d'instituteurs, mais des amicales : elles ont formé, elles aussi, une fédération, et c'est la Commission permanente de cette fédération qui a rédigé, au nom des 98 000 instituteurs qu'elle représente, un manifeste destiné à nous dire enfin d'une manière précise la pensée du corps tout entier. On sait la différence qu'il y a entre les syndicats et les amicales ; les premiers se réclament de la loi de 1884 sur les syndicats professionnels, les secondes de la loi générale sur les associations de 1901. Les ami-

cales comprennent la partie la plus modérée et de beaucoup la plus nombreuse des instituteurs; les syndicats en représentent la partie la plus ardente et la plus aventureuse. Nous devions donc nous attendre à ce que la Fédération des amicales, prenant la parole au milieu d'une situation troublée et troublante comme celle d'aujourd'hui, fît entendre une parole de bon sens et de sagesse que nous aurions été heureux d'enregistrer. Hélas ! quelle déception ! Si la Fédération des amicales a cru rassurer l'opinion, elle s'est bien trompée ! Mais ici quelques textes sont indispensables.

Combien nous aurions été soulagés si la Fédération avait débuté par une affirmation catégorique de patriotisme ! Mais non. « Les instituteurs groupés dans leurs associations corporatives ne sont pas, s'est-elle contentée de dire, antipatriotes; ils considèrent comme une injure grave l'accusation qui les représenterait comme capables de faire profession de sentimens qui détourneraient de l'école tous ceux qui ont le souci de la moralité de l'enfance, de la dignité et de la sécurité du pays. » Que tout cela est alambiqué ! Mais si les sentimens que les instituteurs inculquent aux enfans ne sont pas ceux qui viennent d'être définis en termes d'ailleurs si vagues, quels sont-ils? Quels sont ceux dont ils sont eux-mêmes animés? « Tout en confirmant, continue le manifeste, leurs tendances pacifistes et leur confiance dans la réalisation de l'arbitrage international, ils affirment enseigner un patriotisme réglé par le sentiment de la justice et le respect du droit d'autrui, celui des grands ancêtres de la Révolution française défendant, contre les étrangers et les émigrés de Coblentz, l'idéal républicain et le patrimoine des libertés si chèrement conquises. » Il faut remarquer ici le soin avec le quel les instituteurs des amicales se déclarent non pas pacifiques, mais pacifistes, ce qui n'est pas la même chose : ils enseignent aux enfans que le patriotisme spécifique est un sentiment provisoire qui évoluera jusqu'à prendre un autre nom lorsque l'arbitrage international aura rendu les armées permanentes inutiles : tout cela est compris dans la formule, obscurément nous le voulons bien, mais intelligiblement pour ceux qui savent lire. Poursuivons. « Volontairement, ils (les instituteurs) dénoncent comme dangereux pour la sécurité nationale le chauvinisme étroit, jaloux, agressif, et ils repoussent le nationalisme intéressé des brasseurs d'affaires, comme ils distinguent le militarisme outrancier du rôle défensif de l'armée républicaine. » Nous le demandons à tout lecteur de bonne foi : est-ce ainsi qu'il faut parler à des enfans? Sont-ils capables de suivre la pensée de l'instituteur dans cette casuistique flottante et fuyante où se per-

dent les hommes faits eux-mêmes ? Est-il prudent de les habituer à croire que la patrie peut avoir tort et qu'on ne lui doit son dévouement que lorsqu'elle a raison? Nos « grands ancêtres » de la Révolution ont-ils fait ces distinctions? se sont-ils bornés au rôle défensif? Est-ce même assez respecter l'innocence des enfans que de leur dénoncer *grosso modo* les faiseurs d'affaires et de leur donner à croire qu'ils sont à l'origine de toutes les entreprises militaires? N'y a-t-il pas, dans les précautions, les réserves, les équivoques, le subtil dosage d'un tel enseignement, quelque chose d'incomplet, de partial et de bas? M. Guist'hau a eu bien raison de dire, dans un discours récent, que « le patriotisme n'a pas besoin d'être défini ! » On voit combien il est dangereux pour certains exégètes de s'essayer à le définir. Mais voici le comble. Les instituteurs « se permettent de rappeler qu'en des circonstances récentes, la même presse qui harcèle les maîtres laïques traitait aussi d'antipatriotes et d'antimilitaristes ceux qui combattaient la justice de caste et subissaient le blâme et la ruine plutôt que de trahir la vérité. » Les instituteurs se permettent cela : nous ne leur en faisons pas nos complimens! Ainsi l'affaire Dreyfus est devenue matière d'enseignement primaire. Les hommes sensés évitent aujourd'hui d'en parler pour permettre à l'apaisement de se faire. S'il y a un lieu entre tous à la porte duquel on doit arrêter ce qui nous divise, assurément, c'est l'école. Le premier devoir de l'instituteur est de ne rien dire à l'enfant qui, rapporté dans les familles, pourrait y rallumer le feu sous la cendre et enflammer de nouveau les passions qui s'éteignent. Ils ne l'entendent pas ainsi. Dépositaires d'une science supérieure et infaillible, ils distribuent la justice sans crainte de se tromper. Nous les plaignons ! Mais ils ne sont pas seuls à plaindre ; ils ne sont même pas ceux qui le sont le plus.

Le manifeste ne s'arrête pas là : les instituteurs des amicales n'ont pas cru pouvoir se dispenser de parler de la question du jour. « Si, disent-ils, pour se conformer aux décisions des congrès fédéraux des amicales, ils réclament le droit commun en matière d'association, ce n'est pas dans un but de désagrégation nationale ou d'acclimatation des méthodes violentes. Mais ils ne comprennent pas que, dans le pays de la Déclaration des droits de l'homme, on les considère comme des citoyens diminués. Issus du peuple, éducateurs de ses enfans, voulant adapter l'enseignement à ses besoins, ils ne sauraient rester en dehors du grand mouvement d'émancipation politique et économique qui entraîne dans l'association tous ceux qui produisent et qui travaillent. » Au milieu de cette phraséologie, où est le point im-

portant? Il est dans la confusion établie entre le droit de se syndiquer et le droit de s'associer, d'où il ressort que, si les amicales se contentent provisoirement d'exercer le second, c'est dans l'espoir d'arriver par là à exercer bientôt le premier, en convertissant l'un dans l'autre. Confusion, disons-nous? Que signifient, en effet, ces phrases déclamatoires où les instituteurrs se déclarent des « citoyens diminués » et, après avoir invoqué les Droits de l'homme, revendiquent pour eux l'exercice du droit commun en matière d'association? Ce droit commun, personne ne le leur conteste; ils en jouissent aussi largement que qui que ce soit et l'existence même des amicales en est la preuve. Les amicales sont, en effet, des associations; le gouvernement les a respectées, il ne leur a nullement ordonné de se dissoudre, son injonction ne s'est adressée qu'aux syndicats. Or les syndicats proviennent de l'exercice, non pas du droit commun, mais d'un droit exceptionnel qui a été accordé, en 1884, aux ouvriers et aux patrons seuls. Le syndicat est en dehors du droit commun; le droit commun, c'est l'association. Les instituteurs le savent bien, mais ils font exprès de confondre et, toutes les fois qu'ils parlent du droit commun et du droit d'association pour en revendiquer le bénéfice, il faut entendre le droit au syndicat. Eh bien! ce droit, le gouvernement le leur refuse : toute la question est là. Depuis quelques années, ils ont cherché, sournoisement et par toute sorte de roueries, à passer du droit commun au droit particulier, de l'association au syndicat; on a été faible envers eux; on a protesté pour la forme, mais on les a laissés faire; ils se sont enhardis peu à peu, et le moment est venu où ils ont cru pouvoir, avec hardiesse et sans danger, rattacher leurs syndicats illégaux à des organisations purement révolutionnaires. Soit qu'ils aient mal choisi leur heure, soit que le saut ait été trop fort, le gouvernement les a arrêtés. Dans leur étonnement, dans leur irritation, ils ont laissé échapper tout leur secret. Nous le connaissons aujourd'hui : les amicales elles-mêmes, malgré leur modération relative, l'ont imprudemment trahi. Leur manifeste se termine par un blâme formel de la dissolution des syndicats. Nous le croyons bien : si cette dissolution n'avait pas été ordonnée, ils se seraient peu à peu convertis en syndicats et ils auraient suivi la même route que leurs devanciers, jusqu'à la dernière étape qui est la Confédération générale du Travail. Voilà ce que nous avons aperçu à la lumière de ces derniers incidens. Ici encore, une préoccupation de justice nous amène à dire qu'il ne faut pas confondre tous les instituteurs avec les meneurs de leurs syndicats, ou même de leurs amicales. Beaucoup d'entre eux se sont

associés ou syndiqués par entraînement, par esprit d'imitation, par passivité et dans l'obscur espoir qu'il en sortirait pour eux quelque bien. Leur ignorance était leur excuse : ils n'en auraient plus désormais, car ils sont avertis. En cela surtout, l'acte du gouvernement a été bienfaisant. C'est rendre service aux bons instituteurs, qui sont sans nul doute la majorité, que de les soustraire aux suggestions de leurs syndicats en les supprimant, de leurs amicales en les redressant, enfin de leurs fédérations qui, se rendant solidaires l'une de l'autre, finissent par être animées du même esprit.

Partisan de la liberté de l'enseignement, qui nous paraît plus que jamais nécessaire, nous avons toujours défendu l'école laïque, mais nous demandons qu'elle nous y aide. M. Guist'hau n'a pas seulement parlé de ceux qui l'attaquent, il a parlé aussi de ceux qui la compromettent. Contre les premiers, la défense est relativement facile ; elle l'est moins contre les seconds. Fait remarquable : dans le manifeste des amicales, il n'est pas une seule fois question des intérêts professionnels des instituteurs et des améliorations de situation qu'ils peuvent désirer ; c'est pourtant à les faire valoir que leurs associations devraient servir. M. Guist'hau a cru les apaiser en leur promettant une série de réformes qui coûteront 40 millions de plus, tous les ans, au contribuable : l'effet produit semble avoir été insignifiant. Les instituteurs veulent cela sans doute, et même avec des augmentations qu'ils annoncent l'intention de fixer eux-mêmes. Mais ils veulent encore autre chose et nous avons dit quoi : ils veulent former une corporation dont ils établiront seuls les règles et dont seuls ils seront les maîtres. Si nous pouvions, ce qu'à Dieu ne plaise ! leur passer ce point, il en est un autre sur lequel nous resterions intraitables, à savoir l'enseignement qu'ils donnent. On vient de voir ce qu'il est, ou plutôt ce qu'il serait sous peu, si le corps enseignant ne dépendait plus de personne. Le gouvernement aura beaucoup à faire, plus sans doute qu'il n'avait prévu au début de son entreprise. Des nécessités nouvelles lui ont apparu. Pour y pourvoir, il a une grande force, mais à la condition d'en user. S'il n'use pas de cette force, s'il hésite et s'il faiblit dans son emploi, si les fédérations d'instituteurs ont l'impression qu'ils l'ont fait reculer et céder, il vaudrait encore mieux qu'il n'eût rien fait du tout.

Le gouvernement a décidé de concentrer nos forces navales dans la Méditerranée : nous y avions déjà deux escadres, nous y en aurons une troisième, qui était à Brest et qui est composée de vieux vaisseaux

sans grande valeur militaire. Cette mesure, bien que ce ne soit pas la première fois qu'elle ait été prise, a produit une impression très disproportionnée avec son objet: elle a fait couler des torrens d'encre dans le monde entier, mais plus particulièrement en Allemagne où on l'a très artificiellement rattachée à des intentions dont nous ne nous étions certainement pas doutés, mais qu'on nous a obligeamment prêtées. Après un jour ou deux de réflexion, la presse allemande s'est aperçue, ou a cru s'apercevoir du parti qu'elle pouvait tirer de l'opération et elle a déclaré tout net qu'il y avait là de notre part une provocation à l'adresse de l'Italie. Si celle-ci ne sentait pas l'offense, c'est qu'elle avait un médiocre souci de sa dignité. Nous devons dire tout de suite que l'Italie n'a pas senti l'offense. Quelques-uns de ses journaux ont bien semblé être un moment impressionnés par le grand déploiement d'intérêt que la presse allemande témoignait à leur pays, mais ils se sont rassurés assez vite, et tout porte à croire que, de la campagne allemande, il ne résultera ni bien ni mal. Ce sera un coup d'épée dans l'eau.

Quel but a eu le gouvernement de la République en procédant à cette nouvelle distribution de nos forces? Il a pensé sans doute qu'il fallait, dès le temps de paix, adopter les dispositions qui seraient les meilleures en temps de guerre. Si la guerre éclatait dans les mers du Nord, ce n'est pas contre l'Angleterre qu'elle aurait lieu, mais contre l'Allemagne et nos vieux bateaux ne nous serviraient à rien contre la flotte allemande qui est toute neuve; ils n'y trouveraient pas leurs équivalens à combattre, et n'auraient qu'à se réfugier au plus profond de nos ports. Dans la Méditerranée, il n'en serait pas de même; malgré leur âge, nos vaisseaux pourraient y être utilisés ; ils y en trouveraient d'autres avec lesquels ils pourraient avoir affaire ; c'est probablement pour cela qu'on les y a envoyés. A ce motif un autre vient s'ajouter : en cas de guerre, nous aurons un intérêt primordial à maintenir nos relations avec le Nord de l'Afrique. L'Algérie, la Tunisie, le Maroc tiendront une place importante dans nos préoccupations, et rien ne serait plus imprudent de notre part que de ne pas entretenir avec eux des communications tout à fait sûres. Les pays arabes sont actuellement, dans un état de fermentation que l'expédition italienne en Tripolitaine n'a pas diminué, on le pense bien, et c'est surtout en ce sens que nous avons pu penser à l'Italie dans les mesures que nous avons prises : il ne lui importe guère moins qu'à nous que le monde arabe soit tenu en respect dans un moment où il pourrait prendre feu tout entier. Qu'on ne s'y trompe pas, en effet : la

politique que l'Italie et nous suivons en Afrique a rapproché nos intérêts et les a rendus solidaires : nous sommes plus obligés que jamais, — et c'est une obligation qui ne nous coûte rien, — de maintenir en parfait accord les deux pays. La France et l'Italie peuvent en effet se faire mutuellement beaucoup de bien en restant unies, mais encore plus de mal si elles se divisaient. Peut-être en a-t-on le sentiment en Allemagne et a-t-on voulu soulever entre l'Italie et nous des susceptibilités irritantes pour faire oublier à Rome des intérêts beaucoup plus sérieux. Le journal *Le Temps*, que la presse allemande avait accusé très légèrement d'avoir, ainsi que le *Journal des Débats*, écrit des articles menaçans pour l'Italie, a répondu par un article de bonne guerre dans lequel il a montré, avec des textes à l'appui, que l'Allemagne avait toujours refusé d'étendre à la Méditerranée ce que nous appellerons, si l'on veut, les bienfaits de la Triple-Alliance. Celle-ci ne s'applique qu'aux intérêts continentaux. Quant à ceux qu'elle a dans la Méditerranée, l'Allemagne ne s'en souciant pas, l'Italie a été laissée libre de les garantir comme elle voudrait et naturellement elle s'est tournée pour cela du côté de Paris et de Londres : elle y a trouvé un meilleur accueil qu'à Berlin et, nous pouvons le dire, une bonne volonté plus efficace. Sa situation est quelque peu paradoxale entre son alliance territoriale et ses ententes maritimes. Si la guerre éclatait, quel est l'intérêt qui l'emporterait ? Il est difficile de le dire, cela dépendrait sans doute du moment. S'en est-on préoccupé en Allemagne ? Le fait est d'autant plus probable que l'alliance doit être prochainement renouvelée. Y est-on disposé à faire ce à quoi on s'était refusé jusqu'à présent et à englober la Méditerranée dans les obligations que comporte l'alliance ? C'est possible, et cela expliquerait en partie la sortie véhémente que la presse allemande vient de faire contre nous en vue d'alarmer et indigner l'Italie contre nos dispositions navales, pourtant si innocentes. Mais, qu'on le veuille ou non, la contradiction entre les intérêts continentaux et les intérêts méditerranéens de l'Italie subsistera et, quoi qu'on puisse penser des premiers, il est certain que les seconds peuvent être plus effectivement garantis par l'Angleterre et par la France que par toute autre puissance. En cas de guerre, la flotte allemande, toute forte qu'elle est, aura assez à faire dans les mers du Nord. Est-ce encore pour cela que la presse allemande a reproché à la France de vouloir détourner l'Italie de la Triple Alliance pour l'entraîner dans la Triple Entente ? Peut-être : mais nous n'avons eu aucun dessein de ce genre et, si nous avions formé celui-là, nous n'aurions pas cru le servir en offensant l'Italie dans la Méditerranée.

Les allégations de la presse allemande se détruisent l'une l'autre.

Enfin un dernier motif qui explique la mauvaise humeur de la presse allemande est l'impression que la nouvelle distribution de nos forces maritimes lui a donnée de notre intimité plus étroite avec l'Angleterre. Si nous avons cru pouvoir sans inconvéniens amener notre troisième escadre dans la Méditerranée, c'est, dit-elle, parce que nous comptons sur l'Angleterre pour veiller sur nos intérêts au Nord, et si l'Angleterre a ramené la plus grande partie de ses propres forces au Nord, c'est parce qu'elle compte sur nous pour veiller sur ses intérêts au Sud. Tous ces mouvemens n'ont pas pu se faire sans que les deux pays se soient mis d'accord en vue de certaines éventualités. Rien, en effet, n'est plus vraisemblable. Ni l'Angleterre n'a renoncé à défendre elle-même ses intérêts dans la Méditerranée, ni la France à défendre les siens dans les mers du Nord ; aucune grande puissance ne peut consentir à de pareilles abdications partielles ; aucune toutefois n'est aujourd'hui assez grande pour se confiner dans l'isolement et pour y trouver de la sécurité. Il ne faut donc rien exagérer ; les thèses trop absolues sont certainement inexactes ; mais que les mouvemens maritimes de ces derniers temps aient été le résultat d'une entente, personne n'en doute. Une telle entente ne peut être que provisoire. Dans quelques années, le développement des forces maritimes de la Triple-Alliance exigera d'autres dispositions. Nous procéderons nous-mêmes à des constructions navales correspondant à celles des autres. Il le faudra bien : ces folles dépenses sont indispensables. Ce n'est du moins pas nous qui en avons donné l'exemple et, si nous le suivons, c'est que nous y sommes impérieusement obligés.

Nous lisions, ces jours-ci, dans les journaux le compte rendu d'une conversation du roi de Montenegro. Il disait que, par considération pour les intérêts de la Russie qu'il faisait passer même avant les siens, il renonçait à la guerre, mais que la paix coûtait plus cher qu'elle. Peut-être avait-il raison, la paix coûte de plus en plus cher : elle vaut pourtant mieux que la guerre, et, quand les intérêts vitaux et l'honneur du pays le permettent, on ne saurait faire de trop grands sacrifices pour la conserver.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LES SABLES MOUVANS

DEUXIÈME PARTIE (2)

IV

— Brigitte, fit Marcelle en ouvrant la porte de la cuisine, habillez-vous pour me conduire chez Mlle Darche.

— Parlez poliment, au moins, bougonna la vieille femme.

— J'ai dit ce qu'il fallait dire, déclara la fillette, impertinente.

Et elle revint mettre son chapeau devant l'armoire à glace de sa mère, où elle resta à se contempler jusqu'au moment où Brigitte vint la chercher. Elle avait maintenant dix ans et demi. Une frange de cheveux blonds cuivrés lui cachait le front, ses yeux verts étaient sérieux comme ceux d'une femme, et elle aurait paru vieillotte sans les deux fossettes enfantines qui se creusaient dans la chair tendre et rose de sa joue, de chaque côté de la bouche. Elle se trouvait jolie. Elle l'était, avec un certain air inquiet et triste. Le jeudi et le dimanche, n'allant pas au cours, elle s'ennuyait. Alors sa mère, qui travaillait à un portrait, l'envoyait soit au magasin des Dodelaud, soit chez Nelly Darche, qui habitait à présent un riche appartement de l'avenue Kléber. L'artiste quoique fort occupée, maintenant que les commandes officielles consacraient son talent bizarre, trouvait toujours du temps pour recevoir et cajoler la petite fille. Elle

(1) *Copyright by* Colette Yver. 1912.
(2) Voyez la *Revue* du 1er octobre.

la comblait de friandises, la promenait, lui achetait des robes élégantes, des chapeaux de cinquante francs; et quand Mme Fontœuvre se fâchait, menaçait de ne plus lui confier Marcelle, son visage s'épouvantait, derrière son lorgnon perlaient des larmes, et elle murmurait d'un ton qui touchait la mère :

— Vous ne feriez pas cela, ma petite Fontœuvre !

D'ailleurs, avec la simplicité des artistes, Jenny Fontœuvre en venait à trouver commode d'être exonérée de ces frais de toilette. La fortune des Fontœuvre n'avait pas suivi la même voie que celle de la grande Darche. L'année passée, Jenny n'avait pas vendu cinq toiles. Sans les leçons que donnait son mari, c'eût été la misère: même, elle avait de nouveau quelques dettes, et elle attendait impatiemment le retour du jeune ménage Houchemagne, sûre que Jeanne ne refuserait pas de la tirer d'embarras.

Nicolas Houchemagne avait épousé Jeanne de Cléden dans l'austère petite église de Sibiril, trois mois après leurs étranges fiançailles du Louvre. Puis, ayant passé de longues semaines dans le château féodal du beau-père, ils étaient partis pour cette Italie après laquelle, depuis sa jeunesse, Nicolas avait toujours soupiré, sans que sa pauvreté lui eût jamais permis de réaliser son rêve. Et là-bas, il avait trouvé une si pleine satisfaction de tous ses désirs d'artiste, que, depuis dix-huit mois, ils y étaient demeurés tous deux, extasiés, ivres de beauté, écrivant des lettres exaltées, allant d'un hôtel à l'autre, insoucieux de bâtir enfin leur foyer, se suffisant l'un à l'autre, se créant partout leur cher isolement. On était curieux de les voir revenir, de savoir comment s'aimaient ces deux beaux êtres, de connaître quel effet aurait, sur le talent d'Houchemagne, l'influence d'une inspiratrice comme Jeanne, d'autant qu'il se flattait de n'avoir pas, depuis deux ans, touché un pinceau, de rester oisif, contemplatif.

Pierre Fontœuvre, souriant dans sa barbe noire, disait à sa femme :

— Ce sacré Houchemagne! Veux-tu le parier? maintenant qu'il est riche, il ne fichera plus un coup de brosse !

Mais Jenny, bien plus fine, et qui avait mieux compris le tempérament de Nicolas, répondait :

— Laisse faire. Il travaille avec ses yeux. Il ne perd pas son temps. Je l'attends au retour.

Ce jour là, un jour d'octobre, Brigitte, pressée, déposa Marcelle dans l'ascenseur chez Mlle Darche et reprit l'autobus. La petite fille monta seule, sonna comme une grande personne, marcha droit à l'atelier de son amie et en ouvrit la porte.

Dans une chaude lumière blanche, éclatante, un enfant nu, gracieux, aux bras levés, au mouvement vif, aux jambes d'un galbe fin, dressait sa chair blonde. Il posait ainsi sur un tabouret haut, devant Nelly Darche, qui peignait, habillée d'une blouse en percale rouge. Un tapis épais, dont le dessin et la couleur rappelaient ceux de la plume de paon, feutrait les pas. Aux murailles lambrissées de blanc, les toiles rutilantes de l'artiste mettaient leurs taches disparates. Des meubles aux formes étranges, pris à tous les pays, à toutes les époques, garnissaient la grande pièce.

La petite fille s'arrêta net, les yeux rivés à cette nudité qui l'offusquait, l'étonnait, la stupéfiait ; puis son regard erra, fuyant celui de Mlle Darche, qui s'écriait :

— Comment, Marcelle ; c'est toi, ma chérie ! tu as bien fait d'entrer, va. Tu vas t'asseoir bien sagement pendant une petite demi-heure, puis je serai à toi.

Et elle continua à jeter de larges touches roses sur la toile, pendant que la fillette restait figée sur le seuil sans dire un mot, sans faire un pas.

— Avance et ferme la porte, lui jeta encore vivement son amie, ou le modèle va s'enrhumer. Crois-tu qu'il ait chaud dans cet appareil ? Si tu étais à sa place, nous verrions bien...

Marcelle ne répondit rien, n'eut pas un sourire. Elle était cramoisie et, très grave, ferma la porte ; puis alla s'asseoir sur un escabeau du temps de Charlemagne, tournant ainsi le dos à Nelly.

Au premier signe de lassitude que donna le petit modèle, l'artiste le congédia. Il bondit à terre ; ses pieds nus firent un bruit mou sur le tapis ; en deux sauts, ses longues jambes grêles de petit dieu sylvestre eurent gagné le coin où gisaient ses habits. Marcelle eut un regard involontaire de ce côté ; elle vit une échine ployée, dorée et maigre, où les vertèbres et les omoplates faisaient saillie ; le corps prenait appui sur un seul pied dont on apercevait la cheville fine, l'autre jambe balançait en l'air, le genou dessinant un angle, tandis que, d'une chaussette ployée en bonnet, l'enfant se coiffait les orteils.

La petite fille, les lèvres serrées de mépris, détourna la tête.

Maintenant Mlle Darche arrivait dans sa blouse rouge, la prenait dans ses bras, baisait ses cheveux avec une tendresse étourdie de vieille fille qui n'aurait jamais aimé. Puis elle sonna pour commander qu'on allât chercher des gâteaux, des fruits confits. Quand le modèle réhabillé fut parti, elle emmena Marcelle dans sa chambre qui était une grande pièce empire, meublée avec un luxe d'impératrice. Marcelle l'admirait pour les lourdes chimères de bronze doré qui ornaient le lit, les fauteuils, la psyché. Elle se mit à les caresser comme des bêtes vivantes pendant que, devant la glace, Mlle Darche défaisait ses cheveux pour les arranger avec un mélange de coquetterie et de vivacité masculine. Elle y mêla des rubans d'or. Avec sa grande bouche si expressive, ses dents éclatantes, ses yeux vacillans de myope, elle avait un attrait excessif d'originalité, de bonne humeur, de passion.

— Ma chérie, si je ne peux te reconduire, à cause de mon ami, le petit peintre qui va venir tout à l'heure, la femme de chambre te remettra quai Malaquais, ce soir.

Elle avait à peine dit cela qu'on frappa, et comme elle demandait qui était là, un tout jeune homme entra sans plus de préambule. Il ne paraissait pas vingt-cinq ans, avait le visage rond et rasé, le teint mat, les yeux ardens. Il s'arrêta stupéfait, consterné même, en voyant Marcelle. Mais la grande Darche présenta l'enfant.

— Vous savez, Fabien, c'est cette petite amie dont je vous ai parlé, la fille des Fontœuvre; elle est venue goûter avec nous. Passons-nous à la salle à manger?

Elle le prit par la main, câlinement, en poussant Marcelle devant eux. Sous le linteau de la porte, ils s'embrassèrent furtivement. La table était servie; une copieuse argenterie et des petits bouquets de roses dans des vases de cristal, la garnissaient. Nelly Darche fit asseoir le jeune homme en face d'elle, et Marcelle à ses côtés. Pendant un long silence les artistes s'entre-regardèrent en s'adressant de petits sourires. Enfin on s'attaqua aux fruits confits.

Marcelle demeurait perplexe. Elle comprenait très bien qu'il y avait là une histoire d'amour. Mais alors, le médecin d'autrefois, celui qu'elle avait surnommé, au grand bonheur de sa mère, le demi-mari de Mlle Darche, que devenait-il en tout cela?

Comme elle paraissait absorbée dans la délectation, le petit peintre, allongeant le bras insidieusement, piqua à la dérobée, dans l'assiette de Mlle Darche, une cerise rouge à demi croquée qui venait de tomber des lèvres de la jeune femme, et il s'en régala, lançant à celle-ci des regards malicieux. Mais il se trompait bien s'il se figurait que Marcelle n'avait rien vu. Elle n'avait rien perdu de cet enfantillage amoureux qui la choqua comme une inconvenance. Elle était indignée contre Nelly; c'était une grosse colère d'enfant scandalisée qui lui serrait la gorge, l'empêchait de boire, la rendait muette et farouche. Les deux amans ne s'en doutaient même pas; et c'était bien ce qui l'oppressait encore davantage.

Dès cinq heures, elle demanda qu'on la reconduisît chez elle.

Cependant, au dîner, le père et la mère interrogèrent la fillette sur l'emploi de sa journée, et elle qui s'était juré de garder un silence farouche, faiblit et raconta ce qu'elle avait vu. D'abord, quand elle était entrée dans l'atelier, Mlle Darche copiait un modèle tout nu ; et puis après, un petit peintre était arrivé, celui qu'on attendait, celui à cause de qui l'on n'osait pas sortir. Alors Mlle Darche était devenue toute drôle, riant sans cesse, le prenant par la main, lui murmurant des choses, tout bas ; puis, en passant une porte, il l'avait embrassée. Il n'y eut que l'épisode de la cerise que Marcelle jugea trop sot pour le rapporter.

Très intéressée, la petite Fontœuvre, les yeux brillans, écoutait. De temps en temps, se tournant vers son mari, elle lui disait avec un clignement des paupières :

— Tu vois, tu vois, c'est bien le bruit qui court...

Mais voilà que Marcelle les embarrassa fort en déclarant, pour finir, qu'elle ne retournerait plus chez son amie. Toutes ces histoires l'agaçaient. Elle aimait bien aller avenue Kléber quand Nelly était seule, autrefois. Maintenant qu'elle rencontrerait le petit peintre, ce serait bien différent. D'abord, ça ne lui plaisait plus.

Elle finit par dire :

— Je trouve tout cela bête et vilain.

Encore une fois, les parens voyaient se dresser devant eux un problème d'éducation qu'il s'agissait de résoudre. Ils en causèrent le soir.

— Tu as vu le beau sens moral de cette petite, remarqua

d'abord Fontœuvre ; elle a senti quelque chose de suspect dans cette maison, elle n'y veut plus retourner.

— Oui, repartit Jenny, mais je ne peux pas rompre avec cette pauvre Darche pour une lubie de Marcelle. D'abord, après toutes ses gentillesses, ce serait de l'ingratitude noire. Elle adore la petite ; je lui causerais là un chagrin affreux. Ce serait méchant, méchant.

— Cependant, reprit Pierre, les aventures de cœur de Mlle Darche sont si multiples, si complexes, et elle les étale avec tant de simplicité, que Marcelle peut prendre là une étrange conception de la vie.

— Bah ! Nelly n'est-elle pas libre d'elle-même ? C'est une excellente nature, incapable d'une mauvaise action. Elle ne voit dans l'existence que son art et l'amour : qui pourrait lui jeter la pierre ? Quand Marcelle sera plus grande, je lui parlerai sérieusement, lui montrant quelles sont les qualités de son amie et où sont ses torts.

— Oui, mais comment démontreras-tu ses torts ? Tu blâmeras sa conduite amoureuse ? L'amour est donc un vice hors du mariage, comme dirait ta mère ? Il faut donc passer devant le maire et devant le curé pour rendre honorables le même sentiment, les mêmes gestes, les mêmes actes qui sont déshonorans sans leur intervention. Mais ni toi ni moi ne croyons plus au pouvoir mystérieux de l'un ; quant à l'autre, il faudrait être un fameux primaire pour reconnaître sa sanction morale dans l'union civile qu'un tribunal peut délier en six mois. Alors, il ne restera plus à invoquer que l'hypocrisie de conventions sociales, et cela, c'est vraiment trop creux pour nous. Ce n'est pas avec de tels principes que nous élèverons Marcelle.

— Je suis de ton avis, répondit la petite Fontœuvre ; aimer, je n'y vois pas malice.

— Cependant, dit le père, aimer trente-six fois comme Darche !...

— Mais au fait, recommença Jenny Fontœuvre après un temps de réflexion profonde, pourquoi l'amour, licite une fois, serait-il prohibé au delà de ce chiffre quand, d'un commun et loyal accord, les amans se seront désunis ? Dans le cas de Nelly, par exemple, qui, sans engagement, ne répond d'elle devant personne, pourquoi une succession d'amans serait-elle abominable ?

— Je vais t'expliquer : le monde dans ses préjugés, et nous-mêmes, nous obéissons à des habitudes séculaires qui furent imprimées à la société pour sauvegarder le bon ordre en général, et le droit des enfans en particulier. Il y eut des lois pour que la mère n'appartînt qu'à un seul homme : le père de ses enfans.

— Mais alors, le divorce et le remariage! s'écria la petite Fontœuvre.

Ils se mirent à rire ensemble de se surprendre à discuter si gravement, d'autant qu'ils finissaient par trouver la question insoluble.

— Il n'y a pas de vérité en morale, dit Fontœuvre.

— Mais qu'enseigner à Marcelle en tout cela? reprenait la mère.

— Eh! ma chérie, c'est une question de doigté : nous ferons ressortir que la dignité d'une femme consiste, quand elle se donne, à se donner pour toujours.

— Et rien que dans le mariage?

— Ah! ça, c'est à voir. Pourquoi lui enseigner le contraire de ce que nous pensons, lui transmettre des préjugés?

— Mais si, à dix-huit ans, Marcelle prenait un amant, que dirions-nous?

Et ils restèrent longtemps silencieux, les yeux fixés sur la lampe, comme s'ils cherchaient une autre lumière qui pût éclairer leur dilemme.

V

Ce fut au mois de décembre que les Houchemagne revinrent enfin d'Italie. Ils arrivaient par le « Côte d'azur » du soir. Les Fontœuvre les attendaient sur le quai de la gare de Lyon, avec une émotion curieuse. La première vision qu'ils en eurent, quand le train entra bruyamment en gare, fut rapide, mais précise. Au fond d'un wagon-salon très éclairé, Jeanne se tenait debout, dans un long vêtement de fourrure blonde, plus belle que jamais, vraiment divine de douceur, de fraîcheur, d'éclat, et Nicolas, épanoui de bonheur tranquille, le visage reposé comme ces portraits du Titien auxquels il ressemblait, de toute sa haute stature dominait sa femme.

— Les voilà, cria Marcelle, les voilà; je les ai vus : ils sont là!

Déjà ils ouvraient la portière, descendaient. Après les effusions, Jenny déclara qu'ils souperaient quai Malaquais avant d'aller à l'hôtel. En effet, ils n'avaient pas encore d'appartement, et, comme l'expliqua Houchemagne dans la voiture qui les emportait chez les Fontœuvre, s'ils revenaient à ce Paris noir et pluvieux, au moment où commence là-bas la saison délicieuse, c'était justement pour s'installer, prendre leurs aises, avant que lui pût se mettre au travail en vue du Salon.

— Mais il vous restera à peine deux mois, s'écria Jenny.

— Non, repartit Nicolas, quatorze, car je veux dire le Salon de l'année suivante.

Il parlait beaucoup, avec une simplicité de collégien qui veut remordre à la besogne après de longues vacances. Jeanne était devenue silencieuse avec un sourire mystique, des yeux d'extase, semblable aux créatures des tableaux spiritualistes peints par son mari. Elle était en face de lui dans la voiture, elle l'écoutait, et à chaque instant le regardait ; elle regardait aussi Pierre Fontœuvre et Jenny comme pour saisir sur leurs traits l'impression produite par son cher Nicolas. S'il se taisait, elle trouvait que son silence même ne ressemblait pas à celui des autres, à cause sans doute de la nature des pensées dont elle le savait peuplé. Et ce qui les eût rendus ridicules s'il s'était agi d'époux mal assortis, d'êtres ordinaires, chez lesquels cette béate complaisance eût été du même ordre que les ivresses sensuelles, éphémère comme elles, ennoblissait au contraire ce ménage d'exception. Jeanne et Nicolas étaient parfaitement dignes l'un de l'autre ; et les sources de son admiration, la jeune femme les trouvait, réelles, dans une longue connaissance de son demi-dieu.

D'ailleurs, cette admiration était réciproque. Quand Nicolas cessait de parler, lui aussi regardait Jeanne ; il la contemplait comme un enfant qu'on voit grandir, se développer, se transformer chaque jour. Il l'entourait de soins, lui donnait la main de peur qu'elle ne buttât au trottoir, portait jusqu'à son réticule, et l'on aurait dit qu'en montant les cinq étages des Fontœuvre, il fût hanté du désir de la soulever dans ses bras, tant il l'observait, inquiet de cette ascension fatigante.

Les deux jeunes femmes se retirèrent aussitôt dans la chambre de Jenny, où Jeanne, en refaisant sommairement sa toilette, parla de Nicolas. Ah ! qu'elle était heureuse ! Si Jenny

savait ! L'âme de Nicolas était comme un jardin splendide et infini où elle découvrait chaque jour quelque chose d'inconnu. Aussi chaque jour le chérissait-elle davantage. Et en même temps qu'elle le considérait comme un maître, elle voyait en lui comme son enfant. Oui, un grand enfant ignorant de la vie, qu'il fallait conduire, guider sans cesse. En Italie, dans les hôtels, il n'aurait pas demandé une bougie, pas vérifié une addition exorbitante, pas même distingué une mauvaise auberge et une maison convenable. Et c'étaient des porte-monnaie égarés, des chèques brûlés avec de vieilles lettres, un désintéressement de l'argent, lié au désintéressement des commodités qu'il procure. Si bien qu'elle, Jeanne, devait penser à tout, pourvoir à tout. Ce rôle ne lui convenait guère, car elle n'était pas beaucoup mieux douée que Nicolas sous le rapport du sens pratique. Seulement, pour l'homme qu'on aime, qu'est-ce qu'on n'entreprendrait pas ! N'était-ce pas à elle de supprimer dans la vie du grand artiste toute cause de trouble, d'inquiétude ou d'ennui ? n'était-ce pas à elle de lui aplanir le chemin puisque, avec sa sensibilité sans mesure, Nicolas ne pouvait travailler que dans un calme parfait ? Maintenant, il allait falloir organiser leur maison. Ah ! ces soucis matériels, l'obligation de songer à tout depuis les meubles essentiels jusqu'à la dernière casserole !

Et en soupirant, elle ajoutait :

— Tu m'aideras, dis, Jenny ?

Resté seul avec Fontœuvre, Nicolas, lui, parlait de Jeanne, de ses perfections, de son dévouement.

— Depuis deux ans que je suis en adoration devant elle, disait-il, elle m'émerveille chaque jour davantage par la qualité de ses pensées, de son goût, de son cœur. Son âme a la même beauté que son visage. Elle a transformé la mienne, elle a donné une signification à mon art qui se cherchait : oui, Fontœuvre, depuis deux ans que je n'ai pas travaillé, j'ai plus progressé dans mon métier qu'en dix ans d'études. Les yeux de cette femme m'ont appris à voir, son intelligence à comprendre : avant de la connaître, véritablement je n'étais qu'un apprenti.

A ce mot-là, une portière se leva. Jeanne et Jenny parurent. L'admirable beauté de la voyageuse, maintenant nu-tête, le col long et dégagé, éclatait à la lumière. Son premier coup d'œil, en entrant, avait cherché Nicolas, Nicolas pour qui elle avait

choisi sa robe, sa coiffure, à qui son premier sourire appartenait toujours, partout où elle le rencontrait. Et lui semblait aussi se repaître de sa vue, de ses lignes, de ses mouvemens, de ses couleurs, comme si l'amour était pour lui une expérience profonde, continue, absolue de la Beauté.

A table, on discuta la question des appartemens, et Jeanne ne prit la parole que pour parler de l'atelier. L'atelier devrait être tourné au levant, carré, vitré par le plafond et par un côté. Jenny pensait aux chambres, au salon, à la cuisine ; Fontœuvre vantait la rive droite, les quartiers neufs, les avenues aérées, mais Jeanne revenait toujours à l'atelier. Il ne lui faudrait pas moins de cinq mètres de haut ; on tendrait un velum mobile sous le vitrage supérieur, et il était loisible de voir que tout le reste lui importait peu, qu'elle aurait couché dans une cave, qu'elle serait allée loger au bout du monde, pour que Nicolas eût l'atelier digne de son génie.

Quand les Houchemagne furent partis, Jenny ne put s'empêcher de remarquer tout haut :

— Est-elle amoureuse, cette Jeanne !

— Lui, c'est bien autre chose encore, déclara Pierre en vrai riverain de la Garonne. Il m'a fait des confidences tout à l'heure. Ah ! la petite cousine, elle s'y entend à prendre un homme...

Dès la semaine suivante, on se mit à la recherche d'un appartement pour les Houchemagne. Ce fut une véritable expédition à laquelle on associa tous les amis. Nugues, qui, par la pluie battante, était réduit à l'oisiveté, dans l'impossibilité de travailler dehors, fut mis en campagne, sans façon, par Mme Fontœuvre qui lui imposa un itinéraire à parcourir. Addeghem lui-même, à qui l'on contait l'incapacité de Nicolas et l'embarras de sa charmante femme, déclara qu'il se flattait de leur dénicher, dans son vieux Paris, un coin idéal, assorti au talent d'Houchemagne. Jenny Fontœuvre alla questionner Juliette Angeloup, qui connaissait tous les ateliers de la ville, et comme désormais les pauvres mains enflées de rhumatismes se refusaient à peindre, et que l'ennui dévorait la vieille artiste, l'envie la prit de se mettre en quête, elle aussi, d'un logis pour ce bon garçon d'Houchemagne. A présent, tous les soirs à six heures, elle arrivait chez les Fontœuvre, essoufflée, haletante, et c'était alors des conciliabules interminables entre elle, Jenny, Nugues, Addeghem, et même parfois Nelly Darche qui, toujours prête à

rendre service, faisait elle aussi sa tournée de midi à une heure, avant de commencer sa séance. Et l'on entendait toujours les mêmes phrases : « Huit pièces, l'électricité, ascenseur : les chambres sur la rue. Un balcon au coin du boulevard : un jour merveilleux ; atelier superbe. » Chacun se vantait d'avoir découvert le Pérou et, pour faire valoir le sien, décriait les appartemens visités par les autres.

Et pendant qu'on s'agitait ainsi à leur sujet, tranquilles dans le petit hôtel provincial qu'ils s'étaient choisi à Vaugirard, Jeanne et Nicolas ne sortaient de leur retraite que pour courir les musées qu'ils voulaient revoir ensemble. Ils eurent de longues séances au Louvre, restant des heures dans la même galerie, devant le même tableau. Jeanne avait, en présence d'un chef-d'œuvre, des sensations plus complexes que Nicolas, et elle les traduisait d'une phrase concise, qui les faisait couler dans l'âme de son mari ; celui-ci en frissonnait parfois jusqu'aux os. Ils épuisaient la contemplation, s'excitaient à la vibration intense, et rentraient le soir brisés de fatigue. Ce fut ensuite au musée Gustave Moreau qu'ils passèrent leurs journées. Là, il n'y avait jamais personne. Alors, il leur semblait entrer dans les compositions géantes, passer sous les arceaux et les colonnes des architectures féeriques, s'en aller au delà des murs, dans les pays immenses et chimériques où le grand peintre vivait en travaillant. Tout frémissans ils pénétrèrent ainsi dans le sombre atrium où Salomé danse nue, une tiare ornée de gemmes sur la tête, pendant que le chef de Jean-Baptiste, dégouttant de sang, s'évoque dans un nimbe ; ils visitèrent le paysage infernal où le douloureux Prométhée, *Ecce Homo* lamentable, est attaché à des rochers sauvages, et le bois légendaire où des chevaliers insexués se divertissent d'une licorne. Et le monde de l'imagination s'accroissait en eux comme un continent dont ils n'auraient d'abord connu que le rivage.

Jeanne demandait parfois, en serrant le bras de Nicolas :

— Et l'appartement ?...

— Mais puisque les amis s'en occupent.

Un jour, en sortant du musée Gustave Moreau, ils eurent l'idée de grimper jusqu'à Montmartre pour revoir Blanche Arnaud et miss Spring dans leur misérable atelier de la rue d'Anvers. Ils les trouvèrent occupées à laver leurs brosses dans un bol d'essence. En reconnaissant le jeune ménage, les deux

vieilles filles s'illuminèrent de joie, de fierté. La poitrine large de Blanche Arnaud avait fait craquer sous les bras la blouse blanche, maculée de vermillon et de bleu de cobalt; elle s'excusait, s'empressait à chercher des sièges; et miss Spring :

— Oh! *dear!* M. et Mme Houchemagne! Mais cette fois bien mariés, hein? je ne fais pas une faute comme j'avais fait, hein?

— Oh! oui, bien mariés, disait Jeanne qui lui serrait les mains en souriant à sa laideur où les yeux délicieux, au bleu flétri, mettaient un si grand charme; et c'est vous, miss Spring, qui nous avez mariés la première!

Et pendant que Blanche Arnaud allumait un réchaud derrière le paravent, pour faire du thé, il fallut que l'Anglaise allât chercher le petit tableau d'intérieur qui était toujours dans un coin de l'atelier, invendu, pour que les jeunes gens revissent cette chambre mystérieuse dont l'artiste, on ne savait comment, avait fait un tel poème. Et comme ils s'extasiaient de nouveau, elle dit :

— Permettez-moi, chère madame Houchemagne, de vous faire un petit présent avec cette toile. Oh! je serais si heureuse! Ils étaient si pareils à vous, les deux amans que j'imaginais là!

Il fallut accepter. Jeanne en était émue à pleurer. Après, pendant que l'eau chantait dans la bouilloire, Nicolas ayant demandé à voir les œuvres nouvelles des deux artistes, on prit la lampe à pétrole qui ne répandait dans l'atelier démesuré qu'une lueur de lanterne, et on la promena de toile en toile. Un à un les visages peints par Blanche Arnaud, les petits intérieurs de miss Spring, apparaissaient sous un reflet de lumière, et tout s'animait d'une vie étrange. Il y eut surtout le dernier portrait de Mlle Arnaud qui arracha une exclamation à Houchemagne : une femme à bandeaux gris, en robe noire, d'une tristesse poignante.

— N'est-ce pas, elle vous rend nerveux, dit miss Spring; elle est trop bien, trop bien; chère créature! voyez comme elle est triste; elle venait de perdre son enfant. Oh! *dear!* qu'elle pleurait souvent en posant! N'est-ce pas que toute sa maternité désolée, Arnaud l'a mise là? Oh! moi, je ne peux pas, je ne peux pas la regarder.

— Vous devriez être connue du monde entier, mademoiselle Arnaud, dit Houchemagne, mélancolique.

— Bah ! je ne me plains pas, fit-elle, résignée ; il est dur de payer son terme en effet ; mais j'ai tant de joie dans mon art !

C'étaient Marthe et Marie ; car Blanche Arnaud, après avoir dit cela, courut à la théière, procéda à la première infusion, et pendant qu'un parfum se répandait, on l'entendait essuyer des tasses. Mais miss Spring avait fait asseoir les jeunes gens et s'entretenait avec Nicolas de son voyage, de ses projets.

— Entendez-vous, Arnaud ? criait-elle tout à coup, il dit que c'est Florence qu'il préfère.

Puis elle lui demandait ce qu'il avait peint là-bas ; et comme il révélait l'inaction complète de ces deux années :

— Entendez-vous, Arnaud ? il dit qu'il n'a pas pris une brosse pendant ces deux ans. Est-ce assez admirable ! deux ans sans rien faire, à voir ! Oh ! je suis si émue en pensant à ce qu'il va produire enfin !

Elle voulut lui prendre la main pour y lire dans les lignes. Alors, ce furent des exclamations.

— Oh ! Arnaud, je vois des choses si extraordinaires, tant de génie, tant de succès, tant de célébrité, tant d'amour !

— C'est vrai ? demandait Jeanne en se penchant, intéressée ; il sera heureux, miss Spring, il vivra longtemps ?

— Oh ! du génie, du génie ! continua l'Anglaise sans répondre. D'ailleurs, voyez quelle main, si intelligente, si puissante. Oh ! *dear !* il faut que je la baise pour *good luck*. Oui, je suis vieille, j'ai cinquante ans et pourrais être votre mère, cher monsieur Houchemagne ; donnez que je baise votre main qui a peint de si belles choses.

Et elle y posa ses lèvres dévotement, comme une femme pieuse baise une médaille. Blanche Arnaud, qui s'avançait avec le plateau de thé, s'écria :

— Spring ! Spring ! ces choses-là ne se font pas en France, ma chère ! Vous êtes d'une inconvenance !

Nicolas s'amusait beaucoup. Jeanne et lui riaient de tout leur cœur ; et comme miss Spring leur disait que dans une quinzaine, pour Christmas, elle irait en Angleterre, dans sa famille, Houchemagne déclara qu'il irait aussi, car si elle devait s'attarder là-bas, il ne saurait se passer d'elle à Paris.

Par une ironie du hasard, ce fut ce bohème de Nugues qui mit la main, après tant de démarches, sur l'appartement désiré. C'était au cœur même du quartier des Beaux-Arts, au milieu des

marchands de couleurs et d'estampes, dans la tortueuse et romantique rue Visconti, qu'il avait déniché un vieil hôtel dont le jardin dérobait aux curiosités un grand pavillon à deux étages. Le deuxième étage, spacieux, possédait un atelier qui répondait absolument aux conditions posées par Mme Houchemagne. Quand il en parla le soir, chez les Fontœuvre, les autres chercheurs, qui se trouvaient également là pour rendre compte de leur mandat, imaginèrent de suite mille inconvéniens.

— Mais au fond de ce jardin, l'hiver, ce sera mortel pour la petite Houchemagne, déclara Juliette Angeloup.

— Sans compter qu'il n'y a pas l'électricité, dit Addeghem.

— Et le quartier!... fit Nelly Darche avec une moue.

Néanmoins, quand Jeanne et Nicolas allèrent visiter la maison, ils furent séduits jusqu'au ravissement. Mais c'était une trouvaille que ce brave Nugues avait faite là! Jamais ils n'auraient pu se figurer quelque chose de plus charmant, de plus conforme à leurs rêves artistiques, de plus recueilli, de plus propice au travail. Et le comble, c'est que le loyer était d'un prix si peu élevé, que Jeanne eut la fantaisie de louer le pavillon entier, avec son rez-de-chaussée et son premier étage.

Pour l'ameublement, ce fut la petite Fontœuvre qui aida et guida Jeanne en ses achats. Ce n'était pas qu'elle fût elle-même une bien fameuse ménagère. Elle avait dressé une liste des objets nécessaires et, lorsque tout fut apporté, on s'aperçut que le principal manquait, qu'il n'y avait ni verrerie, ni balais, ni poterie de cuisine. Il fallut recourir aux lumières de Brigitte qui, doctorale, prononçait :

— Et madame la pelle, et mesdemoiselles les pincettes, et messieurs les chenets?

Nicolas pouffait de rire comme un enfant.

— Quel bon garçon que ce Nicolas! disait Jenny Fontœuvre à son mari quand les Houchemagne s'en étaient allés.

— Excellent, approuvait Pierre ; mais attendons-le, maintenant, au tournant de son métier de peintre.

Lui, décidément, avait trouvé sa voie dans les études d'animaux; et, pour le prochain Salon, il allait maintenant chaque après-midi au Jardin des Plantes prendre des croquis d'antilopes. Il rêvait la nuit des jolies bêtes dont il avait, le jour durant, analysé l'anatomie: il en parlait comme d'une bande de petites danseuses dont il se serait épris: il imitait de la main

les mouvemens gracieux de leurs pattes de fuseau, de leur col, de leurs oreilles nerveuses. Il n'y eut bientôt pour lui, dans l'univers créé, que des antilopes. D'ailleurs, Jenny et lui traversaient des jours tranquillisés, grâce aux Houchemagne qui avaient, de la meilleure grâce du monde, éteint leurs dettes. Même Jeanne voulait faire promettre à la petite Fontœuvre de ne plus désormais jamais attendre les inquiétudes pécuniaires pour lui confier l'état de sa bourse. Mais fièrement Jenny s'était récriée : Non, non; c'était bon une fois. Ils ne voulaient vivre aux crochets de personne; elle ferait de la retouche photographique, n'importe quoi, plutôt que de devenir une charge pour un autre ménage.

Marcelle, à force de scènes, avait obtenu de délasser le cours et d'accompagner sa mère au pavillon de la rue Visconti. Mais un jour Mme Fontœuvre, qui avait l'habitude de la consulter comme une petite femme, l'ayant appelée pour lui demander son goût sur une étoffe de tenture, Nicolas laissa échapper cette phrase :

— Une gosse de cet âge-là, que voulez-vous qu'elle y connaisse?

— Mais je vous assure qu'elle s'y connaît fort bien, repartit la mère.

N'importe; Marcelle avait reçu la blessure en plein cœur et son inimitié pour Nicolas prit une forme plus agressive, plus tranchante. Cousine Jeanne même ne lui était plus si chère du fait d'aimer tant ce méchant homme. Néanmoins, la petite fille demeurait curieuse d'un si grand amour, écoutant avidement les réflexions que ses parens échangeaient souvent à ce sujet, tâchant de surprendre dans les attitudes de Jeanne et de Nicolas des indices de ce sentiment qu'elle ne comprenait pas.

Ensuite vinrent les vacances du Jour de l'an; François rapportait du lycée, où il était maintenant externe, des notes trimestrielles détestables. « Enfant paresseux et indiscipliné, » disait le bulletin. Les parens furent stupéfaits. Pourquoi leur petit garçon ne travaillait-il pas? Pierre Fontœuvre imagina de le prendre en tête à tête et de lui parler sérieusement. Comment avait-il été si étourdi, si indolent; l'avant-dernier de sa classe dans toutes les compositions?

— Je m'en moque! répondit François.

— Il se peut, répliqua le père, que les compositions en soi

n'aient pas une importance capitale ; mais le travail en a au point de vue de l'avenir. La question revient à ceci : veux-tu avoir un jour une position indépendante et agréable, ou choisis-tu d'être cocher de fiacre?

— Je m'en moque, répondit François.

Il n'y eut pas autre chose à en tirer. Pourtant le père se flatta d'avoir agi habilement en s'adressant à cette raison enfantine. Le fait était qu'une indifférence, une apathie envahissante éteignaient les énergies de ce petit garçon. Seul, son esprit très développé était en travail constant, mais avec une spécialisation maladive : l'analyse de tous ses efforts, de leurs conséquences et aussi de leurs mobiles. Il ne commençait pas un devoir que cette tournure d'esprit ne lui suggérât l'interrogation : « Pourquoi vais-je le faire? Qu'est-ce que cela me donnera? Cela vaut-il la peine? » Il aurait aimé faire montre de ces tendances à philosopher, s'en ouvrir à quelque grande personne qui s'y serait intéressée. Mais il se sentait trop petit. D'ailleurs, il n'aurait jamais su exprimer ce qui était le plus souvent une opération instinctive de son intelligence, se résolvant en impressions vagues, non formulées par des mots. C'étaient encore les limbes intellectuels de la douzième année.

Il n'aimait pas lire. A quoi bon jouer? Se promener dans les rues n'était pas intéressant. Pendant les vacances, Marcelle et lui traînèrent dans l'atelier, somnolant au fond des fauteuils, sautant à cloche-pied autour des colonnes du Parthénon, échangeant parfois des questions que leur curiosité de la vie leur mettait aux lèvres.

— Pourquoi ne nous fait-on pas faire notre première communion? demandait Marcelle ; sais-tu, toi? Au cours, toutes les petites filles la font. Pourquoi pas nous?

— Parce que ce sont des bêtises, disait François.

— Alors, la Sainte Vierge n'a jamais existé?

Marcelle voyait au magasin d'antiquités des Dodelaud des vierges antiques, sculptées au moyen âge par des artistes pieux. Elle restait tourmentée, perplexe, mordue par la faim humaine et indestructible du culte, devant ces images charmantes.

— Non, jamais, répondait François, avec assurance,

Quand le soir venait, que leurs parens faisaient des visites ou lisaient au coin du feu, ils se collaient le nez au vitrage pour voir le large pan de ciel noir que découpait le rectangle

de la cour. Le clair de lune était leur bonheur. Marcelle commençait à ressentir des besoins de rêveries, des coups d'exaltation sans cause. Elle disait à François :

— Tu ne sais pas, il me semble que la lune est vivante.

— Quelle idée! faisait le petit garçon en haussant les épaules.

— Si c'était vrai qu'elle vive, qu'elle me regarde en ce moment, il me semble que je l'aimerais bien.

— Tu es folle! repartait son frère.

Mais le soir, quand le rayon de lune entrait par la fenêtre dans l'étroit cabinet où elle couchait, et venait s'étaler sur son lit, elle ouvrait les yeux tout grands, à demi aveuglée de lumière, pour le recevoir. Même, un jour où elle s'était mise en colère au point de battre la malheureuse Brigitte, elle eut une telle honte quand la lune entra, et quelle se crut regardée par l'astre, qu'elle baissa le rideau rageusement.

Elle n'était plus retournée chez Nelly Darche, entêtée dans la résolution qu'elle avait une fois prise. Mais l'artiste était venue la chercher plusieurs fois pour des promenades, et Marcelle n'avait pas osé refuser de la suivre. D'ailleurs, elle oubliait peu à peu le petit peintre, et, pour ses étrennes, Mlle Darche lui ayant fait cadeau d'un chapeau magnifique, elles étaient redevenues bonnes amies.

Un soir qu'elle revenait d'une de ces courses, ses parens n'étant pas à la maison, fatiguée elle s'étendit en petite fille gâtée sur le divan de l'atelier, au fond, près des colonnes. Peu après, les Houchemagne arrivèrent. Brigitte les introduisit dans la grande pièce et leur donna une lampe qu'elle posa sur la cheminée, en leur disant que Mme Fontœuvre ne tarderait pas dix minutes à rentrer. Cette petite lampe n'éclairait pas la moitié de l'atelier : tout le fond restait obscur, et Marcelle invisible sur son canapé.

D'abord Jeanne et Nicolas gardèrent le silence. Puis il y eut quelques mots indifférens échangés à voix si basse, que Marcelle pouvait à peine les entendre.

— Tu n'es pas fatiguée, Jeanne?

— Non, merci.

Et comme ils se trouvaient directement sous la lueur de la lampe, Marcelle vit parfaitement le long sourire affectueux qu'ils échangeaient, un sourire contemplatif qui se prolongeait, qui ne se lassait pas. C'était l'époque où ils venaient de s'in-

staller dans le pavillon de la rue Visconti, au milieu du désordre des meubles déposés là en vrac par les magasins. L'aménagement traînait en longueur. Nicolas avait pris possession de son atelier et commençait à y travailler. Jeanne, indolente et rêveuse, errait de pièce en pièce, négligeait de faire venir les ouvriers, essayait de porter elle-même des fauteuils trop lourds pour ses bras, faisait, des heures entières, de la musique, lisait, remontait à l'atelier pour voir travailler Nicolas. Là, ils s'attardaient à causer. A peine arrivait-elle chaque jour à disposer quelques bibelots dans les chambres. Mais elle disait qu'elle en viendrait à bout : elle demandait qu'on lui accordât un crédit de quelques semaines. Grand Dieu! n'avait-on pas mieux à faire dans la vie, que de ranger des objets dans une maison!

Cependant, Nicolas se leva pour aller prendre sur le guéridon cette photographie de Jeanne, ancienne maintenant, qui avait été pour lui une révélation le premier jour où il était venu ici. Sa femme alla le rejoindre. Nicolas murmura quelque chose, mais si bas, si indistinctement, que Marcelle, qui était tout oreilles, n'en put rien saisir. Maintenant ils étaient debout l'un devant l'autre, les yeux dans les yeux, sans que leurs lèvres fissent un mouvement. Les yeux si purs, si beaux de Jeanne, remplis d'adoration, se levaient vers ceux de Nicolas qui étaient à demi clos dans un sourire de protection, de confiance. Nul mot de passion, nul cri n'aurait exprimé l'étonnante puissance de l'amour autant que ce regard par lequel ces deux êtres se versaient l'un dans l'autre, sans réticence, sans arrière-pensée, sans que leur *moi* gardât rien de lui-même.

Et il y eut dans ce regard une telle force, que là-bas, la petite Marcelle, qui épiait curieusement un indice d'amour, en reçut un choc, un éblouissement. Ses paupières battirent; elle se retourna contre le mur. Et il lui semblait que tout changeait autour d'elle, qu'elle avait pénétré dans un autre monde, dans une région mystérieuse, soudain lumineuse pour elle. Et elle se disait avec une sorte de fièvre :

— J'ai vu l'amour! J'ai vu l'amour!

Elle ne savait plus où elle était. Quand sa mère arriva, quelques minutes plus tard, et qu'elle eut emmené les cousins dans la salle à manger pour leur montrer un pâté que Brigitte avait confectionné à leur intention, Marcelle, étourdie, sortit de sa cachette et courut s'enfermer. Il lui semblait que cousine

Jeanne était une autre femme, lointaine, supérieure, unique. Pour Nicolas, il la terrifiait.

VI

Aux fêtes de Pâques, les Houchemagne pendirent la crémaillère.

D'abord, ils avaient décidé de n'avoir qu'Addeghem et les Fontœuvre. Mais ensuite ils pensèrent à ce pauvre Nugues qui, si gentiment, leur avait découvert cette maison. Juliette Angeloup et Nelly Darche s'étaient aussi donné de la peine pour eux. On ne pouvait manquer à les inviter. Et ils en vinrent aussi à prier le ménage Vaupalier, qu'ils voyaient souvent quai Malaquais, avec miss Spring et Blanche Arnaud. Justement Mme Trousseline était arrivée de Saintes pour passer les vacances à Paris, avec sa grande Hélène qui allait avoir quatorze ans. Ainsi la réunion devait être complète.

On entrait par l'hôtel de la rue Visconti; on en traversait la cour; au fond, il y avait un porche qu'on franchissait: et tout de suite, c'était un jardin peuplé de vieux arbres, acacias et marronniers, au milieu desquels s'élevait le pavillon de pierre grise. Quand Addeghem, suivi de la bande des artistes auxquels il avait donné rendez-vous dans un café du boulevard Saint-Germain, pénétra dans ce jardin, il y eut des cris, des exclamations de surprise, d'enthousiasme, au délire. Comme il arrive souvent à Paris, le printemps avait été hâtif: les marronniers étaient fleuris. Un feuillage léger commençait à vêtir les acacias, et, du côté Nord, un beau manteau de lierre verdissait le pavillon. Sur le perron haut de trois marches, et qu'un reflet de soleil couchant rosissait, la charmante Jeanne Houchemagne, dans une longue robe blanche, souriait à ses amis avec un geste si gracieux, un tel mouvement d'accueil dans sa personne entière, que tous s'attendrirent, le cœur amolli, baignés de bien-être, de confiance, de contentement.

— Est-ce beau, hurlait Addeghem en levant au ciel ses grands bras, est-ce pur, est-ce serein! Ah! quel tableau! quelle maison! quelle vie divine!

On le regarda: il était très rouge et pleurait pour de bon, avec de grosses larmes qui se perdaient dans sa moustache broussailleuse. Alors Jeanne lui proposa un tour de jardin

Juliette Angeloup, bien fatiguée par l'âge et qui, avec ses cheveux ras et son faux-col, ressemblait à un notaire vieilli qui aurait mis une jupe, avait pris le bras de Nelly Darche. Blanche Arnaud et l'Anglaise accaparaient Mme Houchemagne. La jeune Mme Vaupalier, l'ancien modèle si connu sous le nom de Dudu, ouvrait de grands yeux tout en parcourant les allées, trouvant joliment drôle que des gens riches fussent venus se loger dans ce trou de silence qui ressemblait à un couvent. Vaupalier échangeait avec Pierre Fontœuvre ses impressions sur les valeurs des feuillages. Quant à Nugues, on voyait partout à la fois sa longue chevelure rousse, sa barbe rutilante et son éternel complet de velours bleu; il montrait les angles des murs, chaque tronc d'arbre, le lierre du pignon, le cintre des fenêtres, jusqu'à un plant de primevère égaré dans ce jardin trop ombreux et humide pour produire des fleurs. Il se donnait des airs, ayant trouvé cette maison, d'en être le propriétaire; il la vantait, la mettait en valeur comme s'il eût été chargé de la vendre.

— Monsieur Addeghem, dit Jeanne, voulez-vous maintenant visiter l'intérieur?

Et, après un premier tour dans le jardin, elle entraîna ainsi tout son monde vers la maison. Il y avait au rez-de-chaussée, avec la salle à manger, un petit parloir où Mme Houchemagne résidait d'ordinaire l'après-midi. On l'avait meublé simplement de sièges légers, de petites tables, et tout autour, jusqu'à la hauteur de la cimaise, courait un rayonnage où Jeanne avait rangé ses livres favoris. Aux murs, des photographies choisies reproduisaient les « chers chefs-d'œuvre » de la jeune femme. C'est là que la famille de Fontœuvre, arrivée dès cinq heures, s'était installée en compagnie d'Houchemagne. Et il y avait près de la cheminée, où l'on avait fait flamber quelques brassées de bois, un grand bonhomme voûté, au visage large, hâlé, ridé, fripé, rasé, qu'éclairaient deux yeux bridés et spirituels. Ses larges épaules tendaient un gros paletot de drap brun, et il étalait sur ses genoux deux énormes mains noueuses et calleuses. C'était le père de Nicolas.

A l'entrée de toute cette société, il se leva sans embarras, en vieux vigneron cossu qui, sans être riche, a toujours été le maître de sa terre. Et, tout en distribuant, aux gens à qui Nicolas le nommait, de silencieuses poignées de main, il regardait son fils, son point d'appui, sa fierté, sa gloire. Il valait bien quelque

chose auprès de tous ces beaux messieurs, puisque c'était lui qui avait fait ce gaillard qui les surpassait tous.

Comme son mari était maintenant entouré par la bande qui ne tarissait pas sur les charmes de ce logis de poète, Jeanne, affectueusement, vint s'asseoir près de son beau-père pour lui donner des explications sur les invités. Mme Trousseline l'observait, l'écoutait. Qu'elle était bonne et gracieuse pour ce vieillard rustique! De temps à autre elle posait sa main fuselée sur la grosse patte velue du vigneron.

— Père, vous voyez bien cette grosse dame à cheveux courts, c'est une femme peintre; et cette autre plus jeune, père, si simple de mise, Nicolas l'apprécie beaucoup...

Le vieux hochait la tête d'un air digne. Il se surveillait pour parler peu; d'ailleurs, il était béat, transporté tout vivant dans un paradis anticipé, jouissant de cette belle maison qui était celle de son enfant, de cette angélique jeune femme, pareille à une princesse de contes de fées, qui était la femme de son enfant, de cette considération que tout ce monde parisien portait à son enfant. C'était comme la récompense de toute une vie laborieuse et probe, qui ne l'étonnait pas trop, car il la trouvait juste, mais qu'il savait apprécier. La seule chose qui lui manquât était que ses voisins et parens, les cultivateurs de Triel, de Vaux ou de Chanteloup, ou même les bourgeois du pays, le vissent assis là, dans ce salon délicat, avec sa bru à ses côtés, vêtue d'une si belle robe, et qui l'appelait *Père* d'une voix si tendre et si fine. Jeanne y mettait en effet une intention touchante. Et elle avait envie d'embrasser le bonhomme quand elle pensait que ces grands bras musclés avaient porté et bercé Nicolas tout petit, qu'ils avaient peiné vingt ans dans les vignes pour le nourrir, l'élever, l'entretenir à Paris, jeune homme...

Et Mme Trousseline songeait à son beau-frère, M. de Cléden, si hautain, si fier de sa race, dont la noblesse remontait au XIIIe siècle, dont les ancêtres avaient frayé avec les rois, qui portait en lui tous les signes du chef dont le seul effort fut de commander. Et elle qui avait tant vécu, qui connaissait le néant des vanités humaines, qui avait vu la mort couper les membres mêmes de son cœur, et qui restait dans la vie comme un tronc saignant et mutilé, se disait, émue :

— Chère petite Jeanne! chère petite Jeanne!

Cependant Hélène, petite brune maigriotte, au plein de l'âge

ingrat, infiniment moins jolie que Marcelle, mais plus vivante, ayant demandé à cousine Jeanne qu'on visitât le pavillon tout entier, Nicolas emmena la bande vers le premier étage. Dans l'escalier, dix-huit personnes parlaient à la fois, s'émerveillant, se récriant. Oh ! ces vieilles marches de pierre ! Oh ! cette rampe de fer forgé ! Et cet œil-de-bœuf encadré de lierre !... Mais la voix aiguë et britannique de miss Spring se faisait entendre par-dessus tout le concert.

— Oh ! *dear!* je ferai un tableau, véritablement, avec cet escalier tout nu. Et quelqu'un viendra d'en descendre les degrés : une femme, partie pour toujours. On ne la verra pas, mais je veux que le public ait le cœur si serré en regardant cet escalier vide !

Déjà Addeghem était au palier où il tonitruait :

— Saluons, mes enfans, voici le sanctuaire du génie !

Puis, plus intimement, pendant que les dames allaient soulever la guipure des rideaux pour se rendre compte de la vue qu'on avait sur le jardin :

— Ah ! mon petit Houchemagne, je suis content de voir cela avant de m'en aller : un grand talent, un grand amour, un grand bonheur, et votre gloire qui va croître comme une fleur magnifique grâce à ce triple élément !...

— Bah ! dit Nicolas en riant de son bon rire puéril, tout cet arrangement, cette coquetterie des choses, c'est pour Jeanne. Pour moi, vous savez ce qu'il me faut : deux chaises de bois blanc, une table à tréteaux et un chevalet.

Mais aussitôt, comme s'il avait craint de déprécier ce que sa femme avait apporté dans sa vie, de paraître ingrat :

— Ne croyez pas cependant que je boude au bien-être, à la sécurité que je dois à Jeanne. Tout cela servira mon art et je me sens une liberté extraordinaire pour travailler, aujourd'hui que je n'ai à regarder ni au temps, ni aux dépenses de modèles, ni aux dimensions des toiles. J'ai l'esprit tranquille, le cœur satisfait, sans compter la vision constante de la beauté de ma femme, qui me rappelle sans cesse aux règles de l'esthétique immortelle.

— Et que faites-vous maintenant ? interrogea le critique.

A cette question, Vaupalier et Nelly Darche se rapprochèrent ardemment, les yeux braqués sur les lèvres d'Houchemagne. Les premiers tableaux exposés chez Vaugon-Denis

décelaient un talent si singulier, des conceptions tellement contraires aux leurs, que les confrères se demandaient ce que « sortirait » un tempérament pareil. La légende du repos des deux années leur donnait à réfléchir. Plusieurs restaient sceptiques, concluaient à l'impuissance, entre autres Vaupalier, Nugues, Fontœuvre. Mais, comme toujours, les femmes avaient la foi. Et à son tour, Juliette Angeloup s'avançait, soutenue par Blanche Arnaud, toutes deux enthousiastes d'avance, prêtes à s'emballer pour le seul projet que Nicolas allait leur révéler.

Mais il fit un geste évasif.

— Oh ! je prépare seulement des esquisses pour une composition que j'ai en tête depuis des années, que j'ai mûrie en Italie.

Puis, ouvrant une porte :

— Tenez, voici la chambre d'amis.

Mais ce n'était pas des chambres que les invités étaient curieux. A peine jetèrent-ils un coup d'œil à celle de Jeanne et de Nicolas, d'un archaïsme si pur avec les meubles que M. de Cléden avait envoyés du château de Subiril. Le père Houchemagne était entré tout droit dans la salle de bain, et, stupéfait, se faisait expliquer, par sa belle-fille, le système de chauffage quand Mme Vaupalier formula tout haut le désir de tous :

— Et l'atelier, monsieur Houchemagne, il est au second ? nous allons le voir maintenant ?

Mais Nicolas rougit. Il parut se troubler une minute et dit :

— Oh ! non, madame, ce n'est pas intéressant.

— Comment ! rugit Addeghem, pas intéressant ! et vos cartons, et vos esquisses, et toute la genèse du chef-d'œuvre que nous verrions là, avec vos tâtonnemens, vos hésitations, vos recherches, vos coups de génie. Pas intéressant ! Malheureux, qui croyez-vous donc être ?

Mais Houchemagne, gêné, balbutia :

— S'il vous plaît, mon cher maître, nous ne monterons pas. C'est un coin intime, cela, je ne peux pas, je ne peux pas le montrer.

Un « ah ! » de désappointement se propagea dans toute la bande. Vaupalier et Nugues frustrés dans leur attente, Blanche Arnaud et miss Spring surtout qui se pourléchaient depuis une heure dans une expectative de gourmandise artistique, étaient

consternés. Mais Nelly Darche avait entraîné Juliette Angeloup à l'écart. Son idée était qu'il devait y avoir là des études sur Mme Houchemagne, qui était sûrement un modèle incomparable, des études d'un genre tel que le mari ne pouvait pas les exhiber. Et elle citait tous les artistes qui avaient peint ainsi la nudité de leurs plus belles maîtresses. Baissant tout à fait le ton, elle rappela même ce que tout le monde savait de Vaupalier, qui s'était servi de Dudu, sa femme légitime, pour ses baigneuses du dernier Salon.

La charmante Jeanne, qui voyait tous ses hôtes chagrinés par le refus de son mari, se mit à l'excuser. Il ne fallait pas lui en vouloir. Il y avait chez lui, pour toutes les choses touchant son travail, une délicatesse ombrageuse, une véritable pudeur. Il lui fallait se cacher pour peindre. A peine la souffrait-il, elle, près de lui. Quant aux essais qui constituaient son procédé de composition, les exhiber, c'était faire montre de son douloureux enfantement, et il s'y refusait. Oui, lui si franc, si ouvert, qui disait avec tant de simplicité les moindres idées de son cerveau, devait dissimuler son œuvre jusqu'à l'instant du parachèvement. Et encore lui fallait-il alors des combats avant de se l'arracher de lui-même pour la livrer au public. Chez Vaugon-Denis, lors de son exposition, quand toutes ses toiles s'étaient trouvées sous les yeux des visiteurs, il avait enduré un martyre. C'est que personne ne s'exprimait dans son art comme son cher Nicolas. Laisser voir l'acte de son travail, c'était mettre à nu son âme même. Non, même à l'ami le plus cher il ne donnerait pas ce spectacle, ni celui du lieu où s'accomplissait le labeur. Il n'avait jamais compris qu'un peintre pût recevoir dans son atelier, y introduire non pas seulement des intimes, mais des étrangers, le vulgaire, la foule, à qui il était loisible de suivre ainsi, sur la toile, les traces de son effort.

Elle expliquait ainsi Houchemagne avec tant de suavité, de respect, qu'un peu fâchés d'abord, ses hôtes, qu'elle reconduisait en causant dans la salle à manger, se rendaient peu à peu à sa grâce persuasive. En effet, Houchemagne était ainsi. Une originalité de plus, pensait-on.

La nuit était venue. On s'attabla, non sans quelque tumulte. Ce fut Jeanne qui prit d'abord la parole. Elle était très intimidée. C'était la première fois qu'elle recevait, et elle n'était rien moins que maîtresse de maison, incapable de commander

à une cuisinière, d'organiser même un savant repas; aussi réclamait-elle l'indulgence de ces bons amis. Pour Nicolas, la belle ordonnance du dîner l'inquiétait peu : avec une confiance puérile, en tous ceux qui étaient là, il traversait un moment de joie radieuse à se voir entouré de tant de sympathies, et bavardait de mille choses insignifiantes. Puis, comme on le félicitait encore sur les charmes de sa maison, il dit que c'était à Nugues que devaient aller tous les compliments. Alors Juliette Angeloup fit rire tout le monde en prononçant.

— Quand je me marierai, mon garçon, je vous chargerai de trouver l'appartement.

C'était fini; elle ne pouvait plus peindre. L'an passé, une attaque de rhumatisme l'avait saisie aux mains. Impossible de remuer même deux doigts. Et elle montrait à Jenny la déformation de ses phalanges tordues.

— Voyez, ma petite Fontœuvre, et mettez une brosse là dedans si vous pouvez. Bon sang! n'est-ce pas triste à mon âge! Je n'ai que soixante-douze ans, après tout, et je ne me suis jamais senti tant d'idées; oui, des idées à garnir de fresques les murs de Notre-Dame!

Elle avait beau faire la brave, des larmes lui montaient aux yeux quand elle songeait à son oisiveté. Elle avait toujours d'énormes besoins d'argent, et la princesse Oliviera, dont elle ne s'avouait pas la mère, mais qu'elle voyait secrètement, était à la veille de divorcer et de se trouver peut-être sans ressources. Puis, elle avait aimé son métier avec passion, avec folie. Elle avait peint ses fleurs, ses fruits, ses Amours, ses fraîches figures de jeunesse, comme d'autres femmes brodent toute leur vie, dans une délectation, d'éternelles bandes de dentelle; et la retraite pour elle était la déchéance finale.

Mais à peine avait-elle parlé que le petit Vaupalier, légèrement persifleur, releva sa phrase :

— Des fresques pour Notre-Dame : il faut laisser ce genre de composition à M. Houchemagne, mademoiselle.

Jeanne était si belle, si délicieuse, qu'on lui pardonnait son luxe; et l'on trouvait charmant ce dîner à la bonne franquette, où l'on n'avait rien ménagé, mais où les mets restaient parfaitement simples. Mme Houchemagne, au moins, n'écrasait personne de sa grosse fortune, et on lui en savait secrètement gré. D'ailleurs, elle attribuait beaucoup moins d'importance au repas

qu'aux propos qui s'échangeaient alors à table; et pour mieux tendre l'oreille, elle avait si complètement délaissé la surveillance du service, que Mme Fontœuvre, obligeamment, s'était mise à guider de signes les faits et gestes du jeune valet de chambre. Nugues et Vaupalier commençaient à défendre leur idée réaliste de l'art. C'était bête de vouloir définir avec des mots la Beauté; il y avait la beauté de la belle marmite et celle de la belle fille. Tout était beau, que diable! une loque séchant au soleil et tordue par le vent, l'étal d'un boucher avec ses bêtes saignantes, la rue charriant la vie. Tout était digne de remarque, le moindre mouvement, la moindre ligne. Et ils accumulaient à plaisir tous les axiomes de l'école naturaliste pour pousser à bout Nicolas qui maintenant se taisait, occupé de ses deux vieilles voisines, Mme Trousseline et Juliette Angeloup. Quand on fut au dessert, comme s'il avait répugné à prendre la parole et ne s'y fût décidé que malgré lui, Houchemagne commença de répondre à Nugues :

— Non, tout n'est pas beau, de même que tout n'est pas bien. Vous voulez peut-être dire que tout peut être matière à peinture; et en effet, il est intéressant pour le praticien de s'exercer à reproduire toutes les manifestations de la vie, de même qu'il doit étudier l'anatomie, décomposer des mouvemens, autopsier les formes; mais tout cela n'est que le métier, soubassement de l'art. Après tout, peut-être notre différend ne porte-il que sur une mauvaise entente des mots. L'art, à mon sens, commence là où il s'arrête pour vous. Alors que vous n'envisagez que la formation de l'artiste, l'acquisition du métier, je place, moi, l'art juste à partir de ce point où le métier est acquis et n'a plus qu'à se mettre au service de l'Idée. L'art est inaccessible et sacré, comme les anciens l'avaient bien compris. Ce sont des prêtres qui doivent l'exercer. Je veux dire que c'est un sacerdoce. Sa fonction est immense dans la vie sociale où il n'est pas un divertissement, mais un enseignement. C'est aux artistes en effet qu'il appartient d'imprimer une direction aux esprits. Ce sont des conducteurs d'hommes. Ils orientent les pensées du peuple par la suggestion de leurs œuvres. Aussi on ne sera vraiment artiste qu'à la condition d'aller chercher ses sources dans ce qu'il y a de plus grand, de plus pur, de plus capable d'émouvoir. C'est pour cela qu'il n'y a eu d'art véritable que dans les époques de Foi, sous l'influence de l'inspiration religieuse. Le mysticisme

et l'art sont de même essence. Tous deux nous sortent de la vie apparente pour nous élever à une vie plus intime et plus heureuse, celle de l'enthousiasme, de la joie divine.

Tous les regards étaient sur lui : il ne convainquait pas tout le monde, mais ces Parisiens aimables, empoignés par toutes les nouveautés, le considéraient avec un intérêt sympathique, comme un prophète de théâtre, un personnage romanesque. Addeghem n'aurait pas détesté que, pour prêcher ses nouvelles théories, il s'affublât d'une robe blanche et se fît un physique inspiré ; néanmoins, tel quel, il séduisait son monde, quoique tout à fait naturel. Il s'interrompit pour offrir des fruits à Mme Trousseline qui l'écoutait, les yeux baignés de reconnaissance et d'émoi, et il reprit :

— J'ai eu longtemps l'idée, étant jeune homme, que l'art devrait être exclusivement pratiqué par des moines : des hommes pliés à une règle sévère, retirés eux-mêmes des laideurs de la vie, travaillant dans une chasteté absolue, l'esprit sans cesse excité par un idéal immatériel. Ne riez pas, mademoiselle Darche ; mon idée n'était pas absurde, et je vous assure qu'elle se défendrait fort bien. Cette confrérie, ces ascètes de l'esthétisme auraient conçu, du fait de leur existence monacale, des formes plus naïves, plus pures, et de regarder ces formes aurait ennobli et purifié le peuple ; car il est naturel à l'homme de se conformer aux images qui l'entourent.

— Mais, sapristi, il me semble que vous ne l'avez pas fondée, votre confrérie ! ne put se retenir de crier la vieille Angeloup.

Houchemagne sourit :

— Non, je me trompais ; pas de moines... Il leur manquerait d'avoir souffert, d'avoir aimé, d'avoir vécu. Il ne suffit pas à l'art d'être divin ; il faut qu'il nous apparaisse tout vibrant d'humanité. Tous les maîtres l'ont compris, et c'est ainsi qu'ils nous ont montré ce qu'il y a de divin dans l'homme, ou ce que nous concevons d'humain en Dieu. Mais il est alors nécessaire à l'artiste de vivre complètement, de connaître les grands mouvemens de l'âme : la douleur et l'amour.

A cet instant, ses yeux rencontrèrent ceux de Jeanne, et ils se sourirent ineffablement.

— C'est égal, fit Nelly Darche, nous tous, ici, vous nous considérez comme des épiciers.

— Allons donc! s'écria Houchemagne; artistes, vous l'êtes mille fois plus que vous ne le croyez; mais c'est quand vous imaginez l'être le moins que vous atteignez au degré le plus élevé de l'art.

On remonta au salon du premier pour prendre le café. Cousine Jeanne avait proposé aux enfans d'aller jouer au jardin, tant il était tiède et tant le clair de lune l'inondait. Mais François se dit fatigué; Hélène, qui avait écouté avec passion les théories d'Houchemagne, souhaitait ne rien perdre des causeries, et Marcelle voulait toujours suivre les grandes personnes. Nelly Darche et Vaupalier se penchèrent à une fenêtre d'où l'on voyait les feuillages frissonner sous la brise de printemps: et Vaupalier montrait à Nelly de jeunes acacias qui avaient poussé longs, flexibles et ondulans; le vent les secouait avec mollesse; ils semblaient ivres de plaisir; et, comme le remarqua le peintre, ils se penchaient d'abord un peu, puis se renversaient en arrière, voluptueusement, comme une femme qui rit et découvre sa gorge. Nelly Darche appela Jenny Fontœuvre pour lui redire le mot de Vaupalier. Mme Vaupalier, qui adorait le café, s'était assise, la tasse à la main, et savourait le breuvage à petits coups, gourmande, les yeux perdus dans le vague. Juliette Angeloup s'était laissée tomber de tout le poids de sa grosse personne dans une bergère, et fumait des cigarettes au coin de la cheminée. Parfois elle crachait dans le foyer. Et pendant que Nugues et Fontœuvre discutaient à voix basse dans l'embrasure de la seconde fenêtre, démolissant après coup les idées saugrenues d'Houchemagne, Jeanne appela son mari pour lui montrer miss Spring et Blanche Arnaud tristement assises à l'écart. Personne ne leur disait rien. Avec leurs robes démodées, les cheveux filasse de l'une, les cheveux grisonnans de l'autre, leurs mains croisées sur leurs genoux, elles avaient ce soir l'air lamentable de leurs vies manquées. Lorsque Nicolas se fut approché, il leur vit des larmes dans les yeux. Ce fut Blanche Arnaud qui prit la parole :

— Cher monsieur Houchemagne, nous avons du chagrin. Nous avons été très frappées par ce que vous venez de dire à table, et nous voyons bien que nous n'avons rien fait de bon jusqu'ici, que vous devez nous mépriser; oui, vous nous méprisez...

Et miss Spring :

— Oh ! vous avez si bien dit : « On ne sera vraiment artiste qu'à la condition d'aller chercher ses sources dans ce qu'il y a de plus grand, de plus pur, de plus capable d'émouvoir. » Oh ! *dear*, c'est si vrai, c'est une doctrine si salutaire, si haute, et moi qui, toute ma vie, n'ai peint que de pauvres petites toiles, des petites chambres, des petites cuisines, rien d'élevé, rien de pur !...

Dans chacune des siennes, Nicolas prit une de leurs mains, et s'asseyant près d'elles :

— Je vous admire, au contraire, je voudrais me mettre à genoux devant vous, parce que seules ici, entendez-vous, seules vous avez su ce qu'était l'art : une partie de son âme, avec tout ce qu'elle a de divin et d'humain, qu'on exprime et qu'on donne. Chère miss Spring, vous avez eu le suprême talent de mettre un poème silencieux dans chacun de vos petits tableaux d'intérieur ; ce n'est point votre habileté à peindre les planchers cirés, les chaises de paille ou de satin, l'étoffe d'un lit défait, qui marque votre génie. Ceci est votre métier, qui est parfait, et ce n'est pas le dernier charme de votre œuvre. Mais ce qui étreint le cœur, quand on médite devant vos toiles, c'est autre chose de mystérieux, le passage des vies humaines qui viennent de disparaître, leur histoire, leurs habitudes, leurs passions, leurs drames. Il y a une âme dans ces choses, une âme troublante qui fait penser, qui donne le goût de la méditation, de la paix, qui accroît la vie intérieure. On est meilleur, miss Spring, quand on a contemplé vos toiles ; et c'est le signe du grand art. Et quant aux portraits de Mlle Arnaud, où elle dévoile si discrètement en même temps la misère et la noblesse humaines, je les place si haut qu'elle ne voudrait pas me croire si je le disais. Et je défie un homme qui souffre d'aller méditer devant une de vos figures de femme, si mélancoliques et si empreintes de force douloureuse, sans être consolé. Que demandez-vous d'autre, de plus enorgueillissant, insatiable artiste ?

Elles riaient maintenant de plaisir, de bonheur surhumain : et avec leur grâce mûre, elles balançaient la tête du même mouvement ondulé que, dans le jardin, la brise imprimait aux acacias argentés.

Les convives prirent congé de bonne heure ; ni Addeghem, ni Juliette Angeloup ne pouvaient plus veiller désormais.

Nugues, toujours terrifié par l'idée de sa solitude, accompagnait les Vaupalier, pensant qu'il y aurait bien, dans un café du boulevard, une station avec bocks à la clef. Les Fontœuvre rentraient pour coucher les enfans; l'Anglaise et Synovie avaient peur quand elles revenaient trop tard à leur rue d'Anvers. A dix heures, le père Houchemagne s'étant couché, Nicolas et Jeanne se trouvèrent seuls dans le salon; ils s'assirent l'un près de l'autre sans rien se dire; tous deux remuaient secrètement les idées qu'avait réveillées en eux la profession de foi d'Houchemagne. Celui-ci dit bientôt:

— J'aurais dû me taire : d'abord, je n'ai pas le droit de parler avant d'avoir produit mon œuvre; puis un artiste ne doit s'exprimer que par son talent. La parole ne lui appartient pas.

— Un artiste est un homme, reprit Jeanne avec sa douceur coutumière, et la parole un besoin humain. Il faut, à certains momens précis, s'épancher soit de ses peines, soit de son espoir, soit de sa foi.

— Jeanne, dit l'artiste, comme s'il eût été pris d'un serrement de cœur, crois-tu que je ferai mon œuvre jusqu'au bout comme elle doit être faite?

— Certes oui, je le crois, lui dit sa femme en le baisant au front.

— Ah! murmura-t-il les yeux clos, il faudrait un grand être, un fascinateur, un maître d'hommes pour rénover l'Art, faire justice de l'art matérialiste, comme ils l'appellent dans un horrible contresens d'ignorans, recréer un grand art français, un art pour l'élite qui ne soit pas inaccessible au peuple, pour faire jaillir de la triste masse démocratique l'étincelle d'un véritable art populaire. Ah! Jeanne, le beau peuple que nous ferions si, avec notre développement moderne, nous avions seulement le quart de l'inspiration artistique qui soufflait sur la France au moyen âge, alors que, du moindre artisan jusqu'aux peintres des rois, tous travaillaient le front dans l'idéal, baigné des radieuses visions religieuses. C'était l'époque des cathédrales, Jeanne; est-ce que nous ne referons plus jamais de cathédrales, plus jamais?...

Un sanglot lui sortit de la poitrine. Il était pris d'une tristesse déchirante en imaginant la laideur matérialiste répandue comme un voile noir, pesant, étouffant, sur le peuple de France; il regrettait aussi, dans sa passion de beauté, les divines mani-

festations artistiques d'un temps qui ne devait plus se répéter.

— Ce que je donnerais, répétait-il tout bas, pour savoir qu'il nous naîtra un génie qui nous enseignera! Je perdrais volontiers tout talent, je consentirais à ne plus peindre que des paravens, à être méconnu, ignoré, impuissant, pourvu qu'un autre vienne, ou que Léonard revienne et que l'art refleurisse!

De nouveau Jeanne vint à lui, prit sa main.

— Ce sera toi qui viendras.

Et comme elle le voyait dans une heure d'abattement, pareille à celles qu'il subissait si fréquemment à cette époque, elle alla prendre, parmi les livres qu'elle et Nicolas aimaient, *La légende dorée* de Jacques de Voragine, et, l'ayant ouvert, elle se mit à lire d'une voix berçante...

VII

Dans l'année qui suivit, Marcelle, demeurée jusque-là d'une petite taille, grandit démesurément sans lassitude, sans troubles physiques apparens, comme pousse une plante vigoureuse. Elle voulut qu'on cessât de la traiter en petite fille.

La plupart du temps elle ne desserrait pas les lèvres, restait absorbée en des silences paresseux. Jenny Fonteuvre disait à son mari :

— Ne remarques-tu pas comme elle est endormie, éteinte; ce doit être l'effet de la croissance...

Et pendant que les parens béats observaient cette apathie, la vie bouillonnait en Marcelle, mystérieusement, comme ces sources captées qu'on ne connaît qu'en descendant au fond des chambres souterraines. La lune l'attirait toujours. Le soir, alors qu'on croyait la fillette couchée, elle se mettait à la fenêtre, et dans le pan de ciel que découpaient les quatre bâtimens de l'immeuble, elle cherchait les astres, les nuages. Elle aurait voulu voyager, traverser les mers, visiter des pays sans bornes. Ce petit appartement la murait vive, étouffait son exaltation, lui blessait les ailes. Elle se soulevait en pensée jusqu'aux espaces sidéraux, imaginait que des nuages l'y portaient, l'y roulaient. Elle se réveillait bien étonnée de se trouver à cette lucarne, avec le trou noir de la cour devant elle, et aux fenêtres du premier, Mme Dodelaud en bonnet de nuit qui arrosait les géraniums de son balcon. Elle aurait voulu que la lune

fût une personne. Elle était malheureuse, et nul ne le savait; si elle l'avait dit à quelque humain, on se serait moqué d'elle, car c'est un adage courant que les enfans jouissent d'un bonheur parfait. Mais un astre compatissant qui aurait lu au fond d'elle-même aurait compris son indéfinissable chagrin.

A d'autres momens du jour, elle se blottissait au pied des colonnes du Parthénon, au fond de l'atelier, pour rêver à l'aise. Elle voulait que le monde entier la connût, qu'on parlât d'elle partout, que des foules courussent à son passage. Que ferait-elle pour cela? Et elle imaginait de tuer un tyran, comme Charlotte Corday, de délivrer la France, comme Jeanne d'Arc, ou d'écrire des vers immortels comme la poétesse Sapho. Et elle se voyait chevauchant un étalon terrible dans le fracas d'une bataille, apparaissant le poignard à la main, toute rouge de sang devant un peuple en délire, ou bien lisant des poèmes inouïs, dans un théâtre colossal, devant une multitude pâmée de surprise.

Parfois cousine Jeanne venait passer l'après-midi, et, pendant que Jenny Fontœuvre peignait, elle se mettait au piano, jouait des nocturnes de Chopin ou des romances sans paroles infiniment douces et touchantes. Alors Marcelle se blottissait dans le canapé, écoutait en fermant les yeux, et son cœur se gonflait d'une tristesse délicieuse. Elle désirait d'être grande, mariée comme cousine Jeanne, et de subir des chagrins tragiques : elle se serait habillée tout en noir, aurait été très pâle, les yeux noyés de larmes. Tout le monde se serait intéressé à elle : on l'aurait saluée avec compassion, et l'on aurait dit d'elle : « C'est cette jeune femme qui a eu de si grands malheurs... » Et déjà, s'apitoyant sur elle-même, elle devait étouffer les soupirs qui soulevaient sa poitrine, ou retenir ses larmes.

Au cours, elle était la plus intelligente, la plus avancée, s'amusant à toutes les leçons, adorant apprendre, bien différente de son frère François qui, à treize ans, redoublait sa cinquième dans son éternelle aversion pour l'effort. Au début de cette année-là, Pierre Fontœuvre s'était avisé de se montrer sévère au reçu d'un bulletin déplorable. Il avait tancé son fils, l'avait même secoué par le bras avec quelque vivacité, et, comme le petit l'énervait par son rire d'indifférence, peu à peu gagné par l'une de ses colères bouillantes d'homme du Midi, il l'avait frappé. Aussitôt, l'attitude ironique de l'enfant s'était méta-

morphosée. Contenant avec peine l'émoi physique où l'avait mis ce soufflet, blême d'indignation haineuse, tout son orgueil révolté, il avait dit : « Ne recommence pas, ou je me défends; tu n'as guère le droit d'ailleurs de te montrer implacable, si le travail m'embête, car toi, dans ta jeunesse, tu n'as rien fait. Je te l'ai entendu dire souvent devant M. Nugues ou Mlle Darche. Tu me parles sans cesse de gagner ma vie; est-ce que tu la gagnes, toi, la tienne et la nôtre à tous? Maman est sans cesse à tirer le diable par la queue. J'en saurai toujours assez long pour en arriver là, et si jamais je suis peintre, j'aurai toujours autant de talent que toi, va! Je sais bien ce que mes camarades disent de toi, au lycée, je les ai entendus : ils disent que tu peins des chevaux de bois! »

Il se tut, content de ce dernier trait, et assez vengé désormais pour reprendre son petit rire. Le pauvre Fontœuvre aurait bien voulu, sous l'influence du premier mouvement, répondre à ce discours par une vigoureuse correction; et puis, cette riposte de François, cette manière d'être filiale qui consistait à traiter son père d'égal à égal, l'emplissait d'un étonnement qui frisait l'admiration. Les enfans, après tout, ne sont pas d'une autre espèce que les grandes personnes. Le petit garçon venait de se révéler un homme. Au fond, le père en était fier, et ce sentiment couvrait la blessure de son amour-propre. Nous avons fait du chemin depuis que les Romains avaient droit de vie et de mort sur leur progéniture. On ne gifle pas un enfant intelligent; il s'était mis dans son tort tout à l'heure. Et son excitation passée :

— Ah! vraiment, tes camarades disent cela de moi? Eh bien! mon petit, raison de plus pour faire en sorte qu'un jour les camarades de tes fils n'en disent pas autant de toi.

Maintenant ils riaient tous les deux; l'escarmouche se terminait sans violences, le père et le fils, oubliant tout grief, demeurant meilleurs camarades que jamais. En se quittant, ils s'embrassèrent. Pierre Fontœuvre fut très heureux de la manière dont il avait conduit ce petit différend; il le conta le soir à sa femme.

— Vois donc, lui disait-il, combien les choses se seraient sottement envenimées, si j'avais employé les stupides procédés d'éducation de nos parens. Une inimitié en serait née entre mon fils et moi. Tandis que maintenant, j'ai tout l'avantage : Fran-

çois est au regret de m'avoir peiné. Je suis sûr que désormais il va mordre au travail.

Au demeurant, François perdit encore deux ou trois places aux compositions suivantes; mais c'était le moment du Salon, et les Fontœuvre n'en surent rien, ayant complètement oublié de décacheter le bulletin quand il était arrivé. Pierre exposait un bœuf, tout simplement; Jenny, le portrait de la jeune comtesse Oliviera qui, après son divorce, était revenue chez Juliette Angeloup. C'était une belle grasse de vingt-quatre ans, aux formes de Mauresque, dont la petite Fontœuvre avait tiré un joli parti.

Ce fut au vernissage de ce Salon que Nicolas Houchemagne dévoila au public et aux confrères sa *Sainte Agnès*. Jeanne n'avait pas commis une indiscrétion; lui ne s'était jamais confié à aucun ami; personne ne connaissait, même par supposition, le sujet de son tableau. Et un tel mystère avait enveloppé pendant dix-huit mois la genèse de cette œuvre, que Vaupalier, Nugues, et même Fontœuvre, assuraient carrément qu'Houchemagne ne faisait rien du tout.

Mais aujourd'hui il les démentait avec son énorme composition : *Sainte Agnès recevant l'aveu du fils du préfet de Rome*, un des plus gros morceaux des « Artistes français. » Dès une heure, Addeghem arriva, cherchant le tableau de salle en salle, inattentif à tout le reste, pris d'une véritable anxiété à l'idée que, peut-être, Houchemagne le décevrait. Sa vue baissait, il déchiffrait péniblement le catalogue, les numéros des toiles. C'était le moment des déjeuners parisiens; les salles étaient désertes, quand deux femmes affublées de cache-poussière gris vinrent à lui, dans un empressement fiévreux.

— Cher Maître, cher Maître, avez-vous vu la *Sainte Agnès?*

C'étaient Blanche Arnaud et miss Spring, avec des mimiques d'admiration, d'adoration, de ravissement. Le vieux critique avoua qu'il ne l'avait pas encore trouvée. Alors, elles lui firent rebrousser chemin et l'amenèrent à la galerie du pourtour où, de loin, il reconnut la lumineuse sainte. Un couple seulement s'était arrêté devant le tableau, la femme d'une élégance très recherchée, lui, l'air d'un adolescent. En s'approchant, Blanche Arnaud reconnut Nelly Darche et le petit peintre. Alors, tous les cinq, après l'échange de poignées de main, restèrent un moment le visage levé sur la toile, muets, surpris, analysant l'œuvre.

La peinture grasse, riche comme la vie, qu'Houchemagne avait employée dans son exposition de chez Vaugon-Denis, reparaissait ici en pâte plus copieuse, plus profonde. On ne sentait aucun procédé, l'artiste semblait avoir peint sans effort, naturellement, comme Rubens, comme le Titien. Les modelés étaient venus tout seuls sous son pinceau. Les chairs apparaissaient fermes et douces, les étoffes, selon les cas, laineuses ou veloutées. Et les mouvemens étaient nobles, gardant la perfection des lignes; et l'harmonie de l'agencement était si complète, que l'œil s'y baignait délicieusement.

Ce n'étaient pas des mois perdus que ces mois d'Italie où Nicolas, dans une inaction apparente, s'était repu de chefs-d'œuvre. Il était revenu en pleine possession de son métier, avec une « facilité » de génie, une facilité qu'on n'avait connue chez aucun maître depuis Ingres. Il en avait rapporté cette peinture, qui n'était ni vieille ni jeune, pas plus ancienne que révolutionnaire, qui ne daterait jamais plus que ne date un Vinci. Mais où l'effort d'Houchemagne, qui s'était épuisé un an sur cette toile, avait porté, c'était sur les deux figures. La petite sainte enfant aux airs de colombe était assise, en tunique blanche, et le jeune Romain passionné, qu'on devinait vibrant de désir, s'arrêtait pétrifié par la réponse qu'il entendait sortir de ces lèvres suaves. Cette réponse, le spectateur l'entendait presque, tant la vierge, tranquille en son immobilité hiératique, exprimait par tout son être la Parole. Ses lèvres, pour un peu, auraient bougé. Et au bas de la toile, Houchemagne avait fait écrire cette légende :

A treize ans, elle fut aimée par le fils du Préfet de Rome qui la voulut en mariage; mais elle lui répondit : « Depuis longtemps je suis fiancée à un époux céleste et invisible. Mon cœur est tout à lui; je lui serai fidèle jusqu'à la mort. En l'aimant, je suis chaste; en l'approchant, je suis pure; en le possédant, je suis vierge. Celui de qui je suis la fiancée est le Christ que servent les Anges. »

En parlant, elle regardait, avec des yeux de petite fille qui ne connaît aucun trouble, l'homme qui l'aimait. Elle souriait presque. Mais lui, ravagé par l'amour, et qui, ayant d'un seul coup la révélation d'un monde inconnu, comprenait soudain à quel point cette proie convoitée était inaccessible, représentait vraiment le désespoir humain. Et cette douleur, il ne l'exprimait pas en gestes; à peine une petite flexion des larges épaules

indiquait-elle l'accablement physique de la souffrance morale. Il ne bronchait pas, écoutant stoïquement sa sentence; mais dans le profil de cet homme on voyait l'étonnement produit par la douleur, et dans tout son corps quelque chose d'intraduisible et d'infiniment émouvant qui rendait tangible sa révolte.

— Quelle scène, hein! disait Addeghem; pauvre bougre! on le plaint, n'est-ce pas?

Et miss Spring :

— Oh! *dear!* et cet ameublement, ces tables, ces tapis, et voyez, dans le fond, cette fresque; c'est si exact, si documenté!

Et Blanche Arnaud :

— Non, la merveille, c'est cette chère petite sainte. Comprenez-vous, cette lumière qui émane d'elle, c'est là le truc qui la rend céleste, car c'est une belle enfant, bien en chair, pas mièvre pour deux sous, pas diaphane, pas éthérée. Seulement, sa spiritualité est indiscutable; elle a un éclat divin; n'avez-vous pas remarqué que l'éclairage venant en ce sens, d'arrière en avant, la lueur de son corps projette néanmoins par ici l'ombre de son escabeau?

— Et pour l'arrangement des couleurs, reprenait Nelly Darche, bien qu'à mon sens elles ne chantent pas suffisamment, vraiment, il n'y a pas ça à reprendre.

— Oh! *dear!* bégaya tout à coup miss Spring, le voilà, c'est lui, M. Houchemagne!

En effet, il montait l'escalier avec la famille Fontœuvre, qui l'avait amené là de force. Addeghem, se retournant, les reconnut au milieu de plusieurs groupes qui arrivaient. Sa femme le soutenait par le bras. Il paraissait consterné. Il fallut tout l'enthousiasme d'Addeghem, qui vint au-devant de lui avec sa bande, pour le rasséréner un peu. Ils s'assirent tous sur une banquette en face du tableau. Nicolas, dans une amertume indicible, prononça :

— Ah! j'avais rêvé autre chose que cela!

— Oh! monsieur Houchemagne! fit Blanche Arnaud en lui prenant la main et sans en dire davantage.

Et Addeghem protestait. Non, non, on ne pouvait faire mieux. C'était l'équivalent des plus incontestés chefs-d'œuvre. Il voyait déjà Houchemagne comme le maître du jeune siècle. Quel dommage que lui fût si vieux. Ah! seulement dix ans de vie, et il serait témoin d'une gloire radieuse.

— Tiens, découvrit tout à coup Nelly Darche, la Sainte Agnès ressemble à Marcelle.

Et elle prit par le bras la petite fille, trop grande pour ses douze ans, et voulut l'amener devant la toile pour comparer les deux visages. Mais dans un piétinement lent, une dizaine de personnes étaient venues jusque-là et s'étaient arrêtées, séduites. Bientôt il en vint d'autres. Alors Houchemagne avoua :

— Oui, il y a dans la construction du visage un peu de Marcelle. C'est venu tout seul quand j'ai voulu donner à ma figure la marque même de l'enfance.

Tous les yeux se braquèrent sur la petite fille. Houchemagne indiqua du doigt le contour, d'une délicatesse incomparable, des joues et du menton. Marcelle devint écarlate.

A deux heures, l'escalier peu à peu s'emplit. La foule arrivait. Des groupes se succédaient devant la *Sainte Agnès*. On entendait des exclamations. Deux critiques discutèrent à voix haute. Houchemagne maintenant s'épanchait, racontait la lente préparation de son œuvre, les quinze figures qu'il avait dessinées préalablement avant de se fixer à celle-là ; les études d'intérieurs antiques qu'il avait faites des yeux à Pompéi, les stations aux catacombes où il avait cherché la nature de sa petite sainte.

— C'est égal, dit la grande Darche, elle est joliment cruelle. Pourquoi cette inutile vertu, bon Dieu!

Houchemagne bondit :

— Pourquoi? pourquoi? mais pour que ce niveau de pureté absolue fût une fois atteint par une âme, pour qu'en sa personne l'humanité se soit une fois haussée jusque-là, et que le souvenir pût en rester dans l'histoire comme une réhabilitation et aussi comme un idéal. Vous voyez bien que mon œuvre est ratée, car si elle avait été selon mon désir, on se serait arrêté conquis devant cette vision de blancheur, la foule aurait eu honte de ses turpitudes, on n'aurait pas demandé pourquoi cette surélévation dans la spiritualité!

Et peu à peu repris par la flamme de sa conception, il contait avec délice l'histoire de sa petite sainte, la colère du Préfet de Rome dont le fils avait été repoussé, l'arrestation d'Agnès. Elle est exposée toute nue dans une maison impure : aussitôt ses beaux cheveux, retombant sur ses épaules, croissent jusqu'à ses pieds, lui font une tunique soyeuse. Elle est conduite au

bûcher ; les flammes s'écartent d'elle et la respectent. Enfin le bourreau lui tranche la tête. Et cela, Nicolas le disait avec des larmes, comme si l'enfant qu'il aimait eût péri là, devant lui, et qu'il eût vu sa petite tête rouler dans un flot de sang.

— Vous permettez ? demandait de temps à autre Addeghem, qui, le stylographe à la main, prenait des notes pour son article du lendemain.

Le succès de Nicolas fut colossal. Il n'eut pas de récompense, car le président du Jury et deux autres membres se trouvant voltairiens, le sujet du tableau leur déplut. Mais ce sujet fut reproduit à l'infini dans les journaux, dans les revues, dans les magazines. Chaque jour des journalistes, heureux de découvrir un chef d'école, venaient sonner au pavillon de la rue Visconti ; on voulait interviewer Houchemagne, « le puissant Houchemagne, » comme il fut alors appelé. C'était plaisir de voir créer un genre par quelqu'un qui en avait la force, et Nicolas Houchemagne, disaient les critiques, était de taille à supporter l'édifice de son système. Lui se prêtait complaisamment aux questions, ravi d'expliquer ses idées. Il lui venait une véritable éloquence quand il se mettait à parler de l'art spiritualiste, de l'art éducateur des foules. Souvent Jeanne était présente à la réception des reporters : elle ne disait rien, mettant seulement dans l'entretien sa suave beauté d'inspiratrice qui semblait illustrer les théories de son mari.

Chez les Fontœuvre, on disait quelquefois sans amertume, avec un sentiment d'admiration, presque de surprise :

— A-t-il de la chance, ce Nicolas !

Vers cette époque, Marcelle commença d'avoir des velléités de dessiner. Mais une défiance d'elle-même et la crainte d'être critiquée l'empêchèrent d'en parler à personne. Elle profita d'une absence de sa mère pour copier un tableau de fleurs. Elle fit aussi de petits croquis à la plume auxquels elle s'appliquait, le soir, dans sa chambrette, à la lampe. Un jour qu'elle avait réussi mieux que de coutume un de ses dessins, elle prit son courage à deux mains et vint à l'atelier où Mme Fontœuvre travaillait d'après une petite Anglaise rencontrée dans la rue et qui l'avait enthousiasmée. Marcelle regardait sa mère ; la vocation artistique l'envahissait à cette époque comme un mal sacré qui la faisait souffrir, qui la soulevait au-dessus d'elle-même. La vue de la palette, des couleurs écrasées lui était une volupté,

l'aspect du faisceau de brosses lui faisait courir des fourmillemens dans les doigts. Il lui semblait que, prenant à cette minute la place de Jenny, elle aurait, sans effort, sans travail, fait un tableau charmant de la petite Anglaise aux cheveux de paille.

Après la séance, elle prononça, la gorge serrée :

— Maman... Maman,.. je voudrais te dire...

Et elle tenait son croquis roulé dans sa main qui tremblait.

Mais Mme Fontœuvre n'entendait pas. Revenue à son chevalet après le départ du modèle, elle s'absorbait dans l'examen de son ébauche, plongée dans l'ivresse de la conception, fredonnant, étalant du pouce une épaisseur, voyant bien moins la toile peinte que l'image abstraite qu'elle en portait en elle.

— Maman, regarde, j'ai dessiné...

— Laisse-moi tranquille, Marcelle, dit-elle avec un mouvement d'humeur, tu vois bien que je suis en plein travail.

La petite fille pâlit, froissa son papier, le jeta dans la cheminée. Elle était affreusement offensée, comme si son mouvement d'abandon, si fugitif, eût été une extraordinaire preuve de confiance et que sa mère l'eût repoussé consciemment. Elle résolut de renoncer à l'art. Et, pendant quelques mois en effet, elle tint bon, se retenant de crayonner, travaillant double au cours avec l'idée de se faire, un jour, institutrice.

Mais le mal sacré la possédait déjà trop fortement. Elle ne rêvait que de peindre, voyait en imagination de belles toiles signées Marcelle Fontœuvre. La poésie des choses commençait à agir sur elle : son goût naissait, et il lui venait cette mentalité des artistes qui n'envisagent les formes, les lignes, les couleurs qu'au point de vue des tableaux possibles. D'ailleurs, la vocation s'exerçait sur elle par mille appels dans le milieu où elle vivait : les conversations, les spectacles, tout ce qui lui était familier accroissait sa fièvre. Et il n'était pas jusqu'au bruit de la gloire d'Houchemagne qui ne vînt l'exalter encore. Nicolas devenait « le grand peintre, » celui qu'une revue étrangère avait appelé : le rénovateur de l'école française. Sa peinture avait en effet un caractère national qui éclata particulièrement dans son second Salon, où il exposa un *Saint Louis* marquant sa manière définitive. Une de ses théories était que l'artiste doit se conformer le plus possible au génie de sa race, et s'efforcer de faire de sa pensée le prolongement de l'idée de ses pères. Pour cette raison, il s'était attaché à cette délicieuse figure de saint Louis,

dont il avait fait tout un chapitre d'histoire de France. C'était un portrait de grande beauté, où il avait réussi à mettre toute la bonhomie, la finesse, la jovialité délicate, la prodigieuse intelligence en même temps que la majesté religieuse du plus français de nos rois. Si l'année précédente il avait consenti à vendre dix mille francs à un Chilien sa *Sainte Agnès*, cette fois il refusa les offres d'un Américain qui voulut acquérir son *Saint Louis*. Sa marotte, disait-il, était que, tant qu'il vivrait, cette œuvre-là restât en France, ayant été peinte pour des Français. Des considérations politiques empêchaient qu'elle fût achetée par l'État. D'ailleurs, il n'était pas fâché de la garder, car celle-là le satisfaisait. Il l'offrit à Jeanne.

Il n'avait pas trente-quatre ans, et déjà une troupe de disciples gravitait autour de lui. C'était un Maître. Des littérateurs, dans les revues, écrivaient des articles sur sa doctrine. On commençait à dire de tel ou tel jeune artiste : c'est un élève de l'école d'Houchemagne. Et le poids de ses succès ne l'écrasait pas ; il semblait plutôt l'ignorer, demeurait entièrement naturel et simple. Son unique singularité était son obstination à clore, pour tout le monde, son atelier. Jeanne était, avec les modèles, la seule personne qu'il admît. C'était un fait acquis : nul ne réclamait plus, quelque curiosité qu'on eût.

C'est aux rayons de cette gloire que s'embrasa définitivement l'enthousiasme de Marcelle. Lorsque cousine Jeanne et son mari venaient dîner et passer la soirée quai Malaquais, elle écoutait Nicolas qui parlait des heures entières sur la Beauté, sur l'esthétique, sur le choix des formes, sur la peinture intellectuelle. Ces théories l'enflammaient. Celles de Nugues et de Fontœuvre, qui clamaient leur réalisme, lui plaisaient autant. Tout lui semblait vrai, la séduisait, et pourtant elle souffrait de cette difficulté à se déterminer pour l'une ou l'autre école. Elle passait des heures dans le magasin des Dodelaud à étudier l'art décoratif ancien. Là elle comprenait mieux ce que soutenait Nicolas, c'est-à-dire que, du peuple religieux, fussent sortis une foule d'artisans inspirés. Et dans le bric-à-brac opulent des marchands d'antiquités, elle contemplait les broderies merveilleuses des chasubles, les ciselures exquises des orfèvreries, la grâce des reliquaires gothiques, la naïveté consolante des vierges de bois, aux mains tendues, au visage de douceur. Un jour elle dessina l'une d'elles. Mais Nelly Darche l'ayant amenée peu après au musée du

Luxembourg où elle prenait un document, elle vit la salle Caillebote, les pointillistes, les tachistes, Manet, Sisley, Renoir, la poésie des brumes de la gare Saint-Lazare, le bal public, et aussi les Gamins de la pauvre Marie Bashkirtsef, et elle fut affolée de doutes.

— Ma fille? disait pendant ce temps-là Jenny Fontœuvre, c'est une poupée de porcelaine; rien ne l'émeut, rien ne l'intéresse, rien ne peut l'ôter à son indifférence.

Hélène atteignit seize ans, passa son brevet à Saintes, et Mme Trousseline écrivit que la chère petite, sachant ses parens sans fortune et l'obligation où elle serait de gagner son pain, songeait à étudier pour être pharmacienne. Cette pensée fit rire aux larmes Mme Fontœuvre, mais le père approuva le projet, et la sage Hélène fut orientée vers le baccalauréat. François, lui, n'avait aucun goût déterminé. Il aurait voulu gagner beaucoup d'argent et ne rien faire. D'ailleurs, tout lui était égal. Mme Fontœuvre désira tout d'un coup, entre deux idées de tableaux, qu'il fît son droit et fût avocat. Mais quand on en parla au jeune homme, il haussa les épaules. Pensait-on qu'il serait même bachelier!

— Tu travailleras, dit la mère; je travaille bien, moi.

— Parce que cela te plaît, maman.

— Tu crois? Tu crois que c'est toujours drôle, la peinture? Non, mon petit, va, je travaille par devoir.

— Oh! le devoir!... Encore une balançoire! Si je peux gagner ma vie avec le minimum de travail, je t'assure que je me moque bien que ce soit un devoir de travailler. D'abord, je veux être courtier en peaux d'Amérique, comme le père d'un de mes camarades qui est riche à millions.

— Courtier en peaux d'Amérique! répéta la petite Fontœuvre, reprise du même fou rire qu'à la pensée de voir sa fille pharmacienne.

— Et Marcelle? dit à son tour Pierre Fontœuvre, qu'en ferons-nous?

Le moment était venu de parler en conseil de famille. Pourtant la petite fille éprouvait une difficulté si grande à révéler quelque chose de soi, qu'elle allait se taire encore, quand Mme Fontœuvre déclara légèrement:

— Marcelle n'a aucune aptitude spéciale; nous la mettrons dans les Postes.

— Non, dit Marcelle tout net, j'entrerai aux Beaux-Arts.

— Aux Beaux-Arts! tu es folle, s'écria la mère.

— Pour crever de faim? lança crûment Pierre Fontœuvre.

— On ne s'improvise pas artiste quand on n'est pas doué, observa Jenny.

Marcelle sentait sa passion naissante s'affirmer en face de la contradiction; elle revit les toiles qui peuplaient ses rêves, les deux écoles exaltées qui l'attiraient pareillement, celle de la vie, celle de l'idéal, et par-dessus tout Nicolas qui, de sa voix bonhomme, un peu traînante, des Français de l'Ile-de-France, disait sur l'Art des choses enflammées. Dressée dans sa forme longue et frêle de fille de quatorze ans, avec ses cheveux blonds si doux et ses yeux verts si cruels, elle déclara:

— Je suis artiste.

Et une audace extraordinaire lui venant, dans un coup de révolte contre la résistance des siens, hostile, irritée, frémissante de désir, elle alla chercher dans le tiroir de sa table une liasse de dessins: copies des fleurs de sa mère, croquis d'après nature, vierges antiques prises au magasin des Dodelaud. Elle les jeta sur une table:

— Voilà ce que j'ai fait depuis deux ans.

Les parens stupéfaits s'entre-regardèrent. Ils examinaient de nouveau les dessins sans se rien dire. Ils avaient des larmes dans les yeux. Marcelle sentait comme une fumée capiteuse lui monter au cerveau.

COLETTE YVER.

(La troisième partie au prochain numéro.)

BISMARCK ET LA PAPAUTÉ

LA PAIX

(1878-1889)

IV[1]

LA TROISIÈME LOI RÉPARATRICE
L'AFFAIRE DES CAROLINES

(1883-1886)

Près de cinq ans s'étaient écoulés depuis l'avènement de Léon XIII : le Pape et le chancelier, d'une marche hésitante, saccadée, interrompue par de longues haltes, troublée par de subits reculs, avaient commencé de s'avancer l'un vers l'autre; un représentant de la Prusse, même, s'était installé à Rome, à poste fixe, pour essayer d'accélérer les efforts d'approche. On voulait, des deux côtés, marcher d'un pas égal, *pari passu*, c'était chose entendue; mais chacun disait à l'autre : Avez-vous fait un pas? — Accordez-nous un droit de *veto* contre la nomination de certains curés, demandait la Prusse au Pape. — Accordez-moi la revision des lois de Mai, répondait Léon XIII à la Prusse. La lettre qu'il avait reçue de Guillaume, à la fin de décembre 1882, faisait augurer qu'une revision partielle pourrait avoir lieu, dès que les évêques auraient été autorisés à soumettre au pouvoir civil les noms des curés. On fut heureux de constater, au Vatican,

(1) Voyez la *Revue* du 1er août 1912.

que, pour la première fois, Guillaume accédait, en quelque mesure, à l'idée de reviser les lois, et l'on eut l'habileté de conclure que son message aplanissait le terrain, pour « un pas nouveau. »

I

Un pas, c'était beaucoup ; le cardinal Jacobini, dans la note qu'il remettait au ministre Schloezer le 19 janvier 1883, puis Léon XIII en personne, dans la lettre que le 30 janvier il expédiait à Guillaume, proposaient, en réalité, par une ingénieuse tactique, un échange de demi-pas. Ils disaient en substance à la Prusse : Procédez à une revision partielle des lois, garantissez-nous, pour l'instant, le libre exercice de la juridiction et du ministère ecclésiastiques et la liberté pour l'Église de former ses clercs comme elle l'entend ; et tout de suite, nous autoriserons les évêques à soumettre au pouvoir civil les noms des curés, pour la collation des cures présentement vacantes, mais de celles-là seulement. Puis, dans une seconde étape, vous achèverez, vous, de reviser les lois de Mai ; et nous ensuite, de notre côté, nous nous mettrons d'accord avec vous, pour admettre et pour régler d'une façon permanente cette obligation des évêques à votre endroit. La note du cardinal, la lettre du Pape, étaient cordiales de ton, pacifiques d'esprit.

Mais on sentait à Berlin qu'à l'abri de ces phrases souriantes le Vatican se maintenait dans une grande réserve, confinant à la défiance ; la Prusse en fut choquée. Cinq mois durant, des communications s'échangèrent entre Schloezer et Jacobini, dialogues moroses et stériles, auxquels faisait écho, là-bas à Berlin, un dialogue public, plus pressant, plus cassant, entre le Centre et les ministres.

« Qu'on avance les négociations, s'exclamait Windthorst au *Reichstag*. La misère du peuple catholique crie au ciel. » C'est surtout au *Landtag* que Windthorst ne se lassait pas de la crier : la discussion du budget des cultes, en février et mars, fut, de la part du Centre, un perpétuel assaut. Schorlemer-Alst, d'abord, le 22 février, désirait apprendre du ministre Gossler pourquoi l'on avait fait une si maigre application de la loi de 1882, pourquoi l'on n'avait, par exemple, rappelé aucun évêque. « La faute en est à vous, répliquait Gossler, à vos manœuvres bruyantes pour le rappel de l'archevêque de Cologne, à l'intolé-

rance de l'évêque de Breslau : la faute en est à vos journaux, elle en est à Windthorst. » Gossler en général avait moins de courtoisie pour l'Église que son prédécesseur Puttkamer ; et d'ailleurs, son agacement s'expliquait. Sa politique ecclésiastique, subordonnée aux volontés bismarckiennes, avait cessé d'être une affaire intérieure du royaume ; l'initiative n'appartenait plus à ses bureaux, mais à la diplomatie ; et, suivant que la diplomatie serait jalouse de plaire ou désireuse d'intimider, il recevrait des ordres différens et les accomplirait, étant bon fonctionnaire, avec la même ponctualité. Mais devant le *Landtag*, il demeurait l'homme responsable, que le Centre harcelait, que le Centre traquait. Il est parfois plus facile d'attaquer que de se défendre. Gossler attaquait les gens du Centre : c'était sa revanche sur leur curiosité d'interpellateurs. Mais alors, du haut de sa petite taille, Windthorst lançait des menaces étranges : « Le jour viendra où tout sera plus connu ; ces messieurs peuvent être assurés que je ne quitterai pas le monde sans avoir ouvert mon portefeuille, et ils feront alors d'autres visages que maintenant. » Puis, le lendemain, 23 février, Auguste Reichensperger, à son tour, s'acharnait contre l'agressif ministre, et l'obsédait pour savoir ses intentions. Les pourparlers avec Rome continuent, disait froidement Gossler. Mais Windthorst n'admettait pas l'échappatoire ; Windthorst voulait un oui ou un non. « Proposerez-vous, demandait-il à Gossler, la suppression de la loi qui suspend les traitemens ecclésiastiques ? » Gossler se taisait. « Oui ou non ! reprenait Windthorst, parlez ! — Je sais ce que j'ai à faire, déclarait le ministre. — Vous n'avez pas le droit, signifiait le chef du Centre, de ne pas renseigner les députés. » Et Gossler bousculé cherchait un refuge derrière les textes constitutionnels. C'étaient ensuite les questions locales de Posnanie, et puis l'état des universités, et puis la surveillance policière pesant sur les religieuses, qui suscitaient de nouvelles escarmouches. Un tribunal zélé venait de condamner un curé à six mois de prison : il fallait que là-dessus, aussi, Gossler, répondît : « C'est la loi, confessait-il ; je ferai ce que je pourrai. » On voulait l'acculer à se sentir gêné par la loi, et à l'avouer.

Le 16 mars, on lui représenta qu'en retardant la paix religieuse, il développait dans l'État le péril social ; il refit le procès du Centre, et puis il ajouta : « Quant aux périls sociaux, je ne m'en laisse pas intimider ; ils menacent aussi bien l'Église. »

Schorlemer-Alst, plus d'un mois durant, acéra sa riposte ; et, le 25 avril, comme on discutait une motion de Windthorst en faveur de la liberté des sacremens, Schorlemer dit au ministre : « Oui, certes, les périls sociaux existent pour l'Église ; mais si dans un pays l'Église en souffre, elle continue de prospérer ailleurs ; les trônes, eux, ne se relèvent plus. » Le Centre, ce jour-là, se sentait très fort : il revendiquait pour tout prêtre le droit de dire la messe ; et Gossler, en plein XIXe siècle, avait l'ingrate tâche d'épiloguer et de refuser. « Avant de permettre le culte à un rabbin, ricanait le progressiste Stern, l'État s'enquiert-il où il fut élevé ? » Mais l'État se montrait plus exigeant pour l'Église que pour la synagogue ; où aboutissait-il ? A priver de curés, dans le diocèse de Posen, 165 paroisses ; à priver de tout secours ecclésiastique, dans le même diocèse, 131 paroisses. C'est à cette indigence spirituelle, signalée par le futur archevêque Stablewski, que Windthorst proposait un premier remède. « Si votre motion devenait loi, protestait gauchement Gossler, le terrain des négociations avec Rome aurait disparu. — Qu'est-ce à dire ? insistait Windthorst ; vous parlez comme l'oracle de Delphes, d'une façon énigmatique, dilatoire. Vous voulez maintenir des contraintes, pour obtenir de la Curie des concessions : est-ce digne d'un gouvernement monarchique ? Le chancelier seul peut déclarer que la messe cesse d'être un délit : aussi je déplore qu'il soit malade ou absent. » Windthorst laissait planer un gros nuage : jusqu'ici, par égard pour l'établissement protestant qu'elle risquait de disloquer, la séparation des Églises et de l'État n'avait pas figuré sur le programme du Centre ; mais elle pourrait y figurer un jour... Pour la motion qui se discutait ce jour-là, Windthorst escomptait l'appui des conservateurs, qui, de fait, la firent voter, en modifiant un peu la formule ; si jamais il voulait obtenir la séparation, il y réussirait avec l'appui des progressistes. Bismarck, « malade et absent, » constatait que dans le *Landtag*, les deux politiques que pouvait suivre le Centre, et dont aucune n'était celle du chancelier, étaient assurées de deux majorités.

II

Windthorst donnait une voix à la plainte croissante des populations : de ses lèvres éloquentes, c'était l'innombrable flot

de leurs détresses qui s'épanchait. Sans cesse ce flot grossissait; car d'année en année, les paroisses où s'exerçait un ministère pastoral vraiment régulier diminuaient en nombre. Il n'y avait qu'une issue : c'était de stipuler que les évêques pouvaient, à leur gré, sans en référer au pouvoir civil, expédier, dans les paroisses vacantes, des prêtres amovibles, chargés de faire provisoirement fonction de curés ou d'accomplir certaines besognes auxiliaires. Schloezer, dans une note du 5 mai 1882, avait proposé cette combinaison comme l'élément d'un accord avec le Vatican. Bismarck pressé, et qui, pour l'heure, renonçait à l'accord, décida de la faire passer immédiatement dans un projet de loi : l'État prussien, en 1882, comme en 1880, allait légiférer tout seul, à l'écart du Saint-Siège.

Cette concession nouvelle fut formulée dans les deux premiers articles; puis d'autres atténuations furent envisagées. Un article 3 spécifia que la « cour royale pour les affaires ecclésiastiques » n'aurait plus à se mêler, désormais, ni de la collation des charges ecclésiastiques inamovibles, ni de la nomination de professeurs de séminaires, ni de l'exercice des fonctions épiscopales dans les diocèses vacans; mais, en vertu d'un article 4, le droit de *veto* de l'État était maintenu, pour le cas où le président supérieur croirait devoir alléguer, contre le curé présenté par l'évêque, un motif appartenant au domaine civil ou politique, et pour le cas, surtout, où un évêque voudrait nommer des prêtres dont l'éducation n'aurait pas été conforme aux lois de Mai.

Le Centre critiqua le projet : « C'est un petit acheminement, » reconnaissait Pierre Reichensperger, mais il faisait observer que dans les diocèses dont l'évêque était déposé, ceux de Cologne, de Münster, de Limburg, de Posen, il n'y avait personne de qualifié, aux yeux de l'État, pour expédier des prêtres dans les paroisses, et que sur ces vastes territoires la loi demeurerait sans effet. Ces quatre articles, murmurait Windthorst, ne sont pas « l'œuvre d'un homme d'État travaillant dans le grand style, mais de quelques conseillers secrets, qui coupent en quatre les lois de Mai; ils n'empêcheront pas qu'une messe dite sur le territoire prussien par le cardinal Jacobini, prêtre étranger, soit encore passible de poursuites. » Windthorst ne voulait pas qu'on crût endormir les catholiques en donnant certaines facilités, pour le ministère ecclésiastique, à des escadrons volans de

prêtres ; et il concluait que, si la commission n'amendait pas le projet, le Centre le repousserait. Les nationaux-libéraux, s'ils avaient écouté Bennigsen, auraient tâché, comme en 1880, de concerter avec les conservateurs un remaniement du texte proposé, et d'amener ainsi l'échec des amendemens du Centre, mais ce conseil de Bennigsen n'avait pas trouvé d'écho ; se sentant de plus en plus isolé, il démissionnait de son mandat. Avec lui disparaissait le seul homme qui eût assez d'autorité pour induire le parti national-libéral à une politique religieuse un peu pondérée, un peu nuancée : ses troupes, lui parti, étaient à la merci de la phraséologie vieillotte, mais toujours ardente, qui jadis les avait entraînées à l'assaut de l'Église, et qu'une certaine routine, ou bien un certain respect humain leur défendaient de trouver ridicule. Contre le projet de loi, cette phraséologie se déchaînait. Une profonde division régnait parmi les progressistes. Il n'y avait que les conservateurs, en somme, pour approuver pleinement la nouvelle initiative bismarckienne.

La Prusse parlementaire fut alors témoin d'une audacieuse aventure : Windthorst, prenant les articles qu'avait apportés Bismarck, dit aux conservateurs : « Vous allez les remanier avec moi ; » et les conservateurs obéirent. Ils étaient, la veille, pour le projet de Bismarck : et voici que dans la commission ils émigraient vers un projet transformé, qui pouvait être signé Windthorst. Les deux premiers articles furent maintenus, groupés en un seul. L'article 4 fut supprimé : le Centre se refusait à voter une seule phrase qui prétendît maintenir, même en le corrigeant, l'exercice du droit de *veto*, et qui, par surcroît, renouvelât implicitement les exigences de l'État relatives à l'éducation des clercs. Mais la commission conservait l'article 3, qui supprimait à cet égard la compétence de la cour royale pour affaires ecclésiastiques : c'était encore un morceau des lois de Mai qui tombait. Le droit de *veto* demeurait tacitement en vigueur, en vertu des articles subsistans de ces lois ; mais du moins la loi nouvelle ne ratifiait pas l'existence de ce droit, elle se taisait. Puis Windthorst imagina de faire insérer un article supplémentaire d'après lequel les évêques reconnus par l'État pourraient s'en aller dans les diocèses vacans pour y donner la confirmation et pour y ordonner des prêtres. Les curés reconnus par l'État évangélisaient, depuis 1880, les paroisses vacantes ; les évêques à leur tour pourraient désor-

mais promener leur zèle, à travers les diocèses où la hiérarchie demeurait décapitée.

Les conservateurs, dociles, agréèrent cette addition ; le projet revint devant la Chambre. Bismarck devait accueillir ou refuser les propositions de Windthorst. Pour le texte qu'il avait présenté, il n'aurait pu recruter aucune majorité. Il fut décidé que le ministre Gossler s'efforcerait de soutenir cette rédaction primitive, mais ne ferait pas au texte nouveau une opposition absolue. Bismarck allait céder devant Windthorst. Ces jours-là même, Schloezer transmettait au chancelier une note nouvelle de Jacobini. Le secrétaire d'État redisait que deux moyens seulement existaient de rétablir la paix : ou bien le retour à l'état de choses antérieur aux lois de Mai, ou bien un accord avec le Saint-Siège ; et Schloezer prévenait Bismarck que Léon XIII ne donnerait pas son assentiment à la loi qui se préparait. Pour avoir voulu, une troisième fois, légiférer sans le Saint-Siège, Bismarck avait ce double ennui, de devoir passer sous les fourches caudines de Windthorst, et de constater que, dans la ligne de conduite du Saint-Siège, rien ne se modifiait. La loi fut acceptée, telle que Windthorst la voulait, par les deux Chambres ; la crainte de Schloezer, qui avait pu croire, un instant, que le Vatican défendrait au Centre de la voter, ne se vérifia pas. Les colères nationales-libérales s'insurgèrent dans les Chambres d'abord, puis dans la presse, non seulement contre le Centre, mais aussi contre les « sots affiliés du Centre » (ainsi commençait-on de qualifier les conservateurs qui avaient fait triompher une loi plus propice à l'Église que ne l'était le projet bismarckien ; elles furent échauffées, aussi, par un jugement du tribunal d'Empire, qui condamnait un journaliste à un mois de prison pour insulte au dogme de l'Infaillibilité. Qu'allaient penser les « vieux catholiques, » dont l'évêque se plaignait déjà que la profession de vieux-catholicisme fût devenue, pour certains fonctionnaires, une mauvaise note?

On a capitulé devant le Pape, s'écriait la *Gazette nationale ;* c'est un nouvel Olmütz. Et la *Gazette de Cologne* poussait un cri d'amère déception.

Il n'y a pas un paysan de Westphalie, écrivait-elle, pas un chapelain de l'Eifel, pour remercier l'État d'abandonner le *Culturkampf*. Ils haïssaient l'État, maintenant ils le bafouent. Aux discours qu'on tient sur la sollicitude du gouvernement pour les besoins spirituels des Catholiques, le peuple

catholique répond par des rires sarcastiques ; il a maintenant plus de respect pour le courage, l'adresse et la puissance d'un vicaire, que pour tous les conseillers secrets et leurs ministres de réconciliation... Mais tous les loyaux patriotes qui n'auraient jamais voté une seule des lois du *Culturkampf*, s'ils n'avaient pas été convaincus que l'homme qui les désirait garderait son vœu de croisade pour une grande cause, n'est-il plus question d'eux ? ne comptent-ils plus ?

A quoi Bismarck, pour la centième fois peut-être, redisait devant ses scribes de presse : « Est-ce ma faute, à moi, si ces hommes-là m'ont lâché ? » Se rejeter mutuellement le reproche d'abandon est en général un mauvais moyen de rapprochement. Un mot du ministre Gossler à la Chambre des Seigneurs avait achevé d'exaspérer les libéraux : il laissait voir très clairement que, dans la pensée du gouvernement, la loi ne devait pas être un point d'arrêt, mais une étape, et non pas seulement limiter le terrain de guerre entre les deux pouvoirs, mais les acheminer l'un et l'autre vers la paix.

III

Mais à peine Gossler avait-il ainsi parlé, que, dans un article assez impertinent, d'inspiration nettement bismarckienne, la *Gazette générale de l'Allemagne du Nord* signifiait au cardinal Jacobini comment l'Allemagne, à l'avenir, entendait négocier. Jacobini était vivement pris à partie pour avoir, dans sa note du 21 juin, désapprouvé le projet de loi : « Il n'eût pas été seulement plus convenable, disait la *Gazette*, mais plus habile, de ne pas écrire cette note, où les libéraux ont pu voir un persiflage de la Prusse. » Elle accusait le Vatican d'amoindrir systématiquement la valeur des concessions prussiennes, pour se dispenser plus aisément de se montrer lui-même conciliant. La Prusse attendait encore les avances nouvelles de Rome ; si ces avances ne venaient pas, la Prusse réformerait ses lois comme elle l'entendrait. Car la *Gazette* en avait assez de ces « artifices diplomatiques surannés, reposant sur un négoce mutuel de sacrifices, et qui sont dans les anciennes traditions du Vatican ; ils sont trop usés, déclarait-elle, pour exercer une influence sur la conduite de la Prusse. » Et la *Gazette* concluait : « La critique prétentieuse et chicanière que renferme la note du cardinal aura uniquement pour effet d'empêcher que

la Prusse ne fasse de nouvelles avances, puisqu'une fois de plus l'impossibilité de satisfaire le Vatican est démontrée. »

Nombreux étaient parmi les conservateurs ceux qui partageaient le mécontentement de la *Gazette* : à leur instigation, un catholique étranger au Centre, le prince d'Isemburg-Birstein, multiplia les démarches, à Rome, pour fléchir la rigueur du Saint-Siège. Il laissa d'abord entendre que si le Pape voulait tout de suite faire des concessions au sujet de la collation des cures, le gouvernement de Berlin consentirait à restreindre beaucoup les cas dans lesquels les évêques seraient forcés de notifier au pouvoir civil les noms des curés. Puis, fatigué d'insister en vain, il parla de la loi nouvelle, et demanda que le Pape autorisât au moins dans un diocèse, pour trois ans, l'application de cette loi. A cet égard encore on ne lui promit rien : il prit sa revanche en s'étendant sur les divisions secrètes qui minaient le Centre, sur l'antagonisme entre Windthorst et Schorlemer-Alst, et en conseillant au Saint-Père de ne pas trop s'abandonner aux avis de Windthorst. Il quitta Rome les mains vides. La réponse permanente de Jacobini, inflexible, immuable, était celle-ci : Il est des lois qui lèsent l'indépendance du sacerdoce et la liberté de l'éducation cléricale, revisez-les. Schloezer, à la fin de juillet, prenant ses vacances et s'en allant voir Bismarck, n'emporta pas d'autre viatique.

Mais tandis que chômait la diplomatie, les évêques de Prusse, réunis à Mayence le 1er août, étudiaient la loi nouvelle et la situation qu'elle créait. Ils décidèrent que s'ils s'en allaient administrer les sacremens de l'ordre ou de la confirmation dans les diocèses vacans, on devrait, hors de l'église, en signe de deuil, s'abstenir de toutes solennités. L'article qui leur permettait d'installer des prêtres à titre provisoire, ou dans des postes auxiliaires, sans qu'ils eussent besoin de les présenter à l'État, occupa longuement leur attention. En fait, parmi les prêtres disponibles, le plus grand nombre avaient été ordonnés postérieurement à 1873, et les évêques, avant d'employer ces jeunes prêtres, étaient dans l'obligation de réclamer pour eux, en vertu de la loi de 1882, la dispense de l'examen d'État : cette démarche pouvait-elle, devait-elle être faite ? Les discussions furent sérieuses : elle apparut aux évêques comme impliquant en quelque mesure une certaine reconnaissance du droit que l'État, en 1873, avait prétendu s'arroger sur l'éduca-

tion des clercs : et cela, déjà, leur était pénible. Certains craignaient, aussi, que si les populations voyaient des prêtres se réinstaller chez elles, à demeure, elles ne fussent peu attentives aux conditions singulièrement anormales de leur ministère; qu'elles ne crussent la lutte finie, et que le gouvernement, émoussant ainsi leur résistance, ne fût à l'aise, ensuite, pour maintenir le reste des lois de Mai. Mais d'autres prélats observaient qu'en remplissant auprès du pouvoir civil une simple formalité, on assurait dès maintenant à d'innombrables populations catholiques les secours religieux sédentaires, dont elles se plaignaient d'être privées; qu'elles comprendraient mal une attitude négative de l'Église; et que le gouvernement, par dépit, reprendrait peut-être les hostilités. Tous les évêques furent d'avis de s'en remettre au Pape du soin de trancher la question : et finalement tous souhaitèrent, à l'exception d'un seul, que le Pape lui-même demandât à la Prusse, en vertu de la loi de 1882, pour tous les clercs ordonnés depuis 1873, une dispense générale de l'examen d'État; qu'il laissât voir très clairement que cette demande était de sa part une concession ; qu'il réclamât en retour, de la part du gouvernement, la promesse ferme de reviser les lois sur l'éducation du clergé ; et que, s'il préférait confier aux évêques le soin de solliciter la dispense, il fixât les conditions de leur démarche. C'est en ce sens que l'archevêque Melchers écrivait à Léon XIII; et il lui représentait une fois de plus, au nom des évêques, que le Saint-Siège, relativement à la nomination des curés, ne devait rien concéder avant d'avoir obtenu la revision des lois de Mai.

Jacobini, le 13 août 1883, souhaita de Krementz, évêque d'Ermeland, quelques éclaircissemens. C'est contre ce prélat que douze ans plus tôt s'étaient essayées les premières armes du *Culturkampf ;* on ne pouvait redouter d'un tel prêtre aucune suggestion de lâcheté. Mais il avait autrefois, comme curé de Coblentz, beaucoup approché l'Empereur et l'Impératrice : ce fait, déjà, donnait du poids à sa parole. Et puis, surtout, il vivait en terre prussienne, au milieu des populations; il savait ausculter leurs plaintes, discerner leurs désirs exacts, mesurer la vraie portée de leurs élans. Les évêques exilés, quelques liens étroits qu'ils gardassent avec leurs diocèses, ne pouvaient communiquer qu'avec un petit nombre : le grand nombre, la foule, obsédaient sans doute leur pensée, mais ne tombaient plus,

hélas ! sous leurs regards. Entre un homme et sa patrie, l'exil met un rideau; c'est à la lumière de certains souvenirs, figés, stationnaires, que l'exilé juge les évolutions lointaines de la vie; déraciné, il cesse bientôt d'être au point pour bien voir; les faits saillans, dont il est informé, lui parviennent détachés de leur atmosphère, avec cet aspect incomplet, et parfois fort trompeur, que prennent certains textes séparés de leur contexte. Melchers, dans la lettre même où il signalait comme possible, et peut-être souhaitable, une démarche de Rome auprès de la Prusse, accentuait avec une certaine vigueur, cependant, les objections auxquelles ce projet pouvait donner lieu : son état d'esprit d'exilé, victime de l'implacable Prusse, le portait vers l'intransigeance. Le Vatican jugeait utile de connaître, parallèlement, l'avis personnel de Krementz, qui, plus heureux que Melchers, n'avait jamais perdu contact avec l'opinion publique du pays.

Je pense, répondit Krementz, que la dispense de l'examen d'État peut être demandée, réserve faite des droits ecclésiastiques. Il s'agit de déclarer au gouvernement que nous ne reconnaissons en aucune façon le droit qu'il s'est arrogé, sans avis des évêques, sans permission du Saint-Siège, de faire des lois se référant non à toute la communauté, mais aux seuls théologiens; que nous déplorons vivement que, par suite de ces lois, beaucoup de prêtres soient encore empêchés de remplir les fonctions sacrées; mais que, considérant que la bonne volonté du gouvernement s'applique maintenant à écarter ces obstacles et à ménager au peuple chrétien les secours religieux, nous demandons instamment, en raison de la malheureuse condition des fidèles, que le gouvernement veuille écarter les obstacles par lesquels tels et tels prêtres (à désigner nominalement) seraient écartés du saint ministère. En même temps on profitera de l'occasion pour demander que les prêtres qui, frappés d'exil ou passibles de prison, vivent au delà des frontières, soient délivrés de ces peines.

L'opinion de Krementz fut très remarquée, et méritait de l'être. Le Centre avait assuré le succès d'une loi qui, moyennant une simple demande de dispense, permettait à tous les clercs ordonnés depuis 1873 d'exercer enfin, parmi les populations privées de sacerdoce, un ministère normal; d'avance, les populations se réjouissaient que les prêtres ambulans qui depuis 1880 portaient au milieu d'elles les sacremens fussent remplacés par des prêtres sédentaires. En opposant son *veto* à la demande de dispense, le Saint-Siège aurait couru le risque de jeter le trouble dans le Centre, et de causer aux fidèles une

déception profonde. La décision fut prise le 9 septembre, et communiquée par le cardinal Jacobini à l'archevêque Melchers. On ne réclamerait pas formellement la dispense ; mais on prierait le gouvernement, — c'était la formule suggérée par Krementz, — d'« écarter les obstacles » qui fermaient à tels et tels prêtres la carrière sacerdotale. Cette requête serait présentée par l'évêque de Culm, doyen de l'épiscopat prussien ; il y joindrait, pour chaque diocèse, la liste de tous les clercs ordonnés depuis 1873 et qui étaient susceptibles de profiter de la dispense d'État : le chiffre total de ces prêtres s'élevait à environ 1 200. La démarche serait faite « seulement pour cette fois, et seulement pour le passé. » Si le Vatican eût laissé espérer qu'elle serait renouvelée d'année en année, la Prusse aurait pu juger superflue la revision des lois sur l'éducation cléricale ; et c'est ce que Léon XIII voulait éviter.

Schloezer, de retour à son poste, insinua que Léon XIII, après avoir songé à satisfaire les populations catholiques de Prusse, devrait tâcher de faire plaisir au roi de Prusse. Que Melchers fût toujours archevêque de Cologne, que Ledochowski fût toujours archevêque de Posen, c'était bien gênant pour la paix future : le Vatican ne pourrait-il les sacrifier ? Ainsi parlait Schloezer, moitié caressant, moitié récriminant, dans ses entretiens avec Jacobini. Le secrétaire d'État laissait dire, et temporisait. On s'inquiétait un peu, au Vatican, de ce que faisait en Allemagne le cardinal de Hohenlohe : il avait soudainement quitté Rome, au début d'octobre ; et Léon XIII redoutait que Schloezer, un jour ou l'autre, ne sollicitât expressément quelque diocèse prussien pour le troublant cardinal.

On attendait chaque jour quelque mauvaise surprise, lorsque le 7 décembre 1883, coup sur coup, deux surprises arrivèrent, et toutes deux étaient bonnes. On apprit que la Prusse, appliquant pour la première fois certain article de la loi de 1882, autorisait l'évêque Blum, de Limburg, à rentrer en Allemagne et à reprendre ses fonctions d'évêque, et l'on apprit que le prince Frédéric, l'héritier même du trône impérial et royal, qui se trouvait à Madrid, repasserait par Rome avant de regagner Berlin, et qu'il y verrait le Pape. C'était Bismarck qui, tout seul, avait ainsi disposé des journées du prince : Guillaume s'était inquiété, se demandant s'il y avait pour son fils toute certitude d'être accueilli au Vatican ; Bismarck avait rassuré l'Em-

pereur. Une première dépêche, adressée à Madrid, avait invité Frédéric à gagner Rome ; une seconde, adressée à Séville, lui avait marqué qu'il devrait faire visite au Vatican. Schloezer et Gossler, venant l'un de Rome, l'autre de Berlin, attendaient Frédéric à Gênes, pour lui expliquer la situation.

Le prince obéit : le 17 décembre, il fit son entrée dans Rome, où tant d'empereurs l'avaient précédé, et fut l'hôte de Humbert Ier; mais son logis fut un petit palais attenant au Quirinal et sur lequel n'avait jamais pesé l'interdit papal. Schloezer avait aussitôt prévenu le cardinal Jacobini que Son Altesse désirait saluer Sa Sainteté. L'audience fut fixée pour le lendemain 18. Ce jour-là, le matin, Frédéric s'en fut au Panthéon déposer une couronne sur la tombe de Victor-Emmanuel, puis il déjeuna chez Keudell, ambassadeur de Prusse près le Quirinal, et s'en alla directement de l'ambassade au Vatican, en grand uniforme prussien, dans des voitures privées. Il s'imposait ainsi, de très bonne grâce, toutes sortes de complications; prince protestant, on lui ouvrait les portes du Vatican, bien qu'il fût l'hôte du Roi; mais tant de précautions et d'embarras permirent à Jacobini de conclure ensuite, dans une circulaire aux nonces, que le Saint-Siège maintenait fermement l'ensemble de ses revendications, et qu'une situation intolérable était faite au chef de l'Église. Le Pape et l'héritier de l'Empire causèrent cinquante minutes. Léon XIII fut très avenant, rappela plaisamment à Frédéric un mot de Pie IX, qui l'ayant reçu trente ans plus tôt, avait dit ensuite : « Quel charmant garçon, ce prince! » Il le remercia pour la grâce accordée à l'évêque de Limburg; il lui exposa ses vues au sujet de la paix. Et puis, avec une douce brusquerie : « Et maintenant, Monseigneur, qu'est-ce que vous nous apportez ? » Frédéric dut avouer qu'il n'apportait rien; il n'était chargé de rien offrir ni de rien demander; venu à Rome comme hôte du roi d'Italie, il avait voulu rendre au Pape un hommage de déférence. Léon XIII fut peut-être déçu, mais la causerie resta cordiale. Il n'ignorait pas que le prince se savait détesté de Bismarck. « Le grand malheur pour moi, lui dit le Pape incidemment, c'est que Bismarck me déteste. » C'était une façon coquette d'attirer le prince dans son jeu : ils avaient tous deux à se plaindre du chancelier. Quelques heures après, Frédéric, haranguant la colonie allemande de Rome, célébrait l'amitié entre l'Allemagne et l'Italie, et puis il continuait : « Ce

qui m'a réjoui aussi, c'est d'avoir pu faire une visite au Pape. J'espère que pour toutes les relations, ces dernières journées seront d'une heureuse portée, propice à la paix. »

La paix, on en rêvait aussi, ces soirs-là, et l'on croyait presque l'avoir atteinte, dans la petite ville de Limburg, toute pavoisée pour fêter l'évêque Blum; un concert y avait lieu, où le doyen de la cathédrale, dans un discours étudié, célébrait l'Empereur, le Pape, l'évêque rentré d'exil, et le prince de Loewenstein, l'un des fondateurs du Centre, qui avait hospitalisé l'évêque émigré. Que la paix fût proche entre le Saint-Siège et l'Allemagne, l'Europe elle-même semblait toute prête à le croire, et comme Léon XIII se proposait d'adresser une encyclique aux évêques français sur les lois dont le parti républicain frappait ou menaçait l'Église, Lefebvre de Behaine sut demander et obtenir qu'avant d'envoyer ce document le Pape attendît que fût effacé, en France, le souvenir des courtoisies germaniques.

Mais si la visite du prince Frédéric, studieusement concertée, respectueusement accomplie, était interprétée par l'opinion publique internationale comme un sourire de l'Allemagne au Saint-Siège, le Vatican n'escomptait pas, pour cela, un rapide arrangement du conflit. Revoyant Schloezer quelques jours plus tard, le Pape lui disait les plus belles choses sur son impérial visiteur; Schloezer s'empressait de les confier à Lothaire Bucher, le familier de Bismarck; mais Schloezer ajoutait : « Que le prince n'ait apporté rien du tout, ni à propos des séminaires ni à propos de l'évêque de Münster, cela, naturellement, a rendu les gens soucieux; les augures du Saint-Siège ne savent même pas s'expliquer ce hiatus. » Volontiers croirions-nous qu'ils faisaient retomber sur Bismarck la faute du hiatus. Que n'avait-il chargé le prince Frédéric d'apporter des concessions, puisque à l'avance celles de Léon XIII étaient prêtes? Le Pape et le Prince s'étaient tendu la main : c'était déjà quelque chose; mais si Bismarck avait enfin voulu, ni la main princière, ni la main papale ne fussent restées vides. Léon XIII rappelait quelques semaines plus tard à un gentilhomme prussien que, sous Pie VII, le chancelier Hardenberg était descendu jusqu'à Rome, et qu'il en avait rapporté la bulle *De salute*, c'est-à-dire la paix : il n'eût pas déplu, certes, à la somptueuse imagination du Pontife, que le chancelier de fer, franchissant les Alpes et laissant un peu à l'écart, dans la traversée de l'Émilie, l'impor-

tun donjon de Canossa, descendit de voiture, à son tour, dans la cour Saint-Damase, pour venir lui-même causer.

IV

Les premiers mois de 1884 furent vides de négociations : Rome en fut péniblement surprise. Le fonctionnement même des lois réparatrices, et l'habile usage que faisait la Prusse de ses pouvoirs discrétionnaires, ramenaient, dans beaucoup de diocèses, un état de choses qui, dans les apparences au moins, était satisfaisant. La dispense de l'examen d'État était accordée à presque tous les prêtres pour lesquels l'évêque de Culm l'avait sollicitée; seuls, ceux qui avaient étudié hors d'Allemagne, soit à Rome, soit à Innspruck, étaient exclus de cette faveur. Plus d'un millier de prêtres, en vertu de la loi de 1882, étaient ainsi reconnus aptes à exercer le sacerdoce, et les administrations épiscopales, en vertu de la loi de 1883, les dispersaient un peu partout, à titre provisoire, pour des ministères sédentaires. Les populations voyaient derechef, au milieu d'elles, des hommes d'Église, possédant pour l'administration des sacremens toutes les prérogatives des curés : le titre seul leur manquait; mais aux yeux de la masse, l'essentiel était obtenu. D'autre part, les « curés d'État » qui depuis le *Culturkampf*, exerçaient, de-çà de-là, malgré les excommunications épiscopales, un ministère restreint et méprisé, se décourageaient définitivement; de mois en mois, leurs démissions se succédaient. Le prélat Brinkmann, en janvier 1884, rentrait d'exil : l'État lui permettait de reprendre ses fonctions d'évêque de Münster. Le rétablissement par l'État des revenus ecclésiastiques, accompli dans plusieurs diocèses, était, au début de cette même année, décrété pour trois diocèses encore. Ainsi s'accroissait, sur la terre de Prusse, le nombre des bourgades catholiques où l'on ne ressentait plus, ou presque plus, les effets visibles du *Culturkampf*; et peut-être Bismarck se flattait-il que dans un certain nombre de diocèses l'opinion catholique, superficiellement satisfaite, se montrerait plus tiède, désormais, à soutenir les revendications du Centre, et qu'en voyant s'apaiser l'esprit belliqueux de ses fidèles, le Vatican deviendrait plus accommodant. Les demi-réparations qu'accordait la Prusse aux catholiques marquaient ainsi, tout à la fois, un progrès et un péril : l'action pastorale et le bien des âmes en

profitaient, mais les intérêts généraux de l'Église risquaient d'en souffrir ; et le Centre pouvait craindre, comme le Vatican, que les populations, se laissant assoupir, lentement, par les demi-résipiscences partielles que l'habileté de l'État savait concerter, ne fussent désormais plus lentes à se mobiliser, pour acculer la Prusse à une complète résipiscence.

Mais il y avait deux régions en Prusse, dont les pasteurs demeuraient émigrés et déposés : c'était l'archidiocèse de Cologne et l'archidiocèse de Posen. « La grandeur d'âme du gouvernement, notait Auguste Reichensperger, ne va pas jusqu'à rappeler Melchers et jusqu'à rappeler Ledochowski. » Schloezer repoussait même l'idée que Rome pût nommer à Posen un coadjuteur ; car ce serait supposer, disait-il, que Ledochowski est régulièrement évêque, et nous ne l'admettons pas. Dans ces deux grands diocèses, faute d'une administration épiscopale reconnue par l'État, certains articles des lois votées restaient sans application ; les poursuites pour délits de culte, ou pour délits dans l'exercice de la juridiction, ou pour exécution des ordres d'un évêque révoqué, continuaient de s'exercer, trop nombreuses encore, quel que fût l'effort de l'État pour en restreindre le nombre ; et comme la magistrature et la police, armées des lois de Mai, arrivaient fatalement à des décisions odieuses, il advenait encore, au moment même où d'autres diocèses semblaient en paix, que des paroissiens fussent frappés d'amende pour avoir enterré leurs morts au cimetière sans l'agrément du curé d'État, ou qu'un prêtre polonais, sur qui pesaient de nombreuses condamnations, fût sommairement expulsé de Posnanie. La Prusse, à l'Ouest et à l'Est, était ainsi comme encadrée par deux régions toujours endeuillées, dont l'aspect contrastait avec celui du reste du royaume. Windthorst, sachant rendre fatigante pour l'État son infatigable ténacité, tint l'Allemagne en éveil en parlant sans cesse, à la Chambre, de ces deux régions-là.

Une fois sorti du *Landtag*, il n'était pas en mauvais termes avec le ministre Gossler, et les caricatures, même, les représentaient trinquant ensemble ; mais dans l'enceinte de l'assemblée, Gossler, à tout propos, voyait reparaître, toujours les mêmes, certaines revendications indiscrètes, certaines questions importunes. Le 18 janvier 1884, à l'occasion d'un vœu émis par Auguste Reichensperger et tendant, une fois de plus, au rétablissement des garanties constitutionnelles jadis accordées à

l'Église, Gossler déclarait que ni Melchers ni Ledochowski ne seraient jamais rappelés par le gouvernement : « Le ton du ministre est tel, répondit Windthorst, que nous voilà, je le crains, au début d'une ère de combat. » Quatre semaines seulement s'étaient écoulées depuis la visite du prince Frédéric à Rome, qui semblait permettre un pronostic tout autre : et Windthorst, pour être bien entendu des catholiques, accentuait ces mots : « ère de combats. » Il faisait bon marché des « concessions goutte à goutte, » comme il le disait, captieusement mesurées par le gouvernement ; il voulait la revision des lois. Cinq jours après, il rebondissait : il demandait, cette fois, qu'on abrogeât la loi en vertu de laquelle la Prusse avait suspendu les revenus ecclésiastiques : elle était encore en vigueur à Cologne et à Posen, c'était trop. « Quand rétablirez-vous les revenus ecclésiastiques à Cologne et à Posen ? » insistait-il auprès de Gossler le 5 mars. Le ministre répondait : « C'est au gouvernement de concerter lui-même sa conduite. » Windthorst s'insurgeait, disait que les députés avaient le droit d'être informés. Les députés apprenaient par la presse, le 27 mars, qu'à Cologne les revenus ecclésiastiques étaient rétablis ; mais Gossler, le 31, retrouvait en face de lui le Polonais Jazdzewski, qui criait justice pour Posen. Avec un Polonais, un ministre bismarckien ne se gênait pas. Non, signifiait Gossler, et il refusait les raisons de son refus. Alors, Windthorst se fâchait : « Je n'ai jamais entendu de réponse pareille ! » « Ce n'est pas là une attitude d'État, protestait Schorlemer-Alst, c'est une attitude de subalterne, de sergent. » « Vous nous revaudrez cela, » clamait Krebs, un autre membre du Centre, en montrant le poing aux ministres ; et la petite voix perçante de Windthorst, dominant le tumulte, bravant le gouvernement, articulait bien haut, pour les fidèles et pour le Pape : « Qu'on ne se laisse pas fourvoyer à Rome : moi et mes amis, nous souffrirons et lutterons encore, s'il le faut, douze autres années. »

V

A Rome, — et certainement Windthorst le savait, — on avait, au matin du 15 mars 1884, recommencé de causer. Léon XIII, ce jour-là, faisait venir Schloezer, il l'informait que le cardinal Ledochowski allait être nommé secrétaire de la Congrégation

des Mémoriaux et serait sans doute amené, par les nécessités de ce poste, à demeurer dans le centre de Rome; il ajoutait que cette charge était incompatible avec le gouvernement d'un diocèse et que le cardinal allait renoncer à son siège. Déjà Schloezer respirait : Ledochowski démissionnant, c'était pour la griffe du lion prussien, vigoureusement allongée sur l'infortunée Posnanie, une douloureuse épine de moins. Mais Léon XIII s'en rendait compte, et Léon XIII déclarait : « J'accepterai la renonciation du cardinal au siège de Posen dès que nous serons d'accord sur un successeur, et dès que vous aurez été autorisé à reprendre officiellement avec moi les négociations, spécialement au sujet de l'éducation du clergé. » Schloezer, tout joyeux, prévint son gouvernement. On le vi souvent, dans les semaines qui suivirent, gravir les escaliers de Jacobini : ils parlaient ensemble du successeur de Ledochowski. Jacobini proposa trois noms de prêtres polonais; Berlin les refusa. Il semble que Schloezer, de son côté, mit un nom en avant. Mais Jacobini, sur ces entrefaites, le pria de songer à la condition mise par Léon XIII : le Pape voulait que Rome et Berlin s'entendissent pour l'éducation du clergé. Schloezer protesta, parut surpris que Léon XIII subordonnât à cette condition le règlement de l'affaire de Posen ; Jacobini lui rappela les paroles papales, et Schloezer repartit qu'il ne leur avait pas donné ce sens. Alors Jacobini l'avertit, que, pour l'instant, Ledochowski demeurait archevêque de Posen ; et la Prusse, qui avait en mars espéré beaucoup, se sentit en mai fort déconfite.

Car Rome ne s'était pas « fourvoyée. » Windthorst pouvait se réjouir. Les populations privées d'archevêques se remuaient : une immense assemblée de catholiques, tenue à Cologne au milieu d'avril, avait réclamé qu'on rendît Melchers à son peuple. Windthorst, de nouveau, dressa devant Gossler ennuyé sa belliqueuse petite taille : le 17 mai, au *Landtag*, il intervint encore pour la revision des lois de Mai, et constata que, dans la session qui s'achevait, le gouvernement n'avait déposé aucun nouveau projet réparateur. « Le gouvernement, répondit Gossler, ne juge pas le moment venu ; quand sera-ce ? Il ne le peut dire. » Windthorst, en juin, s'en fut au *Reichstag* et pria cette assemblée de renouveler le vote par lequel, une première fois déjà, elle avait aboli la loi permettant d'expatrier les prêtres ; ainsi fit le *Reichstag*. Windthorst voulait que ces votes répétés obligeassent le Conseil fédéral de supprimer cette loi, et que les

prêtres que le ministère prussien se refusait à laisser rentrer pussent ainsi forcer es frontières prussiennes, par la volonté du peuple allemand. 217 voix se rangeaient derrière Windthorst pour achever de pulvériser ce morceau des lois de Mai. Deux années plus tôt, il y avait encore eu, pour le maintenir, 115 membres du *Reichstag*; il n'y en avait plus que 40, en 1884. Pour la seconde fois, le *Reichstag* était mis en branle, contre une des lois du *Culturkampf* que Bismarck, jadis, avait apporté le plus d'acharnement à faire voter; et le chancelier, rencontrant Windthorst peu de temps après, se montrait pour lui plein d'égards. « Comment faire autrement? disait-il plaisamment aux nationaux-libéraux qui s'en étonnaient. Songez au grand corps que ce petit homme a derrière lui. »

Mais le jour même où Windthorst avait dirigé contre la loi d'expatriation cette victorieuse attaque, paraissait dans les feuilles prussiennes la liste des personnages qu'allait introduire le roi de Prusse dans son conseil d'État réorganisé. On y relevait le nom du baron de Schorlemer-Alst, député; et les noms du futur cardinal Krementz, alors évêque d'Ermeland, et du futur cardinal Kopp, alors évêque de Fulda. Un tribun du Centre, deux dignitaires de l'Église, étaient officiellement installés dans le corps suprême de l'État prussien; et les deux prélats étaient inscrits dans la section qui s'occupait spécialement des affaires religieuses et scolaires. Le peuple catholique allait savoir qu'ils y figuraient, qu'ils y travaillaient; il accorderait moins de crédit peut-être aux violentes doléances du Centre. Bismarck évidemment attendait beaucoup de cette nouveauté. N'ayant pu s'accorder, jusqu'ici, ni avec le Centre, ni avec la hiérarchie ecclésiastique, il se disait, sans doute, que si l'influence de Schorlemer-Alst, ainsi mis en relief, pouvait prévaloir dans le Centre sur celle de Windthorst, ce serait tout profit pour le repos des ministres; il espérait, surtout, que l'un des prélats appelés au Conseil d'État serait qualifié, tôt ou tard, pour entretenir le Saint-Siège, et pour être, après les longues mésententes, l'intermédiaire compris et exaucé.

VI

La personnalité même des deux prélats ainsi distingués par Bismarck ne donnait pas lieu de craindre qu'intervenant dans

les délibérations des évêques ils s'y conduisissent désormais en hauts fonctionnaires plutôt qu'en prêtres, et que la concorde de l'épiscopat fût dès lors troublée; ils représentèrent toujours l'Église dans les conseils de l'État, et non l'État dans les conseils de l'Église. Mais une démarche confidentielle de Gossler montra que la Prusse cherchait un évêque propice, un diocèse opportun, pour essayer au sujet de l'éducation du clergé certaines combinaisons qui, si elles réussissaient, permettraient d'éviter la revision des lois de Mai; cet évêque, avant de répondre, saisit Rome de la question; et Rome expédia à l'assemblée épiscopale de Fulda la copie des propositions prussiennes et l'avis d'un homme d'Église qui, faute de mieux, inclinait à les consentir.

La Prusse avait peut-être espéré diviser l'épiscopat, et voilà qu'il était juge, au contraire, des propositions de la Prusse. La Prusse, en substance, avait dit à l'évêque qu'elle avait sondé : « Vos clercs feront leurs études secondaires dans les gymnases publics; mais vous pourrez, près de ces gymnases, ériger des *convicts*. Ils apprendront la théologie dans les universités d'État; vous pourrez, près d'elles, avoir des *convicts*, en faisant connaître à l'État leurs règlemens et le nom de leurs directeurs. Il n'y aura plus d'examen d'État sur les sciences profanes, mais vos clercs devront suivre des cours de littérature et d'histoire. Vous pourrez parachever dans des séminaires pastoraux leur formation pratique en faisant connaître à l'État les règlemens de ces maisons, le nom du directeur, le nom des maîtres. »

Il y avait, — il y a encore, — dans l'Allemagne catholique, au sujet de l'éducation des prêtres, deux courans d'idées singulièrement divergens ; les facultés de théologie ont leurs partisans, les grands séminaires ont les leurs. Deux sollicitudes sont en lutte : l'une s'attache à la formation scientifique et choisit les universités; l'autre s'attache au développement de l'esprit sacerdotal, et choisit les grands séminaires. Deux méthodes, aussi, sont en conflit : l'une, plus hardie, est toute prête à payer de certains périls une éducation qui mettra le prêtre en contact avec le monde profane, c'est-à-dire avec son futur terrain d'apostolat, et qui l'équipera pour ses futures tentatives de pénétration, pour sa future besogne d'action ; l'autre, plus désireuse d'être circonspecte et plus fidèle aux indications du Concile de Trente, préfère ménager au prêtre, sous la sur-

veillance directe de l'évêque, certaines conditions de recueillement, lui faciliter un certain apprentissage de la vie intérieure, l'amener, avant qu'il affronte le monde, à bien tenir son âme en main, et l'entourer d'une austère ligne de défense, qui puisse le protéger contre les tumultes du dehors, menaçans pour l'intégrité de sa vocation. Tout le long du XIXe siècle, les deux systèmes, en Allemagne, avaient concurremment fonctionné : de temps à autre, ils entraient en polémique; ils se justifiaient l'un et l'autre, en alléguant les bons prêtres qu'ils avaient produits; et leur querelle, par cela même, tournait, et tourne encore, à l'honneur de l'Église. Ce que tentait la Prusse en 1884, c'était d'amener l'Église à renoncer à l'un de ces systèmes, celui des grands séminaires.

Mais les évêques réunis à Fulda déclarèrent impossible d'y renoncer; ils maintinrent leur droit d'avoir des grands séminaires, ou, sous un autre nom, des institutions d'enseignement théologique dont ils seraient seuls maîtres; ils affirmèrent aussi que l'Église avait son mot à dire dans les facultés de théologie, soit qu'il s'agît d'y nommer des professeurs, soit qu'il fallût apprécier leur enseignement, soit qu'il y eût, peut-être, à les révoquer; ils admirent que les clercs pouvaient suivre certaines leçons sur les sciences profanes, mais à la condition que les maîtres qui les donnaient fussent jugés capables d'exercer sur eux une influence heureuse, et dénièrent à l'État, d'ailleurs, le droit de rendre obligatoires ces matières d'enseignement; ils demandèrent, enfin, l'abrogation des articles des lois de Mai par lesquels l'État s'ingérait dans le fonctionnement des maisons d'éducation cléricale. Telles furent les décisions que l'épiscopat prussien transmit au Pape; et l'un des membres de cet épiscopat, Mgr Korum, évêque de Trèves, publiait, cette année même, sous un pseudonyme, une brochure en faveur des grands séminaires, que Rome remarqua, et que Berlin, aussi, remarqua. Ainsi s'affirmait contre les lois relatives à l'éducation du clergé l'accord des évêques et du Saint-Siège; et Léon XIII continuait de dire à la Prusse : Arrangeons-nous pour ôter ces lois de votre code, ensuite j'ôterai Ledochowski du siège de Posen. Des voix s'élevaient, reprochant à Léon XIII de prolonger les souffrances de la Posnanie et celles de la Prusse Rhénane; on prêta même à Schloezer des propos de ce genre, qu'il se hâta de faire démentir. Mais puisque Bismarck tardait

encore à conférer avec le Vatican sur l'éducation des clercs, il ne devait s'en prendre qu'à lui-même si les orateurs du Centre, dans la lutte électorale dont allait sortir un nouveau *Reichstag*, exploitaient l'attristant spectacle de ces deux diocèses afin de mobiliser une fois de plus les énergies catholiques.

Windthorst se remua comme il le savait faire : courant à Amberg, à l'Assemblée générale des catholiques, il fit appel aux femmes, pour qu'aucun national-libéral ne fût élu. « Ces gens-là, disait-il, veulent nous livrer une lutte au couteau; nous verrons qui a le plus long couteau. » Et Windthorst, avouant les complexités de la situation, ajoutait :

Il n'y a pas à se dissimuler que çà et là, dans les cercles de nos amis, un certain manque d'énergie s'est glissé, on croit qu'on peut arriver à quelque chose par une attitude d'humble prière. Non, déshabituons-nous tout à fait de cela! Pas de mesures de grâce! Notre droit!

Ainsi s'ébranlait le Centre, pour la campagne électorale : tandis que les nationaux-libéraux étaient découragés, tandis que Miquel, que Bennigsen, refusaient de se porter candidats pour le futur *Reichstag*, il semblait que Windthorst prît ses mesures pour y installer en maîtresse, de plus en plus incontestée, une coalition du Centre et des gauches progressistes. Elle s'y installa, en effet; l'effort qu'avait tenté la presse bismarckienne pour susciter une majorité parlementaire « nationale, » faite de nationaux-libéraux et de conservateurs modérés, — un *Cartell*, comme on devait dire plus tard, — aboutissait pour le moment à un échec. « Le Centre, gémissaient les *Grenzboten*, demeure inébranlé ; il en sera pour longtemps ainsi, vraisemblablement : tant que les ordres de la hiérarchie romaine, d'une hiérarchie sans patrie, sont décisifs pour un électeur allemand, la puissance du Centre est invincible. »

L'omnipotence de Windthorst prit tout de suite un éclat superbe : il demanda pourquoi le Conseil fédéral avait de nouveau maintenu, malgré deux votes du *Reichstag*, la loi d'expatriation des prêtres; alors Bismarck qui, depuis bien des mois, n'avait point parlé de la question religieuse, se leva pour s'expliquer. Il montra la Pologne : la loi dont le *Reichstag* ne voulait plus demeurait nécessaire, vis-à-vis des prêtres polonais. Il fit un long discours, qui, volontairement, peut-être, était flottant, déconcertant, presque incohérent : il se plaignit du Centre,

qui paralysait l'entente avec Rome, et tout en même temps, il fit mine de le tâter, presque de le caresser. « Je suis bien loin, dit-il, plus loin peut-être que vous ne le pensez, d'incliner à combattre le Centre. Ce parti a en soi beaucoup de traits qui, par comparaison avec d'autres partis, m'attirent et me séduisent... Si je savais un secret, pour rendre possible avec le Centre la vie commune! » Il accusa le Vatican de préférer à l'Allemagne évangélique la France et la Pologne, et tout en même temps, il annonçait que les négociations se poursuivaient. Il y avait de l'amertume dans son cœur, et dans son flot de paroles, lorsqu'il rappelait que le Vatican, après avoir fait espérer la nomination d'un évêque à Posen, l'avait différée; il prétendait que des intrigues avaient joué là-bas, qu'elles avaient laissé prévoir une capitulation du gouvernement. Et Bismarck déclarait : « Jusqu'à ce que la couleur et l'empreinte de la première concession papale qui pourrait nous être faite soient pour nous bien claires et bien appréciables, jusque-là, autant qu'il dépendra de moi, nous ne céderons même pas de l'épaisseur d'une ligne. » Windthorst ripostait qu'il n'est pas permis de ravir à quelqu'un sa patrie, et puis il signifiait que la fraction du Centre ne deviendrait jamais une fraction de gouvernement, et qu'elle soutiendrait le gouvernement lorsqu'elle le voudrait, où elle le voudrait. Le chancelier reprenait la parole, et reparlait, avec gêne, mais avec insistance, de ses rapports avec le Centre : il revenait sans cesse sur ce thème, comme s'il l'avait, à la minute précédente, insuffisamment traité. Bismarck, ce jour-là, n'avait pas sa belle netteté des grands jours impérieux; son ironie était comme engoncée. Dès que son éloquence ne pouvait pas commander, menacer et écraser, elle devenait fuyante, flasque, presque faible. Il commençait par dire : « Je souhaite vivement, dans la constellation des partis, voir subsister le Centre tel quel. Je ne voudrais pas souffler complètement la flamme du *Culturkampf*, parce que je souhaite la conservation du Centre. » Mais en terminant, il affirmait ne plus pouvoir aller au-devant du Centre avec la même confiance qu'auparavant, et dénonçait avec ennui la petite boîte de Pandore que le Centre avait en main, et dont pouvaient s'échapper, à droite et à gauche, tous les maux possibles.

Et de la boîte de Pandore, en effet, maniée par Windthorst, sortit ce jour-là même, puis le 28 janvier 1885, un vote nouveau

du *Reichstag* insistant pour que la loi d'expatriation qui frappait encore 22 prêtres fût abrogée; et de la même boîte de Pandore, le 15 décembre 1884, s'échappaient des flots de bulletins par lesquels le Centre et les progressistes refusaient 20000 marks demandés par Bismarck pour le ministère des Affaires étrangères. La presse bismarckienne, affolée, prétendit que Paris, sur les boulevards, avait acclamé le succès de Windthorst et de Richter. Elle se plaignait que Richter, par haine de Bismarck, aidât Windthorst et Rome à régner.

Où en sont les négociations avec Rome? interrogeait encore Windthorst le 23 février 1885, et Gossler répondait : « Tous les partis sont pour une revision des lois; mais il est une considération dont le gouvernement ne peut se désintéresser, surtout dans la ténébreuse situation présente : il s'agit de savoir avec quel parti ou contre quel parti il fera passer un projet de loi. Le gouvernement ne peut se décider pour l'instant à faire un nouveau projet et à introduire une nouvelle agitation dans le pays. » Puis Gossler dénonçait les tendances polonaises de l'évêque de Culm; et, trois semaines plus tard, le neveu du prélat, qui était membre du Centre, forçait Gossler d'expliquer ses attaques et de les retirer en partie. Windthorst, en avril, revenait à la charge pour que les revenus ecclésiastiques fussent rétablis en Posnanie, et pour que la loi garantît la liberté de la messe, la liberté des sacremens. « Il faut attendre que le Pape fasse de nouvelles concessions, répliquait Gossler, et qu'il nomme d'abord un évêque à Posen. » Ainsi Windthorst continuait-il, avec une patiente ténacité, à s'impatienter périodiquement, devant les représentans du peuple prussien, contre les lenteurs de l'État prussien : certaines condamnations blâmées de tous, et cependant inévitables, comme celle qui frappait un bon prêtre pour avoir fait acte de culte sur la paroisse d'un « curé d'État, » mettaient le ministère en odieuse posture; et Schorlemer, dans la bagarre parlementaire du 22 avril, nommait une fois de plus Bismarck comme l'auteur du *Culturkampf*, et concluait que c'était au chancelier de défaire l'œuvre du chancelier. « Je me réjouis, disait Léon XIII à des pèlerins, en ce même mois d'avril, de l'attitude des catholiques allemands qui ont trouvé des représentans du plus haut mérite : ce sont eux qui, par leur persévérance dans les sacrifices, ont été les principaux instrumens de la liberté plus grande accordée à l'Église. »

VII

Les évêques, les députés, les populations, avaient fait des sacrifices pour la guerre. Léon XIII le proclamait, et les en remerciait. Mais l'heure était proche où il leur en demanderait d'autres; ce seraient, cette fois, des sacrifices pour la paix. Il y avait un temps où les négociations entre les deux pouvoirs avaient besoin d'être imposées, éperonnées, soutenues par des campagnes parlementaires parallèles : Léon XIII, à part lui, inclinait à penser que cette période-là touchait à son terme. Les campagnes parlementaires devenaient tout de suite violentes; les négociations avaient besoin de rester calmes. On ne pouvait scander les prochaines étapes de paix par les mêmes accens oratoires, qui durant les grandes luttes avaient exalté l'Allemagne catholique : ils étaient glorifiés, naguère encore, comme d'héroïques défis; ils couraient le risque, dans un prochain délai, d'apparaître comme de maladroits anachronismes. Dès 1884, le cardinal Czacki disait à Lefebvre de Behaine : « En Pologne on chasse à l'ours. On se garde bien de blesser l'animal, même quand il est à bonne portée, et on s'arrange pour ne tuer qu'avec la certitude de tuer. Il faut faire de même en politique. Le Pape, ne pouvant pas tuer l'Italie ni le prince de Bismarck, ne doit pas les blesser. » De telles maximes prévalaient lentement au Vatican : il était permis de prévoir que, du jour où elles régneraient, l'ardeur du Centre devrait être plus contenue, sous peine de passer pour plus importune aux yeux de Léon XIII qu'aux yeux mêmes de Bismarck. La lettre que le Pape adressait au cardinal Guibert pour y blâmer l'intempérance de certains publicistes catholiques, et pour revendiquer son droit souverain d'apprécier les intérêts de l'Église, était exploitée contre la presse du Centre par certaines feuilles allemandes : l'interprétation était tout à fait abusive; mais du moins cette lettre donnait-elle, sur l'état d'esprit de Léon XIII, certaines indications qui ne pouvaient demeurer inaperçues.

Schloezer et Léon XIII, depuis le début de 1885, avaient causé beaucoup; Léon XIII, sans cesse, revenait sur l'éducation du clergé, remontrait à son interlocuteur qu'en tous pays, elle était libre. Schloezer ne promettait rien : « Ce Bismarck est un homme dur, » disait mélancoliquement le Pape. Quelquefois, entre Schloezer et Jacobini, la conversation s'égarait sur la

politique générale; et chacune des deux puissances cherchait à établir qu'au point de vue de la situation internationale, l'avantage de l'autre était de s'arranger bien vite, et de traiter. Léon XIII ne pouvait sacrifier aux résistances de l' « homme dur » les grands séminaires d'Allemagne; mais, au début de l'été de 1885, il lui fit une belle avance. Le cadeau que Léon XIII offrit à Bismarck fut la démission de l'archevêque Melchers et la nomination de Krementz au siège archiépiscopal de Cologne. Le Dôme allait enfin cesser d'être en deuil; la misère spirituelle des populations rhénanes allait avoir un terme. Le 2 juillet 1885, un peu avant midi, un vieux prêtre, humblement vêtu, sonnait chez l'avocat Adam Bock, à Aix-la-Chapelle : le domestique hésitait à le recevoir. Toute la maison s'occupait d'un grand déjeuner, préparé pour quelques chanoines. C'était lui, cependant, qu'Adam Bock attendait, c'était Melchers, qui s'était invité chez lui pour dire adieu aux chanoines de Cologne. Il y avait bien longtemps qu'il n'avait pas tenu de réunion capitulaire! celle-là dura deux heures, et ce fut l'adieu : « Je vous remercie, leur dit-il, pour tout ce que vous avez fait, pour tout ce que vous avez sacrifié dans des temps difficiles. A peine sans doute nous reverrons-nous en ce monde; je vous donne rendez-vous dans l'éternité, après le purgatoire. » Et Melchers reprit le train qui le ramenait en Hollande, pour y préparer son exode vers Rome, où il devait achever de vivre.

Il avait, au Concile, réputé peu opportune la déclaration de l'infaillibilité; son loyal souci de soumettre au dogme toutes les âmes dont il avait la charge l'avait ensuite mis en conflit avec l'État prussien. Puis, le conflit s'envenimant, il était devenu un prisonnier, un révoqué, un émigré. Il avait été jeté dans la lutte, à l'occasion d'une définition dogmatique à laquelle il n'avait pas collaboré : la lutte s'était imposée à lui, comme un devoir, sans qu'il l'eût cherchée. L'année 1885 lui imposait un autre devoir : celui de subir des préparatifs de paix dont il était la première rançon. La même obéissance qui l'avait fait en 1871 brandir sa crosse l'amenait en 1885 à la déposer.

L'heure de transition, qui sépare deux périodes d'histoire, est un étroit défilé, où les hommes nouveaux, seuls, peuvent circuler aisément. Quant aux hommes d'hier et d'avant-hier, chargés de passés glorieux, ils demeurent alors en arrière : l'éclat même de ce qu'ils firent de vaillant ou d'héroïque les

condamne à une sorte de disponibilité : ce passé même, superbe et lourd de grandes œuvres, qu'ils traînent avec eux, et dont c'est leur honneur de ne pouvoir se détacher, les arrête, les immobilise en deçà du défilé : ils sont trop encombrés de gloire pour pouvoir s'y engager, pour pouvoir y évoluer avec la souplesse voulue. La foule étourdie, peut-être, dira d'eux, sottement, qu'ils sont devenus impossibles, qu'ils sont des hommes d'un autre âge ; elle s'imaginera qu'en leur passant outre, le cours des faits les écrase ; elle les traitera comme des victimes : on l'entendra, généreuse ou lâche, les plaindre ou les bafouer. Évêques d'ancien régime effacés par Pie VII, évêques du *Culturkampf* effacés par Léon XIII, ils sont supérieurs à toute compassion. Comme dans leur retraite ils paraissent n'être plus rien, la seule ruine qu'on voie est celle de leurs dignités ; mais ils regardent, eux, d'autres ruines, celles de la Constitution civile, celles de la législation de Mai, sur lesquelles se réédifient les nouvelles façades des églises, et qui furent leur œuvre, à eux. Condamnés par le souvenir même de leurs services à devenir des serviteurs inutiles, ils estiment qu'ils firent, durant toute une heure dont Dieu fixa les bornes, toute la besogne qu'attendait Dieu ; d'autres ouvriers leur succèdent, pour d'autres besognes.

Léon XIII savait corriger les apparentes disgrâces qu'impose l'histoire : il couvrit de la pourpre la gloire de Melchers. Le prélat, qui toute sa vie avait rêvé d'une vie d'ascète, étrangère aux tumultes du monde, et dont le nom, parfois, avait au contraire servi de drapeau pour certains tumultes, cacha sa gloire et sa pourpre dans une retraite austère, où ses intimes seuls purent apercevoir que, pour mieux se préparer à la mort, il était entré dans la Société de Jésus.

A peine la question de Cologne était-elle réglée que d'ennuyeux bruits de presse mettaient en émoi l'Allemagne catholique. Un journal publiait une circulaire qu'au précédent mois de février le vicariat général de Paderborn avait adressée aux curés : ils étaient invités à faire savoir aux clercs qu'ils devaient, pendant six semestres, étudier la théologie dans les universités, y suivre des cours de philosophie, d'histoire et de littérature, et demander aux professeurs des attestations de leur assiduité. Des polémiques acerbes accusèrent l'évêché de Paderborn de reconnaître ainsi les exigences des lois de Mai. Le Saint-Siège, en 1883, avait permis que les prêtres ordonnés depuis 1873 se pré-

valussent de certains certificats pour que l'État les autorisât à faire acte de prêtres ; mais cette autorisation, tout exceptionnelle, ne devait pas, dans la pensée du Pape, s'étendre aux promotions sacerdotales ultérieures. Même après les explications que publia l'évêque, l'initiative qu'il avait prise paraissait incompatible avec les efforts du Vatican et de l'épiscopat pour faire abroger les lois bismarckiennes sur l'éducation des prêtres. Derrière le bruit que firent certaines feuilles du Centre, fallait-il discerner, peut-être, une intention secrète de crier halte à Léon XIII sur la voie des concessions ? C'est possible, mais Léon XIII jugea qu'en principe le bruit était justifié ; il pria l'évêque de retirer sa circulaire ; et la réunion épiscopale de Fulda, au mois d'août, défendit aux clercs de réclamer la dispense de l'examen d'État, ou de se procurer des certificats d'assiduité universitaire pour s'en prévaloir vis-à-vis des autorités civiles : ceux qui violeraient la défense seraient exclus de l'ordination.

En d'autres temps, ce désaveu dont un évêque conciliateur était l'objet, ces instructions sévères que rédigeait l'épiscopat, eussent provoqué, dans les cercles officiels, un tel mouvement de déplaisir, qu'on aurait, bien vite, accusé l'Église de provocation. Mais Rome et Berlin s'abandonnaient, peu à peu, à cet esprit véritablement pacifique qui accorde crédit à tous les symptômes de détente et dédaigne, au contraire, d'exacerber les difficultés imprévues. Les décisions prises à Fulda furent peu remarquées ; le document auquel l'opinion prussienne fit attention fut la lettre collective que publia l'épiscopat. Elle était adressée aux fidèles de Prusse : elle louait leur concorde, leur esprit de sacrifice ; elle dénonçait les périls qui les guettaient, les lacunes de l'école, le manque de prêtres, les vides que laissaient les ordres religieux disparus ; elle visait les lois hostiles, mais sans les attaquer nommément ; elle faisait appel à l'union intime de la foi, à la prière continuelle. Le ton de cette lettre était très calme, plus plaintif qu'accusateur. Quelques semaines se passaient, et l'assemblée générale des catholiques allemands se réunissait à Münster. La tristesse des évêques au sujet de la disparition des ordres religieux fut pour Schorlemer-Alst l'occasion d'un grand discours, dans lequel il réclamait le rappel des Jésuites. Il déclara, et Windthorst déclara, qu'on ne voulait plus permettre au gouvernement de laisser l'Église « s'embourber dans ce qui restait du *Culturkampf*. »

Nous sommes aussi militans que naguère, claironnait-il; nous sommes encore éveillés, nous savons que les lois de Mai ne conviennent absolument pas, que la liberté de l'Église à tout prix doit être reconquise. Ce congrès a entendu les jeunes hommes d'élite du Centre qui après nous, vieux, montent sur la brèche. Le Centre ne meurt pas et ne se rend pas : c'est notre supériorité sur la vieille garde.

Ces jeunes dont Windthorst parlait, c'étaient Lieber, l'abbé Hitze, M. Julius Bachem, le baron de Hertling : il faisait le geste de les dresser devant Bismarck pour attester que le Centre ne mourrait pas. La *Gazette générale* accusa Windthorst d'avoir ainsi parlé, pour détruire l'impression qu'avait produite la lettre épiscopale de Fulda : cela était faux. Windthorst, à Münster, ne voulait pas gêner l'œuvre actuelle que tentait Rome; mais il habituait les esprits à d'autres revendications pour le surlendemain. Au delà des concessions qu'il prévoyait que Rome obtiendrait, il dessinait les premiers linéamens d'exigences nouvelles, auxquelles à son tour il faudrait que l'État consentît. Le Centre, en agissant ainsi, déplaisait assurément à l'État, et risquait peut-être de se faire accuser d'impatience ou de turbulence par certaines personnalités d'Église; mais en prenant une sorte d'avance sur l'étape même qu'envisageaient pour l'instant Bismarck et Léon XIII, il les laissait libres de parcourir cette étape comme il conviendrait à leurs deux souverainetés.

VIII

Ces deux souverainetés, en ce même mois de septembre 1885, firent l'une et l'autre un pas immense. L'Espagne et l'Allemagne se disputaient la possession des îles Carolines : une guerre était possible. On se souvint, au Quirinal, qu'autrefois des souverains de Rome, appelés Grégoire VII, Alexandre III, Innocent III, avaient joué le rôle d'arbitres dans les querelles des nations : le souverain de Rome, maintenant, s'appelait Humbert Ier. Il était, paraît-il, tout prêt à les imiter; on sonda Madrid pour savoir s'il y serait autorisé. La vieille Espagne, par la bouche de Canovas, remercia la jeune sœur latine, et refusa. Adressons-nous au Pape, proposa Bismarck; et pendant que le Quirinal enregistrait un refus, Léon XIII, au Vatican, acceptait une proposition : il allait être médiateur. C'est une fable, s'écrièrent d'abord les journaux du Quirinal. L'opinion publique alle-

mande, de son côté, était comme abasourdie : « Le Pape peut bien trancher la question des Carolines, disait en guise de consolation le prédicateur de la cour, Koegel ; mais il ne doit pas régner sur les consciences chrétiennes. » La presse protestante était plus amère. Sommes-nous revenus au moyen âge? questionnait la *Poste rhénane et westphalienne;* jamais, depuis le temps de Luther, une puissance protestante ne s'était soumise à la médiation d'un pape. On n'invoque pas Léon XIII comme pape, mais comme souverain, répliquaient, à l'instigation de la chancellerie allemande, la *Gazette générale* de Munich et la *Gazette de Silésie*. Les uns trouvaient que Bismarck s'agenouillait devant le Pape ; les autres, qu'il le traitait en roi. Léon XIII « pape-roi » laissait dire : les deux interprétations lui faisaient plaisir : la première honorait l'Église, la seconde humiliait les nouveaux occupans de Rome ; il les acceptait toutes les deux, avec une grande joie. Lefebvre de Béhaine, promenant à travers les rues de la troisième Rome son œil exercé, regardait avec quelque malice, ces jours-là, les chevaux qui traînaient le carrosse royal aller quelquefois au pas, et certains groupes, opportunément disposés, pousser des hourras : était-ce une charitable emphase, pour consoler une déconvenue ? Ces hourras remuaient un quartier : le bruit que faisait la médiation de Léon XIII domina le monde. Et ce bruit, le Pape le devait au chancelier.

Bismarck, qui n'avait pas encore accompli dans l'Empire la besogne de pacification, apparaissait à Léon XIII comme un allié de la puissance papale. Bismarck avait prévu la satisfaction du Pape et comptait qu'elle aiderait au règlement des affaires allemandes. Une résipiscence, — puisque c'était cela qu'on attendait de lui, — il en faisait une : le temps était loin, où, bravant la loi même des garanties, il semblait considérer l'Italie comme responsable des actes du Vatican : voici qu'au contraire il parait d'un prestige inattendu cette puissance papale, que dix ans plus tôt il aurait volontiers traitée en institution sujette du Quirinal ; voici qu'il la laissait pleinement libre, — libre de décider sur les droits de l'Allemagne, pour ou contre les intérêts de l'Allemagne : Léon XIII pouvait reconnaître les prétentions de l'Espagne, Bismarck ne lui en saurait pas mauvais gré. L'Empire allait supporter, de très bonne humeur, que dans ces lointains archipels, où les marchands allemands jouiraient d'ailleurs de toute liberté, flottât le pavillon du roi catholique :

cet ennuyeux conflit ne valait pas la peine d'une guerre, et Bismarck en avait tiré parti, suivant la jolie expression du Duc d'Aumale, en sortant des îles Carolines par la porte du Vatican. Il espérait désormais, par cette même porte, sortir rapidement du *Culturkampf*.

Assez ignorant, malgré quinze ans de lutte, des vraies conditions du catholicisme, cette ignorance même l'induisait à des simplifications audacieuses, dont l'écho se retrouvait dans les feuilles gouvernementales. Il lui semblait entrevoir l'Allemagne catholique enfin divisée en deux camps : d'une part, le Pape, les évêques, et les catholiques qui ne faisaient pas de politique, groupés tous ensemble sous l'égide du pouvoir : d'autre part, Windthorst, qui avait besoin de « prolonger artificiellement le *Culturkampf;* » Windthorst, qui « se pendait à la cloche dès qu'il apercevait un motif d'accuser le gouvernement ; » et puis, derrière ce « condottiere, » les Jésuites, « réunion de gens visant à la domination temporelle, et destinés à devenir les chefs de la démocratie socialiste ; » les Polonais, les Guelfes, la « démocratie » cléricale, dont les évêques allaient commencer d'être las; la *Germania*, que chaque insuccès de l'Allemagne faisait jubiler. Interpellé au *Reichstag*, en décembre, sur la fermeture des colonies allemandes aux missions de Jésuites et sur le refus opposé, aussi, à deux Pères du Saint-Esprit, Bismarck, dans un long discours, étrangement offensif, déroulait le procès du Centre, et l'accusait d'avoir tout essayé pour empêcher l'accord avec Rome. « En tout temps, déclarait au contraire Windthorst, j'ai été prêt à faire ce qui dépendait de moi pour amener la fin du *Culturkampf*, mais je nie que jamais les choses aient approché de cette conclusion. » Le heurt recommençait, entre eux deux, à propos des nombreux Polonais qu'on expulsait de Posnanie : « Vous soulevez la poussière, grondait Bismarck, de peur que l'idée d'apaisement ne prenne le dessus. » Il accablait le chef du Centre de ses froides et hautaines remontrances; devinant que le dévouement même de Windthorst à l'Église ne lui laissait pas, en cette heure de transition, toute sa liberté d'action parlementaire, il raffinait son insolence. L'insolence, peut-être, eût été plus âpre encore, si Bismarck avait pu prévoir que Léon XIII, quelques jours plus tard, allait lui exprimer l' « approbation des catholiques du monde entier pour l'honneur fait à leur père, à leur premier pasteur. »

Ce fut dans une lettre du 31 décembre 1885 que Léon XIII vint apporter à Bismarck ce tribut de gratitude. Le chancelier de l'Empire avait conquis l'imagination du Pontife. « Nous venons, lui écrivait Léon XIII, vous témoigner notre reconnaissance de ce que vous avez puissamment contribué à nous fournir une occasion des plus favorables d'exercer un si haut ministère dans l'intérêt de la concorde. L'histoire, il est vrai, nous apprend que cette tâche n'est pas nouvelle pour le Saint-Siège, mais il y a longtemps qu'elle ne lui avait pas été proposée, bien qu'il ne soit pas de fonction plus conforme à l'esprit et à la nature du pontificat romain. » Ainsi Léon XIII définissait-il la portée historique de la démarche bismarckienne. La politique internationale de l'Europe, depuis trois siècles et demi, était laïcisée; la chute du pouvoir temporel des Papes était même apparue comme l'épisode suprême de cette laïcisation. Dans le monde chrétien, coupé en deux par la Réforme, la notion même de chrétienté semblait abolie, le geste et le verdict qu'avait sollicités de Léon XIII le chancelier de l'Empire évangélique se rattachaient, par delà les siècles, aux gestes augustes, aux verdicts bienfaisans, par lesquels la théocratie du moyen âge avait tenté de faire régner la paix. Bismarck, protestant, avait suscité cet archaïsme, si lointain, si oublié des diplomaties contemporaines, qu'on y voyait une nouveauté; et Bismarck, protestant, n'avait pas craint de se soumettre à l'appréciation que le chef de l'Église voisine émettrait. Cette déférence, aussi, touchait Léon XIII; et le Pape félicitait le chancelier d'avoir, « libre de toutes préventions, placé sa confiance dans l'impartialité papale. » Cela dit, le Pape évoquait le souvenir des difficultés allemandes.

Votre sagacité politique, déclarait-il, a certainement, — le monde entier le reconnaît, — beaucoup contribué à la création du grand et puissant Empire allemand, et il est naturel que la solidité, la prospérité de cet Empire, fondées sur la force et un bien-être durable, soient le premier objet de vos efforts; mais il ne peut avoir nullement échappé à votre perspicacité, de combien de moyens dispose le pouvoir dont nous sommes revêtu, pour le maintien de l'ordre politique et social, surtout si ce pouvoir jouit, sans entraves, de toute sa liberté d'action. Permettez-moi donc de devancer en esprit les événemens, et de regarder ce qui a été fait comme un gage de ce qu'amènera l'avenir.

Le Pape terminait sa lettre en décorant de l'ordre du Christ,

— de la plus grande distinction dont il disposait, — le chancelier de l'Empire évangélique. Bismarck irait à Canossa, peut-être; mais ce ne serait pas dans l'appareil où l'on y avait vu l'empereur Henri IV: il aurait sur sa poitrine la croix papale. Médiateur entre l'Espagne et l'Allemagne, Léon XIII avait fait pencher en faveur de l'Espagne le poids de son jugement: et l'estimant satisfaite, il allait vers l'Allemagne, — vers cette Allemagne qui l'avait fait juge, — avec le plus chaleureux des mercis. Bismarck, dans sa lettre du 13 janvier, remerciait à son tour : la lettre disait, en beaucoup de mots, très peu de choses, et ne répondait pas à l'allusion du Pape concernant la situation religieuse de l'Allemagne; la presse du Quirinal profita de ce silence pour alléguer que le Pape était joué. Mais il y avait, en tête de l'épître bismarckienne, un tout petit mot, qui valait tous les mercis : c'était le mot *sire;* l'Italie en fut choquée, et Léon XIII heureux. Il lui semblait que ces cris : *Evviva il papa re!* que des milliers de pèlerins, confians dans la revanche de l'Apôtre, faisaient retentir de temps à autre sous les voûtes de Saint-Pierre, venaient d'avoir une répercussion dans le palais même de Bismarck, dans ce palais qui, depuis quinze ans, prétendait maîtriser l'Europe. Bismarck, non moins content, racontait à son familier Busch : « Le Pape m'a donné sa plus belle décoration, et cela par une lettre très flatteuse. »

Ils avaient tous deux eu leurs étrennes : l'un, une décoration; l'autre, un titre royal; ils étaient tous deux satisfaits. Quatre mois plus tôt, quel catholique, en Allemagne, eût prévu cela! Mais Bismarck était désormais assez apprivoisé pour que le Pape, se retournant vers les évêques de Prusse et vers les fidèles de Prusse, pût redire utilement, dans une longue lettre, que la revision des lois de Mai demeurait nécessaire et devait sans relâche être souhaitée. Il célébrait éloquemment les longues dépenses d'énergie et de souffrance, dont les catholiques allemands avaient donné le spectacle ; avec eux et en leur nom, il réclamait toujours, d'une part, la suppression des lois qui lésaient la juridiction ecclésiastique, d'autre part, l'abolition des entraves qui s'opposaient à la libre éducation du clergé. Il insistait longuement sur le second point, sur le droit des évêques à avoir des grands séminaires ; là-dessus, il ne pouvait pas céder. Il établissait si fortement la nécessité de ces institutions, qu'aujourd'hui même, dans les polémiques, cette lettre

de Léon XIII est parfois exploitée contre les avocats trop passionnés des universités. La Prusse, en 1884, avait essayé d'obtenir que tous les évêques consentissent à faire passer leurs clercs par les facultés de théologie; les champions du « germanisme, » vingt ans plus tôt, avaient volontiers opposé ces facultés, asiles de la recherche scientifique, sanctuaires de la « liberté intellectuelle germanique, » à des grands séminaires comme celui de Ketteler à Mayence, accusés d'être, sur le sol allemand, les laboratoires d'un romanisme intransigeant. En face de la Prusse, en face des champions du germanisme, Léon XIII répétait les désirs du concile de Trente, et donnait une très ferme assise aux exigences de l'épiscopat prussien.

Ce document était grave. Après les heures de coquetterie, il fallait en venir aux pourparlers définitifs ; après les complimens, il fallait en venir aux résultats. Léon XIII voulait, sans plus tarder, les obtenir et voir rétablir en Prusse « l'ordre divinement institué et sanctionné ; » car, ajoutait-il, « si le besoin de défendre cet ordre l'exigeait, nous n'hésiterions pas à endurer les maux les plus graves, suivant en cela l'exemple de nos prédécesseurs. » Bismarck lui avait rouvert la route des Papes triomphateurs ; Léon XIII n'oubliait pas l'autre, celle des Papes persécutés, et, s'il le fallait, il la reprendrait. Quatre mois durant, la Papauté, spoliée, avait connu la surprise d'une bonne fortune ; le chancelier de l'Empire, de cet Empire qui, dès 1871, s'était affiché comme n'ayant rien de commun avec l'ancien Saint Empire Romain, l'avait ramenée sur les mêmes cimes où le Saint Empire l'avait jadis installée. Mais Léon XIII exalté ne se laissait pas griser : il allait, en 1886, rouvrir les débats épineux, et rendre plus pressantes les revendications de l'Église, dût-il, pour les faire aboutir, « endurer les maux les plus graves. » Cette ligne de la lettre papale, écrite en plein triomphe, était singulière d'accent : le Pape savait que, dans l'histoire de l'Église, les pages de souffrances sont plus longues, et plus fréquentes, et, d'ailleurs, plus purement glorieuses, que celles qu'éclaire, d'une lueur fugitive et bientôt pâlie, le sourire des grands de la terre.

GEORGES GOYAU.

AUTOUR DE LA RÉVOLUTION DE 1830[1]

EXTRAITS DU JOURNAL *DU COMTE RODOLPHE APPONYI*

II[2]

LE LENDEMAIN DES JOURNÉES DE JUILLET

Paris, 1er septembre. — Me voilà de retour à Paris; je ne croyais pas revoir aussitôt cette ville autrefois si attrayante pour moi. En y entrant cette fois, elle m'inspira d'autres sentimens. Cette capitale si brillante, il y a quelques semaines, d'un aspect si heureux et si florissant, est maintenant un gouffre, un repaire d'immoralité, de révolte, de scission, de discorde. Comment un tel état de choses pourrait-il inspirer la confiance à qui que ce soit? Aussi les fonds publics baissent-ils tous les jours. A la barrière de l'Étoile, au lieu de la belle troupe de ligne qui gardait ce poste, un homme en habit bourgeois avec un fusil sans baïonnette, défend la principale entrée de la capitale de la France. De tous côtés, des maisons criblées de balles, des arbres coupés, leurs troncs encore couchés par terre, restes de barricades, s'offraient à mes yeux.

Mais comment pourrai-je jamais trouver des mots assez forts pour exprimer ce que j'ai éprouvé en arrivant à la place Louis XVI, à ce monument expiatoire à demi achevé? le piédestal

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre.
(2) *Copyright by* Ernest Daudet 1912.

destiné à recevoir la statue du Roi martyr est profané par le drapeau de la révolte et condamné à être un monument à la Charte.

Ce fait me rappelle un propos de M. de Chabrol, frère du ministre et qui, dans le temps, fut préfet de la Seine. Ce préfet, donc, usa de toute son influence pour contrarier le projet de Madame la Dauphine: qui désirait vivement que ce monument pour son père fût érigé sur la place appelée alors Louis XV. Elle fit appeler M. de Chabrol et lui dit très sèchement que telle était sa volonté et que M. le préfet n'avait qu'à s'y soumettre. Alors M. de Chabrol, dans un accès d'impatience, dit à cette princesse :

— Je forme les vœux les plus ardens pour que ce que je redoute ne se réalise point; mais Votre Altesse vivra assez longtemps pour voir flotter le drapeau tricolore sur ce monument.

M. de Chabrol encourut par cette réponse la disgrâce complète de Madame la Dauphine.

4 septembre. — Cette ville est dans un calme semblable à celui qui précède un orage, on n'a confiance en personne; on craint de se compromettre, on cherche à vendre ce que l'on possède en immeubles, pour pouvoir émigrer en cas de nécessité. Il est, à la vérité, des personnes qui préfèrent se défendre jusqu'à la mort plutôt que de quitter le sol français. Mais c'est le petit nombre; au surplus, tout le monde est inquiet. Cette belle liberté n'inspire pas beaucoup de confiance, et si, sous un gouvernement despotique, on est sujet à la volonté d'un homme, c'est bien pire sous celui-ci; on est esclave de la peur.

7 septembre. — Sur tous les théâtres, on ne donne en ce moment que des pièces patriotiques, inspirées par les circonstances du jour. Nous sommes avancés d'un siècle; ce qui aurait été scandaleux, révolutionnaire et blasphématoire, il y a quelques semaines, est piquant, patriotique et religieux même, sanctifié par la tolérance, qui consiste maintenant en outrages, en invocations obscènes contre les prêtres catholiques. Les rôles d'intrigans, de fourbes, de malfaiteurs, dans les comédies ou mélodrames, sont toujours représentés par des jésuites. Le plus grand outrage qu'on puisse faire à quelqu'un, c'est de l'appeler jésuite.

Sur la scène, on chante *la Marseillaise*, *la Parisienne*, *le Drapeau tricolore* ou autres chants patriotiques. Ces manifestations finissent toujours par une quête pour les victimes des glorieuses journées. Dans les commencemens, le parterre forçait à grands cris tout le reste des spectateurs à s'agenouiller ; si l'on s'y refusait, on vous mettait à coups de poing à la porte; maintenant, on se contente de vous faire lever.

8 septembre. — Les affaires de Belgique prennent une mauvaise tournure. La révolution dans ce pays s'embrouille tous les jours davantage; bientôt, il sera impossible d'arriver à une issue quelconque, à moins d'une intervention de la Prusse et de l'Angleterre : c'est tout ce qu'on redoute ici. On veut éviter à tout prix la guerre avec l'Angleterre. M. de Talleyrand n'est envoyé à Londres que pour maintenir la paix avec cette puissance. Tout ce qui exerce une mauvaise influence sur le commerce doit nécessairement être évité soigneusement par le gouvernement français; une guerre anglaise le détruirait entièrement. L'Angleterre, d'un côté, ne veut pas avoir dépensé pour rien l'argent qu'a coûté la construction des forteresses belges et, de l'autre, une année de guerre lui coûterait bien plus que toutes les dépenses qu'elle a faites pour défendre les Pays-Bas contre une invasion française; ce pays marchand, pour lequel l'or est tout, pourrait bien pencher en ce moment pour la non-intervention; nous verrons.

On croyait généralement ici que la révolution de Bruxelles serait à Londres tout aussi populaire que celle de Paris : on s'est fièrement trompé sous ce rapport. Elle a fait une bien mauvaise impression en Angleterre et a même beaucoup diminué l'enthousiasme et l'admiration qu'on professait jusqu'à présent pour les événemens en France. La Prusse a grand'peur pour ses provinces rhénanes; elle est toute prête à s'allier avec l'Angleterre, si celle-ci en veut pour arranger les affaires en Belgique. Supposez que cette alliance se fasse, la Russie et l'Autriche voudront-elles se séparer de ces puissances dans une affaire aussi majeure? L'Angleterre n'a donc qu'à vouloir pour que toutes les puissances de l'Europe fondent sur la France. Le gouvernement français ne peut fermer les yeux sur un si pressant danger. Il fait donc tout son possible pour contracter une alliance avec l'Angleterre et pour éviter d'intervenir dans

les affaires belges. Mais un gouvernement aussi faible que celui de Louis-Philippe pourra-t-il empêcher que le comité directeur ne fasse des enrôlemens, dans Paris même, pour Bruxelles et tous les autres pays? C'est douteux. Tout ce que l'on peut exiger de lui, c'est de ne pas les favoriser, ce qui lui sera difficile, tant il est obligé de flatter le parti révolutionnaire, pour ne pas être renversé par lui.

3 octobre. — Les affaires du gouvernement français ne prennent pas une bien bonne tournure. La proposition de M. de Tracy, en faveur de l'abolition de la peine de mort, a eu un effet tout à fait contraire à celui qu'on en avait espéré. M. de La Fayette, qui se croyait tout-puissant, s'est passablement dépopularisé en appuyant la proposition de M. de Tracy. La garde nationale a déclaré que s'il y avait des troubles dans Paris, à propos du procès des ministres, elle ne tirerait point sur le peuple, en alléguant pour cause qu'elle se dépopulariserait trop et qu'alors, dans une autre occasion, elle ne pourrait plus être utile au Roi. Le Palais-Royal et le Ministère sont en alarmes. Le Duc d'Orléans a déclaré qu'il fallait sauver à tout prix les ministres de Charles X et que lui-même en donnerait l'exemple en se mettant à la porte du Palais du Luxembourg pour les défendre.

6 octobre. — La marquise de Ferrari, qui part incessamment pour Turin, est chargée, par la reine des Français, de dire à la reine de Sardaigne combien elle est désolée de tout ce qui s'est passé en France et surtout de sa position. La Reine, pour excuser son auguste époux, allègue qu'il avait été forcé d'accepter la couronne que Charles X avait abandonnée, qu'il l'a fait bien à contre-cœur, et seulement parce qu'il ne voyait aucun autre moyen de sauver la France d'une horrible anarchie.

« Que tous les rois, ajoute la Reine, prennent exemple sur ce qui est arrivé à Charles X ; la civilisation est arrivée aujourd'hui à un si haut degré que les rois ne peuvent plus exercer sur leurs peuples tous les droits qu'ils ont eus, il y a cent ans. Maintenant, pour se maintenir, il faut céder et surtout venir au-devant des demandes, afin d'avoir au moins le mérite de donner à qui quelques mois plus tard on sera obligé d'accorder. »

La position de Charles X en Angleterre est aussi bien triste. Il se trouve que toutes les dettes qu'il avait contractées dans ce

pays à l'époque de son premier séjour, n'ont point été payées, de sorte que les créanciers pourraient saisir, s'ils le voulaient, ce roi fugitif.

12 octobre. — Une effrayante opposition se forme contre le nouveau ministère, déjà il ne fait que végéter. M. Mauguin s'est mis à la tête de cette opposition et son attaque est vigoureuse; le nouveau ministère qui doit remplacer celui que nous avons doit être composé de gens de sang et dès lors il y a encore une nouvelle chance pour la République. Parmi les hommes qu'on croit destinés à devenir ministres, on nomme M. de Salverte, qui s'est rendu célèbre par sa proposition dans la Chambre des députés contre l'abolition de la peine de mort. Le gouvernement s'est fièrement trompé dans son attente; il a cru que la proposition qu'il a motivée dans la Chambre contre la peine de mort lui permettrait de sauver les anciens ministres de Charles X. Loin de calmer les esprits, elle n'a fait qu'irriter de nouveau la populace et la garde nationale contre les accusés. Effrayé de la tournure dangereuse que prenait de nouveau cet horrible procès, le ministère a fait une seconde gaucherie. On a payé des blessés afin qu'ils jouassent une scène dramatique en demandant la grâce des anciens ministres; la chose était trop claire pour ne point sauter aux yeux de tout le monde. Cette ruse mal réussie a eu encore un autre grave inconvénient, celui de perdre le nouveau ministère; le peuple ne voit plus en lui qu'une réunion d'imposteurs qui le trompera toujours.

Ajoutez à tout cela la licence effrénée de la presse et le mécontentement de tous les journalistes auxquels on n'a pas pu donner des places, puisqu'il n'y en avait plus à la disposition du gouvernement, tant elles avaient été envahies. Un des rédacteurs du *Globe* est le dernier qui ait eu la dernière préfecture disponible. Maintenant, tout le monde prétend avoir contribué à la grande révolution.

14 octobre. — Mme la Duchesse de Berry s'amuse à merveille en Angleterre et fait force visites dans les châteaux. Entre autres, elle a été chez le duc de Dewonshire où elle a passé trois jours. Le duc lui a donné deux bals et Madame a dansé comme si elle était aux Tuileries. En partant de chez le duc, elle lui dit qu'elle espérait lui rendre sa politesse à Rosny, avant qu'une année ne soit écoulée.

Madame la Dauphine, en attendant, est sublime; c'est un ange de douceur et de résignation. Elle est bien plus grande encore dans son malheur qu'elle ne l'a été entourée de l'éclat du trône. La famille royale passera l'hiver à Édimbourg; le Roi et le Dauphin et Madame la Dauphine avec le Duc de Bordeaux s'y rendent par mer. Madame, Mademoiselle et la duchesse de Gontaut font ce voyage par terre. Madame doit même être en ce moment à Londres; elle compte même y revenir pour la saison, pour y danser.

L'hiver, pour nous autres à Paris, ne commence pas sous des auspices bien gais. Les rassemblemens continuent; ils sont plus ou moins nombreux, plus ou moins tumultueux, selon les circonstances qui les font naître, et prouvent toujours l'extrême faiblesse du gouvernement. Le parti carliste se réunit à celui qui veut la République, c'est tout simple, puisqu'ils veulent avant tout l'un et l'autre renverser le gouvernement actuel. Leur réunion les rend formidables, d'autant plus que tous les mécontens, dont le nombre augmente tous les jours, s'y jettent aussi. L'indépendance du clergé de tout pouvoir temporel, prêchée par l'abbé de Lamennais dans *l'Avenir*, journal qui paraît sous sa direction, prouve à l'évidence la réunion de ces deux partis. Ce journal est écrit avec toute l'exaltation religieuse et républicaine en même temps. C'est un triste pays que la France.

30 octobre. — Nous avons dîné chez le Roi, nous étions cinquante personnes à table. La société en fut un peu plus choisie qu'à l'ordinaire, et cela en notre honneur. Entre les personnes marquantes, je citerai les maréchaux Gérard et Maison et M. d'Harcourt qu'on désigne comme ambassadeur en Espagne; c'est un homme tout chétif, tout maigre : je l'avais pour vis-à-vis. Le comte Molé, notre ministre des Affaires étrangères, tout chancelant, était à côté de M. d'Harcourt. Notre cher M. Molé, autant que je me rappelle, a toujours eu mauvaise mine; mais sa figure d'aujourd'hui fait pitié; il n'y a que ses yeux noirs qui dardent et lancent des feux de temps à autre, entourés d'une figure toute décharnée avec un teint sépulcral. Son expression lugubre vous fait entrevoir ses souffrances morales et physiques et vous communique un malaise indéfinissable.

J'avais grand besoin d'entamer la conversation avec ma voisine, Mme de Dolomieu, première dame d'honneur de la Reine, pour chasser l'effet du triste aspect que m'offrait la personne de M. Molé. Mme de Dolomieu est très aimable ; sa conversation est gaie, elle a toujours un mot pour rire ; enfin elle est faite pour chasser de tristes rêveries. Mais, pour mon malheur, il faisait très chaud et la marquise s'éventait avec un énorme éventail tricolore. Ces trois malheureuses couleurs me rappelèrent toutes les scènes et désastres de Juillet et me parurent menaçantes pour l'avenir. J'en fus glacé d'horreur et je me tus.

Cependant, je promenais vaguement mes regards sur la longue ligne de convives et je m'arrêtai sur la bonne figure de la maréchale Maison. Elle regardait le Roi, dont elle ne se trouvait séparée que de fort peu de personnes. Après quelques momens de contemplation, elle lève les yeux vers le ciel en disant :

— Que c'est beau de voir le Roi découper !

Cette phrase me fit comprendre les justes motifs de l'extase de la maréchale et son exclamation attira mes regards sur Sa Majesté, qui effectivement découpait une grosse poularde truffée, avec une adresse, une grâce que peu de chefs de cuisine auraient pu atteindre :

— Comte Rodolphe, désirez-vous une aile, une cuisse ou du blanc ?

— Si Votre Majesté daigne m'honorer d'une aile, je m'empresserai de mettre mes remerciemens aux pieds de Votre Majesté.

— Pour le comte Rodolphe d'Apponyi, dit le Roi, en m'envoyant mon aile.

La Reine, de son côté, distribuait des écrevisses.

Il me serait impossible de donner une idée juste de la familiarité que se permit le maréchal Gérard avec le Roi. Si Sa Majesté traitait un de ses sujets avec cet air de protection affectée, je le trouverais peu généreux. Qu'est-ce donc quand c'est le sujet qui se permet vis-à-vis de son Roi une telle attitude ? Le maréchal Gérard à chaque mot qu'il adressait au Roi, avait l'air de lui dire :

— C'est moi qui vous ai placé là où vous êtes.

La Fayette en fait autant.

Ce qui m'a beaucoup embarrassé, c'était la première conversation que j'ai eue avec Leurs Majestés depuis les événemens

de Juillet. Elle a eu lieu avant le dîner. J'étais debout à côté du maréchal Maison, lorsque la Reine s'approcha de moi en me demandant des détails sur ce que j'ai éprouvé à Dieppe lors des premières nouvelles de Paris. La question était passablement oiseuse. Je pris le meilleur parti, celui de la franchise, et j'exprimai à Sa Majesté combien je fus peiné et terrifié lorsque j'ai su la révolution de Paris.

— Et moi, me dit la Reine, je ne saurais vous dire ce que j'ai souffert.

— Je le conçois parfaitement, Madame, et Votre Majesté ne sera point étonnée si je me fais l'honneur de lui dire que, pendant les terribles journées et au résultat même qu'elles ont amené, nous avons, l'ambassadrice et moi, constamment pensé à tout le chagrin que ces péripéties devaient causer à la Reine.

— J'aime à croire ce que vous me dites, car je tiens beaucoup à l'opinion de la comtesse; c'est une personne que j'estime beaucoup. Je lui ai dit et je vous le dis aussi à vous, comte Rodolphe, que la Reine et la Duchesse d'Orléans sont la même personne et que vous la trouverez toujours la même pour vous.

Je fis une profonde révérence.

Madame Adélaïde me parla aussi des événemens; mais, quoi qu'elle fasse pour paraître affligée, elle ne peut cacher son enchantement d'être appelée Madame, sœur du Roi. Cette petite vanité me choqua beaucoup et je ne suis pas assez sûr de moi pour garantir que je ne lui aurais rien dit qui eût trahi ma mauvaise humeur, si, pour mon malheur, on avait encore différé, pendant quelques instans, d'annoncer que la Reine était servie. Le Roi donna le bras à Madame Adélaïde, le Duc d'Orléans à notre cousine et l'ambassadeur à la Reine.

Après dîner, nous passâmes dans la galerie de Valois et nous y restâmes tout l'après-midi et la soirée, ce que j'ai trouvé fort long, et fort monotone. Quelques visites sont arrivées, mais rien de bien intéressant.

Je venais de quitter l'ambassadeur d'Espagne et voulais rentrer dans la grande galerie, lorsque le Duc d'Orléans me barra le chemin et entra avec moi dans une longue conversation. Autrefois, nos colloques roulaient ordinairement sur les jolies femmes de la société et autres et sur nos petites aventures dans ce genre, que nous nous communiquions. Cette fois-ci, tout au contraire, il commença à me parler de son *métier de prince*. Je

me sers de son expression, ce métier doit en être un et un dur encore, à l'en entendre parler.

— Tous les jours, me dit-il, je donne trois heures d'audiences à tous ceux qui veulent venir chez moi ; ce sont des figures de l'autre monde ordinairement et des demandes du même genre : les trois glorieuses journées sont la source intarissable de pétitions.

— Mais, interrompis-je, comment Monseigneur fait-il pour répondre, pour lire toutes ces suppliques?

— Il y a trois règles à observer, lorsqu'on donne des audiences, me dit-il : *primo*, ne jamais lire les suppliques ou lettres présentées par le pétitionnaire, car il a eu le temps d'y réfléchir mûrement en l'écrivant et il est préparé à toutes les objections que vous pourriez lui faire : vous devriez donc lui répondre *ex abrupto* sur un discours préparé. *Secundo*, il ne faut jamais rien promettre ; les réponses doivent toujours être évasives, telles que : *nous verrons, j'y penserai, j'en parlerai en temps et lieu, je m'adresserai à qui de droit*, etc. ; de telles réponses ne vous engagent à rien et, si vous êtes dans le cas de pouvoir accorder, ce sera une grâce que vous faites, au lieu que, si vous aviez promis quelque chose au pétitionnaire, vos bontés seraient considérées comme un devoir. Appuyez-vous contre une chaise en sorte qu'elle se trouve placée entre vous et le pétitionnaire.

Cette observation me fit faire un mouvement de curiosité très marqué, en partie par courtisanerie, voyant que le Duc s'y attendait :

— Vous vous étonnez, comte Rodolphe, reprit-il ; je m'en vais vous expliquer mes raisons. La plupart des gens qui viennent en audience vous approchent à une distance qu'une triste expérience m'a prouvé être trop dangereuse pour m'en trouver à mon aise. Depuis cette découverte donc, je me tiens toujours derrière ce retranchement. Pas plus tard qu'aujourd'hui, un jeune homme entre chez moi et me demande une pension ou quelque emploi lucratif en récompense d'avoir été le premier qui soit entré à la prise du Louvre ; il y en a eu déjà chez moi tant de ces jeunes gens qui tous prétendaient avoir été le premier sur la colonnade de ce palais, que je ne lui dis autre chose si ce n'est que je prenais note de son héroïsme, et je le congédiai. Mais un autre entre après lui et me dit absolument la même chose. Sans perdre de temps, je fais rappeler sur-le-

champ le prétendu héros qui venait de me quitter. Il arrive tout content; déjà, il se croit en possession de sa pension, lorsque je le place vis-à-vis du second pétitionnaire et leur dis : « Messieurs, chacun de vous me dit avoir été le premier au Louvre; je ne puis, je n'ose décider, de peur de faire tort à l'un ou à l'autre, veuillez donc, messieurs, vous arranger entre vous. » J'ai souvent, continua le Duc, toute la peine du monde pour me contenir et ne point sourire sur les propos qu'on me tient; dernièrement par exemple, un jeune homme, pour appuyer sa pétition, me dit qu'il avait un père *octogone* et que lui-même était hors d'état de travailler, étant *décoré* d'une descente.

Je ris de ces détails comme un fou, au point que la Reine m'en demanda la raison ; pour me tirer de ce mauvais pas, je dis à Sa Majesté que ce qui me faisait rire, était une confidence dont Monseigneur voulait bien m'honorer et que ce serait en abuser si je la répétais.

— Vous aussi, je le sais, dit le Duc d'Orléans en reprenant notre première conversation, vous aussi êtes tourmenté beaucoup par toutes sortes de gens; vous êtes sujet autant que moi à cette corvée.

— C'est si peu de chose en comparaison de ce qui vous arrive de pétitionnaires, Monseigneur, qu'il ne vaut pas la peine d'en parler.

C'est jusqu'à ses promenades à cheval et en voiture qu'il est poursuivi avec des suppliques; il en revient chaque fois ses poches pleines.

6 novembre. — Encore un changement ministériel : voilà le maréchal Maison aux Affaires étrangères; je parie qu'il n'y restera pas un mois, on a eu beaucoup de peine à lui faire accepter ce portefeuille. M. de Chasseloup, son aide de camp, m'a dit que le maréchal avait eu une conversation de trois heures avec MM. Sébastiani et Gérard, qui prièrent le maréchal, au nom du Roi et de Dieu qui protège la France, d'accepter. M. Maison, lorsqu'il sut par ces messieurs qu'il ne tenait qu'à lui de sauver sa patrie d'un cruel embarras, accepta le portefeuille. La politique l'épouvante, il y entend fort peu de chose; d'ailleurs, c'est un galant homme, mais, dans le temps qui court, il faut plus encore que cette précieuse qualité pour être bon ministre.

17 novembre. — Nous avons ici depuis quelques jours la princesse Thérèse Esterhazy : les événemens à Londres n'ont eu lieu qu'après son départ (1). Mme de Lieven triomphe! Lorsque la princesse prit congé de sa collègue, Mme de Lieven lui dit en la prenant par les deux mains et en levant les yeux au ciel :

— Notre pauvre duc de Wellington !

Déjà on parlait de sa chute.

— Ce jour-là, me dit la princesse, cette ambassadrice était dans un de ses accès de *franchise*, si bien qu'elle a pleuré à chaudes larmes au moment où je la quittais, peut-être pour jamais!

Cette fausseté que la princesse de Lieven aime à afficher m'est intolérable; c'est une vilenie, une perversité qui dépassent toute idée et qui rend méchans tous ceux qui ont le malheur d'avoir affaire avec cette femme.

La chute du ministère Wellington est une bien grande infortune pour l'Europe; le successeur de ce ministre est une espèce de sans-culotte et le ministère qu'il est chargé de composer sera de même; mais je crois cependant que les choses n'iront pas aussi mal que l'espèrent les libéraux anglais et français. J'ai l'intime conviction qu'un ministère dans les principes de Broom ne peut se maintenir. Les torys, qui se sont réunis aux whigs pour renverser le ministère Wellington, reviendront maintenant sous les bannières du duc et formeront une forte opposition contre le nouveau gouvernement; il sera renversé à son tour s'il n'a pas l'esprit d'aller dans le sens des torys. Mais tout cela recule et embrouille toujours de plus en plus la question belge, qui certes n'avait pas besoin de tout cela pour être un véritable nœud gordien. Pour en finir, il faudrait un Alexandre; mais, le nœud une fois coupé, n'y aurait-il pas grand risque pour une conflagration générale ?

Notre maréchal Maison est déjà par terre sans qu'il s'en soit douté le moins du monde. L'intrigue qu'on avait ourdie contre lui vient de Sébastiani, qui avait grande envie du portefeuille des Affaires étrangères, et il l'a. Le maréchal est furieux, et il y a bien de quoi l'être. Tout ce changement fut arrangé sans lui, sans le prévenir seulement.

— La manière dont on me renvoie, a-t-il dit à ses amis,

(1) La chute du ministère Wellington.

est le plus sanglant brevet d'incapacité qu'on aurait pu me donner.

Je savais tout cela le dimanche, jour où le maréchal recevait. Aussi, fus-je bien étonné lorsqu'en entrant dans le salon du ministère, je trouve le ministre destitué, tout tranquille, recevant son monde, et madame toute riante, tout heureuse, dans sa bergère à côté de la cheminée.

— Ou ils sont dupes, pensai-je, ou bien ils savent dissimuler comme personne.

La chose était trop piquante pour ne point m'en occuper; il me fallait la tirer au clair. Dans ce but, je m'approchai de M. de Chasseloup, l'aide de camp du maréchal et je l'accostai en ces termes :

— Eh bien ! vous vous êtes rendu à Vienne ! Ne faites point le mystérieux, je sais tout ; on vous rend l'ambassade de Vienne, et Sébastiani prend les Affaires étrangères.

— Mais, pas du tout, vous êtes dans l'erreur, comte ; il a été question en effet de donner le ministère de la Guerre au maréchal et Sébastiani aurait eu alors les Affaires étrangères ; mais cela n'a pas pu s'arranger, à cause de l'inimitié du général avec l'ambassadeur de Russie.

Sur cette réponse, je vis bien que son maréchal était joué, car je savais positivement que l'affaire entre les deux Corses (1) avait été arrangée le samedi. Mais je ne voulus rien montrer vis-à-vis de l'aide de camp du maréchal. Je le remerciai des renseignemens qu'il avait bien voulu me donner et je quittai aussitôt le salon pour me rendre chez Laffitte.

Ce ministre était tout rayonnant, tout glorieux.

— Nous sommes d'accord en partie, me dit-il, et bientôt nous le serons tout à fait au Conseil ; tout ira parfaitement bien, nous nous sommes quittés les meilleurs amis avec Molé.

— Sa présence dans ce salon, dis-je, me le prouve suffisamment.

— Bientôt, continua le ministre, la confiance se rétablira et tout ira à merveille.

Le ministre banquier me présenta à sa femme et après lui avoir dit deux mots, je suis rentré à l'hôtel où j'ai trouvé notre salon rempli de monde.

(1) Pozzo di Borgo, ambassadeur de Russie, et Sébastiani, tous deux originaires de Corse.

18 novembre. — Rien n'est plus plaisant que la conversation dont on m'a rendu compte hier et qui a eu lieu entre Louis-Philippe et le maréchal Maison. Ce fut après dîner que le Roi s'approcha de son ministre de l'extérieur. Le cruel moment était arrivé où il fallait l'instruire de sa chute, et, cependant, le Roi ne savait comment la lui apprendre. La chose était fort délicate, car il fallait donner à entendre au maréchal que son renvoi avait été décidé dans une séance du Conseil à laquelle il n'assistait pas.

Le Roi, avec une mine un tant soit peu sournoise, entama une conversation avec le maréchal, à peu près dans ces termes :

— Je connais, cher maréchal, toute l'étendue du sacrifice que vous m'avez fait en acceptant le portefeuille des Affaires étrangères en échange de la plus brillante ambassade que j'aie pu vous donner... je suis assez heureux aujourd'hui...

— Oui, sire, interrompit le maréchal, ce sacrifice m'a coûté beaucoup; mais il doit prouver à Votre Majesté mon dévouement sans bornes et je ferai tout ce qui sera dans mon pouvoir pour me rendre digne de la confiance du Roi; je me flatte que je réussirai toujours à contenter Votre Majesté, afin de me rendre digne des expressions flatteuses dont elle me comble aujourd'hui.

Cette assurance du maréchal déconcerta complètement le Roi; mais le temps pressait et, pour en finir, Sa Majesté prit le parti d'aborder franchement la question et il dit au maréchal tout simplement ce dont il s'agissait. Maison tomba de son haut, il ne put cacher son ressentiment contre Sébastiani, et il quitta le Roi rempli de honte et de rage. Il se rendit chez Sébastiani, auquel il dit la vérité de la manière la moins voilée possible et lui déclara ne vouloir plus rien au monde :

— Je me f... de vos ambassades, de votre politique, de vos ministères et de vous tous; vous m'y avez attrapé une fois, c'en est déjà trop; je suis un franc militaire, je vide mes questions avec mon épée, je ne connais ni détours, ni feintes, et voilà ce qui m'a fait perdre au jeu avec vous. Messieurs, j'ai l'honneur d'être...

Sur ce, il quitta Sébastiani, qui n'avait pas proféré un mot, et qui riait comme un fou de tout ce qu'il venait d'entendre. Il pensait avec raison que le maréchal, après une nuit de réflexion, serait plus calme et pourrait alors écouter les conseils de celui

qui venait de lui prendre sa place. Tout arriva ainsi qu'il l'avait prévu, et le maréchal vient de partir pour Vienne.

6 décembre. — On ne parle que du procès des anciens ministres: l'agitation qu'on éprouve à l'approche de cette époque, tant redoutée par tous ceux qui aiment le repos, se communique maintenant même aux plus intrépides. Les nouvelles les plus horribles qu'on a soin de répandre dans la ville, telles que l'incendie, le pillage du faubourg Saint-Germain, et de tous les hôtels de pairs qui se trouvent dans les autres quartiers, remplissent de terreur les plus courageux. Déjà quantité de monde a quitté le quartier qui entoure le Luxembourg, les marchands cachent leurs marchandises: en un mot, Paris, de plus en plus, prend un aspect inquiétant et sinistre; on voit partout comme surgissant de la terre de ces figures horribles de la révolution, présage effrayant d'émeutes populaires. Il y en a, parmi eux, qui placardent des écrits incendiaires aux coins des rues ou bien écrivent d'horribles menaces avec du charbon sur les murs des hôtels. Cependant, le Roi se montre partout, fait de fréquentes promenades dans les rues, parle au peuple, serre la main aux premiers venus et les embrasse. La Reine meurt de peur en voyant son mari s'exposer ainsi au milieu d'un peuple frénétique.

8 décembre. — Tout le beau monde de Paris se cache; les belles dames ne reçoivent que les personnes de leur intimité; point de brillans équipages dans les rues de Paris, on va à pied ou en fiacre, tant on a peur de choquer le peuple. Le soir, lorsqu'on se rend à quelque petite réunion, on trouve fermée la porte de l'hôtel où l'on se réunit: il faut frapper et décliner son nom pour que l'on vous ouvre. Le suisse vous presse d'entrer, il a soin de fermer la porte sur vous. La même manœuvre se répète à chaque voiture qui entre dans la cour; les jeunes gens ne laissent plus comme autrefois attendre leur cabriolet dans la rue; mais ils le renvoient et se le font annoncer lorsqu'il arrive, afin qu'il n'y ait jamais une file de voitures devant l'hôtel. Les marchands ne vendent presque plus rien, aussi y en a-t-il quantité qui ont fermé boutique.

12 décembre. — Je me suis rendu chez la vicomtesse Alfred de Noailles, la femme la plus gaie, la plus spirituelle de Paris.

Autrefois en opposition avec le gouvernement de Charles X, elle l'est maintenant de même avec celui de Louis-Philippe; mais cette fois, c'est moins par opinion, si je ne me trompe, que pour étonner; elle aime à surprendre et quand on s'attendait à la voir d'accord d'opinion avec le nouveau gouvernement, elle nous a tous surpris en se déclarant carliste, et, pour être plus piquante encore, elle est carliste *modérée*, chose qui, jusqu'à présent, parut un paradoxe. C'est donc chez Mme Alfred que je cherchai ma distraction.

Elle me reçut avec cette gaieté qui la distingue, cette politesse qu'elle ne réserve que pour bien peu de personnes et je suis un des élus. Elle me parla de la manière la plus amusante du Palais-Royal, de tout ce qui s'y passe et dans le parti du mouvement. Déjà elle était parvenue à chasser les nuages qui obscurcissaient mon front lorsqu'on annonça M. Anisson; sa figure était longue d'une aune, ses yeux abattus, son front ridé et sa bouche pincée; en un mot, nous ne pûmes nous dissimuler qu'il était tout préoccupé du procès des anciens ministres. Me rappelant qu'il nous avait annoncé à Dieppe tous les désastres qui devaient suivre les ordonnances, sa figure me parut de mauvais augure!

— Que pensez-vous, lui dis-je, du procès qui terrifie tout le monde?

— Ma foi, me répondit-il, je crois que nous aurons de rudes journées à passer pendant cette mauvaise affaire; je voudrais voir ce Polignac et compagnie à cent lieues de Paris et, tout vieux que je suis, je voudrais être plus vieux de deux mois encore.

— Croyez-vous qu'il y ait du danger pour le gouvernement?

— Certainement, c'est une affaire vitale; le gouvernement est renversé sans faute, si, d'ici là, il ne parvient pas à se fortifier d'une manière ou de l'autre, et s'il ne prend pas les mesures les plus énergiques pour repousser le parti républicain; oui, cher comte, nous jouons gros jeu, il s'agit non seulement de la nouvelle dynastie, mais aussi de notre existence à tous. Tout est à craindre, rien n'est à prévoir.

Ce discours me replongea dans mes anciennes rêveries.

Aujourd'hui, tout Paris est encore dans une inquiétude affreuse pour demain, jour fixé pour le convoi funèbre de Benjamin Constant. On parle de poignards, de machines infernales, de

feu, de pillage et de sang. Notre position ici n'est ni douce ni agréable.

13 décembre. — Tout s'est passé à merveille hier; la foule était immense; mais elle ne fut point troublée comme on l'avait craint. Un complot existait réellement, ourdi par les clubs pour intimider la garde nationale et pour renverser le ministère; mais il fut découvert à temps et les mesures de la part du gouvernement furent si bien prises que l'exécution devint impossible. Malheureusement, il fut obligé de s'en tenir là sans pouvoir arrêter les chefs de la conspiration; il n'a pas la force de le faire. L'artillerie de la garde nationale se trouve fortement compromise dans l'affaire et elle sera dissoute : voilà la seule mesure un peu énergique que l'on ose prendre.

Dans le convoi, et d'un fiacre qui précédait les voitures à armoiries, on voyait sortir deux béquilles. J'ai demandé aux personnes qui m'entouraient ce que cela voulait dire et l'on m'a assuré que c'étaient les béquilles du défunt auxquelles on rendait les honneurs dus au mérite du grand homme. Cette explication, donnée avec tout le sérieux possible, nous amusa beaucoup, l'ambassadeur et moi, car nous allions ensemble. Ce ne fut que quelques heures après que je sus la vérité; elle me parut plus déplorable que ridicule : le fiacre en question contenait *quatre blessés des glorieuses journées de Juillet!*

Benjamin Constant, peu de jours avant son décès, disait à ses amis :

— C'est bien à temps que je meurs, je suis à la mode, j'aurai un convoi superbe; cela ne me serait pas arrivé l'année dernière et, si mon existence se prolongeait jusqu'à l'année prochaine, on ne me rendrait pas non plus tous ces honneurs. Enfin, chacun à son tour.

Le gouvernement est aussi content d'avoir remporté cette victoire sur le parti républicain, que s'il avait gagné une grande bataille. Cela seul prouve la position critique du moment. Si le parti La Fayette avait triomphé, c'en était fait du trône de Louis-Philippe.

15 décembre. — Hier soir, le monde nous a quittés de très bonne heure; le comte de Hocquart et les ambassadeurs de Russie et de Sardaigne restèrent après que tout le monde fut

parti et se sont assis avec nous autour de la table à thé, qui est toujours confiée à mes soins. Le comte Pozzo, de mauvaise humeur de ce que ses lettres de créance n'arrivent point et de la fausse position que cela lui donne, parla d'une manière très irritée de l'ancienne Cour et de la famille royale expulsée ; il les traite tous d'imbéciles et les considère comme la cause unique de tous les malheurs qui arrivent à la France et à l'Europe.

Cette supposition est fausse. Charles X et son ministère ont contribué à ces malheurs par les fausses démarches qu'ils ont faites ; mais le mal existait et menaçait de ruiner l'État.

M. de Hocquart, ancien maître de cérémonies à la cour de Charles X, a défendu avec esprit et chaleur la cause de son ancien maître et repoussé l'attaque de l'ambassadeur de Russie.

— Enfin, mon cher comte, s'écria le général Pozzo, on ne peut nier que Charles X, au lieu de s'occuper à gouverner, n'a fait autre chose que se confesser et n'entreprit jamais rien sans demander conseil à son confesseur. Il faut aux Français un roi, mais non pas un cordelier.

Il proféra ces derniers mots avec une extrême violence et après nous avoir salués, il se leva et nous quitta brusquement. Le comte de Hocquart rit de la retraite subite du comte Pozzo et se retira aussi, mais tout fier de son triomphe, car il prétendait que le général nous avait quittés aussi brusquement de peur de la réplique de son adversaire. Le comte de Sales, ambassadeur de Sardaigne, ne put nous cacher son indignation contre Pozzo.

— Il est de toute impossibilité, disait-il, d'entrer en discussion avec un homme aussi véhément, car enfin, le roi Charles X, en bon catholique, avait raison de demander conseil au ministre de Dieu dans les affaires de conscience ; mais il n'a certainement pas initié son confesseur dans les secrets de l'État.

Comme rectification à ce propos, notre cousin nous cita un exemple qui nous frappa tous.

— M. de Villèle, nous raconta-t-il, me parla un jour d'un projet fort important relativement à la Chambre et qui devait avoir pour résultat une grande majorité royaliste.

« — Comment se fait-il, lui dis-je, que vous ne le mettiez pas en exécution ?

« — C'est le Roi, me répondit M. de Villèle, qui n'en veut point !

« — Mais pourquoi ? Pourquoi repousser une chose qui lui serait avantageuse?...

« M. de Villèle se tut un instant, haussa les épaules et je vis « bien qu'il hésitait à me répondre; enfin, pressé de questions, « il me confia que le Roi lui avait dit :

« — Je dois vous avouer, monsieur le Président du Conseil, « que votre projet me paraît parfait, mais, entre nous soit dit, si « j'y consens, mon confesseur ne me donnera pas l'absolution. »

19 décembre. — L'agitation est à son comble, la Cour et la ville en sont terrifiées. La lutte entre le parti révolutionnaire et le gouvernement sera terrible; des deux côtés, on veut se battre avec acharnement. La grande question se base sur la garde nationale : restera-t-elle fidèle au gouvernement et unie; ou bien passera-t-elle à l'ennemi, et une légion se battra-t-elle avec l'autre? Il a été décidé dans les clubs qu'on ira attaquer les hôtels des ambassadeurs d'Autriche, de Russie et de Naples. Ces hôtels doivent être pillés et livrés aux flammes, mais sans effusion de sang, à moins qu'on n'y rencontre de la résistance; dans ce cas, ordre est donné de tuer tous ceux qui résisteront.

Grâce à ces avertissemens tout aimables, nous avons pris quelques précautions, non de défense, mais de fuite. Les diamans de notre cousine et l'argenterie de la maison sont enterrés et cachés. Pour moi, pendant qu'on pillera chez moi, je descendrai au rez-de-chaussée pour me donner le plaisir de voir de mes yeux cette belle action d'un peuple qui se croit le plus civilisé de l'Europe et du monde entier : regardez-le briser les superbes glaces de notre grand appartement, voyez-le couper les cordes auxquelles sont suspendus les énormes lustres en bronze, ils tombent et se brisent, ils enfoncent de leur poids les parquets et déchirent les superbes tapis des Gobelins tendus sur le plancher; ces belles peintures, ces riches dorures, ces cheminées en bronze et en marbre, tout est détruit par ces vandales! Voilà le tableau qui nous attend.

La défense de Polignac par le comte de Martignac est un chef d'œuvre d'éloquence; elle fait l'admiration de tous les partis. Puisse-t-il en résulter du bon pour les malheureux ministres, je le désire de tout mon cœur; mais il est à craindre que la Cour des pairs soit bien plus dirigée par la peur que par la persuasion, et son arrêt s'en ressentira. Hier soir, il y avait un petit

conseil chez le Roi, composé de Gérard, La Fayette et Pajol; on a discuté les mesures à prendre pour le jour où sera rendue la sentence. Le maréchal Soult est chargé de veiller sur la tranquillité publique. Il paraît cependant qu'on n'a pas une très grande confiance dans sa loyauté, ni dans celle de La Fayette, puisque les généraux Gérard et Pajol ont promis au Roi de défendre les anciens ministres et la Chambre des pairs contre l'attaque populaire, avec huit cents hommes dévoués qui certainement ne passeront jamais du côté du peuple.

Paris a l'air d'un camp; partout des bivouacs, des canons braqués et de longues lignes de troupes qui marchent dans un silence morne et menaçant. Les faubourgs Saint-Antoine, Saint-Martin et Saint-Marceau sont en pleine révolte. Toute la population est en insurrection; on entend des vociférations menaçantes et horribles. Il paraît que tout ce monde d'égorgeurs n'attend qu'un chef pour marcher contre nous. Je vais partout, je veux tout voir de mes propres yeux. Que c'est horrible de se trouver au milieu d'une révolution continuelle!

20 décembre. — Nous avons passé une nuit affreuse. Les voitures depuis hier ne circulent plus dans les rues; la garde nationale reçoit toutes les heures de nouveaux renforts, mais plusieurs légions ont déclaré ne pas vouloir tirer sur le peuple. L'artillerie surtout est bien mauvaise. Ce corps est presque en entier composé de héros de Juillet et, au premier coup de canon, ils les tourneront contre le parti du Roi.

La Cour des pairs a couru les plus grands dangers aujourd'hui, au point que toute l'Assemblée se croyait déjà perdue. Le président Pasquier fit lever la séance, en disant que la garde nationale ne pouvait plus arrêter la populace. En effet, on entendait jusque dans la salle des cris horribles poussés par un énorme attroupement. M. de Martignac nous a dit que, dans ce moment, il a cru que la populace allait entrer dans la Chambre.

M. de Polignac et ses confrères d'infortune ont montré beaucoup de courage et conservé tout leur calme; leurs plus cruels ennemis doivent leur rendre justice sous ce rapport. On a pris pour demain des mesures encore beaucoup plus énergiques et qui consisteront principalement à élargir considérablement le carré des troupes qui défendent le Luxembourg. Ce projet est du maréchal Soult, à ce que l'on m'assure. Je compte

demain, après que la séance sera finie et pendant que l'on portera le jugement, faire tout le tour de ce carré.

31 décembre, 5 heures après-midi. — Ce matin, à neuf heures, je me suis rendu à la Chambre des pairs; ma voiture fut arrêtée à l'entrée de la rue de Tournon, je dus descendre de mon carrosse et continuer à pied le reste du chemin pour arriver au Luxembourg, c'est une distance de trois cents pas environ. Pendant ce trajet, vingt fois on me demanda ma carte d'admission dans la tribune diplomatique.

J'ai bien attendu une heure avant le commencement de la séance. Les tribunes étaient encombrées; des jattes avec du chlore étaient disposées sur la corniche pour absorber les exhalaisons infectes d'une aussi nombreuse réunion de gens de toute espèce. Au signal d'un huissier, un profond silence s'établit dans la salle. Les portes s'ouvrent, les ex-ministres paraissent, M. de Polignac à la tête. Je ne puis exprimer l'impression que me fit cet homme que je voyais, il y a peu de mois, entouré d'honneurs et de grandeurs, maintenant traité en criminel demandant grâce pour sa vie à des personnes qui, dans le temps de sa prospérité, se seraient trouvées trop heureuses d'obtenir sa protection et dont maintenant les uns étaient ses plus cruels ennemis tandis que les autres se mouraient de peur. Malgré tout, il conservait son air calme et riant, saluant à droite et à gauche les personnes de sa connaissance, comme s'il était dans son salon, au Ministère des Affaires étrangères. Cependant, les fatigues, les tourmens et tant de mécomptes qu'il a subis depuis que je ne l'avais vu, ont laissé des traces sur sa figure; il a vieilli et maigri; Peyronnet bien plus encore; il avait l'air plus soucieux, mais toujours ferme et noble; les deux autres que je connais moins ne m'ont pas paru changés.

Les ministres une fois placés derrière leurs avocats, on procéda à l'appel nominal; un seul pair se trouvait absent et cela par cause d'une grave indisposition.

Après que chacun des pairs eut dit son *présent!* M. Madier de Montjau commença son plaidoyer en revenant sur tous les chefs d'accusation qui déjà avaient été réfutés à l'évidence par M. de Martignac. M. de Montjau a la figure la plus horrible qu'on puisse avoir; une pâleur livide couvre ses traits, il parle, ou mieux, il lit mal; on l'écouta avec impatience et lorsqu'il

s'arrêta court pour chercher une feuille qu'il avait oubliée chez lui, on s'en moqua sans pitié. J'eusse fait de même si l'extrême embarras qui se manifesta sur sa personne, par un tremblement affreux de tous ses membres et par des grimaces horribles, ne m'eût fait pitié.

Martignac fit encore la plus belle réplique improvisée qu'on puisse entendre, et, après avoir déclaré qu'il n'avait plus rien à ajouter, il invita ses collègues à prendre la parole; mais ceux-ci déclarèrent aussi n'avoir plus rien à dire. M. le président invita par conséquent messieurs les pairs à se former en comité secret afin de prononcer le jugement. Alors, on commença à évacuer les tribunes et les pairs mêmes se levèrent. M. Pasquier les engagea de nouveau à se rasseoir ; les huissiers frappèrent avec leurs cannes, et le silence se rétablit : le président, après quelques secondes, dit d'un air solennel : « Messieurs, la séance est levée ! »

Ainsi que je me l'étais proposé hier, j'ai fait tout le tour du grand carré formé par la garde nationale pour la défense du Luxembourg. Il me fallut presque deux heures pour me retrouver au point d'où j'étais parti. Partout, j'ai trouvé une foule immense qui se pressait, qui injuriait la garde nationale et qui criait : « Mort aux ministres, mort à Polignac ! » Le jardin du Luxembourg était rempli de troupes; partout, des feux de bivouac et des canons braqués. Dans ces attroupemens j'ai rencontré Mme de Dolomieu avec Mlle de Saint-Maurice. Ces dames me demandèrent des renseignemens sur ce que j'avais vu et comment tout s'était passé dans la Chambre. Elles avaient une peur affreuse, qu'augmentèrent tout à coup des clameurs qui paraissaient partir d'une autre rue. Elles se voyaient déjà engagées entre les deux parties belligérantes. Heureusement, ce n'étaient que des cris de vendeurs de brioches.

Rencontré aussi le comte Léon Potocky qui m'a assuré qu'on avait découvert un complot à la tête duquel se trouvent les généraux Bourdeau et Favier. Je suis convaincu qu'il n'en est rien, et que c'est La Fayette, Odilon-Barrot, Dupont de l'Eure et compagnie qui ont inventé ce moyen de s'imposer au gouvernement de Louis-Philippe. Le Roi a commis l'imprudence de laisser entendre qu'il avait l'intention, le procès fini, de se priver de leurs services; ils en ont été instruits et, pour prouver combien ils étaient nécessaires, ils ont soudoyé des

émeutiers qui l'avouent lorsqu'on les somme de se retirer.

J'ai vu ce peuple hideux; j'ai vu ces gens sans domicile, sans occupation, vivant au jour le jour; ils ne sont là que pour répandre la terreur. J'ai passé par le pont d'Arcole, par la place de Grève. Partout, il y a des attroupemens; partout, la garde nationale s'efforçait de les disperser. Mais cela durera-t-il? J'ai passé dans plusieurs rues où les réverbères sont abattus : cela me prouve de mauvaises intentions pour cette nuit. Sur la place du Palais-Royal, on criait : « Mort aux ministres! » ou bien : « La tête de Louis-Philippe! » La garde nationale et la troupe de ligne étaient impuissantes devant cette foule. Une légion, voulant s'engager dans une lutte inégale, a été forcée d'ôter les baïonnettes de ses fusils; une autre légion dans le faubourg Saint-Antoine a été désarmée. Tous ces échecs démoralisent les seuls défenseurs que nous ayons.

De retour à l'hôtel de l'Ambassade, j'ai trouvé devant notre porte une douzaine de vieux soldats. Ils sont chargés de veiller à la sûreté du représentant de l'empereur d'Autriche! Le Roi qui ne peut se défendre lui-même, comment nous défendrait-il et surtout avec douze invalides? Cependant l'ambassadeur n'a pas renvoyé cette prétendue garde; mais il l'a fait cacher dans l'intérieur de notre hôtel, afin que cette quantité de sentinelles à notre porte n'excitât pas l'attention de la populace. Le soir, vinrent plusieurs personnes chez nous, toutes plus ou moins consternées. Néanmoins, tout est calme dans ce quartier à l'heure qu'il est.

22, à 10 heures du matin. — Dès huit heures on bat la générale dans les rues; la garde nationale rentrée à une heure après minuit est de nouveau sur pied; la populace des faubourgs est en marche contre le Palais-Royal et la Chambre des députés. Celle-ci est malheureusement à deux pas de notre hôtel, ce qui fait que les rues Saint-Dominique et de Grenelle, la place Bourbon et l'esplanade des Invalides sont encombrées de troupes et de gardes nationaux. Une autre foule se porte en ce moment sur Vincennes; on y a envoyé aussi plusieurs légions pour défendre ce château fort; les ex-ministres y ont été conduits dans la soirée d'hier, ils doivent être transportés à Ham en Picardie, château fort où M. de Polignac déjà une fois a été emprisonné sous le règne de Napoléon.

Après 5 heures du soir. — Je reviens de ma promenade dans les rues. Ce n'est plus cette brillante capitale d'autrefois, c'est un camp, partout des bivouacs et des rangées de gardes nationaux à perte de vue, ce qui serait plutôt rassurant, si cette grande masse d'hommes était animée d'un même esprit. Malheureusement, elle commence à se désunir. La garde nationale entend sans indignation des vociférations atroces proférées par les révoltés; il y en a même dans ses rangs qui font chorus avec le peuple. Partout, éclatent les symptômes d'une dislocation complète de l'État, et il n'est pas trop agréable de se trouver dans ce guêpier. Toutes les grandes rues sont interceptées, toutes les communications interrompues; le tort que cela fait au commerce, déjà si ébranlé, est incalculable.

Malgré cette agitation, les fonds ont éprouvé une légère hausse ce matin : on l'attribue à un traité qui doit être en train entre le parti républicain et le gouvernement. Il est question de l'abolition de la Pairie, d'une réduction très notable de la liste civile, et enfin d'une diminution du cens électoral. On affirme qu'à ces conditions, la paix et la tranquillité de la capitale seront assurées. La moitié de la garde nationale est d'accord sur ces points avec le parti républicain. En passant aujourd'hui par un des attroupemens, j'entendais crier : « Nous voulons l'exécution de la loi! »

— Mais en quoi consiste l'exécution de la loi? demandai-je à un de ceux qui criaient.

— Ma foi, me dit-il, demandez cela à d'autres, car pour moi je n'en sais rien!

Et il recommença à crier de nouveau :

— Nous voulons l'exécution de la loi!

Des étudians sont en ce moment en députation chez le Roi : on ne sait encore ce qu'ils veulent, mais leurs camarades profitent de leurs loisirs pour dépaver la rue de Tournon et essayer de faire des barricades. Dieu sait ce qui nous attend et quels projets ils méditent!

Après 11 heures du soir. — Depuis deux heures on n'entend plus que les cris répétés de : « Vive le Roi! » Je m'y perds ainsi que tout le monde, on ne sait plus qui pousse, on ne sait pas davantage qui dirige tous ces mouvemens si contradictoires. Voici cependant une explication. La garde nationale des envi-

rons de Vincennes est entrée dans Paris; elle a passé par le faubourg Saint-Martin, au milieu des attroupemens, sans coup férir en criant : « Vive le Roi, vive le Duc d'Orléans! » Arrivée ainsi au Palais-Royal, ses cris ont redoublé. Le Roi est descendu dans la cour d'honneur, a exprimé ses remerciemens à cette troupe; puis se mettant à sa tête avec les Ducs d'Orléans et de Nemours, il a parcouru tous les plus mauvais quartiers et partout il a été reçu avec les plus vives acclamations de joie et d'enthousiasme. C'est une véritable marche triomphale. Les étudians se joignent cette nuit à la garde nationale pour faire la ronde dans cette ville.

23 décembre, à minuit. — Nous avons passé notre soirée au Palais-Royal pour féliciter le Roi et sa famille de l'heureux dénouement d'une crise aussi dangereuse; ils étaient tous ivres de joie. Je n'ai vu le Roi que très peu d'instans; il nous quitta pour se rendre au Conseil des ministres. La Reine avait l'air d'une personne à laquelle on a rendu la vie. Madame Adélaïde est rayonnante. Sa Majesté la reine des Français accepta nos félicitations avec sa bonté et sa grâce ordinaires; toutes les personnes qui sont sur la petite liste du Palais-Royal s'y sont rendues ce soir pour exprimer leur intérêt à la famille royale. C'étaient la princesse de Wagram, la duchesse d'Albufera, la duchesse de Trévise, les maréchaux Gérard et Maison, le duc de Broglie, la duchesse de Montmorency, la comtesse de Saint-Aldegonde, le prince et la princesse de la Moskowa, la grande référendaire de Sémonville, Mme de Boigne, la maréchale Soult, Mme de Montalivet. La Reine assurait à tout le monde qu'elle n'avait pas eu un instant de peur : c'est ce que tout le monde admira, mais personne ne crut.

Mme de Montjoie, dame d'honneur de Madame Adélaïde, me dit qu'elle ne trouvait pas dans tout cela de quoi féliciter le Roi.

— Ce n'est, me dit-elle, autre chose qu'un replâtrage qui ne me donne pas beaucoup d'espoir pour l'avenir.

M. d'Hulst, mari d'une des dames d'honneur de la Reine, m'a dit qu'entre trois et quatre heures après-midi, il croyait la cause perdue.

— Si les étudians, qu'on a su gagner, ne s'étaient point déclarés pour nous, continua-t-il, la moitié de la garde natio-

nale aurait passé du côté du peuple et la guerre civile eût été inévitable.

Le Roi a passé en revue toute la garde nationale et l'on prétend maintenant qu'elle est animée du meilleur esprit possible. J'aime à le croire !

26 décembre. — Tout le monde paraît renaître dans Paris, on est rempli d'espoir et l'on ne pense qu'aux étrennes. Toutes les boutiques sont encombrées et les marchands ne savent où donner de la tête pour suffire à tant de commandes, car ils sont au dépourvu.

On ne parle plus que de bals et de fêtes qui doivent se donner au Palais-Royal. Il y aura grand concert bientôt et l'on n'attend que la fin du deuil du roi de Naples, pour faire danser tout Paris. On dit aussi que les habits bourgeois ne seront plus tolérés au palais, tout le monde s'y rendra en uniforme ; on prétend aussi que ces fêtes se donneront au Louvre ou aux Tuileries : ce sera une manière de transition insensible, tandis que de s'y loger tout d'abord aurait peut-être fait une mauvaise impression.

La Fayette doit décidément quitter ses fonctions de chef de la garde nationale ; en un mot, les actions de la monarchie sont à la hausse, au point que les Carlistes commencent déjà à prendre ombrage de la position forte de Louis-Philippe. Ceux qui aiment la tranquillité s'en réjouissent ; le parti républicain se retire et se cache dans ses antres, probablement pour méditer quelque nouvelle attaque.

29 décembre. — Voilà encore une modification ministérielle : Merilhou est devenu garde des Sceaux et Barthe, ministre de l'Instruction publique. Je crois que ce changement n'aura pas une bien grande influence sur les affaires et sur la société. La nouvelle n'a pas fait la moindre impression, d'autant plus qu'on ne songe plus qu'aux fêtes et aux amusemens dont les Parisiens sont si avides et dont ils croient avoir été privés depuis une éternité. Les Carlistes cependant veulent résister à la tentation. Ils veulent tenir bon et ne pas danser pendant tout un hiver. Ils ne répondent de rien pour l'année prochaine. Ceux et celles srutout qui ne se croient pas assez forts pour ne point être entraînés par la magie de ce tourbillon de gaîté folle, se retirent à la campagne.

Demain, il y a grande réception à la Cour; le Corps diplomatique sera reçu à part comme sous Charles X ; on a fait insinuer au nonce de la part du Roi que Sa Majesté désirerait qu'il lui adressât au nom du Corps diplomatique un discours ainsi que cela se faisait sous Charles X. Le nonce est venu chez nous ce soir pour communiquer cette insinuation à notre cousin. Ils ont composé ensemble un charmant petit discours avec de charmantes phrases qui ne disent rien du tout. Il n'y est question ni du fils aîné de l'Église, ni de quoi que ce soit qui pourrait rappeler les anciens rapports de la France avec le Saint-Siège.

6 janvier 1831. — On parle de plusieurs nominations de Dames du Palais qui doivent être nommées pour former une cour convenable à la reine des Français. Parmi les noms qu'on cite se trouvent ceux qui suivent : les duchesses de Dino, Périgord, de Valençay, la marquise de Caraman, les comtesses de Saint-Aldegonde et d'Oudenarde et autres parmi celles qui vont au Palais.

18 janvier 1831. — Notre bal a été des plus animés, c'était la première grande fête donnée depuis les journées de Juillet ; les mêmes personnes qu'autrefois s'y retrouvaient et paraissaient avoir oublié pour quelques momens toute la révolution qui a passé devant nos fenêtres; il fallait être bien initié dans les secrets de la société pour y remarquer les changemens. Mesdames les duchesses d'Escars, de Bauffremont, de Maillé, de Tourzel, de Narbonne, de Lorges, de Noailles, de Damas, de Crussol, de La Force, de Clermont-Tonnerre et autres n'y étaient point, et cela pour ne point rencontrer le Duc d'Orléans. Il s'en aperçut, et en dansant avec la marquise de Caraman, il lui exprima sa surprise de ne point trouver chez nous toutes ces dames.

— Je trouve fort simple, disait-il, que ces dames ne veuillent point aller au Palais-Royal; mais il est par trop fort de pousser la chose jusqu'à vouloir m'éviter même dans une maison tierce.

Mme de Caraman lui répondit qu'elle trouvait cette remarque très peu galante pour les dames qui se trouvaient présentes au bal.

— Elles vous manquent, continua-t-elle, celles qui n'y sont point, et vous n'apercevez pas, Monseigneur, celles qui y sont.

Mme de Caraman, pendant la valse, me rapporta sa conversation avec le Duc. Comme Mmes de Bauffremont et de Noailles m'avaient donné les raisons qui les ont empêchées de venir chez nous, raisons très différentes de celles auxquelles le Prince royal attribuait leur absence, j'ai cru de mon devoir de rectifier son interprétation. Cependant, l'affaire me parut trop délicate pour aborder la question avec lui sans qu'il m'en eût parlé. En cherchant des yeux, à travers mon lorgnon, la personne qu'il me fallait, je découvre Mme de Saint-Aldegonde à l'autre extrémité de la salle, debout sur la première marche du trône et appuyée contre une colonne. Après avoir donné le signal à l'orchestre de commencer la contredanse, je m'approchai de la comtesse Camille et j'ai eu avec elle la conversation que voici :

— Le Prince royal s'est plaint de l'absence de plusieurs dames qu'il est accoutumé de voir chez nous, madame ; je le sais de bonne part.

— Oui, de Mme de Caraman, dit Mme de Saint-Aldegonde : j'étais derrière le Prince, je n'en ai pas perdu une parole ; d'ailleurs, le Roi, la Reine et les princesses s'en sont également plaints ; ils trouvent très simple que les personnes attachées à la Cour de Charles X n'aillent pas au Palais-Royal ; mais ils font une grande distinction entre celles-ci qui agissent par devoir et les autres qui ne les imitent que pour bouder la famille royale. Dans ce nombre, se trouvent Mmes de Bauffremont, de Mortemart et autres que je n'ai pas besoin de vous nommer.

— Mais, madame, il paraît que vous êtes mal instruite.

— Non, non, monsieur, je le sais très bien et, au Palais-Royal, on n'en a pas le moindre doute non plus ; les propos de Mme de Bauffremont y sont connus ; on sait de très bonne part qu'elle a dit ne pas pouvoir venir ici de peur de rencontrer le Duc d'Orléans. Samedi dernier, lorsque le Roi a passé par la rue de l'Université sous les fenêtres de la princesse de Bauffremont, elle les a fermées au plus vite et s'est laissée tomber dans un fauteuil, faisant semblant de s'évanouir.

La chaleur avec laquelle Mme de Saint-Aldegonde me conta cette histoire ne me laissa plus aucun doute sur l'auteur de tout ce paquet. Elle est l'ennemie jurée de Mme de Bauffremont. Celle-ci non plus ne peut la souffrir et lui a rendu bien des mauvais services à la Cour de Charles X ; Mme de Saint-Aldegonde ne fait donc que lui rendre la pareille.

25 janvier. — Avant-hier, il y avait grand bal au Palais-Royal. J'étais très curieux de savoir comment cela s'arrangerait à la nouvelle Cour. Très peu de grandes dames de l'ancienne y ont assisté; il n'y avait que celles qui y allaient dès le commencement; la famille du marquis de Mortemart et la princesse Aldobrandini étaient les seuls personnages de quelque poids. Le Duc d'Orléans est profondément blessé de l'attitude de ces dames; il a dit à quelqu'un qui lui parlait de la beauté de la fête et du nombre des invités présens que tout cela n'était que des figures.

Il n'y avait pas la moindre étiquette à cette fête. Si l'on n'avait été en uniforme, on se serait cru chez un simple particulier. Il n'y a pas eu de cercle. Le Roi allait de salon en salon pour saluer tout le monde et pour parler aux personnes qui se trouvaient sur son chemin. La Reine faisait comme lui accompagnée de ses filles et de Madame Adélaïde; les Ducs d'Orléans et de Nemours se mêlèrent à la foule. La Reine continuait sa tournée dans une des salles lorsqu'on fit commencer; ce fut probablement pour éviter la contredanse de cérémonie. Il faisait une chaleur à mourir. La grande moitié de ce monde m'était inconnue. On dansa dans quatre vastes salles. Dans les autres appartemens, on avait dressé les tables de jeu et les buffets. La galerie Valois, avec les appartemens qui l'entourent, ne furent ouverts qu'au moment du grand souper où il y eut près de deux mille personnes assises. Comme il n'y a point de maître de cérémonies, c'est la Reine ou Madame Adélaïde qui m'engagea à danser avec les princesses Louise et Marie.

Après souper, le Duc d'Orléans me conjura de ne point l'abandonner pour le cotillon et le galop. Je le lui promis, mais non sans regrets, prévoyant que nous resterions seuls avec tout plein de monde inconnu. Ce que j'avais prévu arriva. Au cotillon, il n'y avait plus personne de ma connaissance. Le Duc m'avoua lui-même ne connaître que trois ou quatre de ces dames. C'était une réunion de femmes inconnues et peu jolies.

— Prenons courage, me dit le Prince, et faisons aller tout cela.

Le bal a duré jusqu'à cinq heures du matin.

8 février. — J'ai fait aujourd'hui quelques visites, entre autres chez lady Granville et lady Stuart. J'ai trouvé chez cette

dernière Madame Adélaïde, sœur du Roi. Ayant la vue très basse, je ne m'en suis aperçu qu'au moment où une voix nasillarde m'a demandé des nouvelles de Mme l'ambassadrice. Je me suis empressé de me lever, de m'avancer jusqu'au fauteuil de Son Altesse Royale, de lui faire une profonde révérence, même deux, et de lui exprimer ma confusion de ne point l'avoir reconnue plus tôt. Elle s'est empressée à son tour de me mettre à mon aise, m'a dit mille choses aimables et gracieuses et s'en est allée peu de momens après.

La marquise de La Châtaigneraye me dit hier que le Duc d'Orléans s'était plaint à elle de la tristesse des bals de cette année.

— Je trouve que tout le monde a l'air bien préoccupé, bien peu dispos, lui a-t-il dit.

— Il y a bien de quoi, a répliqué la marquise; nous ne sommes pas dans notre assiette, Monseigneur. Certes si nous n'avions pas eu sous Charles X un Duc de Chartres, le Duc d'Orléans d'aujourd'hui serait fait pour nous faire oublier l'ancienne Cour.

Le Duc sourit et fit une inclination de tête. Quelle différence pour lui entre aujourd'hui et l'année dernière! Il était alors la coqueluche des dames, et maintenant il n'y en a que bien peu qui veulent lui parler.

Dernièrement, le Roi, en causant avec un ambassadeur sur les affaires en Belgique, a tenu un propos fort singulier : il était question de la candidature du frère du roi de Naples au trône belge.

— Je crois, a dit Louis-Philippe, que ce prince réunit en lui bien des avantages; celui surtout d'être le frère de Mme la Duchesse de Berry n'est pas un des titres les moins puissans à mes yeux.

Le pense-t-il vraiment, ou bien veut-il le faire croire?

14 février. — De grands désordres ont éclaté aujourd'hui à l'occasion de l'anniversaire de la mort du Duc de Berry. Une cérémonie devait être célébrée à Saint-Roch; mais le gouvernement, ayant été informé que les Républicains avaient le projet d'y faire du tapage, l'a interdite. Les Carlistes et amis de la dynastie déchue cherchèrent une autre église et surtout un autre curé plus traitable que celui de Saint-Roch. Ils ne tardèrent

pas d'en trouver : ce fut celui de Saint-Germain l'Auxerrois, et, malgré la défensive positive de l'archevêque, cet ecclésiastique promit de célébrer la cérémonie dans sa paroisse. Elle se passa d'abord tranquillement. Mme de Podenas, qui y est restée une des dernières, m'a assuré qu'à deux heures, tout était encore fort calme. Effectivement, ce ne fut que vers trois heures qu'un attroupement considérable se forma devant cette église, sous prétexte que les artistes y avaient couronné le buste de Henri V. Le fait est qu'un garçon, la cérémonie entièrement terminée, avait eu la déplorable idée d'accrocher au drap du catafalque, avec une épingle, une petite lithographie représentant Henri V. La garde nationale s'est portée sur les lieux pour disperser les mutins; mais elle agissait sans énergie, soit qu'elle ne se trouvât pas en nombre suffisant, soit qu'il ne s'agît que de défendre une église. La populace enhardie devint toujours plus nombreuse et plus exigeante; elle appela le curé qu'elle voulait tuer; sa colère tourna contre l'archevêque de Paris et enfin sur tout le clergé. « Mort aux prêtres! » ou bien : « Mort au roi Louis-Philippe! » tels furent les cris dont Paris a retenti pendant toute la journée d'aujourd'hui et bien avant dans la nuit.

Le Roi et ses ministres décidèrent qu'il fallait faire des concessions et que, puisqu'on ne peut empêcher le mouvement, il fallait se mettre à sa tête pour le diriger. Voilà ce qui explique la singulière scène dont je viens d'être témoin ce soir avec Félix Schwarzenberg.

Dix heures avaient sonné; nous nous trouvions sur la place entre le Louvre et Saint-Germain l'Auxerrois; les quais et les rues qui y aboutissent étaient remplis d'une foule énorme : troupes de ligne, garde nationale et municipale, des curieux, et enfin ces gens à figure sinistre, armés de haches, de gros bâtons, de lances, leur chemise retroussée jusque sur l'épaule, nous montrant un bras nerveux et souvent teint en rouge pour se donner un aspect plus effrayant. Se voyant en force, ils avaient exigé que le maire fît abattre la croix en pierre du fronton. Au moment de notre arrivée, il était sur la plate-forme de l'église, avec des gardes municipaux, des torches à la main pour éclairer quelques ouvriers qui sciaient la croix ; elle tomba avec fracas, et des applaudissemens, des cris de joie éclatèrent et furent répétés dans les voûtes du Louvre.

La nuit était obscure, à peine quelques étoiles brillaient à travers les nuages. Ce fut donc à la lumière rougeâtre des torches qui erraient par-ci par-là dans la foule, que nous distinguions les groupes qu'on eût dit vomis par l'enfer. Cependant, les cris devenant de plus en plus effrayans, les torches se multipliaient, éclairaient les rues à perte de vue jusqu'à la place de l'église Saint-Germain l'Auxerrois où je me trouvais. Aux cris mille fois répétés : « Qu'on mette le feu à l'église et à la maison du curé ! » la foule de ces iconoclastes s'avançait vers le plus ancien monument de Paris auquel s'attachent tant de souvenirs. Déjà je le croyais à jamais perdu et la capitale menacée d'incendie et de pillage.

Heureusement, un fort détachement de troupes et de garde nationale arriva et commença à charger. On se poussa, on se cogna, et je me trouvai engagé dans cette bagarre ; un moment, je me crus écrasé par deux gros hommes entre lesquels je ne pouvais plus respirer. Cependant, l'un d'eux, se trouvant dans une position au moins aussi gênée que la mienne, devint comme furieux de désespoir. Il donna des coups à droite et à gauche et se fraya enfin un passage et je pus le suivre. Nous primes le pont d'Arcole ; là je m'arrêtai pour voir comment cela finirait. Les carabiniers et les hussards de Chartres distribuèrent de bons coups de plat de sabre et bientôt le calme fut rétabli. J'entendis toutefois dire à plusieurs de ces mutins qu'ils reviendraient en force le lendemain. Je ne sus qu'en rentrant que, pendant que j'étais à Saint-Germain l'Auxerrois, une autre foule plus grande encore s'était portée sur l'archevêché, qu'on avait commencé à piller : on était cependant parvenu à disperser ces vandales.

Un Anglais m'a dit aujourd'hui que jamais il n'y avait eu plus d'argent en Angleterre que dans ce moment-ci ; tout le commerce de la Hollande et en partie celui de France se trouvent en ce moment à Londres.

— Une guerre, me disait-il, que nous n'aurions pu soutenir sans nous ruiner il y a quelques mois, ne nous gènerait nullement aujourd'hui.

15 février. — De grand matin, aujourd'hui, on a entendu battre la générale dans tout Paris. Notre faubourg ordinairement plus calme que les autres est en ce moment dans une agi-

tation que je ne lui ai jamais vue. On me dit que les choses les plus épouvantables se passent à l'archevêché, qui est livré au pillage, à ce qu'on m'assure. Je ne le croirai pas, à moins de l'avoir vu de mes yeux; je me rendrai donc sur les lieux après mon déjeuner.

8 heures du soir. — Le Roi et sa famille n'ont pas fermé l'œil de la nuit; il sont dans leur Palais Royal comme dans une ville assiégée où l'on s'attend d'un moment à l'autre à voir entrer l'ennemi. De l'appartement de Madame Adélaïde surtout, on entend les vociférations les plus horribles contre le Roi et les membres de sa famille.

Ainsi que je me le suis proposé, je suis sorti de bonne heure. Sur le quai, quand j'y suis arrivé, nombre de gardes nationaux se trouvaient réunis et plusieurs de ma connaissance. C'étaient MM. de l'Aigle, de Tournon, de Montyon, Duhamel, d'Hulst, et autres. Tous ces messieurs, quoique d'opinions bien différentes, servent tous dans la même légion. Je leur ai demandé ce qu'ils avaient à faire :

— Nous gardons le pont et la Chambre des députés; il paraît cependant qu'on ne compte pas trop sur nous, puisqu'il y a dans la Chambre tout un régiment d'infanterie, caché dans les cours et les salles du Palais.

Après cette conversation générale, ces messieurs, l'un après l'autre, me prirent par le bras et chacun, d'après son opinion, me tenait un langage différent :

— Concevez-vous les Carlistes, me dit M. de Montyon, les concevez-vous : nous faire un train semblable, tout détruire, tout bouleverser et pourquoi, pour courir après une chimère, car évidemment ce sont les Carlistes qui font tout cela. A quoi bon cette cérémonie pour le Duc de Berry, dans un moment où tout devient dangereux? Il me semble que MM. les Carlistes, loin d'atteindre leur but, nous donneront par leurs menées la République.

— Dieu sait ce que nous deviendrons, nous et la pauvre France, me dit M. d'Hulst en m'enlevant à M. de Montyon; je ne conçois rien à tout ce mouvement, tout cela ne tend à autre chose qu'à la République et nous l'aurons, vous allez voir. Tel que vous me voyez, j'ai passé toute la nuit à la belle étoile; j'étais avec ma femme au Palais-Royal lorsque les premières

nouvelles de cette déplorable affaire nous arrivèrent. Dans le commencement, on se flattait de pouvoir facilement étouffer l'émeute; mais, d'heure en heure, les nouvelles devinrent toujours plus alarmantes. Moi et plusieurs aides de camp du Roi nous nous offrîmes d'aller voir ce qui en était et de lui rapporter tout, jusqu'aux moindres détails; cependant, j'eus l'ordre de sortir avec ma légion et nous voilà à défendre ce quai. L'on dit que la population a l'intention de prendre d'assaut la Chambre des députés.

Il voulait continuer, mais voilà Duhamel qui me prend par le bras et m'entraîne tout à fait hors du groupe.

— Tout ce que vous voyez n'est qu'un piège que les Républicains nous ont tendu et nous avons donné dedans bien bêtement. Si nous avons la République en peu de jours, cela ne m'étonnerait point. Figurez-vous qu'on veut piller toutes les églises. Ce qui s'est passé ce matin à Saint-Germain l'Auxerrois est inimaginable. On y a abattu la croix.

— J'ai vu cela hier soir.

— Oh ! ce n'était rien encore, on y est revenu ce matin, tout est pillé et saccagé, tout est détruit intérieurement, on y a dansé la Carmagnole; enfin, jamais cela ne s'est vu, jamais pareil scandale n'a eu lieu, pas même sous la première Révolution. Où en sommes-nous? Dans ce moment, on pille l'archevêché, voyez-vous tous ces décombres sur la Seine?

Effectivement, je voyais toute espèce de meubles mutilés nager sur le fleuve et des gens occupés à les en retirer avec des perches.

— Quelle singulière chose ! dis-je à M. Duhamel; voilà des gens de la même ville, de la même classe, qui cherchent à retirer ce qu'ils auraient jeté dans l'eau, aussi bien que leurs camarades le font en ce moment, s'ils avaient été placés à quelques toises plus haut contre le courant de la Seine...

En allant le long des quais, j'arrive sur le Pont-Neuf. Je le passe pour arriver sur la place du Louvre; mais la foule était grande et l'on forçait tout le monde à crier : « A bas la Croix ! Vive la Liberté ! » Ne voulant pas me prêter à tout cela, sans en tirer aucun avantage pour ma curiosité, je pris la direction du quai des Orfèvres et, par mille détours, j'arrivai, non sans peine et sans danger d'attraper des pierres, jusqu'à la place de l'église de Notre-Dame. On avait forcé la porte de l'église, pour monter

sur les combles, afin de pouvoir accrocher une corde à la croix. Le peuple en bas tirait sur cette corde pour tâcher de la renverser. Cette opération était accompagnée de cris épouvantables; mais cette immense croix ne cédait point, malgré la violence avec laquelle on la tirait, et ce fut bien heureux, car si elle était tombée, elle aurait écrasé au moins une cinquantaine de personnes. Quelques gardes nationaux parvinrent à faire comprendre à ces énergumènes le danger auquel ils s'exposaient; ils renoncèrent à leur entreprise.

De la place, je tournai la cathédrale à droite, du côté de l'Hôtel-Dieu. La rue y est fort étroite, et la populace poursuivait à coups de pierres les gardes municipaux qui y étaient placés pour défendre l'avenue de l'Archevêché. Une masse de gens, des étudians pour la plupart, se pressaient les uns contre les autres. Cette masse, à un signal convenu et en poussant des cris horribles, se précipita sur la grille! Malheur à ceux qui se trouvaient placés entre la grille et ces gens-là. Fritz Schwarzenberg fut du nombre, et je ne sais comment il s'y est pris pour n'avoir pas été écrasé. La grille ne put résister à ce choc; elle tomba avec fracas.

Cette victoire fut saluée de vifs applaudissemens de tout le monde, car mort à celui qui n'eût pas voulu faire chorus avec la populace! Je criai donc aussi ce qu'on beuglait autour de moi. En un instant, de la cave au grenier, tout l'archevêché fut envahi, et le pillage, qui, jusqu'à ce moment, se faisait sans ordre, s'organisa. Les uns prenaient et détachaient tout ce qu'il y avait dans les appartemens; d'autres le brisaient et le jetaient par les croisées, du côté de la Seine. Entre le bâtiment et le fleuve, il y avait un jardin qui fut dévasté; des gens y formaient la chaîne, se passaient de main en main tout ce qui leur arrivait par les croisées, le lançaient dans l'eau. Des espèces d'inspecteurs veillaient à ce que rien ne fût soustrait à la destruction, et ceux qui auraient voulu tenter pareil acte, auraient été traités en Jésuites, c'est-à-dire qu'ils auraient suivi les objets dans la Seine, ce qui aurait exposé à une mort presque certaine même le nageur le plus habile.

En peu d'heures, tout l'archevêché a été détruit du fond en comble. Ce palais a l'air d'une ruine de plusieurs siècles. Pendant qu'on pillait l'archevêché, je voyais passer dans les différentes rues des cabriolets remplis de masques à moitié ivres et

qui s'amusaient à molester les passans, ainsi que cela se fait ordinairement le mardi gras. De l'autre côté de la Seine, on avait loué, dans les maisons qui donnent sur le quai, des croisées pour voir le pillage de l'archevêché, ainsi qu'on regarderait quelque autre spectacle. Parmi des gens de la basse classe qui se trouvaient sur le quai aussi à regarder ce qui se passait, j'ai entendu dire :

— Voilà encore une nouvelle dévastation, il faudra refaire le palais. Qui paiera les frais? Ce sera encore le contribuable!

Ces pauvres gens se lamentaient, regardaient et laissaient faire.

En traversant la partie de la ville qui se trouve entre l'île de Notre-Dame et le Palais-Royal, où je me suis rendu, j'ai vu un spectacle que je n'oublierai de ma vie. Des gens à figure hideuse avaient endossé des chasubles, des mitres et autres ornemens d'église pris à l'archevêché. Ils chantaient sur des airs religieux, en parodiant une procession, des chansons obscènes; ils faisaient mille grimaces que le peuple applaudissait. Ce cortège était précédé par deux polissons dont l'un portait une croix et un autre un vase, qu'on ne nomme pas, rempli d'eau bourbeuse, dans laquelle il trempait un aspersoir et en éclaboussant la multitude, il criait :

— Voilà de l'eau bénite, pour rien!...

Arrivé au Palais-Royal, je trouvai les cours remplies de troupes de ligne et de garde nationale qui y bivouaquaient et regardaient défiler le cortège fantastique et burlesque du Bœuf gras. Il a fait le tour de la cour d'honneur accompagné d'une musique très bruyante. Le Roi, la Reine, Madame Adélaïde et toute la famille se trouvaient sur les terrasses. Ce défilé contrastait d'une manière saisissante avec la scène que je venais de voir à l'archevêché.

Si, du côté des églises, il y avait foule pour détruire les croix, du côté des boulevards, il y avait encore foule, mais pour voir les masques. Elle était si grande que, me trouvant engagé dans le passage de l'Opéra, à ne pouvoir ni avancer, ni reculer, et voyant arriver le moment où je serais impitoyablement écrasé, je me donne un élan en m'appuyant sur un des dos qui me pressaient, et me voilà dans un saut hors la bagarre, il est vrai, mais étendu de toute ma longueur sur un tas de fromages d'oranges, de jambons, de poissons, de homards et autres mar-

geailles, car pour mon malheur, j'étais tombé dans une boutique de comestibles. Mon attitude a dû être burlesque, car même la bourgeoise en a ri à n'en pouvoir plus, malgré le petit dégât que je lui avais fait.

Pendant qu'on chantait *la Marseillaise* et *la Carmagnole* dans Saint-Germain l'Auxerrois, je fis ma toilette pour aller au bal chez Rothschild. Malgré tout le désastre du jour et l'attente de ce qui devait suivre, les salons étaient remplis. Le Duc d'Orléans devait en être, mais comme il n'arrivait pas, on ouvrit le bal sans lui. Entre chaque danse, des nouvelles affreuses, plus effrayantes les unes que les autres arrivèrent de toutes parts. J'étais, si je me rappelle bien, à faire un chassé en avant, lorsque le général Baudran, aide de camp du Duc, arriva pour faire les excuses du Duc d'Orléans : il ne pouvait pas venir, étant à la tête de son régiment.

Le général nous dit qu'on proclamait la République dans les rues. Mme de Rothschild mourait de peur. dans la crainte du pillage de sa maison. Malgré tout cela, nous dansions toujours. Pendant que j'engageais Mlle de Laborde pour le galop, sa mère me dit qu'une lueur qu'on voyait au ciel n'était autre chose que Conflans, où les pillards avaient mis le feu à la maison de campagne de l'archevêque.

— C'est épouvantable, oui, c'est affreux, fit la jeune personne, mais dansons encore aujourd'hui ; s'il est vrai que nous aurons la République demain, c'en sera fini des fêtes et des bals pour bien longtemps.

C'est bien heureux que le Duc d'Orléans ne soit pas venu au bal chez Rothschild. Des jeunes gens avaient ourdi une conspiration contre la grande cocarde tricolore que le Prince porte ordinairement à son chapeau ; ciseaux, tout était préparé pour l'échanger, pendant qu'il aurait dansé, contre une cocarde blanche.

Le bal a duré jusqu'à quatre heures du matin et n'a pas été troublé. M. de Rothschild, malgré la bonne envie qu'il a de paraître gai, est triste dans l'âme, car son argent se fond dans ses caisses comme un glaçon pendant la chaleur.

16 février. — Ce matin, il y a eu quantité de mandats d'amener. Il y en a eu contre l'archevêque de Paris et MM. de Conny, de Vitrolles et Ferdinand Bertier. On a surpris ceux-ci

dans leur lit. Il n'en a pas été de même de l'archevêque qui, averti à temps, a disparu. M. de Vitrolles a eu le temps de faire dire par son valet de chambre, à Mme de Vaudemont, son amie, qu'elle devait être tranquille et tranquilliser ses amies ; qu'on ne trouverait rien chez lui. Effectivement, après avoir fait une perquisition la plus minutieuse, le gouvernement n'a saisi chez lui autre chose qu'une lettre qu'il avait écrite à son fils, après avoir quitté le roi Charles X à Cherbourg. Dans cette lettre, il l'exhorte à l'obéissance et à la soumission qu'il doit avoir pour Louis-Philippe, depuis que Charles X, quittant le sol français, a renoncé à la couronne de ses pères.

2 mars. — Ce soir, nous étions invités au Palais-Royal pour assister à un grand concert ; c'est pour nous jeter la poudre aux yeux et nous faire croire qu'on est sans inquiétude. Cependant, l'agitation dans Paris augmentait d'heure en heure. Si peu disposés que nous fussions à entendre de la musique pendant qu'on braillait dans les rues, il fallait cependant prendre son parti, vu que les invitations ne furent point contremandées. Nous voilà donc embarqués dans notre landau. Sur le pont Louis XVI, nous vîmes passer au grand galop un détachement de hussards de Chartres et puis des gens armés qui couraient en désordre : nous ne pûmes distinguer si c'étaient des émeutiers ou bien de la garde nationale dont beaucoup n'ont pas d'uniformes encore. Ce doute était peu plaisant, et il fallait vraiment du courage pour continuer notre chemin. Les places, les quais étaient remplis de monde et de troupes.

Arrivés sur la place du Carrousel, un des domestiques dut descendre de voiture pour voir s'il y avait moyen de passer, malgré la foule massée sur la place et dans toutes les rues qui y aboutissent. Un garde national à cheval s'approcha de la portière et nous dit qu'il allait tâcher de nous faire arriver au Palais-Royal par la rue de Chartres. Notre voiture était entourée de monde, nos chevaux ne pouvaient avancer qu'au petit pas, en sorte que nous entendions toutes les vociférations épouvantables de la populace. Sur la place du Palais-Royal, le désordre était à son comble, on refoulait avec des baïonnettes la populace qui tour à tour victorieuse ou vaincue hurlait et insultait les voitures. La place était éclairée par des torches, car les réverbères avaient été détruits dès le commencement de l'émeute, ce qui

ajoutait encore plus à l'horreur du spectacle. Jusque sous le portique du palais, de hideuses figures approchaient jusqu'aux glaces de notre voiture en menaçant les aristocrates.

Jamais, depuis que nous allons au Palais-Royal, l'entrée dans son intérieur ne nous a fait plus de plaisir que cette fois-là. Si le danger n'avait pas encore entièrement cessé pour nous et ceux qui se réunissaient dans ce funeste palais, au moins ces gardes nationaux, ces suisses, ces domestiques, pas trop tranquilles eux-mêmes, nous rassuraient cependant.

Le Roi et la Reine nous reçurent comme à l'ordinaire. Cependant, de temps en temps, les aides de camp du Roi s'approchaient de lui, et les personnes qui l'entouraient cherchaient à attraper quelque chose de la relation qui se faisait à voix basse, ou bien l'on faisait des conjectures basées sur l'expression de la figure du Roi pendant qu'il parlait avec son aide de camp.

Les chanteurs et les cantatrices arrivèrent pâles et tremblans et chantèrent faux pendant une grande moitié de la soirée. Tout à coup, le bruit se répand que ni la troupe de ligne, ni la garde nationale ne pouvaient plus lutter contre le nombre. Effectivement, même à travers les sons de l'orchestre, on entendait les vociférations et les cris épouvantables d'une populace effrénée qui voulait, disait-on, venir jusqu'ici et planter l'arbre de la Liberté sur les terrasses du Roi. Sa Majesté elle-même qui, jusqu'à ce moment, avait fait assez bonne contenance, devint inquiète. Elle approcha des croisées pour voir ce qui se passait dans les cours, et n'en parut pas satisfaite ; elle sortit dans le vestibule, probablement pour donner quelques ordres, car à la voir, on ne pouvait plus douter qu'elle s'attendait à recevoir d'un moment à l'autre toute la populace des rues dans ses appartemens. Un discours à messieurs les non-invités à la fête, aurait été chose indispensable, un discours où il aurait été question de l'amitié, de la sympathie de Sa Majesté pour messieurs les héros de Juillet.

Cependant, on ouvre les battans et le Roi tout rayonnant nous arrive.

— Tout est fini, nous dit-il, tout est fini ; les hussards de Chartres ont dispersé les tapageurs.

On se confie tout bas que le combat avait été meurtrier, que plus de vingt révoltés sont restés sur place.

A notre départ, la place et les rues étaient parfaitement

tranquilles; les troupes bivouaquaient autour des feux et de nombreuses patrouilles parcouraient la ville dans tous les sens.

De retour chez moi, je n'ai fait que changer de costume et je me suis rendu au bal chez M. Schikler, sur la place Vendôme. Là aussi, veillaient de nombreux détachemens de troupes de ligne et de garde nationale.

Un seul petit incident troubla cette superbe fête : dans la nombreuse assemblée s'était introduit un voleur : pendant qu'on était à souper, il mit dans sa poche des fourchettes et autres objets en vermeil. Un des jeunes gens présens au bal s'en aperçut et le prit au collet. Il se défendit, comme de raison. Les femmes, qui ne perdent jamais une occasion de crier, poussèrent des cris épouvantables et mirent par là toute la salle en émoi.

— On pille, criait-on, on pille; l'émeute est dans la salle du souper!

Il fallut une bonne demi-heure pour remettre à la raison toutes ces têtes de femmes et d'hommes, car j'en ai vu trembler plus d'un. C'est un drôle d'assemblage d'émeutes, d'épouvante, d'amusemens, de gaîté, de tristesse, d'insouciance, de sollicitude, d'incidens graves et burlesques, de musique, de chant, de danse, de cris de sédition, de lamentations de blessés et d'expirans, que cette journée du 2 mars. Tant d'émotions diverses usent l'âme et le corps. Je me sens fatigué du monde des hommes, de ce tourbillon dans lequel je me trouve entraîné. Partout l'égoïsme le plus hideux se montre dans toutes les formes. Enfin, j'ai besoin de quitter cette ville pour chercher ailleurs des hommes, des mœurs, de l'amour, de l'amitié sans intérêt. C'est demain que je quitte Paris. Dans peu de jours, je serai dans vos bras (1) !

Comte Rodolphe Apponyi.

(1) Ce Journal était adressé, par le comte Rodolphe, à la seconde femme de son père pour laquelle il eut toujours une tendresse filiale.

L'ŒUVRE PHILOSOPHIQUE

DE

M. ÉMILE BOUTROUX

Philosophe, professeur, critique et historien de la philosophie, M. Émile Boutroux est considéré à bon droit, en France et à l'étranger, comme l'un des plus parfaits représentans de la pensée française à l'heure actuelle. Il le doit au charme de sa parole, à la claire et sobre élégance de son style, mais, avant tout, à l'originalité d'une doctrine qui, pour avoir décidé de la renaissance du spiritualisme dans notre pays, est, par essence et par méthode, accueillante aux idées d'autrui.

M. Boutroux possède une intelligence merveilleusement compréhensive, au point d'exposer un système mieux que son auteur, non, certes, pour s'en constituer seulement l'historiographe, mais pour dégager le principe de vérité qu'il contient et s'en servir en le dépassant. De fait, M. Boutroux est attentif à toutes les manifestations de la vie et, principalement, de la vie intellectuelle. Dans les œuvres de l'homme, dans l'homme même et dans la nature, c'est la vie, je devrais dire l'âme, qu'il recherche, parce que, seule, elle lui paraît vraiment intéressante et efficace. Aussi bien, le spiritualisme de M. Boutroux, qui est aussi éloigné du dualisme superficiel de Victor Cousin — avec le corps d'un côté et l'esprit de l'autre, — que du matérialisme d'un Büchner ou d'un Haeckel, détermina un profond mouvement de réaction, non, certes, contre la science, dont il est l'un des plus fervens exégètes, mais contre ses pré-

tentions à tout expliquer, fût-ce le problème des origines et des fins. Ainsi s'est formée, sous l'impulsion de M. Boutroux, toute une phalange de philosophes et de savans, avec M. Bergson en tête, qui explore la vie psychique, rencontre la liberté, réintègre l'intuition comme instrument de connaissance et, du même coup, donne au sentiment religieux un point d'appui dans l'expérience intime. La philosophie des sciences, la psychologie, la métaphysique et la philosophie proprement religieuse sont redevables à M. Boutroux, directement ou non, de leurs plus récentes découvertes, sans compter que la spéculation philosophique en général qui lui doit de sa prospérité présente pour une part d'autant plus grande qu'il en a maintes fois défendu l'imprescriptible légitimité contre ses détracteurs.

Cette influence de M. Boutroux sur la pensée contemporaine s'est exercée avec d'autant plus d'efficacité qu'il s'affirme toujours un excellent écrivain. Soucieux de ne livrer au public que le résultat de ses méditations, il parle et écrit en honnête homme, ce qui ne veut pas dire qu'il soit dénué de profondeur, — bien au contraire, s'il est vrai que, dans la patrie de Descartes et de Malebranche, l'on peut tout dire en termes polis. M. Boutroux, qui a beaucoup fréquenté Pascal, tient de lui l'art de persuader : il convainc et il agrée.

I

Quand parut, en 1874, la thèse de M. Boutroux sur *la Contingence des lois de la Nature*, le déterminisme régnait en maître malgré les efforts de Renouvier, qui tâchait de « délier » le monde en réduisant les lois de la nature à de simples successions de phénomènes, et ceux de M. Lachelier, qui démontrait que l'induction, — ou raisonnement par lequel nous érigeons en lois universelles des rapports de causalité dûment constatés, — suppose non seulement le principe des causes efficientes, mais celui des causes finales, qui permettent une certaine variété ou contingence de moyens dans la poursuite d'un même but. La liberté était, avec la responsabilité, exclue des actes de l'homme ; la croyance en elle taxée d'illusion ; la vertu et le vice assimilés à des produits comme le vitriol et le sucre.

Ce n'était pas une mince entreprise de s'attaquer à une

théorie qui avait pour elle toutes les apparences d'un dogme. Il ne fallait rien moins que reviser les titres de la nécessité à gouverner le monde. En effet, le déterminisme, qui enseigne que rien n'existe sans cause, n'est adopté par les savans qu'en connexion avec la plus rigoureuse nécessité. De cette alliance naît le principe des lois, qui affirme que non seulement les mêmes causes produisent les mêmes effets, mais qu'elles ne peuvent, n'ont pu et ne pourront jamais en produire d'autres. Pour le déterminisme ainsi conçu, un fait quelconque ne peut avoir lieu, en définitive, que dans des conditions toujours identiques qui en rendent pleinement raison. De quelque côté qu'on l'aborde, par le rationnel ou l'expérimental, la science semble bien impliquer ou reconnaître pareille nécessité. Mathématique ou physique, ne vise-t-elle pas à l'absolu et, sous le changeant, à l'immuable ?

Depuis le XVIIe siècle, deux conceptions de la science, inverses, mais pareilles, ont successivement dominé, avec la nécessité la plus implacable, — je veux dire la nécessité logique, celle dont le contraire ne peut pas même être conçu, — l'une au départ, l'autre à l'arrivée.

D'accord avec les Grecs qui faisaient consister la science dans la recherche des causes premières, Descartes pensait que tout en devait découler logiquement. Ayant ramené la matière à l'étendue, sous prétexte que de toutes les propriétés sensibles, c'est la seule dont l'esprit puisse acquérir une connaissance claire et distincte, donc évidente, il se flattait, en lui associant le mouvement, de refaire le monde. Spinoza, son disciple, imprime une forme plus rigoureuse encore à ses raisonnemens. Après avoir défini Dieu, ou la substance, « ce qui est en soi et est conçu par soi, » il en déduit le monde des esprits et des corps *more geometrico*. Enfin, Kant, pour avoir dénié aux idées toute valeur objective, transporte la nécessité des choses dans l'esprit, qui, en retour, l'impose à la nature. Comme Platon bannissait les poètes de sa République en les couronnant de fleurs, il relègue la liberté, dont il fait l'une des conditions de la moralité, dans un monde transcendant, dans le monde des noumènes opposé à notre monde phénoménal.

Par une marche inverse, les savans d'aujourd'hui arrivent à un semblable résultat. Au lieu de partir de l'unité rationnelle,

ils s'appuient sur l'expérience. Ils n'en élèvent pas moins les relations qu'ils observent entre les faits en lois universelles et nécessaires. Plus encore, ils décomposent les faits complexes en faits simples, les lois particulières en lois plus générales, jusqu'à espérer trouver la loi unique dont toutes les autres dériveraient inflexiblement. Le monde serait ainsi, pour la science moderne comme pour Spinoza, un vaste théorème. Elle se vante de trouver au terme la nécessité qui, pour le philosophe, était au commencement. « Une intelligence, écrit Laplace, qui, pour un instant donné, connaîtrait toutes les forces dont la nature est animée et la situation respective des êtres qui la composent, si, d'ailleurs, elle était assez vaste pour soumettre ces données à l'analyse, embrasserait dans la même formule les mouvemens des plus grands corps de l'univers et ceux du plus léger atome : rien ne serait incertain pour elle, et l'avenir, comme le passé, serait présent à ses yeux. »

Nécessité de droit ou nécessité de fait, — ce dont le contraire ne peut pas être, — il semble donc que la science rationnelle et la science expérimentale soient d'accord pour éliminer de l'univers tout ce qui ne serait pas entièrement déterminé, toute contingence et, *a fortiori*, toute liberté.

Que penser d'une pareille gageure? Le monde est-il régi, jusqu'en ses moindres détails, par une implacable nécessité ou le déterminisme de ses lois laisse-t-il quelque place à l'imprévisible et au spontané? Enserrent-elles toutes choses, ces lois, comme la trame d'une tapisserie qui en composerait jusqu'aux points ou, au contraire, ne forment-elles qu'un canevas dont les mailles laissent quelque jeu à la fantaisie du dessin? Tel est le redoutable problème, gros de conséquences diverses, théoriques et pratiques, qu'à ses débuts M. Boutroux aborda avec une lucidité d'esprit égale à sa hardiesse. Il y était encouragé par Félix Ravaisson, dont le petit livre sur *l'Habitude* dénonçait sous le mécanisme de la nature une activité spirituelle assoupie. En témoignage de reconnaissance, il lui dédia sa thèse.

Et d'abord, est-il exact que les faits les plus complexes dérivent uniquement des plus simples, la qualité de la quantité? Peut-on déduire par voie d'analyse, ainsi que les cartésiens l'eussent souhaité, du logique les mathématiques et de celles-ci la matière, les propriétés physico-chimiques, la vie et, finalement, la conscience, en un mot tous les aspects et tous les êtres de la

nature? Et si cela ne se peut, n'est-on pas du moins obligé, à la suite de Kant, de reconnaître cette liaison comme inhérente à l'esprit humain, en ce sens qu'il nous serait impossible, de par la constitution même de notre raison, de comprendre les choses autrement? Enfin, si aucun de ces partis n'est viable, la science expérimentale est-elle justifiée à ramener le supérieur à l'inférieur et, de proche en proche, les manifestations les plus hautes de la vie aux plus élémentaires, la vie elle-même aux propriétés physiques et chimiques et celles-ci au mouvement? En d'autres termes, si l'on ne peut *a priori*, c'est-à-dire avant toute expérience, faire dériver toutes choses de quelque notion primordiale, ne peut-on, en fait, tout réduire à la mécanique ou, plus exactement, à la mathématique universelle? N'est-ce pas, précisément, à une telle réduction que la science moderne est redevable de ses progrès, ainsi qu'en témoigne l'essor de la physique du jour où, sur l'initiative de Descartes, on réussit à lui appliquer le calcul?

M. Boutroux part du possible, qui est la plus abstraite et la plus générale de nos idées, et il démontre, en réponse aux deux premières questions, qu'on ne saurait déduire logiquement, soit par analyse de leur contenu, soit par exigence de notre pensée, les faits complexes des faits simples, la qualité de la quantité et celle-ci de la logique pure ou même appliquée.

D'une part, ni le possible ne contient l'idée d'être, puisque nous imaginons un grand nombre de possibles qui ne sont pas réalisés; ni l'idée d'être les catégories et les genres entre lesquels la réalité se répartit, puisque rien n'est aussi indéterminé que ce concept; ni ces notions la matière ou étendue mobile avec laquelle on l'identifie, car le mouvement appartient bien à l'expérience; ni cette étendue mobile les propriétés physiques et chimiques, s'il est vrai que dans le son, la chaleur et la lumière, il n'y a pas que du mouvement; ni les qualités physico-chimiques les fonctions organiques, l'être vivant possédant la faculté de se nourrir, de se développer, de se reproduire et de modifier lui-même; ni, en dernier lieu, ces fonctions la vie consciente, qui se présente, à tout regard non prévenu, comme une donnée *sui generis*. D'un étage à l'autre, quelque chose de nouveau apparaît, qui, loin de pouvoir s'extraire par le raisonnement de l'ordre précédent, y ajoute. D'ailleurs, même en logique, nous ne retrouvons dans nos idées que ce que nous y

avons mis. Le jugement est une synthèse, une affirmation qui relie un attribut à un sujet, et point du tout une analyse qui consisterait à l'en dégager. Pareillement, le syllogisme n'opère pas par division, mais par fusion, en quelque sorte, de deux jugemens, dont un troisième découle.

D'autre part, le passage d'un ordre naturel à l'autre ne saurait être envisagé comme une nécessité de l'esprit, puisque les idées entre lesquelles le jugement devrait énoncer un lien nécessaire proviennent de l'expérience et, *a fortiori*, leur liaison.

Donc, conclut M. Boutroux, point de nécessité logique qui nous permette de développer le monde en partant d'une idée initiale sans recourir à l'expérience. Pour connaître les différens ordres qui se superposent dans la réalité, il nous faut ouvrir les yeux; le raisonnement ne suffit pas. Aussi bien, il n'y aurait rien d'absurde, ni d'inconcevable, à ce que les choses fussent différentes de ce que nous les pouvons constater : pour qui n'aurait jamais franchi le seuil de son cabinet, le spectacle du monde s'offrirait imprévu.

Ce caractère d'inédit, qui distingue chaque ordre de celui qui le précède dans la hiérarchie des valeurs, ne vient pas non plus de la combinaison d'élémens plus simples, les différences de qualités de différences quantitatives. Il est faux de prétendre que les faits supérieurs dépendent uniquement des inférieurs, comme si ceux-ci produisaient ceux-là. Contre ces assertions d'une certaine science expérimentale, M. Boutroux retourne ses propres argumens : les faits eux-mêmes.

Comment soutenir, par exemple, que les propriétés mathématiques sont des propriétés nécessaires de l'être, alors qu'il existe beaucoup de choses que nous ne pouvons évaluer, notamment la conscience? Le mouvement, du reste, par quoi tout se mesure, ne répugne-t-il pas, déjà, à la numération en ce qu'il présente de spécifique? Quant aux propriétés physiques, elles ne sont pas du mouvement transformé. A y regarder de près, on ne prouve pas, en effet, la transformation des forces les unes dans les autres, mais la transformation du mouvement en mouvemens différens, conditions eux-mêmes des phénomènes physiques proprement dits. Le mouvement, par exemple, ne se convertit pas en chaleur : il se mue simplement en mouvemens d'un autre genre, dans la circonstance en mouvemens moléculaires sous-jacens aux propriétés caloriques. D'ailleurs, il

n'existe peut-être pas un nombre fini de conditions mécaniques d'où les phénomènes physiques résulteraient infailliblement. Pour la vie, ce semble incontestable : il ne suffit pas, pour qu'elle apparaisse, de circonstances physiques. Jusqu'à nouvel ordre, la génération spontanée, que Pasteur a victorieusement combattue, est un mythe. Plus outre, la biologie soutient vainement que la présence d'un système nerveux coïncide toujours avec la conscience. Nous n'en savons rien. Et puis, quand cela serait, rétorque M. Boutroux, qui nous dit qu'il ne résulte pas de la conscience même posant ses propres conditions? « Si l'aurore annonce le soleil, c'est qu'elle en émane. » Ce qui autorise à le croire, c'est la disproportion fondamentale qui existe entre la conscience et l'innervation, entre un mouvement du cerveau et la plus humble de nos sensations, fût-ce la sensation de bleu ou d'amertume. Le matérialisme vient se heurter là contre.

De ces observations, M. Boutroux conclut que, si les divers phénomènes que présentent les êtres, depuis le minéral jusqu'à l'homme, ne découlent pas logiquement des plus simples, ils n'en éclosent pas moins comme d'une graine dont la substance s'épanouirait nécessairement en eux. Il n'y a donc pas plus de nécessité de fait que de nécessité logique, pas plus d'impossibilité effective que de contradiction à ce que le monde s'étage, en quelque sorte, autrement que nous le voyons.

Toutefois, cette nécessité, qui ne se rencontre pas quand on monte d'un ordre à l'autre, ne se trouve-t-elle pas à l'intérieur de chacun d'eux? Les lois de la nature, qu'elles soient mathématiques, mécaniques, physiques, chimiques, biologiques ou psychologiques, laissent-elles la moindre place à la contingence ou à l'accident, chacune dans sa circonscription? Ne témoignent-elles pas, au contraire, de rapports nécessaires, non pas même de fait, mais de droit entre les phénomènes qu'elles relient? On ne peut tout ramener aux mathématiques, c'est entendu; ne peut-on, du moins, y trouver un équivalent de cette nécessité interne? N'est-ce pas, du reste, cette coïncidence, qui, à défaut de réduction des faits complexes aux faits simples, permet d'appliquer le nombre à tout ce qui tombe sous les sens?

En abordant ce nouveau problème, M. Boutroux rencontre, dès ses premiers pas, le principe de causalité sur lequel repose l'édifice scientifique. Ce principe, en effet, stipule que « rien

n'arrive sans cause, » et, par conséquent, que « rien ne se perd et rien ne se crée, » autrement dit que « la quantité d'être demeure immuable, » ce qui, au temps où M. Boutroux écrivait, paraissait à la grande majorité des savans la suprême expression de la nécessité. De l'avis de M. Boutroux, il n'en est rien. Aussi bien, ce principe, qui a l'air antérieur à toute expérience, dans la réalité en vient, la notion d'être n'impliquant en aucune manière l'idée du changement dont, en somme, il formule la loi. Ne signifie-t-il pas que « tout changement est déterminé et tel qu'il n'y ait jamais plus dans le conditionné que dans la condition? » Issu de l'expérience, il ne saurait la gouverner.

Forme abstraite et purement extérieure de nos observations, ce principe n'est point identique à la réalité; il ne s'y ajuste pas non plus intégralement. Comment le pourrait-il? Toutes nos mesures sont approximatives. Atteint-on seulement le point précis où un phénomène commence et celui où il finit? Peut-on fixer avec exactitude l'instant où l'eau se met à bouillir et la glace à fondre? Bon gré mal gré, nous sommes condamnés à l'à peu près. Qu'est-ce qui nous garantit, dès lors, que les phénomènes ne sont pas indéterminés dans une mesure qui échappe à nos grossiers moyens d'évaluation? Par surcroît, il n'est point conforme à l'expérience d'admettre entre la cause et l'effet une égalité absolue qui empêcherait de les distinguer. L'hypothèse d'une quantité vierge de qualité, dans laquelle on se réfugie pour situer cette équivalence sous l'apparence sensible, est chimérique, toute quantité devant bien être la quantité de quelque chose. Le point de vue quantitatif est tout superficiel. « C'est ainsi que les astres vus de loin, souligne M. Boutroux, n'apparaissent que comme des figures géométriques, tandis que, en réalité, ils sont des mondes composés de mille substances diverses. » En affirmant la conservation absolue de l'être, le principe de causalité n'énonce qu'une propriété très générale, qui, loin de bannir le changement, en dérive, puisque, si changement il y a, — ce qui est manifeste, — on comprend bien comment la permanence en peut résulter, mais non comment celle-ci produirait celui-là.

M. Boutroux fait d'identiques remarques à propos des types de faits ou d'êtres que désignent nos idées générales. Ces types ne sont pas immuables. Conçues par l'esprit après observa-

tion, les notions que nous formons ne s'imposent pas à la nature. Elles se bornent à répartir les êtres en séries d'après des ressemblances qui restent toujours quelque peu superficielles, d'où il suit qu'aucune classification n'est complètement indemne d'artifice. Rien là qui garantisse la fixité du type. Effectivement, la science tend à remplacer la classification par la généalogie. Il ne servirait pas d'en appeler au principe d'identité : comme Hegel l'a bien vu, il gouverne la logique et non les choses.

Pareillement, le principe mécanique de conservation de la force, d'après quoi la quantité mesurable demeure la même à travers toutes les décompositions et recompositions de mouvemens, ne peut s'étendre à tout. Il ne vise que la quantité, donc l'aspect extérieur, lui aussi, des êtres et des choses; il n'atteint pas leur nature spécifique, la qualité. Expérimental, nous n'avons aucun droit de l'ériger en absolu. Outre que l'homme est hors d'état de constater une égalité complète, tout résultat, d'ailleurs, n'est-il pas nouveau par rapport à ses antécédens, même en mécanique? « Il y avait plusieurs forces : il n'y en a plus qu'une, constate M. Boutroux. Ces forces avaient certaines directions : c'en est une autre. Quelque chose était, qui n'est plus; quelque chose n'était pas, qui est. » Tout changement suppose, en définitive, anéantissement et création. Il serait oiseux d'objecter que ce sont les qualités des choses qui varient et, par conséquent, des apparences. Rien n'autorise à considérer les qualités comme de faux semblans. Ce serait lâcher la proie pour l'ombre. Du reste, en quoi consiste, au juste, l'élément dont on affirme la permanence? Est-ce la quantité pure? Ce n'est qu'une abstraction. Est-ce la quantité de plusieurs qualités? On ne peut comparer qu'une seule et même qualité. Est-ce la quantité d'une seule et même qualité : le mouvement? Non, répond derechef M. Boutroux, qui devient de plus en plus pressant, car, laquelle des deux est la substance, de cette quantité abstraite ou de cette qualité en fluctuation perpétuelle? Trouve-t-on même dans une qualité aussi élémentaire que le mouvement l'identité parfaite que supposent les mathématiques abstraites? Non toujours, car cette identité-là n'existe pas entre tous les mouvemens réels. C'est donc bien se mettre en dehors des conditions mêmes de la réalité que d'envisager, comme en use le principe de la conservation de l'énergie, la quantité rela-

tivement à une qualité homogène ou abstraction faite de toute qualité. Il ne s'applique pas exactement, en fin de compte, aux choses réelles, qui possèdent un fond inépuisable de vie et de changement. En fait, l'expérience ne nous montre nulle part des ensembles mécaniques parfaitement stables : « Les révolutions mêmes des astres, qui paraissent si uniformes, n'ont pas de périodes absolument identiques. »

Et plus on gravit l'échelle des êtres, moins la nécessité paraît absolue. Plus encore que les lois mécaniques, les lois physiques et chimiques énoncent des rapports entre choses tellement hétérogènes qu'on se trouve dans l'impossibilité d'assurer que le conséquent est, non pas même égal, mais proportionnel à l'antécédent ou qu'il en résulte comme l'effet de sa cause. Nous ne percevons que des successions de phénomènes ; jamais de production effective. Nous voyons bien une barre de fer rougie au feu s'allonger ; nous ne voyons pas le feu dilater le métal, je n'ose dire à l'œuvre. Les partisans du déterminisme ont beau arguer d'un parallélisme absolu entre les phénomènes physiques et les phénomènes mécaniques : tandis que le mouvement est susceptible de changement continu, il n'en va pas de même des transformations physiques ou chimiques. Quels sont les intermédiaires entre l'état électrique des pôles de la pile et l'état lumineux du charbon? Une équivalence rigoureuse est inintelligible, de sorte que rien ne nous empêche de croire que la quantité d'action physique puisse augmenter ou diminuer dans l'univers. « N'est-ce pas, en effet, ce qui semble s'être produit à travers les siècles, demande M. Boutroux, s'il est vrai qu'une matière cosmique élémentaire, presque aussi uniforme que l'espace lui-même, s'est peu à peu agrégée pour former des astres doués de lumière et de chaleur ; et que du sein de ces astres est sortie une variété infinie de corps, de plus en plus riches en propriétés physiques et chimiques? N'est-ce pas, en sens inverse, ce qui semble se produire sous nos yeux, s'il est vrai que certains systèmes stellaires perdent peu à peu leur éclat et leur chaleur, et marchent vers une dissolution qui les fera retourner à l'état de poussière indistincte? »

Au fur et à mesure qu'il porte ses regards sur des êtres plus relevés, M. Boutroux s'aperçoit que la nécessité recule devant la contingence. C'est ainsi que, faute de trouver une correspondance exacte entre les phénomènes physiologiques et les phé-

nomènes physiques par l'absence d'unité de mesure biologique, on est obligé de reconnaître que la variabilité est, non moins que la permanence, une loi de la vie. Les êtres vivans, individus et espèces, évoluent, progressent ou déchoient, s'adaptent à leur milieu, se croisent et, d'après Hugo de Vries qui est partisan des mutations brusques, changent sans raison, on pourrait presque dire pour changer. Herbert Spencer, il est vrai, a voulu voir dans l'évolution même une loi mécanique qui présiderait au changement, les transformations les plus profondes devant apparaître comme déterminées si l'on connaissait leurs conditions. Nécessité et changement demeurent inconciliables. « Trouver les formes intermédiaires qui établiraient entre tous les êtres de la nature une gradation insensible, ce serait déterminer le mode d'action du principe de perfectionnement, fait observer M. Boutroux, ce ne serait pas ramener le perfectionnement à l'immobilité, les formes supérieures aux formes inférieures. » Aussi bien, une loi qui expliquerait l'évolution devrait préexister à l'événement, ce qui est la négation même de l'idée de loi scientifique.

Comment, par ailleurs, les sentimens, les idées, les résolutions, la vie intérieure de l'homme seraient-ils régis par des lois nécessaires? La psycho-physique et la psycho-physiologie réunies ont échoué à trouver un équivalent mécanique des phénomènes psychiques. Si le mouvement ne se transforme pas en qualités physiques, encore moins se transforme-t-il en états de conscience! Il n'existe pas de parallélisme entre les faits physiologiques et les faits conscients pour cette raison péremptoire que, de tous, ces derniers sont les plus réfractaires à l'unité de mesure, l'élément simple, qui se combinerait avec lui-même pour les composer, étant introuvable.

Le monde de l'âme ne saurait, par suite, être envisagé comme une doublure du monde matériel. La disproportion, en vérité, n'est-elle pas extrême entre des actes qui ont dépensé à peu près la même somme d'énergie physique et consumé un semblable poids de carbone, comme, par exemple, de peindre un chef-d'œuvre ou de perpétrer un assassinat? Entre les phénomènes psychiques et les phénomènes nerveux, dont ils seraient la reproduction interne, il y a un abîme. Si nous passons, maintenant, à l'examen des lois psychiques proprement dites, on est contraint d'avouer leur insuffisance. Parce qu'ils se pénètrent

les uns les autres et font partie d'un courant, que M. Boutroux a discerné bien avant William James, les états de conscience se refusent à être morcelés, comme l'a essayé l'associationnisme, à l'instar de dominos que relierait une chaîne infrangible. Ils ne s'appellent pas les uns les autres indépendamment de l'activité psychique dans laquelle ils plongent. Point de causalité entre eux : un sentiment, une idée ne trouvent jamais dans leurs antécédens psychologiques leur explication intégrale. C'est que la spontanéité forme le fond des âmes pour s'épanouir en liberté avec la réflexion, qui offre le choix entre plusieurs partis. Sans doute, avoue M. Boutroux, c'est toujours le motif le plus fort qui l'emporte, et de ceci les déterministes ne manquent pas de triompher. On oublie seulement qu'il ne doit sa prépondérance qu'à son élection par le vouloir. Les déterministes protestent en vain que la volonté élit toujours le mobile qui la sollicite le plus. Dans l'impuissance de le prouver, pourquoi ne pas s'en tenir à notre personnelle expérience, qui n'est pas sans nous convaincre d'avoir donné, parfois, la prééminence aux tendances les plus faibles? D'ailleurs, insiste M. Boutroux qui se rencontre avec M. Bergson, la volonté est si peu déterminée par les motifs qu'elle en est l'ouvrière. Quant à expliquer la spontanéité même par un principe dynamique immuable, il n'y faut pas songer : on ne peut faire rentrer tous les actes de l'homme dans une formule.

Ainsi, la nécessité ne se rencontre nulle part : telle est la conclusion à laquelle arrive M. Boutroux. Ce qui en fait figure est la permanence ou répétition de quelques phénomènes, qui, supposée éternelle par la science, ne demeure pas invariable, mais contingente. Elle n'est, à proprement parler, que la constance même de certaines variations.

Purement statistiques, par conséquent, les lois scientifiques n'atteignent jamais et, *a fortiori*, n'enchaînent ni le fond, ni l'essence. Malgré leur prétention, qui vient de l'ambition de l'esprit humain à saisir quelque chose de fixe dans l'écoulement universel, leur rôle ne consiste qu'à enregistrer des répétitions qui n'ont rien d'immuable, mais qui font d'autant plus illusion qu'elles portent sur des ensembles plus considérables : nous percevons l'usure du rocher, celle de la montagne nous échappe. Les sciences les plus générales, telles que la mécanique, ne semblent rigoureusement exactes que parce qu'elles négligent le

détail. La preuve en est que, plus l'on délaisse le réel pour l'abstraction, plus la permanence des lois de la nature paraît absolue. Les unes comme les autres ne doivent, en tout cas, de nous sembler constantes qu'à leur caractère schématique.

Mais ce caractère même ne rend-il pas évident que ces prétendues lois naturelles ne sont, au vrai, que les lois de la science, qui est œuvre humaine? Elles ne sont pas inscrites dans les choses, comme dans de la cire une empreinte qu'il s'agirait de retrouver sous la poussière qui la couvre, mais imaginées par nous à propos de la réalité qu'elles systématisent. Reprenant la question de la nécessité, du point de vue, non plus de la nature, mais de la connaissance, dans son cours en Sorbonne de 1892-1893 sur *l'Idée de loi naturelle dans la science et la philosophie contemporaines*, M. Boutroux y met résolument en relief, annonçant en cela les études de M. Henri Poincaré, la part de convention que contiennent les lois scientifiques. La logique, les mathématiques et la mécanique, qui sont de toutes nos connaissances les plus abstraites, ne s'affirment, d'après lui, les plus exactes, c'est-à-dire les plus intelligibles, que parce qu'elles sont aussi les plus conventionnelles.

Non seulement le principe d'identité n'est qu'un mode de pensée que nous appliquons aux choses pour en raisonner, mais l'unité que nos concepts imposent à la pluralité des faits et des êtres demeure, pour une grande part, factice. Le jugement et le syllogisme logent à même enseigne : ils composent autant de moules dans lesquels nous coulons la réalité. Les mathématiques ne forment pas mieux l'armature du monde. L'esprit humain ne les découvre pas : il les crée. La preuve en est que d'autres géométries que la géométrie euclidienne à trois dimensions ont pu être mises sur pied. Lowatchensky et Riemann n'en ont-ils pas édifié à deux et à quatre? Fort éloignées du réel, car elles ne portent que sur des limites insaisissables par expérience, les mathématiques ne doivent leur rigueur déductive qu'à des axiomes combinés par l'esprit en vue de cette déduction même. L'invention, enfin, n'y dépasse-t-elle pas les prémisses, quand, raisonnant par récurrence, le mathématicien conclut du particulier au général? La mécanique elle-même est toute pétrie de conventions. Il nous est, en effet, à tout jamais interdit de connaître *de visu* l'inertie et la force : il faudrait, pour cela,

avoir assisté à la création. Aussi bien, Descartes a-t-il pu négliger en mécanique la notion de force, qui, — définie, de nos jours, le produit de la masse par l'accélération, — consiste, exclusivement, dans un rapport. Comment, au surplus, observer un mouvement uniforme et rectiligne que réaliserait un mobile soustrait à toute action étrangère? Simple définition au même titre que la composition des forces, qu'on ne saurait, à aucun degré, constater. De même, bien qu'elles se rapprochent plus des faits, les lois de la physique et de la chimie ne coïncident point avec eux. L'énergie, cette force qui se conserverait en quantité constante dans l'univers tout en changeant de nature et en diminuant de qualité, ainsi que l'énonce le principe de Clausius, — la chaleur ne reconstituant jamais intégralement le travail dont elle est issue, — cette force n'est qu'un symbole. Aussi bien, le principe de sa conservation se borne à stipuler que, dans un système fermé, quelque chose persiste. Qu'est d'autre, encore, l'atome, ce morceau d'étendue indivisible et dénuée de qualité sur quoi est fondée la chimie moderne? Jusque dans les sciences de la vie, l'acte réflexe n'est-il pas une abstraction? Et qu'est-ce que le mécanisme des fonctions, quand on le distrait de la fin qu'elles poursuivent? L'évolution elle-même ne constitue-t-elle pas qu'un cadre dont la commodité fait tout le mérite? Que sont, enfin, les faits sociaux, par lesquels les sociologues entreprennent l'examen des sociétés, sinon une convention toujours? Conventionnelles apparaissent, ainsi, les sciences même les plus expérimentales. Dans l'induction, du reste, qui est leur unique instrument, M. Boutroux dépiste l'artifice. Il le dénonce dans une précision que nos moyens d'investigation nous empêchent, en vérité, d'atteindre; dans les relations définies entre phénomènes que nos lois établissent, alors que l'expérience nous en présente une infinité, et, finalement, dans leur universalité que nous étendons à l'avenir quand nous ne connaissons du passé qu'une partie tout à fait infime. Il n'est pas jusqu'à la causalité qui ne révèle une façon propre à l'esprit d'interpréter la succession.

Est-ce à dire que M. Boutroux taxe la science d'arbitraire? Ce n'est point là sa pensée. Il ne pousse pas aussi loin que M. Édouard Le Roy, ni même que M. Henri Poincaré, son caractère conventionnel. Il considère bien les lois scientifiques comme empreintes de conventions, mais de conventions en accord avec

la nature. De fait, après avoir montré que les sciences les plus proches de la réalité sont toujours conventionnelles à quelque degré, il insiste sur ce qu'en retour les plus conventionnelles font toujours quelque emprunt à la nature. Cela va de soi pour les sciences qualitatives et, en un certain sens, descriptives, comme la sociologie, la psychologie, la biologie, la physique et la chimie. Elles sont tenues, sous peine de verser dans l'imaginaire, de se conformer, plus ou moins, au fait: de le recevoir, d'abord, tel qu'il est, quitte à le triturer ensuite, élaguer, isoler ou simplifier. Mais cela n'apparaît pas aussi nettement pour les sciences dites mathématiques. Elles ne sont pas, cependant, d'après M. Boutroux, tout à fait affranchies du réel. Si artificielle, par exemple, que se trahisse la notion de force, ne faut-il pas, en vue de la définir, recourir à l'expérience pour mesurer l'action des corps les uns sur les autres? D'ailleurs, ne serait-ce que par leur objet, les lois mécaniques attestent l'existence d'un « ne sait quoi » qui diffère de l'esprit.

Pareillement, bien qu'il ne les tienne pas pour objectives, M. Boutroux observe que les mathématiques ne sont pas sans s'adapter au réel et, par conséquent, sans lui correspondre d'une certaine manière dont l'expérience fait les frais. Il n'est pas jusqu'à la logique qui ne lui semble imparfaitement intelligible, précisément à cause des emprunts qu'elle prélève sur la réalité. A leur défaut, en effet, ne composerait-elle pas une vaine logomachie?

Ni entièrement conventionnelles, ni pleinement réelles, les lois scientifiques représentent, pour M. Boutroux, des compromis entre les exigences de notre entendement et l'expérience. Il estime, par conséquent, qu'elles ne peuvent pas plus épuiser le réel que le gouverner. Et c'est pourquoi, en dernière analyse, il dénie aux sciences le droit d'enseigner la nécessité, soit rationnelle, soit expérimentale. Elles valent, à ses yeux, cela est sûr; mais elles ne valent que pour la surface des choses. Elles en laissent et en laisseront, éternellement, ignorer le fond. D'ailleurs, — et c'est l'argument que donne M. Boutroux dans les conférences qu'il a prononcées en 1910 à l'université Harvard sur *la Contingence et la Liberté*, — ne sont-elles pas obligées de prendre le monde comme il est? Ceci est d'autant plus intéressant que la permanence, sur laquelle s'appuie la connaissance scientifique, est peut-être bien donnée, elle aussi,

dans une certaine mesure. Conformément à l'opinion de Ravaisson, la répétition n'aurait-elle pas, en effet, quelque analogie avec l'habitude dans laquelle se dégrade et se fixe toute spontanéité? C'est l'avis de M. Boutroux, dont on ne pourrait mieux figurer l'idée qu'il se fait de la science que par une série de courbes concentriques formées de lois d'autant plus intelligibles, et, par suite, conventionnelles, qu'elles sont plus éloignées du centre ou noyau psychique, duquel tout le reste dériverait à l'exemple de l'habitude qui en représente le résidu.

Vus du dehors, l'instinct des animaux, la vie, les forces physiques et mécaniques n'apparaîtraient nécessaires que parce qu'elles sont des habitudes devenues presque insurmontables pour avoir envahi la spontanéité de l'être. Mais leur nécessité ne serait qu'accidentelle. Au fond des choses, M. Boutroux discerne un principe tout psychique de création et de changement. La vie, aussi bien, ne se réduit pas à un ensemble de fonctions observables. C'est une puissance interne, dont la matière brute elle-même n'est pas totalement dépourvue. Et au fur et à mesure qu'on s'élève des couches les plus basses aux règnes supérieurs, cet élan des êtres vers quelque chose d'imprévisible et qui les dépasse prend plus de force et d'importance, jusqu'à s'épanouir en liberté chez l'homme, cependant que la stabilité des habitudes diminue et, par suite, l'assurance, comme la fixité, des lois qu'elles justifient. De fait, l'hérédité, ni le caractère ne sont fatals dans l'humanité. La même volonté, qui s'est façonné une habitude, peut la défaire ou s'en servir pour des ascensions nouvelles. Mais, ce n'est pas tout : dans ses rapports avec l'univers, l'homme n'est pas passif ; il peut agir, mettre sa marque sur ce qui l'entoure, se servir des lois de la nature pour créer des œuvres qui lui survivent. Sa supériorité, à en croire la philosophie de la contingence, n'est plus figure ou utopie. La spontanéité doublée de réflexion, en quoi consiste la liberté, permet, en effet, à l'homme de se surmonter, de réaliser le bien qu'il entrevoit comme un devoir. Tout de même que des activités spontanées, dont est composée la nature, dérivent, comme autant de coutumes, les répétitions de phénomènes que la science enregistre, de l'effort humain, que promeuvent les plus grands, c'est-à-dire les plus libres d'entre les hommes, découlent, à titre également d'habitudes, la civilisation, les sciences, les lettres, les arts, la morale et la

religion. Réalités, par conséquent, changeantes comme le reste, leur fixité demeurant toute relative et historique, elles sont susceptibles de progrès ou de décadence suivant que s'exalte ou se renonce l'activité libre dont elles émanent et dont elles portent témoignage.

Cette vision est tout imprégnée d'une poésie qui jaillit, comme souhaita de la trouver, toute son existence, Sully Prudhomme, de la contemplation philosophique. Au tableau monotone et rigide que la science nous propose de l'univers, M. Boutroux substitue le spectacle d'un monde infiniment divers et mobile dont la spontanéité de l'esprit fait le fond; monde harmonieux, aussi, où chaque forme de l'être est la préparation d'une forme plus parfaite, qui, en échange, y introduit l'unité, non pas seulement numérique, mais vivante et belle. De l'ordre mécanique à celui de la vie, auxquels les ordres inférieurs, au vrai, sont suspendus, les choses iraient ainsi en se compliquant et s'accordant, pour aboutir, avec l'individu, à une hiérarchie qui confère à l'ensemble toute la puissance et toute l'harmonie dont il est capable et, finalement, chez l'homme, à la liberté, créatrice à son tour, quand elle suit sa vocation, de beauté, de vérité et de bonté.

II

Si la science est, en partie, conventionnelle, œuvre constructive de l'esprit, il va de soi qu'elle ne l'absorbe pas plus qu'elle n'explique complètement les choses : elle laisse le champ ouvert à d'autres moyens de connaître.

On pressent, d'après cela, la solution que M. Boutroux apportera à la question de savoir si la science moderne laisse subsister la philosophie ou si, au contraire, son développement condamne la spéculation philosophique à disparaître; question que, avec sa conscience ordinaire, M. Boutroux prend à pied d'œuvre dans un article de la *Revue Bleue* du 30 juillet 1904 pour la reprendre, en avril 1911, au Congrès de Bologne.

Chez les Grecs, science et philosophie ne faisaient qu'un, la philosophie comprenant la science, qui était l'esprit se retrouvant, je veux dire se reconnaissant dans les lois de la nature. C'est en se séparant de la souche commune que les diverses sciences conquirent leur autonomie. Autonomie bien éphémère, puisque,

à peine détachées, elles furent subordonnées à la mathématique et, par suite, unifiées, semble-t-il, en savoir universel.

Cette unité, cependant, n'est qu'apparente, déclare M. Boutroux : il n'y a pas une science, mais des sciences, chacune avec son objet, sa méthode et ses postulats. Dès lors, le problème ne s'impose-t-il pas des relations qu'elles peuvent avoir entre elles, avec les choses qu'elles étudient et, finalement, avec l'intelligence d'où elles procèdent?

Par ailleurs, l'homme agit. Il conçoit et poursuit des fins idéales. La vérité est l'une d'elles. La beauté et la bonté en sont d'autres. Un second problème, donc, surgit du rapport de ces fins ou, plus exactement, de l'art, de la morale et de la religion à la réalité.

L'invitation à philosopher part, ainsi, de la science même, la philosophie n'étant, en somme, que l'effort de la raison pour résoudre ces différentes questions et, à l'origine ou au terme, pour sonder sa propre nature.

La raison peut d'autant mieux pousser ses recherches au delà du point où s'arrête la science que, suivant M. Boutroux, elle ne se confond pas avec l'entendement qui, lui, n'est à peu près occupé qu'à cette dernière, chargé qu'il est des concepts ou idées générales entre lesquels nous divisons la réalité afin d'en raisonner plus à l'aise. A en croire M. Boutroux, la raison ne s'identifie pas davantage avec l'intuition ou connaissance immédiate. Elle aurait, au contraire, pour rôle principal de gouverner leur adaptation, autrement dit l'accord de l'homme avec les choses et des choses avec l'homme, les concepts provenant de l'un, l'intuition des autres. Ceci, remarquons-le en passant, ne ressemble guère au système de catégories abstraites en quoi Kant anémiait la raison. A la fois théorique et pratique, faite pour la connaissance et pour la conduite, alliant l'esprit de finesse à l'esprit de géométrie, M. Boutroux la rattache à la personne et la considère en fonction de la vie. Ainsi envisagée, n'est-elle pas identique au bon sens, mais au bon sens éduqué, pour ainsi dire, tant par les découvertes et les méthodes des savans, l'histoire de l'activité et de la pensée humaines que par l'action? « C'est elle qu'avait en vue Descartes, écrit M. Boutroux en se réclamant de son illustre devancier, lorsqu'il disait que le terme suprême de nos études doit être de nous rendre capables d'un jugement solide et vrai, non seulement à propos des choses scientifiques,

mais en toute espèce d'occurrence. C'est elle que, comme conclusion de sa morale, il se proposait de cultiver toute sa vie, en la nourrissant et de connaissances scientifiques et d'expériences morales. » Pour lui, en effet, comme pour Descartes, la raison n'est pas toute faite en nous : elle devient. En réalité, elle croît à la mesure de nos soins. Aussi ne nous fournit-elle pas de connaissances inertes et matériellemeut objectives à la manière de la science, mais de directions applicables à la pratique journalière. Elle n'a pas pour seule mission de connaître ; elle contrôle et elle juge.

C'est à cette raison-là que M. Boutroux s'en remet du soin de philosopher avec l'aide de nos concepts fécondés par l'intuition. Isolés, nos concepts, grâce auxquels nous fixons, distinguons et ordonnons les choses suivant des rapports d'identité et de contradiction lui paraissent, en effet, trop mièvres, trop artificiels et disproportionnés au réel qu'ils voudraient saisir. En revanche, l'intuition, qui est renoncement à toute idée préconçue, abandon pur et simple de l'esprit à l'action des choses, lui semble trop indistincte et amorphe, à l'inverse de ce pour quoi la tient M. Bergson, qui a fondé sur elle toute une métaphysique. Rationaliste, M. Boutroux attend d'une conciliation rationnelle de ces deux modes de connaissance la solution des problèmes philosophiques.

La méthode qu'il préconise ne se borne pas, toutefois, à conseiller cette union. « Notre siècle, avoue-t-il, est las d'une philosophie qui prétend se suffire et se nourrir exclusivement de sa propre substance. » M. Boutroux exige que, non seulement notre raison, mais nos concepts et notre intuition s'enrichissent de tout ce qu'ils pourront profiter d'expérience autour d'eux. En effet, puisqu'il nous est interdit de remonter aux activités spontanées où résident les sources de la connaissance et de l'action, force nous est de n'en laisser échapper aucune manifestation : méthodes scientifiques, littératures, arts, religions, institutions et coutumes. Ne sont-elles pas autant de créations, intermédiaires entre le fait proprement dit et l'activité dont elles émanent? Le philosophe, par conséquent, ne devra pas rester enfermé dans son « poêle, » seul à seule avec sa propre pensée. Il devra être curieux de tout, devenir savant, artiste, lettré. Il devra, d'un mot, ouvrir ses fenêtres, ne pas craindre même de courir le monde. Bien plus, il devra être

un homme, un citoyen comme les autres, que dis-je? plus que les autres sage et vertueux. Du philosophe, en la modernisant, M. Boutroux restaure l'antique grandeur : en lui, il voit, par excellence, le sage. De plus, le philosophe se doit à lui-même et doit aux autres de leur faciliter l'accès de sa propre pensée : nouvelle raison qui s'impose à lui de vivre comme eux et avec eux! M. Boutroux n'a eu garde, à son retour d'Amérique, de laisser perdre la leçon qu'il recueillit auprès de William James : « Charmante habitation, nous rapporte-t-il, que celle de l'illustre philosophe. Isolée, parmi les gazons et les arbres, et construite en bois dans le style colonial, ainsi que la plupart des maisons du Cambridge universitaire : vaste, garnie de livres de haut en bas, cette demeure est merveilleusement propre à l'étude et au recueillement. La réflexion, d'ailleurs, ne risque pas d'y dégénérer en égotisme. Car il y règne une sociabilité des plus aimables. La « library » ou bibliothèque, qui sert de cabinet de travail au professeur James, ne contient pas seulement un bureau, des tables et des livres, mais des canapés, des banquettes, des fauteuils à bascule, accueillant les visiteurs à toute heure du jour, en sorte que c'est au milieu des joyeuses conversations, parmi les dames occupées à prendre le thé, que médite et écrit le profond penseur. » Et, au fait, pourquoi le philosophe ne serait-il pas un « homme du monde, » au sens large et élevé du mot?

Cependant, il est, pour la philosophie ainsi comprise, une mine particulièrement riche, un endroit où trouver la raison humaine à l'œuvre, je veux dire en train de philosopher : c'est l'histoire même de la philosophie. M. Boutroux ne l'omet point, si c'est, tout juste, cette préoccupation de savoir ce que les autres avaient pensé avant lui, pour en fortifier, en quelque sorte, sa raison, qui l'a converti en historien et critique de la philosophie. L'histoire de la philosophie, telle qu'il en a précisé l'objet dans l'importante préface dont, en 1876, il fit précéder sa traduction du livre de Zeller sur la *Philosophie des Grecs* et, trente ans après, dans un recueil d'*Études d'Histoire de la Philosophie*, n'est, à ses yeux, ni, bien entendu, un simple récit chronologique, ni une explication par le milieu suivant la méthode de Taine. Elle ne consiste pas plus à voir dans chaque doctrine l'instrument, plus ou moins docile, d'un esprit immanent et universel. Il s'élève contre la conception toute hégé-

lienne de Zeller, qui n'étudie les systèmes que pour les résoudre en momens nécessaires d'une évolution d'ensemble. D'après l'historien allemand, la philosophie ne suit, du reste, un progrès régulier, de l'incohérence à la logique, et de l'opinion à la vérité, que parce qu'il la prend pour une science s'il n'y a guère que les sciences, en effet, pour progresser sûrement.

M. Boutroux réfute cette thèse avec d'autant plus d'ardeur qu'elle le heurtait dans ses plus chères convictions.

Que philosophie et science ne soient pas identiques, il ne faut pour en témoigner que l'impuissance de celle-ci à fonder une règle de vie. Comme y insiste M. Boutroux, dans le petit livre qu'il a consacré à des *Questions de morale et d'éducation*, toute morale scientifique est condamnée ou à n'être pas morale ou à ne pas demeurer scientifique. L'antinomie est irréductible. La science constate : elle n'oblige ni ne conseille. « La science ne peut rien nous prescrire, pas même de cultiver la science. » Au contraire, la morale ne se contente pas d'observer : elle ordonne. Point de commune mesure. L'éthique est située en dehors ou, si l'on préfère, au-dessus des sciences. On en peut dire autant de l'esthétique, de la métaphysique, voire de la logique, qui ne peut pas ne point aboutir à la critique de la connaissance, toutes questions qui relèvent de la philosophie telle que l'entend M. Boutroux, c'est-à-dire de l'union de la pratique et de la théorie sous le magistère de la raison.

Cataloguer la philosophie parmi les sciences, c'est, d'ailleurs, indubitablement la ruiner. Sur le terrain scientifique, imaginez un désaccord entre la science et la philosophie, nous suggère M. Boutroux, n'est-ce pas, en effet, cette dernière qui aura tort, la science disposant de démonstrations plus rigoureuses? Supposons, au contraire, que les solutions philosophiques s'accordent avec les découvertes du savant, qu'y a-t-il alors besoin de philosopher?

Selon M. Boutroux, la philosophie est œuvre de sentiment autant que d'intelligence, œuvre personnelle, par conséquent, qui n'a rien à redouter de la concurrence scientifique. Tout à fait à ses débuts, il va jusqu'à l'assimiler aux beaux-arts. Ne soutient-il pas qu'elle répond surtout au besoin « de développer cette faculté d'initiative et de création qui se sent à l'étroit dans le réel et le nécessaire? » La philosophie, à cette époque, lui

semble tellement individuelle qu'il la juge intransmissible : « Elle recommence éternellement son œuvre, écrit-il, comme l'artiste, qui ne se propose pas de compléter, par un détail nouveau, la part de beauté qu'ont pu réaliser ses prédécesseurs, mais qui prétend exprimer pour son propre compte, et d'un seul coup, le beau total, tel qu'il le conçoit. » Chaque théorie n'est, à l'entendre, que l'expression des dispositions intérieures du philosophe, de sa culture intellectuelle et morale.

Sous cet angle, l'histoire de la philosophie ne pouvait être pour M. Boutroux, à l'encontre de ce qu'en pensait Zeller, rien moins que méthodique. En guise de compensation, M. Boutroux voyait, il est vrai, dans l'absence de progrès, qui la caractérise, la raison de l'intérêt permanent et quasi éternel des grandes doctrines. N'est-ce pas à cause de cela, arguait-il, que la réponse personnelle de chaque philosophe aux aspirations qui travaillent l'humanité, pour ainsi dire, ne vieillissent pas ?

Par la suite, M. Boutroux atténuera cet individualisme, qui, du moins, accuse, à l'origine de sa carrière, l'une des tendances dominantes de son esprit. Plus âgé, il reconnaîtra que la philosophie n'est pas qu'individuelle, mais collective. Même, il ne faudrait pas, je crois, le presser beaucoup pour surprendre, dans sa manière actuelle de philosopher, l'aveu implicite d'un certain progrès, non certes par remplacement ou substitution, comme dans les sciences, des théories et découvertes les unes aux autres, mais par juxtaposition, approfondissement et conciliation. Toujours est-il qu'on ne peut mieux comparer la conception que M. Boutroux professe, aujourd'hui, des doctrines philosophiques qu'à une série de points de vue sur le monde, — plus ou moins vrais suivant le génie de leur auteur, — qui iraient, non seulement en se multipliant, mais en s'élargissant et se coordonnant avec le temps. Chaque système philosophique serait ainsi, comme la monade de Leibnitz, une vue personnelle et originale, mais aussi partielle et fragmentaire, donc à la fois vraie et erronée, sur le fond des choses.

De là, le souci, qui anime M. Boutroux, dans les nombreuses études qu'il a consacrées à l'histoire de la philosophie, de comprendre chaque théorie, d'en découvrir l'idée fondamentale sous la complexité des idées subsidiaires, autrement dit d'entrer dans la pensée de chacun. Aussi bien, l'objet immédiat de l'histoire de la philosophie lui paraît être les doctrines. « Bien

connaître, déclare-t-il, et bien comprendre ces doctrines, les expliquer, autant qu'on en est capable, comme le ferait l'auteur lui-même, les exposer selon l'esprit et jusqu'à un certain point dans le style de cet auteur : telle est la tâche essentielle, celle à laquelle toutes les autres doivent être subordonnées. » Effectivement, M. Boutroux n'a jamais composé une histoire de la philosophie proprement dite, mais écrit de courtes et substantielles monographies sur Aristote et sur Socrate, sur Descartes et sur Pascal, sur Kant et sur Leibnitz, sur Boehme et sur William James, et, finalement, donné un nombre considérable de préfaces, où les idées maîtresses de chaque penseur sont mises en pleine lumière.

Il ne néglige rien pour y parvenir. Renseignemens historiques, biographiques, psychologiques, il utilise tout, mais dans l'unique dessein de mieux pénétrer l'œuvre. Bien plus, il s'efforce — et il y réussit — d'entrer en sympathie avec chacun. « Pascal, avant d'écrire, se mettait à genoux, dira-t-il, et priait l'Être infini de se soumettre tout ce qui était en lui, en sorte que cette force s'accordât avec cette bassesse. Parmi les humiliations, il s'offrait aux inspirations. Il semble que celui qui veut connaître un si haut et si rare génie dans son essence véritable doive suivre une méthode analogue, et, tout en usant, selon ses forces, de l'érudition, de l'analyse et de la critique, qui sont ses moyens naturels, chercher, dans un docile abandon à l'influence de Pascal lui-même, la grâce inspiratrice qui, seule, peut donner à nos efforts la direction et l'efficace. » M. Boutroux pose là un principe qui devrait dominer toute critique, s'il est vrai qu'elle ne consiste pas exclusivement, comme beaucoup se l'imaginent, à éplucher les défauts, mais, avant tout, à comprendre et, pour comprendre, à aimer. Comment n'y aurait-il pas été conduit, lui pour qui les hypothèses des philosophes s'adressent au cœur non moins qu'à l'intelligence ! De fait, il conteste le soi-disant droit qu'aurait l'historien de séparer les systèmes de qui les a conçus, comme, en histoire naturelle, on isole l'œuvre morte — dépouille corporelle — de la spontanéité désormais figée qui lui a donné naissance. M. Boutroux doit, à cette attitude, que sert un grand talent littéraire, d'avoir fait de chacune de ses études d'histoire de la philosophie un chef-d'œuvre de divination. Il ressuscite, à la lettre, l'âme de chaque doctrine en la revivant à son tour. Il cherche avec

son auteur, le suit dans les détours de ses méditations, partage ses émotions, pour jouir enfin, avec lui, de l'harmonie dans laquelle son esprit s'est reposé. Aussi, chaque fois que son modèle s'y prête, comme c'est le cas, notamment, pour Leibnitz, Pascal et James, il s'attache au développement de la pensée qu'il expose avec un art qui lui rend le mouvement et la vie. Nul plus que le livre, désormais célèbre, qu'il a consacré à l'auteur des *Provinciales* n'est capable de nous édifier, à cause de la singulière sympathie qu'il lui a portée, je ne dis pas seulement sur la profondeur et la finesse de son analyse, l'élégance et la justesse de son style, mais sur sa singulière puissance d'évocation.

Elle est si grande chez M. Boutroux que certains en ont pris prétexte pour lui reprocher de ne pas avoir de théorie personnelle. Rien n'est plus faux. Non seulement M. Boutroux est un philosophe original, quand il pense par lui-même, il l'est encore quand il revit la pensée des autres, puisque cela même fait partie de sa personnelle conception de la philosophie, qui dérive, en dernière analyse, d'une métaphysique, à lui propre, où tout s'explique par la liberté et, à un moindre degré, par la spontanéité qui en est l'ébauche. Ses études historiques n'ont donc pas pour but une simple satisfaction de curiosité, ni même le désir d'assouplir sa raison en vue de philosopher mieux, mais la philosophie même, qui rentre, d'après lui, dans l'ordre des créations par où se manifeste la liberté de l'esprit humain. L'histoire de la philosophie lui devient, ainsi, un point de départ pour sa particulière spéculation, d'autant plus que, s'il y a chance d'avancer, ce ne peut être, à son avis, que par élargissement et conciliation préalables des différens aperçus déjà ouverts. De fait, en même temps que M. Boutroux expose, il juge et, d'un point de vue supérieur, — donc qui porte plus loin, — il concilie, tout de même que, du sommet d'une montagne, un voyageur embrasse dans toute son étendue l'horizon, qui, cependant qu'il gravissait ses flancs, ne se découvrait que peu à peu. Qu'on suive attentivement le fil de ses travaux et cette préoccupation apparaîtra sans équivoque : toujours il s'efforce d'unir, qu'il s'agisse de déterminisme et de liberté, de science et de philosophie, de science et de morale, ou encore de morale hellénique et de morale chrétienne. Toujours, il part de l'intime compréhension des doctrines pour les surpasser et, en

les accordant, les mettre chacune à son rang. Au fond, M. Boutroux aspire à la synthèse totale que la philosophie, mouvante comme la vie dont elle procède, poursuivra toujours et n'atteindra jamais. Son originalité, du moins, consiste à tenter cette synthèse sans appauvrir la réalité qu'elle prétend expliquer. Ne se place-t-il pas, à l'opposé de la plupart des philosophes, en face, non point de l'universel, mais de la spontanéité vivante, dans laquelle il découvre l'essence des êtres et des choses, pour essayer, tout en respectant chaque individualité, d'en rallier toutes les formes et tous les produits, y compris la philosophie même, dans une vue d'ensemble? M. Boutroux a quelque chose, en somme, d'un pluraliste, d'un pluraliste harmonieux.

Mais, pourrait-on lui demander, quel est donc votre criterium de la vérité? Qu'est-ce qui vous garantit, en d'autres termes, que votre raison a raison et que votre point de vue est bon? M. Boutroux, outre qu'il voit dans l'harmonie de nos idées une forte présomption de véracité, nous renverrait, sans nul doute, de la raison individuelle à la raison collective, du bon sens au sens commun. L'accord de nos conceptions avec les choses lui semble, en effet, finalement dépendre, en tant que critère ou marque de vérité, de l'accord entre les hommes : « Car, écrit-il, d'où savons-nous qu'une chose peut être considérée comme existant en dehors des intelligences, sinon parce que les intelligences s'accordent dans leur manière de la concevoir? » D'où il suit que, pour M. Boutroux, l'ultime moyen de contrôle dont nous disposions, c'est encore l'assentiment de nos semblables.

III

Soucieux d'activité intégrale, M. Boutroux devait s'intéresser à la religion. N'y reconnaît-il pas, dès *la Contingence des lois de la Nature*, la fin même de l'action humaine? Aussi bien, après avoir étudié ses diverses manifestations et les rapports qu'elles soutiennent avec la connaissance scientifique, en vient-il à s'interroger plus à fond qu'il ne l'avait fait jusqu'alors sur la religion et son attitude à l'égard de la science contemporaine.

C'est par l'examen de l'âme mystique, qui lui semble porter à son maximum le sentiment religieux, que M. Boutroux inaugure cette enquête. Et tout de suite, il prend une position originale : il ne tente pas, comme tant d'autres, d'expliquer scientifique-

ment le mysticisme. Car, pour respecter plus que personne l'autorité de la science, il la sait limitée et, passé ces limites, lui refuse toute compétence. Il estime fort respectable, quand il s'adresse au monde sensible, son parti pris de vouloir tout expliquer par des antécédens de préférence matériels, mais il juge une telle entreprise déplacée en matière morale et, plus encore, religieuse. « Il est étrange, a-t-il déclaré à Harvard, qu'un illustre penseur ait dit qu'il croirait à la possibilité du miracle lorsque la réalisation d'un miracle aurait été constatée et reconnue par l'Académie des Sciences. Même la résurrection d'un mort, dûment constatée, ne serait pour l'Académie des Sciences qu'un phénomène naturel, dont toute l'originalité consisterait à dépendre vraisemblablement de quelque loi inconnue. » Ce sont affaires d'un autre ordre. En foi de quoi, M. Boutroux rejette l'interprétation du mysticisme par la pathologie. Il stipule que, si les mystiques sont névropathes, ce n'est pas à cause de cela qu'ils sont mystiques, ni, en tout cas, en cela que le mysticisme consiste, mais bien plutôt, ainsi que le pensait Plotin, à voir des yeux de l'âme pendant que sont fermés ceux du corps. L'extase, ou communication avec Dieu, en marque, en effet, le point culminant. Toute la vie du mystique, dont l'ordre des facteurs se trouve renversé, en dépend. Alors qu'il croyait s'élever par ses propres moyens, il lui semble, désormais, que tout progrès vient d'en haut, l'Être parfait créant lui-même en nous la soif que nous pouvons avoir de lui. Tout de même, au lieu de repousser la souffrance comme un mal, le mystique l'accueille comme un bien, à titre d'épreuve ou de purification. D'un mot, M. Boutroux nous donne la clef de sa psychologie en disant qu'il aperçoit le monde par le côté où le voit son auteur. Qu'on se reporte, pour apprécier ce qu'un pareil jugement pouvait avoir de surprenant au début de ce siècle, à l'esprit renanien qui régnait encore à cette époque où, sans plus les prendre pour des imposteurs, les mystiques passaient pour des fous, au point de ranger Pascal lui-même dans cette catégorie !

En fait, ce qui intéresse M. Boutroux chez les mystiques n'est autre que l'approfondissement de leur conscience, grâce à quoi ils ont la certitude de descendre dans leur for intérieur jusqu'au point où, à les écouter, ils touchent Dieu. Ils enseignèrent, à tout le moins, à M. Boutroux qu'il y a bien

plus de choses au cœur de chacun de nous que n'en soupçonnent les philosophes, cependant qu'ils lui révélaient la force du sentiment, le rôle considérable de l'inconscient dans notre vie et, en fin de compte, de l'intuition. A ce commerce, il gagna, par surcroît, de voir à l'œuvre, dans son élan proprement vital, cette spontanéité même qu'il avait signalée à la racine de l'être. Il ne pouvait souhaiter meilleure confirmation. Aussi, tandis qu'il s'attachera de plus en plus à signaler, dans la nature, non pas même la liberté, mais l'amour dont elle émane, M. Boutroux accordera toujours davantage à la sympathie.

M. Boutroux n'en vint pas, néanmoins, tout de suite à ces convictions. Un esprit aussi critique devait fatalement s'interroger sur la valeur objective de l'intuition. Il n'y manqua pas. Non que, dès ses premiers travaux sur le mysticisme, il se soit demandé si l'extase met véritablement l'homme en communication avec un être supérieur, mais, simplement, si l'interpénétration des consciences n'est point une chimère. Et M. Boutroux évite de conclure. Pour le reste, c'est-à-dire l'union avec la divinité, il l'attribue à une idée fixe.

Sur ces entrefaites, parut, en 1906, la traduction française de l'ouvrage célèbre de William James : *Varieties of Religious Experience*, que M. Boutroux fit précéder d'une longue préface. Pour commencer, il loue le philosophe américain d'avoir examiné la religion en psychologue penché sur les consciences mystiques, en même temps qu'il le félicite de ne pas confondre leurs impressions avec des phénomènes organiques, normaux ou pathologiques. Il lui sait gré, enfin, de rapprocher ces états de la subconscience. Tout cela pour avouer, cette fois, que l'intérêt des descriptions consignées par l'auteur rend d'autant plus pressante la question de la valeur de ces expériences. Ne sont-elles pas de simples faits subjectifs nés de circonstances physiologiques ou sociales? Seraient-elles au contraire, se demande-t-il, « une communication effective avec quelque être différent ou distinct du sujet conscient proprement dit? » En vain, James répond qu'il faut juger l'arbre à ses fruits et ces expériences à leurs bienfaits, qui sont vie, puissance et joie, M. Boutroux reconnaît, volontiers, qu'en retournant la question de valeur en celle d'utilité, — d'utilité morale, — William James rend tangible à tous le prix de la religion. Toutefois, nourri comme il l'est de philosophie grecque, M. Bou-

troux ne peut partager le pragmatisme de son confrère américain : il n'admet pas que la valeur théorique ait sa norme dans la valeur pratique quelle qu'elle soit.

Comment déterminer, alors, ce que représentent les états non seulement mystiques, mais religieux ? Ce ne sera, certes, pas en se reportant aux origines : M. Boutroux fait table rase des critiques fondées sur l'incertitude des sources, sur le rôle que l'ignorance, l'imagination, l'intérêt, l'exaltation, la folie, voire l'autorité et la force, ont joué dans la formation, dans l'expansion et dans le maintien des croyances et institutions religieuses. Pour apprécier la valeur théorique de la religion, il ne convient pas mieux, d'après lui, de la comparer à je ne sais quel type transcendant de réalité. Il ne reste, à son avis, qu'un seul parti : envisager la religion dans ses rapports avec la science. Si la religion doit avoir une portée universelle, il faut que la vérité en soit liée, de quelque manière intelligible, à celle de la science. M. Boutroux se trouva, ainsi, amené à écrire son dernier livre : *Science et Religion dans la philosophie contemporaine.*

Paru en 1908, il ne discute rien moins que les rapports actuels de la science et de la religion, en vue d'apprécier non seulement les états religieux, mais la religion elle-même en tant qu'institution sociale. Grosse question, que tous les temps agitèrent, si rien ne fut plus complexe et changeant que la lutte de la science et de la foi, chacune aspirant à dominer l'autre, alors même qu'elles semblaient s'accorder : lutte plus ancienne et plus redoutable que celle du spirituel et du temporel, de l'Empereur et de la Papauté.

Au début, en Grèce, il s'agissait moins, il est vrai, d'une opposition entre la religion et la science que d'un accord entre elle et la raison, la nature étant considérée comme divine. Au moyen âge, le Christianisme interrompit cette tradition en se posant comme surnaturel. Cependant, les scolastiques, en voulant raisonner leur foi, la rationalisèrent, ce que, plus que Descartes, qui cherchait dans la raison la relation de l'homme à Dieu, continuèrent les cartésiens. Pendant ce temps, la science, qui, au XVIe siècle, s'était définitivement constituée, du jour où François Bacon la fit reposer sur l'expérience, commençait, elle aussi, de réclamer l'hégémonie. De là à nier la religion, qui s'adresse à l'inconnaissable, scientifiquement parlant, il n'y avait pas loin. Au XVIIIe siècle, aussi bien, la science

faisait notoirement profession d'athéisme avec les La Mettrie, les Helvétius et les d'Holbach.

Quoi qu'il en soit des uns et des autres, le sentiment religieux n'en vivait pas moins ardent au cœur de ses fidèles. Dès le moyen âge, les mystiques protestaient contre une conception de la religion beaucoup trop rationnelle à leur gré; ils accusaient la scolastique de soumettre la foi, sous prétexte de l'expliquer, à l'entendement qui devait paraître, plus tard, s'identifier non seulement avec la philosophie, mais avec la science. La vitalité du sentiment religieux, en face d'un rationalisme croissant, explique, d'ailleurs, l'attitude de Pascal et des philosophes anglais du XVIIe siècle, qui firent, par contre-partie, de l'élément irrationnel de la nature humaine, c'est-à-dire du sentiment, le fait premier et fondamental. Pour eux, comme, plus tard, pour Rousseau, la religion, parce qu'elle sourd du cœur, doit bénéficier d'une pleine indépendance. Dans les premières années du XIXe siècle, enfin, Schleiermacher intronisait dans la théologie allemande cette tendance sentimentale, que le romantisme d'un Chateaubriand devait exalter, littérairement, en France. Il enseignait que ni l'intelligence, ni même la volonté, ne nous introduisent dans le divin, la religion étant essentiellement affective. Quant à la science, symbolique elle-même, il la défiait d'en pouvoir contrarier les symboles.

Ainsi, le duel de la religion et de la science aboutissait à une espèce de concordat où chacune devait être maîtresse chez soi, sans rien à voir chez la voisine; ce qui ne veut pas dire, certes, que l'alliance n'ait pas été troublée, au cours du siècle dernier, par leurs prétentions respectives, mais inverses, à la toute-puissance.

Avant de nous donner son avis, et pour nous le donner en connaissance de cause, c'est-à-dire en s'appuyant, selon sa coutume, sur l'histoire même des idées, M. Boutroux nous retrace les dernières phases de cet antagonisme.

Il nous fait assister aux efforts de la science contre la religion, soit qu'avec Spencer elle rejette sa rivale dans la sphère de l'inconnaissable; soit qu'avec l'aide du psychologisme et du sociologisme alliés elle tente d'expliquer le sentiment religieux par des faits communs, psychiques ou sociaux; soit qu'enfin elle se targue de le remplacer par sa propre idolâtrie, comme l'entrevoit déjà Hæckel, pour qui la science est appelée à

résoudre toutes les énigmes, ou, à son défaut, par le culte de l'humanité qu'Auguste Comte appelait de ses vœux.

M. Boutroux nous montre, à l'opposé, la religion, — une fois amenuisée au seul sentiment intérieur, — affranchie par Rischtl de la connaissance scientifique, la conditionnant avec Maurice Blondel et, finalement, la commandant avec le pragmatisme qui subordonne les sciences à l'utilité supérieure que représente la foi.

Ni la solution scientifique, ni la solution fidéiste ne satisfont M. Boutroux. Il reproche à la première de méconnaître le besoin qu'a toujours ressenti l'âme humaine de se prendre à une réalité transcendante, dont ne saurait tenir lieu ni la science, ni l'humanité, non plus, d'ailleurs, qu'un inconnaissable absolu : cependant qu'il souligne l'impossibilité radicale où nous nous trouvons d'expliquer cette aspiration par ses ingrédiens. En revanche, M. Boutroux fait grief au fidéisme de falsifier et la religion, qui n'est pas plus un pur subjectivisme qu'un expédient, et la connaissance scientifique, qui n'est pas que symbole et convention. Le dualisme, enfin, qui sépare les deux domaines par des cloisons étanches, ne lui agrée pas davantage. Convaincu de l'unité de l'esprit humain, ce ne lui semble être que par artifice qu'au seuil de son laboratoire le savant dépouille le croyant ou qu'en prenant de l'eau bénite le fidèle laisse l'homme de science à la porte. C'est, à l'entendre, un procédé ; ce ne saurait être une solution. Aussi bien, les choses ne lui paraissent se concilier vraiment que lorsqu'elles s'accordent.

Ceci explique pourquoi, délaissant l'aspect objectif de la question, c'est-à-dire l'accord de la science et de la religion, il la porte sur le terrain tout psychique des rapports de l'esprit scientifique avec l'esprit religieux.

Le problème ainsi présenté, M. Boutroux n'a pas de peine à prouver, grâce à sa philosophie de la contingence, que l'un ne contredit pas l'autre. Il ne se contente pas d'invoquer le caractère approximatif de la science, car, au dogmatisme absolu des savans, qui leur donnait l'assurance de la vérité foncière, a succédé un dogmatisme relatif, qui n'est pas moins exclusif, car, s'il avoue l'inconnu, c'est pour le qualifier de provisoire. Afin d'abattre cette superbe et, du même coup, de démontrer son dire, M. Boutroux, — comme il en a déjà usé dans le débat de la science et de la philosophie, — s'autorise de ce que la con-

naissance scientifique n'est ni le tout, ni l'essentiel de la raison humaine, pour déclarer qu'il y a des questions qu'elle ne saurait trancher, des barrières qu'elle ne saurait franchir. Au regard de la raison, non seulement la science ne peut être prise pour un absolu qui nous dévoilerait le tréfonds de l'être, mais elle est bien obligée d'accepter, comme ils se présentent, les choses sur lesquelles porte son investigation et l'esprit qui en prend connaissance, deux données incomplètement réductibles en élémens intellectuels. Et ce n'est pas tout : l'ordre, la simplicité et l'harmonie, que, même au cours de sa besogne scientifique, recherche l'intelligence dans la nature, constituent autant de notions qui, venues du sentiment, dépassent, en même temps que la science, les facultés intellectuelles. Dans la pratique, il n'y a pas séparation entre l'intelligibilité abstraite et le sentiment de l'homme, entre le monde scientifique et le savant. En fait, la science ne subsiste, comme elle ne se crée, que dans des esprits individuels et par eux. Bien que l'entendement cherche à systématiser le monde d'un point de vue impersonnel, on ne peut isoler la science de qui la crée. De quel droit, en conséquence, interdirait-elle, au delà de ses particulières recherches, de systématiser les choses par rapport à la personne, à l'humanité et à l'univers, ce qui est la fonction même de l'esprit religieux? Différent de l'esprit scientifique, celui-ci ne saurait donc le condamner. Pour M. Boutroux, comme pour La Bruyère, la religion et la science sont distinctes, mais non incompatibles.

D'autre part, quand l'homme réfléchit aux conditions de sa propre existence, il aboutit à l'esprit religieux. Le moindre de nos actes ne signifie-t-il pas que nous lui attribuons quelque valeur et, par conséquent, à la vie? Au-dessus de la science, nous concevons, en outre, l'art, la morale et la vérité, comme autant d'idéals auxquels il faut sacrifier. La science même n'est-elle pas l'un d'eux? Ainsi, la vie, alors même qu'elle se consacre à la science, implique d'autres postulats que ceux qui président à la recherche proprement scientifique.

Assurément, concède M. Boutroux, rien n'oblige l'homme à se dépasser. Mais, outre que le risque est beau, c'est une aventure que tentent beaucoup, un combat qu'il leur plaît de livrer. En tout cas, l'essayer n'est-ce pas croire que dans la raison résident des motifs d'action supérieurs aux lois physiques? Cela suppose, à coup sûr, la foi en un devoir et, par son entremise,

dans un idéal qui s'élève au fur et à mesure que nous en approchons. Tout ce qui hausse l'homme l'achemine, ainsi, vers la religion, car l'idéal, en se perfectionnant, nous amène à supposer que, loin de représenter un vain mot, il a pour origine l'Être absolument parfait que pressent la raison.

M. Boutroux prend soin, dans un article daté de 1912, de spécifier que la religion confère à l'homme une vie plus riche et plus profonde, précisément par la croyance en Dieu qu'elle implique. Là, selon lui, est son originalité. De fait, nous dit-il, la raison tient à scandale que, sur terre, le mal s'affirme la condition du bien, s'il n'est que trop vrai que tout progrès y soit suscité par la souffrance, la faim, la haine et la guerre. Non seulement elle souhaite que le bien sorte du bien, elle conteste que le mal soit la loi du monde. D'autant plus que, au lieu de l'univers indifférent et monotone du savant, elle discerne, dans la nature, de l'ordre et de l'harmonie, cependant qu'elle conçoit un Être infiniment parfait vers lequel tous les autres tendraient et dont cet ordre, comme cette harmonie, dépendrait. Aussi bien, la raison refuse de mettre à l'origine le hasard, que la science n'élimine de ses propres constructions que pour le laisser subsister à la racine des choses, comme un gage de son ignorance, mais aussi comme une assurance, à son profit, contre la contingence et la liberté qui, seules, autorisent le règne des fins.

M. Boutroux rejoint, ici, les conclusions de sa thèse, qui, on le voit, devançaient singulièrement l'aboutissement de ses démarches ultérieures sur le même sujet. Ne prétendait-il pas, dès *la Contingence des lois de la Nature*, que suspendre l'univers à une notion aussi vide que celle de nécessité absolue, c'est le laisser, au vrai, sans explication : qu'il faut donc bien en arriver à l'idée de Dieu et que, pour la former cette idée, il ne suffit pas d'ajouter au concept d'être, en guise d'attributs, les forces physiques et chimiques, ni même la vie et la conscience, car ce serait en obtenir une approximation beaucoup trop pauvre, l'idée de Dieu dépassant, en réalité, toute expérience, si riche qu'on la suppose, au point de ne pouvoir être imaginée que sous les espèces de la perfection morale ? M. Boutroux échappe ainsi au panthéisme : non seulement il ne confond pas Dieu avec l'univers, mais, toutes proportions gardées, il lui semble conserver quelque analogie avec la personne humaine.

Dieu n'est, d'ailleurs, le terme que parce qu'il est le créateur :

il n'est à la fin que parce qu'il est au principe. De ces hauteurs, aussi bien, la philosophie de la contingence prend tout son éclat et gagne toute sa signification. Il n'y a, en effet, pour la suivre jusqu'au bout, de contingence dans le monde et de liberté dans l'homme que parce que le monde et l'homme sont issus tous deux de l'acte souverainement libre d'une volonté chez qui, à l'inverse de la nôtre, le pouvoir égale le vouloir. Le monde entier n'est pas, en retour, sans présenter un reflet de la divinité. C'est ainsi que plus est élevée la nature d'un être et plus proche, par conséquent, de son créateur, plus elle comporte de perfection et plus, aussi, de liberté.

La destinée de l'homme, qui est de toutes les créatures la plus libre, est, par suite, d'imiter Dieu, autrement dit de vouloir le bien. N'est-ce pas, remarque M. Boutroux, en prenant son point d'appui au-dessus de soi, dans l'idée même de la fin pour laquelle il est né, que l'homme peut, vraiment, dominer et sa propre nature, et le monde qu'il habite? Autant avouer que la religion est indispensable à la morale. M. Boutroux le dit formellement dans un article de 1910 intitulé *Morale et Religion*, qui a paru ici même. Il concède, sans doute, qu'une morale déjà constituée puisse se définir, être efficace et, même, progresser, sans recourir, à tout instant, à la religion ; il lui refuse la possibilité, si elle veut vivre d'une vie vraiment féconde, de ne pas, subrepticement ou non, y puiser sa sève. De fait, il lui paraît que c'est la religion qui, explicitement ou non, oriente l'activité de l'homme, cette activité à laquelle nous devons la civilisation, de même que leur modèle divin soutient et anime les êtres dont nous sommes l'achèvement, et qui ambitionnent de nous ressembler afin, par notre entremise, d'en figurer mieux l'image. M. Boutroux les compare à un navire qui avance parmi les écueils. A son exemple, ils n'auraient pas pour unique fin de subsister à travers les obstacles : de même que le navire marche vers sa destination, ils auraient à se rapprocher de Dieu, chacun à sa manière.

Cependant, M. Boutroux ne limite pas la religion à l'esprit. Quoiqu'il la tienne, avant tout, pour une vie intérieure, M. Boutroux pense qu'elle ne peut se réaliser sans s'incarner. L'inspiration religieuse ne se traduit-elle pas par des conceptions qui, bien qu'elles débordent l'expérience et s'annoncent comme des révélations, demandent à être fixées dans des formules?

Tout de même, la vie religieuse s'exprime par des actes individuels ou collectifs : il n'y en a pas sans rites.

Mais, n'est-ce pas là, tout au moins dans la définition des dogmes, une occasion nouvelle de conflits avec la science? M. Boutroux ne le croit pas, car il ne saurait, selon lui, s'agir, en la circonstance, que de connaissances qui, pour être aussi réelles que les autres n'en sont pas moins confuses et, partant, symboliques. Au surplus, outre que les dogmes ne se confondent pas avec les formes qu'ils revêtent, ils ne concernent, à aucun degré, les relations phénoménales. Autant de motifs pour que la science, qui n'est, elle aussi, qu'un système de symboles, ne les contredise point dans leur essence. Assurément, les dogmes peuvent se rencontrer avec ses découvertes; mais, jusque dans ces conjonctures, il ne dépend que d'eux de s'entendre, certifie M. Boutroux, les heurts, qui les affrontent, restant purement superficiels, puisque ni les dogmes religieux ni les sciences ne sauraient, sans renoncer à leur esprit, prendre leurs formules pour absolues.

Il en résulte que la science et la religion, loin que l'une puisse jamais nuire à l'autre ou la remplacer, grandissent de leurs conflits, grâce à la raison qui s'ingénie à les rapprocher pour former de leur union, non certes un ensemble logique, mais un tout plus riche et harmonieux que chacune d'elles prise à part.

Ainsi s'achève, aujourd'hui, l'œuvre de M. Boutroux. Elle a levé, comme un germe, de son premier livre sur la *Contingence des lois de la Nature*. Il ne mettait, en effet, la spontanéité créatrice au sein des choses et la liberté au cœur de l'homme que pour dénier à la science l'ambition qu'elle s'arroge de tout embrasser sous les espèces de l'absolu. Au-dessus de la connaissance scientifique, M. Boutroux ne plaçait-il pas l'intelligence qui la crée et la raison qui la juge? Aussi bien, est-ce en la raison, à qui il attribue pour mission non seulement de diriger notre savoir, mais d'orienter notre vouloir, qu'il se fie du soin de scruter les énigmes que resteront toujours plus ou moins pour nous la nature des choses, nos origines et nos destinées. Sur la raison, il fonde, par suite, la philosophie, qui, précisément, rappelle la science à ses justes limites et, sous l'uniformité du monde que les savans nous décrivent, distingue la diversité et la vie. M. Boutroux la discerne cette vie, — qui, à ses yeux, est esprit,

— jusque dans le monde physique, qu'elle dépasse pour créer, non seulement des êtres de plus en plus libres et des formes de plus en plus belles, mais l'art, la civilisation, la morale, la science et la philosophie. Philosopher ne consiste pas, par conséquent, suivant M. Boutroux, à spéculer à vide, mais, au contraire, à déchiffrer l'esprit dans tous ses messages et, finalement, en vue de la continuer, dans l'œuvre même des philosophes. Joignant l'exemple au précepte, M. Boutroux ne se borne pas à s'enquérir de tout; il se transforme en historien de la philosophie en vue d'en nourrir sa pensée personnelle, mais, aussi, de prendre sur le fait celle d'autrui. Il gagne à cette méthode, conforme à son caractère accueillant, de pouvoir réconcilier, dans une vaste synthèse, les multiples manifestations de l'activité humaine, qui, pour la philosophie de la contingence, dérivent toutes de l'esprit, à la fois un dans sa nature et divers dans ses procédés.

Outre le mérite que présente cette philosophie, — je devrais presque dire cette manière de philosopher, — de réintroduire, avec la liberté, la variété et la vie dans notre conception du monde, qu'une implacable nécessité en chassait, elle offre l'avantage, en les conciliant, de remettre chaque discipline à sa place. Tout en restant profondément respectueuse du travail scientifique qu'elle juge inattaquable, la théorie de la contingence met au-dessus la philosophie, la morale et la religion, cependant qu'elle les y rattache par la démonstration d'une commune généalogie. Mais ce n'est pas tout : en même temps qu'elle accordait avec la science les différens témoignages de l'esprit, elle a rendu l'inappréciable service d'accuser l'impuissance radicale de cette dernière à les remplacer, ainsi qu'un « scientisme » intempérant s'en vante. Sans rien renier de ce que l'investigation du savant présente de légitime dans son principe et d'important dans ses résultats, M. Boutroux eut ainsi le rare courage, en un temps où tout ce qui avait une apparence extra-scientifique était déprécié, de revendiquer les droits de la religion contre les critiques qu'une science trop présomptueuse croyait pouvoir diriger contre elle. Il l'a, plus encore, exaltée, à titre de vie intérieure, — la plus intense, selon lui, qu'il soit donné à l'homme de vivre, — et sous sa forme, la plus haute, de communication possible avec Dieu. Il a finalement, comme William James aux États-Unis, réhabilité le mysticisme, alors que les Homais de la médecine n'avaient point assez de sarcasmes à lui décocher. Au fait, toutes les créa-

tures n'apparaissent-elles pas au mystique — d'un point de vue pareil à celui où la philosophie de la contingence est située — en marche vers l'absolue perfection à laquelle elles doivent d'exister dans la mesure même où elles y participent ?

On se rend compte, d'après cela, de l'influence qu'a pu exercer M. Boutroux sur la philosophie contemporaine. Elle est considérable. Par sa critique de la valeur de la science, il a donné l'essor à toute une philosophie scientifique à laquelle des savans aussi grands que MM. Henri Poincaré, Duhem et Le Roy, et des philosophes aussi perspicaces que M. Milhaud se sont consacrés. Après lui et plus que lui, ils ont insisté sur ce que les sciences, et les plus exactes de toutes, je veux dire les mathématiques, renferment de conventionnel et, à peu de chose près, d'arbitraire; cependant que, par sa défense de la philosophie, M. Boutroux engageait tout un groupe de chercheurs dans la découverte des choses de l'âme envisagées en elles-mêmes et pour elles-mêmes. En réagissant contre le matérialisme, qui tient la pensée pour une phosphorescence du cerveau, il imprima, ainsi, aux études esthétiques et morales une direction nettement idéaliste, dont le besoin se faisait impérieusement sentir devant les empiétemens d'une sociologie soucieuse de les assimiler à une technique. D'autre part, M. Boutroux a rénové, en la transportant dans le domaine de la vie spirituelle, la philosophie religieuse, que représentent si brillamment, de nos jours, MM. Maurice Blondel, Laberthonnière et Édouard Le Roy. Enfin, par toutes ces initiatives ensemble, mais, surtout, par l'importance qu'il a reconnue à l'activité psychique, à la spontanéité créatrice et à la liberté, il a préparé les voies, entrevues par MM. Ravaisson et Lachelier, au plus grand métaphysicien de notre temps : j'ai nommé M. Henri Bergson.

De *la Contingence des lois de la Nature*, on peut donc dire qu'est sortie, a grandi et s'est épanouie, non seulement la philosophie personnelle à M. Boutroux, mais toute une philosophie dont le spiritualisme, plus cohérent, plus savant et plus profond que celui qui régna en France pendant la première moitié du XIXe siècle, a déjà porté des fruits abondans, gages eux-mêmes des récoltes futures.

PAUL GAULTIER.

LES PROGRÈS DE LA TORPILLE

ET

LA QUESTION DES SOUS-MARINS

I. — LA TORPILLE

Le cuirassé a un ennemi : la torpille. Le canon, qui jusqu'ici fut l'arbitre des batailles navales, bat bien en brèche les cuirassés ennemis, mais il nécessite des cuirassés pour le porter lui-même. La torpille, au contraire, est l'arme des petits bâtimens. Si elle triomphait, le cuirassé, le « mastodonte » flottant, devrait, semble-t-il, disparaître. Telle est la perspective ouverte par le progrès des armes sous-marines aux regards du public inquiet des dépenses nécessitées par nos escadres de haut bord.

On sait ce qu'est la torpille. Il en existe de plusieurs sortes. Mais on a pris l'habitude, à la suite des exemples fournis par la guerre russo-japonaise, où elles ont obtenu de si puissans effets, de désigner sous le nom générique de *mines* toutes les torpilles immobiles par elles-mêmes : torpilles vigilantes, torpilles automatiques-mécaniques, chapelets dérivans ou remorqués, qui ne jouent nullement le rôle d'un projectile mais celui d'un écueil explosible. Les autres, les projectiles-torpilles, restent les torpilles proprement dites. Ce sont elles qui interviennent de la façon la plus générale, — ou la moins exceptionnelle, — dans la tactique du champ de bataille.

Le type en est la torpille *Whitehead*, la plus usitée par tous

pays, la seule admise en France. Rappelons ses traits caractéristiques. Elle est automobile, c'est-à-dire que, mise à l'eau, à petite distance du bateau lanceur, par la chasse d'une faible charge de poudre, elle se trouve capable d'effectuer par sa propre force interne le parcours à grande allure qui lui reste à franchir pour atteindre le but.

C'est un sous-marin en miniature, muni d'hélices et pourvu d'une machine mue par l'air comprimé. Une forte charge de fulmi-coton doit être mise en feu par une étoupille, elle-même enflammée par le choc au but. Cet appareil destructeur, si formidable, risquerait d'anéantir le bateau même qui l'emploie ; aussi n'est-il armé qu'après un certain parcours, durant lequel le déplacement rapide de la torpille dans l'eau fait tourner une pointe munie d'ailes en hélice et dévisse ainsi le percuteur pour lui donner du champ.

La torpille, ne devant pas naviguer à la vue ni dans l'agitation de la surface, porte un double appareil régulateur d'immersion ; elle frappe ainsi la coque ennemie plus bas que la cuirasse. A cet effet un piston hydrostatique, équilibré pour une profondeur donnée et un pendule qui réagit à toute inclinaison agissent ensemble sur le gouvernail de profondeur.

Inventée en 1868, elle fit ses premières armes en 1877 dans la guerre entre le Chili et le Pérou. Les premiers bâtimens torpilleurs, créés depuis 1874, n'utilisaient que la torpille portée, c'est-à-dire une charge d'explosif fixée au bout d'une hampe que le torpilleur allait heurter contre l'ennemi. Le modèle Whitehead de 1877 pesait 177 kilogrammes, en portait 15 d'explosif. Son diamètre était de 38 centimètres et la pression initiale au réservoir d'air de 70 kilogrammes. Sa machine lui donnait des vitesses décroissant de 10 nœuds et demi à 6 nœuds, pour un parcours sous l'eau de 200 mètres. Mais, quand on voulait en régler le mécanisme de façon à économiser la dépense d'air dans le moteur et réaliser par suite des parcours d'environ 1 500 mètres, correspondant à sa portée limite, les vitesses ne dépassaient pas 7 nœuds. C'est ainsi que nous voyons, en 1878, le croiseur péruvien *Huascar* suivi par une torpille anglaise qui ne put jamais le rattraper : il filait 11 nœuds, elle 9 seulement.

Passons maintenant au modèle 1892. Il pèse déjà 530 kilogrammes, dont 94 d'explosif. Le modèle 1906 enfin en porte 113 kilogrammes, sur un poids total de 650 ; et l'air y est emma-

gasiné sous 150 kilogrammes; le calibre est de 45 centimètres. C'est le calibre qui est actuellement en service dans les différentes marines. Les constructeurs fabriquent des torpilles de 53,3 centimètres (21 pouces anglais) de diamètre: les nouveaux bateaux anglais en doivent être armés.

Aucun obstacle technique ne s'opposerait à une augmentation plus considérable encore des dimensions; mais ce serait accroître le prix et l'encombrement de la torpille et des tubes de lancement. Les premiers modèles ne coûtaient que 5 000 francs. On a atteint 12 000 aujourd'hui, 15 000 au moins pour demain. On espère d'ailleurs des progrès dans la puissance destructive sans augmentation dans le volume de la charge explosive. Chez nous, on fait appel au coton-poudre qui, par kilogramme, fournit en explosant une énergie égale à 430 000 kilogrammètres et des gaz s'échauffant jusqu'à 2 500 degrés. Des améliorations prévues dans la préparation et l'installation du coton-poudre devront à elles seules accroître de 75 pour 100 l'efficacité militaire de l'explosion. Nous pourrions d'ailleurs employer la mélinite, plus puissante encore, ou l'un des explosifs nouveaux à l'étude de divers côtés.

En réalité, l'augmentation du calibre a moins d'intérêt que l'amélioration des dispositions intérieures de la torpille.

Ce sont les questions concernant la marche qui ont suscité les plus nombreux perfectionnemens. On a rendu l'assiette et l'immersion beaucoup plus stables en remplaçant l'ensemble des régulateurs par un seul appareil, l'appareil van Stockum, composé de deux vases communicans contenant du mercure et formant une sorte de baromètre coudé sensible à la fois à la pression et à l'inclinaison; ou en combinant le piston hydrostatique et le pendule, de façon qu'ils amènent des déplacemens progressifs du gouvernail. On évite ainsi les crochets verticaux.

Mais la plupart des améliorations ont eu pour objet l'augmentation des portées et des vitesses. On essaie aujourd'hui, ici comme sur les bateaux, les différens genres de moteurs: turbines, moteurs à explosion, etc., qui sont venus se mettre en concurrence avec la vieille machine à vapeur. Une torpille américaine, la Bliss-Leavitt, fait emploi d'une turbine motrice. Les avantages théoriques ne paraissent pas se vérifier dans la pratique. La grande vitesse de rotation des turbines entraîne toujours de grandes complications. Le moteur de la Bliss-Leavitt

tourne à 7 000 tours par minute. La marine américaine possède encore la torpille Howell, dont l'énergie de propulsion est emmagasinée sous forme de force vive, par l'intermédiaire d'un volant intérieur à la torpille. Ce volant, au départ, est lancé à une vitesse de 10 000 tours par minute, grâce à un turbo-moteur monté sur le tube de lancement. Ce système paraît abandonné en principe.

La Whitehead s'en est tenue au moteur à air comprimé. On est parvenu à augmenter les portées pratiques, non seulement par l'augmentation de la pression au réservoir, c'est-à-dire de l'approvisionnement d'air, mais aussi par le réchauffage. Il en existe différens procédés : tous ont pour but d'introduire dans la machine motrice un air surchauffé, dont la force expansive se trouve accrue par l'effet de la chaleur. Le bénéfice est particulièrement sensible sur les vitesses après un certain parcours, lorsque la pression a baissé au réservoir par suite de la consommation. On chauffe le courant d'air au moment de son introduction dans le moteur, soit au moyen d'une flamme d'alcool, soit avec du pétrole ou de l'acétylène. Dans le système Bliss-Leavitt, l'alcool est allumé par l'action d'un percuteur sur une amorce. Le procédé Gesteszy, étudié par les usines Whitehead, ne se borne pas à réchauffer le courant d'air d'alimentation; il y injecte encore une certaine quantité d'eau, de façon à le mélanger de vapeur. On en quadruple ainsi la puissance motrice.

Voici les résultats. Nous avons vu que le modèle 1877 était limité à 1 500 mètres de portée à petite vitesse, 7 nœuds, et à 10 nœuds et demi comme vitesse maxima sur un très faible parcours. Venons au modèle 1892, qui ne comporte pas encore de réchauffeur d'air. On prévoyait son emploi jusqu'à la limite extrême de 2 000 mètres, et il ne parcourait cette distance qu'à une vitesse moyenne de 17 nœuds; il en couvrait 1 000 à 24 nœuds et demi, 600 à 29 et 400 à 31. Le calibre 45 centimètres actuel, avec réchauffeur, doit, par contrat, donner 40 nœuds sur 1 000 mètres, 34 sur 2 000 et 29 sur 3 000; à petite distance, on compte obtenir près de 45 nœuds (1).

Quant aux torpilles de 53 centimètres de diamètre, dont vont être armés les nouveaux bateaux anglais, elles procureraient un

(1) On sait que le nœud de vitesse correspond à 1852 mètres par heure.

gain de 10 pour 100 sur les vitesses, de près de 50 p. 100 sur la portée maxima. Celle-ci, qui est actuellement d'environ 3 500 mètres, serait ainsi amenée à en dépasser 6000. Il semble enfin qu'on puisse tabler, dans un avenir assez prochain, sur des vitesses d'une soixantaine de nœuds, dans un faible rayon, ou d'une trentaine, sur 7000 ou 8000 mètres.

Les grandes portées seraient destinées à rester sans usage si un progrès d'une autre nature n'avait permis d'assurer la tenue de la torpille sur sa trajectoire dans une direction permanente. Nous en sommes redevables au gyroscope, dont l'appareil Obry est une application. L'axe d'un petit volant en rotation rapide, se maintenant, on le sait, par l'inertie même du système rotatif, parallèle à une direction fixe de l'espace, pourra commander le gouvernail de direction de la torpille. Il joue ainsi, dans un autre plan le même rôle que le pendule. Il conserve l'orientation donnée au moment du tir, c'est-à-dire lorsqu'il a été mis en mouvement. Tout crochet de la torpille, en déplaçant la coque et les organes internes par rapport au gyroscope, meut le gouvernail dans le sens nécessaire pour corriger ce même crochet.

L'Obry permet encore des tirs volontairement déviés, en tournant un obstacle. Il a ses dangers en cas de mauvais réglage : la torpille peut alors décrire un cercle et revenir sur l'escadre qui l'a lancée. Mais c'est un accident qui paraît devoir être fort rare.

Autrefois, au delà de 400 ou 500 mètres, les écarts au but dépassaient souvent la demi-longueur du bateau à atteindre; aujourd'hui, ils doivent permettre un tir efficace à 1000 ou même 2000 mètres. Les marchés récens passés avec la maison Whitehead garantissent un écart au plus égal à 6 mètres de droite ou de gauche pour 1000 mètres, 15 mètres pour 2000, 25 mètres pour 3000. On a même pu avoir des trajectoires correctes jusqu'à 4000 mètres Seulement ce sont là des résultats de polygone, obtenus entre les mains du fabricant, par des torpilles neuves, fraîchement réglées, lancées en eau calme et au moyen d'un tube spécial. La pratique entraîne des conditions tout autres.

Elle oblige en outre à compter avec des erreurs de visée dont les conséquences risquent de l'emporter de beaucoup sur les écarts propres à la torpille. Ici, comme à la culasse du canon, le pointeur se trompe : nulle part son œil n'ajuste rigoureusement les repères des appareils de visée. Surtout, il lui faut évaluer deux élémens

sur lesquels il ne possède aucune donnée certaine, l'un relatif au déplacement du but, l'autre à celui du milieu intermédiaire. Il se produit en effet un entraînement, soit par l'eau, soit par l'air traversés; il faudrait connaître, pour l'obus, le sens et la vitesse du vent réel, pour la torpille le sens et la vitesse du courant. Il faudrait connaître aussi la direction précise et l'exacte vitesse du bâtiment visé, car il change de position vraie pendant la course de la torpille ; il pourra même modifier sa route. A cela point de remède. Mais supposons son cap et son allure invariables; si la torpille fait son propre parcours à 30 nœuds, elle emploie près de trois minutes et demie à franchir 3000 mètres. On aura pu, la nuit surtout, à cette distance, se tromper de 3 ou 4 nœuds sur la vitesse du but, de 20 à 30 degrés sur l'orientation de sa route, et lui donner ainsi rendez-vous à plus d'un kilomètre du point où il se trouvera véritablement, à l'instant où la torpille devrait le rencontrer. Il va sans dire qu'à 6000 mètres, l'écart possible serait bien plus que doublé, quand ce ne serait que par suite de la moindre rapidité de la torpille. Et plus l'adversaire ira vite, plus l'évaluation de sa marche sera incertaine.

Cet aléa condamnerait la torpille, n'était la gravité de ses blessures. Elle frappe sous la cuirasse et dans les œuvres vives, et produit des brèches autrement larges qu'aucun obus de gros calibre : par exemple, lors de la guerre russo-japonaise, le croiseur russe *Pallada* fut atteint par une torpille automobile, qui fit dans sa coque une trouée de 4 mètres sur 4; sur le transport japonais *Sado-Marou*, frappé deux fois, une voie d'eau avait 8 mètres carrés, l'autre plus de 20. Il semble donc qu'une seule atteinte suffise à couler aisément un bateau de guerre, tandis que le feu de l'artillerie n'y parvient que difficilement et au moyen d'un grand nombre de coups. Il reste toutefois à voir si les conditions de son emploi permettent à la torpille de réaliser ce qu'elle promet. Avant d'aborder cette étude, disons un mot des mines sous-marines.

II. — LES MINES SOUS-MARINES

Bien plus anciennes que la torpille automobile, les torpilles fixes, dérivantes ou remorquées, qu'on qualifie de mines sous-

marines, remontent au moins au siège d'Anvers en 1585. Pendant la guerre de sécession américaine, elles détruisirent 7 monitors et 11 vaisseaux en bois. Depuis 1880, toutes les puissances se sont armées de mines électriques, dites torpilles vigilantes, et de mines automatiques. Les premières sont commandées par deux postes à terre, qui doivent l'un et l'autre avoir fermé leur commutateur pour que le courant passe et produise l'explosion. On actionne ainsi à volonté l'engin au-dessus duquel arrive un ennemi. Les secondes sont mises en feu par la chute d'un poids intérieur, précipité hors d'une coupelle lorsque la mine s'incline sous le choc d'une carène. Dans les deux cas, elles sont ancrées au fond de la passe à défendre et immergées entre deux eaux.

Les torpilles vigilantes sont installées longtemps à l'avance, comme défense des principaux ports. Les autres, au contraire, destinées à être semées par des croiseurs pendant les hostilités, doivent être mouillées facilement. Un système fort ingénieux, inventé en 1882 par un officier français, gouverne automatiquement le déroulement du câble qui relie la mine à son ancre, et l'arrête lorsque l'engin se trouve à l'immersion voulue, généralement trois mètres en dessous de la surface dans les mers sans marées. Ce sont les mers les plus favorables. Les courans violens et les profondeurs supérieures à 40 ou 50 mètres créent de grandes difficultés pour le mouillage ou la tenue des torpilles automatiques. Leurs inconvéniens s'additionnent : en couchant le câble de retenue, le courant fait baisser la torpille et peut ainsi la rendre inoffensive.

Les mines sous-marines, généralement chargées de 50 à 100 kilogrammes d'explosif, sont encore plus efficaces que les torpilles automobiles, à charge égale. A Port-Arthur, elles ont produit l'événement peut-être le plus important de la campagne en faisant disparaître, avec le *Petropawlosk*, l'amiral Makharoff. Il faut y ajouter six bateaux russes et dix japonais coulés ou mis hors de combat. Sur ceux qui ont été renfloués ou ont survécu à leurs blessures, on a relevé des brèches dont certaines dépassaient 50 mètres carrés.

Tous les bâtimens de surface peuvent mouiller des mines; on ne tardera pas sans doute à en rendre capable le sous-marin. Un croiseur arrive à en placer 60 à l'heure. Nos systèmes nouveaux, certainement équivalens aux meilleurs modèles étrangers, auraient même été semés beaucoup plus rapidement. Les

principales puissances ont spécialisé pour ce travail de grands transports ; elles en ont construit à cet effet. Chacun reçoit au moins 300 torpilles. Deux de ces bâtimens, chez nous, sont en cours d'essai ou d'achèvement. Il en est prévu pour accompagner les escadres. Dès la déclaration de guerre, plus tôt peut-être, les points importans des côtes belligérantes seraient un nid de mines automatiques, et l'on suppose qu'en cas de conflit entre l'Allemagne et l'Angleterre, la mer du Nord serait minée tout entière, comme le fut la mer Jaune en 1904. (Il a été posé environ 5 000 torpilles autour de Port-Arthur.)

Pour se frayer un chemin, on a songé parfois à provoquer devant soi la détonation des torpilles par celle d'une forte charge de coton-poudre : le procédé est coûteux et n'ouvre que d'étroites passes. Il est plus pratique de draguer, soit au moyen d'un câble traîné par deux bâtimens légers, soit avec un filet de pêche. On mobiliserait à cet effet les chalutiers à vapeur et remorqueurs de l'industrie.

Plus aisément encore que la torpille automobile, la mine se prêterait à l'augmentation des charges explosives. Est-ce donc l'arme de l'avenir, celle qui fera disparaître toutes les autres? Certains l'ont cru. Ils n'ont pas convaincu les marins.

La mine est aveugle. Elle soulève, de la part des neutres, des objections qui ne feront que croître avec le progrès des échanges et des mœurs. Une fois mouillées, les mines fixes sont difficiles à relever, à retrouver. La mer les déplace, les détache de leur ancre. Il en est d'ailleurs de primitivement flottantes, les seules qu'on puisse employer par grand fond. Elles errent au gré des vents. On en a rencontré jusqu'en 1908, trois ans après les opérations, fort loin de Port-Arthur et même du Petchili. Elles ont causé la perte de plusieurs navires de commerce. La conférence de La Haye impose donc à leur emploi des restrictions. Il reste seulement à savoir si ces règles seront respectées.

La mine automatique est aveugle, avons-nous dit. Elle frappe l'ami comme l'ennemi, témoin l'infortuné *Boyarin* coulé par ses propres torpilles. Elle pourrait servir à la guerre du large : les Japonais l'y ont essayée le matin du 10 août 1904, sans autre succès, d'ailleurs, que d'obliger l'escadre russe à changer de route. Mais, sur le champ immense de la mer, il faudrait la jeter avec une prodigalité qui en exclut l'usage. Elle est ainsi réduite à un double rôle, fort honorable mais pourtant acces-

soire : d'une part, sur nos côtes, aux points essentiels, la fermeture des passes et la protection des approches; d'autre part, au voisinage du littoral ennemi, le blocus ou l'embouteillage d'un port ou d'une force navale.

Dès lors, dans ces zones importantes, les escadres auront soin de se faire précéder de dragueurs ou d'un cargo-boat choisi comme bouc émissaire. Après qu'il aura provoqué l'explosion, on pourra sans danger passer sur sa trace. A mesure aussi que la portée de l'artillerie s'étend, la surface à miner s'élargit, si l'on veut couvrir une ville, un arsenal, une rade contre les insultes. Ce sont des empêchemens. Ils ont inspiré souvent le parti de remplacer les défenses sous-marines fixes par des batteries de torpilles automobiles lancées de terre et choisissant du moins leur moment et leur victime. Malheureusement le poste à terre coûte cher et reste facile à détruire de l'extérieur, et la destruction en est irréparable. De système défensif en système défensif, on en viendra donc à se fier plutôt au plus offensif de tous, le sous-marin côtier. On l'aménagera pour cet emploi ; on le mettra en communication constante avec la terre ; on l'approvisionnera suffisamment. Et sur les côtes ennemies le grand sous-marin d'escadre ira opérer aux abords des forces constituées. La mine restera une arme secondaire, faute de se prêter à cette collaboration instantanée entre les énergies de la matière et l'intelligence humaine, qui fait la royauté du canon.

III. — LES LANCEURS DE TORPILLE

Le premier d'entre eux chronologiquement est le grand bateau de ligne. On n'a jamais cessé de mettre des tubes lance-torpilles sur les cuirassés et les croiseurs. Cette union de la torpille et de la cuirasse doit faire réfléchir ceux qui annoncent que celle-ci doit disparaître devant celle-là. Il n'est pas prouvé que la torpille ne trouve pas sur le cuirassé précisément quelques-unes des conditions les plus favorables à son lancement efficace. Là sont installés les tubes sous-marins. Autrefois on lançait par des tubes aériens disposés dans les batteries hautes. Mais ceux-ci eussent été détruits par le feu de l'artillerie longtemps avant qu'on ne fût à portée de torpille ; et les torpilles elles-mêmes, soit placées dans le tube, soit préparées à proxi-

mité, constituaient un danger permanent pour le bateau qui les portait. La seule explosion de leur réservoir d'air sous le choc d'un projectile pouvait causer les plus graves dégâts.

Malheureusement, les tubes sous-marins, s'ils ont l'avantage d'être installés dans une partie à couvert du feu ennemi, offrent l'inconvénient d'encombrer beaucoup les fonds du navire. C'est là que l'espace est le plus limité ; or les mécanismes de sécurité nécessaires au fonctionnement de ces tubes sous l'eau en font des appareils très volumineux. Les torpilles, elles aussi, tiennent une grande place. Il faut donc un très vaste bateau pour porter un fort armement en torpilles. Ainsi l'efficacité nouvelle de ces dernières, en rendant indispensable la prévision de leur emploi sur le champ de bataille, concurremment à celui du canon, pousse à l'augmentation des tonnages.

Il ne semble pas qu'on ait jusqu'ici dépassé, pour les tubes sous-marins, le nombre de six par bâtiment. On a conçu des projets d'un cuirassé fait pour la torpille, avec une vingtaine ou une trentaine de tubes en casemate, c'est-à-dire aériens. On ne peut s'y dispenser ni d'un épais cuirassement, ni d'une artillerie légère destinée à écarter les torpilleurs, et qu'il faut protéger à son tour. Le cuirassé-torpilleur ne serait pas moins énorme que le cuirassé canonnier.

Il lui faudrait des vitesses particulièrement grandes, car il devrait imposer à son but une position relative qui permette à la torpille d'atteindre et d'exploser. Le peu de précision du tir le rend illusoire contre l'étroite silhouette d'un bateau présenté de pointe, par l'avant ou l'arrière ; d'ailleurs, les incidences dépassant 30° actuellement, et, en tout cas, 60 ou 70, quand les derniers progrès seront réalisés, sont trop obliques pour faire jouer la pointe percutante. La torpille ricoche sur les formes fuyantes. Il faut de toute nécessité présenter les attaques dans certains secteurs avoisinant le travers du but.

Comme arme du cuirassé ou du grand croiseur, la torpille n'offrirait ni plus de commodités ni plus de ressources que le canon. Et c'est peut-être là, avons-nous dit, qu'elle rencontre cependant les conditions d'un pouvoir étendu. Elle y est assurée du nombre de ses tubes et de leur approvisionnement abondant ; elle y a le choix indispensable des positions d'attaque ; enfin elle y est portée par un bateau capable d'affronter toutes les mers sans trop perdre de sa vitesse, de parcourir de vastes

étendues sans relâcher et de faire campagne au loin sans fatigues excessives du personnel. A ce prix seulement, elle sera toujours à l'heure décisive sur le point décisif de la surface des mers.

Il ne suffit pas d'y être, il faut découvrir et mesurer l'ennemi, en juger, avec la moindre erreur possible, la direction et la vitesse et l'approcher. La hauteur de vue d'un grand bateau n'aura pas moins d'utilité que ses autres facultés militaires.

L'ensemble de ces qualités stratégiques et tactiques ne se retrouve pas au même degré dans les petits bateaux dont il nous reste à nous occuper. C'est pourquoi les services rendus par eux au cours des dernières guerres n'ont pas entièrement répondu aux espérances de leurs partisans. L'événement a généralement donné tort aux prophètes de la séparation des armes navales. De chaque nouvel engin l'on a prédit qu'il ferait disparaître les autres moyens de lutte. On a pensé donner la vie et la prédominance à des bateaux-abstractions, se réduisant à une fonction unique. La réalité navale, comme toutes les choses vivantes, a répondu en démontrant sa tendance à la complexité. En dépit de l'apparence, ce n'est pas à la division du travail, mais à la concentration des moyens d'action que semble ici mener le progrès.

Or, en société avec le canon, sur un même cuirassé, la torpille apparaît l'accessoire. Les perfectionnemens récens n'ont pas renversé cette situation. Il y a peu d'années que nos marins croyaient commencer le duel d'artillerie à 3 000 mètres ; nos derniers tirs d'escadre ont été faits à 10 000 et se sont montrés excellens. Aux États-Unis, on a poussé jusqu'à 12 000. Pendant le même temps, la portée pratique de la torpille est passée de 600 à 1 500 ou 2 000 mètres ; les nouveaux modèles donneront de bons tirs jusqu'à 3 000, peut-être 4 000. On voit que, si la proportion des gains est à l'avantage de la torpille, la différence des portées s'est encore accrue en faveur du canon.

Les deux armes sont aussi très inégales comme justesse. Les écarts probables aux mêmes distances de combat se montrent au moins cinq fois plus grands pour l'une que pour l'autre. Déjà le canon ne portera pas au but, en temps de guerre, plus de 5 à 10 p. 100 de ses coups. Le 305 millimètres tire de 2 à 3 coups par minute, tandis qu'il faut dix minutes pour recharger un tube lance-torpilles sous-marin. Il semble donc que la phase décisive du combat d'artillerie sera trop courte pour laisser se servir deux fois du même tube.

Pour racheter ces diverses infériorités de la torpille, les bâtimens spécialisés ont fait appel à une arme défensive de nature particulière, l'invisibilité. Laissons pour le moment les sous-marins et occupons-nous du torpilleur. Son invisibilité ne saurait être que relative. Elle tient, peinture à part, à deux qualités essentielles, l'exiguïté et la vitesse. Mais il se trouve que celles-ci sont antagonistes. De là l'instabilité d'un type condamné à se dénaturer pour soutenir son rôle.

Entre l'exiguïté et la vitesse, il fallait choisir : d'une part, la mer, aussitôt qu'elle s'agite, réduit à néant la marche des petites unités; d'autre part, les conditions mécaniques du flotteur veulent qu'avec les déplacemens croisse la possibilité des grandes vitesses. Qu'allait-on sacrifier? Pour joindre les escadres et leur imposer sa position d'attaque, il était indispensable d'aller plus vite d'année en année. Pour se défendre aussi contre les destroyers armés de canons, il convenait de renforcer les tôles et de porter de l'artillerie légère. En conséquence, nous avons vu le torpilleur passer, sous des noms parfois divers, de 50 tonneaux à 75, puis à 100, à 150, à 180, à 350, à 450 et jusqu'à 750. L'étranger a essayé des contre-torpilleurs de 900 et même de 1 700 tonneaux. Au total, le bénéfice des tonnages n'a pour ainsi dire pas profité à l'armement en torpilles.

Malgré tout, la supériorité de vitesse par rapport aux bâtimens de ligne n'a guère augmenté, même théoriquement. Par mauvais temps, elle devient insignifiante ou nulle. L'invisibilité de jour n'existe plus à aucun titre et le torpilleur n'a plus guère de rôle offensif que la nuit. Enfin, là encore, ne voyant pas de loin, parce que sa passerelle est basse sur l'eau, il sera souvent visible avant de voir. Sa tactique traditionnelle lui devient difficile : elle consistait à s'approcher, à toute vitesse, jusqu'à 300 ou 400 mètres seulement du but. Alors seulement il réunissait les conditions du succès. Mais il n'y arrivait pas sans courir des dangers. Il avait, le plus souvent, une peine extrême à apprécier sa distance. Figurons-nous la situation. Dans la nuit, sur le vide de la mer où rien ne sert de comparaison, une masse noire, inconnue, se dresse. Toutes les dimensions des choses environnantes échappent au regard; leurs apparences se proportionnent sur cette unique image. L'émotion d'un moment tragique, où la durée elle-même se déforme, contribue à troubler le coup d'œil des plus braves. Le sort de l'attaque et celui du torpilleur

dépendent de quelques secondes pendant lesquelles il peut être couvert de mitraille, réduit à l'impuissance et coulé, ou se glisser au contraire jusqu'à la portée favorable et, d'un seul coup, assurant son propre salut, jeter le trouble et la mort à son gigantesque adversaire. L'expérience a montré que de singulières illusions s'élèvent alors dans les esprits les plus froids. On se croit, par une erreur invincible, beaucoup plus rapproché qu'on n'est. Tout le tir s'en trouve faussé.

Mais l'incertitude atteint son comble quand l'ennemi, devinant une présence redoutable, allume ses projecteurs et les dirige sur l'intrus. C'est l'instant où celui-ci, découvert, doit se hâter de vaincre ou de fuir. L'œil de son commandant, ouvert jusque-là sur la nuit, dilaté pour s'emparer du moindre reflet et pour mesurer les ombres, est brusquement aveuglé par un éclat brutal, par l'apparition d'un foyer éblouissant dans l'irradiation duquel tout disparaît, ciel, mer, but et le torpilleur même qui porte l'observateur. C'est un oiseau de nuit fonçant sur le soleil, aussi perdu dans ce torrent de lumière que dans une complète obscurité. Il ne reste plus, dès lors, qu'à lancer sa torpille au petit bonheur. On se croit près de heurter de l'étrave le navire ennemi... on s'en trouve encore à 500 ou 600 mètres.

Jusqu'à ces dernières années, le petit torpilleur tombait à 1 200 mètres environ sous le feu de l'artillerie légère. On admettait qu'en une minute, deux au plus, son sort eût été réglé. C'est, à 20 nœuds, le temps de parcourir de 600 à 1 200 mètres. Aujourd'hui l'artillerie légère, plus nombreuse et plus forte, serait probablement à même de couler, entre 1 500 et 2 000 mètres au moins, les contre-torpilleurs, visibles d'ailleurs de bien plus loin. Il est vrai qu'ils peuvent aussi lancer de plus loin que leurs devanciers et sont moins fragiles et plus rapides. Mais, d'autre part, les escadres seront couvertes par ce rideau de destroyers contre lequel, dans la guerre russo-japonaise, sont venues se briser toutes les attaques des torpilleurs nippons, hors la surprise du début. Rien de ce qui précède n'autorise à escompter le triomphe du moucheron des mers sur le mastodonte flottant convenablement escorté.

Deux élémens nouveaux, parmi ceux qui font l'objet des études actuelles, seraient de nature à modifier cette conclusion. L'un, plus hypothétique, mais nullement invraisemblable, est la

torpille dirigée, l'autre déjà théoriquement acquis est le tir en éventail.

Les ondes hertziennes semblent devoir permettre de diriger une torpille à distance et par conséquent de la conduire comme à la main jusqu'à son but. On conçoit la révolution qui résulterait d'une pareille nouveauté. Mais l'application exigerait une antenne toujours visible, dressée par la torpille au-dessus des vagues. Cette antenne désignerait le projectile flottant au regard de l'ennemi, libre ainsi de le prendre pour but et de l'endommager. Puis les complications entraînées par le mécanisme de direction limiteraient sans doute beaucoup le nombre des engins mis à bord d'un petit bateau. Ce sont de grosses objections, qui ne détruisent pas cependant tout l'intérêt de la torpille dirigée.

La possibilité du tir en éventail résulte du triple gain réalisé sur les portées, sur les vitesses et sur la rectitude des trajectoires. Jusqu'ici, les flottilles n'ont fait entrer dans leurs projets qu'une ou plusieurs attaques simultanées de bâtimens considérés isolément. Or la durée des parcours de la torpille donne plus d'avantage, à grande distance, au tir méthodique sur l'ensemble d'une escadre disposée en ligne, ce qui est le cas général. La ligne est composée de bateaux d'environ 200 mètres de long, séparés par des intervalles un peu supérieurs. Qu'on lance un certain nombre de torpilles en faisceau divergent, de façon que l'écartement des branches du faisceau, en croisant la ligne ennemie, soit au plus égal à 300 mètres; si l'une des torpilles passe dans un créneau, quelqu'une de ses voisines rencontrera une coque. On est presque sûr d'un succès partiel, auquel la puissance de l'explosion sous-marine donne un intérêt considérable.

Rien n'empêchera les cuirassés eux-mêmes d'employer ce procédé contre l'escadre adverse, si elle se rapproche à bonne distance. Mais c'est par le sous-marin qu'il prendra toute sa valeur. Il nous reste donc à voir les chances de ce dernier dans la lutte maritime.

IV. — LE SOUS-MARIN

Nous ne rappellerons pas le principe du sous-marin. Ses progrès, plus récens que ceux de la torpille, ont été plus mar-

qués encore. Ils rencontraient bien des obstacles dans les forces mêmes de la nature. Le problème à résoudre était aussi complexe que nouveau.

La stabilité de l'équilibre en profondeur a fait naître les premières difficultés. L'immersion du plongeur immobile, comme l'altitude d'un ballon, dépend du rapport de son poids à la densité du milieu qui le porte. Or cette densité est variable d'un point à l'autre de la même couche marine. On sait combien le ballon est sensible à la moindre surcharge, à la disparition d'un seul sac de lest. Pour un sous-marin de 100 tonneaux, il suffit d'une différence de un millième dans la densité de l'eau pour produire une différence de 100 kilogrammes dans la poussée; et des écarts de densité sensiblement supérieurs ont été constatés le même jour entre deux parties de la rade de Toulon par exemple. Mais si le ballon peut monter ou descendre sans péril, le sous-marin ne saurait atteindre, sans risquer d'être écrasé, des profondeurs encore très voisines cependant de la surface. Il n'est pas construit pour résister aux pressions de plus de 100 mètres d'eau. Il a ainsi fallu des appareils régulateurs puissans pour maintenir l'équilibre en plongée. On en a réalisé d'une singulière perfection.

La profondeur atteinte en marche ne dépend plus seulement des poids, mais aussi de gouvernails ou d'ailerons utilisant l'action de la marche même pour faire descendre ou remonter le bateau. Il se trouve donc souvent incliné. Seulement il ne faut pas lui donner une inclinaison trop considérable, sous peine de renverser l'eau acidulée des accumulateurs électriques, ce qui nuirait à leur fonctionnement et répandrait des vapeurs toxiques. Il y a quelques années, on ne pouvait dépasser l'angle de 5°. On arrive aujourd'hui jusqu'à 15° et plus.

C'est suffisant. En prenant 10° de pente, par exemple, le *Gustave-Zédé*, deuxième du nom, ayant 74 mètres de long, établit déjà entre son avant et son arrière une dénivellation de 13 mètres. En naviguant ainsi deux minutes, à 10 nœuds, il descendrait tout entier à plus de 100 mètres de fond. En moins d'une demi-minute, un commandant habile passe sous la coque du plus grand navire.

On sait ce qui distingue le sous-marin proprement dit, bâtiment à faible flottabilité, nécessitant peu de surcharge pour s'enfoncer, mais n'émergeant jamais beaucoup et s'élevant mal

à la lame, du submersible, bâtiment à grande flottabilité, ayant les formes et la tenue d'un torpilleur. Pour des raisons de navigation et de confortable, on ne construit plus guère, surtout en fait de grandes unités, que des submersibles. Au début, le *Narval*, prototype du genre, mettait 25 minutes à passer de la position d'émersion à la position de plongée : il avait à éteindre une chaudière à vapeur. Ses dérivés actuels n'y emploient pas plus de 5 minutes. Ce temps est exigé par le changement de moteur et par le remplissage des caisses à eau, qui occupent l'intervalle entre les deux coques constitutives du submersible. Car celui-ci est formé d'une coque de sous-marin enfermée dans une coque de torpilleur. La nécessité d'un changement de moteur résulte des conditions de la navigation sous-marine. En plongée, il faut un appareil fonctionnant sans variation de poids, sans déplacement du centre de gravité, sans aucun dégagement de gaz délétère dans le bateau. Le moteur électrique à accumulateurs remplit seul jusqu'ici le programme. Mais il limiterait trop le rayon d'action, s'il devait être employé en surface. En attendant le jour où la science aura trouvé des accumulateurs légers et peu encombrans, il faut un moteur de surface, moteur à pétrole aujourd'hui presque partout.

Ce moteur est employé à recharger les accumulateurs ; ainsi le sous-marin qui a franchi tout le rayon de sa marche en plongée peut reconstituer lui-même un nouvel approvisionnement d'électricité aux dépens de son combustible, c'est-à-dire de son rayon d'action en surface.

Le premier *Gustave-Zédé* était entièrement électrique, il n'avait qu'un moteur, et pouvait faire 30 milles. Le *Narval*, qui atteignait 9 nœuds 88 en plongée, et 12 nœuds 5 en surface, disposait de 450 milles à 7 nœuds. Le *Pluviôse*, en surface, à 12 nœuds, en peut couvrir 1 000.

Il déplace en émersion 398 tonnes, et date de 1906. Les derniers bâtimens mis en chantiers par notre marine fileront 20 nœuds en surface, 15 en plongée, avec des déplacemens correspondans de 750 et 1 000 tonnes. En surface, ils auront un rayon d'au moins 1 500 milles, en plongée, 100 milles.

Si l'on voulait exiger 17 nœuds sous l'eau, 24 ou 25 au-dessus, pour réaliser le véritable torpilleur sous-marin, il faudrait doubler encore les déplacemens. Mais les progrès des moteurs donnent espoir de réduire ces dimensions. Depuis dix

ans, on a gagné au moins 20 pour 100 sur la capacité des accumulateurs électriques à poids égal. On parviendra à mieux encore. Pour les moteurs à combustion interne, on ne fait usage que du cycle d'explosion à quatre temps : le dispositif à deux temps donnerait un bénéfice qu'on évalue à 10 p. 100 de la puissance motrice à égalité d'encombrement. Le cylindre à double effet procurera une économie de poids. L'utilisation des hélices et des formes de coque n'est pas parfaite. On travaille utilement sur tous ces points. D'ici dix ans, le torpilleur sous-marin sera peut-être réalisé.

On sait que la vision en plongée est possible par le périscope, jusqu'à trois mètres d'immersion au moins. On a réussi à réduire à quelques centimètres seulement le diamètre des périscopes. Ceux-ci sont au nombre de deux sur les grands sous-marins. On sait aussi qu'en tournant autour de leur axe, ils peuvent promener leur faisceau visuel sur tout l'horizon. On peut également, à volonté, soit les remonter pour jeter un coup d'œil au-dessus de la surface, soit les descendre. Alors rien ne décèle plus la présence du sous-marin. Hors ces apparitions rapides d'un objet aussi peu visible, qui n'émerge que quelques secondes et d'une trentaine de centimètres seulement, aucun signe n'éveille l'attention du bateau menacé. On conçoit que, dans ces conditions, le succès de l'attaque soit infiniment plus probable que dans le cas du torpilleur.

Renseignées par les croiseurs au moyen de la télégraphie sans fil, assez rapides bientôt pour joindre les escadres et gagner les positions de croisement, les divisions de sous-marins offensifs vont devenir, semble-t-il, les maîtresses des mers étroites comme celles qui baignent l'Europe. Partons de Cherbourg : Kiel est à 918 milles, Hambourg à 547, Wilhelmshafen à 476, Portsmouth à 72, Plymouth à 111, Liverpool à 454, Anvers à 268, Christiania à 777, Copenhague à 834. La Corogne n'est qu'à 350 milles de Brest, de Lorient et de La Pallice ; Lisbonne n'en est qu'à 680 environ. De Toulon, on atteint Cadix en 782 milles, Gibraltar en 713, Oran en 542, Alger en 405, Mahon en 207, la Spezzia en 195, Naples en 407, Messine en 549, Trieste en 1 184, le Pirée en 1 043. Et nous avons vu que nos sous-marins auront au moins 1 500 milles de rayon d'action. Encore devons-nous penser qu'ils seront aisément ravitaillés sur nos côtes, en Corse par exemple, et

peut-être même en pleine mer, soit par l'escadre, soit par un convoyeur.

Il ne suffit pas d'avoir les jambes longues, il faut pouvoir s'en servir. Le sous-marin peut naviguer par tous les temps, même ceux qui obligent les contre-torpilleurs à se mettre à l'abri. L'agitation de l'eau n'est pas un obstacle au lancement, qui se produit par un tube immergé. Elle est favorable à l'approche dissimulée : c'est par calme que le périscope se détache le mieux sur la surface unie de la mer.

Dans les débuts, la durée des expéditions se trouvait étroitement limitée par la fatigue du personnel. Odeurs de cuisine, de vêtemens mouillés, de graisse à machine, sans compter celle des hommes malades, ballottement, vie en vase clos, sans air ni lumière du dehors, tout cela épuisait bientôt les plus résistans. Des expériences physiologiques précises, réalisées avec des appareils de mesure, en ont donné la preuve. Depuis lors, on a obtenu le confortable nécessaire. Le rayon d'action humaine égale le rayon d'action mécanique. Des voyages comme ceux du *Papin*, se rendant seul de Rochefort à Bizerte, dès 1909, en font foi. L'*Archimède* a fait une traversée de 1 400 milles en cinq jours sans escales.

Que manque-t-il donc au sous-marin ? Il lui manque un approvisionnement de torpilles suffisant pour profiter de toutes les rencontres au cours de ces opérations à grand rayon et pour pratiquer le tir en éventail. Il lui manque les moyens de se défendre quand il navigue en surface. Car sa vue est courte : il peut être surpris et exposé aux coups pendant les quelques minutes nécessaires à préparer la plongée. Les destroyers auront vite fait de l'approcher et de le couvrir de projectiles ; des bateaux de commerce, inoffensifs en apparence, peuvent se révéler ennemis ; il peut se trouver brusquement en face d'un sous-marin émergeant près de lui. N'oublions pas que la moindre avarie met sa vie en péril. Contre les bâtimens de faible tirant d'eau, ses torpilles ne lui seraient d'aucun secours. On l'a donc armé de canons. Les Anglais ont commencé, les Allemands suivent ; nous devrons en faire autant.

Il est assez curieux de voir le sous-marin, protagoniste de la torpille par excellence, s'adjoindre une batterie d'artillerie. C'est une marque de la tendance naturelle à la concentration des armes, et un motif de plus pour penser que si notre cuirassé

actuel venait à disparaître, il ne tarderait pas à se reconstituer en partant du bâtiment de flottille.

Les projets en ce sens se formulent déjà. Un ingénieur russe, B. Schuravieff, a présenté les plans d'un croiseur-cuirassé sous-marin de 4 500 tonneaux en surface et 5 500 en plongée adapté aux mers comme la Baltique. Il se fait fort de lui assurer 18 000 milles de rayon d'action à 11 nœuds, des vitesses extrêmes de près de 26 nœuds en surface et 14 en immersion, un armement de 30 tubes approvisionnés à deux coups, 120 mines de blocus et 5 canons de 12 centimètres. Mais pour mouvoir aux vitesses nécessaires des sous-marins approchant de ces dimensions, il faudrait grouper des moteurs à pétrole de 1 500 à 1 800 chevaux. Les constructeurs n'ont en service à la mer que des unités beaucoup moins puissantes, dont il faudrait tripler la force. Ce progrès demandera quelques années.

Il s'accompagnera de la formation de divisions annexes, comprenant des navires-bases, ateliers, docks flottans, magasins d'approvisionnemens, etc. La marine anglaise possède déjà 17 bâtimens spéciaux à cet effet. Elle a 68 sous-marins en service; nous n'en avons que 64. Puis viennent la Russie, avec 30, les États-Unis avec 21, l'Allemagne avec 16, le Japon avec 12, l'Italie avec 10, l'Autriche-Hongrie avec 7. Il s'en trouverait, d'après les statistiques, dans le monde entier 237, appartenant presque tous aux marines européennes. Mais si l'on ajoute les unités en chantiers, ce chiffre total monte à 342, dont 80 pour l'Angleterre, 79 pour la France, 39 pour les États-Unis, 37 pour la Russie, 36 pour l'Allemagne, 20 pour l'Italie, 13 pour l'Autriche-Hongrie.

L'Europe entretient environ 150 cuirassés. Ils ne tarderont pas à être menacés par un nombre double et bientôt sans doute par un nombre triple ou quadruple de sous-marins. Tel est le fait qui dominera la politique navale de demain.

V. — LA QUESTION DU CUIRASSÉ

Longtemps avant les progrès que nous venons de faire entrevoir et dont une partie reste à réaliser, des esprits hâtifs ont proclamé la déchéance du cuirassé, la disparition du canon. Ils

en ont conclu que cette révolution assurerait la liberté des mers au profit des nations faibles. Dès les essais les plus informes des plus infimes sous-marins, encore aveugles et paralytiques, on a cru pouvoir annoncer un âge de paix maritime universelle, dû à l'apparition des engins nouveau-nés. La guerre devait se rendre impossible par son propre excès, et comme se dévorer elle-même. La puissance formidable mise aux mains de l'homme anéantissait toute défense et partant tout conflit. Les prophètes de ces temps déjà lointains et leurs continuateurs, car il s'en rencontre toujours, ont eu raison de faire au progrès scientifique un large crédit. Souvent ils ont, sur ce point, vu plus juste que leurs contradicteurs : l'ascension matérielle de l'industrie humaine passe toutes les prédictions. On peut cependant, à notre avis, tenir les conclusions de ces enthousiastes pour erronées. Quand bien même le sous-marin demeurerait seul maître des mers avec sa torpille, nous estimons que la guerre n'aurait pas disparu de leur surface. Nous croyons même que la force de l'armement nouveau, comme tout accroissement de puissance des armes humaines, bénéficierait plus aux forts qu'aux faibles. La faiblesse n'a de recours que dans les transformations morales.

On dit bien que le sous-marin, seul entre tous les bateaux, ne se combat pas lui-même, et par conséquent échappe à la loi du nombre. Ainsi son triomphe équivaudrait à la suppression absolue et universelle de tout transport militaire par eau, de la part du fort comme du faible. La moindre nation maritime aurait le pouvoir de dominer les océans, d'en interdire le séjour à tous, hors les sous-marins. Serait-ce la fin des guerres? Non pas. Les puissances navales ont toujours intérêt à viser des objectifs terrestres, et il semble qu'alors rien n'empêcherait le transport des expéditions outre-mer par des flottes sous-marines, aptes à parvenir, sans être aperçues, devant tel point des côtes adverses qui leur plairait. Mais une cause de guerre inévitable résulterait des conditions mêmes du problème naval. La mer pouvant se trouver, par la volonté d'un seul gouvernement, fermée aux transports pacifiques, à défaut desquels aucune grande nation moderne ne saurait prospérer et certaines ne sauraient vivre, il faudrait bien que les pays menacés contraignissent l'adversaire à l'impuissance navale pour sauver leur marine marchande. Ils auraient toujours un moyen pour cela,

le blocus des ports ennemis par des sous-marins, des barrages et des mines automatiques, enfermant les unités navales au dedans ou au dehors du port, et, dans le premier cas, leur interdisant de nuire, dans le dernier, ne leur permettant pas de se ravitailler.

De tels blocus ne se franchiraient pas comme les blocus très imparfaits d'aujourd'hui, dont se rit le sous-marin : c'est une question de nombre en ce qui concerne les mines et d'organisation pour en garantir le réseau. Il n'est d'ailleurs pas certain que sur des lignes de rencontre aussi nettement délimitées, le combat sous-marin d'escadrilles en immersion soit à jamais impossible. D'un autre côté, le sous-marin autonome, quel qu'il soit, paraît condamné à remonter à la surface de temps à autre pour recharger ses accumulateurs. A ce moment, il est à la merci d'une torpille lancée par un ennemi en plongée, c'est-à-dire invisible.

Ainsi donc, nous voici amenés à tenter, avec des escadres sous-marines, des débarquemens et des blocus prolongés, c'est-à-dire à y loger des services multiples et compliqués, d'importans approvisionnemens. Cela nous conduira sans aucun doute à des types de grands bateaux. Le triomphe absolu de la torpille ne serait pas celui de la poussière navale. Et sans doute ces grands bateaux, ayant à bord la place disponible, ne resteraient pas dépourvus d'artillerie, quand ce ne serait que pour appuyer leurs manœuvres de débarquement ou pour combattre les dispositions prises à terre, aux abords des rades, contre les blocus.

Mais nous sommes là en plein rêve, dans la supposition que la torpille, produisant sans limites tous ses effets logiques, a fait disparaître entièrement les bateaux de surface. Dans la réalité, ces bateaux existent et sont encore les maîtres de l'Océan. Tout ce qui est tend à se défendre, à maintenir son principe. Le cuirassé se défendra-t-il ? En trouvera-t-il les moyens ? Le principe qu'il représente tient-il trop au fond des choses pour pouvoir disparaître de la guerre navale ?

Le cuirassé, c'est, dans l'offensive et dans la défensive, l'affirmation de l'industrie humaine. Alors que le sous-marin profite, pour se soustraire aux coups, de la protection de l'eau, le cuirassé s'entoure d'une ceinture d'acier fabriquée à sa convenance, perfectionnée pour lui d'année en année, et où tout le génie humain s'obstine dans un progrès que rien ne borne. De la cuirasse, l'homme peut se dire qu'avec le temps il fera ce qu'il

veut. Ce sont encore sa volonté, son intelligence et son pouvoir qui triomphent par le canon. Il n'est pas, nous l'avons dit, d'arme plus docile au mouvement de l'âme qui la commande : aux limites de l'horizon, en quelques secondes, le coup formidable va frapper où le regard a porté : c'est l'éclair de Zeus, presque aussi prompt que la pensée.

Je me suis attaché à montrer ailleurs que le canon avait sur toutes les armes sous-marines une autre supériorité, celle d'être seul applicable aux opérations qui sont la première raison d'être des flottes, les opérations contre la terre. Quelque paradoxal que cela paraisse, le rôle le plus essentiel d'une flotte militaire, son rôle primitif historiquement, et son rôle ultime logiquement, consiste dans l'attaque des côtes et le débarquement des troupes d'invasion. Par là seulement peut être exercée sur l'ennemi jusque dans ses foyers cette coercition matérielle qui est le dernier mot de la guerre. Et si les opérations militaires de notre temps, pour la plupart, ne vont pas jusqu'à cette extrémité, c'est seulement parce qu'à partir d'une certaine disproportion établie entre les forces militaires adverses, le moins fort a plus d'intérêt à se soumettre tout de suite aux exigences du vainqueur. Il perdrait trop en obligeant celui-ci à réaliser jusqu'au bout les menaces dont l'accomplissement ne dépend désormais que de lui. Ainsi la maîtrise de la mer, parfois presque indifférente en elle-même, est le premier but de la guerre navale, parce qu'elle devient un signe du pouvoir pris par le vainqueur sur le littoral du vaincu. La puissance navale qui se priverait bénévolement, ayant d'autres armes contre les bateaux ennemis, de la force contre la terre, force représentée par la formidable artillerie d'une escadre de haut bord, diminuerait par cela seul sa situation militaire dans le monde.

Les raisons précédentes plaident en faveur de la grosse artillerie ; et si cette dernière assure des avantages aussi importans, il faut bien s'efforcer de donner dans nos flottes le premier rang aux types de navires qui, à égalité de tonnage, de dépense ou de facilité d'emploi, rassembleraient la plus grande puissance d'artillerie. On peut concevoir le sous-marin armé de canons. S'il en devait faire usage contre des adversaires semblables à lui ou contre la terre, il ne pourrait manquer de se couvrir, d'entourer ses pièces d'une carapace cuirassée. Ce ne serait qu'un cuirassé submersible. La nouvelle fonction ainsi

ajoutée aux cuirassés anciens achèverait la concentration des armes. Mais en absorbant une part du déplacement, elle réduirait d'autant la part dominatrice faite au canon. On peut donc se demander si, la navigation sous-marine existant, il ne vaut pas mieux la réserver à des unités spéciales et laisser le cuirassé flotter constamment sur l'eau. Dans tous les cas, submersible ou non, le bâtiment porteur de gros canons aura besoin, du moins pendant qu'il en fera usage, d'être ou gardé ou protégé contre la torpille.

Aujourd'hui que la torpille entre dans une nouvelle phase où elle affirme comme elle ne l'a jamais fait sa terrible efficacité, ce double rôle de protection devient plus malaisé. Le cuirassé moderne va-t-il donc disparaître pour se reformer? Plus probablement il va se défendre.

Nous allons passer en revue les moyens jusqu'ici mis en œuvre pour réaliser cette défense et lui donner toute sa valeur pratique.

VI. — LA DÉFENSE CONTRE LE SOUS-MARIN

Deux choses sont à considérer : la protection contre la torpille et la lutte contre le porteur de torpilles. Pour se mettre à l'abri des dangers apportés par cet engin de mort, dans le premier cas, on fait de la défense passive, dans le second, ce qu'on a appelé de la défense offensive. Nous allons commencer par cette dernière. Il s'agit de détruire ou de paralyser, avant qu'ils aient pu effectuer leurs lancemens, les porteurs de torpilles. Lorsqu'ils sont bâtimens de surface, on a contre eux le canon, abrité, approvisionné, informé par tous les moyens de protection, de combat et d'éclairage réalisés jusqu'à ce jour. L'idée vient tout d'abord de s'en servir aussi contre le sous-marin. Malheureusement, son pouvoir est ici fort limité. On a bien essayé de tirer sur des bateaux en immersion avec des obus à grande capacité d'explosifs. Des expériences ont été faites en particulier en Angleterre avec la lyddite. Le sous-marin, couvert par trois mètres d'eau, coula, dit-on, après quelques coups. Ce résultat, s'il était confirmé, serait attribuable à la sensibilité particulière du flotteur aux explosions produites dans l'eau près de lui. Il suffit que la secousse amène un jeu minime

sur un point de son enveloppe, dans une soupape par exemple, pour faire courir au bateau un grave danger et tout au moins le contraindre à remonter en surface. Étant immergé, c'est-à-dire en équilibre indifférent, la moindre voie d'eau, la moindre surcharge est de nature à le précipiter au fond.

Les expériences de ce genre sont encore trop peu concluantes pour qu'on doive compter sur un effet utile. D'ailleurs, il ne saurait résulter que d'un tir fait par de grosses pièces. Or c'est seulement avec de l'artillerie légère à tir rapide, que l'on arrêtera des bâtimens de flottille, aperçus brusquement à petite distance et formant un but aussi réduit. La rapidité de la mise en batterie et le nombre des coups y sont indispensables.

Les contre-torpilleurs peuvent encore pourchasser le sous-marin en le menaçant d'une torpille portée. On a essayé, en Angleterre, encore sans aucun succès. Et cela se comprend. On a aussi tenté vainement de pêcher ce poisson d'un nouveau genre dans des filets. Il n'y a là rien de pratique.

Le tir de petites torpilles automobiles le serait peut-être davantage. C'est un matériel à créer dont nous ne sachions pas qu'il soit nulle part à l'étude. Peut-être encore, des obus-torpilles, de petit calibre et semblables à ceux de notre défense des côtes, c'est-à-dire aptes à atteindre sous l'eau, pourraient-ils servir à tirer de près. Obus ou torpille, le projectile formerait bombe très sensible, explosant contre toute surface rencontrée dans sa chute à travers l'eau. Ce serait une façon bien incertaine, semble-t-il, d'étendre la prise directe du torpilleur contre le sous-marin. Car il faudrait voir ce dernier ou du moins repérer exactement la place occupée par lui et approximativement sa direction et sa vitesse, faute de quoi, aucun tir ne donnera de résultats. Ces conditions ne sont pas toujours faciles à remplir pour qui n'aperçoit qu'un périscope à la volée.

Aussi bien, la plus grande difficulté est encore d'apercevoir ce périscope. Jusqu'à présent, on n'a rien trouvé de mieux que les rondes ou les ceintures de contre-torpilleurs entourant les escadres. Elles se sont montrées efficaces contre les torpilleurs : il n'en va pas de même à l'égard des sous-marins. Le danger que le contre-torpilleur fait courir à ceux-ci se réduit à peu de chose. S'ils sont découverts, le contre-torpilleur s'efforce de les heurter de son étrave. En plongeant plus bas, le sous-marin échappe aisément au choc et même à la vue. Le cuirassé, pré-

venu par sa grand'garde de la présence d'un ennemi caché, a bien la ressource, dans le premier moment, de modifier sa propre orientation par un brusque changement de route, afin de présenter ou l'avant ou l'arrière à la trajectoire des torpilles issues du point menaçant. La parade vaut ce qu'elle vaut ; elle est souvent insuffisante. En forçant de vitesse, on a chance de franchir ensuite la zone où le sous-marin, lent sous l'eau, peut recommencer son attaque.

La faiblesse de toute cette tactique défensive, encore plus vaine si les assaillans sont multiples, tient surtout à leur invisibilité. On espère donc utiliser contre eux les remarquables avantages de la vision par observateurs élevés. Quand on monte à une certaine hauteur au-dessus de l'eau, les objets immergés deviennent beaucoup plus visibles. Si les contre-torpilleurs portaient de hautes mâtures, ils verraient déjà mieux et de plus loin la coque des sous-marins en plongée. Mais c'est avec les trains de cerfs-volans et surtout avec l'aéroplane que pourrait être exercée cette surveillance particulière. Il faut dire toutefois qu'elle ne s'étend pas à tout l'horizon. C'est seulement dans un cercle limité, là où le regard tombe perpendiculairement, ou à peu près, sur la surface de la mer qu'il en perce ainsi la profondeur. La garantie semble donc devoir rester toujours incertaine.

On peut encore menacer les sous-marins sans les voir. C'est là le rôle des mines. Le long des côtes, et surtout devant les ports militaires, dès la déclaration de guerre, seront semées des torpilles de blocus. Leur explosion, qui peut ne faire aux bateaux de surface qu'une blessure guérissable, sera probablement toujours fatale aux sous-marins. Elle atteindra parfois dangereusement ceux mêmes qui ne l'auraient pas déterminée, mais s'en trouveraient à moins de 50 ou 60 mètres. Dans une rade où viendrait mouiller une force navale ennemie, celle-ci aurait par suite avantage à s'entourer de mines sous-marines formant une ceinture assez éloignée pour arrêter les surprises. En marche, une escadre garderait encore la ressource de faire couvrir ses flancs par de longs chapelets de mines flottant entre deux eaux et remorqués par des contre-torpilleurs. Ces diverses précautions ont évidemment leurs inconvéniens et leurs lacunes, elles trouveraient leur application, non sans doute dans tous les cas, mais dans certains d'entre eux. Les chapelets dont nous venons de

parler en dernier lieu représentent la mesure la plus digne d'attention puisqu'elle protégerait les escadres en marche et jusque sur le champ de bataille. Mais elle ne convient probablement pas à toutes les conditions de temps. En outre, la ligne protectrice, signalée par la présence du remorqueur, risque d'être doublée par en dessous, au moyen d'une plongée profonde. Si donc elle est assez écartée de l'escadre, le sous-marin la franchira, pour reprendre au delà son cheminement au périscope et sa visée. Voisine des cuirassés, elle en gênera les évolutions et pourra devenir pour eux-mêmes un danger. Comme toute arme aveugle, la mine est traîtresse; elle frappe l'ami comme l'ennemi : les Russes en ont fait à Dalny la triste expérience.

La défensive passive échappe à ce reproche. Simple parade, obstacle inerte opposé aux approches ou aux coups, elle vise à annuler l'adversaire sans chercher à lui nuire. Elle lui laisse donc toute sa liberté d'esprit, tout son élan d'initiative et d'audace. Celui qui ne fait que se couvrir devient un plastron. C'est ce qui rend souvent illusoires celles de ces protections jetées au-devant, non d'un projectile inanimé, mais d'un bateau, c'est-à-dire en réalité d'une intelligence et d'une volonté humaines. Cette seconde catégorie comprend les barrages et les estacades. Avant d'en parler, signalons les tentatives faites pour troubler la vision des périscopes en répandant de l'huile à la surface de l'eau. On espérait empêcher complètement le sous-marin de voir. On n'a réussi qu'à le gêner un peu en diminuant la netteté du périscope. Il n'est d'ailleurs pas facile de couvrir d'huile une surface indéfinie de mer, ce qui deviendrait nécessaire quand on est en marche. Le procédé ne sera bon qu'à des cas particuliers.

L'apparition du torpilleur a conduit toutes les marines à faire usage de moyens mécaniques pour lui fermer les ports de guerre et de commerce ou certaines portions de rades. Au temps jadis, on barrait les entrées des ports avec des chaînes; aujourd'hui, nous tendrions entre les deux musoirs un barrage, formé de madriers assemblés, et comportant une partie mobile, pour ne pas entraver la circulation amie. Un barrage sérieux ne doit pas comprendre moins de trois lignes, voisines l'une de l'autre et réunies par des câbles d'acier. Ces barrages devraient se trouver tout préparés dès le temps de paix, de façon à être mis en place

en quelques minutes. Il en est ainsi dans les ports militaires anglais. Ce système peut s'étendre à certaines rades, par exemple il a été prévu pour la baie d'Ajaccio sur une ligne de 1 500 mètres de long.

Les estacades sont des barrages légers permettant à une force navale de se mettre à l'abri dans un mouillage forain. On peut en établir au moyen d'installations de fortune, en utilisant toute espèce de matériel ; mais il est souvent fait provision de madriers à cet effet, chaque bâtiment en portant un certain nombre. Quelle que soit la disposition adoptée, l'estacade ne donne qu'une demi-sécurité. Souvent elle peut être coupée ou franchie. Des torpilleurs se sont exercés à sauter par-dessus et y ont réussi sans avaries. De toutes les estacades, la plus efficace serait celle dans laquelle on insérerait un certain nombre de mines marines. La maison Vickers en a construit pour la marine anglaise un modèle léger et pratique constitué par de gros boudins de caoutchouc formant flotteur et portant de place en place des charges d'explosif. Le bateau qui s'engage dans leur ligne est pris dans leurs replis qui s'enroulent autour de lui en provoquant des détonations. On voit que ce système tient le milieu entre la défensive pure et la défensive offensive. Efficace contre les torpilleurs, qui naviguent en surface, il pourrait ne pas l'être contre les sous-marins en plongée qui passeraient au-dessous.

Il y a là surtout une question de hauteur de fonds. Toute estacade peut arrêter les sous-marins par petit fond à cause de leur tirant d'eau. Quand ils sont immergés à 3 mètres, c'est-à-dire recouverts par 3 mètres d'eau, le dessous de leur quille se trouve beaucoup plus bas, à 7 ou 8 mètres au-dessous de la surface pour les submersibles dérivant du type *Narval*, de 400 tonneaux, à 9 ou même 10 mètres pour les derniers modèles. Pour ne pas être aperçu, il faut que le sous-marin, de jour tout au moins, et c'est le jour que les sous-marins voient et attaquent, s'enfonce plus qu'à fleur d'eau ; car son périscope dépasserait encore et sa forme serait visible. D'ailleurs, le barrage n'est pas sans épaisseur : il peut être immergé de deux à trois mètres. Enfin l'assaillant doit laisser au moins 2 mètres d'eau sous sa quille. Or les passes n'ont guère plus de 10 mètres de fond tout le long de nos côtes, sauf en face de Brest et de Cherbourg. L'estacade les gardera valablement.

Nous venons de trouver un cas particulier où la protection

est réalisable au mouillage. Il en existe un autre où elle peut être tentée en marche, par un dispositif également praticable au mouillage : nous voulons parler des filets Bullivant. Nous entrons ici dans la seconde espèce de défense, la défense directe contre la torpille. On ne vise plus à combattre le bateau porteur de torpilles, pas même à l'arrêter. On se contente de résister à ses coups. Peu importe que le projectile automobile vienne d'un sous-marin, d'un torpilleur, d'un cuirassé, d'une batterie de port ; c'est lui seul que l'on considère. Aussi bien est-ce la chose intéressante.

Les filets Bullivant sont des rideaux en fils d'acier soutenus sur les flancs du bateau, à quelque distance de la coque, par de petits mâts horizontaux et mobiles qu'on appelle des tangons. Créés par l'industriel anglais Bullivant, ils furent adoptés par la marine britannique dès l'apparition de la torpille automobile. Nous suivîmes cet exemple en 1885, mais devant les inconvéniens révélés par la pratique, nous avons supprimé les filets : ceux de l'arrière en 1892, ceux de l'avant en 1894, et le reste en 1897. A l'époque de cette suppression, nous étions presque seuls à posséder des torpilleurs ; les sous-marins n'étaient encore que des bateaux d'expériences : si nous comptions beaucoup sur nos torpilles, celles de nos rivaux n'avaient guère lieu de nous effrayer. Depuis lors, les choses ont changé. A côté de la marine anglaise, qui n'avait jamais renoncé au principe des filets et qui vient de l'étendre à ses cuirassés rapides eux-mêmes, la marine allemande s'y est ralliée dernièrement. La menace du sous-marin et de la torpille ne permet plus de négliger un moyen de défense resté jusqu'ici le moins inefficace de tous. On a fini chez nous par y revenir pour les cuirassés du dernier modèle.

Les critiques faites aux filets Bullivant sont les suivantes.

Le croisement de leurs tangons a toujours été chez nous une opération longue et compliquée qui mobilisait une grande partie de l'équipage. Autrefois elle prenait un quart d'heure. Les Anglais étaient arrivés à de meilleurs résultats. En perfectionnant d'année en année le matériel et l'entraînement, on a pu parvenir à abréger l'opération d'une façon surprenante. Pour la mise en place des filets, nous relevons au cours d'exercices en escadre un minimum de une minute dix secondes pour le *Dreadnought* et un maximum de trois minutes trente secondes

pour le *Téméraire*. La rentrée est un peu plus longue, elle prend de trois à quatre minutes.

Les filets et leur matériel auxiliaire sont un encombrement à bord. Surtout ils constituent, une fois croisés, un obstacle à la marche. Les premiers modèles français étaient formés de mailles rondes de 15 centimètres de diamètre, en fils de fer cordés ensemble et réunis par des bagues de fer. Ils pesaient 4 kilos seulement par mètre carré, ce qui les lestait insuffisamment. Dès la vitesse de 5 nœuds, ils se relevaient, traînaient à la surface, ne donnaient plus aucune protection. On leur reprochait cependant leur poids, forcément prélevé sur les approvisionnemens de munitions ou de charbon, et bien qu'il ne représentât que 26 tonneaux pour un bâtiment de 100 mètres de long. La maison Bullivant, qui a conservé le monopole de la fabrication, a fait des modèles très divers pour les différentes marines; elle n'a cessé de les rendre plus lourds et plus résistans. Ce ne sont plus seulement des cercles de fil de fer rapprochés, ce sont des anneaux d'acier plats, de 6 centimètres de diamètre pour le modèle anglais, anneaux entrelacés, formant une véritable cotte de mailles, qui pèse jusqu'à 25 kilos par mètre carré. Le modèle adopté sur nos cuirassés type *France* et *Paris* comporte en réalité deux filets superposés. Le diamètre des mailles a été ramené à 56 millimètres. La hauteur totale est d'environ $8^{m},50$, le poids total de l'installation atteint 60 tonnes pour un bâtiment de 180 mètres de long. A proportion des 24 000 tonnes du déplacement, ce n'est pas excessif pour acquérir une sécurité relative. En marche, le poids de ces filets nouveaux offre un avantage : leur frottement dans l'eau ne les relève pas à moins d'une vitesse de 10 nœuds.

Leur résistance rend aussi moins forte une objection qui parut assez sérieuse, Si le filet se trouvait déchiré par des obus ennemis, il pourrait arriver que des lambeaux, traînant à l'arrière, s'engagent dans les hélices. Aussi avait-on prévu qu'on ne croiserait les filets que la nuit et qu'on les rentrerait toujours avant une lutte d'artillerie. Les types actuels, ayant plus de tenue, se sépareraient moins facilement en morceaux, et ceux-ci couleraient plus vite en vertu de leur pesanteur.

L'accroissement du poids a été surtout la conséquence de l'invention et du perfectionnement des coupe-filets. Les Allemands, par exemple, ont, paraît-il, six modèles de coupe-filets.

C'est, en général, un ensemble de deux lames d'acier tranchantes, fixées à l'avant de la torpille et qui déchirent ou cisaillent le filet. Quand le choc se produit sous l'incidence normale et en pleine vitesse, c'est-à-dire pour les tirs à moins de mille mètres, la déchirure se produit et généralement la torpille passe. Mais elle ne passe pas sans déviations : souvent elle ira, par suite, toucher trop obliquement pour exploser. On s'occupe de munir les pointes percutantes d'une antenne permettant de doubler l'angle utile. Néanmoins, la nécessité de tenir compte des filets, par cela seul qu'elle oblige à armer de coupe-filets toutes les torpilles, accroît les complications et les chances d'insuccès. Le coupe-filet réduit la vitesse de la torpille de trois nœuds et nuit à sa stabilité de route ; au choc sur la coque ennemie, il écarte de cette dernière la charge explosive et par là diminue de moitié les effets de l'explosion.

Une installation de filets Bullivant coûte une centaine de mille francs au plus. Son utilité peut être accrue par les gains à prévoir dans la qualité du métal ; on peut encore faire plus lourd, c'est-à-dire plus solide sans surcharge excessive pour le bateau. Quand on n'obtiendrait qu'une certaine sécurité morale, ce serait déjà beaucoup pour les équipages soumis à la hantise de l'attaque sous-marine. Mais le filet a fait ses preuves. Grâce à lui, à la fin du siège de Port-Arthur, le cuirassé *Sébastopol*, déjà blessé et échoué en rade sous la montagne du Loup, faisait tête aux torpilleurs. Des cent et quelques torpilles lancées contre lui, deux seulement parvinrent à le toucher et à faire explosion ; en relevant ses filets, il en releva huit ou neuf prises dans les mailles.

VII. — L'ÉVOLUTION DU CUIRASSÉ

Nous avons passé en revue les moyens de protection extérieurs au cuirassé ; nous allons maintenant en trouver d'intérieurs. Les filets Bullivant utilisables au mouillage, ou en marche par très faible vitesse, cessent de l'être dans les conditions ordinaires du combat, sur le champ de bataille, au moment décisif. Il fallait songer à une autre protection qui fût de tous les instans, toujours en place, ne demandât aucune manœuvre particulière et restât, somme toute, incorporée au flotteur lui-même.

On entreprit l'étude expérimentale de la question dès que la menace de la torpille apparut comme un des facteurs de la guerre future. En 1880, on essayait de tripler les coques. La marine anglaise réalisait bientôt des expériences sur le cuirassé *Hercules*. En 1895, M. Bertin put soumettre à l'explosion d'une charge de fulmi-coton un caisson destiné à représenter un cuirassé. Un peu plus tard, en donnant les plans du garde-côte *Henri-IV*, il y plaça, en arrière de la coque, une cloison blindée à 3 centimètres. On fit encore un caisson d'expérience d'une disposition et d'une résistance semblables à celles du garde-côte et on l'essaya en 1901. Plus tard, la construction du *Mirabeau* et des bâtimens de sa classe, sur lesquels avait été prévue une protection du même genre, donna lieu à un nouvel essai, qui eut lieu en 1908. A l'étranger, les Anglais avaient fait, le 4 septembre 1903, exploser une torpille contre le vieux cuirassé *Belle-Isle*, qui sombra en vingt minutes. On en a depuis lancé d'autres, chargées à 100 kilogrammes d'explosif, contre des plaques d'acier cémenté de 200 millimètres d'épaisseur. La marine allemande vient de reprendre ces expériences en grand secret. Dans tous les cas, les murailles successives ont été déchirées. Rien ne résiste à l'explosion. Pourtant, le dispositif adopté sur nos cuirassés de la classe *Mirabeau* limite assez les effets produits au delà de la seconde cloison, qui est blindée, pour que la sécurité du bâtiment ne soit pas compromise par une seule torpille. Il n'en est pas moins vrai qu'un bateau blessé de la sorte a bien des chances de sortir momentanément de la ligne d'escadre, en perdant du même coup une partie de ses moyens. L'accident, s'il se produisait en plein combat, comporterait donc des conséquences graves.

La guerre russo-japonaise n'apporte sur ce point qu'un exemple insuffisant. Le croiseur cuirassé russe *Cesarewitch* avait été construit aux chantiers de la Seyne peu après l'apparition du garde-côte *Henri-IV* et sur le même principe. A la bataille du 10 août 1906, il reçut à l'arrière une torpille qui ne lui fit pas grand mal et n'empêcha pas sa fuite. Il ne semble pas que les circonstances particulières à ce cas permettent d'en tirer une conclusion.

Les quelques expériences faites jusqu'ici n'ont pu préciser les conditions dans lesquelles on parviendra à s'opposer aux effets d'explosion. Ces expériences coûtent cher; les pays qui en

font la dépense gardent autant que possible le secret sur leurs constatations. Comme c'est pourtant l'un des points d'où dépendra toute l'orientation des marines de demain, il importerait que la nôtre fût mise à même de ne pas se laisser distancer dans les études de ce genre. Dans l'incertitude théorique et devant les résultats négatifs obtenus jusqu'à ce jour, on a renoncé, pour nos cuirassés de 23 000 tonnes, à toute protection intérieure contre la torpille. Il faut être prêt à y revenir dès qu'on en pourra espérer de bons effets.

Ce qui constitue la difficulté du problème à résoudre, c'est le mécanisme même de l'explosion. De celui-ci les premières études entreprises ont du moins permis de se rendre compte : l'explosion ne se compose pas d'un choc unique, que les résistances superposées parviendraient à arrêter, si fort soit-il, mais d'une succession de battemens dans les deux sens. L'impulsion primitive est bien une poussée venant du centre explosif, mais l'élasticité des milieux intermédiaires produit aussitôt un rappel presque aussi fort que cette poussée et plus dangereux peut-être. Les résistances matérielles sont arrachées, et le phénomène se reproduit plusieurs fois, en défoncant toutes les cloisons successives. On avait cru d'abord qu'en remplissant leur intervalle avec une matière inerte comme la cellulose ou le charbon, on amortirait le coup ; mais on a constaté que ces pulsations vidaient à l'extérieur ce remplissage des compartimens. La puissance formidable de l'explosion, en prenant successivement à revers toutes les défenses qu'elle a franchies, complique terriblement le problème.

Ses effets sont concentrés néanmoins, suivant un cône de projection assez étroit au delà du premier obstacle. La force vive qui s'y déplace dans le sens de la projection ou en sens inverse, brise, presque sans s'y amortir, toutes les murailles solides qui lui sont opposées. Quand elle rencontre un liquide, au contraire, elle peut s'y dissiper en partie en poussées divergentes. Le matelas d'eau est la vraie cuirasse contre la torpille. Malheureusement, la considération des poids nécessaires a empêché de l'expérimenter de façon suivie. Les premiers résultats étaient assez encourageans pour mériter une étude plus approfondie.

C'est en définitive par l'interposition d'un matelas d'eau que bien souvent agirait un filet Bullivant, à savoir dans les cas où il déterminerait lui-même l'explosion de la torpille. Les anciens

filets, à grands vides et à réseau mince, étaient conçus pour arrêter cette dernière à son renflement, sans généralement heurter la pointe percutante; ceux d'aujourd'hui présentent plus de pleins que de vides : ils agiront presque comme une surface pleine. Il semblerait dès lors que la meilleure protection consistât à garder en tous temps les filets croisés. Mais leur tenue, nous l'avons dit, est trop précaire : le moindre obus ferait voler en éclats leurs tangons et risquerait d'envoyer leurs replis s'entortiller autour des hélices. D'autre part, leur résistance à la marche du navire ralentit sensiblement sa vitesse. Elle la ralentit surtout parce que, chaque maille étant traversée par l'eau, chaque anneau de fer ou chaque fil d'acier doit fendre la lame.

On est ainsi conduit à se demander si l'on n'en viendra pas à disposer, en dehors de la coque principale, une avant-coque formée par une tôle continue. Entre les deux s'étendrait une lame d'eau communiquant par des ouvertures avec la mer. Telle est l'une des formes de la défense permanente contre la torpille. Elle équivaut à un élargissement sensible du bateau.

Comme cas particulier, d'autre part, le filet peut être remplacé contre les mines sous-marines, par un dispositif fixe beaucoup plus simple, constitué par un ou deux câbles d'acier tendus de l'avant à l'arrière, et maintenus à quelque distance de la coque. Leur immersion doit être assez profonde pour qu'ils passent en dessous des mines et rencontrent l'orin reliant celles-ci à leur ancre. Leur rôle consiste à écarter cet orin et la mine avec lui à droite ou à gauche, de façon que l'éclatement, s'il a lieu, ne survienne pas au contact du bateau.

L'insuffisance des barrières jusqu'ici opposées à l'explosion engage à chercher tous les procédés d'amortissement préalable susceptibles d'être utilisés en avant des cloisons de soutien. Nous avons vu que la lame d'eau constituait l'un d'eux. La dispersion de l'énergie de défoncement par des chicanes coupantes en formerait un autre. On placerait dans ce cas, derrière la coque, des résistances rigides offrant au choc des gaz ou de l'eau non plus leur plus grande surface, mais une tranche aiguë, taillée en coin, suivant des surfaces de nature à faire rejaillir obliquement et à disperser en partie l'impulsion primitive. En les disposant sur plusieurs rangs en quinconce, on obtiendrait sans doute des effets encore mal étudiés.

Une autre voie est ouverte par l'exemple des freins. Quand

on doit absorber, avec faible déplacement, la force vive des grosses pièces de canon en recul sur leurs affûts, on est amené à lui opposer l'élasticité de systèmes divers, dont le type premier est le ressort. Contre la brutalité des attaques, il y a deux armes : la force et la souplesse. Puisque ici la force ne suffit pas, on est tenté d'employer la souplesse, de faire appel à ce qui plie et ne rompt pas. Notons d'ailleurs que les phénomènes de la vie nous donnent le premier exemple. C'est la protection du poil superposé au cuir qui épargne aux animaux la plupart des blessures. Le plumage des oiseaux les couvre mieux encore. Dans aucun ordre de choses on ne peut se flatter de résister aux violences trop brusques, à moins de s'y être pris de loin. Ce n'est pas l'assaut, ce sont les approches qui décident vraiment du sort des places.

Bien des applications de ce principe s'offrent à l'esprit. Nous ne doutons pas que nos ingénieurs ne parviennent à en réaliser de pratiques. Naturellement, cela n'ira pas sans dépenses d'espace et de poids : il faut payer la rançon de la sécurité.

La maison Vickers s'est inspirée d'une idée analogue en étudiant le système Elia, qui n'a pas encore été expérimenté en grand. Il comprend, à trois mètres environ de la coque, intérieurement, une cloison cuirassée, cintrée en arrière, comme celle du *Mirabeau*. Dans la chambre de détente ainsi ouverte aux gaz, et communiquant par en haut avec l'atmosphère extérieure au moyen de plusieurs évens, l'impulsion destructrice rencontrera une sorte de voile mobile, formé par un réseau de gros câbles métalliques. Au centre, ces câbles présentent un repli, une anse dont les deux extrémités sont rapprochées et jointes par ce qu'on appelle des bosses cassantes, c'est-à-dire par des liens destinés à se briser les uns après les autres sous l'effort extérieur. Le déplacement des câbles et la rupture des bosses, suivie peut-être de celle des câbles eux-mêmes, absorberont une certaine énergie qu'on espère assez considérable pour que la cloison cuirassée n'aît par trop à souffrir.

Supposons-la défoncée, la protection n'est pas encore au bout de ses moyens. Il lui reste l'organisation des espaces qui vont être envahis par l'eau. Elle a pu y faire régner un compartimentage qui limite la gravité de la blessure. L'introduction de quelques tonnes d'eau dans la coque d'un grand cuirassé n'importerait pas beaucoup si la quantité totale pouvait être assez

restreinte, la répartition telle que l'équilibre du flotteur n'en fût pas compromis, et l'introduction évitée dans les parties où elle troublerait dangereusement la vie du navire. Si l'on consent à sacrifier une épaisseur suffisante en y disposant une ou plusieurs couches de petites cellules étanches, vides ou remplies d'une matière obturante, on arrivera toujours à diminuer dans de fortes proportions l'invasion de l'eau. Sa diffusion sera arrêtée par les cloisons transversales ou horizontales; la multiplication des cloisons longitudinales placera sur le trajet de la force perforatrice autant d'obstacles qui finiront bien par l'arrêter. Un système, le système Blockmann, utilisait trois coques successives : en avant de la cloison blindée, cela donne peu de résultats ; derrière elle, ce serait d'un effet plus sûr.

Malheureusement, il faut toujours en revenir à des poids nouveaux, à des augmentations de déplacement. Il en faut pour l'installation même des dispositifs de défense, il en faut pour les porter et les loger. Tout poids introduit à bord nécessite l'agrandissement du navire afin que celui-ci déplace en surplus un poids d'eau équivalent. Mais cet agrandissement suppose une coque plus large ou plus longue, un supplément de parois et de liaisons qui pèsent aussi. Au total, le déplacement du navire doit être, en moyenne, accru du triple du poids nouvellement mis à bord; en moyenne seulement, car l'installation nouvelle peut causer plus ou moins de gêne.

Alors que la protection contre le canon, répartie le long des flancs, mais au-dessus de l'eau, en une cuirasse d'une trentaine de centimètres d'épaisseur, occupe la partie la moins encombrée du navire, la protection contre la torpille doit prendre, nous le voyons, une couche épaisse de plusieurs mètres sur presque toute la surface latérale des fonds. Or, ceux-ci forment l'emplacement nécessaire de la plupart des objets dont dépend la valeur militaire du bâtiment, hors les tourelles d'artillerie : machines, chaudières, munitions, charbon, tubes lance-torpilles, appareils auxiliaires, approvisionnemens de toute sorte, sont tassés le plus bas possible. D'une part, l'équilibre du flotteur exige qu'on tienne le centre de gravité assez au-dessous du centre de poussée hydrostatique; d'autre part, rien de ce qui est essentiel ne doit être laissé au-dessus du pont cuirassé, seul abri couvrant horizontalement l'intérieur du navire contre les obus; enfin, la machine motrice prolonge forcément la ligne d'arbre.

Pour toutes ces raisons, le tonneau de protection contre la torpille réduit beaucoup plus les facultés militaires à tonnage égal que ne le ferait le tonneau de cuirassement contre le canon. La proportion est au moins du triple, peut-être du quadruple.

Mais n'est-ce pas là mal poser le problème? Il ne s'agit pas dans la pratique, en face des nécessités internationales traduites en données stratégiques, de tirer seulement le meilleur parti d'un déplacement fixé d'avance; il faut au contraire réaliser, dans des limites de tonnage auxquelles les moyens humains laissent une notable élasticité, le programme d'une unité de combat complète. On est obligé de faire aussi bien que l'étranger et d'égaler autant que possible l'effort technique des puissances qui peuvent devenir nos ennemies. La compétition navale est donc un concours passionné, où chacun apportera nécessairement toutes ses capacités financières, administratives, scientifiques, industrielles. Là où les facultés militaires seront contrariées par les exigences de la protection des fonds, on ne pourra échapper à la nécessité de chercher ailleurs le moyen de les maintenir à leur maximum réalisable et utilisable, en retrouvant quelque part pour les organes qui les conditionnent la place perdue aux abords de la coque: d'où augmentation nouvelle du déplacement.

Il semble à beaucoup de personnes que cette augmentation pourrait être restreinte par les progrès à escompter dans la qualité des matériaux, dans la puissance spécifique des machines et mécanismes de toute sorte, dans la construction des navires. Et en effet, tout ce qui donnera jour à une réduction des poids et des volumes exigés pour l'installation de quatre ou cinq tourelles multiples et du plus gros calibre, escortées d'une nombreuse artillerie légère et de tubes lance-torpilles, le tout couvert par une protection efficace et transporté sur la surface des mers dans un large rayon par un moteur suffisant pour de grandes vitesses, tout cela abaissera la limite inférieure du déplacement imposé au cuirassé complet. Il reste à savoir dans quelle mesure les puissances navales auront intérêt à s'en tenir à cette limite inférieure et la mesure sera sans doute variable suivant les temps et les pays, Mais le jour où ce cuirassé complet aura été lancé pour la première fois par l'un quelconque des concurrens mondiaux, aucun des autres, s'il veut encore compter dans le monde, n'aura loisir d'en rester aux types périmés.

Il n'y a point d'année qui n'apporte la nouvelle d'une découverte sensationnelle en métallurgie, nouvelle le plus souvent grossie et déformée par la presse. D'ordinaire, on s'aperçoit bientôt qu'il n'y avait pas lieu à tant de bruit. Le métal pourtant devient sans cesse plus résistant, on sait mieux disposer les cuirassemens. On a préconisé en Italie les coques en ciment armé. On signale aujourd'hui en Allemagne les plaques Schaumann formées par la superposition d'une partie en acier durci sur une autre en acier à l'aluminium. La résistance serait considérable sous faible poids. Demain sans doute, quel que soit le sort de telle ou telle de ces innovations techniques, un progrès de ce genre facilitera la protection contre la torpille. Les moteurs à combustion interne, les turbines à pétrole remplaceront peut-être bientôt les vieilles machines à vapeur. En désencombrant les cales du navire, les transformations à espérer à cet égard laisseront plus de place à la protection. Et, dans la forme des bâtimens, on cherchera à réunir les conditions propres à en diminuer le poids. Moins les bateaux auront, par exemple, de profondeur, moins haute sera la surface à protéger.

Le principe de la défense contre la torpille une fois posé, de nombreuses conséquences en découleront dans les diverses branches de l'art naval. La marine qui la première aura su les mettre en pratique jouira probablement d'un avantage précieux sur ses rivales. C'est pourquoi nous voudrions que la marine française devançât le progrès commun sur ce point, comme elle a fait sur tant d'autres au cours du siècle passé. Il ne faut pas cesser d'appeler l'attention du pays sur l'urgence d'un problème dont la solution, en dominant sa politique navale, doit importer si grandement à la conservation de ses colonies et à son rôle dans le monde.

GEORGES BLANCHON.

POÉSIES

NIOBÉ[1]

Niobé! Niobé! Que sont-ils devenus
Tes filles au front clair, tes fils dont les bras nus
Étaient adroits et forts comme des bras d'athlètes,
Vaillans comme des bras de héros? Dans les fêtes,
Quand on remerciait, au retour des Saisons,
Les Dieux qui font germer et mûrir les moissons,
Tu marchais entourée et fière d'un cortège
De glorieux enfans : hautement le chorège
Citait, parmi les dons des dieux à la Cité,
La richesse et l'honneur de ta maternité;
Et le Chœur, dont la strophe alternante s'échange,
Chantait, en se croisant, ton nom et ta louange
Sur le mode sacré que la lyre conduit.
Quatorze fois tes flancs avaient donné leur fruit,
Quatorze fois ton sein avait ouvert son fleuve
De doux lait nourricier. Et tant de fois, l'épreuve
Où la Vie et la Mort paraissent se toucher,
— Puisque les pâles mains de l'une vont chercher
Et prendre aux sombres mains de l'autre un nouvel être,
Et que passer ainsi par elles deux c'est naître, —
L'épreuve redoutable et qu'Hécate soutient
N'avait rien altéré de ton souple maintien.

(1) On verra qu'il manque quelques vers au milieu et à la fin de ce poème. La mort a surpris Angellier avant qu'il y pût mettre la dernière main.

Elle avait seulement fait mûre ta jeunesse,
Elle avait de ton geste élargi la noblesse,
Et couronné ton front de plus de dignité ;
Ton corps semblait plus fier du long fardeau porté !
Sept filles et sept fils, ton orgueil et ta joie,
De leur troupe robuste embellissaient la voie
Où tu les précédais, presque aussi jeune qu'eux !
Mais trop d'orgueil entra dans ton cœur trop heureux !
Il te fit oublier quel espace sépare
Du lot humain le sort des Dieux ; et qu'il s'égare
Hors de la piété, hors du sentier étroit
Le long duquel la fleur des félicités croît,
Celui qui se compare aux Êtres Immortels,
Qui du rang souverain sont jaloux et cruels.

Niobé ! Niobé ! Quelle démence amère
Te fit jeter l'affront à Latone, à la mère
De Phœbus Apollon, le jeune dieu du jour,
Lui dont l'arc est d'argent, d'Artémis qui parcourt
Les monts et les forêts, divine chasseresse,
Elle dont l'arc est d'or ? Ils ont égale adresse,
Ils portent, l'un et l'autre, à l'épaule, un carquois
Dont l'infaillible flèche est au but quand leurs doigts
Ont à peine lâché la corde encor vibrante.
Qui te fit offenser la déesse puissante
Fière d'avoir à Zeus donné ces deux enfans,
Beaux comme leurs rayons et comme eux triomphans ?
Lui surtout, qui naquit dans Délos, la pierreuse,
Quand, au pied du palmier, dans la prairie herbeuse,
Sa mère délivrée, heureuse tout à coup,
Le prit tout rayonnant déjà sur son genou.
L'île naguère morne, ingrate et décharnée
D'un immense éclat d'or devint illuminée :
Les prés, les ruisselets, les rochers furent d'or,
L'or revêtit les bois et les monts et le bord
De la mer et les plis de sa houle rythmique ;
Les airs s'étaient remplis d'odeurs et de musique !
Car le Dieu qui venait au monde était celui
Par qui la lyre chante et par qui l'azur luit ;

Et de son corps enfant émanait le sourire
De la lumière d'or et le sacré délire.

Tu refusas l'encens, la prière à l'autel
Où l'on fêtait sa mère en un jour solennel :
« Qu'a-t-elle plus que moi ? dis-tu ; son fils, sa fille,
Que sont-ils comparés à la noble famille
Que mes flancs ont portée et que nourrit mon sein ?
Qu'a-t-elle fait qui soit plus illustre et plus saint
. . . . . .
Que mes maternités, pour causer son orgueil ?
Si leur père immortel n'écartait point le deuil
De leurs têtes, la mort pourrait, d'un seul passage
De sa sinistre main, achever l'effeuillage
D'un rameau qui n'a su produire que deux fruits !
Que d'embûches, de longs retours et de circuits
Il faudrait au Trépas pour dépouiller mon arbre !
Ses deux enfans tiendraient sous un morceau de marbre,
Il faudrait pour les miens un chemin sépulcral !
Nul destin n'est toujours en son bonheur égal,
Le malheur n'est jamais très loin de notre joie ;
Si Pluton devait prendre à mes côtés sa proie,
J'aurais toujours des fils pour soutenir mes pas,
Et des filles encor à serrer dans mes bras,
Lorsque je pleurerais comme pleure une mère !
La fierté de Latone est vaine et téméraire :
Mes enfans pourraient faire aux deux siens des défis,
Mes filles à sa fille, et mes fils à son fils,
Celles-là pour le charme et ceux-ci pour la force.
On pourrait opposer Apollon, torse à torse,
Contre un de mes garçons qu'on prendrait au hasard,
Ou les faire lutter à la course du char ;
Je verrais le combat, d'un œil et d'un cœur calmes,
En sachant quelle mère aurait bientôt les palmes
Que viendrait en ses mains déposer le vainqueur,
Et c'est pourquoi Latone usurpe cet honneur
Où sa fécondité prétend être fêtée !
Je nie à son autel l'offrande imméritée ;
Je ne lui verserai ni l'huile, ni le vin ;
Quel que soit son courroux, elle aura mon dédain ;

C'est elle à qui convient plutôt d'être jalouse
Et de mes jours de mère et de mes nuits d'épouse! »
Tu t'éloignas du peuple atterré par ces mots;
Et le tonnerre au loin remplit les monts d'échos!

Niobé! Niobé! Quelle force en ta bouche
Mit ton propos impie, orgueilleux et farouche?
Latone courroucée alla vers ses enfans,
Phœbus à l'arc d'argent, aux regards éclatans,
Artémis à l'arc d'or, à la jambe rapide.
Émue et palpitante et de vengeance avide,
En mots entrecoupés de pleurs, elle leur dit
L'outrage qu'elle avait souffert, elle tendit
Envers eux ses deux mains comme une suppliante,
Les priant de punir la mortelle insolente
Qui, pour mieux l'outrager, les avait défiés.
Si ses propos hautains n'étaient point châtiés,
Qui donc apporterait un hommage à leur culte?
Et la vengeance doit outrepasser l'insulte,
Sinon leurs trois autels, déserts et négligés,
Ignoreront le cri des taureaux égorgés,
Et le voyageur las, s'appuyant sur leur pierre,
Ne l'honorera plus d'un geste de prière.

Niobé! Niobé! de quel fatal orgueil
Ton grand cœur maternel a-t-il tiré son deuil?
Tes sept fils s'exerçaient ensemble dans la plaine
Pour les jeux réservée au cœur de ton domaine
Si vaste qu'il déborde un horizon entier;
De la plus haute tour de ton palais altier,
Vers les quatre côtés d'où les quatre vents viennent,
L'œil cherche vainement les monts qui le contiennent!
Ils jouaient à la lutte, ayant conduit les chars.
Toi, tu les admirais. Heureux de tes regards,
Ils s'efforçaient à qui gagnerait ta louange.
Leurs corps nus s'assemblaient parfois en un mélange
De beaux marbres sculptés, tout à coup animés.
Les coups heureux étaient par leurs cris acclamés.

Tes yeux se complaisaient à ce groupe d'athlètes ;
Tu redisais les noms de ces vaillantes têtes,
Selon leur chevelure ou brune, ou noire, ou d'or :
Ismenos, Sopylus, Phœdimus, Alphenor,
L'ardent Damasichton, Tantale, Ilionée ;
Et tu les répétais, ô mère infortunée !
Et ces noms répétés étaient plus doux qu'un chant !
Soudain un bruissement, comme un arc décochant
Sa flèche, traversa l'air et te rendit pâle.
Un grand cri retentit, qui contenait un râle,
Et du groupe effaré sortit une clameur !
Puis encore un grand cri semblable, et puis l'horreur
De ce groupe penché, tout à coup immobile.
Puis encore une fois ce bruissement hostile,
Puis encore un grand cri ! Les deux bras étendus,
Les yeux épouvantés et fixes, tu courus,
Folle d'une invisible et terrible menace !
Et, tandis que tes pieds foulaient le court espace,
Tu vis tous tes fils, l'un après l'autre, tomber,
Et le dernier d'entre eux devant toi succomber,
Le doux Ilionée en qui l'adolescence
Avait encor l'aspect ingénu de l'enfance !
Il te voyait venir, tout éperdu d'effroi ;
Comme vers son refuge, il s'élançait vers toi,
Tant il gardait encor de l'enfance récente
L'habitude ingénue, aimable et confiante,
De chercher un abri dans les bras maternels.
Et ton nom t'arrivait fréquent dans ses appels !
Mais à peine eut-il fait quelques pas, sur la terre
Il tomba : son dernier, plus faible cri de « mère ! »
Te parvint ! Tu volais, Niobé ! Niobé !
Vers ce champ exécrable et de sang imbibé,
Où tes sept fils gisaient, tombés à la renverse,
Chacun portant au cœur la flèche qui le perce,
Sauf le dernier, tombé tandis qu'il s'enfuyait.
Ah ! Quel cri ! Quel long cri dans lequel s'éployait
Une incommensurable et formidable peine !
Il désola les cieux, il suspendit l'haleine
Des brises et des vents, il fit taire les pins,
Et frissonner les rocs, il remplit les chemins

De pays éloignés où les mères tremblèrent ;
Sur les sommets des monts les bergers s'assemblèrent,
Peureux, s'interrogeant quelle divinité
Perdait, au fond des cieux, son immortalité,
Tant cette plainte était humaine et surhumaine ;
Et les lyres partout résonnèrent d'un thrène
Qu'écoutaient gravement les poètes surpris.
Comme dans un jardin jonché de lis meurtris,
Tu te penchas sur eux, tu retiras les flèches ;
Pas un seul ne bougea ; des sept blessures fraîches
Sur l'ivoire des flancs un sang pourpre coulait.

. . . . . .

Quelques-uns avaient clos leurs yeux, mais quelques-uns
Les conservaient ouverts, leurs grands yeux bleus ou bruns
Qui ne souriaient pas en regardant leur mère ;
Sur chacun d'eux tes doigts baissèrent la paupière.
Tu tenais à la main le faisceau des sept dards,
Sans pouvoir relever tes yeux secs et hagards,
Dans ton cerveau confus et roulant de vertige,
Tu cherchais vainement par quel affreux prodige
Leurs corps étaient gisans d'un seul coup traversés.
La foudre tombe ainsi sur les moutons pressés ;
Mais le ciel radieux ne roulait point d'orage.
Les flèches, instrumens et témoins du carnage,
Montraient que ce massacre était l'œuvre d'un bras,
D'un bras exécuteur de desseins scélérats.
Quelle main ennemie, impitoyable et dure,
Avait ainsi marqué de la même blessure
Chacun de ces seins blancs ? Quel redoutable archer,
Quel archer sans rival avait su décocher
De son poste inconnu chaque flèche infaillible ?
Quel abri recélait son embûche invisible ?
Au loin, pas un rocher, pas un creux, un bosquet,
Un buisson dans lequel il pût être embusqué !
Partout le gazon ras et le sable du stade !
Au bord de la folie où notre âme s'évade
Quand brusquement jetée au bout du désespoir,
Ne voulant plus penser, ni sentir, ni savoir,
Elle emporte en tombant, et déchire et secoue
Des lambeaux de raison que noue et que dénoue

Un vent bizarre et dur, un vent mystérieux,
Tu tremblais! Tu levas ton regard vers les cieux,
Peut-être sans avoir de pensée, et peut-être
Pour y chercher le Dieu justicier, le Maître
Des Lois, en qui la force à l'équité s'unit,
Celui qui voit, qui sait, qui juge et qui punit.
Niobé! Niobé! Debout sur un nuage,
Apollon radieux contemplait son ouvrage.

. . . . . .

Hautain, et d'une main négligemment habile
Remettant au carquois une flèche inutile!
Alors tu compris tout! Et soudain la fureur,
Te saisissant au bord abrupt où ta stupeur
Vacillait au-dessus d'un gouffre de démence,
Te rejeta dans l'âpre et claire connaissance,
Dans ton malheur, dans ton vouloir, dans ton orgueil,
Ton orgueil indompté, la cause de ton deuil.
Le front haut, tu crias : « Fils digne de ta mère,
A qui traînant partout sa grossesse adultère,
Les îles, les cités, les bois ont refusé
Un abri dont leur sol fût resté méprisé,
Et qui n'a pu trouver, pour cacher ta venue,
Qu'une île inhabitée, et rocailleuse et nue,
O lâche, ne sais-tu combattre que de loin?
Au combat de la lutte et au combat du poing,
Tu n'aurais point osé défier tes victimes!
Les lauriers de l'embûche et les palmes des crimes
Tu peux les rapporter à ta mère, ô héros!
Toi qui frappes de loin, sans prononcer les mots

. . . . . .

Dont le défi prévient l'ennemi désarmé!
Va! le cœur de ta mère est peut-être alarmé
Du grand danger auquel t'exposait ton courage!
Va-t'en la rassurer! Moi, j'aime mieux l'image
De chacun de mes fils mort que déshonoré
Par l'infamant exploit dont tu restes paré!
Mais dis-lui qu'en ces bras que ton forfait dévaste,
J'ai, pour l'humilier dans son orgueil néfaste,
J'ai plus d'enfans encor, en gardant la moitié,
Qu'elle avec vous deux seuls. Et son inimitié

Ne m'a pas, par ton crime, à ce point appauvrie
Que sept filles bientôt, en leur saison mûrie,
Ne rendent à mon cœur l'orgueil de petits-fils
Qui ne combattront point sans jeter leurs défis !
Tu n'oses pas, j'espère, encor tuer des femmes,
Et cueillir sur nos corps des lauriers plus infâmes ! »
Et comme tu tenais encore dans ta main
Les flèches dont le fer de ton sang était teint,
Belle et par ton sublime effort magnifiée,
Tu brisas leur faisceau sur ta cuisse pliée,
Et du geste fougueux de tes bras redressés
Tu lanças vers le Dieu leurs morceaux dispersés.
Le Dieu n'était plus là ; le grand ciel était vide,
Sauf un nuage d'or en son azur limpide.

Niobé ! Niobé ! Qu'as-tu dit ? Qu'as-tu dit ?
Quand ton cri douloureux au palais s'entendit,
Au fond du gynécée il atteignit tes filles
Qui de leurs doigts actifs maniaient les aiguilles,
Ou de leur beau pied nu faisaient tourner le rouet.
Comme un jeune cheval bondit au coup du fouet,
Chacune tressaillit, et toutes délaissèrent
Leurs ouvrages divers, et toutes s'élancèrent
Par le vaste couloir encor retentissant.
Du lourd porche sculpté leur groupe bondissant
Sortit d'un même élan et courut vers la mère.

. . . . . .

Quand tu les aperçus, tu t'élanças vers elles,
Pour leur cacher ce champ aux sanglantes javelles,
L'affreux champ où gisaient leurs frères moissonnés,
Pour tâcher d'épargner à leurs yeux consternés,
Ne fût-ce qu'un instant, l'exécrable spectacle,
Enfin par cet instinct de jeter en obstacle
Ton corps entre un malheur, ô mère, et tes enfans !
Toi-même avais besoin de doux bras étreignans,
Et de te sentir mère en t'y sentant serrée.
Quand tu les rencontras, d'elles sept entourée :
« O mère, qu'avais-tu ? » — « Mère, pourquoi ce cri ? »
— « O mère, nous avons pensé : quelqu'un périt ! »

— « Mère, nous avions peur! » — « Embrasse-nous, ô mère! »
« O mère, réponds-nous! » — « Mère, qui te fait taire? »
Ainsi toutes parlaient et vers toi se pressaient,
Toutes tendaient leurs bras et toutes t'embrassaient!
Tu te sentais au cœur de leur jeune caresse :
Et, pendant un instant, perdue en leur tendresse,
Tu touchais leurs poignets et tu touchais leurs fronts,
Et tu plongeais tes doigts parmi leurs cheveux longs,
Comme pour étouffer en toi d'horribles doutes,
Tu voulais les tenir et les étreindre toutes.
Soudain l'une cria : « Mère! tu as du sang!
Tes mains m'ont mis du sang! » Et, tout à coup, glaçant
Tous ces cœurs et le tien, il se fit un silence,
Et vos corps enlacés, comme dans une transe,
S'arrêtèrent, fixés. Alors le même bruit
Léger, et redoutable à ton cœur trop instruit,
Vibre; contre ton sein éclate un cri terrible,
Expirant aussitôt en soupir insensible;
Et s'incline le front que ta main caressait,
Et les beaux yeux sont clos où ta lèvre passait,
Et juste sous le cou, dans la chair délicate,
La flèche, la marquant d'une tache écarlate,
Est venue, en sifflant, jusqu'au bois s'enfoncer,
Et contre toi tu sens le doux corps s'affaisser!
Ah! Quel rugissement jaillit de la lionne,
Dont l'impassible azur du long désert frissonne,
Lorsque son lionceau blessé par un chasseur
Succombe : de son souffle inquiet et frôleur
Elle parcourt son corps tendrement et l'explore,
Et cherche, en le flairant, s'il sent la vie encore;
Mais, lorsqu'elle a compris qu'il ne remuera plus,
Déchirant le terrain de ses ongles velus,
Elle allonge la tête et rugit sa détresse.
Tout est saisi de peur dans la forêt épaisse,
Les fauves alarmés, les plus forts et cruels,
Taisant leurs grondemens ou leurs lointains appels,
Blottis dans les roseaux, les rochers ou le sable,
Abandonnent la nuit à sa voix formidable.
Le cri que tu poussas était pareil au sien!
Et ton bras, oubliant son douloureux soutien,

Laissa glisser l'enfant inanimée à terre,
Pour jeter vers le ciel ton geste de colère ;
Tu savais maintenant d'où la flèche partait !
Ta lèvre, après son cri sauvage, s'apprêtait
A frapper au visage, ainsi qu'avec des verges,
De ton injure un Dieu qui massacrait des vierges.
Ta lèvre fut muette, et ton bras étendu
Qui levait son poing clos demeura suspendu ;
Et ta main tout à coup, — comme quand la surprise
Nous saisit de son choc et nous immobilise, —
S'ouvrit, la paume droite et les doigts écartés !

Niobé ! Niobé ! Tes grands yeux dilatés
De quel prodigieux et terrible spectacle
Étaient-ils étonnés, pour qu'il fût un obstacle
Aux torrens de courroux qui montaient vers ta voix ?
Debout sur le nuage et portant un carquois
Ce n'était plus le Dieu, c'était sa sœur cruelle,
Dans sa tunique courte, à demi nue et belle,
Et plus terrible encor que son frère ; son bras

. . . . . .

« Déesse dont le sein est celui d'une femme,
Ton cœur y fut formé d'une moins rude flamme
Que celle dont le cœur des mâles est forgé !
Vois de quelle façon ton dur frère a vengé
Un propos imprudent échappé de ma bouche ;
Tous mes fils, la moitié des enfans de ma couche,
Sont tombés, le sais-tu ? sous son bras meurtrier !
Quel forfait inouï ne pourrait s'expier
Par un tel châtiment ? Et ma chétive offense
Ne pouvait mériter cette atroce inclémence !
Elle était pardonnable, et tu la comprendras
Quand un petit enfant aura ri dans tes bras.
Prends pitié d'une mère, ô toi qui seras mère !
Peut-être ignorais-tu ce qu'accomplit ton frère !
Déesse ! Tous mes fils, tous mes fils ont péri !
Tous ! Je n'ai plus de fils, plus de fils ! Que mon cri
Monte vers toi, déesse, et touche ta poitrine ;
Elle ne serait point, sans la pitié, divine !

Épargne celles-ci ! Leur cœur est innocent !
Qu'une seule du moins t'apaise de son sang,
Puisque ton trait partit plus tôt que ma prière !
Que la première flèche aussi soit la dernière !
Prends pitié ! Prends pitié ! Déesse ! Prends pitié !
Latone est mère aussi ! Que son inimitié
Accepte une douleur que son cœur peut comprendre,
Et laisse son pardon sur mes filles descendre. »

La déesse gardait toujours son bras tendu,
Et tu lui dis d'un ton toujours plus éperdu :
« Si tu n'es pas encore, ô vierge, satisfaite,
Frappe-moi ! Frappe-moi ! Vois ! Ma poitrine est prête !
Plantes-y tous les traits qui sont dans ton carquois !
C'est moi qui fus coupable, et c'est moi qui te dois
Ce qui peut racheter ma parole imprudente !
Ne perds pas ton courroux sur leur troupe innocente !
Un cœur trop téméraire est caché sous ce sein,
Perce-le de six dards ! Accomplis ton dessein
Sur celle dont l'orgueil trop grand l'a fait éclore,
Et montre, en même temps, la pitié que j'implore ! »

Tes filles t'écoutaient et, tremblantes d'effroi,
Ainsi que des agneaux se serraient contre toi.
Mais Artémis tendait son arc d'or, et sifflante
Vint la flèche ; un grand râle, un peu de voix dolente,
Un doux corps s'affaissa, glissant contre le tien,
Et dont la main cherchante à ton bras se retient.
Une autre ! Une autre encor ! Tu criais éperdue :
« Prends pitié ! Prends pitié ! » Prière inentendue !
Une autre ! Tu criais : « Prends pitié ! Prends pitié ! »
Le corps charmant gisait sur lui-même ployé !
« Prends pitié, » criais-tu ; hagarde et frénétique,
Tu répétais le même et vain cri de supplique,
De plus en plus pressé, brisé de désespoir,
Haletant, convulsif. Il pourrait émouvoir
Les tigres et les ours, mais non pas la déesse,
Mais non l'inexorable et dure chasseresse

Qui prend, à les poursuivre, un cœur plus cruel qu'eux!
Sereine, indifférente et l'air impérieux,
De l'arc étincelant elle attire la corde,
Si fort que le fer seul de la flèche en déborde.
Le trait part, siffle! Encor le grand cri moribond
Que le même soupir faiblissant interrompt!
Et le doux corps s'étend, la face contre terre,
En enfonçant le trait qui ressort par derrière,
Entre une épaule et l'autre. Il ne t'en reste plus
Qu'une seule, Ethosée, aux clairs yeux ingénus,
Chérie entre ses sœurs et de ses sœurs chérie,
La dernière qui fut sur ta gorge nourrie.
Pleurante, épouvantée et mourante d'effroi,
Se traînant à genoux et s'attachant à toi,
Elle se tient blottie et par ton corps cachée.
Et ta voix par l'horreur étranglée et séchée
Crie encor : « Prends pitié! Pitié! Pitié! Pitié! »
Tu cherches à couvrir le cher corps reployé,
Mais, effleurant ta chair et traversant ta robe,
La flèche vient frapper l'enfant qui se dérobe;
Et c'est le dernier cri! Tous tes enfans sont morts!

Alors, d'un mouvement pareil à ces essors
Que la Victoire prend en de nobles statues,
Sur cet amas affreux de vierges abattues,
Dans ta robe aux plis blancs toute pourpre de sang,
Tu dressas vers le ciel ton beau corps menaçant :
« Déesse au nom maudit, reçois mon anathème!
Je ne t'implore pas de me frapper moi-même
. . . . . .
Puisque ton cœur de fer est sans miséricorde,
Et je n'espère pas que ta haine m'accorde
Le trait par qui ton crime, en mon sein aboli,
En me donnant la mort me donnerait l'oubli!
Les destins t'ont fait naître aux hauteurs immortelles;
Je sais que nos efforts sont impuissans contre elles,
Et les os des Titans nous servent de leçon!
Mais plus haut que des monts entassés, le frisson
De mon cœur maternel s'élèvera; mes larmes
Iront dans ton Olympe exciter les alarmes

Chez les Dieux inquiets qu'un pareil attentat,
Le plus inexpiable et le plus scélérat,
Entrant dans leur séjour, échappe à leur justice!
Mais par delà les Dieux, vierge exterminatrice,
Siègent les Lois du monde, et l'éternel Destin
Dont la sentence attend ce qu'aucun bras n'atteint.
Dans l'air supérieur où l'Olympe a sa cime,
Vous vivez abrités des châtimens du crime,
Mais vous ne pouvez pas ne pas garder en vous
Vos crimes accomplis, et n'être point jaloux
Des simples cœurs humains qui sont restés sans faute.
Nul temps ne vous punit, mais nul temps ne vous ôte
Le désir, l'habitude et le succès du mal;

Vos intangibles cœurs, soustraits au flot lustral,
Dans leurs impunités entretiennent leur vice;
Votre immortalité devient votre complice,
Mais par elle enchaînés au forfait éternel
Vous chargerez d'opprobre et de meurtres le ciel,
Et vous abolirez vos cultes exécrables!
Pour toi, cruelle qui, de tes bras implacables,
Osas tacher mon corps du sang de mes enfans,
Toi qui pus écouter les appels supplians
Et pus voir sans pitié les larmes d'une mère,

. . . . . .

Tu ne seras point mère! En tes flancs inféconds
Nul être ne naîtra; jamais les chers frissons
Ne frémiront au fond de tes dures entrailles!
Ton ventre ne sera qu'un champ mort aux semailles!
Le lait n'enflera pas tes mamelles d'airain
Et jamais un enfant ne tiédira ton sein!
Ta chair ignorera l'honneur de notre argile!
Tu croiras être pure et tu seras stérile!
Tu perceras de traits les bêtes des forêts,
Et tes chiens aboyans pousseront vers tes rêts
Les grands cerfs épuisés dont les yeux ont des larmes!
Déesse des effrois, âpre vierge sans charmes,
Tu vivras pour tuer, tu prendras joie au sang
Quand la meute dépèce, au bord du sombre étang,

La biche avec le faon : lui qui ne peut la suivre,
Elle qui pourrait fuir et ne veut lui survivre.
Tu n'auras de bonheur que d'entendre gémir,
Mais ton cœur endurci ne saura plus frémir;
Et quand tu rêveras, jalouse, à d'autres joies
Que celles d'effarer et dépouiller des proies,
Tu tâcheras d'aimer, mais tu n'aimeras pas;
Aucun homme, aucun Dieu ne t'ouvrira ses bras.

. . . . . .

Et tu seras réduite, amante au front blêmi,
A venir te pencher sur un pâtre endormi,
Ignorant que sa bouche est auprès de la tienne,
Pour te faire un baiser furtif de son haleine.
Image d'abandon et de stérilité,
Dans le ciel par ton front glacial contristé
Tu passeras sans fin, déçue et solitaire,
Car je tends contre toi mes mains vides de mère,
Et je montre le sang qui profane mon sein
Aux vastes Lois du monde, à l'éternel Destin ! »

Niobé ! Niobé ! comme tu semblais grande
Quand tu lanças ces mots, quand tu fis une offrande
De ta désespérance à des Pouvoirs vengeurs !
Tes yeux étincelans avaient brûlé leurs pleurs !
C'était toi l'Immortelle et la Dominatrice !
Artémis avait fui, le ciel gardait l'indice
De son passage affreux dans son nuage d'or.

. . . . . .

AUGUSTE ANGELLIER.

REVUE MUSICALE

MASSENET

Dans notre musique française, où le charme n'est pas aujourd'hui ce qui surabonde, un charme vient de s'évanouir par la mort du plus tendre et du plus sensuel, du plus chérissant et du plus caressant de nos musiciens. Massenet ! Un joli nom ! Presque aussi joli que celui de Paladilhe, un musicien aussi. Gardons-nous de rappeler son prénom, qu'il avait en horreur. Massenet ! Cela sonne, cela tinte clair, un peu comme un coup léger, très léger, de cymbales d'argent.

Le charme de Massenet fut, avant tout, plus que tout, mélodique. Il le fut presque exclusivement. C'est par des mélodies, — qui d'ailleurs n'étaient pas toujours vocales, — que Massenet, pendant quarante années, a séduit les oreilles et les cœurs, ou les sens. Le musicien de *Marie-Magdeleine* et de *Manon*, d'*Esclarmonde* et de *Thaïs*, du *Cid* et de *Werther*, est peut-être l'un de nos derniers musiciens dont la musique se reconnaisse, tout de suite, à l'existence d'abord, puis aux caractères (qualités et défauts), d'une ligne unique, d'une suite et non d'une combinaison de sons. Dans les autres ordres, sur les autres élémens de la musique, on chercherait en vain la marque de Massenet. Parmi les principes, ou les procédés, anciens, je n'en vois pas qu'il ait abandonnés ; je ne saurais citer, parmi les nouveaux, ceux qu'il a découverts ou suivis. Sans doute, à compter du *Roi de Lahore*, son premier ouvrage, Massenet a renoncé, comme tout le monde, à la division du drame lyrique en morceaux nettement séparés, pour fondre chaque

scène, chaque acte, en un courant ininterrompu. De même, il a fait insensiblement de l'orchestre un agent plus expressif, un moins secondaire et plus personnel interprète. Nous disons l'orchestre, et non la symphonie. *Esclarmonde* exceptée, qui fut écrite à l'heure où le wagnérisme finissait par triompher chez nous, et de nous, l'œuvre de Massenet n'offre que peu d'exemples et des traces légères de ce vrai développement symphonique, dont l'élément, et comme le ferment de vie, s'appelle le *leitmotif* wagnérien. Non pas, encore une fois, que l'orchestre de Massenet se borne au rôle d'accompagnateur. Souvent, très souvent, c'est lui qui chante, qui soupire, qui se pâme, à la place de la voix, ou avec elle, et, non moins qu'elle, mélodique ou mélodieux. Mais alors même, et dans les plus heureuses rencontres, il se contente d'exposer l'idée musicale, et ne va pas jusqu'à la développer. Nombreux sont les exemples de mélodie purement instrumentale chez l'auteur des *Erinnyes* et du *Roi de Lahore*, de *Werther* et de *Thaïs*. Rien qu'à nommer ces divers ouvrages, on se souvient de la libation d'Électre et d'*Orestès* de l'entrée d'Alim au Paradis d'Indra, de la lugubre « Nuit de Noël » et de la « Scène des pistolets, » et de la fameuse « Méditation. » Mais quand l'orchestre se mêle à la voix, ou s'y rapporte, il n'est pas rare que ce soit par les plus délicats, les plus ingénieux rapports. En ce genre, qui veut beaucoup de finesse et de goût, Massenet a laissé de véritables petits chefs-d'œuvre. Lisez dans *Manon* (à l'acte du Cours-la-Reine), l'entretien de Manon avec Des Grieux père, cet *a parte* furtif, aux sons lointains d'une musique de bal, où l'orchestre sourit et danse, où les voix, discrètes et parlant bas, sont près de pleurer. Mais surtout rappelez-vous l'apparition de Charlotte et de Werther (fin du premier acte) et, devant le perron que blanchit le clair de lune, la halte des deux vertueux amans près de se dire adieu. Massenet jamais ne fut plus tendre, avec plus de retenue et de pureté. Les instrumens encore ici chantent d'abord seuls ; mais, avec les premiers mots de Charlotte : « *Il faut nous séparer,* » les notes de la voix, appelées, attirées à leur tour, entrent dans la cantilène, ou plutôt elles s'y insinuent et s'y blottissent amoureusement.

Instrumentale ou vocale, il est certain que la mélodie de Massenet a sa nature et ses caractères originaux. Massenet l'a véritablement créée. Par rapport à celle d'un Gounod, dont elle ne procède pas autant qu'on l'a dit, elle est beaucoup plus nerveuse, beaucoup plus contournée et, pour ces deux raisons, entre autres, beaucoup moins classique. Elle n'a rien de rigide, rien de sec ni de maigre non plus ; au contraire elle développe avec ampleur une courbe à longue portée.

Elle a son rythme favori : celui d'une mesure à deux, à trois, à quatre temps, où chaque temps est formé d'un groupe de trois notes (triolet) : autrement dit, — en chiffres, — mesure à 6/8, à 9/8 ou à 12/8. Exemples, par ordre chronologique : dans le *Roi de Lahore*, le duo d'amour : « *Soyons unis;* » dans *Hérodiade*, la déclaration de Salomé : « *Ce que je veux, ô Jean! te dire que je t'aime* », et les *arioso* d'Hérode ; le frénétique duo d'*Esclarmonde* et l'entr'acte, — malaisément descriptible, — qui suit ; le duo langoureux du *Cid*, le tendre « Clair de lune » de *Werther;* la première phrase, énamourée, d'Alain, au début de *Griselidis*, etc., etc. Assurément, de tant de motifs passionnés dont palpite l'œuvre de Massenet, beaucoup ne sauraient entrer dans ce moule rythmique ; mais un grand nombre, et les plus caractéristiques peut-être, y est jeté. Ce n'est pas qu'ils s'y trouvent mal à l'aise. Le moule est souple et comme élastique, il cède, il prête, et la phrase mélodique s'y meut librement, s'y balance avec mollesse, à moins qu'elle ne s'y étire et ne s'y étale avec une sorte de volupté.

Autres marques de la mélodie « massenetique : » elle abonde en effets de contraste. Tour à tour elle précipite et elle suspend, ou plutôt elle brise son cours. Elle passe de brusques élans à de soudaines faiblesses, de l'emportement à la retenue, et, du paroxysme de la violence, à de mièvres et fades douceurs. Elle fait ainsi non pas se toucher, mais se heurter les extrêmes : d'où, quelque chose en elle d'inégal, de haletant et de spasmodique, un continuel état, une apparence au moins d'excitation, de trouble et de fièvre. Telle enfin la mélodie de Massenet a commencé, telle elle s'est développée, et telle elle s'achève. Elle meurt comme elle a vécu. Sa conclusion n'est souvent que sa défaillance ou sa pâmoison suprême. « La chute en est jolie, amoureuse, admirable ; » plutôt jolie et amoureuse seulement, et, pour désigner la terminaison de cette phrase qui tombe avec une grâce, une faiblesse de femme, encore mieux que le mot « cadence, » c'est en effet le mot « chute » dont il convient de se servir.

Parmi toutes les questions, et de tout genre, que, dès le lendemain de la mort de l'illustre musicien, toute la presse, à tout le monde, a posées, je n'ai pas rencontré celle-ci : « Quelle a été, chez Massenet, la part de l'esprit ou de l'idéal classique? » Cette part est infime. Une *Hérodiade*, une *Thaïs*, une *Esclarmonde*, ne possèdent évidemment que dans une très petite mesure les qualités, les vertus classiques par excellence, telles que la modération, la retenue et la maîtrise de soi. De plus, il semble bien que nulle filiation, nulle parenté ne rattache un Massenet aux maîtres d'autrefois. Il ne descend

pas, comme un Gounod, encore moins comme un Saint-Saëns, des plus grands, des plus purs. On serait embarrassé pour nommer ses aïeux. Les Bach et les Gluck, les Mozart et les Beethoven, il les étudia, les connut, mais ne leur ressembla point. Son art, tout moderne, manque de traditions. Il ne s'appuie à rien et ne s'enfonce nulle part. Sa musique est une fleur brillante et sans racines. Peut-être en est-elle plus originale, avec plus de fragilité. S'il fallait absolument trouver à Massenet, parmi les maîtres, non pas encore une fois des parens, mais des parrains, c'est à Schumann et à Chopin que l'on finirait, — quelquefois, — par songer. Le musicien des *Nocturnes* n'eût pas désavoué la méditation de *Thaïs* avec sa grâce nerveuse, avec l'élégance contournée de ses lignes et les groupes de notes qui lui servent çà et là de voile ou de parure. Mais surtout dans ce juvénile et délicieux recueil de *lieder : Poème d'avril*, et plus encore dans le premier, dans le troisième acte de *Werther*, cette moitié de chef-d'œuvre, il est certain que plus d'un soupir, plus d'un sanglot des *Amours du poète* a passé.

Enfin, dernière raison qui l'empêche d'être classique, l'art de Massenet accorde presque tout à la sensibilité, presque rien à l'entendement. L'élément rationnel et logique, l'ordonnance, la construction et le développement, toutes les qualités en quelque sorte intellectuelles, ne viennent ici qu'au second rang. Ici nous ne goûtons pas la beauté pour ainsi dire abstraite, idéale, de la musique pure, mais uniquement le charme, qui d'ailleurs nous séduit, et parfois nous émeut, de la musique appliquée à l'expression des sentimens. Or, a dit Beethoven, « la musique est esprit et elle est âme. » L'âme seule anime la musique de Massenet.

Et cette âme ressemble à celle que saluait, en termes atténués, affectés à dessein, le César près de mourir : « *Animula, vagula, blandula.* » Ce n'est pas une très grande âme, une âme très haute. Plutôt éprise que maîtresse de son corps, elle a moins de vertus que de faiblesses. Et ses faiblesses lui sont chères. Loin de les dominer, elle s'y abandonne avec délices. Dernièrement, sous la plume, sévère aux poètes romantiques, d'un écrivain distingué (1), nous rencontrions ces mots : « Les notes dangereuses d'un langoureux amour. » La musique de Massenet a donné, répété, prolongé ces notes-là, comme nulle autre musique peut-être n'avait su, n'avait osé le faire encore.

(1) M. le chanoine Delfour.

« L'amour physique, a dit quelqu'un, est extrêmement joli, mais il est extrêmement difficile d'en parler. » Il paraît que le chanter est plus facile. Massenet du moins, sans effort et rien qu'en suivant sa pente, y a fameusement réussi. Quand on se rappelle *Esclarmonde*, on ajouterait même « furieusement. » Il y avait là tout un acte, renforcé d'un entr'acte, où la musique arrivait au plus haut degré (si c'est le plus haut) de l'imitation, de la description ou de la suggestion. L'orchestre ici, oui, même l'orchestre « dans les *sons, brava* l'honnêteté. » De luxuriante, l'instrumentation de Massenet, ce jour-là, devint luxurieuse, et la fleur de sensualité que le musicien avait cultivée jusqu'alors s'épanouit enfin, comme fait, dit-on, la fleur de l'aloès, avec un fracas de tonnerre.

Déchaînée ici, retenue ailleurs, mais presque partout présente, il est peu de sentimens où cette sensualité ne se mêle. Il s'en faut qu'elle ait toujours respecté dans l'œuvre de Massenet le sentiment religieux lui-même : d'où les plus regrettables, les plus fâcheuses équivoques. Les transports curagés d'Esclarmonde et de son Roland font bientôt place à d'insipides autant qu'inopportunes patenôtres. Musique de volupté, la musique de Massenet sait l'être aussi de dévotion. Passe encore pour *Grisélidis*, honnête et conjugale partition, toute pleine d'*Ave*, d'*Angelus* et d'*Alleluia*, de cantiques alternant avec des complaintes, album en partie double de vignettes sentimentales et d'images de sainteté. Mais quel manque de goût et quel manquement aux convenances, que de rapprocher, dans une espèce de *Noël* ambigu, deux nativités qui n'ont rien de commun. Encore ne s'agit-il ici que d'un *lied*, ou d'une « mélodie ! » Mais on sait que l'opéra d'*Hérodiade* a pour « argument » une bien autre, et plus déplaisante, et plus choquante rencontre. Des *Salomé* et des « salomeries » qui depuis lors nous furent offertes, l'*Hérodiade* de Massenet porte un peu la responsabilité. La faute en est, direz-vous, aux librettistes. La première faute, oui. Mais le musicien a commis la seconde, et non la moindre, en ajoutant à ces troubles imaginations le charme non moins pernicieux d'une musique plus profane encore.

Alors, et *Marie-Magdeleine ?* Aux jours de sa jeunesse, et de la nôtre, il nous souvient de l'avoir beaucoup, passionnément aimée. Aujourd'hui même, le courage nous manquerait de lui devenir sévère. Ici, ni le respect, ni la piété, ni peut-être la foi n'est toujours absente. Une passion encore trop humaine, trop exaltée et pathétique emporte par momens cette musique et menace de l'égarer. Mais que de pages aussi, délicieuses, où circule un courant de calme et pure

tendresse! Que de cris rachetés par d'humbles et chastes soupirs! Comparez aux duos de Jean-Baptiste avec Salomé l'entretien de Jésus avec Madeleine, et vous reconnaîtrez, au moins d'un côté, la mesure, le goût et la convenance. Il y a dans la musique sacrée de notre époque peu de pages plus belles, belles avec plus de dignité, de décence et de noblesse, que les strophes de la Magdaléenne au sépulcre. Et puis, que voulez-vous, c'est ici l'une des œuvres de Massenet où « sa grâce est la plus forte. » Un charme se dégage de l'ensemble, un charme qui nous inquiète autant qu'il nous ravit, et, quand on écoute cette musique, on dirait volontiers, avec saint Augustin : « Seigneur, délivrez mon âme du plaisir de l'oreille ! » quitte à souhaiter tout bas de n'être point exaucé.

« Les notes dangereuses d'un langoureux amour. » C'est encore avec ces notes-là que, dans le genre ou l'ordre laïque, Massenet a fait *Manon*; *Manon* qui serait son chef-d'œuvre, si le premier et surtout le troisième acte de *Werther* n'étaient venus le porter, une fois, sur des sommets plus hauts et plus purs. Oui, ces notes-là soupirent, palpitent, frémissent à chaque page de *Manon* (nous parlons des pages de tendresse). Ici le rapport est exact autant que délicat entre le fond ou le sujet, le sujet tout entier, action et caractères, et les formes sonores. Il fallait justement cette qualité de musique à cette qualité d'amour. Dans le sentiment, la sensation, au besoin la sensiblerie (*Adieu, notre petite table*) a bien sa part. La passion, une ou deux fois, l'élève, mais, ainsi qu'il convient, sans trop l'épurer ni l'ennoblir. La mélodie de Massenet paraît avoir atteint dans *Manon*, je ne dirai pas à sa maturité, car elle y a toutes les grâces de la jeunesse, mais à sa perfection. Et par une rencontre heureuse, qui se renouvellera dans *Werther*, l'accessoire, comme on dit en droit, a suivi le principal. En cette œuvre privilégiée, le « milieu, » — donnons au mot, pour une fois, son véritable sens, — a rayonné sur les environs ou les alentours. C'est toute l'atmosphère de *Manon* qui vibre, qui vit et qui brille, atmosphère de gaieté, de joie sensuelle et légère, où passe de temps en temps, furtive, et ne fait que passer, une ombre de mélancolie. A cet égard, l'acte du jeu, dans l'Hôtel de Transylvanie, est un épisode excellent. J'ai toujours admiré comment, avec un pathétique discret, la musique avait su mêler et fondre là vingt nuances diverses, introduire jusque dans la vivacité des rythmes, dans le pétillement d'un orchestre qui luit et tinte comme l'or, je ne sais quoi d'équivoque et de louche, et nous donner par là comme une vague impression de menace, de malaise et de malheur. Détails peut-être, mais précieux

détails. Ils achèvent de faire de *Manon* la partition de Massenet la plus équilibrée et la plus harmonieuse. Fromentin assurait que pour un artiste le moment arrive toujours où, par une conjonction favorable de ses facultés et des circonstances, de son talent, ou de son génie, et du sujet, ou de l'occasion, il produit son œuvre par excellence, l'œuvre qui lui ressemble le plus à lui-même, qui le manifeste et le représente parfaitement. C'est « le moment de l'idéal. » Encore une fois, pour Massenet, s'il n'avait écrit *Werther*, ce moment-là serait le moment de *Manon*.

Mais il a écrit *Werther*, et les belles pages de *Werther* sont les pages maîtresses de Massenet. Du commencement à la fin, le premier acte est exquis. Lisez la scène du « Clair de lune. » Le musicien n'a rien trouvé de plus tendre et presque rien d'aussi pur. Ici, comme nulle part, il est lui-même, lui seul et lui tout entier. Mais, au troisième acte, il est un autre lui-même, exceptionnel, supérieur, qu'on ne connaissait pas et qu'on n'a pas retrouvé. Par l'élévation et par la noblesse du sentiment, par l'intensité non moins que par la sincérité de la passion, par le caractère et par le style, par l'emportement et, quand il le faut, par la retenue ou la tenue, par l'abondance et la continuité du courant ou du torrent dramatique et lyrique tour à tour, cela est fort au-dessus du fameux tableau de Saint-Sulpice, et, s'il fallait choisir, on donnerait peut-être, pour les points culminans de *Werther*, la ligne plus égale et moins haute de *Manon*.

Au lendemain d'un tel ouvrage, Massenet a pu se dire : « Voici que je suis devenu grand. » Il ne l'avait pas été encore et depuis il ne l'est pas redevenu. Le « grand opéra » ne fut jamais son affaire. Dans *le Roi de Lahore*, la première et la meilleure partition de Massenet en ce genre, certain finale (l'Incantation) acclamé naguère, un soir de festival, à l'Hippodrome, est une page très éclatante, mais un peu vide, plus sonore que musicale, et qui, de la vraie puissance, ne possède guère que le dehors et le semblant. Plus fausse encore et plus creuse, la grandeur d'une *Hérodiade*. Sous la tragédie de Corneille, on sait avec quelle grâce le musicien de Rodrigue et de Chimène a plié. Ne parlons pas du *Mage*, fût-ce de *Roma*, et de *Bacchus* moins encore. Souvenons-nous d'*Ariane* un moment, et d'un moment d'*Ariane* (au troisième acte), où l'on s'étonna presque d'entendre un héros de Massenet tenir enfin un héroïque, un viril et farouche langage. Souvent un procédé, familier au musicien, témoigne qu'il est né pour la grâce et que de sa chère faiblesse il ne gagne rien à vouloir guérir. Au cours d'une même scène, et de préférence, un duo : que ce soit, dans *Manon*, le duo de Saint-

Sulpice, celui du « Clair de lune » ou celui des strophes d'Ossian dans *Werther*, le moment arrive toujours où le sentiment s'accroît et monte à son comble. Que fait alors le musicien? Il reprend, mais renforcée et grossie, la mélodie primitive; jusqu'au paroxysme il la pousse et l'exaspère. Mais un tel effort est trop rude pour elle. Incapable de donner ce qu'on exige d'elle, en vain la forme délicate s'enfle et se travaille. Elle n'avait d'expression et de vérité que dans la douceur. La violence la perd, et, loin de la transfigurer, la dénature et la parodie. Modèle, il y a peu d'instans, de distinction et de finesse, elle ne l'est plus maintenant que d'emphase et de brutalité.

Je me souviens qu'autrefois une mère, ayant mené sa fille entendre *Hérodiade*, à moins que ce ne fût *Esclarmonde*, lui disait de temps en temps : « N'écoute pas, mon enfant, n'écoute pas, c'est trop voluptueux. » Mais à côté du troublant Massenet, il en existe un autre (il y en a tant!) et celui-là de tout repos, le Massenet des familles, des demoiselles, voire des enfans. Rappelez-vous la mélodie qui porte le nom de ces derniers et défend de leur causer « *nulle peine, même légère.* » Du même ordre, du même goût, sont aussi les *Coccinelles* et vingt autres gentillesses. Loin de viser à la grandeur, Massenet alors se complaît dans la mièvrerie et la mignardise. Il met en musique, en musique tantôt de romance, et tantôt d'oraison, les insectes et les roses, les anges et les bébés, les petits ruisseaux et les petits oiseaux, les petites sœurs et les petites cousines, la Sophie de *Werther* et l'Irène de *Sapho*. La mélodie de Massenet se prête diversement à toutes ces petitesses : ici ralentie et languissante, ailleurs sautillante et mutine. Il peut même arriver qu'une seule phrase, — j'en pourrais citer une, d'*Ariane*, — rapproche les deux extrêmes et les oppose : l'affectation et la simplicité, le sentiment, fût-ce la passion, et la sensiblerie, la manière et le style, enfin ce que Massenet eut de meilleur, et ce qu'il eut de moins bon.

S'il n'a pas été un grand musicien d'amour, ou plutôt le musicien des grandes amours, et par conséquent des grandes tristesses, sa musique a su nous conter quelques-uns des secrets de la mélancolie. Au côté sensuel de son œuvre il est permis d'en préférer la partie élégiaque : les plaintes de Grisélidis et surtout les strophes (« *Pleurez, pleurez mes yeux!* ») de Chimène. Les célèbres adieux de Manon à la petite table sont touchans, bien qu'un peu minces. Ils ne pouvaient, ils ne devaient pas ressembler à ceux d'une Alceste, ou d'une Didon, (*os impressa toro*). Une héroïne différente les prononce et ne les adresse

pas au même témoin d'amour. Mais d'autres déplorations expriment de plus nobles douleurs : dans *Werther*, le prélude morne, désolé, glacial de la « Nuit de Noël ; » dans les *Erinnyes*, « *le Troyenne regrettant sa patrie*, » (un délicieux bas-relief sonore), et la libation d'Électre, et le pathétique entr'acte d'*Oreste*. Émouvante encore est l'entrée d'Alim, le roi de Lahore assassiné, dans le Paradis d'Indra. Quel est, demande le dieu,

> Quel est celui qui vient ? Son front pâle s'incline,
> Comme si, dédaignant la volupté divine,
> Il regrettait ici les misères d'en bas.

Il les regrette, en effet, et la mélodie instrumentale qui le précède et l'annonce, est triste, lourde de son regret plus fort que la mort, de ce regret qu'Homère prête à l'ombre d'Achille, de ce regret qui fait que, dans l'Enfer et dans le Purgatoire, les âmes s'approchent de Dante et le prient, quand il sera retourné sur la terre, de les rappeler aux vivans qu'elles y ont aimés. Elle est belle, cette mélodie, un peu la sœur de celle qui porte le nom du sombre Oreste. Et la phrase vocale qui l'achève semble naître d'elle, comme d'une tige sonore, pour la couronner, comme une fleur.

Mérimée déclarait, après un poète grec, qu'il y a deux bons momens dans la vie d'une femme : l'heure de l'amour (le grec use d'une expression plus vive) et l'heure de la mort. Assurément le musicien de *Manon*, de *Thaïs*, a toujours préféré la première. A la seconde pourtant il a donné de la poésie, de la mélancolie et de la douceur. Même il a su nous émouvoir, d'une émotion quelque peu féminine encore, sur le trépas masculin d'un Werther ou d'un Don Quichotte. Comme les mélodies de Massenet, ses personnages meurent en général avec grâce.

Vivans, il a réussi parfois à faire autour d'eux les choses mêmes vivantes. Il a dessiné d'un trait pur le pays de Marie-Magdeleine ; il a peint de brillantes couleurs sa maison, préparée et fleurie pour recevoir le Seigneur. Devant la Troyenne assise et pleurant, on croit voir s'étendre l'horizon de l'hémistiche virgilien : *Pontum adspectabant flentes*. Au début du second acte de *Thaïs*, rien qu'à ce nom, à cet appel : *Alexandrie !* on dirait que l'orchestre se déroule et déferle comme, sur une plage d'Orient, les flots de la mer étincelante. Nous avons noté précédemment le *brio* joyeux et sinistre du quatrième acte de *Manon* (l'hôtel de Transylvanie). Écoutez, au théâtre, le premier acte de *Werther ;* au concert, les *Scènes alsaciennes*, un petit chef-

d'œuvre pittoresque. Si vous avez une voisine, vous serez tenté de lui poser la question d'Henri Heine : « Madame, ne sentez-vous pas l'odeur des tilleuls ? »

Ainsi Massenet, avant tout élégiaque et sensuel, n'a pas été cela seulement et toujours. Il a même eu de l'esprit. Je me souviens d'une certaine *Cendrillon*, fort inégale d'ailleurs, dont le premier acte, piquant, pimpant, et, comme le conte de Perrault, très français, parut une chose délicieuse. Cela n'était fait que de détails, mais ajustés avec un tel art, une telle adresse, qu'ils assuraient la variété sans rompre l'harmonie. Qui voudrait étudier l'esprit dans la musique, en trouverait là de nombreux exemples et des modes divers. Comme il est mené, ce premier acte de comédie musicale, et comme il est écrit ! Les élémens, innombrables aujourd'hui, de la musique, y sont au service du musicien, bien loin qu'il soit au leur. Il dispose d'eux et les domine. Là où tant d'autres ne font que se débattre, il se débrouille. Harmonies, mélodies et rythmes, alliance ou succession des notes, des phrases, des accords et des timbres, souplesse et liberté du discours, il n'est pas une partie, et pour ainsi dire pas un coin d'un art infiniment complexe, où la dextérité de l'artiste ne s'applique ou plutôt ne se joue.

Ondoyante et diverse, la carrière de Massenet abonde en surprises. Le cours en est changeant. Un jour le wagnérisme paraît séduire l'auteur d'*Esclarmonde;* une autre fois le musicien de *la Navarraise* a l'air de se laisser prendre aux appâts, plus grossiers, du vérisme italien. Trop souvent on peut croire qu'il s'échappe, ou se dérobe, ou s'oublie. Il a des écarts et comme des fuites soudaines. Mais, soudain aussi, il se reprend, il se retrouve, il revient. *Le Jongleur de Notre-Dame* fut un de ces retours, on pourrait dire même un de ces repentirs délicieux. Il est trop vrai que des caprices, plutôt que des principes, ont dirigé Massenet : moins encore ses caprices à lui, que ceux de la foule. Une perpétuelle inquiétude l'agitait, celle de ne pas plaire, ou de ne pas plaire assez, à tout le monde, fût-ce à ceux-là qui ne sont capables de goûter que de médiocres plaisirs. Il existe, même en art, une fausse charité. Pour ne blesser ou seulement ne choquer personne, elle est prête à tout sacrifier, à tout abandonner, à ne soutenir, à ne défendre rien. Massenet a trop pratiqué cette soi-disant vertu, qui, dans l'ordre du beau comme dans celui du vrai, n'est que faiblesse. Entre sa conscience d'artiste, de grand artiste, et le goût du public, il faisait alors le choix le plus facile et le moins courageux. Il a suivi trop souvent ceux qu'il aurait dû, qu'il aurait su conduire, et, s'il le fallait, contraindre. La

concession, non la conviction, devenait en ce cas la devise et la règle de son art. Quand il entendait applaudir telle ou telle page, *arioso*, phrase ou cadence de sa façon, de celle de ses façons qu'il savait bien n'être pas la meilleure, j'imagine qu'il en éprouvait une joie où se mêlait un peu de regret et comme un vague remords.

Trop indulgent pour le public, à lui-même non plus il ne fut pas toujours assez sévère. Ayant reçu les dons les plus rares, il ne les a point gardés pieusement. Avec plus de vigilance et de respect, il aurait pu les mieux préserver, si ce n'est les accroître encore. Quelqu'un a dit : « Le style est une habitude de l'esprit. » Et Joubert, qui cite le mot, ajoute : « Heureux ceux dans lesquels il est une habitude de l'âme. L'habitude de l'esprit est artifice ; l'habitude de l'âme est excellence et perfection. » Massenet avait fini par trop céder à l'habitude artificielle : celle de l'esprit, celle du métier, d'un métier dont aucun secret, aucun procédé ne lui était inconnu. Voilà pourquoi l'on a pu regretter que, faisant tout ce qu'il voulait, quelquefois il ne voulût pas, on ne voulût pas assez tout ce qu'il faisait.

Vous savez la belle parole de Gounod. Dédiant son oratorio de *Mors et Vita* au pape Léon XIII, il exprimait le vœu que, dans les autres comme en lui-même, sa musique augmentât la vie (*ad incrementum vitæ*). On ne peut en effet attendre ni recevoir d'une œuvre d'art une grâce plus insigne. C'est le bienfait par excellence. Après avoir relu tout Massenet, sentira-t-on la vie accrue en soi? Peut-être plutôt alanguie, et comme bercée, ou caressée, mollement. Rien ne manque à cette musique pour nous charmer et nous séduire ; elle n'a rien de ce qui nous fortifie et nous élève. « La musique est femme, » disait Wagner, estimant que dans l'association, dans le couple idéal que figure le drame lyrique, l'élément viril était le verbe. Un Massenet se révèle féministe jusque dans le choix de ses sujets et de ses personnages. La plupart ne sont pas des héros, mais des héroïnes, ou du moins des héros féminins, des âmes, non pas supérieures comme celle d'un Rodrigue, mais, comme celle d'un Werther, inférieures au devoir, à la souffrance, c'est-à-dire à la vie. « *Je ne suis que faiblesse et que fragilité,* » chante Manon. Jamais paroles ne furent mieux faites que celles-là pour être mises en musique par Massenet.

Cependant, comme a dit Musset de Don Juan, cet autre féministe, cependant, « tel qu'il est, le monde l'aime encore. » Nul ne saurait prévoir si ce sera d'un long ou passager amour. Personnellement, nous devions notre hommage à son œuvre ; à lui-même, nos

regrets affectueux. Nous avons goûté le plaisir de le voir et de l'entendre, l'agrément de sa parole, de son chant et de son jeu, la vivacité, restée jeune, gamine même, de son esprit et de son imagination, le charme enfin de son ondoyante, un peu féminine amitié. Sensible à l'éloge, il en était reconnaissant, quelquefois sans mesure. Si les critiques, les réserves, les reproches amicaux ne le touchaient pas moins, il savait n'en montrer, n'en garder ni dépit ni rancune. Dans la bibliothèque et près de la table où nous achevons d'écrire de lui, plus d'un souvenir de lui nous le rappelle. C'est une vue de sa maison des champs, c'est un autographe de quelques mots, un autre de quelques mesures. C'est un portrait, vieux de plus d'un quart de siècle, au bas duquel il a tracé, comme il se plaisait à le faire, par coquetterie, une un peu trop modeste, un peu trop humble dédicace. Enfin voici la grande partition du *Cid*, aux pages encadrées d'un filet rouge. Sur la feuille de garde, les premières mesures du ballet sont transcrites, pour quatre mains, avec cette mention, devant la double portée : « Vous — Moi. » Et plus haut : « Souvenir de la soirée du jeudi 3 décembre 1885. » Aujourd'hui, comment ne songerions-nous pas, avec un redoublement de mélancolie, que celui qui vient de mourir fut l'un des grands artistes de notre temps, oui du temps qui a été nôtre ? Il n'est pas une partition de Massenet que nous n'ayons vue paraître. Cette œuvre, cette œuvre tout entière, nous fut en quelque sorte présente, et voici déjà qu'elle vient d'entrer dans notre passé.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUES ÉTRANGÈRES

LE CONTEUR ALLEMAND T.-A. HOFFMANN, D'APRÈS SES LETTRES INTIMES

E. T. A. Hoffmann im persœnlichen und brieflichen Verkehr: I. Hoffmanns Briefwechsel, 4 vol. in-8°, publiés par H. von Müller, Berlin, librairie Pætel, 1912.

« Les derniers produits de notre littérature allemande, — écrivait de Berlin, en 1819, Adelbert de Chamisso à son ami parisien Louis de la Foye, — l'*Autobiographie* de Goethe et l'*Anneau Magique* de Fouqué sont des œuvres excellentes, mais aussi peu faites que possible pour des lecteurs français. Quant à notre Hoffmann, celui-là est, certes, encore bien plus *allemand* que Jean-Paul, plus étranger et inaccessible pour les Français : mais c'est lui qui est aujourd'hui, incontestablement, notre premier humoriste. » L'auteur de ce jugement était, à coup sûr, entre tous les amis berlinois d'Hoffmann, le mieux à même d'apprécier la diversité des deux génies littéraires de la France et de l'Allemagne : car on se rappelle que le baron Adelbert de Chamisso, né dans un château champenois, d'une vieille famille lorraine, ne s'était voué décidément aux lettres allemandes qu'après avoir longtemps demeuré dans ce qu'il appelait sa « première patrie (1). » Sans compter que son opinion sur le caractère et la portée de l'œuvre d'Hoffmann avait d'autant plus de chances d'être bien fondée que lui-même, Chamisso, avec sa célèbre histoire des mésaventures de *Peter Schlemihl*, avait précisément ouvert aux conteurs alle-

(1) Voyez, sur *Chamisso*, la *Revue* du 15 mai 1908.

mands la voie où s'était engagé, quelques années plus tard, l'auteur de l'*Homme au Sable* et du *Petit Zacharie*. Et cependant on ne saurait imaginer erreur plus complète que celle qui nous apparaît dans ces lignes du poète franco-allemand. Bien loin que les récits d'Hoffmann dussent être pour les Français plus « étrangers et inaccessibles » que les fantaisies de Jean-Paul Richter, il n'y a peut-être jamais eu, dans toute la littérature allemande depuis Klopstock et Gessner jusqu'à Nietzsche, aucune œuvre qui, dès son entrée chez nous, ait reçu de notre public un accueil plus favorable. Non seulement, en effet, l'œuvre d'Hoffmann a joué un rôle énorme dans les premières évolutions de notre romantisme : je serais même tenté de dire que, pendant un demi-siècle, ce sont les innombrables traductions des contes et romans d'Hoffmann qui, presque à elles seules, ont fourni à nos pères tous les élémens de leur conception de l'âme poétique allemande. Par un phénomène singulier, mais dont on retrouverait aisément d'autres exemples non moins caractéristiques, ces récits de l'auteur des *Contes Fantastiques* ont obtenu en France un succès infiniment au-dessus de celui qu'ils ont rencontré dans leur pays; et si, de nos jours, les lettrés et le public allemands commencent enfin à apprécier le génie d'Hoffmann, tout de même qu'ils font pour celui d'Henri Heine, c'est en partie parce que la force et la durée de la renommée française de ces deux écrivains ont obligé leurs compatriotes à se rendre compte d'un mérite qui, d'abord, les avait frappés beaucoup moins que nous.

Mais cette étrange fortune de l'œuvre d'Hoffmann devait avoir fatalement pour effet de substituer une image plus ou moins fantaisiste à la véritable figure du conteur berlinois. Pendant que celle-ci s'effaçait aux yeux du public allemand, accoutumé dès le début à ne considérer Hoffmann que comme un médiocre improvisateur sans idées et sans style, on comprend aisément que les lecteurs français, de leur côté, aient pris l'habitude de se représenter au gré de leur fantaisie un écrivain dont l'œuvre les ravissait par son mélange, tout « allemand, » de réalisme familier et d'inépuisable « folie » poétique. Si bien que, de très bonne heure, une légende s'est formée chez nous autour de la personne de l'auteur des *Contes Fantastiques :* une légende qui tendait naturellement à revêtir cette personne elle-même d'une vigoureuse couleur « fantastique, » et qui d'année en année, avec cela, se renforçait et se développait d'autant plus librement que l'indifférence de nos voisins d'outre-Rhin à l'égard d'Hoffmann leur enlevait tout désir d'opposer à cette image légendaire du conteur un

portrait plus conforme à la réalité historique. Qui de nous ne se souvient d'avoir vu surgir devant soi, au cours de ses lectures, un petit homme au visage diabolique, errant par les rues de Berlin avec un habit dépenaillé et des yeux hagards, un Hoffmann plus « hoffmannesque » et plus incroyable que pas un de ces Coppelius ou de ces Crespel que son imagination d'ivrogne halluciné lui faisait apercevoir à chaque pas, autour de lui, sous la banale uniformité bourgeoise de la vie allemande ?

Or voici que, comme je l'ai dit, les compatriotes d'Hoffmann se sont mis à « redécouvrir » l'écrivain que Chamisso appelait autrefois le « premier de leurs humoristes ! » Ils se refusent toujours encore, il est vrai, à admirer en lui l'auteur des *Contes Fantastiques* : car le fait est qu'Hoffmann n'a jamais été cet auteur-là que pour nous, dans les éditions françaises de son œuvre, tandis que l'on chercherait vainement le moindre emploi d'un mot équivalent à ce que signifie pour nous l'épithète : « fantastique, » dans l'intitulé original d'aucun de ses recueils. Un « humoriste, » un conteur d'histoires éminemment « divertissantes » à force d'étrangeté dans l'invention ou de drôlerie dans l'exécution, tel apparaît surtout Hoffmann, aujourd'hui comme il y a quatre-vingt-dix ans, à ses lecteurs allemands ; et son « cas » ressemblerait par là à celui de Dickens, qui, lui aussi, n'a jamais été aux yeux de ses compatriotes qu'un merveilleux « amuseur, » si, à l'opposé des hautes ambitions poétiques et morales que nous révèlent les lettres et toutes les confidences du romancier anglais, le principal objet de l'effort littéraire d'Hoffmann n'avait été, vraiment, de continuer ou de renouveler l'ancienne école des « humoristes » de son pays. Déjà le titre de ses premiers recueils : *Pièces de fantaisie dans la manière de Callot*, attestait clairement une intention de cet ordre : car il va sans dire que le Callot dont prétendait s'inspirer le conteur allemand était celui des « grotesques » et des « bambochades, » non pas le tragique évocateur de la *Passion* et des *Martyres des Saints*. L'élément « fantastique » avait été de tout temps si familier à l'imagination populaire allemande que, dès la seconde moitié du XVIIIe siècle, des écrivains s'étaient trouvés qui avaient résolu de l'utiliser pour la production d'effets amusans ; et c'est ainsi qu'à Vienne, en particulier, florissait un genre d'opérette à la fois « fantastique » et « humoristique, » — un genre qui, après nous avoir valu *la Flûte enchantée* de Mozart, s'était élevé à un très haut degré de beauté poétique entre les mains d'un maître de génie, l'extraordinaire Raimund, bien fâcheusement ignoré en dehors des limites de sa patrie. De la même

façon, le *Peter Schlemihl* de Chamisso n'avait été, pour son auteur, qu'une « drôlerie ; » et pareillement encore il ne semble pas qu'Hoffmann ait jamais pris tout à fait au sérieux une seule des fables qu'il racontait, — s'attachant par-dessus tout à leur donner une allure assez imprévue et d'une « fantaisie » assez nouvelle pour que ses lecteurs en fussent divertis. Encore se voyait-il tenu de sacrifier, par instans, à la mode « romantique » d'alors, qui exigeait de tout conteur une part d'inventions sombres et terribles ; mais la lecture de ses lettres nous prouve suffisamment que rien de tout cela ne lui plaisait à écrire autant que ses véritables « pièces dans la manière de Callot, » ces étranges récits des aventures du *Pot d'Or* et de *Maître Puce*, où l'atmosphère « fantastique » ne lui servait qu'à déployer plus à l'aise son goût passionné d'observation satirique et de caricature.

Non pas pourtant que les lecteurs français d'Hoffmann se soient entièrement trompés lorsque, dès le jour où l'industrieux Loëve-Weimars leur a présenté un peu au hasard une abondante série de contes « humoristiques » et de contes « fantastiques, » ils ont résolument préféré les seconds aux premiers, — qui d'ailleurs, de par leur genre même, ne pouvaient manquer de leur être d'un accès beaucoup plus difficile ! Non seulement il était fatal qu'une bonne partie de l'agrément comique de « fantaisies » de l'espèce de *Maître Puce* ou de la *Princesse Brambilla*, avec leurs allusions personnelles et leurs jeux de mots, perdît son action sur des étrangers : nous avons en outre l'impression que, aujourd'hui encore et à les considérer d'un point de vue général, les contes choisis et retenus autrefois par nos pères, dans l'œuvre d'Hoffmann, possèdent une mystérieuse, subtile, et touchante beauté qui les rend supérieurs au reste de l'œuvre. J'essaierai d'indiquer tout à l'heure, à l'aide des renseignemens fournis par les lettres intimes de l'écrivain berlinois, la source probable de cette beauté qui de génération en génération, j'en ai l'assurance, continuera d'émouvoir de jeunes cœurs amoureux de musique et de poésie, dans ces récits proprement « romantiques » d'Hoffmann, *Don Juan*, *l'Hôte mystérieux*, *Ignace Denner*, que leur auteur semble bien n'avoir regardés que comme des « besognes » adroitement improvisées, tandis qu'il apportait beaucoup plus d'ambition et d'effort à des farces qui jamais ne réussiront à nous amuser. Maintes fois, dans l'histoire des arts, il est arrivé ainsi que les « besognes » d'un poète de race se sont trouvées revêtues d'une vie artistique quasi involontaire, ou en tout cas plus profonde et durable que celle

d'autres ouvrages élaborés avec plus de soin. Mais il n'en demeure pas moins que, pour les biographes allemands qui s'occupent de nos jours à « exhumer » l'œuvre et la figure d'Hoffmann, ce dernier apparaît avant tout tel qu'il se montrait naguère à ses contemporains, et tel aussi qu'il apparaissait à ses propres yeux : il faut voir avec quelle amertume le plus savant de ces « néo-hoffmanniens, » M. Hans von Müller, reproche aux anciens biographes de son héros la préférence accordée par eux à des contes « sentimentaux » du genre de *Maître Martin le Tonnelier*, et leur peu d'enthousiasme pour les extravagances « humoristiques » de la *Princesse Brambilla*.

Encore cette substitution d'un joyeux « humoriste » au tragique « visionnaire » de la légende n'est-elle pas le seul coup infligé à celle-ci par les nouveaux biographes et critiques du célèbre conteur allemand. Le fait est qu'il a suffi à M. von Müller de recueillir et de publier la correspondance d'Hoffmann pour qu'aussitôt nous vissions la légende susdite s'écrouler tout entière, laissant à sa place une réalité à la fois la plus « positive » du monde et la plus imprévue. Que l'on imagine le neveu de Rameau, l'inoubliable « bohème » dont la figure a été dessinée sur le vif par son glorieux contrère Diderot, qu'on l'imagine transformé soudain en un professeur de musique ou de philosophie, dans quelque université de province où le succès de son enseignement lui permet enfin, pour la première fois, de connaître la double jouissance de l'argent et de la renommée ! Et voici que Diderot a, de nouveau, l'occasion de le rencontrer : mais à présent le neveu de Rameau ne bavarde plus, n'a plus ni le goût ni le loisir d'émettre des paradoxes. Au café où, parfois encore, il revient s'asseoir, l'ex-va-nu-pieds s'emploie à noter ses comptes sur un carnet, ou bien il prépare ses leçons du lendemain, ou bien évoque complaisamment les bravos qui ont accueilli sa leçon de la veille. De sorte que le pauvre Diderot, après l'avoir quitté, se demande s'il est possible que ce personnage vaniteux et affairé soit bien le même neveu de Rameau qui naguère, durant un après-midi, dans un café parisien, l'a émerveillé par son détachement de toutes « conventions » morales ou sociales.

Plus d'un lecteur, je crois bien, éprouvera une surprise analogue en lisant la longue suite des lettres d'Hoffmann. Pendant une vingtaine d'années, de 1794 à 1815, le futur auteur de *l'Élixir du Diable* l'aura ravi par l'abandon et la liberté de ses confidences ; et puis, brusquement, pendant les sept dernières années de sa vie, de 1815 à 1822, voici que, dans presque toutes ses lettres, le même homme ne s'entre-

tiendra plus que d'affaires d'argent, — comme si l'incessante préoccupation de découvrir des « placemens » avantageux pour sa « copie » eût dorénavant tari dans son cœur et dans son cerveau tout le torrent délicieux d'émotions, de pensées, et de rêves qui n'avait pas cessé d'en jaillir jusque-là ! C'est au point que, si précieuses qu'elles soient pour notre connaissance des dates et de toute l'histoire « documentaire » de la publication de son œuvre, la plupart des lettres de cette seconde période de la vie d'Hoffmann nous déconcertent par leur banalité, et dégagent un ennui à peine tolérable. Elles nous montrent, littéralement, un « fabricant de copie, » un écrivain qui, dès l'instant où il a trouvé des éditeurs disposés à lui payer ses produits, ne songe plus qu'à tirer parti de cette chance nouvelle, et ne daigne plus même, — ou bien n'ose plus, — se divertir de sa chasse aux thalers en causant familièrement avec ses vieux amis. Ah ! nous sommes loin de l'image « fantastique » amoureusement imaginée par les Balzac et les Théophile Gautier, ou plutôt créée à notre intention par les traducteurs eux-mêmes du conteur berlinois, depuis Loëve-Veimars jusqu'à Champfleury ! Quelquefois, en vérité, nous rencontrons bien encore notre Hoffmann dans une taverne, attablé devant une bouteille de vin en compagnie de l'acteur Devrient : mais combien la figure de l'homme de lettres laborieux et raisonnable qui nous apparaît là ressemble peu à celle du « visionnaire » et de l' « illuminé » que nous nous étions accoutumés à concevoir, puisant au fond de son verre les sombres cauchemars qui, ensuite, s'exhalaient sur son papier en des lettres de sang !

Et ce vide et cette médiocrité prosaïque de la seconde série des lettres d'Hoffmann nous déroutent d'autant plus qu'avant d'y arriver, nous avons eu la joie de traverser la première, dont je ne saurais assez dire combien elle nous offre, tout ensemble, de variété vivante et de fraîche et charmante expansion poétique. A chaque page, ce sont des confidences d'une sincérité merveilleuse, de petites scènes évoquées avec un mélange piquant de naturel et de fantaisie, des portraits dont l'allure fait songer vraiment au crayon d'un Callot ou d'un Saint-Aubin. Durant les quatre années de son séjour à Bamberg surtout, de 1809 à 1813, nous sentons que toute l'âme du jeune Hoffmann se livre à nous dans ses lettres : l'âme d'un neveu de Rameau qui serait en même temps un poète de génie. Et lorsque plus tard, en 1813, à Leipzig et à Dresde, l'ex-maître de chapelle de Bamberg assiste de tout près à des événemens historiques d'une portée exceptionnelle, c'est comme si leur

contact avait encore pour effet de stimuler son impérieux besoin d'observation pittoresque.

Le directeur qui m'avait engagé à Leipzig, — écrit-il de Dresde à un ami de Bamberg, le 13 juillet 1813, — je l'ai trouvé exactement tel que Rochlitz me l'avait décrit : un brave imbécile qui, depuis vingt-cinq ans, a tourné sa machine comme un âne sa roue de moulin; mais aussitôt que les choses sortent un peu de leur ordre accoutumé, sur-le-champ il perd la tête et ne sait plus que devenir. Par ce temps d'inquiétude, naturellement, le théâtre était vide ; souvent même nous ne pouvions pas jouer, car voilà qu'on battait la générale avant l'heure du théâtre, et que l'entrée en était interdite ! Si bien que, le 5 juin, Seconda nous a déclaré froidement qu'il était forcé de le fermer, et que nous pouvions tous nous en aller où il nous plairait. Comme vous le comprendrez sans peine, cette nouvelle a été pour nous un coup de tonnerre en plein beau temps ; mais toutes nos protestations n'ont servi de rien, ni même l'offre d'un prêt de 1 000 thalers, obligeamment consentie par un marchand de Leipzig. Alors le personnel du théâtre s'est réuni, et a décidé de jouer, pendant quinze jours au moins, à ses propres risques... Et la chance nous a favorisés : car avec deux opéras aussi peu nouveaux que possible, le *Sargino* de Paër et *Figaro*, mais joués excellemment et accueillis avec enthousiasme, nous avons fait le maximum des recettes. Déjà nous nous préparions à poursuivre notre entreprise, et songions bravement à étudier *la Vestale* (de Spontini), lorsque soudain, de la façon la plus imprévue, M. Seconda a obtenu l'autorisation de jouer à Dresde, sur le théâtre de la Cour, et cela même les dimanches, chose absolument inouïe jusqu'à présent ! Naturellement, M. Seconda a repris en main le gouvernail, et, le 24 juin, en neuf chariots, nous avons pris le chemin de Dresde. Impossible d'imaginer un voyage plus étrange : j'aurais pu y trouver le sujet d'un récit humoristique le plus drôle du monde. Il y avait là, notamment, un char à bancs hambourgeois où siégeait le bas personnel de la troupe, en compagnie de servantes, d'enfans, et de bêtes accessoires : équipage si curieux que pas une fois je n'ai manqué à venir le contempler, à chacune des étapes. Tout compte fait, ce char à bancs portait un perruquier de théâtre, deux aides, cinq servantes, neuf enfans, dont deux nouveau-nés et trois encore au sein, un perroquet, qui ne cessait pas de proférer les sarcasmes les mieux appropriés, cinq chiens, quatre cochons d'Inde, et un écureuil. Sur ma proposition, il fut résolu que l'on organiserait, pour l'entrée à Dresde, une manière de cortège triomphal, où ce char à bancs hambourgeois jouerait le rôle principal. M. Seconda serait costumé à la romaine ; — c'est un petit vieux tout voûté, avec une tête énorme, et deux yeux saillans comme des boules de verre; — il trônerait en triomphateur, sur le siège de sa voiture, tandis que le perroquet flotterait au-dessus de sa tête comme l'aigle au-dessus de celle de Germanicus. Les chiens et cochons d'Inde, ornés de fleurs, figureraient des animaux ramenés de régions lointaines; des esclaves maures de l'opéra d'*Axur* les porteraient, comme des présens destinés au roi de Saxe en remerciement de sa gracieuse autorisation.

A Dresde, nous alternons avec les Italiens, qui jouent deux fois par

semaine ; et de temps à autre, l'empereur Napoléon fait donner pour soi et pour ses invités des représentations particulières, où prennent part ses acteurs français, — car Talma, Mlle Georges, et d'autres sont ici. J'ai vu ainsi *Phèdre* et *le Barbier de Séville:* mais je ne saurais vous en dire mon avis sans devoir transformer ma lettre en une brochure. Sachez seulement que, au *Barbier de Séville*, j'ai vu que l'Empereur riait souvent, et de la façon la plus cordiale...

Le 1er décembre suivant, Hoffmann écrit de Dresde à un autre de ses amis :

Ici, j'ai éprouvé toutes les impressions que peut offrir le voisinage immédiat de la guerre : j'ai assisté à des escarmouches, j'ai vu un combat important (le 26 août), j'ai visité un champ de bataille : en un mot, mes expériences dans ce genre ne se sont que trop enrichies. Il m'a fallu aussi traverser les angoisses de la famine, et puis aussi une manière de peste, qui continue de sévir et, encore la semaine passée, a emporté près de trois cents personnes : mais, malgré toutes ces épreuves vraiment terribles, jamais je n'ai perdu courage. Pendant que les canons tonnaient autour de Dresde, au point que la terre tremblait et que toutes les fenêtres vibraient, j'ai eu le pressentiment que l'heure, longtemps attendue, de la délivrance allait enfin sonner. Déjà le 11 octobre, j'avais eu l'occasion de voir de tout près (n'ayant pu résister au désir d'aller me poster là sur une éminence) de quelle façon les Français étaient chassés de leur camp fortifié, en avant des remparts extérieurs de Dresde, et comment ils mettaient le feu à leurs baraquemens, et s'enfuyaient avec une rapidité incroyable. Le même spectacle m'a encore été donné le 13 octobre, le 16, et encore le 6 novembre, où, du haut du clocher de l'église Sainte-Croix, au moyen d'une excellente lunette, j'ai vu M. le comte de Lobau chassé des hauteurs de Boksdorf par les troupes russes, et refoulé jusque sous les canons de Dresde. Désormais, mon cher ami, on recommence à respirer librement, et j'ai l'idée que des temps meilleurs approchent pour nous.

En plus de la composition et de mes autres travaux musicaux, je suis en train de me mouvoir aussi très activement *in litteris :* ou, en d'autres termes, voici que je suis devenu une espèce d'auteur ! Car, pour commencer, un petit livre de moi va paraître à Bamberg, sous ce titre : *Pièces de fantaisie dans la manière de Callot*, avec une préface de Jean-Paul Richter. Que si ce livre vous tombe sous la main, je serai curieux d'en avoir votre opinion. A côté de maintes choses déjà imprimées précédemment dans la *Gazette musicale* de Leipzig, vous y trouverez deux morceaux qui peut-être vous intéresseront, à savoir : des renseignemens sur les nouvelles aventures du *Chien Berganza*, et le *Magnétiseur*. Deux autres petits volumes paraîtront avant la foire de Pâques. La musique de mon opéra d'*Ondine* est terminée, et je n'attends qu'une occasion favorable pour la mettre dignement en scène. J'attache une grande importance à cette musique ; et il me semble notamment que, dans les deux rôles d'Ondine elle-même et de Kuhleborn, j'ai tout à fait répondu aux intentions de l'admirable poète.

Les dernières lignes qu'on vient de lire auront un peu de quoi, me

semble-t-il, nous expliquer l'étrange et profond changement survenu, aux environs de l'année 1814, dans l'allure des lettres intimes de T. A. Hoffmann. L'homme qui écrivait à son ami, le 1er décembre 1813 : « Voici que je suis devenu une espèce d'auteur! » avait alors tout près de quarante ans. Il avait occupé tour à tour des fonctions publiques à Kœnigsberg, à Posen, à Plock, et à Varsovie, partageant ses loisirs entre le dessin et la musique, ou plutôt accordant à ces deux arts la petite partie de ses loisirs qu'il ne dépensait pas à fumer et à boire, en compagnie de ses collègues, dans de joyeux cabarets de ces endroits divers. Puis, en 1806, lorsque les Prussiens avaient été chassés de Varsovie, Hoffmann avait perdu sa place, et était venu demeurer à Berlin : réduit à une misère lamentable, c'est encore à sa musique et à son dessin qu'il avait demandé de le faire vivre, sans que la fréquentation de nombreux écrivains berlinois lui suggerât l'idée de s'essayer lui-même à des travaux littéraires. A Bamberg, de 1809 à 1813, il avait été chef d'orchestre, professeur de musique, et compositeur ; sauf pour lui à se procurer un petit revenu supplémentaire en envoyant à un journal musical de Leipzig des comptes rendus de partitions nouvelles, ou même parfois des « fantaisies » d'un genre plus libre, mais se rapportant toujours expressément à l'histoire ou à la théorie de la musique. Lorsqu'il avait quitté Bamberg, durant l'été de 1813, pour la première fois il projetait résolument d'être désormais un « artiste : » mais c'était encore à la composition musicale qu'il rêvait maintenant de se consacrer. Il s'occupait à mettre en musique un poème que l'écrivain berlinois Lamotte-Fouqué avait tiré pour lui de son délicieux petit roman d'*Ondine*. Il en était là lorsqu'un marchand de vins de Bamberg, désireux d'entrer en rapports avec des gens de lettres, lui avait proposé de recueillir en volume et de publier à ses frais les articles écrits naguère pour la *Gazette Musicale* de Leipzig. Ainsi était né le premier recueil des *Pièces de fantaisie dans la manière de Callot ;* et, bien que l'auteur du recueil, afin de l' « étoffer, » y eût joint les deux « fantaisies » purement littéraires dont on vient de l'entendre parler, le *Chien Berganza* et le *Magnétiseur*, ses lettres nous révèlent qu'il n'attachait guère d'importance à cette incursion dans un domaine étranger. Le succès de son *Ondine* lui tenait infiniment plus au cœur que celui de ses *Pièces dans la manière de Callot*. Musicien par ses goûts et sa profession, déjà il entendait vibrer dans ses oreilles des échos des opéras, des messes, des savans quatuors qu'il allait composer dès que les démarches d'un ami d'enfance heureusement retrouvé, en le pourvoyant à nouveau d'un petit emploi dans l'admi-

nistration prussienne, lui permettraient de se livrer tout entier à l'active impulsion de son génie créateur.

Mais voici que, dès l'année suivante, la publication du premier volume des *Pièces dans la manière de Callot* est venue renverser tous les projets de notre musicien! Formé de morceaux que l'auteur avait écrits jadis à loisir, en façon de « divertissement » à ses ennuis professionnels de Bamberg, ce volume, qui, aujourd'hui encore, nous apparaît incontestablement le chef-d'œuvre d'Hoffmann, lui a valu aussitôt d'innombrables commandes, de la part de directeurs de journaux et d'éditeurs allemands, — cependant que la partition d'*Ondine* continuait à attendre, dans un tiroir, l' « occasion favorable » d'être mise en scène. Sous l'effet d'un hasard et presque malgré soi, Hoffmann « est devenu une espèce d'auteur. » Depuis lors, il n'a plus cessé de produire des romans et des contes, durant les sept années qui lui restaient à vivre. Il s'est littéralement épuisé à force de « copie ; » et j'ai dit déjà de quelle façon, parmi ces besognes de toute espèce qu'il acceptait et exécutait infatigablement, ses préférences personnelles l'attachaient surtout à des morceaux du genre « humoristique, » tels que *Maître Puce* ou la double autobiographie entremêlée du *Chat Murr* et du *Maître de Chapelle Kreisler*, — « fantaisies » dont l'extravagance subtile et compliquée l'aidait à oublier son remords secret d'avoir décidément sacrifié à la recherche du succès matériel les véritables aspirations de son âme d'artiste.

Car Hoffmann avait beau être l'un des écrivains les plus lus de son temps, et les mieux payés : la littérature n'était toujours pas son métier, et lui-même le sentait, plus ou moins confusément, et j'imagine que le chagrin qu'il en avait n'a pas été sans contribuer à ce changement qui se manifeste à nous dans ses lettres, depuis le jour où il est « devenu auteur. » Écrivain par occasion, il ne pensait plus qu'à se tirer le mieux possible de cette tâche nouvelle, d'autant plus malaisée pour lui qu'elle répondait moins à sa nature intime. Constamment il avait l'impression comme d'un acteur qui ne saurait se distraire de l'étude de son rôle : sans compter qu'il n'était pas né, non plus, pour gagner de l'argent, et que ce souci-là également devait l'absorber plus que de raison. Combien son esprit et son cœur étaient plus libres naguère, à Bamberg ou à Dresde, en dépit d'occupations encore plus actives! Malade, dépourvu d'argent, l'humble croque-notes s'épanchait alors, dans ses lettres, avec une gaité, une verve, une poésie délicieuses : mais c'est qu'alors, en premier lieu, le fardeau qu'il portait sur ses épaules y pesait moins lourdement que celui d'à présent; et

puis c'est aussi que, pour obscures et fatigantes que fussent ses occupations professionnelles, du moins elles se rattachaient à cette musique dont on peut dire qu'elle avait toujours été la grande, l'unique passion de sa vie.

La musique ! De tout temps Hoffmann l'avait aimée d'un amour ardent et fidèle, ne prêtant d'attention aux diverses figures féminines dont il s'était épris que dans la mesure où il voyait en elles des incarnations de cet art adoré. Que l'on songe, par exemple, à la place qu'a dû tenir la musique dans le cœur de l'homme qui a écrit l'extraordinaire « fantaisie » publiée sous le titre de *Don Juan !* A chaque instant, dans ses lettres de jeunesse, Hoffmann associe la musique à tout le détail de ses actes. Vingt fois ses amis l'entendent affirmer qu'il « succomberait au désespoir s'il n'avait pas son piano-forte. » De Kœnigsberg, le 22 septembre 1795, il écrit à son camarade et confident Hippel : « Lui seul, mon piano, me réconforte parmi l'orage de mille émotions torturantes. C'est comme si un génie bienfaisant s'approchait de moi et m'enveloppait de son aile. A demi enivré de la course, toujours renouvelée, de ma fantaisie, j'ai le sentiment de me perdre tout entier en moi-même, bien loin des tristesses du monde. » Une autre fois, il annonce à Hippel qu'un événement merveilleux lui est arrivé : il a pu lire et étudier la partition d'orchestre du *Don Juan* de Mozart. Avec un enthousiasme clairvoyant, il décrit à son ami les qualités incomparables qu'il vient de découvrir dans cette musique. « Je voudrais étudier encore *Don Juan* pendant six semaines, et puis, après cela, te le jouer sur un forte-piano anglais. Mon seul vrai ami, tu te tiendrais assis, immobile, jusqu'à la fin de la pièce, et ton cerveau, pour étranger qu'il soit à la musique, se remplirait là de jouissances surnaturelles. » Qu'il parle de ses aventures sentimentales ou de ses projets d'avenir toujours Hoffmann trouve le moyen de nous attester ce besoin irrésistible de musique dont il est possédé. Jusqu'au jour où il « est devenu auteur, » la musique a été pour lui une maîtresse infiniment chère ; et d'autant plus il a dû souffrir, pendant ses dernières années, du cruel regret de l'avoir abandonnée et trahie.

Mais elle, sa fidèle maîtresse de naguère, jamais elle ne l'a tout à fait abandonné. C'est elle qui, dans son nouveau métier, lui a inspiré ses inventions les plus belles, et qui a fait de lui un poète, par-dessus l' « humoriste » qu'il voulait devenir. Jamais peut-être aucune œuvre littéraire n'a été plus imprégnée de musique que celle d'Hoffmann. Non seulement les sujets musicaux y jouent un rôle énorme, soit que le conteur les aborde de front, comme dans le *Chevalier Gluck*, dans

le Point d'orgue, dans l'admirable esquisse traduite sous le titre de *l'Élève de Tartini*, — et qui contient en germe l'idée essentielle du *Chef-d'œuvre inconnu* de Balzac, — soit qu'il se contente de les mêler incidemment à l'intrigue de ses récits : nous sentons en outre que la principale beauté de son art, — cet élément « hoffmannesque » dont l'influence a été considérable dans le développement de notre poésie et de notre prose romantiques françaises, — que toute l'originalité vivante du génie du conteur berlinois lui vient d'une certaine conception « musicale » du sentiment poétique. La jeune fille dont l'âme s'écoule dans le chant d'un violon, par exemple, ne nous offre-t-elle pas le charme pénétrant d'un certain symbolisme d'ordre tout musical? Et quand Hoffmann nous raconte l'aventure d'un hôte mystérieux qui apparaît au moment où les invités s'entretenaient d'un personnage tout semblable, quand il nous décrit la rencontre à Berlin, vers 1810, du compositeur d'*Orphée* et d'*Alceste*, mort depuis un quart de siècle; ou même lorsqu'il nous divertit ingénument en nous faisant assister aux travaux et aux joies des apprentis d'un maître-tonnelier de Nuremberg, ne nous semble-t-il pas que ces fables de toute espèce diffèrent de l'ordinaire des fictions analogues par la qualité spéciale de l'émotion qu'elles traduisent, et que cette émotion appartient, pour ainsi dire, à la « catégorie » de la musique, — étant à la fois saisissante et indéfinissable comme celle qui s'exhale d'un quintette de Schumann ou d'une ouverture de Weber? Jusqu'au terme de sa brève carrière d'écrivain, Hoffmann n'a été redevable qu'à la musique de son pouvoir d'agir profondément sur nous; « devenu auteur, » le musicien qu'il était a survécu en lui; et qui sait si, même « représenté dignement, » selon qu'il le rêvait, son opéra d'*Ondine* lui aurait permis de nous procurer, d'âge en âge, les jouissances « musicales » qui naissent pour nous de son *Point d'orgue* et de son *Don Juan?*

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Le sort en est jeté : la péninsule des Balkans a pris feu et personne ne peut dire ni combien de temps l'incendie durera, ni jusqu'où il s'étendra. Il y a quinze jours, à la fin de notre chronique, nous reproduisions un propos tenu par le roi de Montenegro dans une interview : par respect pour les intérêts de la Russie, disait-il, et bien que la paix coûtât plus cher que la guerre, il renonçait à celle-ci; et c'est ce même roi Nicolas qui, quelques jours plus tard, ouvrait *ex abrupto* les hostilités.

A parler franchement, le fait ne nous a pas surpris : nous le serions plutôt qu'on ait pu conserver l'espoir de sauver la paix après les mobilisations simultanées des quatre puissances balkaniques, la Bulgarie, la Serbie, la Grèce et le Montenegro lui-même, car on chercherait vainement dans l'histoire l'exemple d'une mobilisation qui, une fois faite, n'ait pas amené la guerre. La Bulgarie, en particulier, ne pouvait pas démobiliser après avoir mobilisé. Si on nous permet de nous citer nous-même, nous rappellerons ce que nous écrivions dans la *Revue* du 1er septembre dernier. Après avoir parlé des démarches faites déjà à Cettigné pour calmer l'effervescence du pays : « Il s'en faut de beaucoup, disions-nous, que le péril soit définitivement conjuré. Les nouvelles contradictoires alternent du jour au lendemain : tantôt on assure que le Montenegro mobilise, tantôt on assure que les bons conseils des Puissances ont produit leur effet et que l'affaire est arrangée. Malheureusement, des affaires ainsi arrangées sont toujours exposées à se déranger de nouveau, et le Montenegro est un des points des Balkans sur lesquels il faut toujours avoir les yeux ouverts. Il en est de même de la Bulgarie, où il y a aussi un roi de fraiche date et un peuple sérieux, laborieux, ambitieux, muni d'une armée bien outillée, bien commandée, dit-on, et

toujours prête à entrer en campagne. Elle y entrera sans doute brusquement un jour ou l'autre : si elle ne l'a pas fait encore, c'est grâce à la prudence, à la sagesse du roi Ferdinand qui, connaissant mieux que ses sujets les dispositions de l'Europe, n'a pas encore trouvé le moment favorable. Mais les Bulgares sont impatiens. Doués d'un esprit essentiellement utilitaire et pratique, ils ne veulent pas avoir fait pour rien de grands sacrifices, et ils estiment que, s'ils ont une armée qui leur coûte très cher, c'est pour s'en servir. Les occasions, c'est-à-dire les prétextes, ne leur manqueront pas quand ils croiront l'heure sonnée. » Les événemens nous ont donné raison, avec plus de promptitude encore que nous ne l'aurions cru : ils se sont précipités en quelques jours comme une avalanche. Ce qui a pu étonner, c'est l'accord qu'on a vu établi entre ces petits peuples des Balkans que nous avions présentés comme animés les uns contre les autres de jalousies irréductibles. Cette situation est-elle donc changée? Ces sentimens ont-ils présenté le phénomène d'une conversion subite et complète? Les Grecs et les Bulgares sont-ils devenus bons amis sous l'impulsion d'une haine égale contre les Turcs? Nous n'en croyons rien. Si la coalition balkanique sort victorieuse de la guerre où elle s'engage, on verra se produire entre les alliés de la veille toutes les horreurs de la discorde : la vengeance de la Turquie sera dans sa dépouille à partager. Mais nous n'en sommes pas encore là. Le sentiment qui l'a emporté aujourd'hui chez les peuples balkaniques est l'impatience de l'action : ils ont voulu abattre l'ennemi commun en pensant qu'à chaque jour suffit sa peine et que le lendemain sera ce qu'il pourra. Une diplomatie à coup sûr imprévoyante a encouragé et facilité entre eux les rapprochemens politiques et les ententes militaires d'où est sortie la coalition actuelle. Depuis quelque temps déjà, le bruit courait qu'une alliance avait été conclue entre la Bulgarie et la Serbie et les démentis qu'on y opposait ne l'empêchaient pas de se répandre; mais on ne connaissait généralement pas les conditions précises de l'alliance et on ignorait que la Grèce et le Montenegro y étaient formellement entrés. Si les chancelleries étaient instruites, — et nous doutons qu'elles l'aient été toutes exactement, — l'opinion ne l'était pas : c'est pourquoi la surprise a été presque aussi grande que l'émotion lorsqu'on a appris, un matin, que les quatre puissances avaient ordonné la mobilisation de leurs armées.

A partir de ce moment nous avons considéré que la cause de la paix était perdue. S'il restait pourtant une chance de la sauver, si minime fût-elle, il fallait s'y attacher avec énergie et tâcher d'en

tirer les effets utiles qu'elle pourrait encore contenir. C'est à quoi s'est appliquée la diplomatie européenne et, quelque vaine qu'elle ait été, l'entreprise n'en est pas moins honorable. Mais la force des choses l'a emporté sur les meilleures intentions, à moins qu'il ne faille dire que la volonté des petites puissances balkaniques a été plus nette, plus ferme, plus unie que celle des grandes puissances européennes : en tout cas, elle a été plus rapide dans l'exécution des projets qu'elle avait préparés. L'Europe en était encore à la période des conseils lorsque les quatre mobilisations ont eu lieu.

Quel a été le prétexte? La Bulgarie venait de terminer ses manœuvres, lorsque la Porte a entamé les siennes dans la région d'Andrinople. Aussitôt on a crié à Sofia qu'il y avait là une provocation intolérable, comme si la Porte était le seul pays des Balkans, ou plutôt du monde, qui n'aurait pas le droit d'exercer son armée. Elle a renoncé à le faire et cette concession n'a servi à rien. En quelques heures la Bulgarie a été debout, animée d'un enthousiasme patriotique dont les journaux ont reproduit les manifestations. A la prétendue mobilisation ottomane a succédé la mobilisation bulgare, et la mobilisation bulgare a été aussitôt suivie des mobilisations serbe, grecque et monténégrine. Le bruit des armes a retenti en même temps dans toute la péninsule : on n'y a plus vu que des soldats rejoignant leurs corps et des concentrations de troupes sur certains points déterminés. Ceux qui, au premier moment, se berçaient de l'illusion qu'il s'agissait là d'un simple bluff n'ont pas tardé à comprendre que le mouvement avait un tout autre caractère; il venait de trop loin pour s'arrêter si vite; longtemps contenu, aujourd'hui déchaîné, rien ne pouvait plus l'arrêter. Nous parlons surtout de la Bulgarie parce qu'elle tenait la clé de la situation. A Belgrade, à Athènes, on faisait effort pour se mettre à la hauteur des circonstances, mais l'effort était sensible à des yeux exercés. Il y avait des nuances dans l'exaltation à laquelle chacun des alliés s'abandonnait, et il semblait parfois qu'une réflexion surgissant dans le secret des âmes atténuât quelque peu, ici ou là, l'expression de ce sentiment. Quant au Montenegro, courant moins de risque que les autres, il se montrait fort résolu. Le principe du mouvement était donc à Sofia et à Cettigné; le reste suivait, mais enfin il suivait. On y avait d'autant plus de mérite en Grèce qu'on y avait éprouvé, il n'y a pas encore longtemps, le poids des armes ottomanes, et en Serbie qu'on y jouait plus gros jeu. La Serbie est certainement celui des quatre alliés qui a chance de gagner le moins et qui est exposé à perdre le plus dans la

guerre qui commence. Malgré cela, l'élan a été général. Quel en est l'objet véritable ? Des manœuvres et des projets de mobilisation ottomans, il n'a plus été question après le premier jour ; ce piètre prétexte avait rendu tout le service qu'il pouvait rendre ; on a donc invoqué l'état intolérable de la Macédoine où les populations chrétiennes gémissent et souffrent sous un joug qui est pour elles une douleur suprême et une honte pour la civilisation. On sait que la Macédoine est le milieu le plus composite qui soit en Europe et que toutes les races d'Orient y sont représentées, juxtaposées, mêlées les unes avec les autres. Comme il y a des Bulgares, des Serbes, des Grecs, on peut également crier : « Sauvons nos frères ! » à Sofia, à Belgrade, à Cettigné et à Athènes. Le but avoué par les quatre alliés est donc d'obtenir ou d'imposer l'émancipation de la Macédoine et ils entendent par là son autonomie à peu près absolue.

Ils ont d'ailleurs à invoquer des raisons très fortes. Ce qu'ils disent de l'état déplorable dans lequel la Macédoine est tenue, en dépit des promesses qui ont été faites et des engagemens formels qui ont été pris à maintes reprises à Constantinople, est l'expression de la vérité. Les populations chrétiennes y sont toujours dans un état d'infériorité qui les laisse exposées sans défense aux violences brutales et aux extorsions arbitraires des autorités turques. On a souvent décrit cette situation et, bien qu'on l'ait fait avec des couleurs très sombres, on n'a pas beaucoup exagéré. Combien de fois l'Europe ne s'en est-elle pas émue ! Mais si l'Europe a les émotions vives, elle les a courtes et, devant la prodigieuse force d'inertie que lui a opposée la Porte, elle a toujours fini par se lasser ou se décourager.

Cette inertie de la Porte, qui apparaît aujourd'hui comme une grande faute de sa part, n'est pourtant pas sans excuses. Lorsque les États balkaniques protestent qu'ils n'ont pas d'ambition territoriale et que leur politique n'a pas d'autre objet que l'émancipation de leurs frères, ils sont peut-être de bonne foi, mais ils se trompent eux-mêmes et ne trompent pas la Porte. Une sorte de subconscient détermine leurs actes en dehors des intentions dont ils se rendent compte ; mais la Porte, qui juge les actes seuls, ne peut pas se faire d'illusion sur leurs tendances trop évidentes. Elle est habituée à entendre proclamer l'intégrité de son territoire comme un des points fixes du droit public européen, et cependant son histoire, pendant tout le siècle dernier, est celle des amputations successives qu'elle a subies à chacune des crises qu'elle a traversées, qu'elle en soit d'ailleurs sortie victorieuse ou vaincue. Cela l'a rendue méfiante, on le serait devenu à moins.

Elle a pu constater que, tout sincère qu'il soit, l'intérêt porté par les États balkaniques aux chrétiens de la Macédoine, s'il n'est pas le résultat d'une ambition politique, ne tarde pas à la faire naître. Aujourd'hui même, quand les gouvernemens balkaniques déclarent ne poursuivre aucun agrandissement, ils disent sans doute la vérité du moment; mais ils veulent en réalité, en assurant l'autonomie de la Macédoine, la détacher de l'Empire et, quand elle sera détachée de l'Empire, ils ne tarderont pas à étendre eux-mêmes sur elle des mains qui seront restées armées. La Porte n'entend pas, sous prétexte de réformes à faire, se laisser arracher sa souveraineté. Bien qu'elle en ait mal usé, et que, très probablement, elle soit incapable d'en faire dans l'avenir un meilleur usage, elle entend la garder, en vertu de cet instinct de conservation qui est le même chez les États, petits ou grands, que chez les individus, et qui est partout légitime. Après tous les malheurs qu'elle a éprouvés, toutes les pertes qu'elle a subies, tous les ébranchemens qu'elle a supportés en frémissant, réduite à n'occuper en Europe qu'une petite partie des territoires qu'elle y a eus autrefois et sentant bien qu'une diminution nouvelle serait pour elle l'annonce de l'expulsion définitive, la Porte, attaquée dans ses derniers retranchemens, se défendra avec l'énergie du désespoir, et elle a les moyens de le faire utilement si on lui en laisse la liberté. Les choses étant ainsi, la situation de l'Europe est embarrassante. On ne saurait douter de sa sympathie pour les populations chrétiennes des Balkans; elle en a donné des preuves nombreuses et convaincantes; mais d'autres considérations entrent aussi pour elle en ligne de compte. Même diminuée comme elle l'est, la Porte est encore la clé de voûte de tout l'édifice oriental : si on l'élimine, l'édifice croule et il faut en construire un autre. L'Europe ne peut pas assister à un pareil événement, qui serait un des plus grands de l'histoire du monde, sans y prendre une part active, et elle se rend justice en estimant qu'elle n'y est pas préparée. La liquidation orientale, si elle se fait d'un seul coup et par surprise, est grosse de plusieurs guerres dont celle qui commence ne sera qu'une première et faible esquisse. Qui pourrait prévoir les complications auxquelles elle donnera lieu? De là, indépendamment des considérations d'humanité qui sont pourtant si puissantes, les préoccupations très graves et très profondes qui surgissent dans les esprits.

Nous avons dit qu'une tentative infiniment honorable avait été faite pour empêcher la guerre : même sans grande espérance de succès, il y avait là un devoir à remplir et nous sommes heureux que

le gouvernement de la République s'y soit employé pour son compte avec une loyauté et une activité auxquelles on a rendu justice. M. Poincaré a profité d'une occasion qui s'est présentée au moment le plus critique et qui a paru favorable. M. Sasonoff, revenant de Londres, est arrivé à Paris au moment où les quatre États balkaniques ont décrété leur mobilisation. La réunion des ministres des Affaires étrangères des deux grandes nations alliées, la Russie et la France, créait une opportunité dont il fallait profiter. MM. Poincaré et Sasonoff ont donc pris des initiatives rapides, sentant bien qu'elles ne pouvaient être efficaces qu'à la condition d'être immédiates. On va plus vite dans une conversation qu'on ne peut le faire lorsqu'on échange des télégrammes. Il a fallu, bien entendu, en échanger avec les autres gouvernemens européens, mais l'accord déjà établi de la France et de la Russie était une force en même temps qu'une abréviation. Cet accord s'est fait sur des bases très simples, celles que le bon sens indiquait et recommandait dans l'état où étaient les choses. Puisqu'on voulait, si c'était encore possible, empêcher la guerre entre les États balkaniques et la Porte, il fallait intervenir auprès de celle-ci pour lui imposer l'obligation de faire les réformes nécessaires, et auprès de ceux-là pour leur faire connaître la volonté de l'Europe, leur promettre ce qu'ils pouvaient légitimement espérer de la victoire, à supposer qu'elle se prononçât à leur avantage, et leur notifier très nettement, très résolument que, même dans cette hypothèse, ils n'obtiendraient pas davantage. On les prenait au mot : ils demandaient des réformes pour la Macédoine, l'Europe leur donnait l'assurance qu'elles seraient faites. Il ne s'agissait plus cette fois d'un engagement de la Porte dont ils étaient en droit de se défier, mais d'un engagement solennel des puissances, pris dans de telles conditions que leur honneur serait intéressé à son exécution. Rien de moins, mais rien de plus : quel que fût le dénouement de la guerre, si elle éclatait, l'Europe ne tolérerait pas que le *statu quo* balkanique fût modifié. Elle réprouvait d'ailleurs très formellement tout recours à la force. Tel est le langage qui devait être tenu à Sofia, à Belgrade, à Athènes et à Cettigné d'une part, à Constantinople de l'autre : c'était bien là ce qu'il fallait dire, ce qu'il fallait faire, ce qu'il fallait tenter. Toutes les puissances l'ont compris, et elles ont adhéré à la rédaction franco-russe avec quelques nuances que nous allons indiquer. De cet accord, quelque fugitif qu'il ait été, espérons que quelque chose subsistera. Il y a tant d'incertitudes, tant de hasards dans la guerre, qu'il est impossible de dire d'avance ce que deviendront les résolutions des puissances lorsque le sort des

batailles aura prononcé; mais elles ont toutes manifesté un sincère attachement à la paix et, si elles n'ont pas réussi à la maintenir entre les États balkaniques, elles réussiront mieux peut-être à la conserver entre elles, ce qui, en somme, est le plus important. Limiter le champ de la guerre doit être désormais leur principale pensée.

Nous avons dit qu'il y avait eu quelques nuances dans l'adhésion des puissances à la note franco-russe. Des observations sont venues en effet de Vienne et de Londres : elles ont eu, ici et là, pour objet de ménager autant que possible la dignité de la Porte. Très coupable de négligence dans le passé, elle montrait dans le présent une bonne volonté dont il convenait de lui tenir compte : elle annonçait en effet très haut, bien qu'un peu tard, la résolution de faire des réformes en Macédoine ; elle cherchait même à la hâte dans les cartons de ses ministères un projet qui, fait en 1880, avait obtenu alors l'approbation de la commission européenne chargée de préparer le statut politique de la Roumélie Orientale ; elle annonçait, en lui donnant une apparence de spontanéité, l'intention d'exécuter ce projet après y avoir fait quelques changemens devenus nécessaires après trente-deux ans écoulés. Trente-deux ans ! La Porte n'avait pas l'air de sentir qu'un si long retard était sa propre condamnation. Pourquoi n'avait-elle rien fait depuis 1880 ? Pourquoi depuis 1908, c'est-à-dire depuis l'avènement de la Jeune-Turquie, la situation de la Macédoine, aussi bien que celle de l'Albanie, s'était-elle aggravée au lieu de s'améliorer ? Pourquoi tant d'occasions perdues ? On comprend que l'évocation d'un aussi vieux souvenir que le projet de 1880 n'ait produit aucun effet sur les États balkaniques, sur lesquels d'ailleurs rien ne pouvait plus en produire ; mais les puissances européennes s'y sont montrées plus sensibles. Ménager la Porte est devenu le principal souci de quelques-unes d'entre elles.

En Autriche, le comte Berchtold, auteur, on s'en souvient, d'une proposition, dont les intentions n'ont pas paru très claires, a demandé qu'il fût précisé qu'en aucun cas, les réformes ne devraient porter atteinte à l'intégrité de la Turquie, ou à la souveraineté du Sultan. Sur l'intégrité de la Turquie, tout le monde était d'accord ; sur la souveraineté du Sultan, on l'était aussi, mais l'observation du comte Berchtold montre qu'il attachait un prix particulier à ce qu'on laissât le Sultan agir en Macédoine sans avoir l'air de se substituer à lui. La même préoccupation se manifestait dans une seconde observation du ministre austro-hongrois, qui demandait que les réformes eussent le caractère de généralité prévu dans sa propre circulaire. En d'autres

termes, le comte Berchtold ramenait la proposition franco-russe à la sienne, sans se souvenir peut-être assez qu'il s'était passé quelques événemens depuis deux mois. Il craignait une trop grande précision dans les exigences de l'Europe relativement aux réformes. M. Sasonoff et M. Poincaré avaient craint, eux, que les gouvernemens balkaniques ne s'arrêtassent pas sur le penchant de la guerre, si on ne leur faisait pas très sérieusement des promesses très sérieuses, c'est-à-dire suffisamment précises : mais, comme il fallait surtout aller vite et qu'on risquait toujours d'être devancé par les événemens comme on l'a été en effet, ils ont tout de suite accepté les amendemens du comte Berchtold. Le moment était trop grave, l'intérêt en jeu était trop pressant pour qu'ils missent à leur rédaction un amour-propre d'auteur. Ils sont allés plus loin : le comte Berchtold ayant demandé que les ambassadeurs des puissances, au lieu de remettre au gouvernement turc le texte même de leur accord, se contentassent de faire à Constantinople les démarches qui en étaient la conséquence, ils y ont consenti. Avouons-le, la démarche qu'on devait faire à Constantinople perdait ainsi quelque chose, peut-être même beaucoup de son caractère impératif, et les États balkaniques devaient être amenés à se demander si elle continuait d'imposer à la Porte une obligation véritable. Mais, encore une fois, on n'avait pas de temps à perdre et il fallait aboutir : pleine satisfaction a été donnée au comte Berchtold.

Les observations du gouvernement anglais, inspirées par la même pensée de ménager la Porte, ont été moins appuyées. On s'était demandé si les démarches auprès des États balkaniques et de la Porte devaient être faites collectivement par les représentans diplomatiques des cinq puissances ou seulement par ceux de l'Autriche et de la Russie, c'est-à-dire des deux puissances les plus intéressées aux affaires des Balkans. Sir Edward Grey a été d'avis que les démarches auprès des États balkaniques devaient être faites par les deux ministres de Russie et d'Autriche, et auprès de la Porte collectivement par les ambassadeurs des cinq puissances. Si l'Autriche et la Russie ont, en effet, des intérêts spéciaux dans les Balkans, toutes les puissances en ont d'analogues et d'égaux auprès de la Porte. L'affaire ne pouvait pas soulever de difficultés ; la distinction a été admise et la solution anglaise acceptée. Sur un autre point, sir Edward Grey a fait une autre observation : l'assurance que les puissances « prendraient en main » la réalisation des réformes lui a paru excessive et peut-être n'avait-il pas tort ; nous aurions préféré dire qu'elles tiendraient la main à cette réalisation. Mais sir Edward Grey n'a pas insisté. On commençait à lui

reprocher d'avoir fait perdre du temps à la négociation parce que, étant à la campagne, il ne s'était pas empressé de revenir à Londres : il n'a pas voulu mériter ce reproche et a donné son adhésion pure et simple à la rédaction franco-russe suffisamment amendée par l'Autriche. Il a été toutefois sensible qu'à Londres comme à Vienne, tout en exerçant sur la Porte une forte pression, on entendait lui laisser une grande liberté.

A Berlin, les dispositions à l'égard de la Porte ne sont certainement pas moins bienveillantes ; elles sont connues depuis longtemps et se sont traduites en actes à maintes reprises ; mais on y a considéré avant tout l'intérêt de la paix à maintenir, si elle pouvait encore être maintenue, et on l'a fait passer au premier plan. C'est auprès du gouvernement allemand que les propositions franco-russes ont trouvé l'accueil le plus facile, le plus rapide, le plus complet : nous sommes heureux de le constater. S'il y avait eu encore quelques légers nuages, M. Sasonoff les aurait dissipés sans peine, car, en quittant Paris, il s'est rendu à Berlin.

Il y était à peine arrivé que la situation a subitement changé. L'accord des puissances était réalisé : grâce à quelques sacrifices, l'union s'était faite et semblait parfaite. Elle l'était sans doute du côté de l'Europe ; malheureusement, elle l'était aussi du côté des États balkaniques, mais dans un sens tout opposé : les États balkaniques étaient décidés à la guerre, et rien ne pouvait les empêcher de s'y précipiter. Leur mobilisation en avait été déjà pour nous la preuve à peu près certaine ; à partir du moment où elle a été commencée, les chances de guerre étaient à nos yeux portées au maximum et les chances de paix réduites au minimum ; cependant, il restait une lueur d'espoir, et c'est pour l'entretenir et l'augmenter que M. Sasonoff et M. Poincaré ont travaillé en bons Européens qu'ils sont l'un et l'autre. Rien n'y a fait : la résolution des États balkaniques était arrêtée sans retour. S'ils ne l'ont pas exécutée plus tôt, c'est parce que leur mobilisation n'était pas terminée. Des personnes trop optimistes, voyant que les Bulgares ne franchissaient pas la frontière dès le lendemain de leur décret de mobilisation, ont cru qu'ils ne voulaient pas la guerre et qu'ils cherchaient seulement à intimider ; mais un décret n'est qu'un morceau de papier, et ce n'est pas avec un morceau de papier qu'on franchit la frontière ; une mobilisation est longue à faire, surtout lorsque, comme c'était le cas des Bulgares, on en fait une pour la première fois. Quelques jours étaient donc indispensables avant qu'on entamât les hostilités. Les Bulgares et les autres peuples balkaniques

comptaient d'ailleurs avoir du temps devant eux ; ils n'avaient pas prévu la rapidité avec laquelle MM. Poincaré et Sasonoff ont mené l'échange de vues entre les puissances ; l'accord de l'Europe, d'après les précédens, leur semblait être une entreprise de plus longue haleine ; ils se sont vus tout d'un coup à la veille d'en recevoir la notification dans des termes qu'ils connaissaient d'avance et ils se sont demandé ce qu'ils devaient faire. Fallait-il attendre la démarche des ministres de Russie et d'Autriche? Fallait-il brusquer les choses et mettre l'Europe en face d'un fait accompli? Ils ont préféré le dernier système, et le Montenegro s'est chargé ou a été chargé d'allumer l'étincelle qui devait tout enflammer : il a déclaré la guerre à la Turquie. Pourquoi a-t-il choisi ce moment? On en a donné plusieurs explications. La plus vraisemblable, la vraie est que les puissances balkaniques, à l'heure même où elles allaient recevoir notification de la volonté des puissances, ont voulu pouvoir répondre : Il est trop tard, l'épée est tirée. Des quatre puissances balkaniques, le Montenegro était celle qui pouvait tirer l'épée au nom de toutes, avec le moindre danger pour elle-même. Le Montenegro a donc tiré l'épée.

Quant aux notifications faites à Sofia, à Belgrade, à Athènes et à Constantinople, on nous dispensera de dire le sort qu'elles ont eu : il faut plaindre les ambassadeurs et les ministres qui ont été chargés de cette figuration où le cours des choses avait mis tant d'ironie.

Nous avons admiré la confiance obstinée de ceux qui, même après cela, ont continué de croire que les choses pouvaient s'arranger pacifiquement. Cet étrange état d'esprit montre combien certaines gens ont aujourd'hui de la peine à croire à la possibilité de la guerre, tant elles sont habituées à la regarder comme une monstruosité contre nature. Il n'y a, au contraire, rien de plus naturel que la guerre, et la merveille est qu'il n'y en ait pas eu d'importante en Europe depuis si longtemps. Bismarck, dans le dernier grand discours qu'il a prononcé au commencement de 1888, estimait qu'il devait y en avoir une en Orient tous les vingt-cinq ans. Le délai a été dépassé d'une dizaine d'années : c'est un beau résultat, mais il ne pouvait pas se prolonger indéfiniment. La paix a des croyans acharnés qui ont en elle une foi mystique que rien ne peut ébranler : nous les renvoyons à ce membre de la Chambre des Communes, — il mériterait que l'histoire retînt son nom, — qui, l'autre jour, a demandé à sir Ed. Grey si, dans le cas où les démarches des puissances échoueraient, il n'y aurait pas lieu de porter la question devant la Cour de La Haye. Il a été accueilli par un éclat de rire à peu près général, et sir Ed. Grey lui a répondu

qu'il aimait mieux ne pas préjuger l'échec de la démarche, ce qui était se tirer spirituellement d'affaire. La lecture attentive des journaux depuis quelques jours suffisait pourtant à révéler le caractère irréductible du mouvement bulgare. Nous en voyons à présent l'explosion, mais il est en préparation depuis trente ans : il agit depuis cette date dans la pensée populaire dont il a déterminé l'orientation, il s'est emparé des âmes avant de se traduire en acte et, puisque le roi Ferdinand ne l'a pas empêché, c'est qu'aucun gouvernement n'aurait pu le faire. Nous ne sommes plus au temps où on disait, où on croyait que les peuples voulaient toujours la paix et que les gouvernemens seuls, les rois et les empereurs la troublaient. Les rois, les empereurs, les gouvernemens sont pacifiques aujourd'hui ; les peuples ne le sont pas, ou du moins ils ne le sont pas tous et toujours. C'est le peuple bulgare qui a voulu la guerre : si le roi Ferdinand avait prétendu l'empêcher, il aurait été renversé, peut-être même lui serait-il arrivé quelque chose de pire. Là est l'explication de ce qui se passe sous nos yeux. Le patriotisme guerrier des Bulgares n'a d'égal que celui des Turcs. On se tromperait fort, en effet, si on croyait que ceux-ci sont plus pacifiques que ceux-là. Les rues de Constantinople ont été remplies, pendant ces derniers jours, de manifestations belliqueuses aussi exaltées et aussi sincères que celles de Sofia. Les manifestations des grandes villes, surtout des capitales, ne prouvent peut-être pas grand'-chose ; mais dans les deux pays, le peuple tout entier vit depuis longtemps dans le rêve, dans l'obsession de la guerre. Les Turcs ont tant de revanches à prendre, de vengeances à exercer ! On assure, et nous nous en réjouissons, qu'ils sont enfin à la veille de conclure la paix avec l'Italie : s'ils la font vraiment, ils n'en seront que plus désireux, plus empressés, plus impatiens de relever ailleurs leur drapeau. Cette guerre qui n'aboutissait pas, où ils ne pouvaient pas disposer de la plus grande partie de leurs forces, où ils ne pouvaient pas joindre l'adversaire et le prendre corps à corps, a laissé dans leur cœur une irritation ou, pour mieux dire, une colère qui ne peut s'apaiser que sur d'autres champs de bataille. Peut-être même cette diversion est-elle nécessaire au gouvernement ottoman pour faire accepter et, qu'on nous pardonne le mot, pour faire passer la paix italienne qui, sans cela, provoquerait une dangereuse explosion de rage dans tout le monde arabe. De quelque côté qu'on se tourne en Orient, on y voit donc le fantôme de la guerre, partout menaçant et tragique. L'Europe n'y peut rien, elle est impuissante. Quand le sort des armes aura prononcé, quand les ennemis d'aujourd'hui auront mesuré leurs forces sur les champs

de bataille et qu'ils les auront épuisées, — car ils iront certainement jusqu'à l'épuisement, — on écoutera peut-être mieux la voix de la sagesse. Pour le moment, tout ce qu'on peut demander à l'Europe est de garder son sang-froid : nous souhaitons qu'une fois les événemens accomplis, elle retrouve entre ses membres l'accord qui vient de se faire et qui, s'il n'a pas pu sauver la paix balkanique, sauvera peut-être alors la paix européenne.

C'est, en effet, de la paix européenne qu'il s'agira bientôt. Dans quelque sens qu'elle se prononce, la victoire de demain posera des questions difficiles, complexes, inquiétantes, alarmantes, auxquelles la Russie et l'Autriche ne resteront pas indifférentes, et, si la Russie et l'Autriche n'y restent pas indifférentes, les autres puissances ne pourront pas s'en désintéresser non plus. Toutes ont des intérêts en Orient; toutes ont des sympathies pour les populations chrétiennes, mais toutes aussi sentent que le maintien de la souveraineté ottomane est indispensable au rétablissement durable de la paix; toutes enfin ont des alliances qui peuvent, par d'inévitables contre-coups, leur imposer des obligations subites. Il semble qu'au cours des négociations il ait été question pour elles de s'engager à rester pacifiques et que l'une au moins, l'Autriche, ait répondu qu'elle ne pouvait pas le faire, dans l'ignorance où elle était de tous les cas susceptibles de se présenter. Le comte Berchtold vient de renouveler l'expression de cette réserve devant les Délégations; elle est malheureusement très raisonnable. Les puissances ont pu prendre des engagemens pour l'hypothèse où elles réussiraient à empêcher la guerre : maintenant qu'elle a éclaté, ces engagemens, qui ont peut-être été toujours fragiles, sont devenus caducs. Nous sommes en présence d'un immense inconnu, et nous chercherions en vain à en éclairer les obscurités : c'est la guerre elle-même qui le fera. Tout peut arriver, et nous devons être préparés à tout.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

SIXIÈME PÉRIODE. — LXXXIIe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

ONZIÈME VOLUME

SEPTEMBRE — OCTOBRE

Livraison du 1er Septembre.

Pages.

La Vallée bleue, troisième partie, par M. Jacques DES GACHONS. 5

Paysages d'Amérique, par M. René BAZIN, de l'Académie française. 49

Les *Mémoires* de sir Robert Morier, par M. Henri WELSCHINGER, de l'Académie des Sciences morales et politiques. 88

Esquisses marocaines. — Souvenirs, par Claude BORINGE. 124

La monarchie de Juillet et l'expansion coloniale, par M. Christian SCHEFER. 152

Poésies. — L'Ame épanouie, par M. Léonce DEPONT. 185

L'Évolution de la peinture japonaise du VIe au XIVe siècle, par M. le marquis DE TRESSAN. 196

Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française. 229

Livraison du 15 Septembre.

La Vallée bleue, dernière partie, par M. Jacques DES GACHONS. 241

L'Amérique du Nord et la France : I, par M. Gabriel HANOTAUX, de l'Académie française. 275

Luther, par M. P. IMBART DE LA TOUR, de l'Académie des Sciences morales et politiques. 295

Henri Poincaré. — Son œuvre scientifique. — Sa philosophie, par M. Charles NORDMANN. 331

Le vicomte de Launay, par M. Émile FAGUET, de l'Académie française. . . 369

L'empereur Mutsuhito, par M. le marquis DE LA MAZELIÈRE. 393

Pages.

Essais et notices. — L'abbaye de Châalis, par M. Louis GILLET. 427
Revue littéraire. — M. André Beaunier, par M. René DOUMIC, de l'Académie française. 444
Revues étrangères. — La conversion d'Alexandre Manzoni, par M. T. DE WYZEWA. 456
Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française. 469

Livraison du 1er Octobre.

Les Sables mouvans, première partie, par Colette YVER. 481
L'Amérique du Nord et la France : II, par M. Gabriel HANOTAUX, de l'Académie française. 531
Autour de la Révolution de 1830. — I. Avant et après. — Extraits du *Journal* du comte Rodolphe APPONYI. 558
Visites aux villes d'art septentrionales. — La peinture a Bruges, par M. FIÉRENS-GEVAERT. 594
La Condition des salariés agricoles et l'exode rural, par M. D. ZOLLA. . 634
Aux sources du Nil par le chemin de fer de l'Ouganda, par M. Jules LECLERCQ. 665
Revue littéraire. — Les devoirs de la critique, par M. André BEAUNIER. 697
Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française. 709

Livraison du 15 Octobre.

Les Sables mouvans, deuxième partie, par Colette YVER. 721
Bismarck et la Papauté. — La paix (1878-1889). — IV. La troisième loi réparatrice. — L'affaire des Carolines (1883-1886), par M. Georges GOYAU. 763
Autour de la Révolution de 1830. — II. Le lendemain des journées de Juillet. — Extraits du *Journal* du comte Rodolphe APPONYI. 797
L'Œuvre philosophique de M. Émile Boutroux, par M. Paul GAULTIER. . . 836
Les progrès de la Torpille et la question des sous-marins, par M. Georges BLANCHON. 872
Poésies. — Niobé, par Auguste ANGELLIER. 909
Revue musicale. — Massenet, par M. Camille BELLAIGUE. 923
Revues étrangères. — T.-A. Hoffmann, d'après ses lettres intimes, par M. T. DE WYZEWA. 935
Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française. 947

Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 51401.
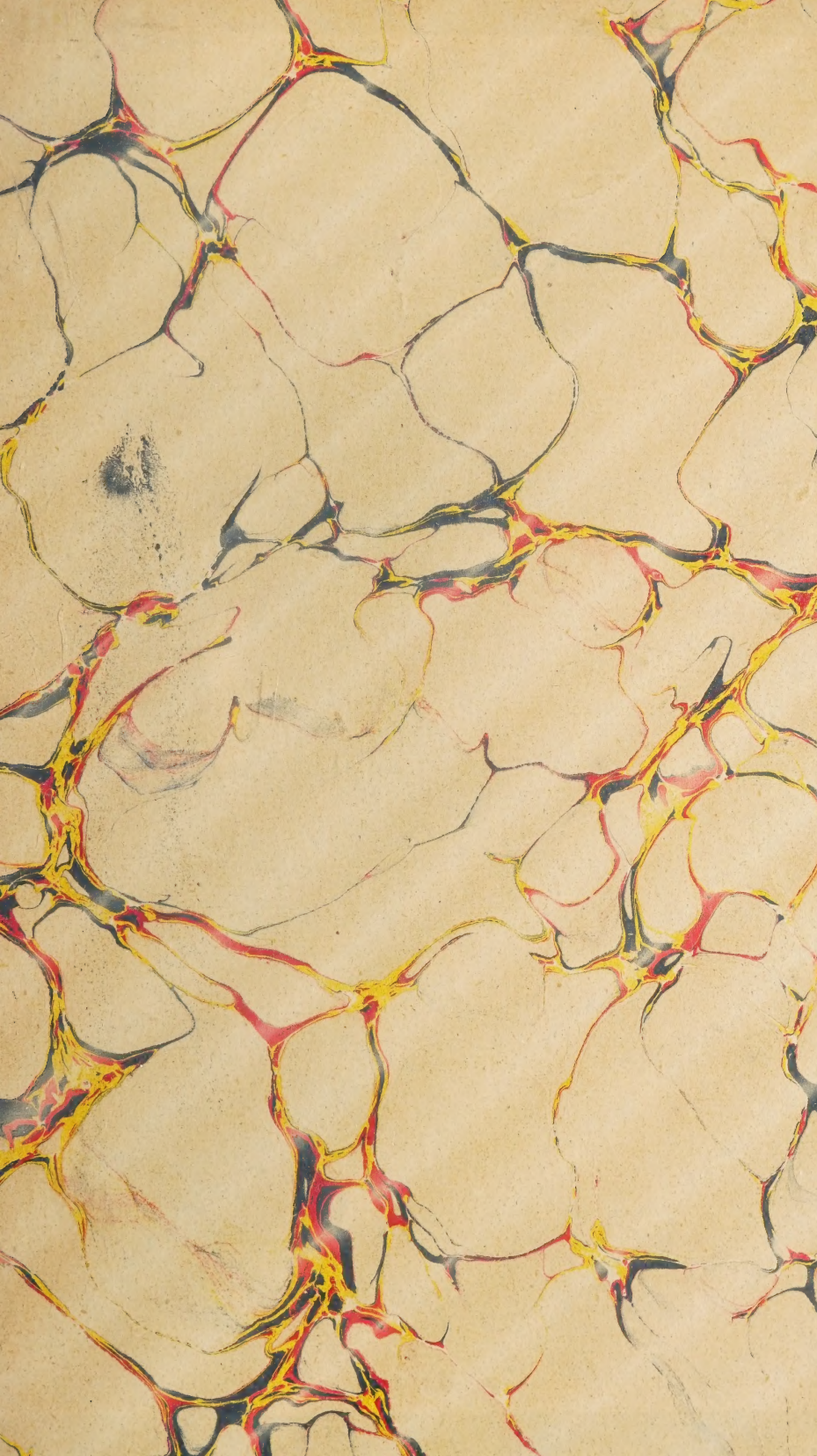
GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00675 1727